Revue des cours et conférences


HARVARDIANAE IN NOV ANG
SIGILLVM ACADEMIAE
VE
RI
TAS
CHRISTO
ECCLESIAE
ET

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

Dixième Année — Deuxième Série

(Mars 1902 — Juillet 1902)

REVUE DES COURS
ET
CONFÉRENCES

Paraissant le jeudi de chaque semaine, pendant la durée des Cours et Conférences, de Novembre à Juillet.

En une brochure de 48 pages de texte in-8° carré, sous couv. imprimée.

ABONNEMENT, un an { France : **20 fr.**, payables **10 francs** comptant et le surplus par **5** francs les *15 février* et *15 mai 1903*. Etranger. . . . . **23 fr.**

LE NUMÉRO : **60** centimes

Après *neuf années* d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très *estimée* **Revue des Cours et Conférences** : — *estimée*, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est *unique* en son genre ; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons, chaque année, à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque faculté, *lettres*, *philosophie*, *histoire*, *littérature étrangère*, *histoire du théâtre*, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons même pas à passer la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est *à bon marché* : il suffira, pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à un prix plus réduit. La plupart des professeurs, dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; — toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : — indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Facultés et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de *plans* de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés, au *Collège de France*, à la *Sorbonne*, par MM. Gaston Boissier, Alfred Croiset, Emile Boutroux, Jules Martha, Emile Faguet, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, Gaston Deschamps, Charles Diehl, etc., etc. ; — ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos abonnés. Chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs des comptes rendus des soutenances de thèses, en un mot, tout ce qui sera de nature à intéresser nos lecteurs.

DIXIÈME ANNÉE. — DEUXIÈME SÉRIE.

Année Scolaire 1901-1902

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

DIRECTEUR : **N. FILOZ**

LA REVUE PUBLIE CETTE ANNÉE :

LITTÉRATURE FRANÇAISE.	Cours de MM. Emile Faguet, Gustave Larroumet, Gaston Deschamps ; leçon de M. Emmanuel des Essarts.
LITTÉRATURE LATINE. . .	Cours de MM. Gaston Boissier, Jules Martha ; leçons de M. Gustave Michaut.
LITTÉRATURE GRECQUE. .	Cours de M. Alfred Croiset.
LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.	Cours de M. Henri Lichtenberger ; leçon de Mme Zebrowski.
PHILOSOPHIE.	Cours de MM. Emile Boutroux, Emile Joyau ; leçon de M. Paul de Reul.
HISTOIRE	Cours de MM. Charles Seignobos et Charles Diehl ; leçons de MM. Desdevises du Dézert et Henri Hauser.
CONFÉRENCES DE L'ODÉON	M. N.-M. Bernardin, Mme Jane Dieulafoy.

VARIÉTÉS. — SOUTENANCES DE THÈSES. — SUJETS DE DEVOIRS, LEÇONS ET COMPOSITIONS. — PROGRAMMES DES COURS ET DES EXAMENS. — BIBLIOGRAPHIE. — LISTES D'AUTEURS. — RENSEIGNEMENTS DIVERS.

PARIS
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie
15, RUE DE CLUNY, 15
1902

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 18 13 MARS 1902

Année Scolaire 1901-1902

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

1 V. HUGO PROSATEUR. — *Son premier roman : « Han d'Islande »*...................... **Gustave Larroumet,** *Membre de l'Institut.*

11 LA CIVILISATION DE L'AGE HOMÉRIQUE. — *La religion des morts*...................... **Alfred Croiset,** *Membre de l'Institut.*

19 L'HISTOIRE A ROME. — *Les premiers documents*................................ **Jules Martha,** *Professeur à l'Université de Paris.*

27 L'ÉVOLUTION DU LANGAGE. — *Du point de vue sociologique dans l'histoire du langage*.. **Paul de Reul,** *Professeur à l'Université de Bruxelles.*

47 SOUTENANCES DE THÈSES..................... **En Sorbonne.**

48 OUVRAGES SIGNALÉS

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie)

15, RUE DE CLUNY, 15

1902

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 18 13 MARS 1902

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Victor Hugo prosateur.

Cours de M. GUSTAVE LARROUMET,

Professeur à l'Université de Paris.

Son premier roman : — « Han d'Islande ».

En 1821, âgé de dix-neuf ans, Victor Hugo a fait ses premiers essais de prosateur, en passant en revue les idées de son temps ; elles sont, comme il l'a dit, d'essence « jacobite ». Mais un travail confus s'opère déjà dans son esprit ; en même temps qu'il exprime les idées en cours dans la société contemporaine et qu'il ressent les sentiments dont elle vit, il pressent d'autres idées dont l'éclosion est proche. Ses tendances d'admiration bonapartiste s'accusent de plus en plus dans ses poèmes, et nous pourrons lire une *Ode à la Colonne* dans le recueil des *Odes et Ballades*. D'autre part, en littérature, il voit se dessiner le mouvement du romantisme et peut constater l'application des théories nouvelles dans les écrits de Charles Nodier ; il est lui-même bientôt converti à la doctrine de rénovation littéraire dont il prévoit le grand avenir. Quelques-unes d'entre les *Ballades* portent la marque du romantisme aussi certaine et définitive qu'on la retrouve dans les *Burgraves* ; nous reconnaissons, dans la ballade du *Sylphe*, tout le fantastique que l'école affectionna tant, et, dans la ballade des *Deux Archers*, toute la ferblanterie romantique, tout l'appareil

du Moyen-Age conventionnel, qui fera les frais de tant de décors pittoresques sur la scène et dans le roman. Mais, en même temps que ces poésies, dont l'étude n'entre point dans le cadre de ce cours, Victor Hugo publie une œuvre en prose, le premier de ses romans : *Han d'Islande*.

Avant d'aborder l'étude de cet ouvrage de jeunesse, où la doctrine de l'école est appliquée avec intempérance et sans habileté, il n'est point inutile de rappeler en quoi consista le romantisme dans sa première origine ; c'est là un travail d'analyse qui présente peu de difficulté, et l'on peut dire tout d'abord que le romantisme fut, dans son ensemble, un mouvement de réaction contre l'esprit du XVIIIe siècle. Le rationalisme de Voltaire avait dominé la philosophie et toute la pensée du « siècle des philosophes » ; en littérature et en art, une Renaissance gréco-latine s'était affirmée sur la fin du siècle déjà imbu de classicisme, à l'époque de Louis XVI, avec la sculpture de Houdon ; un peu plus tard, avec la peinture, de même origine quoique plus énergique, de David.

Déjà, avant la Révolution, au rationalisme de Voltaire s'était opposé le sentimentalisme de Jean-Jacques Rousseau. C'est à Rousseau, comme à son premier promoteur, que le romantisme se rattache ; et la bataille engagée par lui sera reprise et gagnée, soixante ans plus tard, par les romantiques, qui sont ses fils ; cette réaction, procédant de Rousseau, contre l'esprit du XVIIIe siècle, est surtout sensible en matière d'idées religieuses. L'influence du *déiste* qui écrivit la *Profession de Foi du Vicaire Savoyard*, et de sa religiosité vague et libre, en opposition avec l'incrédulité de Voltaire, se retrouve, combinée à des sentiments de loyalisme légitimiste, dans le *Génie du Christianisme*. D'autre part, dans le domaine de l'art, la religion chrétienne a trouvé son expression dans l'architecture ogivale : la cathédrale gothique est au christianisme ce que le temple à colonnade, dont le Parthénon est le type, est au polythéisme païen : rien de surprenant, dès lors, à ce que les générations nouvelles, réagissant contre le rationalisme étroit du siècle précédent, reviennent, du même coup, à l'architecture gothique, dont Notre-Dame de Paris est une des plus magnifiques productions. En fait, poètes et sculpteurs, littérateurs et peintres, toute l'école professera pour l'art du Moyen-Age une admiration aussi enthousiaste qu'elle fut souvent peu éclairée : dès Chateaubriand, qui vante la poésie des clochers et des cloîtres ruinés et déserts, l'art du XVIIIe siècle est abandonné de la plupart de ses fidèles : au culte de la colonnade, à l'étude du style logique et harmonieusement équilibré, succède le culte de l'ogive, de l'édifice qui s'élève vers des cieux mystiques.

Comme ce bref exposé le fait paraître, le romantisme se rattache donc, dans son principe, aux idées les plus autoritaires qui soient. Mais il est impossible aux hommes d'exécuter toujours les desseins qu'ils se proposent, et des événements étrangers les entraînent souvent dans des directions contraires et imprévues ; un événement considérable, antérieur au romantisme lui-même, détourna son cours normal : la Révolution française s'était produite entre Jean-Jacques et Victor Hugo. Cet élan de l'esprit de liberté, qui avait rompu le lien de la contrainte sociale, avait dispersé dans toutes les classes de la société française le germe des conceptions démocratiques; l'exemple des prodigieuses fortunes suscitées par la Révolution, — celle d'un lieutenant d'artillerie devenu souverain d'un vaste empire, — avait substitué l'idée de la suprématie du mérite personnel à celle des droits de la naissance. Ainsi, parmi les principes autoritaires d'où le romantisme était issu, l'esprit révolutionnaire jeta une graine qui devait se développer et croître, au point de transformer les autres éléments dont il était formé. Le romantisme finit par être républicain et aboutit même, pour user d'une expression moderne, à une sorte d'anarchie. Car, par cela seul que les idées appartiennent à tous, en tout temps, chacun, au sein du romantisme, faisant école, peut se les approprier et les appliquer selon la nature particulière de son génie.

Si la forme de ces idées devient peu à peu française, il faut cependant reconnaître que leur origine est surtout étrangère. Les romantiques subiront l'influence de Rousseau d'une façon souvent indirecte, par l'intermédiaire d'écrivains étrangers qui appartiennent à une génération plus proche que la leur de l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*. Ils emprunteront même aux poètes allemands ou anglais plus que ce qu'eux-mêmes tiennent de Rousseau : à travers Gœthe et Schiller, ils imiteront Shakespeare dans quelques-uns des procédés de son théâtre; de Walter Scott, ils prendront le goût des descriptions moyenâgeuses : c'est même à travers Walter Scott que les romantiques verront la réalité; l'imitation du grand romancier d'Ecosse suppléera chez eux, trop souvent, à l'observation directe, condition nécessaire de tout art. Aussi bien Walter Scott offrait-il aux imitateurs un champ d'exploitation fort riche. Pénétré des légendes de son pays, ayant passé toute sa vie parmi les antiques manoirs que l'aristocratie anglaise ou écossaise conserve autour des lacs calédoniens avec un soin jaloux, et qu'il sait décrire avec une exactitude d'archéologue et une imagination de poète, Walter Scott a su faire passer dans ses œuvres, sans rien enlever au charme de ces vestiges, tout ce que les vieux

temps nous ont légué. L'imitation de ses romans historiques ne pouvait manquer de se propager dans un pays qui est loin d'être pauvre en restes du passé. Joint à une certaine tendance emphatique, le goût de la vieille architecture et de la description copieuse et fréquente qui en résulta, devait donner naissance à ces œuvres pleines d'enflure dans lesquelles on voit circuler les troubadours à toques et à pourpoints, et les haquenées et les pages, en un mot, au romantisme de style *pendulesque*. Car, à côté de Mérimée, qui connaît les choses dont il parle, il est des romantiques qui se nomment le vicomte d'Arlincourt ou Bouchardy : ce sont ceux-là qui vont installer au théâtre cette rhétorique hurlante, ces oripeaux dont nous voyons l'étalage et l'apothéose dans la *Tour de Nesle*. Victor Hugo, qui, dans *Notre-Dame de Paris* même, n'échappe pas toujours au ridicule de ce genre grimaçant, nous en fournira de remarquables exemples avec *Han d'Islande*.

Dans ce premier roman, œuvre de la vingt et unième année, il manque encore à Victor Hugo cette double faculté, sans laquelle il n'est point d'écrivain de mérite : d'une part, la faculté d'observation, d'autre part celle de l'invention ; il amplifiera, de la manière la plus conventionnelle et la plus banale par rapport à son temps, les données d'un sujet emprunté à un écrivain anglais fort oublié aujourd'hui ; et il paraît bien qu'il ait conçu, d'après les pauvres récits de cet auteur, une intrigue assez analogue à celle des *Romans de la Table Ronde*, où l'on voit toujours un chevalier très pur, très brave et très amoureux, aller à la conquête de sa dame, belle et captive, la délivrer après mainte épreuve, l'épouser et avoir d'elle beaucoup d'enfants. A l'aide de cette donnée banale, héritée du Moyen-Age, Victor Hugo va idéaliser un souvenir de jeunesse et raconter la gracieuse idylle de son premier amour. A cette époque, il a depuis peu, mais après une longue attente, — lorsque la fortune lui est venue sous la forme d'une pension annuelle de huit cents francs, — épousé la compagne de son enfance : avec ces faibles ressources et les espérances qu'autorise son génie naissant, insouciant, il s'est mis en ménage ; c'est le récit de ce frais roman qu'il va donner pour centre à un tissu d'horreurs invraisemblables et qui se déroulera au milieu du cadre fantastique de *Han d'Islande*.

En ce qui concerne le *procédé*, Victor Hugo déjà se montre innovateur, par rapport à ses devanciers et à ses successeurs français, en imitant Walter Scott. *Gil Blas*, en effet, le type et le chef-d'œuvre du roman français antérieur, consiste tout entier en beaux morceaux de narration, qui ont pour objet de renseigner le

lecteur sur les faits et gestes du héros, et de nous tracer progressivement son portrait moral ; on y trouve peu de descriptions, presque point de dialogues : les conversations entre les divers personnages nous sont, le plus souvent, racontées. Walter Scott en use d'une tout autre manière : il commence par décrire, avec un soin minutieux, le cadre dans lequel ses personnages vont se mouvoir ; puis, au moyen de dialogues, il nous exprime la forme de leur pensée et nous esquisse leur physionomie morale. Victor Hugo, avec ce don de clairvoyance qu'il possède dès cette époque, a compris combien ce procédé, — tant exploité au cours du XIXe siècle, — pouvait être fécond, et en a fait un premier essai dans *Han d'Islande*. Il a d'ailleurs discerné avec netteté ces éléments, qu'il empruntait au romancier anglais, et lui-même a comparé son roman à « un drame où les descriptions suppléent aux costumes ».

Victor Hugo a été amené en 1833, lors d'une réédition, à nous dire son propre sentiment sur *Han d'Islande*. Il s'est exprimé en ces termes : « Pour revenir au roman tel qu'il est, avec son action saccadée et haletante, avec ses personnages tout d'une pièce, avec ses gaucheries sauvages, avec son allure hautaine et maladroite, avec ses candides accès de rêverie, avec ses couleurs de toute sorte juxtaposées sans précaution pour l'œil, avec son style cru, choquant et âpre, sans nuances et sans habiletés, avec les mille excès de tout genre qu'il commet presque à son insu, chemin faisant, ce livre représente assez bien l'époque de la vie à laquelle il a été écrit et l'état particulier de l'âme, de l'imagination et du cœur dans l'adolescence, quand on est amoureux de son premier amour, quand on convertit en obstacles grandioses et poétiques, les empêchements bourgeois de la vie, quand on a la tête pleine de fantaisies héroïques qui vous grandissent à vos propres yeux, quand on est déjà un homme par deux ou trois côtés et encore un enfant par vingt autres, quand on a lu Ducray-Duminil à onze ans, Auguste La Fontaine à treize, Shakespeare à seize, échelle étrange et rapide, qui vous fait passer brusquement, dans vos affections littéraires, du niais au sentimental et du sentimental au sublime. » Comme on le voit, d'après ces lignes dans lesquelles Victor Hugo juge un de ses ouvrages avec une impartialité qu'il n'a pas toujours eue, il existe une certaine analogie entre ses débuts, qui sont une déclaration d'amour en cinq cents pages, et ceux du grand Corneille, composant *Mélite* pour y insérer un sonnet à l'adresse d'une jeune fille de Rouen, dont il était épris.

Il est utile, pour juger l'œuvre, de faire l'analyse de l'intrigue

extravagante qui lui sert de trame. Nous sommes en Danemark, dans le premier tiers du dix-septième siècle, à l'époque de Louis XIII, dont Victor Hugo et les romantiques ont toujours aimé le pittoresque et qu'illustrera l'immortelle figure du capitaine Fracasse. Un grand chancelier de Danemark, du nom de Schumacker, ministre vertueux, a été victime d'un ténébreux complot. Honoré jadis des plus hautes dignités du royaume, il a été dépouillé de toutes ses charges à l'instigation d'un rival politique, et languit maintenant, enfermé avec sa fille Ethel dans un sombre donjon. Nous sommes introduits dans la chambre, naturellement ogivale, tendue de tapisseries, où Schumacker rêve à ses grandeurs passées; nous voyons, au-dessus du lit, les colliers des ordres de l'Eléphant et de Danebrog, brisés par la main du bourreau. Schumacker immobile, tient les yeux fixés sur son écusson renversé, tandis que sa fille va respirer à la fenêtre; il n'en faut pas davantage : elle a été remarquée, comme on devait s'y attendre, par un beau jeune homme, nommé Ordener, fils du vice-roi de Norvège, ennemi tenace mais généreux de l'ex-chancelier; un coup d'œil échangé, et le coup de foudre romantique s'est produit, se manifestant chez Ethel par la naissance d'une pudeur charmante, chez Ordener par un beau geste d'orgueil chevaleresque et juvénile : Ordener s'est redressé en mettant la main sur la garde de son épée. Puis, s'étant éloigné, il s'informe, il apprend la vérité, et, sur-le-champ, forme le projet de délivrer la captive et son père ; le seul moyen d'y parvenir est de retrouver les preuves de l'innocence de Schumacker, qui sont enfermées dans un coffret de fer, volé par une chevalier félon et transporté par lui au sommet d'une montagne inaccessible, — il n'existe d'ailleurs pas de montagnes en Danemark ; — ce coffret est gardé, nuit et jour, par une sorte de monstre, Han d'Islande, qui « boit l'eau des mers dans le crâne des morts » et qui a pour compagnon constant un ours énorme, fidèle comme un caniche. Aidé de Benignus Spiagudry, le gardien de la morgue de Drontheim, chez qui Han d'Islande se fournit de coupes, et qui connaît le lieu où la cassette est récelée, Ordener va partir à la recherche de la cachette mystérieuse. Ils s'en vont tous deux, comme Don Quichotte suivi de Sancho Pansa, l'un représentant le côté héroïque du roman, l'autre, prolixe, grand diseur de citations latines, remplissant le rôle déjà banal du bouffon sententieux. On voit qu'ici même l'originalité fait presque totalement défaut et que Victor Hugo se rappelle trop directement ses lectures. — Ordener finit par atteindre Han d'Islande dans sa grotte ; un combat terrible s'engage : Ordener va culbuter Han d'Islande,

quand le monstre, d'un coup de sa hache de pierre, brise l'épée du chevalier, qui peut battre en retraite, sans d'ailleurs avoir reçu la moindre égratignure. Le coffret mystérieux se retrouve cependant, et, sous son couvercle, on découvre non seulement les preuves de l'innocence de Schumacker, mais celle de la culpabilité du traître; la réhabilitation du condamné s'en suit, ainsi que la condamnation du chevalier félon; celui-ci périt par la main du bourreau, qui, par une complication peu nécessaire, se trouve être son propre frère. Après quoi, dans la chapelle *gothique* du château, Ordener épouse Ethel et nous songeons, à lire cette fin de roman si niaise d'attendrissement vulgaire, à cette romance qui fut presque, pour un temps, le chant national de la France : la romance du *beau Dunois*, dans laquelle le chevalier victorieux conduit sa bien aimée « à l'autel de Marie » — et qui a pour refrain ces vers demeurés célèbres :

Amour à la plus belle !
Honneur au plus vaillant !

Rappelons encore, en terminant, le dernier paragraphe du roman, à la fin duquel Schumacker, ce bon Fridolin, victime du méchant Thierry, rentre en grâce et reçoit la récompense de ses vertus en recouvrant ses dignités et ses biens : « Schumacker ne jouit pas longtemps de l'union d'Ethel et d'Ordener; la liberté et le bonheur avaient trop ébranlé son âme : elle alla jouir d'un autre bonheur et d'une autre liberté. Il mourut dans la même année..., et ce chagrin vint frapper ses enfants, comme pour leur apprendre qu'il n'est point de félicité parfaite sur la terre. On l'inhuma dans l'église de Veer, terre que son gendre possédait dans le Jutland, et le tombeau lui conserva tous les titres que la captivité lui avait enlevés. De l'alliance d'Ordener et d'Ethel naquit la famille des comtes de Daneskiold. » Ce dernier morceau finit bien un aussi beau roman.

Il nous reste à voir de quelles chairs Victor Hugo a revêtu cet étrange squelette; on retrouve, dans *Han d'Islande,* tout le bric-à-brac romantique, avec l'étalage traditionnel d'érudition pédante et facile, et l'horreur de scènes atroces, décrites avec une complaisance épouvantée et qu'on ne peut arriver à prendre au sérieux. Ce goût de l'horrible — qui fleurira dans un si grand nombre de romans écrits après 1830 — s'étale en particulier dans la scène de la morgue de Drontheim; c'est là que Han d'Islande, à la recherche d'un crâne, où il boira « l'eau des mers et le sang des hommes », apparaît pour la première fois. Voici la description du singulier personnage : « Les traits du petit homme que la lumière faisait

vivement ressortir, avaient quelque chose d'extraordinairement sauvage. Sa barbe était rousse et touffue, et son front, caché sous un bonnet de peau d'élan, paraissait hérissé de cheveux de même couleur ; sa bouche était large, ses lèvres épaisses, ses dents blanches, aiguës et séparées, son nez recourbé comme le bec de l'aigle; et son œil gris bleu, extrêmement mobile, lançait sur Spiagudry un regard oblique, où la *férocité du tigre* n'était tempérée que par la *malice du singe*. Ce personnage singulier était armé d'un large sabre, d'un poignard sans fourreau et d'une hache à tranchants de pierre, sur le long manche de laquelle il était appuyé ; ses mains étaient couvertes de gros gants de peau de renard bleu.

— « Ce vieux spectre m'a fait attendre bien longtemps, dit-il se parlant à lui-même ; et il poussa une espèce de rugissement comme une bête des bois.

« Spiagudry aurait certainement pâli d'effroi, s'il eût pu pâlir.

— « Sais-tu bien, poursuivit le petit homme, en s'adressant à lui directement, que je viens des grèves d'Urchtal ? Avais-tu donc envie, en me retardant, d'échanger ta couche de paille contre une de ces couches de pierre ? »

Et la scène se poursuit ainsi, écrite dans cette langue bizarre, excessive et gauche, où se marque, dans les comparaisons et les descriptions dont elle est semée, une sorte de tendance au style noble, qui fait songer à Delille. Cette tendance se manifeste surtout dans le discours que le monstre adresse au cadavre de Suth Stenen : « Toutes mes peines sont perdues et je ne verrai pas se perpétuer en toi la race des enfants d'Islande, la descendance d'Ingolphe l'exterminateur ; tu n'hériteras pas de ma hache de pierre, et c'est toi, au contraire, qui me lègues ton crâne pour y boire désormais l'eau des mers et le sang des hommes.

« A ces mots, saisissant la tête du cadavre : — Spiagudry, dit-il, aide-moi. — Et, arrachant ses gants, il découvrit ses larges mains, armées d'ongles longs, durs et retors, comme ceux d'une bête fauve.

— « Au nom du ciel, dit le vieillard en se prosternant, c'est la réprobation que je veux vous éviter.

— « Aide-moi, répéta-t-il en agitant son sabre.

« Ces deux mots furent prononcés de la voix dont les prononcerait un lion, s'il parlait. »

Cette puérilité dans la recherche de l'horrible se retrouve dans le goût d'une parade facile d'érudition moyenâgeuse. Tout l'étalage de l'arsenal romantique se trouve dans *Han d'Islande* : les herses, les poternes, les arquebuses, les hallebardes ; le début du quatrième chapitre en fait foi :

« Andrew, allez dire que, dans une demi-heure, on sonne le couvre-feu. Sorsyll relèvera Ducknets à la grande herse, et Malvidius montera sur la plate-forme de la grosse tour. Qu'on veille attentivement du côté du donjon du Lion de Slesvig ; ne pas oublier, à sept heures, de tirer le canon pour qu'on lève la chaîne du port. — Mais non, on attend encore le capitaine Dispolsen : il faut, au contraire, allumer le fanal et voir si celui de Walderhog est allumé, comme l'ordre en a été donné aujourd'hui. Surtout, qu'on tienne des rafraîchissements prêts pour le capitaine. Et j'oubliais : qu'on marque pour deux jours de cachot Toric Belfast, second arquebusier du régiment : il a été absent toute la journée.

« Ainsi parlait le sergent d'armes sous la voûte noire et enfumée du corps de garde de Munckholm, situé dans la tour basse qui domine la première porte du château. »

Le drame romantique n'aura pas d'autre décor, et nous verrons, dès la première scène, la toile se lever sur un horizon crénelé de château-fort.

Une autre scène mérite d'être citée, parce qu'elle peut servir à nous donner de la physionomie de l'étrange roman une idée assez exacte : c'est la scène du combat entre le loup de Smiasen et Han d'Islande ; c'est là le prototype du combat de Roland et d'Olivier, l'un des plus fameux poèmes de la *Légende des Siècles*.

« Un grand loup sort subitement de dessous la voûte de la galerie, s'arrête un moment, puis s'approche obliquement vers l'homme, le ventre à terre, et fixant sur lui des yeux ardents, qui étincellent dans l'ombre. Celui-ci, toujours debout et les bras croisés, le regarde.

— « Ah ! c'est le vieux loup au poil gris, le plus vieux loup des forêts de Smiasen. Bonjour, loup ; tes yeux brillent, tu es affamé, et l'odeur des cadavres t'attire. Sois le bienvenu, loup de Smiasen ! J'ai toujours envie de te rencontrer. Tu es si vieux qu'on dit que tu ne peux plus mourir. On ne le dira plus demain.

« L'animal répondit par un hurlement affreux, fit un soubresaut en arrière et s'élança d'un bond sur le petit homme.

« Celui-ci ne recula point d'un pas. Aussi prompt que l'éclair, de son bras droit, il étreignit le ventre du loup, qui, debout en face de lui, avait jeté ses deux pattes de devant sur ses épaules ; de la main gauche, il garantit son visage de la gueule béante de son ennemi, en lui saisissant le gosier avec une telle force que l'animal, contraint de lever la tête, put à peine articuler un cri de douleur.

« Loup de Smiasen, dit l'homme triomphant, tu déchires ma casaque ; mais ta peau la remplacera.

« Au moment où il mêlait à ces paroles de victoire quelques paroles d'un jargon bizarre, un effort convulsif du loup à l'agonie le fit trébucher contre les pierres qui parsemaient la salle. Ils tombèrent tous deux, et les rugissements de l'homme se confondirent avec les hurlements de la bête. »

Le combat, un instant interrompu par l'arrivée de Friend, l'ours fidèle, que son maître renvoie coucher ignominieusement, se termine comme il suit :

« Le petit homme, au moment où le doyen des loups du Smiasen était revenu à la charge, avait saisi le mufle sanglant de la bête ; puis, par un prodige inouï de force et d'adresse, il était parvenu à emprisonner la gueule tout entière dans sa main. Le loup se débattait avec des élancements de rage et de douleur ; une écume livide tombait de ses lèvres comprimées, et ses yeux gonflés de colère semblaient sortir de leur orbite. Des deux adversaires, celui dont les os étaient broyés par des dents aiguës, les chairs déchirées par des ongles brûlants, ce n'était pas l'homme, mais la bête féroce ; celui dont le hurlement avait l'accent le plus sauvage, l'expression la plus farouche, ce n'était point la bête fauve, c'était l'homme.

« Tout à coup, une dernière convulsion ébranla l'animal expirant, et les symptômes de vie cessèrent.

« Te voilà mort, loup-cervier, dit le petit homme en le poussant du pied avec dédain. Est-ce que tu croyais vieillir encore, après m'avoir rencontré ? Tu ne courras plus à pas sourds sur la neige, en suivant l'odeur et la trace de ta proie... ». Et il conclut : « Il faut bien se vêtir de la peau des bêtes ; celle des hommes est trop mince pour préserver du froid. »

Il y a, dans ces descriptions et ces récits, quelque chose de puéril et d'infiniment maladroit. On y voit les écarts d'une imagination qui ne sait pas encore se régler ; mais, à côté de ces défauts, qui sont ceux de l'extrême jeunesse, on sent, dans cet ouvrage, la marque d'un grand écrivain. C'est déjà la main qui écrira, dix ans plus tard, *Notre-Dame de Paris* ; et, servi par la même plume, le romantisme se livrera à ses magnifiques débauches de couleur et de passion.

R. B.

La civilisation de l'âge homérique.

Cours de M. ALFRED CROISET,

Professeur à l'Université de Paris.

La religion des morts.

Nous avons étudié les diverses manifestations de la pensée grecque relatives aux croyances religieuses et, en particulier, à la religion des morts. Pour terminer cette étude et conclure, il faudrait rechercher quels furent, chez les Grecs de l'époque homérique, les rites de cette sorte de culte funèbre, et comment ces hommes primitifs concevaient les devoirs des vivants envers les morts. Il est, en effet, tout un ensemble de cérémonies obligatoires qui entouraient les funérailles et leur donnaient un caractère religieux. Malheureusement, ces cérémonies nous apparaissent souvent comme assez confuses et même contradictoires, et il nous est difficile d'en saisir toujours le sens et la portée.

C'est qu'elles se rapportent, le plus souvent, à une époque extrêmement reculée ; elles ne sont parfois que les vestiges d'un culte modifié, les symboles de croyances plus anciennes, perpétués par une tradition incertaine ; en tout cas, la conception qui leur a donné naissance, nettement définie à une époque antérieure, a été peu à peu dénaturée, de sorte qu'il devient malaisé d'établir une relation précise entre les croyances religieuses et les pratiques du culte.

Les faits qui ressortent des textes homériques relatifs au culte des morts sont bien connus : l'usage courant est de brûler le mort, de faire des offrandes et, quelquefois, des sacrifices sur son bûcher, et, souvent aussi, de perpétuer son souvenir par des cérémonies anniversaires.

Avant d'entrer dans le détail de ces cérémonies, deux questions essentielles doivent attirer notre attention : pourquoi brûle-t-on les morts, et quelle est l'origine de cette coutume ? — En second lieu, quelle est la signification des offrandes et des sacrifices qu'on fait sur le bûcher ?

La première question a souvent préoccupé les savants qui se sont occupés de l'antiquité : on trouve, en effet, en Grèce même,

des traces d'une civilisation antérieure, où la coutume était évidemment d'ensevelir les morts sans les brûler. Les découvertes qu'on a faites dans les tombeaux de Mycènes attestent cet usage. On a voulu voir là une contradiction singulière et inexplicable; c'est qu'on part généralement de cette idée préconçue, que les Grecs de l'époque homérique sont presque les contemporains, ou du moins les proches descendants, des hommes de la civilisation mycénienne; et, dès lors, on s'étonne qu'un si grand changement dans les mœurs ait pu s'accomplir dans un si petit intervalle. Pour en rendre compte, on a construit des hypothèses ingénieuses. Les anciens Grecs, disent certains savants, les représentants de cette civilisation primitive dont on retrouve des monuments dans les nécropoles de Mycènes, formaient une population stable, qui occupait le pays depuis de longues années et restait sur le sol où reposaient les ancêtres de la race. Au contraire, après les invasions doriennes, quand les migrations devinrent fréquentes, comme il eût été impossible de rendre un hommage durable aux morts dans les lieux mêmes où on les avait déposés, on prit l'habitude de les brûler, pour leur donner, en quelque sorte, une forme plus légère, et pour qu'on pût emporter leurs restes dans les migrations successives, ainsi, du reste, qu'on emportait les images des dieux et les pénates domestiques.

Une telle explication est séduisante, mais laisse pourtant certains points dans l'obscurité, et n'est fondée que sur une hypothèse : aucun texte ne nous montre qu'on ait eu jamais l'habitude d'emporter ainsi, à chaque migration, les cendres des ancêtres, et il est permis de supposer qu'une partie de la population, ne pouvant quitter le sol natal, restait chargée de veiller sur les tombeaux et de rendre aux morts les honneurs obligatoires.

Du reste, rien ne prouve qu'on doive établir un lien de continuité historique entre l'ancienne civilisation mycénienne et la civilisation grecque proprement dite. On a découvert récemment en Crète, comme à Mycènes, des monuments précieux d'une antique civilisation, qui paraît avoir été fort brillante et avoir atteint son plein épanouissement bien avant l'époque homérique.

Nous sommes ainsi en présence de deux époques et de deux civilisations, sans qu'on puisse dire comment l'une se rattache à l'autre. Si, dans un grand nombre de siècles, on découvrait sur le sol de la France, d'une part, les restes de la civilisation latine, les monuments romains, et, d'autre part, les monuments de notre Moyen-Age, d'un caractère si radicalement opposé, on pourrait en conclure que deux civilisations se sont succédé sur le même sol, sans pouvoir expliquer le rapport historique qui les unit. Il

se présente à nous quelque chose d'analogue sur le sol grec. Nous trouvons une première civilisation, celle de l'âge mycénien ou crétois, à demi orientale, de peuples apparentés sans doute à la race grecque, mais qui en ont été séparés par des causes inconnues, et une civilisation postérieure qui l'a remplacée à une époque incertaine, qui s'est développée d'une façon autonome, et qui eut son évolution complète depuis l'âge homérique jusqu'à son plein épanouissement vers le cinquième siècle. S'il en est ainsi (et les découvertes faites chaque jour à Mycènes et en Crète rendent cette hypothèse de plus en plus vraisemblable), il n'y a plus à chercher pourquoi les Grecs ont cessé, un jour, d'ensevelir leurs morts : l'habitude de les brûler fut tout simplement apportée par une population nouvelle; — il suffit de se demander à quelles croyances répondait cette coutume et comment on peut en rendre compte en pénétrant la pensée des Grecs homériques.

Ici encore, nous ne pouvons faire qu'une hypothèse. Peut-être a-t-on vu dans l'acte de brûler les morts quelque chose d'analogue à l'embaumement des Egyptiens, un moyen de défendre le corps contre la corruption, une sorte de purification. La mort semblait une souillure, et le feu paraissait l'effacer. Cette idée ressort assez clairement de certains passages où le poète insiste sur le sort réservé aux ennemis vaincus. Achille, quand il va tuer Hector, l'injurie en lui disant que son corps ne sera pas brûlé, mais qu'il sera livré ignominieusement aux chiens et aux vautours, et dévoré enfin par les vers.

En second lieu, on doit se demander quel est le sens des offrandes qu'on fait au mort sur le bûcher? En plusieurs endroits, Homère nous en donne le détail : on sacrifie au mort les chiens qui mangeaient les restes de ses repas, des esclaves, les prisonniers qu'il avait faits à la guerre, et aussi des objets agréables au héros, ceux dont il se servait pendant sa vie. C'est, sans doute, aussi par une survivance de cette coutume, qu'à une époque postérieure, alors qu'on ne brûlait plus les morts, on enfermait encore dans le tombeau des objets familiers au défunt, des bijoux, des œuvres d'art, comme ces statuettes qu'on a trouvées en abondance à Tanagra.

On a donné deux explications de cette coutume. Peut-être les vivants voulaient-ils honorer les morts, les considérant comme des êtres supérieurs et quasi divins ; ils leur rendaient hommage, comme on faisait aux dieux, en brûlant les victimes dont la fumée devait parvenir jusqu'à eux. Peut-être aussi pensait-on venir en aide au mort en lui offrant les moyens de vivre encore d'une vie atténuée dans le tombeau, au milieu des εἴδωλα de ces

objets qui lui avaient appartenu pendant sa vie terrestre. Dans cette hypothèse le mort n'est plus considéré comme un être divin qui mérite qu'on lui rende des honneurs, mais comme un être inférieur qui a besoin des vivants et reçoit leurs offrandes comme un secours utile.

De ces deux hypothèses, laquelle est la plus vraisemblable ? Si l'on part de cette idée, que le mort est supérieur au vivant et mérite un culte, on est forcé de se reporter à une civilisation assez basse ; et cette conception, familière aux Grecs d'une époque postérieure, ne peut pas expliquer les coutumes de l'époque homérique. Il ne vint pas à l'esprit de ces hommes primitifs de considérer la mort comme une apothéose et le défunt comme un être divinisé.

Nous comprendrons peut-être la pensée homérique, en nous rappelant la conclusion de nos études précédentes : l'âme du mort n'est pas un être plus pur ni plus fort que l'âme du vivant ; au contraire, quand la ψύχη quitte le corps, elle gémit et ne descend qu'avec regret chez Hadès. Là, elle se trouve faible et misérable, regrette la force et la vigueur de la jeunesse, et se plaint de sa condition inférieure. Cette idée, naïve et grossière, doit, en raison même de sa naïveté, être reconnue pour l'idée primitive, et elle explique suffisamment, semble-t-il, ces coutumes funéraires par lesquelles les vivants offraient leur assistance aux morts par des libations, des offrandes et des sacrifices.

L'exemple le plus intéressant de ces coutumes nous est donné au XXIIIe chant de l'*Iliade*, quand le poète décrit longuement les funérailles de Patrocle. Le chant tout entier est consacré au récit des honneurs funèbres rendus par Achille à son ami et des jeux qui complètent la cérémonie.

D'abord Achille groupe autour de lui ses sujets, les Myrmidons, et entonne un chant funèbre ; c'était l'usage le plus répandu : autour du mort, les membres de la famille se groupent, et le plus proche parent donne le signal des gémissements avec des paroles et des chants rythmés, puis chacun reprend à son tour. Ensuite Achille ordonne de conduire le corps et les chars jusqu'au bûcher, cérémonie qui subsista en principe à l'époque classique sous le nom de ἐκφορα ; dans Homère, elle est accomplie dans une forme solennelle, avec tout l'appareil militaire et héroïque qui convient à une scène d'épopée. Pendant cette conduite, les guerriers qui escortent le char funèbre coupent leurs cheveux et les déposent sur le cadavre, de manière à lui faire une sorte de vêtement.

Achille, quand vient le moment de se couper aussi les cheveux,

fait une prière. C'est qu'il a fait vœu, autrefois, que, s'il rentrait dans la Thessalie vainqueur, il offrirait au dieu du fleuve Sperchios sa longue chevelure, et, dans son désir de la sacrifier maintenant à son ami Patrocle, il est pris d'un scrupule. Aussi s'exprime-t-il ainsi : « O dieu, je t'ai fait vœu jadis de te consacrer ma chevelure ; mais tu sais que je ne reviendrai pas dans mon pays; permets donc que je la coupe maintenant et que je la dépose sur le cadavre de celui que je pleure. » Puis il commande d'élever le bûcher. Ici, le texte présente manifestement des additions postérieures ; car il est, à plusieurs reprises, question de la construction du bûcher. Sans tenir compte des interpolations, nous nous occuperons seulement de ce qui est essentiel pour comprendre l'ensemble de la cérémonie. Achille a commandé aux Grecs de s'occuper du repas du jour : « Pendant ce temps, dit-il, nous, les chefs, nous resterons seuls auprès du cadavre pour lui rendre les derniers devoirs. » On dresse un immense monceau de bois, de cent pieds dans tous les sens, et, sur le sommet, on place le cadavre, juste au milieu. Puis on va chercher les objets à offrir au mort, les animaux à immoler, les « bœufs aux jambes torses » et, sur ces victimes amoncelées qui recouvrent le corps même de Patrocle, on verse du miel et de l'huile à pleines amphores. Enfin on jette sur le bûcher quatre chevaux avec les chiens favoris du héros mort, tout cela au milieu des cris et des gémissements. Un dernier détail nous montre la persistance de certaines coutumes antiques et barbares, et rappelle les anciens sacrifices humains :

« Δώδεκα δὲ Τρώων μεγαθύμων υἱέας ἐσθλοὺς,
χαλκῷ δηϊόων · κακὰ δὲ φρεσὶ μήδετο ἔργα.

— Il immola aussi douze hommes illustres, fils des Troyens au grand cœur, qu'il égorgea avec son épée : il se laissait aller à un mauvais instinct ». Sans doute, ce n'est pas là l'usage, et le poète blâme cette action. Achille est égaré par sa colère. Il n'en est pas moins vrai que, par ce détail, nous voyons jusqu'à quel point les coutumes barbares d'un âge plus ancien s'étaient conservées dans une société plus douce et plus civilisée.

Pour couronner la cérémonie, Achille adresse la parole à son ami mort : « Je ne donnerai pas ces honneurs, dit-il, au fils de Priam ; ce n'est pas le feu, ce sont les chiens qui le dévoreront ». En effet, Achille voudra priver Hector des honneurs du bûcher, et ce n'est que grâce à une faveur et à une protection spéciale d'Apollon que le héros troyen ne sera pas la proie des vautours et des chiens.

Jusque-là le poète s'est contenté de suivre, pas à pas, l'ordre de la cérémonie, en décrivant les rites accoutumés ; au moment de peindre l'incendie du bûcher, il greffe sur le récit un épisode poétique. Le feu s'allume difficilement : « Alors Iris, la messagère divine, va, sur la prière d'Achille, trouver les Vents qui sont rassemblés à l'extrémité de la terre. Les Vents étaient assis et banquetaient dans le palais de Zéphyre ; quand ils aperçoivent Iris, chacun veut l'avoir auprès de lui ; mais elle refuse de s'asseoir et les presse de la suivre. Ils sortent alors à grand bruit, poussant les nuages devant eux ; ils arrivent à la mer, dont les flots se soulèvent sous leur souffle retentissant, parviennent enfin jusqu'à la fertile plaine de Troie, et se jettent sur le bûcher, qui s'enflamme avec un crépitement terrible. Toute la nuit ils soufflent, et toute la nuit Achille verse du vin sur le sol et appelle son ami à grands cris en se traînant auprès du bûcher. Enfin le jour vient, l'aurore au peplum de safran se répand sur la mer ; le feu du bûcher s'éteint et les vents reprennent leur route en traversant la mer qui gémit encore à leur passage. Les compagnons d'Achille reviennent et se rassemblent, et l'on cherche les restes du corps de Patrocle. — « Ils sont faciles à retrouver, dit Achille : son corps était au sommet, juste au milieu du bûcher, tandis que les corps des chevaux et des guerriers immolés se trouvaient à l'extrémité, jetés pêle-mêle. » — Détail d'une précision minutieuse, qui caractérise bien le réalisme naïf et simple de la poésie homérique.

Suivent les jeux donnés en l'honneur de Patrocle ; mais leur description ne nous intéresse pas d'une façon spéciale, et, d'ailleurs, ce complément, que le poète donne aux funérailles, semble inspiré uniquement par des usages contemporains ; cette particularité peut même servir à dater approximativement le vingt-troisième chant : il dut être composé au moment où les Grands Jeux commençaient à prendre une extrême importance, vers l'époque de la fondation des Olympiades, c'est-à-dire à peu près au début du VIIIe siècle.

Que ressort-il de tout ce récit ? Nous n'y trouvons pas de réponse bien nette aux questions que nous nous sommes posées au début, et nous sommes obligés de nous en tenir à des hypothèses plus ou moins vraisemblables. L'important serait de savoir à quelle époque s'est fait jour cette idée nouvelle, que la mort divinise, en quelque sorte, les hommes illustres et que les héros morts sont comme des demi-dieux.

Or, dans les poèmes de la période hésiodique et, en particulier, dans l'œuvre d'Hésiode lui-même, dans *Les Travaux et les Jours*,

nous trouvons des passages curieux, qui peuvent nous éclairer sur ce point. En un endroit, le poète énumère les différentes races d'hommes qui se sont succédé sur la terre, depuis que les dieux l'ont tirée du chaos. D'abord, ce furent les hommes de l'âge d'or, qui, après leur mort, sont devenus des génies. Mais ces êtres privilégiés n'ont pas échappé à la loi universelle de la mort, et ils ont disparu pour faire place aux hommes de l'âge d'argent. Ceux-ci étaient des êtres singuliers, qui restaient enfants pendant quatre-vingt-dix années et parvenaient à peine à la maturité. Eux aussi, ils sont morts, et, comme les premiers, ont obtenu une gloire et des honneurs divins. Ils sont devenus des génies, mais des génies funèbres, qui habitent sous la terre et s'occupent des morts. Enfin est venu l'âge d'airain, époque terrible, de violence et de luttes, pendant laquelle ont vécu les héros homériques, cette race divine, « οἳ καλέονται ἡμίθεοι », comme dit le poète. « Après leur mort, ils habitent dans les îles des bienheureux, par delà l'Océan aux replis profonds, et ils ont un cœur exempt de souffrance, et pour eux, trois fois par an, une terre clémente produit des fruits doux comme le miel. » — Ainsi, dès l'époque d'Hésiode, c'est une croyance commune que les héros chantés par Homère jouissent entre les morts d'un sort privilégié, habitent un pays enchanté et mènent une vie de délices. Ils ne semblent pas asservis à la mort, ou du moins ils recommencent après la mort une nouvelle vie qui paraît ne devoir plus finir. Peut-être est-ce grâce à cette conception qu'est entrée dans la pensée grecque l'idée d'une éternité bienheureuse, réservée aux justes. Déjà on conçoit, par delà le tombeau, une perfection inconnue à cette vie terrestre ; bientôt les mystères se développeront et répandront peu à peu cette idée nouvelle. Enfin une habitude singulière va s'introduire dans les mœurs : on créera des héros fictifs, à qui l'on vouera un culte spécial, des êtres légendaires, des fondateurs de villes, autour de qui se grouperont les anciennes traditions, comme Amphictyon, le héros éponyme de la grande confédération hellénique ; puis, peu à peu, on assimilera à ces grands héros des hommes éminents, qui se seront distingués pendant leur vie : ils deviendront des personnages surhumains, de véritables demi-dieux. Même dans la période historique, nous trouvons des exemples frappants de cette coutume. Dans Thucydide, nous voyons un Lacédémonien, Brasidas, à qui ses concitoyens élèvent un temple après sa mort pour rendre un hommage éclatant à sa valeur.

Enfin, les préoccupations morales s'imposent, peu à peu, à l'esprit des Grecs ; les idées de mérite et de démérite, la conception

de sanctions futures, la pensée de récompenses et de punitions divines, la notion d'une justice suprême pénètrent dans les esprits, grâce au progrès naturel des mœurs et au développement de la philosophie. Les mystères enseignent certains procédés et certains rites, par lesquels les initiés peuvent s'assurer, après la mort, une existence heureuse, et, par une conséquence inévitable, la philosophie, dans les écrits d'un Platon, va enseigner également par des mythes poétiques et des symboles philosophiques que le mérite et le démérite, par suite le bonheur et le malheur de la vie future, peuvent être attachés à la pratique de la vertu.

Mais ces conclusions sont le point d'aboutissement d'une longue évolution, qui n'est qu'un germe dans la pensée homérique; et ce qui ressort de ces études sur la religion des morts, sur le culte des dieux et la conception du monde, c'est que, dans cette période primitive de la civilisation grecque, les idées religieuses et philosophiques se traduisent sous une forme naïve, enfantine et parfois grossière. Déjà, cependant, on sent comme un effort vers l'harmonie, vers la poésie, pour accommoder les croyances avec les conceptions d'une imagination féconde. Déjà, aussi, on remarque comme un besoin instinctif d'ordre et de clarté, et le réalisme le plus minutieux se mêle souvent à la fantaisie la plus libre. Ce sont là les germes des qualités essentielles de l'esprit grec, de celles qui arriveront à leur épanouissement complet dans la poésie et la philosophie classiques.

J. M.

L'histoire à Rome.

Cours de M. JULES MARTHA,

Professeur à l'Université de Paris.

Les premiers documents.

Nous avons vu précédemment de quel prix étaient pour les Romains les souvenirs du passé ; il nous a paru que le caractère de la religion nationale et la nature de la constitution sociale avaient contribué à rendre le peuple romain esclave de ses traditions, et aussi à lui donner, par cela même, l'instinct de l'histoire.

Cet instinct, que nous avons essayé de définir, ne s'est manifesté tout d'abord ni par la composition d'histoires suivies, ni même par l'improvisation de chants épiques, comme il y en avait eu à l'origine de la littérature grecque et comme il s'en trouve généralement à la naissance de tous les peuples, pour commémorer les souvenirs légendaires du passé. Chez les Romains, il faut attendre le IIIe siècle, l'époque des guerres puniques, pour voir apparaître une œuvre littéraire proprement historique et pour que des auteurs aient l'idée d'imiter la prose des Grecs après avoir imité leur poésie. L'initiation fut longue. On sait que l'introduction de la première tragédie grecque sur le théâtre romain par Livius Andronicus est de 240 ; or, pour trouver quelque chose qui ressemble à une histoire, il faut attendre jusqu'à la fin de la deuxième guerre punique : on chercherait en vain un annaliste à Rome avant la bataille de Cannes.

Les Romains ont donc mis longtemps à prendre conscience de leur histoire, mais ils ont été amenés de bonne heure à en préparer les matériaux. Ils ont eu, de bonne heure, l'idée de consigner par écrit les choses intéressantes de leur passé, en constituant comme des archives, des recueils de documents, où l'on pourrait puiser dans la suite pour reconstituer l'histoire du passé.

Il nous faut commencer par l'étude de ces archives, qui est, du reste, extrêmement délicate, étant donné qu'aucun de ces documents primitifs ne nous a été conservé, et que les Romains eux-mêmes n'en connaissaient qu'une faible partie. A l'époque impériale, c'est-à-dire au moment où quelques écrivains ont l'idée de les étudier, il n'en reste déjà presque plus : la plupart ont

été détruits dans le cours des guerres contre les Gaulois, dans les incendies, le pillage de Rome, et pendant les guerres civiles. Les auteurs latins eux-mêmes n'en peuvent donc parler, le plus souvent, que d'une manière indirecte, sans avoir vu les originaux, et parfois même sans comprendre l'importance de ces documents.

Une autre cause d'obscurité, c'est que les modernes ont prétendu, malgré tout, reconstituer les monuments perdus, et n'ont réussi, le plus souvent, par des discussions sans fondement et des controverses arbitraires, qu'à embrouiller encore la question.

Aussi ne prétendons-nous pas faire une étude de détail ; et, sans rechercher une précision impossible, nous essayerons seulement de déterminer la nature et le caractère original de ces documents, qui ont été la première matière de l'histoire, les sources directement utilisées par les annalistes.

Nous les répartirons, pour la commodité de notre étude, en trois catégories : — archives religieuses, — archives politiques, — archives privées. Ce n'est pas qu'on puisse établir entre ces différentes classes une ligne de démarcation bien nette ; la distinction est un peu artificielle. Beaucoup de détails dans les documents religieux se rapportent à la vie politique, et, de même, certaines archives politiques intéressent la religion : les deux choses étaient si étroitement unies en fait qu'on ne peut les séparer absolument en théorie. Dans les archives privées enfin, qui appartenaient généralement aux grandes familles, aux plus anciennes « gentes », il est évident que tel fait, qui se rapporte à l'histoire d'un ancêtre illustre, peut intéresser l'histoire de la cité. Dans l'histoire, et surtout dans l'histoire de Rome, tout se pénètre et se mêle ; aussi la division que nous avons établie ne doit-elle être, pour nous, qu'un expédient commode.

Les archives religieuses sont de deux sortes ; elles comprennent deux classes de documents nettement distinctes. Il y a d'abord des recueils définitifs, rédigés une fois pour toutes, comparables, dans une certaine mesure, aux livres saints de certaines autres religions, à la Bible ou au Coran. Ils ont été composés à une époque très ancienne, et, reçus tels quels par les descendants, se sont transmis d'âge en âge sans altérations ou additions volontaires, sans modifications essentielles. Ils paraissent dater, pour la plupart, de l'époque royale ; les Romains les attribuaient au bon roi Numa, ce personnage fabuleux qui leur paraissait avoir été le premier organisateur de la religion, comme Romulus le fondateur de la constitution politique. Certains même, disaient-ils, avaient été écrits de la propre main de Numa. Il est oiseux de discuter ces questions, quand on n'est même pas sûr que Numa ait jamais existé ; en tout

cas, ces documents remontaient vraisemblablement aux premiers temps dont la tradition eût gardé le souvenir. Les Romains leur donnaient le nom de « libri ». Ils étaient écrits sur des peaux, sur de la toile, gravés sur le marbre ou sur des tablettes de bois, et faits pour être conservés longtemps.

Mais il y avait d'autres documents d'une espèce différente, des recueils qui n'étaient pas composés une fois pour toutes, mais qui, au contraire, étaient toujours en voie de formation. Chez nous, à côté des livres saints dont le texte ne varie pas, il y a ainsi une foule d'interprétations, de travaux d'exégèse, de récits additionnels, les vies des saints, les légendes chrétiennes, qui forment des recueils sans cesse accrus. Chez les Romains, à côté des livres sacrés, immuables, il y avait des recueils commencés aussi de très bonne heure, mais auxquels chaque génération ajoutait quelque chose, de sorte que la collection s'augmentait de siècle en siècle, d'année en année, de jour en jour. C'étaient alors des espèces de registres-journaux, où l'on notait successivement tout ce qui, dans l'histoire courante, pouvait se rapporter à la pratique de la religion. Au lieu de « libri », les Romains les appelaient « commentarii » ; c'étaient comme les notes d'un particulier, le compte-rendu de la vie journalière de la cité.

Pour mieux saisir la différence qu'il y avait entre cette classe de documents et la précédente, nous emprunterons un exemple aux archives du Collège des Pontifes. — Nous savons qu'à Rome une infinité de dieux étaient censés se partager tous les actes de la vie humaine. Nous connaissons un grand nombre de ces dieux d'après Varron et les auteurs chrétiens ; mais où ces écrivains anciens avaient-ils puisé leurs renseignements? — Pour les auteurs chrétiens, ils les tenaient de Varron lui-même, qui, pour composer son livre des antiquités divines, avait de son côté consulté un recueil des archives du Collège des Pontifes. C'était le recueil des *Indigitamenta*, sorte d'index, de catalogue où les trente mille divinités connues étaient énumérées. Servius nous dit que, dans ces *Indigitamenta*, on trouvait « les noms des dieux et les raisons de ces noms eux-mêmes ». Nous connaissons même par Lactance l'ordre dans le quel les dieux y étaient classés, « per familias ». Ce n'est pas à dire qu'on y eût marqué, entre les divinités, un lien de parenté généalogique ; cela signifie simplement qu'elles étaient rangées par groupes, selon la nature de leurs attributions: ici, les dieux qui président au mariage ; là, ceux qui sont attachés à la naissance, à la mort, — puis à l'agriculture, à l'art militaire, etc., etc. Ils étaient groupés par spécialités.

Mais ce n'était pas seulement un catalogue, une nomenclature.

Aulu-Gelle nous apprend que, outre l'indication des divinités, il y avait encore des instructions sur les formes à observer pour rendre hommage à tel ou tel dieu, sur les noms qu'il était bon de lui donner, sur les formules des invocations, « comprecationes deorum immortalium ».

Or, un livre de ce genre ne pouvait admettre ni changements ni additions. Il avait dû être rédigé jadis d'un bout à l'autre, et les Pontifes eux-mêmes, gardiens de la tradition religieuse, ne pouvaient rien y introduire ; suivant toute vraisemblance, le livre était resté intact jusqu'à l'époque où Varron le consulta, et jusqu'à l'époque impériale.

Mais il existait encore une autre catégorie de livres dans les archives des Pontifes, ceux qu'on appelait « libri rituales ». Ce que nous savons de la religion romaine nous permet de deviner, d'après le titre seul, quel était le caractère de ces livres. Les Romains avaient un culte essentiellement formaliste, et professaient le respect des formes liturgiques ; il leur fallait donc, afin de maintenir l'uniformité de la procédure religieuse, une sorte de manuel. Or, comme en cas de difficulté c'était aux Pontifes qu'on s'adressait, ceux-ci étaient obligés d'avoir un code de procédure religieuse, pour y rechercher l'indication de ce qu'il fallait faire dans tel cas donné.

Un texte de Tite-Live nous fait entrevoir ce que ces livres pouvaient contenir : « Numa élut parmi les praticiens un nommé Martius, à qui il confia un livre où étaient consignées toutes les choses sacrées : avec quelles victimes on devait faire les sacrifices, à quel jour, à quel temple, etc. » Mais c'étaient là, évidemment, des indications assez générales ; pour les détails relatifs à chaque divinité, qui devaient varier à l'infini, c'était affaire aux prêtres spéciaux de les déterminer. Le livre des Pontifes, — si nous nous en rapportons au témoignage de Tite-Live, — devait contenir, en somme, une théorie générale des rites des sacrifices : « quibus hostiis », quelle doit être la qualité de la victime, son espèce, sa couleur, son âge, etc. ; quelle est la manière de la présenter à la divinité, de l'immoler ; quels sont les gâteaux à offrir à la suite du sacrifice, les instruments à employer, le costume et la tenue des sacrificateurs, — toutes choses réglées une fois pour toutes et auxquelles on ne pouvait rien changer, non plus qu'aux livres qui contenaient les rites.

Mais ces « libri rituales » n'étaient, sans doute, pas les seuls que les Pontifes eussent à consulter. Les membres du Collège sacré avaient une foule d'attributions et d'obligations, dont ils ne pouvaient s'acquitter qu'à la condition d'être guidés par des livres spéciaux.

Les Pontifes n'étaient pas seulement les gardiens de la tradition religieuse et les représentants de la théologie officielle ; ils avaient aussi un rôle actif: ils étaient les desservants d'un culte, officiants et sacrificateurs ; c'étaient les prêtres attitrés de Jupiter Capitolin et de Mars ; ils avaient la charge du culte des dieux Lares et Pénates, et, chose singulière, devaient aussi commémorer par des cérémonies annuelles les fêtes des religions tombées en désuétude. Les Romains, surtout en matière de religion, avaient à cœur de ne rien laisser perdre. Or, Rome, fondée par l'agrégation de populations diverses, avait reçu de chacune d'elles ses dieux propres ; elle introduisit dans son culte le plus qu'elle pût de ces vieilles religions, sans tout en accepter pourtant. Mais les Romains auraient cru dangereux de délaisser des dieux qu'on avait autrefois honorés ; aussi chargèrent-ils les Pontifes de leur rendre les honneurs indispensables, et, tous les ans, les prêtres désignés durent accomplir un sacrifice en l'honneur des dieux anciens. A une certaine époque de l'année, ils faisaient préparer vingt-quatre mannequins d'osier, qui, sans doute, devaient représenter des victimes humaines ; ils les promenaient en procession à travers la ville, s'arrêtant à vingt-quatre chapelles différentes où l'on pendait les victimes ; puis on les reprenait, et la procession aboutissait au vieux pont de bois jeté sur le Tibre, qui paraît avoir joué un rôle dans la fondation même du Collège des Pontifes ; là, on jetait dans le fleuve les vingt-quatre mannequins pour apaiser les dieux.

Or, tous ces cultes, parfois si singuliers, devaient comporter un rituel, une procédure scrupuleusement observée, et il était impossible qu'un jeune patricien, comme Jules César, par exemple, nommé pontife à vingt-quatre ans, connût dans le détail cette pratique de la religion. Il fallait qu'il en pût faire l'apprentissage dans des répertoires, des manuels de procédure religieuse ; il avait à sa disposition les « libri rituales ».

Mais le rôle des Pontifes ne se bornait pas aux pratiques du culte : ils avaient encore des fonctions juridiques. A Rome, le droit public et la religion sont deux choses qui se tiennent ; le droit est civil et religieux à la fois. Les Pontifes, disposant du droit religieux, devaient s'occuper aussi du droit civil et criminel. Ainsi les anciens, Grecs ou Romains, croyaient que, après un meurtre, la ville était souillée et qu'il fallait une purification pour détourner la colère des dieux ; les Pontifes devaient en connaître les rites et posséder aussi les règles du droit criminel pour déterminer les conditions de l'expiation et du supplice.

Avec le droit civil, les rapports ne sont pas moins étroits. La

société romaine repose, à l'origine, sur la perpétuité de la race représentée par la descendance des « gentes ». La famille possède un culte particulier que, seuls, ont le droit d'exercer ceux qui sont descendants légitimes. Or, on n'est descendant légitime que si l'on est issu d'un mariage religieux par « confarreatio ». Il faut donc déterminer avec soin les rites du mariage, de l'adoption, le droit conféré au père de famille de transmettre son patrimoine par testament, etc. Tout cela est encore réglé par les Pontifes. Ils étudient les rites traditionnels dans le code de la loi écrite, dans les livres de droit religieux, qui sont, pour la circonstance, de véritables recueils de droit civil.

Les Pontifes exercent enfin une dernière fonction, qui n'est pas la moins importante au point de vue de notre étude : ils ont à établir le calendrier. Il faut que chacun connaisse les époques de l'année, les jours du mois où les dieux veulent être honorés, le tableau des fêtes religieuses. Or, il n'était rien moins que commode de composer ce calendrier. Il s'agissait de faire concorder l'année solaire avec l'année lunaire ; et ces opérations exigeaient de longs et minutieux calculs astronomiques. A Rome, où l'on a longtemps tenu les sciences en mépris, les Pontifes devaient avoir une méthode de calcul empruntée à la Grèce, un manuel pratique. Les relations avec Pythagore attribuées à Numa attestent que Romains et Grecs s'étaient connus de très bonne heure grâce surtout à l'établissement de colons dans la Grande-Grèce, et que les uns avaient pu s'instruire auprès des autres. Mais cette méthode ancienne, que les Romains avaient adoptée, était immuable, et il vint un jour où l'écart entre le calendrier et l'année véritable fut considérable. Du reste, les Pontifes se trompaient parfois dans leurs calculs; il arrivait même qu'ils y glissaient des erreurs volontaires en intercalant ou en supprimant des jours. César dut intervenir avec son pouvoir dictatorial, et, d'un trait de plume, il supprima deux mois de l'année courante. La réforme, adoptée bientôt dans tout le monde romain, donna naissance au calendrier encore en usage dans une grande partie de l'Orient. Mais, avant lui, il est incontestable qu'il fallut aux Pontifes, si erronés que fussent leurs calculs, une méthode qui les guidât. Cette méthode était encore contenue dans un de ces « libri rituales », qu'on conservait d'âge en âge sans y rien modifier.

A côté de cette catégorie de documents immuables, il y avait une autre série d'archives, les recueils en formation. Nous avons dit que les Pontifes étaient chargés de perpétuer la tradition religieuse ; or, ils devaient conserver non seulement la lettre,

mais encore l'esprit de cette tradition. Une tradition religieuse, si exactement qu'elle soit établie, est cependant variable à peu près au même titre que les lois humaines. Une loi n'est par elle-même que la constatation du passé ; elle détermine et fixe, dans la mesure du possible, ce qui est, mais ne peut pas prévoir ce qui sera. Si générale et si compréhensive qu'elle soit, elle ne suffira jamais à embrasser dans l'unité de sa règle la variété infinie des cas insoupçonnés. Un peuple ne reste pas en un point de l'évolution sociale, et la société romaine s'est développée et transformée plus peut-être que toute autre, dans le cours des siècles. Nous avons déjà indiqué brièvement les causes essentielles de cette transformation : agrandissement de la cité, progrès des conquêtes, accroissement de la population, de la richesse, influence des civilisations étrangères; mille autres conditions nouvelles de la vie sociale sont intervenues, que ce bon roi Numa, représentant la société primitive, ne pouvait certes pas prévoir. Mais les Romains, s'ils n'avaient pu prévoir la nature des modifications possibles, avaient au moins prévu qu'il surviendrait des changements au cours des années, et nous avons vu qu'ils avaient créé les Pontifes justement pour les charger de veiller au maintien de la tradition. Les Pontifes, dépositaires de la loi religieuse, devaient la conserver et, en même temps, l'accommoder aux circonstances nouvelles.

Dans les sociétés civiles, nous voyons, à côté de la loi écrite, une foule de traditions qui s'établissent peu à peu pour répondre à des cas imprévus ; à côté de la théorie de la loi s'établit la jurisprudence, qui n'est autre chose que la série des applications nouvelles de la loi à des circonstances particulières, un recueil de précédents. A plus forte raison, les Pontifes, qui devaient consacrer les innovations au nom de la tradition immuable, furent-ils amenés à créer des recueils de jurisprudence.

Prenons un exemple. La loi religieuse avait prévu le cas où des armées entraient en campagne, et les anciens avaient codifié les cérémonies en usage pour la purification de l'armée, la « lustratio ». On devait en faire le tour en immolant des victimes à certains endroits, et chaque détail de l'opération était prévu. Mais les premiers législateurs ne pouvaient imaginer qu'on aurait, un jour, une armée navale. Et, quand les Romains équipèrent une flotte pour la première fois, les Pontifes furent embarrassés ; les conditions n'étaient plus les mêmes : il fallait modifier les rites. Ils se reportèrent pourtant à leurs « libri rituales », et, en modifiant légèrement les formules, en appliquant les règles générales des cérémonies au cas particulier qui se présentait, ils trouvèrent

moyen de procéder selon les rites à une « lustratio » de la flotte. L'esprit de la tradition était conservé ; l'application seule changeait.

D'autres cas pouvaient encore se présenter : une maladie survenait, un fléau s'abattait sur la ville ; aussitôt on implorait les dieux et on tentait de les apaiser par des sacrifices. Puis on s'adressait aux oracles. Il arriva qu'un oracle ordonna d'introduire à Rome le culte d'Esculape. On dut instituer alors un nouveau culte, créer des cérémonies nouvelles. Les Pontifes intervinrent alors et, consultant leurs livres, s'efforcèrent encore d'accommoder des rites traditionnels au culte qu'ils inauguraient.

Il en fut de même pour la question des jours fériés. Quand la vie sociale, avec les progrès de la cité, devint plus compliquée, quand des obligations plus nombreuses imposèrent aux citoyens de nouvelles occupations, on trouva que le nombre des jours de fêtes, le temps donné au repos, était trop considérable. Les Pontifes consultèrent encore leurs livres, et, sans modifier la théorie des jours fériés, en facilitèrent l'application. Il y eut certains travaux qu'on pouvait faire même les jours de fête sans offenser les dieux ; et une innovation s'introduisit ainsi sous le couvert de la tradition dans le rituel religieux.

Ainsi les Pontifes, en même temps qu'ils perpétuaient l'esprit de la tradition, interprétaient la loi immuable; et c'étaient leurs recueils de jurisprudence, leurs collections de précédents, les comptes rendus de leurs séances, qui constituaient la deuxième catégorie de documents dont nous avons parlé, les « commentarii ».

M.

L'évolution du langage

Leçon d'ouverture, à l'Ecole des Sciences sociales du cours de M. PAUL DE REUL.

Professeur à l'Université de Bruxelles (1).

Du point de vue sociologique dans l'histoire du langage.

Au risque de donner une idée fausse de la Science du langage, étude éminemment vivante et pittoresque, je suis obligé de vous entretenir aujourd'hui, Messieurs, de choses abstraites.

Une leçon préliminaire n'est pas la première étape d'un cours : c'est quelque chose comme un programme ou un itinéraire. Il faut que vous sachiez les conditions du voyage que nous entreprenons ensemble. Si j'ai quelque manière de voir qui ne soit pas celle des autres linguistes, vous avez droit à la connaître, afin d'en contrôler la justesse.

Dès aujourd'hui, je veux donc essayer de mettre en lumière un aspect du langage qui n'a pas été suffisamment remarqué, bien qu'il soit l'un des plus caractéristiques, à mes yeux même un des plus frappants ; du même coup, je voudrais justifier une façon d'étudier le langage qui consiste à donner à cet aspect l'attention qu'il mérite : c'est le point de vue social, sociologique, ou, plus exactement, socio-psychologique.

Si j'insiste sur ce point dès le départ, ce n'est pas seulement dans l'intention de montrer que la linguistique intéresse les sociologues. Assurément, le Langage est, avec le Droit, la Religion, l'Art, la Coutume, la Morale, un produit et une fonction de la vie sociale : c'est même la première de ces fonctions, la base de toutes les autres. A ce titre, son étude s'imposait dans la troisième section de notre Ecole des Sciences sociales, où l'on se propose de travailler, en toute conscience et en toute modestie, à l'élaboration de la Sociologie future, en étudiant d'une part la forme extérieure, l'organisation des groupes sociaux, d'autre part leurs conditions économiques, et enfin ces manifestations de la vie collective qui nous révèlent particulièrement le côté psychique des sociétés.

(1) Voir la *Revue de l'Université de Bruxelles*, février 1902.

Et pourtant, la linguistique ne se laisse pas absorber dans la psychologie sociale ; constituée par un siècle de progrès incessants, cette science confine à d'autres, mais reste néanmoins autonome.

Or, en parlant à de purs linguistes, je croirais juste et je croirais utile de répéter que leur science est sociale, puisqu'elle a pour objet un phénomène social.

Des esprits traditionnels, ennemis des points de vue nouveaux et des termes nouveaux qui les expriment diront avec un mouvement d'impatience : à quoi bon ces distinctions subtiles? Sciences sociales, sciences historiques, sciences morales et politiques, peu importe, après tout ; ce sont des questions de mots!

Mais, justement, nous avons horreur des mots vides, nous croyons que des linguistes ont, moins que personne, le droit de se payer de mots; aussi prétendons-nous que la distinction dont il s'agit n'est pas verbale mais réelle, qu'elle se fonde sur une considération réfléchie de la nature du langage; nous prétendons aussi que la question n'est pas vaine, puisqu'elle entraîne un changement de principe et de méthode, et nous voudrions enfin montrer que l'ignorance du point de vue social a produit en linguistique des conséquences fâcheuses, dont il n'est que temps de se dégager.

Toute science part d'une idée globale, plus ou moins claire et complète, de la chose qu'elle étudie. De cette idée dépendra la conscience qu'elle aura de sa tâche. Maxime élémentaire, qui serait banale, si on ne la trouvait souvent méconnue. On rencontre, en effet, dans tous les domaines des gens très actifs, très affairés, qui n'ont pas l'air de savoir au juste ce qu'ils font ; ces gens s'occuperont de botanique, par exemple, et l'on se demandera s'ils sont vraiment des botanistes, s'ils aperçoivent les difficultés inhérentes, les problèmes essentiels à leur sujet, et, d'autre part, les ressources particulières qu'il offre à la solution de certains problèmes généraux. Ces gens-là cultivent leur champ avec ardeur, mais n'en tirent pas le meilleur parti possible ; ils n'exploitent que la surface, ou bien encore ils recommencent des besognes qu'ils ont vu exécuter dans un champ voisin, alors qu'en bonne économie scientifique, il faut tâcher d'extraire de chaque parcelle de la réalité ce qu'elle est seule capable de rendre.

Pour ne pas tomber dans ce genre d'errements, commençons par poser devant nous le langage, définissons-le d'une manière générale et provisoire. Nous dirons qu'il est « un ensemble de sons articulés servant à la communication des idées entre les hommes » ; cette définition, toute simple, telle que chacun de vous la pourrait

formuler, contient déjà l'affirmation du caractère interindividuel ou social du langage : ce n'est pas une activité purement individuelle, c'est une activité *entre des hommes*, — en partie physique, puisqu'elle produit des sons articulés ; en partie psychique, puisqu'elle adapte ces sons à l'expression de la pensée ; et, comme activité psychique, le langage ne relève pas de la psychologie pure qui a pour objet la façon dont les idées se forment et s'influencent l'une l'autre au fond des âmes individuelles, mais de cette psychologie qui s'occupe de la façon dont les âmes individuelles s'influencent l'une l'autre au sein des sociétés.

L'âme sociale est une métaphore. Il n'y a pas d'âme sociale. Mais l'action intermentale des individus est un fait qui peut et qui doit être étudié dans le droit, dans la coutume, dans la morale, dans les croyances et surtout dans le langage. Pourtant, il faut prévoir ici une objection. On dira : le langage n'est pas un fait social au même titre que le droit, par exemple ; car, s'il est inconcevable qu'un homme seul ait des droits, on peut supposer qu'un homme entièrement isolé aurait tout de même *une espèce de langage* : la pensée la plus rudimentaire ne va pas sans un rudiment d'expression. Cette objection n'est pas pour nous effrayer. Ceux qui la formulent donnent au mot langage une acception forcée ; l'opinion commune répondra toujours que, pour parler, il faut être plusieurs. En tout cas, ce n'est point cette « espèce de langage » qui fait l'objet de la linguistique, ni d'aucune science que je connaisse.

La question de savoir si la pensée est possible, ou non, sans langage regarde les psychologues. Pour nous, ce n'est pas le langage intérieur, la faculté de parler, c'est la parole déjà parlée qui nous intéresse. Un langage purement individuel, soit intérieur, soit réflexe, c'est-à-dire composé de mouvements articulés par lesquels l'individu isolé réagirait contre les impressions de la nature extérieure, ne saurait fournir matière à une science du langage ni, je le répète, à aucune autre science. Il n'y a de science que du général. Un langage individuel n'a pas d'histoire. Il ne s'élève pas au-dessus du niveau le plus humble, il ne survit pas à l'individu qui le parle.

Le langage réflexe est une hypothèse qui intéresse les spéculations sur l'origine du langage. En tout cas, des mouvements réflexes ne formeront un langage que s'ils deviennent communs à plusieurs individus, s'ils sont imités, c'est-à-dire compris. Seule, la société rend possible une évolution du langage : c'est pourquoi la linguistique s'applique au langage entre les hommes, au langage dans la société.

J'ai, de plus, limité, par définition, notre champ d'études au langage *articulé*. C'est qu'il existe d'autres moyens de communication : par exemple les gestes.

Les gestes, à l'origine, ont dû avoir une importance considérable; certains se répètent, se retrouvent chez divers peuples et sont, par conséquent, susceptibles d'étude scientifique : toutefois, le langage des gestes, comme le langage des animaux, n'a pour nous qu'un intérêt secondaire. Notre objet, encore un coup, c'est le *langage articulé parmi les hommes*.

En tant que procédé mécanique, le son articulé n'est pas toujours supérieur au geste. Le son a l'avantage d'être perçu dans l'obscurité ; mais le geste est plus naturel, plus direct : avec un geste, vous montrez un objet du doigt, ou bien vous imitez sa forme, vous vous adressez à la vue, qui est le plus compréhensif de nos sens.

Avec des sons, vous n'obtenez l'expression directe que s'il s'agit de phénomènes acoustiques (les cris d'animaux, coucou, cricri, cocorico). Pour ce qui touche aux autres sens et pour ce qui leur échappe entièrement, on procède par des suggestions de plus en plus indirectes.

Dès lors, le langage devient perfectible à l'infini, mais il cesse aussi d'être naturel. L'association, n'étant plus directe entre l'idée et le son, a besoin d'être apprise, transmise de génération à génération. Le langage articulé suppose une tradition, c'est-à-dire une société qui se prolonge dans le temps comme dans l'espace. Le caractère *articulé* du langage est donc l'une des causes de son caractère *social*.

Avec des gestes, vous n'allez pas loin dans l'expression des nuances ; mais on vous comprend jusqu'au bout de la terre. Le langage de gestes est relativement le même chez les civilisés, chez les enfants, chez les sauvages et même chez les animaux.

Le langage articulé se divise, au contraire, en autant d'espèces distinctes qu'il y a de peuples ou de sociétés : *les langues*, et non pas le langage, forment l'objet direct, immédiat, du linguiste. Ce n'est qu'à travers l'ondoyante multiplicité des langues qu'il atteindra cet idéal : comprendre la vie du langage.

A mesure que notre objet se précise, nous ne voyons pas seulement se dégager son caractère social : nous distinguons de quel ordre de phénomènes sociaux il se rapproche davantage.

Qu'est-ce qu'une langue ? Rien autre chose qu'une somme de ressemblances dans la façon de parler d'un même peuple, d'un même groupe social.

Ce n'est pas quelque chose de voulu, de concerté ; c'est une con-

formité résultant de la répétition régulière des mêmes actes; en un mot, c'est un *usage* ou plutôt une collection d'usages, nés de la force des choses ou du besoin qu'avaient les hommes de se faire comprendre au sein d'une communauté.

Je ne saurais trop appuyer sur ce point : la langue n'est pas une chose dont on se sert; elle se confond avec l'usage qu'on en fait, elle est elle-même un usage, un équilibre entre des parlers individuels; et cet équilibre est essentiellement instable : l'action des individus entre eux, qui explique la formation des espèces en linguistique, nous rend compte également de leurs transformations.

Il n'existe pas, en effet, deux individus parlant une langue exactement semblable. Sans doute, chacun traîne après soi l'hérédité sociale de la tradition; mais la tradition n'est pas une constante : elle équivaut, pour chacun, aux influences linguistiques subies depuis l'enfance. En un sens, il n'y a pas moins de traditions différentes que d'individus. Les mêmes éléments forment, sans cesse, des combinaisons nouvelles.

Mais il y a plus : en face de la tradition, chaque individu garde une certaine latitude, une liberté relative d'invention. Dans quelle mesure cette liberté s'exerce, dans quel rapport se trouvent, en matière de langage, la société et l'individu, l'usage et la création spontanée, voilà le problème qui domine la linguistique et qui n'est qu'une application particulière du problème dominant de la Science sociale.

Pour le moment, disons seulement que cette faculté d'invention relative a toujours pour terme l'adaptation du langage à son but social, qui est de se faire comprendre. Suivant que la création individuelle répond ou ne répond pas à ce besoin, l'organisme linguistique la rejette ou l'assimile. Entre toutes les inventions individuelles s'établit une concurrence vitale, où la survivance du plus apte veut dire : adoption de ce qui est compris.

Les inventions particulières se repoussent ou s'attirent, s'annulent ou se renforcent; le langage varie constamment, parce qu'il est un niveau, une moyenne, entre des éléments qui varient, et la résultante de tous ces mouvements est un déplacement de l'usage linguistique.

En résumé, l'évolution d'une langue est l'évolution d'un usage.

Aussi rangeons-nous la science du langage parmi les sciences qui s'occupent de coutumes ou d'usages, en prenant ce mot dans le sens le plus large, allant du simple usage de politesse à la coutume juridique, morale et religieuse.

Maintenant, quel besoin se faisait sentir d'appeler sociales ces sciences-là, plutôt qu'« historiques » ou « morales et politiques »?

Le terme de sciences « morales et politiques » marque décidément sa date. Il rappelle un point de vue suranné, la croyance au libre arbitre, la présomption que les faits humains sont capricieux, arbitraires, tandis que tout serait fatal dans la nature.

Le terme de « science historique », sans être inexact, devient insignifiant à force d'être large. Il s'applique aussi bien aux disciplines historiques des sciences naturelles, telles que la géologie, la paléontologie, le transformisme animal ou végétal.

A ne considérer que l'histoire humaine, l'immense horizon qu'elle embrasse commande certaines zones bien tranchées, certaines catégories de faits exigeant autant de traitements différents.

Ce sont d'abord des faits extraordinaires, famines, invasions, conquêtes, qui se détachent en valeur du fond monotone de la vie sociale, frappent l'imagination, se gravent dans la mémoire ou sont enregistrés par la chronique. De bonne heure, ces événements ont fourni l'aliment de l'histoire proprement dite, qui se borne, le plus souvent, à compléter, à corriger des histoires antérieures, considérées comme ses sources.

A côté de ces faits momentanés, voici des manifestations durables de l'activité humaine : œuvres d'art, travaux d'industrie, monuments de tous genres, qu'il s'agit d'interpréter directement. Cette fois, l'objet et la source de l'histoire ne font qu'un : l'œuvre d'art est la source principale de l'histoire de l'art.

Une troisième catégorie comprend des faits qui passent d'abord inaperçus ; car ils se déroulent de façon constante et régulière, avec la double particularité d'affecter à la fois toute une communauté et de se produire d'une façon relativement inconsciente chez chacun de ses membres. Tels sont les changements de mœurs, de langue, de costume, etc. Pour les discerner, il faut un sens historique déjà raffiné : pour les comprendre, il ne suffit plus de la psychologie pratique, de l'expérience quotidienne qui nous aide à nous rendre compte d'actes conscients et délibérés : l'historien des langues, des mythes et des coutumes devra s'adresser au psychologue pour obtenir des renseignements sur le mécanisme inconscient de l'association des idées.

La dépendance où se trouvent ces trois domaines vis-à-vis de la psychologie, les a fait regarder par Wundt comme les trois parties de la Psychologie des peuples.

Nous les rangeons, quant à nous, parmi les sciences sociales, sans prétendre qu'il n'y ait pas d'autres sciences dignes de ce nom.

Le Droit, la Religion, l'Art, la Politique, la Science sont égale-

ment des phénomènes sociaux, puisqu'ils supposent la Société, et ne sauraient se produire sans elle. Seulement, toutes ces activités ne manifestent pas avec la même énergie le caractère collectif et spontané qui est le propre du fait social.

Dans le Droit et la Religion, ce caractère se rencontre à l'origine, mais diminue en cours d'évolution, ne subsiste que d'une façon latente et sourde, après que les coutumes se sont figées en codes, les rites et les croyances, en dogmes.

Dans l'histoire de l'Art, les facteurs sociaux sont en partie éclipsés par l'action personnelle de l'artiste.

On pourrait établir une hiérarchie des phénomènes sociaux suivant leur nature plus ou moins volontaire et le nombre plus ou moins grand d'individus qui participent à leur production. Les premiers échelons seraient occupés par le Langage, tandis qu'à l'autre extrémité viendraient l'Art ou la Politique. Certains de ces phénomènes sont, si l'on peut dire, plus ou moins sociaux que les autres. La politique est plus consciente, l'art est, à la fois, plus conscient et plus individuel que le langage.

En politique, on voit des groupes d'individus s'unir et diviser leurs efforts en vue d'un but commun. Rien de pareil dans l'évolution du langage, où, si les changements surgissent à la fois chez plusieurs individus, c'est toujours sans accord préalable.

En matière d'art, quels que soient l'influence du milieu physique et moral, la tyrannie du goût ambiant, le caractère collectif de certains arts — l'architecture, la poésie populaire, — c'est autour de quelques individualités que l'évolution gravite. Pratiquement, l'Art est une série d'œuvres sur la plupart desquelles nous mettons un nom.

Entièrement anonyme, par contre, est le langage. Nous ne pouvons pas dire : telle règle, tel usage fut introduit par un tel.

Le langage est senti par tous comme la chose et comme l'œuvre de tous, comme l'atmosphère de la vie sociale, comme l'éther impondérable qui rend possible l'interaction des esprits.

On conçoit, on n'a que trop conçu l'histoire de l'art à un point de vue non social, mais biographique ou personnel.

Mais la science du langage a, de prime abord, un caractère social, parce que le facteur individuel y apparaît comme une quantité négligeable, perdue, noyée dans la masse de facteurs collectifs.

Si la linguistique est déjà, par son objet, la science sociale par excellence, elle garde le même rang quand on l'envisage dans ses résultats.

L'universalité du langage en fait le plus analysable des phénomènes sociaux. Nul ne présente une telle abondance de documents, nul ne permet de remonter aussi haut le fil de la tradition.

Les religions sont bien moins nombreuses que les langues; et surtout, suivant la réflexion de M. Tarde, les idées religieuses de chaque religion sont bien moins nombreuses que les mots dans chaque langue.

Les coutumes s'éteignent, le plus souvent, sans que personne les ait notées : le folklore historique est à peine praticable.

Voici des siècles et des siècles, au contraire, que l'écriture a fixé, multiplié l'empreinte du langage.

Il s'ensuit que, dans aucun autre phénomène social, la science n'eut plus souvent l'occasion de constater des répétitions et de les formuler en lois; la linguistique est, en un certain sens, la science sociale la plus avancée : c'est même, précisément, ce degré de perfection relative qui l'a fait regarder, à tort, comme une science naturelle.

Après avoir défendu la justesse de ma thèse, que la linguistique est une science sociale, il me reste à vous en montrer l'utilité. J'entends par là qu'il n'y a pas de science harmonieuse, intégrale, du langage qui ne place le point de vue social au centre même de sa méthode.

L'histoire de cette science nous la montre, en effet, gouvernée tour à tour par des points de vue exclusifs qui l'entraînent en des sens divers, jusqu'à ce qu'on semble, enfin, dans ces dernières années, vouloir lui donner une base plus large.

Nous n'avons pas à faire, aujourd'hui, l'histoire de la linguistique. Je ne retracerai ni ses débuts ni ses premières conquêtes. Je ne rappellerai pas comment Leibnitz prêcha l'application de la méthode comparative au langage, comment cette méthode fut rendue possible par la découverte du sanscrit, comment Jacob Grimm devint le père de la grammaire historique, Bopp, le père de la grammaire comparée, Humboldt, le pionnier des langues exotiques.

Je n'envisage que la méthodologie, la succession de certaines idées-maîtresses et, sous ce rapport, je distingue dans notre science quatre phases principales, que j'appellerai :

1° La phase logique ou raisonnante; 2° la phase naturaliste ; 3° la phase « psycho-physiologique » ou néogrammairienne ; 4° la phase sociale ou socio-psychologique.

La première phase ne nous retiendra guère. C'est la période antérieure à Leibnitz, où, sans même se douter de la diversité des

langues humaines, on tâchait d'expliquer les « parties du discours » comme des catégories logiques et nécessaires; c'est l'époque de la grammaire générale, qui fleurit à Port-Royal et qui eut un dernier représentant dans la personne autoritaire et fossile du grammairien Gottfried Hermann, mort en 1848 (1).

La phase naturaliste fut particulièrement vivace. Bopp avait, dès le premier quart du siècle, conçu la grammaire comparée d'après le modèle de l'anatomie comparée de son contemporain Cuvier. Mais la linguistique naturaliste sévit surtout à partir de 1860. Pendant quinze ou vingt ans, la science du langage a littéralement vécu du transformisme. L'année où paraît en allemand l'*Origine des Espèces*, Schleicher déclare, dans une lettre ouverte à Hæckel, « être arrivé, par l'observation des langues, aux mêmes conclusions de darwin ». Le darwinisme devient une obsession. On s'imagine que la science du langage doit être « naturelle » ou ne pas être. On compare les langues à « des arbres qui poussent ». Schleicher invente le parallèle du botaniste et du jardinier : le botaniste, c'est le linguiste qui s'intéresse aux langues pour elles-mêmes; le jardinier, c'est le philologue qui ne cultive que certaines espèces et seulement pour leurs fleurs, c'est-à-dire pour leur littérature.

Tels sont les thèmes favoris, vulgarisés par les premières *Lectures* de Max Muller et par les manuels qui en procèdent.

Avouons d'ailleurs que les apparences encourageaient pareille manière de voir. Les mots sont des corps sonores, qui offrent une prise matérielle à notre observation. Nous pouvons les disséquer en voyelles et en consonnes, que l'on compare volontiers aux muscles et à l'ossature du mot.

Le métier du linguiste ressemble à celui du naturaliste. Il présente le même attrait, demande les mêmes aptitudes. Les qualités d'un naturaliste trouveront leur emploi dans l'exploration du langage; aussi voyons-nous Schleicher quitter la botanique pour la grammaire comparée, Littré passer de la médecine au dictionnaire.

Mais enfin, par delà le corps sonore, il y a l'âme du mot, l'association qui relie au son nos idées, nos sentiments, nos désirs. Pas plus qu'on ne peut séparer l'usage religieux de la croyance, l'œuvre d'art du sentiment qui l'inspire, on ne peut, dans le mot, séparer le sens de la forme. Un archéologue entend

(1) Sans nier d'une manière absolue les droits d'une grammaire générale, reconnaissons que ce qui a, jusqu'ici, passé pour tel a été d'un secours presque nul à la science du langage.

le « langage des pierres » : sachons, du moins, entendre le langage du langage !

Le linguiste qui méconnaît cette dualité féconde, ignore les avantages, le privilège unique de sa position, qui est d'avoir, — si je puis dire, — un pied dans le monde physique et un pied dans le monde moral.

J'ai toujours eu, quant à moi, le sentiment que la linguistique est une des sciences les plus propres à soulever un coin du voile qui recouvre l'ensemble des choses. Le naturaliste, s'il a quelque imagination, se dira parfois qu'il n'aperçoit que l'endroit d'une tapisserie, dont l'envers nous échappe. Le linguiste connaît, dans une certaine mesure, l'envers et l'endroit de ce qu'il étudie : car l'envers est en nous, l'envers c'est notre psychologie, c'est la chambre obscure où se forment, se transforment et se déforme nos représentations intérieures.

La nécessité de fournir à la science du langage un point d'appui dans la psychologie fut comprise par Steinthal, qui écrivit, il y a trente ans, son *Einleitung in die Psychologie und Sprachwissenschaft.*

Au rebours de tant de philologues, auxquels on pouvait reprocher de regarder les langues « avec les yeux du corps plutôt qu'avec les yeux de l'esprit », Steinthal ne s'intéresse qu'à ce qu'elles offrent de plus intellectuel : à la syntaxe.

Comme linguiste, il se rattache à Humboldt ; comme psychologue, à Herbart. Sa thèse fondamentale est que tout élément qui pénètre dans la conscience, demeure efficace comme facteur inconscient. Son mérite est d'avoir décidément engagé notre science en des voies nouvelles.

Aux environs de l'année 1880, un groupe de savants dits néogrammairiens, profitant des leçons du passé, déclarèrent qu'il fallait étudier le langage d'une manière plus large, en y distinguant un côté physique et un côté psychique. C'est la troisième phase annoncée. Malheureusement, on ne se borna pas à distinguer, on alla jusqu'à séparer complètement ces deux aspects du langage et, en quelque sorte, à les renvoyer dos à dos.

On représentait l'évolution d'une langue comme déterminée, à tout moment, par l'action de deux facteurs : le facteur physique, *das physiologische Moment*, qui se manifeste dans le son et produit les lois phonétiques ; — le facteur psychique, *das psychologische Moment*, qui agit dans la grammaire, dans la dérivation des mots, et produit cette unification, cette symétrie de formes dite *analogie.*

On se proposait d'approfondir l'action de ces deux facteurs,

de creuser, d'une part, les conditions physiques de l'articulation, d'autre part les bases psychologiques de l'analogie. En réalité, on s'occupa surtout du premier de ces facteurs. Avec une vigueur admirable, on classa et compara les sons articulés, on détermina leur production dans nos organes : en quelques années, une science nouvelle se constituait, la phonétique, représentée aujourd'hui par des chaires spéciales dans la plupart des universités allemandes.

Un effet accessoire de ces études fut de mettre en honneur l'observation des langues parlées ou vivantes, en face des langues anciennes, que nous ne connaissons que par écrit. Après avoir expliqué le présent par le passé, on s'avisait que le présent pouvait éclairer le passé, — changement de méthode analogue à celui que Lyell inaugurait en géologie, lorsqu'il y fit valoir l'importance des « causes actuelles ».

Malgré des services aussi incontestables, je ne crains pas d'affirmer que les néogrammairiens ont fait fausse route en un point essentiel. Eux qui représentaient la réaction contre la conception naturaliste de Schleicher, ils se sont laissé prendre au même piège! Ils ont cru que quelques-uns des changements du langage étaient physiques et rien que physiques, tandis que d'autres étaient psychiques, rien que psychiques. S'ils ne soutiennent plus que le langage tout entier soit physique, du moins essaient-ils de rattacher aux sciences naturelles une partie du langage, celle qui a trait aux changements phoniques.

Hantés par cette illusion que les phénomènes physiques seuls sont régis par des lois, ils formulent leur fameux axiome : les lois phonétiques sont des lois fatales, aveugles, sans exception.

Je ne vais pas ici rouvrir de longs débats. Les lois en question sont purement empiriques, elles n'expriment pas un lien causal; elles ne sont pas autre chose qu'un inventaire, un « état » des changements survenus dans telle langue, de telle à telle époque. *A priori*, la régularité des changements phoniques était regardée comme l'indice de leur caractère *physique*, cercle vicieux qui excluait toute explication : pas un seul instant, on ne se demandait si cette régularité ne provenait pas aussi bien d'une imitation, d'un mode, en un mot, d'une influence sociale.

Parce que les sons du langage en sont l'élément physique, on s'imaginait que les changements historiques observés dans les sons d'une langue sont également un phénomène physique. Ces changements, disait Osthoff, partent de nos organes : « *Die Sprachbewegung beginnt bei den Organen*. Raisonnement extraordinaire, qui mériterait d'être parodié comme suit : les vête-

ments sont quelque chose de physique; donc les changements observés, par exemple, dans le costume des Français, de telle à telle époque, ne peuvent être qu'un phénomène physique attribuable, sans aucun doute, à des variations anatomiques des mêmes Français !

Evidemment, les savants de cette école valent mieux comme linguistes que comme théoriciens. Il faut mettre hors de pair Hermann Paul, chez qui l'esprit philosophique se joint à la connaissance des faits et dont les *Principien der Sprachgeschichte*, parus en 1880, restent un des meilleurs livres que la science du langage puisse invoquer comme preuve de son existence.

Paul a très bien vu le problème essentiel de l'histoire du langage, l'action réciproque de la tradition et de l'individu. Il a classé la linguistique parmi les *Kulturwissenschaften*, et, par là même, a reconnu son caractère social.

Toutefois, sur la question des lois phonétiques, l'auteur n'est pas à l'abri des préjugés de son école. Sans doute, la doctrine de l'*Ausnahmlosigkeit*, ou constance phonique, ne se présente pas chez lui sous une forme aussi crue que dans la brochure d'Osthoff. Paul accorde un certain rôle aux facteurs psychiques dans l'évolution des sons, mais c'est un rôle subalterne, qui se borne à la formation des images auditives et motrices indispensables à la reproduction des sons par la mémoire. L'auteur nie toute influence de la signification sur le son, toute influence esthétique, il repousse comme une hérésie l'hypothèse d'une analogie phonétique proposée par Schuchard (1), et laisse entièrement hors de cause l'action des facteurs sociaux.

Jusqu'en ces tout derniers temps, la théorie néogrammairienne eut une situation prépondérante. Les savants distingués qui l'avaient mise au monde, continuaient de la protéger; les manuels, en retard, comme toujours, sur le mouvement réel des idées, la servaient au public avec d'autant plus d'empressement qu'elle est simple et facile à saisir.

Les voix de Schuchard et de Körting en Allemagne, de Bréal, Passy, P. Regnaud en France, de Jespersen en Scandinavie, d'autres voix moins connues ne parvinrent pas à couvrir la clameur dominante. Ainsi toute une partie de notre science, l'importante question des changements phonétiques, menaçait de s'enliser, en attendant que des impulsions nouvelles vinssent la remettre à flot.

(1) Voyez mon article sur les *Lois phonétiques* dans la *Revue de l'Université*, décembre 1899.

Ces impulsions partirent d'une science voisine de la nôtre, de la psychologie des peuples.

Le nom de cette science fit sa première apparition dans le titre du journal publié, à partir de 1860, par Lazarus et Steinthal : *Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprachwissenschaft*. Le même Steinthal, que nous avons vu rattacher la science du langage à la psychologie proprement dite, proclamait, par cette publication, le lien encore plus intime qui existe entre la linguistique et la psychologie des peuples. Il n'est pas difficile de trouver des points faibles dans le journal de Steinthal. Les auteurs n'ont pas suffisamment circonscrit la notion de *Völkerpsychologie*. Est-ce la psychologie des peuples primitifs, ou la comparaison des caractères nationaux, ou, enfin, l'analyse des conditions générales de la vie mentale des sociétés? Le tout à la fois, semble-t-il : on accueille pêle-mêle des articles de littérature, de folklore, d'ethnographie, d'archéologie. Outre cette confusion, on peut regretter l'abus d'expressions telles que *Volksgeist*, *Volksseele*, *Sprachgeist*, *Gesammtgeist*, — non certes que Steinthal ait été dupe de ces métaphores, mais parce qu'elles donnaient lieu, chez le lecteur, à des interprétations réalistes.

Ces réserves mises à part, Steinthal n'en a pas moins droit à notre vive reconnaissance, pour avoir, pendant trente ans, maintenu haut et ferme le point de vue dont nous nous réclamons : le point de vue social dans l'étude du langage.

La psychologie des peuples ne nous intéresse qu'en tant que ses destinées sont mêlées à celles de la linguistique. Je ne la suivrai pas chez maint observateur, ou *Kulturforscher*, qui ne fait au fond que de la *Völkerpsychologie* appliquée à une époque et à un pays déterminés ; je ne raconterai pas l'évolution du journal de Steinthal en une revue de folklore (1) ; je n'insisterai pas sur la *Sociologie* de Herbert Spencer, dont les volumes VI à VIII, publiés de 1876 à 1896, ressortissent évidemment à la psychologie des peuples, mais n'examinent point le langage ; je ne m'arrête un moment que devant l'œuvre de M. Tarde, chez qui l'idée socio-psychologique se précise et prend corps, et qui, justement, par l'importance qu'il attache à l'imitation, se trouve amené à faire, dans ses études, la part assez large au langage, qui se prête avec une facilité particulière à l'application de ses théories.

Le langage devient pour M. Tarde « le fait social type ou le plus imitatif des phénomènes sociaux ». Il y consacre des pages intéressantes dans les *Lois de l'Imitation* et les *Transformations du*

(1) *Zeitschrift des Vereins für Volkskunde*, depuis 1891.

Droit, et dans un chapitre de sa *Logique sociale* d'où j'extrais les lignes suivantes :

« Que la langue soit un phénomène d'imitation, cela ne me paraît guère contestable : sa propagation de haut en bas, du supérieur à l'inférieur, soit au dedans, soit au dehors de la nation, ses acquisitions de mots étrangers par mode et leur assimilation par coutume, la contagion de l'accent, la tyrannie de l'usage en elle, suffisent à montrer, d'un premier coup d'œil, son caractère éminemment imitatif. Imitative, elle l'est encore avant tout, en un autre sens, puisqu'elle consiste en mots, qui sont des associations d'images visuelles, acoustiques, motrices, c'est-à-dire de souvenirs et d'habitudes, et en phrases, qui sont des enchaînements d'idées, c'est-à-dire d'images complexes. Or, des souvenirs et des habitudes, qu'est-ce, sinon les formes multiples de l'imitation de soi-même ? Une forme plus élevée de cette même sorte d'imitation est cette tendance analogique, signalée à chaque page par les philologues, qui, poussant chaque homme à reproduire en parlant les déclinaisons, les conjugaisons, les flexions, les tournures grammaticales dont il a la plus grande habitude, a pour effet, à la longue, ce qu'on appelle la simplification des grammaires, très conciliable avec leur complication par suite d'apports nouveaux. »

Ces lignes mériteraient d'être méditées par les linguistes et devraient les engager à se demander si la généralité de certains faits, qu'on attribue à des similitudes organiques, d'ailleurs indémontrables, ne s'expliquerait pas, d'une façon bien plus simple et plus naturelle, comme l'effet d'une contagion sociale, d'une imitation.

Malheureusement, les idées de M. Tarde n'ont guère pénétré en Allemagne, terre classique de la science du langage. D'ailleurs, pour qu'on osât les appliquer au langage, il fallait qu'on cessât de se buter à ce préjugé, que les lois phoniques sont des lois physiques. Pour dégager la science de cette ornière, il fallait une intervention puissante, intervention qui, si je ne me trompe, vient enfin de se produire en l'année 1900, sous la forme d'un livre nouveau, la *Völkerpsychologie*, de Wundt, que je n'ai pas à juger comme œuvre philosophique, mais que je regarde, à mon point de vue spécial, comme l'événement le plus notable qui se soit produit en linguistique depuis l'apparition des *Principien* de Hermann Paul.

L'ouvrage de Wundt est l'excursion d'un psychologue dans les trois domaines du langage, du mythe et de la coutume. Tout en conservant le terme équivoque, mais admis par l'usage, de

« psychologie des peuples », l'auteur écarte résolument toute comparaison de caractères nationaux. Il écarte également toute fonction collective autre que le langage, le mythe et la coutume : ce sont là, d'après lui, les trois parties et les seules parties de la psychologie collective, correspondant respectivement aux trois branches de la psychologie individuelle : entendement, sentiment, volonté.

On peut contester que Wundt ait épuisé dans ces trois parties les sources de la psychologie sociale. On peut douter qu'il ait fondé la science, abstraite et générale, qui serait aux sociétés ce qu'est aux individus la psychologie. Mais on peut croire aussi qu'une synthèse plus large eût été prématurée, et que l'auteur fut sage de se renfermer dans ces bornes.

Des trois parties du livre, la première seule a paru, la seule qui ait pour nous un intérêt vital : c'est la partie consacrée au langage.

L'objet du livre est double : interpréter le langage par la psychologie, enrichir et prolonger la psychologie par l'analyse du langage.

La première moitié de ce programme a été mieux remplie que la seconde. En général, on a l'impression que l'auteur ne se dégage pas de la psychologie individuelle.

Des considérations sur le langage de gestes et le langage des animaux, sur l'expression des émotions, ne sont, à proprement parler, ni de la linguistique ni de la psychologie sociale. Ne nous en plaignons pas, et acceptons le livre pour ce qu'il nous donne, c'est-à-dire pour une introduction magistrale à l'une et à l'autre de ces sciences.

Le point qui nous intéresse est que ce livre de psychologie du langage accorde une place importante aux changements phoniques. Le terme « conditions psychiques des changements de son, *Psychische Bedingungen des Lautwandels* », revient constamment, et ce terme est, à lui seul, une manière de révolution vis-à-vis de la néogrammaire ; il en est de même de la division de l'ouvrage qui, au lieu d'observer la séparation traditionnelle entre l'analogie et l'évolution phonétique, réunit ces deux questions sous un même titre : *Lautwandel*.

Et qu'on ne s'imagine pas que ces mots de « conditions psychiques » ne signifient pas autre chose que chez Hermann Paul, pour qui ces conditions se rapportent à la formation d'images auditives et motrices, au procédé plutôt qu'à la cause des changements de son. Non ; ce que Wundt entend par là, ce sont bel et bien des conditions *sociales*.

« Quelque idée qu'on se fasse de la régularité des changements phoniques, il est certain que c'est du côté de la psychologie qu'il faut d'abord en chercher la cause. L'élément psychique est, ici, l'élément primaire : il se dérobe à notre observation immédiate, parce qu'il se confond avec les conditions générales de la culture, auxquelles est soumise l'évolution humaine dans son ensemble et l'évolution du langage en particulier. » (Comparez le texte allemand, op. cit. vol. I, p. 488.)

En d'autres termes : tout ce qui agit sur la civilisation, tout ce qui modifiera la physionomie physique et morale d'un peuple, aura son contre-coup dans le langage.

« Admettre, dit-il ailleurs, qu'il y ait dans le langage un phénomène quelconque, bien plus, un groupe de phénomènes régi par des causes physiques, un autre, par des causes psychiques, est une hypothèse qui paraît, à première vue, entachée d'arbitraire. L'homme est, dans toutes ses fonctions, un organisme psycho-physiologique, il en est ainsi du langage dans toutes ses manifestations ». (I, p. 487.)

Ces paroles de Wundt me semblent destinées à une grande influence. Non pas que ces choses n'eussent été jamais dites (1) ; mais, d'abord, Wundt leur communique la force de son admirable clarté d'expression ; puis, il place d'emblée les questions sur un terrain philosophique, où expire le bruit des polémiques personnelles. Il n'attaque pas les néogrammairiens (qui l'ont généralement considéré comme un des leurs) ; il ne rejette pas absolument leur principe, il le commente, l'atténue, le transforme complètement. Ce principe a pu, d'après lui, être utile à un moment donné ; « seulement, il ne faudrait pas que cette maxime provisoire, admissible en certains cas, fût tenue pour vérité, et empêchât de poursuivre, le cas échéant, toutes les causes d'une évolution. » (I, ibid.)

Wundt adopte, vis-à-vis de savants dont la plupart sont ses collègues, une attitude conciliante qui est de nature à vaincre bien des obstinations (2). N'oublions pas que Wundt est un « centre » à l'Université de Leipzig, centre elle-même des études linguistiques en Allemagne.

(1) On verra, par la façon dont j'ai parlé de Wundt dans mon article déjà cité, que j'ignorais ses idées au moment même où j'en soutenais d'analogues. Pendant les quelques mois où j'eus le bonheur de suivre, à Leipzig, le cours de *Völkerpsychologie*, le maître n'aborda pas la question des lois phoniques.

(2) Les conversations ou les cours de l'éminent psychologue ne sont peut-être pas étrangers à la façon modérée dont s'exprime la théorie néogrammairienne dans la deuxième édition du *Grundriss* de Brugmann (p. 63).

Avec Paul, il était possible, à la rigueur, de dire que la linguistique est une science *psycho-physiologique*. Avec Wundt, il devient nécessaire de la considérer comme une science *sociale*.

Ce terme de science psycho-physiologique, proposé par le néogrammairien, consacrait un système dualiste, une séparation artificielle de deux aspects du langage. Pour nous, les deux facteurs, psychique et physique, se combinent dans tous les éléments du langage, comme l'oxygène et l'hydrogéne se combinent dans toute molécule d'eau. La linguistique n'a pas deux méthodes, pas plus qu'elle n'a deux objets. Ces deux facteurs ont les mêmes titres à notre attention. Il ne s'agit pas d'avantager l'un au détriment de l'autre. La tâche du linguiste est plus haute et consiste à montrer, dans la mesure du possible, comment les deux facteurs s'unissent et collaborent à un résultat commun.

Dire que la science du langage est psycho-physiologique, c'est nommer ses sciences auxiliaires, mais ce n'est pas la nommer elle-même, la définir en propre.

Dire que la linguistique est une science sociale, c'est ajouter un point de vue nouveau, sans exclure aucun des deux précédents ; car tout phénomène social a un côté physique ; l'action des individus entre eux n'est jamais purement mentale, elle exige un moyen matériel. Cet élément apparaît dans le droit sous forme de coërcion physique ou de sanction, dans les religions sous forme de pratiques ou de cérémonies, dans les arts plastiques sous forme de terre, de marbre ou de couleur ; la plupart des usages ne sont que des mouvements symboliques; les faits économiques sont mêlés d'éléments matériels, dont le départ est bien autrement difficile à faire que pour le langage. Dans celui-ci, le substratum physique est, sans doute, plus accentué que partout ailleurs, ce qui excuse en partie la conception naturaliste d'un Schleicher, mais il n'y a là pourtant qu'une différence de degré. En résumé, je veux bien qu'on traite la science du langage de psycho-physiologique, à condition qu'on en dise autant des sciences du Droit, de l'Art, de la Religion, de la Coutume. Mais je préfère, pour toutes, le terme de sciences sociales, qui est, je le répète, à la fois plus large et plus explicite.

En socialisant de la sorte la science du langage, il est vrai que nous la rendons plus compliquée.

Au seuil de nos études, nous dépouillons la prétention de tout expliquer par un petit nombre de causes simples. L'évolution du langage nous apparaît, au contraire, comme la résultante d'un grand nombre de causes entrelacées. Dès lors, il faut nous atten-

dre à ce que ces causes restent souvent obscures, nous résigner à connaître le comment sans expliquer le pourquoi. Mieux vaut accepter ainsi la situation que de s'exposer au sort des doctrines simplistes (songez à l'exemple de Taine, avec sa théorie du climat et de la race), bientôt remplacées par d'autres, aussi éphémères, aussi exclusives.

D'ailleurs, ce que nous perdons comme simplicité, nous le regagnons comme largeur de vues. Si nous n'arrivons que dans des cas assez rares à ramener un changement phonétique, par exemple, à des influences sociales, nous aurons fait un grand pas sur les néogrammairiens, qui s'interdisaient volontairement, par leur *a priori*, par leur cercle vicieux, cet ordre d'explications.

Certains changements de prononciation sont dus à une affectation, à une mode. Ainsi le « zézaiement », sous Henri IV, a laissé des traces dans la langue : *chaise* pour *chaire*, *bésicle* pour *béricle*. Ainsi encore la disparition des sons labiaux *p*, *b*, *m*, chez certains peuples de l'Amérique du Nord et du Centre, peut se justifier par l'habitude qu'ont ces peuples de ne point fermer la bouche en parlant.

Voici un phénomène d'une portée plus vaste. A mesure que la civilisation se développe, à mesure que se multiplient nos représentations internes et que leurs associations deviennent plus faciles et plus riches, à mesure, en un mot, que nous pensons plus vite, nous tendons également à parler plus vite, un besoin se fait jour de mettre non seulement la syntaxe, mais la forme extérieure du langage en rapport avec cette accélération croissante de la pensée, à débarrasser la phonétique d'un appareil inutile et encombrant. Nous verrons prochainement comment Wundt a essayé, le premier, de justifier dans ce sens la plus connue des lois phoniques, la fameuse loi de Grimm.

En résumé, nous ne rejetons *a priori* aucune explication raisonnable. Nous étudions le langage pour lui-même et sans aucun parti pris.

Si nous accordons au point de vue social une attention constante, conformément au but de l'enseignement dont relève ce cours, nous ne permettrons pas néanmoins que ce point de vue devienne exclusif. Le socio-psychologiste fera totalement abstraction des influences individuelles ; pour nous, si nous découvrons qu'un monarque, un poète introduisirent dans la langue un mot ou une coutume, c'est une curiosité que nous notons au passage. Le psychologue s'attachera surtout à ce qui est semblable dans les langues les plus diverses; pour nous, c'est un fait intéressant aussi de savoir à quel point les langues peuvent se différencier les unes

des autres et quelles sont les causes de ces variations. Nous ne pourrons négliger entièrement l'histoire externe des langues, l'influence qu'exercent certains événements, au premier rang desquels je placerai le mélange des peuples, résultat d'invasions ou d'émigrations.

Il est des explications dont on a singulièrement abusé. Jadis, on attachait une importance excessive au climat, au milieu physique : partant de l'idée que la langue est un organisme, on s'imaginait que le son des mots s'adaptait, s'harmonisait à la nature ambiante, à la façon des espèces de la faune et de la flore.

Le simple raisonnement montre que cette influence doit être bien moindre dans le langage que, par exemple, dans les arts d'imitation. On peut admettre que le caractère de la peinture ou de la sculpture d'un pays reflète le caractère des hommes et des choses qui leur servent de modèles ; on peut admettre une influence du même genre dans la mythologie, qui n'est qu'une poésie personnifiée de la nature, et je sais des mythes scandinaves qui symbolisent parfaitement certains aspects hivernaux des mers septentrionales. Ce n'est pas une raison pour croire à cette influence dans le langage, qui n'est pas un fait d'imitation, mais un fait social, traditionnel. Je me méfie donc à l'extrême de cette explication ; mais je ne la rejette pas absolument, une fois pour toutes.

Après ces déclarations de principes, il ne me reste qu'à dire un mot du plan de mon cours. Le cours est intitulé au programme « Principes généraux de l'Evolution du Langage », titre exactement parallèle à celui de l'Histoire des Religions. Ce titre pourrait faire naître l'idée que je vais décrire toutes les langues du globe, en commençant par les plus simples ou les plus primitives, pour m'élever ensuite aux plus compliquées.

Mais le nombre des langues est infiniment trop grand pour qu'on puisse procéder de la sorte, et la plupart des langues nous sont mal connues, par des observations de missionnaires ou d'explorateurs peu préparés à ce genre de travail. Aussi, plutôt que de vous ballotter en long et en large, au gré d'un savoir superficiel et de seconde main, m'attacherai-je de préférence aux langues les plus rapprochées, les mieux connues, à celles dont les exemples vous frapperont davantage, au domaine indo-germanique, où l'unité d'origine des idiomes et la richesse des documents permettent de suivre un développement ininterrompu de trente siècles.

Le cours comprendra d'abord, comme partie générale, une classification et une définition des phénomènes linguistiques.

Avant d'examiner un groupe de langues en cours d'évolution, nous devons nous demander : qu'est-ce qui change dans les langues ?

Nous examinerons successivement les changements de son, la formation des mots : redoublement, composition, dérivation ; la formation des sens et leur transformation ; la grammaire et, particulièrement, la syntaxe. Chacune de ces catégories présente son mode particulier d'évolution, qui sera mis en lumière par des exemples choisis au hasard, sans égard à la chronologie.

Une deuxième partie, application des concepts élaborés dans la première, exposera l'histoire et la filiation des langues indo-germaniques suivant un point de vue « total », différent de celui des cours ordinaires de grammaire comparée. Au lieu de nous borner à des notions de phonétique et de morphologie, nous ferons marcher de front les divers ordres de changements, histoire du vocabulaire, histoire des significations, histoire de la syntaxe, qui, malgré le vif intérêt qu'elle présente, est toujours plutôt négligée,

Dans une troisième partie, sortant du monde indo-germanique, nous étudierons le problème de la formation des espèces en linguistique et de la classification générale des langues. Nous retiendrons les résultats principaux de l'enquête entamée par les Humboldt, les Friedrich Müller, les Gabelenz, sur les idiomes non civilisés, et nous toucherons au problème de l'origine du langage, que nous rejetons à la fin du cours, afin de passer du connu à l'inconnu. Enfin, tout au bout du cours, en guise de supplément ou d'appendice, nous traiterons du langage comme art et du rôle qu'il joue dans la formation des mythes.

Par là, mon cours viendra se raccorder à d'autres cours de la troisième section de l'Ecole des Sciences sociales, à ceux d'Histoire de l'Art et d'Histoire des Religions. On doit souhaiter, en effet, que la vie circule, et que s'opèrent des échanges entre les divers cours de cette section, pour que de leur contact et de leur groupement des étincelles jaillissent, pour qu'enfin l'Ecole produise quelque chose de supérieur aux unités qui la composent.

Le professeur devra s'en tenir à sa tâche ; mais l'élève, devant les yeux de qui vont défiler parallèlement l'histoire du Droit, de l'Art, de la Religion, de la Morale, ne pourra s'empêcher d'établir des rapprochements entre tous ces domaines.

S'élevant, si j'ose dire, sur les épaules de ses maîtres, l'étudiant aura l'espoir de voir plus loin qu'eux-mêmes. C'est l'idéal d'une Ecole et la fin que je souhaite ardemment à la nôtre d'accomplir !

P. de Reul.

Soutenances de thèses

M. Léon LAFOSCADE a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, en Sorbonne, le 27 février.

THÈSE LATINE.

De epistulis (aliisque titulis) imperatorum magistratuumque romanorum quas ab ætate Augusti usque ad Constantinum græce scriptas lapides papyrive servaverunt.

THÈSE FRANÇAISE.

Le théâtre d'Alfred de Musset.

*
* *

M. Karl KATTEIN a soutenu la thèse suivante pour le doctorat d'Université devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, en Sorbonne, le 5 mars.

THÈSE LATINE.

Theocriti idylliis octavo et novo cur abroganda sit fides Theocritea.

Ouvrages signalés

Pestalozzi, *et l'éducation élémentaire*, par M. G. Compayré, *recteur de l'Académie de Lyon*, librairie P. Delaplane, Paris, 1902.

Dictionnaire des Arts décoratifs, par M. P. Rouaix, *professeur au Lycée Carnot*, librairie Montgrédien et Cie, Paris, 1902, 2 vol. in-4°, illustrés de 600 gravures, 10 fr.

Notre ami, M. Paul Rouaix, dont nous avons eu à signaler déjà la récente *Histoire des Beaux-Arts*, vient de publier une nouvelle édition de son *Dictionnaire des Arts décoratifs*, revue et complétée par différents articles sur le « modern style », qui y tient une place importante. Sérieux par les sujets traités, attrayant par ses très nombreuses gravures, donné en prix dans la plupart des écoles et des lycées de Paris, cet ouvrage d'ensemble est actuellement le seul publié sur ces matières à l'ordre du jour. Il vient à sa date, et nous sommes persuadés qu'il trouvera auprès de tous les esprits cultivés et curieux des choses de l'art le succès qu'il mérite et que nous lui souhaitons.

Le Gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOC. FRANÇ. D'IMPR. ET DE LIBR.

ur s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la énographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte, com-posées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, mme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est possible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des ix plus réduits. La plupart des professeurs, dont nous sténographions la parole, us ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns ême, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jus-i'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction ialogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable :* indispensable tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou ir profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des oles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, ii préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et ix professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une rie de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des cées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent ulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est dispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, ficiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Con-férences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs avaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les confé-rences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de raître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publi-ation des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston oissier, Emile Faguet, Emile Boutroux, Alfred Croiset, Victor Brochard, Jules artha, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, ensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours e la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des ujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons our les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des pro-rammes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

M. R... B..., à D... — Oui, la *première série* forme un volume complet ; il y a ainsi deux volumes par année scolaire.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux cor-rections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université et quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso à la copie.

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 19 20 MARS 1902

Année Scolaire 1901-1902

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

49 LA POÉSIE FRANÇAISE DE LA RENAISSANCE. — *Ronsard; sa vocation, son entrée dans la carrière poétique*...................... **Gaston Deschamps**, *Professeur remplaçant au Collège de France.*

59 HISTOIRE SOCIALE DE LA FRANCE AU XVIe SIÈCLE. — *L'Edit de 1581*..................... **Henri Hauser**, *Professeur à l'Université de Dijon.*

67 LES COMÉDIES DE PLAUTE. — *Les sujets* : — *Comédies d'intrigue*................... **Gustave Michaut**, *Professeur à l'Université de Fribourg.*

83 L'HISTOIRE DE L'ART. — *Questions de méthode.* **Auguste Vermeylen**, *Professeur à l'Université de Bruxelles.*

95 SUJETS DE DEVOIRS (*Agrégation, licence*).... **Université de Nancy.**

PARIS
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie)
15, RUE DE CLUNY, 15
1902

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 19 20 MARS 1902

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

La poésie française de la Renaissance

Cours de M. GASTON DESCHAMPS

Professeur remplaçant au Collège de France.

Ronsard ; sa vocation, son entrée dans la carrière poétique.

Notre dernière leçon a été consacrée à l'examen d'un arrêt littéraire rendu par Boileau, le législateur du Parnasse, en 1674, dans son *Art Poétique ;* il ressortait de cet arrêt, dont nous avons pesé les considérants et dont nous avons examiné le dispositif, une condamnation, soi-disant sans appel, contre Pierre de Ronsard et les *réformateurs brouillons* de son école. Après un examen consciencieux et malgré notre respect pour le grand juge littéraire du dix-septième siècle, nous avons dû nous inscrire en faux contre la plupart des affirmations contenues dans un jugement si rigoureux ; car il nous avait été révélé, au cours de notre enquête, que Boileau avait subi l'influence d'un détracteur intéressé de la Pléiade, et nous avons vu comment Malherbe, l'inspirateur de Despréaux, avait fait retomber sur Ronsard et ses disciples les effets d'une jalousie haineuse, que Desportes, son trop heureux rival, lui avait inspirée. Nous pouvons, désormais, faire bon marché d'un jugement hâtif et non justifié, assurés que rien ne saurait nous contraindre à rayer de notre histoire littéraire les

œuvres d'un siècle si fécond, dont nous allons entreprendre l'étude.

Ronsard, coryphée des poètes du seizième siècle, sollicitera, le premier, notre attention, et, tout d'abord, pour que la connaissance du personnage précédât, comme il convient, l'examen de ses œuvres, nous entreprendrons de tracer sa biographie, jusque dans ses moindres détails. Négligeant des généralités séduisantes mais vaines, nous nous attacherons à reconstituer l'histoire de son existence, à l'aide de faits puisés aux sources et de témoignages critiqués. Aussi bien cette étude minutieuse, et qui peut paraître ingrate, ne manque-t-elle point d'un puissant intérêt, puisqu'elle a pour objet l'histoire d'une vie. Mieux vaut connaître un homme vivant, que de s'égarer dans le vague de dissertations scolastiques. La vie d'un homme contient toujours une part de romanesque — surtout en ce qui concerne les poètes, pour qui l'existence commence généralement par une sorte de drame intime : pour un poète, se pose, au début de sa vie intellectuelle, le problème de la vocation. Bien que l'on dise que l'on « *naît poète* », il est intéressant de savoir comment un esprit, doué du don de poésie, a senti le « premier souffle de la Muse » ; en outre, la vocation, même précisée et certaine, ne manque pas d'être combattue : le métier auquel elle prédispose, ne saurait passer pour un établissement sérieux aux yeux des familles.

Ronsard a connu, comme tout autre, les péripéties de cette lutte préalable : il nous faudra donc examiner comment la vocation, à laquelle il cède, s'est développée au cours de son enfance et de sa jeunesse, et comment ce gentilhomme, né pour la vie des camps ou des cours, a quitté l'épée pour la plume, pouvant dire ce que dira plus tard Alfred de Vigny.

Pierre de Ronsard, nous disent ses biographes, est né au château de la Poissonnière, dans le Vendômois ; mais, par l'effet d'une négligence inexpliquée, la plupart de ses biographes ne se sont pas mis en peine d'identifier cette localité peu connue : le château de la Poissonnière, comme il n'est pas malaisé de l'apprendre, était situé sur le territoire de la commune actuelle de Couture, dans le canton de Montoire-sur-Loir, — arrondissement de Vendôme. — Ronsard nous a donné lui-même une esquisse de sa vie, dans une élégie à Remi Belleau, que Sainte-Beuve a réimprimée en tête du choix des œuvres de Ronsard, en 1827. Cette élégie nous indique non seulement les origines de son auteur et les circonstances qui ont entouré ses premières années, mais aussi sa généalogie, qui, soit qu'elle repose sur d'authentiques parchemins, soit qu'elle ait son fondement dans des imaginations aventu-

reuses, est d'un caractère généralement équivoque et fantastique : il faut imputer à la nécessité de citer en vers des noms propres et des dates, les faiblesses de style et les fautes d'harmonie, dont cette épître n'est pas exempte :

Je veux, mon cher Belleau, que tu n'ignores point
D'où, né qui est celuy que les Muses ont joint
D'un nœud si ferme à toy, afin que des années,
A nos neveux futurs, les courses retournées
Ne cèlent que Belleau et Ronsard n'estoient qu'un,
Et que tous deux avoient un mesme cœur commun.
Or, quant à mon ancêtre, il a tiré sa race
D'où le glacé Danube est voisin de la Thrace :
Plus bas que la Hongrie. en une froide part,
Est un seigneur nommé le marquis de Ronsart,
Riche d'or et de gens, de villes et de terre.

Dans ces vers à panache, qui font songer à Don César de Bazan, Ronsard, tombant dans un travers auquel Victor Hugo n'a pas échappé, s'attribue gratuitement une ascendance fantaisiste : ainsi le grand poète romantique, issu d'une famille d'honnêtes artisans, donnait pour ancêtre à sa lignée un capitaine des gardes de la cour de Lorraine. D'autres documents, d'ailleurs, corroborent les dires du poète, et, s'ils n'en prouvent nullement la véracité, ils nous indiquent du moins qu'une légende adulatrice, à laquelle il eut la faiblesse de prêter quelque croyance, s'était formée dans l'entourage du glorieux vieillard : la *Vie de Ronsard*, suite de ferventes litanies écrites par Claude Binet, qui s'y montre disciple enthousiaste, mais historien suspect, reproduit, en effet, en prose ce que nous trouvons exprimé en vers dans l'*Elégie* à Remi Belleau. « Pierre de Ronsard, nous dit-il, est issu d'une des nobles familles de France de la maison des Ronsards, au païs de Vandomois, l'antiquité de laquelle est assez avouée et remarquée des plus curieux pour avoir tiré son origine des confins de la Hongrie et de la Bulgarie, où le Danube voisine de plus près le païs de Thrace, qui devait, aussi bien qu'à la Grèce, donner à la France l'origine d'un second Orphée, auquel lieu se trouve une seigneurie appelée le marquisat de Ronsard.... » Notons que, dans ce texte qui, vis-à-vis de l'*Elégie* à Belleau, affecte presque l'allure d'une traduction en prose, une phrase ajoutée nous donne l'explication de la si lointaine origine attribuée au chef de la Pléiade : Binet nous avoue la préoccupation qu'avait Ronsard de se rapprocher, de toutes manières, du pays où vécut Orphée, où s'élevait l'Olympe habité par les Muses Piérides, dont la voix suave, au dire d'Hésiode, *répand la joie dans la demeure des dieux*; mais, quelque flatteuse qu'ait pu paraître au maître et à ses disciples l'idée de cette ex-

traction et de ce rapprochement avec l'Hellade, nous devons plutôt incliner à croire, avec les historiens modernes, que la famille de Ronsard était originaire de Flandre. C'est donc comme une sorte de narration de fantaisie que nous lirons la suite de cette épître biographique :

> Un de ses filz puynez, ardant de voir la guerre,
> Un camp d'autres puisnez assembla hazardeux,
> Et, quittant son pays, fait capitaine d'eux,
> Traversa la Hongrie et la basse Allemaigne
> Traversa la Bourgogne et la grasse Champaigne
> Et, soudard, vint servir Philippes de Valois,
> Qui, pour lors, avoit guerre encontre les Anglois.

Rien ne manque, comme on voit, à cette poétique généalogie, pas même les cadets sans fortune, d'esprit aventureux et pleins debravoure, qui s'en vont conquérir des biens et faire souche à l'étranger ; et Binet n'a garde d'omettre, en face de chaque affirmation, l'assertion de son respectueux commentaire.

Cependant, après cette phase héroïque, le récit de Ronsard aborde une période plus récente, et l'histoire, succédant à la légende, reprend ses droits. En quelques vers un peu obscurs, pour l'éclaircissement desquels nous aurons recours à Binet, il nous retrace la carrière de son père et nous dit quelles charges ce dernier occupa à la cour :

> Mon père fut tousjours en son vivant icy
> Maistre d'hostel du Roy et le suivit aussi
> Tant qu'il fut prisonnier pour son père en Espaigne :
> Faut-il pas qu'un servant son seigneur accompaigne,
> Fidèle à sa fortune, et qu'en adversité
> Luy soit autant loyal qu'en la félicité ?

Binet, plus explicite, nous donne sur la circonstance à laquelle le poète fait allusion, des détails plus précis et nous l'expose en ces termes : « Loys de Ronsard, son père, fut maistre d'hostel du roy, qui, pour la sagesse et la fidelité qui estoit en luy, fut choisy pour accompagner François, dauphin de Viennois, et Henry d'Orléans, ses enfans, en Espagne, pendant qu'ils furent en hostage pour le roy leur père, d'où il les ramena au grand contentement de la France... » La famille de Ronsard est donc fort bien en cour, où elle rend des services appréciés, et le père même du poète y fut chargé d'une mission de confiance, dont il s'acquitta à son honneur. — Ces détails ne manquent pas d'être significatifs : Ronsard n'appartient pas à une famille très riche, mais il est de bonne noblesse. Ainsi verrons-nous la plupart des poètes de ce

temps appartenir parfois à des maisons illustres, toujours au monde de la cour : c'est le cas de Du Bellay, c'est celui de Baïf, qui comptait plusieurs ambassadeurs parmi ses parents. C'est ce qui nous explique l'attitude nouvelle des poètes vis-à-vis de la royauté : ce sont de bons gentilshommes, qui ont quitté l'armée pour une autre bataille, qui continuent à fréquenter la cour sans être courtisans, traitent d'égal à égal avec le souverain, et, auront la prétention de dresser, auprès du trône royal, le trône aussi glorieux de l'Empire de Poésie. Si les beaux vers attribués à Charles IX ne sont pas authentiques, ils traduisent du moins le sentiment général du monde lettré qui vivait à la cour des Valois. Notons encore que la plupart des poètes de la Renaissance tirent leur origine de ces riantes provinces de l'Ouest, où les plus beaux joyaux de la couronne de France se sont égrenés sous forme de châteaux magnifiques, sur les vertes rives de la Loire : c'était une autre floraison jaillie du même sol.—Ronsard n'a garde d'omettre, dans son *Elégie*, la mention des nobles parentés qui lui ont permis, comme à ses confrères, d'être un poète de si fière allure, et se vante, à juste titre, de ses relations avec les châteaux du voisinage :

Du costé maternel j'ay tiré mon lignage
De ceux de la Trimouille et de ceux du Bouchage
Et de ceux des Roüaux et de ceux des Chaudriers,
Qui furent en leur temps si vertueux guerriers
Que leur noble vertu, que Mars rend éternelle,
Reprint sur les Anglois les murs de la Rochelle,
Où l'un fut si vaillant, qu'encores aujourd'huy
Une rue à son los porte le nom de luy.

Ce qui nous est immédiatement confirmé par le témoignage de l'obéissant Claude Binet : « Loys de Ronsard, père de Pierre, s'allia de la maison de Chaudrier, conjointe de proche alliance à celle du Bouchage, de la Trimouille, de Rouaux, desquelles sont sortis plusieurs grands capitaines et illustres seigneurs, dont nos histoires françoises et la France encor se glorifient. Quant à celle de Chaudrier, elle fut fort recommandée en son temps pour le signalé service qu'elle fit à la France, ayant repris sur les Anglais la ville de la Rochelle, en remarque de quoi y a une rue qui se nomme encore aujourd'huy du nom de l'un de ceste famille... ».

Ronsard passe ensuite à l'indication de la date — fort controversée — de sa naissance :

Mais s'il te plaist avoir autant de cognoissance
(Comme de mes ayeux) du jour de ma naissance,
Mon Belleau, sans mentir je diray vérité
Et de l'an et du jour de ma nativité.

L'an que le Roy François fut pris devant Pavie
Le jour d'un samedy, Dieu me presta la vie
L'onzième de septembre, et presque je me vy
Tout aussitôt que né par la Parque ravy.

La détermination ne laisse pas d'être précise : la bataille de Pavie eut lieu le 24 février 1525 ; mais, si l'on se reporte au 11 septembre de la même année, on s'aperçoit que ce jour n'était point un samedi. On aurait tort cependant de trop s'attarder à ces menues contradictions qui peuvent aisément s'expliquer par une erreur de mémoire, et, d'accord avec les biographes modernes de Ronsard, nous nous arrêterons à la date du 11 septembre 1524, que M. Paul Laumonier a adopté dans sa préface des *Œuvres choisies des poètes de la Pléiade.*

Mais, jusqu'ici, malgré les hérédités aventureuses que peut lui prêter une généalogie de fantaisie, rien ne nous fait attendre encore la vocation poétique à laquelle Ronsard devait obéir. Nous sommes loin de penser que ce fils d'un homme bien en cour ne va pas profiter de la situation acquise par son père pour se pousser dans la hiérarchie officielle et courir le monde comme ambassadeur ou général d'armées. Lui-même ne paraît pas avoir pressenti ses futures destinées. Demeuré jusqu'à l'âge de neuf ans au château de la Poissonnière, il est ensuite envoyé au Collège de Navarre, dont il ne semble pas avoir conservé un agréable souvenir : dans l'*Elégie* à Belleau, il s'exprime d'une façon sévère au sujet d'un certain régent, nommé de Vailly, qui, sans doute, ne faisait rien pour lui rendre plus supportable le séjour du collège. Il le quitte au bout de six mois, sans avoir tiré de cet emprisonnement aucun profit intellectuel.

Au contraire, il a dû conserver de son pays natal, encore qu'il l'ait quitté fort jeune, des souvenirs qui n'ont pas été sans influence sur la nature de son talent. On peut croire, chez ces natures de poètes, à la réapparition d'impressions très lointaines ; et Victor Hugo a rempli ses poèmes de descriptions dont il avait recueilli les éléments dans les pérégrinations de sa première enfance. Sans doute, la poésie du XVIe siècle doit son riant éclat à la réflexion des clairs paysages qui s'étaient gravés dans les âmes, encore molles comme cire, des poètes de la Pléiade. En ce qui concerne Ronsard, nous verrons qu'à presque tous les feuillets de ses œuvres, se joue comme un reflet de son coin de terre natale ; et il ne serait pas malaisé d'y retrouver, indiqués parfois d'un trait rapide, les bords verdoyants du Loir et le bourg de Cousture, et les moulins qui bordaient la Braye. Plus tard, parlant à cette Marie

qui fut l'inspiratrice de ses plus beaux sonnets et qui était native d'Anjou, il lui dit :

Quel passe-temps prends-tu d'habiter la vallée
De Bourgueil, où jamais la Muse n'est allée ?
Quitte-moi ton Anjou et viens en Vendomois.

On connaît aussi son invocation *A la Forest de Gastine* :

Couché sous tes ombrages verts,
Gastine, je te chante,
Autant que les Grecs, par leurs vers,
La forest d'Erymanthe ;
Car, malin, céler je ne puis
A la race future
De combien obligé je suis
A ta belle verdure.
Toy qui, sous l'abry de tes bois,
Ravy d'esprit, m'amuses ;
Toy qui fais qu'à toutes les fois
Me respondent les Muses;
Toy par qui de l'importun soin
Tout franc je me délivre,
Lorsqu'en toy je me perds bien loin
Parlant avec un livre.

N'avons-nous pas ici comme une image exacte de l'enfant rêveur qui s'égare à travers les murmures et les parfums, comme plus tard Chateaubriand à travers sa lande? — Il a regardé autour de lui, puis il a fixé son regard sur le visage toujours métamorphosé de la nature : de là sont sortis tous ces tableaux de la vieille France, que nous trouvons dans ses poèmes sous l'apparat conventionnel de la mythologie antique ; partout, chez Ronsard, nous retrouverions ces peintures de la vieille vie provinciale, cette vision de l'ancienne vie française, dont le fameux sonnet à Hélène (*Quand vous serez bien vieille...*) nous donne un remarquable exemple. C'est à cette veine d'inspiration que se rattache la poésie composée au sujet de *La Quenouille*, qu'il envoie à Marie pour sa fête et qu'il contemple, au moment de la lui adresser, avec des yeux de respect et d'amour :

Aussi je ne voudrois que toy, quenouille gente,
Qui es de Vendômois (où le peuple se vante
D'être bon mesnager), allasses en Anjou,
Pour demeurer oisive et te rouiller au clou.
Je te puis asseurer que sa main délicate
Filera dougément quelque drap d'escarlate,
Que si fin et si souef en sa laine sera
Que, pour un jour de feste, un roy le vestira.

Nous pourrions ainsi extraire de son œuvre de gracieux tableaux de mœurs, de délicieuses idylles, qui viennent, non pas d'Anacréon ou de Théocrite, mais de l'imagination tôt éveillée du petit Ronsard.

Plus tard, Ronsard ne manqua jamais de profiter de tous ses loisirs pour retourner au manoir de la Poissonnière ; mais il semble que, dans son enfance, il n'ait pas pu sans difficulté s'abandonner à ses précoces rêveries ; son père, homme raisonnable, avait dû entrevoir pour lui un autre idéal ; il ne se fit pas faute de le rabrouer, pour l'empêcher de « mal tourner », et l'on dut tenir des conseils de famille au manoir de la Poissonnière, quand parvenaient les aigres rapports du terrible M. de Vailly. Le jeune Ronsard semble avoir souffert — comme il arriva plus tard pour Chateaubriand — de la contrainte paternelle, qui s'opposait à ses penchants. On retrouve, — dans un hymne ironique, adressé à saint Blaise, patron des foyers raisonnables, et dans lequel l'auteur prend soin de ne rien demander qui s'élève aux hauteurs de l'Olympe, — quelque chose de ce premier idéal, auquel on l'avait d'abord destiné :

Sainct Blaise, qui vis aux cieux
Comme un ange précieux,
Si, de la terre où nous sommes,
Tu entens la voix des hommes,
Recevant les vœux de tous,
Je te prie, escoute nous.

Ce jourd'huy que nous faisons
A ton autel oraisons
Et processions sacrées
Pour nous, nos bleds et nos prées,
Chantant ton hymne à genous,
Je te prie, escoute nous.

Chasse loin de nostre chef
Toute peste et tout meschef,
Que l'air corrompu nous verse,
Quand la main de Dieu diverse
Respand sur nous son courroux,
Je te prie, escoute nous.

Garde nos petits troupeaux,
Laines entières et peaux,
De la ronce dentelée,
De tac et de clavelée,
De morfonture et de tous :
Je te prie, escoute-nous.

Que tousjours accompagnez
Soient des matins rechignez,

Le jour allant en pasture
Et la nuit en leur closture,
De peur de la dent des loups,
Je te prie, escoute-nous...

Nous ne trouvons pas ici le lyrique Ronsard, et il semble qu'il ait voulu railler cette conception modeste de l'existence, avec laquelle contraste sa vie de poésie et d'amour : c'est la vengeance de mille petites persécutions subies, en retour des délits précoces qu'il avoue à Pierre Lescot :

Je n'avois pas douze ans qu'au profond des vallées,
Dans les hautes forêts des hommes reculées,
Dans les antres secrets, de frayeur tout couvers,
Sans avoir peur de rien, je composois des vers ;
Echo me respondoit, et les simples Dryades,
Faunes, Satyres, Pans, Napées, Oréades,
Egipans qui portoient des cornes sur le front,
Et qui ballant sautoient comme les chèvres font,
Et le gentil troupeau des fantastiques fées
Autour de moy dansoient à cottes agrafées.

Au milieu de ces poétiques paresses survenait le père, homme considérable, étonné qu'il eût pu faire sortir de sa race un tel rêveur :

Je fus, souventes fois, retancé de mon père
Voyant que j'aimois trop les deux filles d'Homère,
Et les enfants de ceux qui doctement ont sceu
Enfanter en papier ce qu'ils avoient conceu.
Et me disoit ainsi : « Pauvre sot, tu t'amuses
A courtiser en vain Apollon et les Muses ! »

Et le sermon commence : le père avisé remontre à son fils que la poésie est un mauvais placement, et qu'il faut abandonner un si misérable métier, — qui ne nourrit pas toujours son homme et ne saurait le mener aux bonnes places, — aux pauvres diables comme Homère et Villon ; il s'agit de prendre une profession estimable et lucrative : que son fils soit de robe, s'il ne veut être d'épée :

Hante-moi les palais, caresse-moi Bartolle,
Et d'une voix dorée, au milieu d'un parquet,
Aux despens d'un pauvre homme exerce ton caquet,
Et fumeux et sueux, d'une bouche tonnante,
Devant un président, mets-moi ta langue en vente...

Cependant, malgré ces concessions à une nature qui paraît molle et peu faite pour les grandes équipées, le rêve du père de Ronsard serait de voir son fils exceller au métier des armes :

Ou bien, si le désir généreux et hardy,
En t'eschauffant le sang, ne rend accouardy
Ton cœur à mespriser les périls de la terre,
Prens les armes au poing et va suivre la guerre,
Et d'une belle playe en l'estomac ouvert
Meurs dessus un rempart, de poudre tout couvert.

Et, toujours pratique, il ajoute :

Par si noble moyen souvent on devient riche;
Car, envers les soldats, un bon prince n'est chiche.

Mais il chapitrait en vain, et Ronsard s'écrie :

O qu'il est malaisé de forcer la nature !

En effet, on n'y put parvenir. — Il fit cependant un essai loyal pour se pousser en cour : il fut page dans les écuries du duc d'Orléans; il réussit d'abord dans cette existence nouvelle, et Binet nous le montre fort séduisant et prêt à faire une belle fortune dans la carrière entreprise : « Sa beauté et sa grâce le rendoient fort agréable à tout le monde ; car il estoit d'une stature fort belle, auguste et martiale, avoit les membres forts et proportionnez, le visage noble, libéral et vrayement françois, la barbe blondoyante, cheveux chastains, nez aquilin, les yeux pleins de douce gravité, et le front serein, mais sur tout sa conversation était facile et attrayante. Ayant pris sa nourriture avec la jeunesse du roy et presque de pareil âge, il commençoit à estre fort estimé près de luy... »

Malheureusement — heureusement, dit Binet — une circonstance vint le tirer de cette vie du siècle, où nous aurions pu perdre le poète : « Il devint sourdant, maladie qui lui a continué jusques à la mort, et qui a semblé être fatale à nos poètes comme à Du Bellay, à nostre Dorat et autres.... ». C'en était fait des ambitions du père, auxquelles le fils semblait s'être enfin conformé. Il fallait renoncer à la vie de cour.

Nous verrons l'usage qu'il fit de la réclusion à laquelle son infirmité le condamna, et comment la maladie, en fermant son oreille aux voix terrestres, l'avait ouverte à la voix divine des Muses.

R. B.

Histoire sociale de la France au XVIe siècle

Cours de M. HENRI HAUSER
Professeur à l'Université de Dijon.

L'Edit de 1581 (1).

I

L'édit sur les métiers, promulgué par Henri III en décembre 1581, est la première tentative qui ait été faite par la royauté pour uniformiser par tout le royaume l'organisation du travail. Il résume toute la législation antérieure, notamment les ordonnances de police de 1567 et de 1577; il s'inspire des principes contenus dans les statuts des communautés parisiennes, et ce sont ces principes qu'il veut étendre à la France entière. Il a servi de modèle à l'édit promulgué par Henri IV en décembre 1597. Lorsque Colbert voudra faire de l'industrie française un service d'Etat, c'est sur l'édit de 1581 qu'il s'appuiera; d'après le préambule des édits du 23 mars 1673, de mars 1691, de décembre 1691, l'édit de Henri III est considéré comme la base et l'origine de la législation industrielle de la France. Plus tard, lorsque les physiocrates et les économistes ouvriront le feu contre le système réglementaire, c'est d'abord contre l'édit de 1581 qu'ils dirigeront leurs attaques. Forbonnais dénonce dans Henri III le grand coupable, qui aurait privé les Français d'un droit naturel et imprescriptible, le droit au travail; c'est en invoquant les idées de Forbonnais que Turgot, dans son célèbre édit de 1776, supprimait les jurandes et maîtrises. L'édit de 1581 a donc dominé deux siècles entiers de notre histoire économique.

De nos jours, le premier écrivain qui ait signalé l'importance de l'édit de 1581 est Wolowski, dans son étude *De l'organisation industrielle*, parue en 1843 dans le tome XVII de la *Revue de législation et de jurisprudence*. M. Levasseur s'en est occupé dans les deux éditions de sa grande histoire. Tout récemment, M. R. Eberstadt y consacrait une partie importante de son livre *Das französis-*

(1) Cette leçon a été professée à l'*Ecole des Hautes Etudes sociales*, 16, rue de la Sorbonne.

che Gewerberecht; il y soutient cette thèse, que la portée de l'édit de 1581 aurait été singulièrement exagérée dans la littérature du XVIIIe siècle. Quoi qu'il en soit, il vaut la peine d'étudier de près un document qui a exercé, fût-ce à tort, une belle influence.

I

Vous trouverez le texte de l'édit dans les *Ordonnances* de Fontanon et, en un texte parfois peu correct, au tome Ier des *Métiers et corporations de Paris,* édités pour le compte de la ville de Paris par M. R. de Lespinasse. Le sens général de cette pièce est assez exactement résumé dans cette phrase de M. Levasseur (t. II, p. 439 de la nouv. édition): « Cette ordonnance embrassait quatre objets: 1° organiser en corps de métiers tous les artisans du royaume; 2° faire que le système des corporations fût moins exclusif en rendant l'admission plus facile ; 3° supprimer les abus des jurandes, maîtrises et confréries, en plaçant les corps de métiers sous la surveillance directe de la royauté ; 4° prélever un impôt sur le travail au profit de la royauté ».

Munis provisoirement de ce fil conducteur, nous pouvons nous orienter dans le labyrinthe de l'édit, qui est d'ailleurs un peu mieux ordonné que la plupart des textes législatifs de cette époque. En y pénétrant, nous n'oublierons pas cette vérité essentielle, qui, de jour en jour, apparaît plus éclatante, au fur et à mesure que s'accumulent les travaux de détail : à savoir que l'organisation du travail par communautés jurées, par corporations, n'était pas du tout, au XVIe siècle, le régime universel de la France. On peut soutenir qu'il n'était que l'exception, et c'est à peine si le jurisconsulte Loyseau se rendait coupable d'une exagération en écrivant :

« Il n'y avait anciennement que certaines bonnes villes où il y eût certains métiers jurés, c'est-à-dire ayant droit de corps et communauté, en laquelle on entrait par serment; lesquelles villes, à cette occasion, étaient appelées villes jurées [encore Loyseau prend-il, très justement, la précaution de faire remarquer que tous les métiers n'étaient pas nécessairement jurés dans les villes jurées, mais seulement certains d'entre eux].

« Mais, par édit du roi de l'an 1581 [c'est précisément le nôtre], confirmé et renouvelé par un autre du roi Henri IV de l'an 1597, toutes les villes de France sont à présent jurées: même il est porté par ces édits que les maîtres du métier non seulement des villes, mais aussi du plat pays, doivent être jurés ou reçus en justice, et aussi ont droit de corps et communauté. »

Abordons maintenant l'exposé des motifs contenu; suivant l'u-

sage, dans le préambule. Six raisons principales ont poussé le roi à faire cette nouvelle ordonnance :

a) La première, c'est l'intérêt du public, « l'utilité qu'apporte à nos sujets ladite maîtrise et jurés ». C'est la raison constamment invoquée depuis le xve siècle, surtout depuis Louis XI, chaque fois que la royauté intervient pour étendre le domaine du régime corporatif; l'institution des jurandes garantit, dit-on, l'acheteur contre la fraude et les malfaçons.

b) Le roi n'agit pas seulement de sa propre initiative: on le lui a demandé. D'abord à Paris, ville « en laquelle la plupart des métiers sont jurés », mais aussi hors de Paris, dans les villes où n'existent pas encore de jurandes: « comme encore nous en sommes en semblable journellement suppliés par les habitants de quelques autres villes et lieux désireux de voir les abus desdits artisans corrigés et amendés ». Cette affirmation est partiellement vraie. Par exemple, dès 1571, la ville de Lyon, la ville type du travail sans jurandes, avait envoyé des mémoires au roi pour obtenir que les métiers de la ville fussent réduits « à un certain nombre et jurés à la forme et à l'instar de la ville de Paris ». Il y avait donc une tendance à la restriction de la liberté du travail. Les gros industriels, en possession d'état, n'auraient pas été fâchés de consolider leur monopole de fait et réduire le nombre futur de leurs concurrents possibles. Or c'était leur voix qui dominait dans les assemblées municipales.

c) La royauté obéit également à un désir d'uniformité. Il est contraire à la doctrine centralisatrice de la monarchie moderne de laisser subsister dans chaque ville un régime spécial du travail, ici trois ans d'apprentissage, là cinq ans, etc. Il est contraire à son essence juridique de ne pas donner partout les mêmes droits à tous ses sujets, de refuser à celui-ci, parce qu'il a fait son apprentissage à Poitiers, le droit d'ouvrir boutique à Toulouse: « à quoi désirant pouvoir départir, comme bon père de famille, égalité de faveur et justice à tous nos sujets ».

d) Les abus de l'organisation actuelle se traduisent d'abord par des frais excessifs imposés soit aux villes, soit aux candidats : 1° ce sont « les frais qu'aucuns d'eux (il s'agit des consuls ou échevins ou leurs mandataires) sont bien souvent contraints de faire à notre suite pour obtenir ladite institution de maîtrise et jurés ès lieux de leurs demeurances... » En effet, une ville ne saurait obtenir son érection en ville jurée sans envoyer en cour, acquitter de lourdes taxes de chancellerie, distribuer les pots-de-vin qui étaient alors de rigueur en pareil cas ; 2° les candidats à la maîtrise : il faut « donner ordre aussi aux excessives dépenses que les

pauvres artisans des villes jurées sont contraints de faire ordinairement pour obtenir le degré de maîtrise, contre la teneur des anciennes ordonnances, étant quelquefois un an et davantage à faire un chef-d'œuvre tel qu'il plaît aux jurés ». Non seulement ce travail les absorbe trop longtemps, mais encore on leur impose de le faire en matières coûteuses, et de telle forme qu'il soit, une fois achevé, parfaitement invendable ; et souvent les jurés se l'approprient. On ferme ainsi l'entrée de la maîtrise à tout ouvrier qui ne dispose pas d'un certain capital.

e) Un autre abus, c'est la vénalité, la corruption des jurés. Lorsque les malheureux candidats ont terminé leur chef-d'œuvre, il leur reste à le faire accepter aux jurés, « lequel enfin est par eux trouvé mauvais et rompu, s'il n'y est remédié par les dits artisans avec infinis présens et banquets... » Tous ceux qui ont étudié d'un peu près l'histoire de la classe ouvrière au XVIe siècle savent à quel point le roi avait raison.

f) Les barrières mises à l'entrée de la maîtrise poussent, dans les villes jurées, les ouvriers capables mais pauvres à se livrer au travail clandestin, lequel n'offre au public aucune garantie de sécurité. Ces frais, dit le roi, « reculent beaucoup d'eux de parvenir audit degré et les contraint quitter les maîtres et besogner en chambres, èsquelles étant trouvés et tourmentés par les dits jurés, ils sont contraints de rechef besogner pour les dits maîtres », on les force à réintégrer l'atelier. Or, ces maîtres sont « bien souvent moins capables qu'eux, n'étant par lesdits jurés reçus auxdites maîtrises que ceux qui ont plus d'argent et moyen de leur faire des dons, présents et dépenses, encore qu'ils soient incapables au regard de beaucoup d'autres qu'ils ne veulent recevoir parce qu'ils n'ont lesdits moyens... »

Donc le roi veut surtout deux choses :

1° Etablir partout une organisation du travail uniforme, en prenant pour base la communauté jurée de type parisien, considérée théoriquement comme la forme idéale ;

2° Faire disparaître les abus qui se sont glissés dans l'intérieur des jurandes et qui tendent à en faire des oligarchies étroites, jalousement fermées aux pauvres, ouvertes à la corruption et à l'incapacité riche.

II

Sur l'universalité des maîtrises, aucun doute n'est permis, le texte est formel, et nul ne peut plus, en France, diriger un atelier s'il n'est reçu maître (art. 1er) :

« Que tous artisans et gens de métiers, demeurant et besognant

comme maîtres de leurs arts et métiers ès villes, fauxbourgs, bourgs et bourgades et autres lieux de notre dit royaume, èsquels il n'y a maîtrise ni jurés, soit en boutiques ouvertes, chambres, ateliers ou autres endroits, et qui y seront trouvés besognant lors de la publication de notre présent édit, seront tenus de prêter le serment de maîtrise desdits arts par devant le juge ordinaire dudit lieu... ou commissaires qui pour ce seront par nous commis et députés, dans huitaine après le commandement qui leur en sera fait ». Ainsi le roi n'excepte personne, pas même ces petits ouvriers à façon qui travaillent seuls dans leur chambre, les *chambrelans*; il n'excepte aucun lieu, pas même les villages, dans lesquels on n'avait jamais songé jusqu'alors à installer le système de la maîtrise jurée.

Mais il est évident que cette révolution, — faire passer du régime de la liberté du travail au régime de la jurande la majorité des artisans établis de France, — ne peut s'opérer sans des mesures transitoires. Le roi ne peut imposer aux nouveaux assermentés l'obligation de gravir en huit jours tous les échelons qui mènent à la maîtrise. Pour cette fois donc, et sans que cette mesure puisse créer un précédent, ces formalités seront supprimées en faveur des maîtres des villes et lieux non jurés (art. 2) : « Et d'autant qu'il n'y a encore èsdits lieux aucuns maîtres ni jurés pour les recevoir à la maîtrise avant que prêter ledit serment, nous les avons tous faits et passés, faisons et passons maîtres de leurs dits arts et métiers, dispensés et dispensons de faire aucun chef-d'œuvre ».

Cette création en bloc de maîtres sans chef-d'œuvre ne sera d'ailleurs pas limitée aux seules villes où n'existent point de jurandes. Les artisans qui, dans les villes jurées, exercent leur métier clandestinement en dehors de la jurande, ceux qui exercent des métiers nouveaux non encore constitués en jurande, bref « tous ceux qui exerceront comme maîtres lors de la publication du présent édit », seront faits maîtres aux mêmes conditions et sous l'obligation du même serment. En un mot, la maîtrise de fait, la possession d'un atelier indépendant, sera convertie pour tous en maîtrise de droit (art. 3).

Ainsi donc, grâce à ces mesures transitoires, huit jours après la publication de l'édit, tous les patrons d'industrie seront, en France, maîtres au même titre. Il sera, dès lors, très facile d'établir partout le système des jurandes, c'est-à-dire d'établir dans chaque métier des règlements, dont l'application sera surveillée par des jurés élus, pris à tour de rôle parmi les maîtres. L'article 9 rappelle les ordonnances de 1567 et 1577, qui exigent que les jurés soient élus. L'article 10 examine le cas particulier des « petites villes, bourgs et bourgades, où il y a si peu d'artisans de chacun métier qu'il ne

pourrait s'y élire des jurés de temps en temps pour faire les visitations nécessaires ». La vraie raison pour laquelle le travail industriel, dans les campagnes, ne s'était jamais organisé en corps de métier, c'est précisément ce fait que, dans un village, il y a un forgeron, un charron, un cordonnier, et non point une corporation de forgerons, de charrons, de cordonniers. Mais, pour ces petites localités, le roi crée une institution originale, la *jurande régionale*, une jurande de chaque métier pour toute une châtellenie, et à cette jurande seront éligibles tous les artisans établis du métier dans la châtellenie, sans distinction entre ceux des villes closes ou des simples bourgades.

Ce n'était pas tout de rendre la maîtrise universellement obligatoire. Il fallait encore, suivant la promesse royale, « départir, comme bon père de famille, égalité de faveur et justice à tous nos sujets », c'est-à-dire rendre la maîtrise, en quelque ville qu'elle eût été conférée, universellement valable pour tout le royaume.

Depuis le milieu du XIVe siècle, la royauté centralisatrice a toujours soutenu que le maître, reçu dans une ville jurée, pouvait s'établir dans une autre ville jurée. Les communautés dont la tendance était de se réserver le monopole exclusif du métier dans l'intérieur de la ville, avaient toujours essayé de s'opposer à cette libre circulation des maîtres et d'imposer un stage aux nouveaux arrivants.

Notons que, sur ce point, Henri III hésite à aller jusqu'au bout. Il procède par à-coups, par demi-mesures, il laisse subsister des privilèges, il recule devant une mesure radicale et générale. Il commence par s'occuper d'un cas spécial, mais très répandu, très urgent à résoudre : les maîtres établis dans les faubourgs des grandes villes. En effet, la juridiction des communautés de métier, leur monopole exclusif, ne s'étendait que dans les limites du territoire strictement municipal. Les maîtres indépendants avaient donc un moyen de se soustraire à la rigueur des obligations statutaires et à l'ennui des visites, c'était d'aller s'établir soit sur le ressort d'une juridiction seigneuriale, par exemple d'une abbaye, véritable enclave dans la grande ville, ou bien encore dans les faubourgs, hors des murs. Sur ces territoires, ou le travail était complètement libre, ou il était soumis à des obligations moins étroites, et cependant le maître du faubourg pouvait attirer à soi la clientèle urbaine. Mais qu'il ne s'avisât pas de transporter son ouvroir dans l'enceinte de la ville : aussitôt la communauté intervenait pour l'obliger à prendre des grades.

Le roi veut, par l'article 4, régulariser cette situation : « Ayant aussi été averti qu'il n'est permis aux maîtres des faubourgs des villes jurées, comme ceux d'aucuns des faubourgs de notre ville

de Paris, ores qu'ils aient été reçus maîtres avec pareil devoir que ceux desdites villes, et quelquefois avec l'assistance des maîtres d'icelles, de tenir boutique ouverte en icelles villes sans y être de nouveau passés maîtres : Nous, à ces causes, avons ordonné et ordonnons que tous artisans qui ont été passés maîtres, tant ès-dits faubourgs de Paris qu'en ceux des autres bonnes villes où il y a maîtrise séparée, pourront, lorsque bon leur semblera, aller exercer leurs dits métiers dans lesdites villes », sans nouveau chef-d'œuvre ni nouveaux frais, et ces maîtres immigrés seront, tout comme les indigènes, éligibles à la jurande. Bien plus, le roi étend cette parité aux maîtres des faubourgs qui ne sont actuellement lieux jurés. La maîtrise par serment, telle qu'elle leur sera conférée en vertu de l'édit, sera pour tous suffisante.

Mais il importe de remarquer que cette parité absolue n'est conférée qu'aux maîtres qui exercent *actuellement* dans les faubourgs. Mais, à l'avenir, pour être reçus dans la jurande urbaine, ils devront d'abord y exercer comme maîtres pendant trois ans. En somme, c'est la reconnaissance du stage réclamé par les communautés, ce n'est pas une loi égale pour tous. Nous sommes loin des prétentions à l'universalité, à l'équivalence absolue des maîtrises, prétentions affichées dans le préambule.

La royauté s'en éloigne plus encore, lorsqu'il s'agit de régler la question plus générale de la maîtrise de ville à ville. Tout d'abord, c'est en passant, et sur le cas particulier de la maîtrise des faubourgs, que celle-ci est venue se greffer : « Comme en semblable, disait l'article 4, les maîtres d'une ville [ne peuvent] faire leur exercice en une autre, quelque proximité qu'il y ait de l'une à l'autre ». Mais on ne l'aborde, en réalité, que dans l'article 6 : « Et, afin de régler le fait desdites maîtrises par tout notre dit royaume et obvier aux différends qui pourraient survenir, tant entre les corps des villes d'icelui que maîtres et jurés des dits métiers... »

Voici un début qui promet. Mais attendons la fin : « Nous avons ordonné... que tous artisans qui auront été reçus maîtres en notre ville de Paris, pourront aller demeurer et exercer leurs dits métiers en toutes les villes, faubourgs, bourgs et bourgades et autres lieux de notre royaume », sur simple enregistrement de leur acte de réception. Mais, si un maître parisien peut exercer partout, la réciproque n'est pas vraie, un maître d'une ville quelconque ne peut exercer à Paris. Le roi nous avait promis l'uniformité : il ne fait que créer ou maintenir un privilège en faveur de communautés parisiennes, « miroir et parangon » de toutes les autres.

Entre ces autres, il n'y a même pas équivalence complète des grades. Il est seulement entendu (art. 7) que les maîtres des villes

sièges de Parlement pourront exercer dans tout le ressort de ce Parlement, et ceux des chefs-lieux de sénéchaussées, bailliages ou présidiaux, dans le ressort de leurs juridictions respectives. Ce qu'établit Henri III, ce n'est pas l'égalité, c'est une hiérarchie des villes, c'est un système de privilèges dégressifs, et qui se recouvrent les uns les autres.

Encore est-il une ville qui, par définition, échappe à cette classification. C'est Lyon, l'incorrigible Lyon, toujours attachée, malgré les apparences, à la liberté du travail et à la liberté des échanges. Que les Parisiens fassent leur apprentissage à Paris, les Tourangeaux à Tours, les Dijonnais à Dijon, fort bien ; mais les Lyonnais veulent pouvoir faire le leur partout, vagabonder à travers la France et hors de France, comparer les méthodes entre elles, de façon à conserver aux industries lyonnaises leur renom de variété et de souplesse :

« Et pour ce, dit l'art. 8, qu'à cause de la grande abondance des marchands tant régnicoles qu'étrangers qui abondent et affluent journellement en notredite ville de Lyon, il est très requis et nécessaire que les ouvriers habitant en icelle soient dûment expérimentés ès arts et métiers desquels ils s'entremettent, ce qui ne se peut faire sans que ceux qui y voudront à l'avenir exercer lesdits arts et métiers ne les aient pratiqués en plusieurs villes et endroits, tant de notre dit royaume que autres lieux circonvoisins... »

Quel coup porté en passant à la théorie de l'apprentissage local et de la communauté régionale, qui est soutenue dans le reste de l'édit !

« ... Nous avons ordonné que les enfants de ceux qui seront reçus à la maîtrise en vertu de notre présent édit et autres habitants d'icelle ville de Lyon pourront aller faire leur apprentissage et servir les maîtres desdits arts et métiers en telle ville de notre royaume et hors d'icelui qu'ils verront bon être, et s'y faire recevoir maîtres, ou en ladite ville de Lyon. » Et ces maîtres d'origine lyonnaise jouiront d'un privilège spécial : comme si Lyon était siège du Parlement, ils pourront exercer soit à Lyon, soit, à leur choix, dans tout le ressort du Parlement de Paris, à une seule exception près, « hormis ladite ville de Paris, s'ils n'y ont fait leur apprentissage. »

On voit combien est, sur ce point, incomplète et timide la réforme de Henri III. Il annonce bruyamment l'universalité de la maîtrise. En fait, il n'établit cette universalité qu'en faveur des maîtres parisiens. Il impose aux maîtres des faubourgs qui veulent s'établir en ville un stage de trois ans. Il ne déclare la maîtrise valable

que dans une étendue proportionnelle au rang occupé dans la hiérarchie judiciaire par la ville où le maître a fait son apprentissage. Enfin, brochant sur le tout, un privilège spécial met Lyon, après Paris, hors de pair.

Nous verrons si, dans les autres parties de l'édit, le roi a mieux réussi à doter la France d'une organisation industrielle uniforme, et quels ont été les résultats de son effort.

H. HAUSER.

Les comédies de Plaute

Cours de M. GUSTAVE MICHAUT,

Professeur à l'Université de Fribourg.

Les sujets. — Comédies d'intrigue.

II

Alors même que l'auteur comique y développe le plus possible ce qu'on en pourrait appeler la partie matérielle, qu'il accorde le plus possible aux faits, aux hasards, aux épisodes, certains sujets exigeant, pour être compris, un minimum d'attention intelligente, pour être appréciés, un minimum de goût. La matière qui convient à une comédie de mœurs, même si elle est traitée à la façon d'une comédie d'intrigue, réclame quelque finesse d'esprit, quelque don d'observation chez ceux qui viennent l'entendre au théâtre ; la matière romanesque réclame chez eux ce que j'appellerais une curiosité intellectuelle, et un sentiment plus ou moins confus de l'art avec lequel il convient d'enchaîner, de conduire, de démêler les événements. L'une comme l'autre, elles doivent être attentivement suivies ; car l'analyse des caractères, les situations initiales, non seulement expliquent les péripéties et le dénouement, mais leur donnent seules leur valeur dramatique ou leur saveur comique. Au-dessous d'un certain niveau, le public n'aura donc ni les qualités d'esprit nécessaires, ni l'attention indispensable pour prendre un véritable plaisir soit à l'une, soit à l'autre. Et le public romain restait au-dessous de ce niveau.

D'un autre côté, Plaute lui-même n'avait peut-être pas les dons qui conviennent le mieux à ces deux genres de comédies. Ce n'est pas un psychologue très pénétrant : il peut bien d'un trait rapide dessiner la silhouette ou plutôt la caricature d'un personnage, il

peut bien d'une expression frappante donner l'idée bouffonne de son caractère ou mieux de son ridicule personnel : mais il n'a pas la patience de le dessiner scrupuleusement, de l'animer d'une vie véritable et surtout vraisemblable. Ce n'est pas non plus un narrateur classique habile à combiner harmonieusement les diverses parties de l'histoire qu'il raconte, à les préparer longuement, à leur donner la juste proportion, à ménager avec art le dénouement logique ou, tout au moins, à faire pressentir, à faire espérer le coup de théâtre : il sait mieux traiter des situations isolées que les amener, mieux les développer que les rattacher à un ensemble. Et voilà pourquoi, sans doute, pour huit pièces qui sont des comédies de mœurs ou des comédies romanesques, *et qui ne le sont qu'à demi,* Plaute a écrit treize comédies d'intrigue pure.

Il ne s'agit plus ici de transporter sur la scène des personnages observés dans la vie réelle ; il s'agit d'en inventer de fantaisie, qui soient ridicules par eux-mêmes, de présenter des fantoches dont la vue seule soulève les rires et qu'on n'ait pas besoin de confronter avec les hommes véritables, puisqu'on n'en a même pas l'idée. Il ne s'agit plus d'emprunter à cette même vie réelle les joyeux incidents, les rencontres amusantes ou curieuses qu'elle offre parfois ; il s'agit d'en combiner librement qui soient grotesques par eux-mêmes et qui n'aient besoin, pour produire leur effet bouffon, que d'un minimum de préparation : des gens qui se laissent duper par un menteur habile, des fourbes qui s'embarrassent dans leur propre piège, un père qui revient juste à l'heure où son fils remplit la maison de ses orgies, des personnages que l'on prend l'un pour l'autre, des imposteurs qui se rencontrent nez à nez avec celui dont ils ont usurpé le nom, etc. Ce sont là des trucs de vaudeville, dont le rire jaillit de lui-même ; et la plèbe n'en demande pas davantage.

Il faut bien pourtant que ces personnages comiques soient rattachés à une action quelconque ; il faut qu'un fil, si tenu soit-il, relie entre eux ces événements risibles. Rien n'est plus aisé ; et il suffit de peindre à nouveau, sous les formes infiniment variées qu'ils peuvent prendre, les divers faits que nous avons déjà reconnus à la base des précédentes comédies : amours contrariées, folies de jeune homme, séductions et naissances secrètes, rapts et reconnaissances, fourberies et vols, etc.

De ces divers ressorts, celui dont Plaute use le plus souvent, seul ou mêlé diversement aux autres, c'est le plus commode, le plus intéressant, l'amour. D'abord l'amour a cet avantage, que, dans une pièce où il paraît, certains personnages sont sympathiques avant même d'être connus : instinctivement, le public prend parti pour

le jeune homme et la jeune fille qui s'aiment, souhaite leur succès, applaudit à leurs ruses, veut du mal à ceux qui leur nuisent, et se trouve disposé à rire sans scrupules ou de la personne même de ces fâcheux ou des mésaventures qui leur arrivent. D'un autre côté, l'amour rencontre assez naturellement mille obstacles : il se heurte d'abord aux mêmes rivalités que tout autre sentiment qui tend à une possession exclusive ; et, de plus, comme c'est la passion la moins raisonnée, il contrarie plus aisément les projets médités à l'avance par la prudence des pères soucieux de l'avenir. Assez naturellement aussi, il engendre les complications et les intrigues ; car, pour déjouer ces rivalités, pour surmonter la résistance des parents, il recourt aux mille expédients que suggère le désir ingénieux. Enfin, les comiques de toutes les époques aimant à montrer l'amour qui lutte contre les préjugés ou les conventions sociales plutôt que l'amour bien sage approuvé par les vieilles gens et favorisé par les notaires, les anciens auteurs trouvaient dans l'esclavage antique une ressource que nous n'avons plus. D'ordinaire, en effet, les belles dont s'éprennent les jeunes premiers des comédies ne sont point de condition libre ; la naissance, les revers, l'abandon, les enlèvements en ont fait des esclaves entre les mains d'un maître ; double ou triple avantage pour le poète : le malheur de leur destinée justifie la tendresse plus vive que leur porte leur ami ; les injustices qu'elles souffrent les rendent plus touchantes et plus sympathiques au public ; la fourberie ou l'avarice de leur maître augmentent encore la difficulté de les sauver et la complexité de l'intrigue.

Ces brillantes courtisanes, belles, instruites, artistes même ou savantes, qu'ont chantées les poètes de la Grèce et de Rome, n'avaient point un sort aussi enviable que parfois — abstraction faite de la morale — on pourrait être tenté de le croire, un peu naïvement. Les plus heureuses, les parvenues, n'étaient que des affranchies, bien dépendantes encore. Et la plupart étaient de pauvres filles esclaves, qu'un marchand, le *leno*, formait à son profit : il les faisait élever, il leur apprenait à porter la parure, à jouer des instruments, quelquefois même (chez les Grecs surtout), il leur faisait donner une éducation raffinée qui en augmentait le prix ; et, sa marchandise ainsi ornée, il les vendait, ou pis est, les *louait* pour un temps aux jeunes hommes et aux libertins. C'étaient pour lui, dans la force du terme, des femmes de rapport. Ces maquignons d'êtres humains avaient dans la vie réelle tous les vices, toutes les fourberies, toute la mauvaise foi que la direction de ces étranges bureaux de placement devait naturellement développer dans leurs âmes cupides et grossières. Et, dans les comédies,

ils étaient, — cela va de soi, — et l'ennemi-né des jeunes amoureux dont ils possédaient l'amie, et le personnage odieux que le public désirait voir maltraiter ou duper. Contre le *leno* tout est permis : à corsaire, corsaire et demi; et les aventures de ces fourbes joués par de plus fourbes qu'eux excitaient au théâtre une joie sans mélange: comme dans le *Pœnulus*, on les prend avec l'approbation unanime dans les pièges les plus malhonnêtes :

Agorastoclès est un jeune carthaginois enlevé à l'âge de sept ans, qu'un vieillard étolien a adopté et fait son héritier. Il aime Adelphasie, jeune fille tombée avec sa sœur Antérasile entre les mains du leno Lycus. Pour délivrer son amie, et sur les conseils de son esclave Milphion, il tend un piège au leno : son esclave-fermier ira avec une forte somme chez Lycus qui ne le connaît pas, et Lycus sera poursuivi devant les tribunaux pour recel d'esclave fugitif et d'argent volé. L'intrigue réussit; et les témoins apostés, après avoir introduit le fermier chez Lycus, sont prêts à déposer contre lui. Pour comble de malheur, l'esclave de Lycus révèle à Milphion que les deux jeunes filles sont de naissance libre et qu'on peut réclamer leur liberté.

Au moment où Agorastoclès songe à faire affranchir Adelphasie et Antérasile, un *Carthaginois*, Hannon, hôte de l'Étolien qui adopta le jeune homme, arrive dans le pays: il recherche ses deux filles qui lui ont jadis été enlevées. Or il reconnaît dans Agorastoclès son neveu, dans les deux jeunes filles ses filles. Le leno est obligé de renoncer à ses deux captives ; il paiera l'amende qu'Agorastoclès exige; il est, de plus, volé par un militaire amoureux d'Antérasile, et les esclaves mêmes le bafouent. Agorastoclès épousera sa cousine, et tous retourneront ensemble à Carthage.

Ce ne sont pas seulement les jeunes bourgeois qui se permettent envers le *leno* des procédés plus dignes de lui que d'eux ; les esclaves mêmes s'en mêlent et le dupent aussi perfidement que leurs maîtres : la comédie *Persa* est une réplique du *Pœnulus*, moins la reconnaissance romanesque qui en a compliqué inutilement l'intrigue.

L'esclave Toxile est amoureux de Lemnisélène que détient le leno Dordalus, mais il n'a pas d'argent pour l'acheter. Alors, il s'entend avec le parasite Saturion : Saturion prêtera sa fille ; on la déguisera en étrangère ; on persuadera à Dordalus de l'acheter; avec l'argent qu'il aura donné, on paiera Lemnisélène; puis Saturion viendra réclamer sa fille qui est de naissance libre.

Un autre esclave, ami de Toxile, Sagaristion, rend encore l'opération plus facile : il prête à Toxile de l'argent que lui a confié son maître, en sorte qu'on détourne mieux les soupçons du leno, en lui achetant d'abord Lemnisélène. Après une honnête résistance, la fille du parasite cède aux ordres formels de son père, et, par obéissance, se prête à la comédie qu'on veut lui faire jouer : Sagaristion, costumé en *persan*, l'amène costumée elle aussi en persane. Dordalus, habilement alléché par Toxile, l'achète et la paie. Aussitôt Saturion paraît, réclame sa fille et traîne Dordalus en justice. Les esclaves joyeux fêtent le succès de leur stratagème et se raillent de leur victime.

Si encore le *leno* n'avait contre lui que les jeunes amoureux et les esclaves rusés, complices habituels de leurs folies et instru-

ments de leurs fourberies! Mais, parfois, il a aussi les pères. Dût-il même en résulter quelque danger pour leur bourse, les vieillards, qui dans leur jeunesse ont eu maille à partir sans doute avec les Dordalus et les Lycus, voient d'un œil indulgent leurs fils ou leurs serviteurs duper à leur tour l'odieuse engeance. Ils s'intéressent à l'ingéniosité des pièges qui leur sont tendus, et, le cas échéant, ils y joueraient presque leur rôle. Tel est Simon dans le *Pseudolus*.

Le leno Ballion a vendu Phénicie à un militaire; il a touché les arrhes et doit remettre la jeune fille au messager qui lui apportera le reste de la somme. Callidore, amoureux de Phénicie, se désespère, mais son esclave, le subtil *Pseudolus*, se fait fort de lui rendre son amie.

Le père de Callidore, Simon, à qui l'on a rapporté la conduite de son fils, fait des reproches à Pseudolus. L'esclave avoue tout avec cynisme, et, pour comble d'audace, il prévient Simon que, ce jour même, il tirera Phénicie des mains de Ballion; Simon, amusé de cette effronterie, tient le pari. Pseudolus s'en va rôder devant la maison de Ballion et y rencontre le messager du militaire; il se fait passer auprès de lui pour l'intendant de Ballion; le messager, à demi convaincu mais prudent, remet à Pseudolus la lettre du militaire, mais non l'argent. Pseudolus s'adresse alors à Charin, ami de Callidore, qui lui prête l'argent nécessaire, et à Singe, l'esclave de Charin, qui jouera le rôle de messager. Singe avec la lettre filoutée et l'argent obtient la jeune fille et la remet à Callidore.

Cependant Simon prévient Ballion de se tenir sur ses gardes. Ballion, s'imaginant jouer à coup sûr, puisqu'il a livré la jeune fille à celui qu'il croit le messager du militaire, gage avec Simon que Pseudolus n'aura pas Phénicie. Le véritable messager survenant sur ces entrefaites, on le prend pour un faux messager, compère de Pseudolus, et on le raille jusqu'à ce qu'il se soit expliqué. Ballion a perdu son pari et paie l'enjeu à Simon. Simon, de son côté, a perdu le pari qu'il avait fait avec Pseudolus et lui abandonne la somme. Et Pseudolus triomphe au milieu des lamentations de Ballion.

Il me semble que, dans cette dernière comédie, on voit avec assez de netteté comment l'amour n'est qu'un prétexte à l'intrigue. Il faut bien qu'il y ait de l'amour pour que la fourberie de Pseudolus ait un but, pour qu'il y ait un *leno* à duper. Mais, une fois qu'il est convenu que le jeune homme amoureux de la jeune fille désire la délivrer de Ballion, ce n'est plus ni à lui ni à elle que nous nous intéressons réellement, c'est à Pseudolus : nous voulons voir comment il se tirera de la difficulté. Lui-même, il se présente à nous comme un virtuose de l'intrigue ; il dupe avant tout pour le plaisir de duper; il est « poète » : « Il est parti! Te voilà seul, Pseudolus. Que vas-tu faire maintenant après les magnifiques promesses que tu as prodiguées au fils de ton maître ? Tu n'as rien de prêt, pas l'ombre d'un dessein arrêté, pas d'argent. Que dois-tu faire? Je ne sais... Tu ne sais même pas par quel bout t'y prendre ni jusqu'où, au juste, tu dois conduire la trame que tu vas ourdir. Eh, bien, comme le poète,

quand il prend ses tablettes, cherche ce qui n'existe pas au monde, le trouve cependant et donne à la fiction l'air de la vérité, moi aussi, je serai poète : les vingt mines n'existent pas au monde, je les trouverai cependant (1)!... » Quand son plan est tracé, quand sa manœuvre est en train, alors il s'excite, il s'adresse à lui-même une sorte de proclamation bouffonne : « O Jupiter ! Comme toutes mes entreprises réussissent merveilleusement à mon gré ! Plus d'hésitation, plus de crainte ! Mon plan est tiré dans mon esprit. Quelle folie de confier un grand exploit à une âme timide ! Les choses sont ce que l'ouvrier les fait. Dans ma tête, j'ai préparé mes troupes, un double, un triple renfort de ruses et de fourberies : dès que je rencontrerai l'ennemi, — soutenu que je suis par la vertu de mes pères : mon astuce, ma malice et ma fraude — je vaincrai sans peine, sans peine j'enlèverai les dépouilles de mes perfides ennemis. Cet ennemi commun de vous tous et de moi, ce Ballion, je vais le cribler de traits comme il faut : suivez-moi bien seulement. Je veux assiéger cette place et la prendre aujourd'hui même ; je fais avancer mes légions ; si l'assaut réussit, bonne affaire pour mes concitoyens ! Après cela, je conduis tout de suite mes troupes contre la forteresse du vieux (Simon). Alors mes alliés et moi, nous nous chargerons, nous nous gorgerons de butin, nous sèmerons la terreur et la fuite, pour que nos ennemis sachent qui je suis. Je suis bien né : il me faut m'illustrer par de grands exploits (2). » Survient-il un événement imprévu, en un clin d'œil, comme un grand général, comme un Napoléon, il change ses plans de campagne et accueille les avances de la Fortune, puis il médite sur son art, fait la théorie de sa tactique, la philosophie de sa stratégie : « Dieux immortels ! La venue de cet homme m'a sauvé : il m'a fourni ce qu'il fallait pour rentrer dans le bon chemin quand j'allais m'égarer. Non, l'Opportunité elle-même ne pouvait plus opportunément se présenter que l'opportune missive de ce messager. C'est une corne d'abondance qui tient tout ce que je veux : ruses, fourberies, canailleries, argent, et, tout au fond, l'amie de mon jeune maître. Comme je vais faire la roue et gonfler ma poitrine ! Tout ce qu'il fallait faire pour enlever la femme au *leno*, c'était préparé, bien combiné, ordonné dans ma tête ; mais, ce n'était qu'une ébauche, et maintenant cela ira bien ainsi. La Fortune, à elle seule, vaut mieux que la présence réunie de cent hommes habiles. Rien n'est plus vrai : si l'on a la fortune pour soi, on est un homme supérieur, et tout le monde vante votre sagesse ; quand un projet a bien réussi,

(1) Vers 394-405.
(2) Vers 574-590.

nous crions à l'habile homme ; quand l'affaire rate, c'est un sot. Sots? Ah oui, nous le sommes, et nous ne savons pas combien, quand nous désirons ardemment quelque chose : comme si nous pouvions savoir ce qui nous est bon ! A courir après l'incertain, nous abandonnons le certain, et voici ce qui nous arrive : au milieu des travaux et des peines, la mort nous enlève... Mais assez philosopher, voilà trop longtemps que je bavarde (1) »... Et, quand la grande bataille qu'il a préparée se livre hors de sa présence, ses inquiétudes, ses angoisses, son attente fébrile remplissent ses monologues, jusqu'au soupir de soulagement que lui arrache le succès (2). Enfin, au dénouement, couronné de fleurs, ivre de joie, de plaisirs et de vin, c'est lui qui triomphe le plus (3). D'un bout à l'autre de la pièce, c'est lui qui est en scène, c'est lui qui s'agite, c'est lui qui se démène, c'est lui qu'admire comme un grand homme le vieillard même auquel il a gagné le pari ; et, s'il donne son nom à la pièce, c'est justice. L'amour et les amoureux sont bien oubliés, leur seul mérite est de donner une occasion de montrer son talent à ce grand artiste en friponnerie.

Le *leno* n'est pas le seul adversaire que rencontrent les jeunes amoureux. Il y a encore le rival : non point un rival qui soit supérieur en mérites ou en charme, qui sache se faire aimer davantage : nous retomberions dans des analyses de caractère et dans des peintures de mœurs, et ce sont là des mets trop délicats pour le robuste estomac de la plèbe romaine. Ce rival est tout simplement un homme plus riche que l'amoureux, qui a jeté son dévolu sur la même jeune fille et qui peut immédiatement l'acheter au *leno* ou qui l'a déjà achetée. Il s'agit alors ou de le devancer en se procurant en hâte la somme nécessaire, ou de l'empêcher par des moyens variés de prendre livraison de la jeune esclave, ou enfin de l'amener habilement à y renoncer de lui-même.

Ce rival, dans les comédies, est d'ordinaire un étranger. Il semble que, en vertu d'une solidarité instinctive, les fourberies faites à un étranger soient plus agréables au public, surtout à un public de petites gens. D'ailleurs l'étranger est plus facile à duper en un pays qui n'est pas le sien, où il ne connaît ni les gens ni les choses, surtout si ses affaires le retiennent ou l'appellent ailleurs et qu'il soit obligé de s'en remettre à des intermédiaires plus ou moins honnêtes, à des messagers plus ou moins fidèles. Et, comme il faut que cet étranger soit riche, c'est d'ordinaire un aventurier, un soldat mercenaire, à qui ses campagnes d'Asie ou ses succès de recruteur

(1) Vers 667-689.
(2) Vers 1016-1037.
(3) Vers 1245-1285.

ont acquis de grosses sommes, richesses trop aisées qui excitaient la jalousie et la convoitise, richesses trop rapides qu'il dissipe, comme c'est l'usage, d'autant plus facilement qu'elles lui ont coûté moins de travail. Quelquefois, il apparaît à peine dans la pièce : il n'a de raison d'être que comme obstacle, que comme victime désignée de l'intrigue ; et, à la fin, on s'en débarrasse facilement, ou même quelque aventure de roman, quelque reconnaissance, lui enlève tout sujet de plainte. C'est ce qui a lieu dans le *Curculio* (1).

Le leno Cappadox a comme esclave la jeune Planésie. Il l'a vendue à un militaire qui a versé des arrhes, et il a garanti l'acheteur contre les risques, s'engageant à rendre l'argent si Planésie se trouvait être de naissance libre.

Le jeune Phédrome aimait Planésie et il en était aimé : il la voulait acheter ; mais le leno exigeait une somme supérieure pour rompre le premier marché. Phédrome a envoyé son parasite *Curculion* en Asie, pour emprunter de l'argent à un ami ; en attendant, grâce à la complicité d'une vieille portière ivrognesse, il a de furtives entrevues avec son amie. Curculion revient : il n'a pu obtenir d'argent ; mais il a par hasard rencontré le militaire, a joué avec lui et lui a gagné son anneau. Avec le cachet qui y est entaillé, Curculion scelle de fausses lettres où le militaire ordonne au banquier Lycon de payer Planésie à Cappadox et de la remettre au messager. Ainsi, Curculion peut donner Planésie à Phédrome, tandis que le militaire, venu trop tard, réclame en vain à Lycon et à Cappadox.

Mais Planésie remarque l'anneau que Curculion porte au doigt et y reconnait l'anneau de son père ; or le militaire l'avait reçu du sien. La jeune fille et le militaire sont donc frère et sœur. Le militaire l'accorde à Phédrome, et Cappadox est obligé de rendre l'argent, puisque sa captive était de naissance libre.

Mais il est rare que le rival s'en tire aussi bien ; l'esthétique du genre s'y oppose : il convient que celui qui contrecarre les desseins du jeune premier soit sot, grotesque et trompé, qu'il expie de la façon la plus humiliante le tort qu'il a d'être l'adversaire du personnage sympathique. Tous les ridicules, toute la bêtise imaginable lui sont généreusement prêtés, et ses mésaventures font encore plus de plaisir que le bonheur des amoureux. Pyrgopolinice du *Miles* est le type de ces fantoches.

Un jeune Athénien, Pleuside, aimait la jeune Athénienne Philocomasie. Envoyé en ambassade à Lépante, il dut s'en séparer quelque temps. Pendant cette absence, un recruteur de Séleucus, le *soldat fanfaron* Pyrgopolinice s'introduit dans la maison de Philocomasie, se fait bien venir de la mère, et un jour enlève la jeune fille, malgré elle, pour l'emmener à Ephèse. L'esclave de Pleuside, Palestrion, s'embarque pour aller prévenir son maître ; mais il est fait prisonnier par un pirate, qui le vend précisément au militaire. Philocomasie et Palestrion s'entendent facilement ; ils feignent de ne point se connaître et cherchent les moyens de se délivrer de concert.

Cependant, Palestrion a prévenu Pleuside ; le jeune homme accourt à Ephèse et se loge chez un vieillard, Périplectomène, hôte de son père et voisin du

(1) *Curculio*, charançon, nom de parasite rongeur.

militaire. Périplectomène et Palestrion favorisent les amoureux : Palestrion a percé un trou dans le mur mitoyen et Philocomasie peut ainsi, de temps en temps, aller rejoindre son Pleuside. Mais l'esclave Scélèdre, surveillant de Philocomasie, monté un jour sur le toit, a vu dans la maison voisine la jeune fille avec son ami, et il veut le révéler au militaire. L'ingénieux Palestrion pare à ce danger. Sur son conseil, Philocomasie, passant par le trou du mur, sort alternativement, aux yeux de Scélèdre, tantôt de la maison du militaire, sous le nom de Philocomasie, tantôt de la maison de Périplectomène, sous le nom de Glycère, sœur de Philocomasie, qui serait venue la chercher à Ephèse. Scélèdre est convaincu de son erreur et il est bien heureux qu'on ne dénonce pas sa sottise au militaire.

La situation n'en reste pas moins dangereuse. Pour y mettre fin, Palestrion recourt à une rusée courtisane, Acrocéleustie, et à sa rusée suivante, Milphiddippe. Acrocéleustie feindra d'être la femme du célibataire Périplectomène et affectera un violent amour pour le militaire. Palestrion et Milphiddippe sont les ambassadeurs de la fausse amoureuse. Dans sa fatuité, le militaire se laisse duper ; sur les conseils de Palestrion, il renverra Philocomasie, pour être plus libre dans ses nouvelles amours. Il la remet, en effet, entre les mains de Pleuside, déguisé en pilote du vaisseau qui aurait amené Glycère ; bien plus, pour que cette séparation se fasse à l'amiable, il couvre de cadeaux Philocomasie et lui donne même Palestrion. Les deux amoureux et le fidèle serviteur partis, Pyrgopolinice court au rendez-vous ; il y trouve, armés de solides gourdins, Périplectomène et ses esclaves, qui le battent et le mettent à rançon.

Voilà un comique complet, puisqu'il y a des coups de batons ; car, pour les grands enfants comme pour les petits, rien n'est aussi spirituel que la bastonnade : témoin le succès de Guignol quand il rosse le commissaire, les juges, ou même le diable. Et, là aussi, le véritable élément de gaîté, c'est l'entassement de tromperies où l'ingénieux esclave et ses complices embarrassent assez aisément un fantoche facile à duper, et non point les deux amoureux dont l'histoire et la situation sont plus intéressantes que leurs sentiments ou leur caractère.

Enfin, le dernier adversaire de l'amoureux, c'est le père. Il n'est pas le moins redoutable, tant s'en faut. Ce n'est pas, comme le *leno*, un individu discrédité qui a peine à se faire rendre justice, tant l'opinion publique et les magistrats même lui sont contraires. Ce n'est pas, comme le *miles*, un étranger perdu en un pays qu'il ne connaît pas et que l'hostilité générale embarrasse. Il est d'ailleurs dépositaire d'une autorité paternelle, qui, si affaiblie qu'on la suppose, renforce en apparence ses volontes.

A vrai dire, il arrive bien des fois aux pères des comédies d'abdiquer eux-mêmes cette autorité paternelle et de la compromettre singulièrement dans les étranges aventures où leurs vices les engagent. Souvent, en effet, c'est comme rivaux que leurs propres fils les trouvent en face d'eux : il semble que les anciens n'aient pas été très choqués de ces situations immorales, que, chez nous, les théâtres ordinaires ne se risquent guère à montrer. Il va de

soi que, dans ces circonstances, les pères n'ont pas le beau rôle : le comique tout naturellement prend parti pour la jeunesse contre la vieillesse, pour l'âge où le désordre même a son excuse et en quelque sorte sa grâce, contre l'âge où il rabaisse et déshonore : « *Amare*, disait le mimographe Publilius Syrus, *amare juveni fructus est, crimen seni* ». De toutes les façons, les pères amoureux voient donc toutes choses tourner contre eux. Parfois, leur fils accepte leur collaboration ; puis, au dernier moment, un accident imprévu, une dénonciation à la femme du vieillard, l'en délivre, et toute la peine que le père a prise n'aboutit qu'à l'humilier devant les siens. C'est ce qui arrive dans l'*Asinaire* (1).

Le vieillard Déménète a épousé une femme riche, Artémone ; elle le domine et le tient de court, laissant plus de pouvoir à Saurea, l'esclave dotal qu'elle a chargé de l'administration de sa fortune, qu'à son mari même. Or leur fils Argyrippe s'est épris de la jeune courtisane Philénie ; tant qu'il a eu de l'argent, la mère de Philénie, Cléérète, l'a bien accueilli ; mais, quand il n'a plus rien, elle le congédie, à son grand chagrin et au grand chagrin de sa fille. Déménète s'associerait volontiers aux plaisirs de son fils et lui fournirait bien les 20 mines qu'exige Cléérète, mais il n'a rien ; il s'adresse alors à son coquin d'esclave Liban et le pousse à voler par quelque moyen Artémone et Sauréa.

Justement Sauréa a fait vendre des *ânes* à un étranger, et Léonide, digne compagnon de Liban, a rencontré l'acheteur qui apportait la somme due. A eux deux, Léonide et Liban tentent de le duper : ils essayent de lui faire croire que Liban est Sauréa ; mais lui se défie et refuse de verser l'argent, si ce n'est en présence de Déménète. Qu'à cela ne tienne : assurés de la complicité de leur maitre, les deux esclaves vont le chercher avec l'étranger.

Cependant, Philénie se désole, mais sa mère gourmande sa faiblesse et congédie définitivement Argyrippe. Les deux amoureux vont se séparer tristement, lorsque Léonide et Liban apparaissent, ayant en poche la somme escroquée ; ils jouissent un moment de l'inquiétude des deux jeunes gens, se font longuement prier, se jouent d'eux avec insolence et finissent par leur remettre l'argent.

Mais Argyrippe avait un rival. Ce rival, irrité d'avoir été devancé, court dénoncer à Artémone le vol dont elle a été victime et la part qu'y a prise Déménète. Furieuse, elle accourt et surprend son mari chez Cléérète, s'associant aux orgies de son fils, la raillant elle-même, souhaitant sa mort : elle apparait brusquement et le ramène à la maison, tout piteux, sous un flot d'injures.

Mais, le plus ordinairement, c'est dès le début que le père et le fils sont en lutte, et, dans le *Mercator*, on rencontre un conflit ouvert, choquant encore, mais moins sans doute que la coopération scandaleuse de l'*Asinaire*.

Pour le soustraire aux séductions d'Athènes, Démiphon a envoyé son fils Charin faire du commerce à l'étranger. Le jeune *commerçant*, dans ses voyages, a rencontré une belle esclave dont il s'est épris ; il l'a achetée et la ramène avec lui.

A peine Démiphon a-t-il vu la jeune femme, qu'il se la veut réserver ; et il s'assure la complicité d'un voisin, Lysimaque, qui la logera provisoirement

(1) *Asinaria* (*fabula*), la comédie des ânes.

chez lui. En vain Charin raconte que c'est une suivante dont il veut faire cadeau à sa mère. Démiphon la déclare trop belle et capable d'exciter des querelles domestiques; il prétend même avoir mission de l'acheter pour le compte d'un ami, et, malgré les objections de son fils, il court conclure le marché, Eutyque, fils de Lysimaque et ami de Charin, avait aussi voulu acheter la jeune femme, pour la rendre à son ami; il arrive trop tard et la trouve emmenée, sans savoir que c'est chez son père. Tandis que Démiphon joyeux se prépare à un festin, Charin se désespère.

Mais la femme de Lysimaque revient brusquement de la campagne; trouvant l'esclave installée chez elle, elle soupçonne son mari et lui fait des scènes terribles. Ces querelles revèlent à Eutyque la vérité; il court l'apprendre à Charin, au moment où, fou de douleur, le jeune homme s'apprêtait à quitter le pays: il a grand'peine à croire à son bonheur. Eutyque explique tout, réconcilie son père et sa mère, et obtient que Démiphon cède l'esclave à Charin.

Il faut bien croire qu'un sujet pareil avait un grand succès auprès du public de Plaute, puisqu'il l'a traité tant de fois. Il l'a repris encore dans la *Casina*, en tout semblable au *Mercator* par le fond des choses, quoique l'amoureux y soit plus indifférent, car il est inconnu, l'intrigue plus compliquée, et le dénouement plus romanesque.

Casina est une enfant trouvée, qu'a recueillie et élevée Cléostrate, femme de Stalinon. Le vieux Stalinon s'en est épris : il veut la marier à son esclave fermier, Olympio, qui se montrera mari complaisant. Mais le fils de Stalinon s'en est épris aussi et, par le même calcul, veut la marier à son esclave Chalin. Le père, pour se défaire de son fils, l'expédie à l'étranger; mais la mère soutient les intérêts de l'absent pour se venger de son mari. Ni l'un ni l'autre ne peuvent persuader à Olympio ni à Chalin de se désister, et, pour en finir, ils conviennent de s'en remettre au sort : le sort favorise Olympio, c'est-à-dire Stalinon.

Stalinon et Olympio font alors leurs plans. Olympio conduira Casina chez le voisin qui prête sa maison et on se débarrassera de la femme du voisin, en la retenant au banquet de noce. Mais Chalin a surpris cette conversation; et Cléostrate et lui contrecarrent ces beaux projets. Cléostrate n'invite pas la voisine : il faut que Stalinon l'aille lui-même chercher. Quand il revient, la servante de Cléostrate lui raconte que Casina est devenu folle furieuse, qu'elle veut le tuer, et elle s'amuse de ses frayeurs. Enfin, on substitue à Casina, Chalin déguisé en femme; des quiproquos indécents et grotesques s'en suivent, qui couvrent de honte Olympio et Stalinon. Cléostrate fait à son mari la scène qu'il a méritée, et Casina, finalement reconnue pour la fille du voisin, épouse le fils de Stalinon.

D'autres fois, heureusement, les pères de comédies n'étaient que dupes et non complices ou rivaux de leurs fils; mais dupes, ils l'étaient bien. Les jeunes gens, avec toute la folie de cet âge « qui ne permet rien de rassis ni de modéré », comme disait Bossuet, commettaient toutes sortes de frasques. Les pères, sans doute, ne s'en indignaient pas beaucoup au fond; la morale antique était indulgente: Caton félicitait les jeunes gens qui s'amusaient, quand ils s'abstenaient du moins de troubler les familles, et Senèque étendait très loin ce qu'il appelait « les plaisirs

permis » (1) à Néron. Seulement les folies coûtent; et alors les pères changeaient de ton : les plaies faites à leur bourse leur paraissaient graves. Il fallait donc essayer de les abuser, de leur dissimuler les dépenses excessives, les fêtes ruineuses, et ce n'était pas trop pour cela de toute l'habileté d'un esclave fripon, comme le Tranion de la *Mostellaria* (2).

Philolachès, amoureux de la courtisane Philémacie, profite de l'absence de son père Theuropide pour se livrer aux plaisirs dans la maison paternelle. Son esclave Tranion l'aide et son ami Callidamate prend part à ses orgies.

Mais Theuropide revient à l'improviste au beau milieu d'un joyeux banquet. Tranion fait fermer la porte et vient recevoir le maître ; il lui raconte que la maison a été abandonnée par Philolachès, parce qu'elle est hantée par un *revenant*. Theuropide va réclamer auprès de celui qui lui avait vendu cette maison ; naturellement, ce dernier proteste. Tranion est fort embarrassé, d'autant plus qu'à ce moment un usurier, créancier de Philolachès, vient réclame son argent en présence de Theuropide. Il entasse alors les mensonges : ir propose un arbitrage entre le vendeur et Theuropide ; il prie Theuropide del payer l'usurier, prétendant que Philolachès, chassé de chez lui, a dû emprunter pour payer la maison du voisin Simon. Theuropide paie, mais veut voir son emplette. Tranion raconte au voisin que Theuropide a l'intention de bâtir et veut visiter sa maison comme modèle ; à Theuropide, il persuade que Simon se repent d'avoir cédé et qu'il faut éviter de parler de la vente, pour ne pas exciter ses regrets : la visite a lieu, avec des quiproquos que Tranion empêche toujours de se découvrir.

Mais l'esclave de Callidamate, cherchant Philolachès, rencontre Theuropide; et, comme il ne le connaît pas, il ne lui cache pas la vérité. Une rapide explication avec Simon a vite convaincu le père de toutes les fourberies dont il est victime ; et Tranion, se voyant pris, le nargue effrontément. Heureusement Callidamate intervient : il promet que Philolachès et lui paieront tout, sans qu'il en coûte rien à Theuropide, et il obtient le pardon pour Philolachès et pour Tranion.

D'avoir ainsi berné un père, de lui avoir si longtemps et si habilement caché une vérité fâcheuse, c'est déjà un assez joli tour de force. Mais il y a mieux. L'amoureux a toujours besoin d'argent, pour délivrer son amie ou pour lui faire des cadeaux. Or ce sont les fils seuls qui s'imaginent qu'

Un père est un banquier donné par la nature ;

les pères n'en croient rien — ou font comme s'ils n'en croyaient rien. Il s'agit donc, « par façon de larcin furtivement faict », de leur escroquer d'une façon ou d'une autre l'argent nécessaire. Malheur à eux, s'ils ont dans leur vie une histoire dont on puisse tirer parti ; malheur à eux, s'ils ont confiance en l'esclave de leur fils; leur cher argent s'envolera. *Epidicus* nous montre un esclave qui tourne contre son maître toutes les précautions que le bonhomme prend contre la passion de son fils.

(1) Tacite, *Annales*.
(2) *Mostellaria* (*fabula*) : la comédie du revenant (*Mostellum*).

. Stratippoclès, jeune Athénien, aimait une joueuse de flûte. Obligé de partir pour la guerre, il a donné à son esclave *Epidicus* l'ordre de la lui acheter. Le fourbe se fait fournir l'argent par le père lui-même. En effet, Périphane (c'est le nom du vieillard) ne connait point la joueuse de flûte ; et, d'autre part, étant jeune, il a eu d'une femme d'Epidaure, Philippa, une fille qu'il n'a jamais vue, mais à laquelle il a envoyé Epidicus porter des cadeaux. Epidicus feint que cette fille a été enlevée, qu'il vient de la retrouver ; et Périphane paie, installe chez lui la musicienne, croyant que c'est sa fille et ignorant que c'est la joueuse de flûte de son fils.

Voici que Stratippoclès revient de l'armée, infidèle à ses premières amours. Il a acheté une belle captive ; pour la payer, il a emprunté quarante mines, et Epidicus doit, sur-le-champ, trouver cette somme. L'esclave l'escroque encore à Périphane : il lui raconte que Stratippoclès revient plus épris que jamais, qu'il va acheter, affranchir et épouser son amie; il lui conseille de prendre les devants, de la faire acheter par son ami Apécide et de la revendre à un militaire qui la désire ; lui-même, il se charge de porter l'argent au marchand et de remettre la jeune fille à Apécide. En réalité, il donne l'argent à Stratippoclès pour payer la captive ; et il loue une seconde joueuse de flûte, qu'il fait passer pour la première. Apécide est là, mais Epidicus lui explique qu'il parle de « louer » au lieu d'« acheter », pour tromper la musicienne et éviter la résistance qu'elle opposerait. Apécide et Périphane se félicitent de leur habileté et du zèle d'Epidicus.

Mais le militaire vient acheter la première joueuse de flûte ; on lui présente la seconde ; il la refuse et elle-même proteste hautement qu'elle est libre, qu'on l'a louée pour une fête et non achetée. De plus, la fille de Philippa se trouvait avoir été réellement enlevée ; la mère vient demander secours à Périphane, qui, tout heureux, la rassure et lui présente la première joueuse de flute comme leur fille ; naturellement, Philippa proteste, et la seconde fourberie d'Epidicus est découverte. Epidicus est en danger, quand il aperçoit la captive dont il a assuré la possession à Stratippoclès et il la reconnait pour la vraie fille de Philippa. Il peut, dès lors, avouer avec effronterie toutes ses intrigues : il sera pardonné, et même se fera prier pour accepter les remerciements et la liberté.

Epidicus assurément n'est pas le premier venu en fait de ruse; mais pourtant il lui a été assez facile de tromper le crédule Périphane sans défiance, et, à la fin, il s'était mis en bien mauvaise posture : sans un hasard miraculeux, il n'aurait pas évité les étrivières, sinon pis. On peut imaginer mieux encore : on peut imaginer un virtuose de la fourberie qui duperait un maître prévenu et sur ses gardes, et qui le connaîtrait assez bien pour s'assurer dans ses vices mêmes ou dans ses faiblesses une précaution contre sa vengeance ; Chrysale des *Bacchides* est ce grand homme.

Deux sœurs jumelles, *Les deux Bacchis*, nées à Samos, ont été emmenées l'une à Athènes, où elle est aimée par Mnésiloque, fils de Nicobule, et l'autre en Crète. Nicobule envoie, un jour, son fils à Ephèse, chercher de l'argent qu'il avait confié à un ami. Pendant ce voyage, Mnésiloque apprend que sa Bacchis a quitté Athènes ; il écrit aussitôt à son ami Pistoclère, fils de Philoxène, et le charge de retrouver la jeune fille. Pistoclère retrouve à Athènes les deux Bacchis, qui y sont revenues ensemble, et il s'éprend de la Bacchis de Crète, au grand désespoir de son pédagogue, Lydus.

Mnésiloque est de retour avec son esclave Chrysale. Chrysale, le premier, rencontre Pistoclère et apprend de lui que l'amie de son maître est retrouvée, mais qu'il faut de l'argent pour désintéresser un militaire qui l'avait achetée. Il va trouver Nicobule ; il raconte que, poursuivi par des pirates, Mnésiloque a confié le dépôt qu'il rapportait à un prêtre Ephésien ; pendant que Nicobule ira en vain chercher cette somme, le fils en disposera pour délivrer sa Bacchis.

Mais Lydus, indigné de la conduite de Pistoclère, le dénonce à son père, Philoxène. Mnésiloque veut défendre son ami ; mais, en présence des faits précis qu'allègue Lydus, comme il ignore l'existence de la Bacchis de Crète, il se croit trahi. Dans son désespoir, il avoue à son père la ruse de Chrysale, devenue inutile ; puis il va faire de vifs reproches à Pistoclère. Pistoclère se justifie et Mnésiloque, tout honteux de sa crédulité, est d'autant plus répentant que le militaire vient justement chercher sa Bacchis.

Chrysale se charge de tout réparer. Il fait écrire par Mnésiloque une lettre où Mnésiloque dénonce à son père la conduite de Chrysale ; il la porte lui-même à Nicobule, se laisse injurier et menacer, puis amène Nicobule à la maison des Bacchis et lui montre Mnésiloque, qui y banquète aux côtés de sa maîtresse : du coup, toutes les accusations de Mnésiloque paraissent également fausses. Chrysale persuade alors à Nicobule que la maîtresse de Mnésiloque est une femme mariée, que le mari va tuer le jeune homme, si l'on n'achète son pardon : il lui extorque ainsi les deux cents philippes d'or nécessaires au rachat de Bacchis. Encouragé par le succès, il rapporte bientôt une autre lettre où Mnésiloque avoue une autre dette de deux cents philippes et les obtient également : encore se fait-il prier pour prendre l'argent, lui qu'on a osé soupçonner.

Mais voici que Nicobule rencontre le militaire et apprend de lui la vérité. Il arrive furieux, accompagné de Philoxène plus indulgent. Les deux Bacchis interviennent alors pour apaiser les deux vieillards, et, séduits par leurs belles paroles, ils pardonnent et s'associent aux orgies de leurs fils.

A propos de ces dernières comédies surtout, on peut faire les mêmes remarques que nous inspirait le *Pseudolus*. Il n'est même pas question de caractères et de psychologie : en quoi ces différents pères se distinguent-ils les uns des autres ? Quel trait particulier leur donne leur individualité propre ? En quoi ces divers amoureux sont-ils dissemblables ? De quelle forme personnelle revêtent-ils leur passion ? Il n'est pas aisé de le voir. Ils se confondent à nos yeux ; comme Voltaire le disait des jeunes premiers de Racine,

Ils ont tous le même mérite ;

et ce mérite est uniquement de fournir à l'esclave des occasions de duper, d'ouvrir, en quelque sorte, la barrière à ce personnage principal. Et lui, de son côté, il est toujours le même aussi : machine à fraudes, si je puis ainsi dire, animé du seul désir de tromper, et qui, par amour de l'art, serait capable, on le sent, d'escroquer ce qu'il pourrait obtenir honnêtement. Comme les autres ne sont que des moyens pour l'amener, lui, il n'est qu'un

moyen pour amener l'intrigue, — dont les incidents sont pour le public la seule chose vraiment intéressante.

Il est donc tout naturel que, parfois, l'auteur se débarrasse de cette histoire d'amour, qui lui est utile, mais non indispensable, pour provoquer, pour grouper les événements comiques. L'intrigue alors se présente avec franchise pour elle-même, sans se croire obligée de se raccrocher à quelque autre chose. Il y a une situation, féconde en surprises; et, quand le public a ri assez longtemps, la pièce finit, par une scène où, l'énigme s'expliquant, la situation se dénoue toute seule. Tel est le cas des *Ménéchmes*.

Un marchand de Syracuse avait deux fils jumeaux, parfaitement semblables. Ayant emmené l'un d'eux, *Ménéchme* à Tarente, il le perdit dans la foule, un jour de fête, et ne put le retrouver. Il en mourut de chagrin. Le grand-père recueillit le second enfant, Sosiclès, l'éleva, et en souvenir de son frère disparu l'appela aussi *Ménéchme*.

Le véritable Ménéchme avait été trouvé par un marchand d'Epidamme, qui l'avait adopté ; il s'était marié, et n'en avait pas moins pour maitresse la courtisane Erotie. Un jour, il dérobe une mante à sa femme pour en faire cadeau à Erotie et se propose de fêter avec elle cet exploit ; il invite au banquet le parasite Péniculus (La Brosse-à-pain), et, en attendant l'heure, s'en va terminer quelques affaires.

En son absence, Ménéchme-Sosiclès arrive avec son esclave Messénion : il parcourait tous les pays à la recherche de son frère. Erotie le prend pour Ménéchme. Ménéchme-Sosiclès, d'abord surpris, se prête au quiproquo et en tire profit. Quand le parasite arrive, Ménéchme-Sosiclès sort de table ; Péniculus se croit joué, fait une scène de reproches, et court révéler à la femme de Ménéchme l'infidélité de son mari. Le pauvre Ménéchme, qui revenait pour son dîner, est fort mal accueilli : sa femme réclame sa mante ; Ménéchme la réclame pour quelque temps à Erotie , mais Erotie, qui se l'est justement laissée escroquer par Ménéchme-Sosiclès (il lui avait promis de la lui faire ajuster), se croit, elle aussi, dupée et se met, elle aussi, en colère.

Ménéchme-Sosiclès tombe par hasard sur la femme de Ménéchme : elle lui fait une scène à laquelle il ne comprend rien ; elle appelle son père à la rescousse; et le quiproquo se prolonge si bien que Ménéchme-Sosiclès, pour en finir, feint une crise de folie furieuse : pendant que le beau-père et la femme courent chercher un médecin, il s'esquive.

Le médecin, de retour avec le vieillard, rencontre Ménéchme, et il le reconnaît immédiatement pour fou. Le beau-père va quérir quatre esclaves pour s'emparer du prétendu malade et le faire enfermer. L'esclave de Ménéchme-Sosiclès, qui passait par là, croit reconnaître son maître, lui prête assistance et le délivre; en récompense, il lui demande la liberté, et Ménéchme la lui accorde d'autant plus aisément que Messénion lui est inconnu. Mais, quand Messénion rencontre le vrai Ménéchme-Sosiclès, celui-ci, qui ne l'a pas affranchi, maintient énergiquement ses droits. Pendant qu'ils discutent, Ménéchme sort de chez Erotie et se trouve face à face avec Ménéchme-Sosiclès. Les deux frères s'expliquent et se reconnaissent, et ils rentrent ensemble à Syracuse.

Il est difficile d'imaginer un type plus pur de comédie d'intrigue. Le poète, ici, n'essaye pas de nous en conter et de nous faire

croire à nous-mêmes que nous nous intéressons à qui que ce soit. Ces deux personnages nous sont aussi indifférents l'un que l'autre ; peu nous importent leurs sentiments, et le dénouement final ne nous touche pas davantage. C'est le quiproquo ou plutôt les multiples quiproquos qui nous amusent, et la cascade de surprises, de mésaventures ou d'aubaines, d'injures et de menaces inattendues qui en découlent pour les deux « Ménéchmes », — puisque ce nom est devenu un nom commun.

Le même sujet, le même genre de comique apparaît dans l'*Amphitryon*, quoique le poète nous y transporte aux âges héroïques, où les dieux avaient au grand jour commerce avec les hommes — et en secret avec les femmes.

Jupiter s'est épris d'Alcmène, femme du général thébain Amphitryon. Pour le succès de ses amours, il a revêtu la forme du mari, tandis que Mercure a pris la figure de Sosie, esclave d'Amphitryon. Grâce à cette métamorphose, ils sont reçus sans peine, et, tandis qu'Amphitryon et Sosie sont à la guerre, leur place est prise par les deux dieux.

Amphitryon, vainqueur des ennemis, envoie Sosie porter de ses nouvelles à sa femme et annoncer son retour. Mais Mercure fait bonne garde : il arrête Sosie; non seulement il le maltraite, mais il lui soutient (et peu s'en faut qu'il ne le persuade) que lui, Mercure, est Sosie. L'esclave, tout émerveillé de se trouver double et plongé dans des perplexités étranges, retourne raconter ces mystères à son maître, tandis que Jupiter et Mercure quittent les lieux.

Amphitryon ne peut croire au récit de Sosie et accourt anxieux auprès de sa femme. Elle, toute étonnée de ce prompt retour, ne l'accueille pas avec la joyeuse surprise qu'il aurait désirée. Comme il s'en irrite, elle s'étonne, lui rappelle qu'il est déjà revenu et qu'il vient de la quitter, lui montre même les présents qu'il lui a rapportés du butin et ne lui cache pas avec quelle tendresse elle l'a reçu. Amphitryon, qui sait bien n'être pas revenu, croit à une perfidie de sa femme, éclate en reproches et court chercher des témoins pour la convaincre de mensonge et la pouvoir répudier.

En son absence, Jupiter revient; il offre à Alcmène de tendres excuses, se réconcilie non sans peine avec elle et dupe Sosie lui-même. Lorsque Amphitryon accourt, Mercure, toujours sous la forme de Sosie, lui interdit l'entrée de sa propre maison, malgré sa fureur et ses menaces. En vain Amphitryon s'indigne, en vain il en appelle au témoignage de ses compagnons de uerre (1) : mis en présence des deux Amphitryons, ils ne savent quel est le vrai.

Enfin, Jupiter, pour terminer le trouble et sauver l'honneur de l'innocente Alcmène, apparaît sous sa forme de maître des dieux. Au milieu des tonnerres et des éclairs, Alcmène met au monde deux enfants, l'un fils d'Amphitryon, l'autre fils de Jupiter; et Amphitryon, à qui la vérité est révélée, n'a plus rien à pardonner à sa femme.

La pièce d'*Amphitryon*, malgré ce que son sujet mythologique offre de spécial, rentre bien pourtant dans le genre des autres comédies de Plaute. Lorsqu'on les a passées en revue l'une après

(1) Toute cette partie, mutilée, ne peut être complétée que grâce à l'argument acrostiche.

l'autre, comme nous venons de le faire, leur caractère commun éclate avec évidence. Visiblement, elles étaient écrites pour le public le moins littéraire qu'on puisse concevoir : ces auditeurs étaient incapables de s'élever au-dessus du vaudeville, incapables de sentir quel plaisir plus élevé peut offrir une comédie soucieuse de la vérité humaine, ambitieuse d'être le miroir à peine déformé de la vie véritable. De grosses méprises, de gros quiproquos, de grosses fourberies, voilà ce qu'ils réclament pour rire, et ils sacrifient tout le reste, car ils n'y comprennent rien. Et le poète, de son côté, s'il était capable peut-être de faire mieux, n'en a guère le souci. Foin de la littérature et de l'art! Il ne s'agit pas de rivaliser avec les Grecs, il s'agit de gagner sa vie en amusant des Romains et de leur livrer pour de l'argent la marchandise vulgaire qu'ils préfèrent : *gestit nummos in loculum demittere.* D'ailleurs, on le sent bien, ce métier ne lui déplaît pas et il ne s'en trouve guère humilié : il est le premier à se réjouir des cascades d'accidents baroques ou de mensonges énormes qu'il leur présente; sa verve amusée s'y donne carrière et son imagination plébéienne s'y déploie, s'y étale pour son plaisir autant que pour le leur.

L'Histoire de l'Art (1)

Leçon d'ouverture, à l'Ecole des Sciences sociales,

du cours de M. AUGUSTE VERMEYLEN,

Professeur à l'Université de Bruxelles.

Questions de méthode.

MESSIEURS,

Cette leçon d'ouverture marque l'avènement de l'*histoire de l'art* à l'Université. Vous vous joindrez à moi pour louer l'initiative à laquelle nous devons cette innovation.

Parmi les autres disciplines historiques, l'histoire de l'art est un peu traitée en sœur cadette, sinon en sœur illégitime. Elle n'est même pas soutenue, comme l'histoire littéraire, par le pouvoir traditionnel de l'esprit grammairien. L'art est-il donc une

(1) Voir la *Revue de l'Université de Bruxelles*, février 1902.

activité plus accessoire que les lettres? Est-il une force sociale dont on puisse faire abstraction? La constitution athénienne n'aurait plus de secrets pour nous, que ce serait là une science bien incomplète, si nous ignorions de la Grèce la majesté de ses temples et la réalité glorieuse de ses statues. La cathédrale française du XIII[e] siècle exprime le Moyen-Age communal, « énorme et délicat ». C'est encore et avant tout par l'art que nous saisissons quelque chose du sens de la Renaissance italienne. Et que l'on essaie donc de faire l'histoire de la civilisation moderne, en négligeant les Van Eycks et Rembrandt, ou cette expression supérieure de nos temps que nous ont donnée les Mozart, les Bach, les Beethoven!

En somme, ce qui nous intéresse surtout dans l'histoire, n'est-ce pas? c'est non pas les faits divers et les accidents politiques, mais l'humanité elle-même, toujours en lutte, toujours en marche, avec tous les sourds désirs, les aspirations qui la travaillent sans cesse. Ce drame de l'humanité, l'histoire de l'art en reflète les péripéties. Non, elle nous donne plus qu'un reflet : elle nous fait revivre la vie même des sentiments et des idées d'une classe, d'une époque ; elle nous plonge dans l'esprit profond, dans les courants sous-marins d'un siècle. Le ferment propre d'une civilisation, nous le saisissons là, dans les grands groupes d'œuvres, de façon immédiate, non plus à l'état de chose morte, mais dans son action même; il ne s'agit plus de l'y distinguer par la juxtaposition pénible d'innombrables faits, mais de l'y sentir dans sa nature intime et vivante, dans son effort originel. L'œuvre, sainement et bellement poussée porte toujours en elle quelque chose des mouvements inconscients qui l'ont évoquée. L'histoire n'est pas faite seulement par les volontés raisonnantes, mais aussi par la poussée continue de l'instinctif, de tout ce qui s'agite confusément et obscurément dans les âmes. Et voilà ce que l'art, jailli de l'intuition, nous révèle mieux encore que la littérature, plus consciemment intellectuelle.

Je ne crois pas nécessaire d'insister, puisque, en créant ce cours, l'Université a fait plus et mieux que de reconnaître le bon droit de l'histoire de l'art en tant que science historique : elle l'a résolument classée parmi les sciences sociales. C'est élargir de très heureuse façon le point de vue auquel on s'est généralement placé jusqu'ici pour envisager les évolutions esthétiques. L'art est, en effet, une activité dont les manifestations ne sont jamais strictement individuelles, et qui tient étroitement à l'ensemble des facteurs sociaux. Ce n'est pas, sachez-le bien, un jeu arbitraire, un délassement, un luxe dont on se passe à volonté : c'est

une nécessité profonde de la vie collective. L'art est un phénomène social, non seulement parce qu'il n'est possible que dans la société, et n'atteint son développement complet que dans certaines formes de sociétés ; mais, activité purement désintéressée de nos sentiments fonciers, il établit, par-dessus les luttes de la vie utilitaire et pratique, un lien spirituel entre les hommes. On pourrait en cela le comparer à la religion, si l'on entend par ce mot l'ensemble des croyances qui fait la conception dominante de la vie dans une civilisation. L'art d'une époque a toujours été le signe d'une communauté supérieure, l'image d'un idéal collectif.

Je ne puis, aujourd'hui, développer cette idée ; je vous renseigne seulement sur l'esprit qui va régner dans ce cours : ce qui nous préoccupera surtout dans l'œuvre d'art, ce sera son côté social et humain, ce sera l'homme social, c'est-à-dire nous-mêmes. Nous n'en serons pas moins « objectifs » : — l'objectivité, je tiens à le dire en passant, ne consistant pas ici à s'impersonnaliser, à vouloir « suicider » son moi, mais à saisir les choses avec sa personnalité fondamentale et essentielle, en dehors des conventions et des opinions du moment ; en d'autres termes, à saisir les choses par ce « sens humain » qui vit au fond de nous tous et sans lequel l'œuvre d'art reste lettre morte. — S'intéresser à la signification sociale de l'art sous-entend nécessairement que nous n'allons pas tomber dans cette spécialisation à outrance, qui étouffe la compréhension des phénomènes esthétiques : j'essaierai de les montrer dans leur atmosphère, dans leurs relations avec toute la vie ambiante. Anatole France raconte (1) que, visitant un jour une galerie d'histoire naturelle, le conservateur lui découvrit les zoolithes avec une extrême complaisance, et l'instruisit beaucoup jusqu'aux terrains pliocènes ; mais, quand ils arrivèrent devant les premiers vestiges de l'homme, le savant répondit, avec une indifférence maussade aux questions de l'écrivain trop indiscret, que ces objets concernaient un de ses confrères, et que « ce n'était point sa vitrine... » Je vous souhaite, Messieurs, d'être aussi peu que possible « d'une vitrine » : traiter l'art du point de vue des sciences sociales, c'est garantir qu'on n'ira plus l'enfermer dans ce que Louis Courajod appelait « l'enseignement cellulaire ».

II

Mais, si nous avons surtout la mission de considérer l'art en tant que signe de la vie sociale, d'importantes questions se

(1) D'abord dans *Le Jardin d'Epicure*, p. 126-127, plus tard dans *Le Lys Rouge*, p. 110.

posent : pouvons-nous atteindre, en ce domaine, des résultats vraiment scientifiques ? Pouvons-nous construire organiquement la succession des œuvres, dégager une ligne, des principes généraux d'évolution, dans les multiformes manifestations de la fantaisie créatrice ? Pouvons-nous arriver à établir les rapports nécessaires qui ont déterminé le développement et les modalités des expressions esthétiques ? L'art est, à première vue, une activité psychique si arbitraire, la plus dégagée des nécessités immédiates de la vie, ne dépendant que de ce hasard mystérieux : l'inspiration. L'esprit qui enfante et façonne ne se rend pas toujours compte lui-même de ce qu'il produit ; il se sent l'instrument de son imagination : c'est elle qui le tient, le fait aller où elle veut ; l'œuvre faite, l'artiste n'est pas sûr de le saisir totalement, elle lui est parfois presque étrangère. La création lui semble un jeu supérieur, incompréhensible en sa nature. La marche générale de l'art serait-elle donc explicable ? Ce que nous y voyons tout d'abord, ce sont les génies, qui, les premiers, ont imposé un corps à des conceptions encore flottantes, donné une signification, une réalité, à ce qui dormait vaguement dans les âmes, incarné un nouveau sens de la vie, créé cette chose miraculeuse : une forme nouvelle. C'est d'eux que nous datons les évolutions ; les autres sont les imitateurs, entraînés dans le sillage des grands isolés. Pourrait-on donc vraiment ramener à des « lois », à l'expression de rapports nécessaires, toute cette divine aventure que nous semble l'histoire de l'art ?

Mon cours aura l'ambition d'être une réponse à quelques-unes des questions que je soulève ici. Oui, *certains* éléments de l'œuvre d'art sont explicables, *certains* rapports nécessaires peuvent être nettement formulés. Le génie lui-même n'est pas complètement indépendant des conditions générales de la société dans laquelle et pour laquelle il produit, il n'est pas complètement indépendant de la tradition technique, des matériaux dont il peut disposer, de la science de son temps, de l'horizon plus ou moins large de la civilisation. Homère, réduit au langage des Botocudos, n'aurait jamais été Homère ; et Macaulay, je crois, faisait remarquer que Phidias n'aurait pas fait sa Pallas avec un tronc d'arbre et une arête de poisson : exemples un peu crus, mais justes. Si même le génie n'était pas souvent l'expression synthétique de tout un art qui a poussé autour de lui en même temps que lui, il y a toujours des éléments, suffisamment analysables, qui déterminent en grande partie le mode et la limite des réalisations, le plus ou moins grand nombre de leurs possibilités, l'aire d'expansion de leur influence. Ce qui est vrai du génie l'est, à plus forte raison, des mouvements

généraux, des grands ensembles. Si, dans la suite des phénomènes artistiques, nous discernons des groupes présentant des caractères communs assez importants, nous pouvons rechercher les rapports nécessaires qui existent entre ces caractères communs et les conditions de la production esthétique, entre ces caractères communs et les diverses formes de la vie sociale. Ce sera notre préoccupation dans toutes les études de détail que je compte poursuivre avec vous. Je ne m'illusionne pas sur la multiplicité des problèmes que nous rencontrerons ; je ne puis même songer à les poser, en cette introduction rapide. Il ne s'agit, ici, que de vous indiquer l'orientation du cours, le genre d'investigations auxquelles je vous convie. Laissez-moi seulement vous affirmer, dès maintenant, que, en essayant de dégager les conditions des évolutions artistiques, nous fuirons les phrases, les mots trop compréhensifs, nous n'opérerons pas à l'aide d' « idées générales », et tiendrons constamment à établir les rapports nécessaires entre des éléments aussi peu complexes, des réalités aussi nettement définissables que possible.

Pour ne pas fausser d'avance les résultats auxquels l'étude sociale de l'art peut nous conduire, il nous faudra observer deux principes.

D'abord, nous devrons user, autant que possible, de la méthode comparative, et ne pas limiter le champ de nos comparaisons à ce qu'on est convenu d'appeler le grand art, ni même à l'art des civilisations supérieures. Notre matière, c'est l'art de l'humanité, et nous ne pouvons en exclure l'art préhistorique, ni celui des tribus sauvages et des peuples de demi-culture. L'anthropologie et l'ethnographie nous fournissent des documents précieux, que nous n'avons pas le droit d'écarter.

En second lieu, il nous faudra examiner les œuvres directement, en elles-mêmes, sans nous préoccuper des étiquettes qu'on leur a mises, des cadres arbitraires où on les parque trop souvent. Les classifications généralement usitées aujourd'hui ramassent des œuvres à caractères très différenciés sous des dénominations trop larges (on nous parle de l'art « antique », de l'art « oriental »), ou trop élastiques, trop peu délimitées (art de la Renaissance, art « romantique », art « réaliste »). Oubliez ces termes, quitte à les reprendre plus tard peut-être, mais cette fois en y attachant une signification bien précise. D'autres fois encore, et c'est la source d'erreur la plus fréquente et la plus dangereuse, ces classifications reposent sur des caractères communs d'une importance au moins secondaire : c'est le cas pour tout ce qu'on appelle art « français », art « italien », art « flamand », etc. Si

nous voulons expliquer les œuvres dans leur dépendance des conditions techniques et de l'ambiance sociale, notre premier devoir est de discerner nettement leurs analogies essentielles, et nous ne pouvons bien le faire, si nous commençons par attribuer une importance prépondérante à des analogies accessoires. Or, à première vue, il est évident que, par exemple, une statue gothique de Reims ressemble plus à une statue gothique de Bamberg qu'à une sculpture de Jean Goujon ou de Rodin, et qu'un tableau hollandais du xv[e] siècle est plus près d'un tableau flamand de la même époque que d'une toile de Terburg ou de Jacob Maris. Je ne connais pas, dans l'histoire de l'art d'*a priori* plus pernicieux que celui qui classe les arts par nationalités. Il n'en est aucun que j'estime nécessaire de combattre avec plus de ténacité, dans l'intérêt même des recherches spéciales que nous allons entreprendre ensemble. Et, puisqu'en cette leçon d'ouverture il importe surtout de déblayer le terrain, je voudrais consacrer le temps qui me reste à nous débarrasser de ce malentendu. Le problème fondamental qui vient ici se dresser devant nous, est celui des rapports entre l'art et la race.

III

Le mot race demande à être spécifié. Il est pris dans des acceptations fort différentes. La race nègre, par exemple, sera caractérisée par un ensemble de traits communs naturels, innés, héréditaires. La race flamande, au contraire, par un ensemble de traits communs produits par la civilisation, acquis dans la suite des temps, et dont l'indice est la langue commune. Enfin, quand les historiens de l'art insistent sur l'action d'un tempérament spécial, d'instincts permanents, dans la peinture anglaise ou la sculpture italienne, c'est encore trop souvent l'idée de race qui revient les hanter, plus sournoise, sous un troisième avatar : elle passe alors ses attributs non plus seulement à la « nationalité », au groupe linguistique, mais à l'unité politique caractérisée par la communauté de l'administration centrale.

Il est fort probable que chaque race — dans le seul sens non abusif du mot, celui de la communauté héréditaire — a des prédispositions propres. La question est de savoir si ces prédispositions sont suffisamment déterminables, et, d'autre part, si elles impliquent, dans la production artistique, des différenciations essentielles. Mais la difficulté de dégager ces aptitudes particulières est si grande, que l'hypothèse restera peut-être toujours inutilisable (1).

(1) Voir E. Grosss, *Kunstwissenschaftliche Studien*, ch. IV (1900).

Où est la race pure et homogène ? Aussi loin que nous remontions, nous n'en découvrons aucune. — D'ailleurs, examinons l'art des groupes les moins mêlés, celui des peuplades primitives : c'est là que nous pourrons étudier le problème dans les conditions les plus favorables. Nous serons frappés d'un fait très significatif : les analogies sont moins grandes entre les arts des peuplades de même race, mais d'état économique différent, qu'entre les arts de peuplades de races différentes vivant dans un état économique similaire. Ainsi, il y a un art des peuples chasseurs, qui est non seulement commun aux races les plus diverses, aux Boschimans, aux Esquimaux, aux Minciopies, aux Australiens, mais ressemble à l'art paléolithique, contemporain du mammouth, — tandis que l'art des peuples agriculteurs, par exemple, celui des Polynésiens, des Indiens de l'Amérique, etc., présente d'importantes analogies avec l'art néolithique (âge de la pierre polie).

Aussi bien, c'est rarement dans son acception propre que le terme de race est usité par les historiens, et ce sont, en général, des concepts terriblement complexes qu'ils nous amènent sous ce pavillon. Il est à peu près impossible d'ouvrir une étude d'art sans voir interpréter quelque phénomène typique par « le génie de la race », qu'on a toujours sous la main, et qui fournirait, en effet, une explication fort simple, s'il pouvait expliquer quelque chose. Car enfin les mots « race anglaise » ou « race flamande » impliquent une unité de culture, nullement des caractères originels, inhérents à la nature même d'un groupe humain, tels que les cheveux crépus des nègres ou le teint jaune des Chinois ; nullement de ces causes dernières que nous devons accepter comme des faits patents, et dont l'étude revient au naturaliste plutôt qu'à l'historien. Le nègre est toujours crépu, à New-York comme à Tombouctou ; il l'était il y a trois mille ans, quand il n'existait rien de semblable à un Anglais ou à un Flamand. Il n'y a pas de race anglaise, il y a un peuple anglais, formé, — tout comme le peuple flamand, — des éléments ethniques les plus différents. Et les caractères communs de l'art anglais ne sont point déterminés par un ensemble de traits innés, fondamentaux et invariables, mais bien plutôt par toutes les conditions historiques qui ont fait le peuple anglais lui-même. Ces conditions historiques, voilà des réalités analysables ; tandis qu'en opérant avec ce mystérieux « génie de la race », nous nous payons d'un mot, et nous lâchons la proie pour l'ombre.

Dressons la liste de nos principaux peintres « flamands » du XVe siècle, des van Eycks à Metsys. — Je laisse de côté les quel-

ques Hollandais qui, comme Geertgen tot Sint-Jans, n'ont travaillé qu'en Hollande : leurs œuvres présentent les mêmes caractères généraux que celles de nos soi-disant « primitifs »; mais on les classe soigneusement à part, parce que, une centaine d'années après eux, nos provinces se sont trouvées nettement scindées des provinces du Nord. — Chose bizarre : aucun de ces artistes de « l'école de Bruges » n'a vu le jour à Bruges même. Hubert et Jean van Eyck sont nés à Maeseyck, Roger de la Pasture (van der Weyden) à Tournai, Simon Marmion à Valenciennes, Hugo van der Goes probablement à Gand, Thierry Bouts à Harlem, Juste de Gand à Gand, Hans Memling dans le pays de Mayence, Gérard van den Meire probablement à Gand, Gérard David à Oudewater en Hollande, Joachim Patenier à Bouvignes, Jérôme Bosch à Bois-le-Duc, et Quentin Metsys à Louvain. Je supprime Petrus Cristus, dont le lieu d'origine semble douteux (1). Il nous reste treize peintres, dont trois seulement sont de la Flandre proprement dite, deux nous viennent de la Meuse limbourgeoise, trois des Pays-Bas actuels, trois du pays wallon, dont van der Weyden, qui eut une des influences les plus marquantes ; il y a enfin un Brabançon et un Allemand du Rhin : Memling, dont je lisais dernièrement, sous une plume catholique, qu'il était plus flamand que Rubens (2) !

Il serait aisé de multiplier les exemples de ce genre. Ainsi, au xiv[e] siècle, un bon nombre des sculpteurs, qui travaillaient en France et y transformaient la sculpture européenne, étaient des Flamands et des Wallons. — La céramique japonaise est généralement de fabrication coréenne, par exemple, la fameuse faïence de Satsuma; et l'on sait qu'au Japon, précisément, la plupart des véritables créateurs, des innovateurs, des chefs d'école, ont été des Chinois (3). — De même, c'est de Chine qu'ont été importés, il y a des siècles, les superbes vases qu'on trouve à Bornéo : ils ne peuvent pas plus être attribués aux Malais que leurs tissus, qui sont hindous, ou que leurs mosquées musulmanes, ou que les merveilleuses statues du Boroboudour, qui se rattachent directement à l'art bouddhique de l'Inde. Comment dégager de tout cela « le génie malais » ? — En Espagne, il est une quantité de sculptures, de peintures, de monuments de tous genres, dus à des étrangers. Pour ne citer qu'un exemple ou deux, le Mihrab, le sanctuaire sacro-saint de la grande mosquée de Cordoue, fut

(1) James Weale le faisait naître à Baerle, en Flandre (*Le Beffroi*, 1863, p. 235) et, plus récemment, à Baerle en Hollande (*Hans Memline*, 1901, p. 5).
(2) *Dietsche Warande en Belfort*, 1901, II. p. 341.
(3) Cf. Grosse, *Kuntwiss. Studt*, p. 157 sqq.

décoré par des artistes byzantins, que le calife fit venir spécialement. Et la cathédrale de Burgos, qui représente si bien le « mysticisme espagnol », a été élevée par un architecte français, et surmontée de ses célèbres flèches par un maître de Cologne. — Il fut un temps de docte académisme, où l'on n'avait d'admiration que pour les grandes machines romaines ; et aucun peuple ne voulait assumer la responsabilité d'avoir donné le jour au style gothique. On se le rejetait, on l'imputait à d'obscurs Barbares. Quand le romantisme allemand découvrit Strasbourg et Fribourg, il regarda l'art gothique comme un authentique produit des races du Nord. Il était, paraît-il, sorti de la forêt germanique ! Aujourd'hui, tout le monde admet que c'est en France qu'il faut placer ses origines. A quel point la cathédrale de Cologne incarne-t-elle « l'âme allemande » ? D'après une découverte récente, il est fort possible, et même probable, que le chœur de Cologne et celui d'Amiens auraient été élevés par le même architecte ; un Français ou un Allemand ? Nous n'en savons rien... (1).

« Le génie de la race » est une *hypothèse paresseuse*, — pour reprendre un mot de Leibniz, — par laquelle on se coupe délibérément la route des investigations honnêtes et consciencieuses. On s'évite la peine de rechercher les rapports vrais en se couvrant d'un mot qui ne répond à rien, ou, à prendre les choses au mieux, répond à des réalités fort complexes. Ainsi, le caractère de raideur et d'immobilité statique que la sculpture égyptienne a présenté pendant des milliers d'années, est dû, nous dit-on parfois, à quelque instinct obscur et invariable de la race. Soit, admettons cet instinct, et croisons-nous les bras. Mais des doutes surgiront bientôt, quand nous remarquerons, sur les grands bas-reliefs, que les types de cette « race » sont étrangement divers, et que ceux du nouvel empire ne ressemblent plus guère à ceux de l'ancien. Il sera bon de trouver une autre explication, qu'il ne faut d'ailleurs pas chercher bien loin. Pour des motifs religieux suffisamment connus, les Egyptiens voulaient leurs statues-portraits impérissables. Ils les taillaient de préférence dans des blocs de granit très dur, qu'ils devaient marteler à l'aide d'instruments peu nombreux et très simples, presque primitifs. Ils étaient donc bien obligés de s'interdire les évidements trop fouillés, les amincissements trop délicats, et de donner à leurs Pharaons cet aspect de bloc éternel, impassible à travers les siècles. Mais, du moment qu'ils pouvaient dresser leurs figures en grès tendre, ou en bois,

(1) *Historische Zeitschrift*, 1901, p. 394.

en terre-cuite, en bronze, leur soi-disant hiératisme disparaît presque complètement.

Ernst Grosse, à qui j'emprunte cet exemple, cite encore celui des Japonais (1), auxquels on a refusé le sens monumental, parce qu'ils n'ont point su développer la grande architecture : le savant professeur de Fribourg préfère expliquer cette infériorité par la fréquence des tremblements de terre, qui interdit la haute construction en pierre. Mais il faut se garder des déductions trop simplistes : généralement, c'est par un ensemble de causes qu'il faudra remplacer l'hypothèse paresseuse. Dans le cas qui nous occupe, nous devons tenir compte de la constitution géologique du pays, mais aussi de plusieurs facteurs sociaux : 1° dans la haute antiquité, les empereurs ont constamment transporté le siège de leur capitale ; 2° lorsque quelqu'un mourait de maladie, il était dans les règles du deuil de rebâtir sa demeure ; 3° des lois somptuaires réglaient la construction des maisons, établissaient des différences entre les palais impériaux, ceux des fonctionnaires et des particuliers : construire des habitations hautes et grandes était considéré comme une usurpation (2).

L'hypothèse paresseuse n'a pas seulement l'inconvénient d'être une pseudo-explication. D'abord, elle prête à certains traits psychologiques une permanence qu'ils n'eurent jamais. En nous présentant le génie de la race comme un fait dernier et simple, comme une grandeur connue, elle substitue avec désinvolture l'immuable à ce qui est en perpétuel devenir, — puisqu'il n'est pas de tempérament qui n'ait varié dans le cours des temps. Ensuite, l'impression même du concepts de race qu'elle utilise introduit dans la science des concepts psychologiques plus imprécis encore. Le Flamand sera déclaré tour à tour réaliste ou mystique, sans que l'on songe d'ailleurs, et ce n'est pas tout à fait une excuse, à donner aux mots réaliste et mystique aucun sens bien défini. Dans un livre récent (3), un économiste russe compare les Flamands aux Français (en se servant de la *Psychologie du peuple français* de Fouillée et de la *Philosophie de l'art dans les Pays-Bas* de Taine) ; et, en lisant cela, je ne pouvais m'empêcher de penser que, si le Flamand paraît au Français taciturne et froid, le Hollandais, en revanche, le trouve un peu « français », c'est-à-dire bruyant, turbulent et enthousiaste. Vous connaissez ces généralisations abusives de quelques cas particu-

(1) T. a., p. 129-132.

(2) Cf. *Histoire de l'Art du Japon*, ouvrage publié par la Commission impériale du Japon à l'Exposition universelle de Paris, 1900 (Introduction).

(3) Issaïef, *Socialpoloitsche Essais*, 1902, p. 287.

liers : le Français se figure ou se figurait volontiers l'Allemand philosophant toujours dans un nuage de fumée, près d'un broc de bière, tandis que, pour bien des gens du Nord, le Français se présentera invariablement sous les espèces d'un don Juan bavard, hâbleur et valeureux. Et avez-vous remarqué combien l'âme celtique diffère de l'âme gauloise ? L'âme celtique, c'est quelque chose de vaguement rêveur, c'est les dessins compliqués des grandes croix de pierres qui se dressent au bord de l'Océan, dans l'atmosphère pluvieuse de l'Écosse, c'est les chants d'Ossian, c'est Tristan et Iseult. Tandis que le tempérament gaulois ! Ce seul mot éveille des idées de gaîté gaillarde. Et il y a la clarté gauloise comme il y a la brume celtique... Ne croyez point que je m'attarde à des plaisanteries : cette psychologie facile s'introduit dans les livres les plus sérieux. Voici comment M. Louis Gonse, un savant et un artiste, entame son important ouvrage sur la *Sculpture française* (1895) :

« Formé du mélange harmonieux de deux tendances, en apparence contradictoires, le goût des réalisations positives et le sentiment imaginatif, le génie de notre race s'est constamment montré supérieur dans le maniement des deux formes primordiales de l'art : l'*Architecture*, et son succédané immédiat, la *Sculpture*.

« Le Gallo-Franc est d'instinct (*sic*) *architecte* et *sculpteur*. Il en a été de même de l'Egyptien et du Byzantin (*sic*), et généralement des peuples enclins de nature (*sic*) aux méthodes d'observation et portés par tempérament (*sic*) aux sensations objectives.

« Mais nul peuple, au même degré que les Français, ne me paraît avoir apporté, dans l'emploi de ces deux expressions de l'idée esthétique, une invention plus vivace, une logique plus serrée... etc., etc. »

Je vous fais grâce de la tirade patriotique, que vous devinez. Mais retenons l'exemple : il réunit à peu près toutes les hérésies que je combats. L'idée de race y couvre des composés aussi bizarres et inattendus que le *Gallo-Franc* et le *Byzantin*, auxquels on attribue des traits fondamentaux et invariables, aussi vagues que « le goût des réalisations positives et le sentiment imaginatif » (en « mélange harmonieux »). L'explication est ici fainéante plus qu'il n'est permis ; car M. Gonse paraît oublier qu'il n'existe guère de sculpture gauloise, ni de sculpture franque, ni de sculpture byzantine. Enfin, la trompette patriotique qui sonne à travers ces phrases, nous indique peut-être d'où procèdent toutes les dangereuses suggestions pseudo-scientifiques que nous tenons ici.

C'est, en effet, sous leur forme la plus hasardée, la forme patriotique, que ces suggestions semblent avoir le plus d'autorité. L'idée de race ne s'incarne plus seulement dans le « peuple » de même langue, mais passe de celui-ci à la nationalité politique, — qui détermine encore généralement les grands groupements de l'histoire de l'art. L'érudit Adolfo Venturi nous a donné, cette année, le premier volume de sa *Storia dell' Arte italiana*: ce premier volume va jusqu'à Justinien... L'art des Barbares goths et lombards sera donc de l'art italien, parce que, dans le courant du XIX_e siècle, l'Italie a réalisé son unité politique. Qui sait ? Nous verrons aussi, quelque jour, pousser dans les féconds terrains officiels une histoire de l'art national, vaste glorification de l'esprit belge, depuis les Troglodytes de la Meuse jusqu'à nos derniers élèves de Burne-Jones ou de Seurat. Et, en France (Louis Coujarod en riait déjà), un ingénieux historien s'évertuera à enfermer dans un cercle bien hermétique, à relier par une ligne d'évolution bien continue, les pierres de Carnac, la Maison carrée de Nîmes, Notre-Dame de Paris, le palais de Versailles et la tour Eiffel.

Ces néfastes classifications par nationalités impliquent une double erreur :

1° En les adoptant, l'homme de science, prétendu « objectif », obéit à une préoccupation toute subjective : il s'imagine que les frontières *actuelles* de son pays sont quelque chose de définitif ; il lui semble, de plus, qu'elles étaient préfigurées dès le début du Moyen-Age, sinon avant, et que toutes les forces obscures ont concouru à réaliser, avant tout, cette cause finale de son histoire. En 1829, soyez-en certains, notre art n'aurait pas été séparé de l'art hollandais, mais bien en 1831. Le savant officiel projette sur le passé l'image présente de la patrie. L'unité politique de son temps, il la croit agissant déjà, il y a des siècles, à l'état potentiel. Elle l'hypnotise tellement qu'il en vient à supposer une âme allemande ou une âme italienne au haut Moyen-Age.

2° Les classifications nationalistes admettent de plus, *a priori*, que la spécialisation politique d'un pays — même quand elle n'existait pas encore ! — est la première déterminante des caractères esthétiques, le facteur dont il faut tenir compte avant tout autre, le principe directeur qui oriente les évolutions d'art, celui qui établit la filiation des œuvres de la façon la plus claire, la plus réelle, la plus nécessaire.

Je n'insiste pas : l'illogisme de pareilles propositions est manifeste, pour peu que l'on considère les *faits* en toute liberté d'esprit, en toute conscience scientifique. L'art de l'Europe, l'art du monde, a constamment été traversé de grands courants, que nous

n'avons pas le droit de couper et de recouper d'après la carte politique. L'esprit passe les frontières. Les techniques ne diffèrent pas tant selon les nations que selon les époques. La force de fécondation d'un génie ne se restreint pas à son peuple. La poussée de la vie vers une vie plus haute, la communauté dans le monde idéal n'ont jamais été délimitées nettement selon les hasards des guerres et la force des poings. Brisons ces classements arbitraires : regardons les *œuvres*, en dehors de tout préjugé national, de toute formule pétrifiée. C'est la constatation d'une plus large solidarité humaine que nous trouverons au bout de nos études.

Vous voilà avertis, Messieurs, de l'esprit de ce cours. J'ai hâte de sortir des théories et de me retrouver avec vous devant des faits. Nous nous occuperons, cette année, de la sculpture monumentale au Moyen-Age. Nous verrons dans la sculpture gothique un retour à la nature et à la beauté, une première Renaissance, que la pédagogie humaniste réussit trop longtemps à faire oublier; transformé par l'expression spéciale qu'il reçut dans le Nord de la France et dans nos contrées au XIVe siècle, en Italie au XVe, le mouvement aboutit là-bas aux Ghiberti et aux Donatello, et sera enrayé, hélas ! par la Renaissance classique, le retour à l'antiquité qui marque le commencement de la décadence.

A. VERMEYLEN.

Sujets de devoirs.

UNIVERSITÉ DE NANCY.

Version latine.

Agrégation

Quintilien, *Institution oratoire*, livre I, 4, depuis «Primus in eo qui scribendi... », jusqu'à : «... plus habeat operis quam ostentationis. »

Composition latine.

Licence

Placuit Scaligero Horatii *Epistolam ad Pisones* « artem sine

arte traditam » appellare ; — quæritur quid de hoc judicio sentiendum sit.

Thème latin.

Licence

Fléchier, *Oraison funèbre de Turenne*, 1re partie, depuis: « Avant sa quatorzième année... », jusqu'à (et y compris) : « Il a rendu tous les services qu'on peut attendre.... »

Thème grec.

Licence.

Polycritos, un Etolien de grande famille, et qui avait été étolarque, ressuscita au bout de huit mois, et parut à l'assemblée fédérale d'Etolie ; il y prit la parole, et fort bien, sur les questions à l'ordre du jour : le fait est attesté par des lettres de Hiéron d'Ephèse au roi Antigone. Même chose arriva naguère, dans la ville de Nicopolis, à un nommé Eurynoüs ; quinze jours après avoir été enseveli par ses proches, il ressuscita du sépulcre, et dit qu'il avait vu et appris sous terre bien des merveilles, mais qu'il avait l'ordre de n'en rien révéler ; il survécut longtemps, et l'on observa qu'il était beaucoup plus homme de bien après sa résurrection qu'avant. Voici un troisième fait du même genre : Rufus de Philippes, en Macédoine, mourut comme il venait de revêtir, à Thessalonique, la dignité de grand prêtre de Rome et d'Auguste ; deux jours après sa mort, il ressuscita, et dit que les dieux des morts l'avaient renvoyé sur la terre pour qu'il célébrât les fêtes qu'il avait promis de donner au peuple à l'occasion de sa prêtrise ; il vécut donc de nouveau pour accomplir ses promesses, et, quand elles furent remplies, il mourut.

D'après Proclos, *Commentaire de la République*, éd. Kroll, Teubner, 1901, t. II, p, 115.

Le Gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOC. FRANÇ. D'IMPR. ET DE LIBR.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs, dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable :* indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Faguet, Emile Boutroux, Alfred Croiset, Victor Brochard, Jules Martha, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

M. G... à P... — Nous regrettons de ne pouvoir accepter votre aimable proposition ; mais nous tenons à conserver à notre publication toute son originalité : *Revue des Cours et Conférences* elle est et restera.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université et quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso à la copie.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE [redacted]

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C[ie]

PARIS, 15, rue de Cluny

VIENT DE PARAITRE

La Jeunesse

de

Victor Hugo

PAR

Ernest DUPUY

Inspecteur général de l'Instruction publique

Un vol. in-18 jésus broché. **1 50**

Cet ouvrage sur *la Jeunesse de Victor Hugo* reproduit une conférence faite à l'Ecole normale d'Institutrices de Fontenay. L'auteur a ajouté quelques développements complémentaires, que ne comportait pas une leçon d'école.

Voici les titres des différents chapitres de ce livre : *Souvenirs d'enfance. — Débuts et concours. — Premières pièces politiques. — Le Conservateur littéraire. — Le roman de jeunesse de Victor Hugo. — Les éléments des Odes et poésies diverses. — La Muse française. — Les nouvelles Odes. — Les Odes et Ballades. — Cromwell, Amy Robsart et Hernani.*

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 20 27 MARS 1902

Année Scolaire 1901-1902

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

97 LES ROIS POÈTES (*Causerie à l'Odéon*)...... **N.-M. Bernardin**, *Professeur de rhétorique au lycée Charlemagne, Docteur ès Lettres.*

11 L'ÉLOQUENCE ET L'ÉDUCATION ORATOIRE CHEZ LES ROMAINS. — *Cicéron.* — *Ses discours politiques*.............................. **Gaston Boissier**, *de l'Académie française.*

119 VALMY.............................. **Desdevises du Dézert**, *Professeur à l'Université de Clermont.*

132 LES " DISCOURS A LA NATION ALLEMANDE " DE FICHTE.............................. **Henri Lichtenberger**, *Professeur à l'Université de Nancy.*

140 SUJETS DE DEVOIRS (*Agrégation, licence, certificat*).............................. **Université de Caen.**

144 SOUTENANCE DE THÈSES.................... **En Sorbonne.**

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie)

15, RUE DE CLUNY, 15

1902

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 20 27 MARS 1902

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Les Rois Poètes

Causerie, à l'Odéon, de M. N.-M. BERNARDIN,

Professeur de rhétorique au Lycée Charlemagne,
Docteur ès lettres.

MESDAMES ET MESSIEURS,

« Heureux comme un roi ! » dit volontiers le peuple, quand il voit passer au grand galop la voiture du souverain parmi l'escadron des gardes dont les casques étincellent au soleil, ou quand, le soir, il regarde derrière les vitres du palais tout illuminé tournoyer dans une valse rapide les épaulettes dorées des officiers et les épaules nues des demoiselles d'honneur. « Heureux comme un roi ! » dit le peuple, naïf et simple, qui ne sait pas quel rude métier c'est que le métier de roi, qui ne se doute même point du labeur écrasant qu'a, durant son long règne, quotidiennement accompli Louis XIV, et qu'accomplit chaque jour, là-bas, dans un pays très éloigné de nous par la distance, mais très rapproché par le cœur, un jeune monarque, qui, à l'aube du xxe siècle, a formé le rêve généreux d'être appelé par la postérité le tsar pacifique.

Et ce qui rend encore plus pénible aux rois l'accomplissement du devoir royal, c'est que, sur le trône, qui les élève, mais les isole au-dessus de l'humanité, d'une part, il leur est rarement donné de goûter la joie la plus douce que goûtent les autres hom-

mes, et, d'autre part, leurs douleurs sont exaspérées par une contrainte que la plupart des autres hommes ne connaissent pas.

Ce rêve, si charmant, d'être aimé pour soi-même, comment le pourrait-il faire, ce roi, qui dispense d'une main libérale faveurs et trésors, et dont un simple froncement de sourcils courbe aussitôt devant lui toutes les têtes inquiètes ? Dans la poignée de main d'un ami, comme dans le baiser d'une femme aimée, il soupçonne toujours l'intérêt et le mensonge. Cette suspicion douloureuse et sans remède, avec quelle émotion l'a dite le prodigieux poète, dont l'univers entier vient de célébrer le centenaire, ce Victor Hugo, qui était roi, lui aussi, par le génie :

Je puis tout, mettre avec un mot l'Europe en flamme,
Tout, hors réaliser ce rêve, qu'une femme
M'aime à cause de moi, parce que je suis moi,
Quelqu'un, un homme, et non parce que je suis roi !
Un roi n'est jamais sûr d'être aimé pour lui-même ;
On l'aime pour le bruit qu'il fait, pour l'or qu'il sème,
Pour le sceptre qu'il tient, pour le trône qu'il a,
Et non parce qu'il est le garçon que voilà (1).

D'autre part, quand le roi éprouve une de ces souffrances morales qui tenaillent le cœur, qui terrassent l'homme et le font sangloter comme un enfant, il lui faut rentrer ses larmes, dérober sa torture à la pénétration de cent regards observateurs, la masquer héroïquement sous le sourire officiel :

Triste destin des rois ! Esclaves que nous sommes
Et des rigueurs du sort et des discours des hommes,
Nous nous voyons sans cesse assiégés de témoins,
Et les plus malheureux osent pleurer le moins.

Rappelez-vous le drame, récemment représenté à la Comédie-Française, que M. G. Schéfer a tiré de ces beaux vers de Racine (2), rappelez-vous surtout la scène originale et prenante, où la reine, toute pâle de remords sous le rouge qu'elle vient de mettre pour la première fois, comme une comédienne qui va jouer son rôle, la princesse royale, obligée de renoncer au chaste amour de ses seize ans, et le roi, contraint par la raison d'Etat de marier sa fille au complice de sa femme, font ouvrir à deux battants la porte du salon, et, tandis que le rideau tombe, s'avancent en souriant vers les courtisans inclinés ; et demandez-vous si ce sourire d'idoles impassibles n'est pas plus douloureux que toutes les larmes.

Aussi, comme un délassement dans leur fatigue, comme une

(1) *Théâtre en liberté*, *Être aimé*
(2) *Le Roi.*

compagnie dans leur illustre isolement, comme une consolation dans leurs douleurs secrètes, beaucoup de souverains ont-ils, à leurs rares heures de loisir, cultivé les arts et les lettres, soit avec l'intention de livrer, eux aussi, leurs œuvres au public, soit, plus souvent, dans la pensée de les réserver pour leur satisfaction propre, ou pour celle d'une autre personne.

Sans remonter jusqu'à l'antiquité, l'empereur Charlemagne avait réuni autour de lui toute une compagnie de savants et de poètes, et véritablement formé ainsi, dans son palais, la première Académie. Non content de présider, sous le nom de David, les séances de l'Ecole Palatine, il voulut, un jour, abandonnant la bonne épée avec laquelle il pourfendait d'un seul coup un Sarrasin et sa monture, prendre une plume et composer des vers latins. Je dois reconnaître que le premier est mauvais; la vérité m'oblige à dire que le second est faux, et, quant au troisième, jamais le grand Empereur n'est parvenu à le mettre sur ses pieds. Mais l'effort n'en reste pas moins louable, et il est même d'autant plus méritoire qu'il fut plus pénible. L'Ecole Palatine a, d'ailleurs, causé beaucoup de soucis à l'infortuné Charlemagne; il y avait admis, tout naïvement, ses sœurs et ses filles, et l'une de ces dernières prit tant de goût à la conversation savante de son confrère Eginhard, que, malgré le scandale d'une telle mésalliance, l'Empereur dut précipitamment les marier. C'est, sans doute, en souvenir de cette histoire — ou de cette légende — que le cardinal de Richelieu, moins galant, mais plus prudent, et prévoyant déjà peut-être qu'elle aurait à distribuer, un jour, des prix de vertu, n'a point voulu que l'Académie Française fût une académie mixte.

Le goût des lettres est peut-être le seul point de ressemblance qu'eut avec l'empereur Charlemagne le roi Louis XI. Ce prince astucieux et énigmatique, à la fois despote et bonhomme, dur aux grands et affable aux petits, s'est peint tout entier, avec les deux faces de son caractère, dans deux ouvrages auxquels il a mis la main : *Le Rosier des Guerres*, où il a légué à son fils les conseils politiques de son expérience royale, et les *Cent Nouvelles nouvelles*, joyeux devis de bourgeois bedonnant et gouailleur, contes gras, très gras, qui durent grandement déplaire à sa femme, cette poétique et dolente Marguerite d'Ecosse, immortelle par le chaste baiser qu'elle voulut poser devant toute la cour sur les lèvres du vieux poète Alain Chartier endormi.

Comme tous les Valois, François Ier eut le culte des lettres et des arts, et, en 1847, on a publié sous son nom un volume de poésies. Sainte-Beuve, qui savait qu'au XVIe et au XVIIe siècles les

grands seigneurs avaient souvent des secrétaires pour rédiger leurs lettres, leurs madrigaux et jusqu'à leurs impromptus, Sainte-Beuve ne croyait pas à l'authenticité de ces poésies. De moi, je ne vois pas pourquoi François Ier n'aurait pas, comme sa sœur la reine de Navarre, hérité de son grand oncle, le délicieux poète Charles d'Orléans, le don de poésie. Quoi qu'il en soit, les vers attribués à François Ier répondent parfaitement à l'idée que nous nous faisons tous, avec Victor Hugo, du héros du *Roi s'amuse*, et le distique fameux :

Souvent femme varie ;
Bien fol est qui s'y fie,

résume très bien toute la philosophie de ce royal marcheur, qui marcha tant qu'il en mourut.

Des vers, son fils Henri II en a fait aussi, non pour la reine Catherine de Médicis, bien entendu, mais pour Diane de Poitiers. Catherine n'y a pas perdu grand'chose, et Diane a certainement préféré à ces rimes royales, diamants d'une eau plutôt médiocre, les écrins royaux qui les renfermaient, les adorables châteaux d'Anet et de Chenonceaux.

Charles IX a été l'élève de Ronsard, et un élève digne vraiment du maître, si nulle main n'a retouché cette belle épître du roi de France au poète :

L'art de faire des vers, deust on s'en indigner,
Doit estre à plus haut prix que celuy de regner.
Tous deux egalement nous portons des couronnes ;
Mais, roy, je la reçus, poète, tu la donnes.
Ton esprit enflammé d'une celeste ardeur
Esclatte par soy-mesme, et moy par ma grandeur.
Si du costé des dieux je cherche l'advantage,
Ronsard est leur mignon et je suis leur image.
Ta lyre, qui ravit par de si doux accords,
Te soumet les esprits dont je n'ai que les corps ;
Elle s'en rend le maistre, et te fait introduire
Où le plus fier tyran n'a jamais eu d'empire ;
Elle amollit les cœurs et soumet la beauté ;
Je puis donner la mort, toi l'immortalité.

Ce dernier vers devient terrible, si nous projetons sur lui la lueur sanglante des torches de la Saint-Barthélemy. De cette nuit scélérate une des plus dramatiques peintures que nous ayons a été faite par la sœur de Charles IX, Marguerite de Valois, dans des *Mémoires* charmants, où la reine Margot déclare qu'elle va confesser les fautes de sa vie ; on s'étonne alors que le volume ne soit pas plus gros ; mais c'est qu'il s'y trouve surtout, selon le mot spirituel de Bayle, « des péchés d'omission. »

Il est bien probable que, avec son absence de préjugés, la première femme d'Henri IV a dû chanter plus d'une fois « Charmante Gabrielle », la chanson composée en 1596 par son mari pour Gabrielle d'Estrées, chanson trop vantée d'ailleurs, car on n'y trouve pas cet accent du cœur, qui donne tant de prix aux billets écrits par le roi Gascon, le pied déjà à l'étrier pour partir en campagne.

Contre la mélancolie de sa vie de roi fainéant Louis XIII demanda un remède à la musique ; il composa des ballets qui furent dansés à la cour, et dont il envoyait lui-même — on n'est jamais bien servi que par soi — le compte rendu à la *Gazette* de Renaudot ; il se donna le plaisir de faire un accompagnement pour un rondeau satirique sur l'enterrement de son tyrannique ministre, et ses musiciens ordinaires ont couvert les râles de son agonie avec la musique qu'il avait écrite pour une traduction des Psaumes par l'évêque de Grasse.

Pendant le siècle des madrigaux, il eût été surprenant que Louis XIV n'en commît pas. Il en montra un jour un, sans en nommer l'auteur, et comme pour s'en moquer, au maréchal de la Feuillade, qui, abondant naturellement dans son sens, s'écria avec conviction : « Voilà les vers les plus ridicules que j'aie vus de ma vie ! » C'était là jouer un tour cruel à un vieux courtisan. A Boileau le roi présenta le madrigal franchement comme de lui, et franchement le poète répondit : « Sire, il faut avouer que rien n'est impossible à Votre Majesté ; Elle a voulu faire de méchants vers, et Elle y a pleinement réussi ». Louis XIV avait de l'esprit ; il se mit à rire, et désormais ne rédigea plus, ou du moins ne montra plus que des notes militaires et politiques.

Louis XV, par exception, fut moins sensible aux beautés littéraires qu'aux beautés de la nature : s'étonnant que l'impératrice de Russie, Catherine II, eût l'idée de traduire le *Bélisaire* de Marmontel, et, laissant le roi de Prusse Frédéric II rimer, non sans habileté, des vers français, il se contenta de chasser fréquemment le gibier que ses rabatteurs lui amenaient dans le Parc aux Cerfs.

Quant au pauvre Louis XVI, tandis que Marie-Antoinette jouait étourdiment au Petit Trianon *Le Mariage de Figaro*, et que déjà se préparait la tempête qui allait emporter son trône et sa tête, il rédigeait très consciencieusement et très laborieusement un *Traité des serrures de combinaison*.

Pour être un peu plus importantes que celles des serrures de Louis XVI, les combinaisons stratégiques et politiques de Napoléon ne l'absorbaient pas au point de lui faire négliger les arts et

les lettres : il avait une petite bibliothèque de campagnes, dans laquelle étaient à la place d'honneur Corneille et Racine ; à Paris, il demandait volontiers à la reine Hortense de lui chanter quelqu'une de ses romances, ou bien il s'entretenait de l'art dramatique avec Talma ou Mlle Georges, — avec celle-ci parfois la conversation déviait ; — et, de la même main qui avait tracé une proclamation à la Grande Armée ou un *Précis des guerres du maréchal de Turenne*, il écrivait une critique très personnelle, très pénétrante et très dure, du deuxième livre de l'*Enéide*.

La Restauration étant, comme son nom l'indique, un retour à l'ancien régime, Louis XVIII remit en honneur les vers latins. Dans cet exercice, il se sentait avec orgueil supérieur à Charlemagne ; il est vrai que, pour tout le reste, Charlemagne reprenait l'avantage. Le roi de France collabora donc à des revues latines, l'*Apis romana* ou l'*Hermes romanus*, composant des hexamètres sur les sujets les moins poétiques ; au besoin, il aurait mis en vers latins les séances de la Chambre des pairs ; j'ai bien connu un brave bourgeois, parfaitement inutile à la société, qui, pour son plaisir, mettait, chaque jour, en vers français le *Figaro*.

Depuis, le roi Louis-Philippe a écrit des *Mémoires*, encore inédits, que je sache et l'empereur Napoléon III une, Vie de ce Jules César, dont beaucoup de nos rois avaient traduit en totalité ou en partie les *Commentaires* (1), et des guerres duquel Napoléon Ier avait rédigé un précis.

Vous le voyez donc, presque tous les souverains qui se sont assis sur le trône de France ont cultivé les lettres amies et consolatrices, et, de leur goût pour elles, ils nous ont laissé des monuments plus ou moins importants, mais dans la diversité desquels se manifeste curieusement la diversité de leurs caractères.

Les mêmes causes produisant dans les mêmes conditions les mêmes effets, c'est ce que nous allons voir encore, si nous regardons les souverains qui règnent actuellement en Europe.

Et d'abord le saint vieillard, qui, depuis un quart de siècle, siège sur le trône de Saint-Pierre, ayant au front la tiare auguste qu'entourent trois couronnes d'or et que surmonte la croix, tout blanc sous ses cheveux blancs et dans ses blancs vêtements, dont le corps émacié et presque diaphane n'est plus guère que l'enveloppe transparente d'une âme, mais dans le regard duquel brille toujours la flamme pure de la charité. Tandis que grondent autour du Vatican les menaces de l'orage, calme, dans cette langue

(1) Ces traductions, restées manuscrites, sont conservées à la Bibliothèque Nationale.

latine à laquelle tient l'Eglise catholique comme à une preuve de son ancienneté, il chante la quiétude sereine du juste : « Que la violence ennemie l'opprime..., elle ne touche pas le cœur fort de l'homme accoutumé à mépriser et à fouler d'un pied invaincu tout ce qui est périssable. Qui redouterait-il ? Sa vertu est un bouclier inexpugnable, et, dans les alarmes, il a pour le défendre Dieu lui-même. » Et, dans sa tendresse pour cette France, qui fut appelée si longtemps la fille aînée de l'Eglise, Léon XIII veut célébrer le quatorzième centenaire de la conversion de Clovis par une ode émue et vibrante, qui s'élève de ses lèvres nonagénaires comme le chant du cygne.

A Rome, auprès du Vatican, le Quirinal est encore en deuil. Plus de concerts intimes dans la coquette bibliothèque musicale de Sa Majesté la Reine Mère, Marguerite de Savoie, — encore une Marguerite ! Il semble, en vérité, qu'il y ait dans ce nom comme une prédestination. — Elle ne fait plus d'élégants dessins pour sa chère école de dentelles de Burano, et celle que ses sujets appellent « la poésie de la patrie » a renoncé à la poésie comme aux arts. Elle veut même dérober jalousement au public les poèmes qu'elle a jadis composés, si bien que l'on connaîtra seulement d'elle, sans doute, deux prières émouvantes, qui naguère ont jailli de son cœur dans des circonstances tragiques. La reine Marguerite séjourne volontiers à Gressoney, dans le grand silence des solitudes alpestres, où il lui semble qu'elle est plus rapprochée de Dieu. Un jour qu'elle faisait une ascension, attachée à une même corde avec son guide et l'un des officiers de sa maison, le baron Luigi Peccoz, celui-ci est foudroyé par une congestion cérébrale, et la reine reste suspendue au-dessus de l'abîme, liée à ce cadavre A peine sauvée, elle se jette à genoux sur le glacier, afin d'implorer, pour celui qui a failli l'entraîner dans la mort, la Madone des neiges éternelles, la Vierge, en la bonté de laquelle elle a une confiance toute particulière : « O dame des montagnes élevées, tourne tes regards vers ces blanches étendues, qui semblent des morceaux de ton voile si pur, tant elles sont blanches et immaculées !... Sous le malheureux qui est tombé, étends, doux et uni, le froid linceul des neiges. Recherche toutes les bonnes actions de sa vie, retrouve toutes les pensées généreuses qu'il avait au cœur, et répands-les comme des fleurs odorantes de la montagne devant le trône du Dieu de miséricorde. » Quant à l'autre prière, infiniment plus douloureuse, de la reine veuve, permettez-moi de n'y faire, dans un théâtre, qu'une allusion discrète, en vous rappelant la parole du prophète, qui pourrait lui servir d'épigraphe : « L'épée a frappé au dehors, mais je sens en moi-même une mort semblable. »

Quel contraste avec cette journée radieuse où, dans la romantique Venise, dans Venise l'unique, le prince de Naples, aujourd'hui roi d'Italie, avait passé l'anneau des fiançailles au doigt de la princesse Hélène de Monténégro, et où la belle et charmante épousée avait voulu chanter, en sa langue natale, la nouvelle patrie qui la saluait de ses acclamations enthousiastes ! Au culte des lettres la jeune reine d'Italie a été initiée par son père, Son Altesse Royale le prince de Monténégro, dont l'œuvre littéraire considérable serait très populaire, s'il avait écrit dans une langue plus répandue.

Peu de figures sont plus attachantes que celle de ce grand ami des tsars. Le prince Nicolas est un Parisien du xx[e] siècle, car il a fait ses études au lycée Louis-le-Grand, et il parle le français aussi purement, plus purement qu'un boulevardier ; et, en même temps, par sa patriarcale simplicité, c'est un contemporain de notre saint Louis. Voilà quarante ans que, comme Louis IX, il rend la justice à ses sujets sous un arbre, et, comme Louis IX aussi, il n'a point hésité à tirer l'épée pour les protéger contre les convoitises étrangères. A Grahovo et à Urbica, le poitrail de son cheval blanc a été rougi du sang des Turcs vaincus, et les bataillons de Mahmoud Pacha ont dû reculer devant ce Rouget de l'Isle herculéen du Monténégro, dont, au milieu de la fusillade, les soldats chantaient les refrains guerriers, rapides et sonores comme des appels de clairon. Mais, si son âme belliqueuse et fière a glorifié, en de brillantes épopées, les antiques héros de la patrie indépendante, son cœur tendre et généreux a soupiré aussi d'ardentes chansons d'amour, et le prince Nicolas a été véritablement un apôtre du féminisme dans ces contrées déjà à demi orientales. Avant lui, dans la principauté, la Monténégrine était méprisée comme une bête de somme ; sa naissance avait été son premier malheur, disait-on couramment, et son premier bonheur serait sa mort ; par crainte du ridicule, un mari n'eût point osé se promener avec sa femme dans les rues de la capitale. Au lendemain même de la guerre de 1876, le prince de Monténégro avait à peine détaché de son côté son épée victorieuse qu'il composait un beau drame, *La Vierge des Balkans*, pour exalter la femme monténégrine, qui venait de s'égaler à l'homme, en s'exposant comme lui et avec lui à la mort pour défendre le sol sacré de la patrie.

C'est l'utilité de l'action et la noblesse du devoir dignement accompli qu'a voulu virilement enseigner à ses peuples Sa Majesté le roi de Suède et de Norvège, en de beaux poèmes, malheureusement écrits aussi dans une langue peu parlée en France, mais

dont plusieurs viennent d'être traduits avec beaucoup de talent par M. Magnus Synnestvedt.

Comme le prince Nicolas de Monténégro, le roi Oscar II est un souverain d'une simplicité patriarcale. Il n'a point pour l'étiquette un respect exagéré, et tient qu'elle peut, à l'occasion, être fort avantageusement remplacée par un élan du cœur. Est-il reçu au Vatican en audience solennelle, sans avoir cure du cérémonial consacré par tant de siècles, il va droit au Saint-Père et lui met un baiser sur les deux joues ; ce qui effarouche un peu les cardinaux ébahis, mais ne choque aucunement Léon XIII, touché au contraire d'une si franche cordialité. S'avise-t-il, un jour, que les habitants de Stockholm perdent un temps très appréciable à faire le tour de son vaste palais, le roi Oscar permet aussitôt au public de le traverser librement, comme à Paris les Immortels accordent gracieusement un libre passage à travers les cours de l'Institut aux habitants de la rive droite, pressés de se rendre aux *Samedis* de l'Odéon. Et je suis persuadé qu'entre ses innombrables décorations celle que préfère le souverain, c'est la simple médaille de sauvetage qu'il a gagnée à Nice en arrêtant un cheval emporté.

Une si parfaite simplicité est la marque certaine d'un esprit cultivé et d'une âme grande. Très instruit, S. M. le roi de Suède et de Norvège parle non seulement le suédois, le norvégien et le français, qui était la langue maternelle de son aïeul Bernadotte, mais encore l'allemand et l'anglais, et, en 1897, il a voulu, en qualité de docteur jubilaire de l'Université de Prague, prononcer une harangue latine. Très versé dans les littératures étrangères, il a traduit, entre autres œuvres allemandes, le *Torquato Tasso* de Gœthe et le *Romancero du Cid* du poète philosophe Herder ; et les poètes, les savants, les artistes de tous les pays trouvent un accueil toujours bienveillant et une protection toujours éclairée auprès de lui, comme auprès de ses fils, dont le plus jeune, le prince Eugène, est un peintre distingué, élève de Bonnat, de Roll et de Gervex ; en sorte que Stockholm se pourrait croire revenue au temps où la reine Christine appelait à sa cour toutes les gloires artistiques et littéraires de l'Europe, et, trop occupée tout le reste du jour, prenait avec notre Descartes sa leçon de philosophie à six heures du matin.

Mais quelle que soit l'affection du roi Oscar II pour la table de travail, sur laquelle il a écrit des drames, comme *Un quart d'heure de Charles X*, et des ballades, comme *Le Chevalier Hjalmar et la belle Ingrid*, et en l'honneur de laquelle il a composé une poésie émue, il tient que, à notre époque où le monde est en

voie de transformation, le devoir d'un souverain est de ne pas s'absorber dans les études solitaires et désintéressées, de se mêler au contraire aux hommes pour l'échange fécond des opinions, et de mettre l'action au service de la pensée. Voilà pourquoi, lorsque se réunit naguère à Stockholm le congrès des journalistes, le roi de Suède et de Norvège a tenu à honneur de le présider lui-même, afin de saluer la Presse, cette grande semeuse d'idées. Voilà pourquoi il a beaucoup voyagé ; et de ses voyages il a rapporté des poésies aimables, visions rapides de villes lointaines, paysages lestement croqués, description chatoyante et amusante d'un bal masqué à La Riviera ; mais par eux surtout il a appris à mieux comprendre les hommes mieux connus ; en sorte que joies et douleurs, rêves d'amour et rêves de gloire, enivrement de l'espérance et amertume de la désillusion, rien de ce qui est humain n'est resté étranger à ce roi, ainsi qu'il l'a dit lui-même avec un grand souffle lyrique dans une de ses plus puissantes poésies, *Un Chant.*

Mais ce que le roi Oscar a chanté avec le plus de passion, c'est la mer. C'est par des poèmes sur la mer que s'ouvre le très gros et très beau recueil de ses œuvres, et ces poèmes, l'Académie suédoise a tenu à les couronner en 1857. Le roi de Suède et de Norvège aime la mer, parce qu'elle est la meilleure berceuse de nos rêves et de nos douleurs ; il aime la mer, parce qu'elle est belle, parce qu'il a été profondément sensible au charme ensorceleur de la Méditerranée, dans l'azur de laquelle se mire « la terre promise de la poésie », la Provence « enchanteresse » ; mais il aime la mer surtout parce qu'elle est fière et indomptée, parce qu'elle est superbe dans les emportements de sa fureur déchaînée ; et voilà pourquoi, au sourire des flots grecs d'où émergent les Cyclades ensoleillées, il préfère encore la mer âpre et brumeuse de la Scandinavie, qui s'engouffre en hurlant sinistrement dans les fiords sinueux et profonds, la Baltique, sa Baltique, qui lui a inspiré un chant d'un lyrisme superbe.

Vous concevez alors combien, en montant sur le trône, le roi Oscar a regretté le cher vaisseau que, prince royal, il commandait. Il aimait tant à écouter « dans la gloire des couchants » les accents mystérieux du ciel et les voix qui montent des profondeurs insondables ! Comme son cœur se dilatait au pur souffle du large dans cette course à travers les périls vers l'inconnu et vers le rêve ! Ah ! l'admirable école d'énergie et de courage que la vie du marin ! Qui est fort, qui est grand comme le matelot dans sa lutte victorieuse contre la tempête ? Qui ? Mais peut-être tout simplement cet humble paysan, qui a passé tout le jour

courbé sur la glèbe d'où sa sueur laborieuse a fait germer la moisson nourricière, et qui maintenant, sa tâche terminée, debout à côté de la compagne fidèle de toute sa vie, écoute avec recueillement dans la limpidité vibrante du soir d'été descendre la voix grave de l'angelus. Et, dans un court dialogue entre le matelot et le terrien, le roi montre qu'il sent toute la poésie de la terre aussi vivement que celle de l'océan.

La poésie du ciel ne l'émeut pas moins. Vous vous rappelez certainement cette belle et lumineuse nuit de Stockholm, où il faisait clair d'étoiles, que nous avons tous admirée au Pavillon de Suède, sur le Quai des Nations. Parmi ces milliers d'astres, qui resplendissent au ciel, il en est un qui, entre tous, est cher au roi ; c'est l'étoile du soir, vers laquelle, tant de fois, du pont silencieux de son vaisseau se sont élevés ses regards, et qui lui a inspiré sa belle devise, malheureusement impossible à bien traduire : « Au-dessus de l'abîme vers les hauteurs ! » Il l'a prise pour conseillère ; et son âme entend, son âme comprend le langage muet de l'étoile : « Debout ! » lui dit-elle,

Debout pour chanter ! debout pour combattre !
Prends ton glaive et ta lyre.
Soutiens et console ceux qui souffrent ;
Défends les lois et les droits des hommes
Contre les intrigues et contre la violence ;
Dieu donnera la victoire à tes efforts.

Debout ! mille devoirs t'appellent !
Debout ! pour rembourser l'emprunt de la vie !
Toutes les mauvaises puissances de l'ombre
Ne peuvent vaincre le Fils des Cieux.
Reste confiant en la main qui te guide,
Et ton esprit victorieux accomplira sa mission (1).

Et du cœur du roi monte une prière reconnaissante vers la petite étoile qui l'a conduit à la bonté, au devoir, à l'action, comme les Mages avaient été conduits vers l'étable de Bethléem par l'étoile miraculeuse.

Sa Majesté la reine de Roumanie nous est beaucoup mieux connue que son parent, le roi de Suède et de Norvège, et le prince de Monténégro, parce que beaucoup de ses nouvelles et de ses poèmes ont été traduits, notamment par Mlle Hélène Vacaresco et par Pierre Loti, et aussi parce que, notre langue étant la langue usuelle de l'aristocratie roumaine, elle a écrit directement en français, sous le pseudonyme de Carmen Sylva, une comédie, *Revenants et Revenus*, et un beau volume, les *Pensées*

(1) *Debout !*

d'une reine, à l'occasion duquel l'Académie Française a voulu joindre à sa couronne royale une couronne symbolique de laurier.

Par la profondeur de sa douleur résignée, comme par la morale très haute que professent tous ses ouvrages, qui sont généralement des autobiographies, Carmen Sylva nous inspire la plus respectueuse sympathie.

Dans les solitudes sauvages des Karpathes, à 900 mètres d'altitude, au milieu de la forêt de Sinaia, silencieuse comme celle de la *Belle au bois dormant*, sur les bords escarpés d'un torrent, le Pélesch, où viennent boire les chamois, les ours et les aigles blancs, s'élève depuis bientôt vingt ans une sorte de castel gothique, qui participe à la fois de la forteresse féodale et du châlet alpestre. Là, dans un boudoir aux tentures sombres, près d'une immense fenêtre ouvrant sur la montagne qu'escaladent les pins séculaires, la reine Elisabeth est assise, vêtue d'un blanc costume oriental lamé d'argent ; un long voile est jeté sur La blancheur de ses cheveux, sur ces cheveux blancs comparés par elle à ces « pointes d'écume qui couvrent la mer après la tempête » ; et la reine ne travaille plus au tableau commencé ; elle regarde sans les voir les demoiselles d'honneur gracieusement groupées sur des coussins autour d'elle, en des costumes dorés et pailletés ; elle rêve, et, dans sa rêverie, elle voit toute sa vie repasser devant ses yeux :

C'est d'abord le château de son père, le prince Hermann de Wied, le château de Mon Repos, non loin de Coblenz, où elle a grandi, errant avec trois fidèles chiens du Saint-Bernard par le parc « humide et ombreux », tout parfumé « d'ombelles » (1), par le bois d'où s'élevait dans les nuits sereines la voix du rossignol, le grand bois mystérieux et sacré, auquel elle empruntera plus tard son pseudonyme littéraire :

Carmen, le chant, Sylva, la forêt (2).

Et puis, c'est, en 1869, son mariage, où, chose rare, l'amour a été d'accord avec la politique ; c'est son arrivée en Roumanie, où des fleurs lui sont offertes par des jeunes filles aux robes rouges et aux voiles blancs, l'oreille couronnée de jonquilles, où l'acclament « des jeunes gens aux longs cheveux flottant sur les épaules comme des ailes de corbeau, aux yeux noirs comme des mûres (3) » ; c'est le jour béni du 8 septembre 1870, où vingt et un coups de canon ont annoncé aux habitants de Bucharest la

(1) *Nouvelles*, *Le Hêtre sanguin*.
(2) *Mon repos*, poésies allemandes.
(3) *Une Belle-Mère*, nouvelle.

naissance d'une princesse héritière, et où, radieuse, berçant sa fille entre ses bras, la jeune mère a chanté un *Hymne à la Joie* (1).

Hélas ! c'est en vain que Carmen Sylva a supplié la Joie de rester auprès d'elle ; la Joie, détournant la tête, a continué son chemin ; et, derrière elle, voici que s'avance la Douleur aux voiles noirs. Elle est morte dans la nuit du Jeudi saint, morte avant ses quatre ans, la charmante princesse Maria, et la mère se rappelle avec un frisson les plaintes déchirantes qu'elle a poussées sur le petit cercueil : « Oh ! qui me rendra ton baiser, ton chaud baiser, après ton clair chant d'oiseau ? Qui me rendra tes mots d'amour, le léger pas de tes petits pieds, avec lesquels ici, là, partout, tu voltigeais ? Et mon cœur voltigeait avec toi (2). » Elle revoit les heures de doute et de révolte où, cherchant en vain la raison du mal et de la souffrance, elle écrivait le puissant poème de *Jéhovah*, et les heures d'apaisement où la résignation est enfin entrée avec la foi dans son âme chrétienne ; elle entend encore son cher Pélesch murmurer à son oreille, dans le bouillonnement de ses eaux écumantes, que sa fillette est heureuse dans le Paradis, où elle boit le miel des roses et dort dans le calice d'un nénuphar épanoui sur le bercement d'un beau lac (3) ; elle se revoit elle-même gravant sur le marbre de la tombe : « Ne la pleurez pas, elle n'est pas morte, elle dort », et écrivant à la princesse de Wied : « L'amour de la mère est plus fort que le tombeau, et je me réjouis de la félicité de mon enfant. »

Et voilà 1877, l'année terrible où la Roumanie et la Turquie se sont ruées l'une contre l'autre; voilà les ambulances où Elisabeth a, de ses mains princières, pansé tant de plaies hideuses ; voilà le pauvre petit soldat, qui ne consent à laisser couper sa jambe brisée que vaincu par les prières de « la mère des blessés » ; voilà, après la rentrée triomphale à Bucharest de l'armée victorieuse, chantant un chant guerrier composé par sa princesse, voilà les femmes des officiers apportant à Carmen Sylva sa statue, couronnée non pas du diadème royal, mais de l'humble cornette des sœurs de charité.

La reine revoit ensuite le jour où la principauté de Roumanie a été érigée en royaume, et la cérémonie du couronnement, et son carrosse tout fleuri traîné par huit chevaux, et la colombe blanche avec un collier de fleurs qui, d'elle-même, est venue s'y poser au milieu des vivats de la foule ; et elle se rappelle le serment qu'elle s'est fait alors à elle-même de se consacrer tout entière à son peuple.

(1) Cet hymne a été traduit par Mlle Hélène Vacaresco.
(2) Vers écrits sur l'agenda de la reine.
(3) *La Servitude de Pélesch.*

L'a-t-elle tenu, ce serment ? Oui, certes. Pénétrée de cette idée qu'il n'y a qu'un bonheur, le devoir, qu'une consolation, le travail, qu'une jouissance, le beau, n'a-t-elle pas pris soin de l'âme de ses sujets, comme de leurs intérêts matériels ? Pour leur donner une littérature, n'a-t-elle pas traduit dans leur langue des poèmes écrits dans toutes les langues qu'elle sait, le latin, l'italien, l'allemand, l'anglais, le français, le suédois ? N'a-t-elle pas mis en ballades les légendes nationales, et conté, dans toute une série de contes poétiques, l'histoire merveilleuse de l'edelweiss, la fleur des neiges immaculées, et celle des pics, des sources, des vallées, qui entourent ce château du Pélesch, qu'elle a voulu construire à Sinaia, sur la place même où son enfant aimait à jouer ? N'a-t-elle pas, dans de courtes nouvelles, sincèrement émues, exprimé sa grande pitié pour les déshérités de ce monde, pour les vieillards qui ont longtemps souffert, pour les petits enfants, victimes innocentes du divorce de leurs parents, que la tempête de la vie emporte comme une feuille au vent ? Et surtout n'a-t-elle pas montré et répété sous mille formes que le malheur est saint, que le malheur est envoyé par Dieu pour rendre l'homme compatissant et bon, qu'il grandit les âmes droites, qu'il les élève jusqu'au sacrifice, en lequel elles trouvent leur récompense, car il est la seule vraie félicité sur la terre ?

Et, tandis que les derniers rayons du soleil empourprent les sommets des Karpathes, une paix bienfaisante se répand dans le cœur endolori de Carmen Sylva, reine de Roumanie, certaine maintenant qu'elle a dignement rempli sa double mission de reine et de poète, puisqu'elle a révélé à ses sujets, par sa vie et par ses œuvres, l'utilité de la divine souffrance.

Quand vous aurez entendu Mlle Rabuteau vous réciter avec une grâce émue une ballade du prince de Monténégro, M. Rameau lancer superbement, d'une voix vibrante et sûre, l'hymne à la Baltique de S. M. le roi de Suède et de Norvège, et M. de Max déclamer, avec tout son talent et aussi toute son âme, des vers douloureux et fiers de sa souveraine, la reine Elisabeth, vous penserez sans doute, avec moi, que la postérité dira de ces trois princes non pas : « ces rois, qui furent des poètes », mais bien : « ces poètes, qui furent des rois ».

N.-M. Bernardin,

Docteur ès lettres.

L'éloquence et l'éducation oratoire chez les Romains

Cours de M. GASTON BOISSIER

Professeur au Collège de France (remplacé par M. Courbaud).

Cicéron. — Ses discours politiques.

En étudiant les plaidoyers de Cicéron, nous avons pu remarquer quelques faiblesses, dues sans doute à l'influence tyrannique de l'école et de la rhétorique à la mode. Dans les discours politiques on trouverait peut-être encore plus à critiquer. On a dit que cette éloquence était trop littéraire et contenait plus de mots que de choses : « Je suis moins touché, dit Fénelon, de l'art infini et de la magnifique éloquence de Cicéron que de la rapide simplicité de Démosthène. » Tout en acceptant ce jugement et en reconnaissant que l'orateur latin pâlit à côté de son rival grec, on peut cependant, en insistant sur certains discours de Cicéron, montrer qu'il s'est parfois comme élevé au-dessus de lui-même.

L'éloquence de Démosthène est toute d'action et de lutte ; citoyen avant tout, l'orateur se propose un but vers lequel tendent tous ses efforts : sauvegarder l'indépendance de sa patrie, et, quand il parle contre l'ennemi public, toute son âme semble passer dans son discours. — Cicéron, au contraire, est surtout un homme d'étude, un littérateur, un artiste : il lui eût fallu les loisirs studieux d'un Etat tranquille; jeté dans la mêlée, il n'a pas toujours assez de fermeté et de décision, et ce manque d'énergie est un des principaux défauts de son esprit comme de son éloquence.

Les occasions ne lui manquèrent pas d'engager une lutte ouverte contre ses adversaires politiques et de leur porter un grand coup, le jour, par exemple, où il eut à soutenir la proposition qui attribuait à Pompée pleins pouvoirs pour la guerre contre Mithridate, ou quand il dut discuter la loi agraire du tribun Rullus, ou surtout quand il fit la quatrième *Catilinaire* sur cette question passionnante : est-il permis de violer les lois et la constitution pour sauver son pays? En ces diverses circonstances, l'orateur se dérobe ; il craint d'aborder le côté politique, il évite le corps-à-corps de la

dialectique. Il en est réduit à développer des lieux communs en des tirades pompeuses, et à faire appel au pathétique, qui ne remplace pas de bonnes raisons. Mais il faut bien avouer que Cicéron ne pouvait guère faire autrement : dans la Rome où il vivait, la politique échappait déjà à l'éloquence ; tout se faisait par argent ou par violence : « Par une sorte de dérision de la destinée, a dit un historien, l'éloquence de Cicéron a été donnée à Rome, quand Rome n'avait plus rien à faire de l'éloquence. » Le seul moyen d'agir par la parole était de passionner l'opinion publique et le pathétique y suffisait. Cependant, quand, une dernière fois, les circonstances permettent à Cicéron d'élever la voix dans une cause capitale, quand les nécessités politiques obligent cet homme d'étude à devenir un homme d'action, ce timide à devenir un résolu, ce littérateur à devenir un homme d'Etat, l'orateur apparaît avec ses véritables qualités. L'occasion se présenta après le meurtre de César ; Cicéron fit les *Philippiques*. Dans cette série de discours contre l'usurpateur Antoine, où le chef du parti républicain défend la liberté à ses derniers moments, il s'est surpassé comme citoyen et comme orateur, et il gagne à être jugé sur cette œuvre, où il donne toute sa mesure.

C'est qu'à ce moment la situation politique était nette. Jusque-là Cicéron avait été hésitant entre les divers partis ; toujours porté à la douceur et à la paix, il ne trouvait dans la démocratie comme dans l'aristocratie que violence et tyrannie ; nulle part la modération, nulle part la tranquillité, nulle part la liberté. Dans la guerre civile, il était fort difficile de prendre un parti : César était un intrigant et un ambitieux, Pompée ne l'était pas moins, et Cicéron lui-même en veut à ces hommes de son propre parti, à ces Pompéiens sots, prétentieux et cruels, qui ne cherchent qu'à faire fortune et ne parlent que de proscrire. Mais, après la mort de César, l'hésitation n'était plus possible pour un homme de cœur ; la lutte était désormais engagée entre la République et le despotisme, et non plus un despotisme séduisant comme celui de César, mais le despotisme brutal d'un soldat ivrogne et cupide, d'un Antoine. Cicéron, dès lors, vit clair, choisit son parti et se jeta dans la lutte : « S'il n'y a plus que l'honneur à sauver, disait-il, il faut au moins sauver l'honneur. »

Après le meurtre de César, les conjurés étaient restés inactifs : Brutus ne voulait pas s'emparer du pouvoir à la faveur d'un acte de violence ; il pensait que la liberté devait renaître du coup de poignard. Ce meurtrier, ce révolutionnaire, par un singulier contraste, avait horreur de répandre le sang et d'employer l'illégalité. Mais le peuple ne bougea pas : ce ramassis d'étrangers et

d'affranchis voulait la paix, non la liberté; il n'aspirait plus qu'à se laisser conduire. Antoine fut assez habile pour profiter de la situation; il reparut au Sénat, fit décréter pour César des funérailles publiques et ménagea une scène à effet : pendant la cérémonie, il donna lecture du testament de César en rappelant les bienfaits qu'il avait prodigués au peuple romain, et, ayant prononcé près du corps une oraison funèbre, il arracha soudain la tunique sanglante qui le recouvrait pour la montrer au peuple; puis, il fit dresser le cadavre debout en découvrant ses vingt-trois blessures. Le peuple, surexcité, jura de punir les meurtriers, qui durent s'enfuir tandis qu'on brûlait leurs maisons. Antoine, fort de sa popularité, ne ménagea plus rien; il disposa de toutes les charges, mit la main sur le trésor public, distribua à son gré les provinces. « Le tyran est mort, mais la tyrannie vit toujours », disait Cicéron. — Cicéron, sentant l'impossibilité d'agir efficacement à Rome, s'embarque pour la Grèce; un coup de vent le rejette à Rhégium. Là il apprend que Brutus est dans une campagne voisine, à Vélie. Le meurtrier de César, errant depuis six mois, impuissant et fugitif, vit Cicéron et le supplia de ne pas passer en Grèce : les conjurés ne pouvaient rien; mais Cicéron, populaire, considéré, influent, devait retourner à Rome, parler au peuple et lui persuader de se débarrassser légalement d'Antoine. Cicéron céda. Dès son arrivée à Rome, il se met à l'œuvre; le Sénat était convoqué pour le 1er septembre. Le lendemain, Cicéron prononçait sa première *Philippique*. Assez pâle encore et modérée, parce qu'il fallait éviter une rupture irrémédiable, elle est cependant assez courageuse; l'orateur y revendique le droit de parler librement; il accuse Antoine de préférer la haine des citoyens à leur amour, comme ce personnage de tragédie qui disait : « Oderint, dum metuant. » Le seul fait de parler était d'ailleurs un acte de courage, puisque, autour de Cicéron, tout le monde se taisait.

Antoine, surpris de cette provocation, se retira quelques jours à la campagne, dans sa villa de Tibur, pour méditer son plan de défense. Il en revint vers le 15 septembre et convoqua le Sénat pour le 19; à la première séance, il prononça un réquisitoire violent contre Cicéron, l'accusant de tous les malheurs survenus depuis vingt ans et le désignant à la vengeance des vétérans de César; puis, — ce qui fut peut-être plus sensible à Cicéron, — il railla son talent d'orateur et se moqua de ses vers plats et de ses plaisanteries faciles. Cicéron s'était d'ailleurs abstenu de venir au Sénat; il quitta Rome et se réfugia à Naples, où il composa la deuxième *Philippique*. C'est de toutes la plus connue, celle que

Juvénal appelait « divina *Philippica* »; invective violente, où, avec une âpre ironie, l'auteur fait la peinture des mœurs et du caractère de ce nouveau dictateur, lui « qu'on vit s'abattre sur les biens de Pompée avec sa bande de joueurs, de mimes et de courtisanes », ou qui « se promenait en grande pompe à travers l'Italie, entourant de licteurs la comédienne Cythéris et reléguant sa propre mère à la queue du cortège ». C'est un admirable pamphlet, mais c'est plus un pamphlet qu'un discours politique. L'orateur n'y indique pas un programme, n'y défend pas une politique ; il se contente de diffamer son adversaire, de l'accabler d'injures, et, comme il dit, « de le livrer flétri aux outrages éternels de la postérité ». Ce discours n'a pas été prononcé, et ce n'est que par un artifice que l'orateur lui a donné pour cadre une séance du Sénat. D'où quelques défauts : cette prose harmonieuse, élégante, soignée, contraste étrangement avec les violences qu'elle contient; ce n'est pas le style qui s'échauffe, mais plutôt l'invective qui se refroidit. En outre, on y retrouve encore les procédés de rhétorique familiers à Cicéron : l'amplification oratoire, l'abus du pathétique, des figures et de la déclamation. A partir de la troisième *Philippique*, il n'en sera plus ainsi.

Après avoir quitté Brutus, Cicéron avait tenté de constituer un parti, de chercher un appui solide contre Antoine ; or les républicains étaient partis avec Brutus, ou, par prudence, se cachaient : il ne restait à Rome, contre le nouveau dictateur, que les mécontents du parti de César, qui avaient pour chefs Plancus, Hirtius, Lépide, Pansa, etc. C'est avec ces ennemis de la République que Cicéron tenta de restaurer la République ; il n'avait pas le loisir d'être difficile dans ses alliances.

Parmi ces ambitieux était le jeune Octave, petit-neveu de César, par testament son fils adoptif et son héritier. Né à Apollonie, en Epire, il était venu à Rome à la mort de César ; il avait alors 19 ans ; chétif, assez peu courageux, il était au moins adroit et intrigant. Antoine aussitôt flaira en lui un révolutionnaire et un futur rival. En effet, Octave commençait à annoncer qu'il acceptait le testament de César et se chargeait d'accorder au peuple les distributions promises ; il levait à son compte 10.000 hommes de troupes ; il débauchait à Brindes les légions d'Antoine. Celui-ci, furieux, résolut de soumettre Rome à un régime de terreur. Tout le monde s'enfuit ; Octave, qui avait besoin de s'appuyer sur un titre officiel, sur une autorité légale, de faire sanctionner ses démarches par le Sénat, offrit ses soldats à Cicéron.

Le chef du parti républicain, après beaucoup d'hésitations, finit par accepter, non sans remords, ce concours compromettant:

« Il ne sera pourtant jamais un bon citoyen, dit-il alors d'Octave, nego eum posse esse bonum civem ». — Octave ne lui marchandait pas ses avances ; il lui écrivait tous les jours, l'appelait son père. Cicéron pouvait espérer conserver toute son influence sur ce jeune homme, et, en tout cas, c'était un danger éloigné qu'il acceptait pour éviter un danger certain et pressant. D'abord tout alla bien : Antoine voulait le gouvernement de la Gaule cisalpine, d'une province d'où il pût surveiller toute l'Italie ; or, Décimus Brutus en était gouverneur et, malgré un plébiscite obtenu par Antoine, ne voulait pas quitter son poste. Antoine apprend que deux de ses légions ont passé à Octave ; il quitte Rome, se met à la tête de ses troupes et se jure de ne rentrer dans la ville qu'en vainqueur. On était au 9 décembre : Octave était absent, Antoine à l'armée, Dolabella, le nouveau consul, en Syrie, Lépide, en Narbonnaise ; le champ était libre pour les républicains. Cicéron se met à la tête des « optimates », et, sans titre officiel, gouverne Rome par sa parole. Le 20 décembre, au Sénat, il prononce la troisième *Philippique*. Dès lors, il se dépense sans compter, parcourt la ville, écrit dans les provinces et fait partout des discours : il lutte « par la parole » : « Nos cum gladiatore omnium nequissimo bellum gerimus, sed non pari conditione : contra arma verbis ». — Du 19 décembre 44 au 23 avril 43, c'est une suite ininterrompue de douze discours, qui tous ont trait à la guerre de Modène, entreprise par les républicains pour débloquer Brutus. Octave se met en route avec son armée, Pansa fait des levées.

Mais, à Rome, les timides étaient nombreux, qui voulaient d'abord négocier : c'est contre eux que lutte Cicéron. Dès le 20 décembre, ils vont faire proclamer Antoine « hostis », ennemi public ; il faut faire la guerre sans attendre ; « Cur vel minimi dilatio temporis ? » — Néanmoins il patiente jusqu'au 1er janvier ; à ce moment, il sera plus facile d'agir contre Antoine, qui cessera d'être consul. Mais voilà qu'on propose d'envoyer une ambassade à Antoine : « Une ambassade ! s'écrie Cicéron, une ambassade à qui veut opprimer la République, asservir les citoyens, livrer la ville au pillage ! Les négociations retarderont la guerre, mais ne l'empêcheront pas : laisser vieillir le mal, c'est le rendre incurable... C'est la guerre, c'est la guerre qu'il faut avec lui, et tout de suite ! — Cum hoc bello, bello, inquam, decertandum est, idque confestim ! » — Cicéron chante son chant de guerre, comme il dira plus tard, « bellicum canit ». Cette fermeté d'ailleurs se soutint, et Cicéron, cette fois, fit preuve de constance. L'ambassade avait été envoyée malgré lui ; il revient sur ces négociations dans la 7e *Philippique* : « Pacem cum M. An-

tonio esse nolo : cur ? Quia turpis et periculosa. — Cur ? Quia esse non potest ». Les conditions proposées par Antoine étaient inacceptables ; cependant on ne déclare pas encore la guerre, les partisans de la paix veulent seulement qu'on proclame le « tumultus », « belli nomen involutum », dit Cicéron. « Sans doute, nous voulons sauver nos vies, nos intérêts, mais avant tout l'honneur : la paix ne vaut quelque chose qu'avec la liberté. »

Enfin il obtient satisfaction : la guerre est déclarée et un sénatus-consulte donne pleins pouvoirs aux consuls. Octave se met en campagne. Pansa avait pris les devants. Modène est débloquée ; l'armée républicaine triomphe. Tout l'honneur en revient à Cicéron : on le porte en triomphe au Capitole : « Ce jour, dit-il, m'a payé de toutes mes peines ». Cependant il ne veut pas qu'on s'arrête en si beau chemin et il prononce la 14e *Philippique*. Alors le Sénat fit une faute grave : il affecta de négliger Octave ; celui-ci, furieux d'avoir vu sa candidature repoussée au consulat, se rend auprès d'Antoine, se réconcilie avec lui, conclut le triumvirat de Bologne, et, avec son rival, marche sur Rome. On sait quel fut le sort de Cicéron : Antoine l'impliqua dans les proscriptions, et Octave eut la faiblesse de ne pas le défendre ; on vit bientôt sa tête et ses mains clouées sur ces rostres où il avait, jusqu'au bout, défendu la liberté : les *Philippiques* avaient tué leur auteur.

Ces discours se recommandent par trois qualités : d'abord ils sont inspirés de sentiments élevés, comme l'amour de la liberté. La tribune, muette depuis quinze ans, avait retenti pour la dernière fois de nobles accents. Auguste lui-même reconnut, plus tard, la valeur de cet homme, qu'il avait laissé mourir : un jour son que petit-neveu lisait un ouvrage de Cicéron : « C'était un homme éloquent, lui dit-il, et qui aimait bien son pays ». La dixième *Philippique* contient d'admirables passages sur le devoir des citoyens : « Pour défendre l'honneur et la liberté, doit-on hésiter à risquer une vie qu'on doit à la nature ? » Il eût volontiers accepté la maxime de Juvénal : « Summum crede nefas vitam præferre pudori, et propter vitam vivendi perdere causas. » Cicéron ne s'est pas contenté de parler : il a lui-même payé d'exemple.

En second lieu, ces discours, étant prononcés devant le peuple ou devant le Sénat, devant des assemblées délibérantes, ont proprement le caractère de discours politiques, du genre que les anciens appelaient « délibératif. » C'est précisément ce qui fait leur mérite. L'orateur oublie les procédés, néglige les tirades à effets ; il ne cherche plus qu'à faire valoir les arguments ; il parle en homme d'Etat, et combat une politique. Son but est précis : il veut détruire le parti d'Antoine : « Antonii conatum avertere,

furorem opprimere ». Chaque discours a pour conclusion une proposition : « Quæ cum ita sint, ita censeo », dit l'orateur en terminant. De la parole il faut passer à l'acte. Aussi ne ménage-t-il rien pour atteindre son but, et cette louable ambition excuse certaines exagérations de parole. Quand il propose des dignités et des titres pour cet Octave dont il avait dit qu'il ne serait jamais un bon citoyen, et qu'il appelle ensuite « ce divin jeune homme envoyé par les dieux », quand il veut faire élever une statue équestre au lâche Lépide, ces flatteries lui sont imposées par l'intérêt même de son parti, ce sont les circonstances qui l'y obligent ; s'il abuse parfois de la parole, c'est pour mieux agir.

Aussi le discours y gagne-t-il, même au point de vue de l'art ; la parole devenant une arme, toute préoccupation littéraire disparaît. De tous les discours de Cicéron, ce sont ceux qui reproduisent le mieux l'improvisation. L'auteur ne les écrivit que pour les répandre dans la ville et dans les provinces, afin d'augmenter leur effet, et ne les recomposa pas à loisir pour en faire des modèles d'éloquence. Aussi ne sont-ils pas gâtés par des ornements de rhétorique. Les incorrections mêmes et les négligences ajoutent à leur intérêt. — Ils sont ainsi plus vivants ; on retrouve à chaque page la trace de l'intervention du public ; on croit entendre le bruit des interruptions et des applaudissements. Un jour que l'orateur se plaint du Sénat devant le peuple : « A la bonne heure ! s'écrie-t-il, me voici réconforté par vos acclamations ! » — Un autre jour, comme il fait l'éloge d'Octave : « Bien, citoyens, je suis content de vous voir accueillir avec enthousiasme le nom de ce jeune homme ! » — « Le style est tel sur le papier qu'il est à la bouche », eût dit Montaigne. — En effet, ce style des *Philippiques* est net, vigoureux : plus de périodes sonores, plus d'élégance académique ; des phrases courtes, vives, agiles ; des sentences, des formules : « Hoc qui non videt, excors est ; qui videt, decedit que impius. — Qui ne voit pas cela, est fou : — qui le voit, et passe outre, est impie ». Ou encore : « Echapper à la mort par l'opprobre est pire que la mort. » Cicéron, cette fois, fait preuve des qualités dont ses adversaires, les attiques, lui reprochaient toujours de manquer.

Du reste, il emploie tous les tons avec le même bonheur, et son pathétique même est, cette fois, naturel. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire l'admirable oraison funèbre qu'il a faite dans la quatorzième *Philippique* pour les soldats de la légion de Mars ; « Heureux morts ! C'était la dette de la nature ; vous avez mieux aimé la payer à la patrie ! — Mais vous étiez nés pour la patrie ; d'ailleurs Mars vous a donné son nom, et il vous a créés pour cette

ville, comme il a créé cette ville pour le monde. — Quand on fuit, la mort est honteuse ; quand on est vainqueur, elle est illustre. C'est Mars en personne qui prend ses otages parmi les plus vaillants dans la mêlée. Quant à ces hommes sans aveu, que vous avez tués, ils subiront jusque dans les Enfers le châtiment de leur parricide ; et vous, qui avez rendu le dernier soupir en pleine victoire, vous allez occuper la demeure et le séjour des justes. La nature vous a donné une vie courte ; mais on gardera éternellement le souvenir de votre belle mort. Eh ! qui donc, si la renommée ne devait pas durer plus longtemps que cette vie, qui donc serait assez fou pour chercher la gloire et le renom au prix de tant de peines et de périls ? » — Cette fois, Cicéron peut être justement rapproché de Démosthène ; il nous y invite du reste lui-même par le titre qu'il donne à ses discours : mais il n'est pas inférieur à son ambition. On peut lui appliquer les éloges que Fénelon adresse à l'orateur athénien : « Il paraît sortir de soi et ne voir que la patrie... On ne peut le critiquer, parce qu'on est saisi ; on pense aux choses qu'il dit, et non à ses paroles. On le perd de vue ; on n'est occupé que d'Antoine, qui envahit tout. » Ce n'est certes pas un des moindres mérites de Cicéron d'avoir ainsi atteint, dans sa vieillesse, à la perfection, en produisant, à 63 ans, l'œuvre la plus vigoureuse, la plus vivante et la plus jeune, celle qui fait le plus grand honneur à son caractère comme à son génie. Il est devenu très grand orateur le jour où il n'a plus songé à l'être, le jour où il ne s'est plus inspiré que de sa conscience et de l'intérêt public. Tant il est vrai que la grande éloquence est toujours la voix d'une grande cause, et que, comme disaient les anciens, c'est par le cœur qu'on est éloquent : « Pectus est quod facit disertos ».

J. M.

Valmy

Cours de M. DESDEVISES DU DÉZERT

Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand

La guerre avait été déclarée le 20 avril 1792, et ce fut seulement le 19 août que l'armée prussienne, commandée par le roi de Prusse en personne, et par le duc de Brunswick-Lunebourg, franchit la frontière française.

On a peine à se figurer un pareil retard ; mais, en 1792, régnaient encore les mœurs courtoises de la vieille Europe. Les guerres n'avaient été jusque-là que des querelles de monarques, des parties d'échecs avec des provinces pour enjeu. Les rois pouvaient bien avoir entre eux des différends, et même se faire la guerre ; mais ils se traitaient de frères et s'estimaient réciproquement comme chefs d'Etats, comme gentilshommes, comme élus du Seigneur.

Quand les souverains alliés connurent les résultats de la journée du 10 août, la déposition et l'incarcération de Louis XVI, ils sagèrent le moment venu de veiller au salut du roi de France, et sur les très pressantes instances du roi de Prusse, le duc de Brunswick se décida, bien à regret, à franchir la frontière, le 19 août, près du village de Redange (Moselle), pour commencer cette *campagne de l'Argonne* où nous pouvons le suivre pas à pas, grâce à l'excellent livre de M. A. Chuquet.

L'armée d'invasion se composait d'environ 80.000 hommes, dont moitié de Prussiens (42,000 h.), et le reste d'Autrichiens, sous le commandement de Hohenlohe et Clerfayt.

Environ 4.500 émigrés figuraient dans les rangs de l'armée austro-prussienne.

Brunswick se disait que son armée n'était pas assez nombreuse pour faire une guerre d'invasion ; mais les émigrés répétaient au roi de Prusse que l'armée française était désorganisée et que les populations n'attendaient que l'arrivée des étrangers pour se déclarer en faveur du roi.

— Je réponds de la prise des forteresses, disait Bouillé, car j'ai toutes les clefs dans ma poche.

Ce ne devait être qu'une promenade militaire, — il ne fallait

pas s'arrêter à faire une guerre de sièges, — mais bien marcher sur Paris, aux acclamations joyeuses des Français fidèles.

Le roi de Prusse croyait tout cela, pressait le trop prudent Brunswick, l'aiguillonnait, perdait cinq ou six jours à Coblenz en bals et en parades, et se plaignait ensuite de la lenteur des mouvements.

Brunswick traînait les choses en longueur le plus qu'il pouvait; chaque jour perdu lui semblait un jour gagné. Il ne voulait pas, dans une première campagne, dépasser la Meuse, et remettait la guerre offensive à l'année 1793.

Il y avait ainsi désaccord profond entre le roi de Prusse et son général, — il y avait jalousie entre Prussiens et Autrichiens.

Rien de tout cela ne semblait présager de grands succès à l'armée coalisée.

Mais l'état de l'armée française était encore bien pire.

Les hommes ne manquaient pas, mais on ne savait comment les armer ni même comment les nourrir; sur 60.000 volontaires partis en juillet et août, près de la moitié étaient impropres au service.

Plus de 16.000 soldats de l'armée régulière avaient disparu pendant la même période.

Le 18 août, La Fayette quittait son armée et prenait la route de Belgique avec un grand nombre d'officiers et un millier de soldats.

Dumouriez, qui fut désigné pour le remplacer à la tête de l'armée de Sedan, se déclara d'abord incapable de tenir tête aux Prussiens avec moins de 19.000 hommes qu'il avait sous la main ; et, jusqu'au 31 août, il ne pensa qu'à une invasion de la Belgique, malgré les objurgations du ministre de la guerre, qui savait que les Prussiens ne se laisseraient pas arrêter par une diversion sur le Brabant.

Les premiers pas des ennemis furent marqués par des succès.

A Fontay, la cavalerie prussienne refoula les avant-postes de l'armée de Luckner, qui gardait Metz.

Sans s'arrêter au siège de la forteresse, Brunswick tourna ses efforts sur Longwy, qui capitula le 23 août, après deux jours de bombardement.

Laissant les Autrichiens marcher vers Stenay, Brunswick se dirigea avec toutes les forces prussiennes sur Verdun, qu'il investit le 30 août.

Le commandant Beaurepaire était décidé à résister quoique la ville fût en très mauvais état de défense; mais, dès le 31, les Prussiens commencèrent le bombardement : quelques maisons

brûlèrent ; les administrateurs du district, la municipalité parlèrent aussitôt de se rendre, et, quand Brunswick proposa à la ville de capituler (1er sept.), tout ce que put obtenir Beaurepaire fut qu'on attendrait jusqu'au lendemain pour répondre au général prussien. Le lendemain, Beaurepaire était trouvé mort d'un coup de pistolet. — S'était-il tué? L'avait-on tué ? On ne l'a jamais su. — Verdun se rendait, et les volontaires de Maine-et-Loire, de l'Allier, d'Eure-et-Loir et de la Charente-Inférieure allaient semer partout le découragement en criant à la trahison ! que tout était perdu, que les Prussiens étaient victorieux et *invincibles*, et que leur armée couvrait les collines qui dominaient Verdun, et toute la route de Verdun à Clermont en Argonne.

Il semblait vraiment que la France fût perdue.

Aucune forteresse ne barrait plus la route aux alliés.

La Meuse était franchie.

Entre Verdun et Paris, les 20.000 hommes de Dumouriez, et des milliers de volontaires, aussi mal armés et aussi indisciplinés que ceux de la garnison de Verdun.

A Paris : une minorité jacobine folle de rage, et la masse prête peut-être à accepter la restauration par amour de l'ordre, par dégoût des massacres et par intérêt.

Il faut bien cependant que la marche sur Paris n'ait pas été chose si facile ; car Brunswick, maître de Verdun après 15 jours de campagne, n'osait se décider à donner le signal de la marche en avant, et voulait se borner à prendre Sedan et Montmédy.

Le temps se mettait à la pluie.

La France a quelquefois des automnes pluvieux ; celui de 1792 fut marqué par un vrai déluge. Ciel bas et triste, torrents de pluie, les mauvais chemins d'alors changés en fondrières, les terres grasses en platées de bouillie. Les cordes des tentes pourrissaient, se cassaient et la toile des tentes venait battre la tête et les épaules du soldat.

Cette pluie continuelle amenait avec elle des maladies. Toujours mouillés, mangeant, avec l'avidité des gens du Nord, les fruits et les légumes verts, grappillant le verjus avec délices, les Allemands eurent bien vite attrapé une dysenterie tenace, qui est restée célèbre dans le Verdunois sous le nom caractérisque de « la courée prussienne ».

Les camps prussiens semblaient protégés par une zone nauséabonde, où les gens délicats n'aimaient point s'aventurer. — « Dieu, « que cela sent mauvais ! disait un officier émigré. — Ce sont des « accidents militaires, répondit un lieutenant prussien, et, lors« qu'on ne peut ni les voir ni lessentir, on reste près de sa maman. »

Cette terrible maladie fit bientôt de tels progrès que la moitié des compagnies était indisponible.

Les difficultés matérielles n'étaient pas non plus les seules à arrêter Brunswick.

Il ne se faisait pas, sur les véritables intentions des Français, les mêmes illusions que les émigrés.

Il n'y avait pas, à la fin du siècle dernier, de haine de race entre Français et Allemands. Cette haine ne date vraiment que de Napoléon.

Les habitants de Verdun avaient fait bon accueil au roi de Prusse. Des jeunes filles lui avaient offert des fleurs et des dragées ; les pauvrettes devaient bientôt payer leur incivisme de leur tête.

Les officiers prussiens, leur service fini, parcouraient la ville, achetaient des cadeaux pour leurs amis d'Allemagne, admiraient les femmes, les belles Verdunoises aux yeux et aux cheveux noirs, à la peau douce comme la soie. Ils allaient dans les auberges goûter la bonne cuisine française, bien meilleure alors qu'aujourd'hui; ils causaient avec les habitants.

Les relations entre Allemands et Français étaient si courtoises que le prince de Prusse (le père de l'empereur Guillaume Ier) se laissa prendre par la grâce d'une jeune fille de 17 ans, la blonde Mlle Morland, sœur de ce colonel Morland, qui devait mourir à Austerlitz. Il rencontra les dames Morland sur la route de Verdun au camp prussien. Il leur adressa quelques paroles, puis descendit de cheval et fit la route à pied avec les dames, en tenant son cheval par la bride. Il demanda à Mme Morland la permission de lui rendre visite ; cette permission lui fut accordée, et, il alla souvent à la maison de la « rue de la Belle-Vierge », assista d'une fenêtre de la maison à l'entrée de *Monsieur* à Verdun, et au retour de Valmy, fit un détour pour dire adieu à ses amies de Verdun. L'espiègle jeune fille lui donna comme souvenir d'amitié quelques sous tout neufs à l'effigie de la République. On vivait donc côte à côte, sans fiel les uns contre les autres; mais cette courtoisie ne rendait que plus significatif le patriotisme d'un très grand nombre d'habitants.

L'idée générale était que les Prussiens n'arriveraient pas jusqu'à Paris.

Les soldats de la garnison de Verdun avaient quitté la ville en criant aux Prussiens : « Au revoir, en Champagne ! »

La mort de Beaurepaire avait fait grande impression.

Un simple soldat s'était, devant Gœthe, jeté dans la Meuse pour ne pas survivre à la défaite.

On ne trouvait chez les autorités locales que froideur et mauvaise volonté.

On ne voyait pas arriver de déserteurs français.

Un simple ferblantier de Verdun, appelé Pierrot, essayait de convertir au jacobinisme l'officier prussien qu'il avait à loger.

Comme l'officier lui représentait que Louis XVI avait pu être trompé, et qu'il était faible de caractère : « Eh ! bien, répondait « le ferblantier, un despote est un malheur pour le pays ; mais « c'est un double malheur s'il a le caractère faible, car l'Etat est « en proie, non plus à un tyran, mais à une foule de tyranneaux. « Grâce au ciel, nous n'avons plus de roi ! — Mais si nous réta« blissons Louis XVI ! — Jamais ! s'écriait Pierrot, jamais la « France ne redeviendra un pays d'esclaves. Votre roi de Prusse « est, dit-on, un brave ; mais je vois avec peine qu'il s'efforce « de nous remettre sous le joug. Sachez-le bien, il lui est tout « aussi impossible de restaurer Louis XVI que de régner sur la « France ! »

Le ferblantier Pierrot n'était pas le seul à penser ainsi, et son langage explique très bien les hésitations du duc de Brunswick.

Pendant que Brunswick hésitait, Dumouriez agissait ; il fortifiait et garnissait de troupes les défilés de l'Argonne, qu'il appelait les Thermopyles de la France (le Chêne-Populeux, la Croix-au-Bois, Grandpré, la Chalade, les Islettes). Il se vantait d'être plus heureux que Léonidas.

Ce fut le 11 septembre seulement que Brunswick se décida à reprendre la marche vers l'Ouest.

On partit par un temps affreux ; la pluie tombait à torrents. Le roi de Prusse, pour donner l'exemple, n'avait pas de manteau; les comtes de Provence et d'Artois, qui l'accompagnaient, voulurent l'imiter, mais leurs mines lamentables prouvaient combien ces princes étaient peu militaires. Un émigré s'indignait devant Gœthe de la *cruauté* du roi, qui laissait ainsi les augustes personnes de Leurs Altesses Royales exposées sans manteau à une pluie battante.

Les Allemands trouvaient devant eux les villages déserts ; les paysans s'étaient jetés dans les bois, qu'ils avaient fortifiés à la hâte, et avaient emmené avec eux tout ce qu'ils avaient pu.

Les vieillards, restés seuls au logis, affirmaient leur haine de l'ancien régime et surtout des dîmes et du droit de chasse. « Il « n'y a plus de gens riches, disaient-ils ; mais, dans vingt ans, tout « le monde sera à son aise. »

Et les Allemands, pataugeant dans la boue trempés jus-

qu'aux os, tordus par la dysenterie, commençaient à dire : « Le diable soit de cette guerre! Pourquoi nous sommes-nous « mêlés à des querelles qui ne nous regardaient point. *La Révo-* « *lution est l'œuvre de Dieu*, les patriotes font sa volonté et les « émigrés ne sont que des coquins ! »

Le 13 septembre, les soldats sortirent de leurs tentes ; mais la ligne française était trop longue, et les communications étaient difficiles entre les divers points occupés.

Le 14 septembre, les Autrichiens de Clairfayt s'emparèrent de la Croix-aux-Bois, après un combat qui leur coûta 32 tués et 65 blessés.

Dumouriez était tourné par le Nord, menacé d'être pris entre deux feux, *sans vivres et sans munitions*.

Dans la nuit du 14 au 15 septembre, pendant que le général Duval amusait un parlementaire prussien, Massenbach, Dumouriez décampait et, à 8 heures du matin, franchissait l'Aisne aux ponts de Senne et de Grandham, et se mettait en bataille à Autry dans une excellente position.

Il avait reculé, mais il n'était plus tourné.

Tout eût été bien, si la division Chazot, qui revenait de la Croix-aux-Bois, n'eût été chargée par 1.500 hussards autrichiens, qui la mirent en déroute.

La panique faillit s'étendre à toute l'armée, où la proportion des recrues était trop forte pour que les troupes fussent suffisamment solides. Dumouriez passa vingt heures à cheval, gourmandant les fuyards, les plaisantant, les injuriant, leur distribuant des coups de plat de sabre, et finissant, grâce à son intrépidité, par rendre la confiance à ses soldats.

Le lendemain, Dumouriez fit raser les sourcils et les cheveux de vingt-huit fuyards; on leur ôta leur uniforme, et on les chassa comme des lâches du camp et de l'armée. L'armée, repentante et honteuse, demandait à marcher à l'ennemi, et Dumouriez lui adressait des proclamations qui sentaient déjà la victoire. — « Réunissez-vous sous mes étendards avec la confiance que des « enfants doivent avoir en leur père, je *réponds* de ces rois du « Nord, de ces Altesses sérénissimes et de ces cordons de toutes « les couleurs, de ces paladins français qui se qualifient encore « des vains titres que nous leur avons enlevés. »

Au lieu de se retirer sur Châlons pour couvrir Paris, Dumouriez laissa la route de Paris toute grande ouverte et s'établit en avant de Sainte-Menehould, appelant à lui Kellermann venu de Metz et Beurnonville venu du Nord.

Avec beaucoup de rapidité, Brunswick aurait peut-être battu

successivement les trois armées, comme le fit plus tard Bonaparte; mais Brunswick n'était pas homme à livrer trois batailles en trois jours.

Inquiet de ne plus voir Dumouriez devant lui, il n'osa marcher sur Paris en le laissant derrière; il s'arrêta, et, malgré les grands avantages qu'il avait obtenus, il prit une attitude expectante; il eut l'air de tâtonner; lui qui, la veille, cernait Dumouriez, craignait maintenant pour ses communications.

Le 18 septembre, Kellermann était à Dampierre-le-Château, à deux lieues de Sainte-Menehould (10.000 h.); — Beurnonville était à Tilloy, à huit lieues de Sainte-Menehould.

Dumouriez était sûr de la victoire et annonçait avec une confiance imperturbable que, dans quinze jours, les Prussiens seraient en retraite. L'échec de la Croix-aux-Bois, la panique de Montcheutin, il avait tout oublié en deux jours! Ses fuyards lui paraissaient d'invincibles guerriers, il qualifiait son armée de formidable et se disait *égal en force à l'ennemi*. C'était peut-être de la jactance; mais c'est ainsi que l'on mène les Français; quand on leur a donné la certitude morale de la victoire, la bataille est aux trois quarts gagnée.

Beurnonville, qui amenait à Dumouriez les renforts du camp de Maulde, était plus gascon encore. Il promettait d'enlever aux Prussiens jusqu'à la semelle de leurs souliers.

Chaque jour, il envoyait à Paris de nouveaux bulletins de victoire. Ce n'étaient que batailles acharnées, charges à la baïonnette, ennemis en déroute. Il avouait, un jour, avoir perdu un homme, mais 1.200 Autrichiens étaient restés sur le carreau!

Ce singulier général était adoré du soldat.

Parti le 13 septembre de Valenciennes, il arriva, le 16, en vue de l'armée de Dumouriez. Il la prit pour l'armée prussienne, et rétrograda jusqu'à Châlons, d'où il lui fallut revenir, le 18, sous Sainte-Menehould. Il arriva le 19 au soir, quelques heures avant la bataille.

Il amenait 16.000 hommes de troupes réglées, parmi lesquelles figuraient Mlles Théophile et Félicité Fernig, filles d'un secrétaire-greffier de la municipalité de Mortagne, deux jeunes et hardies patriotes de 17 et de 22 ans, que l'amour de la liberté avait entraînées à l'armée.

Kellermann n'était pas un optimiste comme Beurnonville. On avait eu toutes les peines du monde à le décider à se joindre à Dumouriez.

Parti de Metz le 2 septembre, il avait, pour éviter les Prussiens,

fait un immense crochet au Sud et s'était cantonné à Vitry-le-François, fort loin de Dumouriez.

Un ordre exprès de Luckner l'en arracha, le 15 septembre, et après des marches forcées, il arriva le 19 septembre au camp de Dumouriez avec une armée harassée, déchaussée et déguenillée; mais il amenait 36 pièces de canon avec double approvisionnement de bataille.

Après avoir reçu ces renforts, Dumouriez disposait de plus de 50.000 hommes, presque tous d'armée régulière ou volontaires de 1791.

L'armée prussienne avait d'abord reçu l'ordre de se glisser le long de l'Argonne et de chasser les Français des Islettes, comme ils l'avaient été déjà de la Croix-aux-Bois.

Brunswick aurait par ce mouvement établi ses communications directes avec Verdun, ravitaillé son armée et repris ensuite la marche en avant avec beaucoup plus de chances de succès.

Mais l'impatience du roi de Prusse changea tous les plans de Brunswick.

Le roi crut que les Français allaient encore lui échapper et fit appuyer à droite pour couper à Dumouriez la route de Châlons.

La nuit du 19 au 20 septembre fut une froide nuit d'automne; transis et harassés, les soldats prussiens allumèrent d'immenses brasiers avec les échalas, les portes et les fenêtres des maisons, et firent parfois d'une ferme entière un seul brasier.

Ils allèrent à la maraude; ils ramenèrent au camp environ 150 têtes de bétail et de la volaille, et firent un festin. Les officiers regardaient et ne disaient rien. C'était la veille de la bataille.

Le 20 septembre 1792, dès 5 heures du matin, l'avant-garde prussienne quitte le petit village de Somme-Bionne et se dirige, au Sud, vers la grande route de Châlons.

La nuit était froide, un épais brouillard cachait tout le paysage.

Le prince de Hohenlohe, qui commandait cette avant-garde, se heurta bientôt à l'avant-garde de Kellermann et les premiers coups de canon sont tirés par Deprez-Crassier, installé avec quelques canons à l'auberge de *la Lune*.

Au bruit du canon, Valence accourt avec la réserve, et, jusqu'à 8 heures du matin, les deux braves généraux tiennent en échec toute l'avant-garde ennemie, tirant sans relâche dans le brouillard, cherchant à faire illusion sur leurs forces réelles, permettant à Kellermann de ranger ses troupes et de choisir une position.

A 8 h. 1/2, Valence et Deprez-Crassier, canonnés par une ar-

tillerie supérieure, abandonnent la position et reculent sur Orbeval.

L'avant-garde ennemie n'ose les poursuivre et attend toujours le gros de l'armée.

Kellermann ne croyait pas les Prussiens si près.

Kellermann trouvait mal choisies les positions que Dumouriez lui avait désignées.

Il voulait se poster plus au Sud, derrière la petite rivière d'Auve.

L'approche des Prussiens l'oblige à prendre en toute hâte un parti.

Il comprend l'importance de la position de Valmy, il y masse ses troupes, il y monte 18 pièces de canon, et il attend l'arrivée de l'ennemi.

Mais, s'il a eu raison d'occuper fortement le tertre de Valmy, il a eu tort d'y entasser tout son corps d'armée ; 18.000 hommes de toutes armes sont là sur un plateau étroit bordé de ravins profonds au Nord et au Sud.

La position est bonne ; mais il n'y a pas moyen d'en sortir, et la cavalerie, mal placée, est, pour ainsi dire, inutile.

Dumouriez, mis au courant des manœuvres de Kellermann, aperçoit les défauts de sa position, et, au lieu de se disputer avec lui, bien installé à Sainte-Menehould, il reste jusqu'à 10 heures du matin à expédier des ordres.

Il ordonne à Chazot d'occuper la Lune, à la gauche de Kellermann. — Il ordonne à Beurnonville de flanquer la droite.

Il songe même à tourner la gauche prussienne en faisant passer l'Aisne à Neuville-le-Pont.

A Sainte-Menehould, où l'on entend tonner le canon depuis 5 heures, on se demande ce que fait Dumouriez ; des patriotes éclairés commencent à murmurer ; il n'en a cure, et monte à cheval, quand ses ordres sont donnés, quand la bataille est réglée sur le plan qu'il a conçu.

Cependant l'armée prussienne a quitté, vers huit heures du matin, ses cantonnements de Somme-Suippes et de Somme-Tourbe ; à travers le brouillard, la pluie et le vent, elle s'est avancée au hasard.

Le comte de Nassau-Siegen et le comte de Forstembourg signalent au roi l'excellente position de la Lune, abandonnée par Valence et non encore occupée par Chazot.

Les Prussiens sont assez heureux pour s'en emparer.

Vers midi, le brouillard se dissipe, Brunswick et le roi aperçoivent enfin l'armée française.

Mais, au lieu de ce troupeau de soldats débandés, au lieu de cette cohue de fuyards que leur ont si souvent dépeinte les émigrés, ils aperçoivent une vraie armée, des régiments bien alignés, une cavalerie en ordre, une artillerie superbe, qui répond coup pour coup à la leur et tire avec justesse et précision. Les boulets français, lisses et polis, font entendre un ronflement strident que n'ont pas les boulets allemands.

Tout à la beauté du spectacle, les princes allemands comprennent qu'ils ont devant eux non des motionnaires de clubs, des fédérés à piques, mais de véritables soldats, sachant leur métier et prêts à faire leur devoir.

Brunswick est muet.

Le roi va et vient sur son cheval.

Le prince royal lui demande ce qu'on va faire ; le roi ne répond pas.

Enfin, à 1 heure, le roi donne l'ordre d'attaquer le moulin de Valmy.

Tempelhof, le général d'artillerie de l'armée prussienne, a fait mettre en batterie 54 pièces de canon, parcourt ses batteries, fait rectifier le tir et gourmande ses officiers avec la fièvre que lui donne toujours la bataille.

L'infanterie rectifie ses alignements et se forme en ligne de bataille avec la même précision qu'à Potsdam. — Le commandement de : « Portez armes ! » retentit sur tout le front de l'armée ; puis, au cri de «Marche ! » l'infanterie tout entière s'ébranle au son précipité du tambour. Le prince royal montre le moulin de Valmy et dit gaiement que ce n'est pas plus difficile à escalader que le Butterberg à Magdebourg.

Les Français voient s'avancer contre eux la première infanterie de l'Europe, l'armée de Frédéric II, leurs vainqueurs de la guerre de Sept ans.

Les soldats se regardent les uns les autres.

Mais Kellermann parcourt le front ; des troupes, les forme en trois colonnes d'un bataillon de front ; il commande d'attendre l'ennemi sans tirer un seul coup, et de le charger à la baïonnette, dès qu'il aura gravi la hauteur. Il met son chapeau empanaché au bout de son épée et crie « Vive la nation ! »

L'armée entière lui répond : «Vive la nation ! Vive la France !» La musique joue le *Ça ira*, le canon tonne, les soldats sont saisis d'enthousiasme et disent : « Qu'ils nous attaquent, et ce sera le plus beau moment de notre vie ! » Héroïques paroles, mots sublimes, qui nous font bien comprendre ce qui se passa...

Les Prussiens étaient encore à 1.200 mètres, Kellermann fait

pointer les canons sur les masses d'infanterie, dans lesquelles les boulets tracent d'affreux sillons.

Arrivée à 1.000 mètres, la colonne prussienne s'arrête. Brunswick n'a pas noté chez les Français une seule défaillance ; il ne se sent plus assez sûr de vaincre pour se lancer dans une attaque à fond.

Les lignes prussiennes sont là... attendant, l'arme au pied.

Les nuages se sont dissipés, un soleil splendide illumine le champ de bataille.

Le duel d'artillerie reprend plus intense, plus formidable, et, dans chaque armée, les officiers rivalisent de sang-froid et de courage.

Le roi de Prusse, à cheval, est aux premiers rangs.

Le vieux colonel Pazczynski, tout goutteux, s'est fait hisser à cheval et est à la tête de son régiment, Gœthe va voir de près la canonnade.

« Le bruit que font les boulets, dit-il, est bizarre : on dirait à la fois le bourdonnement d'une toupie, le bouillonnement de l'eau et la voix flûtée d'un oiseau. Bientôt je pus remarquer qu'il se passait en moi quelque chose d'extraordinaire; mais je ne puis exprimer que par des images la sensation que j'éprouvais. On croit être en un endroit fort chaud, et il semble qu'on se sente entièrement pénétré de la même chaleur, et comme en parfaite harmonie avec l'élément qui vous entoure. Le regard ne perd rien de sa force et de sa netteté ; mais le monde prend, pour ainsi dire, une teinte rougeâtre et paraît absorbé dans cette fournaise. Voilà dans quel sens on a pu parler de la fièvre du canon ».

Kellermann a un cheval tué sous lui.

Dumouriez monte au moulin, à travers la grêle de boulets, et s'entretient tranquillement avec Kellermann.

Les deux jeunes princes d'Orléans, Charles et Montpensier, rivalisent de sang-froid avec les vieux généraux.

Tout à coup, dominant le bruit de la canonnade, un coup de tonnerre effroyable couvre toutes les voix de la bataille : trois caissons viennent de sauter à la fois, à quelques pas du moulin, et deux régiments allemands à la solde de la France, les ci-devant Salm-Salm et Nassau, commencent à se débander.

Kellermann accourt, harangue les soldats et montre une si belle intrépidité qu'en dix minutes les lignes sont reformées et les régiments remis de leur alerte.

Et la canonnade, un moment interrompue, reprend avec une nouvelle fureur. La terre tremble et la butte disparaît dans la fumée.

Avant de donner l'ordre d'une nouvelle attaque, Brunswick veut embrasser d'un coup d'œil tout le champ de bataille ; il va jusqu'à l'auberge de la Lune, — et il en revient en disant : « Nous ne nous battrons pas ici ».

En plein champ de bataille, au milieu des boulets français, Brunswick, le roi de Prusse et les princes allemands tiennent conseil. Brunswick démontre que la victoire est incertaine, et sera inutile ; et le roi de Prusse se résigne à ne pas faire attaquer le moulin.

L'armée prussienne occupe seulement le plateau de la Lune.

Le soir descend rapidement.

Entre 5 et 6 heures, la canonnade s'apaise...

Et, au milieu d'un orage affreux, sous des torrents d'eau, les deux armées, épuisées de fatigue, préparent leur bivouac, dans des sentiments bien différents.

Du côté des Prussiens, on se sentait battu, et les officiers échangeaient les réflexions les plus amères. — « Le vieux Fritz, disait « Wolfradt, n'aurait pas fait ainsi ! — Que diable, pourquoi som- « mes-nous venus ici, si nous ne voulons pas nous battre? — Frais « poissons, bons poissons! Nous sommes vaincus! Vous verrez « comme ces gaillards-là vont lever la crête. » — Et Gœthe ajoute : « Le matin, on ne parlait que d'embrocher les Français et de n'en « faire qu'une bouchée ; le soir, chacun allait devant soi, on ne se « regardait pas ; et, si l'on s'abordait, c'était pour maudire l'expé- « dition. »

Les compagnons du poète lui demandèrent ce qu'il pensait de l'affaire : « De ce lieu, répondit-il, et de ce jour date une nouvelle « époque dans l'histoire du monde, et vous pourrez dire : j'y étais. »

Massenbach voyait dans la bataille de Valmy l'événement le plus important du siècle.

Et, de fait, cette canonnade de 8 heures entre 70.000 combattants, qui avait mis 300 Français et 184 Prussiens hors de combat, assurait l'existence de la Révolution, le triomphe de la liberté et l'indépendance de la France.

Le soldat français était heureux de sa bravoure et tout fier d'avoir regardé en face les grenadiers de Potsdam. Au premier combat, quand on a entendu le canon pendant huit heures, et que l'on n'a pas tourné le dos, on se persuade aisément qu'on est très brave ; et, quand on n'a été ni tué ni blessé, on se persuade que la guerre n'est pas, après tout, aussi dangereuse qu'elle en a l'air ; on a reçu le *baptême du feu*.

Cependant Kellermann et Dumouriez ne s'endormirent pas sur leurs lauriers. Dès 9 heures du soir, le jour même de la bataille,

ils évacuèrent l'étroit plateau de Valmy, et, le 21 septembre, à 6 heures du matin, ils avaient mis la petite rivière d'Ave et ses marais entre eux et les Prussiens, ils occupaient la route de Vitry-le-François.

Brunswick, très inquiet de se voir avec 40.000 hommes à moitié désorganisés et manquant de tout, dans un pays ruiné et insurgé, avec une armée victorieuse devant lui, et Paris furieux derrière, resta encore huit jours en présence des Français ; puis, le 30 septembre, commença une retraite méthodique, qu'on peut reprocher très justement à Dumouriez de n'avoir pas convertie en déroute et en désastre ; mais Dumouriez croyait possible de nous faire du roi de Prusse un allié contre l'Autriche, et il voulait le ménager. Il fut la dupe d'une véritable comédie diplomatique.

Les plus coupables, dans cette guerre, furent aussi les plus malheureux.

Les émigrés avaient demandé à faire partie de la campagne, et ne dissimulaient pas leurs intentions de vengeance.

Mercy, l'inspirateur de la reine, déclarait dans son salon de Bruxelles, que la sévérité était *indispensable*.

Mallet du Pan mandait au maréchal de Castries qu'il importait, avant tout, de renoncer *à la pernicieuse miséricorde et à la clémence, qui serait un crime contre la société.*

Le marquis de Bombelles proposait de faire savoir aux Parisiens qu'ils ne sauraient échapper à la juste vengeance du duc de Brunswick, en se bornant à se renfermer dans leurs maisons qu'ils seraient tenus pour criminels, s'ils n'agissaient pas contre les factieux.

Les émigrés ne rejoignirent l'armée prussienne qu'après la fin de la canonnade, ou, comme ils disaient, de la « pétarade » de Valmy.

Ils n'eurent pas la consolation de faire le coup de sabre avec leurs compatriotes ; mais ils essuyèrent toutes les fatigues et toutes les hontes de la retraite, se traînant lamentablement à la suite de l'armée prussienne, réduits à piller les paysans pour subsister, et se portant, dans leur désespoir, à des excès épouvantables.

Le 24 septembre, les émigrés incendièrent 200 maisons de Voncq ; ils défendirent aux paysans de faire sortir les chevaux des écuries ; ils empêchèrent une mère de sauver ses trois enfants, qui périrent dans les flammes.

M. d'Autichamp fit encore brûler cinq villages, le 10 octobre.

Les émigrés furent, dès lors, l'objet de la haine féroce du paysan.

Tous ceux qui étaient pris étaient fusillés, ou envoyés à Reims pour y être guillotinés. Quelques-uns demandaient grâce, abjuraient leurs erreurs, criaient: « Vive la nation! »... On ne les croyait pas, et on les fusillait comme les autres.

Les malheureux accusaient Brunswick et les Prussiens de tous leurs malheurs.

Les Prussiens les méprisaient, les appelaient le rebut de l'humanité.

Le duc de Brunswick ne pouvait les souffrir. — Etant, un jour, en conversation avec les généraux républicains La Barolière et Galbaud, le maréchal de camp Klinglin, portant la cocarde blanche, s'approcha. Brunswick lui fit signe de se retirer. — « Voilà, dit-il, aux deux Français, comme je traite les émigrés : je n'ai jamais aimé les traîtres. Faites d'eux ce que vous voudrez, peu nous importe. »

Et, à la porte de beaucoup de villes allemandes, on lisait cette affiche suggestive : *Ici on ne reçoit ni juifs ni émigrés.*

D. du Dézert.

Les « Discours à la nation allemande » de Fichte.

Cours de M. HENRI LICHTENBERGER,
Professeur à l'Université de Nancy.

I

Introduction.

Napoléon, peu idéologue de sa nature, expliquait, dans son entrevue avec Frédéric-Guillaume III sur le radeau de Tilsitt, l'écrasement de la Prusse à Iéna par un détail d'organisation matérielle. Il lui reprochait d'avoir conservé pour son armée la funeste disposition qui faisait du capitaine un entrepreneur chargé à forfait d'entretenir sa compagnie.

Il est intéressant de constater, au contraire, l'opinion opposée du groupe des patriotes prussiens, qui, après le désastre, se sont donné la mission de relever leur patrie abattue. Ce n'est pas le moins du monde par des causes matérielles : vices d'organisation, erreurs de détail dans la préparation ou la conduite de la guerre, qu'ils expliquent la défaite nationale. Pour eux, cette rapide débâcle de 1806 a été amenée par des causes idéales : elle a eu des raisons morales. Tous s'accordent à partager ce sentiment; des militaires comme Scharnhorst, Blücher, Gneisenau; des administrateurs comme Stein, Schön, Vinke, Hardenberg; des hommes de lettres : Humboldt, Niebhur, Fichte. Ce qui a fait, à leur avis, la faiblesse de la Prusse vis-à-vis de la France révolutionnaire, c'est qu'en Prusse, le despotisme éclairé de Frédéric II a étouffé presque partout la spontanéité de la nation. En supprimant la faculté d'agir librement, il a supprimé la conscience de la solidarité nationale dans la vie collective. Le peuple est devenu purement passif. Le paysan, attaché à la glèbe, écrasé par le servage et les corvées, pressuré par une aristocratie avide et sans scrupules, est absorbé entièrement par les soucis matériels, par la lutte pour la vie de tous les jours. Le bourgeois, artisan ou marchand, confiné dans sa ville, rivé à sa profession, ne voit rien au delà des petits intérêts de clocher. Les lettrés se sont désintéressés entièrement de la vie publique : préoccupés du développement de leur culture personnelle, du perfectionnement de leur « moi », ils se sont cantonnés dans un individualisme absolu. Quant à l'aristocratie, l'égoïsme domine, chez elle ; elle est plus soucieuse de ses intérêts de caste que du bien public. Sur tout le pays s'est étendu un mécanisme bureaucratique, « faisant de l'homme une machine », selon l'expression de Humboldt, formant les fonctionnaires au servilisme, étouffant chez les sujets toute activité autonome. L'armée permanente est considérable à la veille d'Iéna. Elle est formée de soldats de carrière, prolétaires ruraux, engagés à vie ou pour un temps très long, ou bien mercenaires étrangers. Rompue à tous les exercices de parade et du champ de manœuvre, mais instrument passif et sans élan; tenue en haleine par une discipline féroce, menée à la cravache par la noblesse qui forme une caste militaire fermée, elle constitue, au total, un grand corps remarquablement dressé, mais sans volonté propre, incapable de dévouement, parce qu'elle ignore tout enthousiasme patriotique.

La Révolution, au contraire, a éveillé, en France, la nation entière à la vie publique. L'amour ardent, qu'à tous les degrés de l'échelle sociale les Français ressentent pour leur patrie, leur a inspiré la volonté de vivre, non en simples particuliers, mais en

citoyens, et de participer à la vie collective. Même après avoir confisqué la liberté, Napoléon est encore soutenu par la volonté de la nation, qui lui pardonne son despotisme écrasant et se laisse entraîner à sa suite en des rêves de gloire et de conquête. Depuis 1792, la France a une armée nationale où la même ardeur, le même enthousiasme pour la liberté, puis pour la gloire militaire, enflamme tous les cœurs. L'Etat prussien a succombé nécessairement devant la France, parce que, contre la nation française suivant son Empereur, il n'a pas trouvé le soutien d'une nation prussienne.

Le remède à cet état de choses, — tous les patriotes en conviennent, — est d'éveiller la conscience nationale. Il s'agit de vivifier la masse inerte qu'est l'Etat prussien. Il faut à tous, peuple, bourgeois, noblesse, lettrés, inspirer le sentiment de la vie sociale. L'Etat fondé par Frédéric est un lourd mécanisme, où tout mouvement vient du moteur central, du roi. Il faut en faire un organisme, où chaque partie soit vivante et coopère librement à l'œuvre collective.

Tel est le but que visent tous les efforts. Dans l'administration, Stein s'efforce d'introduire partout l'autonomie : c'est le principe de la *Selbstverwaltung*. Stein et, après lui, Hardenberg essayent de relever la condition des paysans, en supprimant le servage, en constituant la petite propriété rurale, en permettant le rachat des corvées. Ils émancipent de même le Tiers-Etat dans les villes, en proclamant la liberté de l'industrie et du commerce, en détruisant les corporations, en instituant une large autonomie communale. Scharnhorst, Gneisenau, Clausewitz s'efforcent de constituer une armée nationale, soit par la création, derrière l'armée régulière et permanente, d'une milice nationale ou provinciale, soit surtout en nationalisant l'armée. Ils cherchent donc à éliminer les éléments étrangers, à incorporer les classes cultivées de la nation. C'est l'institution du service obligatoire pour tous, considéré comme une école de patriotisme, une leçon de solidarité nationale; la même pensée anime tous ces réformateurs. Il s'agit pour eux de galvaniser la nation, de la remuer dans ses couches profondes, pour y faire pénétrer la vie. C'est l'éducation morale nationale qu'ils entreprennent de faire. L'œuvre éducative est si bien le fond de leur pensée, que le gouvernement, pauvre, ruiné par la guerre et l'occupation, hors d'état de faire face à ses engagements financiers, trouve des millions pour accomplir une vaste réforme scolaire et fonder une Université modèle à Berlin.

Fichte — c'est là sa grandeur et son importance dans l'histoire du peuple allemand — a été le promoteur éloquent, le prophète

enthousiaste de ce mouvement de régénération morale de la nation. Dans ses *Discours à la nation allemande*, il a fait la théorie et donné la définition philosophique de ce mouvement patriotique, si superbement idéaliste, qui a préparé le relèvement de l'Allemagne en 1813. Ces *Discours* sont donc un monument de tout premier ordre pour la psychologie de l'âme prussienne au lendemain des désastres d'Iéna. Ils nous font comprendre l'état d'esprit d'où est sorti le mouvement patriotique ; ils exposent l'interprétation que les patriotes se donnent à eux-mêmes des revers que la nation vient d'éprouver; ils nous font connaître les remèdes que se proposent d'appliquer à la situation présente ces ouvriers de la grandeur future de la Prusse.

Pour pouvoir montrer à l'Allemagne la voie du relèvement, il faut lui faire voir d'abord clairement les causes de sa chute. Or, ces causes sont essentiellement morales. L'Allemagne est tombée, parce que la culture de l'ère nationaliste était foncièrement égoïste.

Dans ses *Caractères essentiels du temps présent* (conférences faites à Berlin, 1804-1805), écrits à la veille de la guerre, Fichte expose à grands traits l'évolution générale de l'histoire universelle, et décrit le moment particulier que l'ère du rationalisme occupe dans cette évolution. L'humanité s'est élevée d'un état de sagesse instinctive, aveugle, inconsciente, à un état de sagesse raisonnable, clairement consciente d'elle-même. On peut, dans cette évolution, distinguer cinq étapes principales :

1° Le point de départ, c'est le *règne de l'instinct rationnel.* L'humanité, en état de parfaite innocence, obéit à la raison aveugle comme à une simple loi de la nature; elle obéit, mais sans avoir conscience ni de son obéissance, ni de la règle qu'elle suit.

2° La seconde étape est marquée par le *règne de l'autorité.* L'état de péché progressif a remplacé l'innocence primitive. C'est encore la raison qui gouverne ; mais son règne est fondé sur des institutions extérieures, des croyances qui ne cherchent pas à convaincre l'intelligence, mais exigent de l'homme assentiment et obéissance aveugles.

3° Vient, en troisième lieu, la période d'*émancipation de l'intelligence.* Elle s'affranchit de la domination de l'autorité, dont elle ne comprend pas la raison d'être. L'humanité traverse un état d'anarchie et de péché absolu. La raison, en effet, ne règne plus à l'état d'instinct, elle ne gouverne plus sous forme d'autorité et ne sait pas encore se prescrire sa loi à elle-même.

4° Le *règne de la science rationnelle* (Vernunftwissenschaft) fait cesser ce trouble. La raison devient consciente d'elle-même, et,

libérée de toute autorité extérieure, se prescrit librement sa loi Cette période voit l'avènement de la vérité scientifique et le règne de la loi morale, imposée comme impératif catégorique du devoir par la raison pratique.

5° La cinquième et suprême étape est celle de l'*art rationnel* (Vernunftkunst), où le genre humain réalise pleinement sa fin. La raison n'est plus la maîtresse impérieuse qui tyrannise les instincts et leur impose sa loi. L'instinct lui-même s'est ennobli et imprégné de raison. La sagesse est redevenue spontanée, libre, naturelle, comme au début de l'évolution ; mais elle est consciente d'elle-même. L'homme ordonne librement et consciemment ses actions conformément à la raison.

Or, pour Fichte, l'ère de rationalisme où se trouve l'Allemagne à la veille d'Iéna, c'est la 3e période : l'état de péché absolu, l'état de révolte contre la loi de la raison. Vivre conformément à la raison, selon Fichte, c'est, pour l'individu, subordonner et sacrifier ses intérêts égoïstes et personnels aux intérêts supérieurs de l'espèce; c'est se déprendre de son *moi* individuel, afin de vivre pour l'humanité. Or le rationalisme s'insurge contre cette croyance. Il nie toute fin de l'espèce, toute fin dépassant l'individu. L'individu se donne à lui-même, comme but unique, le soin de sa conservation individuelle, la recherche de son bonheur égoïste. Il se guide dans sa conduite exclusivement d'après des motifs intéressés. « On ne conçoit pas, dit-il, pour la vie humaine, d'autre idéal que le bien-être. Chacun cherche à se caser dans la vie le plus confortablement possible, sans vouloir observer la solidarité qui le lie nécessairement à ses concitoyens et aux autres hommes, sans se demander s'il n'y aurait pas un meilleur usage à faire de la vie. Egoïsme, voilà le caractère de la morale dominante. »

Cet égoïsme, comme le montre Fichte dans ses *Discours*, finit, lorsqu'il est poussé à ses dernières conséquences, par s'anéantir lui-même, et cela en perdant la faculté de déterminer les fins qu'il veut poursuivre.

L'égoïsme, dit Fichte, atteint son entier développement, quand il s'empare à la fois de la presque totalité des gouvernés et aussi de la majorité des gouvernants. Si les gouvernés seuls étaient égoïstes, n'obéissant qu'aux instincts de bien-être égoïste, aux mobiles intéressés, la vie de l'Etat, à la rigueur, serait possible encore, pourvu que les gouvernants conservent une conscience claire du but collectif et général vers lequel ils doivent nécessairement tendre. Ils sauront alors adroitement contraindre les sujets à bien servir l'Etat, et cela en faisant appel aux seuls mobiles

égoïstes auxquels ils sont encore sensibles. La catastrophe devient, au contraire, inévitable, lorsque les gouvernants, à leur tour, sont atteints de la contagion d'égoïsme. Or, c'est là le cas de la Prusse pendant la période qui précède Iéna. Dans un curieux fragment où Fichte imagine qu'un philosophe du XXIIe siècle raconte les événements du début du XIXe, il donne une curieuse description de la corruption universelle qui régnait alors : « Plus un homme était vieux et de condition élevée, et plus il était, en règle générale, mauvais et corrompu ». Les jeunes gens ont encore un certain désir d'action, ils aspirent, d'une façon plus ou moins ardente, à un idéal auquel ils consacreraient leur vie. Mais le feu de la jeunesse s'éteint inutilement, faute d'être convenablement entretenu et dirigé. « Avec l'âge et l'expérience, les hommes faits acquéraient seulement l'égoïsme prudent et avisé, la conviction de la perversité morale universelle, l'acceptation tranquille de cette perversité chez soi et chez les autres, de telle sorte que, lorsque leur culture avait acquis son développement, on voyait que ce qu'on inclinait à prendre chez eux, au temps de leur jeunesse, pour d'heureuses dispositions, n'était pas autre chose que leur défaut de culture, et que, sitôt qu'ils arrivaient à la pleine conscience d'eux-mêmes, ils se trouvaient totalement dépourvus de toute espèce de valeur. Une fois qu'ils avaient dépassé trente ans, on pouvait souhaiter, dans l'intérêt de leur réputation et pour le bien de l'univers, qu'ils mourussent bien vite, car toute leur vie ultérieure n'amenait qu'une aggravation progressive dans la corruption chez eux et autour d'eux. » (VII, 520.)

Cette corruption était d'autant plus grande que l'individu occupait un rang plus élevé dans la hiérarchie sociale. Celui qui appartenait aux classes supérieures avait, en effet, devant lui, de par sa situation privilégiée, une sphère presque illimitée, où il pouvait satisfaire ses appétits égoïstes. Son égoïsme n'était réprimé ni par l'Etat, qui permettait tout ce qu'il ne défendait pas strictement et qui fermait volontiers les yeux sur les infractions aux lois commises par les puissants, ni par la religion qui s'était transformée en une théorie du bonheur, ni par la morale qui proclamait que la vie n'est pas autre chose que la recherche de la jouissance. Les basses classes sont moins au courant de la vie; on les entretient soigneusement dans la croyance aux « vertus » des hautes classes. Elles conservent quelques vestiges de religion, attentivement cultivés par les privilégiés, qui trouvent une religion excellente pour le peuple, pourvu qu'on ne leur demande pas d'y croire eux-mêmes. Les petits ne tombent donc pas aussi bas que les grands, qui, eux, s'abîment au gouffre de la

perversité. « On ne pouvait, d'ailleurs, dire que d'un petit nombre d'entre eux qu'ils fussent méchants et violents, car ils n'avaient pas, pour la plupart, assez d'énergie pour y parvenir ; mais ils étaient, en général, simplement sots et ignorants, lâches, paresseux et méprisables » (VII, 523). — Egoïsme et impéritie généralisés partout : dans l'armée, surtout dans les grades supérieurs, dans la noblesse, chez les ministres, chez les princes eux-mêmes ; tel est pour Fichte le bilan de la Prusse à la veille d'Iéna.

Dès lors, la catastrophe est inévitable. A l'extérieur, l'Etat vit isolé : il se détache égoïstement du groupe d'Etats dont il fait naturellement partie. Les liens qui unissent entre eux les différents membres du vieil empire allemand sont totalement détruits. Les deux grandes puissances allemandes, Prusse et Autriche, au lieu de vivre en bonne intelligence, chacune groupant autour d'elle les petits Etats qui se trouvent naturellement dans sa sphère d'influence, suivent l'une et l'autre une politique radicalement égoïste, indifférente aux intérêts généraux du pays. On voit, par exemple, la Prusse se cantonner pendant de longues années en une paix honteuse, dans un coupable détachement de tout ce qui pourrait troubler sa paresseuse et trompeuse quiétude. Quant aux petits Etats, saisis d'une ambition démesurée et férocement jaloux de s'agrandir aux dépens de leurs voisins, « ils rampèrent devant l'étranger, ils lui ouvrirent un accès au cœur de la patrie commune. Ils eussent rampé devant le dey d'Alger ; ils auraient baisé la poussière de ses pieds et donné leurs filles en mariage à ses bâtards, s'ils avaient pu, par là, conquérir la dignité qu'ils ambitionnaient ou le titre de roi. » (VII. 529.)

A l'intérieur, c'est la même anarchie et la même mollesse. Sous les beaux noms d'humanité, de libéralisme, de popularité, les princes déguisent leur laisser-aller, leur incurie, leur faiblesse, leur manque de dignité.

Quels sont les résultats d'un pareil état de choses ? Sitôt qu'apparaît un danger sérieux venant de l'extérieur, c'est l'effondrement et la ruine.

De même que l'Etat s'est égoïstement détaché du groupe d'Etats dont il faisait partie, de même les éléments dont il se compose se détachent les uns après les autres du pouvoir central pour aller chacun de son côté. Ce sont, dès lors, des trahisons répétées, qui précipitent la dissolution générale. On en arrive à offrir par peur à l'étranger, pour réaliser ses projets à lui, l'argent ou le dévouement qu'on marchande ou refuse à ceux qui veulent défendre l'indépendance de la patrie. Trahis et abandonnés, les gouvernements sont obligés, pour subsister, de subir la suzeraineté de

l'étranger. Et l'on voit, finalement, cette chose paradoxale : des Allemands amenés à se battre avec courage pour une cause étrangère, après avoir jadis jeté les armes, quand il s'agissait de les prendre pour l'intégrité et l'indépendance de la patrie. C'est l'histoire des contingents bavarois, hessois, westphaliens ou saxons, qui se battirent dans la grande armée sous les ordres de Napoléon.

Ainsi l'égoïsme, parvenu à son comble, s'annihile lui-même. Il perd la faculté de se prescrire un but à atteindre. La violence étrangère le contraint à se laisser imposer ce but par autrui, elle l'oblige à se dévouer et à se sacrifier, finalement, pour une fin qu'il ne s'est pas librement donnée, mais qui lui a été assignée par un maître.

Les remèdes à cette situation ne peuvent être cherchés ni dans des mesures politiques ou sociales, ni dans des réformes matérielles, ni dans des améliorations de détail. Jusqu'à présent, les gouvernements ont fait appel, pour mener les hommes, à des mobiles intéressés : la crainte du châtiment ou l'espoir de la récompense. Or, tant qu'il continue à obéir à de pareils sentiments, un peuple, qui ne dispose plus de ses destinées, ne peut pas se débarrasser de la servitude. En effet, il n'inspire plus de crainte, et personne n'a plus rien à espérer de lui. Le vainqueur seul peut gouverner par la crainte et l'espoir. Les mobiles intéressés agissent en sa faveur contre le vaincu.

Si toutes les mesures dictées par l'intérêt égoïste tournent forcément au détriment du peuple qui a perdu son indépendance, si l'intérêt égoïste, en tant que mobile d'action, est ce qui a causé sa perte et ce qui empêche également son relèvement, la seule ressource des Allemands pour recouvrer leur indépendance, c'est de faire taire en eux la voix de l'égoïsme et d'apprendre à se diriger non plus d'après des motifs intéressés, mais d'après des motifs désintéressés.

Pour cela, il faut qu'ils se soumettent à une éducation, éducation qui ne s'adressera pas seulement à quelques privilégiés, mais qui agira sur la nation entière. La régénération politique a pour condition préalable et nécessaire la régénération morale des individus et de la nation tout entière. Il faut une éducation énergique, qui transforme tout l'homme, qui mette son empreinte sur le peuple, qui façonne à nouveau le caractère national. Il faut que la génération naissante soit rendue apte, par une éducation appropriée, à agir conformément à la loi morale, conformément à la raison consciente. Il faut, en d'autres termes, que l'humanité s'élève de la troisième période, de l'ère du péché absolu, de l'anarchie morale et de l'égoïsme, à la quatrième

période, à l'ère de la *raison consciente*. Bref, amener la rénovation morale par l'éducation nationale, telle est, pour Fichte, la seule voie qui mène au salut.

Il s'agit donc maintenant de déterminer quelle doit être cette éducation.

Elle doit être nationale. Elle doit agir sur la nation entière, et ce qu'elle doit y développer, c'est le caractère national. Une première question se pose donc : Qu'est-ce que l'Allemand ? En quoi consiste le caractère propre de la nation allemande ? — Puis, comment, et par quelles méthodes, cette éducation doit-elle agir sur les sujets soumis à son influence, de façon à développer, chez les Allemands, la faculté d'agir toujours suivant les lois de la raison ?

A. G.

Sujets de devoirs.

I

UNIVERSITÉ DE CAEN.

Philosophie.

En quel sens Kant dit-il que l'espace et le temps sont des *intuitions pures* ?

Histoire.

La Normandie au XIVe siècle (1323-1380).

Géographie.

Le Mississipi.

Dissertation française.

Agrégation de grammaire.

Le talent descriptif de Flaubert dans *Salammbô*.

Licence.

I. Qu'est-ce que Marot doit à la Cour, qu'il appelle sa « maîtresse d'école » ?

II. — De l'influence de la réforme sur Marot.

III. — L'épître de Boileau est-elle en progrès sur l'épître de Marot ?

Dissertation latine.

Quibus de causis Flaccus Pindarum poetam lyricum imitari non tentaverit.

Version latine.

Lucrèce, VI, 848-878.

Thème latin.

Agrégation et Licence.

Montesquieu, *Considérations*, IX, depuis : « Pour lors, Rome ne fut plus... », jusqu'à : « S'il ne l'avait point faite... »

Littérature latine.

Les *Bucoliques* de Virgile.

Thème grec.

Agrégation et Licence.

Même texte que pour le thème latin.

Littérature grecque.

Etude littéraire de la quatrième *Pythique*. — (Sources principales : A. Croiset, *La poésie de Pindare*; A. et M. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, II ; Nageotte, *Histoire de la poésie lyrique grecque*, II.)

Grammaires et langues anciennes.

1° Etudier Pindare, *Pythique* IV°, 1-16.

2° Etudier Thucydide, VII, 47, jusqu'à ἐφαίνετο.

3° Etudier Lucrèce, VI, 848-860.

4° Etudier Tacite, *Histoires*, III, 83 : « Aderat pugnantibus... », jusqu'à : « ... lascivire ».

ANGLAIS.

Version.

Spectator, n° 452, les 2 premiers paragraphes.

Thème.

Racine, *Athalie*, II, V : « C'était pendant l'horreur... », jusqu'à : « De tant d'objets divers... »

Dissertation française.

Agrégation.

Goldsmith disait à Johnson : « If you were to write a fable about « little fishes, Doctor, you would make the little fishes talk like « whales. » — Expliquer et apprécier cette opinion de Goldsmith

Certificat.

Les poèmes orientaux de Byron.

Dissertation anglaise.

Agrégation.

Discuss the claim asserted by some critics for Chaucer that he settled the English language.

Licence.

Natural Description in Milton's early poems.

ALLEMAND.

Version.

Gœthe, Dichtung und Wahrheit, l. XV, Die Fabel des Prometheus, jusqu'à «... zu jener Zeit. »

Thème.

Rousseau, *Emile* l. II. « En quoi donc consiste la sagesse humaine..... ? » jusqu'à : « Le monde réel a ses bornes ».

Dissertation française.

Agrégation.

La métrique du *Volkslied.*

Certificat.

La ballade dans Gœthe et Schiller.

Dissertation allemande.

Agrégation.

Der gœthesche *Prometheus.*

Licence.

Gœthe und Schiller als Balladendichter.

Dissertation française.

Agrégation.

Les procédés de style de Gottfried de Strasbourg. — Jusqu'à quel point ces procédés sont-ils originaux?

Dissertation allemande.

Agrégation.

Inwiefern hat die deutsche Dichtung zu der Befreiungskriege literarische Werke beigetragen ?

Dissertation allemande.

Licence et certificat.

Gœthe et la poésie grecque.

Soutenance de thèses

UNIVERSITÉ DE PARIS.

M. A. Liéby a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, en Sorbonne, le 12 mars.

THÈSE LATINE.

Quantum philosophiæ studio ad augendam dicendi facultatem Cicero tribuerit.

THÈSE FRANÇAISE.

Etude sur le théâtre de Marie-Joseph Chénier.

Le Gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOC. FRANÇ. D'IMPR. ET DE LIBR.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs, dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable :* indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Faguet, Emile Boutroux, Alfred Croiset, Victor Brochard, Jules Martha, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

M. J... F... à S... — Nous vous enverrons prochainement le renseignement que vous nous demandez ; le retard de notre réponse n'est dû qu'au soin que nous mettons à vous satisfaire.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université et quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso à la copie.

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 21 3 AVRIL 1902

Année Scolaire 1901-1902

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

145 ANDRÉ CHÉNIER. — *Sa biographie (suite)*... **Emile Faguet**, *de l'Académie française.*

157 LA CIVILISATION BYZANTINE A L'ÉPOQUE DES PALÉOLOGUES (XIIIe-XVe siècle). — *Les mosaïques de Kahrié-Djami*............ **Charles Diehl**, *Professeur à l'Université de Paris.*

165 VICTOR HUGO PROSATEUR. — *Bug-Jargal*..... **Gustave Larroumet**, *Membre de l'Institut.*

177 HISTOIRE SOCIALE DE LA FRANCE. — *L'édit de 1581 (suite)*.......................... **Henri Hauser**, *Professeur à l'Université de Dijon.*

184 SUJETS DE COMPOSITIONS (*licence, baccalauréat*)................................ **Universités de Nancy et de Toulouse.**

192 OUVRAGES SIGNALÉS........................

PARIS
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie)
15, RUE DE CLUNY, 15
1902

DIXIÈME ANNÉE

REVUE DES COURS
ET
CONFÉRENCES

ABONNEMENT, UN AN
- France. . . . . **20 fr.**
  payables 10 francs comptant et le surplus par 5 francs les *15 février* et *15 mai 1902.*
- Étranger. . . . . **23 fr.**

Le Numéro : **60** centimes

EN VENTE :

Les Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième et Neuvième Années

DE LA REVUE

Chaque année. . . . . **20 fr.**

Il reste quelques exemplaires de la première et de la seconde année, que nous tenons à la disposition de nos clients au prix de 30 francs chaque année.

Après *neuf années* d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très *estimée* **Revue des Cours et Conférences** : *estimée*, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est *unique* en son genre ; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons, chaque année, à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, *lettres, philosophie, histoire, littérature étrangère, histoire du théâtre*, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conferences** est à *bon marché* : il suffira,

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 21 3 AVRIL 1902

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

André Chénier.

Cours de M. EMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Sa biographie (*suite*).

Nous avons laissé la biographie d'André Chénier au moment où le jeune poète fréquentait les salons parisiens et brillait dans la société des gens distingués de l'époque. C'était un étudiant lettré et studieux, donnant une partie de son temps aux relations mondaines. Il n'avait aucune situation officielle et vivait toujours chez son père ou chez sa mère. Nous avons indiqué quelle était sa manière de travailler et de lire, manière « livresque », rappelant les traditions des humanistes, et se rapprochant beaucoup du genre de studieuse méditation de ces éternels étudiants qui composaient la Pléiade. Ses connaissances et son érudition étaient des plus variées, allant des philosophes anciens comme Platon aux penseurs les plus modernes, comme Buffon et Raynal.

Entre temps, ce jeune homme, en qui nous avons noté une sensualité ardente et un désir de jouir qu'il partageait avec les gens de son époque, eut de nombreuses liaisons amoureuses, dont une au moins mérite d'être signalée, car elle eut une influence assez marquée sur la manière de penser et de sentir du poète : nous voulons parler de ses relations avec Mme de Bonneuil, qui durèrent assez longtemps et ne restèrent pas inaperçues de ses contemporains.

Chénier vécut près de Mme de Bonneuil, dans la banlieue de Paris, non loin de Fontainebleau. Le poète, d'ailleurs était lié d'amitié, à cette époque, avec presque toutes les personnes qui avaient de la célébrité ou de la réputation. Nous signalerons notamment, parmi ces amitiés, celle qu'il entretint durant quelque temps avec le comte et la comtesse Alfieri. Nous avons déjà fait allusion à la comtesse en citant quelques fragments d'une lettre qu'elle avait adressée à Chénier sur sa gourmandise. Voici à son sujet quelques autres détails. La comtesse Alfieri avait épousé en premières noces un seigneur anglais, Charles Edouard, de la famille de Stuart. Ce prince signait ses lettres du nom d'Albany ; de là le nom de comtesse d'Albany sous lequel était connue sa femme. C'est en secondes noces qu'elle épousa le célèbre poète italien Alfieri, avec lequel elle vint habiter Paris, où sa grâce et son esprit lui acquirent vite une juste réputation. Elle est, en effet, très célèbre parmi les beaux esprits du temps ; elle reçoit beaucoup dans son appartement situé près du boulevard Montparnasse, et de dans salon fort bien fréquenté, André Chénier n'est pas le plus mince ornement.

Tel était le milieu littéraire où se développait le jeune poète. Pour être complet dans cette étude, il faudrait rappeler encore toutes les relations de Chénier avec les hommes célèbres qu'il rencontrait chez sa mère. Nous avons énuméré en détail ces écrivains et ces artistes, en parlant de Mme Chénier. Nous avons cité Lebrun, l'oncle intellectuel du jeune André, les frères Trudaine qui aimaient beaucoup les lettres, et surtout Palissot, sur lequel il faudrait peut-être insister davantage.

Palissot ne fut pas, si l'on veut, un homme de génie, un de ces talents supérieurs qui mirent leur marque sur la littérature du XVIIIe siècle, mais ce n'était pas non plus un esprit médiocre, un écrivain à dédaigner. Il avait, au contraire, beaucoup d'ingéniosité et un talent véritable. Son caractère était généralement mordant ; il allait parfois jusqu'à la méchanceté, et Palissot représenterait bien ce que, de nos jours, nous appelons un critique un peu dur, un critique militant. C'est qu'il fut mêlé aux vives querelles littéraires qui divisèrent les gens de lettres au XVIIIe siècle, et servirent comme de prélude aux polémiques violentes que le romantisme allait voir éclore. Au milieu de ces rivalités, Palissot occupe une position originale et conserve une attitude presque unique. C'est un disciple de Voltaire, très respectueux du maître, et ne perdant aucune occasion de se déclarer l'élève du patriarche de Ferney. D'un autre côté, par une sorte de contradiction bizarre, il attaque avec violence tout le clan des philosophes,

Voltaire excepté. Sa malignité n'épargne ni Rousseau ni Diderot ; au contraire, les plus grands deviennent le point de mire de ses traits. On connaît la fameuse comédie des *Philosophes*, dont le titre seul est déjà significatif et dénonce bien les intentions de l'auteur. Palissot se faisait un plaisir de montrer Rousseau marchant à quatre pattes et broutant l'herbe à la manière des bêtes. C'était là une façon plus ou moins spirituelle de ridiculiser les théories de l'auteur du *Discours sur l'Inégalité*. Cette haine contre les philosophes, Palissot l'étend aux écrivains de l'*Encyclopédie* ; et il rend la position de Voltaire difficile, en l'épargnant seul au milieu de toutes ces attaques. N'alla-t-il point jusqu'à lui dédier la comédie des *Philosophes*, à lui Voltaire, défenseur attitré des philosophes ! Ainsi, d'une part, le patriarche de Ferney est porté à en vouloir à Palissot; et, d'autre part, il est flatté de trouver en lui un disciple fidèle, jurant toujours par le nom de son maître. Quelle détermination prendre ? Sans aller jusque à une rupture ouverte, il essaie de ralentir le zèle de Palissot, en lui faisant sentir qu'il porte intérêt aux philosophes, et qu'il ne lui sait pas gré de ses ménagements personnels ; car c'est avec regret qu'il se voit séparé du clan de ses amis. Ainsi Palissot est pour nous une physionomie originale, un témoin intéressant de toutes les discussions littéraires du siècle. Voilà pourquoi nous insistons sur ses relations avec Chénier, et sur l'influence qu'il exerça sur les idées du jeune poète.

Pour étudier cette influence, examinons la correspondance de Palissot. Nous y trouvons des lettres importantes adressées à Chénier, et dont l'une, datée de 1788, mérite certainement d'être citée :

« Votre lettre est pleine d'esprit et, ce que j'estime encore plus, d'amour pour la vérité. Avec de pareilles dispositions, j'ose vous prédire que vous et moi nous finirons par être d'accord sur les choses mêmes où nos sentiments paraissent le plus opposés. Entre deux personnes qui aiment sincèrement la vérité, il ne peut exister que des contradictions apparentes. Certainement je regarde M. de Voltaire comme un des plus beaux génies qui aient honoré l'Europe ; cependant je ne changerais, pour rien au monde, la phrase qui a paru vous blesser dans son Eloge... Ce qui m'enhardit à vous dire que je ne changerai jamais d'avis, c'est qu'autrefois je pensais précisément comme vous. Votre opinion est ce qu'elle doit être, elle est de votre âge ; mais j'en appelle à votre maturité... Croyez, Monsieur, que, pour oser mettre au jour ma façon de penser avec tant de joie, il a fallu que ma persuasion fût bien forte ; car M. de Voltaire était le seul homme en faveur de qui je me serais permis d'adoucir une vérité qui m'eût paru

trop sévère... Vous m'accusez quelquefois d'avoir été impitoyable et d'avoir trop souvent confondu les abeilles avec les frelons. Je vous avoue pourtant que je n'ai pas le plus léger remords. J'ai eu l'honneur d'être le contemporain de Voltaire, de Montesquieu, de Fontenelle, de Rousseau ; et il me semble que, dans tous mes ouvrages, on trouverait des preuves de mes justes égards pour ces noms célèbres... Si je descends à une classe de gens de lettres très recommandables encore, quoique inférieurs à ceux-ci, je crois leur avoir rendu toute la justice que méritaient leurs talents. Les Destouches, les Marivaux, le vieux Crébillon, Piron, Gresset, etc., me semblent assez bien traités dans mes mémoires sur notre littérature. Ni M. La Harpe, ni M. l'abbé de Lille n'ont eu à se plaindre de moi. Quelles sont donc les abeilles que j'aurais eu le malheur de confondre avec les frelons? Mettriez-vous au rang des abeilles MM. Marmontel, Diderot, Saurin, Suard, l'abbé Morellet ? Je vous avoue qu'il me serait impossible de penser comme vous. M. Marmontel n'est pas, j'en conviens, un médiocre littérateur; mais vous faites trop bien les vers pour ne pas le regarder comme un poète très sec et très dur... A l'égard de MM. Suart et l'abbé Morellet, j'avoue que je ne les estime ni ne les aime ; et ils savent pourquoi... En m'examinant le plus sévèrement possible, je ne me trouve pas si coupable. Vous en conviendrez, si vous voulez réfléchir à l'espace immense qui sépare tous ces messieurs de nos bons écrivains du siècle de Louis XIV. Ce sont ces grands hommes qui vous réconcilieront, un jour, avec ma façon de penser. »

Cette lettre, qui se trouve au tome II des *Œuvres de Palissot*, est certainement très intéressante pour nous. A cette date de 1788, Chénier n'avait encore rien publié ; la première poésie qu'il donna au public est, en effet, celle du *Serment du Jeu de Paume*. Or, déjà, nous voyons que l'opinion de Chénier avait une certaine valeur, puisqu'un homme blanchi sous le harnais de la littérature, comme Palissot, éprouve le besoin de prendre des précautions pour faire entendre au jeune poète des vérités qu'il croit de nature à le blesser. En second lieu, cette lettre nous découvre quelques-unes des admirations littéraires de Chénier, nous ouvre quelques horizons sur son enthousiasme poétique. Il est manifeste qu'en 1788 il est encore parmi les disciples les plus fervents du patriarche de Ferney. Or, les récentes publications de documents sur Chénier, entreprises par certaines revues, nous permettent de constater que le poète abandonna plus tard cette façon de juger le génie de Voltaire. Vers la fin de sa vie, en 1790, Chénier se montre, au contraire, hostile à l'influence de Voltaire.

Quant aux opinions de Palissot sur les hommes de son temps, elles nous sont aussi clairement indiquées dans la lettre que nous venons de citer. Il y a une hiérarchie dont le sommet est occupé par les grands noms qu'il vénère (Voltaire, Montesquieu, Fontenelle, etc.) ; puis viennent les talents de deuxième ordre, qu'il traite avec honnêteté ; enfin il y a les écrivains qu'il attaqua toute sa vie : Marmontel, Suard, Diderot, Morellet. Il a raison pour Marmontel, qui, à cette date, n'a pas encore publié l'ouvrage qui devait être son titre de gloire auprès de la postérité, ses délicieux *Mémoires*. Palissot ne donne qu'une épigramme sur Diderot, qu'il appelle « une tête exaltée, se perdant toujours dans les brouillards ». Ce n'est pas là un jugement définitif ; mais l'épigramme est fine et bien aiguisée. Il est curieux aussi de voir Palissot se donner, dans cette lettre, pour l'héritier direct du XVIIe siècle. En cela, il plaît à Voltaire, qui se pique de continuer la grande tradition de Corneille, Racine, La Fontaine, mettant seulement de côté Bossuet et Pascal pour des raisons religieuses. C'est donc ce caractère commun aux deux écrivains qui explique comment Palissot resta toujours très uni avec Voltaire, même au moment où il dirigeait sa satire contre les philosophes.

Notons, à ce propos, un trait plus général encore : il semble que ce soit, au XVIIIe siècle, une tradition parmi les ennemis du clan des philosophes de se présenter au public comme les continuateurs du XVIIe siècle. Gilbert n'a pas une tactique différente de celle que nous voyons adoptée par Palissot dans la lettre que nous venons de rapporter. Tous deux disent d'une commune voix : « Vous êtes les corrupteurs du goût ; nous vous opposons les grands noms du XVIIe siècle, Racine, La Fontaine, Molière, arbitres souverains en littérature. »

Enfin, cette lettre est un document intéressant, puisqu'elle montre que Chénier compte déjà, malgré sa jeunesse, comme un critique de valeur aux yeux de Palissot, qui espère le convertir tout à fait à sa doctrine. Ce dernier retour au XVIIIe siècle n'était pas inutile pour nous faire connaître les sentiments littéraires d'André Chénier. Nous ne reviendrons plus sur cet ordre de considérations, et nous poursuivrons désormais sans arrêt la biographie de notre poète.

En 1787, un événement important se produit dans la vie de Chénier. Sa famille avait toujours rêvé de lui voir choisir une carrière et mettre un terme à cette vie d'étudiant. Il avait longtemps résisté ; mais, en 1787, il consentit à partir pour Londres comme attaché à l'ambassadeur de France, M. de la Luzerne. On reconnaît là une idée de son père. Après avoir fait lui-même sa carrière

dans la diplomatie, Louis Chénier songe à diriger ses fils dans la même voie. Nous avons sur le voyage d'André Chénier un document curieux : c'est une pièce de vers faite durant la traversée et écrite dès son arrivée à Londres :

Au fond du noir vaisseau, sur la vague roulant,
Le passager languit, malade et chancelant.
Son regard obscurci meurt. Sa tête pesante
Tourne comme le vent qui souffle la tourmente,
Et son cœur nage et flotte en son sein agité,
Comme de bonds en bonds le navire emporté.
Il croit sentir sous lui fuir la planche légère.
Triste et pâle, il se couche, et la nausée amère
Soulève sa poitrine, et sa bouche à longs flots
Inonde les tapis destinés au repos...

Tels sont les détails réalistes que Chénier nous donne sur la traversée. On remarquera la manière adroite dont le poète manie la périphrase pour parler du mal de mer. Chénier a réalisé là un tour de force d'une habileté extrême. Mais, en général, il est dangereux de s'attaquer ainsi à des sujets qui répugnent à la poésie. Si cela donne parfois de bons résultats; souvent aussi il en résulte des œuvres artificielles. Le défaut de la poésie du XVIII[e] siècle, et surtout de la poésie du premier Empire, fut précisément d'attacher trop de prix au mérite de la difficulté vaincue. Les poètes en arrivent à chercher, de propos délibéré, des obstacles à surmonter : ainsi l'on met en vers les jeux de loto et d'échecs et l'on quitte le domaine de la poésie pour entrer dans celui de la fantaisie. Mais, si d'ordinaire un pareil abus constitue comme une aliénation de la poésie, il faut reconnaître que le tableau tracé ici par André Chénier ne manque pas de vérité ; les personnes qui ont voyagé sur mer en conviendront aisément.

Chénier arriva donc à Londres ; et il commença par s'intéresser aux choses nouvelles qu'il y rencontra. Cette ville ne lui offrit tout d'abord rien de désagréable ; son frère Marie-Joseph lui écrit, en effet, à cette date une lettre dans laquelle nous relevons le passage suivant : « Vous vous plaisez à Londres, et je m'y attendais. » — Cette impression ne dura pas ; et le désenchantement fut prompt. Nous en avons le témoignage dans un fragment retrouvé dans les brouillons du poète, et racontant une soirée passée à Londres. Ce morceau a été publié par M. Becq de Fouquières ; il nous permet de saisir sur le vif une soirée de Chénier. Mais il est inutile de reproduire ici ce document, puisque, suivant une de ses habitudes constantes, André Chénier a fait passer ce fragment de sa prose dans ses vers. Signalons, en passant, ce procédé de notre

poète : il commence par prendre des notes pour lui-même, et il rédige comme un canevas en prose avant de se risquer à donner une œuvre quelconque sous la forme définitive du vers. Peut-être y a-t-il là une analogie avec les procédés de travail de Racine, dont on a retrouvé certains brouillons en prose. En tout cas, nous avons déjà vu Chénier comparer, dans une lettre, son métier de poète au métier de fondeur, avant de développer cette comparaison dans les beaux vers que l'on connaît. De même, ici, apres avoir jeté sur le papier quelques confidences relatives à ses déboires à Londres, il nous à fait entendre des plaintes lyriques d'un accent tout à fait remarquable :

O nécessité dure ! O pesant esclavage !
O sort, je dois donc voir, et dans mon plus bel âge,
Flotter mes jours, tissus de désirs et de pleurs,
Dans ce flux et reflux d'espoir et de douleurs !...
Souvent las d'être esclave et de boire la lie
De ce calice amer que l'on nomme la vie,
Las du mépris des sots qui suit la pauvreté,
Je regarde la tombe, asile souhaité.
Je souris à la mort volontaire et prochaine ;
Je me prie, en pleurant, d'oser rompre ma chaîne...
Et puis mon cœur s'écoute, et s'ouvre à la faiblesse :
Mes parents, mes amis, l'avenir, ma jeunesse,
Mes écrits imparfaits...

Nous ne pouvons savoir au juste à l'occasion de quelle déconvenue ces vers furent composés ; mais on sent à leur amertume que le poète avait été piqué au vif. Il y a là, en effet, une outrance inaccoutumée. Chénier semble songer au suicide : il appelle la mort comme une délivrance, et il écrit ce vers, qui devait se trouver tristement prophétique :

Je souris à la mort volontaire et prochaine.

Nous ne pouvons faire que des conjectures sur les motifs de ce profond abattement. Il s'agit, sans doute, d'humiliations qu'il eut à subir comme secrétaire d'ambassade. Chénier se plaint du « mépris des sots ». A qui fait-il donc allusion ? Peut-être est-il mécontent de M. de la Luzerne ; peut-être encore en veut-il aux grands seigneurs anglais, dont la morgue dédaigneuse refuse au jeune poète le tribut de sympathie qui lui est dû.

Au point de vue littéraire, ces vers sont tout à fait caractéristiques. D'abord ils ne sont pas dans la manière ordinaire de Chénier ; ils semblent procéder de l'inspiration des *Nuits* de Young. Ils renferment une mélancolie profonde, une désespérance absolue. Par suite, ils peuvent nous faire comprendre l'erreur des

hommes de 1820, qui firent de Chénier un prédécesseur du romantisme. C'est qu'en effet nous avons beau parcourir toute la série de ces poèmes pleins de désenchantement, nous ne trouvons rien d'aussi sombre, d'aussi révélateur d'une âme qui songe au suicide. Evidemment, il y a parfois chez Chénier comme le pressentiment d'un art qui n'existe pas encore ; car de pareils accents ne viennent pas de la poésie française du xviiie siècle. Seulement, il faut s'empresser d'ajouter que le pessimisme n'est qu'un des caractères accidentels et accessoires du talent de Chénier. Ce serait une grossière erreur que d'en faire le tout de son tempérament poétique. Peut-être ce pessimisme dérive-t-il simplement du commerce de Chénier avec Lucrèce ; en sorte qu'André Chénier ne paraîtrait si moderne que parce qu'il fut profondément ancien.

D'ailleurs, son séjour dans le pays des brouillards était de nature à accroître ces dispositions mélancoliques. Il juge avec sévérité le peuple anglais. Nous pouvons redire, ici, les vers qu'il a composés à ce sujet, sans oublier toutefois que ce sont les boutades d'un jeune homme, parisien et athénien à la fois, dépaysé et exilé sur les bords brumeux de la Tamise. Au fond, cela constitue un véritable pamphlet contre les Anglais :

Nation toute à vendre à qui peut la payer,
Laissons là les Anglais...
De contrée en contrée, aller au monde entier
Offrir leur joie ignoble et leur faste grossier,
Promener leur ennui, leurs travers, leurs caprices,
A leurs vices partout ajouter d'autres vices,
Et présenter au ris du public indulgent
Leur insolent orgueil fondé sur quelque argent...
Les poètes anglais, trop fiers pour être esclaves,
Ont même du bon sens rejeté les entraves.
Dans leur ton uniforme, en leur vaine splendeur,
Haletants pour atteindre une fausse grandeur,
Tristes comme leur ciel toujours ceint de nuages,
Enflés comme la mer qui blanchit leurs rivages,
Et sombres et pesants comme l'air nébuleux
Que leur île farouche épaissit autour d'eux...

N'abusons pas de ces derniers vers pour faire croire que Chénier a inventé la théorie des climats. Il y a là un simple rapprochement de poète entre le caractère des écrivains anglais et la tristesse du lieu où ils conçoivent leurs ouvrages. Il ne faudrait pas, en effet, forcer le sens de ce texte, au point de dire qu'il contient implicitement tout ce qu'Hippolyte Taine allait développer sur les rapports du milieu avec la production et la structure intime des œuvres littéraires. Signalons cependant le rapprochement comme intéressant. C'est un des côtés par où la poésie de Chénier

semble annoncer quelque chose de plus moderne. Nous n'insisterons pas davantage sur le ton violent de cette satire dirigée contre le caractère anglais. Il est visible que Chénier s'ennuie, qu'il regrette le ciel brillant de la Grèce ; car ce n'est, à aucun degré, un homme fait pour vivre dans les brumes du Nord. Cette disposition se manifeste par la mauvaise humeur avec laquelle Chénier apprécie la littérature anglaise. Songeons au crédit qu'elle avait rencontré chez nous au XVIIIe siècle, songeons au succès de *Clarisse Harlowe* et aux éloges donnés à Richardson par Rousseau et Diderot. Chénier est trop antique pour comprendre cette littérature qui a si peu de rapports avec l'antiquité. C'est surtout l'homme de goût qui se révolte en lui : il reproche aux poètes anglais d'avoir :

... Même du bon sens rejeté les entraves.

Donc on peut dire qu'en général André Chénier méconnaît l'originalité de la littérature anglaise. Mais il ne faudrait pas aller trop loin ; et le morceau se termine par un vers significatif, qui montre que Chénier sent confusément qu'il y a, au milieu de ces œuvres bizarres, des talents véritables et originaux,

Dignes d'être admirés par d'autres que par eux.

C'est qu'en effet il y a deux exceptions éclatantes, deux noms que Chénier respecte, et qui rachètent à ses yeux l'infériorité de cette littérature au point de vue du goût : ces deux grands noms sont ceux de Milton et de Shakespeare. Sur Milton, André Chénier a écrit un vers admirable, qui condense tout un jugement dans sa forme synthétique :

Grand aveugle, dont l'âme a su voir tant de choses.

Au sujet de Shakespeare, Chénier échange de fréquentes impressions avec son frère Marie-Joseph, resté en France. Il est, en effet, souvent question dans leurs lettres du grand poète anglais. Leurs avis sont un peu différents; car les deux frères n'ont pas exactement la même éducation littéraire. Marie-Joseph est un néo-classique, un élève de Voltaire proprement dit. A cette admiration pour le chef du XVIIIe siècle, il unit un véritable culte pour Shakespeare. Son frère André, tout en rendant justice au grand auteur dramatique, fait quelques réserves au nom du goût. Il y a là une petite divergence de famille.

Faisons une dernière remarque avant d'abandonner l'examen de ces vers relatifs à la littérature anglaise : ils sont excel-

lents et ils témoignent d'une certaine aptitude au métier de critique. Avouons que c'est là un caractère, ou, si l'on veut, un défaut de notre tempérament national. Ronsard et Boileau sont nos maîtres ; ils représentent bien nos aspirations communes. Chénier, on le voit, est dans la tradition de notre race.

Nous avons laissé André Chénier à Londres, et nous venons de voir qu'il s'y ennuyait. Il était donc naturel qu'il songeât à quitter son poste pour rentrer en France. A ce moment, de graves événements se passaient dans notre pays. Depuis 1790 se produit une rénovation générale de tout l'ordre social. Chénier est impatient de jouer un rôle dans ce grand drame. Nous ne savons pas au juste dans quelles conditions il quitta l'ambassade de Londres. Toujours est-il qu'au commencement de 1790, il est de retour à Paris, et qu'il se lance, dès le début, dans la politique active, — ce qui ne devait pas étonner ceux qui connaissaient son caractère.

Voici le moment venu d'aborder une question dont nous n'avions pas eu à nous occuper jusqu'à présent, à savoir quelles furent les opinions politiques de Chénier, dans quel parti il se rangea au milieu des troubles révolutionnaires ? Cette question intéresse la biographie du poète. Il est utile de l'examiner brièvement.

En 1790, nous voyons un André Chénier tout à fait révolutionnaire, dans le sens précis du mot. Il désire qu'un nouvel ordre de choses remplace l'ancien ; mais il voudrait que ce changement s'opérât sans douloureuses secousses. Il a les idées d'un révolutionnaire modéré. Nous trouvons un document précis sur ce point dans un billet de Louis Chénier, heureusement conservé, et nous indiquant d'une manière authentique les sentiments de la famille Chénier à cette époque : « Votre mère (écrit M. de Chénier) a renoncé à toute son aristocratie et est entièrement démagogue, ainsi que Joseph. André et moi, nous sommes ce qu'on appelle des modérés, amis de l'ordre et des lois. » Donc, André Chénier est plein de sentiments généreux ; il porte la marque de la philosophie humanitaire du XVIII[e] siècle. Il accueille avec enthousiasme l'avènement de la liberté ; mais il est « ami de l'ordre et des lois ». En fait, il n'appartient à aucune des coteries qui se disputent, à ce moment, la faveur publique. — C'est là une attitude excellente, la seule digne d'un homme intelligent, qui veut se tenir à l'écart des préjugés et des petitesses qu'on trouve d'ordinaire chez les gens de parti. Pourtant André Chénier est membre d'une confrérie qui s'appelle la *Société de 1789*, et qui prend plus tard le nom de *Société des amis de la Constitution*. Elle comprenait tous ces hommes qui, au début de la Révolution, saluèrent avec empressement l'ère de la liberté, et qui, plus tard, se dispersèrent dans les partis,

se disputant le pouvoir avec acharnement, et devinrent des ennemis irréconciliables. En effet, la plupart des hommes qui se sont distingués durant cette époque troublée, semblaient s'être donné rendez-vous dans la *Société de 1789*. A côté de Sieyès et de Mirabeau, l'on y voyait Condorcet et Cabanis, le docteur Guillotin, des nobles comme La Rochefoucauld et Montmorency, des gens de lettres comme Chamfort, Suard et les deux Chénier. — On trouve sur ce sujet des renseignements intéressants dans l'ouvrage de Caro : *La fin du* XVIII*e siècle*, dont le dernier volume est, en partie, consacré à André Chénier. — C'est là une réunion de gens intelligents, qui ne songent nullement à constituer une faction politique. Cette société a d'ailleurs un journal pour propager et défendre ses idées. Chénier y publie son premier article en prose : *Avis aux Français*. C'est une dissertation générale dans le ton philosophique du XVIIIe siècle ; on pourrait la définir : une page d'histoire à la Montesquieu.

Plus tard, en 1791, Chénier publia dans le même journal son premier écrit politique en vers : le *Serment du Jeu de Paume*. Au point de vue littéraire, on peut dire que cette pièce est d'un goût détestable et qu'elle sonne faux. Quand il veut célébrer de grands événements publics, Chénier emprunte la lyre de son ami Lebrun-Pindare, et n'arrive qu'à être parfaitement ennuyeux. Donc, disons hardiment que ces vers sont mauvais au point de vue de l'art. Mais, si l'on considère les idées qu'ils expriment, on rendra hommage à leur noblesse et à leur élévation. C'est un hymne reconnaissant aux députés qui promettent de donner une constitution à la France. Cette ode commence à classer Chénier dans un groupe politique, sinon dans un parti proprement dit. Il se rapproche par les idées de Sieyès, de Condorcet, de La Fayette ; on voit ainsi la couleur de son drapeau. Il est de ceux qui ne suivront pas la Révolution jusqu'au bout, mais qui s'arrêteront en route, reculant devant les excès. Les amis de Chénier sont des esprits généreux, sans être proprement des républicains.

Dans les derniers mois de 1791, André Chénier écrivit quelques articles qu'il donna au *Moniteur ;* le plus important est une lettre adressée à Thomas Raynal, qui, réformateur avant 1789, était venu, au grand scandale de l'assemblée, lire un mémoire condamnant tout ce qui s'était fait depuis le début de la Révolution. Chénier s'en prend donc ouvertement au philosophe Raynal ; et, tout en le ménageant, il lui fait entendre de dures vérités.

L'année 1792 marque une période active dans la vie d'André Chénier. Abandonnant de plus en plus ses travaux littéraires et

poétiques, il se lance dans des querelles de partis. Il donne, en effet, de nombreux articles au *Journal de Paris*, et se brouille avec son frère Marie-Joseph, qui répond avec véhémence dans le *Moniteur*. Nous voyons André Chénier entré dans la phase politique qui va décider de son sort. Après l'avoir attiré, comme tant d'autres esprits généreux, la tourmente révolutionnaire le dévorera. Une polémique éclate donc et se poursuit entre les deux frères. Marie-Joseph est acquis au parti avancé ; il a les passions outrées des Jacobins. André est un homme modéré, un Girondin ou un Feuillant, tout en ne partageant, à aucun degré, les idées de son frère. Il ouvre contre les Jacobins une guerre très habile, il démasque avec adresse leurs défauts, en leur attribuant tous les caractères de la Compagnie de Jésus. Il montre en eux des Jésuites laïques, formidablement organisés pour la conquête du pouvoir et pleins d'ardentes ambitions. Chénier fait preuve, dans tous ses articles, d'un jeu de plume très adroit, qui indique déjà un habile polémiste. On peut voir en lui, avec raison, le véritable ancêtre et comme le patron des journalistes modernes.

Cette partie de son œuvre, bien que constituée par des articles et des morceaux de prose de toute sorte, rédigés au jour le jour, ne peut pas être omise dans une étude complète sur André Chénier. Outre qu'elle nous montre sous un jour nouveau et inattendu l'auteur des *Elégies* et des poèmes dans le goût antique, elle tient une place dans sa biographie, puisque la violence de ces écrits politiques contribua, pour une large part, à la condamnation du poète. Il ne se borne pas, en effet, à des attaques d'une portée générale contre la secte des Jacobins ; il vise d'une manière particulière Robespierre, qui saura s'en souvenir ; et il est hors de doute que ces railleries personnelles à l'adresse du chef de parti jacobin, ont dû peser pour beaucoup dans la balance des destinées de Chénier. Mais l'effet ne s'en fit pas sentir tout de suite. Au moment où nous sommes arrivés, le poète n'est encore ni compromis ni sérieusement inquiété : il continue d'agir sur l'opinion par ses articles ; et c'est ainsi qu'il est amené à jouer un rôle dans la très curieuse affaire des Suisses de Châteauvieux, dont nous parlerons la prochaine fois.

Ch. M.

La civilisation byzantine à l'époque des Paléologues (XIIIe-XVe siècle)

Cours de M. CHARLES DIEHL

Professeur à l'Université de Paris.

Les mosaïques de Kahrié-Djami (*fin*).

L'historien byzantin Nicéphore Grégoras, qui fut l'élève et l'ami du fondateur de cette église de Chora dont nous nous sommes occupés dans les dernières leçons, en parlant des travaux que Théodore Métochite y fit exécuter, s'exprime en ces termes : « Comme avec le temps, de nouveau le couvent menaçait ruine... il le restaura » ; — et, dans un autre passage, nous trouvons encore cette phrase : « Le monastère qu'il venait de remettre à neuf ». Que fit au juste le logothète? Nous savons que l'église existait antérieurement au XIVe siècle et qu'elle avait été bâtie par une princesse de la famille des Doucas ; au XIVe siècle, on ne changea pas grand'-chose à l'architecture du monument; Nicéphore Grégoras dit qu'elle offrait le même aspect au moment de sa construction qu'au XIVe siècle. Si l'on en regarde le plan, on voit, en effet, que c'est une église à cinq coupoles, présentant deux nefs latérales avec des absides et précédée de deux narthex ; c'est le plan général d'une église byzantine du XIIe siècle. Donc, antérieurement à Théodore Métochite, il y avait là des bâtiments anciens, vieux de cent cinquante ans, et la fondation de cet édifice avait été complétée, sans nul doute, par une décoration intérieure. Que fit encore une fois Théodore Métochite dans l'église remise à neuf? Restaura-t-il des mosaïques anciennes ou en fit-il faire de nouvelles? En d'autres termes, les mosaïques actuelles sont-elles du XIIe siècle ou du commencement du XIVe siècle? La chose peut paraître indifférente; elle a pourtant été fort discutée, et non sans raison. Si les mosaïques sont du XIIe siècle, elles prennent place dans une série de monuments byzantins déjà connus; si elles datent, au contraire, du XIVe siècle, elles sont un témoignage de premier ordre et une œuvre de première importance d'une renaissance de l'art byzantin. Donc cette question, en apparence oiseuse, n'est pas dépourvue d'intérêt ; et il vaut la peine de se demander à quelle époque remontent les mosaïques de Kahrié-Djami.

I

Dans l'inscription qui accompagne la mosaïque où le logothète est agenouillé devant le Christ et lui présente le monument, Théodore Métochite s'intitule le fondateur de l'église; et, dans les poèmes quelque peu alambiqués où il raconte comment, pour plaire à l'empereur, il a réparé l'édifice, il s'attribue la gloire de lui avoir donné un aspect magnifique, de l'avoir décoré de marbres multicolores et de mosaïques, et surtout d'avoir ajouté les deux narthex. Je sais bien que ces témoignages ne sont pas nécessairement significatifs; ces Byzantins étaient de grands vantards, infatués d'eux-mêmes; entre restaurer une église et l'avoir construite, ils ne font pas une différence suffisamment précise, et plus d'un s'attribue la gloire d'avoir bâti, quand il n'a fait que remettre à neuf. Cependant ce témoignage de Théodore Métochite est très net; on l'a néanmoins vivement discuté.

L'un des maîtres parmi les savants russes, qui a étudié les mosaïques de Kahrié-Djami, Kondakof, a voulu distinguer dans la décoration de l'église deux parties : l'une serait du xiv[e] siècle, l'autre du xii[e]. Au xiv[e] siècle, il faudrait attribuer les fresques de la chapelle latérale de droite, certaines des mosaïques des deux narthex, d'autres morceaux encore ; mais il serait certain que les plus belles mosaïques et les plus nombreuses, celles qui représentent des épisodes de la vie de la Vierge et du Christ, datent du xii[e] siècle. Le fait, malgré la valeur scientifique de l'homme qui l'a soutenu, n'est encore rien moins que prouvé ; la différence de coloris, par exemple, qu'il a remarquée entre ces mosaïques peut simplement tenir à ceci, que telle ou telle mosaïque a été mieux conservée, et si telle autre, à côté, présente un ton grisâtre, c'est qu'elle a été lavée moins complètement, et qu'elle est recouverte comme d'un bain de chaux assez léger sans doute, mais suffisant pour la ternir.

D'autres arguments sont nécessaires pour qui veut savoir à quelle époque ont été faites ces mosaïques. Il est évident qu'une partie au moins remonte au xiv[e] siècle, mais cela n'est certain que pour un petit nombre, si bien que le point essentiel est encore de savoir si la majorité date du xiv[e] ou du xii[e] siècle. Mais, si l'on regarde les différentes mosaïques sur lesquelles sont représentées des scènes empruntées à la vie de la Vierge ou du Christ, un fait incontestable frappe l'observateur le plus superficiel : ces mosaïques sont évidemment du même temps. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir l'ordre dans lequel elles se

suivent, d'examiner la façon dont les représentations de la vie du Christ reviennent se souder à la série des épisodes de la vie de la Vierge. Si l'ensemble, si le faire général se ressemblent en quelque sorte, cela est plus visible encore dans les détails, dans les bandes multicolores qui entourent les mosaïques, dans le fond de décor, dans les types; pour la couleur surtout, l'analogie est incontestable, et il semble bien évident que les deux séries appartiennent à la même époque.

Donc c'est déjà là un fait acquis : toutes ces mosaïques des deux narthex sont bien d'une même époque et d'une même école. Pour l'une ou l'autre une date ferme est possible, et, si l'on arrive à démontrer que c'est le XIIe ou le XIVe siècle, on aura le droit légitime d'étendre à l'ensemble de la série le résultat partiellement obtenu. Or, nous pouvons comparer ces œuvres à des mosaïques de date certaine, déterminer ainsi des différences ou des ressemblances caractéristiques ; nous pouvons, en particulier, chercher si elles diffèrent nettement de certaines œuvres que nous possédons et qui appartiennent indubitablement à la date assignée par le savant russe à ces mêmes mosaïques de Kahrié-Djami. On a, en effet, soit des mosaïques, soit des miniatures du XIe et du XIIe siècle, qui, par surcroît, représentent fréquemment les mêmes sujets que celles du monastère de Chora ; ce sont, d'une part, des mosaïques remarquables du XIe siècle, dans l'église de Daphni, près d'Athènes, et, d'autre part, un manuscrit grec de la Bibliothèque Nationale (n° 1208), qui contient des homélies en l'honneur de la Vierge, ornées d'une série d'épisodes religieux empruntés à la vie de la mère du Christ.

II

Dans l'église de Daphni sont représentés trois sujets intéressant la vie de la Vierge, que l'on retrouve également à Kahrié-Djami ; il nous faut les comparer. A Daphni, une mosaïque de la fin du XIe ou du commencement du XIIe siècle est consacrée à l'épisode bien connu des prières d'Anne et de Joachim ; cet épisode, scindé ici en deux scènes, se retrouve à Kahrié-Djami. Dans l'une et l'autre église, on a représenté sainte Anne dans son jardin et le décor est à peu près le même : c'est toujours la maison avec un serviteur, la fontaine jaillissante, les oiseaux dans leur nid, l'ange qui annonce la bonne nouvelle. A Kahrié-Djami, au lieu d'une servante debout sur le pas de la porte, on voit un petit serviteur assis dans une pose plus naturelle et plus vivante sur la rampe ; mais les éléments sont bien les mêmes,

et il est assez naturel que la représentation de certaines scènes ne change point dans un art déjà immobilisé. Il faut pourtant reconnaître qu'ici, à Kahrié-Djami, la composition est plus ample et plus libre ; il y a un souci plus vif du paysage, des arbres, du fond, de tout le décor, en un mot ; et, dans la manière dont sont représentés les personnages, il y a moins de sécheresse, un sens plus vif des draperies, plus de style, pour tout dire. — Une autre mosaïque de Daphni, de la fin du XIe ou du commencement du XIIe siècle, comme la précédente, représente la Nativité de la Vierge ; la même scène se retrouve, mais en mauvais état, à Kahrié-Djami. Il faut noter ici encore quelques différences de style ; les éléments ne sont pas les mêmes, certains détails sont ajoutés. A Chora, la toilette de l'enfant au pied du lit tient plus de place ; on voit les femmes qui vont le laver, et l'une d'elles, détail gracieux, le berce doucement dans ses bras ; Joachim se tient debout, et jette un coup d'œil sur la scène ; il y a là une recherche de sentimentalité, qui manque dans la mosaïque figée du XIe siècle. — A Daphni enfin, l'artiste a traité aussi la Présentation au temple avec son cortège de jeunes filles ; la mosaïque est assez belle et ressemble assez, dans ses traits généraux, à la scène de la Nativité. Mais voyez la Présentation au temple à Kahrié-Djami ; ce n'est plus ici un panneau, la scène figure sur une coupole. Voici les mêmes personnages, sans doute : le prêtre sous un dais et les parents ; mais les différences sont déjà sensibles. Tandis qu'à Daphni le cortège des jeunes filles était en quelque sorte ramassé, il se développe ici sur le pourtour de la coupole : cela témoigne de plus d'ingéniosité à la fois et d'un art plus recherché ; ces jeunes filles ont chacune leur physionomie particulière ; l'une d'elles surtout, vêtue d'une tunique bleue et d'un manteau rouge, un chaperon posé sur les cheveux, est vivante, d'un mouvement gracieux. — Il semble donc bien que nous sommes en présence d'œuvres de deux époques différentes, du XIIe et du XIVe siècle, et celles-ci présentent plus d'ampleur et de science dans la composition, une recherche plus grande dans les attributs et les personnages, plus de naturel et d'émotion, plus d'animation dans l'ensemble de la scène.

*
* *

Après les mosaïques, examinons les peintures. Celles du manuscrit n° 1208 de la Bibliothèque Nationale sont très intéressantes, en ce sens pour nous qu'elles représentent les mêmes scènes que certaines des mosaïques de Kahrié-Djami. Disons, tout de suite,

qu'elles sont loin d'avoir la même entente de la composition. Voyez, par exemple, la représentation de la Nativité. Dans le manuscrit de la Bibliothèque Nationale, elle donne lieu à deux épisodes distincts : la toilette de l'enfant ne se passe pas en présence de la mère comme à Kahrié-Djami ; Joachim n'assiste pas à la scène. D'une façon générale, il y a moins d'émotion. La jolie scène des caresses de la Vierge est bien plus froide ; mérite-t-elle d'ailleurs ce titre? Anne et Joachim causent simplement, assis sur un banc, et peut-être ne causent-ils pas de la Vierge, qui repose dans son berceau, à côté d'eux. A Kahrié-Djami, les scènes sont pleines d'émotion et de charme ; ce sont des scènes d'intérieur, d'intimité. On ne retrouve pas dans le manuscrit l'équivalent de l'épisode si gracieux des premiers pas de la Vierge, et l'illustration est pourtant abondante. Dans la Présentation au temple, le groupe est compact, ramassé, sans aucune grâce, sans aucune aisance. En résumé, là où le manuscrit donne des détails oiseux, inutiles, la mosaïque condense et simplifie ; là où à Constantinople, l'on admire, le sentiment, l'émotion, le naturel, le manuscrit ne donne rien de semblable. Dans l'Annonciation, la mosaïque représente la Vierge près du puits, surprise par le vol triomphant de l'ange, effrayée quelque peu et respectueuse ; dans le manuscrit, elle conserve un air grave, sans trace d'effroi. Ainsi, dans des sujets identiques, nous ne trouvons aucune ressemblance de style, de composition, de sentiment. Ces œuvres ne sont donc pas du même temps ; les mosaïques de Kahrié-Djami, qui devaient être du XIIe ou du XIVe siècle, ne sont pas du XIIe, mais bien du XIVe siècle.

III

A quelle école appartiennent-elles? Lorsque, il y a quelque trente ans, on découvrit ces mosaïques, le préjugé sur l'art byzantin était tel qu'on ne pouvait se résoudre à en croire ses yeux ; la recherche, la grâce fine, tout cela par définition n'était pas byzantin. Quelques scènes ne figuraient nulle part ailleurs : le Recensement, par exemple, dont le *Guide de la Peinture* ne soufflait mot. Il n'en fallait pas tant pour que l'on fît hommage de ces mosaïques à l'Occident : elles auraient été l'œuvre d'un artiste venu d'Italie ; elles dataient précisément de l'époque des primitifs et de Giotto ; on n'hésita pas à dire que ce pouvaient être des œuvres d'art occidental. Rien de plus simple, en effet : l'influence occidentale paraît dans toute la Grèce ; au mont Athos même, si étroitement fermé, des peintures rappellent les œuvres de Simone Martino dans l'église inférieure d'Assise ; à Lavra, le Massacre des Innocents

paraît traité d'après une gravure de Marc Antoine reproduisant un dessin de Raphaël; ailleurs, c'est une sainte Cène d'après Ghirlandajo, et, à Salonique, on peut voir un tombeau du xve siècle du style de Sansovino. Pourquoi cette influence n'aurait-elle pas pénétré jusqu'à Constantinople ? Pourquoi certaines de ces mosaïques contemporaines de Giotto ne seraient-elles pas occidentales? Cette théorie avait l'avantage de ne pas gêner le siège fait; il paraissait tout simple de refuser une telle manifestation de vitalité à l'art byzantin. Il nous faut donc comparer les œuvres de Byzance à ces œuvres de l'art occidental, dont elles sont contemporaines.

Dans l'église d'Assise, à Florence, à Padoue, il y a des peintures de Giotto, des fresques bien conservées : celles de l'Arena, œuvre capitale, sont particulièrement intéressantes ; leur influence fut durable, et beaucoup reproduisent les mêmes sujets que les mosaïques de Kahrié-Djami, des épisodes de la vie de la Vierge et du Sauveur. Rapprochons-les pour voir si réellement il y a quelques analogie entre elles.

Il est certain que l'on trouve des ressemblances frappantes. Dans l'église inférieure d'Assise, une fresque de l'école de Cimabué, et qui date du xiiie siècle, rappelle beaucoup la Nativité de Constantinople par la façon dont la Vierge est représentée sur son lit, saint Joseph étant assis devant elle. A Kahrié-Djami, on retrouve les mêmes éléments, avec le même fond de rochers et le même cortège de bergers ; il suffirait de retourner l'œuvre qui est à Constantinople pour avoir la fresque d'Assise. — A Padoue, une fresque de Giotto représente la fuite en Egypte ; cette scène manque à Kahrié-Djami; mais, si l'on jette un coup d'œil sur le Voyage à Bethléem, on s'aperçoit aisément que la ressemblance est grande. — La Résurrection de Lazare figurée à Padoue ne l'est pas à Constantinople ; mais, dans une autre mosaïque, nous voyons, comme à Padoue, le Christ et, devant lui, une femme agenouillée ; la façon dont la femme se jette aux pieds du Christ est identique dans les deux œuvres. — A Padoue, l'Hérode du Massacre des Innocents a le même type que celui de Constantinople ; à Padoue, Anne est représentée vieillie, fatiguée, comme à Kahrié-Djami ; à Padoue, le grand prêtre refusant les offrandes de Joachim ressemble beaucoup encore au grand prêtre d'une autre scène de Constantinople ; le décor, badalquins à colonnes, escaliers, est de tous points analogue. A vrai dire, la chose n'est pas surprenante et s'explique assez aisément : l'art byzantin a recueilli de l'antiquité tout un lot de formes, de paysages et d'architecture, qu'il a transmis à l'art occidental du xiiie siècle. A Florence, les mosaïques du Baptis-

tère, les fresques de l'église supérieure d'Assise, beaucoup de tableaux de chevalet, dans les musées italiens, se ressentent de l'influence byzantine. Donc il n'y a rien d'extraordinaire que, même chez Giotto, on retrouve cette analogie.

Mais reprenons maintenant la comparaison des œuvres pour en constater les différences, s'il y en a. Dans la Présentation au temple, la conception est évidemment tout autre en Occident qu'à Constantinople ; les personnages sont d'une race différente : ce sont des Florentins, à longs manteaux, qui ne rappellent en rien le type oriental. La mosaïque de Kahrié-Djami, qui représente la remise à Joseph de la baguette fleurie et de la Vierge, peut évidemment supporter la comparaison avec la fresque de Giotto à l'Arena ; mais, si l'on considère le groupe des prétendants évincés, il faudra bien reconnaître, dans l'œuvre italienne et surtout dans la composition, une véritable supériorité d'art. Voici maintenant, à Santa-Croce de Florence, la mort de saint François : il y a encore quelque gaucherie, sans doute, mais il y a une grande variété dans les personnages, du naturel, une fraîcheur de poésie incomparable. Que sont, à côté, les mosaïques de Kahrié-Djami ? Elles ont de grandes qualités, une certaine recherche de l'émotion et du naturel; mais les Italiens sont déjà affranchis de la tradition ; à Constantinople l'art demeure encore prisonnier de cette tradition. Donc ces œuvres sont bien byzantines.

*
* *

Au fond, il n'y a rien dans cette constatation qui doive nous surprendre ; il n'y a rien d'extraordinaire à ce qu'il y ait eu des œuvres d'art de valeur, au XIVe siècle, à Byzance. Nous en connaissons d'autres. Le manuscrit N° 1242 de la Bibliothèque Nationale contient les œuvres de Jean Cantacuzène ; il a été peint pour lui et sous sa direction. Une miniature représente la Transfiguration : un Christ, dans des vêtements blancs, très allongé, s'enlève, tout blanc, sur une gloire d'azur; à ses pieds, ses disciples sont prosternés. Ailleurs, dans le même manuscrit, ce sont des scènes familières, de véritables scènes de genre : un repas des anges, en particulier, d'un naturel remarquable. On voit, par là, de quoi l'art byzantin était capable. D'autres œuvres ne sont pas moins curieuses : c'est encore à la Bibliothèque Nationale un manuscrit renfermant l'histoire de Barlaam et Josaphat, où l'on trouve une série de miniatures représentant des personnages costumés et casqués comme à Kahrié Djami, et surtout des compositions sur

l'histoire de Job (n° 135), d'une exécution grossière, il est vrai, et d'un dessin assez médiocre, mais où l'on observe une recherche extrême de la vie, un goût réaliste très singulier. On ne peut, sans doute, comparer ces scènes aux mosaïques de Kahrié-Djami ; mais il y a entre elles des analogies, en particulier pour la façon dont Dieu est représenté. Et surtout, en feuilletant ce manuscrit, on éprouve la même impression qu'à Kahrié-Djami : tout cela ne semble pas byzantin et rappelle beaucoup l'Occident ; ce n'est qu'à la fin que l'on se retrouve à Byzance devant le nom de l'auteur, un pur Grec, Manuel Tzycandilos, aussi Byzantin qu'on peut le souhaiter.

Nous pouvons donc conclure que les mosaïques de Kahrié-Djami sont bien du XIVe siècle et byzantines ; et c'est là un monument fort important pour l'histoire de l'art byzantin.

IV

Quelle est maintenant leur valeur d'art, au point de vue de la composition tout d'abord, c'est-à-dire de la façon dont les mosaïstes ont représenté leurs personnages et leurs scènes ? Au XIIe siècle, les groupes sont, pour ainsi dire, équilibrés ; ici, la composition est plus savante, plus sage, plus variée. Voyez, par exemple, dans la scène du Recensement, comme la Vierge est mise en vedette, et remarquez, en passant, que cette mosaïque ne peut être du XIIe siècle, puisque la coiffure du légat est manifestement du XIVe. Il y a, dans la Remise de la pourpre, un souci et un bonheur plus grands encore dans la composition, dans la façon dont l'artiste a placé les différents personnages, depuis le prince des prêtres jusqu'aux compagnes de Marie.

Pour ce qui est du mouvement, il faut remarquer un grand talent d'expression, beaucoup de naturel dans les scènes familières, intimes, comme celle des premiers pas de la Vierge.

Mais ces mosaïques valent surtout par la couleur et la décoration. Dès le XIe siècle, les artistes byzantins s'étaient préoccupés de meubler le fond, de l'animer ; ici, cette tendance s'affirme encore : voyez, par exemple, la Prière d'Anne dans son jardin. La couleur est éclatante, harmonieusement variée. Le dessin général, le modelé est sommaire, sans doute ; mais, souvent, c'est une observation aiguë, précise de la vie. Dans la Multiplication des pains, l'artiste a représenté des enfants qui jouent et se disputent les reliefs du repas miraculeux. Dans la Guérison des malades, où figurent des boiteux, des bossus, c'est un raccourci des misères

humaines, très réaliste. On retrouve la même précision dans le détail même des costumes.

Il n'y a pas très longtemps, quand il s'agissait d'art byzantin, on parlait de Justinien, de Sainte-Sophie, de Ravenne ; c'était, ensuite, un brusque arrêt : cet art s'était ankylosé. Puis il fallut se rendre à l'évidence et reconnaître qu'entre le IXe et le XIe siècle il y avait eu une véritable renaissance. Mais c'était encore tout, et l'on disait, à part soi, que, cette fois, c'était fini pour tout de bon. Je crois bien qu'il faut admettre maintenant qu'il n'en est rien, que l'art byzantin n'était pas encore mort, et qu'il eut au XIVe siècle sa renaissance, comme celle des primitifs Italiens, ses contemporains. Je viens de montrer à Constantinople, dans ces mosaïques de Kahrié-Djami, une manifestation remarquable de l'art byzantin au XIVe siècle ; nous avons à rechercher maintenant si, en dehors de Constantinople, cet art n'a pas produit de nouvelles œuvres ; nous irons les chercher en Grèce, à Mistra, dans cette ville qui fut un centre d'art et de littérature, dont l'influence fut considérable dans l'histoire comme dans l'art, et dont les monuments méritent de fixer assez longuement notre attention.

F.-E. P.

Victor Hugo prosateur.

Cours de M. GUSTAVE LARROUMET,

Professeur à l'Université de Paris.

Bug-Jargal.

Il n'est pas d'école littéraire nouvelle qui n'affiche comme premier article l'effort vers la vérité, et qui n'ait la prétention d'en approcher de plus près que ne l'a fait l'école précédente ; tous les grands mouvements littéraires se sont faits au nom de la vérité, de plus de vérité. Mais il n'est pas non plus d'école qui, par cette prétention même, n'en soit venue à se contredire, et qui ne nous oblige, quand nous l'étudions, à faire des réserves. Le XVIIe siècle, — chrétien, — écarte l'idée chrétienne, au point que Polyeucte, héros chrétien, n'est guère qu'une exception heureuse à une tradition admise, tandis que ce même siècle s'adonne à la

mythologie, tout en ne croyant pas aux dieux anciens. Le romantisme s'est fait au nom de la vérité littéraire ; or, nous avons constaté là le goût de l'exotisme, la prédilection de l'étrange, la recherche des sentiments extraordinaires, toutes choses qui en feraient une littérature d'exception. Aussi bien, c'est une constatation à faire, non seulement dans la littérature française, mais dans la littérature universelle : art et littérature ont un double but, qui est de nous séduire par l'image de la vie, puis par ce qui est le contraire de la vie. Réalisme et fantaisie, ce que nous savons et ce que nous ne savons pas, le domaine du réel, celui de nos connaissances, et le domaine de la chimère, celui de nos espérances, voilà le double objet, la double tendance de l'art.

Le romantisme en donne une preuve. En étudiant *Han d'Islande*, nous avons vu que l'auteur y décrit un pays qui nous est inconnu, et que lui-même n'a pas vu. Souvenez-vous des aventures et des passions qu'il y conte ou dépeint : elles sont exceptionnelles; sa deuxième tentative est du même genre. Si je fais cette constatation dès maintenant, c'est que l'auteur de *Notre-Dame de Paris* et de *Quatre-vingt-treize* oscillera toujours entre ces deux pôles, vérité et poésie, fiction et réalisme : or, il s'affiche comme un réaliste pur. Cette deuxième œuvre, — c'est plutôt première qu'il faut dire, car *Bug-Jargal*, publié après *Han d'Islande*, a été composé avant, — fut écrite par Victor-Hugo en 1818, à 16 ans, dans l'espace de quinze jours. Il le dit dans sa préface, et nous n'avons pas de raison de le mettre en doute, quoique ses affirmations soient souvent sujettes à contrôle. Il est vrai que *Bug-Jargal* fut alors publié sous une première forme, qui fut le canevas repris plus tard et devint le roman plus développé qu'on connaît. Il parut dans le *Conservateur littéraire* : c'était un récit court, nerveux, sans phrases. Le sujet est emprunté à la révolte des noirs de Saint-Domingue, en 1791. Cet événement avait excité en France de l'inquiétude et aussi de l'intérêt. Il y avait un parti favorable aux révoltés : une révolution faite au nom de la liberté, en vue de l'émancipation, ne pouvait qu'éveiller des sympathies dans l'opinion. Mais les révoltés commencent à compromettre leur cause par des excès, des incendies, des pillages et des meurtres. Toute une série d'expéditions étaient faites contre eux : l'une d'elles avait pour chef le propre beau-frère du premier Consul, le général Leclerc, qui mourut à Saint-Domingue. La lutte était acharnée, héroïque, des deux côtés. Joignez à cela la prodigieuse aventure d'un chef qui a eu certainement de véritables qualités de grand homme, Toussaint Louverture, le Napoléon noir. Prisonnier, il vint mourir en France, au fort de Joux, dans le Jura, où le désespoir et le climat

l'achevèrent. — Tels sont les motifs qui invitent Victor Hugo à choisir ce sujet.

Cette matière, il l'amalgame avec les souvenirs qu'il a conservé, de ses courses d'enfance à la suite des armées impériales, quand avec sa mère, il allait rejoindre son père. Nul doute qu'il n'ait entendu là des récits d'officiers, au bivouac ou à l'auberge : il a recueilli des anecdotes de ces soldats qui ont beaucoup vu, parleurs dont l'accent et le geste devaient le fasciner, surtout à cet âge où l'esprit est sensible, et faire sur lui une impression encore plus vive que celle qu'on éprouve à lire aujourd'hui, par exemple, les *Mémoires* de Marbot. Voilà pourquoi il eut l'ambition d'écrire une série de récits militaires encadrés par une même fiction : des officiers, pendant une nuit de garde, se racontent tour à tour des histoires. C'est bien là une habitude de chambrée et de camp. Le récit, je le répète, est court, nerveux, plein ; sous sa première forme, on trouve qu'il devance ce genre de nouvelles que Mérimée et Alfred de Vigny devaient élever jusqu'au chef-d'œuvre, le premier dans l'*Enlèvement de la Redoute,* le second dans la *Canne de Jonc*. — Mais, chez Victor Hugo, il y a en plus l'amplification et l'antithèse. Il se sent à l'étroit dans des limites trop resserrées ; il tend à les faire craquer, comme un géant qu'on voudrait enfermer dans une prison trop petite. En outre, il est hanté par l'antithèse, toujours répétée, du jour et de la nuit, de la lumière et des ténèbres, du bien et du mal, — le mal existant par une sorte de nécessité, attendu que, sans lui le bien n'existerait pas, le bien étant précisé et défini par le mal, tous les deux se faisant équilibre. Aussi, quand il eut le temps de reprendre son sujet, Hugo y introduisit-il deux personnages nouveaux, qui méritent de nous retenir, parce que nous les retrouverons dans *Notre-Dame de Paris* : le nain Habibrah, et une jeune créole, une fiancée, Marie. Le nain est un résumé de toutes les difformités physiques. Sa personne réunit tout ce qui peut exciter le dégoût et la terreur : il est, à la fois, contrefait et redoutable, car ses membres disloqués sont capables d'une extrême vigueur. Quant à son âme, elle est faite à l'image de son corps : hideuse, incomplète, portée au mal. A cette figure effroyable s'oppose une figure de jeune fille, qui est tout charme, grâce et pureté. Il faut dire d'ailleurs que ces deux personnages, la jeune fille idéale comme le nain hideux, sont également conventionnels. — De plus, Victor Hugo n'a pas encore complètement trouvé la formule dont il fera tant usage plus tard, et qui consiste à juxtaposer ces deux éléments dans un seul personnage. Quand Habibrah reparaîtra dans Quasimodo, il nous montrera une nature féroce, mais il mettra dans cette âme obs-

cure et confuse deux sentiments qui la relèvent : la reconnaissance et l'admiration pour Claude Frollo, et l'amour, chaste, idéal, passionné pour cette flamme dansante, pour cette fleur sortie du pavé de Paris, Esmeralda l'Egyptienne. C'est la lutte entre ces deux sentiments qui amènera la catastrophe finale, lorsque Quasimodo, pour venger l'Egyptienne, livrée au bourreau, précipite l'archidiacre du haut des tours Notre-Dame, va décrocher au charnier de Montfaucon le corps de la Esmeralda suppliciée, et meurt de douleur en la serrant dans ses bras. Dans *Bug-Jargal* la formule est encore vague, éparse : c'est à la discerner que consiste l'intérêt de l'étude de ce roman. Nous y trouvons l'antithèse entre la laideur et la beauté, mais incarnées chacune en un personnage différent.

Au demeurant, la plupart des procédés employés concurremment avec l'horrible dans *Han d'Islande* se retrouvent dans *Bug-Jargal*. Ainsi nous y voyons l'homme fatal, le héros favori du romantisme. Par homme fatal, il faut entendre non pas l'homme qui fait le mal, mais l'homme sur qui pèse une malédiction mystérieuse, l'homme victime du destin : personnage digne d'intérêt, parce que c'est un honneur que le destin fait à un homme en s'acharnant sur lui ; et comme il affecte de montrer qu'il est maudit, nous l'admirons. Dans le théâtre classique, il a déjà paru, mais à titre exceptionnel : c'est Oreste dans *Andromaque*, Oreste qui retrouve toujours comme écrit sur le front des autres personnages, chez la femme qu'il adore sans qu'elle l'aime ou chez ceux à qui il veut faire du bien sans le pouvoir, l'arrêt qui le force à reculer. Dans la littérature romantique, ce personnage se retrouve constamment. Je viens de citer l'*Enlèvement de la redoute* de Mérimée, et la *Canne de Jonc* de Vigny (*Servitude et Grandeur militaires*). Nous pouvons écarter, tout de suite, l'officier de l'*Enlèvement de la Redoute* ; car Mérimée laisse de côté dans le romantisme tout ce qui est prétention, lyrisme, chimère : sobre et sec, il cisèle ses personnages d'un trait net, comme des médailles de bronze. Mais Vigny est un mécontent de la vie et de la destinée, un révolté, et ses préférences vont à Othello, à Chatterton, au capitaine Renaud. Le capitaine Renaud est un soldat brave, à qui est arrivée une aventure effroyable, qui pèse sur sa vie et l'accable d'un lourd remords. Dans la campagne de 1814, pendant une attaque de nuit, une forme a surgi brusquement devant lui, vêtue de l'uniforme russe. Il a tiré, et s'est aperçu alors qu'il venait de tuer un enfant de quatorze ans, un jeune cadet russe. Ce crime lui fait horreur, lui inspire le dégoût de lui-même : il se promet de ne plus jamais tirer l'épée, et il tient parole. En 1830, au jour de l'émeute, il marche devant ses

soldats la canne à la main, pour remplir son pénible devoir. Il rencontre alors son châtiment : il a tué un enfant, c'est un enfant qui le tue, un gamin de Paris, qui a ramassé à terre un pistolet et l'a chargé avec une bille. La blessure qui l'a atteint s'envenime : il meurt. Rapprochez de ce maudit sympathique le capitaine Léopold d'Auverney, de *Bug-Jargal.* Dans sa seconde rédaction, l'auteur a ajouté à son nom la particule, pour en faire apparemment un personnage plus distingué. — « Le capitaine Léopold d'Auverney était un de ces hommes qui, sur quelque échelon que le hasard de la nature et le mouvement de la société les aient placés, inspirent toujours un certain respect mêlé d'intérêt. Il n'avait cependant peut-être rien de frappant, au premier abord ; ses manières étaient froides, son regard indifférent. Le soleil des tropiques, en brunissant son visage, ne lui avait point donné cette vivacité de geste et de parole, qui s'unit, chez les créoles à une nonchalance souvent pleine de grâce. D'Auverney parlait peu, écoutait rarement, et se montrait sans cesse prêt à agir ; toujours le premier à cheval et le dernier sous la tente, il semblait chercher dans les fatigues corporelles une distraction à ses pensées. Ces pensées, qui avaient gravé leur triste sévérité dans les rides précoces de son front, n'étaient pas de celles dont on se débarrasse en les communiquant, ni de celles qui, dans une conversation frivole, se mêlent volontiers aux idées d'autrui. Léopold d'Auverney, dont les travaux de la guerre ne pouvaient rompre le corps, paraissait éprouver une fatigue insupportable dans ce que nous appelons les luttes d'esprit. Il fuyait les discussions comme il cherchait les batailles. Si, quelquefois, il se laissait entraîner à un débat de paroles, il prononçait trois ou quatre mots pleins de sens et de haute raison ; puis, au moment de convaincre son adversaire, il s'arrêtait tout court en disant : *A quoi bon ?...* et sortait pour demander au commandant ce qu'on pourrait faire en attendant l'heure de la charge ou de l'assaut. »

En cet homme, il y a un secret que le roman dira. Disons-le tout de suite : il a perdu sa fiancée au cours de la guerre, il en garde un deuil inconsolable. Un soir, enfin, il se décide à raconter à ses camarades son histoire liée à celle de Bug-Jargal. Le premier récit de Victor Hugo a plus de vraisemblance : il tient en quarante pages mais le second se poursuit durant trois ou quatre volumes. Par sa longueur, il est moins vraisemblable : un officier, qui se risquerait à le faire, serait traité de « raseur », — passez-moi le mot. Quoi qu'il en soit, ce personnage fatal se retrouve dans bien des œuvres d'Hugo : c'est Claude Frollo, le prêtre maudit ; c'est Jean Valjean, le forçat honnête homme dont une vie de vertu ne parvient pas

à expier le crime ancien ; c'est Hernani, agent aveugle et sourd de mystères funèbres, disant à Doña Sol dans les vers que vous savez : « Ne me suis pas, je t'entraînerais au gouffre » : c'est Didier, un maudit ; Gennaro, un maudit. Tous sont en lutte contre la fatalité ; tous demandent leur intérêt à l'exception.

Un autre procédé est la recherche du grotesque pour lui-même. Voici la description du nain dans *Bug-Jargal*. Rappelez-vous Quasimodo et Triboulet, mais en songeant qu'Habibrah est, lui, une créature élémentaire et simple : « Habibrah était un de ces êtres dont la conformation physique est si étrange, qu'ils paraîtraient des monstres, s'ils ne faisaient rire. Ce nain hideux était gros, court, ventru, et se mouvait avec une rapidité singulière sur ses deux jambes grêles et fluettes, qui, lorsqu'il s'asseyait, se repliaient sous lui comme les bras d'une araignée. Sa tête énorme, lourdement enfoncée entre ses épaules, hérissée d'une laine rousse et crépue, était accompagnée de deux oreilles si larges, que ses camarades avaient coutume de dire qu'Habibrah s'en servait pour essuyer ses yeux quand il pleurait. Son visage était toujours une grimace et n'était jamais la même : bizarre mobilité de traits qui, du moins, donnait à sa laideur l'avantage de la variété. » Par surcroît, il n'est pas bon : « D'ailleurs le nain n'usait pas en bon frère du crédit que ses bassesses lui avaient donné sur le patron commun. Jamais il n'avait demandé une grâce à un maître qui infligeait si souvent des châtiments ; et on l'entendit même, un jour, se croyant seul avec mon oncle, l'exhorter à redoubler de sévérité envers ses infortunés camarades. Les autres esclaves cependant, qui auraient dû le voir avec défiance et jalousie, ne paraissaient pas le haïr. Il leur inspirait une espèce de crainte respectueuse, qui ne ressemblait point à de l'inimitié ; et, quand ils le voyaient passer au milieu de leurs cases avec son grand bonnet pointu orné de sonnettes, sur lequel il avait tracé des figures bizarres en encre rouge, ils se disaient entre eux à voix basse : c'est un *obi*. » — C'est-à-dire, c'est un sorcier : et voilà un nouvel élément d'intérêt et de mystère.

Ce nain joue un rôle horrible au cours du récit. Lorsqu'éclate la révolte des noirs, l'habitation de son maître est une des premières sur lesquelles ils se jettent. Après leur passage, on y découvre le cadavre du planteur sur son lit, et, au pied de ce lit, sur la couche du nain toute couverte de sang, des lambeaux de vêtements. Cela semble indiquer qu'Habibrah a fidèlement défendu son maître ; et, comme son cadavre n'est pas retrouvé, on suppose que les nègres ont respectueusement enterré le corps de celui qu'ils croyaient être un sorcier. En réalité, il est vivant, il a

suivi les insurgés ; mais, pour tromper sur son sort, il a trempé la souquenille trouvée sur son lit dans le sang de son maître. Cependant l'insurrection continue. Le capitaine d'Auverney poursuit les révoltés avec ses soldats. Il est fiancé à Marie, et a pour rival une sorte de chevalier noir, Bug-Jargal, pourvu de toutes les qualités des anciens preux. C'est ainsi que, ayant le capitaine en son pouvoir, il se retient de le tuer au moment où il entend la voix de Marie qui chante, parce que cette mort la ferait pleurer. Assurément, il est difficile de trouver un sentiment plus candide dans une âme noire. Quant à Habibrah, qui s'est attaché à la fortune de Bug-Jargal et qui est pour beaucoup dans le sort de Marie, il tombe enfin aux mains de d'Auverney. Celui-ci se rend compte, après une enquête, que le nain est le vrai meurtrier de son maître ; or, d'Auverney est le neveu du planteur assassiné, père de Marie. Il interroge le nain et finit par l'obliger à avouer son crime. Alors explosion d'Habibrah. Rappelez-vous la scène où Triboulet crache ses injures à la face de ses maîtres, faisant à sa façon l'histoire et la généalogie de la noblesse française ; mais, ici, l'auteur n'a pas mis dans son personnage le moindre grain de bonté : Habibrah est uniquement et strictement le méchant :

« Oui, c'est moi, c'est bien moi ! Regarde-moi en face, Léopold d'Auverney ! Tu as assez ri de moi, tu peux frémir maintenant. Et, dis-moi, tu me rappelles la honteuse prédilection de ton oncle pour celui qu'il nommait son bouffon ! Quelle prédilection ! *Bon Giu* ! Si j'entrais dans vos salons, mille rires dédaigneux m'accueillaient ; ma taille, mes difformités, mes traits, mon costume dérisoire, jusqu'aux infirmités déplorables de ma nature, tout en moi prêtait aux railleries de ton exécrable oncle et de ses exécrables amis. Et moi, je ne pouvais pas même me taire ; il fallait, *o rabia* ! il fallait mêler mon rire aux rires que j'excitais ! Réponds, crois-tu que de pareilles humiliations soient un titre à la reconnaissance d'une créature humaine ? Crois-tu qu'elles ne vaillent pas les misères des autres esclaves : les travaux sans relâche, les ardeurs du soleil, les carcans de fer et le fouet de commandeurs ? Crois-tu qu'elles ne suffisent pas pour faire germer dans un cœur d'homme une haine ardente, implacable, éternelle, comme le stigmate d'infamie qui flétrit ma poitrine ! Oh ! pour avoir souffert si longtemps, que ma vengeance a été courte ! Que n'ai-je pu faire endurer à mon odieux tyran tous les tourments qui renaissaient pour moi à tous les moments de tous les jours ! Que n'a-t-il pu, avant de mourir, connaître l'amertume de l'orgueil blessé, et sentir quelles traces brûlantes laissent les larmes de honte et de rage sur un visage condamné à un rire perpétuel ! Hélas ! il est bien dur

d'avoir tant attendu l'heure de punir, et d'en finir d'un coup de poignard ! Encore s'il avait pu savoir quelle main le frappait ! Mais j'étais trop impatient d'entendre son dernier râle ; j'ai enfoncé trop vite le couteau : il est mort sans m'avoir reconnu, et ma fureur a trompé ma vengeance. Cette fois, du moins, elle sera plus complète. Tu me vois bien, n'est-ce pas ? Il est vrai que tu dois avoir peine à me reconnaître, dans le nouveau jour qui me montre à toi. Tu ne m'avais jamais vu que sous un air rieur et joyeux ; maintenant que rien n'interdit à mon âme de paraître dans mes yeux, je ne dois plus me ressembler. Tu ne connaissais que mon masque : voici mon visage !

« Il était horrible. — Monstre ! m'écriai-je, tu te trompes, il y a encore quelque chose du baladin dans l'atrocité de tes traits et de ton cœur... — Ne parle pas d'atrocité, interrompit Habibrah. Songe à la cruauté de ton oncle... » — Sans doute, il y a là beaucoup de rhétorique, et ce nain est un merveilleux orateur ; mais songeons que c'est un enfant de seize ans qui a écrit ces lignes.

A la fin, Habibrah meurt d'une mort saisissante, comme Claude Frollo. On sait qu'au moment où, du haut des tours de Notre-Dame, l'archidiacre regardait en bas, avec la joie de la vengeance satisfaite, le corps supplicié de la Esmeralda, survient Quasimodo. En voyant son rire infernal, Quasimodo oublie sa reconnaissance pour Claude, se précipite sur lui, et, d'un élan, le jette dans l'abîme. Mais l'archidiacre se cramponne à une gouttière de plomb. Alors, ce sont des efforts suprêmes pour remonter : ses genoux s'ensanglantent, ses ongles se brisent sur le granit. Quasimodo pourrait le sauver d'un geste : ce geste, il ne le fait pas, et nous assistons à l'agonie effrayante du misérable. Déjà, dans *Bug-Jargal*, on trouve le récit d'une mort semblable, assez vivement poussé :

« Mille démons ! s'écria-t-il en rugissant : il était tombé dans l'abîme. Je vous ai dit qu'une racine du vieil arbre sortait d'entre les fentes du granit, un peu au-dessous du bord. Le nain la rencontra dans sa chute : sa jupe chamarrée s'embarrassa dans les nœuds de la souche, et, saisissant ce dernier appui, il s'y cramponna avec une énergie extraordinaire. Son bonnet aigu se détacha de sa tête ; il fallut lâcher son poignard ; et cette arme d'assassin et la *gorra* sonnante du bouffon disparurent ensemble, en se heurtant, dans les profondeurs de la cataracte. Habibrah, suspendu sur l'horrible gouffre, essaya d'abord de remonter sur la plate-forme ; mais ses petits bras ne pouvaient atteindre jusqu'à l'arête de l'escarpement, et ses ongles s'usaient en efforts impuissants pour entamer la surface visqueuse du roc qui surplombait dans le ténébreux abîme. »

Je lis dans *Notre-Dame de Paris* : « Le prêtre cria : Damnation! et tomba. — La gouttière, au-dessus de laquelle il se trouvait, l'arrêta dans sa chute. Il s'y accrocha avec des mains désespérées, et, au moment où il ouvrait la bouche pour jeter un second cri, il vit passer au rebord de la balustrade, au-dessus de sa tête, la figure formidable et vengeresse de Quasimodo. Alors il se tut.

« L'abîme était au-dessous de lui. Une chute de plus de deux cents pieds, et le pavé. Dans cette situation terrible, l'archidiacre ne dit pas une parole, ne poussa pas un gémissement. Seulement, il se tordit sur la gouttière avec des efforts inouïs pour remonter, mais ses mains n'avaient pas de prise sur le granit : ses pieds rayaient la muraille noire sans y mordre.....

« Quasimodo pleurait.

« Enfin l'archidiacre, écumant de rage et d'épouvante, comprit que tout était inutile. Il rassembla pourtant tout ce qui lui restait de force pour un dernier effort. Il se raidit sur la gouttière, repoussa le mur de ses deux genoux, s'accrocha des mains à une fente des pierres, et parvint à regrimper d'un pied peut-être ; mais cette commotion fit ployer brusquement le bec de plomb sur lequel il s'appuyait. Du même coup sa soutane s'éventra. Alors, sentant tout manquer sous lui, n'ayant plus que ses mains raidies et défaillantes qui tenaient à quelque chose, l'infortuné ferma les yeux et lâcha la gouttière. Il tomba. »

Mais, dans *Bug-Jargal*, l'auteur a voulu rendre cette scène plus frappante encore : avec l'intention de doubler l'intérêt, il n'a fait que le diviser et l'amoindrir. En effet, le capitaine et le nain entament une lutte désespérée : « Je me baissai, et, m'agenouillant le long du bord, l'une de mes mains appuyée sur le tronc de l'arbre dont la racine soutenait l'infortuné Habibrah, je lui tendis l'autre... — Dès qu'elle fut à sa portée, il la saisit de ses deux mains avec une force prodigieuse, et, loin de se prêter au mouvement d'ascension que je voulais lui donner, je le sentis qui cherchait à m'entraîner avec lui dans l'abîme. Si le tronc de l'arbre ne m'eût pas prêté un aussi solide appui, j'aurais été infailliblement arraché du bord par la secousse violente et inattendue que me donna le misérable. — Scélérat! m'écriai-je, que fais-tu ? — Je me venge! répondit-il avec un rire éclatant et infernal. Ah! je te tiens enfin! Imbécile, tu t'es livré toi-même! Je te tiens! Tu étais sauvé, j'étais perdu ; et c'est toi qui rentres volontairement dans la gueule du caïman, parce qu'elle a gémi après avoir rugi! Me voilà consolé, puisque ma mort est une vengeance! Tu es pris au piège, *amigo!* et j'aurai un compagnon humain chez les poissons du lac. — Ah! traître! disais-je en me raidis-

sant, voilà comme tu me récompenses d'avoir voulu te tirer du péril ! — Oui, reprenait-il ; je sais que j'aurais pu me sauver avec toi, mais j'aime mieux que tu périsses avec moi. J'aime mieux ta mort que ma vie ! Viens ! »

« En même temps, ses deux mains bronzées et calleuses se crispaient sur la mienne avec des efforts inouïs ; ses yeux flamboyaient, sa bouche écumait ; ses forces, dont il déplorait si douloureusement l'abandon, un moment auparavant, lui étaient revenues, exaltées par la rage et la vengeance ; ses pieds s'appuyaient ainsi que deux leviers aux parois perpendiculaires du rocher, et il bondissait comme un tigre sur la racine qui, mêlée à ses vêtements, le soutenait malgré lui ; car il eût voulu la briser afin de peser de tout son poids sur moi et de m'entraîner plus vite. Il interrompait quelquefois, pour la mordre avec fureur, le rire épouvantable que m'offrait son monstrueux visage. On eût dit l'horrible démon de cette caverne cherchant à attirer une proie dans son palais d'abîmes et de ténèbres. Un de mes genoux s'était heureusement arrêté dans une anfractuosité du rocher ; mon bras s'était, en quelque sorte, noué à l'arbre qui m'appuyait ; et je luttais contre les efforts du nain avec toute l'énergie que le sentiment de la conservation peut donner dans un semblable moment. De temps en temps, je soulevais péniblement ma poitrine, et j'appelais de toutes mes forces : Bug-Jargal ! Mais le fracas de la cascade et l'éloignement me laissaient bien peu d'espoir qu'il pût entendre une voix. Cependant le nain, qui ne s'était pas attendu à tant de résistance, redoublait ses furieuses secousses. Je commençais à perdre mes forces, bien que cette lutte eût duré bien moins de temps qu'il ne m'en faut pour vous la raconter. Un tiraillement insupportable paralysait presque mon bras ; ma vue se troublait ; des lueurs livides et confuses se croisaient devant mes yeux ; des tintements remplissaient mes oreilles ; j'entendais crier la racine prête à rompre, rire le monstre prêt à tomber, et il me semblait que le gouffre hurlant se rapprochait de moi.

« Avant de tout abandonner à l'épuisement et au désespoir, je tentai un dernier appel : je rassemblai mes forces éteintes, et je criai encore une fois : Bug-Jargal ! Un aboiement me répondit... »

C'est qu'il y a, dès le début, un chien, un chien fidèle, merveilleux d'intelligence et de dévouement, un chien qui se guérit de ses blessures avec une facilité remarquable ; il a, un jour, la patte cassée : il lui suffit d'un pansement et de lécher la blessure pour repartir bientôt et courir comme auparavant. C'est ce chien

qui arrive maintenant : il prend sans égards le capitaine par le pan de son uniforme, et lui fournit un point d'appui :

« En ce moment, mon bras fatigué se détacha de l'arbre. C'en était fait de moi, quand je me sentis saisir par derrière : c'était Rask. A un signe de son maître, il avait sauté de la crevasse sur la plate-forme, et sa gueule me retenait puissamment par les basques de mon habit. Ce secours inattendu me sauva. Habibrah avait consumé toute sa force dans son dernier effort ; je rappelai la mienne pour lui arracher ma main. Ses doigts engourdis et roides furent enfin contraints de me lâcher ; la racine, si longtemps tourmentée, se brisa sous son poids ; et, tandis que Rask me retirait violemment en arrière, le misérable nain s'engloutit dans l'écume de la sombre cascade, en me jetant une malédiction que je n'entendis pas, et qui retomba avec lui dans l'abîme. »

Cette complication de la scène en affaiblit l'effet. Imaginez ce que serait la fin de *Notre-Dame de Paris* avec une lutte sur le paraoet entre Quasimodo et l'archidiacre, au lieu de l'attente silencieuse de la mort, au lieu de l'angoisse muette de Claude, avec, au-dessus de lui, la figure impassible de Quasimodo.

Une dernière indication nous est donnée par ce roman de *Bug-Jargal* sur les convictions de Victor Hugo. On connaît la théorie du bloc — théorie d'apparence singulière, car il n'y a pas de bloc en histoire. En ce qui concerne Hugo, il a fait dans *Quatre-vingt-treize* une apothéose de la Révolution et même de la Terreur. On a dit longtemps qu'au temps où la guillotine régnait, l'honneur s'était réfugié aux armées : il est certain qu'entre la figure de Marat et celles de Hoche et de Marceau, la sympathie ne peut guère hésiter. Mais Victor Hugo n'admet pas cette façon de voir : il nous montre un représentant de la Convention aux armées, et il en fait un homme héroïque, sévère, fanatique ; c'est le Conventionnel abstrait, le Conventionnel en soi. Au début, Hugo était royaliste. Mais, tout en admirant les chefs vendéens comme Charette ou Cathelineau, il admire aussi les officiers républicains : quand on les met à la demi-solde, il les exalte. Au moment où il écrit *Bug-Jargal*, il est l'ennemi haineux de la Révolution, l'enthousiaste de la légitimité. Il ne manque pas d'opposer le fanatisme d'un représentant du peuple à l'héroïsme humain d'un général. En effet, le capitaine d'Auverney, désespéré, finit par se faire tuer. Son général rédige sur son compte un rapport élogieux, lorsque le représentant du peuple en mission demande à lui parler :

« Le général abhorrait ces espèces d'ambassadeurs à bonnets rouges, que la Montagne députait dans les camps pour les dégra-

der et les décimer, délateurs attitrés, chargés par des bourreaux d'espionner la gloire. Cependant il eût été dangereux de refuser la visite de l'un d'entre eux, surtout après une victoire. L'idole sanglante de ces temps-là aimait les victimes illustres ; et les sacrificateurs de la place de la Révolution étaient joyeux, quand ils pouvaient, d'un même coup, faire tomber une tête et une couronne, ne fût-elle que d'épines comme celle de Louis XVI, de fleurs comme celles des jeunes filles de Verdun, ou de lauriers comme celle de Custine et d'André Chénier. Le général ordonna donc qu'on introduisît le représentant.

« Après quelques félicitations louches et restrictives sur le récent triomphe des armées républicaines, le représentant, se rapprochant du général, lui dit à demi-voix :

— « Ce n'est pas tout, citoyen général : il ne suffit pas de vaincre les ennemis du dehors, il faut encore exterminer les ennemis du dedans. — Que voulez-vous dire, citoyen représentant ? répondit le général étonné. — Il y a dans votre armée, reprit mystérieusement le commissaire de la Convention, un capitaine nommé Léopold d'Auverney ; il sert dans la 32e demi-brigade. Général, le connaissez-vous ? — Oui, vraiment ! repartit le général. Je lisais précisément un rapport de l'adjudant-général, chef de la 32e demi-brigade, qui le concerne. La 32e avait en lui un excellent capitaine. — Comment, citoyen général ! dit le représentant avec hauteur. Est-ce que vous lui auriez donné un grade ? — Je ne vous cacherai pas, citoyen représentant, que telle était, en effet, mon intention... ». — Alors le représentant lit au général sa note sur d'Auverney :

« Ecoutez-moi : je veux, par condescendance pour vos succès, vous lire la note qui m'a été donnée sur ce d'Auverney, et que je dois envoyer avec sa personne à l'accusateur public. C'est l'extrait d'une liste de noms que vous ne voudrez pas me forcer de clore par le vôtre. Ecoutez : « Léopold Auverney (ci-devant de) capitaine dans la 32e demi-brigade, convaincu, *primo*, d'avoir raconté, dans un conciliabule de conspirateurs, une prétendue histoire contre-révolutionnaire, tendant à ridiculiser les principes de l'égalité et de la liberté, etc... ». — Voici maintenant le rapport du général : « Léopold d'Auverney, capitaine dans la 32e demi-brigade, a décidé la nouvelle victoire que nos armes ont obtenue, etc... » — Par l'antithèse des deux rapports, s'opposent les deux principes incarnés dans le général et dans le représentant.

A tout prendre, ces œuvres de jeunesse ne manquent pas d'intérêt. Signées d'un autre nom, ayant eu la fortune de n'être pas

éclipsées par les grandes œuvres qui suivirent, elles seraient lues tout comme celles de Charles Nodier, par exemple, qui ont réussi à établir une réputation. Elles méritent, en outre, de nous attirer par un autre intérêt : elles nous montrent le germe de ce que Victor Hugo va développer : grotesque, antithèse, couleur, exotisme, sujets exceptionnels, tout y est déjà. Mais, après ces deux œuvres, *Han d'Islande* et *Bug-Jargal*, Hugo se met à écrire une œuvre de prose autrement sérieuse ; la Préface de *Cromwell*, manifeste dramatique de la nouvelle école. Il se rendait compte que, tant qu'elle ne s'est pas emparée du théâtre une école ne saurait avoir un succès définitif. C'est cette œuvre que nous étudierons la prochaine fois.

H. D.

Histoire sociale de la France au XVIe siècle (1).

Cours de M. HENRI HAUSER,

Professeur à l'Université de Dijon.

L'Edit de 1581 (*suite*).

Nous en avons fini, dans notre précédente leçon, avec la partie générale de l'édit de 1581, celle qui avait pour objet de rendre universel le régime des jurandes. Voyons maintenant comment le roi compte en corriger les abus.

I

Tout d'abord, il veut rendre cette organisation moins rigide. L'un des inconvénients de la jurande est son étroit conservatisme, qui s'oppose à toute novation, qui se sert du monopole pour perpétuer la routine. Il importe donc d'ouvrir, à l'entrée dans la jurande, d'autres portes que celle du chef-d'œuvre. Or, depuis François Ier, à l'occasion d'un avènement, d'un traité de paix, d'une joyeuse entrée, d'un mariage princier, on conférait parfois à des

(1) Comme la précédente (voy. n° 19 de la *Revue*), cette leçon a été professée à l'*Ecole des Hautes Etudes sociales*.

artisans la maîtrise par lettres royales. Le roi va se servir de ce moyen pour augmenter le nombre des maîtres à Paris et dans les villes jurées, et cela, dit-il, dans l'intérêt du consommateur :

« Et, pour ce qu'il y a... plusieurs artisans non maîtres, *aussi bons ouvriers que les maîtres*, lesquels n'ont pu ci-devant, à faute de moyen, acquérir le degré de maîtrise, et sachant que *l'abondance des artisans rend la marchandise à bien meilleur prix*, au profit de notre peuple », il fait maîtres, « à l'instar des maîtres que nous avons accoutumé faire à nos entrées et mariages, trois artisans de chaque métier » ; c'est là, d'ailleurs, une mesure exceptionnelle, une sorte de donation faite à l'occasion de l'édit lui-même, « sans tirer à conséquence pour l'avenir, fors ès dits cas d'entrée et de mariage ». L'essentiel, c'est que le roi, au moment même où il paraît clore la jurande, maintienne très largement ouverte cette avenue de la maîtrise par concession royale. Il se réserve ainsi le moyen de faire entrer dans les jurandes deux catégories de personnes : l'ouvrier habile, inventif, qui n'a pu passer par tous les échelons du métier, le bourgeois capitaliste qui veut faire travailler à son compte.

Un autre obstacle à la liberté industrielle, c'est la difficulté que l'on éprouvait à exercer deux métiers à la fois : « En beaucoup de villes, il y a aucuns artisans (art. 12) qui exercent deux métiers ensemble, comme apothicaires et épiciers, tailleurs et chaussetiers, menuisiers et tonneliers, boulangers et pâtissiers, rôtisseurs et pâtissiers. » Ici, le roi n'ose pas complètement lever l'obstacle, il se contente d'une demi-mesure : « Nous voulons que ceux qui exercent et voudront exercer lesdits deux métiers ensemble ès villes et faubourgs où il y a d'ancienneté maîtrise instituée le puissent faire », mais à une condition : « pourvu qu'ils aient ci-devant fait ou fassent ci-après chef-d'œuvre séparé pour chacun desdits métiers ». Ils seront soumis aux jurés des deux corps et paieront double finance.

L'abus principal contre lequel il s'agit de lutter, c'est la complication du chef-d'œuvre et les frais de maîtrise, ces banquets « dont un pauvre compagnon du moindre desdits métiers ne pourrait être quitte en notre ville de Paris pour 60 écus, et de quelques autres pour 200 écus » (art. 13). Le chef-d'œuvre devra pouvoir se faire en trois mois au plus ; une fois exécuté, il sera, non pas conservé par les jurés, mais remis à l'auteur. Si les jurés refusent ce chef-d'œuvre, il y aura appel de leur sentence : le juge du lieu convoquera un nombre égal de maîtres, assistés de trois ou quatre bourgeois notables ; et, si cette commission de contrôle casse la décision des premiers juges, le compagnon sera reçu maître, nonobstant les

jurés. Plus de banquets, plus de droits de confrérie. Voilà pour l'ouvrier habile et pauvre. Quant au riche, il lui est interdit d'acheter à prix d'argent la réduction de son temps d'apprentissage, et de se faire recevoir maître avant l'âge de vingt ans. Entre l'apprentissage et la maîtrise, le roi rend obligatoire le stage de compagnon. Il donne ainsi force de loi à une coutume qui tendait à se généraliser. Si les statuts n'ont pas fixé la durée de ce service, le droit commun sera de trois ans. Seuls, les fils de maîtres conservent à cet égard un privilège : ils devront faire leur apprentissage en entier (art. 15) ; mais, s'ils prennent le métier de leur père, ils ne serviront comme compagnons que la moitié du temps statutaire, et ils pourront accomplir ce service dans l'atelier paternel.

C'est surtout dans le régime des taxes de maîtrise que l'édit opère une véritable révolution. Non seulement il prétend réduire des 5/6 les taxes anciennes, mais surtout il renverse l'assiette de la perception. Il va faire de la taxe royale le principal, un véritable impôt d'Etat sur le travail ; et les taxes corporatives ne seront plus que des charges accessoires, nous dirions des centimes additionnels à ce principal.

Voici d'abord le tableau des taxes qui seront payées dans les villes des diverses catégories aux commissaires du roi ; au point de vue fiscal, les métiers sont répartis en trois classes (un arrêt du conseil dressa postérieurement, le 5 juillet 1582, le rôle de ces trois classes) :

	Meilleurs métiers	Médiocres	Moindres
Paris, Toulouse, Lyon, Rouen et leurs faubourgs.	30 écus	20	10
Autres grandes villes, selon une liste dressée par les commissaires.	20	14	8
Autres villes royales.	14	9	6
Petites villes et bourgs	8	5	3
Bourgades.	3	2	1

Ces taxes seront réduites de 50 0/0 pour les fils de maîtres. Les taxes accessoires, salaire des juges et greffiers et des jurés, seront proportionnelles à la principale dont elles ne pourront dépasser le tiers. Le coût maximum d'une maîtrise, tous frais payés, sera donc à Paris de 40 écus, et de 4 écus au village. Sur cette somme, le roi prélèvera les trois quarts.

Nous touchons ici à l'un des côtés les plus intéressants de l'édit, son côté fiscal. Le trésor a besoin d'argent, et toute réforme se traduit alors par un impôt. Tout maître, avons-nous vu, doit prêter serment, mais défenses très expresses sont faites à tous juges

« d'en recevoir dorénavant aucuns audit serment maîtrise » sans production de leur quittance. Même pour les maîtres dispensés de chef-d'œuvre, « ordonnons qu'ils nous paient la finance » (art. 20 et 21).

Cette fiscalité doit avoir pour base une sorte de statistique industrielle (art. 22), un recensement des professions : « Pour faciliter auxdits juges... le moyen de promptement savoir les artisans travaillant comme maîtres desdits arts et métiers en chacune desdites paroisses, afin de dresser et expédier les rôles d'iceux artisans, nous voulons que tous asséeurs, greffiers et collecteurs de nos tailles soient respectivement contraints par les juges... de leur fournir promptement de rôles et assiettes desdites tailles et collectes, cotés sur chacun nom du métier, art ou trafic que tous les dénommés en iceux exerceront... »

Nous aurons fini l'analyse de l'édit, quand nous aurons cité deux mesures transitoires : un délai de trois mois est accordé pour l'exécution des lettres sur l'apprentissage ; les villes et lieux non jurés se régleront « à l'instar des villes jurées les plus proches », dont les maîtres devront leur communiquer les statuts.

II

Que vaut cet édit ?

M. Eberstadt en veut beaucoup aux économistes du XVIIIe siècle d'avoir donné à cet édit une portée considérable. « Henri III, dit Forbonnais, ordonna le premier, en 1581, que tous négociants, marchands, artisans, gens de métier, résidant dans les villes et bourgs du royaume, seraient établis en corps, maîtrise et jurande, sans qu'aucun pût s'en dispenser ». Il ajoute que, par l'édit subséquent de 1583, « le roi déclara que la permission de travailler était un droit royal et domanial... ». Et ces expressions se retrouvent dans le préambule de l'édit de Turgot. . . .

M. Eberstadt a raison d'adresser à Forbonnais quelques critiques. D'abord il n'est pas question des marchands, mais seulement des artisans, dans l'édit de 1581, c'est seulement celui de 1597 qui a mentionné les jurandes de marchands ; mais cet édit est d'Henri IV, et Forbonnais n'a pas voulu ternir la mémoire du roi cher aux physiocrates. D'autre part, il n'y a pas d'édit de 1583, mais un simple règlement d'administration publique de 1582. Or, ni ce règlement ni l'édit n'introduisent, à vrai dire, le principe de la domanialité du droit au travail. Dans l'ensemble, le roi innove moins qu'il ne généralise ; et la seule chose qui devienne domaniale, c'est le droit de maîtrise. M. Eberstadt a raison de

dire qu'on ne doit pas parler du « coup d'Etat » d'Henri III. Mais il va plus loin. Il prétend qu'Henri III n'a pas créé immédiatement l'universalité de la communauté de métier, qu'il n'est arrivé à ce résultat que médiatement, en imposant à chaque maître l'obligation inconditionnelle du serment et de la taxe.

Nous ferons d'abord remarquer que, sur ce point, Forbonnais n'a fait que répéter, presque textuellement, les édits de Louis XIV : « Les rois Henri III et Henri IV, dit le préambule de celui du 23 mars 1673, auraient, par leurs édits des mois de décembre 1581 et avril 1597,... ordonné que tous marchands, négociants, gens de métier et artisans, résidant et faisant leur profession dans notre royaume, seraient établis en corps, maîtrise et jurés..., sans qu'aucun s'en pût dispenser ». Voilà qui est formel. Non moins formellement, l'édit de mars 1691, s'appuyant sur ceux de 1581-97, rappelle « les droits de la couronne, fondés sur ce qu'il n'appartient qu'aux rois seuls de faire des maîtres des arts et métiers ». Voilà bien la domanialité du droit de maîtrise.

Mais Louis XIV a-t-il correctement interprété l'édit de son prédécesseur ? M. Eberstadt objecte que tout artisan, qui veut devenir maître, est obligé de payer, qu'il soit ou non membre d'une communauté ; donc, dit-il, la communauté n'est pas obligatoire. Mais M. Eberstadt confond ici les dispositions transitoires avec les clauses fondamentales de l'édit. « Le roi, écrit-il (p. 358), va si loin qu'il rend la prestation de serment devant la justice locale, en des cas exceptionnels, complètement indépendante non seulement de l'admission dans la communauté, mais même de l'existence des communautés. » M. Eberstadt oublie que des communautés seront créées partout, même dans les villages. « En principe, dit-il encore, dorénavant tout artisan libre est astreint à la prestation du serment. » Mais tout l'édit suppose, dans l'avenir, la non-existence de l'artisan libre.

Ce qui reste vrai de la thèse de M. Eberstadt, c'est que l'édit n'est pas si révolutionnaire qu'il le paraît, et qu'Henri III ne fait guère que codifier le droit existant.

« Ce règlement, dit M. Levasseur (t. II, p. 140 de la nouv. éd.), s'il avait été exécuté, aurait amené un changement avantageux dans la constitution de l'industrie. Conserver la corporation et lui enlever son caractère féodal d'exclusion, maintenir les règlements et la surveillance, et, en même temps, faire que chaque sujet du roi pût s'établir où bon lui semblerait dans le royaume, c'était assurément une idée généreuse ».

A son tour et en sens inverse, M. Levasseur exagère. Nous avons vu que, si « chaque sujet du roi pouvait s'établir où bon lui

semblait »; ce droit était réservé aux seuls maîtres parisiens, qui ne devaient guère être tentés d'en user. L' « idée généreuse » est surtout une idée fiscale : soumettre l'industrie à l'impôt d'Etat.

III

« S'il avait été exécuté », entendions-nous dire à l'instant. L'a-t-il été?

On peut facilement relever, dans les années qui suivent la promulgation de l'édit, un assez grand nombre de lettres patentes créant des métiers nouveaux, organisant des communautés dans des villes ci-devant non jurées, etc. Ces documents prouvent que la tendance réglementaire se répandait dans le patronat industriel; mais ils ne sauraient témoigner en faveur de l'exécution de l'édit. Tout au contraire, ils prouvent son inexécution. En effet, si les mesures générales, éditées en 1581, avaient été appliquées, qu'aurait-il été besoin de mesures particulières ?

Tout au plus peut-on dire que, grâce à l'édit royal, l'extension aux provinces des statuts parisiens devint plus fréquente, et qu'on s'inspira de l'édit lui-même pour obtenir des érections de maîtrises. Les chapeliers de Châtellerault, par exemple, en 1588, réclament des statuts « conformément aux ordonnances du roi, qui veulent que les états et métiers ès villes royales et policées soient jurés ». Ce texte, rapporté par M. Boissonnade, prouve que les dispositions relatives aux bourgs et bourgades étaient déjà oubliées. « D'ailleurs, dit-il (t. II, p. 377), les dispositions de l'édit ne paraissent avoir eu en Poitou qu'un effet insignifiant. »

A Lyon, en 1583, nous voyons, d'après M. Godart (l'*Ouvrier en soie*, p. 83), la liberté toujours existante. Les patrons se coalisent alors et présentent un mémoire demandant que les maîtres soient tenus de prendre des lettres de maîtrise, de faire le chef-d'œuvre, de payer une taxe honnête au profit des consuls; et nous aurons l'occasion d'étudier les efforts désespérés qu'ils firent, lorsque les Grands Jours se tinrent dans leur ville, en 1596, pour obtenir l'établissement des jurandes.

A Paris même, il existe, postérieurement à 1581, des métiers non jurés. Lorsque le roi, en 1586, érige en métier juré la boucherie dite de Beauvais, c'est à la suite d'une remontrance de ces bouchers, disant que : « En ladite ville et autres bien policées, il y a ordonnances particulières de tous états et métiers... ; ce néanmoins..., en ladite boucherie de Beauvais il n'y eut oncques aucunes ordonnances particulières, mais chacun y aurait été reçu..., tellement qu'il y arrive nombre de personnes inconnues qui se

disent bouchers sitôt qu'ils peuvent recouvrer un étal de boucher, encore qu'ils ne soient maîtres... » Et pas même une allusion n'est faite à l'édit général.

L'édit avait défendu les banquets d'entrée de maîtrise. Pourquoi donc, s'il avait été exécuté, le cahier de la ville de Paris aux États de 1688 (Arch. nat. K 674, n° 8, f° 71, v°), contiendrait-il cet article : « Que défenses seront faites aux jurés et gardes des métiers, en recevant et examinant les compagnons aspirant à maîtrise de métiers et faisant les chefs-d'œuvre, de faire aucuns festins et banquets..., et enjoint aux commissaires de la police de taxer les droits desdits jurés pour chacune réception sans autres frais et dépens de bouche ». Qu'est donc devenu ce beau tableau et cet arrêt du Conseil de 1583, qui taxait les droits du roi et fixait au tiers ceux des jurés?

L'édit ordonnait que le chef-d'œuvre fût rendu à son auteur. Cependant, le cahier demande (f° 72, v°) « que tous les chefs-d'œuvre qui seront faits par ceux qui aspireront à la maîtrise, leur seront rendus, sans que les jurés et officiers qui les recevront et autres les puissent retenir et appliquer à leur profit. »

Non seulement l'édit n'a pas été exécuté, mais certains documents nous disent pourquoi. Cette vaste tentative pour uniformiser et — qu'on nous passe l'expression — « fiscaliser » l'industrie, ne pouvait aboutir qu'entre les mains d'un pouvoir fort, énergiquement centralisateur; or elle coïncide avec l'anarchie des guerres civiles. En l'absence de toute autorité, la liberté reprend ses droits. Les privilèges des maîtres boulangers, dit en 1594 le prévôt de Paris, ont « été discontinués ès années dernières que le peuple a fait à sa volonté, et que confusion et désordre en ont eu lieu partout, spécialement en l'état de boulanger, ayant toutes personnes indifféremment entrepris de faire ledit métier ».

Cette constatation se retrouve en tête de l'édit de 1597. Le principal motif invoqué par Henri IV pour légiférer à nouveau sur l'industrie, c'est précisément l'inobservation de l'édit de 1581, « lequel, au moyen des troubles et guerres survenues en ce royaume, avait été révoqué et partant demeuré infructueux et non exécuté, qui a fait continuer tous les débordements qui s'exercent maintenant parmi les communautés desdits marchands et artisans, tant des *villes et lieux non jurés* qu'ès villes et lieux jurés de ce royaume ».

Il y avait donc, seize ans après l'édit de 1581, des « villes et lieux non jurés » en France. Et, plus bas, Henri IV distingue « les métiers jurés et ceux qui ne sont encore pourvus desdites maîtrises jurées ».

Donc le régime des maîtrises, qui fut la vérité légale après 1581, est loin d'avoir été la vérité historique. Nous avons là un éclatant exemple de l'impuissance de la loi à modifier, à elle seule et d'un seul coup, l'état social. Celui qui chercherait à se représenter l'organisation du travail en France dans les dernières années du XVIe siècle, d'après le texte de l'édit, s'exposerait aux plus graves mécomptes.

L'importance réelle de ce document est ailleurs. Inexécuté, il n'en est pas moins resté la base doctrinale sur laquelle s'élevèrent les systèmes sociaux postérieurs. C'est en ce sens, dans le monde des idées, qu'il exerça une action profonde. Les tentatives de Laffemas et d'Henri IV, l'œuvre de Colbert, sortent, par une filiation directe et visible, de l'édit de 1581. Comme beaucoup de lois abrogées, il a cependant agi, en vertu de sa force interne de développement, sur l'évolution législative.

H. HAUSER.

Sujets de compositions

I

Université de Nancy

LICENCE ÈS LETTRES

Dissertation française.

A. — Pascal a dit : « Toute la suite des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un même homme, qui subsiste toujours et qui apprend continuellement ; d'où l'on voit avec combien d'injustice nous respectons l'antiquité dans ses philosophes. Ceux que nous appelons anciens étaient véritablement nouveaux en toutes choses et formaient l'enfance des hommes proprement.

« Et comme nous avons joint à leurs connaissances l'expérience des siècles qui les ont suivis, c'est en nous que l'on peut trouver cette antiquité que nous révérons dans les autres. »

Vous ferez le commentaire et la critique de ce passage, en vous attachant à rechercher surtout si la conception de Pascal, en admettant qu'elle soit juste, l'est également pour les œuvres d'imagi-

nation (beaux-arts et littérature), pour les sciences philosophiques et morales, pour les sciences proprement dites.

B. — « André Chénier, écrit M. Faguet, apparaît dans le XVIIIe siècle comme un isolé...

« Est-ce un précurseur ? Est-ce un retardataire ? A coup sûr, c'est un fourvoyé dans son siècle.

« On dirait un homme de la Pléiade né en retard. »

Vous discuterez et critiquerez ce jugement, en essayant de répondre aux questions qu'il pose et suggère.

C. — On trouve dans Joubert (*Les Métaphysiciens*, XXIV) ces deux lignes sur Malebranche : « Malebranche me semble avoir mieux connu le cerveau que l'esprit humain....

« Tout ricanement déplacé vient de petitesse de tête, et Malebranche en a de tels. »

Vous direz à quels passages de Malebranche Joubert fait allusion et vous discuterez son jugement, en vous appuyant plus particulièrement sur les chapitres de ce philosophe qui figurent à votre programme.

Dissertation latine.

A. An veram Vercingetorigis effigiem proponat Cæsar in VIIo *Commentariorum* libro, inquirendum.

B. Quamobrem Racinius Tacitum pictorem luculentissimum nuncupaverit, ad XV *Annalium* librum præsertim respicientes, explanabitis.

C. Meritone an injuria M. Tullius philosophiæ summam se amplexum esse gloriatus sit, demonstrandum.

Thème latin.

Montesquieu, *Grandeur et Décadence des Romains*, chapitre XI, *depuis* : « La même frayeur qu'Annibal porta dans Rome après la bataille de Cannes... », *jusqu'à* : «... combattre une armée qui avait vaincu tant de fois. »

ÉPREUVES SPÉCIALES

1o Licence littéraire.

Thème grec.

Nicole, l'*Art de conserver la paix avec les hommes*, *depuis* : « C'est un défaut si visible que de s'emporter dans la discussion à des termes injurieux et méprisants qu'il n'est pas nécessaire d'en

avertir... », *jusqu'à* : «... et c'est ce que la sécheresse ne fait pas, parce qu'elle consiste proprement à ne le point faire et à dire durement les choses dures. »

Littérature française.

A. De la poésie scientifique dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle.

B. De l'influence anglaise sur le romantisme français, au théâtre (Shakespeare), dans le roman (Walter Scott), dans la poésie lyrique (lord Byron).

C. Le drame historique au XIXe siècle.

Littérature latine.

A. L'alexandrinisme à Rome à l'époque de Cicéron.

B. L'histoire sous l'Empire jusqu'à l'avènement de Nerva.

C. Quintilien, son œuvre, sa doctrine, son influence littéraire.

2° Histoire.

Histoire du Moyen Age.

A. La royauté mérovingienne au VIe siècle. Le portrait de Chilpéric.

B. L'Eglise mérovingienne au VIe siècle.

C. La lutte de Grégoire VII et de Henri IV.

3° Allemand.

Thème allemand.

Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*. La bataille de Rocroi, *depuis :* « Le duc d'Enghien avait reçu, avec la nouvelle de la mort de Louis XIII, l'ordre de ne point hasarder la bataille... », *jusqu'à :* «... le duc d'Enghien eut autant de soin de les épargner qu'il en avait pris pour les vaincre. »

Version.

Ricardo Huch, *Blüthezeit der Romantik*. Leipzig, 1899, p. 103-104, depuis : « *Insofern als das wachsende Selbstbewusstsein beständig mit Fragmenten...* », jusqu'à : « *Je mehr der Mensch seinen Sinn fürs Leben künstlerisch ausbildet, desto mehr interessirt ihn auch die Disharmonie, — wegen der Auflösung.* »

Dissertation allemande.

A. Don Carlos als politisches Drama.

B. Die Freundschaft Göthe's und Schiller's. Ihre Ursachen. Ihre Folgen für die beiden Dichter.

C. Heinrich von Kleist als patriotischer Dichter.

4° Anglais.

Thème anglais.

Molière, Chrysale à Bélise, *depuis :*

..... C'est à vous que je parle, ma sœur.
Le moindre solécisme en parlant vous irrite....

jusqu'à :

Et dans ce vain savoir qu'on va chercher si loin,
On ne sait comme va mon pot, dont j'ai besoin.

Version.

The young man.— Depuis: « Travel in the younger sort is a part of education; in the older, a part of experience... », *jusqu'à:* « But only prick in some flowers of that he hath learned abroad into the Customs of his own country... »

Dissertation anglaise.

A. General characteristics of the English Elezabethan drama.

B. Shakespeare's character-painting.

C. Story and characters in Goldsmith's Vicar of Wakefield.

BACCALAURÉAT.

Dissertation philosophique.

A. De la réalité du monde extérieur.

B. Qu'est-ce que la matière ?

C. Est-il certain que tout a une cause ?

Composition française.

A. — Développer et discuter, avec des exemples à l'appui, ce jugement de Sainte-Beuve sur la Fontaine : « La fable, pour La Fontaine, n'a été qu'un prétexte aux récits, aux contes, à la rêverie (*Causeries du Lundi*).

B. — Dans son plaidoyer pour le poète Archias, Cicéron avait dit que « les lettres grecques sont connues de presque toutes les nations de l'univers, tandis que le latin ne dépasse pas les frontières, assez étroites, de la République romaine. — *Græca leguntur in omnibus fere gentibus, latina suis finibus, exiguis sane continentur.* »

Vous supposérez que le poète Archias, dans la lettre de remerciements qu'il adresse à Cicéron et où il lui exprime son admiration et sa reconnaissance, relève particulièrement ce passage de l'orateur romain ; avec des hommes comme Cicéron, les lettres latines n'auront bientôt plus rien à envier aux lettres grecques. Il souhaite et il prévoit leur magnifique développement de l'Orient à l'Occident ; le latin deviendra, un jour, la langue universelle de l'art, de la civilisation, de l'humanité.

Vous ferez la lettre d'Archias.

C. — Faites sommairement l'histoire de l'influence des littératures étrangères sur la litérature française aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Indiquez les auteurs et les œuvres que nos écrivains ont surtout imités, ou dont ils se sont inspirés, au théâtre, dans le roman et dans les divers genres de poésie.

Version latine.

L'Inde.

Terra lini ferax ; inde plerisque sunt vestes. Libri arborum teneri, haud secus quam chartæ, litterarum notas capiunt. Aves ad imitandum humanæ vocis sonum dociles sunt ; animalia invisitata ceteris gentibus, nisi invecta. Eadem terra rhinocerotas alit, non generat. Elephantorum major est vis quam quos in Africa domitant, et viribus magnitudo respondet. Aurum flumina vehunt, quæ leni modicoque lapsu segnes aquas ducunt. Gemmas margaritasque mare litoribus infundit ; neque alia illis major opulentiæ causa est, utique postquam vitiorum commercium vulgavere in exteras gentes.

Ingenia hominum, sicut ubique, apud illos locorum quoque situs format. Corpora usque ad pedes carbaso velant ; soleis pedes, capita linteis vinciunt ; lapilli ex auribus pendent ; brachia quoque et lacertos auro illi colunt quibus inter populares aut nobilitas aut opes eminent. Capillum pectunt sæpius quam tondent, mentum semper intonsum est. Regum tamen luxuria, quam ipsi magnificentiam appellant, super omnium gentium vitia.

Cum rex semet in publico conspici patitur, turibula argentea

ministri ferunt, totumque iter, per quod ferri destinavit, odoribus complent. Aurea lectica, margaritis ornata, recubat ; distincta sunt auro et purpura carbasa quibus indutus est ; lecticam sequuntur armati corporisque custodes, inter quos ramis aves pendent, quas cantu seriis rebus obstrepere docuerunt. Regia auratas columnas habet : totas eas vitis auro cælata percurrit, aviumque quarum visu maxime gaudent argenteæ effigies illa opera distinguunt. Regia adeuntibus patet, cum rex capillum pectit atque ornat ; tunc responsa legationibus, tunc jura popularibus reddit.

BACCALAURÉAT MODERNE

Composition française.

A. Cherchez pour quelles raisons nos grands auteurs tragiques du XVIIe siècle n'ont pas puisé dans l'histoire de France, et notamment dans le Moyen Age, les sujets de leurs pièces. Pourquoi se sont-ils attachés presque exclusivement à l'antiquité ? Notre histoire nationale eût-elle pu leur fournir la matière de belles tragédies ?

B. On sait que Molière avait été le condisciple du prince Armand de Conti au collège de Clermont. Au cours de sa première tournée en province, dans le Midi de la France, à la tête de sa troupe, Molière retrouva le prince, alors gouverneur de Languedoc. Armand de Conti offrit vainement au jeune comédien-directeur de l'attacher à sa personne en qualité de secrétaire et de le soustraire ainsi à toutes les tribulations de sa vie errante et hasardeuse. Vous supposerez une lettre adressée par Molière au prince en 1657.

1° Remerciements. Molière apprécie comme il convient l'honneur qui lui est fait et les avantages de la situation qui lui est offerte.

2° Mais il ne saurait renoncer au théâtre, pour lequel il a déjà tout quitté. Sa vocation est la plus forte : jouer, observer, peindre, à son tour, les ridicules et les vices, voilà son plaisir, sa passion, son ambition.

3° Il a des plans, des projets, des vues déjà bien arrêtés ; il traversera, sans doute, une crise de misères et de difficultés. Mais, qui sait ? il finira peut-être bien par arriver à la fortune et surtout à la gloire.

C. Parallèle de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau.

Langues vivantes.

Thème allemand ou anglais.

Parmi les grandes villes d'Allemagne, Nüremberg est une de celles qui ont le mieux gardé l'aspect des vieilles cités libres, où, pendant le Moyen Age, s'était concentrée toute la vie industrielle, artistique et scientifique du pays. La ville, que la Pegnitz divise en deux parties à peu près égales, est encore ceinte de ses vieux murs; mais des jardins maraîchers et des massifs de verdure (trad. épais feuillage) remplissent les fossés... De puissantes tours rondes s'élèvent au-dessus des portes, et, sur la butte la plus haute de la ville, se dressent les tours inégales et les constructions massives du château fort qui fut le palais des empereurs d'Allemagne.

Version anglaise.

Could I transport myself with a wish from one country to another, I should choose to pass my winter in Spain, my spring in Italy, my summer in England and my autumn in France. Of all these seasons, there is none that can vie with the spring for beauty and delightfulness. It is among the seasons of the year what the morning is among the divisions of the day, or youth among the stages of life. The English summer is pleasanter than that of any other country in Europe, because it has a greater mixture of spring in it. The mildness of our climate, with those frequent refreshments of dews and rains that fall among us, keeps up a perpetualc heerfulness in our fields.

Version allemande.

Ein empfindlicher Nachteil für die Gegenwart ist nun freilich die auszerordentliche, gerade durch die Fortschritte der Chemie sehr gesteigerte, Verfälschung der Nahrungsmittel, Mehl, Zucker, Milch, Butter, Honig, Kaffee, Thee, Chokolade, Bier, Wein, Gewürze, alles kann verfälscht werden. Aber wenn dieses Treiben auch sehr zugenommen hat, so hat es doch früher nicht gefehlt. Zwei Dinge, die heute am meisten gefälscht werden, Wein und gemahlene Gewürze, wurden schon vor Jahrhunderten genau so behandelt. Und mit den Kolonialwaren hat der Krämer der Grossväterzeit sicherlich recht vielen Betrug verübt. Uberdies haben wir einen Schutz, den unsere Voreltern nicht hatten, nämlich eine ausgedehnte Nahrungsmittelpolizei, die, wie alle hygienischen Masznahmen der neueren Zeit, bereits auszerordentlich segensreich gewirkt hat.

II

Université de Toulouse.

LICENCE ÈS LETTRES

Dissertation latine.

I. De rhetorica disciplina apud Juvenalem.

II. Quo animo *Tristium* libri primi elegias Ovidius scripserit.

III. Num Apuleius pro locuplete mysteriorum Isiacorum teste habendus sit ?

Composition en histoire littéraire latine.

I. Quelle a été l'influence de Virgile sur la littérature de l'empire ?

II. Histoire abrégée de la satire romaine.

III. Tibulle comparé aux autres élégiaques romains.

Composition de grammaire grecque.

I. Formation du comparatif. Syntaxe de l'infinitif.

II. Formation du datif pluriel dans les thèmes consonantiques. Ajouter les formes poétiques. Modes employés dans les propositions volitives. Différentes traductions de l'idée exprimée en français par *avec ;* leur usage.

III. Exposer les différences entre la conjugaison en ω et la conjugaison en μι.

Principaux emplois de l'optatif.

Hérodote, VIII, 90 : Ἐγένετο δὲ καὶ τόδε ἐν τῷ θορύβῳ τούτῳ· τῶν τινες Φοινίκων, τῶν αἱ νέες διεφθάρατο, ἐλθόντες παρὰ βασιλέα διέβαλλον τοὺς Ἴωνας, ὡς δι' ἐκείνους ἀπολοίατο αἱ νέες, ὡς προδόντων. Traduire ; rétablir les formes attiques. Faire les remarques nécessaires relativement à la syntaxe.

Les candidats traiteront à leur choix l'un de ces trois sujets.

LICENCE PHILOSOPHIQUE

Dissertation dogmatique.

I. D'après la philosophie de la contingence, « les lois logiques expérimentales reposeraient, en définitive, sur des principes esthétiques *a priori* ». Que pensez-vous de cette théorie ?

II. Que pensez-vous de cette formule, que les partisans de la « philosophie nouvelle » prétendent appliquer non pas seulement aux vérités d'ordre pratique, mais aux vérités d'ordre scientifique : « Une vérité n'est pleinement comprise que si elle a été vécue » ?

III. De l'utilitarisme comme science de la morale.

Ouvrages signalés

Plusieurs de nos lecteurs nous ont déjà demandé s'il n'y aurait pas une suite à la collection si bien commencée des *Histoires littéraires* de la maison Hachette, notamment pour les littératures anglaise, espagnole, italienne ; qu'ils veuillent bien nous permettre de leur rappeler que ces volumes existent déjà, que deux d'entre eux même ont été couronnés par l'Académie française. Les voici :

Histoire de la littérature anglaise, par A. Filon, librairie Hachette et Cie, 1896, Paris, 1 vol.

Histoire de la littérature italienne, par L. Etienne, librairie Hachette et Cie, 1884, 1 vol.

Histoire de la littérature espagnole, par G. Ticknor, traduite en français par J.-G. Magnobal, librairie Hachette et Cie, 1872, Paris, 3 vol.

Le Gérant : E. Fromantin.



POITIERS. — SOC. FRANÇ. D'IMPR. ET DE LIBR.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs, dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours : toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable :* indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Faguet, Emile Boutroux, Alfred Croiset, Victor Brochard, Jules Martha, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

M. J... M... à L... — Oui, la *Revue* figurera à l'exposition de Breslau, surtout après l'article si élogieux qu'a bien voulu lui consacrer le professeur H... dans le *Leipziger Tageblatt* du 19 mars dernier.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université et quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso à la copie.

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 22 10 AVRIL 1902

Année Scolaire 1901-1902

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

193 FLEURUS .... G. Desdevises du Dézert, *Professeur à l'Université de Clermont*

206 A. COMTE ET LA MÉTAPHYSIQUE. — *L'élimination de la métaphysique* .... Emile Boutroux, *Membre de l'Institut.*

214 LES TRANSFORMATIONS POLITIQUES ET SOCIALES DES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES. — *Inventions et découvertes. — Renaissance. — Droit romain* .... Charles Seignobos, *Maître de conférences à l'Université de Paris.*

223 LE THÉATRE DE MOLIÈRE. — « AMPHITRYON » (*conférence à l'Odéon*) .... Mme Jane Dieulafoy.

237 SUJETS DE DEVOIRS (*agrégation, licence, certificat*) .... Universités de Paris et de Poitiers.

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie)

15, RUE DE CLUNY, 15

1902

DIXIÈME ANNÉE

REVUE DES COURS
ET
CONFÉRENCES

ABONNEMENT, UN AN
- **France. . . . . 20 fr.** payables 10 francs comptant et le surplus par 5 francs les *15 février* et *15 mai 1902*.
- **Étranger. . . . . 23 fr.**

LE NUMÉRO : 60 centimes

EN VENTE :

Les Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième et Neuvième Années DE LA REVUE

Chaque année. **20 fr.**

Il reste quelques exemplaires de la première et de la seconde année, que nous tenons à la disposition de nos clients au prix de 30 francs chaque année.

Après *neuf années* d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très *estimée* **Revue des Cours et Conférences** : *estimée*, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est *unique* en son genre ; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons, chaque année, à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, *lettres*, *philosophie*, *histoire*, *littérature étrangère*, *histoire du théâtre*, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à *bon marché* : il suffira,

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 22 10 AVRIL 1902

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Fleurus

Cours de M. G. DESDEVISES DU DÉZERT

Professeur à l'Université de Clermont.

L'ancien régime avait laissé à la France une armée d'environ 200.000 hommes — troupes de long service, rompues à la manœuvre. — Malheureusement, les cadres d'officiers avaient été brisés par l'émigration et les vides remplis à la hâte par des sous-officiers qui étaient loin de posséder, en général, les connaissances techniques indispensables.

Somme toute, l'armée de 1792 eut besoin de six mois d'exercices continuels pour se trouver réellement prête à entrer en campagne. Du mois d'avril au mois de septembre, elle ne connut que des échecs, et, si les coalisés avaient procédé avec énergie, il est probable que rien n'eût pu les empêcher d'arriver jusqu'à Paris.

Les volontaires de 92, fondus par Dumouriez dans les anciennes troupes, contribuèrent aux victoires qui marquèrent la fin de la campagne ; mais leur engagement expirait au 1er décembre, et, à la fin de 1792, l'armée sembla fondre en quelques semaines. Les routes se couvrirent d'officiers et de soldats, qui regagnaient leurs foyers ; — on voyait des bataillons réduits à 120 hommes, des compagnies réduites à un sous-lieutenant et à un sergent.

L'effectif de l'armée, au 1er janvier, ne dépassait pas 228.000 hommes.

Pour comble de malheur, Rolland avait poussé au ministère

de la guerre Pache, jacobin vulgaire, qui ne pensait qu'à proscrire les derniers officiers nobles et à patriotiser l'armée.

Incapable, d'ailleurs, il ne sut que désorganiser le service des approvisionnements. Ses munitionnaires s'enrichissaient, tout comme les ci-devants, et laissaient l'armée mourir de faim. Beurnonville ayant réclamé des bas et des chaussures, on lui envoya « des bas et des souliers d'enfants! » Les volontaires disaient avec dépit: « Nourrissez-nous, habillez-nous ou laissez-nous partir. »

Dumouriez vint lui-même à Paris, au mois de février 93, demander la révocation du ministre. Beurnonville remplaça Pache, et mit un semblant d'ordre dans le service; mais, au bout de deux mois, il était livré aux Autrichiens par Dumouriez et remplacé par Bouchotte.

Dès le mois de juin 93, le pouvoir effectif passa au Comité de Salut public, dont nous connaissons déjà la composition et le mode de fonctionnement.

Au mois d'août, Carnot prit en mains la direction de la défense nationale.

Carnot a réellement mérité le glorieux surnom d'« organisateur de la victoire ». Il a voulu être, il a été exclusivement patriote.

Hypnotisé par le péril que courait la France, il a compris que l'œuvre du salut national primait toute autre considération et s'y est voué, corps et âme, avec toute sa puissance de travail, toute sa profonde connaissance des hommes, toute sa ténacité. — Obligé de souscrire aux mesures violentes décrétées par ses collègues du Comité, il leur donnait sa signature pour obtenir, en retour de sa docilité, le droit de sauver la France; il alla jusqu'à sacrifier Danton à la stabilité du gouvernement, et cependant l'attitude de ce grand muet, captif du devoir patriotique, portait ombrage à Robespierre, à Saint-Just, à Couthon, et ils songeaient à s'en débarrasser, quand le 9 thermidor les renversa.

Carnot sut trouver d'excellents collaborateurs, comme d'Arçon (l'inventeur des batteries cuirassées de Gibraltar), Favart, Lacuée, Dubois-Crancé, Prieur de la Côte-d'Or et Bouchotte.

Servi par une science profonde, il élabora des plans de campagnes qui sont des chefs-d'œuvre.

Homme d'action, héroïque soldat, il parut plus d'une fois aux armées, il était à Hondschoote, il était à Wattignies.

Dès le mois de février 1793, à la suite d'un rapport fortement motivé de Dubois-Crancé, la Convention décréta une levée de 300.000 hommes; 82 commissaires furent envoyés dans les départements, à l'effet d'instruire les citoyens des nouveaux dangers qui menaçaient la patrie.

Le décret des 300.000 hommes amena la guerre de Vendée ; cependant il fut obéi dans la plupart des départements, mais la Convention avait eu le tort d'autoriser le remplacement, et l'on avait vu des hommes se vendre 5 ou 6 fois dans divers bataillons, et les gens robustes, qui avaient été désignés pour marcher, se faire remplacer par des boiteux et des gens perdus de mœurs.

L'opinion publique comprit que la mesure décrétée par la Convention ne suffisait pas à assurer le salut du pays.

La Constitution de 1793 ayant posé le principe du service militaire personnel et obligatoire, les délégués provinciaux, venus à Paris pour apporter à l'Assemblée la nouvelle de l'acceptation de la Constitution, proposèrent « la levée en masse ».

« Une nation de 25.000.000 d'habitants, disaient-ils, bien décidée à défendre sa liberté, est invincible, si l'on sait utiliser toutes ses forces pour la jeter sur l'ennemi.... Que le tocsin de la liberté sonne dans toute la République, à heure fixe ! Que le cours des affaires soit interrompu, que la grande et unique affaire des Français soit de sauver la République ! »

C'est une idée simpliste et grandiose qu'une nation, sortant tout entière de son lit, et se formant en une vague immense pour repousser l'invasion étrangère. L'art a popularisé cette idée. Doré nous a montré le génie de la Liberté chantant dans les nues, et entraînant au combat les multitudes tumultueuses.

Dans la pratique, le mot « levée en masse » est un mot vide de sens.

Les Abyssins, ayant naguère à se défendre avec des lances contre les Egyptiens armés de fusils à tir rapide, décrétèrent la levée en masse, et firent marcher devant leur armée une foule compacte d'hommes décrépits et de vieilles femmes sur lesquels les Egyptiens épuisèrent leurs munitions ; — puis, quand les soldats du khédive eurent tiré toutes leurs cartouches, les Abyssins bondirent sur eux avec leurs longues lances et les massacrèrent jusqu'au dernier. Seul, un fils du khédive fut épargné. Racheté au prix d'une rançon immense, il fut marqué d'une croix au front par le Négus et congédié sur ces mots : « Tu te souviendras du roi chrétien ».

Voilà la levée en masse dans toute son épouvantable grandeur.

Un peuple qui sait agir ainsi est sûr de vaincre et mérite de rester libre.

Il est bien évident qu'une pareille tactique nous apparaît, à nous civilisés, comme une barbarie et comme une monstruosité.

Et alors que faire de ces cohues arrachées à la charrue, au comptoir, à l'établi, au bureau ? Comment les faire rouler vers la

frontière, comment les armer, comment les instruire, comment les nourrir? Autant d'impossibilités ! La levée en masse nous ramènerait au temps de Pierre l'Hermite et nous vaudrait les mêmes hécatombes.

Le 16 août 93, la Convention accepta le principe.

Le 23 août, sur un rapport de Barère, elle en rendit l'application possible.

Le décret rendu à ce propos par la Convention est vraiment épique et empreint d'une indicible grandeur :

« Que chacun occupe son poste dans le mouvement national et militaire qui se prépare ! Les jeunes gens combattront. Les hommes mariés forgeront les armes, transporteront les bagages et l'artillerie, prépareront les subsistances. Les femmes travailleront aux habits des soldats, feront des tentes et porteront leurs soins hospitaliers dans les asiles des blessés. Les enfants mettront le vieux linge en charpie, et les vieillards, reprenant la mission qu'ils avaient chez les anciens, se feront porter sur les places publiques; ils enflammeront le courage des jeunes guerriers, ils propageront la haine des rois et l'amour de la République. Les maisons seront converties en casernes, les places publiques en ateliers, le sol des caves servira à préparer le salpêtre, tous les chevaux de selle seront requis pour la cavalerie, tous les chevaux de voiture pour l'artillerie ; les fusils de chasse, de luxe, les armes blanches, les piques suffiront pour le service de l'intérieur. La République n'est qu'une grande ville assiégée ; il faut que la France ne soit plus qu'un vaste camp ! »

Tout Français de 18 à 40 ans fut mis en réquisition permanente pour le service des armées, mais les non-mariés ou veufs sans enfants de 18 à 25 ans devaient seuls être enrôlés au début, — les autres successivement, suivant les besoins de la défense.

Chaque district dut lever un bataillon, la réquisition fut à l'ordre du jour, on recruta les armées avec des réquisitions d'hommes, on les nourrit avec des réquisitions de vivres.

Dès la fin de 1793, les effectifs étaient remontés à 642.000 ; et ils grandirent jusqu'à comprendre 1.200.000 hommes, divisés en quatorze armées, d'importance bien inégale.

L'organisation militaire fut complétée par une grande mesure d'ensemble —, l'amalgame —, qui encadra les recrues dans les vieilles troupes. — C'est l'amalgame qui a sauvé la France en 1793 (et il l'eût sauvée de même en 1870, s'il eût été possible. Les 300.000 hommes de l'armée impériale encadrant 5 à 600.000 mobiles eussent été invincibles).

Appliqué à toute l'armée par décret du 8 janvier 1794, l'amal-

game fit disparaître toute rivalité entre les culs-blancs (anciens soldats) et les bleuets (nouvelles recrues). — Deux bataillons de conscrits, associés à un bataillon de vétérans, formèrent une demi-brigade. Chaque bataillon se divisait en 8 compagnies de fusiliers et une de grenadiers, et se composait de 1067 hommes. Dès le printemps de 1794, la République avait 196 demi-brigades d'infanterie de ligne et 22 demi-brigades d'infanterie légère avec 1176 pièces de campagne.

La cavalerie se composait de 27 régiments de cuirassiers et de carabiniers, et de 59 régiments de cavalerie légère. En tout 90.000 hommes.

Pour armer ces multitudes, 258 forges et 15 ferreries furent établies à Paris et arrivèrent à fournir un millier de fusils par jour.

Les fonderies de canons fournirent, en un an, 7.000 pièces de bronze et 13.000 pièces de fonte.

La poudrerie de Grenelle fabriquait 30.000 livres de poudre par jour.

Ne pouvant opposer aux généraux savants et aux vieilles troupes de la coalition que de jeunes armées et de jeunes généraux, Carnot profita de l'enthousiasme des soldats pour les jeter en masse compacte sur l'ennemi. Il compta moins sur les manœuvres que sur la force irrésistible du bélier humain, sur la puissance de pénétration d'une masse d'hommes, décidés à ne pas se laisser arrêter par la mitraille.

Les batailles de la République commençaient par une violente canonnade et se gagnaient à la baïonnette ; — et c'est encore de ce corps à corps terrible, de cette suprême épreuve du courage, que les tacticiens d'aujourd'hui attendent la victoire.

Ce mode de combattre convient essentiellement à l'ardeur du tempérament français, mais il entraîne une effroyable consommation d'hommes. De 1792 à 1800, 2.080.000 hommes furent appelés au service; 720.000 périrent les armes à la main, et, si l'on tient compte des malades et des blessés, la perte monte au moins au double. Mais on ne comptait pas les morts...

Une législation inexorable ne laissait d'autre alternative que la lutte héroïque ou la mort ignominieuse. L'œuvre de la défense nationale était montée comme une machine ; les armées étaient semblables à de fantastiques canons, et, comme des boulets, les bataillons volaient à la victoire.

Ce résultat est d'autant plus merveilleux que tout cet héroïsme fut fait avec de la peur.

Les 7 à 800.000 hommes armés au printemps de 1794 étaient,

quelques mois plus tôt, de pacifiques paysans ou artisans, sans expérience et sans goût de la guerre.

L'armée des Ardennes, composée en majeure partie de gens des départements voisins, avait beaucoup de déserteurs (Lettre du 8 ventôse).

Le 13 ventôse, le représentant Dubois-Crancé, en mission à Nantes, écrivait au Comité de Salut public :

« Les routes sont pavées, depuis Orléans jusqu'ici, d'allants et « venants très dispendieux et très inutiles à la République. La « plupart de ces hommes voyagent sans autre but que de se faire « payer 3 sols par lieue et l'étape, d'attraper ici un habit qu'ils « vendent à 6 lieues de là, des souliers qu'ils revendent sur-le-« champ, de ne jamais se battre et de passer ainsi sa vie... Je « suis convaincu qu'il y a plus de 40.000 hommes qui ne font « d'autre métier en France, et j'y vois peu de remède, car voici « ce qui se passe : un soldat lâche ou fripon gagne exprès la gale « ou la v... ; il va à l'hôpital : sortant au bout d'un mois, il de-« mande une feuille de route pour rejoindre son corps ; si le com-« missaire des guerres l'ignore (et c'est presque toujours ce qui « arrive), le soldat déclare que son corps est à l'armée des Alpes, « tandis qu'il sait bien qu'il doit le trouver aux Pyrénées. Alors « le voilà décidément dispensé de servir, voyageant avec l'étape « et 3 sols par lieue toute la campagne, sans jamais rejoindre « son corps. Si on le met en subsistance quelque part, il reste à ne « rien faire, consomme ses hardes et gruge la nation, sans aucun « profit... On ne peut remédier à de pareils abus qu'en suppri-« mant les 3 sols par lieue, joints à l'étape, et en incorporant « comme simple volontaire dans le bataillon le plus prochain « l'homme qui ne sait pas où retrouver son bataillon. »

Pour discipliner ces masses confuses, il fallut leur souffler l'enthousiasme et les maintenir à l'aide d'un code sans pitié.

Ce fut la tâche des représentants en mission. Il faut, pour comprendre les actes de ces redoutables proconsuls, ne jamais perdre de vue la situation au milieu de laquelle ils se débattaient. Ils durent prendre, pour ainsi dire, la France au collet et la mener à l'ennemi, bon gré mal gré, par l'attrait de la gloire et par la crainte de la mort. — En avant, le canon ! En arrière, la guillotine ! Tout ce qui avait du cœur préféra le canon.

Et les gens de cœur se trouvèrent — comme ils se trouveraient encore aujourd'hui — être l'immense majorité. Chauffés à blanc, enflammés par les proclamations furieuses des représentants en mission, les voyant, au premier rang, leur montrer le chemin de la victoire, les soldats de l'an II arrivèrent à se considérer comme

invincibles ; et, du jour où ils acquirent la certitude de vaincre, ils vainquirent, en effet, grâce à la puissance de la foi révolution naire et l'enthousiasme guerrier qui est comme l'âme des armées.

L'année 1793 nous avait trouvés en guerre avec la Prusse et l'Autriche. Les Prussiens, vaincus à Valmy, avaient reculé jusqu'au delà de Mayence, que Custine avait occupée.

Les Autrichiens, battus à Jemmapes, nous avaient laissé conquérir la Belgique.

Au mois de mars, le nombre de nos ennemis s'était accru. L'Angleterre, le Piémont, l'Espagne s'étaient joints à la coalition.

A la fin de mars, Dumouriez perdait la bataille de Neerwinden, rétrogradait jusqu'à Lille.

Au mois de juillet, Mayence, Valenciennes et Condé tombaien aux mains de l'ennemi.

Le 11 septembre, Le Quesnoy était occupé par Cobourg.

Mais déjà la fortune nous revenait. Le 8 septembre, Houchard avait débloqué Dunkerque par la victoire de Hondschoote.

L'ennemi met le siège devant Maubeuge. Jourdan accourt au secours de la place et la dégage par la belle victoire de Wattignies.

En Alsace, le 28 décembre, Hoche emporte les positions des Autrichiens au Geisberg, après treize jours de combats acharnés, où Wurmser avait vu avec effroi les phalanges républicaines reparaître, chaque jour, plus nombreuses, plus aguerries, plus enragées. — Mais à cette armée combattaient Hoche —, « jeune « comme la Révolution, robuste comme le peuple, au regard fier « et étendu comme celui d'un aigle », — et Desaix — qui, malgré ses dix-sept parents émigrés, avait conquis la confiance de Saint-Just par son intrépidité, sa loyauté, son désintéressement et sa modestie .

Au 1er janvier 1794, les frontières du Nord et de l'Est étaient dégagées.

L'ennemi n'occupait plus en France que les trois places de Condé, Valenciennes et Le Quesnoy — et la moitié du département des Pyrénées-Orientales.

La campagne de 1794 devait être décisive, et c'était sur la frontière de Flandre qu'allaient se porter les grands coups.

Vers la fin d'avril, les armées se remirent en campagne. — Voici quelles étaient, à cette date, les positions des troupes françaises et de la coalition.

148.000 Anglo-Autrichiens occupaient la Belgique. — Clairfayt était en Flandre, le duc d'York à Valenciennes, Kaunitz entre Maubeuge et Charleroy. Cobourg commandait en chef.

L'armée du Nord et l'armée des Ardennes comptaient environ 130.000 hommes, répartis entre Dunkerque et la Meuse. Pichegru la commandait.

Les alliés avaient avec eux le premier tacticien de l'Europe, le général autrichien Mackt, qui avait passé tout l'hiver à Londres à élaborer son plan de campagne.

Il voulait prendre Landrecies et s'assurer avec cette place la possession de l'important quadrilatère que Vauban avait appelé jadis le *Pré carré.*

Maître de ces quatre places, il aurait gardé la défensive en Flandre et sur la Sambre, et aurait marché sur Paris par la vallée de l'Oise avec 100.000 hommes.

Mais il était dit que la coalition serait toujours en retard d'une idée d'une année et d'une armée. — Ce plan, exécutable en avril 1793, en face de l'armée démoralisée de Dumouriez, devenait impossible en 1794 avec l'armée que commandaient Pichegru, Souham, Moreau, Desjardins et Charbonnier.

D'ailleurs, nous avions aussi notre tacticien. Carnot avait compris que nos jeunes armées devaient renoncer à lutter de science tactique avec les vieux généraux autrichiens. Carnot avait lu dans un mémoire de Hoche : « La routine nous perd... ; rasons les « places fortes, que nous ne pouvons défendre sans nous disséminer, et plaçons-nous hardiment au centre des armées « ennemies ; plus forts, réunis, que chacune d'elles séparément, « marchons de l'armée que nous aurons vaincue à celle qui « reste à vaincre. »

Carnot avait compris ; il résolut d'écraser l'ennemi sans lui laisser le temps de se concentrer.

Toutefois, imparfaitement renseigné par Pichegru, il eut le tort d'adopter tout d'abord le même plan que Mack et de porter tout l'effort de l'armée vers le centre des coalisés, où Cobourg avait lui-même réuni le gros de ses forces. Les faits le renseignèrent bientôt sur le défaut de son plan.

Cent mille Autrichiens bloquaient Landrecies, et tous nos efforts vinrent se briser contre ces masses épaisses, solidement retranchées.

Le 26 avril, sept colonnes françaises dessinèrent une attaque concentrique des positions autrichiennes, et, malgré leur bravoure, nos soldats furent repoussés. Une de nos colonnes, qui vint se heurter à Troisvilles aux troupes du duc d'York, fut même ramenée en désordre jusque sous les murs de Cambrai.

Les attaques dirigées contre les ailes réussirent, au contraire. A droite, le général Desjardins put opérer sa jonction avec l'ar-

mée des Ardennes. — A gauche, Souham s'empara de Courtray et Moreau mit le siège devant Menin.

Clairfayt, s'étant hâté d'accourir, se trouva avec 18.000 hommes en face de 50.000 Français, et, malgré les avantages d'une position défensive bien choisie, fut battu le 29 avril à Mouscron; il perdait 1.200 prisonniers et 33 pièces de canon.

Carnot venait de recevoir une leçon de choses. — Il savait maintenant où était le gros des forces ennemies.

Il ne s'entêta point à renouveler des attaques infructueuses. Il changea immédiatement son plan, réduisit le centre de nos armées au strict minimum et enfla les ailes, de façon à placer Cobourg dans une sorte de pince, dont il devait lui être difficile de se tirer.

20.000 hommes allèrent renforcer Souham et Moreau, et porter l'aile gauche de l'armée du Nord à 70.000 combattants.

Le général Ferrand resta à Guise avec 20.000 hommes pour défendre la vallée de l'Oise.

Tout le reste fut porté vers l'aile droite, qui compta bientôt 56.000 hommes, — et, ne la jugeant pas encore suffisamment forte, Carnot ordonna à Jourdan d'amener à lui 15.000 hommes de l'armée du Rhin et de se porter, à marches forcées, avec les 45.000 hommes dont il pourrait disposer, à la rencontre de Pichegru. Carnot avait compris qu'une attaque victorieuse de ce côté nous mènerait jusqu'à Namur et obligerait l'ennemi, menacé dans sa retraite, à évacuer la Belgique. — Les ordres donnés à Jourdan partirent de Paris le 30 avril.

Pendant que Jourdan concentrait ses troupes et commençait la marche qui devait le mener à Fleurus, la coalition, n'osant marcher sur Paris en laissant deux armées françaises derrière elle, entreprit de détruire notre aile gauche. Elle pouvait opposer 100.000 hommes à nos 70.000 combattants, couper Souham et Moreau de leurs communications avec Lille et les écraser ou les jeter à la mer.

Mais ce plan, très logique, et fort bon, fut mal exécuté. Les alliés marchèrent par groupes contre nos généraux ; Clairfayt, le duc d'York, Kinski, l'archiduc Charles dirigèrent cinq corps d'armée contre notre ligne. Moreau et Souham devinèrent leur plan. Moreau, avec 5.000 hommes, se porta à la rencontre de Clairfayt et arrêta sa marche pendant un jour, à Werwick. Souham donna la main aux troupes de Bonnaud établies à Lille, s'établit dans la forte position de Tourcoing, et les alliés y perdirent, le 18 mai, une grande bataille, où le duc d'York dut se sauver ventre à terre et où l'empereur, posté sur les hauteurs de Templeuve, eut

le chagrin de voir ses soldats fuir à travers champs en jetant leurs armes. Pichegru, arrivé à l'armée après la bataille, ne sut pas profiter de la victoire, et livra l'inutile combat de Pont-à-Chin, où nous perdîmes 7.000 hommes, sans autre consolation que d'avoir fait à l'ennemi autant de mal qu'il nous en avait fait.

Malgré cette faute, la situation de l'aide gauche de notre armée restait excellente, et le plan que les Autrichiens avaient appelé « plan de destruction » avait échoué complètement.

A l'aile droite, où était l'intérêt stratégique de la campagne, notre armée rencontra les plus grandes difficultés.

Pour atteindre l'ennemi, nos troupes devaient franchir la Sambre, encaissée et profonde, gravir la pente Nord de la vallée et s'établir sur le plateau où elles devaient avoir l'ennemi en face et la rivière à dos. Il est inutile d'insister sur le danger de cette situation.

Notre aile droite était commandée par plusieurs généraux. Saint-Just et Lebas y étaient accourus; mais leur énergie ne leur tenait pas absolument lieu de science militaire, et les entraînait même à des résolutions extrêmes, dont nos soldats payèrent plus d'une fois la témérité. — Kléber et Marceau, récemment arrivés de Vendée, auraient pu ouvrir d'utiles avis; mais, comme il arrive trop souvent, les plus habiles étaient les moins écoutés.

Le 9 mai, Saint-Just fit tenter, une première fois, le passage de la Sambre. On avait négligé de prendre les dispositions nécessaires sur la rive Nord, et l'armée dut repasser la rivière en désordre.

Le 11 mai, nouvelle tentative. L'armée passa la Sambre; mais, attaquée par des forces ennemies considérables, avant d'avoir pu s'établir solidement sur le plateau, elle fut rejetée au Sud et eût été perdue sans la bravoure de Marceau et la fermeté de Kléber.

Un troisième passage nous amena jusque sous les murs de Charleroi, dont le siège fut commencé; mais Kaunitz, qui avait reçu des renforts, nous força encore à la retraite. Heureusement, Jourdan arrivait avec toute l'armée de la Moselle; 70.000 hommes étaient réunis sur l'extrême droite de l'ennemi. La grande manœuvre ordonnée par Carnot le 30 avril était exécutée. L'armée de *Sambre-et-Meuse* était à son poste.

L'armée de Sambre-et-Meuse a été, au dire de Soult, la plus glorieuse armée de la France: « Les officiers donnaient l'exem-« ple du dévouement ; le sac sur le dos, privés de solde, ils pre-« naient part aux distributions comme les soldats; on leur don-« nait un bon pour toucher un habit ou une paire de bottes.

« Cependant aucun ne songeait à se plaindre. Dans tous les « rangs, le même zèle, le même empressement *à aller au delà « du devoir*... C'est l'époque de ma carrière où j'ai le plus tra- « vaillé. Dans les rangs des soldats, c'était la même abnégation: « jamais les armées n'ont été plus obéissantes, ni animées de plus « d'ardeur. Nulle avidité, nul mépris des faibles, des pauvres, des « désarmés, mais le sentiment expansif de la délivrance qu'on « porte avec soi ! »

Avec cette armée, Jourdan repassa une quatrième fois la Sambre, s'établit autour de Charleroi et en commença le siège.

Mais le prince d'Orange accourut avec l'armée autrichienne, et, le 16 juin, après une sanglante bataille, qu'il faillit gagner, Jourdan, menacé d'être coupé de la Sambre, se décida à se replier encore une fois sur la rive droite.

Ce ne fut que pour opérer un cinquième passage quelques jours plus tard, reprendre ses positions, recommencer le siège de Charleroi et pousser le bombardement avec une activité merveilleuse.

Secondé par l'ingénieur Marescot, Jourdan, en huit jours, éteignit les feux de la place, fit brèche et prépara tout pour l'assaut.

Le 26 juin, le commandant lui envoya un parlementaire.

Jourdan savait que Cobourg approchait à marches forcées. — Que la place tînt encore trois jours, il était forcé de repasser la Sambre, — et dans quelles conditions !

« Ce n'est pas un chiffon de papier qu'il me faut, répondit-il au parlementaire, c'est la place. »

Le commandant se rendit, et sortit de la place le 26 au soir, au moment même où les têtes de colonnes de Cobourg arrivaient en vue des lignes françaises.

Le 27 juin, au matin, s'engagea l'action décisive : 80.000 Autrichiens se ruèrent à l'assaut des positions françaises, gardées par 76.000 soldats.

Nos lignes s'étendaient en éventail, en avant de Charleroi, sur une longueur de 10 lieues. Que Cobourg réussît à nous couper de la rivière, ou à briser notre ligne ; nous étions entassés dans Charleroi à demi détruit.

Les Autrichiens étaient commandés par Cobourg, le prince d'Orange, Latour, Beaulieu, l'archiduc Charles, Kaunitz et Quasdanowitch.

Nous avions pour chefs Jourdan, Kléber à l'aile gauche, gardant les abords de la Sambre, Championnet et Morlot au centre, à droite Marceau.

Les attaques de l'ennemi manquèrent d'ensemble, mais les péripéties de la bataille montrent tout ce qu'il aurait pu espérer d'attaques bien combinées.

Aux deux extrémités de nos lignes, nous faillîmes être rejetés à la Sambre.

A gauche, le général Montaigu dut se replier sur Marchiennes, faire reployer les pontons, et établir une batterie sur les collines de la rive droite pour répondre au feu des Autrichiens, presque maîtres de la rive gauche. Dégagé par Kléber et Bernadotte, Montaigu réoccupa dans la soirée les positions qu'il occupait le matin.

A droite, les alliés faillirent aussi l'emporter. Le village de Lambussart, contigu à la Sambre, fut attaqué par Beaulieu, et la cavalerie française, surprise, recula en arrière du village ; mais les Autrichiens ne purent franchir le rempart de baïonnettes que leur opposait l'infanterie de Marceau. Honteuse de sa panique, la cavalerie chargea, à son tour, les cavaliers de Beaulieu, et les Autrichiens reculèrent. Mais le prince Charles vint renforcer Beaulieu, et Marceau, débordé, plia. Tandis qu'il se cramponnait à son poste, et continuait avec quelques bataillons à défendre le village de Lambussart, le gros de ses forces repassait la Sambre en désordre. Jourdan vit le péril, et lança contre Beaulieu et le prince Charles la cavalerie de Dubois et les réserves de Hatry. Marceau, soutenu à temps, chassa les Autrichiens, et ceux de ses soldats qui avaient gagné la rive droite de la Sambre repassèrent sur la rive gauche pour reprendre part au combat.

Ni à droite, ni à gauche, malgré l'extrême péril, notre ligne ne put être forcée.

Beaulieu tenta une nouvelle attaque contre le camp retranché, défendu par le général Lefèvre. Trois fois ses troupes arrivèrent à portée de pistolet des retranchements, trois fois la mitraille les fit reculer. Aussitôt que l'ennemi tournait le dos, il était chargé en queue par les escadrons qui débouchaient des lignes par les ouvertures qu'on y avait ménagées.

L'artillerie tirait, de part et d'autre, avec une telle vivacité que les baraques du camp et les moissons qui couvraient la plaine prirent feu.

On se battit dans une mer de flammes.

Au centre, Quasdanowich et Kaunitz se contentèrent, pendant longtemps, de canonner les positions françaises. Championnet ne bougea pas.

Vers quatre heures du soir, Championnet, trompé par un aux rapport, crut la bataille perdue et se mit en retraite. Déjà la grande redoute qu'il avait à défendre était désarmée, lorsque Jourdan accourut avec six bataillons et huit escadrons. Il détrompa Championnet, qui fit retourner ses canons et réoccupa en toute hâte ses positions. Ebranlé par l'artillerie, l'ennemi céda du terrain, et Dubois le chargea avec les premiers régiments qui lui tombèrent sous la main ; mais les escadrons autrichiens vinrent, à leur tour, donner contre notre cavalerie et la forcèrent à la retraite.

Il était sept heures du soir. On se battait depuis quatorze heures. Les Français tenaient toujours la Sambre ; aucune de leurs positions n'avait pu être enlevée, Charleroi était entre leurs mains. Le prince de Cobourg, qui avait 10.000 hommes hors de combat, donna le signal de la retraite.

L'armée autrichienne battue, York et Clairfayt se mirent aussi en retraite.

Le 10 juillet 1794, Jourdan et Pichegru opéraient leur jonction à Bruxelles. La Belgique était de nouveau à nous. Avant la fin d'octobre, la Meuse était franchie et la ligne du Rhin atteinte par les armées de la République.

Il y a eu, dans les vingt ans de luttes qui suivirent, des batailles plus sanglantes que Fleurus. Que sont ses 15.000 victimes auprès des 50.000 morts et blessés d'Eylau, des 60.000 de Wagram, des 70.000 de la Moskowa, des 125.000 de Leipsik ?

Mais nul triomphe ne fut plus grand, parce qu'aucun ne fut plus légitime.

Menacée dans son honneur, dans sa liberté, dans son existence même, la France luttait depuis deux ans, sans avoir pu écarter de ses frontières le spectre de l'invasion. Fleurus fut le coup de tonnerre qui le dissipa.

On cessa de le voir étendre son ombre sur la patrie ; on eut l'impression que le pays était délivré, que la France était sauvée, et ces mots, ces mots bénis, portèrent la joie publique jusqu'à la démence. Les grandes joies, les vraies joies sont les joies qui nous viennent de la patrie.

G. Desdevises du Dézert.

A. Comte et la métaphysique

Cours de M. EMILE BOUTROUX

Professeur à l'Université de Paris.

II. — L'élimination de la métaphysique.

Nous avons déterminé, dans la précédente leçon, le point de vue auquel nous nous placerons dans le cours de cette année. Nous allons aborder en ce sens l'étude des parties principales de la doctrine d'A. Comte.

I

La première question qui s'offre à nous est celle de l'élimination de la métaphysique. Cette condamnation est liée, chez A. Comte, à celle de la théologie. Si l'on voulait entrer dans le détail, il faudrait examiner ces deux points séparément. Mais l'étude que nous entreprenons ici a surtout pour objet la métaphysique; nous parlerons de la théologie à propos de cette dernière.

Pour quelles raisons Comte ouvre-t-il sa doctrine par la condamnation de la métaphysique? Ces raisons se déduisent du point de vue général où Comte se place, des motifs premiers de sa spéculation, de ses doctrines. Or l'objet suprême que Comte a en vue n'est pas douteux; il est très bien mis en lumière, notamment dans les plus récents travaux qu'a suscités son œuvre. Je me bornerai à citer, outre la *Philosophie d'Aug. Comte*, par M. Lévy-Bruhl, l'excellent chapitre que le même auteur a consacré au philosophe dans son *History of french philosophy* publiée à Chicago. Dès le début, l'objet des méditations de Comte a été essentiellement social, politique et religieux. Comte considérait la Révolution française comme une crise, nécessaire sans doute, mais qui risquait, en se prolongeant, de faire retomber la société dans un état de barbarie. Elle avait été une phase de dissolution et de destruction, à laquelle il était urgent de faire succéder une période de réorganisation.

Or, quelle était, selon Comte, la condition essentielle de cette réorganisation? Quelle était, à ses yeux, la base nécessaire de la société? Il importe de s'arrêter sur ce point, d'une importance capitale. La condition de l'existence d'une société, selon Comte,

c'est la communauté intellectuelle, l'unité de vues, de croyances, de pensées, sur la nature, sur le monde et sur l'homme. C'est cette unité qu'il s'agit d'assurer. La tâche peut-elle être remplie par la théologie et la métaphysique?

En quoi consiste la métaphysique, selon Comte? Il ne la définit pas directement. D'après lui, il n'y a d'idée une et nette que de la théologie et de la science, lesquelles sont, pour l'esprit humain, l'une le point de départ, l'autre le point d'arrivée. L'esprit humain débute par le mode d'explication théologique, c'est-à-dire que, pour s'expliquer les faits donnés, il imagine, en dehors et au-dessus d'eux, des volontés individuelles et arbitraires, dans lesquelles il voit la cause de leur production. A l'autre extrémité de la spéculation humaine se trouve l'explication scientifique, laquelle consiste à rendre compte de l'apparition des phénomènes non plus par des puissances extérieures à eux, mais par leur liaison mutuelle. Les phénomènes sont désormais considérés comme devant suffire à l'explication des phénomènes. Pour que cela soit possible, il n'est besoin que de supposer entre eux des rapports universels et immuables.

L'explication métaphysique, intermédiaire entre les deux précédentes, consiste à supposer, non seulement comme conditions, mais comme causes des phénomènes, des entités abstraites douées d'une existence distincte plus ou moins réelle. Ce mode d'explication a ceci de commun avec l'explication scientifique, que les forces, les essences, les qualités occultes sont supposées produire leurs effets d'une façon nécessaire, à la manière des lois du physicien. Mais, d'un autre côté, il diffère de l'explication scientifique plus encore qu'il n'y ressemble, parce qu'il présente ces causes comme distinctes des phénomènes. De plus, la métaphysique ne se borne pas à étudier les rapports des phénomènes entre eux, mais elle a aussi la prétention de rendre compte de leur production. Et ainsi le mode d'explication métaphysique n'est autre chose que le mode d'explication théologique modifié de manière à se rapprocher le plus possible de l'explication scientifique, sans renoncer à son principe transcendant.

S'il en est ainsi, la métaphysique pourra-t-elle conférer à l'esprit humain l'unité intellectuelle indispensable à l'existence de la société humaine? Selon Comte, cela est désormais impossible.

Il en donne d'abord une preuve tirée de l'histoire générale de l'esprit humain. Cette histoire nous montre, estime-t-il, que l'esprit humain, dans tous les domaines où il s'est exercé, ne s'est contenté de l'explication théologique ou métaphysique qu'aussi longtemps que lui a manqué l'explication scientifique. Du jour où en

quelque domaine il est entré en possession de cette dernière, il s'y est tenu désormais à l'exclusion de toute autre. C'est ainsi que, en astronomie, en physique, en chimie, l'explication théologique ou métaphysique a été définitivement abandonnée ; elle n'a pas été précisément réfutée, elle a été remplacée, et, devenue inutile, elle a disparu, comme s'atrophie un organe sans emploi.

A cette preuve tirée d'une simple constatation, Comte en ajoute une autre tirée d'une déduction, et destinée à démontrer que l'explication métaphysique non seulement a disparu dans plusieurs domaines, mais doit nécessairement disparaître dans tous, et que, là où elle subsiste encore, elle doit être considérée, dès maintenant, comme un obstacle suranné à l'unification des esprits.

Il prend, pour point de départ de cette déduction, l'observation de la nature humaine. Quel est, dit-il, le premier besoin de l'homme ? C'est de vivre. Pour y parvenir, il faut que l'homme puisse se servir des choses extérieures, qu'il ait de l'empire sur elles. De ce besoin résulte tout d'abord, nécessairement, la conception théologique de l'univers. Car, dans leur ignorance complète de la nature, les premiers hommes ne pouvaient espérer avoir quelque action sur elle qu'en imaginant, derrière les phénomènes, des volontés arbitraires analogues à la leur, susceptibles dès lors de se laisser fléchir par certaines prières et certaines pratiques. Mais, — et c'est ici que la doctrine de Comte devient vraiment personnelle et intéressante, — par cela seul que l'homme pousse à bout cette explication surnaturelle des phénomènes, elle évolue d'elle-même au point de se transformer radicalement. En effet, le progrès même de la philosophie théologique conduit d'abord à considérer la multiplicité des dieux imaginés pour rendre compte de chaque phénomène particulier comme soumise à un seul Dieu, puis à concevoir ce Dieu unique comme seul réel et existant. L'explication théologique aboutit ainsi naturellement au monothéisme. Mais, arrivée à ce point qui est celui de son plus complet perfectionnement, elle est bien près de s'évanouir, puisque le monothéisme élimine la croyance à des volontés individuelles arbitraires. De sorte que, au terme de cette évolution, le Dieu volonté, créateur des forces directrices du monde, fait place spontanément à des concepts purement métaphysiques, tels que la substance, l'infini, etc.

C'est ainsi que la métaphysique sort nécessairement de la théologie. Mais, à son tour, par son progrès même, elle amène l'apparition d'un état nouveau. A mesure, en effet, qu'elle cherche à expliquer de plus près la détermination spéciale des êtres et des phénomènes, elle est forcée d'imaginer un plus grand nombre de

qualités occultes, de plus en plus voisines de la réalité donnée ; de sorte qu'elle en arrive à construire tout un monde d'abstractions, qui ne fait que reproduire et doubler le monde des phénomènes. La stérilité de cette conception comme mode d'explication de la génération des phénomènes est dès lors rendue manifeste, et l'esprit se trouve conduit à l'état positif, où, renonçant à expliquer la génération des choses, il se contente d'étudier les phénomènes et leurs rapports.

Cependant l'observation et le raisonnement montrent que cette marche n'a pas lieu, ne peut avoir lieu avec la même vitesse dans les diverses sciences, en sorte que les trois états coexistent actuellement dans les esprits. Or, suivant Comte, l'état positif et l'état théologico-métaphysique sont théoriquement contradictoires, et incompatibles pratiquement. En effet, ajouter à l'explication positive par la liaison des phénomènes entre eux l'action de causes transcendantes, surnaturelles ou métaphysiques, c'est compromettre, vicier, détruire l'explication positive. Et qu'on n'allègue pas, comme on le fait souvent, que ces deux modes d'explication ne se contredisent pas, parce qu'ils ne se rapportent pas au même point de vue. Car de deux choses l'une : ou les forces transcendantes que l'on imagine n'ont aucune action, et, dans ce cas, sont inutiles ; ou on leur attribue une efficacité quelconque, et alors elles brisent les liens qui unissent entre eux les phénomènes. On ne fait pas au hasard sa part. Il y a donc incompatibilité entre le mode d'explication théologico-métaphysique et le mode d'explication positif. Mais alors, puisque l'exigence de l'unité en lui-même est le besoin fondamental de l'esprit humain, il est nécessairement amené à opter. Or le choix n'est pas douteux. L'esprit ne saurait désormais se prononcer pour le système théologique ou métaphysique, dont il connaît actuellement, par expérience et par raisonnement, l'instabilité radicale. Sans doute, ce système a été précieux et indispensable à l'esprit humain encore dans l'enfance, il l'a conduit à la jeunesse et à la maturité ; mais là se borne son rôle. L'homme mûr a été enfant, il ne l'est plus. Force est donc d'opter pour le système positif, seul vraiment un, fixe et définitif.

Telles sont les raisons de la condamnation portée par Auguste Comte contre la métaphysique.

II

Que faut-il penser de cette doctrine ?

Nous commencerons par nous demander si la définition que Comte donne de la métaphysique est nécessaire ou satisfaisante.

Or cette définition est, certes, très ingénieuse ; mais elle est construite en prenant pour accordées les conclusions mêmes du système. Selon Comte, la métaphysique consiste dans l'explication, par des entités abstraites, de l'apparition des phénomènes. Reconnaissons-nous, dans cette définition, la métaphysique je ne dis pas d'un Kant, d'un Locke ou d'un Leibnitz, mais d'Aristote, de Platon, ou même de Parménide? Nullement. En effet, les fondateurs des systèmes métaphysiques ne se proposent pas d'expliquer le détail des phénomènes, les conditions de leur apparition. Les métaphysiciens sont des penseurs qui se posent la question de l'être réel et absolu des choses, par opposition à l'aspect sous lequel elles nous apparaissent. Ils distinguent entre phénomène et vérité ; ils voudraient, du premier, dégager la seconde. Tel était déjà le point de vue de Thalès, lorsqu'il disait que les choses nous présentent en vain une multiplicité de différences qualitatives, qu'au fond elles ne sont toutes qu'une seule et même substance, à savoir de l'eau. Ce point de vue apparaît de plus en plus nettement avec Héraclite, Parménide, Platon, Aristote. Et les spéculations des métaphysiciens modernes consistent essentiellement à se demander dans quelles conditions et dans quelle mesure l'homme peut ainsi démêler la réalité de l'apparence. C'est donc à bon droit que, dès l'antiquité, on a défini la métaphysique : la science de l'être en tant qu'être, définition qui est toute différente de celle de Comte.

Or, sa définition étant donnée, Comte avait, d'avance, partie gagnée. Il part de l'idée de la science moderne pour définir la théologie et la métaphysique, il veut que ces deux dernières aient pour fin de résoudre précisément le problème auquel est adaptée la science. Dès lors, la métaphysique et la théologie ne sont que des tâtonnements, des ébauches, qui n'ont plus de raison d'être, lorsque la méthode parfaite a été trouvée. C'est uniquement le pressentiment de l'idée de loi positive que Comte cherche dans les superstitions religieuses et dans les concepts métaphysiques. Ainsi interprétés, les uns et les autres se dissipent nécessairement devant l'idée de loi parvenue à sa forme la plus parfaite.

Mais une autre question s'impose à notre examen : les arguments de Comte n'ont-ils de force que contre la métaphysique telle qu'il l'a définie? Sommes-nous dispensés de les examiner en eux-mêmes, du moment que nous avons démontré l'inexactitude de cette définition? Une telle appréciation serait trop sommaire ; car il n'est pas rare de voir tenir ces arguments pour décisifs, non seulement contre la métaphysique telle que Comte la comprenait, mais aussi contre toute espèce de métaphysique.

Que penser du premier argument tiré par Comte de l'histoire de l'esprit humain ? Lorsqu'il s'agit d'explications scientifiques, la confrontation des théories proposées avec les faits qu'elles sont destinées à expliquer, suffit à faire rejeter les unes et retenir les autres. Dans ces matières, l'histoire peut fournir des arguments décisifs. Or elle aura la même valeur en ce qui concerne la métaphysique, si l'on admet que celle-ci est ou une ébauche de la science, ou une science analogue aux autres. Mais il s'agit justement de savoir si elle est bien cela, et l'on suppose ce qui est en question, quand on juge, suivant la même règle, de la condamnation d'une théorie scientifique et de la condamnation de la métaphysique.

En fait, les métaphysiciens prennent une position qui écarte cette manière de voir, puisqu'ils se proposent, non de chercher les lois des phénomènes, mais de savoir ce que représentent les phénomènes, en quoi consiste l'être qu'ils manifestent. La conformité aux phénomènes n'est plus ici un criterium suffisant. Il y faut ajouter l'adhésion, l'accord des intelligences, c'est-à-dire la conformité aux lois propres de l'esprit.

On peut ajouter que l'histoire, en réalité, ne dépose pas autant que le dit Comte contre la permanence de la métaphysique. Aux époques mêmes où l'on croyait le plus fermement que le rôle de la métaphysique était terminé, on l'a vue reparaître avec une vigueur surprenante. Dans la période qui précéda l'apparition de la *Critique de la Raison pure*, par exemple, on allait répétant que la métaphysique avait fait son temps ; et cependant de l'œuvre du grand critique lui-même allait sortir l'une des plus riches floraisons métaphysiques qu'eût jamais produites l'esprit humain.

C'est que, en réalité, la métaphysique est une expression de l'activité féconde de la pensée humaine. Or, comment prouver que désormais cette pensée restera inerte ; quand même elle demeurerait pendant longtemps assoupie, qui peut répondre que jamais plus elle ne se réveillera ?

Que penser, maintenant, du deuxième argument de Comte ? L'analyse de la nature humaine, sur laquelle il fonde sa déduction, est instructive, elle aussi, tant qu'il ne s'agit que de la science ou de la métaphysique considérée comme une forme de la science. Il est à peu près vrai que le savant s'efforce d'éliminer de ses explications tout ce qui n'est pas immédiatement donné dans les phénomènes ; ce n'est qu'à peu près vrai, dis-je car le savant maintient souvent, pour sa commodité et jusqu'à nouvel ordre, des représentations du comment des choses qui ne lui sont pas données

par l'expérience. De même, il est à peu près vrai que les savants cherchent à s'en tenir à des systèmes d'explications sensiblement cohérents entre eux. Et, si la métaphysique n'était autre chose qu'une ébauche ou un complément de la science, il resterait vrai que, quand elle contredit la science, il faut opter entre l'une et l'autre. Mais, s'il se trouvait que la métaphysique, sans être étrangère à la science, eût un objet réellement irréductible à celui de la science, le conflit que suppose Comte ne serait nullement inévitable, et l'esprit ne serait pas nécessairement mis en demeure d'opter.

En ce qui concerne l'observation de la nature humaine, la question est, en réalité, de savoir si l'esprit est, ou non, doué d'une faculté métaphysique distincte des facultés scientifiques. Or ce n'est que lorsqu'on aura, comme Kant, entrepris une critique de la raison que l'on pourra émettre des conclusions sur la légitimité ou la vanité des spéculations relatives à la réalité de l'esprit.

Enfin, nous avons vu que le ressort de toute cette théorie est la parfaite unité intellectuelle conçue comme condition de l'ordre et du progrès des sociétés humaines. Et, en effet, ce principe, pris au pied de la lettre, absolument, entraîne presque inévitablement les conséquences auxquelles aboutit Comte. Mais ce principe doit-il être ainsi admis sans restriction ? Est-il bien vrai que les sociétés humaines supposent, chez leurs membres, l'absolue unité intellectuelle ?

Certes, il faut rendre hommage à Comte pour avoir mis en si éclatante lumière cette idée, d'une si grande portée pratique et morale, qu'il ne suffit pas, pour qu'une société vraiment humaine existe, que les individus soient juxtaposés, ou même liés entre eux par une solidarité extérieure, mais que les individus doivent véritablement être unis du dedans, se fondre les uns dans les autres, former comme une seule âme en un grand nombre de personnes distinctes : ce qui n'est possible que s'ils sont en communion d'idées, de vues et de fins. C'est là une pensée classique et bien conforme aux enseignements de l'histoire.

Eadem velle, eadem nolle, ea vera amicitia est.

Mais Comte a exagéré le rôle de l'unité intellectuelle et morale, quand il a vu en elle le tout de l'ordre et de la vie sociale. La société n'est pas composée d'organes purement subordonnés, dont tout le mérite consiste à disparaître au sein de l'uniformité commune. Elle est faite de personnes vivantes, qui sont des fins en même temps que des moyens, et qui ont droit à la liberté néces-

saire pour développer en elles les diverses puissances de la nature humaine. La société ne vit pas seulement d'unité, mais de diversité et de liberté.

Ce n'est pas tout. Est-il bien évident que les exigences de la société, telles qu'on peut les concevoir en considérant à part le concept ou le fait de la société, soient la mesure des droits et des devoirs de la philosophie? C'était là, il est vrai, l'idée du temps; et Guizot, par exemple, comme Ministre de l'Instruction publique, prescrivait aux professeurs de philosophie de démontrer les principes sur lesquels reposait la société. M. Thiers pensait de même. Mais c'est là une conception qui paraît incompatible avec la dignité de la science et de la pensée, et il semble que l'une des fonctions de la société soit précisément d'assurer, de développer cette dignité. L'honneur d'un spéculatif tel que Taine fut justement de revendiquer les droits de la libre recherche et de dire bien haut que la philosophie a pour objet le vrai et non l'utile. Et, s'il est des questions sur lesquelles les esprits, d'eux-mêmes, n'aient pu encore se mettre d'accord, ce n'est pas au nom de l'Etat qu'on pourra les trancher ou en interdire l'étude.

Telle sera donc la conclusion de notre examen. Les arguments de Comte valent contre une métaphysique qui voudrait jouer le même rôle que la science, ou s'imposer à la science en lui dictant des principes, c'est-à-dire contre une métaphysique dogmatique.

Mais cette métaphysique, Kant l'a déjà condamnée ; déjà, en principe du moins, il a admis et posé que la science se suffit en tant que science. En revanche, à côté de la science et dans un autre domaine, apparaît comme légitime et nécessaire une métaphysique qui cherchera à découvrir comment l'esprit humain procède dans la création de la science, et ce qu'elle vaut, ce qu'est l'esprit en lui-même et quelles fins il se donne. Contre une telle métaphysique, qu'on peut appeler critique, les arguments de Comte sont sans efficacité; bien plus, l'ensemble de sa doctrine appelle une telle métaphysique.

P. F.

Les transformations politiques et sociales des sociétés européennes

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS

Maître de Conférences à l'Université de Paris

Inventions et découvertes. — Renaissance. — Droit romain.

Nous avons vu se former en Europe trois grandes monarchies qui se disputent les autres pays. Une seconde grande transformation, qui eut des conséquences plus durables, fut une révolution dans l'organisation ecclésiastique : elle est connue sous le nom de Réforme. Mais, auparavant, trois autres grandes transformations générales, commencées avant le XVIe siècle, ont modifié les conditions de la vie : ce sont les grandes découvertes, la renaissance des lettres et des arts, l'introduction du droit romain. Au point de vue spécial auquel nous nous sommes placés, ce ne sont que des transformations accessoires, qui ne modifient pas d'une façon profonde la société : aussi en indiquerons-nous seulement les caractères généraux. Pour connaître le détail de ces questions, on se reportera aux chapitres de l'*Histoire générale* qui les concernent, et aux ouvrages que nous indiquerons au fur et à mesure.

I. — Les inventions et les découvertes. — On range ces deux ordres de phénomènes dans la même catégorie, parce qu'ils modifient tous deux les conditions matérielles de l'existence. — Les inventions sont au nombre de trois : 1° La boussole. Elle est connue dès le XIIIe siècle et a été inventée par un Hollandais, mais sans entrer dans l'usage courant. A la fin du XVe siècle, les Portugais firent leurs découvertes en longeant la côte, tandis que les Vénitiens, naviguant au large, se conduisaient d'après l'étoile polaire. — 2° La poudre à canon. Quoique les manuels lui donnent d'ordinaire une grande importance, cette invention ne modifia, durant deux siècles, aucun des procédés en usage, ni les armures, ni la chevalerie, ni l'infanterie des piquiers, ni les murailles épaisses. Au contraire, ces divers procédés arrivent à leur apogée

au XVIe siècle ; c'est alors que se fabriquent les plus belles armures (armures de François Ier), c'est alors que s'organise l'infanterie des Suisses et des lansquenets armés de la pique, et qu'elle arrive à sa perfection ; c'est alors qu'on bâtit les murailles les plus épaisses et les plus hautes, faites pour braver tous les assauts mais non pour résister à l'artillerie. L'invention de la poudre à canon n'eut, à cette époque, que des conséquences secondaires : on se sert de canons médiocres, cerclés de fer, et d'arquebuses sans valeur. Au XVIIe siècle même, un prince de Nassau organise l'armée hollandaise sur le modèle de la légion romaine. C'est seulement au cours de ce siècle et au XVIIIe siècle que les armes à feu et l'artillerie devaient prendre de l'importance. — 3° L'imprimerie. Dès le XVe siècle, on se sert du procédé de l'imprimerie sur bois. L'invention caractéristique fut celle des lettres de métal, inventées vers 1415 ; mais elle n'eut pas de conséquence immédiate et générale. — D'autre part, les découvertes géographiques commencent. (Consulter l'excellent ouvrage de Peschel : *L'Époque des Découvertes.*) Elles commencent dès le XIVe siècle, du côté de l'Afrique, et se font de proche en proche. Le but exclusif des navigateurs est d'aller directement aux Indes pour charger d'épices leurs navires. Ils suivent quatre voies différentes : 1° par le Sud-Est. Les Portugais prennent la route connue des Arabes ; Vasco de Gama est conduit par un pilote arabe. 2° Par le Sud-Ouest. Les Espagnols, entraînés par un Italien, Colomb, découvrent l'Amérique. Cette route est trop longue, et la découverte du Nouveau Continent ne remplit pas le but cherché ; elle eut seulement pour conséquence l'établissement de la domination espagnole dans l'Amérique centrale. 3° Par le Nord-Ouest : les Anglais sont conduits par un Génois, Cabot ; les Français par un Italien, Verazzano : ainsi se fait la découverte de la Mer d'Hudson et de la Mer de Baffin, d'un intérêt purement géographique. 4° Par le Nord-Est. Les Anglais ont essayé d'établir cette voie dès le XVe siècle. Ils découvrent la mer Blanche et entrent ainsi en relations avec les Russes, sans satisfaire d'ailleurs leur véritable désir : le passage de ce côté ne devait être trouvé que plus tard.

Les grandes découvertes frappèrent vivement les contemporains et eurent pour résultat l'enrichissement des Espagnols en Amérique. A notre point de vue, on doit reconnaître qu'elles n'exercèrent pas d'action profonde jusqu'à la fin du XVIe siècle. L'argent tiré des mines ne rendit pas l'Espagne plus riche. Le seul changement qui ait une certaine importance fut un déplacement du commerce vers Séville, déplacement qui acheva de ruiner le commerce des villes italiennes. Mais c'est seulement au

xviie et au xviiie siècle que les découvertes eurent de sérieuses conséquences.

II. — La seconde transformation fut la Renaissance. — Il y a eu sur ce sujet de nombreuses monographies. La meilleure est celle de Voigt : *Die Wiederbelebung des classichen Alterthums*, 2e édition. — Essayons d'établir les caractères généraux de ce grand mouvement. Le mot « Renaissance », à la différence du mot « Réforme », est un mot moderne, apparu en 1830, un mot conventionnel qui a été partout adopté. Il est mal choisi, car il est appliqué aux arts du xve et du xvie siècle, et implique que ces arts étaient morts et qu'ils sont alors *renés*. Cela a été vrai au ixe siècle, à l'époque de la Renaissance de Charlemagne, vrai encore au xie siècle. Mais au xve, il n'y a rien de pareil : la tradition n'a pas été interrompue. On appelle alors Renaissance le moment où ces œuvres artistiques sont arrivées à ce qu'on considère comme leur plus haut degré de perfection ; c'est le *moment de perfection* des arts. Précisons l'extension et la durée de ce mouvement, sa géographie et sa chronologie, pour ainsi dire.

Il commence sur deux points séparés : à Florence, au xive siècle, d'où il s'étend dans toute l'Italie au xve, puis s'arrête brusquement au xvie, sauf à Venise, où il continue jusqu'à la fin de ce siècle ; il commence aussi à Bruges, dans la première moitié du xve siècle, s'étend sur le Rhin, gagne Cologne, puis s'arrête brusquement après le premier quart du xvie siècle. Ensuite, il s'étend en France, où les influences flamandes et italiennes se combinent avec l'influence nationale et le développement indigène de l'architecture. Il a sa première grande floraison dans le second tiers du xvie siècle (Rabelais, Montaigne, Goujon, etc.) ; puis, après l'interruption des guerres religieuses, il reprend son développement avec Louis XIII et Louis XIV : à Molière et à Racine aboutit la tradition des écrivains du siècle précédent. En Angleterre, le mouvement de la Renaissance se produit au xvie siècle, puis s'arrête à mesure que se développent les doctrines et les mœurs puritaines. En Espagne, il apparaît dans la première moitié du xviie siècle. En Hollande, il arrive à son apogée à la fin du xviie siècle. C'est donc un mouvement qui a duré trois siècles.

Cherchons maintenant ce qui fait le caractère commun de ces événements dans les différents pays où ils se produisent. Ce qui est nouveau, ce n'est pas d'écrire en latin, d'étudier les langues anciennes, de faire des statues ou des tableaux, etc., c'est d'avoir une conception nouvelle des études, c'est l'esprit dans lequel travaillent les artistes et les écrivains. Les gens du Moyen-

Age étudiaient les anciens comme des maîtres de science, dépositaires de la sagesse universelle, qui ont connu la vérité et l'ont fixée dans leurs œuvres ; ils étudiaient le contenu des œuvres de l'antiquité. Les gens de la Renaissance, au contraire, étudient les anciens comme des maîtres en art, avec le souci de la forme. Ils travaillent d'une façon individuelle, pour la gloire, but inconnu à leurs prédécesseurs. Quant aux conditions de travail, elles sont différentes selon les pays.

En Italie, le mouvement artistique et littéraire se répartit en deux périodes : la première comprend le XIVe siècle et la plus grande partie du XVe, la seconde comprend la fin du XVe siècle et le début du XVIe. Dans la première période, Florence est le centre des humanistes et des sculpteurs : ils y travaillent pour les bourgeois aisés. Dante, Pétrarque, Boccace lui appartiennent. Il y a un autre centre, à Urbin, autour du duc : c'est là que se trouve Raphaël. Les conditions de la vie sont alors extrêmement dures pour les artistes, contrairement aux idées généralement répandues. Ils ne vivent pas, comme on peut se le figurer d'après la *Philosophie de l'Art* de Taine, au milieu de l'admiration de leurs contemporains et des flatteries des princes. Les écrivains sont des miséreux, qui n'ont pas de place dans la société et qui doivent adopter une profession qui les nourrisse : ils se font ecclésiastiques, scribes ou professeurs ; en général, ils sont scribes. D'ailleurs leur condition n'en est guère relevée : les Facultés où les professeurs sont considérés et largement payés sont celles de médecine, de droit et de théologie ; mais les professeurs de lettres touchent des traitements très faibles, 80 ducats, par exemple, quand leurs collègues des autres Facultés en ont 1000. Il en est, mais fort peu, qui obtiennent la protection d'un prince ; en retour, ils doivent être littérateurs à tout faire, aux ordres de leur maître, poètes attitrés, historiographes, rédacteurs de discours officiels — Les artistes ont une condition moins aléatoire : il y a, en effet, des métiers organisés et des commandes régulières ; mais ils ne sont que des artisans, soumis, comme tous les artisans, à un apprentissage. Ils sont privés de l'instruction anatomique, ne disposent ni de musées, ni de modèles : Raphaël, peignant la Vierge, faisait poser ses amis.

Dans la seconde période, le centre artistique se déplace vers le Nord. A Rome, le mouvement de la Renaissance, florissant sous les papes Jules II et Léon X, s'arrête après le sac de la ville (1527). Il se manifeste aussi à la cour des Gonzagues à Mantoue ; mais le centre principal est à Ferrare, à la cour de la maison d'Este (Le Tasse). A la fin, il atteint Venise, où vivent des nobles col-

lectionneurs, et qui devint un centre d'érudition, parce que ce fut là qu'Alde Manuce établit son imprimerie. A Bologne, se développa aussi une école médiocre. Dans cette seconde période, les écrivains ne sont plus des aventuriers, ils sont devenus des poètes de cour; tandis qu'auparavant ils avaient méprisé la langue italienne, à l'exception de Boccace, maintenant ils s'en servent dans leurs œuvres. Les artistes, de leur côté, reçoivent une éducation moins empirique : Vinci, Michel-Ange étudient l'anatomie et la perspective ; l'étude de ces deux sciences se répand chez les artistes et les conduit à la perfection technique. D'autre part, ils atteignent une condition sociale plus élevée et commencent à vivre, eux aussi, dans l'intimité des princes. Il n'y a donc pas action réciproque des artistes sur le public, et de celui-ci sur eux : l'action sociale de la Renaissance italienne reste très limitée. La recherche des manuscrits et, en conséquence, la découverte des auteurs latins, la formation de bibliothèques à la cour des princes (vaticane, médicéenne, etc.), la création de groupes d'érudits et d'académies eurent pour résultat l'apparition du type de l'amateur cultivé, de l'homme de cour; mais ce résultat ne se produisit que dans la couche superficielle de la société.

Aux Pays-Bas, les conditions de la vie étaient différentes, et les mœurs moins favorables au développement de la Renaissance. Le peuple était pauvre, les villes petites, les princes grossiers. Le centre primitif fut la ville de Bruges, parce qu'il s'y trouvait de riches marchands; de là, le mouvement gagna les villes de commerce, Cologne, Augsbourg et Nuremberg, puis les villes d'Universités, comme Erfurt. Très peu de princes s'intéressent au développement artistique ; tout au plus peut-on citer Maximilien, qui fit mettre sa gloire en images et en livres. Les artistes et les écrivains n'ont pas de ressources en eux, et manquent de moyens d'existence. Ce furent les inventions matérielles qui leur permirent d'atteindre un public plus étendu : dans les arts du dessin, la peinture à l'huile, inventée aux Pays-Bas, et la gravure sur bois et sur cuivre, nées en Allemagne. Ces deux inventions furent d'une importance décisive, parce que les artistes purent dès lors faire des portraits et des illustrations : le peintre allemand Albert Dürer est aussi un graveur. L'invention dont profita la littérature fut l'imprimerie, qui trouva faveur surtout en Allemagne, tandis qu'en Italie on continuait à lui préférer le procédé du manuscrit. Par l'imprimerie, les écrivains augmentent leur public, atteignent les bourgeois, les artisans, les étudiants : elle donne lieu à une littérature pédagogique, dont le caractère est d'avoir une portée populaire et d'être un enseigne-

ment moral. Les humanistes sont, avant tout, des professeurs. Les centres d'activité sont les Universités, non pas les trois facultés, mais la faculté préparatoire et les chaires de professeurs privés. Les étudiants sont de véritables prolétaires, qui vivent dans une condition misérable. Les artistes et les écrivains restent de petites gens; ils ne sont pas célèbres, sauf Erasme et Reuchlin, Memling et Holbein. C'est une Renaissance de bourgeois et de professeurs ; c'est une Renaissance qui n'a ni poésie, ni théâtre. Les écrivains se servent de la langue allemande au XVe siècle ; au XVIe siècle, ils l'abandonnent pour le latin.

En France, la Renaissance fut, au contraire, comme en Italie, aristocratique : c'est dans les châteaux que se développe la poésie de cour, érudite et factice. Les poètes de la Pléiade s'adressent aux grands seigneurs. A la fin, un genre nouveau apparaît avec Rabelais, Montaigne, d'Aubigné: il aboutira à Molière. — En Angleterre, la Renaissance fut arrêtée par la Réforme. Elle aboutit cependant, à la fin du XVIe siècle, à un développement du théâtre qui se produisit dans des conditions tout à fait paradoxales. Tandis que la bourgeoisie puritaine lui était complètement hostile, il fut sauvé par les jeunes seigneurs, qui en furent les assidus dans les faubourgs où il avait dû se réfugier. Mais, là, il rencontrait un autre genre de public : c'était, à côté des seigneurs, les matelots et les artisans. Pour satisfaire ces deux publics, il fut à la fois précieusement sentimental et grossièrement obscène. Les auteurs fabriquèrent des pièces en grande quantité : elles restèrent manuscrites : par hasard, au milieu de tout cela se trouvèrent les pièces de Shakespeare. — En Espagne, la Renaissance fut aristocratique et princière : elle produisit des peintres de cour et d'Eglise (Velasquez et Murillo) ; la littérature s'adressa à la société polie.

Considérée dans son ensemble, la Renaissance fut un phénomène considérable dans l'histoire de l'art, mais presque insignifiant dans l'histoire des sociétés et des gouvernements. A ce point de vue, c'est un événement superficiel. Dans les pays romans et en Angleterre, elle reste aristocratique. En pays allemand, elle eut un caractère populaire ; mais elle n'exerça d'action qu'en se confondant avec la Réforme : nous y reviendrons.

III. — La troisième transformation fut l'introduction du droit romain. (Consulter Esmein : *Histoire du Droit français*. — Stintzing : *Histoire de la Science du Droit*.) — Le droit romain s'est conservé sous deux formes : *jus canonicum*, *jus civile*. Le *jus canonicum* est le droit pratique auquel se conforment les juges des cours d'Eglise : « *Ecclesia vivit secundum legem romanam* ».

Ce droit fut modifié par les conciles et par les papes, sur les points où il était en désaccord avec les principes de l'Eglise : question du mariage, du prêt à intérêt, et théorie de la bonne foi. Son contenu se trouve dans le *corpus juris canonici* (*Decretum*, officiel dès 1234, et autres collections. — Cf. Tardif : *Histoire des Sources du Droit canon*). Ce droit est très important, parce que son application est très étendue : les juges d'Eglise, en effet, prononcent sur quantité de procès laïques « *à cause de l'objet* ». Ils ont aussi une juridiction matérielle sur les crimes que condamne l'Eglise, sur l'hérésie. Or, chaque diocèse a un tribunal spécial, l'*officialité*, si bien que le droit canonique est appliqué dans tous les pays d'Europe. — L'autre forme du droit romain, *jus civile*, *leges*, est contenu dans le *Digestum*, compilation faite par Justinien. Partout il est tombé en désuétude : le droit qu'on applique est le *ius scriptum*, droit coutumier romain formé avant Justinien. Mais, à partir du XIIe siècle, le droit classique de Justinien est étudié et enseigné dans la grande école de droit de Bologne. Cette étude se fait à deux époques différentes : au XIIe et au XIIIe siècle ; les professeurs de Bologne établissent les textes et les pénètrent sans chercher à les appliquer, guidés seulement par une préoccupation scientifique : ce sont les *glossateurs* de Bologne. Leur travail est résumé par le dernier d'entre eux, Accursius (+ 1263), dont la compilation finit par être considérée comme l'essentiel de leur œuvre. Puis, à partir du XIVe siècle, l'esprit de l'étude du droit change. Villes et princes fondent des universités, et consultent leurs juristes sur les cas de litige. Ceux-ci ont à répondre à des questions pratiques ; d'autre part, ils abandonnent le texte établi, travaillent sur la glose, l'interprètent et la modifient en vue de l'application : ainsi se forme le droit romain moderne, professé par Bartole, et enseigné après lui par les bartolistes. Les principes sont résumés dans deux vers latins :

Præmitto, scindo, summo, casum figuro,
Perego, do causas, connoto, objicio.

Comme on le sait, cet enseignement n'a pas dépouillé tout caractère scolastique. Le droit romain pur s'introduisit en France, tandis que s'installait en Allemagne et en Italie le droit des bartolistes.

Les professeurs de droit civil et de droit canon sont réunis en une seule Faculté, mais ils forment deux enseignements distincts : les tribunaux civils et les tribunaux ecclésiastiques sont aussi indépendants les uns des autres. Les tribunaux laïques se mirent à adopter le droit romain : mais son introduction fut lente

et confuse, se fit par tribunal, d'une façon tout à fait incohérente, subit des reculs. A prendre les choses dans l'ensemble, on remarque quelques différences selon les pays. Dans les pays de droit écrit, comme l'Espagne et la France, l'introduction du droit romain consista à modifier le droit romain ancien par le droit classique. Dans les pays de droit coutumier, le changement fut plus considérable. En Angleterre, le droit coutumier résiste : la *common law* l'emporte. Les Anglais prétendent que leur droit est un droit indigène : en réalité, le droit canon, conservé dans les cours d'Eglise, est identique à tout autre droit canon. — En France, la coutume cède au droit romain : c'est qu'il est écrit, et elle est orale ; il est partout identique à lui-même, elle est locale ; il est organisé en corps de doctrine cohérent, où les cas sont prévus et formulés en règles, elle est formée de traditions particulières et contradictoires ; il est fixé et enseigné dans les écoles, elle change avec les pays et avec les époques. La victoire du droit romain est postérieure à la fin du XIIIe siècle, pendant lequel la coutume est encore en vigueur (Cf. le *Glossaire* de Ducange, au mot *Jus scriptum*). Le changement a dû se faire au XIVe siècle et au début du XVe ; l'adoption de la procédure romaine tient, sans doute, à l'influence des cours d'Eglise et des gradués des Universités, employés et consultés par les souverains.

En Allemagne, la coutume résista jusqu'à la fin du XVe siècle : les tribunaux sont formés d'échevins locaux, qui jugent selon la coutume et selon la conscience. De plus, il n'y a pas d'écoles de droit dans les Universités ; pour l'étudier, il faut aller en Italie. Toutefois, si le droit romain n'est pas appliqué, il n'est pas combattu, parce qu'on le considère comme l'œuvre des empereurs. A la fin du XVe siècle, les gradués des Universités deviennent fonctionnaires au service des princes ou greffiers auprès des conseils des villes. Ils ont appris le droit romain et l'appliquent autant et plus que la coutume : les échevins ne s'y opposent pas, en raison de la considération dont jouit le droit romain. De plus, les princes demandent des consultations de droit aux professeurs des Universités pour résoudre les cas douteux et les procès. Sans doute, il y eut des plaintes contre le droit romain ; mais ce ne fut pas une protestation nationale contre l'invasion d'un droit étranger, ce fut seulement un conflit entre la coutume locale et le droit général, non pas entre le droit romain et le droit germanique.

Des modifications importantes résultèrent de cette transformation : d'une façon générale, on peut dire que, en matière de personnes, le droit coutumier résiste avec succès, et qu'en matière de

choses le droit romain l'emporte. Dans la procédure, une révolution se produit. C'est d'abord l'organisation du tribunal qui est changée : dans le droit romain, la sentence est rendue par un juge unique et professionnel; la justice est une justice de fonctionnaires, plus régulière, et qui prononce d'après des règles de jugement bien déterminées ; celui qui juge rend sa sentence d'après les règles dont il n'a qu'à faire l'application : il est lié aux prescriptions du droit. De plus, la procédure criminelle est aussi modifiée : dans le droit coutumier, on ne faisait pas de différence entre les procès criminels et les procès privés, la sentence était rendue sans appel ; dans la procédure romaine, le juge, qui est un fonctionnaire, a pour fonction de rechercher les crimes, *ex officio* ; il opère secrètement, fait une enquête, et la fait consigner par écrit ; il emprisonne ; l'intérêt public étant en jeu, il a recours à la torture comme procédé d'enquête. Quand il a prononcé, on peut faire appel de sa sentence à son supérieur hiérarchique. On est venu à ce système peu à peu, par une transition : au XIIIe siècle, la procédure d'enquête, l'inquisition, existait déjà, mais il fallait, au préalable, obtenir le consentement des parties; puis, avec le régime de la prise, on se passa de cet assentiment ; enfin, au XVe siècle, s'établit l'usage de l'« informatio ex officio », sur une simple dénonciation : il n'est plus besoin d'une accusation formelle ; les témoins ne sont plus confrontés avec le prévenu. Cependant, comme il faut obtenir l'aveu, on a recours à la torture. Ainsi le changement du droit a modifié l'organisation des tribunaux et la procédure. Il s'est formé une justice professionnelle de fonctionnaires, qui, en France, sont devenus héréditaires par un effet du régime de la vénalité des charges. En outre, on voit apparaître des gens de loi d'un caractère privé, les avocats et les procureurs. Cette dernière classe devient très puissante, parce qu'elle tient entre ses mains la vie et l'honneur de ses clients ; elle se recrute chez les gens qui ne sont pas nobles, chez les bourgeois : ainsi la bourgeoisie s'élève. Toutefois la première classe, anoblie en vertu de ses fonctions, devient supérieure à cette bourgeoisie, et exerce les fonctions du gouvernement au nom des princes.

D.

Le théâtre de Molière — « Amphitryon »

Conférence, à l'Odéon, de Mme JANE DIEULAFOY.

MESDAMES, MESSIEURS,

« Dieu a fait l'homme à son image et les hommes le lui rendent bien », a dit quelqu'un de beaucoup d'esprit.

Cette observation pourrait être le sous-titre de la comédie que vous allez entendre. Molière nous conduit dans l'Empyrée dès le lever du rideau. Pour peu que le machiniste se pique d'honneur, vous verrez paraître Mercure, le fils et le messager fidèle de Jupiter, se reposant sur un nuage de la fatigue que lui valent les nombreux voyages dont le charge le maître des dieux. Quel motif l'amène?

Il vient à la rencontre de la Nuit, qui, en dame ponctuelle, parcourt les airs sur un char que traînent des coursiers au pas lent et régulier.

Elle paraît à point nommé. Le fils de Jupiter la salue; elle s'étonne de la rencontre: que veut-il à cette heure tardive?

La chose est simple. Jupiter, chacun le sait, se plaît à se délasser sur la terre; il vient y oublier les soucis du gouvernement et les querelles que lui cherche la divine, mais trop acariâtre, Junon. Aujourd'hui, le maître de l'Olympe serait curieux de savoir si les bras d'Alcmène sont aussi blancs et d'une forme aussi pure que ceux de la reine des dieux. Mais Alcmène, en épouse fidèle, ne les ouvre que pour y recevoir Amphitryon, le chef de l'armée thébaine, qui commande en ce moment une expédition contre Ptéréas, roi des Téléboens, un peuple de pirates établi dans l'île de Taphos.

Qu'à cela ne tienne: Jupiter revêtira la forme de l'absent et surprendra la vigilance et la vertu d'Alcmène. C'est un jeu d'enfant pour l'amoureux de Léda, de Pasyphaé et de Danaé, pour qui sait se transformer tour à tour en cygne, en taureau ou en pluie d'or.

Mais voici que le vaillant général est vainqueur et que l'on annonce son retour. Au matin, il entrera au port, et Jupiter sera contraint de lui laisser sa place au foyer domestique. Avant de s'y résoudre, il souhaite que la Nuit s'attarde dans sa course sur la terre et le favorise

Pour certaine douce aventure
Qu'un nouvel amour lui fournit.

La Nuit fait un peu la renchérie : pour qui la prend-on? — Mercure ne s'en laisse pas imposer par une pruderie hors de saison. Pourquoi la Nuit refuserait-elle au maître des dieux la protection qu'elle accorde si généreusement à de simples mortels? L'argument est sans réplique. Puis,

Lorsque dans un haut rang on a l'heur de paraître,
Tout ce qu'on fait est toujours bel et bon.

C'est convenu : les chevaux du char raccourciront le pas, et une nuit délicieuse, la plus longue et la plus fortunée des nuits, tiendra en échec l'aurore fâcheuse qui doit ramener Amphitryon.

— Bonjour, la Nuit!

— Adieu, Mercure!

Et le dieu s'éloigne pour aller revêtir la figure de Sosie, valet d'Amphitryon. Sur la terre, Jupiter ne saurait se passer d'un laquais bien stylé.

Tel est le prologue. Il est resté au théâtre, non qu'il soit des plus ingénieux, mais parce qu'il est indispensable à l'intelligence de la pièce.

Le premier acte s'ouvre par un monologue ou plutôt un dialogue entre Sosie, esclave d'Amphitryon, et la lanterne qu'il porte pour éclairer ses pas. Le serviteur arrive, dépêché en pleine nuit par son maître, avec mission de prévenir Alcmène de la victoire remportée par son époux et de lui annoncer le prochain retour du triomphateur. On voit que le général est doublé d'un philosophe. S'il aime à surprendre l'ennemi, il ne veut pas rentrer en fâcheux dans sa maison.

Quand un mari est en voyage....

Vous connaissez la fin de la chanson : elle est classique.

Sosie s'arrête devant la porte du logis de son maître et, avant de la franchir, redit son discours, prépare ses effets, répète les hâbleries et les mensonges dont ses pareils sont coutumiers, et prend pour interlocutrice sa lanterne, qui, dans cette scène charmante, personnifie Alcmène. L'orateur est interrompu par l'arrivée de Mercure sous la forme de Sosie. Le dieu veut écarter l'importun messager, et, comme Sosie s'obstine à réclamer son nom et sa personnalité, il a recours aux coups pour le forcer à s'éloigner.

Mais le jour approche. Jupiter, reconduit par Alcmène, paraît sur le seuil de la maison. Pour expliquer son départ matinal, il

prétexte qu'il doit rejoindre au plus vite l'armée ; si quelqu'un l'apercevait, on l'accuserait de sacrifier l'intérêt de la République au plaisir qu'il trouve auprès de sa femme. Malgré sa hâte, il trouve le loisir de raffiner sur l'amour et de déclarer que, dans les tendresses d'Alcmène, il préfère celles qu'il reçoit de l'amante à celle que lui doit l'épouse.

Tandis que Jupiter s'oublie, s'avance Cléanthis, la femme de Sosie. Jalouse des transports amoureux dont sa belle maîtresse vient d'être l'objet, elle fait au faux Sosie de vaines avances. Entre les mortelles les dieux font un choix ! Et, comme Cléanthis se plaint et vante sa vertu, Mercure impatienté lui répond :

> Mon Dieu, tu n'es que trop honnête.
> Ne sois pas si femme de bien
> Et me romps un peu moins la tête !

En dépit de ce cynisme, le dialogue est amusant par le contraste qu'il offre avec la scène précédente et en ce qu'il prépare, pour le second acte, une explication charmante entre Cléanthis et son véritable époux.

Au second acte, Amphitryon arrive, suivi de Sosie qui lui compte sa mésaventure. Un autre Sosie gardait la porte de la maison et, par la menace, par les coups, l'a empêché de remplir sa mission. Tandis que le maître discute avec le valet et le traite de fou, Alcmène sort de chez elle. Elle va remercier les dieux de la victoire remportée par Amphitryon, et, comme elle croit son mari déjà loin, elle s'étonne de le revoir. Que veut-il ? Douterait-il de sa vertu ?

De son côté, Amphitryon, surpris de la froideur de cet accueil, en témoigne un mécontentement bien naturel. Mais Alcmène ne comprend rien à ces reproches. Hier, au soir, n'a-t-elle point témoigné à sa vue la joie la plus vive ? Ne lui a-t-elle pas prodigué les marques de sa tendresse ? A mesure qu'elle insiste, croît l'inquiétude d'Amphitryon. La querelle s'engage assez aigre, et le bouillant général s'abandonnerait à la colère, si, comme preuve de sa visite nocturne, Alcmène ne lui présentait le nœud de diamant qu'Amphitryon a reçu comme sa part du butin et que Jupiter lui a dérobé.

La jalousie d'Amphitryon et la rancune d'Alcmène ont pour contre-partie une explication entre Sosie et Cléanthis. Celui-ci craint d'avoir eu le sort de son maître. Il veut s'en expliquer avec sa femme, car la faiblesse humaine nous porte toujours à connaître ce que nous préférerions ignorer. Il l'interroge. Qu'a-t-il fait cette nuit, quand il accompagna son maître ? Comme il était un peu pris de vin, il ne s'en souvient guère. Pourrait-elle le

lui rappeler ? Furieuse d'une indifférence qu'elle n'a pu vaincre, Cléanthis témoigne un mécontentement qui enchante le digne Sosie... « Bon !... Courage !... Vivat, Sosie ! », s'écrie-t-il en réponse aux lamentations de sa femme. « Non, décidément non,... il ne l'estpas !... Le vainqueur des Téléboens en a gardé le privilège. »

Tandis qu'Amphitryon court chercher son beau-frère pour le prendre à témoin de son infortune conjugale, Jupiter emprunte de nouveau sa figure et vient faire sa paix avec la belle mortelle. Deux jolis vers mettent un terme à ce marivaudage.

Dire qu'on ne saurait haïr,
N'est-ce pas dire qu'on pardonne ?

La paix est conclue; il s'agit seulement de la sceller. Les intéressés s'y occupent, quand Amphitryon, qui n'a pu rencontrer son beau-frère, revient à son logis.

En valet fidèle, Mercure lui en ferme la porte et lui jette à la tête les tuiles de la toiture.

« Que veut cet importun ? s'écrie-t-il. Amphitryon est dans les bras de sa femme ; celui de la rue n'est qu'un drôle et un imposteur. »

Pourtant paraît Sosie, le véritable Sosie, conduisant des amis que Jupiter, au nom d'Amphitryon, l'avait chargé d'aller prier à dîner. L'époux morfondu leur conte sa mésaventure. Pour lui, tous jettent feu et flammes. Au bruit, Jupiter sort de la maison. Les deux Amphitryons sont en présence. Comment distinguer l'original de la contrefaçon ? Sommés de décider, les amis choisissent naturellement le faux et Sosie lui-même leur donne raison :

Le véritable Amphitryon
Est l'Amphitryon où l'on dîne.

Comme les plaisanteries, les comédies, pour être bonnes, doivent avoir une fin : c'est Jupiter qui dénoue celle-ci. Après avoir rendu hommage à la vertu d'Alcmène, il annonce que de la belle mortelle naîtra un fils, Hercule, qui remplira la terre du bruit de ses exploits, tandis qu'Amphitryon, placé sous la protection des dieux, incarnera l'hospitalité.

Il a bien mérité cette faveur.

Telle est cette pièce charmante, pleine de verve et de grâce, qui fut représentée, pour la première fois, en janvier 1668. Molière l'avait empruntée à Plaute, qui la devait lui-même à la comédie grecque. Etait-ce à une Alcmène d'Euripide, à un Amphitryon de Sophocle, traités sans doute dans le genre tragique, ou bien encore à une œuvre d'Archippe, poète bouffon, ou bien à Eschyle d'Alexandrie, ou bien à Rhiton, poète de Tarente qui écrivit des

tragédies hilares au temps de Ptolémée Soter, ou bien encore au poète Cecilius? Ce sont là des questions qui importent à la critique de l'œuvre de Plaute, mais dont l'intérêt est moindre quand il s'agit de Molière, puisque c'est de l'auteur latin que notre comique s'est inspiré.

Elles prouvent cependant combien ce sujet fut goûté de l'antiquité. Les modernes ne l'ont pas moins apprécié. Il a paru sur tous les théâtres de l'Europe.

Lope de Villalobos l'a fait connaître aux Espagnols; Le Dolce, aux Italiens, dans la comédie intitulée *Il Marito* ; Dryden, aux Anglais dans une imitation trop licencieuse, même pour le parterre de Londres. Enfin, en France, Molière fut devancé par Rotrou, à qui d'ailleurs il fit de larges emprunts.

On s'est beaucoup demandé à quel motif Molière avait obéi en portant sur la scène un pareil sujet. S'appuyant avec Rœderer sur les mémoires de Mlle de Montpensier, on a raconté qu'il avait voulu peindre dans l'amour de Jupiter pour Alcmène la passion naissante de Louis XIV pour Mme de Montespan, qui fut un des événements mémorables de la campagne de Flandres. Amphitryon serait le marquis de Montespan, qui trouva, paraît-il, dans une prison un calmant à sa juste colère.

Cette opinion n'a pas rallié tous les critiques. Molière, a-t-on observé, aurait ignoré les faits connus de la cour seulement, alors que lui-même était à Paris. Quand le bruit de la liaison du roi se fut répandu, en octobre, le temps matériel, c'est-à-dire les trois mois qui séparent ce moment de la représentation, ne lui eussent pas suffi. Si l'on n'avait pas d'autre raison à donner, la défense serait pauvre. Mais il y a mieux : si, malgré les flatteries à l'adresse de Jupiter, Molière eût porté cette aventure à la scène, il eût joué gros jeu. Il eût risqué de déplaire au roi, de chagriner la reine et les princesses qui assistaient aux représentations, et de mettre la cour bien mal à l'aise. Après l'interdiction récente de *Tartuffe*, le moment eût été mal choisi de provoquer d'autres attaques, de déchaîner d'autres colères. *Amphytrion* fut joué aux Tuilleries après avoir été représenté au Palais-Royal. Il n'y causa pas plus d'émotion que les autres pièces de Molière, et rien ne paraît l'avoir signalé d'une manière particulière à l'attention des courtisans. Dans la vieillesse de Louis XIV, il fut encore repris devant Mme de Maintenon. Il est à supposer qu'on s'en fût gardé, si la pièce eût rappelé de vieux péchés, que chacun s'efforçait de taire.

J'aime mieux croire que Molière, en intimité avec l'ombre de Plaute, depuis qu'ils avaient collaboré à *L'Avare*, avait au contraire trouvé dans *Amphitryon* un sujet à sa convenance, parce que

son antiquité écartait des rapprochements dangereux. Certains traits, que vous remarquerez et qui pourraient faire songer à la situation du roi et de Mme de Montespan avec d'autant plus de raison qu'on ne les trouve pas dans la pièce de Plaute, viennent en droite digne de l'*Amphitryon* de Rotrou, et encore furent-ils émoussés. Molière, par exemple, n'eut jamais osé dire :

> Alcmène, par un sort à tout autre contraire,
> Peut entre ses honneurs compter un adultère.

Ou bien encore :

> Le rang des vicieux ôte le rang au vice.

Ce furent de simples coïncidences, analogues à la naissance d'Hercule prédite par Jupiter et où l'on n'eût pas manqué de trouver une allusion à la naissance du duc du Maine, si la pièce n'eût été représentée quatre ans plus tôt.

La critique a donc écarté cette hypothèse, aidée en cela par les sectateurs de Molière, désireux avant tout de défendre leur dieu contre une accusation de basse flatterie. Pour moi, je ne vois pas la nécessité d'accorder à Molière les vertus de cœur, la délicatesse de l'âme, la pureté de sentiments que nous recherchons de nos jours chez les hommes avec qui nous entretenons un commerce d'amitié. Molière est un bourgeois d'un autre monde que le nôtre; il est d'un autre temps. La Révolution et deux siècles ont passé entre lui et nous. Peut-être, s'il vivait de nos jours, ferait-il convenablement un discours sur les prix de vertu, — tant d'autres en ont fait, qui ont tout juste appris à cette occasion ce qu'était la vertu; — mais, sûrement, il n'aurait jamais rêvé d'être admis au concours. En vérité, s'il n'a point dépeint la cour de Louis XIV en écrivant *Amphitryon*, c'est que louer ou railler était également dangereux pour un homme qui tenait de la protection royale le souffle qu'il respirait. Qui eût deviné que la faveur de Mme de Montespan durerait quinze ans!

Quoi qu'il en soit, *Amphitryon* réussit sans conteste et ne cesse de réussir auprès du public, parce que c'est une pièce faite pour plaire aux plus simples comme aux plus délicats.

Voltaire, dans un article de l'*Encyclopédie*, raconte le plaisir qu'encore enfant il prit à la lire. Il rit au point de tomber à la renverse.

Bayle, dans son dictionnaire, déclare que par la verve abondante, par la richesse et la beauté du style, la comédie d'*Amphitryon* doit être comptée parmi les chefs-d'œuvre de Molière. L'exagération est manifeste et la louange outrée. Il est difficile d'établir

un parallèle entre une comédie mythologique empruntée au théâtre de Plaute et des pièces modernes, immortelles peintures de nos mœurs, telles que *Le Misanthrope*, le *Tartuffe*, *Les Femmes savantes;* mais on doit pourtant mettre en bon rang une œuvre toute de fantaisie, qui nous fait si bien goûter l'esprit de la comédie latine, tout en lui donnant le tour qui convient à nos idées.

Comme l'avait fait Rotrou, Molière suivit, en effet, de très près son modèle, certain de féconder et d'embellir l'idée qu'il s'appropriait par la manière dont il saurait la présenter. C'est ainsi que, délaissant le style sérieux qui convenait à des Romains, il nous donne une pièce comique, étincelante de malice et d'ironie, faite pour séduire un public français, et qui eût ravi d'aise le peuple d'Athènes. Il ne se contente pas de composer un prologue nouveau, d'imaginer le dialogue de Sosie avec sa lanterne, il invente le personnage de Cléanthis, femme de Sosie, qui établit entre le ménage du maître et celui du valet un contraste piquant. Peut-être l'idée lui en fut-elle suggérée par la comédie espagnole, où l'intrigue engagée dans le salon entre le cavalier et sa dame se poursuit à l'office entre les valets et les soubrettes. Il n'empêche que le rôle de Sosie ne soit charmant et l'un des meilleurs que puisse jouer un artiste : l'esprit et le bon sens unis à la malice permettant de tout dire, quitte à recevoir des coups de bâton. Bien qu'il fût celui d'un esclave, Molière se l'était réservé, comme en témoigne l'inventaire de sa garde-robe théâtrale. En dépit de la richesse du costume enfermé dans la caisse qui le contenait, il ne comporte qu'un bonnet en guise de coiffure. Sûrement, Amphitryon devait revenir de la guerre avec un majestueux chapeau empanaché, à moins qu'il ne ceignît sa noble tête d'une couronne de lauriers confortablement assise sur sa perruque à marteaux. Ni vous ni moi, des archéologues de profession, ne saurions nous représenter autrement coiffé, ce général victorieux.

Nous louerons également Molière d'avoir simplifié le dénouement de la pièce de Plaute. Même au temps de M. Purgon, on eût difficilement admis, — quoique tout soit possible aux dieux de l'Olympe — on eût difficilement admis qu'Alcmène mît au monde deux jumeaux conçus à quelques mois de distance, l'un fils d'Amphitryon et le second de Jupiter. L'apparition d'Hercule au maillot, étranglant de ses bras de nouveau-né, les serpents descendus du toit de la maison paternelle pour l'étouffer dans son berceau, eût laissé également rêveur un public parisien, tandis que Rome eût gémi si l'on eût dépouillé la pièce de sa plus belle légende. Autres temps, autres idées ; autres croyances, autres mœurs.

De nos jours, quelle impression laisse *Amphitryon* ? Certes l'on ne saurait entendre une pièce plus gaie, plus amusante, plus vive, mieux faite pour détendre l'esprit et les nerfs. Mais il ne faudrait pas se méprendre sur les rôles attribués aux dieux et voir dans l'Amphitryon grec ou romain une caricature, une satire de l'Olympe et la protestation de quelque mécréant. S'étonner de ces familiarités serait méconnaître les privilèges de la comédie et l'esprit de la société athénienne. Les Grecs moqueurs et ironiques ne doutaient pas que les dieux n'entendissent la raillerie aussi bien que les hommes, et, si, dans latragédie, ils conservaient aux immortels un caractère religieux traditionnel, ils n'avaient point les mêmes raisons pour assujettir la comédie, née des fêtes licencieuses de Bacchus, aux mêmes règles sévères et solennelles.

Ces hardiesses, d'ailleurs, n'étaient pas nouvelles chez un peuple qui vivait avec ses dieux dans les rapports qui s'étaient jadis établis entre les premiers rois et leurs sujets. Les dieux d'Homère ne se signalent ni par la gravité ni par le sérieux, et les sentiments qu'ils inspirent se ressentent singulièrement du peu de considération qu'ils méritent. Rien ne déride mieux le poète que les infortunes conjugales du difforme Héphaistos, l'humeur acariâtre de la jalouse Héra et la légèreté de la trop belle Aphrodite.

D'un autre côté, il est à remarquer que, si, individuellement, l'homme se rit des dieux, le chœur, émanation du peuple et interprète de sa pensée collective, reste toujours soumis et respectueux. Il s'adresse à la divinité générale, qui reste aussi infinie qu'intangible, tandis que la dérision et la moquerie visent ces travestissements grossiers dont l'imagination et l'ignorance humaine se plaisaient à dégrader les dieux.

A Rome, il en allait autrement. Le peuple, superstitieux à l'excès, craignait les dieux plus qu'il ne les révérait et croyait plutôt à leurs manifestations funestes qu'à leur existence.

Il semble d'ailleurs que le peuple fut plutôt attaché à ces fêtes, à ces processions, à ces danses rythmées, à ces magnificences d'un culte dont le faste l'amusait, qu'aux pures spéculations religieuses.

Que lui importaient les dissertations théologiques, les formules dogmatiques, les théories morales auprès de son plaisir ? Le paganisme était accepté par l'imagination, il ne l'était pas par la raison. Il n'existait même pas dans les classes élevées une foi sincère qui unît un peuple à son dieu. C'est qu'il y a tout un monde entre les pratiques apparentes d'un culte et la ferveur qui vit au fond du cœur et y entretient une flamme immortelle, qui ne réclame pour s'entretenir brûlante ni les soins des Vestales, ni les holocaustes des sacrificateurs, ni la chair sanglante des vic-

times, et je ne crois pas qu'il ait jamais existé une religion plus opposée à la conservation de cette flamme sainte, qui illumine le cœur de l'homme et éclaire les replis de sa conscience, que le paganisme sensuel et matériel par essence. En vérité, les gens éclairés ne voyaient dans l'innombrable hiérarchie céleste qu'une ingénieuse allégorie et la méprisaient au fond du cœur.

« Il n'est point facile, disait le pontife Aurélius Cotta, de nier en public qu'il y ait des dieux ; mais, dans le particulier, c'est différent. »

D'autres, les habiles, se tiraient d'affaire en distinguant plusieurs sortes de théologie : celle des poètes, bonne tout au plus pour le théâtre, celle des philosophes que la raison discute, celle du peuple et de l'Etat que les lois doivent respecter et défendre. Celle-ci consistait en de sèches et arides formules qui ne frappaient ni l'esprit ni le cœur ; la seconde, inaccessible au vulgaire, n'enfantait que le doute ; seule, celle des poètes était animée et vivante. Mais quels enseignements sortaient de ces scandaleuses imitations des pièces licencieuses de la Grèce? Les empereurs eux-mêmes, en se divisant et en acceptant qu'on leur élevât des autels et qu'on leur consacrât un culte, ruinèrent tout ce qui restait de respect pour les dieux, tombés dans un complet discrédit et dont les passions et les vices étaient flagellés par la plus mordante des satires. Rappelez-vous Auguste, dans sa jeunesse, jouant avec ses amis aux douze grands dieux et n'oubliant dans la représentation aucune de leurs scandaleuses histoires. « Les divinités du ciel, dit Suétone, s'étaient voilé la face pour ne pas voir ces adutères impies. »

Dans ces conditions et à divers âges de Rome, on comprend l'indifférence d'un auditoire plongé dans un pareil état d'esprit. Bien désœuvré eût été celui qui eût pris soin de défendre les dieux. Mieux valait leur laisser le soin de le faire eux-mêmes, s'ils le pouvaient.

Et c'est ainsi que Jupiter, ce maître des dieux, que l'homme avait pu concevoir bienfaisant et magnanime, apparaît au peuple de Rome comme le tourmenteur des mortels, le destructeur du bonheur domestique, et Mercure tel qu'un malfaitenr puissant qui avilit, corrompt et martyrise, sans soulever de protestation, sans exciter de sarcasme.

Si les habitants de l'Olympe nous apparaissent souvent en mauvaise posture, tout le monde ne s'en plaignait pas. Que de fautes cherchaient leur excuse dans l'exemple des Immortels, que de mortels et de mortelles trouvaient chez eux un aide secourable, quand il s'agissait de cacher un péché d'amour et de sortir avec

honneur d'un pas difficile! Suborneurs, menteurs, fourbes, les dieux devenaient pour les femmes de précieux complices, et, d'autre part, quel mari n'eût été heureux et fier d'une collaboration qui introduisait dans sa famille des demi-dieux ou des héros, dont la venue était la source de précieux avantages?

Aussi bien la légende est-elle remplie de ces histoires édifiantes. La tragédie en vit — souvenez-vous d'*Ion*, — la comédie s'en régale, l'histoire elle-même s'en empare comme de faits édifiants. Laissez-moi vous conter, d'après Hérodote, la naissance de Démarate, roi de Lacédémone. Les incidents qui l'entourent valent leur pesant d'or, autant par la naïveté qu'ils respirent que par les rapprochements qu'ils suggèrent avec l'original de la comédie de Plaute, rapprochements bien autrement curieux que ceux établis entre Louis XIV et Jupiter.

Démarate est roi de Lacédémone, et la discorde règne dans la ville parce que ses ennemis l'accusent de n'être qu'un bâtard et non le fils d'Ariston. La Pythie de Delphes, grassement payée, — hélas! les oracles s'achetaient! — vend aux calomniateurs le secours de son autorité divine. Inquiet, humilié, Démarate sacrifie un bœuf à Zeus, appelle sa mère, place dans ses mains les entrailles de la victime et lui tient à peu près ce langage :

« O ma mère, je t'en conjure, et je prends à témoin avec Jupiter Hercéen tous les autres dieux, dis-moi la vérité. Qui est mon père ? Léothichide a déclaré que tu étais grosse de ton premier époux, quand tu entras dans la maison d'Ariston ; d'autres font un récit plus téméraire encore. Ils racontent que tu avais commerce avec un de tes serviteurs et que je suis le fils d'un ânier. Je t'en prie, au nom de tous les dieux, parle sincèrement. Car, si tu as agi comme on le rapporte, tu n'es pas la seule, tu as fait comme beaucoup d'autres. »

Encouragée par ces paroles, Percale de répondre : « O mon fils, puisque tu me supplies de dire la vérité, je le ferai sans déguisement. Lorsque Ariston m'eut conduite dans sa demeure, la troisième nuit après la première, un fantôme semblable au roi vint me trouver, il prit place dans mon lit et m'entoura de couronnes qu'il avait apportées. Il partit, ensuite Ariston arriva. Quand il me vit couverte de couronnes, il me demanda qui me les avait données. — « C'est toi, lui dis-je » ; mais il le nia. Je l'affirmai sous serment et lui reprochai sa dénégation. « Il n'y a pas longtemps que tu t'es couché près de moi et que tu m'as donné ces couronnes. »

Commé j'avais juré, il comprit que l'aventure était surnaturelle. D'une part, les couronnes lui parurent provenir d'un monument

héroïque érigé près de l'autel de la cour et que l'on appelle Astrabace. D'autre part, les devins déclarèrent que le héros de ce nom m'était apparu en personne. Ainsi donc, mon fils, tu sais ce que tu voulais apprendre. Ou tu es fils de ce héros et ton père est Astrabace, ou tu es fils d'Ariston, car cette nuit même tu as été conçu. Ne crois rien des autres propos que l'on tient sur ta naissance. Tu viens d'apprendre ce qui est très véritable. Quant aux âniers, puissent-ils être les pères des enfants des femmes de Léotychide et de ceux qui racontent de pareilles histoires. »

Vous le voyez, Amphitryon est un décalque exact de cette fable. Seuls, les noms ont changé ; seule, la coupe d'or, remplacée dans Molière par un nœud de diamants, est substituée à des couronnes posées sur le lit de la reine. Quel est l'original, quelle est la copie? Quel est le modèle, quelle est la reproduction? La légende a-t-elle inspiré la ruse ou en est-elle fille ? Dans un monde où les filiations sont si difficiles à établir, vous me permettrez de ne pas répondre.

Que faut-il conclure de tout ceci ? Que Grecques et Romaines avaient souvent besoin du secours des dieux dans des circonstances délicates, et que les critiques dont les poètes les accablent n'étaient pas toujours sans quelque fondement.

Sans doute, ils y apportaient un peu de cette exagération dont les méridionaux et les poètes sont coutumiers, et quand Eschyle fait un crime à Zeus de n'avoir pas remis aux hommes seuls le soin de perpétuer la race humaine et de s'être réservé le droit de concevoir et d'enfanter, nous avons quelque peine à nous associer à sa colère.

Euripide, un grand misogyne lui aussi, est l'ennemi déclaré de ses contemporains, et il nous ferait haïr toutes les femmes de son temps, si l'on ne songeait que le théâtre est fait pour peindre les vices, les ridicules, les travers, et qu'un seul vers bien frappé fait plus de bruit dans le monde que la défense de mille femmes dont la vertu est de sa nature muette et tranquille. Seul, peut-être, Aristophane prend la défense des femmes, une fois par hasard. Mais ne vous y trompez pas : elles occupent dans son esprit un rang bien inférieur à celui des hommes ; et, si dans les *Fêtes de Proserpine* il leur donne une fois le droit de plaider leur cause, il a beaucoup moins de souci de leur réputation qu'il n'a de haine contre Euripide, le « fils de la marchande d'herbes », comme il le qualifie avec dédain.

Plaute aurait cru manquer à son devoir, si, à l'exemple des maîtres, il n'avait montré la femme capricieuse, dépensière, exigeante et, par son luxe effréné, ruinant sa maison et sa famille. Lui

aussi a exagéré le mal, et pourtant, dès son époque, il était flagrant.

C'est que les Romaines étaient bien changées, depuis ces temps admirables, où, suivant un mot de Juvénal, la pauvreté des femmes assurait leur chasteté, où le vice s'écartait de ces humbles toits sous lesquels les heures de travail étaient longues, et courtes celles du sommeil. Certes, dans les grandes calamités publiques, quand Hannibal était aux portes de Rome, elles avaient apporté elles-mêmes au trésor de l'Etat les fibules d'or ou d'argent qui cousaient leurs manches et les colliers dont le Sénat les avait autorisées à se parer depuis qu'elles avaient sauvé Rome de Coriolan. Et peut-être avait-il été plus grand encore, le sacrifice qu'à la même époque elles avaient fait à la patrie en acceptant la loi Oppia, qui leur interdisait de posséder pour leur usage plus d'une once d'or et de se faire voiturer dans Rome et dans un espace de mille pas à la ronde sur un char attelé de chevaux, sinon pour se rendre au temple. Mais, le péril écarté, elles avaient exigé le paiement de leur sacrifice. Les vertus romaines étaient mortes avec leur mère, la pauvreté.

Comme la Grèce avait doté l'Italie de ses biens les meilleurs, de sa philosophie, de ses sciences, de ses arts, elle lui avait donné aussi ce qu'elle avait de pire, son luxe, ses vices, importés par ses courtisanes. Plaute assure qu'il y en avait plus à Rome que de mouches en été. Et Dieu sait si, à Rome, il y a des mouches en été ! Bientôt les pures et chastes matrones se rencontrèrent avec ces hétaïres, dont elles regardèrent d'abord avec dédain les visages fardés, les robes transparentes et le luxe oriental. Puis, comme les hommes, séduits par ces charmes menteurs et factices, les délaissaient, elles envièrent les privilèges dont jouissaient les étrangères et n'eurent plus qu'un rêve : les imiter ; une envie : abolir la loi Oppia qui les privait de leurs meilleures armes de combat. Séditieuses et violentes, elles osèrent descendre au Forum pour imposer l'abrogation de la loi et arrachèrent le vote qu'elles souhaitaient avec tant d'ardeur. Malgré l'opposition de Caton le Censeur, elles l'emportèrent autant pour leur malheur que pour celui de Rome. Bientôt, ce fut dans les rues un étrange mélange de matrones et de courtisanes luttant de luxe et d'élégance. Ce que les unes devaient au vice, les autres le voulurent aussi et ne tardèrent pas à l'obtenir par les mêmes moyens. Rome était perdue. César, qui pourtant n'était pas un moraliste sévère, en fut épouvanté et rendit plusieurs édits pour enrayer le mal. Il était trop tard.

« Pour réformer les mœurs, a dit Montesquieu, il faut en avoir. »

— Bientôt viendront, avec Tibère, les jours où les matrones

plongeront les mains dans les coffres de l'Etat et où Severus Coccina demandera qu'il soit interdit aux magistrats d'amener leurs femmes dans les provinces, où elles étaient la principale cause de la dilapidation des finances.

Ecoutez Mégador discourir dans l'*Aululaire* sur ce thème inépuisable, et remarquez qu'avec Plaute nous sommes encore à l'aurore du second siècle avant notre ère :

« A présent, on ne peut arriver chez soi sans rencontrer plus de voitures que l'on n'en voit à sa maison de campagne. Mais c'est une gentillesse au prix des autres dépenses.

« Voici venir les foulons, les brodeurs, les orfèvres, les tailleurs, les teinturiers en rouge, en violet et en jaune. Les vendeurs de manches, les parfumeurs de souliers, les brocanteurs, les cordonniers à la grecque, à la romaine, et tous ces teinturiers, cordonniers, foulons, ravaudeurs, tailleurs sont là, demandant de l'argent. Les marchands de lacets, les marchands de ceintures arrivent à leur tour. Vous croyez être débarrassé ; d'autres viennent et tendent la main. Pendant que vos chefs d'esclaves sont debout dans le vestibule, on vous amène une centaine de tricoteuses de robes et de marchands de rubans. Vous les payez. Vous vous croyez délivré cette fois ? Vous voyez s'avancer les teinturiers en safran, ou quelque autre peste qui vient mettre à sec votre bourse.

« Quand vous avez acquitté toutes ces bagatelles, le soldat vient réclamer sa paye. On court, on va prendre de l'argent chez le banquier ; en attendant, le soldat reste sans manger et se flatte de recevoir l'impôt. Quand on a débattu les comptes avec le banquier, il se trouve qu'il est en avance avec vous. On renvoie le militaire à un autre jour. Voilà les inconvénients les moindres que vous cause une femme richement dotée. »

Il s'agit ici de la femme mariée, honnête, régulière. Dans une autre de ses pièces, Plaute parle des courtisanes et se montre encore plus amer.

« Epidicus est attendu au port par sa joueuse de flûte. Comment était-elle vêtue ? Portait-elle un manteau de reine ou une simple robe à la gouttière ? »

— Une robe à la gouttière ? Qu'est-ce que c'est que ça ?

— « Qu'y a-t-il d'étonnant ? Comme si on ne les voyait point par les rues marcher portant sur elles des maisons entières, des fermes, des palais ! Et, quand il s'agit de payer l'impôt, on dit qu'on n'en a pas les moyens ! Et les courtisanes, quelle mode n'inventent-elles pas chaque année ? C'est la tunique transparente, la tunique unie, la robe à franges, la chemisette, la robe brodée, la jaune souci, la jaune safran, la jupe de négligé, la royale et l'étrangère, la robe

couleur de miel et mille autres niaiseries. Et c'est pour toutes ces gentillesses que les hommes vont vendre leur mobilier aux enchères ! »

Quand, bien des siècles plus tard, du Bellay accusait les courtisans de François Ier de porter leurs moulins, leur forêts et leurs prés sur leurs épaules, il ne s'exprimait guère autrement que le vieux poète comique.

Pourtant, n'assombrissons pas le tableau. Comme Sophocle avait créé une Antigone, Euripide, une Iphigénie, image de la vierge pure et sans tache, et une Alcmène, le type de la chasteté et du dévouement conjugal, Plaute lui-même a porté sur la scène l'honnête femme d'Amphitryon, coupable par ignorance, mais dont la vertu eût résisté au maître des dieux, s'il n'eût pris la forme d'un époux tendrement aimé.

Pour ma part, j'incline à penser que l'exception dans la comédie fut la règle dans la vie réelle. Si de belles Romaines recoururent aux dieux pour mettre de l'ordre dans leur comptabilité matrimoniale et rétablir la balance, elles furent certainement très rares. Je veux bien qu'elles aimaient le luxe. Comme dit Démarate : « D'autres en ont fait tout autant. » Elles préféraient aller en char ou en litière qu'à pied? D'autres ont encore eu ce goût après elles. Elles adoraient les robes safran ? Les brunes de tous les temps ont trouvé cette couleur seyante à leur beauté. Mais je n'en suis pas mois persuadé qu'en dépit de Plaute il y avait à Rome beaucoup d'honnêtes femmes, comme, en dépit d'Epicure, il y restait encore des croyants. J'imagine que la majorité des matrones pouvait entrer la tête haute dans le temple de la chasteté et, à l'exemple de Claudia, faire graver sur leur tombeau :

« Douce en sa parole, charmante en sa démarche, elle aima son mari de tout son cœur, garda la maison et fila la laine, *domum servavit*, *lanam fecit.* »

C'est une de ces matrones que Plaute avait voulu peindre. Ne lui fait-il pas dire :

« Ma dot, c'est la pudeur, la chasteté, la crainte des dieux, c'est mon amour pour mes proches, c'est d'être soumise à mon époux, bienfaisante aux bons, serviable aux gens de cœur » ?

Cette Alcmène peut aussi bien s'appeler Cornélie, la fille de Scipion ou la mère des Gracques. Aujourd'hui comme au temps de Molière, chacun sait comment la nommer, il lui suffit, pour la trouver, de rentrer paisiblement dans sa maison.

J. Dieulafoy.

Sujets de devoirs

I

UNIVERSITÉ DE PARIS.

AGRÉGATION D'HISTOIRE.

I. — Le concile de Trente.
II. — La révolution de 1648 en Angletere.
III. — Principaux types de régime des pluies en Afrique.

AGRÉGATION DES LANGUES VIVANTES.

ALLEMAND.

Thème.

MÉRIMÉE. *Lettres à une inconnue : Lettre* 83e, jusqu'à « *Je suppose que...* »

Version.

WILHELM MÜLLER : *Lied vór der Schlacht* (*Griechenlieder.*)

Dissertation française.

Guillaume II et l'école romantique.

Dissertation allemande.

In velchem Gegensatz stehen Novalis' und Gœthe's Ansichten über Leben und Kunst ?

ANGLAIS.

Version.

KEATS, *Endymion*, I, depuis « *Thus ending, on the shrine he heaped a spire* », jusqu'à « *O forester divine.* »

Thème.

LECONTE DE LISLE, *Poèmes barbares* : *Le Nazaréen*, jusqu'à « *O fils du charpentier, tu n'avais pas menti !* »

Dissertation anglaise.

Webster and the *Tragedy of Blood.*

Dissertation française.

Quelle a pu être, dans la littérature anglaise, l'influence de la version autorisée de la Bible (1611)?

AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES.

Education, pédagogie.

Mme Necker de Saussure a dit : « Ce qu'il importe de former chez les femmes, c'est un sentiment juste et prompt de ce qu'exige chaque moment. » Quels moyens vous paraissent les meilleurs pour arriver à cette justesse et à cette décision d'esprit ?

II

UNIVERSITÉ DE POITIERS.

Composition française.

Licence.

Comparer, dans leurs grandes lignes, la poétique de l'école française de 1660 et celle de l'école de 1550. La seconde a-t-elle corrigé ou gâté, complété ou restreint la première?

Professorat des Ecoles normales.

Malherbe écrivait à son cousin, M. de Bouillon-Malherbe : « Vous dites qu'en lisant mes lettres, vous pensez m'ouïr deviser au coin de mon feu. C'est là, ou je me trompe, le style dont il faut écrire les lettres. » — Pensez-vous là-dessus comme le poète ? Estimez-vous, au contraire, que tout ce qui s'écrit, fût-ce une lettre, exige une composition mieux ordonnée que la conversation familière, une forme plus correcte et mieux soignée ? Donnez vos raisons à l'appui de l'opinion que vous soutiendrez.

Composition latine.

Cur Cicero operi de claris oratoribus *Bruti* nomen præfixerit quæretur.

Thème grec.

La Bruyère, *Des Grands*, 25 : « Si je compare ensemble... »

Thème latin.

La Rochefoucauld, *Maximes*, DIV (édition Garnier) : « Après avoir parlé de la fausseté de tant de vertus apparentes... », jusqu'à : « La nécessité de mourir... »

Histoire moderne.

1° Justinien.
2° Fleury et Chauvelin.

Histoire ancienne.

1° Le Sénat à Athènes.
2° La Conquête romaine au IIe siècle avant notre ère.
3° Théodose le Grand.

Géographie.

L'Océan Pacifique.
Le Mississipi.
Les grands ports de l'Angleterre.

Philosophie.

Licence.

Rapports du désir et de la volonté.

Enseignement primaire.

Les principaux types intellectuels chez les enfants : moyen de remédier aux défauts les plus ordinaires.

Grammaire.

Les participes dans les trois langues classiques.

Métrique.

La rencontre des voyelles dans les vers grecs, latins et français.

Version.

Shelley, Stanzas written in dejection near Naples.

Thème.

Saint-Simon, *Portrait de Dubois*, « L'abbé D... était un petit homme, maigre, effilé, chafouin, etc. » — *Scènes et Portraits*, éd. de Lanneau, t. 392, *ou* Ed. Chéruel, XII, 103.)

Dissertation.

La poésie est-elle, comme le veut Matthew Arnold, une « critique de la vie ? — Poetry is at bottom a criticism of life ? »

Allemand.

De la langue dans *Gœtz von Berlichingen.*

Tableau des formes dialecticales et populaires, avec les particularités de syntaxe et de grammaire les plus importantes contenues dans *Gœtz von Berlichingen.* — Adopter l'ordre suivant : 1° articles ; 2° substantifs ; 3° adjectifs ; 4° pronoms ; 5° verbes ; 6° adverbes ; 7° prépositions, 8° mots français ; 9° orthographe.

Le Gérant : E. Fromantin.



POITIERS. — SOC. FRANÇ. D'IMPR. ET DE LIBR.

...incre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la ... la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte, com... des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, ... sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est ...ble de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des ...lus réduits. La plupart des professeurs, dont nous sténographions la parole, ... ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns ...e, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable :* indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Faguet, Emile Boutroux, Alfred Croiset, Victor Brochard, Jules Martha, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

M. F... R... à S... — Oui, chaque année scolaire forme deux volumes de 850 pages environ. Si vous vous abonnez maintenant, vous recevrez immédiatement tous les numéros parus depuis le mois de novembre 1901.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université et quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso à la copie.

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 23 17 AVRIL 1902

Année Scolaire 1901-1902

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

241 LA POÉSIE FRANÇAISE AU XVIe SIÈCLE. — *La jeunesse de Ronsard; ses premières études. — Cassandre*.................. **Gaston Deschamps**, *Professeur remplaçant au Collège de France.*

252 LA CIVILISATION HOMÉRIQUE. — *Date de cette civilisation*.......................... **Alfred Croiset**, *Professeur à l'Université de Paris.*

259 L'HISTOIRE A ROME. — *Les archives publiques*............................ **Jules Martha**, *Professeur à l'Université de Paris.*

267 LA VENDÉE.............................. **G. Desdevises du Dézert**, *Professeur à l'Université de Clermont.*

281 SUJETS DE DEVOIRS (*licence, agrégation*)..... **Universités de Rennes, de Besançon et de Nancy.**

288 OUVRAGE SIGNALÉ.

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie)

15, RUE DE CLUNY, 15

1902

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
Ancienne Librairie Lecène, Oudin et Cie
15, rue de Cluny, PARIS

DIXIÈME ANNÉE

REVUE DES COURS
ET
CONFÉRENCES

ABONNEMENT, UN AN
- **France** . . . . **20 fr.** payables 10 francs comptant et le surplus par 5 francs les *15 février* et *15 mai 1902*.
- **Étranger** . . . . **23 fr.**

Le Numéro : **60** centimes

EN VENTE :

Les Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième et Neuvième Années
DE LA REVUE

Chaque année. . . . . **20 fr.**

Il reste quelques exemplaires de la première et de la seconde année, que nous tenons à la disposition de nos clients au prix de 30 francs chaque année.

Après *neuf années* d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très *estimée* **Revue des Cours et Conférences** : *estimée*, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est *unique* en son genre ; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons, chaque année, à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, *lettres*, *philosophie*, *histoire*, *littérature étrangère*, *histoire du théâtre*, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à *bon marché :* il suffira,

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 23 17 AVRIL 1902

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

La poésie française au XVIe siècle

Cours de M. GASTON DESCHAMPS,

Professeur remplaçant au Collège de France.

La jeunesse de Ronsard ; ses premières études. — Cassandre

Ronsard, en tête de la première édition de ses *Odes*, a publié une préface dans laquelle se trouve la phrase suivante : « Bien que la jeunesse soit toujours éloignée de toute studieuse occupation pour les plaisirs volontaires qui la maîtrisent dès mon enfance j'ai toujours estimé l'étude des bonnes lettres l'heureuse félicité de la vie, et sans laquelle on doit désespérer de pouvoir jamais atteindre au comble du parfait contentement. » Cette déclaration nous avertit que nous avons affaire à un poète savant, à un gentilhomme qui mit sa gloire à être étudiant toute sa vie, et ne s'arrêta jamais de savourer les *bonnes lettres*. Est-ce à dire que Ronsard soit un auteur simplement « livresque », et que cet ancien page du Dauphin, redevenant écolier, n'ait jamais détaché les yeux des grimoires pour regarder la mouvante complexité de la vie ? — Pour détruire cette erreur, il nous suffira de résumer les principales étapes de son existence ; on verra que Ronsard ne fut pas seulement un poète de cabinet, et que, au cours d'une vie peu sédentaire, il put recueillir des idées et connaître des sentiments, qui, mêlés à ceux qu'il trouvait dans les livres,

ont fait l'originalité de sa poésie. Nous allons donc, en entreprenant cette étude, nous engager dans une double voie : nous suivrons le poète dans sa traversée du monde réel, qui lui offrit, comme à tous les poètes doués dans l'âge d'homme de la fraîche vision de leurs yeux d'enfants, l'éternelle surprise de ses hasards et de ses spectacles ; — nous le suivrons dans son voyage à travers les livres, où l'homme studieux lit la vie fixée sur une page et ressaisit le périssable, dérobé à l'éternelle disparition des choses par l'éternel miracle de l'art.

Résumons d'abord les premières étapes de sa jeunesse pensive et vagabonde ; arrêtons-nous avec lui aux lieux illustres et lointains où son intelligence eut la notion de l'activité universelle, où ses yeux éblouis reçurent les multiples images, dont son œuvre, comme un miroir magique, devait conserver les reflets. Nous avons vu, en résumant sa biographie, que le crédit de son père, attaché à la cour de François Ier, le fit d'abord entrer dans la maison du dauphin François, mort peu de jours après, en 1536, à Tournon. Son père, nous dit Claude Binet, « le fit venir en Avignon », afin qu'il rejoignît son maître : telle est donc la première étape de Ronsard. Or, en cette année 1536, Avignon était tout plein d'une grande mémoire, dont les jeunes gentilshommes, récemment revenus d'Italie, dans un élan de poétique enthousiasme, faisaient revivre le souvenir : l'équipée tentée au delà des Alpes rappelait, en ce relai sur le chemin du retour, la figure de Pétrarque, qu'une passion, gracieusement chantée, avait jadis fixé longtemps aux mêmes lieux. On allait en pèlerinage à Vaucluse pour voir la fameuse fontaine où le poète italien rencontra, pour la première fois, Laure de Noves ; on visitait le tombeau de Laure, qu'un Lyonnais, épris de poésie sentimentale et mystique, Maurice Scève, prétendait avoir découvert. Ronsard dut, dès cette époque, subir l'influence de cette école de Lyon, que les biographes nous ont signalée et par laquelle il reçut l'influence de l'école italienne. — Si nous songeons à ce premier séjour dans une ville hantée d'un tel souvenir, si nous imaginons l'atmosphère qui devait alors régner à Avignon, nous ne serons plus étonnés de le voir *pétrarquiser* avec allégresse dans ses sonnets à Cassandre et Marie : c'est son acte de naissance intellectuelle qui était rédigé en 1536 dans la ville où Pétrarque avait aimé.

Sa deuxième étape — lointaine de ce midi harmonieux et aromatique — fut l'Ecosse.

Ce séjour d'Ecosse est très important, aux yeux des biographes, au point de vue de l'évolution de l'esprit de Ronsard. Lisons à ce propos l'« Oraison funèbre sur la mort de M. de Ronsard, pro-

noncée en la chapelle de Beaucourt, le jour de la feste de saint Matthieu, par M. du Perron, depuis évêque d'Evreux, cardinal Archevêque de Sens et Grand Aumônier de France » :

Ce fut là premièrement qu'il apprit à prendre goût à la poésie. Car un gentilhomme écossais, nommé le seigneur Paul, très bon poète latin, se plaisait à lui lire tous les jours quelque chose de Virgile ou d'Horace... Et luy, qui avait déjà jeté les yeux sur les rymes de nos anciens auteurs, s'efforçait de le mettre en vers le mieux qu'il lui était possible...

Un autre texte, fort instructif, précise la manière dont s'exerça l'influence du seigneur Paul :

Or, quelque faveur qui le pût chatouiller et qui semblât le semondre à une belle fortune, demeurant en cour, considérant qu'il était malaisé avec le vice d'oreilles de s'y avancer et d'y estre agréable, où l'entretien et discours sont plus nécessaires que la vertu et où il faut plutôt être muet que sourd, il pensa de transférer l'office des oreilles à celuy des yeux par la lecture des bons livres et se mettre à l'étude à bon escient... Et ce qui lui augmenta ce désir, fut un gentilhomme, nommé le seigneur Paul...

Ce serait donc en Ecosse, au milieu d'une cour lettrée et sous la direction fraternelle d'un gentilhomme latiniste, qu'il aurait tenté ses premiers essais poétiques, disciple des Latins, avant de l'être des Grecs. Si nous en croyons Colletet, ce seigneur Paul remplit auprès de Ronsard le rôle d'un Mentor fidèle sur la route du Parnasse ; car, revenu en France avec son élève, il aurait continué à former le jeune page selon les règles de la discipline latine. — Ce voyage de Ronsard nous fait toucher aux relations de la France et de l'Ecosse au XVIe siècle, qu'illustre et qu'attriste le souvenir de la reine Marie Stuart ; lui-même, dans un poème de ses *Epitaphes*, — expression qu'il faut comprendre dans son sens hellénique, — nous renseigne sur les circonstances qui l'amenèrent à visiter ce pays. La pièce porte le titre suivant : « Le Tombeau de Marguerite de France, duchesse de Savoye, Ensemble celuy de très auguste et très sainte mémoire François, Premier du nom, et de Messieurs ses enfants et ses petits-fils » (1575), et nous imputerons les faiblesses de ces vers auto-biographiques à la nécessité de fournir des renseignements trop précis : aussi bien les précieuses informations que nous y pouvons puiser, tant pour la connaissance du cœur du poète que pour celle de sa vie, nous permettent de ne point regretter que Ronsard les aient composés. Ronsard nous raconte ici comment Jacques V d'Ecosse, attiré par le prestige de François Ier, Restaurateur des arts et Protecteur des lettres, serait venu visiter sa cour :

La Renommée
Qui de François avoit toute Europe semée,
Sa vertu, sa justice et son divin sçavoir,
Poussa le roy d'Ecosse en France pour le voir ;
Comme jadis Saba, qui des terres lointaines
Visita Salomon sur les rives Jourdaines.

Ce roy d'Ecosse étoit en la fleur de ses ans ;
Ses cheveux non tondus, comme fin or luisants,
Cordonnés et crespez, flottant dessus sa face,
Et sur son col de laict, lui donnoient bonne grâce.
Son port estoit royal, son regard vigoureux,
De vertus et d'honneur et de guerre amoureux ;
La douceur et la force illustraient son visage...

Et, s'il faut en croire l'idéalisation de Ronsard, son hôte charmé lui aurait, comme dans les contes de fées, offert sa fille en mariage :

Ce grand prince François, admirant l'étranger
Qui, roy, chez un grand roy s'estoit venu loger,
Son sceptre abandonnant, sa couronne et son isle,
Pour le récompenser lui accorda sa fille,
La belle Madeleine, honneur de chasteté,
Une grâce en beauté, Junon en majesté.

Le souvenir de cette alliance, qui semblait promettre une fraternité éternelle aux deux pays, émeut alors le poète, qui évoque les splendeurs de la cérémonie nuptiale :

Déjà ces deux grands rois, l'un en robe française,
Et l'autre revêtu de la mante écossaise,
Tous deux, la messe ouïe et repus de saint pain,
Tous deux tenant le sceptre, et la main dans la main,
S'étaient confédérez ; les fleurs tombaient menues,
La publique allégresse errait parmi les rues...

C'est la peinture d'une de ces fêtes royales et de ces noces fleuries que certains tableaux du temps nous représentent. — Mais l'allégresse est de courte durée : détaché par Charles d'Orléans, son nouveau maître, au service du roi d'Ecosse, Ronsard, qui le suit dans son royaume, assiste à une de ces catastrophes qui instruisent les poètes sur la brièveté de nos joies et la vanité décevante de nos espoirs... A peine la princesse descendait-elle du navire,

Pour toucher son Ecosse et saluer le bord,
Quand, au lieu d'un royaume, elle y trouva la mort.
Ni larmes du mary, ni beauté, ni jeunesse,
Ny vœu, ni oraison ne fléchit la rudesse
De la Parque, qu'on dict la fille de la Nuict.

. . . .
Elle mourut sans peine aux bras de son mary
Et parmi ses baisers; luy, tristement marry,
Ayant l'âme de deuil et de regret frappée,
Voulut cent fois percer son corps de son épée.
La raison le retint, et tout ce faict je vey
Qui, jeune, l'avais, page, en sa terre suivy...

Il ajoute :

Sa bonté m'arrêta deux ans dans sa province.

Ainsi donc, malgré cette catastrophe, — la deuxième qui, sous les yeux de Ronsard éprouva cette famille des Valois, si rudement secouée par le vent de l'adversité — il reste en Ecosse, dans une cour où on latinisait beaucoup et au milieu de laquelle s'était même formée une sorte d'académie latine, dont il fit partie. Continuons la lecture de cette autobiographie versifiée.

Nous trouvons d'abord le portrait du duc Charles :

Retourné, je fus page au grand duc d'Orléans,
Le tiers fils de François. . . . .

prince bien digne d'être le patron d'un poète,

Beau, courageux, et fort et de haute entreprise,
Presque le monde entier était sa convoitise.

La France attendait en lui l'heureux rival de Charles-Quint. Mais il mourut prématurément, à Forestmontiers, près d'Abbeville, le 8 septembre 1545 :

Jamais le dur ciseau de la Parque cruelle
Ne trancha de nos rois une trame si belle ;
Jamais le mois d'avril ne vit si belle fleur ;
Ni l'orient joyau de si belle couleur.
Il semblait un Pâris en beauté de visage,
Il semblait un dieu Mars en grandeur de courage,
Gracieux, débonnaire, éloquent et subtil
. . . .
Son père, qui chargeait tous les cieux de prière,
En mourant lui ferma l'une et l'autre paupière,
Se pâma dessus luy, de larmes le baigna,
Et, presque demy mort, le mort accompaigna.

Et Ronsard termine par ces deux vers, qui sont bien *ronsardisants* :

Les roses et les lys de tout temps puissent naître
Sur ce Charles, qui fut près de cinq ans mon maître.

Ces deuils répétés, la mort d'un bienfaiteur, dont les témoignages contemporains vantent les qualités et la séduction, ont sans doute prédisposé Ronsard, dès son jeune âge, à ces retours, si fré-

quents dans son œuvre, sur la fragilité de nos bonheurs. — Charles d'Orléans — qui porte d'ailleurs un nom dès longtemps associé à la Poésie — avait su discerner la vocation de son jeune page, et fit tout ce qui était en son pouvoir pour la faire éclore et la favoriser : ce fut lui qui le renvoya — après un premier séjour, qui avait paru lui être si profitable — en Ecosse, d'où il venait, et dans les Pays-Bas : il y connut, sans doute, à la Cour de Malines, le poète favori de Marguerite d'Autriche, Jean Lemaire de Belges, dont il devint un lecteur assidu. Nous trouverons même dans la *Franciade* l'amplification d'une légende que ce poète, auteur d'une *Illustration des Gaules*, avait essayé d'accréditer.

C'est après ce voyage, en 1540, que Ronsard est *mis hors de page*. Il continue cependant à bénéficier de la protection du duc d'Orléans : celui-ci, craignant de le voir se perdre dans les divertissements, ne veut pas le retenir à Paris ; mais il le prête à un personnage important, sous la direction duquel l'esprit de ce jeune homme va continuer à fleurir, en attendant qu'il fructifie. Il faut louer Charles d'Orléans d'avoir choisi, pour remplir auprès de son ancien page, ce rôle de *directeur* intellectuel, cet homme accompli — humaniste mondain et grave magistrat, — Messire Lazare de Baïf : nous lui devons Ronsard pour une bonne part. Plusieurs fois, dans la biographie de ce dernier, nous le retrouvons sous les traits d'un Mentor et d'un second père.

Lazare de Baïf — dont M. Pinvert, dans une thèse de doctorat, a fait une intéressante étude, connaissait le passé par les livres ; de par les hautes situations qu'il avait occupées dans l'Etat, rien du présent, en ce qui touchait la France, ne lui était étranger : c'était en outre un fervent de l'Italie et de l'hellénisme. Etant ambassadeur à Venise, il avait fait exprès le voyage de Rome pour entendre parler Marcos Musurus, le célèbre professeur de grec. Il revenait d'Italie — en rapportant des souvenirs, et les objets d'art dont il décora sa riche maison des Fossés-Saint-Victor. Il en ramenait aussi un fils — de naissance un peu irrégulière — Jean Antoine de Baïf — qui devait être un poète actif de la Pléiade et un fidèle ami de Ronsard. Au moment où celui-ci passe sous la conduite de Lazare de Baïf, Jean Antoine, âgé de huit ans, reste à Paris, tandis que son père, accompagné d'une assez nombreuse maison dans laquelle figurent Ronsard et le médecin Jacques-Etienne, part en ambassade pour Spire (1540).

Une épître d'Antoine de Baïf au roi Charles IX nous sert à fixer la date de ce voyage en Allemagne :

En l'an que l'empereur Charles fit son entrée,
Reçu dedans Paris, mon père qui alors
Aloit ambassadeur pour votre ayeul dehors

Du royaume en Almagne et menait au voyage
Charles Estienne, et Ronsard, qui sortait hors de page.

M. Paul Laumônier, dans un excellent article paru dans la *Revue de la Renaissance* (janvier 1902), a déterminé, d'une façon très détaillée, l'itinéraire de ce voyage. — Ronsard, en parcourant l'Allemagne, se confirma de plus en plus dans la haute idée qu'il avait de son pays : non que ce fût une période heureuse pour la France, contre laquelle s'élevait, menaçante, la puissante rivalité de Charles-Quint ; mais la foi de Ronsard, qui voyait à quel point le génie de la France était nécessaire à la marche des affaires humaines, n'en était nullement ébranlée : il vit à Haguenau de quel prestige notre ambassadeur était entouré, quoique dans les dernières guerres la fortune eût été souvent infidèle à nos armes. C'est de ce temps que date le sentiment de profonde fierté française, qui va vivifier son œuvre tout entière ; car les vrais poètes n'oublient jamais les impressions qu'ils ont une fois reçues. Les biographes de Victor Hugo ont été frappés de la merveilleuse faculté de mémoire de cet homme, qui lui permit de faire, à trente années de distance, avec une minutieuse exactitude, la description d'objets et de sites à peine entrevus autrefois ; de même — et c'est ce qui justifie la minutie de cette étude biographique — rien de ce que Ronsard a vu, entendu ou senti au cours des pérégrinations de sa jeunesse, n'a été perdu pour la littérature française.

Revenu en France, il reprend son service parmi les écuyers du duc d'Orléans. Le 1er juillet 1543, il entre au service du dauphin Henri ; mais, entre temps, il a dû lire beaucoup d'auteurs anciens et beaucoup d'écrits issus de la veine française : sa charge d'attaché d'ambassade ne l'absorbait guère ; il a pu faire l'école buissonnière autour des salles de congrès. Lazare de Baïf devait lui laisser, pour cela, toute licence, et c'est sans doute aux conseils — comme à l'exemple — de ce gentilhomme de bonne lignée, qui ne croyait pas déroger en cultivant les doctes et gracieuses Muses, que Louis de Ronsard a fini par céder, pour laisser libre carrière aux aspirations de son fils. Nous sommes assez exactement renseignés, tant par Ronsard lui-même que par le témoignage de ses biographes, sur les lectures qui ont occupé ses studieux loisirs. Il n'était pas possible que les réformateurs de la Pléiade fussent séparés du passé par une cloison étanche : il n'y a pas dans l'histoire des esprits de solutions de continuité absolues. Aussi ne sommes-nous pas très étonnés d'apprendre que le *Roman de la Rose* a exercé sa séduction sur l'esprit de Ronsard, comme sur ceux d'un si grand nombre de ses devanciers.

Il serait trop long de résumer les vingt mille vers de ce

Roman de la Rose,
Où l'art d'amour est tout enclose.

C'est une perpétuelle allégorie. C'est l'apothéose de la jeunesse et de la beauté. Le thème général de la première partie de l'œuvre — due à Guillaume de Lorris — est l'histoire de l'éternel amant cherchant, à travers toutes sortes d'obstacles, l'éternelle aimée, et passant, avant de l'approcher, par des alternatives despérance et de rancœur. Attiré par Bel-Accueil, repoussé par Male-Bouche, détourné par Danger et par Raison, l'amant, qui ne s'est pas laissé rebuter, croit, après quatre mille vers, atteindre la Rose idéale. Mais Male-Bouche, toujours aux aguets, divulgue les progrès faits par l'amant. On saisit Bel-Accueil, qui les a rendus possibles ; on l'enferme dans une tour, et Guillaume de Lorris exhale, dans des centaines de vers, sa douloureuse mélancolie. Ce vieux roman, semblable à une fresque à demi effacée, a prêté quelque chose de son charme à toute la poésie du XVIe siècle.

Les poètes de la Renaissance n'ont point perdu de vue le haut mur crénelé où *Haine*, *Félonie*, *Vilenie*, *Convoitise*, *Avarice*, *Vieillesse*, *Papelardie*, *Tristesse*, *Envie* montent la garde. Ils ont déchiffré, au-dessus du « miroir périlleux » de la « fontaine d'amour », parmi les fleurs du jardin magique, la fameuse épitaphe :

Ici dessus
Sa mouri le beau Narcissus.

Les puissances consolatrices des cœurs navrés, *Espérance*, *Doux-Penser*, *Doux-Parler*, *Doux-Regard*, leur sont familières. Ils ont vu, au mois de mai, la prairie verdoyante où Liesse conduit la *carole*.

Et nous trouvons le reflet direct du *Roman de la Rose* dans ce sonnet de Ronsard :

Ha ! Bel-Acueil, que ta douce parole
Vint traistrement ma jeunesse offenser,
Quand au premier tu la menas danser
Dans le verger l'amoureuse carole.

Amour adonc me mit à son escolle,
Ayant pour maistre un peu sage penser,
Qui, dès le jour, me mena commencer
Le chapelet ne la danse plus folle.

Depuis cinq ans, dedans ce beau verger
Je vais ballant avecque Faux-Danger,
Sous la chanson d'allégez-moi-Madame,

Le tabourin se nomme Fol-Plaisir ;
La flûte, Erreur ; le rebec, Vain-Désir ;
Et les cinq pas, la Perte de mon âme.

Ronsard a lu avec soin Guillaume de Lorris et les poèmes de ceux qui, en combinant le *pétrarquisme* avec les sentiments dont s'inspire l'auteur du *Roman de la Rose*, ont composé des œuvres bizarres, subtiles et attirantes, comme *Délie, objet de la plus haute vertu*, de Maurice Scève, ou *La Parfaicte Amie* d'Antoine Heroët. En effet, au moment même où Ronsard atteint le printemps de sa vie, une vogue très sensible dirige les esprits vers cette école de Lyon, dont Louise Labé, la belle Cordière, est l'âme, — école de raffinement sentimental et de platonisme.

Au moment où Ronsard va tenter d'entrer dans la vie, il a donc l'esprit tout hanté de souvenirs sentimentaux : Pétrarque, le seigneur Paul, Maurice Scève ont dû communiquer à son âme ce penchant qui le prédispose à chanter ce que Catulle et Pétrarque ont chanté sur un ton différent, et que chanteront tous les poètes jusqu'à la consommation des siècles : l'amour. C'est alors que, s'étant acquitté à son honneur des petites missions que Lazare de Baïf a pu lui confier au cours de son ambassade, il revient à la cour. Demi-sourd et condamné par cette infirmité à une solitude relative, il cherche aussi ce que Pétrarque a chanté : il le trouve ; car, pendant un séjour de la cour à Blois, il rencontre sa Cassandre. Nous en avons la preuve dans l'épître à Remi Belleau, dans laquelle il date assez exactement cet événement sentimental et le place environ un an après son retour d'Allemagne :

L'an d'après, en avril, Amour me fit surprendre,
Suivant la cour à Blois, les beaux yeux de Cassandre.
Soit le nom faux ou vray, jamais le temps vainqueur
N'ôtera ce beau nom du marbre de mon cœur.

S'appelait-elle réellement Cassandre? — Lui-même, comme on le voit, s'est empressé de nous inspirer à ce sujet un léger scepticisme (1). Il a aimé ce nom de Cassandre, par l'effet d'une mode introduite par l'hellénisme italien, qui empruntait volontiers les noms des dieux, des déesses et des héroïnes. Le hasard d'une recherche nous a fait constater que la sixième fille de Démétrius Chalcondyle, le premier éditeur d'Homère, née le 6 juillet 1496, avait reçu le nom de Cassandre à sa naissance. On a cru que ce

(1) Au moment où cette leçon a été faite, le travail de M. Henri Longnon sur la Cassandre de Ronsard n'avait pas encore paru. On en trouvera le résumé dans une prochaine leçon.

souvenir avait influencé Ronsard ; en tout cas, c'est un signe de ce goût qui l'entraîne vers l'Italie, et comme, plus tard, il traduira Bembo, il a peut-être traduit le nom de celle qu'il aime en ce nom gréco-italien. — Certains commentateurs — M. Blanchemain entre autres — ont conclu du sonnet qui commence ainsi :

Dedans un pré je veis une Naïade...

que Ronsard, en se promenant, un jour, à l'écart de la résidence royale, avait rencontré une bergère — qu'il en était devenu amoureux et qu'il en avait fait sa Cassandre. En réalité, ce fut plutôt une fille de cour, comme il apparaît d'après certains vers qui la décrivent. Cassandre est native de Blois ;

Ville de Blois, naissance de ma dame,
Séjour des rois et de ma volonté,
Où je fus pris, où je fus surmonté
Par un œil brun qui m'outreperce l'âme,

Chez toi je pris cette première flame,
Chez toi j'appris que peut la cruauté,
Chez toi je vis cette fière beauté
Dont la mémoire encore me renflame.

Son signalement n'est pas du tout celui d'une beauté champêtre, et les charmes par lesquels elle a séduit le poète semblent avoir été plutôt aristocratiques, ce sont :

Ces liens d'or, cette bouche vermeille,
Pleine de lys, de roses et d'œillets...
Un or frisé de maint crespe anelet,
Un front de rose, un teint damoiselet...

Après sa chevelure, ce sont ses yeux qu'il décrit en ces vers :

Le premier jour du mois de may, Madame,
Dedans le cœur je sentis vos beaux yeux
Bruns, doux, courtois, rians, délicieux,
Qui d'un glaçon feraient naître une flamme
. . . .
Je veux mourir pour tes beautés, maîtresse,
Pour ce bel œil qui me prit à son hain,
Pour ce doux ris, pour ce baiser tout plein
D'ambre et de musq, baiser d'une déesse.

Je veux mourir pour cette longue tresse,
Pour la rigueur de cette douce main
Qui tout d'un coup me guarit et me blesse.
O doux parler dont les mots doucereux
Sont engravés au fond de ma mémoire!
. . . .
O diamants, ô lys pourpré de rose!

En tout ceci, l'imitation de Pétrarque est visible. Le sonnet 224 de Pétrarque est traduit par Ronsard presque textuellement, et voici un rapprochement très significatif :

Havess'io almen d'un bel crystallo il core :...

Eussé-je au moins une poitrine faite
Ou de cristal ou de verre luisant !
Lors tu serais dedans mon cœur lisant
De quelle foy mon amour est parfaite.
Si tu sçavais de quelle affection
Je suis captif de ta perfection,
La mort serait un confort à ma plainte,
Et lors, peut-être, éprise de pitié,
Tu pousserais sur ma dépouille éteinte
Quelque soupir de tardive amitié.

De même, le sonnet 106 de Pétrarque commence ainsi :

« Ses cheveux étaient d'or fin, son visage avait la blancheur de la neige sans sa froideur, ses cils étaient noirs comme l'ébène, ses yeux étaient deux étoiles ».

Ronsard a traduit cela presque textuellement.

Voyez aussi le sonnet 61 : — « Sa démarche n'appartenait pas à une mortelle, mais à un être angélique, etc. »

Comment rencontra-t-il Cassandre ? Voici :

Sur mes vingt ans, pur d'offense et de vice,
Ayant encor le menton damoiseau,
Sain et gaillard, je vins à ton service.

Et c'est une ressemblance de plus avec Laure :

Las ! je n'eusse jamais pensé,
Dame qui cause ma langueur,
De voir ainsi récompensé
Mon service d'une rigueur
Et qu'au lieu de me secourir,
Ta cruauté m'eust fait mourir.

Enfin Cassandre est une blonde aux yeux noirs ! — Reportez-vous aux innombrables sonnets de Pétrarque à Laure. Laure aussi est une blonde aux yeux noirs. — Ronsard est encore à l'âge où l'on a besoin, pour aimer, de se souvenir.

R. B.

La civilisation de l'âge homérique.

Cours de M. ALFRED CROISET,
Professeur à l'Université de Paris.

Date de cette civilisation.

Nous avons vu, en étudiant la civilisation homérique, la première apparition de la race et la première manifestation de l'esprit grec, et nous avons fait comme l'ébauche d'une étude générale sur l'hellénisme et la civilisation grecque dans son ensemble.

Mais nous nous sommes bornés, jusqu'ici, à relater les idées et les croyances de ces peuples primitifs, leurs sentiments sur les dieux, sur la destinée humaine, la condition de l'homme, ici-bas, toujours sous la main des dieux, et, après la vie, dans le monde souterrain. Nous nous attacherons maintenant non plus aux idées abstraites, aux simples croyances des hommes de cette société, mais à leur vie de tous les jours, aux sentiments intimes qui guident leurs actions, aux mœurs, à tout ce qui constitue le fond de la vie quotidienne dans la famille et dans la cité, aux travaux de la guerre et de la paix.

Cette fois encore, nous aurons comme source unique de renseignements, les poèmes homériques. Ils nous ont fourni déjà de précieux documents pour la connaissance des idées abstraites et des croyances ; pour l'étude des mœurs, ils nous présenteront une réalité vivante et saisissante.

Mais, avant d'aborder le cœur de notre sujet, il est essentiel de revenir sur quelques questions préliminaires, et, en particulier, de préciser, autant que cela est possible, la date de ces poèmes, afin de pouvoir situer dans le temps la société dont ils nous donnent l'image.

Des découvertes récentes nous permettront d'apporter quelque précision dans nos recherches et d'aboutir à des conclusions assez nettes.

Si, par une vue d'ensemble, nous essayons d'établir de grandes divisions dans le cours de l'histoire grecque, nous rencontrons d'abord, en partant du temps d'Alexandre, la période *attique*, celle que nous connaissons le mieux. Pendant deux cents ans, de Périclès à Démosthène et à Aristote, on ne peut que constater la prédominance d'Athènes, qui est le véritable centre politique, intellectuel et moral du monde grec, où s'épanouit la culture attique. Les documents qui nous restent sur

cette période sont innombrables ; du reste, à défaut du témoignage des œuvres littéraires et artistiques, et des inscriptions, elle nous est bien connue grâce au plus grand historien de l'antiquité, Thucydide. Au point de vue de la littérature, c'est essentiellement la période du drame, de l'éloquence, de la philosophie et de l'histoire.

Une seconde période, comprenant deux ou trois siècles, le sixième, le septième et une partie au moins du huitième, peut être appelée la période *dorienne*, à cause de la prédominance de la grande cité dorienne, de Sparte : l'influence d'une culture supérieure, d'une constitution politique plus solide et d'une force militaire considérable, fait passer sous l'hégémonie de Sparte les cités attiques elles-mêmes. C'est encore une période historique, qui nous est bien connue, mais beaucoup moins bien cependant que la précédente : la poésie lyrique s'y épanouit sous toutes ses formes et rayonne dans le monde grec tout entier ; c'est elle qui constitue notre principale source de renseignements pour l'étude de cette époque. L'histoire apparaît aussi, avec le commencement de la prose, mais ne nous donne que des renseignements incertains et sans précision scientifique.

Au delà, nous entrons en pleine légende. On a prétendu placer au huitième siècle, à la première olympiade, le début de la période historique. Il est difficile de fixer une limite aussi précise. En tout cas, avant l'ère des Olympiades nous sommes pour toutes les questions dans une incertitude complète, et, quand on veut dater un événement, établir la chronologie la plus élémentaire, on se trouve en présence de très grandes difficultés, souvent d'une impossibilité radicale. C'est, si l'on veut, la période *achéenne*, où, suivant l'observation fort juste et très profonde de Thucydide, le mot Ἕλληνες, qui a, plus tard, servi à désigner l'ensemble des Grecs, n'est pas encore en usage. Les Hellènes n'apparaissent alors que comme un petit peuple, dont il est rarement question dans quelques passages des épopées. Le nom générique des Grecs est « Achéens ». La grande distinction en trois races, Doriens, Ioniens, Eoliens, n'apparaît pas non plus.

Pour toute cette période, nous possédons un document unique, l'épopée, cette œuvre d'un caractère mythique et fabuleux, où l'histoire, faussée par l'imagination, se transforme presque immédiatement en légende. C'est, du XIVe ou XVe siècle environ jusque vers l'an 800, la période où se placent les relations du monde grec avec l'Egypte et l'Assyrie, et où s'épanouit la civilisation qui nous apparaît dans les poèmes homériques.

Mais il n'est pas impossible d'arriver à un peu plus d'exactitude.

Pour cela, nous pouvons d'abord nous servir du témoignage des anciens, bien qu'avec défiance, et en nous gardant d'être dupes d'une fausse précision. Nous nous en tiendrons à un témoignage essentiel, celui de Thucydide, au chapitre IV du livre I, où l'historien fait comme une préface au récit de la guerre du Péloponèse, en jetant un coup d'œil d'ensemble sur le passé de la Grèce. Il s'attache à diminuer les événements grossis par la légende, au profit de ceux de son temps : « Le plus ancien roi, dit-il, qui ait eu une puissance vraiment considérable, c'est Minos, roi de Crète, le premier qui conquit les îles, organisa un empire maritime, et chassa les pirates. » Après lui vinrent, sans doute, les petites royautés homériques, celle d'Agamemnon et des autres chefs de l'*Iliade*. Ces indications de l'historien grec, généralement acceptées, soulevaient pourtant des objections en ce qui concerne l'antériorité de la civilisation crétoise par rapport à la civilisation mycénienne. Elles ont reçu aujourd'hui une confirmation éclatante à la suite des fouilles qui ont été faites dans la capitale de la Crète, sur l'emplacement de Cnosse. On a mis à découvert des restes considérables de vieilles constructions, avec des œuvres d'art d'un caractère inconnu et fort intéressantes.

L'opinion de ceux qui ont pu étudier ces ruines est qu'il y avait là un centre véritable de la civilisation qu'on a appelée *mycénienne*, dans l'ignorance où l'on était des monuments crétois. Loin d'être un rameau qui dérive de Mycènes, c'est donc une civilisation antérieure, empreinte d'une beauté originale et pénétrée encore d'asiaticisme, dont l'autre, celle de Mycènes, ne serait qu'une décadence. On trouve là une confirmation éclatante des indications de Thucydide, que l'historien ne justifiait pas d'ailleurs par des raisons précises.

Tout le monde, aujourd'hui, est disposé à admettre l'épanouissement de cette civilisation achéenne sous le gouvernement des rois de Crète, que les Grecs prirent l'habitude de désigner sous le nom générique de Minos. Quelle qu'en soit la date exacte, il est manifeste qu'elle fut antérieure à la mycénienne, de sorte que deux époques nous paraissent se distinguer assez nettement dans cette longue période achéenne.

A quel moment se place la civilisation homérique ? Telle est la question qui doit nous intéresser.

Il est permis de la rattacher à la seconde de ces époques, quand déjà la civilisation mycénienne était en décadence, entamée par la formation d'une civilisation nouvelle, à la suite des migrations et des mouvements de peuples qui vont produire, vers le IXe siècle, au commencement des Olympiades, la civilisation dorienne.

C'est là une certitude, si l'on interroge les poèmes homériques eux-mêmes. Avec Homère, en effet, nous sommes visiblement en pleine période achéenne. Le nom d'Achéens est celui qui désigne couramment l'ensemble des Grecs; celui de Doriens est tout à fait exceptionnel. Les peuplades qui portent un nom spécial même ne laissent pas d'être réunies parfois sous la dénomination générale d'Achéens.

De plus, le héros principal de l'*Iliade*, le Roi des Rois, est le souverain de Mycènes, le puissant Agamemnon. Le nom de Mycènes est toujours accompagné de l'épithète πολύχρυσος, « la ville riche en or ». En effet, l'abondance des objets d'or qu'on a découverts dans les fouilles est surprenante. Cette cité splendide venait d'être apparemment la ville par excellence, et le souvenir de sa splendeur était encore présent dans toutes les imaginations, au moment de la composition des poèmes homériques.

Enfin une question essentielle se pose : à quoi, à quel événement historique correspond la guerre de Troie? — On a pu prétendre qu'elle n'avait jamais eu lieu, que c'était là un agrandissement et un embellissement de menus faits, de petites guerres entre les peuplades de la côte d'Asie, à une époque postérieure aux migrations, doriennes et éoliennes. — En principe cette contestation n'est pas inadmissible. Mais il reste pourtant un fait, c'est la localisation précise de ces guerres dans une région bien déterminée, et la prépondérance accordée à Troie, cette ville située assez loin dans le Nord, hors de la région des migrations et des colonies. — Un autre fait, c'est que, dans la série des six villes successives découvertes par Schliemann les unes au-dessous des autres sur l'emplacement de Troie, une des plus profondes, la deuxième en antiquité, porte les traces évidentes d'une guerre terrible et d'une destruction violente par l'incendie. Or cette ville, qui paraît bien avoir subi un siège considérable, appartient manifestement à la civilisation de l'époque mycénienne. — Il y a là un fait indiscutable, et l'on peut bien en conclure que c'est le souvenir vague de la destruction de cette ville qui, transformé par la légende, a été le point de départ de tous les récits épiques postérieurs.

Toutes ces observations concordent à merveille avec l'idée que les Grecs homériques se faisaient d'une grande puissance mycénienne, et d'une guerre entre le souverain d'Argos, Agamemnon, et une forte ville d'Asie Mineure. Le seul fait que tous les récits qui se rapportent à la période d'épanouissement de cette puissance sont transformés déjà par la légende et par l'imagination suffirait à résoudre la question d'antériorité.

D'autres preuves encore nous indiquent qu'il ne faut pas re-

pousser trop loin l'apparition des poèmes homériques. Agamemnon, Mycènes, Troie sont au premier rang, ce qui prouve simplement que le souvenir de ces noms illustres ne s'est pas effacé, et non pas que ces noms eux-mêmes désignent des réalités contemporaines. Il est intéressant, d'ailleurs, de remarquer la place que tient dans ces récits légendaires un autre héros, qui joue dans l'*Iliade* le principal rôle et qui semble parfois mis au-dessus d'Agamemnon, Achille. La valeur que le poète lui attribue est une valeur toute personnelle, l'éclat de la bravoure et de la force physique, qui en fait peut-être un personnage plus intéressant que son rival, le roi illustre. Or Achille appartient à une tout autre région que les chefs mycéniens. Il est venu avec ses compagnons de la Phthie, ce pays qui a joué un rôle si insignifiant à l'époque historique, mais qui semble bien avoir été alors le point de départ des migrations vers l'Asie Mineure. Il est curieux, à ce propos, d'étudier le catalogue qu'Homère nous donne, au II[e] chant de l'*Iliade*, des peuples venus sous les ordres d'Agamemnon, et cette énumération nous offre plus d'une surprise. Des peuples qui, dans l'âge historique, sont tombés au troisième ou quatrième rang paraissent être alors les principaux et les plus forts; et, réciproquement, quelques-uns, qui furent plus tard les maîtres de la Grèce, sont à peine mentionnés. On remarque, en particulier, la place disproportionnée qu'occupent les peuples du Nord, ceux qui vivaient entre l'Attique, la Macédoine et l'Epire. — Pour le Péloponèse, au contraire, cette région mycénienne beaucoup plus peuplée et plus ancienne, nous voyons un très petit nombre de chefs, qui possèdent chacun un vaste domaine : Agamemnon, Nestor, Diomède, Ménélas. La quantité considérable de princes et de villes que le poète cite pour la région du Nord semble bien prouver l'importance contemporaine de ce pays. Il semble que nous soyons au moment où va se produire le mouvement des peuples éoliens vers l'Asie Mineure, quand ils ont gagné la prépondérance que venaient de perdre les villes du Sud, Argos et Mycènes.

En somme, nous nous trouvons à une date où le souvenir de la civilisation mycénienne est encore récent et s'impose aux conteurs d'épopées, mais où déjà la Grèce du Nord se développe et va créer la civilisation qui sera celle de la période dorienne. Nous sommes à la fin de la période achéenne.

De plus, à cette époque, la puissance crétoise n'est pas encore oubliée : la Crète est appelée Ἑκατόμπολις, « l'île aux cent villes ». Cette exagération poétique semble bien correspondre au souvenir fabuleux d'une civilisation ancienne. D'ailleurs, parmi les Crétois, celui qui est donné comme le contemporain d'Agamemnon n'est

pas Minos, qui représente l'apogée de la civilisation crétoise; ce n'est pas même son fils Deucalion, mais son petit-fils Idoménée; et c'est bien encore, semble-t-il, une manière poétique et figurée de dire que la génération crétoise, contemporaine de la guerre de Troie, est postérieure au grand éclat de la monarchie de Cnosse.

Il ne faudrait pas cependant descendre trop bas dans l'histoire de la civilisation crétoise : il y a une limite qu'il ne faut pas dépasser, et cette limite, nous pouvons la déterminer avec assez de précision. Les Doriens ne figurent, pour ainsi dire, pas dans l'*Iliade* : ils ne sont nommés qu'une fois dans l'*Odyssée*, qui est manifestement plus récente que l'*Iliade*; c'est au chant XIX, vers 177 et suivants. Ulysse, qui ne s'est pas fait reconnaître et paraît sous un déguisement, se présente à Pénélope sous un faux nom, et, suivant son habitude, lui conte toute sorte de mensonges vraisemblables. Il dit qu'il est Crétois et qu'il arrive de son île, dont il fait la description. La langue des différents peuples de l'île est mélangée, dit-il; on trouve là des Achéens (et ce nom générique s'applique, sans doute, à la population dominante), — des Ετεόκρητες (c'est-à-dire la population indigène, les vieux Crétois, comme nous dirions, race antérieure aux Achéens, et qui se perpétua jusque dans la période historique); — puis des Cydoniens, des Doriens, Τριχάϊκες, et les « divins Pélages. » Ce dernier peuple est ainsi chaque fois appelé « divin » : ne peut-on pas en conclure que ces Pélages étaient des hommes d'un autre âge, déjà fabuleux, agrandis par la légende, des héros qui, dans le recul du temps, apparaissaient comme des dieux? Quant aux Doriens, qu'Homère désigne par ce mot de Τριχάϊκες (peut-être « chevelus »), il est à remarquer qu'ils ne figurent qu'en passant et comme une population récente, une colonie qui serait venue se greffer sur le fond de la population, les Achéens et les Etéocrétois. Dans cette hypothèse, les Pélages ne seraient nommés ici que pour indiquer, en quelque sorte, l'origine lointaine et le nom antique de la race.— En tout cas, c'est ici la seule mention qui soit faite des Doriens, et l'on sait que, dans la période suivante, l'île de Crète sera une île dorienne. Il est donc impossible, pour dater les poèmes homériques, de descendre au-dessous de cette période, où les Doriens étaient encore à peine connus, soit le début du huitième siècle.

Enfin, il est à remarquer que, dans l'épopée homérique, Athènes ne joue aucun rôle; elle n'est citée sous son nom propre qu'au deuxième chant de l'*Iliade*, dans ce catalogue dont nous avons déjà parlé, où il est dit (vers 547-556) qu'elle a envoyé à Troie Mnesthée avec cinquante navires. Mais le deuxième chant paraît être d'une basse époque, et cette mention peut bien n'être qu'une

addition postérieure, faite par quelque contemporain de Pisistrate, jaloux de faire attester par Homère l'antiquité de sa patrie : c'était déjà d'ailleurs l'opinion des critiques alexandrins.

Nous avons parlé de la division des peuples grecs en trois races : Doriens, Ioniens, Eoliens. Or, dans les poèmes homériques, les Doriens ne sont nommés qu'une fois (nous avons vu dans quelles conditions), les Ioniens n'apparaissent également qu'une fois (chant XIII de l'*Iliade*, vers 685-690) ; les Eoliens ne sont même pas mentionnés. Le nom que l'on trouve partout pour désigner les Grecs est Achéens. Quand le poète parle des Grecs du Nord, il leur donne plusieurs noms : c'est encore au chant II de l'*Iliade* qu'il fait l'énumération des peuples de la Phthie. « Ceux qui habitent la Phthie et l'Hellade aux belles femmes », dit-il. Ce sont les Myrmidons, et tel est le nom qu'on donne habituellement aux compagnons d'Achille ; ce sont les Hellènes, et nous voyons ici l'Hellade considérée comme un simple canton de la Grèce. Enfin ce sont les Achéens, et ce nom nous apparaît encore ici comme le nom générique sous lequel on réunissait alors tous les peuples du monde grec.

Ainsi cette division de la Grèce en trois races, qui s'est répandue depuis et est devenue si commune, est totalement inconnue à l'époque homérique. Ce fait ne prouve pas que des peuples de noms analogues n'aient pas existé dès cette époque; nous avons vu que deux d'entre eux sont nommés au moins une fois, et le nom d'Iavan, qu'on rencontre dans les documents orientaux, semble se rapprocher assez clairement du terme d'Ioniens ; mais le fait important à constater, c'est qu'il est impossible de reconnaître, à cette date, une distinction établie entre les trois races fondamentales qui constituent le monde achéen.

De tous ces faits, il nous est permis maintenant de tirer une conclusion assez précise. La date où les poèmes homériques apparaissent, est assez éloignée de l'époque de la civilisation mycénienne ; c'est le moment où la Grèce du Nord commence à s'agiter et introduit dans les légendes épiques les exploits de ses héros indigènes, Achille, Patrocle, et de tous leurs compagnons d'armes. Les événements se déroulent dans un pays de fond achéen, puisque c'est là le nom qui sert à désigner la race tout entière, avant la période de division des trois races, au terme de cette évolution qui, avec la période achéenne, prend fin vers le IXe ou le Xe siècle, au moment enfin où va s'épanouir cette civilisation brillante qui s'étendra bientôt sur les côtes et les îles de la Méditerranée, et dont les épopées homériques sont l'expression magnifique.

J. M.

L'histoire à Rome.

Cours de M. JULES MARTHA,

Professeur à l'Université de Paris.

Les archives publiques.

Une foule de documents historiques se trouvent accumulés à Rome bien avant que les écrivains songent à s'en servir pour reconstituer l'histoire. Les archives religieuses sont les plus nombreuses et les plus importantes. Nous avons vu qu'elles comprennent des recueils immuables (libri), qui sont conservés intacts de génération en génération et renferment sous une forme codifiée l'ensemble des principes du droit religieux ; et des recueils toujours en voie de formation, qui s'augmentent ou se modifient légèrement d'âge en âge, et contiennent les applications des lois religieuses aux cas particuliers, ce qu'on peut appeler la jurisprudence religieuse.

Pour mieux faire ressortir ce double caractère des archives religieuses, nous avons pris un exemple dans le Collège des Pontifes, en examinant ce que pouvaient contenir les archives pontificales. C'est que le Collège des Pontifes représentait l'autorité suprême en matière de religion. Mais il y avait, à côté, beaucoup d'autres collèges sacerdotaux. Celui des *Augures*, par exemple, était chargé d'interpréter les signes envoyés du ciel par le vol des oiseaux. On sait qu'il y avait pour ces interprétations diverses des pratiques minutieuses à observer. On ne pouvait opérer que dans certaines conditions déterminées : il fallait savoir tracer le *templum*, localiser dans l'espace délimité les phénomènes à interpréter. Toutes ces instructions devaient être contenues dans les livres des *Augures*.

Le collège des *Quinze* (*Quindecimviri sacris faciundis*) était chargé d'accomplir certains sacrifices, et, en particulier, de célébrer les cérémonies des religions nouvelles, des cultes introduits à Rome à la suite d'un oracle, d'une révélation divine, et pour lesquels il n'y avait pas de tradition. Il y avait, en outre, des collèges d'un ordre un peu différent, qui étaient plutôt des confréries, ins-

tituées dans un but tout spécial : les *Luperci*, qui organisaient les fêtes et cérémonies des *Lupercalia* ; les *Saliens*, qui gardaient les douze boucliers sacrés et honoraient le dieu Mars ; les *Frères Arvales*, qui célébraient le culte de la terre, « Dea Dia ». Cette dernière confrérie resta florissante jusqu'à la fin du monde romain, jusqu'au troisième siècle de notre ère ; nous ne possédons pas moins de quatre-vingt-seize procès-verbaux de leurs cérémonies, depuis l'an 14 jusqu'en 241 après Jésus-Christ.

Or, tous ces collèges et toutes ces confréries possédaient leurs archives particulières, divisées aussi en « libri » et « commentarii ». Par divers textes des historiens, qui nous parlent des « libri augurum », nous voyons que les *Augures* avaient une sorte de code de droit augural, qui remontait certainement à une haute antiquité. Dans leurs « commentarii augurales », tenus au jour le jour, ils gardaient les procès-verbaux de leurs cérémonies et la discussion des théories du droit augural. — Il en était de même pour les *Quindecimviri*, qui possédaient les livres très précieux, achetés, disait-on, par Tarquin lui-même, les *Livres Sibyllins* ; ces recueils contenaient des prophéties qu'on ne pouvait interpréter que sur un ordre du Sénat, et les membres du collège étaient chargés de fournir cette interprétation. Par exemple, une peste survient à Rome ; toutes les supplications aux dieux restent impuissantes contre le fléau : on s'adresse alors aux *Livres Sibyllins*. Les livres ordonnent de faire ce qu'on appelait le « lectisternium », cérémonie singulière, empruntée à la Grèce : on devait préparer dans les rues, devant les portes, des festins pour les dieux, dont on disposait les images sur des lits, devant des tables magnifiquement servies. Telle était la coutume, mais il n'y avait pas de rituel invariable. Les *Quindecimviri* devaient alors se réunir et délibérer pour organiser la cérémonie : leur décision et la discussion étaient enregistrées dans des procès-verbaux qui s'ajoutaient aux « commentarii ».

Il en était très certainement de même pour les autres confréries, dont les textes anciens ne mentionnent que les livres (*libri Saliorum, — libri Lupercorum*). Chacune devait avoir aussi ses recueils de procès-verbaux, ses « commentarii ».

Pour les frères *Arvales*, nous sommes admirablement renseignés. Ils formaient une confrérie fort considérée, dont les empereurs ne dédaignaient pas de faire partie, et dans laquelle les grands s'honoraient d'être reçus. Nous savons qu'ils se réunissaient à des époques déterminées pour célébrer des fêtes religieuses et qu'ils

consignaient dans des procès-verbaux les rites de leurs cérémonies. Un texte ancien nous apprend, en outre, qu'en se rendant de tel endroit à tel autre, ils devaient avoir en mains leurs livres sacrés. C'est dans ces « libri » que se trouvait la fameuse prière des frères *Arvales*, que les officiants eux-mêmes ne comprenaient plus, et qui est restée complètement inintelligible pour nous. — Là encore se rencontrent les deux classes de documents, les « libri » et les « commentarii ».

Les *Archives politiques* avaient un caractère tout différent. Nous n'y trouverons plus cette distinction entre deux séries de documents, ceux qui se rapportent au code et ceux qui se rapportent à la jurisprudence. Ici, plus de rituels immuables, plus de codes, plus de *libri*.

Il peut paraître surprenant, au premier abord, que les Romains, peuple conservateur et ami des traditions, ne nous aient pas laissé dans leurs archives un rituel politique comme un rituel religieux. Et il y avait bien, en effet, à Rome, un droit constitutionnel, des règles précises et des principes établis pour gouverner les affaires humaines comme pour négocier avec la divinité. Il suffit d'ouvrir l'histoire romaine pour s'apercevoir qu'aucun peuple au monde n'a eu une procédure aussi compliquée que les Romains en matière politique.

Il y avait des règles à observer pour compléter le Sénat, pour le convoquer ; certaines conditions, certains jours, certains lieux s'imposaient. De même, pour les assemblées populaires : les comices par tribus, par curies, par centuries, avaient, les uns et les autres, leur compétence déterminée suivant des principes traditionnels. La tenue de ces assemblées était réglée par tout un protocole minutieux. Pour les divers actes de la vie politique, pour les élections des magistrats, par exemple, la procédure était si importante qu'un simple vice de forme pouvait obliger l'élu à se démettre de sa charge. Sempronius, le père des Gracques, étant interroi, avait été chargé de nommer les consuls. Tandis qu'il est hors de la ville, occupé à prendre les auspices et à accomplir les cérémonies requises, il se trouve obligé de rentrer à Rome pour assister à une délibération du Sénat. Puis il se rend de nouveau à son poste et préside à l'élection des consuls. Or, quelque temps après, étant en Espagne, il consulte un livre de droit augural, et découvre qu'il a commis une irrégularité le jour où il a interrompu la cérémonie des élections pour rentrer dans la ville. Comme il avait été successivement dans trois endroits dans le temps où il devait prendre les auspices, la loi religieuse voulait qu'il recommençât trois fois la délimitation du « templum ».

Aussitôt, il en écrivit à Rome, et, bien qu'on fût au milieu de l'année, les deux consuls durent donner leur démission pour qu'on procédât à de nouvelles élections. Devant un vice de forme, toute autre considération disparaissait, tout se trouvait annulé. Du reste, cet exemple emprunté aux élections ne doit pas nous faire perdre de vue qu'il en allait exactement de même pour tous les actes de la vie politique, dans l'administration, au Forum, à l'armée, dans tous les cas où il y avait lieu d'appliquer le droit constitutionnel.

Il fallait donc que les Romains pussent s'instruire quelque part de ce droit constitutionnel : or, ils le trouvaient non pas dans les archives politiques, mais dans les archives religieuses.

C'est que la constitution romaine, comme la plupart des constitutions de l'antiquité, avait été établie à une époque où la religion et la politique semblaient se confondre dans une forme unique de droit social.

Tous les actes politiques, même dans la suite des temps, paraissaient être des actes sacrés ; toute cérémonie commençait par une prière et un sacrifice. Quand l'Assemblée se réunit, quand l'armée est convoquée, c'est sous les aupices de la divinité. L'autorité politique, l'*imperium*, n'est autre chose que la qualité de commander attribuée à un citoyen qui a le droit d'auspices, qui est chargé d'observer les manifestations de la volonté divine applicables aux actions publiques. Quiconque a l'*imperium* doit avoir l'*auspicium*, et nul acte de la vie politique ne peut être accompli « nisi auspicato ». Nous ne devons donc pas chercher le droit constitutionnel dans les archives politiques ; nous le trouverons dans les *libri pontificales* ou *augurales*.

En revanche, il existait dans les archives politiques une foule de documents qu'on peut ranger sous le titre de « commentarii. »

Ils comprennent d'abord des témoignages très anciens, dont l'origine se rapporte à l'époque légendaire des rois. Beaucoup sont suspects et paraissent bien être des falsifications récentes. Mais les Romains ne doutaient pas de leur authenticité. Denys d'Halicarnasse, qui était un curieux, un fureteur, dit avoir vu de ses yeux des traités de paix très anciens entre les premiers rois de Rome et leurs voisins, de Tullus Hostilius avec les Sabins, de Servius Tullius avec les Latins, de Tarquin le Superbe avec les habitants de Gabies, et même de Romulus avec les Véiens. Il en cite encore un de Porsenna, que les Romains avaient eu de bonnes raisons de falsifier par amour-propre national.

On conservait encore à Rome des documents d'un autre genre : c'étaient les procès-verbaux des actes royaux, qu'on disait avoir

été revus par les rois eux-mêmes et parfois corrigés de leur main. Cette précieuse collection, désignée sous le nom de « leges regiæ », avait, dit-on, été recensée au temps de Tarquin le Superbe par un certain Papirius; de là le nom de « jus papirianum » donné à ce recueil, qui fut, par la suite, comme un code de jurisprudence, auquel se reportaient encore les jurisconsultes du temps de l'Empire. Tite-Live fait mention de certaines de ces « leges regiæ », à propos des rois Numa et Servius Tullius.

Ce sont là évidemment des documents que nous ne citons que pour mémoire, et qui peuvent avoir un intérêt de curiosité historique, mais non la valeur de témoignages positifs; jamais les historiens sérieux n'en ont pu faire état.

Mais il existe encore une autre classe de documents politiques : ce sont les textes de l'autorité publique, lois, décrets, sénatus-consultes, plébiscites, tout ce qui constitue les actes officiels. La collection de ces archives était considérable, et les Romains les conservaient avec le plus grand soin. Pour les mettre à l'abri d'une destruction rapide, il les gravaient sur des tables de marbre ou de bronze, et les plaçaient sous la protection d'une divinité, dans un édifice consacré, dans un temple. En Grèce comme à Rome, les dépôts d'archives étaient dans l'enceinte des sanctuaires. A Athènes, ils étaient groupés sur l'Acropole, autour du Parthénon; à Rome, le principal dépôt était attaché au temple de Jupiter Capitolin. Pour plus de sûreté encore, on transcrivait en double ces documents; d'ailleurs, cette précaution était obligatoire, quand il s'agissait d'un traité, d'une convention entre deux parties, d'une mesure générale, applicable à toute une catégorie de villes ou de citoyens : ainsi une loi, comme la *lex municipalis* de Jules César, devait être recopiée à un grand nombre d'exemplaires pour être envoyée dans toutes les villes municipales. C'est grâce à cette coutume que nous avons conservé certains documents fort importants, comme le sénatus-consulte des Bacchanales, promulgué en 186. Cette espèce d'exaltation religieuse dont l'explosion avait inquiété les pouvoirs publics s'était répandue surtout dans la Grande Grèce, où l'on célébrait les cultes mystiques venus de l'Orient; or c'est dans le Brutium que nous avons retrouvé un exemplaire du décret que le Sénat promulgua pour réprimer les désordres.

Outre le dépôt du Capitole, les Romains durent en créer de nouveaux, à mesure que s'accumulaient les archives; un des plus importants fut dans le temple de Cérès. — Grâce à l'existence de plusieurs de ces dépôts, les Romains purent à diverses reprises reconstituer les documents égarés ou détruits. On sait, par exemple, que

le Capitole fut incendié plusieurs fois, une première fois par les Gaulois, puis au temps des guerres civiles, et après la mort de Néron, quand Vespasien entra dans Rome. Chaque fois, grâce aux doubles qu'ils possédaient, les Romains purent reconstituer, tant bien que mal, la collection de leurs textes législatifs. Suétone nous dit que Vespasien, après le dernier incendie, fit rechercher partout les copies des documents perdus, et qu'on refit alors trois mille tables d'airain détruites dans l'incendie, « le plus beau et le plus ancien monument de l'Empire ». « On y voyait, ajoute l'historien, toute la collection des sénatus-consultes, des plébiscites, alliances, traités, et de tous les privilèges accordés par l'autorité publique à qui que ce fût. »

Une partie des archives publiques était constituée par le catalogue de tous les magistrats ayant exercé une fonction dans l'Etat. En principe, ces catalogues, se rattachant à la série des *fastes* et au calendrier, devaient appartenir aux archives religieuses et être du ressort des Pontifes. C'étaient, en effet, les Pontifes qui les établissaient, mais on en fit des extraits pour recomposer des catalogues spéciaux. On eut ainsi, par ordre de magistrature, la liste complète des consuls, des censeurs, celle des édiles, etc., depuis l'époque de la création de leurs magistratures respectives. — (Nous avons conservé quelques fragments des « fasti triumphales », qui donnaient la liste des triomphateurs.

En outre, en combinant les indications de ces divers catalogues, on peut consigner les noms des magistrats, année par année, de façon à faire un tableau complet du monde officiel de Rome. Tite-Live nous parle de ces catalogues, qui étaient écrits sur le lin (libri lintei) et qu'il consulte pour écrire son histoire.

Mais la partie la plus importante des archives politiques devait être constituée par les « commentarii magistratuum ». Malheureusement, il ne nous en est rien parvenu, et les renseignements mêmes que nous donnent à ce sujet les anciens auteurs sont des plus vagues. Tous les magistrats de Rome devaient avoir leurs « cahiers », où ils inscrivaient, au jour le jour, les procès-verbaux de leurs différents actes officiels. Le consul, qui était à la fois à la tête du gouvernement, de l'armée et de l'administration intérieure, devait garder par écrit le texte de ses ordonnances, de ses édits pour la sécurité publique, l'histoire de son administration consulaire, la copie de ses rapports militaires, s'il commandait effectivement, le compte rendu de ses campagnes, etc. — Les fonctions du censeur, qui, avec ses attributions financières, devait faire les affermages, réglementer les impôts, établir le cens, classer les citoyens, supposaient toute une série d'actes administratifs qui devaient être con-

signés dans des procès-verbaux, de sorte que les « commentarii censorum » devaient être comme une histoire du budget de Rome. — Les questeurs, caissiers du trésor, avaient aussi leur comptabilité, et, par conséquent, des registres fort compliqués; et il est fait mention chez tel écrivain des « commentarii quæstorum ». — Les édiles, chargés de la police des marchés, de l'entretien des bâtiments publics, des mesures d'ordre, — devaient avoir leurs recueils d'ordonnances.

Enfin, une catégorie spéciale de « commentarii » a eu, à Rome, une importance considérable au point de vue des institutions : ce sont les « commentarii prætorum ». Les préteurs étaient chargés de rendre la justice d'après l'ancienne loi, suivant la procédure traditionnelle. Mais, quand le code primitif leur paraissait insuffisant ou était manifestement inapplicable à certains cas particuliers, il leur fallait bien tourner la loi, ou du moins y ajouter, et, comme ils créaient ainsi des précédents, on conservait soigneusement leurs interprétations du code. C'est ainsi que se constituèrent les premiers recueils de jurisprudence, où les jurisconsultes de l'époque impériale allaient puiser pour suppléer à l'insuffisance de la loi primitive : le *droit prétorien* est sorti des « commentarii prætorum ».

Ainsi, par l'accumulation de ces « commentarii », se forma peu à peu un immense recueil de tous les actes administratifs de la ville de Rome, une sorte de tableau de la vie officielle, et les annalistes de l'antiquité trouvaient là une mine inépuisable de renseignements précis, et le fondement peut-être le plus solide de leurs histoires. Malheureusement, toutes ces archives ont disparu, et nous ne pouvons en profiter qu'indirectement, par des témoignages de seconde main. En effet, elles n'étaient pas faites pour durer. C'étaient le plus souvent des documents réunis au jour le jour, pour un usage immédiat, et on se contentait de les consigner sur le lin, le papyrus ou même sur des tablettes enduites de cire. Il était impossible de les sauver des incendies; et, comme on ne jugeait pas toujours utile de les reproduire en double, il était à tout jamais impossible de les reconstituer. C'est pourquoi les historiens anciens eux-mêmes ont peu souvent l'occasion de nous en parler.

Enfin, il est une catégorie de documents communs à tous les peuples de l'antiquité, et dont l'étude a fini par constituer une véritable science, ce sont les inscriptions. Les Romains nous en ont laissé un très grand nombre. Ils n'élevaient jamais un monument de quelque importance sans y inscrire la date de sa construction, l'occasion qui l'avait fait élever, le nom du fondateur, etc.

Or, l'ancienne Rome était pleine de monuments, de colonnes, de statues, dont les inscriptions, mises au jour par les fouilles, nous donnent pour l'histoire de précieux renseignements. C'est ainsi qu'on a retrouvé à Rome la colonne élevée en l'honneur de Duilius. Les Romains, fiers de la première victoire navale qu'ils avaient remportée sur les Carthaginois, avaient résolu de décerner au vainqueur, le consul Duilius, des honneurs exceptionnels. Le monument qu'ils lui consacrèrent sur le Forum rappelait par des inscriptions le souvenir de ses exploits. Cette colonne fut à diverses reprises renversée, frappée de la foudre, mutilée. Mais les Romains la reconstituèrent pieusement, et, sous Auguste, ils la remplacèrent par une nouvelle, construite sur le modèle de l'ancienne, en recopiant aussi exactement que possible les inscriptions qui s'y trouvaient. Or, cette copie, que nous avons conservée et dans laquelle on avait respecté le caractère archaïque de la précédente, constitue pour nous un des plus anciens documents qui nous restent de la langue latine.

Ainsi les inscriptions complètent les archives. On devine aisément tout le parti qu'on peut tirer pour l'histoire de ces diverses catégories de documents. Nous avons vu jusqu'ici l'importance des archives religieuses et des archives politiques. Il nous reste à étudier les archives privées, avant d'examiner l'emploi qu'ont pu faire les historiens de ces divers matériaux.

M.

La Vendée

Cours de M. G. DESDEVISES DU DÉZERT

Professeur à l'Université de Clermont.

Au mois de mars 1793, la France se trouva en guerre avec l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, la Hesse, la Sardaigne, le Pape et le Roi des Deux-Siciles. Et, dans leur sombre enthousiasme, les Jacobins se réjouissaient de l'horreur même de la situation.

« Voyez, disait Danton, voyez, citoyens, les belles destinées qui vous attendent. Quoi ! vous avez une nation entière pour levier, la raison pour point d'appui, et vous n'avez pas encore bouleversé le monde ! »

Mais, pour faire face aux ennemis, il fallait lever des armées.

Les lois du 24 et du 26 février 1793 y pourvurent.

Tous les citoyens français de 18 à 40 ans, non mariés ou veufs sans enfants, furent déclarés en état de réquisition permanente, jusqu'à ce qu'on eût atteint le chiffre de 300.000 hommes pour porter l'armée française au complet.

Le contingent de chaque département était déterminé en proportion de sa population et du nombre de volontaires déjà fournis par lui aux armées de terre et de mer.

Vingt-quatre heures après la réception de la loi réglant ce contingent, les directoires de département feraient la répartition des hommes à fournir par les districts de leur ressort ; dans ce même délai, les directoires de district fixeraient le contingent de chaque commune.

Le directoire de département était tenu d'envoyer un commissaire par district, et chaque district, un par canton, pour suivre et surveiller dans les diverses communes les opérations relatives à la levée.

Pendant trois jours, il serait ouvert, dans toutes les communes de la République, un registre sur lequel se feraient inscrire tous ceux qui voudraient se consacrer à la défense de la patrie. Dans les communes où l'inscription volontaire n'aurait pas produit le total des hommes réclamés, les citoyens convoqués à cet

effet seraient tenus de compléter ce nombre. Cette opération devrait se faire sans désemparer par la voie du sort, par la désignation directe ou par tout autre mode qu'il plairait à la majorité des concitoyens d'adopter. »

C'était la première des grandes levées d'hommes qui allaient, pendant vingt ans, décimer la jeunesse française.

C'était la première fois qu'un appel aussi direct et aussi pressant était adressé à la nation tout entière.

Les chevauchées féodales, les légions provinciales de François Ier, les milices du XVIIIe siècle n'étaient que des mobilisations partielles.

La loi du 26 février s'adresse à toute la nation, et « du Rhin aux Pyrénées, retentit le cri d'alarme : Aux armes ! »

Il peut paraître dur à ces hommes de s'armer pour défendre la Convention et le gouvernement Jacobin, mais la force des choses veut que cette assemblée et ce gouvernement symbolisent alors l'honneur, l'indépendance et la liberté de la France. Si la Montagne est victorieuse, la France triomphe avec elle ; si la Montagne est vaincue, 25 millions d'hommes, un moment émancipés et fous de joie, vont être remis au joug, et quel joug ! Au lendemain de la mort du roi, avec le fils de Louis XVI pour roi, son frère pour régent et d'Artois pour lieutenant-général, la réaction eût été atroce.

La France comprit, la France s'arma presque tout entière.

Pas tout entière cependant ; il y eut un coin de terre française où l'appel de la Patrie ne fut pas entendu, où on ne la reconnut pas coiffée du bonnet rouge, où, au lieu de la défendre, on lui courut sus comme à un loup.

Ce coin de terre, c'est la Vendée.

Le mot de Vendée est une expression historique qui ne désigne pas un pays nettement circonscrit, mais plutôt une région insurgée, région dont les limites ont varié avec les différentes phases de l'insurrection.

Au vrai, la Vendée est le nom d'une petite rivière, du Bas-Poitou, affluent de la Sèvre Niortaise. Cette rivière a donné son nom à un département, et, comme ce département fut un moment soulevé presque tout entier, les Parisiens appelèrent Vendéens tous les rebelles, et la Vendée devint pour eux un pays sauvage et sinistre, tout en bois, en halliers et chemins creux, habité par des paysans ignares et féroces.

Si l'on veut se faire une idée plus juste de la région où naquit la grande insurrection royaliste, il faut la considérer comme limitée à l'Ouest par la mer, entre Paimbeuf et La Rochelle, au Nord par

la Loire entre Paimbœuf et Angers, et à l'Est par le Thouet et la Sèvre Niortaise. La région ainsi circonscrite comprend la Vendée tout entière, presque toutes les Deux-Sèvres, une partie du Maine-et-Loire, de la Loire-Inférieure et de la Charente-Inférieure.

C'est l'ancien Bas-Poitou, avec des cantons détachés de l'Anjou, du Comté de Nantes et de l'Aunis.

Physiquement, le pays se divise en trois régions bien tranchées ; le Bocage, la Plaine et le Marais.

Le Bocage occupe les deux tiers du territoire du pays. Son nom lui vient de ce qu'il présente l'aspect d'une immense forêt.

Le sentiment de la propriété, du *chez-soi*, est si fortement enraciné dans l'esprit du paysan que, sur les quatre côtés de son champ, il a élevé des remparts de terre, hauts de deux mètres, sur lesquels il a planté des ormes, des hêtres, des chênes ; à l'abri de ces remparts paissent ses vaches et ses moutons, croît sa moisson, mûrissent ses pommes. Dans son *clos*, il est chez lui, comme dans sa maison. Rien de joli, au printemps, comme le Bocage. Au matin, les prés et les blés, mouillés de rosée, sont d'un indéfinissable vert bleuâtre, semé de tant de perles qu'il en semble un peu gris ; les arbres bornent de tous côtés l'horizon ; on voit le clos où l'on est, et c'est tout ; mais quels beaux arbres ! quels troncs puissants ! quels rameaux ! quelles frondaisons ! Toutes les nuances du vert, — du vert lumière au vert bronze, — se fondent et s'harmonisent en une broderie monochrome d'une merveilleuse fraîcheur. Sur tout cela, un ciel bleu de lin un peu vaporeux, et dans l'air quelque chose de tiède, d'extrêmement doux, d'assoupissant, — une nature faite pour des gens simples et songeurs et pour des ruminants.

La forêt est un labyrinthe de sentiers, qui passent en tunnels sous la verdure ; les branches se croisent au-dessus du chemin, dont le sol humide forme, de place en place, des bouillonnières ; sur un côté est un petit sentier glissant et semé de grosses pierres, où l'on peut marcher sans trop se crotter, quand on est du pays. Deux chevaux qui se croisent dans le chemin sont obligés de se jeter dans les fossés.

Les sentiers mènent d'une métairie à une autre ; car la forêt est habitée et semée de villages, reconnaissables à leurs clochers pointus recouverts d'ardoises. — Çà et là, une belle avenue s'ouvre sur un chemin un peu plus large et un peu mieux entretenu ; elle mène à une gentilhommière, où vit noblement le seigneur du pays.

Pas de villes importantes, quelques gros bourgs comme Saint-Florent, Beaupréau, Chollet, Clisson, Tiffauges, Bressuire, Parthenay, Fontenay-le-Comte, où se tiennent les foires et les marchés.

La *Plaine* a l'air d'un désert à coté du Bocage : le calcaire argileux y remplace le granit, les arbres disparaissent, les champs maigres s'étendent à perte de vue et donnent au pays l'aspect d'une Beauce au mois de juillet, et d'une Arabie Pétrée au mois d'octobre, quand « on n'aperçoit plus qu'une immense étendue de *grois*, terrains livides parsemés de calcaires blanchâtres, que l'on prendrait pour des ossements ».

La Plaine est la partie la plus pauvre de la Vendée ; le rendement des céréales y est moindre que dans le Bocage, et l'élevage n'y compense pas la moins-value des récoltes. Le mouton seul donne au fermier quelques bénéfices, et les communications sont si difficiles que la plupart des transports se font à dos de mulet. Chaque ferme moyenne en compte dix ou douze pour le labour et les charrois. Challans le gros bourg de la Plaine.

Le *Marais* est la zone la plus riche et la plus curieuse du pays vendéen ; c'est une bande de terres basses déposées par la mer et mises en valeur par le travail séculaire de l'homme. Au pied des falaises calcaires qui marquent le rebord de la plaine, le ressac a déposé les vases et les tangues que roule la vague ; et les baies se sont comblées, les îlots se sont joints, la mer a fait place à la terre, mais à une terre mouvante, qui a la parfaite horizontalité de l'Océan, et que l'eau menace, à chaque grande pluie, de submerger à nouveau. En certains endroits, le marais est à deux mètres au-dessous du niveau des marées d'équinoxe.

C'est un immense polder, découpé en carrés par des fossés d'écoulement où circulent les bateaux, et que les paysans s'exercent à sauter d'un bond, à l'aide d'une grande perche. Des vaches rouges, aux jambes courtes, les vaches de marais, paissent l'herbe drue et forte, et constituent la richesse du pays. Malgré le voisinage de la mer, l'homme du Marais n'est pas marin — « La mer est si grise, et la côte si inhospitalière ! » — Les bourgs du Marais sont bâtis sur quelque éminence, ancienne île dominant la mer verte des prairies, et, au milieu des prés, au coin des chenaux d'eau grise dans leur lit de vase, les bergers ont construit des abris en tangue, couverts d'un clayonnage de roseaux. Les trembles, les peupliers, les saules courent en longues lignes le long des rigoles et donnent au paysage l'aspect d'un parc tracé dans le sable et le pré par quelque Lenôtre enfantin. — La grande ville du Marais est Luçon, l'évêché de Richelieu, l'évêché *le plus crotté* de France, disait le cardinal.

La Vendée n'est, en somme, qu'une contrée exclusivement rurale, où la routine particulière au paysan a conservé les vieilles mœurs. C'est un pays du XVIe siècle au milieu de la France

révolutionnaire ; paysans, nobles et clercs y vivent en la même hiérarchie qu'au temps de Louis XIV.

Le paysan censitaire, métayer ou fermier, vivait cantonné dans un étroit espace d'où il ne sortait guère que pour aller aux foires et marchés. Toute son activité était concentrée dans la « faisance-valoir » : il était l'homme de la terre, il semblait y avoir enterré son cœur. Tout petit, il jouait avec les animaux, il suivait son père aux champs, dans la hotte du cheval; il marchait près des bœufs dans le sillon, il s'exerçait à les commander de la même voix rauque et brève qu'employaient ses gens. Sa jeunesse passait à parfaire en lui le laboureur; sain et robuste, malgré la misère et la saleté, il portait jusque dans ses jeux la brutale vigueur dont il se faisait gloire. La *soule* était son foot-ball. C'était à qui la jetterait le premier sur le territoire de la commune voisine. On se battait à qui la lancerait, une mêlée terrible s'engageait autour de la boule, les coups de poing, les poussées, les ruades furieuses s'y échangeaient, et l'on ramenait au logis plus d'un combattant blessé.

La force était, presque comme dans l'antique Germanie, un titre à l'admiration et au respect.

Le paysan était relativement chaste, parce que les mœurs étaient sans pitié pour la fille séduite. Montrée au doigt, abreuvée d'injures, en butte au mépris jusqu'à la tombe, eût-elle survécu soixante ans à sa faute, la malheureuse devait quitter le pays où la vie était *intenable* pour elle.

Le paysan n'avait qu'un défaut onéreux, l'ivrognerie. Elle est dans le sang du Celte, et il n'y avait pas de bonne fête sans ivresse. Le cidre est assez rare en Vendée; mais on y fabrique du poiré fort capiteux, et les vins blancs de l'Anjou et du Saumurois grisent à merveille, tant ils sont plaisants au gosier. Tout paysan aisé s'en régalait à cœur joie dans les bonnes années. Les plus pauvres y noyaient leurs soucis, les dimanches et fêtes, aux foires et aux marchés.

Le mariage du paysan, précédé de longues « hantises », n'était jamais un coup de passion, mais bien un savant calcul d'influences et de convenances ; les grosses héritières faisaient prime sur le marché. Durement menées et tenues de très court, les femmes n'étaient que les premières servantes de la ferme, et, sauf le labour, en partageaient tous les travaux ; encore voyait-on des femmes plus énergiques manier la pioche et même pousser la charrue.

Hommes et femmes avaient un idéal commun qu'ils poursuivaient avec une âpre obstination, l'enrichissement de la famille;

le paysan était et est encore, par atavisme, par nature, par nécessité peut-être, un avaricieux.

Du moins, le paysan de l'ancien régime ne faisait-il pas, comme le paysan contemporain, porter son économie sur le nombre de ses enfants; il ne craignait pas les nombreuses familles, parce que ses fils lui fournissaient des valets à bon compte. Quant aux filles, elles ne coûtaient pas cher à doter : un trousseau et une douzaine d'assiettes d'étain constituaient une dot fort convenable.

Le XVIIIe siècle avait apporté de grandes améliorations à la condition du paysan; il avait même obtenu une part importante dans l'administration du village. Il élisait chaque année son syndic, qui présidait l'assemblée communale, réunie chaque dimanche après vêpres, soit sous la halle, soit même dans l'Eglise. La compétence de cette assemblée était universelle, au moins en première instance, et les paysans y apprenaient, peu à peu, à discuter d'autres affaires que les leurs propres.

La *noblesse* jouissait encore en Vendée d'une grande considération, parce que le noble vendéen était resté dans le pays, et n'avait pas besoin de pressurer ses vassaux pour soutenir son luxe à la ville et à la cour.

Le noble vendéen était resté fixé au sol et vivait, en général, en gentilhomme campagnard.

Le respect que lui portait le paysan était d'ailleurs beaucoup plutôt le respect de la fortune que le respect des titres.

Le noble gueux perdait sa noblesse aux yeux du paysan.

« Le bûcheron, avec sa hache sous le bras, dit un contemporain, ne laisse pas de dîner gaîment et de rire de bonne foi de voir un gentilhomme faire sa cour à un roturier pour avoir de l'argent et hypothéquer sans remords le reste de sa petite terre pour acheter des bottes et un cheval. — Vos ancêtres eussent-ils aidé à transporter la couronne de France sur la tête de Hugues Capet, mon cher gentilhomme, s'il n'a plu au ciel, qui vous a fait noble, de vous faire riche, le paysan grossier n'a pas de vénération pour vos titres; il ne sait pas lire. Promenez-vous dans la foire avec vos décorations, avec votre épée ; vous ne trouverez pas tant de crédit qu'un roturier couvert d'un sarrau et ceint d'un gros sac de cuir. »

Le noble famélique, « qui ne fait rien valoir, et demeure avec son fils qui ne possède rien », est l'objet des grossières railleries du paysan aisé. Seul, le noble riche est réellement influent. S'il est de caractère sociable et généreux, il est l'idole de la contrée. Le paysan parle avec un orgueil touchant de monsieur le comte ou de monsieur le marquis. Les dames du château, si belles, si bonnes,

si magnifiquement parées, font aux bonnes gens l'effet de fées et d'enchanteresses. Le seigneur peut aller partout, il ne rencontrera que respects et bonne volonté. Connaissant tout son monde et traitant ses gens avec une noble familiarité, le seigneur admet ses métayers à sa table, assiste à leurs noces et les invite à la sienne, nomme leurs enfants — et, mieux encore, les associe à ses chasses. C'est alors la simple et cordiale vie du bon vieux temps, quelque chose de très bon, de très doux et de très sain. Tant il est vrai que les institutions ne valent que par la manière dont on les pratique, et que mieux vaut avoir mauvaises lois et bonnes gens, que méchants hommes et bonnes lois. Malheureusement, le gentilhomme riche et sans vertus jouit presque de la même considération que le seigneur vertueux. Le paysan est affligé de la dureté de son seigneur, il est scandalisé de ses excès ; mais il admire, malgré lui, l'audace et le sans-gêne du grand viveur. Ce diable d'homme, qui ne lui ménage ni les injures, ni les coups de canne, l'ensorcèle avec ses grandes manières, sa force, son adresse et son impudence même. — « Nout' Monsieur ! c'est lui qui n'est pas gêné ! » dit-il avec un singulier mélange de désapprobation, d'admiration et d'envie. — S'il était riche... et si des vies semblables étaient permises... dame ! il serait bien heureux de faire comme ce seigneur.

Bien plus solide que la domination de la noblesse était celle du clergé, parce qu'elle ne reposait plus sur le culte grossier de l'argent, mais sur la religiosité même du paysan. Le grand dogme chrétien de l'égalité de tous les hommes devant Dieu apporte au paysan le sentiment de la dignité personnelle, et lui met au cœur cette pensée éminemment moralisatrice : « Dans ton humilité, dans ton ignorance, dans ta misère, dans ta crasse, tu es, comme ton seigneur, un fils de Dieu ; tu as tous ses droits au salut éternel, et tes mérites seront comptés comme les siens. » — Quelle ne devait pas être auprès des paysans l'influence du prêtre qui représentait cette religion émancipatrice, du seul homme que la supériorité de sa culture et la grandeur de sa mission faisaient dans la paroisse plus puissant que le seigneur ?

La foi du Vendéen était profonde et sincère, et ne se teintait même pas, comme en Normandie, d'irrévérence à l'égard du clergé. Le curé était respecté comme l'ami, le conseiller, le gardien des traditions et des privilèges de la paroisse, le conservateur de la paix, de la morale et de la religion.

Le clergé vendéen, si puissant et si écouté, n'était pas, à l'origine, hostile aux idées nouvelles. Ce furent des curés du Poitou qui passèrent les premiers du côté du Tiers Etat, au mois de juin 1789.

Mais la Constitution civile du clergé vint tout gâter.

La Vendée était gouvernée par trois prélats de mœurs fort diffrentes, mais les uns et les autres ennemis irréconciliables de la constitution civile.

M. de Mercy, évêque de Luçon, devait son évêché à la faveur de la reine, et avait fait revivre les galantes traditions du cardinal de Richelieu. Son palais épiscopal et sa maison de campagne de Châteauroux étaient devenus les rendez-vous de la noblesse vendéenne ; on s'y amusait fort, et Mme Serventeau de l'Echasserie, jeune femme charmante, mariée à un vieux mari, était la reine des fêtes épiscopales.

M. de Coucy, évêque de la Rochelle, et M. de Beaupoil de Saint-Aulaire, évêque de Poitiers, s'étaient prononcés énergiquement contre la Constitution civile.

Le clergé vendéen se divisa, et la sincérité de sa foi rendit la division plus tranchée encore et plus irréconciliable.

Les prêtres réfractaires eurent recours à toute sorte de moyens, même aux supercheries les plus odieuses et les plus ridicules, pour ruiner leurs adversaires dans l'estime du paysan. Ils l'entraînèrent dans les bois pour le soustraire aux prédications du curé jureur.

Ils inventèrent des miracles pour achever de le discréditer.

C'étaient des tombeaux dont la pierre se levait.

C'étaient des billets mystérieux que l'on trouvait au matin sur l'autèl de la Vierge.

C'étaient des processions d'anges que les clercs voyaient passer dans les nuées.

On alla, paraît-il, jusqu'à employer la lanterne magique pour effrayer les paysans par des apparitions.

On persuada aux campagnards que ceux qui combattaient pour la bonne cause ne pourraient mourir, ou que, s'ils mouraient, ils ressusciteraient au bout de trois jours. Trois prêtres furent tenus cachés pendant quelque temps et l'on répandit le bruit de leur mort. Un beau jour, ils reparurent, et, tout autour de leur cou, une marque rouge, laissée par une ficelle, fut prise pour la trace laissée par le couteau de la guillotine.

La question religieuse fut celle qui arma la Vendée.

Quand la Révolution supprima les dîmes, déclara les cens rachetables, abolit les corvées, le paysan vendéen se sentit soulagé d'un poids intolérable et fut content de toutes ces choses.

Quand on lui vint dire que les titres de noblesse étaient supprimés et qu'il était l'égal de son seigneur dès ce bas monde, il

ne comprit pas et continua à parler chapeau bas à M. le comte et à M. le marquis.

Quand il apprit que le roi avait été arrêté, puis rétabli, qu'il avait dû souscrire à des conditions pour rester roi, il comprit moins encore; mais tout cela se passait si loin de lui..., les gens des villes sont si bêtes... et si malfaisants, qu'il ne songea pas encore à s'étonner de toutes ces folies.

La chute de la royauté le troubla dans sa conscience et commença à l'agiter. Mais ce fut surtout la guerre religieuse qui le poussa dans la voie de l'insurrection.

De la fin de juin 1791 à la fin d'août 1792, il n'y eut pas moins de neuf tentatives insurrectionnelles dans les départements de la Loire-Inférieure et de la Vendée.

Du 20 au 27 juin 1791, Robert de Lezardière rassembla au château de la Proutière, près de Talmont, toute la noblesse du pays pour tenter un coup de main sur les Sables-d'Olonne.

Le coup de main échoua, et l'amnistie votée par la Constituante remit les chefs révoltés en liberté. Ils sortirent de prison pour se rendre à un banquet splendide que leur offrit, aux Sables, Mme la chevalière de Vaugirard.

Au mois d'août 1792, un soulèvement de paysans fut réprimé par la garde nationale de Chollet; une centaine de cadavres restèrent sur le champ de bataille.

La nouvelle de la mort du roi excita partout en Vendée la colère et l'indignation.

Le 24 janvier 1793, Biret, procureur syndic du district des Sables-d'Olonne, écrivait au directoire du département de la Vendée : « Hier, l'annonce du jugement de Louis Capet a été fort mal reçue. Au club des Amis de la Liberté, certains personnages n'ont pas craint de traiter de scélérats les législateurs qui ont condamné Louis à mort. Ce matin, on remarquait sur tous les visages un air sombre et consterné ; les groupes de marins se promenaient sur les quais avec beaucoup d'agitation, et, de temps en temps, il leur échappait des gestes pleins de menaces. Dans les campagnes, le jugement fera une impression plus mauvaise encore. Il faut veiller. »

Le 30 janvier, la mort emportait inopinément Armand Tufin, marquis de la Rouarie, qui, depuis plusieurs mois, préparait sourdement le soulèvement général de la Vendée.

Le Comité de Sûreté générale fit faire des perquisitions, arrêta des complices de la Rouarie, et, sur certains points, la révolte éclata, malgré la mort du chef. — A la Roche-Bernard, les révoltés s'emparèrent d'un patriote nommé Sauveur, le déchiquetèrent à

coups de couteau et le brûlèrent vivant, sans pouvoir lui arracher le cri : « Vive le Roi ! »

Tous ces faits prouvent bien que le pays était frémissant, que les réformes y avaient été moins comprises qu'ailleurs, les violences plus désapprouvées, les crimes plus hautement blâmés.

La question religieuse avait failli mettre le feu aux poudres. A un bleu qui lui criait : « Rends-moi tes armes ! », un paysan répondait : « Rends-moi mon Dieu ! »

Cependant le loyalisme des paysans, leur foi même n'eurent pas suffi à les entraîner à une révolte générale, si la République ne les avait point appelés dans ses armées et n'avait pas voulu les enrôler et les envoyer à la frontière.

Les lois sur les titres de noblesse, sur l'émigration, sur la confiscation des biens, tout cela c'était affaire aux seigneurs, ne regardait pas le paysan, qui se souciait peu d'aller se faire casser les os pour la querelle d'autrui.

Les malheurs de la religion, c'était une grande tristesse et une grande désolation... ; mais cela n'aurait qu'un temps... ! L'Eglise en avait vu bien d'autres, et peut être patiente, étant éternelle. Puis, après tout, si la messe du curé jureur déplaisait, on avait celle du curé réfractaire, qui n'était jamais loin, on avait la guerre contre le jureur, guerre à coups de calomnies, à coups d'injures et de mauvais procédés, quelquefois à coups de pierres et à coups de couteau. On se défendait si bien dans chaque paroisse, en restant chez soi, que ce n'était pas la peine de se déranger. Chaque village avait sa croisade intime.

Mais, le jour où la Convention réquisitionna les jeunes gens pour les envoyer guerroyer, à deux cents lieues de la Vendée, contre des gens dont jamais personne n'avait entendu parler, le jour où les scélérats de Paris qui avaient mis le désordre dans l'Etat et dans l'Eglise et tué le roi, vinrent dire aux Vendéens : « Levez-vous, les gars, et venez nous défendre », ce jour-là, la Vendée se souleva, et son insurrection fut en somme une levée de paysans réfractaires contre les recruteurs et les gendarmes.

L'explosion eut lieu sur plusieurs points à la fois, le 10 mars 1793. A Saint-Florent-sur-Loire, 3.000 hommes se réunissent et veulent demander aux autorités du district l'exemption de la milice. Une poignée de républicains essaie de leur tenir tête, et braque sur eux un canon ; les gars courent au canon, le prennent, le retournent contre les républicains et les mettent en fuite. Ils pénètrent dans Saint-Florent, assiègent le district, brûlent les

registres des administrateurs, et terminent la journée par une buverie fraternelle, payée avec des assignats volés.

Près de Saint-Florent, à Pin-en-Mauge, demeurait un homme fort populaire dans le pays, un paysan industrieux et aisé, nommé Cathelineau. Ouvrier en laines, puis colporteur et voiturier, sacristain de sa paroisse, Cathelineau connaissait tout le monde et était estimé de tous pour sa complaisance, son sens droit et son bon jugement. Il comprit que la rixe de Saint-Florent aurait pour ses auteurs le plus triste lendemain, s'ils ne se résignaient pas franchement à la guerre contre la République, et, s'improvisant général, il mena les paysans à Jallais où était un poste républicain qu'il enleva. Les paysans s'emparèrent d'une pièce de canon, qu'ils appelèrent plaisamment le *Missionnaire*.

Le 14 mars, Cathelineau s'empara de Chemillé.

Le 15, Cathelineau, rejoint par Forêt, le héros de Saint-Florent, et par Stofflet, garde-chasse du comte de Maulevrier, attaqua Chollet, défendu par 500 républicains. Les « villotins » ne tinrent pas contre la rude poussée des rustres en sabots; les paysans entrèrent derrière eux dans la ville et y trouvèrent des munitions et des armes. Un second canon, la *Marie-Jeanne*, alla rejoindre le *Missionnaire*.

Mais, après ces exploits, les paysans fatigués retournèrent chez eux pour les travaux du printemps et la révolte parut comme apaisée.

A Machecoul, à l'autre extrémité du pays, les choses avaient pris un caractère plus grave.

Le 10 mars, les paysans avaient attaqué Machecoul, s'en étaient rendus maîtres et avaient mis à leur tête un certain Souchu, intendant de M. Charette de Briord depuis 13 ans, et l'un des hommes les plus considérés du pays.

Souchu, vrai tyranneau de village et très attaché à l'ancien régime, constitua aussitôt un comité pour juger les patriotes arrêtés et manda à Machecoul un neveu de son maître, l'ancien lieutenant de vaisseau Athanase Charette. Avec Charette, la Vendée trouva un chef d'une incontestable valeur; mais elle eut aussi en lui un bourreau, d'une férocité égale à celle des plus farouches proconsuls de la Convention.

Né d'une ancienne famille d'armateurs de Nantes, ancien marin, ancien chasseur, n'ayant pu tenir nulle part à cause de son inquiète indiscipline, Charette passait son temps à chasser à travers les halliers des forêts de Machecoul et de Princé, restant parfois huit jours hors de chez lui, couchant chez les paysans, au hasard de ses courses folles, vivant en pleine France de la vie

d'un sauvage, se préparant inconsciemment à la vie d'aventures qu'il allait mener.

Impatient de tout joug, fort peu dévot, très débauché, toujours entouré d'un escadron volant de jeunes femmes et d'une troupe de compagnons de plaisir, Charette semblait un baron féodal égaré dans un siècle de mœurs douces et polies ; la Révolution vint lui refaire un temps à son goût.

Il accourut à l'appel de Souchu et les exécutions de patriotes prirent, sous sa direction, un caractère atroce.

Les prisonniers étaient répartis par groupes de trente et avertis quarante-huit heures à l'avance de leur supplice. On les mettait en chapelle, entre les mains de prêtres chargés de les convertir *in extremis* et de les terroriser.

Le jour de leur supplice arrivé, les 30 prisonniers, attachés tous les uns aux autres et formant ce que les gens de Charette appelaient un chapelet, étaient mis à genoux au bord d'un fossé ; un prêtre récitait les prières des agonisants, les dames de la compagnie de Charette répondaient ; puis les 30 prisonniers, foudroyés par les balles des paysans, tombaient dans le fossé, que l'on comblait aussitôt, sans se préoccuper de savoir si tous les condamnés étaient bien morts. « A la reprise de la ville (par les bleus), on voyait encore dans une vaste prairie voisine, qui servait de tombeau aux républicains immolés, un bras hors de terre, dont la main, accrochée à une poignée d'herbes, semblait celle d'un spectre qui s'était vainement efforcé de sortir de la fosse. »

Les condamnés réservés pour le lendemain assistaient à l'exécution de leurs compagnons.

Joubert, président du district, ne fut égorgé qu'après avoir eu les poings sciés. Le curé constitutionnel de Machecoul fut torturé d'une manière encore plus barbare.

Un billet de Charette, écrit un peu plus tard, fait ressortir encore toute sa cruauté.

« A M. Souchu, — pour lire au Comité central. — Frères et amis, nous avons pris Pornic. Les brigands de cet endroit s'étant réfugiés dans différentes maisons, *je ne trouvai que* le feu qui put faire sortir ces coquins de leurs cavernes. Vous me trouverez peut-être sévère, mais vous savez comme moi que la nécessité est un devoir. »

Au féroce Charette il n'est que juste d'opposer le marquis de Bonchamps, que les insurgés de Saint-Florent étaient allés chercher à son château de la Baronnière pour le mettre à leur tête, et qui se montra bon militaire et bon royaliste, sans cesser d'être humain et généreux. Le directoire du département de la Vendée

se décidait cependant à agir, la sédition gagnait par tout et semblait menacer Poitiers et Saint-Maixent.

Sur l'ordre du commandant de la douzième division militaire, le général de brigade Marée marcha avec 2.400 hommes sur Chantonnay, occupé le 14 par les rebelles.

Le 19 mars, à quatre heures du soir, la petite colonne républicaine, traînant après elle neuf pièces de canon, s'engage dans des chemins creux et fangeux qui avoisinaient le château de l'Oie. Les paysans, cachés dans les bois, se démasquent tout à coup en poussant de grands cris et fusillent la colonne qui ne pouvait ni se déployer ni se défendre. La nuit sépara les combattants et — chose curieuse — la panique sembla se mettre dans les deux armées ; les républicains s'enfuirent jusqu'à la Rochelle, abandonnant aux rebelles 20 lieues de pays, et les paysans n'osèrent même pas ramasser les armes abandonnées par les bleus sur le champ de bataille.

L'affaire de Chantonnay fut le premier combat sérieux de la cruelle et interminable guerre qui allait désoler tout l'Ouest de la France pendant huit ans.

Emeute de paysans réfractaires, la guerre de Vendée n'eut pas d'abord pour but une restauration de la royauté.

Les paysans regrettaient peut-être le roi, mais ne regrettaient pas la monarchie, et, puisqu'il n'y avait plus de roi, se croyaient autorisés *à ne plus payer l'impôt*.

Le 14 mars 1793, la *garde royale composée à Challans* demandait aux membres du district, réfugiés aux Sables-d'Olonne :

1° La continuation de notre religion catholique, apostolique et romaine et des prêtres non-conformistes.

2° L'interruption du tirage au sort.

3° La suppression de toute patente.

4° La suppression de l'arrêté du département qui ordonne aux pères des enfants émigrés ou à leurs parents suspectés de se rendre au chef-lieu. Les membres de la garde royale ajoutaient naïvement : « Nous souhaitons de cœur et d'esprit que la fraternité, la liberté, l'égalité subsistent dans toute leur force entre nous. » Et la *garde royale* ne parlait ni de Louis XVII, ni de Monsieur.

Les prêtres prirent bientôt la direction du mouvement et lui donnèrent le caractère d'une protestation en faveur de la liberté religieuse.

Puis vinrent les gentilhommes, chefs naturels de l'armée paysanne, généraux indispensables de ces cohues sans discipline et sans expérience, MM. de Sapinaud, de Bonchamps, Charette, de

Lescure, d'Elbée de la Rochejaquelein, et, avec eux, la révolte prit une tournure politique. L'armée paysanne prit le titre de *grande-armée catholique et royale.*

Dès lors, il n'y avait plus de paix possible entre la Vendée et la Convention.

C'était une nouvelle phase de la lutte entre l'ancien régime et le nouveau, entre la monarchie traditionnelle et la République.

Il fallait qu'il y eût, dans cette lutte, un vainqueur et un vaincu.

La Vendée fût vaincue, et, malgré son courage, elle mérita sa défaite : parce qu'elle attàqua la République, sans se soucier de la France attaquée par l'étranger sur toutes ses frontières; parce qu'elle lutta au nom de principes vaincus d'avance.

La lutte fut rendue atroce par les cruautés et l'acharnement féroce des deux partis

Et il y a lieu de signaler ici une énorme lacune du droit humain : *il n'y a pas de droit des gens des guerres civiles*. Et, en 1793 comme en 1848, comme en 1871, cette lacune a fait couler des flots de sang.

Enfin, dans cette lamentable histoire, l'honneur des deux partis est demeuré sauf. D'Elbée, Lescure, La Rochejaquelein, Bonchamps sont de glorieux noms, des noms de chevaliers français, comme les noms de Hoche et de Marceau sont les noms de paladins républicains, et je ne songe pas sans bonheur que la République a autorisé l'érection d'une statue à La Rochejaquelein.

Oui, la guerre civile est une extrémité épouvantable ; mais il est peut-être des jours où la guerre civile devient nécessaire, en l'état de barbarie où vit encore l'humanité. Et, ce jour venu, la lutte loyale, la lutte pour la liberté n'a que rien d'honorable et de légitime.

Tout cela se pardonne.

Ce qui est inexpiable, c'est l'alliance avec l'étranger. — Je comprends Bonchamps, je ne comprends pas Condé.

G. Desdevises du Dézert.

Sujets de devoirs

I

UNIVERSITÉ DE RENNES.

Dissertation française.

1. Quelle place occupe Rabelais dans la Renaissance française ?

2. Du procédé lyrique chez Bossuet, d'après le sermon sur l'*Ambition*.

3. Le poème d'*Eviradnus*.

Littérature latine.

Dissertation.

Epistola C. Julii Cæsaris M. Terentio Varroni dantis negotium quam maximæ bibliothecæ construendæ.

Version.

V. G., III, 219-241.

Thème.

Fénelon, *Dialogues sur l'Eloquence*, second dialogue, depuis : « Peindre, c'est non seulement décrire les choses... », jusqu'à: « L'un et l'autre doivent porter les objets dans l'imagination des hommes », inclusivement.

Dissertation.

Inter poetas nostrates non pauci Horatium æmulati sunt : quis felicius ?

Version.

V. G., III, 72-94.

Thème.

Les *Caractères* de La Bruyère, chap. v, De la Société et de la Conversation, depuis : « Je n'aime pas un homme que je ne puis aborder le premier... », jusqu'à : « Je ne puis me forcer et contraindre pour quelconque à estre fier », inclusivement.

Dissertation.

Tacitum et Suetonium finges colloqui de cantionibus et orationibus quæ apud scriptores historiarum leguntur.

Version.

V. G., III, 515-536

Thème.

Racine, *Bérénice*, préface, depuis : « Ce n'est point une nécessité qu'il y ait du sang... », jusqu'à : « ... et dont la trentième représentation a été aussi suivie que la première », inclusivement.

Histoire de la philosophie.

1. L'évolution du stoïcisme romain est-elle exactement décrite par cette phrase d'un historien : « Une distance considérable sépare le *De Officiis* des *Lettres à Lucilius*. Aux yeux de Cicéron, tous les devoirs sont des devoirs de citoyen ; aux yeux de Sénèque, la morale devient le culte du moi » ? Pourriez-vous, en outre, expliquer ce changement?

2. Exposez et appréciez les critiques adressées par Schopenhauer à la philosophie kantienne.

3. Pourquoi a-t-on cru voir en Maine de Biran un « Kant français »? Est-il légitime d'assimiler les méthodes et les doctrines des deux philosophes?

Histoire moderne.

1. La Renaissance en Italie au XVIe siècle.

2. L'Allemagne après la guerre de Trente Ans.

3. Le Comité de Salut Public et le gouvernement révolutionnaire.

Langue et littérature allemandes.

I. — AGRÉGATION.

Thème.

Amphitryon, acte I, scène I : « Qui va là? » jusqu'à : « Madame Amphitryon ».

Version.

Romancero, Himmelsbrute.

Dissertation.

Die französischen Quellen Tristan's.

CERTIFICAT D'APTITUDE ET LICENCE.

Même thème et même version que pour l'agrégation.

Dissertation.

Das germanische Thierepos.

II. — AGRÉGATION.

Thème.

Amphitryon, depuis : « Madame Amphitryon », jusqu'à : « C'est une ville, en vérité ».

Version.

Romancero, *Karl I.*

Dissertation.

La romance et la ballade dans la poésie allemande.

CERTIFICAT D'APTITUDE ET LICENCE.

Même thème et même version que pour l'agrégation.

Dissertation.

Der deutsche Accent.

III. — AGRÉGATION

Thème.

Amphitryon : « C'est une ville, en vérité », jusqu'à : « Ah ! par ma foi, j'avais raison ».

Version.

Romancero, zwei Ritter.

Dissertation.

Die Nibelungenstrophe.

CERTIFICAT D'APTITUDE ET LICENCE.

Même thème et même version que pour l'agrégation.

Dissertation.

Hermann von Aue.

Histoire ancienne.

L'hégémonie spartiate après la guerre du Péloponèse.

Histoire du Moyen-Age.

Mahomet.

Thèmes grecs.

Licence.

1. Fénelon, *Fables* : Le Loup et le jeune Mouton.

2. Je vous prie de ne pas regarder de tels discours comme plus dignes de foi que les faits, et de ne pas supporter que mes ennemis parlent de ce que vous connaissez à fond en jugeant d'après ce qui a été dit et d'après ma conduite comme citoyen. Pour moi, en effet, j'ai accompli avec plus de zèle que la ville ne me contraignait à en déployer tout ce qui m'a été imposé ; lorsque j'étais triérarque, que je payais mes impôts, que j'étais chorège et que je m'acquittais des autres liturgies en faisant autant de dépenses qu'aucun de mes concitoyens. Pourtant, si j'avais été plus économe et moins généreux, je n'aurais pas eu à lutter ni pour le bannissement, ni pour le reste de ma fortune, et je posséderais plus de biens, sans être poursuivi et sans mettre en danger ma propre vie. Si j'avais fait ce dont on m'accuse, je n'y gagnais rien et je m'exposais au danger. Mais quoi ? Vous m'accorderez tous qu'il est plus juste dans les affaires importantes de se servir de preuves considérables et de regarder comme digne de foi plutôt ce que l'ensemble de la ville atteste, que les accusations que celui-ci est seul à m'adresser.

3. La Fontaine, *Fables*, III, 5 : Le Renard et le Bouc.

Thèmes grecs.

Agrégation.

Les sujets de thèmes latins indiqués précédemment.

II

UNIVERSITÉ DE BESANÇON.

Composition française.

I. Dans quelle mesure peut-on faire lire ou apprendre aux élèves les auteur classiques du XIX$_e$ siècle inscrits récemment aux programmes des lycées ? — Quels sont les avantages et quels pourraient être les inconvénients de cette étude ?

II. Description d'un site naturel vu (et bien vu) pendant les vacances, ou compte rendu d'une lecture littéraire faite pendant les vacances.

Composition latine.

Qua arte Cœlium Cicero defenderit.

Thème latin.

Montesquieu, *Grandeur et Décadence*, V : « Je m'imagine qu'Annibal... »

Thème grec.

La Fontaine, *Fables*, I, 22, *Le Chêne et le Roseau.*

Grammaire.

1° Sens et emplois de la particule ἄν, *an*, en grec et en latin.

2° Lysias, *Contre Eratosthène,* 3, « Ἐγὼ μὲν οὖν.... διδάξαι » ; — construction et syntaxe.

3° Horace, *Odes* IV, IX : « Ne forte credas... » (3 strophes), — grammaire et versification ; scander.

Philosophie.

La notion de loi ; — lois du monde physique, lois du monde moral.

ALLEMAND

Version.

Gœthe, *Dichtung und Wahrheit,* l. XX, à partir de : « Unter die einzelnen Theile der Weltgeschichte... », jusqu'à : « Nemo contra deum nisi deus ipse ».

Thème.

V. Hugo, *Contemplations* (Ières), 50 vers (1er livre).

Composition.

Erklärt und entwicwikelt folgendes Urtheil Gœthes. « Wir sahen Wielanden, den wir als Dichter so hoch richten, der uns als Ubersetzer so grossen Vortheil gebracht, nunmehr als Kritiker launisch, einseitig und ungerecht. Hiezù kam noch dass er sich auch gegen unsere Algötter, die Griechen, erklärte, dadurch unsere bösen Willen gegen ihn noch schärfte » (Gœthe, *Dichtung und Wahrheit*, liv. XV)

III

Université de Nancy.

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

Dissertation française.

Le vrai Germain Pilon, et le Germain Pilon de Victor Hugo, dans le livre épique des *Quatre Vents de l'Esprit* (*Les Statues*).

Version latine.

Lucrèce, *De Rerum Natura*, livre II, v. 216 à 242, depuis : « Illud in his quoque te rebus... », jusqu'à : « ... per quos natura gerares ».

LICENCE.

Thème grec.

Epithersès, père de Emilian rhéteur, naviguant de Grèce en Italie dedans une nauf chargée de diverses marchandises et plusieurs voyaigiers, sus le soir cessant le vent auprès des îles Eschinades, lesquelles sont entre la Morée et Tunys, feut leur nauf portée près de Paxos. Estant là abourdée, aulcunz des voyaigiers dormans, aultres veiglans, aultres beuvans et souppans, feut de l'isle de Paxos, ouye une voix de quelque ung qui haultement ap-

pelloyt Thamoun: auquel cry tous feurent espoventez. Cestuy Thamoun estoyt leur pilot, natif d'Egypte, mais non cogneu de nom, fors à quelques ungs des voyaigiers. Feut secundement ouye ceste voix : laquelle appelloyt Thamoun en cry horrifique. Personne ne respondant, mais tous restans en silence et trépidation, en tierce fois ceste voix feut ouye, plus terrible que davant. Dont advint que Thamoun respondit : « Je suis icy, que me demandes-tu ? Que veulx-tu que je face ? » Lors feut ycelle voix plus haultement ouye, luy disant et commendant, quand il seroit en Palodes, publier et dire que Pan le grand dieu estoyt mort.

Rabelais, *Pantagruel*, IV, 28.

Dissertation française.

Comment les *Lettres* de Boileau à *diverses personnes* (Edition Gidel) éclairent-elles et complètent-elles certains préceptes, certaines théories de l'*Art poétique*, qu'on peut trouver un peu sommaires dans la forme sentencieuse du vers ?

Thème latin.

Personne n'apprit la mort de Turenne qui ne crût d'abord l'armée du roi taillée en pièces, nos frontières découvertes et les ennemis prêts à pénétrer dans le cœur de l'Etat. Ensuite, oubliant l'intérêt général, on n'était sensible qu'à la perte de ce grand homme. Le récit de ce funeste accident tira des plaintes de toutes les bouches et des larmes de tous les yeux. Chacun, à l'envi, faisait gloire de savoir et de dire quelque particularité de sa vie et de ses vertus. L'un disait qu'il était aimé de tout le monde, sans intérêt ; l'autre, qu'il était parvenu à être admiré sans envie ; un troisième, qu'il était redouté de ses ennemis sans en être haï ; mais enfin ce que le roi sentit sur cette perte, et ce qu'il dit à la gloire de cette illustre mort, est le plus grand et le plus glorieux éloge de sa vertu. Les peuples répondirent à la douleur de leur prince. On vit dans les villes par où son corps a passé les mêmes sentiments que l'on avait vus autrefois, sous l'empire romain, lorsque les cendres de Germanicus furent portées au tombeau des Césars.

Dissertation latine.

Stoïcorum disciplina quid poetarum romanorum ingeniis profuerit aut nocuerit.

Ouvrage signalé

L'Eloquence (*les genres littéraires*), par M. ROUSTAN, *professeur de rhétorique au lycée de Lyon*, librairie P. Delaplane, Paris, 1902, 1 vol. 0 fr. 75.

Le Gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOC. FRANÇ. D'IMPR. ET DE LIBR.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs, dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable :* indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Faguet, Emile Boutroux, Alfred Croiset, Victor Brochard, Jules Martha, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

M. J... K... à R... — Vous avez dû recevoir la couverture du premier volume 1901-1902 avec le n° 18 de la *Revue*. Nous vendons chaque volume séparément; mais nous n'acceptons d'abonnement que pour l'année entière.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université et quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso à la copie.

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 24 24 AVRIL 1902

Année Scolaire 1901-1902

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

289 L'ESSOR ÉCONOMIQUE DES ETATS-UNIS AU XIXe SIÈCLE .... Henri Hauser, *Professeur à l'Université de Dijon.*

297 ANDRÉ CHÉNIER. — *Sa biographie ; les dernières années du poète* .... Emile Faguet, *de l'Académie française.*

307 L'ÉMIGRATION .... G. Desdevises du Dezert, *Professeur à l'Université de Clermont.*

319 LES « DISCOURS A LA NATION ALLEMANDE », DE FICHTE. — *Le génie allemand* .... Henri Lichtenberger, *Professeur à l'Université de Nancy.*

327 LA CONNAISSANCE DU MONDE MATÉRIEL PAR LES SENS .... Emmanuel Joyau, *Professeur à l'Université de Clermont.*

335 SUJETS DE COMPOSITIONS .... Université de Rennes.

336 SOUTENANCE DE THÈSES. .... En Sorbonne.

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie)

15, RUE DE CLUNY, 15

1902

DIXIÈME ANNÉE

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

ABONNEMENT, UN AN
- France. . . . . **20 fr.** payables **10 francs** comptant et le surplus par **5** francs les *15 février* et *15 mai 1902*.
- Étranger. . . . . **23 fr.**

Le Numéro : **60** centimes

EN VENTE :

Les Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième et Neuvième Années DE LA REVUE

Chaque année. . . . . **20 fr.**

Il reste quelques exemplaires de la première et de la seconde année, que nous tenons à la disposition de nos clients au prix de 30 francs chaque année.

Après *neuf années* d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très *estimée* **Revue des Cours et Conférences** : *estimée*, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est *unique* en son genre; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons, chaque année, à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, *lettres*, *philosophie*, *histoire*, *littérature étrangère*, *histoire du théâtre*, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à *bon marché* : il suffira,

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 24 24 AVRIL 1902

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

L'essor économique des États-Unis au XIXe siècle (1)

Leçon de M. HENRI HAUSER,

Professeur à l'Université de Dijon.

MESSIEURS,

Le cours d'histoire contemporaine, dont je suis chargé cette année, aura pour sujet l'*Essor économique des Etats-Unis au* XIXe *siècle.*

Nous entendrons par « dix-neuvième siècle » une période s'étendant depuis l'année 1790 environ, jusqu'aux années 1898-1900, sans nous interdire de jeter un coup d'œil sur les événements antérieurs à 1790, ni de poursuivre notre étude, au fur et à mesure que nous parviendront les documents, jusqu'à la veille du moment actuel. Cette vaste période enferme le premier stade du développement des Etats-Unis : en 1783, le traité de Versailles, signé grâce à la généreuse intervention de la France, fait des « treize colonies » une nation ; la nouvelle constitution est promulguée le 4 mars 1789 ; 1790 est la première année de son application normale. Avec l'année 1898 commence, en réalité, une période nouvelle : les victoires sur l'Espagne, le triomphe de la

(1) Cours d'histoire contemporaine subventionné par la Société des Amis de l'Université.

politique d'expansion, le triomphe de la monnaie d'or témoignent de ce changement. En poussant jusqu'à 1900-1901, nous assisterons à la merveilleuse explosion de la puissance industrielle et commerciale des Etats-Unis, aujourd'hui la seconde du monde.

I

Maintenant que nous avons marqué le point de départ et le point d'arrivée, mesurons du regard le chemin parcouru.

Qu'est-ce, en 1790, que l'Union américaine? Ce sont les « treize colonies », les établissements fondés depuis le début du XVIIe siècle par les puritains persécutés ou par les planteurs de tabac, plus quelques territoires enlevés à la Hollande; et, sur le carré bleu inscrit au drapeau de l'Union, ne brillent encore que treize étoiles.

Il est vrai que ces treize colonies couvrent déjà un territoire de plus de 2 millions de kilomètres carrés, près de quatre fois la France actuelle. Mais c'est uniquement la côte atlantique et le pays immédiatement en arrière, entre la mer et les Alleghanys. Ce pays s'arrêtait aux lacs Ontario et Erié, au cours supérieur de l'Ohio. Non seulement l'Extrême-Ouest, mais le sol où s'élèvent maintenant Chicago, Saint-Louis, la Nouvelle-Orléans, n'était pas « américain » ; la vallée du Mississipi tout entière était hors des Etats-Unis. Au Sud, la côte américaine s'arrêtait avant le 30° N., et les Etats-Unis ne contenaient pas la Floride.

Sur ce territoire grand quatre fois comme le nôtre vivaient seulement 3 millions 1/4 d'hommes, dont 600.000 noirs esclaves, et 50.000 noirs libres. Le pays était défriché seulement jusqu'à 80 kilomètres de la côte; au delà, c'était la forêt vierge (1). A l'ouest des Alleghanys, on ne comptait pas 40.000 blancs, aventuriers isolés, colons perdus dans les clairières. Où s'élèvent aujourd'hui des villes noires de fumée, les cités du fer, du pétrole, de la houille, couraient encore les six nations. En 1843, c'est à peine d'un anachronisme que Vigny se rendait coupable en décrivant ces

> Solitudes que Dieu fit pour le Nouveau Monde,
> Forêts, vierges encor, dont la voûte profonde
> A d'éternelles nuits, que les brûlants soleils
> N'éclairent qu'en tremblant...

Il pouvait encore y promener l'Indienne errante, y placer, au milieu de la forêt,

(1) Voy. A. Moireau, *Hist. des Etats-Unis.*

La barrière d'un parc : un chemin large et droit
Conduit à la maison de forme britannique,
Où le bois est cloué dans les angles de brique.

Et, dans ce *home* perdu au milieu des bois, il pouvait installer le hardi pionnier,

L'Anglais-Américain, nomade et protestant

qui servait,

Prêtre et père à la fois, son Dieu dans son désert.

En 1843, cette peinture était encore presque vraie. Combien plus vraie cinquante ans plus tôt. Alors peu ou point de villes : New-York, la ville hollandaise, la Nouvelle-Amsterdam, peuplée en tout de 23.000 hommes; Philadelphie, la ville *fashionable*, « propre, gaie et chère » (1), le centre des affaires et de la politique, avec 32.000 habitants. On pouvait citer aussi Baltimore, ville de commerce et de plaisir, qui possédait *un* théâtre, le seul qui existât alors aux Etats-Unis; Boston, la ville des écoles, l'Athènes yankee. Au N.-E., Portland, et « çà et là, quelques huttes de pêcheurs au fond des baies » (2). Une diligence allait, deux ou trois fois *par semaine*, de Boston à New-York. Quelques rares journaux, tous hebdomadaires, apportaient aux colons des nouvelles vieilles de six semaines.

Aujourd'hui, les Etats-Unis couvrent plus de 9 millions de kilomètres carrés, 4 à 5 fois leur superficie primitive. L'Union a complété sa côte atlantique, elle y a ajouté la vallée du Mississipi et les plages du Golfe, les Prairies et les plateaux de l'Ouest, les Rocheuses, elle s'est ouvert les vastes horizons du Pacifique. Assise entre les deux océans, barrant toute l'épaisseur du Continent entre le Canada et le Mexique, elle embrasse dix-sept fois la superficie de la France. Au lieu de treize, c'est *quarante-cinq* étoiles qui brillent au firmament fédéral. Et, en dehors de ce domaine essentiel, l'Union possède l'Alaska, les Hawaï, les Philippines, Porto-Rico.

Sur ce territoire vivent déjà 76 millions d'hommes. C'est peu encore; il y a en moyenne, sur un kilomètre carré américain, presque dix fois moins d'habitants que sur un kilomètre carré français; bien des places sont donc vides. Mais, à le prendre absolument, ce chiffre est énorme : le double de la population de la France, plus du double de celle du Royaume-Uni, plus que

(1) Moireau, *ouvr. cité*.
(2) Id. ibid. p 220 et suiv.

l'Allemagne, près de la moitié de la population de l'empire russe.

Cette croissance a été extrêmement rapide. La population n'était encore que de 31 millions et demi en 1860, elle a donc beaucoup plus que doublé en 40 ans, vingtuplé depuis le commencement du dernier siècle.

Les villes : il y en a maintenant 38 qui dépassent 100.000 âmes; 19 en ont plus de 200.000, une en a 3 millions, deux autres plus d'un million; en dix ans, quelques-unes ont crû de plus de cent pour cent. Représentons-nous ce que c'est qu'une ville dont *la moitié* au moins des habitants n'y étaient pas dix ans plus tôt; la croissance d'aucune de nos villes européennes ne peut nous rendre ce phénomène intelligible. En 1850, Saint-Paul avait 850 habitants, presque tous Indiens; il nourrit 192.000 hommes, tous blancs.

II

Au lendemain de la guerre de l'Indépendance, les seules richesses de l'Union étaient les céréales, la pêche, les bois, le tabac. Le cotonnier n'était qu'une plante d'agrément. En 1784, six sacs de coton, envoyés d'Amérique à Liverpool, furent saisis par la douane anglaise, sous prétexte « qu'une telle quantité de coton ne pouvait venir réellement d'Amérique ». Sous la domination anglaise, les colonies n'avaient pas le droit d'exporter même un clou : aussi, pas d'industrie américaine.

Tout d'abord, les Etats-Unis ne fournirent à l'Europe que des matières premières : coton, bois, plus tard cuivre et pétrole. Ils ont gardé cette spécialité : ils fournissent 85 0/0 du coton du monde, et presque tout le cuivre.

Mais, depuis le milieu du siècle, la superficie cultivée a *triplé* : elle est de 300 millions d'hectares, six fois le sol agricole de la France.

Alors sont venues les denrées alimentaires. Malgré une population sans cesse croissante, une consommation intérieure sans cesse plus exigeante, la production dépasse de beaucoup les besoins.

De 314 millions d'hectolitres de céréales en 1850, on passe à 1281 en 1890.

Dans ces dernières années, le blé donna 190 millions d'hectolitres, et le maïs 900 millions.

Aussi le marché européen a-t-il été envahi de bonne heure par les céréales américaines, puis par les viandes : animaux vivants,

viandes conservées dans la glace, salaisons, conserves. L'exportation des denrées agricoles, en 30 ans, a passé de 1 à 4 milliards de francs (1).

Exportateurs de matières premières et de denrées alimentaires, les Etats-Unis restaient un marché pour l'industrie européenne. Ils se sont aperçus de leur richesse en métaux, en houille ; ils ont résolu de se suffire à eux-mêmes. Par un système protectionniste intensif, réalisable seulement sur un territoire immense et varié, ils ont fait naître des industries et, depuis la guerre de Sécession, leur production industrielle a quintuplé. A l'heure actuelle, sur un total global de 650 millions de tonnes de houille produites annuellement dans le monde, 37, 6 0/0, plus du tiers viennent des Etats-Unis. Le *record* de la houille est enlevé à la vieille Angleterre, qui n'en fournit plus que 34,5 0/0. Et, depuis 1898, l'ancienne métropole est également battue pour la fonte et pour l'acier. Il y a là, ne nous y trompons pas, un fait immense : l'antique suprématie de l'Angleterre est remplacée par celle des Etats-Unis.

Les industries de transformation sont également en progrès. Le Yankee porte maintenant des cotonnades américaines, des lainages américains, et non plus des tissus fabriqués en Europe avec des matières américaines. Il se sert, pour labourer ses champs, pour faire marcher ses usines, d'instruments américains, de machines américaines.

Il y a plus : non seulement les Etats-Unis achètent de moins en moins, *ils commencent à vendre*, et nous assistons aux débuts assez sérieux de ce que l'on appelle déjà, non sans exagération, l'invasion des produits ouvrés américains sur les marchés d'Europe.

Trois périodes sont donc à distinguer dans l'histoire économique de l'Union au XIXe siècle : 1° elle est exportatrice de matières premières et acheteuse de produits manufacturés; 2° elle exporte des denrées agricoles, et se ferme aux produits européens ; 3° elle exporte des matières, des denrées, et déjà des produits manufacturés.

D'année en année, dans les statistiques, on voit, à l'importation, décroître les chiffres relatifs aux produits ouvrés, s'accroître au contraire ceux des matières premières : car les laines américaines, les peaux américaines ne suffisent déjà plus à l'industrie nationale. A l'exportation, les chiffres des matières ont une tendance à décroître, tandis que ceux des produits montent d'une allure désordonnée.

(1) Paul Leroy-Beaulieu, dans l'*Economiste français* du 16 nov. 1901. — Voy. aussi G. Blondel, *La France et le Marché du Monde*. — Levasseur, *l'Ouvrier américain*.

En dix ans, les importations européennes en Amérique ont baissé légèrement, de 2.370 millions à 2.195, tandis que les exportations américaines en Europe sautaient de 3.410 à 5.555. Et ce n'est pas seulement chez nous que les Yankees viennent lutter contre notre propre industrie, c'est encore sur les marchés extra-européens, où nous nous croyions investis d'un durable privilège : les Amériques du centre et du Sud, le Levant, l'Extrême-Orient.

Ce rapide essor a déterminé l'apparition d'un phénomène sans précédent peut-être dans l'histoire économique du monde : la *balance du commerce est constamment favorable aux Etats-Unis* (1). Depuis 1876, les importations n'ont que trois fois dépassé les exportations ; en général, l'excédent de celles-ci sur celles-là devient énorme. En 1899-1900, les Etats-Unis ont acheté pour 4 milliards 1/4, vendu pour près de 7 milliards. Ces deux chiffres réunis, dépassant *onze milliards*, classent décidément l'Union au rang des principales puissances commerciales du globe, assez loin encore derrière l'Angleterre, mais un peu avant l'Allemagne.

Dès lors, on ne peut que souscrire à ces paroles empruntées à la magistrale préface que M. Emile Levasseur mettait récemment au livre de M. Caroll D. Wright sur l'*Evolution industrielle aux Etats-Unis* (2) :

« Les Etats-Unis sont aujourd'hui, au point de vue agricole, la contrée qui produit la plus grande somme de denrées alimentaires et de matières premières ; au point de vue minier, le plus riche en combustibles et en métaux précieux et usuels ; au point de vue industriel, la manufacture la plus vaste et la mieux outillée ; au point de vue commercial, le foyer de l'activité incessante et mobile d'une des nations les plus entreprenantes : c'est sans exagération qu'on peut les qualifier d'immense et intense laboratoire des phénomènes économiques. »

Laboratoire, ils ne méritent pas seulement ce nom à cause de leur rapide essor, mais à cause des caractères particuliers de ce développement. Ces caractères sont essentiellement : le rôle croissant de la machine, l'ingéniosité pour réduire l'action de la main-d'œuvre ; comme conséquence, la concentration des forces industrielles et du capital ; en face, le régime des hauts salaires, la concentration des forces ouvrières et la prépondérance du travail organisé.

(1) Sans attacher à ce fait brutal une valeur absolue (voy. l'article cité de Paul Leroy-Beaulieu), il est impossible d'en nier l'importance.
(2) P. 17.

III

Quelles sont les conséquences politiques, quel sera le lendemain de ce développement économique ?

Populeux, riches, les Etats-Unis sont devenus puissants. D'abord, ils ont donné un sens extensif à la doctrine Monroë : non contents d'être tranquilles chez eux, ils ont visé à dominer le continent entier. Puis ils sont sortis de ce continent. Ils ont pris les Hawaï, à la fois pour y exploiter des sucreries et pour y écouler leurs produits. Les mêmes motifs leur ont fait annexer Porto-Rico et *protéger* « Cuba libre » ; mais d'autres motifs encore les y poussaient. C'est que, lorsque sera ouverte la route inter-océanique, qu'elle passe par Nicaragua ou par Panama, ces îles seront l'antichambre du Pacifique.

Or, les Etats-Unis, les héritiers des treize colonies atlantiques, tendent de plus en plus à devenir une puissance « pacifique ». L'axe de leur politique, comme celui de leur population, se déplace constamment vers l'Ouest. Par Manille, ils sont voisins de la Chine, par l'Alaska de la Russie, du Japon, de la Corée. Les Hawaï, Pago-Pago dans les Samoa, Guam dans les Carolines, Manille et Cavite, une chaîne d'établissements américains mène de San-Francisco à ce que nous autres, habitants du vieux monde occidental, nommons encore l'Extrême-Orient, et jusqu'en Océanie Telle colonie européenne, Tahiti par exemple, n'a de communications par vapeur avec le reste du monde que sous pavillon américain.

Entre les Hawaï et les Philippines, par des fonds de 6.000 mètres, les Américains projettent d'immerger un câble. Demain, grâce au canal isthmique, ce n'est plus de San-Francisco, c'est de New-York même que partiront les lignes du Pacifique. La Nouvelle-Orléans deviendra l'Alexandrie du Couchant, le centre de ravitaillement du Pérou et du Chili, d'où ses cotonnades chasseront les cotonnades anglaises. Les Etats-Unis auront dans leur poche la clef de la nouvelle route des Indes ; et cette route, singulier retour des choses, sera celle que cherchait Colomb lorsqu'il heurta le Nouveau-Monde, la route par l'Ouest.

C'est pourquoi les Etats-Unis ont tenu la dragée haute à l'Angleterre dans le règlement de la convention Hay-Pauncefote, pourquoi ils négocient avec la Société de Panama, c'est pourquoi dans Cuba « libre » ils veulent un dépôt de charbon, peut-être une station navale, à tout le moins l'assurance que nulle puis sance étrangère ne pourra se servir de Cuba comme base d'opé-

rations. Ainsi s'expliquent leurs visées sur les Antilles encore européennes, leur politique au Vénézuéla, en Colombie.

C'est donc une nouvelle grande puissance qui se lève à l'horizon international ; et le rôle que cette communauté de près de 80 millions d'hommes a joué dans la récente crise chinoise prouve qu'il faudra désormais compter avec elle. Elle veut enlever à l'Angleterre vieillie l'empire des mers. Elle sera postée sur la grande route internationale qui ceinturera le globe. L'Angleterre, désormais excentrique, perdue dans ses brumes, redeviendra la « Bretagne lointaine, séparée du reste du monde », à l'écart des grands courants commerciaux (1). Sa jeune héritière n'aura plus guère en face d'elle qu'une seule puissance civilisée d'égale envergure : l'Empire russe.

Il y a, pour toutes les nations européennes, un intérêt de premier ordre à suivre de près cette prodigieuse croissance. Et pour celles qui, comme la France, ont besoin de renouveler leur outillage industriel et commercial, il peut être instructif d'étudier les causes qui ont rendu cette croissance possible.

Aussi je me propose d'étudier avec vous, d'abord, la formation territoriale et politique de la nation américaine depuis cent ans, cadre nécessaire de l'histoire économique ; puis l'agriculture et la géographie agricole ; les industries minières, métallurgiques et textiles, et la géographie industrielle ; le commerce intérieur, chemins de fer et voies navigables, banques et monnaie ; le commerce extérieur et la marine marchande, l'économie coloniale, la question du canal et la question du Pacifique. Si le temps ne nous fait défaut (2), j'y voudrais joindre encore de courtes études sur l'éducation commerciale et les procédés commerciaux, les *trusts* et les syndicats ouvriers.

Henri HAUSER.

(1) Voy. V. Bérard, *Panama* (*Revue de Paris*, 15 janv. 1902, quelques exagérations en ce qui regarde les Etats atlantiques de l'Amérique du Sud), — et aussi H. Hauser, dans les *Annales des Sciences Politiques* de juillet 1901. Depuis cette leçon faite, ont paru les remarquables *Eléments d'une psychologie du peuple américain*, de M. Boutmy.

(2) Le cours sera continué en 1902-1903.

André Chénier.

Cours de M. EMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Sa biographie ; les dernières années du poète.

Nous continuons la biographie d'André Chénier, que nous avons laissée à un moment important et comme à un tournant de la vie politique de notre poète. Il n'avait encore été question que de vagues dissentiments avec son frère et avec le parti avancé. Désormais, André Chénier va prendre une attitude décisive et se séparer de plus en plus de ceux qui veulent compromettre la Révolution par leurs excès. Ce rôle est conforme au caractère politique de Chénier, tel que nous l'avons esquissé dans les précédentes leçons. Nature généreuse, il veut une Révolution, un renouvellement social dans le sens de l'équité ; mais c'est aussi un homme de raison ferme, un esprit modéré. que les désordres et les violences des partis extrêmes découragent. C'est ce genre d'opposition, faite par André Chénier aux idées qui triomphent avec les Jacobins, qu'il nous faut montrer à présent. Cette attitude nouvelle aura sur la destinée du poète une terrible influence ; pour ne pas avoir voulu suivre la Révolution jusqu'au bout, il en deviendra la victime. Voilà pourquoi il nous faut insister sur un fait, qui, à distance, paraît peu important, mais qui eut ce résultat considérable, de brouiller définitivement André Chénier avec son frère Marie-Joseph et avec le parti des Jacobins. Je veux parler de l'affaire des Suisses de Châteauvieux.

Ces Suisses étaient des mercenaires engagés dans un régiment français, et tenant garnison à Nancy. Il est probable que le nom de Châteauvieux était celui du colonel qui avait, le premier, constitué et fondé le régiment. Or, en 1790, ces hommes s'étaient révoltés. Mettant en avant des principes de patriotisme, et affichaient, eux aussi, des prétentions à la liberté et à l'indépendance. Mais, en réalité, les motifs qui avaient dicté leur conduite étaient plus vulgaires : ils n'étaient pas payés. Or on sait que, de tout temps, la fidélité des soldats mercenaires a chancelé, lorsqu'ils n'ont pas reçu exactement l'argent auquel ils avaient droit. Un mécontentement de ce genre se produit

parmi les Suisses de Châteauvieux, qui se révoltent contre leur colonel et pillent la caisse du régiment. On envoie aussitôt contre eux des troupes régulières. Des mêlées s'en suivent ; il y a du sang répandu, et de nombreux morts restent sur le champ de bataille. Finalement, les Suisses sont vaincus; et on les condamne à ramer sur les bancs des galères.

Mais, en 1792, se produit en leur faveur un retour partiel de l'opinion publique. Le général qu'on avait fait marcher contre eux en 1790 est M. de Bouillé, depuis traître à la patrie et devenu favorable aux succès des alliés. Le peuple voit dans les Suisses de Châteauvieux des victimes innocentes de Bouillé, des victimes qui expient leur patriotisme en subissant des peines infâmantes. Sous la pression de l'opinion publique, l'Assemblée nationale décrète l'amnistie, le 8 février 1792. Si l'on s'en était tenu là, cet acte de clémence n'aurait eu en soi rien de déraisonnable. Mais, non contents de délivrer ces soldats plus ou moins honnêtes, certains patriotes veulent les faire rentrer à Paris en triomphe. Une pétition est présentée à l'Assemblée nationale pour qu'on rende des honneurs extraordinaires à ces ex-forçats. Ils devront être reçus dans la capitale avec oriflammes et bannières.

C'est contre ce manque de mesure et cet outrage au bon sens qu'André Chénier proteste avec éloquence, dans une série d'articles, insérés dans le *Journal de Paris*. Le premier de ces articles est le plus violent ; il est bon de l'étudier comme un document du talent de Chénier polémiste et pamphlétaire.

« Les Romains gravaient sur l'airain les exploits des généraux à qui l'on accordait le triomphe, et leurs titres à ces grands honneurs, qui faisaient de la gloire la récompense de la vertu, et échauffaient le cœur des citoyens d'une émulation toute au profit de la chose publique. J'imagine que la ville de Paris suivra cet exemple, et que ceux qui seront témoins de cette superbe entrée liront sur le char de victoire : « Pour s'être révoltés à main armée et avoir répondu à la lecture des décrets de l'Assemblée nationale, qui les rappelaient à leur devoir, qu'ils persistaient dans leur révolte, pour avoir été déclarés criminels de lèse-nation au premier chef, par un décret de l'Assemblée nationale du lundi 16 août 1790; pour avoir pillé la caisse de leur régiment; pour avoir dit ces mémorables paroles : « Nous ne sommes pas Français, nous sommes Suisses ; il nous faut de l'argent » ; pour avoir fait feu sur des gardes nationales de Metz et autres lieux, qui marchaient vers Nancy, d'après les décrets de l'Assemblée nationale.» — Le général Bouillé avait trompé toute la France et ses représentants. Très peu croyaient à son amour pour

l'égalité et pour les nouvelles lois, mais tous lui croyaient assez de courage pour se refuser à un serment qu'il ne voulait pas tenir. Il n'y eut que ces soldats suisses qui pénétrèrent ses mauvais desseins. Ils jugèrent qu'il ne tarderait pas à devenir traître et parjure. En conséquence, ils s'armèrent contre lui lorsqu'il exécutait la loi, parce qu'ils prévoyaient qu'un jour il s'armerait lui-même contre la loi, et ils s'emparèrent de la caisse du régiment, de peur que cet argent, tombé dans des mains moins patriotiques, ne servît à la contre-révolution. Puisque le général Bouillé s'est montré un lâche et perfide ennemi de la patrie, il est clair que ceux qui ont fait feu sur lui et sur les citoyens français qui marchaient sous ses ordres en vertu d'un décret de l'Assemblée nationale, ne peuvent être que d'excellents patriotes. Dans tout procès, dans tout délit, il ne peut y avoir qu'une des parties de condamnable. Par exemple, quand un homme assassiné se trouve avoir été un scélérat, il est évident que son assassin ne peut plus être qu'un honnête homme... »

L'article continue sur ce ton. Le passage que nous avons cité est suffisant pour caractériser la manière de Chénier. Son genre est le genre ironique, si usité par les pamphlétaires de l'époque révolutionnaire. C'est le ton que prend Camille Desmoulins, par exemple. Cette forme peut avoir ses mérites; mais elle a surtout des inconvénients. Beaucoup de gens sont capables de s'y tromper et de prendre au sérieux ce qui doit être entendu au rebours. Car il faut une finesse spéciale pour sentir l'ironie, pour la dépister sous la forme grave qui la revêt. Ici, il est évident qu'il faut interpréter cet article dans le sens d'une ironie perpétuelle. La première partie, la comparaison avec les triomphateurs romains, est la plus vive. Ce qui suit est la réponse à l'objection : « Les Suisses se sont révoltés contre Bouillé, qui était un traître ». Chénier fait remarquer que Bouillé n'était pas traître alors; qu'il le devint plus tard seulement. On ne justifie pas un acte de 1790 par des événements qui se sont passés deux ans après et qu'on ne pouvait pas prévoir à cette date. C'est de la part de Chénier une réfutation très spirituelle ; mais elle demande une vive attention du côté du lecteur, et risque de n'être pas comprise. — « Quand un homme assassiné se trouve avoir été un scélérat, son assassin ne peut être qu'un honnête homme. » De semblables raisonnements sont de nature à égarer l'esprit de celui qui lit. De la même inspiration procède l'*Hymne sur l'entrée triomphale des Suisses*, publié dans le *Journal de Paris*, le 15 avril 1792. L'ironie, ici, se fait éloquente :

Salut, divin Triomphe! Entre dans nos murailles!
Rends-nous ces guerriers illustrés

Par le sang de Désille et par les funérailles
De tant de Français massacrés.
Un seul jour peut atteindre à tant de renommée,
Et ce beau jour luira bientôt !...
Asseoir sur un char radieux
Ces héros que jadis sur les bancs des galères
Assit un arrêt outrageant,
Et qui n'ont égorgé que très peu de nos pères
Et volé que très peu d'argent !
Eh bien ! que tardez-vous, harmonieux Orphées ?
Si sur la tombe des Persans
Jadis Pindare, Eschyle ont dressé des trophées,
Il faut de plus nobles accents.
Quarante meurtriers chéris de Robespierre
Vont s'élever sur nos autels...

Ainsi André Chénier a deux armes : la prose et les vers. Il s'en sert tour à tour pour traiter le même sujet. C'est une habitude constante chez lui, et nous en avons plusieurs témoignages. A propos de cette pièce, remplie d'une ironie amère, remarquons comment il a l'air de provoquer son frère Marie-Joseph, quand il parle des « harmonieux Orphées ». En effet, son frère était un de ceux qui avaient signé la pétition en faveur des Suisses, et, de plus, il commençait, à cette époque, à célébrer les grands faits de la Révolution. André Chénier l'invite avec sarcasme à chanter le triomphe des Suisses. De plus, il parle de Robespierre : le nom du redoutable chef des Jacobins est écrit, cette fois. Peut-être cela influera-t-il beaucoup sur les destinées de Chénier.

Au point de vue de l'accent général du morceau, on remarquera que le poète est sublime toutes les fois qu'il se laisse emporter par une juste indignation, quand son cœur révolté parle et crie. Mais, d'autre part, lorsqu'il s'adresse au public, il éprouve trop le besoin d'emprunter la lyre de son ami Lebrun-Pindare et de faire de la mythologie. Il termine, en effet, cette ode sur les Suisses de Châteauvieux par des comparaisons avec la chevelure de Bérénice, dont les poètes alexandrins avaient fait une constellation. Ce genre d'allusions s'adresse à des esprits cultivés et délicats. Pour les bien comprendre, il faut une forte éducation classique. Après la chevelure de Bérénice, le poète parle des Argonautes, ce qui nous éloigne un peu trop des Suisses de Châteauvieux. Chénier a tort de s'attacher, à propos d'un événement actuel, à reproduire des souvenirs mythologiques, en des vers alambiqués et pénibles.

La forme métrique de cette pièce n'est pas moins intéressante que les idées et les sentiments exprimés par le poète. C'est la première fois que Chénier s'exerce au maniement de l'ïambe, qu'il

emploiera bientôt comme mètre ordinaire des poésies composées dans la prison de Saint-Lazare. Il y avait comme un essai et une ébauche de ce genre de vers dans le *Serment du jeu de paume* ; mais les ïambes étaient, dans cette pièce, entremêlés à d'autres formes métriques.

Dans cette affaire, disons-nous, s'accuse le désaccord d'André Chénier avec Marie-Joseph. Voici quelques lignes de la pétition que Marie-Joseph présenta à la Commune de Paris ; nous entendrons ainsi les deux partis en présence, et nous pourrons juger avec impartialité : « Dans quelques jours nous posséderons au milieu de nous nos frères, les soldats de Châteauvieux. Leurs fers sont tombés à la voix de l'Assemblée nationale ; leurs persécuteurs ont échappé au glaive de la loi, mais non pas à l'ignominie... Une bienfaisance paternelle et des honneurs éminents acquitteront envers les soldats de Châteauvieux la dette que la patrie a contractée... Ainsi les efforts du civisme seront à jamais encouragés. Cette fête touchante sera partout l'effroi des tyrans, l'espoir et la consolation des patriotes. » Ce passage confirme les réflexions que nous faisions tout à l'heure sur les dangers présentés par l'emploi de l'ironie en politique. Le ton de Marie-Joseph est exactement le même que celui d'André Chénier; mais il dit très sérieusement ce que son frère disait par sarcasme ; l'intention seule change.

Après cette satire violente contre le triomphe des Suisses, nous trouvons, dans l'œuvre en prose de Chénier, une protestation contre la journée du 10 août. Puis le poète se tait ; il ne se mêle plus de politique, et il a l'air de se désintéresser des choses de son pays. Ce silence n'est pas dû, comme on pourrait le croire, à la prudence et au sentiment que Chénier aurait eu du danger auquel son attitude l'exposait. De l'interrogatoire qu'il subit plus tard il résulte que, à partir de cette date du 10 août, il souffre de coliques néphrétiques, qui l'avaient déjà incommodé durant son court passage dans l'armée.

Le procès de Louis XVI survient, qui l'indigne et l'irrite à l'excès. Il a la généreuse intention de défendre le roi, et il s'offre à prononcer un plaidoyer en sa faveur devant la Convention. On sait comment cet honneur fut accordé de préférence à Malesherbes. Mais Chénier veut travailler de son côté à l'acquittement du roi : il compose des manifestes très importants, prévoyant un appel au peuple en faveur de l'infortuné monarque. Ceux qui voulaient sauver le roi songeaient, en effet, moins à demander son acquittement devant le tribunal de la Convention, qu'à proposer que la nation entière eût le droit de décider en

dernier ressort. Chénier compose donc des plaidoyers devant la nation, tandis que Malesherbes défend simplement le roi devant la Convention. C'est ainsi que, de plus en plus, André Chénier se sépare de ses anciens amis et essaye d'allier ses désirs de révolution avec son sentiment monarchique. Son attitude va désormais décider de son sort; plus l'on avance et plus l'on sent que le dénouement approche.

En 1793, se trouvant toujours malade et fatigué par la vie fiévreuse qu'il mène à Paris à ce moment, A. Chénier se retire à la campagne pour reposer ses nerfs et rétablir sa santé. Il va à Versailles, où il trouve à la fois un air pur et la sécurité dont il a besoin; car, sans doute, dès cette époque, il se sent suspect et surveillé. Mais ce dernier point est difficile à préciser. Certes, dans ses polémiques, Chénier attaque avec violence des ennemis tout-puissants, dont le défaut n'est pas la clémence; mais, pourtant, il n'y a encore aucun projet de représailles à son endroit. Il fallut une fâcheuse coïncidence et un événement imprévu, dont nous parlerons tout à l'heure, pour que des soupçons se portassent sur lui. Au printemps de 1793, il se repose donc tranquillement à Versailles, où il a loué un appartement et où il mène une vie de convalescent.

A cette date se place la très belle invocation à Versailles, que nous pourrions étudier plus tard en abordant l'examen des œuvres de Chénier, mais qu'il vaut mieux citer tout de suite, parce qu'elle offre des détails biographiques intéressants et qu'elle révèle l'état d'âme du poète. C'est une œuvre littéraire par la forme et un document psychologique par le fond ; ce n'est, à aucun degré, un morceau lyrique, mais une méditation faite par le poète sur lui-même, méditation intime, pleine de sincérité et exempte de rhétorique.

A ton aspect, dans ma pensée,
Comme sur l'herbe aride une fraiche rosée,
Coule un peu de calme et d'oubli...
Ah ! malheureux ! à ma jeunesse
Une oisive et morne paresse
Ne laisse plus goûter les studieux loisirs.
Mon âme, d'ennui consumée,
S'endort dans les langueurs ; louange et renommée
N'inquiètent plus mes désirs.
L'abandon, l'obscurité, l'ombre,
Une paix taciturne et sombre,
Voilà tous mes souhaits. Cache mes tristes jours,
Et nourris, s'il faut que je vive,
De mon pâle flambeau la clarté fugitive,
Aux douces chimères d'amour.
L'âme n'est point encor flétrie,
La vie encor n'est point tarie,
Quand un regard nous trouble et le cœur et la voix...

C'est là une des pièces dans lesquelles Chénier exprime sa mélancolie; elle a donc une grande valeur, puisque c'est la mélancolie qui rattache notre auteur à la lignée des poètes modernes. Il a beau parler de calme et d'oubli; l'année qui vient de finir, avec ses tragiques événements, a surmené la sensibilité et le tempérament nerveux du poète. Désenchanté de tout, il se réfugie dans l'amour, ce sentiment qui était si vivace et si fortement enraciné dans son cœur. Il est de ceux qui restent amoureux jusqu'à la fin de leur vie; ne lui en faisons pas un reproche, puisque la sienne fut si courte. Cette pièce renferme une allusion voilée à la liaison de Chénier avec M[me] Lecouteux, célébrée dans d'autres passages sous le nom de Fanny. Quant à la forme, on remarquera qu'elle est assez libre; cette absence de composition ne constitue pas une négligence : elle est voulue. Chénier est plongé dans une rêverie sur lui-même, et il tient à laisser au cours de ses idées un caractère vague et crépusculaire. Cette pièce est merveilleuse comme expression d'une âme troublée et indécise, flottant à tous les caprices de la vie, sans projet et sans but. Chénier y parle d'amour, mais c'est avec une nuance de tristesse et une pointe de mélancolie. C'est un trait nouveau chez le poète; nous voilà loin de la fougue sensuelle avec laquelle il célébrait ses premières amours. On dirait qu'il sent déjà flotter autour de lui l'ombre de la mort prochaine. On le voit jeter un regard inquiet vers Paris, d'où il entend monter des grondements menaçants. Pour toutes ces raisons, ces vers sont curieux : l'âme de Chénier, à ce moment décisif de son existence, s'y reflète tout entière; et voilà pourquoi nous la faisons rentrer dans la biographie du poète.

Au point de vue de l'inspiration, notons une dernière fois tout ce qu'il y a de moderne dans cette pièce. C'est déjà presque le ton romantique que cette tristesse indécise, cette confession vague d'une âme qui s'analyse, telle qu'elle est, sans essayer de mettre dans ses impressions une unité factice. En effet, ce clair-obscur répugne absolument à l'esprit classique; sa recherche indique, chez André Chénier, une conception un peu nouvelle de la poésie.

Le 18 juillet survint la mort de Charlotte Corday. Le cœur de Chénier bondit d'indignation. Il publia, sous le coup de cette émotion, une ode qui ne dut pas être publiée dans les journaux, mais qui, sans doute, circula de mains en mains, et influa ainsi, dans une certaine mesure, sur la condamnation du poète. Cette pièce doit figurer, elle aussi, dans la biographie de Chénier; elle nous montre la sombre révolte de l'homme de parti, au moment où il est

encore en liberté. C'est la dernière poésie qui sortira de la plume de Chénier avant son emprisonnement à Saint-Lazare. Nous aurons alors des pièces plus véhémentes, des *iambes* rappelant le ton outré d'Archiloque; ici, l'accent ne s'élève pas encore à ce degré d'âpreté.

Non, non, je ne veux point t'honorer en silence,
Toi qui crus par ta mort ressusciter la France
Et dévouas tes jours à punir des forfaits.
Le glaive arma ton bras, fille grande et sublime,
Pour faire honte aux dieux, pour réparer leur crime,
Quand d'un monstre à cet homme ils donnèrent les traits...
La Grèce, ô fille illustre, admirant ton courage,
Epuiserait Paros pour placer ton image
Auprès d'Harmodius, auprès de son ami ;
Et des chœurs sur ta tombe, en une sainte ivresse,
Chanteraient Némésis, la tardive déesse,
Qui frappe le méchant sur son trône endormi...
Seule, tu fus un homme et vengeas les humains.

On remarquera le ton énergique et presque cornélien de certains vers. C'est qu'en effet l'acte de Charlotte Corday a réveillé les souvenirs antiques dont l'âme du poète était pleine. Pour célébrer cette rivale des Brutus et des Horace, il a retrouvé les accents du vieux Corneille. En même temps, son imagination grecque songe à Harmodius et Aristogiton ; le poète est si nourri de mythologie hellénique qu'il aperçoit des chœurs de danse célébrant cette héroïque jeune fille et, dans le lointain, la Némésis étendant son ombre redoutable. Cette ode de Chénier est une des plus belles certainement qu'inspira la mort de Charlotte Corday. C'est la dernière voix d'une muse encore libre : l'orage va fondre bientôt sur la tête du poète; sa destinée va s'accomplir.

Chénier avait quitté Versailles pour rentrer à Paris ; il vivait chez son père dans le silence et l'obscurité ; et il semblait que rien ne viendrait plus troubler cette paix, quand un événement imprévu arriva et compromit la sécurité du poète. Chénier se trouvait en visite à Passy, chez M. Pastoret, quand des agents du Comité de la Surveillance générale se présentèrent pour arrêter Mme Pastoret, née Piscatory. Celle-ci réussit à échapper aux recherches, et les agents ne trouvèrent à son domicile que M. Pastoret et Chénier. Ils les interrogèrent tous deux et, comme la conduite de Chénier paraissait suspecte, il fut mis en état d'arrestation. Il avoua, dans un interrogatoire, qu'il avait accompagné jusqu'au bureau du coche une dame venant de Versailles. Il y a là-dessus un petit mystère assez difficile à éclaircir. Cette dame était-elle Mme Pastoret ? En tout cas, Chénier

reconnut lui-même qu'il avait favorisé une évasion, et, à ce titre, il fut emprisonné. Remarquons comment cette circonstance rend plus touchante encore la tragique fin du poète. Ce fut pour sauver la vie d'une femme qu'il perdit la sienne. Car, sans cette circonstance fâcheuse, il n'aurait probablement jamais été inquiété.

C'est à la date du 19 ventôse que Chénier est arrêté officiellement et écroué à la prison de Saint-Lazare. Dès maintenant Chénier est comme condamné à mort. La nouvelle du danger couru par le poète émut vivement tous les membres de sa famille ; diverses tentatives furent faites pour le sauver, et toutes n'eurent pas pour effet d'améliorer sa situation ; quelques-unes, au contraire, l'aggravèrent. Son frère, Marie-Joseph, oublia le premier les dissentiments et les querelles de parti qui les avaient séparés. A l'heure du péril, il sut dominer toutes les rancunes mesquines, et il songea à profiter de l'influence dont il disposait auprès de certains personnages pour venir en aide à son frère. Il se garda d'intervenir auprès du Comité de Salut public, n'étant pas très lié avec Robespierre, et sentant que ce dernier avait des motifs personnels pour en vouloir à André Chénier. Mais il fit des démarches auprès du Comité de Surveillance générale, et il obtint pour son frère une faveur inappréciable à ce moment. Il fit mettre, en effet, le dossier du poète parmi ceux qui seraient examinés les derniers. Gagner du temps en ces époques de troubles était un avantage énorme ; on avait quelques chances d'être oublié ; on pouvait compter sur la défaite du parti au pouvoir. Ces espérances n'étaient pas dénuées de fondement : en particulier, au moment où Chénier fut enfermé à Saint-Lazare. Beaucoup de personnes emprisonnées avec lui ont pu arriver jusqu'à la date du 9 thermidor. André Chénier ne fut malheureusement pas de ce nombre ; mais il resta en prison plus de trois mois et demi, jusqu'au 7 thermidor. S'il avait pu se faire oublier quelques jours encore, il était définitivement sauvé.

A Saint-Lazare, Chénier trouva une compagnie qui était faite pour lui plaire, malgré l'horreur des circonstances présentes (Vergennes, Montmorency, les deux Trudaine et la femme qu'il a célébrée sous le nom de « la jeune captive »). A propos de cette dernière, une erreur a longtemps eu cours : on a cru qu'il s'agissait de Mlle de Coigny, non : il s'agit ici d'une femme qui avait porté avant son mariage le nom de Coigny, mais qui depuis s'était unie au marquis de Rosset et, en 1793, était la femme du duc de Fleury. Donc son véritable nom, au moment où Chénier lui dédie ses vers, est celui de duchesse de Fleury. Telle était la société dans laquelle le poète passa environ quatre mois.

Il fallut un incident grave pour hâter la mise en accusation et l'exécution de Chénier. Vers la fin du mois de floréal éclata ce qu'on appelle la conspiration des prisons : c'était une sorte de complot, qu'on avait imaginé de découvrir, pour se donner un prétexte de vider plus rapidement les prisons. On profite de ce que certaines personnes ont des relations avec le dehors et songent plus ou moins à la délivrance, pour dresser des listes de suspects et feindre l'existence d'une vaste conspiration. La loi du 22 prairial supprime les formalités judiciaires devant le tribunal révolutionnaire. C'est donc l'arbitraire absolu qui règne dans les débats : aucune garantie d'équité et d'impartialité n'est plus accordée aux accusés, qui comparaissent devant le redoutable tribunal. On se contente de lire l'acte d'accusation et de condamner. Telle est la justice sommaire qui va frapper André Chénier.

On vide d'abord la prison de Bicêtre, puis la prison du Luxembourg. Alors Louis Chénier va supplier Barrère en faveur de son fils. Ce fut une intervention maladroite, plutôt nuisible au salut du poète. Car, d'une part, Barrère n'était pas homme à se compromettre dans une telle affaire ; et d'autre part, Louis Chénier avait attiré par ses supplications imprudentes l'attention sur son fils. Pendant ce temps, on vide la prison de Saint-Lazare ; l'opération dure trois journées (5, 6 et 7 thermidor). C'est le troisième jour que le poète est condamné. Les deux chefs principaux d'accusation contre lui sont : 1° d'avoir pris part à la conspiration des prisons ; 2° d'avoir écrit des pièces satiriques contre le triomphe des Suisses de Châteauvieux. Etant donné que ce fameux complot était imaginaire et que, d'autre part, l'affaire des Suisses était si minime et impliquait bien peu de parti pris politique, on voit combien futiles furent les motifs pour lesquels les hommes de la Révolution privèrent la France d'un grand poète. On avait essayé aussi de le convaincre d'entente secrète avec l'étranger ; puis, au dernier moment, le greffier effaça ce chef d'accusation, s'étant aperçu qu'il concernait un autre frère de Chénier, dont d'ailleurs on avait totalement perdu la trace. Mais les deux accusations qui restaient suffisaient, en ce temps de terreur, pour entraîner la condamnation du poète. Rien ne put le sauver ; et, condamné le 7 thermidor, il fut exécuté le même jour, entre six et sept heures du soir, sur la place de la barrière du Trône. Cette mort fut l'une des plus émouvantes de la période révolutionnaire. Chénier disparaissait à 31 ans, en pleine jeunesse, en pleine gloire. Des protestations éloquentes se firent entendre, et Alfred de Vigny a consacré plus tard de très belles pages à cette fin prématurée du grand poète.

CH. M.

L'émigration

Cours de M. G. DESDEVISES DU DEZERT,

Professeur à l'Université de Clermont.

Les droits imprescriptibles de l'homme, dit la Déclaration de 1789, sont *la propriété, la sûreté* et la *résistance à l'oppression.*

C'est-à-dire que l'homme dont la propriété et la sûreté sont menacées, a le droit de résister à l'oppression dont il est victime et de repousser la force par la force. — C'est le droit de légitime défense.

Quoi qu'en aient dit certains philosophes, le droit de légitime défense est un *droit*, droit sacré et imprescriptible, dont la nature même nous a armés.

Mais, comme tous les droits humains, le droit de défense a ses limites, au delà desquelles il cesse d'être légitime, et tout l'intérêt de cette question de l'émigration se borne à savoir si les émigrés ont dépassé cette limite, s'ils avaient, non le droit de se défendre, ce qui est incontestable, mais s'ils avaient le droit de se défendre comme ils l'ont fait.

Il est un point sur lequel il nous paraît qu'il ne peut exister aucun doute : les nobles ont été réellement menacés dans *leur propriété et dans leur sûreté* par la Révolution.

Dans leur propriété. Il faut ici faire une distinction absolue entre les propriétés dont la jouissance constituait un abus, et les propriétés dont la jouissance n'était que l'usage d'un droit commun.

Les propriétés de la première sorte, la noblesse y a renoncé elle-même dans la nuit du 4 août, et, n'y eût-elle pas renoncé, elle en eût été légitimement dépouillée par l'Assemblée nationale, chargée de réformer les abus dont souffrait la société française. Nous n'admettons pas le gentilhomme à se plaindre d'avoir perdu les droits de chasse et de colombier, ni les revenus de son four et de son moulin banal, parce que ces prétendus droits ne sont que des privilèges surannés et dommageables à autrui.

Ainsi en jugeaient les gentilshommes de bonne foi, dont l'âme était assez haute pour s'élever au-dessus des considérations mesquines de l'intérêt et de l'amour-propre. — Soubrany, dé-

puté de Riom, écrivait : « Né dans une caste chez qui d'odieux « préjugés avaient éteint tout sentiment d'humanité, je n'en ai « jamais partagé l'orgueilleux délire. — Je n'ai jamais appelé « sacrifices la suppression des privilèges, des cens, des dîmes, « des droits féodaux. Celui qui, au contraire, n'a pas éprouvé « une jouissance à l'abolition de tous ces abus est indigne du « nom de patriote. »

Il était une autre sorte de propriété privilégiée que la noblesse avait perdue à la Révolution, c'étaient les noms et les titres nobiliaires, le droit aux décorations et aux armoiries. — Ces propriétés constituaient bien des prérogatives contraires à l'égalité civile, et des distinctions parfois difficiles à justifier. — Tout a été dit sur ces hochets et sur ces vanités. — Cependant il semble que l'Assemblée, en supprimant les titres, les noms de terre, les armoiries et les ordres chevaleresques, toucha à des choses d'un maniement infiniment délicat, et y toucha d'une main lourde et malhabile. Ces privilèges d'honneur étaient considérés par beaucoup de gentilshommes comme la partie la plus précieuse de leur avoir ; même pour ceux qui les avaient achetés, ils représentaient une propriété, payée fort cher et garantie par les lois les plus précises et les plus sévères de l'Etat. — Ces privilèges étaient un peu pour le Français moderne ce qu'était le *jus imaginum* pour le Romain. Réduits à l'état de simples prérogatives honorifiques, il est impossible de soutenir que ces privilèges fussent, par eux-mêmes, nuisibles à la société. Leur maintien était sans danger, leur suppression fut un acte de jalousie bourgeoise, une vexation inutile et dangereuse, un affront gratuit, que la noblesse ressentit profondément.

A côté de ses droits féodaux qu'elle devait perdre, et de ses droits honorifiques qu'on eût pu lui laisser, la noblesse possédait, au même titre que les membres des autres corps de l'Etat, des propriétés particulières, qui n'étaient sans doute pas moins sacrées que celles des bourgeois ou des paysans. Ce n'est pas parce que le gentilhomme habite un château au lieu d'une chaumière, qu'il sera loisible de piller et d'incendier sa demeure. Ce fut cependant ce qui arriva bien souvent.

La guerre aux châteaux commença avec le mois de juillet 1789.

L'organisation de la garde nationale parut, un instant, devoir rétablir l'ordre public ; mais la garde nationale avait elle-même les préjugés révolutionnaires, et, derrière elle, les bandes anarchistes des « hommes à piques » contrecarraient son action et l'empêchaient de tomber dans le modérantisme.

La Fayette à Paris n'est pas obéi. Les bataillons des Cordeliers et de Bonne-Nouvelle *volent* les canons du bataillon de Belleville, et La Fayette n'ose les réclamer : « Je craindrais, dit-il, qu'un refus ne compromît mon autorité » (21 mai 1790).

Le major-général Gouvion écrit, à propos d'une plainte de Mme de Béthune, à qui l'on avait volé deux fois en une semaine les grilles des soupiraux de ses caves : « Je reçois continuellement des réclamations de cette espèce, surtout des personnes qui ont l'habit national en horreur... Il y a trois jours que j'ai reçu une demande de cette nature, et qui n'était signée que par des marquis, comtes et barons » (17 janvier 1790).

Ce même haut fonctionnaire *militaire* émet cette opinion stupéfiante : « Quand des hommes veulent se battre, et que l'on n'a pas une autorité directe sur eux, je crois que ce que l'on peut faire de mieux est de les abandonner à eux-mêmes » (26 mars 1790).

L'armée assiste impuissante aux violences et aux ravages, quand elle n'y prend point part elle-même, comme à Nîmes où elle fait cause commune avec les émeutiers (2, 3 et 4 mai 1790 — 13 juin et jours suivants). — Le noble ne peut donc compter ni sur la garde nationale, ni même sur l'armée.

La justice ancienne n'existe plus. Les Parlements ont été déclarés en vacances indéfinies le 3 novembre 1789, et les nouveaux tribunaux ne sont organisés qu'en octobre 1790. Pendant un an, la France reste, pour ainsi dire, sans magistrats. Quand elle en a, ce sont des magistrats élus, qui ne savent pas toujours lire, qui sont sans prestige, sans vigueur et sans autorité. — Un juge dit au marquis de Favras : « Votre mort, monsieur, est nécessaire à la tranquillité publique ». Bailly s'afflige des scènes scandaleuses qui se sont passées au tribunal de police ; les juges et les officiers municipaux sont insultés.

Les autorités départementales et municipales se déclarent impuissantes et se contentent de signaler les faits aux ministres et à l'Assemblée. « Un ci-devant a été homicidé », écrit un directoire de département.

Les attaques contre les propriétés et contre les personnes se comptent par centaines pendant les années 1789, 1790 et 1791 ; car la sûreté du ci-devant noble n'est pas mieux garantie que sa propriété.

Veut-on un exemple tout à fait concluant? Le voici.

M. de Chaponay, père de six enfants, dont trois au service, habite depuis 30 ans sa terre de Beaulieu (près de Lyon).

Il est généreux et populaire.

En 1761, il a reconstruit 33 maisons du bourg de Moranée, ruiné par la grêle.

Il a procuré du blé à la commune, obtenu pour les habitants une diminution des tailles pour plusieurs années.

En 1790, il a célébré magnifiquement la fête de la Fédération : il a donné un banquet de 130 couverts pour les municipalités et les officiers de la garde, nationale et l'autre de 1.000 couverts pour les simples gardes.

Le 24 juin 1791, les municipalités de Moranée, Lucenay et Chazelais, avec leurs maires et leurs gardes nationales (environ 2.000 h.), arrivent au château. M. de Chaponay va au-devant d'eux et leur demande ce qui lui vaut le *plaisir* de leur visite. Ils répondent qu'ils ne viennent pas pour l'offenser, mais pour exécuter les ordres du district, qui leur a commandé de s'emparer du château et d'y mettre 60 hommes de garde.

M. de Chaponay demande communication de l'ordre du district, on ne peut le lui montrer.

M. de Chaponay se soumet, il prie seulement les officiers municipaux de faire eux-mêmes les perquisitions et en bon ordre, sur quoi le commandant de la garde nationale de Lucenay déclare que tous sont égaux, et que tous entreront.

Tous se précipitent.

M. de Chaponay a fait ouvrir toutes les portes: on les referme pour avoir le plaisir de les briser à coups de hache.

Tout est pillé : argenterie, assignats, linge, dentelles ; les arbres des avenues sont coupés, les caves vidées, le donjon démoli ; les officiers encouragent leurs soldats.

Sur les 9 heures du soir, M. de Chaponay est avisé que les municipalités ont décidé de lui faire abandonner ses droits féodaux et de lui couper la tête ensuite. Il se sauve à grand'peine à Lyon avec sa femme, et l'accusateur public ne trouve personne à poursuivre.

Un moment, les gentilshommes chassés des campagnes trouvent asile dans les villes. — A Caen, ils constatent bientôt que la garde bourgeoise est terrorisée par une populace sans frein, et ils organisent une sorte de société de protection mutuelle. Le 4 octobre 1791, un prêtre insermenté profite de la permission que vient de lui donner l'assemblée pour dire la messe à l'église Saint-Jean, avec la permission du curé jureur ; un grand concours d'orthodoxes vient assister à cette messe. Le lendemain, le prêtre réfractaire reçoit défense de dire la messe. Les fidèles, n'étant pas avertis, arrivent comme la veille en grand nombre ; la garde nationale accourt pour dissiper l'attroupement ; on dégaine, il y a mort d'homme. Les gentilshommes s'arment,

prient un officier de la garde nationale de se mettre à leur tête; la municipalité leur enjoint de se rendre à l'hôtel de ville, où on les désarme et on les conduit au château.

Après onze semaines de détention, on les relâche; mais, comme on craint qu'ils ne soient massacrés au sortir du château, on les fait sortir à 2 heures du matin, en secret, sous une forte garde, et on leur fait aussitôt quitter la ville.

On pourrait multiplier presque indéfiniment ces exemples; on peut affirmer qu'il n'y avait pour le ci-devant noble ni sécurité ni justice, et qu'il était livré, sans défense, aux rancunes de ses anciens vassaux, aux haines de ses anciens débiteurs, à l'esprit de vengeance de ses anciennes victimes et à la jalousie de ses anciens obligés.

Traqué par tous ses voisins transformés en ennemis, le gentilhomme se résoud à fuir, à mettre en sûreté hors de cet enfer qu'est devenue pour lui la France, sa vie et celle de sa femme et de ses enfants.

En avait-il le droit ?

Cette question ne peut faire le moindre doute. Autant vaudrait contester à l'homme qui se trouve dans une maison en feu le droit de sauter par la fenêtre.

C'est un point incontestable que le ci-devant noble avait parfaitement le droit d'émigrer.

Mais il est certains droits, certaines facultés, si vous voulez, dont il est très dangereux d'user, et le droit d'émigration était un de ceux-là.

Surpris souvent en pleine confiance, le noble abandonnait son château ou son hôtel, sans avoir eu le temps de préparer son exode. Il laissait derrière lui ses domaines, son mobilier, sa bibliothèque, sa garde-robe et celle de sa femme, « pelisses de satin olive avec fleurettes blanches, pelisses boue de Paris à petites fleurs, pet-en-l'air avec leurs jupes de taffetas cerise, déshabillés en gaze canari... ». On trouvait encore sur son bureau la *Journée solitaire de l'homme sensible*, dont il n'avait pas eu le temps d'achever la lecture.

Le voyage était une voie douloureuse, semée de pièges et d'angoisses. « On nous brûlait, dit Mme de Lâge, on nous assassinait dans nos châteaux, on nous massacrait sur les chemins. »

« J'éprouvais, dit une autre dame, une telle terreur, qu'il m'en est resté une impression de malaise toutes les fois que je voyage la nuit. »

Une fois à l'étranger, les ressources précaires emportées en exil

étaient bientôt dévorées, et le malheureux émigré se voyait menacé de mourir de faim.

On vit des gentilshommes de la première noblesse vivre de la vente de leurs hardes. « J'ai vivoté pendant cinq ou six ans sur mes effets, dit un évêque. »

Mme de Genlis rêvait de se faire concierge.

Un grand seigneur gagne son pain en Angleterre en allant dans les maisons riches retourner la salade.

D'autres sont réduits à demander l'aumône autour des diligences.

Dans cette extrême misère, l'homme seul se console encore, mais celui qui a une famille se désespère du dénuement où vivent les siens.

Ce désespoir se complique naturellement de colère contre la Révolution, contre l'Assemblée, contre le nouveau régime, contre l'abominable anarchie qu'il a déchaînée sur la France.

On est malheureux, on est irrité : quoi d'étonnant, si l'on songe à la vengeance ?

Et l'on y songe.

Des hommes qui n'ont jamais souffert, qui ont déserté leur poste bien avant la bataille, se servent des émigrants pauvres, aiguillonnent leurs haines et les transforment en ennemis de la France.

La responsabilité première en revient au prince de Condé, au comte d'Artois et au comte de Provence.

Le comte d'Artois était parti *le premier de tous*, le 18 juillet 1789, avec un passeport que lui avait donné La Fayette, et s'était rendu avec sa femme et ses enfants à Turin, à la cour de son beau-père, le roi de Sardaigne.

Il y fut rejoint par une centaine de gentilshommes, qui ne tardèrent pas à scandaliser la petite cour piémontaise. — « Nos gens vont en être détraqués, disait le roi ; quant à cette ligue dont mon gendre est fou, il peut bien l'organiser s'il veut, mais hors d'ici. »

Le comte d'Artois dut quitter Turin pour Chambéry, puis pour l'électorat de Trèves, où régnait l'archevêque Clément-Wenceslas de Saxe, que les émigrés avaient jadis trouvé si petit seigneur à Paris.

Le prince de Condé, assez habile militaire, connu par deux belles campagnes pendant la guerre de Sept ans, avait émigré en même temps que le comte d'Artois avec sa maîtresse, la princesse de Monaco ; sa fille, la princesse Louise, « la déesse blanche à face ronde » ; son fils, le duc de Bourbon ; son petit-fils, le duc d'En-

ghien. — Tous ces princes s'étaient rendus à Stuttgart, puis à Worms, sur les terres du prince électeur de Mayence.

Au mois de juillet 1791, le comte de Provence, sauvé par M. d'Avaray, vint rejoindre le comte d'Artois au château de Schönburnlust.

L'aile droite était occupée par la comtesse de Provence, le comte d'Artois et Mme de Balbi, favorite du comte de Provence ; l'aile gauche, par le comte de Provence.

A Coblentz même, Mme de Polastron, favorite du comte d'Artois, tenait aussi une petite cour.

Là était rassemblée l'élite, la fine fleur de l'émigration, société folle et charmante, absurde et héroïque, amorale et pleine de cœur, qu'un Français ne pourra jamais maudire entièrement, parce qu'en elle se retrouvait encore tout ce qui avait fait et, tout ce qui fera toujours l'honneur de la France : la gaîté vaillante et la sociabilité.

La note dominante était la frivolité. Dames et gentilshommes dansaient de tout leur cœur, pendant qu'on pillait et qu'on brûlait leurs châteaux.

La loi n'avait pas encore séquestré les biens des émigrés ; on recevait quelque argent, on avait des bals, des soupers, on allait à la Comédie, on faisait des chansons, des vers galants, et surtout on médisait du prochain, *du roi et de la reine d'abord.*

Quand on parle du roi, c'est pour l'appeler le *pauvre homme*, le *béat*, le *soliveau.*

La reine n'a jamais caché son peu de sympathie pour le prince de Condé, qu'elle appelle « ce méchant borgne » ; Condé, de son côté, la trouve *trop démocrate.*

Le clan d'Artois médit du clan de Provence, Mme de Balbi et Mme de Polastron sont comme chien et chat. « Je crains, disait l'ambassadeur espagnol Las Casas, que cela ne finisse très mal. La cour de Louis XV ni celle de Louis XVI n'ont jamais présenté plus de désordres, ni d'intrigues ; point de remède, tant qu'il y restera un cotillon. »

Les agents des princes contrecarrent de tout leur pouvoir les agents secrets de Louis XVI, et crient si bien leurs noms sur les toits que c'est par eux que les Jacobins de Paris en ont des nouvelles.

Au milieu de cette frivolité, les Français restent pleins d'esprit. Monsieur, qui se sait suspect aux émigrés, envoie son frère vers l'Empereur en disant : « Il n'y a pas à délibérer, messieurs, le comte d'Artois est pur ; je ne le suis pas ! »

Le vicomte de Mirabeau, frère du grand orateur, était ivrogne,

et disait plaisamment : « De tous les vices de la famille, c'est le seul que mon frère m'ait laissé. »

Vaudreuil, témoin des dissensions des princes, ajoute avec humour : « Il faudrait cependant avoir un lit avant de tirer à soi la couverture. »

Cette gaîté va de pair avec l'héroïsme. Mme de Polastron réalise toute sa fortune et arrive à Coblentz, suivie de plusieurs carrosses remplis de sac d'or. Le comte d'Artois fait enlever les sacs et dit simplement : « Madame, je vous remercie au nom de tous. »

Emigrer est devenu une mode ; on part sans conviction, uniquement pour faire comme les autres.

M. d'Haussonville était libéral, son père lui donne 300 louis et l'envoie à Coblentz en lui disant : « A votre âge, il faut faire ce que font les jeunes gens de sa génération. »

Un négociant de Marseille veut persuader à un jeune officier de ne pas émigrer : « Bah ! dit le jeune homme, je suis soldat, les princes m'appellent, je n'ai pas à discuter, mais à obéir. »

Les dames ne sont pas les moins enflammées. Aux indécis elles envoient des bonnets de nuit, des quenouilles, des poupées. Celui qui reste n'est qu'une fille.

On voit de vieux magistrats de soixante ans prendre le mousquet, comme Bernard, président au Parlement d'Aix.

De ces jeunes insensés et de ces vieux fous fut faite l'armée de Condé.

De très bonne heure se fit jour la pensée d'organiser à l'extérieur un corps de gentilshommes armés.

La première tentative est due au vicomte de Mirabeau, commandant du régiment de Touraine, qui s'était installé sur les frontières de Savoie pendant le séjour du comte d'Artois à Chambéry.

Autour de lui s'étaient groupés de nombreux officiers, irrésolus sur le parti à prendre ; il recrutait d'anciens soldats, les réunissait à des hommes de son régiment, et formait de tous ces éléments la légion de Mirabeau, forte de 400 hommes, dont 100 officiers.

Avec cette belle armée, il annonçait l'intention de former le noyau d'une armée royaliste, « qui devait combattre et constituer le trône et l'autel ».

Les magistrats savoyards l'engagèrent à quitter le pays, et, à travers la Suisse hostile, Mirabeau gagna Ettenheim, où le cardinal de Rohan, souverain de cette minuscule principauté, lui offrit

un asile. Il y fut joint par un petit corps formé par M. de Bussy, Aux Chevaliers de la Couronne, il n'y avait pas de soldats, tout le monde était gentilhomme et pour le moins sous-lieutenant.

Au mois de mars 1791, Mirabeau et Bussy apprirent que le comte d'Artois et le prince de Condé songeaient à lever des troupes. Ils se rendirent à Worms avec leurs partisans, et y rencontrèrent un nombreux état-major :

Les maréchaux de Broglie et de Castries, le duc de Villequier et le marquis de Jaucourt, lieutenants-généraux, le marquis de Mauroy, le baron de La Rochefoucauld, le comte d'Ecquevilly, le comte de Virieu, maréchaux de camp, et, avec eux un grand nombre de colonels, de majors et d'officiers subalternes.

L'affaire de Varennes amena une recrudescence subite de l'émigration. Les officiers de 16 régiments d'infanterie abandonnèrent en corps le service national et passèrent aux princes avec une partie de leurs hommes, et parfois avec leurs drapeaux.

Les gardes du corps, définitivement licenciés après Varennes, rejoignirent en Allemagne les chevau-légers, les gendarmes, les mousquetaires de la maison du roi.

La marine fournit aussi un contingent important.

On calcule que l'armée française perdit environ 20.000 hommes du fait de l'émigration pendant l'année 1791.

L'impéritie des princes ne leur permit de tirer presque aucun parti de ces éléments de force.

Les cent premiers enrôlés à Worms prétendirent constituer, à eux seuls, *la fidèle noblesse*, — Le prince de Saint-Morice, qui vint pour s'inscrire le cent unième, fut exclu sous prétexte que jadis, à Metz, comme colonel du régiment de Monsieur, il avait favorisé les idées nouvelles.

Exclu aussi M. d'Arçon, chef de brigade du corps du génie, qui, repoussé par les émigrés, rentra au service de la France et fut l'inspirateur de Carnot.

Le besoin, l'extrême nécessité obligeait bien la noblesse à se relâcher un peu de sa morgue habituelle. Le comte d'Artois consent même à recevoir une députation des émigrants du haut tiers de Dauphiné ; mais un magistrat d'Artois, qui demande à s'enrôler, se voit refusé, parce que « les Etats d'Artois ne l'ont pas encore reconnu pour gentilhomme ». Les nobles émigrants bretons forment sept compagnies, les bourgeois bretons en forment une huitième ; mais, tandis que les sept compagnies nobles portent l'habit bleu de roi avec revers d'hermine, la compagnie bourgeoise porte un habit gris de fer, pour qu'au premier coup d'œil on reconnaisse le seigneur et le vilain.

Les frères du roi ne songent qu'à réorganiser leur maison militaire.

M. de Montboissier, lieutenant général, obtient le commandement des chevau-légers.

Le marquis d'Hallay a les mousquetaires; le comte de Virieu, les grenadiers à cheval; le marquis d'Autichamp, les gendarmes.

Les officiers des gardes françaises forment la compagnie des hommes d'armes à pied.

Les gardes de la prévôté de l'hôtel, commandés par le marquis de Vergennes, forment la compagnie de l'Institution de Saint-Louis, ou des Gardes de la porte.

Le comte d'Artois a comme garde particulière une troupe de 30 gentilshommes à cheval, qui forment le « guet des gardes de S. A. R. ».

La grande question à l'ordre du jour est celle des uniformes.

Les gardes du corps du roi portent l'habit bleu à revers et parements rouges, galonnés d'or ; les gardes du comte de Provence, l'habit rouge à revers bleu de roi.

Les gardes du comte d'Artois avaient un uniforme vert avec collet et parements cramoisis, galonnés d'argent, avec les épaulettes de capitaine.

A Worms, on était un peu plus sérieux qu'à Coblentz. Le prince de Condé était au moins un soldat, et ne venait pas, comme le comte d'Artois, passer une revue en habit de soie claire, les cheveux tombant dans une bourse de satin noir.

Le prince de Hohenlohe avait amené les cadres de deux régiments; le cardinal de Rohan avait levé un régiment.

Avec les Chevaliers de la Couronne, un escadron du Royal-Dauphin, deux escadrons de hussards levés par le prince de Salm, Condé parvint à réunir environ 300 cavaliers; 60 officiers d'artillerie, 40 officiers du génie devaient servir à encadrer les premières troupes de ces armes, sous la direction de M. de Manson, maréchal de camp, l'un des officiers les plus estimés de l'armée.

Si l'armée noble, qui finit par comprendre une vingtaine de mille hommes, s'était organisée sur un point du territoire français, elle aurait eu une base d'opérations, elle aurait pu se recruter, eut la victoire et été possible. Que l'on se figure, un instant, les 20.000 gentilshommes de Condé conduisant les 70.000 combattants de l'armée vendéenne ?

La guerre civile est une épouvantable extrémité ; mais, traquée comme elle l'était, menacée dans ses propriétés et sa sûreté, la noblesse aurait pu invoquer avec raison le droit de légitime défense, le droit *de résistance à l'oppression*, si nettement reconnu

par la Déclaration de 1789, et, mal pour mal, mieux vaut encore la guerre civile que la guerre étrangère : l'intégrité de la patrie n'est du moins pas mise en question.

Mais, en émigrant, les princes s'interdisaient la possibilité de faire la guerre civile ; ils pouvaient rétablir la maison du roi, imaginer des uniformes, faire des régiments sur le papier ; un élément essentiel manquait à leur armée: ils n'avaient pas de soldats ; et ce n'est pas avec 20.000 hommes, si fanatiquement, si frénétiquement braves qu'on les suppose, que l'on peut faire la conquête de la France.

Les émigrés le comprirent très vite, et mirent tout leur espoir dans l'étranger. Ils acceptèrent cette idée épouvantable de marcher contre leur pays, sous le haut commandement de généraux prussiens. — C'est là leur crime ; c'est la tache ineffaçable mise par eux au drapeau d'Henri IV ; c'est à cause d'elle que la France ne voudra plus désormais le regarder comme sien.

Ce n'est pas que les émigrés aient été dépourvus de patriotisme. Tous aimaient la France, la plupart ont cru sincèrement combattre la Révolution dans l'intérêt du pays. Il importait, avant tout, de dompter la révolution, de rétablir l'ancien régime ; et, ces grands résultats obtenus, la nation, de nouveau unie, se serait retournée tout entière contre l'étranger. Mais cette idée même est une preuve accablante de l'ineptie politique de cette vieille société.

Voilà des hommes, éminemment sceptiques, qui passent la moitié de leur vie à se moquer des prêtres et du culte, du roi, de l'Assemblée et d'eux-mêmes, et ces hommes s'érigent en champions « du trône et de l'autel ». — « Ils ont entrepris, dit l'un d'eux, M. de Romain, la croisade des croisades, celle qui a pour objet la gloire du Christ et les droits du monarque ! »

Et ils ne peuvent entendre ces dithyrambes sans rire, ils savent bien que la religion et la monarchie ne seront jamais pour eux que des hiérarchies, et que, s'ils les soutiennent, c'est qu'ils y prétendent à la première place.

Tout leur plan politique consiste en une aveugle réaction. Le comte d'Artois (qu'on ne vit jamais au feu) n'admet qu'une solution, *la force* ; sans égard au danger, il parle toujours, n'écoutant jamais, étant sûr de tout. C'est un égoïste poltron, qui parle de faire massacrer tout ce qui lui fait peur. On ne fait aucune différence entre les constitutionnels les plus modérés et les plus ardents révolutionnaires. Monnier et Malouet ne sont pas mieux vus que Barnave et Pétion.

On a en horreur le système des deux Chambres ; on ne veut pas de *pairs*.

Un retour plus ou moins déguisé au régime féodal : faire de la France une Pologne, voilà l'idéal.

Pour tout dire, c'est la politique du *Marquis de Carabas*.

Ecoutez plutôt les chansons de Coblentz, le *Ça ira* ! de l'émigration :

Pour arranger les Jacobins
Et les Feuillants, autres gredins,
Messieurs, quels moyens sont les vôtres ?
Le canon pour les uns, le bâton pour les autres.
Marauds, qui méritez cent fois
Le carcan, la marque et la corde,
Vous voilà réduits aux abois.
Pour vous plus de miséricorde.
Bon, bon, j'espère et vite et tôt,
Tout s'arrangera comme il faut.

Cela se chante sur l'air de *Nina* et ceci sur l'air des *Petits Savoyards* :

Sur ce que d'Artois ordonna,
Force gibets on prépara.
Fouettez par-ci, pendez par-là
Ces avocats, ces renégats,
Ces scélérats, de haut en bas !

Ecoutez enfin ce que Marie-Antoinette, qui comprenait de moins en moins la France, disait des constitutionnels et des émigrés : « Les Français sont *atroces de tous les côtés* ; il faut prendre garde que, si ceux d'ici (les constitutionnels) ont l'avantage, ils ne puissent rien nous reprocher ; mais, si ceux du dehors (les émigrés) deviennent les maîtres, il faut qu'on puisse ne pas leur déplaire... Quel bonheur si je puis, un jour, redevenir assez pour prouver à tous ces *gueux* que je n'étais pas leur dupe ! » (Journal de Fersen, p. 200 et 269.)

En résumé, l'insurrection de la noblesse à l'étranger était condamnée à un échec certain sans l'appui de l'étranger, et sa victoire avec l'appui de l'étranger eût fait peser sur la France une terreur pire que celle de la Convention.

G. Desdevises du Dezert.

Les « Discours à la nation allemande », de Fichte

Cours de M. Henri LICHTENBERGER,
Professeur à l'Université de Nancy.

Le génie allemand.

Qu'est-ce qu'un Allemand? Qu'est-ce que la patrie allemande aux yeux de Fichte? Pour résoudre cette question, voyons tout d'abord s'il y a des critères *historiques* et *extérieurs* qui permettent de distinguer avec précision ce que Fichte entend par Allemagne et Allemand.

Constatons, en premier lieu, que l'Allemagne n'est pas pour lui, tout au moins dans le présent, une expression politique. L'Allemagne est une *Patrie*, elle n'est pas un *Etat*. Or Fichte, nous le verrons plus tard, établit une différence très nette entre l'idée d'*Etat* et l'idée de *Patrie*. Le saint empire romain étant détruit, l'Allemand naît citoyen d'un Etat allemand quelconque, prussien, bavarois, saxon..., etc. Or ce n'est pas là sa patrie. Fichte nie la possibilité d'un patriotisme spécifiquement prussien, bavarois, etc. « La différence, dit-il, qui sépare le Prussien du reste des Allemands est artificielle, fondée sur des circonstances fortuites et amenées par le hasard. La différence qui sépare l'Allemand des autres nations européennes a, au contraire, sa raison d'être dans la nature » (VII, 232). Il se peut donc, pour Fichte, qu'une patrie ne soit pas un Etat. Les Allemands qui ne sont pas groupés sous un même gouvernement, qui ne forment pas une « nation » organisée, n'en constituent pas moins un peuple.

L'Allemagne n'est pas davantage une expression géographique; le patriotisme allemand n'est pas l'amour déterminé d'une certaine contrée, l'amour tout instinctif de l'homme pour le pays où il est né. Dans les *Caractères essentiels du Temps présent*, Fichte parle avec le plus grand dédain de ces hommes « qui ne sont nés que de la terre, et qui reconnaissent leur patrie dans le sol, dans les rivières et dans les montagnes ». Son sentiment est le même dans les *Discours*. Le vrai patriotisme n'est pas l'attachement naturel, si souvent égoïste et borné, de l'homme pour le sol natal.

Veut-on faire du peuple allemand une unité ethnographique? Ce qui crée la solidarité entre les Allemands, dit Fichte, ce n'est pas la race, ce ne sont pas les liens du sang. La race allemande primitive s'est mélangée, en Allemagne même, avec toutes sortes d'autres races, si bien qu'elle n'apparaît plus nulle part dans sa pureté originelle. En France, en Italie, en Espagne, les Germains se sont mélangés avec les Gaulois, les Italiens, les Cantabres. Les Germains restés dans le pays natal ont subi le mélange avec une forte proportion d'éléments wendes, si bien, qu'au total, la race est, au dire de Fichte, à peu près aussi impure en Allemagne que dans les pays néo-latins.

En définitive, le seul lien historique et, en quelque sorte, matériel qui unisse les Allemands, c'est la *langue* : est Allemand quiconque parle la langue allemande.

*
* *

La langue est ainsi le seul critérium précis, positif, expérimental, qui distingue les Allemands des autres peuples. Mais il faut remarquer que Fichte ne tarde pas, dans son exposition, à transformer insensiblement ce critérium expérimental et concret en un critérium philosophique et purement abstrait. Nous voyons Fichte procéder dans les *Discours* exactement comme il a procédé dans les *Caractères essentiels du Temps présent*. Dans cet ouvrage, il construit *a priori* l'évolution historique de l'humanité : il l'établit par déduction logique, sans se soucier des données *a posteriori* fournies par l'expérience de l'histoire. Il démontre que, nécessairement, il faut supposer à l'origine du développement historique deux peuples en présence : d'une part, *un peuple normal* (*Normalvolk*) doué de raison et possédant instinctivement la suprême sagesse, — c'est cette sagesse que l'homme devra travailler, au cours de son évolution, à réaliser en lui consciemment ; — d'autre part, il faut admettre la supposition d'un peuple de barbares sauvages et grossiers (*scheue und rohe erdgeborene Wilde*), créatures purement sensitives et dénuées de toute espèce de culture. Après avoir, par le raisonnement abstrait, établi l'existence de ces deux peuples primitifs, Fichte en vient ensuite à montrer comment, du contact de ces deux races, se déduit logiquement l'évolution historique de l'humanité. Le procédé des *Discours* est tout à fait analogue. Fichte oppose l'une à l'autre deux notions abstraites, celle d'un *peuple primitif* (*Urvolk*) chez lequel il y a continuité absolue dans l'évolution linguistique, et celle de *peuples secondaires* qui, à un moment donné de leur évolution, ont renoncé à leur langue pri-

mitive pour adopter une langue étrangère. Partant de cette opposition, Fichte construit toujours *a priori*, par déduction, le caractère national du *peuple primitif* (les Allemands), et des *étrangers* (les peuples néo-latins), exactement comme il avait précédemment déduit, par la pure logique, l'histoire universelle de l'opposition entre le peuple normal et les barbares sauvages. En réalité, le caractère allemand, tel que Fichte nous le dépeint et que nous allons l'exposer, est une *construction logique et abstraite*, nullement une réalité historique.

*
* *

Voyons donc d'abord comment s'accomplit l'évolution normale du langage.

Le langage n'est pas le résultat artificiel d'une convention arbitraire, mais le produit nécessaire du contact de l'homme avec le monde extérieur. De même que les objets prennent nécessairement telle ou telle apparence en se reflétant dans notre appareil sensitif, ainsi ils prennent nécessairement telle ou telle forme dans l'appareil qui nous sert à communiquer avec les autres hommes, c'est-à-dire dans le langage. En réalité, l'homme n'est pas plus l'auteur du langage, qu'il n'est l'auteur de ses impressions visuelles ou auditives. Tout comme ces dernières, le langage naît en lui sans qu'il le veuille, et sans qu'il en ait conscience. « Ce n'est pas, en réalité, l'homme qui parle ; mais en lui parle la nature humaine qui se révèle à d'autres créatures de même nature. On devra donc dire que le langage est un et nécessaire » (VII, 314). La langue d'un peuple primitif, qui se développe normalement, c'est-à-dire le langage éclos spontanément dans un groupe d'hommes vivant en société et soumis aux mêmes influences extérieures, — une telle langue est un produit nécessaire de l'évolution de ce peuple. Elle s'enrichit, se modifie, s'accroît au fur et à mesure que se développe la sphère d'idées de ce peuple ; elle est le résumé de la culture de ce peuple ; elle exprime la conception de l'univers à laquelle il s'est élevé.

Le langage d'un peuple normal n'est pas seulement nécessaire, il est aussi vivant dans toutes ses parties et, par conséquent, immédiatement intelligible à tous ceux qui font partie du peuple. Il est vivant, précisément parce qu'il n'est pas quelque chose d'artificiel, mais quelque chose de naturel et de nécessaire, parce que le lien entre le mot et la chose signifiée n'est pas arbitraire. Le langage dénomme d'abord les objets qui tombent sous les sens extérieurs ; puis, quand le peuple s'élève de la perception du

monde visible à celle du monde invisible, il désigne les objets de ce monde invisible à l'aide de dénominations symboliques empruntées au monde sensible, et ce symbolisme, qui se crée spontanément au fur et à mesure du développement intellectuel de la nature, reste toujours clair pour tout le monde, parce qu'il est le produit normal et, en quelque sorte, le résumé de la culture de la nation. Il est, par suite, parfaitement adapté à sa mentalité. « Les mots d'une langue primitive, dira Fichte, sont de la vie et créent de la vie » (VII, 317).

Les choses se passent tout différemment chez un peuple qui, renonçant à sa langue nationale, adopte une langue étrangère, et, au lieu de se laisser façonner par cette langue, au lieu d'adopter le cercle d'idées qui correspond à cette langue, s'avise de vouloir exprimer ses conceptions propres à l'aide des mots de cette langue étrangère. L'inconvénient qui en résultera ne sera pas très grand pour les dénominations d'objets concrets : peu importe, en effet, qu'on désigne ces objets à l'aide de signes arbitraires et appris par cœur, puisque ces signes peuvent devenir immédiatement clairs et vivants par la perception directe des objets signifiés. L'inconvénient sera, au contraire, énorme pour toute la partie symbolique du langage. Pour un étranger, en effet, ce symbolisme, qui n'a pas été créé par ses ancêtres et n'est pas le résumé naturel de sa conception de l'univers, ne peut être ni clair, ni expressif, ni vivant. Il ne perçoit plus directement et instinctivement la valeur des expressions ; il est obligé de se faire expliquer historiquement le sens des mots. Toute la partie symbolique du langage est donc pour lui quelque chose de mort, de pétrifié, « une collection incohérente de signes arbitraires et vides de sens, désignant des notions non moins arbitraires, — signes et notions dont on ne peut rien faire, sinon les apprendre par cœur » (VII, 325).

Mais cette opposition que nous venons d'établir théoriquement et *a priori* entre le « peuple primitif » et le peuple qui adopte une langue étrangère, cette opposition existe dans la réalité. Le peuple primitif et normal, c'est le peuple allemand, c'est-à-dire ceux d'entre les Germains qui sont restés dans le berceau antique de leur race, et ont toujours parlé leur langue originale, qui s'est ainsi développée d'une façon entièrement normale. En regard de ce peuple primitif, les nations néo-latines représentent les peuples qui ont adopté une langue étrangère. Ces nations sont, en effet, d'après Fichte, essentiellement germaniques ; car elles ont été fondées par des Germains émigrés vers le Sud, et « les vainqueurs, les maîtres, les éducateurs du nouveau peuple ainsi formé par le mélange des races étaient exclusivement des Germains » (VII, 313).

Mais ces nations, germaniques d'origine, ont, peu à peu, abandonné leur idiome natal pour adopter la langue des peuples vaincus et soumis par elles : le latin. Entre l'allemand et les langues néo-latines, il y a donc la différence qui existe entre une langue originale primitive et spontanée, et des langues cultivées et développées artificiellement par des étrangers. L'une est vivante, les autres sont mortes. L'allemand est, comme le grec ou le latin, une langue primitive ; le français et l'italien, au contraire, sont des langues artificielles et mortes. Elles ont été dérivées et développées du latin par des nations essentiellement germaniques, selon Fichte, et pour qui le latin était une langue étrangère. L'Allemand occupe donc une place privilégiée entre toutes les nations de l'Europe moderne qui se sont détachées de la souche germanique. Il est le peuple par excellence, comme le montre déjà l'étymologie du mot *deutsch*, en ancien allemand *diutisk*, par lequel il se désigne lui-même et qui est un adjectif dérivé du mot *diot*, qui signifie « peuple ».

*
* *

Cette différence essentielle qui sépare les peuples *primitifs* des *étrangers*, ou, — ce qui revient au même pour Fichte, — les Allemands des Neo-Latins, entraîne les conséquences les plus graves pour la philosophie, pour la poésie, pour le génie national de ces peuples.

Pour la philosophie d'abord. En effet, chez le peuple primitif, la culture spirituelle, ou philosophie, exerce une influence directe et immédiate sur la vie pratique. Comment en serait-il autrement, puisque, chez lui, la langue, la pensée, la philosophie sont le produit d'une évolution normale, continue, nécessaire ? De même qu'une langue primitive est, selon la formule de Fichte, vivante et créatrice de vie, la philosophie d'un peuple primitif est, elle aussi, vivante et créatrice de vie. Elle n'est pas un savoir mort, mais l'expression immédiate des tendances les plus profondes du peuple ; elle a ses racines dans la vie de ce peuple ; elle devient immédiatement et nécessairement principe de vie et mobile d'action. Chez le peuple qui parle une langue étrangère et dont le langage a quelque chose d'artificiel, la pensée philosophique n'éveille donc pas un écho immédiat et nécessaire dans tout l'être. L'unité de la pensée et de l'action se trouve ainsi brisée : la philosophie devient une chose morte, qui n'a plus d'influence sur la vie. D'où dégénérescence et atrophie de la faculté philosophique chez les « étrangers ». La philosophie aboutit chez eux,

selon Fichte, à une « explication du vocabulaire », à une « métacritique de la langue ».

La poésie, elle aussi, se ressent de l'infériorité qu'entraîne l'état tout artificiel de la langue. Tout penseur est, en même temps, nécessairement poète, puisque, pour exprimer des pensées nouvelles, il doit créer des symboles nouveaux. La mission particulière du poète proprement dit, c'est essentiellement d'incorporer les symboles nouvellement créés par les penseurs dans le système général des symboles déjà existants. Son œuvre consiste à interpréter l'univers entier selon les formules du nouveau symbolisme. Dans ces conditions, il est évident que, seul, un peuple primitif peut avoir de vrais poètes, puisque chez lui seul la langue a un développement organique spontané. Les peuples non primitifs ne peuvent avoir qu'un succédané de poésie. Ils peuvent utiliser les symboles poétiques créés par le peuple dont ils empruntent la langue. Ils le font dans l'intention d'exprimer leur propre pensée à eux, à l'aide de ce système symbolique dont ils ne peuvent comprendre ni l'unité organique, ni la signification véritable. Un exemple de cette aberration inévitable, c'est l'emploi qu'ont fait de la mythologie ancienne les poètes français de la période classique. Par ce procédé naît une poésie nouvelle, sans doute, et qui plaît d'abord par une originalité apparente. Mais le nombre des symboles que présente une langue morte est limité. Il vient donc nécessairement un moment où se trouve réalisé le maximum d'accord possible entre le monde toujours changeant des conceptions et des idées propres à la nation moderne, et le monde limité des symboles à l'aide desquels cette nation exprime ses idées. En d'autres termes, à un moment donné, existe une concordance parfaite entre le fonds d'idées, toujours en évolution, et la forme symbolique, artificielle, immuable dont la poésie se sert. A ce moment, la poésie « étrangère » atteint son âge d'or. Cet âge d'or, du reste, est suivi d'une décadence rapide ; car la source même de la poésie se trouve ainsi tarie.

Enfin, c'est l'état social lui-même qui pâtit de l'infériorité de la langue. Chez le peuple primitif, de même qu'il y a continuité entre la vie et la pensée, entre l'action et la philosophie, il y a aussi unité et solidarité de la nation entière. La culture intellectuelle, en effet, inspiratrice des poètes, source vivante d'action pratique, pénètre ainsi jusqu'aux classes inférieures du peuple. Chez les peuples « étrangers », au contraire, on peut observer le divorce complet qui sépare les hautes classes de la masse de la nation. L'élite qui se croit seule dépositaire de la culture littéraire jouit égoïstement, en dilettante de la philosophie et de l'art. Elle

ne se soucie que fort peu de transformer la culture littéraire en action et de la communiquer au peuple. Les basses classes perdent ainsi tout contact avec la vie intellectuelle, et mènent une existence purement animale. De là, chez les hautes classes, ce mépris aristocratique pour la plèbe, pour les « barbares » ; de là, chez les basses classes, cette jalousie funeste contre les privilégiés.

Le génie national finalement se ressent de tous ces inconvénients. Chez le peuple « primitif », le pénétration réciproque de la pensée et de la vie amène l'union féconde entre le génie et l'industrie. Le génie crée toujours du nouveau, pour satisfaire aux exigences toujours nouvelles de la vie. L'industrie réalise les conceptions du génie et communique à la foule ce qui n'est à l'origine que la pensée de l'individu génial. Désunis, le génie et l'industrie sont impuissants : l'un n'est qu'un jeu stérile et vain, l'autre s'endort dans la routine et ne vise qu'un médiocre utilitarisme. Or cette désunion est inévitable chez les « étrangers », qui tiennent les occupations de l'esprit pour un simple amusement et n'y voient qu'un passe-temps agréable. Ce n'est pas, en effet, que les génies fassent défaut chez les « étrangers »; mais ce sont des dilettantes. Ils ont plus de facilité que de profondeur; ils ne voient dans leur génie qu'une source de divertissement égoïste pour eux-mêmes et pour une élite, et non point une source féconde de progrès pour la vie nationale tout entière.

*
* *

Au total, la culture européenne repose sur la collaboration des peuples « primitifs » et des « étrangers », qui se complètent l'un l'autre. L'« étranger », adoptant la langue de l'antiquité classique, a eu plus vite et plus aisément accès à la culture intellectuelle. Il en a, de bonne heure, étudié les monuments, il en a cultivé les œuvres, mais il ne l'a pas fait à fond. Il a été *initiateur*, mais il n'a pas conduit son œuvre jusqu'à son point d'achèvement. Survient le peuple primitif: il approfondit à son tour la notion de la culture classique, il creuse jusqu'au fond les problèmes dont la solution a été préparée par les « étrangers ». Parmi les Allemands naît une conception plus exacte et plus profonde de l'antiquité grecque et romaine, que celle dont on s'était contenté jusqu'alors. « Sous cette forme nouvelle, que l'étranger lui-même n'aurait jamais pu donner au problème de la culture antique, il la reçoit de nouveau des mains du peuple « primitif »; et cette phase de transition, seule, rend possible un progrès nouveau de l'humanité sur la route ouverte par l'antiquité, une synthèse des deux moitiés de l'huma-

nité civilisée, le cours normal de l'évolution du genre humain. Dans cette ère nouvelle, le peuple primitif ne sera pas, à proprement parler, invantif; mais, dans les petites choses comme dans les grandes, il devra toujours reconnaître qu'il a été guidé par quelque indication de l'étranger, qui, à son tour, a été guidé par les indications de l'antiquité; mais le peuple primitif prendra au sérieux et fera pénétrer jusque dans la vie ce qui n'avait été, chez l'étranger, qu'ébauche sommaire et superficielle » (VII, 341).

C'est ainsi que, des efforts réunis du peuple primitif et de l'étranger, jaillira le progrès. Le devoir présent de l'humanité est de porter à son point de perfection la civilisation chrétienne, qui s'est élevée peu à peu sur les ruines de la culture antique, et cela, en continuant la grande œuvre civilisatrice des Grecs et des Latins, en pénétrant la culture antique de l'esprit religieux du christianisme, mais d'un christianisme spiritualisé, dépouillé de ses éléments contingents et parasites. Cette tâche, l'humanité ne pourra l'accomplir que si « le peuple primitif » et « l'étranger », au lieu de se combattre et de se haïr, travaillent ensemble, conscients l'un et l'autre de ce qu'ils peuvent faire pour l'œuvre commune.

A. G.

La connaissance du monde matériel par les sens

Cours de M. EMMANUEL JOYAU

Professeur à l'Université de Clermont.

Les sciences physiques et naturelles ont fait, dans les temps modernes, d'admirables découvertes, fécondes en applications pratiques. Les savants sont, d'une voix unanime, rangés parmi les bienfaiteurs de l'humanité. Ces succès et cette vogue des sciences ont tourné beaucoup de têtes; elles ont fait naître chez bien des hommes la haine et le mépris de la philosophie; mais les sciences peuvent-elles, comme le prétendent les positivistes, se suffire à elles-mêmes ?

Le point de départ de toutes les recherches scientifiques doit être l'observation exacte de la nature. La perception, qui paraît un phénomène très simple et tout naturel, est, en réalité, un fait très complexe et qui a exercé la curiosité de tous les philosophes, particulièrement d'Aristote, des Scolastiques (théorie des espèces expresses et impresses), de Descartes, de Malebranche, de Berkeley, de Kant et de Condillac.

Les données de la perception. — 1° Phénomènes physiques

On définit ordinairement la perception : la connaissance directe, immédiate, des objets matériels ; cette définition est loin d'être exacte.

Tout d'abord, ce que nous percevons des corps, ce sont seulement leurs propriétés, leurs qualités ; une maison, un livre, une fleur ne sont pour nos sens que certaines étendues, colorées et figurées de diverses manières ; d'autres fois, nous percevons une certaine chaleur, une odeur, une saveur, etc., ou, — pour parler plus exactement encore, — nous percevons des séries de phénomènes physiques diversement groupés, simultanés ou successifs. La distinction des phénomènes chimiques et des phénomènes physiques proprement dits, si importante au point de vue de bien des recherches scientifiques, n'a rien à faire ici, car les premiers ne peuvent être connus que par l'intermédiaire des seconds. L'objet

propre de la perception extérieure est donc la connaissance des phénomènes physiques.

Il est tout d'abord évident que nous ne connaissons, en fait de phénomènes, que ceux avec lesquels nous sommes mis en rapport par les sens que nous possédons. Il n'est ni impossible ni invraisemblable qu'il s'en produise un grand nombre d'autres, de sorte qu'un être autrement constitué que nous aurait des objets matériels de tout autres idées.

L'électricité et le magnétisme, qui jouent un si grand rôle dans le monde et déterminent un si grand nombre de phénomènes, ne nous sont connus que par l'intermédiaire des effets mécaniques, lumineux, caloriques qu'ils produisent.

Nous ne connaissons les phénomènes que s'ils s'accomplissent avec une certaine intensité et une certaine lenteur : beaucoup par conséquent nous échappent. Les savants ont inventé des instruments qui augmentent considérablement la portée de nos sens, mais elle demeure toujours limitée.

Malgré les progrès que les sciences ont réalisés dans les derniers siècles, il est deux qualités des corps, l'odeur et la saveur, au sujet desquelles nous ne sommes guère plus avancés que les anciens ; c'est que les sensations que nous en avons offrent un caractère affectif plutôt qu'instructif. L'odorat et le goût sont pourtant des sens d'une extrême délicatesse, le premier surtout. Plusieurs savants, Linné et Bain en particulier, ont essayé des classifications des odeurs et des saveurs ; toutes les expressions qu'ils emploient manquent singulièrement de précision. Enfin, de quelle nature est l'impression sapide ou olfactive? Est-elle mécanique, électrique ou chimique ? C'est ce que l'on n'a pu encore déterminer.

Par le toucher, nous percevons la résistance, les chocs, les mouvements, c'est-à-dire des phénomènes mécaniques ; c'est encore à lui qu'on rapporte la connaissance de la chaleur. La découverte la plus admirable et la plus féconde de la physique moderne est celle de l'identité de la chaleur et du mouvement. Tout mouvement dégage de la chaleur, toute chaleur produit un travail mécanique, ou plutôt chaleur et mouvement sont deux apparences sensibles de l'action d'une même énergie, qui demeure toujours égale à elle-même.

Le son est causé par un mouvement vibratoire de l'air, et la différence des sons s'explique par la différence des mouvements. (V. Helmholtz, *Théorie physiologique de la Musique*, 1868.)

Un son se produit toutes les fois qu'un corps élastique exécute des oscillations avec une certaine rapidité. Si les mouvements du

corps sonore sont périodiques, c'est un son musical ; c'est un bruit si les oscillations ne sont pas périodiques. Ces oscillations sont analogues par leur forme à celles du pendule.

L'intensité du son résulte de l'amplitude des ondes sonores ; elle croît proportionnellement au carré de l'amplitude des variations. La hauteur du son croît à mesure que le nombre des vibrations est plus grand et la durée des vibrations moindre. Le timbre dépend de la forme de la vibration : lorsqu'un son simple est excité, il provoque immédiatement une série considérable de vibrations résultantes, d'harmoniques, qui varient selon le mode d'attaque, la rigidité, l'élasticité du corps vibrant ; la note que nous percevons est la somme du son principal et des sons accessoires, infiniment divers, dont le concours donne au premier sa couleur propre. Ces vibrations résultantes tantôt s'additionnent, tantôt s'annulent, et il en résulte des sortes d'interférences que l'on nomme battements.

La portée de l'ouïe est plus longue que celle du toucher, mais elle est encore bornée dans l'espace : nous ne percevons pas les sons, quand ils sont trop lointains, trop faibles ou trop rapides. Mais le son se propage dans les ténèbres, à travers les objets opaques et par des conduits détournés.

La lumière naturelle est celle du soleil et des astres ; la lumière artificielle est produite par une combustion, une combinaison chimique, par l'électricité, par la pourriture ou par certains animaux luisants.

La lumière est un mouvement vibratoire de l'éther. Les ondulations lumineuses sont incomparablement plus rapides que les ondulations sonores ; la lumière se propage près d'un million de fois plus vite que le son, elle pénètre à travers le vide ; il ne paraît pas y avoir de limites à sa transmission dans l'espace ; mais elle ne poursuit sa marche qu'en ligne droite.

L'impression communiquée à nos yeux est rarement simple. Le plus souvent, ils reçoivent l'ébranlement collectif d'un grand nombre de vibrations diverses, et, selon la quantité et la nature des mouvements composants, la perception totale est diversement déterminée. Ce qu'on appelle la lumière blanche est l'ensemble des couleurs du spectre, facilement analysées par le prisme et par les corps réfringents. Combien y a-t-il donc de couleurs élémentaires ou fondamentales ? Hering soutient qu'il y en a six ; Young et Helmholtz croient qu'il y en a trois : le rouge, le vert et le violet. Ce système est vivement combattu par M. Chevreul. Certains physiciens prétendent que le noir n'est pas une couleur, qu'il n'y a pas de lumière noire, que le noir n'est pas réellement

perçu, que c'est comme un trou au milieu de la perception visuelle; cette opinion est généralement repoussée.

Les différentes couleurs sont dues à des ondes inégales en longueur et en vitesse. La photographie du spectre a manifesté l'existence d'une lumière ultra-violette, la pile thermo-éléctrique celle d'une lumière ultra-rouge ; enfin la découverte des rayons Rœntgen et les curieuses applications qu'on en a faites montrent la réalité et l'intensité de phénomènes lumineux imperceptibles pour nous: donc un œil autrement constitué que le nôtre aurait des perceptions toutes différentes.

La couleur dont les objets nous paraissent revêtus n'est pas une propriété qui leur appartienne : selon la composition chimique, la texture, l'état de leur surface, ils absorbent un certain nombre de rayons lumineux, ils en réfléchissent d'autres (apparence différente du velours, du satin, de la nacre). Les impressions changent, dès que nos yeux se déplacent et que nous ne regardons plus l'objet sous le même angle. L'intensité de la lumière et sa composition, les milieux plus ou moins denses que traversent les rayons lumineux ont une influence considérable; il est des couleurs qui en font valoir d'autres ou qui les écrasent; les ondulations lumineuses s'ajoutent ou se contrarient, produisent des éclats et des interférences. Les analogies sont donc nombreuses entre les couleurs et les sons; mais il importe de ne les point forcer, car cela donne lieu à de graves erreurs.

En résumé, tous les phénomènes physiques qui nous sont donnés dans la perception sont des mouvements vibratoires, des oscillations pendulaires, qui diffèrent par leurs vitesses et par leurs longueurs d'ondes.

2° Phénomènes physiologiques.

Les phénomènes physiques mettent en jeu certains appareils de notre corps, les organes des sens. Il y a beaucoup de différence et d'inégalité entre les individus : par l'exercice, tous nos sens deviennent capables d'un fonctionnement plus actif, plus rapide, plus délicat, plus varié. Ce qui importe, ce n'est pas la grandeur des organes, mais la délicatesse de leur structure et la souplesse de leur jeu; les sens d'un géant ne fournissent pas plus de connaissances que ceux d'un homme de taille moyenne.

D'après certains physiologistes, chaque nerf a sa fonction propre, son monopole ; toutes les fois qu'il est ébranlé par une cause quelconque, il nous donne toujours la même perception; il ne peut donner que celle-là et elle ne peut être fournie que par lui; la diversité des perceptions tient donc à la diversité des nerfs

excités. Quelle que soit la cause qui agisse sur le nerf optique, nous avons une perception de lumière ; sur le nerf auditif, une perception de son. Bien plus, chaque nerf, le nerf optique, par exemple, est composé d'un grand nombre de fibres dont chacune n'est propre à percevoir qu'une certaine impression déterminée, le rouge, le vert ou le violet.

La théorie de l'énergie spécifique des nerfs rencontre de nombreux adversaires. Pour eux, la différence des impressions s'explique non par la différence des nerfs ébranlés, mais par la différence des ébranlements communiqués au système nerveux, des modes d'irritation ; la distinction a une cause non subjective, mais objective. Tous les phénomènes physiques sont des mouvements, mais de diverses sortes, et impriment au système nerveux des secousses différentes. Il semble que les deux systèmes, loin de s'exclure, se complètent, à condition qu'on ne veuille pas les pousser à l'extrême. Tous deux renferment une part de vérité, et les faits sont moins simples que l'esprit de système ne nous le fait désirer.

L'odorat, quoique moins développé chez l'homme que chez beaucoup d'animaux, est peut-être le plus subtil de nos organes, car il perçoit des particules infinitésimales de substance odorante, de musc, par exemple. La condition de la perception olfactive est la production dans les fosses nasales d'un courant d'air lent est faible, dirigé d'avant en arrière, d'une inspiration. Les ramifications du nerf olfactif paraissent se terminer dans des cellules spéciales, les organes de Schulze ; mais on en a constaté l'absence chez des sujets qui n'étaient pas privés du sens de l'odorat.

L'organe du goût est encore moins connu. Pour qu'une saveur soit perçue, il faut qu'il y ait excitation des bords ou de la base de la langue, où se rencontrent les papilles fungiformes et caliciformes. Un grand nombre de nerfs viennent aboutir à la langue ; lesquels sont des nerfs de sensibilité générale, lesquels de sensibilité spéciale ? Jusqu'ici les expériences n'ont donné que des résultats contradictoires.

Le sens du toucher n'a pas un organe spécial et distinct ; il appartient, quoique à un degré très inégal, à toutes les parties du corps.

La perception de la température est toujours le résultat d'une comparaison ; ce que nous percevons, c'est une élévation ou un abaissement de température. Cette impression est toute subjective et dépend de l'état de nos organes ; les animaux à sang froid doivent porter des jugements tout autres que les nôtres.

Quelques physiologistes admettent l'existence d'un sens spécial de la chaleur, le sens thermique, différent du sens du toucher ; la chaleur agirait sur des nerfs à part, distribués d'une tout autre manière que les nerfs tactiles ; certains vont jusqu'à dire que les uns ne sont sensibles qu'au chaud, les autres au froid. L'anatomie ne paraît pas confirmer cette hypothèse.

Les organes du toucher sont les corpuscules de Pacini, ou, selon d'autres, les corpuscules de Krause et de Meisner, que contiennent les papilles du derme; mais quel est le mode de terminaison des filets nerveux au sein des corpuscules? On n'est pas encore parvenu à le déterminer. L'épaisseur de l'épiderme n'est point un obstacle à la perception, puisque la sensibilité de la plante des pieds est extrême. Les corpuscules du tact sont très inégalement répartis à la surface du corps; la paume de la main et la face interne des doigts en sont très riches; la peau du dos et des cuisses en est très pauvre.

Le toucher n'est pas seulement passif, mais encore actif: les mains sont extrêmement mobiles; elles sont portées par le poignet et le bras, qui sont articulés en plusieurs sens; la forme et la disposition des doigts et du pouce permettent d'entourer les objets et de multiplier les points de contact. Pour accomplir ces divers mouvements, nous contractons des muscles et nous en avons conscience. D'après les uns, la connaissance que nous avons de l'énergie, de l'étendue et de la direction de notre mouvement est fournie par un sens spécial musculaire, un sentiment immédiat de l'innervation, de nature efférente. D'après les autres, c'est une sensation afférente, comme toutes les perceptions tactiles, résultant du froissement ou du tiraillement de certaines parties de la peau, des ligaments, des surfaces articulaires. Le sens musculaire est capable d'acquérir une extrême délicatesse non seulement chez les aveugles, mais chez les musiciens instrumentistes, chez ceux qui travaillent avec la machine à écrire et chez un grand nombre d'autres.

Nous connaissons la direction de notre mouvement, nous avons quelquefois un sentiment vague de l'orientation de notre marche; ce sentiment est extrêmement développé chez les animaux migrateurs. M. de Cyon l'explique par une hypothèse ingénieuse, en l'attribuant aux canaux semi-circulaires de l'oreille interne.

L'oreille est formée de trois parties, l'oreille externe, l'oreille moyenne et l'oreille interne. La conque ou pavillon ne paraît pas un organe essentiel. Le tympan communique ses ébranlements à la chaîne des osselets, de là à la membrane qui ferme la fenêtre ovale, enfin au liquide dont est rempli le labyrinthe. Les fibres

du nerf auditif viennent aboutir au limaçon et se terminer dans les organes de Corti, sortes d'anses dressées perpendiculairement à la rampe, fixées par leurs extrémités et flottant dans l'endolymphe ; ces organes, de grandeur graduellement décroissante, sont, d'après Helmholtz, naturellement tendus et accordés, de manière à entrer en vibration, dès que le mouvement du liquide s'accomplit suivant tel rythme et avec telle vitesse, mais alors seulement. Comme il y a plus de 3.000 organes de Corti, on comprend la délicatesse avec laquelle nous distinguons les sons, et même nous sommes loin d'utiliser toutes les ressources dont nous disposons.

L'acquisition de la connaissance visuelle résulte de deux sortes de phénomènes, les phénomènes proprement optiques et les mouvements. Les yeux sont portés dans la tête qui est mobile dans tous les sens ; le globe de l'œil accomplit dans l'orbite toutes sortes de rotations, tantôt réflexes, tantôt volontaires ; l'iris s'ouvre plus ou moins, comme un diaphragme, pour laisser pénétrer plus ou moins de lumière ; enfin l'œil s'adapte à la vision distincte des objets situés à des distances inégales. Cela résulte non pas d'un allongement ou d'un raccourcissement du globe, d'un rapprochement ou d'un éloignement de la rétine, mais d'une augmentation ou d'une diminution du degré de courbure du cristallin et, par suite, de son pouvoir réfringent.

Les rayons lumineux, après avoir traversé les différents milieux de l'œil, atteignent enfin la rétine qui, présentant une surface sphérique, reçoit beaucoup mieux les impressions que la plaque de la chambre noire. La terminaison des fibres du nerf optique y forme une couche à peu près continue de bâtonnets et de cônes, dont l'excitation est la cause de la perception visuelle. Deux points méritent une attention particulière : 1° la tache aveugle ou de Mariotte, point où vient s'épanouir le nerf optique : les objets dont l'image se forme en ce point ne sont pas perçus ; 2° la tache jaune ou fossette centrale, qui présente une sensibilité exceptionnelle, de sorte que tous les mouvements de l'œil ont pour objet d'amener les différentes parties des objets à former leur image en ce point. C'est une question très discutée que de savoir si la perception des différentes couleurs est due ou non à l'excitation de différents filets du nerf optique. Le daltonisme, c'est-à-dire l'altération du sens des couleurs, est très fréquent. Grant Allen a prétendu que le discernement des couleurs était le résultat d'un progrès graduel de l'humanité, qui en distinguait primitivement un très petit nombre ; ce système est loin d'être universellement accepté. Quant à la simplicité de la vision binoculaire et

au redressement des images visuelles, renversées par leur réfraction à travers le cristallin, l'étude du phénomène physiologique de la vision ne peut nous les expliquer.

L'ébranlement excité dans l'organe se communique au cerveau par le moyen des nerfs. Cette transmission, loin d'être instantanée, est moins rapide que la propagation de la lumière ou même du son. Un accident quelconque arrivé à la masse encéphalique en l'absence de toute lésion des organes des sens (par ex. afflux plus ou moins abondant et plus ou moins rapide du sang, modification de sa composition chimique ou de son aération) abolit ou trouble les perceptions.

Le cerveau se compose de fibres et de cellules inégalement réparties dans les différents points de la substance blanche et de la substance grise. On regarde généralement les fibres comme de simples conducteurs chargés de transmettre l'excitation jusqu'aux cellules. Mais les cellules sont elles-mêmes des organes complexes. Et de quelle nature est le phénomène qui s'y produit ? Est-ce un simple ébranlement mécanique ? une décharge électrique ? une modification chimique ? On n'en peut encore rien savoir, et ceux qui prétendent trancher la question ne font que se payer de mots.

Chaque nerf vient aboutir à un point du cerveau et se perdre dans un groupe de cellules. C'est ce qui a conduit bien des savants à croire que chaque partie du cerveau a sa fonction propre, et à pousser fort loin la théorie des localisations cérébrales, considérée comme une découverte des plus fécondes. Mais les systèmes soutenus à ce sujet sont contradictoires ; de plus, on observe que la lésion, la suppression même d'une partie du cerveau ne produit qu'un désordre temporaire, qu'au bout d'un certain temps la fonction reparaît, certains éléments nerveux étant devenus capables de suppléer à ceux qui manquent. Il semble donc que l'excitation sensible n'est jamais un phénomène strictement local, qu'elle met en jeu tout le cerveau, que la diversité des impressions que nous ressentons résulte des divers modes de fonctionnement de l'organe tout entier. La physiologie du système nerveux et du cerveau est donc loin encore de donner satisfaction à notre curiosité.

Sujets de compositions

Université de Rennes.

BACCALAURÉAT.

Philosophie.

(*Classique.*)

1. Selon Schopenhauer, le caractère est immuable ; un psychologue contemporain déclare, au contraire, que « l'essence même du caractère, c'est de se transformer ».
Commentez ces deux opinions et choisissez entre elles.

2. Dugald Stewart prétend que, si l'on n'éprouve pas de sympathie pour le malheur d'autrui, c'est qu'on manque d'attention et d'imagination : est-ce vrai ? est-ce explicable ?

3. Quelle est l'importance du problème des localisations cérébrales au point de vue physiologique, psychologique et métaphysique ?

Philosophie.

(*Classique.*)

1. La morale socratique.

2. La physique épicurienne.

3. Les principes de l'idéalisme cartésien.

Philosophie

(*Moderne.*)

1. On a soutenu récemment que tous les philosophes déterministes sont, en morale, utilitaires, et que tous les moralistes utilitaires sont déterministes.
Sur quoi repose cette opinion ? Quelles conséquences en peut-on déduire ? Est-elle fondée ?

2. On connait le mot de Fontenelle : « Si j'avais la main pleine de vérités, je me garderais bien de l'ouvrir ». Sénèque, au contraire, a écrit : « Si l'on m'offrait la science en m'interdisant de la répandre, je ne l'accepterais pas ». — Expliquer et apprécier l'attitude des deux philosophes.

3. Certains économistes vantent les bienfaits du luxe, que d'autres, au contraire, trouvent nuisible et immoral. Exposer et discuter les arguments des deux écoles.

Soutenance de thèses

UNIVERSITÉ DE PARIS.

M. Kont a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, en Sorbonne, le 16 Avril.

THÈSE LATINE.

Quid Herderus de antiquis scriptoribus senserit.

THÈSE FRANÇAISE.

Etude sur l'influence de la littérature française en Hongrie (1772-1896).

Le Gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOC. FRANÇ. D'IMPR. ET DE LIBR.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs, dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable :* indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Faguet, Emile Boutroux, Alfred Croiset, Victor Brochard, Jules Martha, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

Mlle M... G... à S... — Oui, nous nous chargeons également de la correction des devoirs pour tous les examens auxquels peuvent se préparer les jeunes filles.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université et quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso à la copie.

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 25 1er MAI 1902

Année Scolaire 1901-1902

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

337 ANDRÉ CHÉNIER. — *Sa biographie (suite) : son procès ; sa mort*..................... **Emile Faguet**, *de l'Académie française.*

347 L'ÉDUCATION ORATOIRE CHEZ LES ROMAINS. — *(Introduction de l'hellénisme à Rome)*.......... **Gaston Boissier**, *de l'Académie française.*

355 LES TRANSFORMATIONS POLITIQUES ET SOCIALES DES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES. — *La Réforme.* **Charles Seignobos**, *Maître de conférences à l'Université de Paris.*

364 LA CONNAISSANCE DU MONDE MATÉRIEL PAR LES SENS. — *La perception*.................. **Emmanuel Joyau**, *Professeur à l'Université de Clermont.*

370 LA CIVILISATION BYZANTINE A L'ÉPOQUE DES PALÉOLOGUES (XIIIe-XVe SIÈCLE). — *La Morée. — La renaissance de l'hellénisme*.. **Charles Diehl**, *Professeur à l'Université de Paris.*

378 SUJETS DE DEVOIRS........................ **Universités de Paris et de Caen.**

384 SOUTENANCE DE THÈSES...................... **En Sorbonne.**

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie)

15, RUE DE CLUNY, 15

1902

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 25 1er MAI 1902

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

André Chénier

Cours de M. EMILE FAGUET

Professeur à l'Université de Paris

Sa biographie (*suite*) ; son procès ; sa mort.

Nous allons revenir aujourd'hui sur des événements importants, auxquels nous avons rapidement fait allusion la dernière fois, sans entrer dans les développements nécessaires : il s'agit du procès et de l'exécution du poète. Nous ne dirons rien de son séjour à Saint-Lazare, suffisamment décrit dans la leçon précédente, ni de la société que le poète trouva dans cette prison. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'ajouter plus tard des détails complémentaires, en étudiant en particulier les poésies que Chénier composa à Saint-Lazare. Mais il est indispensable, en raison même de leur importance dans une étude biographique, d'insister davantage sur les circonstances du procès et de la mort de Chénier. Débutons donc par les pièces initiales du procès, que nous avons la chance de posséder. Nous avons un document authentique qui reproduit l'interrogatoire que firent subir à André Chénier les commissaires de la Sûreté générale envoyés à Auteuil pour procéder à l'arrestation de Mme Piscatory. C'est une pièce historique d'une valeur incontestable pour l'étude des mœurs judiciaires durant cette période révolutionnaire. Ce n'est, à aucun degré, un document littéraire. Cet interrogatoire révèle, en effet, chez ceux qui

l'ont rédigé, une ignorance grossière de l'orthographe et de la grammaire; le ton même de certaines questions dénote le manque d'intelligence de ces commissaires de la Sûreté générale. Nous donnerons cependant, dans sa rédaction originale, cette pièce du procès de Chénier, afin de n'en point altérer la physionomie.

« A lui demandé quels sont ses moyens de subsisté.

A lui répondu que depuis 90 il vie que de que lui fait son père.

A lui demandé combien lui faisait son père.

A lui répondu que son père lui en donnait lorsqu'il lui en demandait.

A lui demandé s'il peut nous dire à combien la somme qu'il demande à son père par an se monte.

A lui répondu qu'il ne savait pas positivement; mais environ huit cents livres à mille livres par année.

A lui demandé s'il n'a autre chose que la somme qu'il nous déclare ci-dessus.

A répondu qu'il n'a pas d'autres moyens que ce qu'il nous a déclaré.

A lui demandé s'il vient mangé souvent dans la maison où nous l'avons arrêté.

A répondu qu'il ne croyait n'avoir jamais mangé dans cette maison où il est arrêté; mais il dit avoir mangé quelque foy avec les mêmes personnes à Paris chez eux.

A lui demandé s'il n'a pas de correspondance avec les ennemis de la République et lavons sommé de dire la vérité.

A répondu aucune.

A lui demandé s'il n'a pas reçu de lettre d'Angleterre depuis son retoure dans la République.

A répondu qu'il en a reçu une ou deux du citoyent Barthelémy, alorse ministre plénipotensière en Angleterre, et nen avoir pas reçu d'autres.

A lui demandé à quelle époque il a reçu les lettres désignées sy dessus; sommé à lui de nous les représentés.

A répondu qu'il ne les avait pas.

A lui demandé ce qu'il en a fait, et le motif qui l'a engagé à sendéffaire.

A répondu que ce nétait que des lettres relatives à ses interest particulier, comme pour faire venire ses livres et autres effest laissé en Angleterre, et du genre de celle que personne ne conserve.

A lui demandé quelle sorte de genre que personne ne conserve, et surtout dans lettres portant son intérêt personnelle, sommé de nous dire la vérité.

A répondu que des lettres qui énonce l'arrivée des effets désigniés cy-dessus, lorsque ses effets sont reçus ne son plus d'aucune valeur.

A lui demandé où il était à l'époque du dix aoust 1792.

A répondu à Paris, malade d'une colique néfrétique.

A lui demandé quelle est cette maladie et quelle est le chirurgien qui la traitait alors, et sy cest le même qui la traitte encore.

A répondu le médecin Joffroy la traitté au commencement de cette maladie et depuis ce temps je suis un régime connu pour ses sortes de maux.

A lui demandé quelle différence il fait d'une attaque de maux ou de maladies.

A répondu qu'il entendait par attaque lorsque le mal est un peu plus violent et empêche dagire.

A lui demandé sy lors du dix oust92, lorsqu'il a enttandu battre la générale, sy il a pris les armes pour vollaire au secours des concitoyens et pour sauvé la patrie.

A répondu que non, qu'il était encore trop faible.

A lui demandé quelle est le motif qui lui en a empêché.

A répondu la faiblesse de sa santé en ce moment.

A lui représenté qu'il est un mauvais citoyent de n'avoir point concourue à la défense de la patrie, vue que les boiteux et les infirmes ont prie les armes et se sont unie sur la place avec tous les bons citoyent, pour se défendre contre les courtisans du ci-devant Capet et royaliste.

A répondu qu'il n'avait point assée de force pour le pouvoir. »

Ces extraits suffisent pour donner une idée du premier interrogatoire de Chénier, lors de son arrestation dans la maison de M. Piscatory. Malgré les fautes de toute sorte qui rendent difficile la lecture de ce document, on devine quelle était l'intention des commissaires, et quelle était leur tactique pour amener Chénier à prononcer quelque parole imprudente. Ils commencent par le questionner longuement sur ses ressources et sur ses moyens d'existence. La raison de cette insistance est que les commissaires soupçonnent le poète de recevoir des subsides de l'étranger. Ayant séjourné longtemps en Angleterre, Chénier, débarqué en France au milieu des troubles révolutionnaires, aurait pu être un agent secret des émigrés, distribuant de l'or et faisant des recrues pour l'armée de la réaction. Ensuite, dépités de n'obtenir aucune réponse satisfaisante au sujet des ressources du poète, les commis-

saires découvrent leur jeu et demandent clairement s'il n'a pas conservé de rapports avec ses amis d'Angleterre. A propos de quelques lettres insignifiantes que Chénier avoue avoir reçues de ce pays, ils adressent de longues et minutieuses questions, montrant que, dans leur esprit, l'accusé pourrait bien être un émissaire de l'étranger. Enfin, ils arrivent à l'affaire du 10 août, qui ne semble pas se rattacher d'une manière directe à la culpabilité de Chénier. Mais, si cette question nous paraît étrangère à l'accusation particulière portée contre le poète, il ne faut pas oublier que c'était là un moyen général pour embarrasser les gens considérés comme suspects. On s'informait de la conduite des accusés durant l'émeute, avec l'espoir qu'ils avoueraient s'être abstenus de prendre les armes pour marcher contre les Tuileries. C'était là une occasion pour suspecter les opinions de ceux qui avaient refusé de manifester, ce jour-là, contre la royauté. Et, de plus, c'était un prétexte pour leur adresser un sermon patriotique, dans le genre de celui que nous voyons ébauché dans l'interrogatoire de Chénier.

Remarquons que, jusqu'à présent, de toutes les questions adressées au poète, rien de probant n'était résulté pour la démonstration de sa culpabilité. Nous ne voyons là aucun grief qui ait été reproduit dans l'acte d'accusation. Donc, si la fameuse conspiration des prisons n'avait pas été imaginée, il est probable que les poursuites contre Chénier seraient tombées, et qu'on l'aurait oublié. En effet, l'accusateur public, Fouquier-Tinville, attachait peu d'importance à ces réponses du poète dans son premier interrogatoire. Les motifs qui déterminèrent la condamnation de Chénier furent surtout son attitude dans l'affaire des Suisses de Château vieux et sa prétendue participation au complot des prisons. Voici, en effet, le passage capital de l'acte d'accusation du 5 thermidor : — « Roucher, Chénier, etc... sont-ils tous convaincus de s'être déclarés les ennemis du peuple en participant à tous les crimes commis par le tyran, sa femme et sa famille, dans les journées du 28 février 1791, du 20 juin et du 10 août 1792, en insultant les patriotes, en approuvant le massacre du Champ-de-Mars, et les tyrannies exercées sur les patriotes qui avaient échappé au massacre; en écrivant contre la fête de Châteauvieux, contre la liberté et en faveur de la tyrannie; en entretenant des correspondances avec des ennemis intérieurs et extérieurs de la République; enfin en conspirant, dans la maison d'arrêt de Lazare, à l'effet de s'évader et de dissoudre, par le meurtre et l'assassinat des représentants du peuple, le gouvernement républicain, et rétablir la royauté en France? ». — On voit donc que parmi des accusations vagues et

générales, deux faits précis seuls se dégagent : Chénier est accusé d'avoir « écrit contre la fête de Châteauvieux » et d'avoir « conspiré dans la maison d'arrêt de Lazare ».

Cet acte d'accusation, commun à Roucher et à Chénier, fut porté, le 7 thermidor, devant le tribunal révolutionnaire. Le dénouement fut rapide et fatal. De récentes lois avaient simplifié la procédure : il n'y avait plus de discussion, de défense en règle, permise à l'accusé. On se bornait à un interrogatoire sommaire, après lequel on prononçait immédiatement le jugement. Le même jour donc, avec 25 autres condamnés, à sept heures du soir, Chénier fut amené à la Barrière-Renversée, c'est-à-dire à la Barrière du Trône.

Les derniers moments d'un jeune poète disparaissant en pleine gloire, dans la maturité du talent, ont été embellis et idéalisés par la légende, légende respectable et à laquelle on voudrait croire, mais dont il appartient au critique d'examiner le fondement et la vraisemblance historique. Nous aimons ainsi à nous représenter Chénier côte à côte avec Roucher sur la fatale charrette, et causant de poésie avant d'entrer dans l'éternité. Le bruit courut, que Chénier, en rencontrant Roucher parmi le condamnés qu'on allait exécuter, lui adressa ces vers de Racine :

> Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle,
> Ma fortune va prendre une face nouvelle...

Evidemment l'effet est touchant : on voit les deux poètes se consolant par la pensée que la mort les réunira. Cette rencontre, au moment suprême, est très dramatique, trop dramatique même et arrangée en vue de l'effet. Chénier et Roucher avaient passé un certain temps à Saint-Lazare ; ils avaient pu se voir et causer plusieurs fois durant leur commune captivité. Par conséquent, il est peu probable qu'ils aient songé à prendre, à l'instant suprême de la mort, cette attitude théâtrale aux yeux de la postérité. Le mouvement eût été beau, s'il avait pu être spontané, si ces vers étaient partis du cœur de Chénier retrouvant, dans de tragiques circonstances, un ami dont le sort l'avait séparé. Mais, entre deux prisonniers qui avaient pu échanger de longues conversations durant leur commune captivité, de pareilles effusions sont peu naturelles.

Une autre anecdote, plus digne de foi, veut que Chénier ait dit, en descendant de la charrette : « Je ne regrette pas la vie ; je regrette la gloire : j'avais quelque chose là ». Et, en disant ces paroles, il aurait porté la main à son front. Ce trait n'a rien de contradictoire avec le caractère de Chénier ; il est naturel qu'ayant conscience de son génie et de la source de poésie qu'il portait

en lui, il ait regretté de mourir avant d'avoir fixé sur le papier les œuvres élaborées déjà dans sa pensée. Mais il y a un fait plus certain et plus intéressant pour nous : longtemps à l'avance, Chénier avait semblé prévoir la mort qui l'attendait. Des passages de ses œuvres en prose, des méditations sur lui-même le montrent ayant une pleine conscience du sort qui lui était réservé.

Il est « las de partager la honte de cette foule immense, qui, en secret, abhorre autant que lui, mais qui approuve, encourage, au moins par son silence, des hommes atroces et des actions abominables. La vie ne vaut pas tant d'opprobre. Quand les tréteaux, les tavernes et les lieux de débauche vomissent par milliers des législateurs, des magistrats et des généraux d'armée, qui sortent de la boue pour le bien de la patrie, il a, lui, une autre ambition, et il ne croit pas démériter de sa patrie en faisant dire, un jour : « Ce pays, qui produisit alors tant de prodiges d'imbécillité et de bassesse, produisit aussi un petit nombre d'hommes qui ne renoncèrent ni à leur raison ni à leur conscience. Dans ces temps de violence, ils osèrent parler de justice ; dans ces temps de démence, ils osèrent examiner ; dans ces temps de la plus abjecte hypocrisie, ils ne feignirent point d'être des scélérats pour acheter leur repos aux dépens de l'innocence opprimée. Et un nommé A. C. fut un des cinq ou six que ni la frénésie générale ni la crainte ne purent engager à ployer le genou devant les assassins couronnés, à toucher des mains souillées de meurtres, et à s'asseoir à la table où l'on boit le sang des hommes. »

Ainsi Chénier semble pressentir le sort qui le menace, et il s'en console, en parlant d'avance le langage de la postérité et en rendant une pleine justice à la générosité des sentiments qui le guident dans sa vie politique. D'autres passages indiquent la même préoccupation, et montrent avec quel courage le jeune poète soutint jusqu'au bout un rôle qu'il sentait si dangereux. S'attaquant ouvertement à Brissot dans un article du *Journal de Paris*, il le défiait hautement, et exprimait son mépris de la mort : « Ainsi, pour le repos de sa conscience et pour l'encourager, s'il est besoin, lorsqu'il écrira ses tables de proscription, je veux qu'il sache qu'il y a au moins un homme dont les méchants heureux n'intimideront jamais ni le cœur ni la bouche ; qui, dans les cachots et sous le fer des bourreaux, ne cesserait pas d'en appeler aux lois, aux autorités légitimes, à la justice, à l'humanité, et de dévouer à l'exécration publique les tyrans déguisés sous le nom de patriotes ; qui est prêt à mourir pour cette doctrine impudemment traitée parricide, et qui mourra content de n'avoir plus sous les yeux l'avilissement d'une grande nation,

réduite par ses fautes à choisir entre Coblentz et les Jacobins, entre les Autrichiens et Brissot. » Tel est le portrait moral qu'il traçait de lui-même, avant de succomber victime des haines de partis. C'est son testament devant la postérité, et, pour ainsi dire, l'épitaphe destinée à être gravée sur sa tombe.

Mais si, enlevant la parole au poète lui-même, nous voulons entendre sur sa mort le jugement des générations qui suivirent, c'est à A. de Vigny qu'il faudra nous adresser. Rien n'égale, en effet, en précision pittoresque et en couleur dramatique les pages qu'il a consacrées au récit de cette mort dans *Stello*. C'est un témoin oculaire de l'exécution qui en fait le récit, un gentilhomme du temps, suspect lui aussi et pourchassé, qui, étant rentré un moment dans sa demeure déserte, voit par la fenêtre le spectacle effrayant : « Le soleil était voilé comme par un commencement d'orage. La chaleur était étouffante. Je rôdai autour de ma maison de la Place de la Révolution, et, pensant tout d'un coup qu'après deux nuits ce serait là qu'on me chercherait le moins, je passai l'arcade et j'entrai... Les voix confuses n'arrivaient plus à la hauteur de mes fenêtres que comme la voix des vagues de l'Océan, et le roulement lointain du tonnerre ajoutait à cette sombre illusion. Les murmures prirent tout d'un coup un accroissement prodigieux, et je vis toutes les têtes et les bras se tourner vers les boulevards, que je ne pouvais apercevoir. Quelque chose qui venait de là excitait les cris et les huées, le mouvement et la lutte... Le grand bruit croissait de minute en minute, et un bruit supérieur s'approchait de la place, comme le bruit des canons au milieu de la fusillade. Un flot immense de peuple armé de piques enfonça la vaste mer du peuple désarmé de la place, et je vis enfin la cause de ce tumulte sinistre. C'était une charrette, mais une charrette peinte de rouge et chargée de plus de quatre-vingts corps vivants. Ils étaient tous debout, pressés l'un contre l'autre. La charge était si pesante que trois chevaux ne pouvaient la traîner ; d'ailleurs, à chaque pas, on arrêtait la voiture, et le peuple jetait de grands cris... On eût dit une nacelle surchargée qui va faire naufrage, et que du bord on veut sauver. A chaque essai des gendarmes et des sans-culottes pour marcher en avant, le peuple jetait un cri immense et refoulait le cortège avec toutes ses poitrines et toutes ses épaules ; et, interposant devant l'arrêt son tardif et terrible veto, il criait d'une voix longue, confuse, croissante, qui venait à la fois de la Seine, des ports, des quais, des avenues, des arbres, des bornes et des pavés : non ! non ! non !... La charrette allait toujours pas à pas, lentement, heurtée, arrêtée, mais, hélas ! en avant. Les troupes s'accroissaient

autour d'elle. Entre la guillotine et la Liberté, des baïonnettes luisaient en masse. Là semblait être le port où la chaloupe était attendue. Le peuple las du sang, le peuple irrité, murmurait davantage, mais il agissait moins qu'en commençant... La charrette était déjà éloignée de moi, en avant. J'y reconnus pourtant un homme en habit gris, les mains derrière le dos. Je ne sais si elles étaient attachées. Je ne doutai pas que ce ne fût André Chénier. La voiture s'arrêta encore. On se battait. Je vis un homme en bonnet rouge monter sur les planches de la guillotine, et arranger un panier... Le mouvement de la multitude était devenu rétrograde tout à coup. Les quais si remplis, si encombrés, se vidaient. Aux extrémités de la place, on courait pour s'enfuir dans une grande poussière. Les femmes couvraient leurs têtes et leurs enfants de leurs robes. La colère était éteinte : il pleuvait... Les bourreaux saisirent le moment. La mer était calme, et leur hideuse barque arriva à bon port. La guillotine leva son bras. En ce moment plus aucune voix, plus aucun mouvement sur toute l'étendue de la place. Le bruit clair et monotone d'une large pluie était le seul qui se fît entendre, comme celui d'un immense arrosoir. Les larges rayons d'eau s'étendaient devant mes yeux et sillonnaient l'espace. La pluie était encore assez transparente pour me faire apercevoir la couleur du vêtement qui s'élevait entre les poteaux. Quand une ombre comblait cet intervalle, je fermais les yeux ; un grand cri des spectateurs m'avertissait de les rouvrir. Trente-deux fois je baissai la tête ainsi, disant tout haut une prière désespérée, que nulle oreille humaine n'entendra jamais, et que moi seul j'ai pu concevoir. Après le trente-troisième cri, je vis l'habit gris tout debout. Cette fois je résolus d'honorer le courage de son génie, en ayant le courage de voir toute sa mort : je me levai. La tête roula ; et ce qu'il « avait là » s'enfuit avec le sang. »

Tel est, dans ses traits essentiels, le morceau admirable que Vigny a consacré à la mémoire d'André Chénier. C'est, on le voit, un récit circonstancié et un peu romanesque. Dans l'ensemble, les faits sont à peu près exacts; l'auteur se trompe seulement sur le lieu de l'exécution. Il imagine qu'on décapite toujours les prisonniers sur la Place de la Concorde; en réalité, la guillotine commençait un peu à rougir d'elle-même, et les condamnés étaient mis à mort sur la Place de la Barrière du Trône. Vigny suppose aussi que la foule est très excitée, et qu'elle s'oppose avec énergie à la marche de la charrette. Ce n'est pas là un fait historique, mais seulement semi-historique. La vérité est que, le 7 thermidor, on formulait déjà des protestations, et partout se devinait une lassitude générale. Vigny exagère un peu ce dégoût de la foule, qu'il

symbolise par une lutte autour de la charrette. Disons aussi que l'auteur a inventé l'orage, comme étant un excellent procédé dramatique pour amener le dénouement, qui est la retraite du peuple et l'exécution des condamnés. Ces réserves faites, nous ne pouvons qu'admirer cette page digne du grand poète qu'elle est destinée à célébrer. Vigny montre ici un talent remarquable pour peindre les foules en mouvement, les murmures, les bruits sourds, la grande voix qui monte de ces vagues humaines, quand une passion les a soulevées. On entend les arbres, les quais de la Seine, les rues, les pavés protester contre l'exécution des innocents, en criant : « Non, non ! » Ce tableau est admirable et rappelle par la puissance du coloris certaines pages des *Misérables*. Si nous voulions analyser en détail ces procédés de narration, nous découvririons comment tous les romantiques, depuis Chateaubriand, leur ancêtre, jusqu'à M. Zola, leur illustre et dernier descendant, ont également possédé ce don épique de traduire les sentiments obscurs qui s'agitent dans l'âme des foules et de montrer des masses humaines en mouvement. Mais nous nous contentons, ici, de poser la question, de peur de nous laisser entraîner hors de notre sujet. Si nous voulons garder un poignant souvenir de cette scène, où, plein de jeunesse, A. Chénier fut arraché aux lettres et à la poésie, nous ne pourrons mieux faire que de redire la belle phrase de Vigny, si expressive en sa simplicité : « La tête roula, et ce qu'il « avait là » s'enfuit avec le sang ».

Cette mort fut bientôt suivie du grand mouvement politique, appelé la réaction thermidorienne. On se souvint alors que Marie-Joseph Chénier avait fait partie du groupe avancé et qu'il avait soutenu des polémiques contre son frère. Quelques-uns voulurent même faire rejaillir sur ce dernier l'odieux de cette mort. C'était là une pure calomnie. Nous avons vu, au cours de cette étude, comment Marie-Joseph était intervenu de son mieux pour arracher André Chénier au sort qui le menaçait, et comment il lui avait rendu un service appréciable, en reculant l'instant où son dossier serait examiné. Donc on peut dire que, loin d'avoir contribué à la mort de son frère, Marie-Joseph fit, au contraire, tout ce qu'il pouvait pour le sauver. Cette malheureuse rivalité, cette mésintelligence, qui s'était déclarée entre eux à la suite des polémiques de presse auxquelles ils avaient été mêlés, cessa du jour où André Chénier fut enfermé à Saint-Lazare, et voué à une mort presque certaine. Aussi devons-nous venger la mémoire de Marie-Joseph des injustes soupçons qui ont pesé sur elle. D'ailleurs, il s'est défendu lui-même avec énergie dans une pièce connue, adressée aux mânes de son frère.

Mais un document, plus probant et plus intéressant aussi, nous est fourni par une lettre que sa mère, Mme Louis Chénier, fit insérer comme une sorte de proclamation dans les journaux du temps. Cette pièce a été reproduite par M. de Bonnières dans les *Lettres grecques* de Mme Chénier. — « Je viens de lire avec indignation, dans un journal, les atroces calomnies vomies contre mon plus jeune fils, Marie-Joseph Chénier, par l'infâme André Dumont, reste impur de ces brigands qui, sous le règne de la Terreur, ont couvert la France de larmes et de sang. Dans ces temps affreux, quand deux de mes enfants gémissaient au fond des cachots, l'un par les ordres de Robespierre, l'autre par ceux d'André Dumont, Marie-Joseph Chénier, seule consolation de sa famille, ouvertement proscrit lui-même par Robespierre et ses complices, n'a cessé de faire des démarches pour ses frères infortunés auprès d'une foule de membres des deux comités homicides. Elles n'étaient que trop infructueuses, ainsi que celles de son frère, etc... » — Telle est la justification que Mme Louis Chénier présentait au public et à la postérité de la conduite de son fils Marie-Joseph durant cette période. Tous les documents qu'on a trouvés et publiés depuis ont prouvé l'exactitude de ce jugement ; mais la calomnie n'a pas été si vite désarmée. Quelque défaveur est restée attachée au nom de Marie-Joseph ; Rivarol l'appelait méchamment, par une confusion volontaire, « le frère d'Abel Chénier ». Il suffit qu'un homme d'esprit lance ainsi quelque épigramme mordante, pour que la malignité du public l'accepte ; cela explique pourquoi le mot de Rivarol est passé à la postérité. Mais il est juste de considérer ce mot comme une boutade et une insinuation perfide ; ce n'est, à aucun degré, un jugement historique.

CH. M.

L'éducation oratoire chez les Romains

Cours de M. GASTON BOISSIER

Professeur au Collège de France.

Introduction de l'hellénisme à Rome.

En abordant l'étude de l'éducation oratoire à Rome, il était nécessaire de s'interroger sur plusieurs questions annexes, qui devaient étendre notre plan primitif et donner lieu à des développements secondaires. C'est ainsi que nous avons dû nous arrêter quelque temps à l'étude des origines ; puis, afin de bien comprendre l'éducation de l'orateur, il était indispensable d'examiner les conditions du développement de l'éloquence à Rome, les changements qu'elle a subis, les circonstances, les lieux où l'orateur pouvait se faire entendre ; il fallait aussi montrer, dans une étude préliminaire, quels pouvaient être les rapports de la constitution romaine avec l'histoire de l'éloquence, chercher à connaître la nature des assemblées politiques, sénatoriale, populaire ou tribunitienne.

Enfin, parvenus au cœur de notre sujet, nous nous sommes attachés d'abord à montrer quelle fut l'éducation oratoire des Romains, dès le premier moment où l'éloquence devint un objet d'enseignement. Nous avons vu que cet enseignement fut, à l'origine, tout pratique, le jeune orateur se bornant d'abord à écouter les maîtres de l'éloquence sur le Forum et au Sénat. — Puis nous sommes arrivés jusqu'à Cicéron, qui marque le passage de l'époque républicaine à l'époque impériale.

Ici se place un fait d'une importance capitale : l'introduction de la rhétorique à Rome. Il est devenu d'assez bon ton de railler la rhétorique et ses enseignements artificiels. Nous verrons quels purent être alors ses avantages réels ; disons seulement que, bonne ou mauvaise, son influence fut considérable sur les destinées de la littérature romaine.

Cette littérature entre alors dans la période dite de décadence. Il faut encore se mettre en garde contre une condamnation téméraire de cette littérature décadente. On ne doit pas oublier que, si la période classique a produit les Cicéron, les Tite-Live, les Virgile, l'époque impériale s'enorgueillit des Sénèque, des Tacite, des Lucain, etc. Et l'on éprouve incontestablement un attrait particulier pour ces auteurs, dont la figure n'apparaît plus, sans doute, dans

cette attitude de lumineuse beauté des classiques, mais qui nous semblent peut-être plus vivants, et dont les imperfections mêmes nous plaisent quelquefois.

Du reste, certaines littératures modernes, la nôtre par exemple, ne sont-elles pas comme la continuation de cette décadence ? Le recul des temps n'est-il pas bien souvent une apparence, qu'on doit corriger par l'observation des véritables rapports et des ressemblances essentielles ? En somme, si nous étudions l'influence de la rhétorique sur la littérature romaine, ne sommes-nous pas exposés, plus d'une fois, à reconnaître cette influence jusque dans notre temps et sur notre propre éducation littéraire ?

Au moment d'entrer dans l'étude de l'époque d'Auguste et de la décadence des lettres, un fait important à examiner est l'introduction de l'hellénisme à Rome. Il est indispensable et curieux en même temps de rechercher par suite de quelles circonstances historiques, de quelles rencontres fortuites ou voulues, les deux civilisations et les deux littératures ont fini par se mêler et par se fondre l'une dans l'autre.

Les peuples primitifs s'occupent généralement peu de leur origine : dans la formation des sociétés, le souci du présent, les nécessités de la vie et les besoins immédiats tyranniques, et l'on regarde peu vers le passé et vers l'avenir. Les Italiotes furent longtemps obligés de lutter contre les peuplades voisines, et ces inimitiés entre peuples frères sont souvent les plus violentes. Cependant ces habitants des bords du Tibre, confinés entre le Latium, la Sabine et l'Etrurie, ont eu, de bonne heure, le sentiment de leurs origines. Toutes les légendes sur la fondation de la ville et les premiers faits de son histoire ne sont sans doute pas purement romaines ; les Grecs, grands romanciers, aimaient tant à conter des « histoires », qu'ils ont introduit leurs fables jusque dans les mythes nationaux de la Rome primitive. En tout cas, les légendes qui ont particulièrement trait à Romulus, — ce héros singulier, fils d'un dieu et d'une prêtresse qui a fait vœu de chasteté, chef de brigands, qui réunit dans sa bourgade tous les bandits de la contrée, — ont été conçues par des esprits latins. C'est seulement plus tard que les Romains, semblables en cela à tous les peuples, qui, comme les familles, aiment à prolonger la série de leurs aïeux, désireux d'ailleurs de mettre, en regard des fables poétiques des Grecs, une histoire légendaire qui pût rivaliser avec elles, ont prétendu remonter en imagination au delà de Romulus. Ils ne se rattachèrent pas directement aux Grecs, mais à leurs ennemis légendaires, les Troyens. Avoir eu

une place dans l'épopée d'Homère, c'était, à leurs yeux, être devenus Grecs. Plus tard, à l'époque de Denys d'Halicarnasse, on affirma très nettement la parenté de la race romaine avec la race grecque, toutes deux originaires d'une même souche, celle des Pélasges. Les Latins eurent toujours le sentiment confus de cette parenté avec les Hellènes : les deux peuples purent bien être ennemis, mais ils ne se sentirent jamais étrangers l'un à l'autre.

C'est à notre siècle qu'il appartenait d'établir d'une façon scientifique cette communauté d'origines. Une science nouvelle, la philologie comparée, est arrivée par l'étude des langues à éclairer pour nous les origines des peuples. Une nation modifie toujours ses mœurs, ses institutions, elle oublie quelquefois sa religion ; presque jamais elle n'abandonne sa langue. L'étude de la langue fournit donc une base solide aux études ethnologiques. Or, en comparant entre elles les langues grecque et latine, puis l'une et l'autre aux idiomes teuton, celtique, slave, etc., on a reconnu que ces diverses langues, ainsi que le sanscrit et les idiomes de l'Inde, avaient une même origine et étaient langues sœurs. — Peut-être ces conclusions peuvent-elle prêter à contestation dans le détail, mais le fond est certain : des hommes d'une race, qu'on est convenu d'appeler la race aryenne, sont partis à une époque reculée d'une région orientale, peut-être des plateaux intérieurs de l'Asie, et, dans leur route vers l'Occident, se sont divisés peu à peu. Les uns, Slaves, Germains, Celtes, se sont arrêtés d'abord ; les autres sont parvenus jusqu'aux régions de la Thessalie et à la Thrace : là, après une nouvelle séparation, une partie se dirigea vers le Sud et s'arrêta dans ce pays aux côtes dentelées qui est la Grèce ; quelques-uns enfin, par les pentes affaiblies des Alpes, descendirent jusqu'en Italie. Ces deux rameaux furent ceux qui se séparèrent le plus tard : d'où la parenté plus étroite des deux langues grecque et latine.

Séparés, Latins et Grecs eurent des destinées différentes. On a cru retrouver des traces du voyage de ces derniers Aryens à travers l'Italie. Dans les vastes plaines du Pô, sur l'emplacement des anciennes forêts, on a découvert des restes de villages sur pilotis, analogues à ceux qui ont été trouvés en Suisse. On a étudié ces monuments primitifs dans les trente dernières années du siècle, et les musées de Parme, de Modène, ont recueilli ces précieux vestiges. Des pieux de deux ou trois mètres étaient enfoncés dans le sol, et supportaient des poutres transversales, sur lesquelles étaient construites en branchages des cabanes aux toits de chaume. C'est dans les débris provenant d'incendies ou même de l'accumulation des immondices qu'on

a tiré les éléments qui ont servi à la reconstitution de ces villages. On n'y trouve pas trace de fer, mais seulement de bronze fondu. La brique ne s'y rencontre pas davantage. Des ossements de moutons, de bœufs, attestent que les habitants étaient une population agricole. L'existence de centaines de villages semblables a été reconnue dans un espace assez restreint, et la population semble avoir été assez dense.

Ce furent là, sans doute, les aïeux des Italiens: Ombriens, Ligures, etc. Quels que soient les noms particuliers par lesquels on les désigne, il est visible qu'ils n'avaient aucune parenté immédiate avec les Celtes ou avec les Etrusques: ce sont les peuples qu'on désigne communément sous le nom d'Italiotes.

L'époque de leur séjour dans les plaines du Pô correspond au passage des Hellènes dans l'Epire. Comment sont-ils partis? Il est difficile de le préciser. Peut-être est-ce par suite d'une invasion des Etrusques venus du Nord. En tout cas, ils se sont répartis plus tard dans le centre de la Péninsule et sont devenus les Sabins, les Samnites, les Osques, qui devaient peu à peu être absorbés par les Latins, établis entre le Tibre et la mer.

Voilà donc les Latins et les Grecs séparés les uns des autres. Ils ne cessèrent pourtant pas d'être en rapports. Les Latins restèrent d'abord sédentaires; mais les Grecs furent bientôt amenés à voyager pour les besoins de leur commerce. Deux peuples ont, de bonne heure, parcouru les rives de la Méditerranée pour porter aux étrangers les produits de leur civilisation, les Phéniciens et les Grecs.

Les recherches récentes des savants ont amené pour cette question des découvertes intéressantes. Il fut un temps où l'on ne cherchait à connaître les peuples anciens que pour étudier leur art, où l'on ne faisait des fouilles que pour découvrir par exemple des objets précieux capables d'enrichir les musées. De nos jours, on fait passer avant tout l'intérêt historique: on ne néglige aucune trouvaille, et l'on creuse, jusqu'au roc, toutes les couches du sol qui peuvent cacher des monuments du passé. C'est dans les tombeaux surtout qu'on a trouvé de ces objets apportés par le commerce des Phéniciens ou des Grecs.

Dans le Latium, à Préneste en particulier, on a exhumé nombre d'échantillons de cette industrie primitive. Il y a eu sur ce point quelques contestations. On a remarqué d'abord que tous ces objets, coupes, plats, étaient ornés de dessins et de figures souvent analogues à ceux qu'on voit représentés sur les monuments égyptiens ou assyriens, sur les parois des pyramides ou les murailles des palais de Babylone. On a conclu de cette observation que les

Phéniciens durent servir d'intermédiaires entre les nations méditerranéennes, colportant de l'une à l'autre les marchandises des Egyptiens, peuple peu navigateur, et de l'Assyrie, pays continental; — que, plus tard enfin, ils eurent des ouvriers qui purent contrefaire habilement ces objets d'industrie, pour les revendre directement. — Aujourd'hui, certains savants veulent restreindre le rôle de la Phénicie dans ces échanges commerciaux, alléguant que, les Grecs ayant, de bonne heure, imité l'art phénicien, on peut se tromper sur la provenance des objets retrouvés.

En tout cas, ce furent les Phéniciens qui arrivèrent les premiers dans les ports méditerranéens. On a remarqué la ressemblance du mot latin « serranus » ou « sarranus » (*tibiæ sarranæ*) avec le nom phénicien de Tyr (« *Sor* » ou « *Sar* »). Or le mot « Tyrii », qui servit aussi à Rome à désigner les Phéniciens, paraît être d'une époque bien postérieure, alors que les Grecs, qui corrompaient communément les noms propres, avaient déjà fait le mot Τύριοι.

A l'inverse des Latins, les Hellènes étaient une race de curieux. Leur pays était assez aride et improductif, et de bonne heure ils durent s'expatrier. Ils aimaient d'ailleurs les voyages. Des deux épopées homériques, celle où le caractère grec apparaît davantage est incontestablement l'*Odyssée*. — L'*Iliade*, c'est la Grèce héroïque, guerrière, c'est un peuple qui traverse une crise, qu'on surprend dans un moment d'exaltation. — L'*Odyssée*, au contraire, rappelle la vie de tous les jours, ou du moins la vie telle que pouvait la rêver un Grec. Ulysse cherche sa patrie et aspire au retour; mais il n'est pas fâché peut-être d'avoir quelques aventures au prix de quelque retard. Le Grec sentait le besoin de s'expatrier. Aussi voyons-nous les Hellènes parcourir les mers à la suite des Phéniciens. En Italie, dans la grande Grèce, en Gaule, à Marseille, en Corse, ils sont partout, et prennent bientôt l'avantage sur leurs concurrents. C'était un peuple artiste, ardent imitateur d'abord, mais qui transformait vite ses modèles pour créer un art original, tandis que les Phéniciens ne savaient que copier par une contrefaçon grossière. — Des deux races rivales, la nouvelle venue devait rapidement vaincre l'autre, et les Grecs allaient bientôt devenir les pourvoyeurs de tous les pays de l'Occident.

D'ailleurs, les Grecs étaient un peuple aimable, qui savait d'abord gagner la faveur des étrangers. Les Phéniciens étaient des Sémites, et le Sémite n'a jamais vécu en bonne intelligence avec l'Aryen. Encore que chacune des deux races ait ses qualités particulières, la différence entre le Phénicien et le Grec marchands était peut-être en faveur de celui-ci. Tous deux étaient commerçants

habiles ; le Grec n'était pas moins trompeur que son concurrent, mais il l'était d'une autre façon, et celui qu'on dupe se console parfois d'être trompé en considération des formes qu'on y met. Homère parle quelque part des Phéniciens, sous le nom de Sidoniens. Dans l'*Odyssée*, Eumée, le fidèle porcher, quand il a reconnu son maître, le reçoit dans sa cabane, et, comme si Ulysse était un étranger avide de nouvelles, il lui raconte toute son histoire. Il était fils de roi, et vivait auprès de son père, lorsqu'un jour arrivent à Syra des Sidoniens, « ces hommes diseurs de faussetés ». Ils étalent leurs marchandises, les étoffes merveilleuses et les bijoux qui peuvent attirer les femmes. Ils restent ainsi un an entier sur la côte ; puis, un jour, s'embarquent soudainement, emmenant avec eux une suivante du palais et le fils du roi lui-même. Telles étaient les mœurs de ces pirates marchands. Du reste, divers témoignages d'auteurs anciens viennent confirmer le détail légendaire du poème par des récits analogues.

Les Grecs aussi séduisaient les peuples étrangers par les belles marchandises qu'ils colportaient ; mais ils possédaient, en outre, un attrait particulier : ils étaient beaux parleurs, et l'on accourait autant pour les entendre que pour acheter ou admirer leurs objets d'art.

Quoi qu'il en soit, ces deux peuples ont rendu par leur commerce de grands services à la civilisation antique. Les Phéniciens ont inventé l'alphabet, ou du moins ils l'ont emprunté aux Egyptiens pour le transmettre par une série d'adaptations successives aux divers peuples occidentaux, qui eurent ainsi un lien commun, propre à faciliter leurs rapports mutuels. — Quant aux Grecs, ils ont imaginé la monnaie, et il est incontestable que c'est du jour seulement où cette invention s'est répandue que les échanges ont pu devenir faciles et productifs.

Ainsi nous voyons que les Grecs, dans ce développement du commerce, de l'art et de l'industrie, ont suivi de près les Phéniciens. Dans les fouilles nombreuses qui ont permis de mettre au jour les monuments de l'art primitif, on reconnaît, dans les couches les plus profondes l'objet phénicien, puis au-dessus, l'objet grec, d'abord grossier et simplement imité, mais se rapprochant de plus en plus, à mesure qu'on s'élève aux couches récentes, de la forme originale qui caractérisera bientôt l'art de l'époque classique.

Les objets d'art les plus nombreux sont les vases ; sous ses formes diverses, c'est en effet le vase qui constitue le principal meuble de la maison, et il n'est pas de tombe ancienne qui ne contienne des vases, les uns simples et grossiers, les autres tra-

vaillés et portant les marques d'un art parfait. C'est qu'aucun peuple de l'antiquité n'a pu se persuader que la vie disparaissait complètement à l'heure de la mort apparente. L'âme, pour eux, continuai de vivre d'une vie affaiblie dans le tombeau : il fallait donc, même après l'ensevelissement, pourvoir aux nécessités de cette seconde vie souterraine, et donner au mort quelque nourriture dans le tombeau. De là, sans doute, l'origine des repas funéraires qu'on célébrait si scrupuleusement parmi les premiers chrétiens. On sait les protestations qui s'élevèrent quand saint Ambroise voulut les supprimer à Milan, et cette coutume ne disparut pas avant le cinquième siècle de notre ère : il semblait que le mort, lui aussi, assistât en quelque sorte au banquet et prît sa part du repas.

Les peuples anciens avaient donc coutume d'offrir de la nourriture au mort, et c'est cette nourriture qu'on déposait dans les vases funéraires.

Les vases antiques étaient souvent décorés de figures, de dessins mythologiques : on y pouvait voir représentées toutes les légendes anciennes, avec les héros et les dieux, et, quand les Romains achetaient aux Grecs ces objets d'art, ils devaient aimer à se faire raconter les aventures qu'on y voyait reproduites : ils apprenaient ainsi, en reconnaissant Ulysse, Achille, les dieux de l'Olympe... etc., toute l'histoire légendaire de la Grèce.

Grâce à ces rapports commerciaux, à ces continuels échanges, les Romains étaient comme pénétrés par une lente infiltration de l'hellénisme, et ils étaient de plus en plus prédisposés à accueillir, un jour, la civilisation même de la Grèce.

Divers détails de l'histoire politique ou littéraire nous renseignent assez clairement sur cette influence constante et progressive. Pour que les Romains pussent voir représenter avec tant de plaisir l'*Amphitryon* de Plaute, au moment de la deuxième guerre punique, accepter si aisément cette histoire scandaleuse d'un Jupiter coureur de bonnes fortunes avec Hermès comme pourvoyeur ou d'Alcmène hésitante entre deux époux, pour qu'ils consentissent à voir railler ainsi les choses qu'ils regardaient comme les plus saintes, la famille et la religion, il fallait bien qu'ils y fussent préparés par une sorte d'initiation aux mœurs et aux idées du monde hellénique. Un autre témoignage, c'est l'histoire de ce Démarate qui, banni un jour de Corynthe, sa patrie, à la suite de guerres civiles, passe en Etrurie, où il épouse la fille d'un chef indigène et prend le nom de Tarquin, s'établit dans la ville qui porta son nom, Tarquinies, et enfin rentre à Rome, où il devient roi. On ne sait quels faits

historiques se cachent sous ces récits romanesques, mais on y trouve une allusion évidente à l'introduction dans la société romaine de l'art et de certaines institutions du monde grec.

Du reste, les Grecs avaient une manière assez originale de conquérir les étrangers. Quand ils avaient pu s'emparer d'un terrain, ils se hâtaient d'y établir des fabriques et d'introduire leur industrie dans le pays environnant. Et leur grande habileté consistait à modifier les produits de cette industrie suivant les besoins ou les goûts des acheteurs ; ils avaient l'art de s'acclimater dans les pays qu'ils venaient coloniser, en flattant les goûts des populations indigènes et en se pliant à leurs coutumes. On a retrouvé en Etrurie différents vases ornés de peintures grecques. Or les sujets choisis pour l'ornementation de ces vases sont soigneusement pris parmi ceux qui pouvaient plaire aux acheteurs étrusques. Entre les scènes de l'*Iliade*, l'artiste avait représenté de préférence celle où Ajax massacre les captifs troyens, ou telle autre scène guerrière et sauvage qui pouvait charmer ces Etrusques à l'humeur batailleuse. Bien plus, à côté des personnages grecs, l'artiste a placé un dieu étrusque, le plus populaire, le dieu des Enfers, prototype du diable des chrétiens, armé d'un marteau avec lequel il frappe la tête des trépassés. — Sur un autre vaes, dont le dessin représente un chien-loup et une délicate figure d'amour, à la manière grecque, l'auteur a mis en exergue : IONONES POÇOLVM. Par ces petits moyens, à force d'ingéniosité et de souplesse, les Grecs plaisaient toujours et s'insinuaient partout.

Tel est le caractère de cette invasion hellénique : le génie grec sut à merveille s'accommoder avec le génie romain ; par le commerce, il répandit son art, ses croyances et ses mœurs ; des marchés, des entrepôts, le Grec intrigant s'introduisit bientôt dans les familles et chez les particuliers. En Italie, la voie est déjà habilement préparée à l'invasion hellénique, quand une des plus puissantes colonies grecques s'établit dans le sud de la Péninsule et fonde la Grande Grèce.

J. M.

Les transformations politiques et sociales des sociétés européennes

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS.
Maître de Conférences à l'Université de Paris.

La Réforme.

Nous avons vu combien fut superficielle l'action exercée sur la société et le gouvernement par les trois transformations des inventions et découvertes, de la Renaissance et de l'introduction du droit romain. Une autre transformation, beaucoup plus importante au point de vue social et politique, fut la réorganisation religieuse connue sous le nom de Réforme. Elle se fit sous deux formes: la Réforme protestante et la Réforme catholique, encore appelée Contre-Réforme.

Ce grand événement a été naturellement très étudié. Consulter principalement les ouvrages de Kurtz et de Funk sur l'histoire de l'Eglise. Il existe aussi une collection considérable: le *Corpus reformatorum* (Luther, Calvin, etc.). Une grande partie des études sur la question a pris la forme de monographies sur les réformateurs. Les principaux travaux d'ensemble sont: pour l'Allemagne, Bezold, *Histoire de la Réforme allemande*, et Janssen, *Histoire du peuple allemand depuis la fin du Moyen-Age*, d'esprit catholique et de mauvaise foi, mais où se trouvent des documents ; —pour l'Angleterre, la collection des *State papers*. Ne pas se servir de Froude, *History of England*, remarquable par sa mauvaise critique. Consulter l'ouvrage de Green et les monographies de Gasquet (*Henri VIII*, *Edouard VI*); — pour la France, il n'y a pas de bon ouvrage d'ensemble. Un monument très important est l'ouvrage de Haag, *La France protestante*.

I

L'histoire de la Réforme est une histoire de doctrines et d'aventures individuelles. Nous laisserons tout à fait de côté la partie biographique de cette histoire, pour suivre la marche

générale des événements, d'abord dans la Réforme luthérienne allemande, puis dans la Réforme calviniste française. Ce mot de *réforme* est, comme nous l'avons vu précédemment, un terme technique, en usage dès le XIVe siècle: il signifie proprement *restauration* de l'organisation et des mœurs ecclésiastiques. Au XVe siècle, le désir d'une réforme était général; mais il est impossible de savoir si elle était alors devenue plus urgente, ou même si les laïques étaient plus mécontents qu'auparavant; seules, des statistiques permettraient de résoudre cette question qu'il serait absurde, en l'état des choses, de poser. La seule certitude qu'on puisse avoir, c'est qu'alors le mécontentement se manifeste davantage. Il y a quantité de plaintes contre le clergé, auquel on reproche son luxe, son incontinence et son insolence; ce sont des plaintes de bonnes gens, sans réflexion, et qui, frappés surtout de l'extérieur des choses, demandent une réforme extérieure. On se plaint aussi du pouvoir matériel et politique du clergé, pouvoir assuré par ses grands domaines, ses immunités, ses tribunaux : c'est la plainte des princes, de leurs agents, des villes, qui craignent une concurrence politique. On se plaint encore de la cour de Rome, du pape et des cardinaux, en majorité italiens, qui ont des prébendes en pays étranger, et qui drainent l'argent national au moyen des annates, des dispenses, dont les indulgences sont la forme la plus lucrative : c'est la plainte des populations non-italiennes, sous l'influence de la concurrence nationale. Les gens instruits sont mécontents de l'organisation ecclésiastique, des pratiques et des doctrines, parce que ce régime est contraire à l'institution de l'Eglise primitive, telle que la décrivent les Ecritures. Ils ont le désir d'une restauration qui ramènerait à une époque si ancienne, qu'elle équivaudrait à une révolution : c'est la concurrence doctrinale. Elle a son centre en Allemagne, où il y a, plus qu'ailleurs, des théologiens et des pédagogues. La question qui les occupe est une question pratique, d'un intérêt extrême pour les gens qui croient au salut, au paradis et à l'enfer : il s'agit de savoir si la justification se fait par les œuvres, c'est-à-dire par les indulgences, ou bien par la foi. Ces mécontents n'étaient pas aussi nombreux partout: il semble bien qu'il y en a surtout en Allemagne. — Ainsi le désir d'une réforme prend la forme d'une opposition morale, politique, nationale, doctrinale, et même sociale, comme nous le verrons dans le Sud-Ouest de l'Allemagne.

II

Plusieurs tentatives de réforme ont déjà été faites avant le XVIe siècle. Les conciles du XVe siècle ont essayé de la réaliser : mais

leur œuvre a avorté. Au XVIe siècle, les laïques essayent à leur tour. Isabelle, aidée de Ximénès, fait la réforme en Castille, mais d'une façon tout à fait superficielle. Louis XII, se trouvant en lutte avec le pape, fut amené à réunir un concile ; sa tentative n'eut pas de suite. Il devenait évident que la Réforme, si elle aboutissait, se ferait malgré le pape et le haut clergé. A première vue, elle avait pour elle peu de chances de succès. Au XIIe, au XIIIe, au XIVe et au XVe siècle, tous les essais de réforme avaient été écrasés par le clergé, à l'exception de celui des Hussites. Après ces tentatives, le clergé organisa d'une façon si étroite la surveillance des laïques que tout dessein de réforme devait être aussitôt connu et sévèrement réprimé par l'Inquisition. Le clergé extermine les opposants : l'histoire des réformes est un long martyrologe. Mais les martyrs ne faisaient pas la réforme : pour pouvoir résister aux tribunaux de l'Eglise avec succès, il fallait disposer d'un territoire où l'on fût en sûreté, et où l'on pût fonder des églises. Or, les souverains prenaient parti pour l'organisation ecclésiastique antérieure.

Ce fut sur trois points de l'Empire, où ne subsistaient que des pouvoirs locaux, que se formèrent les centres de résistance : en Saxe, le centre de Luther ; à Zurich, le centre de Zwingle ; à Genève, le centre de Calvin.

C'est là que se fondent la doctrine et le régime ecclésiastique nouveaux. Mais il s'agit de les propager : or, les pouvoirs laïques doivent prêter leur aide au clergé contre les hérétiques. Une circonstance exceptionnelle est donc nécessaire au succès des réformateurs ; c'est un fait politique qui sauve, en effet, de l'extermination les centres réformateurs. On remarque que, de 1520 à 1560, les grands souverains hostiles à la Réforme ont été sans cesse en guerre ; c'est pendant ces quarante années que la Réforme s'est faite. Tous ceux qui ne sont pas convertis en 1560 ne le seront plus. — Ainsi la Réforme se fit dans des conditions exceptionnelles : elle fut accomplie, malgré le haut clergé, par des laïques, dans une révolte contre le pape, à la faveur de guerres entre souverains ; elle aboutit à une réorganisation de l'Eglise par l'autorité laïque.

III

Il y eut deux réformes parallèles et indépendantes : celle de Luther, celle de Zwingle ; c'est la première qui est la plus importante par ses conséquences. En dehors de ses œuvres, on peut consulter sur Luther ses deux grands biographes : Koestlin, *Luther, sein Leben und seine Schriften*, 2 vol., et Kolde, *Luther, eine Biographie*.

La doctrine luthérienne est l'œuvre propre de Luther ; ses études l'ont aidé à la former. En 1502, Frédéric de Saxe a fondé une Université : la Faculté de théologie de Wittenberg est en pleine opposition avec le pape ; elle est dirigée par des humanistes d'Erfurt. A Erfurt, Luther fut étudiant, docteur à Wittenberg. Devenu moine augustin, il reprend la doctrine de saint Augustin, notamment la question du salut. L'homme est corrompu, incapable de faire par lui-même son salut ; il ne peut être sauvé que par la grâce de Dieu, la miséricorde qui donne la foi ; donc quiconque possède la foi a aussi la confiance qu'il sera sauvé : il est pardonné de ses péchés et, en même temps, élevé à une vie nouvelle, la sanctification. Cette doctrine, Luther la développa à propos du conflit qui s'éleva sur la question des indulgences, de la remise des pénitences contre de l'argent. Il attaqua le principe même de l'indulgence en 1517. Des négociations eurent lieu. Le pape ne prit pas la question au sérieux ; cependant, de la discussion officielle, s'ensuivit la condamnation de Luther. En 1520, il fut excommunié. C'est alors qu'il entre en conflit avec le pape par des manifestes ; deux sont importants. — L'un s'adresse à la noblesse chrétienne de la nation allemande. Il y soutient que tous les chrétiens sont prêtres, que tous ont la puissance de juger ce qui est juste et ce qui ne l'est pas, en matière de foi : pour cela, ils n'ont qu'à lire l'Ecriture; les seules ressources de leur intelligence suffisent. En dehors de cet appel à l'action individuelle, Luther demande aussi l'abolition du célibat (août). — L'autre manifeste, sur la captivité de Babylone, est une attaque contre les sacrements, trois exceptés (octobre).

Luther a été soutenu, dans son propre pays, par le prince et par les étudiants ; il l'a été aussi en Allemagne, où il a trouvé des alliés à la fois dans les humanistes, partisans de l'Evangile pur et simple, et dans une catégorie de gens dont le mécontentement tenait à des motifs sociaux et non religieux. Il se produisait alors dans l'Allemagne du Sud-Ouest une grande agitation, un mouvement d'opinion, dont bénéficia Luther. Les chevaliers besogneux (Gœtz de Berlichingen, etc...) se groupent autour de lui. Dans les villes, le prolétariat urbain est travaillé par une crise économique. En plat pays, les paysans sont las des impôts des seigneurs, mécontents du clergé, désireux du pur Evangile. A eux s'ajoutent les déclassés et les défroqués. Tous ces mécontents paraissent avoir soutenu et excité Luther de tout leur pouvoir. — Mais la force est aux mains des autorités laïques, qui sont en Allemagne de deux sortes : le roi et les princes. Or, Charles-Quint est toujours hostile à Luther. Quand celui-ci vient à Worms, le roi s'y rend aussi.

Luther, refusant de se rétracter, est mis au ban de l'Empire, mais non arrêté ; le conflit éclate entre Charles-Quint et les partisans de la Réforme. Luther est caché par l'Electeur de Saxe.

La Réforme dut son succès aux luttes où se trouvent engagés Charles-Quint, François I[er] et Soliman. Elles eurent cette conséquence, que les décisions prises par la diète contre Luther ne furent pas appliquées. Pendant cinq ans, princes et villes organisent des églises suivant le droit divin contre le droit romain ; les messes sont simplifiées, les reliques supprimées, les biens des couvents sécularisés.

Une complication survint sous la forme d'un conflit de Luther avec une autre classe sociale. Un grand soulèvement social éclate dans le Sud de l'Allemagne, d'esprit plus radical et plus démocratique que n'était le mouvement luthérien : c'est la révolte des paysans. On les appelle *anabaptistes*, parce qu'ils déclarent insuffisant le baptême des enfants et réclament celui des hommes ; ils veulent, en général, le retour complet à la primitive Eglise. Ce mouvement se concentre en Thuringe, où les anabaptistes essayent d'organiser leurs communautés. Compromis, les luthériens rompent violemment avec eux, et Luther lance un premier manifeste contre les paysans : son point de vue est semblable à celui de Tolstoï : le chrétien ne se révolte jamais. Dans un second manifeste, il déclare qu'il faut poursuivre les paysans comme des chiens enragés, et les empaler : on ne doit leur répondre que par le poing. Telle est l'idée fondamentale du luthéranisme : elle ne changera pas. Jamais le luthéranisme n'a été un agent de révolution et de progrès ; ce fut, au contraire, le rôle du calvinisme.

Cependant les princes luthériens achèvent d'organiser leurs églises et forment la ligue de Torgau. A la Diète, ils sont encore en minorité. L'empereur veut arrêter le mouvement, et suspend toute organisation nouvelle en attendant la réunion d'un concile. Quand il arrive en Italie, après le sacre, les catholiques prennent l'offensive, et font déclarer obligatoire l'édit contre Luther. Les princes luthériens d'Allemagne répondent par la protestation de Spire, d'où le nom de *protestants*. A Augsbourg, en 1530, ils présentent leur *confession*, rédaction officielle de la doctrine luthérienne. L'empereur ne l'accepte pas et convoque le concile. Les princes luthériens forment alors la première ligue de Smalkalde. L'invasion des Turcs fut leur salut. Occupé de ce côté, l'empereur laisse la question religieuse en suspens ; en 1532, il accorde la paix religieuse, jusqu'à la réunion du concile. Les luthériens attirent les princes qui sont encore catholiques. Une seconde crise intérieure se pro-

duit ; les anabaptistes se soulèvent dans le Nord-Ouest, notamment à Munster ; ceux qui échappent à l'extermination se réfugient aux Pays-Bas ; ils n'auront pas d'action immédiate sur les événements, et ce n'est que plus tard que nous les retrouverons. Les princes luthériens restent finalement libres de consolider leurs églises.

En même temps, à Zurich, Zwingle formule sa doctrine dans un esprit plus moderne et plus libéral. Il a commencé à agir vers la même époque que Luther. Son action s'étend à Bâle, à Berne, à Zurich, à Strasbourg; mais il n'a pas créé d'église durable.

La Réforme luthérienne fut introduite en Danemark et en Norvège par le souverain : en 1527, la tolérance l'emporte avec Frédéric Ier, et la religion luthérienne est adoptée avec quelques usages catholiques. En Suède, se produit un soulèvement national contre les Danois : Gustave Wasa y introduit la Réforme. Les habitants résistèrent pendant une quinzaine d'années. Enfin, la Réforme fut adoptée par les Allemands en dehors de l'Empire : par le grand maître de l'ordre Teutonique (1525), en Prusse; par les Porte-Glaives, en Livonie ; enfin en Hongrie, dans la colonie allemande de Transylvanie. Toutefois, elle ne fut adoptée ni par les Polonais ni par les Magyars.

IV

Le second centre de la Réforme fut le centre français calviniste. Consulter sur la question, dans le *Corpus Reformatorum*, les *Annales Calviniani*, tome XXI : c'est un registre des extraits du consistoire de Genève. Il existe aussi une collection très importante, celle d'Herminjard : la *Correspondance des Réformés de langue française*. Il y a de nombreuses monographies sur la question : la meilleure est celle de Kampschulte, 1869, d'ailleurs malveillante. L'histoire du calvinisme est compliquée ; avant tout, il faut distinguer entre Calvin et Genève. Calvin est un pur Français : le calvinisme est une forme très nette de l'esprit français ; il en est la forme théologique, juridique et révolutionnaire. Calvin est Picard d'origine ; il connut la doctrine luthérienne ; s'étant enfui à la suite de persécutions, il écrivit en 1535 le premier volume de l'*Institutio christiana*. Il contient la doctrine luthérienne : la justification se fait par la foi ; les élus et les damnés forment deux catégories fixées par avance; seuls, ceux qui ont la grâce gratuite seront sauvés. Toutefois, la vie vertueuse est un signe d'*élection*, mais non absolument certain, à vrai dire : ainsi, Calvin insiste un peu plus que Luther sur la prédestination. La

véritable Eglise, c'est la communauté des élus : il faut organiser la communauté visible de la façon qui se rapprochera le plus de la vraie communauté : ceux qui apparaissent comme réprouvés doivent en être écartés. Enfin l'organisation est moins hiérarchique que dans le luthéranisme.

Le centre du calvinisme est Genève, petite ville savoyarde, qui a eu deux crises de guerres intérieures : 1° lutte entre le parti de l'évêque et du duc, et le parti du conseil : les libertins aidés par les huguenots et les villes de Berne et de Fribourg l'emportent en 1528 ; 2° luttes entre catholiques et protestants : Berne a la victoire, d'où résulte l'expulsion des catholiques. Un Français, Farel, organise le culte en épurant les églises. C'est alors que, tout à fait par hasard, Calvin passe à Genève, venant de Ferrare : Farel le retient. Un troisième conflit s'élève entre les libertins et protestants et les réfugiés français et italiens. Après une longue lutte, les libertins sont d'abord vainqueurs avec l'aide de Berne ; mais la victoire définitive reste aux étrangers. Calvin demeure à Genève. Il extermine, pour ainsi dire, les indigènes: en quatre ans, il vient à bout, par des bannissements et des condamnations, des 8.000 à 15.000 habitants du pays et introduit des familles étrangères. Genève n'est pas une ville savoyarde, mais une ville artificielle, habitée par des étrangers. — Calvin conserve l'ancienne forme de gouvernement, à savoir les deux conseils, le petit conseil restant prépondérant. De plus, il crée deux corps ecclésiastiques : la *Vénérable compagnie*, qui a pour mission de surveiller les pasteurs, et surtout le *Consistoire*, formé de six pasteurs et de douze anciens, choisis par l'autorité et par le petit conseil, avec charge de surveiller les laïques et de citer devant lui les fidèles qui ne sont pas bons chrétiens : on est condamné pour prier en latin, pour ne pas croire au diable, etc... Ce régime présente quelques traits nouveaux : pouvoirs donnés à un corps laïque en majorité, mais seulement en apparence, et qui, en réalité, n'est pas plus indépendant qu'un conseil de fabrique, par exemple ; — absence de hiérarchie parmi les pasteurs, — surveillance des fidèles, — guerre au divertissement. Ainsi a été constitué le régime qui deviendra le régime presbytérien. Un groupe d'églises formera le colloque ; les colloques, l'église provinciale ; les églises provinciales, l'église nationale. De Genève, Calvin entre en relations avec les princes ; pour répandre la nouvelle doctrine, il envoie des prédicateurs formés dans les deux académies qu'il a créées, Genève et Lausanne.

Ainsi, en 1545, il y a eu deux centres de réformes : l'un en Saxe, l'autre à Genève. Les réformés sont connus sous le nom de protes-

tants; mais ni les uns ni les autres ne déclarent ou n'avouent être hérétiques. Ils prétendent, au contraire, former la seule véritable Eglise catholique. En Allemagne, ils en appellent au futur concile; ailleurs, à l'autorité des Ecritures. Leur révolte se fait au nom de la vérité religieuse ancienne: ils veulent accomplir, non pas une révolution, mais une restauration, établir la liberté chrétienne, le droit de croire ce que le Christ enseigne. Il s'agit de remplacer l'autorité du pape par une autre, qui sera la vraie autorité. A cette autorité, les puissances laïques doivent continuer à prêter leur appui. On ne donne pas même au peuple le pouvoir de décider: c'est encore l'affaire de l'autorité. La réforme n'est ni schismatique dans son principe, ni rationaliste, ni libérale, ni démocratique. Entre les deux réformes, les ressemblances sont étroites: de part et autre, on retrouve les doctrines de la prédestination et de la justification. Toutes deux repoussent les reliques, les pèlerinages, la messe, la liturgie latine, quatre ou cinq sacrements. La principale différence porte sur la Cène. De plus, tandis que Luther conserve le prince comme chef de l'Eglise, Calvin établit des pasteurs égaux entre eux. Il n'admet pas non plus le célibat. Une interprétation différente de la Cène fut l'origine d'un conflit entre Luther et Zwingle, dont les partisans finirent par se réunir à ceux de Calvin. — Il nous faut noter aussi l'essai de réforme radicale des baptistes en Allemagne, et, en pays romain, la réforme rationaliste de Servet et des deux Socins. Les *sociniens* se réfugièrent en Pologne; il s'en est conservé en Transylvanie.

V

Tandis que ces églises ne sortaient pas de leur impuissance relative, et que, par exemple, les baptistes étaient écrasés et traqués de toutes parts, les réformes de Luther et de Calvin, au contraire, furent servies par les circonstances: de 1521 à 1530, la lutte entre Charles, François et Soliman, leur permit de s'étendre. De plus, en Angleterre, un conflit éclate entre le roi Henri VIII et le pape sur la question du divorce du roi et de Catherine d'Aragon, divorce que le pape, par raison politique, refuse de prononcer. Henri VIII se sépare alors de Rome et constitue une Eglise indépendante; mais ce n'est là qu'un schisme. Puis le roi détruit les couvents. Ses héritiers achèvent la rupture avec Rome.

Les princes cependant font effort pour rétablir la paix religieuse. Charles-Quint y réussit; mais, bientôt, un nouveau con-

flit sauve les luthériens : c'est la guerre entre Charles et Henri II, qui s'allie aux princes luthériens contre l'empereur. Ceux-ci viennent ainsi à bout de Charles-Quint, qui accorde la paix d'Augsbourg : il est déclaré qu'aucun Etat, qu'aucun prince ne sera inquiété à cause de la confession d'Augsbourg, chaque prince restera le maître de son église. — D'un autre côté, la guerre étrangère, entre Philippe d'Espagne et sa femme, reine d'Angleterre, d'une part, et Henri II, allié au pape Caraffa, d'autre part, permit au calvinisme de se développer brusquement. Le concile de Trente avorta. — Enfin, en Ecosse, le conflit entre la régente et les nobles aboutit, en 1560, à l'établissement de l'Eglise luthérienne. Ces guerres profitèrent en général à la doctrine réformée, dont la propagation se fit surtout sous la forme calviniste. Celle-ci devint brusquement prépondérante dans l'Europe occidentale, en France entre 1555 et 1559, aux Pays-Bas à la même époque. En Angleterre, la réforme s'introduisit dès le règne d'Edouard VI; puis il survint une réaction catholique, qui dépendit uniquement de la volonté du souverain ; elle ne dura pas, parce que Marie Tudor n'eut pas de fils. L'Angleterre adopta, en fin de compte, la hiérarchie catholique et la doctrine calviniste. En Ecosse, on imposa à la reine l'Eglise presbytérienne. En Pologne et en Hongrie, les seigneurs devinrent protestants.

Les conséquences de la Réforme, pour la vie politique et sociale, sont restées faibles. Les Réformés, en effet, n'ont pas apporté de doctrine nouvelle. Les princes n'en sont pas moins demeurés absolus. Toutefois le clergé est supprimé ; les pasteurs n'en forment pas un, sinon en Angleterre, où ils se marient. Mais d'autres conséquences se préparent. Les calvinistes, en effet, professent, en matière de relations avec les pouvoirs laïques, d'autres théories que les luthériens : ils adoptent, dans le cas où cela est nécessaire, le principe de la révolte. Ils s'ensuit que, dans le monde calviniste exclusivement, des conflits s'annoncent entre les Eglises et les souverains, conflits qui finiront par devenir politiques : en ce sens, la Réforme est l'origine de grands événements historiques.

H. D.

La connaissance du monde matériel par les sens.

Cours de M. EMMANUEL JOYAU

Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand

La perception

La perception est un phénomène absolument différent des phénomènes physiologiques ; elle n'offre aucune analogie avec les ébranlements des cellules cérébrales. Dire que la vibration nerveuse se transforme en connaissance comme le mouvement se change en chaleur, en lumière, en électricité, c'est être dupe des mots.

La perception est une opération mentale, dont le caractère est de se produire à la suite d'une impression des sens. La clarté et l'exactitude de la perception tiennent surtout à l'attention, c'est-à-dire à l'effort par lequel l'esprit réagit contre le monde extérieur, se détache, s'abstrait de la plupart des phénomènes, s'arrête et se fixe sur d'autres. Certains phénomènes, très intenses, sont pour nous comme s'ils n'existaient pas ; nous avons de phénomènes très faibles et très passagers une connaissance nette et distincte.

L'attention n'est pas toujours entraînée par la sensation la plus forte. Comme l'a montré M. Ribot, elle a souvent une cause toute psychologique. La capacité de faire attention, si inégale entre les hommes, selon l'énergie de leur volonté, est la condition de l'acquisition de connaissances exactes. La part de l'esprit dans la formation de l'idée sensible est plus grande qu'on ne le croit généralement. « C'est l'intelligence qui voit, l'intelligence qui entend, le reste est sourd et aveugle » (Epicharme).

Intégration de la perception

Nous ne percevons aucun objet complètement; nos sensations forment toujours des séries discontinues, et présentent un grand nombre de lacunes, que comble notre esprit.

Quand nous écoutons une personne qui parle, nous percevons, en réalité, un petit nombre de syllabes plus ou moins espacées; et

pourtant nous disons que nous avons tout entendu, sinon nous faisons répéter. Quand nous regardons un objet, nous ne voyons que les points les plus frappants ; quand nous lisons, nous n'observons pas, à beaucoup près, toutes les lettres. Ce que nous faisons d'une manière lente et consciente quand nous déchiffrons une inscription partiellement effacée, nous le faisons alors si vite que nous ne nous en apercevons pas. Nous avons mentionné l'existence dans chacune des deux rétines d'une tache aveugle ; il y a même, selon Wundt, de nombreux hiatus dans la mosaïque des bâtonnets et des cônes : nous ne pouvons cependant par aucun effort d'attention découvrir de lacunes dans le champ visuel ; les surfaces nous paraissent continues et partout semblables à elles-mêmes.

De même pour le toucher ; il est rare que nous explorions un corps complètement ; nous nous bornons à tâter les extrémités, les angles ou quelques points de la surface. L'aveugle de naissance connaît le sol sur lequel il marche comme un tout continu, bien que ses pieds et son bâton ne touchent que des points largement espacés.

Cela s'explique très aisément par la mémoire et l'association des idées : ce que nous percevons nous rappelle ce que nous avons antérieurement perçu. L'association se produit avec une vitesse extrême et avec toute l'intensité d'une perception actuelle ; elle est d'autant plus facile, que l'objet nous est plus familier et qu'une expérience plus répétée en a fait contracter l'habitude à notre esprit : nous relisons beaucoup mieux un texte que nous avons déjà lu ; nous entendons mieux les paroles d'un opéra si nous connaissons le livret ; les professeurs, accoutumés à corriger un grand nombre de copies, déchiffrent toutes sortes d'écritures. En présence d'objets entièrement nouveaux, ce travail ne peut se faire, les lacunes subsistent, ou nous commettons des erreurs. Il est des hommes qui lisent et entendent beaucoup mieux que d'autres, parce qu'ils ont l'habitude de faire attention ; la différence n'est pas dans les choses, mais dans l'esprit. Si nous ne nous trompons guère dans la vie ordinaire, c'est que nous nous trouvons en présence des mêmes objets, des mêmes circonstances. Dans ce que nous appelons perception, l'imagination joue, en réalité, un très grand rôle.

Estimation de la perception.

Toute perception présente une certaine qualité et une certaine intensité dont l'appréciation résulte d'une série d'opérations intellectuelles.

Si nous avons conscience d'une perception, c'est que nous la distingnons des autres phénomènes antérieurs ou simultanés; tout acte de la conscience implique une différenciation, c'est-à-dire une comparaison. C'est pour cela que nous ne percevons ni la pression atmosphérique, ni la rotation de la terre, dont l'action est constante. Il y a, en même temps, reconnaissance: quand une certaine couleur frappe nos yeux, nous disons : c'est du rouge. Un certain groupe de sensations est rappelé par similarité.

C'est ainsi que nous attribuons à notre perception un certain caractère, et nous le lui attribuons à un certain degré. Saint Thomas dit, après Aristote : « *Nil sentitur nisi quantum* ». Cette estimation est un phénomène intellectuel; elle n'est pas déterminée par les caractères mêmes de l'objet ; la même chose est jugée différemment par les diverses personnes ou à différents moments. La mesure est le résultat d'une comparaison et implique un autre terme, qui se présente spontanément à notre esprit ou que nous avons volontairement choisi.

Il s'établit une première comparaison entre le phénomène actuel et les perceptions du même ordre simultanées ou immédiatement antérieures (homme de cinq pieds au milieu d'une compagnie de grenadiers, température de l'air atmosphérique au sortir d'une cave ou d'une étuve). Les termes de comparaison sont toujours empruntés directement ou indirectement à notre expérience passée, aux villes plus ou moins grandes, aux montagnes, aux rivières, aux climats, aux distances que nous connaissons. Pour les objets qui nous sont familiers, nous nous en sommes formé une sorte de type d'après lequel nous jugeons : un enfant est grand ou petit (pour son âge), une maison est haute (pour une maison), une cerise est grosse (pour une cerise). Quelquefois ce n'est pas la mémoire, mais l'imagination, qui fournit le terme de comparaison. Nous nous sommes fait une idée d'après laquelle l'objet nous paraît grand ou petit.

Les premiers termes de comparaison, les plus naturels, nous sont fournis par notre propre corps : à mesure que l'enfant grandit, les meubles, les chambres, les arbres lui semblent rapetisser. Les premières mesures employées ont été le pied, le pouce, la coudée, le pas. Si notre taille était autre, nous aurions d'autres idées des dimensions des corps et les animaux en doivent juger tout autrement que nous. C'est aussi par comparaison avec notre vie que nous jugeons de la durée et de l'intervalle des événements. La mensuration des choses est quelquefois aidée par la présence de quelques points de repère qui nous sont coutumiers.

La comparaison est une opération intellectuelle; un nombre

considérable de circonstances variables la troublent sans cesse. Pour y remédier, on a inventé beaucoup d'instruments de mesure, plus ou moins ingénieux et précis. L'essentiel est que l'unité soit fixe et que tous les phénomènes de même ordre soient rapportés à la même mesure. N'oublions pas que tous ces instruments ont été inventés par l'intelligence humaine, qu'il reste toujours à en interpréter les indications, enfin qu'il a fallu les graduer par expérimentation comparative.

Comment acquérons-nous les idées des nombres? Compter, c'est distinguer les objets et les réunir. Sans doute, les objets existent en dehors de nous en nombre déterminé, mais la perception n'est pas suffisante; il faut une synthèse, une opération intellectuelle. Le nombre n'est pas une qualité; il ne fait pas partie des caractères propres des choses, c'est une quantité. Les sauvages et les hommes sans instruction peuvent avoir des perceptions très fines, ils ne savent pas compter, les mathématiciens ont souvent les sens très obtus.

Pour compter, les hommes se sont d'abord aidés de leurs doigts et ont formé l'idée des nombres 5, 10, 20 ; de là trois systèmes de numération, quinaire, décimal et vigésimal. Si la numération avait été inventée par un mathématicien, elle serait duodécimale.

Par le travail de l'esprit, on a formé des idées que n'aurait pu fournir la perception, celles des fractions, des puissances, des racines et aussi celle du 0, qui est d'une telle fécondité en arithmétique et en algèbre. Les vérités mathématiques énoncent les lois de nos opérations intellectuelles ; de là vient leur universalité et leur nécessité.

Interprétation de la perception.

Les sens, dit-on souvent, sont des instruments d'analyse ; chacun d'eux perçoit un certain ordre de qualités, comme s'il était seul. Comment se fait-il que nous les réunissions en groupes plus ou moins vastes pour en former les idées des divers objets? Aristote admettait l'existence d'un sens commun, qui réunit les sensations fournies aux différents sens par le même objet. C'est tout simplement un effet de l'habitude, du souvenir des expériences antérieures. Certaines perceptions nous ont toujours été données ensemble, certains objets nous sont devenus familiers, puis nous servent de points de repère pour nous orienter au milieu des autres.

Nous n'avons jamais une seule perception à la fois ; il s'établit ainsi dans notre esprit des associations, quelques-unes très fortes.

La perception d'une qualité éveille en nous la pensée de quelque autre ou de quelques autres, qui renaissent dans l'imagination avec une vivacité égale à celle de la perception actuelle. Comme le caractère senti est souvent moins intéressant que l'idée conçue, notre attention se fixe non sur ce que nous percevons, mais sur autre chose que nous ne percevons pas. Beaucoup de perceptions valent surtout comme signes et en vertu de l'interprétation que nous en faisons.

Sur le témoignage du goût, nous disons qu'il y a dans une sauce du girofle ou de la muscade, que nous mangeons du chevreuil ou du sanglier. A l'odeur, nous reconnaissons qu'un gibier ou un poisson est gâté, qu'un flacon renferme de l'essence de rose, du sulfure de carbone ou de l'ammoniaque. Par le toucher, nous jugeons qu'un fruit est mûr, qu'un malade a une fièvre très forte ou bien est mort, qu'une étoffe est en laine, en coton ou en soie. Les bruits que nous entendons nous avertissent de la présence des objets, de leur distance, de leurs mouvements; au timbre de leur voix, nous reconnaissons nos amis ; à son accent, nous jugeons qu'un homme est Italien ou Allemand. Nous voyons qu'un foyer est ardent, qu'un rôti est cuit à point, qu'un fruit est mûr, qu'une étoffe est moelleuse ; la vue nous fournit d'innombrables renseignements sur la présence des objets, leur distance, leurs mouvements, leur grandeur et leur forme.

Il y a donc une véritable éducation des sens les uns par les autres ; il est très rare que nous jugions sur le témoignage du sens spécialement compétent. Mais le fait nous est si habituel que nous ne le remarquons pas.

Cette suppléance réciproque des sens nous rend d'immenses services. Quand le fonctionnement d'un sens est empêché par une cause ou par une autre, nous ne sommes pas pris au dépourvu. L'odorat, l'ouïe et la vue, s'exerçant à distance, nous permettent d'éviter une foule d'accidents et de multiplier nos plaisirs.

Considérons l'appréciation de la grandeur et de la distance des objets par la vue. Une même perception visuelle peut nous être donnée par un objet grand, mais très éloigné, ou par un objet moindre, mais plus rapproché. Nous jugeons donc tantôt de la grandeur par la distance, tantôt de la distance par la grandeur, ce qui peut être facilité par la présence de points de repère.

La connaissance du mouvement est, la plupart du temps, le résultat non d'une perception directe, mais d'une interprétation. Si nous ne voyons que deux objets dont la position relative a changé, il nous est impossible de dire lequel se meut ; il nous faut en considérer un autre ou plusieurs autres.

Nous avons dit que la simplicité de la vision binoculaire ne peut s'expliquer par des considérations physiologiques. Mais, toutes les fois que nous avons par les deux yeux deux perceptions visuelles présentant des différences déterminées, nous avons une seule perception tactile; nous les interprétons donc comme manifestant l'existence d'un seul objet.

De même pour le redressement des images visuelles. Les mots haut et bas n'ont pas un sens absolu; ils se rapportent à la situation de notre tête et à la direction de la pesanteur, qui joue un grand rôle dans beaucoup de phénomènes physiologiques et dans le sentiment que nous avons de nos propres mouvements. Le toucher nous habitue à interpréter les données de la vue. Nous sommes déroutés, lorsque celles-ci sont renversées par un miroir, une lunette; mais, en y faisant attention, nous arrivons à prendre de nouvelles habitudes, à coordonner nos mouvements d'après ce que nous voyons, à faire notre barbe devant la glace, etc.

Les psychologues anglais ont donc raison de dire que l'association tient une place considérable dans la formation des idées. C'est une opération intellectuelle ; les ressemblances, les coïncidences n'existent pour nous que parce que nous les remarquons. L'esprit opère la synthèse des données des différents sens et des divers moments de notre existence : chacune de nos perceptions est déterminée par toute la série de nos perceptions antérieures ; l'état présent de notre esprit résulte de tout notre passé. L'inégalité que nous remarquons entre les hommes, tient surtout à ce qu'ils ont été plus ou moins attentifs.

Les idées ne sont pas des images qui viennent se peindre en nous ; il n'y a aucune ressemblance entre nos conceptions et les phénomènes qui leur donnent naissance. L'esprit est non pas passif, mais actif, dans l'acquisition de la connaissance; il a en lui-même le principe de son unité.

La civilisation byzantine à l'époque des Paléologues (XIIIe-XVe siècle)

Cours de M. CHARLES DIEHL

Professeur à l'Université de Paris.

La Morée. — La renaissance de l'hellénisme.

Vers le commencement du xve siècle, régnait à Constantinople l'empereur Manuel II Paléologue ; c'était un prince intelligent, instruit, lettré, dont il nous reste des essais curieux de morale et de philosophie, une correspondance pleine d'humour, d'esprit, de talent ; c'était aussi un prince actif, énergique, patriote, pénétré de ses devoirs de souverain ; pour chercher des alliances contre l'assaut menaçant des Turcs, il vint en France et en Angleterre ; et, grâce à sa bonne mine, à son éloquence, il fit bonne figure à Paris, à la cour de Charles VI, et fut reçu au milieu des fêtes dans la ville de Londres. Au Louvre et à la Bibliothèque Nationale on conserve encore deux manuscrits ornés de miniatures, qui sont un souvenir de ce voyage ; Manuel en avait fait don à l'abbaye de Saint-Denis, et l'on y voit une miniature qui les représente, lui, sa femme et ses deux fils aînés. Diplomate habile, il sut également mettre à profit, pour le plus grand bien de l'empire, la fameuse bataille d'Ancyre, où les Mongols écrasèrent les Turcs ; il sut, après la mort de Bajazet, diviser ses fils ennemis ; et, grâce à cette conduite, à la veille même de la catastrophe où il devait disparaître, l'empire byzantin semblait s'apprêter à une nouvelle et merveilleuse renaissance. En des temps plus cléments, Manuel II aurait été un grand empereur ; et c'est à juste titre qu'en 1425, à sa mort, un jeune moine de Constantinople, qui sera plus tard le cardinal Bessarion, pouvait pleurer le souverain, « honneur du monde entier..... », qui avait seulement gouverné pour la tranquillité de son peuple, « père du peuple, père de la patrie, patron, maître, créateur....., en qui tous cherchaient celui qui pour tous avait été tout ».

Manuel II s'est occupé du Péloponnèse ; c'est par là qu'il nous appartient. Il s'y arrêta une première fois, à son retour d'Europe,

en 1402 ; son frère Théodore était alors despote du pays ; il y revint, en 1415-1416, pour un séjour de 14 ou 15 mois. Depuis l'année 1383, où les Paléologues avaient succédé aux Cantacuzènes dans le despotat, la principauté n'avait cessé de croître en importance. Pendant longtemps, cependant, on s'était désintéressé à Constantinople de la Grèce lointaine et méprisée ; on avait perdu tout souvenir des grands noms et des grandes scènes de l'antiquité classique. Mais, par une évolution assez curieuse, c'est précisément sous la menace des Turcs, alors qu'ils devaient bientôt emporter la capitale, que Byzance se souvint de ses anciennes origines helléniques ; et, pour marquer l'importance qu'ils attribuaient à la Grèce, les empereurs prirent l'habitude de la donner comme apanage à leurs fils cadets ou à d'autres membres de leur famille. C'est d'abord le frère même de Manuel II, Théodore, qui est despote de Morée de 1383 à 1407 ; puis le second fils de l'empereur, qui s'appelait Théodore comme son oncle, de 1407 à 1443 ; Jean VIII y tailla de même des apanages pour chacun de ses frères, Constantin, Thomas, Démétrius.

Malgré leurs efforts, les premiers despotes n'avaient pu encore prendre complètement possession du pays ; les Francs y avaient gardé des établissements considérables. De même qu'au XIVe siècle la grande compagnie catalane avait pris, après la bataille du Céphise, le duché d'Athènes ; de même, au commencement du XVe siècle, d'autres mercenaires, les Navarrais, avaient pris une partie de la côte, et c'est, pour le dire en passant, de ces Navarrais que date le nom de la ville qui devait être si célèbre, au XIXe siècle, dans la lutte pour l'indépendance hellénique, Navarin. Puis c'étaient les Turcs qui, en 1397, avaient envahi le Péloponnèse ; et, sans doute, toutes ces misères avaient dépeuplé le pays, puisqu'on fut obligé de faire appel à des colons, à ces Albanais, dont on retrouve encore les descendants, à chaque pas, dans la région. Enfin, sous le gouvernement d'un prince enfant, comme l'était Théodore, le fils de l'empereur, la tranquillité était loin d'être parfaite ; les grands barons de Morée ne cessaient de guerroyer entre eux, c'étaient des luttes sans fin et une lamentable anarchie.

II

Néanmoins, il semble qu'il y ait eu, précisément à ce moment, comme un réveil de la nation grecque expirante. Ce fut une curieuse évolution. Pendant longtemps, le nom d'Hellènes, l'ancien nom des habitants de la Grèce, avait été synonyme de païens ; et de ce terme méprisant on accablait les descendants de Périclès

et d'Epaminondas. Maintenant les temps sont changés ; des panégyriques officiels intitulent l'empereur « le roi soleil des Hellènes » ; sous la coupole de Sainte-Sophie, des prédicateurs sacrés évoquent, pour exciter le courage de leurs auditeurs, les grands souvenirs de la Grèce antique, les noms de Thémistocle et de Périclès, de Lycurgue et d'Epaminondas ; des hommes comme Démétrius Cydonès, Gémiste Pléthon, Bessarion, pensaient que c'était là le levain, le ferment, qui donnerait la résurrection et le salut ; l'empereur, pour eux, n'était plus l'empereur des Romains, mais le roi des Hellènes. « Ce titre seul suffit pour assurer le salut des Hellènes libres et la délivrance de leurs frères esclaves. » On ne parlera pas autrement au XIX[e] siècle.

Assurément, de tels sentiments n'étaient pas les sentiments de tout le monde. Il y avait un parti religieux qui n'augurait rien de bon de cette renaissance de la Grèce païenne, et qui résistait de toutes ses forces à ses tendances; il trouvait chez quelques-uns des novateurs des idées subversives et légèrement hérétiques. Ecoutez Georges Scholarios : « Je ne pourrai jamais dire que je suis un Hellène... Je n'ai pas la même croyance que les anciens Hellènes... Si l'on me demande ce que je suis, je suis chrétien ». — Les beaux esprits, les mauvais plaisants, tournent en ridicule le mot de philhellène qui fait déjà son apparition ; un d'entre eux écrit à Gémiste Pléthon qu'il ne retrouve que l'ombre du Péloponnèse antique : les villes ont disparu ; les lois sont abattues ; la vertu, la sagesse n'existent plus ; la vue de ces lieux où respira Lycurgue est impuissante à ressusciter Lycurgue ; avec le temps, Gémiste Pléthon verra toutes ses illusions disparaître, « il ressemble à cet homme qui, pour éviter la guerre, se réfugia chez les Massagètes qui tuent même leurs parents ». Il y a donc deux courants, et c'est, au fond, le sourd conflit d'idées entre les Byzantins d'Europe et les Byzantins de la Grèce, l'opposition toujours vive de la capitale et de la province.

III

Manuel comprit l'importance de la Morée, il voulut y asseoir l'autorité impériale. Le 25 juillet 1414, il quittait Constantinople, passait à Thasos, puis attendait la fin de l'hiver à Thessalonique ; au printemps de 1415, il était en Morée. Le pays était fort troublé, le dernier des grands feudataires francs était en guerre déclarée avec les Grecs ; dans la partie byzantine même, les barons de Morée, particularistes, étaient en pleine insurrection. L'empereur ne resta pas inactif ; un contemporain dit qu'il n'était pas venu

en Morée pour faire bonne chère, pour chasser ou se reposer ; il mit en état de défense l'isthme de Corinthe ouvert au caprice de tout ennemi, et, pour le fortifier, il le borda, en vingt-cinq jours, d'une muraille avec tours et créneaux ; il restaura les châteaux-forts détruits, de manière à fournir un lieu d'asile aux populations contre les Barbares. L'empereur ne fut, au reste, secondé en rien dans ses entreprises, il ne rencontra autour de lui que mauvaise volonté ; les barons de Morée, au lieu de reconnaître la bonté de ses efforts, se montrèrent comme toujours « sanguinaires..., menteurs... ». Ils trahirent au lieu de se soumettre et se soulevèrent. « L'Hercule de notre siècle dut montrer sa vigueur » ; les barons furent battus, leurs forteresses enlevées d'assaut et rasées. Quand l'empereur revint à Constantinople, en mars 1416, un grand progrès était réalisé.

A ce voyage mémorable se rapportent deux œuvres littéraires curieuses. On se figure assez volontiers que, dans l'empire byzantin, la littérature est monotone, ennuyeuse, que tout l'effort littéraire s'est limité à la théologie et à la grammaire, à des chroniques et à des morceaux de rhétorique. La réalité est tout autre : la littérature byzantine est, somme toute, des plus intéressantes ; il y a une veine de poésie populaire, un cycle de chansons de gestes comparables à celles d'Occident ; il y a aussi une littérature satirique, des pamphlets très amusants et très violents, des œuvres même d'économie politique. C'est précisément un pamphlet et deux mémoires politiques qui se rapportent au voyage de Manuel en Morée, deux mémoires de Gémiste Pléthon et un pamphlet intitulé : *Descente de Mazaris aux Enfers.*

IV

Au temps où l'empereur Manuel II Paléologue vint en Morée, vivait à Mistra Gémiste Pléthon. C'était un homme très érudit et très instruit ; il avait pour l'antiquité une admiration passionnée ; il avait un culte particulier pour les œuvres de Platon, mais il n'était pas encore devenu le païen dont les œuvres seront brûlées par l'Eglise grecque ; il faisait pressentir seulement le restaurateur de la philosophie antique. En attendant qu'il vînt en Italie, où il devait trouver la faveur de Cosme de Médicis et fonder l'Académie de Florence, il avait une école célèbre à Mistra, où l'on se pressait pour jouir de la pureté de son atticisme et de la vigueur de sa dialectique, où il retenait tout le monde par l'aisance et la beauté de sa parole. Il avait à la cour du despote des fonctions administratives ; il s'était acquis une certaine influence et une

certaine faveur auprès de Théodore, le frère de Manuel II, et le second Théodore, le fils même de l'empereur, qui avait épousé une Malatesta de Rimini, prince très philosophe et préoccupé de l'état de la Morée, avait adressé à son père une lettre pour attirer l'attention sur Gémisthe Pléthon. Quand l'empereur fut là, celui-ci lui présenta deux mémoires, ouvrages fort curieux, ensemble d'idées réfléchies, mais radicales et très hardies; il se proposait d'ailleurs lui-même pour les appliquer, et posait sa candidature comme premier ministre.

La situation du pays, sans doute, était grave; les races les plus diverses s'y coudoyaient, l'anarchie était générale; la population diminuait, il n'y avait pas d'armée, pas d'argent, la démoralisation était complète. Il semblait que l'on dût désespérer; pourtant Gémiste Pléthon ne désespérait pas. Il croyait qu'un peuple ne doit jamais perdre courage; et, rappelant Troie, qui revit avec Enée dans Rome, les Perses que continuèrent les Parthes, il pensait que les Grecs non plus ne mourraient pas. Mais, pour produire la renaissance, ce n'était pas trop du concours de toutes les bonnes volontés; de là l'inspiration des deux mémoires, mélanges de souvenirs classiques et d'idées neuves, originales. Gémiste Pléthon voulait, avant tout, que l'on nourrît le pays et qu'on le défendît; c'est pourquoi il réclamait que l'on encourageât l'agriculture et qu'on instituât une armée. Son système était ingénieux; les agriculteurs, source première de la puissance, étaient exempts de tout service militaire, mais les soldats, en revanche, ne payaient pas de taxe; on devait les recruter sans peine parmi les populations d'esprit guerrier, et les nourrir aux frais des populations sédentaires. Tout le monde ainsi se rendait utile : les classes dirigeantes, en secondant le prince; les indigènes, en cultivant la terre; les guerriers, en la défendant. Les moines tiennent peu de place dans cette société, l'Etat avait besoin de tous les bras et se devait à lui-même d'exclure « tout cet essaim de frelons ». Ailleurs, ce philosophe byzantin du XVe siècle a apporté des idées révolutionnaires et presque socialistes; rien, suivant lui, n'appartient en propre à quelqu'un. Il pensait ici aux grands propriétaires qui, le plus souvent, laissaient en friche leurs immenses domaines, et, comme il voulait que le pays tout entier fût cultivé, ce but lui paraissait plus facile à atteindre, si chacun avait eu le droit de mettre en valeur une parcelle de terre. Par contre, ce socialiste était protectionniste: il disait que le pays avait en lui-même de quoi se suffire, qu'il avait tout, sauf le fer et les armes; il restreignait donc l'exportation des objets de première nécessité, voulait empêcher le pays de se dépouiller; et, inversement, il en interdisait

l'accès aux objets de luxe; il recommandait de développer les industries nationales, celle de la laine, par exemple. Il y a, dans les mémoires de Gémiste Pléthon, une part d'inspiration platonicienne et d'utopie; mais ce n'était pas, dans sa pensée, une œuvre de spéculation pure, mais bien d'intérêt pratique, et il s'offrait lui-même à la réaliser. Manuel II ne semble pas lui avoir accordé une attention très sérieuse; ce qui n'empêcha pas Gémiste Pléthon d'acquérir, dans les années suivantes, une situation et une fortune considérables.

V

La *Descente de Mazaris aux Enfers* est d'un genre tout opposé aux mémoires de Gémiste Pléthon; c'est surtout une satire; le tableau de la Morée est poussé au noir, et l'auteur arrive à se demander s'il vaut mieux vivre dans le Péloponnèse ou dans les Enfers. Gémiste Pléthon est un Grec et représente la tradition antique, l'autre est un Byzantin, un habitant de la capitale; dans leurs livres se manifeste nettement l'opposition des deux courants, de la capitale et de la province, de l'esprit de cour et de l'esprit particulariste. La *Descente de Mazaris aux Enfers* fut composée à la demande même de Manuel; au retour de son voyage en Grèce, il se la faisait lire pour abréger les lenteurs et l'ennui du chemin.

De toute antiquité, ce fut un thème connu que celui de la descente aux Enfers. Homère nous a montré Ulysse interrogeant les ombres aux pays des Cimmériens, puis les Enfers ont servi de cadre aux satires de Lucien, au IIe siècle, dans ses *Dialogues des Morts*. De là, ce thème est tombé dans le domaine courant, aussi bien dans la littérature byzantine qu'en Occident; à côté des œuvres qui aboutissent ici à la *Divine Comédie* de Dante, nous trouvons pareillement dans la littérature byzantine le *Voyage de Timarion* au XIIe siècle et la *Descente de Mazaris aux Enfers* au XVe.

L'auteur raconte que, durant la peste de 1414, il est descendu aux Enfers. Il voit d'abord une grande plaine couverte de corps, sur lesquels de larges bandes rouges marquent la trace des péchés; les morts sont là, attendant la justice des dieux infernaux, attendant de pouvoir boire les eaux du Léthé qui leur feront oublier le souvenir de leurs malheurs terrestres. Mais, comme tous ne peuvent boire, beaucoup se souviennent encore, et ils interrogent le nouveau venu sur ce qui s'est passé depuis qu'ils sont morts, demandant ce que sont devenus leurs parents, leurs amis, leurs maîtresses. Et, comme il vient de la cour, c'est de la cour surtout qu'ils lui parlent, de la cour où ils ont eux-

mêmes vécu ; et c'est pour l'auteur une occasion de prendre à partie non seulement ceux de ses contemporains qui viennent de mourir, mais même les vivants. Il se montre, dans ses critiques, particulièrement violent et amer, plein de mépris pour certaines catégories de personnes, comme lorsqu'il lui arrive de parler des mauvais juges, des moines hypocrites et des gens de cour. Parmi ceux qu'il déteste le plus, les Turcs renégats, les gens d'Occident et ceux qui pensent comme eux, sont par-dessus tous malmenés. Pour les médecins, il a inventé une appellation nouvelle : les faiseurs de morts, j'allais dire les *morticoles* ; il les montre ignorants, négligents, envoyant par leurs remèdes leurs patients aux Enfers, se trompant parfois pour eux-mêmes. Puis ce sont les jeunes viveurs, les vieux beaux qui se teignent, les femmes... Il y a là un épisode assez curieux : il s'agit d'un vieil amoureux qui, voyant venir Mazaris, l'interroge, lui demande comment se porte sa bien-aimée : « Est-elle toujours aussi jolie ? Est-elle toujours aussi riche ? » Quand elle descendra aux Enfers, il se promet bien de l'épouser. De qui donc veut-il parler ? — « Ne sais-tu pas ? Ne connais-tu pas cette personne qui habite près de la porte de Saint-Romain..., belle comme le soleil levant, qui porte son nom : Anatolica ? — Le temps de sa splendeur est passé, lui répond Mazaris, sa fortune a été dispersée par son fils ; elle est vieille, elle est laide. » — Et le vieil amoureux se lamente : « Malheur à moi ! Quel dommage que l'empereur n'ait pas voulu que je l'épouse... ! » Tout cela, évidemment, n'est pas comparable à Dante, mais celui-ci ne retrouve-t-il pas aussi aux Enfers des personnages qui l'interrogent sur ce qui s'est passé, après leur mort, à Florence ? Et n'est-ce pas un prétexte pour lui de malmener ses adversaires politiques ?

Nous voilà fort loin du Péloponnèse ; mais ce Mazaris, que la peste avait fait descendre aux Enfers, n'est pas mort ; il revient sur la terre ; or, au cours de son voyage infernal, un de ses amis lui avait conseillé d'aller chercher fortune en Morée, lui vantant la vie bonne et l'argent facile à gagner. Mazaris s'est fort mal trouvé de ce conseil ; il imagine qu'il écrit une lettre aux Enfers, pour se plaindre à son ami, et lui trace le tableau de cette Morée où il s'est rendu suivant son conseil. On y voit que les Byzantins devaient se sentir passablement dépaysés et mal à l'aise dans le pays ; ils comprenaient qu'ils n'y étaient pas aimés ; ils s'y considèrent comme des étrangers en pays barbare ; ils n'y retrouvent plus de grandes villes, plus rien ; ils ne ressentent aucune tendresse pour ces populations montagnardes, aux mœurs belliqueuses ; ils sont étonnés de ce mélange de races, dont chacune

prend à sa voisine ce qu'elle a de plus mauvais : Italiens, Grecs, Albanais, Gitanos, faux, rusés, âmes à double et triple fond. « Si vous voulez chercher comment est faite une âme de Péloponésien, vous les découvrirez injustes, infidèles... menteurs... sanguinaires, prêts aux disputes... chacun se partageant en trois : la langue qui dit une chose, le cœur qui en pense une autre, et la main qui en fait une troisième. » Les mœurs sont pires encore, chaque race empruntant à l'autre ses défauts et ses vices. Pour les barons de Morée, ils sont aussi faux, insolents, avides, toujours prêts à se révolter ; au lieu d'aider l'empereur, ils ne pensent qu'à lui résister. L'auteur les a vus dans leurs nids d'aigles et il souhaite qu'ils disparaissent comme la cire fond au feu. Les traits curieux ne manquent pas dans son ouvrage ; un mélange de souvenirs classiques et de choses païennes s'y aperçoit à chaque instant. Mais le livre vaut surtout à nos yeux, parce qu'il montre l'impression rapportée par les gens de cour de ce voyage en Grèce ; ils eurent une triste idée de ce pays où Gémiste Pléthon voyait l'avenir et le ferment de l'hellénisme. Il y a tout de même, dans le pamphlet de Mazaris, une inspiration sérieuse : l'auteur s'est rendu compte des vices, de la nécessité des réformes, et, ce qu'il ne pardonne pas aux gens de Péloponnèse, c'est de ne pas seconder les efforts de l'empereur ; et par là il se rapproche des mémoires politiques de Gémiste Pléthon.

VI

Ainsi, au commencement du xve siècle, le Péloponèse tient une grande place dans les préoccupations des empereurs byzantins ; les deux œuvres qui s'y rapportent symbolisent assez bien les deux courants d'opinion, l'esprit railleur de la capitale et le particularisme provincial. Entre cette Morée ainsi calomniée et cette Morée idéale, il faut chercher quelle est la véritable ; quelle est la part de réalité dans le pamphlet, dans quelle mesure le philosophe avait raison de prévoir pour son pays un grand rôle. Ce sont des questions que nous n'aborderons pas aujourd'hui. Mais nous pouvons, dès maintenant, relever les traces d'une belle civilisation dans ces églises qui datent précisément de l'époque dont nous nous occupons, et qui sont décorées de peintures remarquables.

Les despotes de la fin du xive siècle et du commencement du xve ont bâti à Mistra deux églises : l'église de la Peribleptos avec ses trois absides, et l'église de la Pantanassa, celle-ci construite vers 1428. Elles sont toutes deux décorées de peintures, de longs cycles

de fresques représentant différents épisodes de la vie de la Vierge et du Christ. C'est, par exemple, à l'église de la Peribleptos, cette scène que l'on a déjà vue à Kahrié-Djami, la remise à Joseph de la baguette fleurie qui le désigne comme l'époux de Marie; une autre scène que l'on retrouve souvent au-dessus des portes d'entrée des églises, représente la Vierge sur son lit de mort et le Christ qui vient chercher son âme; ailleurs, c'est l'Ascension, la Vierge vêtue de sombres vêtements, les deux mains levées au ciel. Ces peintures sont malheureusement assez détériorées. Au fond d'une abside, le Christ est représenté assis sous un dôme, et, des deux côtés, les anges lui apportent des ornements sacerdotaux: c'est la Divine Liturgie, qui se retrouve au mont Athos; ailleurs, on voit le Christ, dans une gloire, planant au-dessus des assistants. Ce sont là d'assez belles œuvres, si l'on considère, après tout, que nous sommes dans une église de province. L'autre église, celle de la Pantanassa, est remarquable par le caprice de l'artiste qui lui a donné à la fois des coupoles et un clocher; les peintures y sont abîmées; on ne peut bien se rendre compte de la beauté qu'y pouvaient avoir primitivement les scènes comme la résurrection de Lazare et l'Entrée de Jésus à Jérusalem.

Nous aurons à nous demander, dans la prochaine leçon, ce que furent les princes qui bâtirent ces églises, et à tracer le tableau de leur cour.

F.-E. P.

Sujets de devoirs

I

Université de Paris.

AGRÉGATION D'ANGLAIS.

Leçon en français

Faut-il considérer *Endymion* comme un poème allégorique ?

Leçon en anglais.

The characteristics of Keats's poetic diction in *Endymion*.

LICENCE.

English essay.

Is *Maud* a poem with a purpose, or a mere love-tale ?

LICENCE ET AGRÉGATION.

Version.

Keats, *Endymion*, book I, vers 862-905.

Thème.

Saint-Simon (Edit. Eug. de Lanneau), vol. I, p. 256, — depuis : « Monseigneur était plutôt grand que petit », — jusqu'à : « ... parce que tous n'y entendaient guère. »

II

UNIVERSITÉ DE CAEN

Philosophie.

De la réduction des images.

Histoire.

Henri II et les protestants allemands.

Géographie.

La Mer Noire.

Littérature française.

Licence.

La Bruyère a dit de Rabelais : « Où il est bon, il va jusqu'à l'exquis et à l'excellent, il peut être le mets des plus délicats. » — Que pensez-vous de ce jugement ?

Agrégation de Grammaire.

Jusqu'à quel point Flaubert peut-il être rangé dans l'école réaliste ?

Dissertation latine.

Quam ob causam apud Romanos libertate sublata Respublica penes Cæsarem devenerit.

Littérature latine.

La poésie lyrique à Rome.

Version latine.

Tacite, *Annales*, XV, le § 114.

Thème latin.

Le premier paragraphe de la *Lettre* 12 à Lucilius.

Thème grec.

Agrégation et licence.

1° Tacite, *Histoires*, I, 2 : « Opus adgredior... », jusqu'à : « .... per amicos oppressi ».

2° Vaugelas, *Remarques*, Préface : « Ce ne sont pas des lois... », jusqu'à : « ... qu'il donnerait au public ».

Littérature grecque.

Etudier les *Bacchantes* d'Euripide.

Agrégation.

Philologie française.

1° Expliquer la formation des mots suivants (*Couronnement de Louis*), dans la *Chrestomathie* de G. Paris et Langlois : Oramiot (12) ; — Vie (92) — Out (145).

2° Etudier, au point de vue grammatical, la *Nouvelle* 72 de Des Périers, *Du gentilhomme de Beausse et de son disner*.

3° Faire les remarques auxquelles donnent lieu, au point de vue de la scansion, ces deux vers de Rob. Garnier (*Les Juifves*, 896) :

Vous avez en vos mains la proye désirée...
uis, d'un regard meurtrier, le guignant se renfrogne.

Grammaires et langues anciennes.

1° Etudier : *Iliade*, XXIV, 64-76.
2° Etudier : Démosthène, *Philippiques*, 7 : « Ἄν τοίνυν... », jusqu'à : «... τιμωρήσεστε. »
3° Etudier : Horace, *Odes*, IV, 4, 1-28.

Version.

Keats, *Endymion*, III, 872-893.

Dissertation française.

Agrégation et Certificat.

Le monde féerique dans le *Songe d'une nuit d'été.*

Certificat des Ecoles normales.

Du rôle de la dictée dans l'enseignement de l'anglais.

Thème.

Racine, *Songe d'Athalie*, depuis : « De tant d'objets divers... », jusqu'à : « Que présage, Mathan... ? »

Dissertation anglaise.

Agrégation.

Study the lyrics in A Midsummer Night's Dream, II, 2.

Licence.

The Essentials of English verse.

Version.

Keats, *Endymion*, III.

For as the mariner on highest mast
Can see all round upon the calmed vast,
So wide was Neptune's hall : and as the blue
Doth vault the waters, so the waters drew
Their doming curtains, high, magnificent
Awed from the throne aloof ; and when shorm-rent
Disclosed the thunder-gloomings in Jove's air ;
But soothed as now, flash' d sudden everywhere,
Noisseless, sub-marine cloudlets, glittering
Death to a human eye : for there did spring

From natural west, and east, and south, and north
A light as of four sunsets, blazing forth
A gold-green zenith'bove the Sea-God's head.
Of lucid depth the floor, and far outspread
As breezeless lake, on which the slim canoe
Of feather'd Indian darts about, as through
The delicatest air : air verily.
But for the portraiture of clouds and sky :
This palace floor breath-air, — but for the amaze
Of deep-seen wonders motionless, — and blaze
Of the dome pomp, reflected in extremes,
Globing a golden sphere.

ALLEMAND.

Version.

Gœthe, *Dichtung und Wahrheit*, 2, xv, Portrait de Lavater : « Dieses hinundwieder Schreiben » (tout le paragraphe).

Thème.

Rousseau, *Emile*, l. II : « Souvenez-vous qu'avant d'oser entreprendre de former un homme... » (tout le paragraphe).

Philosophie.

Théorie psychologique de l'erreur, en insistant sur la différence entre l'illusion et l'erreur.

Théorie de la réduction des images (discuter la solution de Taine. *Intell.* III).

Histoire

Décrire l'organisation et la vie d'une cité gallo-romaine au IIe siècle de l'ère chrétienne, en prenant *Lugdunum* pour exemple.

Géographie.

La Bretagne.

Dissertation française.

Agrégation.

Dans son chapitre *De quelques Usages*, La Bruyère critique certains défauts déjà censurés par Molière. Comparer les deux doctrines.

Licence.

L'influence littéraire de Descartes au XVII[e] siècle.

Dissertation latine.

Cur et quomodo E. Cornelius Tacitus ad historiam scribendam se contulerit, exquirendum.

Version latine.

1° Cicéron, *Philippique* II, chap. 1er.
2° Juvénal, *Satire* X, 1-27.

Thème latin.

La Bruyère, *Caractères*, *De l'homme* : « Irène se transporte en Epidaure... »

Littérature latine.

Distinguer les *Carmina* des *Sermones* d'Horace.

Thème grec.

Agrégation.

Le même texte que pour le thème latin.

Licence.

La Bruyère, *Caractères*, *De la Société*, « Etre infatué de soi... »

Littérature grecque.

Bacchylide, d'après les récentes découvertes. — On indiquera les sources.

Philologie classique

Etudier : 1° Aristophane, *Ploutos*, 472-481.
2° Cicéron, *Philippique* II, I.

Thème.

ALLEMAND.

Vigny : *Servitude et Grandeur militaires*, ch. I, depuis le commencement, jusqu'à : « Je n'ai nul dessein d'intéresser... »

Version.

Gœthe, *Dichtung und Wahrheit,* Préface, depuis : « Dieses so freundlich.. », jusqu'à la fin.

Dissertation

Agrégation.

Preussische Einflüssein der deutschen Literatur.
De la valeur documentaire des mémoires de Gœthe.

Licence et certificat.

Nicht an wenig stolze Namen
Ist die Liederkunst gebannt. (UHLAND.)

Soutenance de thèses

UNIVERSITÉ DE PARIS.

M. PAUL LAPIE a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, en Sorbonne, le 25 avril.

THÈSE LATINE.

De justitia apud Aristotelem.

THÈSE FRANÇAISE.

Logique de la volonté.

Le Gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOC. FRANÇ. D'IMPR. ET DE LIBR.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs, dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable :* indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Faguet, Emile Boutroux, Alfred Croiset, Victor Brochard, Jules Martha, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

M. G... M... à T... — La publication de tous les cours sera continuée et achevée, sinon cette année, du moins au commencement de la prochaine année scolaire.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université et quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso à la copie.

Dixième Année (2e Série) N° 26 8 Mai 1902

Année Scolaire 1901-1902

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

385 VICTOR HUGO PROSATEUR. — *La Préface de « Cromwell »*........................ Gustave Larroumet, *Membre de l'Institut.*

396 LA CIVILISATION BYZANTINE A L'ÉPOQUE DES PALÉOLOGUES (XIIIe-XVe SIÈCLE). — *La chute du despotat grec de Morée*............. Charles Diehl, *Professeur à l'Université de Paris.*

404 LES « DISCOURS A LA NATION ALLEMANDE » DE FICHTE. — III........................ Henri Lichtenberger, *Professeur à l'Université de Nancy.*

411 LA CONNAISSANCE DU MONDE MATÉRIEL PAR LES SENS. — *Conception du monde extérieur.* Emmanuel Joyau, *Professeur à l'Université de Clermont.*

424 SUJETS DE DEVOIRS (*agrégation, licence, certificat*). .... Universités de Paris, Toulouse, Besançon et Caen.

432 OUVRAGE SIGNALÉ.

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie)

15, RUE DE CLUNY, 15

1902

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 26 8 MAI 1902.

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Victor Hugo prosateur.

Cours de M. GUSTAVE LARROUMET,

Professeur à l'Université de Paris.

La Préface de « Cromwell ».

Nous avons constaté, au cours de ces études sur les origines du romantisme, la nécessité qui s'impose à toute école nouvelle de s'emparer du théâtre. Tant qu'elle n'a pas mis la main sur la scène, elle risque de rester stérile. C'est que le théâtre donne une forme vivante à ce que le livre offre sous une forme morte ; c'est qu'il excelle à répandre les idées, à multiplier les notions de chacun ; c'est qu'il agit tous les jours, tous les soirs, sur le public. Remarquez que le XVIIe siècle est redevable de sa seconde révolution littéraire à Racine et à Molière, comme il est redevable de la première à Corneille. Au XVIIIe siècle, la philosophie doit bien autant sa victoire à Voltaire, qui la répand par ses œuvres de théâtre, qu'aux auteurs de l'Encyclopédie.

Victor Hugo a songé au théâtre dès son jeune âge. Dans les souvenirs qu'il a laissés sous le titre de *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, il rapporte plusieurs thèmes de pièces dramatiques. Après s'être essayé dans le roman, comme nous l'avons vu, il s'attaque au théâtre. Il écrit un drame, et, s'apercevant ensuite qu'il n'est pas jouable, il s'en sert comme pièce justificative

d'un manifeste en forme de préface. Cette Préface de *Cromwell* offre ce trait particulier, qu'elle précède une évolution littéraire. Le romantisme se sépare des écoles précédentes, qui n'ont, pour ainsi dire, établi le bilan de leurs résultats qu'après que ces résultats avaient été acquis.

Ce n'est pas, à l'ordinaire, à la suite d'un parti-pris que les auteurs font des chefs-d'œuvre; ceux-ci sont plutôt le résultat de la force inconsciente qui les pousse, de la civilisation générale qui les entoure, des formes que revêt la vie de leur temps. Ensuite, les critiques viennent. Voyez ce que sont les ouvrages critiques d'Aristote ou de Boileau. Si nous examinons l'*Art poétique,* en ayant soin de se placer au point de vue historique, nous n'y trouvons pas une seule ligne à changer. Il est certain que nos conceptions littéraires ne sont plus ce qu'elles étaient de son temps: nous avons fait craquer les limites fixées par Boileau. Mais il est non moins certain qu'il a vu parfaitement net dans l'œuvre de ses contemporains : il a constaté et compris ce qu'ont fait Racine et Molière. Mais qu'une école annonce par avance ce qu'elle fera, qu'elle se dicte un programme défini, cela revient pour elle à se ligoter, si l'on peut dire. Il en est des programmes littéraires comme des programmes politiques: il est sage de ne les faire ni trop longs ni trop complets. Du reste, une expérience avait déjà été faite, et elle avait été malheureuse. La Pléiade, avec le manifeste de Du Bellay, avait éprouvé un échec retentissant, si intéressant et si généreux que fût ce manifeste. Elle avait l'ambition de faire une épopée et de faire un théâtre: elle n'a fait ni l'un ni l'autre. Le romantisme, à son tour, a cru que son principal titre à la gloire serait le théâtre. Voyez ce qu'il en reste : deux drames d'Hugo, *Hernani* et *Ruy Blas*, deux drames que soutiennent des qualités extérieures, mais qui ne résistent ni l'un ni l'autre à l'analyse. Un autre drame de Victor Hugo, un drame qui reste comme une œuvre capitale de son théâtre, ces *Burgraves* qu'on a repris dernièrement, ont échoué d'abord. Ce qui domine dans le théâtre d'Hugo, c'est, en somme, le drame réduit à l'emploi de moyens scéniques : quant à des œuvres complètes au point de vue de la construction et des caractères, on en chercherait en vain en dehors de ses deux chefs-d'œuvre , *Hernani* et *Ruy Blas*.

A quoi tient cette infériorité? Vient-elle de ce qu'Hugo a déclaré d'avance ses ambitions et délimité son programme, au lieu de se laisser guider par l'expérience et de laisser faire l'inspiration? — Non; car il y a eu, à ce moment, une telle surabondance de génies que les auteurs auraient délibérément laissé de côté leur programme, si la cause du mal avait été en lui. La vraie

raison n'est pas là ; il faut donc la chercher ailleurs, et c'est ce qui nous amène à aborder la question de la Préface de *Cromwell* par le côté historique: c'est la vraie méthode pour résoudre le problème. — Il faut remarquer d'abord que le théâtre n'est pas dû au caprice heureux d'un auteur, mais qu'il est comme une floraison sociale. Il résulte d'une collaboration entre le goût du public et le génie de l'auteur. Ce que donne celui-ci, chaque soir, sur la scène, c'est ce qu'attend celui-là. L'auteur ne peut pas imposer ce que le public ne veut pas : il a affaire, en effet, à ce « tout le monde » qui a plus d'esprit que personne : de là, la nécessité d'un accord. Nous en voyons un exemple dans la tragédie grecque comme dans la tragédie française du XVIIe siècle. Cette dernière est vivante et féconde, parce qu'elle est l'image de la société, et répond à ses désirs. Les grands intérêts politiques, les longues conversations qui roulent sur l'observation de l'âme, les analyses minutieuses et pénétrantes, en somme tout le siècle épris de psychologie, et aussi d'action, projette son image sur le théâtre qui la reflète. Quand la querelle d'Agrippine et de Néron se déroule sur la scène, cela ressemble bien aux démêlés de Louis XIV avec sa mère ; de même, la rupture de l'empereur avec son ministre a bien de l'analogie avec l'aventure du roi et de Mazarin. La conversation des salons donne le ton au langage du théâtre : langage choisi, épuré, usant de termes généraux. Cette tragédie est à l'image de la société. — Au siècle suivant, lorsque les limites sociales s'effacent et qu'une sorte de fusion commence à se faire, la tragédie change et se dénature. C'est qu'il n'y a plus une société dont le goût fasse loi. De nouveaux venus prennent de l'empire sur le public, et les grands seigneurs disent d'eux : voilà des gens qui habitent au sixième étage, qui sont sans feu ni lieu, et que cependant on recherche, que nous-mêmes nous recherchons. Ces gens de lettres, « ces philosophes », adaptent la tragédie à leurs idées. Mais on n'intéresse pas la foule avec des thèses, avec des arguments contre les institutions ou des attaques contre les préjugés. Que fait alors Voltaire ? Au lieu de considérer les événements historiques comme un cadre à des développements psychologiques, il s'efforce de piquer l'attention par la couleur locale, — car elle est déjà dans son théâtre, — par le côté pittoresque des événements considérés pour eux-mêmes, par ce qu'on appelle le décor, si on l'approuve, le bric-à-brac, si on veut le dénigrer : c'est l'apparition d'une ombre dans *Sémiramis*, ce sont les sénateurs en robe rouge de *Catilina*, c'est *Tancrède* et son étalage de chevalerie.

On pourrait étendre cette étude à la comédie, et répéter ce qui vient d'être dit pour la tragédie. Elle aussi était, au XVIIe siècle,

réglée sur le goût et les besoins intellectuels d'une élite. C'est à cette élite que s'adressent le *Misanthrope* et le *Tartufe*. Descendant un peu plus bas que la tragédie, la comédie peint les mœurs de la cour, observées dans une intention comique ou satirique; elle peint les conditions moyennes dans l'imitation qu'elles font des classes sociales supérieures: par exemple, le *Bourgeois Gentilhomme*. Enfin, pour gagner l'appui du peuple, Molière met à la scène Sganarelle et les pièces burlesques. Mais, à la fin du XVIIIe siècle, il n'y a plus de classe supérieure, plus d'élite, qui fournisse à la comédie ses éléments. La Révolution a fait table rase; tout a été mêlé. La tragédie ne vit plus, et déjà le drame surgit par la force des choses, commence, sinon à prendre conscience de lui-même, du moins à chercher ses moyens. Remarquons, dans cet ordre d'idées, une pièce curieuse d'un génie qui est resté comme atrophié: le *Pinto* de Népomucène Lemercier. L'auteur met en scène les intrigues d'une dame d'honneur étourdie et la volonté hardie d'une sorte de Figaro, qui réinstalle la maison de Bragance sur le trône de Portugal. C'est le *Mariage de Figaro* transporté au milieu d'événements importants. Napoléon Ier ne se méprit pas sur le sens de la pièce : il l'interdit, pour ce motif qu'il ne faut jamais laisser voir que les grands événements peuvent tenir au jeu de petits ressorts.

Enfin, l'usure des anciens procédés est une marque d'une transformation prochaine. La règle des trois unités était, pour les auteurs du XVIIe siècle, le procédé capable de produire le maximum d'intérêt, eu égard aux moyens dont ils disposaient. Cette règle est devenue gênante : on n'ose pas encore la renverser, mais on la tourne. Népomucène Lemercier nous en fournit un exemple dans son *Christophe Colomb*. Il veut représenter à la fois le drame moral qui se passe dans l'âme de Colomb, et le drame matériel de la découverte du Nouveau Monde. Comme il était difficile de conserver l'unité de lieu dans un sujet qui commence en Espagne pour finir à San Salvador, il tourne l'obstacle en plaçant la scène sur le pont du navire qui est censé se déplacer : l'unité de lieu est ainsi respectée. Mais, en venir à la nécessité de mettre en œuvre de pareils subterfuges, c'est constater par là même l'urgence d'une rénovation.

A ce moment, Victor Hugo envisage la question avec le sentiment de ce qu'il peut et de ce qu'il veut ; mais il n'a que vingt-sept ans. Faute d'expérience et faute de recul, il méconnaît la révolution sociale qui s'est accomplie, et ne conçoit pas nettement le drame nouveau qui doit en résulter ; il eût fallu, pour ce faire, une véritable divination, que jamais peut-être aucun auteur n'a

eue. Toutefois certaines idées fécondes, récemment lancées et répandues, vont lui venir en aide. — C'est d'abord la vue pénétrante de Mme de Staël sur la littérature européenne. Dans son livre sur l'*Allemagne*, elle constate qu'il n'y a pas un type unique de littérature, qu'il n'y a pas seulement une littérature issue de la tradition gréco-latine, appliquant dans ses œuvres le canon du beau idéal, comme on le croyait fermement. La littérature est l'expression de la société : elle change avec chaque climat. Un Allemand ne saurait penser comme un Espagnol, un Français comme un Anglais. Chaque littérature porte en elle le reflet fidèle du pays qui la produit. — Après Mme Staël, Chateaubriand montre qu'il y a eu un divorce fâcheux entre les idées générales, les croyances, d'une part, et, d'autre part, l'inspiration dramatique. Il remarque qu'une société chrétienne, comme celle du XVIIe siècle, a une littérature qui ne l'est pas, qui l'est si peu que *Polyeucte* et *Athalie* y ont passé pour des exceptions malheureuses. Sans doute, l'esprit chrétien anime obscurément les œuvres de ce temps, sous la forme du remords, par exemple, mais il n'est pas avoué. Chateaubriand le restaure ; et avec le christianisme sont rendus son histoire, son art, ses cathédrales. — Stendhal, qui est surtout connu comme romancier, a été, lui aussi, un théoricien littéraire. Dans sa brochure sur *Racine et Shakespeare*, il émet, avec sa tranquillité accoutumée, une théorie scandaleuse, du moins qui fit scandale alors, et qui paraît aujourd'hui une vérité simple et reçue sur le sort de toutes les choses qui commencent par faire éclat et qui, par l'usage, paraissent ensuite toutes naturelles. Et Stendhal ajoute que le romantisme consiste à proposer aux contemporains la littérature capable de leur faire le plus de plaisir, tandis que le classicisme consistait à s'accommoder au goût des aïeux. Vous reconnaissez là une idée de Mme de Staël. Or, quel est maintenant le goût dominant? C'est la passion de la liberté. Cette évolution, Victor Hugo la constate. Il est bien un fils de la Révolution, avec son expansion lyrique et son culte de la révolte. Qui donc a dit que la Révolution française n'a pas eu sa littérature? Quelle hérésie et quelle méprise! Cette littérature de la Révolution, c'est le romantisme. On ne saurait en faire hommage aux Bourbons restaurés : le triomphe de l'énergie et de la révolte, c'est à la fois l'histoire de la Révolution et le fond du romantisme. Hugo proclame que les règles n'ont pas de raison d'être, et que le théâtre est libre.

Dans sa Préface de *Cromwell*, Hugo va faire entrer quelque chose de tout cela ; mais, surtout, il va s'y mettre lui-même, tout entier. Corneille, dans ses *Discours sur la tragédie*, avait l'ambi-

tion de donner les règles de l'art : il ne fait qu'expliquer la façon dont il a compris et fait son propre théâtre, qu'édicter le code de ses œuvres. Dans ses préfaces, Racine lutte pour ses propres tragédies. De même, Hugo va mettre à la base de sa poétique ce qu'il est personnellement capable de réaliser: l'antithèse, — l'antithèse vieille comme le monde, qui est lui-même une antithèse: celle du jour et de la nuit, du bien et du mal. Ce moyen dramatique, Hugo le grossit, le gonfle, pour ainsi dire, jusqu'à en faire un code: le beau s'oppose au laid, le sublime au grotesque, voilà l'article fondamental. Il l'applique dans ses pièces antithétiques : dans *Hernani*, nous voyons le brigand et l'empereur; dans *Ruy Blas*, le valet et la reine; dans *Lucrèce Borgia*, une femme dont l'âme réunit tous les vices, mais se pare de l'amour maternel. L'antithèse est entre les personnages, ou dans leur cœur, ou entre les scènes : songez à Triboulet. Remarquez que cela n'appartient qu'à Hugo, et que nous ne le trouvons ni dans Alexandre Dumas, ni dans le *Chatterton* de Vigny, ni surtout dans Musset.

« Il y aurait, à notre avis, un livre bien nouveau à faire sur l'emploi du grotesque dans les arts. On pourrait montrer quels puissants effets les modernes ont tirés de ce type fécond, sur lequel une critique étroite s'acharne encore de nos jours. Nous serons peut-être, tout à l'heure, amenés par notre sujet à signaler, en passant, quelques traits de ce vaste tableau. Nous dirons seulement ici que, comme objectif auprès du sublime, comme moyen de contraste, le grotesque est, selon nous, la plus riche source que la nature puisse ouvrir à l'art. Rubens le comprenait sans doute ainsi, lorsqu'il se plaisait à mêler à des déroulements de pompes royales, à des couronnements, à d'éclatantes cérémonies, quelque hideuse figure de nain de cour. Cette beauté universelle, que l'antiquité répandait solennellement sur tout, n'était pas sans monotonie ; la même impression, toujours répétée, peut fatiguer à la longue. Le sublime sur le sublime produit malaisément un contraste, et l'on a besoin de se reposer de tout, même du beau. Il semble, au contraire, que le grotesque soit un temps d'arrêt, un terme de comparaison, un point de départ, d'où l'on s'élève vers le beau avec une perception plus fraîche et plus excitée. »

Ainsi Hugo introduit le grotesque comme un repoussoir. Il ne s'en tient pas là, et, s'abandonnant à la chaleur de ses pensées, il arrive à cette formule supérieure, que le laid est plus fécond que le beau, dont la monotonie lasse.

« Le premier type, dégagé de tout alliage impur, aura en apanage tous les charmes, toutes les grâces, toutes les beautés : il faut qu'il puisse créer, un jour, Juliette, Desdémona, Ophélia. Le

second prendra tous les ridicules, toutes les infirmités, toutes les laideurs. Dans ce partage de l'humanité et de la création, c'est à lui que reviendront les passions, les vices, les crimes ; c'est lui qui sera luxurieux, rampant, gourmand, avare, perfide, brouillon, hypocrite ; c'est lui qui sera, tour à tour, Iago, Tartufe, Basile, Polonius, Harpagon, Bartholo, Falstaff, Scapin, Figaro. Le beau n'a qu'un type ; le laid en a mille. C'est que le beau, à parler humainement, n'est que la forme considérée dans son rapport le plus simple, dans sa symétrie la plus absolue, dans son harmonie la plus intime avec notre organisation. Aussi nous offre-t-il toujours un ensemble complet, mais restreint comme nous. Ce que nous appelons le laid, au contraire, est un détail d'un grand ensemble qui nous échappe, et qui s'harmonise, non pas avec l'homme, mais avec la création tout entière. »

Voilà bien le triomphe du spécieux. Hugo se montre ici dupe d'une illusion singulière. Cette idée du beau, résultant d'une restriction, obtenue par une idéalisation, c'est l'idée contre laquelle a réagi Mme de Staël. Après tant d'esthétiques diverses, qui ont donné chacune leur définition du beau, il semble qu'on puisse s'en tenir à une définition modeste, analogue à celle-ci : le beau, c'est le rapport le plus parfait entre une chose et sa fin ; dans un visage comme dans un objet, c'est l'adaptation au but. Le beau se mesure par le rapport exact entre l'objet considéré et son emploi. Par la définition qu'il en donne, Victor Hugo se rattache, sans s'en apercevoir, à une idée abandonnée et qui avait été montrée inexacte.

Quant à la fusion entre le beau et le laid, elle soulève un problème difficile, qui n'est pas résolu, et dont l'exemple même d'Hugo montre le danger. L'art doit-il nous montrer les choses avec la complexité et la confusion qu'elles ont dans la vie, où rien ne commence et rien ne finit ? Ou bien est-il une opération arbitraire de l'esprit et de la main de l'homme, qui choisit, qui donne un début, impose une fin aux événements, qui enferme dans un cadre, faits, sentiments et sensations, qui leur emprunte, avant tout, ce qui est caractéristique? Le moyen essentiel de l'art n'est-il pas l'unité d'impression ? L'auteur ne retient l'intérêt, en effet, qu'à condition de ne pas l'éparpiller sur différents objets, de le concentrer sur un seul, comme le physicien écarte de son expérience tout ce qui risquerait de la troubler. Voilà pourquoi les écoles qui ont considéré l'œuvre d'art, non pas comme une image complète de la réalité, mais comme un choix, ont séparé les genres : c'est pour obtenir l'unité d'impression que le XVIIe siècle a mis la tragédie d'un côté, la comédie de l'autre. C'est

à peine si vous saisirez sur la figure de Mithridate, par exemple, une trace fugitive de jalousie sénile. Tout ce qui ne concourt pas directement à l'action est écarté. Au contraire, le drame romantique prétend réaliser la fusion des éléments contraires : il n'y parvient pas. Il ne peut qu'offrir une juxtaposition, mettre une scène tragique après une scène comique, faire alterner le beau et le laid. Dans *Hernani*, il n'y a même pas trace de comédie : la pièce est une tragédie classique, moins les unités. Dans *Ruy Blas*, il s'agit de savoir si Ruy Blas, amant de la reine, la perdra, ou triomphera de la machination de don Salluste. Dès la fin du troisième acte, ce qui nous intéresse, c'est de savoir si la reine viendra, ou non, au rendez-vous que lui a donné Ruy Blas. Embarrassé pour continuer, Victor Hugo introduit don César de Bazan par la cheminée : il a la prétention de nous amuser par un acte de comédie picaresque. Dans le *Roi s'amuse*, il montre auss sa faiblesse : Triboulet, bouffon, n'a pas de rapport avec Triboulet père : rien ne rapproche l'homme qui pleure sur le sort de sa fille et l'homme qui conduit le roi à une aventure galante.

Au demeurant, Hugo se rend compte que le mélange du beau et du laid est favorisé par les idées nouvelles comme celles de Chateaubriand. Le christianisme n'est-il pas la lutte de Dieu et du démon, du bien et du mal ? Ne prescrit-il pas le renoncement de l'âme, tendue par la volonté, à toute satisfaction matérielle ? De là cette page, juste et belle, consacrée par Victor Hugo au christianisme :

« Du jour où le christianisme a dit à l'homme : « Tu es double, tu es composé de deux êtres, l'un périssable, l'autre immortel, l'un charnel, l'autre éthéré, l'un enchaîné par les appétits, les besoins et les passions, l'autre emporté sur les ailes de l'enthousiasme et de la rêverie ; celui-ci enfin toujours courbé vers la terre, sa mère, celui-là sans cesse élancé vers le ciel, sa patrie », de ce jour le drame a été créé. Est-ce autre chose, en effet, que ce contraste de tous les jours, que cette lutte de tous les instants entre deux principes opposés qui sont toujours en présence dans la vie, et qui se disputent l'homme depuis le berceau jusqu'à la tombe ? — La poésie, née du christianisme, la poésie de notre temps est donc le drame ; le caractère du drame est le réel ; le réel résulte de la combinaison toute naturelle de deux types, le sublime et le grotesque, qui se croisent dans le drame comme ils se croisent dans la vie et dans la création. Car la poésie vraie, la poésie complète, est dans l'harmonie des contraires. »

Je suis bien obligé, dans cette étude, d'établir le déchet, si l'on

peut dire, des théories d'Hugo, de constater les démentis que l'expérience leur a donnés. Il est un point où il a l'avantage, où il réalise ce qu'il a voulu, parce que là il obéit à son génie et non pas à son système : c'est la réforme du langage. De même que la tragédie du XVIIe siècle est une peinture de la société du temps, de même son langage imite la conversation des salons : il est choisi, châtié, tout en termes généraux, plus libre et plus familier chez Corneille, de plus en plus poli à mesure que la société devient plus raffinée. Mais, à ce moment exquis et dangereux où toute une société se concentre dans une élite, le goût d'un cercle se substitue au goût de la nation. La politesse adoucit tout ce qui choque ; mais ce qui choque, c'est ce qui est original. Imaginez le paysan du Danube introduit dans un salon ; souvenez-vous des ridicules d'Alceste. Il arriva que la langue tragique, si aisée chez Racine, si souple avec son vocabulaire peu étendu, devint, avec Voltaire, la plus fade des phraséologies. Dès lors, il était nécessaire d'y introduire des mots et des images, de rompre avec le faux goût des cénacles, de substituer à une littérature de caste une littérature plus large. Le service à rendre, c'était, pour emprunter à la politique un de ses termes, de démocratiser, ou plutôt de nationaliser la langue. L'excellence, et aussi l'infériorité, de la littérature française a été longtemps d'être une littérature faite pour une élite. Il n'y a pas bien longtemps que le peuple commence à se familiariser avec les noms de Racine et de Molière, de Pascal et de Bossuet. Voyez, au contraire, la littérature anglaise : Shakespeare, pour ne parler que de lui, écrivait aussi bien pour les matelots que pour les nobles. Chez nous, pour toute littérature, le paysan chantait autrefois de vieux refrains populaires ; aujourd'hui, que chante-t-il ? Des chansons de café-concert. Il y avait donc à rapprocher la littérature du peuple. La Révolution avait fondu les classes : la littérature devait se mettre à la portée de la nation. Hugo l'a vu : la Révolution essentielle qu'il a accomplie, c'est l'élargissement de la langue, renouvelée, décidée à appeler les choses par leur nom :

« Delille a passé dans la tragédie. Il est le père (lui, et non Racine, grand Dieu !) d'une prétendue école d'élégance et de bon goût qui a fleuri récemment. La tragédie n'est pas pour cette école ce qu'elle est pour le bonhomme Gilles Shakespeare, par exemple : une source d'émotions de toute nature ; mais un cadre commode à la solution d'une foule de petits problèmes descriptifs, qu'elle se propose, chemin faisant. Cette muse, loin de repousser, comme la véritable école classique française, les trivialités et les bassesses de la vie, les recherche, au contraire, et les ramasse

avidement. Le grotesque, évité comme mauvaise compagnie par la tragédie de Louis XIV, ne peut passer tranquille devant celle-ci : *Il faut qu'il soit décrit !* c'est-à-dire *anobli*. Une scène de corps de garde, une révolte de populace, le marché aux poissons, le bagne, le cabaret, la *poule au pot* d'Henri IV, sont une bonne fortune pour elle. Elle s'en saisit, elle débarbouille cette canaille, et coud à ces vilenies son clinquant et ses paillettes : *purpureus assuitur pannus*. Son but paraît être de délivrer des lettres de noblesse à toute cette roture du drame ; et chacune de ces lettres de grand scel est une tirade. Cette muse, on le conçoit, est d'une bégueulerie rare. Accoutumée qu'elle est aux caresses de la périphrase, le mot propre, qui la rudoierait quelquefois, lui fait horreur. Il n'est point de sa dignité de parler naturellement. Elle *souligne* le vieux Corneille pour ses façons de dire crûment :

... *Un tas d'hommes perdus de dettes* et de crimes.
... Chimène, *qui l'eût cru ?* Rodrigue, *qui l'eût dit ?*
... Quand leur Flaminius *marchandait* Annibal.
... Ah ! ne me *brouillez* pas avec la République, etc., etc.

« Elle a encore sur le cœur son : *Tout beau, monsieur* ! Et il a fallu bien des *Seigneur !* et bien des *Madame* ! pour faire pardonner à notre admirable Racine ses *chiens*, si monosyllabiques, et ce *Claude* si brutalement *mis dans le lit* d'Agrippine.

« Cette *Melpomène*, comme elle s'appelle, frémirait de toucher une chronique. Elle laisse au costumier le soin de savoir à quelle époque se passent les drames qu'elle fait. L'histoire, à ses yeux, est de mauvais ton et de mauvais goût. Comment, par exemple, tolérer des rois et des reines qui jurent ? Il faut les élever de leur dignité royale à leur dignité tragique. C'est dans une promotion de ce genre qu'elle a anobli Henri IV. C'est ainsi que le roi du peuple, nettoyé par M. Legouvé, a vu son *ventre-saint-gris* chassé honteusement de sa bouche par deux sentences, et qu'il a été réduit, comme la jeune fille du fabliau, à ne plus laisser tomber de cette bouche royale que des perles, des rubis et des saphirs, le tout faux, à la vérité.

« Somme toute, rien n'est si *commun* que cette élégance et cette noblesse de convention. Rien de trouvé, rien d'imaginé, rien d'inventé dans ce style », etc.

Hugo expose alors ce que doit être le style de l'art nouveau dans une page superbe qui en est comme le modèle :

« Que si nous avions le droit de dire quel pourrait être, à notre gré, le style du drame, nous voudrions un vers libre, franc, loyal, osant tout dire sans pruderie, tout exprimer sans recherche ; passant, d'une naturelle allure, de la comédie à la tragédie,

du sublime au grotesque ; tour à tour positif et poétique, tout ensemble artiste et inspiré, profond et soudain, large et vrai, sachant briser à propos et déplacer la césure pour déguiser sa monotonie d'alexandrin ; plus ami de l'enjambement qui l'allonge que de l'inversion qui l'embrouille ; fidèle à la rime, cette esclave reine, cette suprême grâce de notre poésie, ce générateur de notre mètre, inépuisable dans la variété de ses tours, insaisissable dans le secret d'élégance et de facture ; prenant, comme Protée, mille formes sans changer de type et de caractère ; fuyant la *tirade* ; se jouant dans le dialogue ; se cachant toujours derrière le personnage ; s'occupant, avant tout, d'être à sa place, et, lorsqu'il lui adviendrait d'être *beau*, n'étant beau, en quelque sorte, que par hasard, malgré lui et sans le savoir ; lyrique, épique, dramatique selon le besoin ; pouvant parcourir toute la gamme poétique, aller de haut en bas, des idées les plus élevées aux plus vulgaires, des plus bouffonnes aux plus graves, des plus extérieures aux plus abstraites, sans jamais sortir des limites d'une scène parlée, en un mot, tel que le ferait l'homme qu'une fée aurait doué de l'âme de Corneille et de la tête de Molière. Il nous semble que ce vers-là serait bien *aussi beau que de la prose.* »

Ce vers, c'est le sien, sauf en un point ; car il déclare s'interdire la tirade. Or la tirade la plus longue qu'il y ait au théâtre, ce n'est point, comme on est porté à le penser, le récit fameux de Théramène, où Racine s'est amusé à déployer les ressources variées de la rhétorique dramatique de son temps : c'est, d'une part, le monologue de Charles-Quint devant le tombeau de Charlemagne, et, d'autre part, l'apostrophe de Ruy Blas aux ministres du roi d'Espagne. Nous trouvons employé, dans les deux chefs-d'œuvre d'Hugo, le moyen dramatique qu'il condamnait comme suranné. — Au reste, cela n'est qu'un détail. Ce qui reste comme un résultat positif, c'est la rénovation de la langue ; ce sont aussi une ou deux idées de génie, entrevues par Mme de Staël. Le théâtre va être l'image de la société dans son désordre et sa complexité. De cette ambition sont nés de beaux drames, *Hernani*, *Ruy Blas* : mais il en est sorti aussi *Lucrèce Borgia*, *Angelo*, et d'autres encore, que l'expérience a montrés injouables. Pour y saisir l'application des théories dramatiques exposées dans la Préface de *Cromwell*, nous étudierons un drame typique, *Lucrèce Borgia*.

H. D.

La civilisation byzantine à l'époque des Paléologues (XIIIe-XVe siècle)

Cours de M. CHARLES DIEHL

Professeur à l'Université de Paris.

La chute du despotat grec de Morée.

Nous avons vu, dans les dernières leçons, quelles hautes destinées rêvaient pour le Péloponèse grec les hommes politiques du commencement du xve siècle ; pour que la Morée grecque fût capable de remplir ces destinées, deux choses étaient nécessaires : il fallait à sa tête des hommes éminents, capables d'accomplir cette tâche ; il fallait, d'autre part, des circonstances clémentes, qui leur permissent de venir à bout de cette œuvre. Mais ni les hommes qui eurent la charge de gouverner la Morée ne furent à la hauteur de la tâche, ni surtout les circonstances ne furent assez favorables pour qu'ils pussent, même animés de la meilleure volonté, en venir à bout.

Si le genre particulier d'éloquence qu'est l'oraison funèbre avait quelque valeur historique, si nous pouvions avoir quelque confiance dans les éloges que fit de Théodore Ier Paléologue son frère Manuel dans l'église de Mistra, Théodore Ier aurait eu toutes les vertus : intelligent, éloquent, actif, il aurait, en des circonstances très graves, fait preuve d'une grande habileté ; d'une grande fermeté d'âme, il se serait montré, en tout temps, bon administrateur et bon diplomate ; il eût été l'homme nécessaire pour tirer le Péloponèse de sa situation : « C'est moins le Péloponèse qui lui fut donné que lui qui fut donné au Péloponèse ». Il ne faut pas prendre ces éloges à la lettre ; c'est un frère qui parle, et c'est une oraison funèbre qu'il prononce. Il semble pourtant que Théodore Ier réussit assez bien, lorsqu'en 1383 il remplaça en Morée le dernier des Cantacuzène ; il mit à la raison ses turbulents vassaux, et aussi ces Navarrais qui avaient remplacé les Français dans la péninsule ; il les battit et les fit prisonniers en grand nombre. D'autre part, la Morée était dépeuplée, mal cultivée ; les guerres avaient refoulé les paysans vers les villes. Pour repeupler le pays et lui donner la force nécessaire, Théodore encouragea l'immigration de populations du Nord, qui allaient jouer un grand rôle, les Albanais, qui plus tard tiendront

une place importante dans les luttes contre les Turcs; il établit plus de 10.000 familles. Il songea aussi à barrer l'isthme de Corinthe, seul point par où la Morée se trouve rattachée au continent, passage nécessaire de tout envahisseur. Pour trouver des alliances contre les Turcs, tous les jours plus menaçants, il profita du mouvement d'enthousiasme qui aboutit à la croisade de Nicopolis, et ses menées inquiétèrent même à ce point Bajazet, que, pour mettre à la raison ses adversaires, le sultan cita à son camp, en Thessalie, l'empereur, son frère et les autres. Ce jour-là, Théodore Ier, d'abord si ferme, perdit complètement la tête. Les circonstances étaient tragiques; ni l'empereur, ni le despote, ni les autres personnages n'avaient osé refuser l'invitation du sultan, invitation qui ressemblait assez à un ordre. Le sultan avait donc tous ses ennemis à sa merci : il aurait pu facilement se débarrasser d'eux; on le lui conseilla et il y songea, puis recula devant l'exécution et leur rendit à tous la liberté. Mais, en échange, Théodore Ier dut renoncer à son titre de despote et promettre de livrer aux Turcs ses villes; effrayé, il s'échappa clandestinement et s'enfuit en Morée. Heureusement pour lui, la croisade de Nicopolis détourna, un instant, les forces du sultan et laissa au Péloponèse quelque répit; mais les Turcs revinrent en 1397 et ravagèrent tout le pays. Croyant tout perdu, Théodore Ier voulut au moins assurer sa sécurité et sa fortune personnelles; il vendit aux chevaliers de Rhodes d'abord Corinthe, puis Mistra, et l'on vit les Hospitaliers s'installer dans ce pays grec. En cette circonstance, la population se montra plus patriote que son prince; lorsque le mandataire du grand maître Philibert de Naillac essaya de pénétrer à Mistra, il y fut accueilli par l'émeute. L'archevêque était à la tête des habitants, et, quand ils eurent triomphé, c'est à lui qu'ils s'adressèrent pour gouverner la ville; mais le prélat finit par calmer l'excitation, et, quand Théodore revint de Monembasie, où il s'était retiré, la population, après force insultes, se résigna à le reconnaître de nouveau comme son souverain. C'est vainement que Manuel, racontant ces événements, veut faire croire que les Grecs se révoltèrent contre les Latins par loyauté envers leur prince, c'est vainement aussi qu'il montre le Péloponèse recouvrant sous lui une extrordinaire prospérité, c'est vainement enfin qu'il s'écrie que ses travaux surpassèrent ceux d'Hercule. Théodore Ier fut, en réalité, un prince faible, et, quand il mourut, en 1407, il laissait le pays dans un état déplorable, dans une situation presque désespérée.

Il avait épousé une princesse italienne, une fille du duc d'Athè-

nes, Bartolomea Acciaioli, la plus belle femme de son temps; il ne naquit pas d'enfant de ce mariage ; la Morée revint donc à son neveu, au fils de l'empereur, qui s'appelait Théodore comme son oncle. Au moment où Théodore II prit possession de la Morée, il était encore enfant, et la régence favorisa les grands seigneurs : le désordre devint grand. Quand Théodore II fut plus âgé, il se montra faible et pourtant obstiné, dégoûté du monde et pourtant ambitieux, d'une ambition maladroite et fâcheuse ; constamment, Constantinople dut venir à son secours. Nous avons déjà raconté levoyage de son père, l'empereur Manuel, en 1415; ce fut au tour de Jean VIII, qui vint aussi dans le pays avec son frère Thomas. Mais ce qui acheva de dégoûter le despote, ce furent ses infortunes conjugales ; il avait épousé une Italienne (les alliances avec la cour d'Italie étaient fréquentes alors), une princesse de la famille des Malatesta de Rimini, Cléopâtre, que l'on dit très belle, très éloquente et très instruite. Les deux époux ne purent s'entendre ; le despote finit par détester sa femme, le ménage devint un enfer. Avec ce tour mystique qui lui était particulier, Théodore II s'imagina que le meilleur moyen de faire cesser cet état de choses était d'abdiquer et d'entrer au couvent ; il avertit l'empereur Jean VIII, et celui-ci, qui n'était pas fâché de se débarrasser de lui, accueillit fort bien sa proposition ; il aurait voulu lui substituer son plus jeune frère, Constantin ; il vint donc en personne le presser de mettre son dessein à exécution ; mais Théodore II hésita et, finalement, se ravisa ; il devait, jusqu'en 1443, troubler le pays par son incapacité et son ambition.

II

Parmi les frères de Jean VIII, parmi les six fils de Manuel II Paléologue qui se succédèrent au pouvoir, un seul mérite de fixer notre attention : c'est Constantin Paléologue, qui, d'abord despote de Morée, devait régner durant quatre ans à Byzance, et mourir héroïquement, l'épée à la main, sur les murs de sa ville prise d'assaut. Favori de Jean VIII, c'était un prince intelligent, actif, qui avait un très vif sentiment de la grandeur du pouvoir, un grand souci des intérêts des Hellènes. Il n'échappait pas aux défauts des Byzantins du xv[e] siècle : il était ambitieux, et souvent peu scrupuleux ; mais, tel qu'il était, il aurait pu réaliser dans le Péloponèse ce qu'avaient rêvé pour le pays les hommes politiques dont nous avons parlé dans la précédente leçon, sans les guerres, sans les luttes fastidieuses qu'il dut soutenir contre ses frères.

Malheureusement, Manuel II, qui avait six enfants et qui les

aimait également, voulut donner à tous les six un apanage qu'il leur tailla dans l'empire déjà ébréché. Une direction unique était nécessaire; au lieu de cela, les forces furent trop dispersées. Jean VIII le vit bien et voulut y porter le remède, mais il était trop tard. Théodore II se rebiffa, son frère Thomas refusa également d'abandonner ses possessions ; il y eut donc, en comptant Constantin, trois princes en Morée. Celui-ci, toutefois, sut réaliser ses ambitions. Il épousa Théodora, fille de Charles Tocco, comte de Céphalonie (1428); deux ans après ce mariage, Thomas se mariait à l'héritière du dernier prince d'Achaie, Catherine Centurione. Puis Constantin conquit Patras; il l'attaqua d'abord par la diplomatie, puis par la force : il profita de l'absence de l'archevêque, parti en Italie, et noua des intelligences dans la ville; mais la surprise fut éventée et un engagement très vif s'ensuivit. Constantin, désarçonné, aurait couru un grand danger sans le dévouement de son fidèle Phrantzès, qui fut fait prisonnier à sa place. Quelques semaines plus tard, il reprit l'affaire sur nouveaux frais et réussit à pénétrer dans la ville; ce fut une entrée quasi triomphale : on jetait sur les troupes des roses et d'autres fleurs, pendant que de la citadelle, restée au pouvoir des ennemis, pleuvaient encore les javelots et les flèches. Quand les trois galères qui ramenaient l'archevêque parurent enfin devant Patras, il était un peu tard ; devant le fait accompli, les dernièrs fidèles durent se résoudre à capituler. En 1432, tout l'ancien héritage de Champlitte et de Villehardouin était de nouveau remis aux mains des Grecs; Théodore II régnait à Mistra, Thomas à Clarentza, Constantin à Patras.

Vers 1435, Athènes appartenait à Antoine Acciaioli. Le premier mariage de ce prince avait été un roman curieux, très caractéristique. Il avait rencontré, un jour, à une noce, une Thébaine, fille d'un Grec, laquelle était mariée, mais qu'il enleva néanmoins et qu'il épousa ; il la perdit, se consola facilement, se remaria encore avec une Grecque, de la famille des Mélissènes. Ainsi s'était formé comme un parti grec à Athènes , et l'hellénisme s'y reconstituait lentement. Quand le duc Antoine mourut, en 1431, Constantin résolut de profiter de ces dispositions; il envoya Phrantzès à Athènes proposer à la duchesse de céder tous ses droits contre un douaire. Mais la duchesse eut la fâcheuse idée de s'adresser au sultan, et, devant le *Quos ego...* ! de celui-ci, Constantin dut s'arrêter.

Malheureusement pour Constantin, et c'est peut-être ce qui explique en partie ses échecs, il était ambitieux, mais ne savait pas toujours ce que voulait son ambition : tantôt il intriguait pour

écarter son frère, attaquait même ses villes ; puis, vite lassé, il se détournait du Péloponèse et songeait à préparer sa candidature à l'empire; il voulait échanger ses possessions de Morée contre un apanage plus voisin de Constantinople. Il ne donna pas toute la mesure de ses forces et de son talent. Pourtant, en 1443, il réunit les trois quarts du Péloponèse par l'abdication de Théodore II; il ne restait plus en présence que son frère Thomas et lui, et il montra bien alors ce qu'il aurait pu faire.

En 1443, l'Occident tentait, une dernière fois, de sauver des Turcs l'empire grec de Constantinople; une coalition se forma entre le Pape, Venise et la Hongrie pour arrêter la marche des Ottomans. Constantin se rapprocha de la ligue; et, quoique la campagne ait abouti à la défaite de Varna, Constantin pourtant avait pu pénétrer en Grèce, soumettre l'Attique, la Béotie et la Phocide, et prendre pied dans cette Thessalie où les Turcs s'étaient si solidement établis. Quand le sultan protesta, Constantin ne s'en laissa pas imposer, comme Théodore Ier; il refusa, malgré les injonctions de Mourad II, d'évacuer le pays : c'était là une terre jadis impériale et qu'il détenait maintenant par droit de conquête. Il dut reculer pourtant devant le retour offensif des Ottomans victorieux; mais il voulut, du moins, défendre la Morée, et se retrancha derrière le mur qui fermait l'isthme de Corinthe. Mourad II hésita un moment; mais les Turcs avaient déjà une puissante artillerie, et s'attaquèrent durant trois jours à la muraille et aux tours. Constantin et les Grecs s'enfuirent, épouvantés, à Mistra ; le despote dut se reconnaître tributaire. Maîtres de l'Orient byzantin, les sultans sont maintenant les arbitres de ses destinées; ils font la police et remettent à leur place les princes ambitieux.

Théodore Ier avait commis une grave imprudence en prenant à son service des mercenaires turcs ; ces alliés d'un moment devinrent vite des adversaires, et ils n'oublièrent jamais le chemin de la Morée. Ce fut d'abord, en 1357, l'invasion de Bajazet; quand la Thessalie fut aux mains des Turcs, le danger devint plus pressant encore. Le mouvement ottoman, interrompu un moment avec l'invasion de Tamerlan, reprit bientôt ; en 1423, Mourad II envoya le pacha de Thessalie contre la Morée; les Albanais résistèrent héroïquement, mais en vain : le mur de l'isthme de Corinthe fut démoli et l'Achaïe paya tribut. Depuis ce moment, l'intervention des Turcs dans les affaires de Morée fut perpétuelle ; les barons recevaient les ordres du sultan, ils se tournaient vers lui, et Constantin lui-même envoya une ambassade à Andrinople, comme autrefois Théodore; il consentait à solliciter l'autorisation

et l'appui du sultan pour changer d'apanage. Enfin, l'invasion de 1446 modifia gravement les destinées du pays.

Pendant cette première moitié du xv[e] siècle, cependant, la Morée prospéra ; ses relations commerciales s'étendirent à l'étranger, particulièrement dans les villes italiennes, Venise, Florence, Pise, Raguse. A Mistra, les lettres et les arts brillaient d'un vif éclat ; l'industrie, surtout celle de la soie, s'y développait rapidement. La ville s'était considérablement agrandie ; le pays s'était hellénisé ; les noms des grandes familles ont changé : au lieu de noms français, on ne trouve plus guère que des noms grecs, slaves ou albanais ; quand un nom français persiste, c'est sous une forme grécisée. Dans ces conditions, les partisans de la tradition hellénique se berçaient des plus vives espérances. Bessarion, pourtant cardinal de l'Eglise romaine, mais qui mit au service de son pays tout son talent et tout son cœur, reprend les pensées de Gémiste Pléthon ; il croit que l'hellénisme sera le ferment et le levain qui doit régénérer l'empire. « Rappelle-toi, écrit-il à peu près à Constantin, rappelle-toi que tu es le maître du Péloponèse, de ces Laconiens qui comptèrent parmi eux Lycurgue, Agésilas, Gylippe... » ; suivant lui, il faut faire revivre le nom de « roi des Hellènes », c'est l'hellénisme qui doit transformer les esclaves en hommes libres.

III

Malheureusement, la mort de Jean VIII détacha Constantin de la Morée. En janvier 1449, des ambassadeurs arrivèrent à Mistra, annonçant la mort de l'empereur et faisant connaître au despote la volonté du Sénat et des grands qui, avec le consentement du sultan, l'avaient choisi pour succéder à son frère. Le 6 janvier 1449, Constantin fut couronné solennellement dans l'église de Mistra ; ce fut la dernière fête que les Grecs célébrèrent dans la ville du Taygète. Constantin étant parti pour Constantinople, ses deux frères, Démétrius et Thomas, se partagèrent le gouvernement ; c'étaient de médiocres successeurs. Thomas était un prince cruel, perfide, sans aucun scrupule ; Démétrius était violent et lâche. Il avait fait jusque-là le désespoir de la famille impériale ; en 1442, avec l'appui des Turcs, il avait attaqué Constantinople ; il venait de tenter, en 1448, de se faire nommer empereur. On connaissait bien, du reste, les deux frères à Constantinople ; avant leur départ, on prit la précaution de leur faire prêter serment, sur les saintes reliques, de s'aimer et de vivre en paix. Un moment, leur intérêt commun les rapprocha contre Venise, mais cette entente

ne dura pas. Il semble qu'un vent de folie soufflait, à ce moment, sur la péninsule. En 1451, Nério II, duc d'Athènes, meurt, laissant une femme et un enfant; la jeune veuve est déclarée régente, mais compromet son pouvoir par une aventure d'amour. Il y avait alors à Athènes un Vénitien, Bartholomeo Contarini, venu en Grèce pour faire du commerce. La duchesse le vit, l'aima, puis voulut l'épouser. Contarini, il est vrai, avait une femme qu'il avait laissée à Venise, mais il trouva un moyen très simple pour se débarrasser d'elle : il revint à Venise, empoisonna sa femme, et, tranquille de ce côté, revint à Athènes pour épouser la duchesse. Malheureusement, l'affaire ne resta pas secrète, la population se défia de l'étranger, elle craignit qu'il ne supprimât l'enfant du duc aussi facilement qu'il s'était débarrassé de sa première femme; des plaintes furent adressées au sultan. Pour parer ce coup imprévu, le nouveau duc alla plaider sa cause à Andrinople; mais le sultan ne se souciait guère de voir un Italien maître d'Athènes; Mahomet II débouta donc tout simplement Contarini de ses prétentions et donna le duché à un autre; l'infortunée duchesse fut arrêtée, enfermée à Mégase, puis disparut. On reconnaît dans cette histoire un des traits du drame de *Gismonda*.

Dans le Péloponèse pourtant, la naissance du fils de Thomas semblait assurer la possession du pays aux descendants des Paléologues. Mais survint, à ce moment, l'insurrection des Albanais; les populations introduites sur le sol de la péninsule y avaient rendu de très grands services; devenus nombreux, les Albanais aspirèrent naturellement à l'indépendance; ils groupèrent autour d'eux tous les mécontents; 30.000 hommes, à peu près, se levèrent contre les Paléologues; les barons grecs, partisans des Cantacuzènes, soutenaient les insurgés. Démétrius fit appel aux Turcs; avec leur aide, il écrasa les Albanais, mais le mandataire du sultan devint virtuellement souverain du pays qu'il avait sauvé.

Constantinople tomba, sans que sa chute fît grand bruit dans le monde; dans les instructions que donne Venise aux ambassadeurs qu'elle envoie en 1454 à Thomas, on lit seulement qu'ils doivent exprimer leur affliction, déplorer la mort du frère du despote et « le sort malheureux de cette illustre ville ». L'événement n'était pas inattendu. On ne vit pas tous les dangers qu'il faisait courir à la chrétienté et les complications qu'il devait entraîner. L'empereur disparu, les princes de Morée étaient livrés à leurs seules forces; c'est en vain qu'ils auraient espéré quelques secours de l'Occident. Quand, en 1453, Thomas refusa le tribut au sultan, ce fut la fin. Les Turcs étaient déjà venus dans le Péloponèse,

mais ils n'y avaient pas régné en maîtres ; jusque-là, les sultans envoyaient des généraux qui épargnaient les villes ; cette fois, Mahomet II vint lui-même pour en finir d'un seul coup. Il faut dire que ces Byzantins ne se défendirent pas trop mal ; les Turcs durent prendre les villes d'assaut, Akova, Nikli, etc. ; Mahomet n'essaya d'ailleurs pas de prendre les fortes villes de Monembasie, où s'était réfugié Thomas, et de Mistra, où s'était réfugié Démétrius. Les princes furent pourtant forcés de s'incliner ; Thomas livra ses possessions « comme le jardinier livre les légumes de son jardin », et, pour Démétrius, le sultan poussa l'arrogance jusqu'à lui demander sa fille pour son harem. Malgré ces événements, Thomas trouva encore assez de force pour envahir, en 1454, ce qui restait à son frère et pour se révolter. La papauté lui faisait espérer un problématique concours ; mais ce dernier effort précipita la ruine. L'archevêque de Mistra réconcilia bien les frères ennemis, mais Mahomet II voulut tout terminer. Il passa donc l'isthme de Corinthe et parut devant Mistra, ce que n'avait encore fait aucun étranger. Les portes lui furent ouvertes par Démétrius, et le sultan accueillit cette soumission avec une nuance d'ironie : « Mon cher despote, lui dit-il à peu près, il vous est impossible de gouverner ce pays. Mais, puisque vous allez être mon beau-père, venez donc avec nous et vous vivrez bien tranquille. » Démétrius suivit donc Mahomet II en Thrace. Quant à Thomas, il put gagner Corfou et l'Italie. Les deux frères devaient mourir misérablement ; Thomas mourut le premier, en 1465, à Rome ; quant à Démétrius, après avoir eu le gouvernement de quelques îles, il dut se contenter d'une pension, et, finalement, prit le froc et mourut en 1470 à Andrinople, n'étant plus que le moine David.

Ainsi finit le royaume fondé autrefois par les Français dans le Péloponèse. Il semble qu'il ne reste plus rien de l'idée des Gémiste Pléthon et des Bessarion ; et pourtant la nationalité grecque, grande dans le passé, grandira encore dans l'avenir ; l'idée survivra, et c'est elle qui présidera, au commencement du XIXe siècle, à l'indépendance de la Grèce ; c'est pourquoi il n'était pas sans intérêt de rattacher ainsi au XVe siècle, à la Morée grecque, l'apparition dans le monde de la Grèce moderne.

F. E. P.

Les « Discours à la nation allemande », de Fichte

Cours de M. HENRI LICHTENBERGER,
Professeur à l'Université de Nancy.

III

Après avoir analysé les traits essentiels du génie national chez le « peuple primitif » et chez l' « étranger » et conclu que le progrès de l'humanité doit se faire par la coopération des deux peuples, Fichte en vient à examiner si l'histoire ne nous présente pas déjà des exemples mémorables de cette collaboration. Or, les trois plus grands problèmes qui préoccupent l'Europe civilisée : la recherche de la *vérité religieuse*, de la *vérité philosophique*, de l'*Etat rationnel*, ont été les uns et les autres abordés par les Néo-Latins et par les Allemands. Toujours les Néo-Latins ont posé les questions et esquissé des solutions provisoires et hâtives ; seuls, les Allemands ont pu donner ou donneront les solutions dernières et définitives.

1° *Problème religieux.* — Le christianisme, né en Asie, et, dès le début, fortement mêlé d'éléments asiatiques qui en altèrent la pureté primitive et en voilent le sens ésotérique, prêche la résignation muette et la foi aveugle. S'il conquiert rapidement le monde germanique, il reste assez indifférent aux Romains, dont l'âme est partagée entre l'intellectualisme et la superstition. Or, le mouvement humaniste amène, au XVIe siècle, la résurrection de l'antiquité et, par suite, l'affranchissement de la pensée chez les Néo-Latins. Les plus intelligents perçoivent la contradiction absolue entre les enseignements de la foi religieuse et ceux de la raison indépendante, et cette constatation excite leur *rire*. Ils se sentent les aristocrates de l'esprit qui ont compris la grande supercherie religieuse et ils se proposent de l'exploiter à leur profit. La clarté qui s'est faite en eux au contact de la culture antique est une clarté purement *intellectuelle* ; elle ne les trouble pas dans la profondeur de leur être. Ils ne songent nullement à réformer l'humanité.

Mais voici que cette clarté s'allume aussi dans l'âme du peuple primitif. Le plus grand des Allemands, Luther, se pose, dans toute

son ampleur et avec un sérieux passionné, le grand problème du christianisme : « Comment ferai-je mon salut ? » Il est incapable de se contenter du scepticisme des Néo-Latins, et il sent son âme s'emplir d'une angoisse terrible pour son salut éternel. Cette angoisse, il la communique à tout son peuple, il la communique aux princes eux-mêmes. Ce qui, chez les Néo-Latins, avait été le divertissement intellectuel d'une élite aristocratique, devient chez les Allemands le problème qui passionne jusque dans ses profondeurs la nation tout entière. — La solution tout d'abord fut imparfaite. Pour résoudre le problème religieux, Luther avait cru qu'il suffisait de remplacer l'Eglise, comme intermédiaire obligé entre Dieu et les hommes, par Jésus-Christ seul. Or il ne s'agissait pas, en réalité, de changer de médiateur, mais de comprendre qu'il n'y a pas besoin de médiateur entre la divinité et l'humanité : il fallait arriver à trouver au fond de soi-même, au fond de chaque moi humain, le moi absolu, le Divin. Luther ne s'est pas élevé jusqu'à la conscience claire et précise de la vérité religieuse, mais il a « vécu » la vraie religion, sans pouvoir encore la définir exactement. Après ses années d'angoisse et de crise, il trouve des accents d'allégresse profonde pour célébrer la liberté retrouvée des enfants de Dieu. On sent bien alors qu'il ne cherche plus la félicité hors de lui ni dans un autre monde, mais qu'il trouve en lui la « vie bienheureuse », qu'il sent au fond de lui-même l'identité dernière de l'Humain et du Divin.

2° *Problème philosophique.* — La libre-pensée, les tentatives pour expliquer rationnellement l'univers apparaissent dès avant l'époque de la Réforme. Mais, à ce moment, on ne demande pas à la raison de découvrir la vérité à l'aide de ses propres ressources, on attend seulement qu'elle démontre comment et pourquoi l'enseignement de l'Eglise est vrai. Et même, après la Réforme, la libre-pensée continue à être la servante de la théologie, à servir l'Evangile comme elle avait jadis servi l'Eglise.

Or, chez les peuples Néo-Latins où le besoin religieux est plus tiède, la libre-pensée s'émancipe peu à peu de la foi considérée comme révélation surnaturelle ; elle abandonne la croyance au supra-sensible. Mais, au lieu de reconnaître dans la raison à la fois théorique et pratique (*Vernunft*) la source d'une vérité première et immédiatement évidente, la libre-pensée accepte sans discussion et examen les prétentions de l'Intelligence pure et simple (*Verstand*) à gouverner le monde. Elle se fait l'avocat de ces prétentions contre les prétentions rivales des religions historiques, qu'elle réfute très aisément en démontrant qu'elles sont contraires au sens commun. « Libre-pensée » et « athéisme »

deviennent synonymes. En réalité, la philosophie n'a rien démontré du tout ; elle n'a fait que changer de maître. Comme elle avait jadis accepté sans contrôle la domination des religions positives, elle accepte tout aussi aveuglément « la foi dans l'Intelligence naturelle née en dehors de la culture et de la morale ».

De nouveau, on voit l'Allemagne reprendre à la suite de l'étranger le problème philosophique, comme elle avait repris avec Luther le problème religieux. Il s'agit d'affranchir définitivement la raison de toute autorité extérieure. Quelques esprits subalternes et sans originalité essayent de reprendre à leur compte les théories ébauchées à l'étranger et aboutissent au médiocre et stérile « rationalisme de l'ère des lumières ». — « Mais là où se montrait un esprit vraiment allemand et original, le domaine des sens ne suffit plus, et l'on entreprit de trouver dans la raison même le supra-sensible (qui ne dut plus, naturellement, être admis sur la foi d'une autorité extérieure) ; on créa ainsi la véritable philosophie en faisant de la libre-pensée la source d'une vérité indépendante » (VII, 353). L'esprit allemand s'élève ainsi à la conception de la Raison autonome et libre, à la fois organe de la connaissance, et source de la vérité morale. C'est vers ce but que tend Leibnitz. Il est atteint par Kant, qui devient le fondateur de la philosophie allemande, et dont l'œuvre vient de trouver enfin son couronnement et sa forme la plus rigoureusement scientifique dans la *Wissenschaftslehre* de Fichte.

3° *Problème social.* — C'est donc l'Allemagne qui, selon Fichte, a trouvé la vraie solution du problème religieux et du problème philosophique, après que les peuples néo-latins avaient entrevu seulement quelques lueurs de vérité. C'est elle aussi qui est appelée à résoudre le problème social ; la France révolutionnaire vient d'aborder la grande question de la création d'un Etat rationnel, mais elle s'est hâtée d'abandonner la tâche à peine commencée. « Sous les yeux de nos contemporains, dit Fichte, l'étranger s'est attaqué à une autre tâche encore, que la raison et la philosophie proposent au monde nouveau : l'établissement de l'Etat parfait. Il a entrepris cette œuvre avec une audace enflammée ; puis, peu de temps après, il l'a mise de côté, si bien qu'aujourd'hui il se voit obligé d'abandonner comme un crime la seule pensée de cette mission, et donnerait tout au monde pour effacer, s'il le pouvait, cette tentative de ses annales. La cause de cet échec est manifeste : l'Etat rationnel ne se laisse pas édifier par des mesures artificielles à l'aide des premiers matériaux venus : il faut que la nation elle-même soit façonnée et éduquée en vue de cet Etat. Seule, la nation qui aura, effectivement et dans la

pratique, résolu le problème de former par l'éducation l'homme parfait, pourra également résoudre alors le problème de l'Etat parfait. (VIII, 353).

Cette tâche, l'Allemagne saura l'accomplir. La culture allemande part, en effet, du peuple, non de la noblesse ou des princes. Les villes libres allemandes, créées par le peuple, sont, au temps de leur splendeur, à la fin du Moyen-Age, des modèles en petit de cet Etat parfait, au point de vue de la constitution et de l'organisation. Elles atteignent un degré extraordinaire de culture matérielle et artistique ; elles déploient un remarquable esprit de solidarité sociale en entreprises d'utilité générale. Et le sens organisateur de ces bourgeois allemands apparaît véritablement merveilleux, si on le compare à l'esprit d'anarchie qui se montre dans les villes libres italiennes, ou au scandaleux égoïsme qui se révèle parmi les princes et la noblesse de l'Allemagne. « La nation allemande, dit Fichte, est la seule parmi les nations de l'Europe moderne qui, en sa bourgeoisie, ait, depuis des siècles déjà, prouvé par l'exemple qu'elle est en état de supporter des institutions républicaines. » (VII, 357.)

L'ère où prospéraient les villes libres a été le rêve de jeunesse de l'Allemagne. Elle peut, si elle se détourne de la mauvaise voie où elle est engagée, faire de ce rêve une réalité nouvelle et réussir dans la tâche où la France vient d'échouer.

IV

Après avoir montré les différences de nature qui existent entre « le peuple primitif » et les « étrangers » et exposé comment ces différences se reflètent dans l'histoire des deux peuples, Fichte fait voir aussi comment elles se reflètent dans leurs conceptions de l'existence.

L'homme forme sa conception de la vie, non pas arbitrairement, mais en vertu d'une nécessité intérieure absolue. La philosophie d'un homme, l'image qu'il se fait de l'univers, est l'expression fidèle de son individualité ; *il voit dans le monde ce qu'il est lui-même.* « Ce que tu es essentiellement, au tréfonds de toi-même, se montre aux jeux de ton corps, et tu ne saurais voir autre chose » (VII, 360). L'Allemand appartenant à un peuple primitif, vivant et évoluant normalement, verra partout la vie. L'étranger, appartenant à une nation dont le développement anormal, interrompu, se trouve nécessairement incomplet, croit à la limitation éternelle et nécessaire, à la mort comme principe de toutes choses et comme source même de la vie.

En métaphysique, « l'étranger » croit qu'il y a, sous les phénomènes éternellement changeants, derrière le devenir infini, une matière inerte, immuable, toujours pareille à elle-même, morte, par conséquent. En politique, il admet une conception mécaniste de l'Etat. Partant de l'hypothèse que chacun veut son bonheur égoïste, et rien d'autre, il croit qu'il s'agit seulement, à l'aide d'un mécanisme législatif et gouvernemental compliqué, de contraindre les individus égoïstes à travailler au bien de la communauté, par crainte du châtiment ou espoir de la récompense. C'est ainsi que les « étrangers » en sont arrivés à construire de merveilleuses machines administratives. Mais ces machines n'ont pas, ou ne peuvent avoir de fonctionnement assuré, car elles n'ont pas de premier moteur, ou bien ce premier moteur est incontrôlable. Ce premier moteur, par qui la machine reçoit son impulsion initiale, ne peut être que le prince auquel aboutit toute la hiérarchie sociale. Mais, d'autre part, il est contradictoire en soi que le prince puisse recevoir, à son tour, de l'Etat-machine l'impulsion qu'il doit lui donner. Et, s'il est lui-même une force originale et autonome, alors le mouvement donné à tout le mécanisme procède d'une source spontanée, inconnue, incontrôlable, dont l'action peut faire produire au mécanisme des résultats contraires à toute attente. De là, l'importance capitale que l'étranger attribue à l'éducation des princes et les soins empressés qu'il lui accorde. C'est d'elle, en effet, que dépend le bonheur et la prospérité de la nation entière. — Enfin, lorsqu'il veut faire la philosophie de l'histoire, l'étranger admet qu'il existe un maximum de culture impossible à dépasser ; il croit, de plus, au retour périodique d'un âge d'or suivi de périodes de déclin. « D'après lui, l'histoire est depuis longtemps achevée, elle s'est même achevée plusieurs fois ; d'après lui, il n'y a rien de neuf sous le soleil, car il a, par delà le soleil, tari la source de la vie éternelle et ne voit partout que répétition et retour incessant de la mort. » (VII, 367.)

L'Allemand, au contraire, qui sent en lui un principe actif et fécond, croit, en métaphysique, au Devenir éternel, à la réalisation progressive de l'absolu, du divin. En politique, il ne veut pas créer par un mécanisme administratif un ordre extérieur et rigide ; mais il s'efforce de créer un esprit public, une volonté nationale, et cela par l'éducation du peuple entier. Il ne se préoccupe donc pas de l'éducation princière, mais de l'éducation nationale. Il estime que l'homme adulte, émancipé, continue comme citoyen l'éducation qu'il a reçue enfant dans les instituts d'enseignement. Il regarde donc comme le but suprême de la science politique, de savoir préparer, par une éducation appropriée, le futur citoyen à

cette éducation supérieure qu'il doit recevoir dans l'Etat et par l'Etat. — En philosophie de l'histoire, enfin, l'Allemand ne croit ni aux âges d'or, ni au retour éternel des mêmes périodes, mais à la réalisation progressive de la liberté.

En définitive, la distinction entre le « peuple primitif » et les « étrangers » se ramène à une différence, en quelque sorte, métaphysique. On peut distinguer dans l'espèce humaine deux types fondamentaux ; les uns se croient et sont effectivement soumis au déterminisme universel. Ils ne sont rien de plus qu'un anneau dans la chaîne sans fin du devenir. Ils se savent tels ; ils tiennent la liberté pour une illusion, chez eux, chez leurs semblables, dans l'univers entier ; ils ne voient partout que l'inexorable nécessité, toujours pareille à elle-même : la mort. Les autres se croient, se sentent, se veulent libres, et sont aussi tels qu'ils se conçoivent. Ils savent que leur vie participe de la vie divine, et cette vie éternelle, ils la voient chez leurs semblables et dans le monde entier. Il y a, en un mot, des *Vivants*, qui croient à la liberté : ce sont les Allemands, — et il y a les *Morts*, qui croient à la fatalité universelle : ce sont les « étrangers ».

« Et voici qu'enfin va se montrer, avec une entière clarté, ce « que, dans tout le cours de notre exposition, nous avons entendu « par génie allemand. Le trait décisif, qui permet de le recon- « naître, est le suivant ; il peut se formuler ainsi : croit-on qu'il « y ait dans l'homme un élément absolument premier et primitif? « Croit-on à la liberté, à la perfectibilité indéfinie, au progrès « éternel de la race humaine? — On ne croit, au contraire, à rien « de tout cela ; et pense-t-on voir et comprendre clairement que « le contraire de tout cela est vrai ? Tous ceux qui, créateurs « féconds, vivent en eux-mêmes de la vraie vie nouvelle ; tous « ceux qui, moins bien doués, condamnent du moins résolument « ce qui ne vaut rien, et attendent avec leur âme, espérant « qu'une fois ou l'autre ils seront saisis par le courant de la vie « primitive ; ceux qui, moins avancés encore, pressentent du « moins la liberté, et, loin de la haïr ou de la craindre, l'aiment « au contraire ; — tous ceux-là sont des hommes spontanés et « primitifs ; ils sont considérés en tant que peuple, un peuple « primitif, le peuple par excellence : les Allemands. Tous ceux « qui se résignent à n'être que second terme et créature dépen- « dante, et qui se voient et se savent tels, qui sont aussi tels et le « deviennent toujours plus par le fait même de cette croyance, « — ne sont que le prolongement d'une vie qui, avant eux ou « à côté d'eux, se mouvait par sa propre impulsion, ils ne sont « que l'écho renvoyé par le rocher d'une voix déjà morte ; en

« tant que peuple, ils sont hors du peuple primitif et, pour ce « dernier, des étrangers et des indifférents. Dans la nation qui, « jusqu'à ce jour, se nomme *le peuple*, tout court, ou les Allemands, « s'est manifesté, dans les temps modernes, tout au moins jus« qu'à présent, l'esprit de spontanéité, et la puissance originale « de créer du nouveau. Aujourd'hui enfin, cette nation peut et « doit, dans le miroir d'une philosophie parvenue à l'entière con« science d'elle-même, voir ce que la nature avait fait d'elle sans « qu'elle en eût jusqu'alors la claire notion, et aussi ce à quoi « elle est destinée par la nature. Cette philosophie l'exhorte à « achever, en conformité avec cette conception claire et avec un « art conscient et libre, l'œuvre de la nature, à se faire elle-même « telle qu'elle doit être, à renouveler son pacte constitutif, et à « fermer le cercle qui la délimite. Le principe d'après lequel « elle doit achever cette ligne de démarcation, cette philosophie « le lui fournit : quiconque croit à l'Esprit et à la Liberté de « l'Esprit et veut l'éternel perfectionnement de l'Esprit par la « Liberté, celui-là, quels que soient le lieu de sa naissance et la « langue qu'il parle, est de notre race, il nous appartient et il se « rangera de notre côté. Quiconque croit à l'immobilité du pro« grès, à la Décadence, au Retour indéfini, ou surtout laisse à « une nature inanimée la direction de l'Univers, — celui-là, quels « que soient le lieu de sa naissance et la langue qu'il parle, n'est « pas allemand ; c'est un étranger pour nous, et il est à souhaiter « qu'il se sépare de nous tout à fait et le plus vite possible » (VII, 374).

A. G.

La connaissance du monde matériel par les sens

Cours de M. EMMANUEL JOYAU
Professeur à l'Université de Clermont.

La conception du monde extérieur.

A ces images, qui se forment dans notre esprit, nous attribuons une signification objective ; nous les considérons comme nous faisant connaître des choses qui existent en dehors de nous. Nous croyons donc : 1° que notre perception a une cause ; 2° que cette cause est autre que nous.

L'affirmation que tout phénomène a une cause n'est pas analogue aux opérations que nous avons étudiées jusqu'ici. Elle n'est pas fondée sur l'expérience, comme le soutiennent D. Hume et Stuart Mill ; ce n'est pas une association indissoluble, mais un principe transcendental. Il n'ajoute pas à nos connaissances, il n'en augmente pas le nombre ; il les transforme ; il nous fait franchir les bornes de l'expérience ; il nous porte à affirmer qu'il y a autre chose que ce dont nous avons conscience, que nos perceptions n'existent et ne sont ce qu'elles sont que par le fait d'autre chose, qui ne ne nous est pas donné par la conscience. Il ne se rapporte pas à la matière, mais à la forme de notre connaissance, au sens que nous lui attachons. L'esprit le produit par son activité propre, en vertu des lois inhérentes à sa nature.

Les actes que nous rapportons à notre propre personne et dont nous croyons être causes sont ceux où se manifeste l'exercice de notre activité : en présence des perceptions, nous nous sentons passifs. Elles nous sont données, elles s'imposent à nous ; nous ne les avons ni prévues ni désirées ; il ne dépend pas de nous de les faire naître (sinon indirectement), de les faire disparaître, d'en modifier l'ordre ou les caractères. Les phénomènes se produisent suivant des lois immuables, les qualités sont réunies et groupées dans un ordre toujours le même et forment des séries qui sont les mêmes dans l'expérience de tous les hommes.

On répète souvent, d'après Condillac, que c'est le toucher qui nous fait connaître l'existence du monde extérieur. Rappelons-nous d'abord que, dans la réalité, nos sens ne s'exercent jamais isolément. Il n'est pas une de nos sensations qui ne soit de nature

à nous conduire à la même conclusion ; mais beaucoup ne nous provoquent pas à réfléchir et détournent notre attention d'un autre côté. La croyance à l'existence des corps résulte du sentiment de notre passivité, c'est-à-dire de la résistance opposée à l'exercice de notre activité. Elle est l'œuvre non pas des sens, mais de la raison.

Il n'y a pas, à proprement parler, de perception extérieure, de connaissance directe et immédiate des corps. La théorie d'Hamilton et des Ecossais est une réaction excessive contre la doctrine des idées représentatives. L'existence du monde matériel ne nous est pas donnée ; elle est posée, postulée par notre propre esprit; ce n'est pas une connaissance, c'est une croyance, un acte de foi à la légitimité de notre esprit ; nous ne pouvons nous y soustraire, mais ce que nous subissons est une nécessité intérieure, non extérieure.

L'idée que nous nous faisons du monde extérieur est une construction de notre esprit ; les matériaux nous sont donnés, l'architecture est de nous. Est-ce un château en Espagne ou bien un édifice solide ? C'est la plus grosse question de la métaphysique : le débat se poursuit sans avancer entre les réalistes et les idéalistes ; l'étude de la perception extérieure ne nous permet pas de la trancher. La matière est la cause inconnue qu'en vertu d'une nécessité inhérente à la nature de mon esprit je conçois pour expliquer les données des sens. Ce n'est pas ce que je vois, ce que je touche, mais ce je ne sais quoi qui produit telles perceptions visuelles, tactiles, olfactives, dont j'ai conscience. C'est véritablement un noumène; toutes les théories sur la nature de la matière sont des hypothèses métaphysiques.

Il n'y a, nous l'avons vu, aucune analogie entre nos perceptions et les qualités des corps : ils ne sont pas rouges, verts, chauds, parfumés, sucrés. On considère souvent comme très importante la distinction des qualités secondes et des qualités premières de la matière ; remarquons d'abord que celles-ci ne sont jamais perçues que par l'intermédiaire de celles-là. La seule qualité vraiment première est la résistance, c'est-à-dire la réaction d'une force contre notre propre force.

La différence que nous faisons entre les corps bruts et les êtres vivants est due non aux sens, mais à l'interprétation que nous imaginons de leurs données.

On a souvent prétendu que la connaissance de notre propre corps est acquise de tout autre manière que celles des autres corps, qu'elle est antérieure, que l'organe est perçu avant de percevoir. C'est l'opinion développée par M. Bertrand, de Lyon. A

notre avis, cette distinction est illusoire. Ce qui nous amène à distinguer notre corps des autres, c'est qu'il nous donne toujours les mêmes perceptions visuelles et tactiles, malgré la diversité des moments, des circonstances, des milieux ; que la fréquence et la continuité de ces perceptions nous l'a rendu particulièrement familier ; enfin que, seul, il nous fournit, quand nous le touchons, une double sensation.

Les idées de temps et d'espace.

Tous les corps que nous percevons sont situés dans l'espace ; il nous est impossible de les concevoir autrement que comme occupant un certain emplacement, une certaine étendue ; tous les phénomènes sont perçus comme s'accomplissant dans le temps ; nous ne pouvons les concevoir autrement que comme ayant lieu à un certain moment et se prolongeant plus ou moins. L'espace et le temps n'ont pas de qualités, ils ne varient pas en intensité ; ils ne peuvent, par eux-mêmes nous causer ni plaisir ni douleur.

L'opinion la plus commune est que l'espace et le temps existent réellement ; ils ont une existence propre, distincte, indépendante ; ils sont infinis, éternels et nécessaires. Ils ne tombent pas sous les sens ; nous en avons l'intuition par la raison ; ce sont des idées innées, universelles, nécessaires. Tous les corps sont dans l'espace, tous les phénomènes se produisent dans le temps, ce sont deux vérités premières, évidentes par elles-mêmes.

Cette théorie a souvent été réfutée. Il n'est pas vrai que nous concevions l'espace et le temps comme des réalités distinctes. Bien des philosophes contestent que notre intelligence soit capable de former l'idée d'infini. L'espace et le temps seraient des grandeurs infinies sans contenu, sans caractères, sans attributs, c'est-à-dire sans réalité. L'idée d'espace semble particulièrement contradictoire : si l'espace existe, il occupe l'étendue tout entière, et, comme la propriété fondamentale de l'étendue est l'impénétrabilité, que deux objets étendus ne peuvent occuper le même point, les corps ne peuvent exister nulle part. Newton et Clarke prétendent que l'espace et le temps sont les attributs de Dieu lui-même ; nous les concevons grâce à la connaissance que nous avons de Dieu et de sa nature. La critique de ce système n'est plus à faire.

D'après les nativistes, les idées d'espace et de temps ont un principe *à priori*, dérivant des lois de notre nature intellectuelle, antérieur à toute expérience sensible ; d'après la théorie empiriste ou génétique, ces idées sont d'origine expérimentale et nous n'y

trouvons rien dont les données de l'expérience sensible ne puissent rendre compte.

Selon Kant, l'espace et le temps sont les formes *à priori* de la sensibilité ; les sens nous apportent uniquement la matière de nos connaissances; quant à la forme, constante malgré la diversité des objets, elle a sa source dans notre nature même, et c'est elle qui rend possible l'acquisition de la connaissance expérimentale. La connaissance n'en est point innée ; nous ne pouvons avoir conscience d'une forme vide ; elle ne se manifeste qu'en s'appliquant à un objet particulier ; mais nous arrivons sans peine à la dégager par l'analyse de la connaissance sensible. Aux yeux des empiristes, la théorie de l'innéité est une philosophie paresseuse, et l'expérience suffit à expliquer le rôle et le caractère de ces deux notions.

Considérons séparément les idées d'espace et de temps qui présentent en réalité de grandes différences.

L'idée de temps possède une universalité qui n'appartient pas à l'idée d'espace. Ce ne sont pas seulement les phénomènes physiques que nous percevons et concevons toujours comme s'accomplissant dans le temps, ce sont tous les phénomènes sans exception. L'idée de temps dépasse donc considérablement les limites de l'expérience sensible ; elle n'y intervient même que d'une manière médiate : les sensations et les perceptions n'existent pour nous qu'en tant qu'états de conscience. C'est l'expérience interne qui nous fournit l'idée de temps. Le temps n'est pas primitivement la forme de notre pensée, mais la condition même de notre existence. Tous les phénomènes de notre vie sont successifs ; pour nous, être, c'est durer. En dépit de la diversité et de la rapidité des phénomènes psychologiques, la plupart des hommes croient que nous sommes une personne constante et identique à elle-même ; mais cette réalité de la personne humaine, niée par D. Hume et les phénoménistes, a besoin d'être démontrée : la conscience ne perçoit que des phénonèmes passagers et successifs. L'acte de la conscience est essentiellement présent ; mais la condition de la pensée, c'est la différenciation, la distinction d'avec d'autres phénomènes qui ne sont déjà plus.

L'idée du temps se précise par une évolution graduelle : les langues des peuples civilisés ont de nombreuses formes pour exprimer les nuances du passé et du futur : on n'observe rien de semblable ni chez les enfants ni chez les sauvages.

Nous évaluons naturellement la durée des phénomènes selon la place qu'ils tiennent dans notre existence. Ce jugement ne dépend pas seulement des circonstances extérieures et objectives,

mais surtout des circonstances subjectives, de l'état de notre esprit et de nos sentiments. Les poètes et les romanciers parlent souvent de l'implacable indifférence de la nature en présence de nos douleurs et de nos passions ; nous ne pouvons ni hâter ni ralentir la marche des événements ; elle nous semble plus ou moins rapide selon le rythme de notre vie psychologique. C'est par rapport à la durée moyenne et normale de la vie humaine que les périodes nous paraissent longues ou courtes ; les êtres dont la vie est plus ou moins longue que la nôtre se font du temps une tout autre idée. Pour éviter un grand nombre d'erreurs, nous avons recours à des montres, à des horloges, dont le mouvement est régulier et uniforme ; mais, dans la vie réelle et en dehors des études scientifiques, les mots « jour, heure, minute » perdent toute signification propre et ne valent que par les phénomènes psychologiques dont ils éveillent l'idée. Le mouvement périodique du soleil a naturellement appelé l'attention des hommes ; il divise le temps en deux périodes bien tranchées, le jour et la nuit, qui ne sont pas assez longues pour que, pendant l'une on puisse oublier l'autre ; c'est là-dessus que se règlent la plupart des habitudes de la vie matérielle et même intellectuelle ; il a donc été universellement adopté comme mesure du temps.

Devrons-nous donc attribuer à l'idée du temps une valeur objective ? A proprement parler, nous n'en pouvons rien savoir, puisque nous ne pouvons nous affranchir des conditions inhérentes à notre pensée. C'est sur la foi d'un raisonnement par analogie et en vertu du principe de causalité que, de la succession de nos états de conscience, nous concluons à l'action successive des causes extérieures. Supposons qu'il n'existe ni hommes ni êtres intelligents d'aucune sorte, les phénomènes s'accompliraient-ils dans le temps, auraient-ils des rapports de durée, de simultanéité, de succession ? Il nous est difficile d'en douter, mais c'est à une nécessité intellectuelle que nous obéissons. Quand nous disons que la durée est un caractère des choses et des phénomènes, nous ne la percevons pas, nous la leur attribuons. La seule durée dont nous ayons une connaissance directe, c'est la nôtre. Mais la conscience ne perçoit que l'instant présent, et l'instant n'a pas de durée ; l'idée du temps suppose la synthèse du présent et du passé par une opération de l'esprit ; elle ne saurait s'inscrire sur une table rase. Si notre esprit était passif, selon l'hypothèse de Condillac, nous aurions tous les éléments nécessaires pour former l'idée de temps, mais nous ne la formerions pas.

Le temps n'est donc pas un être réel, ni même une qualité des objets ; c'est une manière de percevoir et de concevoir, postulée

par les conditions de notre activité intellectuelle. Non seulement la langage ordinaire le réalise, mais beaucoup de penseurs le considèrent comme une des grandes forces de la nature, comme un des principaux facteurs des événements, comme le principe du changement et du progrès; on lui attribue surtout une grande influence sur les pensées et les sentiments des hommes. Gardons-nous bien de réaliser des abstractions. Il est des expressions très commodes dans la conversation, très propres à frapper l'imagination, mais dont il ne faut pas être dupe.

Dans l'idée de temps, il n'y a rien de nécessaire ni d'*à priori*, rien dont nous ne puissions rendre compte par l'expérience: toute perception est un phénomène de conscience, c'est-à-dire se produisant dans le temps et de la conception duquel l'idée de temps est un élément essentiel.

L'idée d'espace tient une place considérable dans la perception extérieure ; nous croyons que l'étendue est la proprieté la plus essentielle de la matière. D'après les nativistes, cette idée a son principe en nous-mêmes ; la rétine sent sa propre étendue et son emplacement, sans avoir besoin d'être affectée du dehors ; c'est d'après l'emplacement et la superficie que les perceptions viennent occuper dans cette étendue directement et immédiatement connue que nous jugeons de la situation et de la grandeur des choses ; la projection des perceptions visuelles au dehors selon la direction des lignes de visée et leur localisation sont également des faits naturels et primitifs. Pour Kant, l'espace est une forme de la sensibilité ; mais cette forme est-elle *à priori* ou bien est-ce une habitude imprimée à notre esprit par un caractère constant des objets de l'expérience? En outre, il n'est pas vrai que l'intuition de l'espace soit la condition nécessaire de toute perception sensible ; car les perceptions d'odeur, de saveur, de température n'éveillent en nous aucune idée de situation ni d'étendue.

Une théorie fort intéressante et qui compte de nos jours un grand nombre de partisans est celle des signes locaux, proposée par H. Lotze et soutenue par Wundt avec quelques modifications. Il n'y a pas d'intuition d'espace : la conception de l'étendue est le résultat non pas d'une perception, mais d'une interprétation de la perception ; il n'y a, primitivement, entre nos sensations que des différences de quantité et de qualité, des différences intensives et non extensives ; leurs variations correspondent aux variations spatiales des objets, mais n'en sont pas l'image. Lotze doit être compté parmi les nativistes. Pourquoi l'âme range-t-elle la multitude de ses sensations dans ce cadre de relations géométriques

et non dans tel ou tel ordre tout à fait différent? C'est, dit-il, une question insoluble. Chaque filet nerveux du tact et de la vue sent à sa manière, a son ton propre ; son excitation ne produit pas sur nous la même impression que l'excitation des autres fibres du même nerf. De plus, aucune impression n'agit exclusivement sur une seule fibre nerveuse. En même temps que l'une est plus énergiquement mise en jeu, un certain nombre d'autres sont plus ou moins intéressées, il se produit une onde de sensations accessoires et le phénomène de conscience est le total d'une impression principale et d'un certain nombre d'impressions plus faibles et extrêmement diverses. Ces différences, très sensibles, attirent notre attention, et nous les expliquons en rapportant les sensations à différents points de l'espace. Enfin l'irritation d'un nerf provoque toujours un mouvement, ou du moins une tendance au mouvement, quelquefois consciente, souvent si faible qu'elle est inconsciente. Le sentiment d'innervation, indéfiniment varié selon les points excités, est un des principaux éléments de la différenciation locale. Les caractères distinctifs des perceptions sont des signes auxquels, en vertu d'une loi de notre nature, nous attribuons une valeur locale. Cette théorie nous paraît plutôt un exposé lumineux qu'une solution de la question.

Les empiristes prétendent trouver, dans l'analyse des données des sens, l'origine de l'idée d'espace. Beaucoup de sensations, nous l'avons dit, n'éveillent en nous aucune idée de situation ni d'extension ; deux sens possèdent le privilège de nous fournir la notion d'espace, le toucher et la vue.

Bien des philosophes croient, avec Maine de Biran, que l'idée d'espace nous est plutôt donnée par le sens du mouvement et que, si nous percevons un objet comme étendu, c'est que, pour le percevoir, nous accomplissons un mouvement. Cependant, quelle que soit la mobilité des mains et des yeux, ces organes demeurent quelquefois immobiles et, dans ces cas, non moins que dans les autres, les objets sont perçus comme étendus.

L'objet propre du toucher est la résistance. Mais, à aucun instant, nous n'avons une seule perception tactile : nous éprouvons un nombre plus ou moins considérable de sensations simultanées, différentes les unes des autres, ne fusionnant pas, ne se combinant pas en une résultante unique. De même, la vue embrasse un champ assez vaste, où un certain nombre de points distincts sont perçus à la fois. Au contraire, les données des autres sens ne peuvent être distinctes qu'à condition d'être successives, et ils fondent en un seul tout les sensations simultanées.

Ces indications du toucher et de la vue se complètent grâce aux

mouvements que nous accomplissons. Les différentes parties de notre corps, qui possèdent la sensibilité tactile, sont toutes plus ou moins mobiles; quant à la main, elle est merveilleusement articulée et possède une extrême mobilité. Nous parcourons les objets et nous continuons à en sentir la résistance; cette continuité est ce qu'il faut surtout remarquer. A chaque instant, nous avons plusieurs sensations distinctes et simultanées; un certain nombre d'anciennes disparaissent, de nouvelles se produisent, mais peu à peu, et la transition est constituée par quelques intermédiaires qui subsistent. Sans doute, la perception tactile ne présente pas toujours cette continuité; mais nous avons expliqué comment l'imagination en comble les lacunes. Autre phénomène extrêmement remarquable : nos sensations souvent se présentent par groupes identiques de tous points, sauf par l'ordre dans lequel elles se succèdent. Si nous parcourons un objet de plusieurs manières différentes, nous aurons toujours les mêmes perceptions, sans autre modification que celle de leur ordre successif: il y a donc entre les causes de ces sensations une liaison indépendante des circonstances temporaires. Les objets du toucher ont une existence non seulement successive, mais extensive; ils sont non seulement dans le temps, mais dans l'espace. La distinction des formes, des figures des objets, de leur situation, de leur distance, s'explique par la différence des mouvements que nous accomplissons pour les tâter, par les changements de direction et de rythme. Ainsi se dessine dans notre mémoire un atlas tactile où les objets sont représentés par l'image des impressions tactiles et des mouvements qui nous en ont fourni la connaissance. Les aveugles de naissance ont de l'espace une idée aussi nette que les autres hommes; ils peuvent retrouver leur chemin, ils reconnaissent les objets, en apprécient de la même manière que nous la grandeur, la forme et la distance; leur géométrie est identique à la nôtre; si nous ne pouvons concevoir un homme à qui l'idée d'espace fasse défaut, c'est que la privation du toucher est une hypothèse impossible.

On dit quelquefois que l'idée d'espace est une fonction de l'idée de temps, que le temps est père de l'espace, qu'il n'y a primitivement entre les sensations d'autre relation que la succession, et que, dans certains cas, nous la traduisons en rapports d'extériorité locale; nous avons vu que cela n'est pas exact. Nous mesurons la grandeur et la distance non par la durée, mais par la quantité, l'intensité du mouvement.

Il s'établit dans notre esprit une liaison intime entre les deux idées, et nous prenons l'une pour mesure de l'autre; primitivement,

nous mesurons l'espace par le temps (une ville est à une heure, à deux jours de marche), puis le temps par l'espace que parcourt un mobile (ombre sur le cadran solaire, aiguilles d'une montre); cette mesure est susceptible de plus d'exactitude et de précision.

Tout comme le toucher et pour la même raison, la vue nous fournit la notion d'espace. On soutient souvent que, pour la vue, l'étendue est non un sensible propre, mais un sensible par accident, qu'elle ne perçoit naturellement que la couleur. Mais, à notre avis, nous ne voyons jamais un seul point à la fois; nous percevons simultanément plusieurs points distincts, c'est-à-dire extérieurs les uns aux autres, une étendue colorée. Les yeux sont extrêmement mobiles, de sorte que les perceptions visuelles se succèdent avec infiniment de rapidité et de variété; mais ces changements, comme ceux des perceptions tactiles, s'accomplissent d'une manière continue et graduelle; enfin, lorsque nous parcourons les objets dans tous les sens, nous obtenons des séries de perceptions identiques, sauf au point de vue de leur ordre successif; en suivant de l'œil les contours des objets, il nous faut accomplir des mouvements différents et tracer différentes figures; pour aller de l'un à l'autre, afin d'obtenir la vision, il faut exécuter un mouvement plus ou moins considérable.

Mais l'image rétinienne n'est étendue qu'en surface. On en conclut souvent que la vue ne connaît que l'étendue en longueur et en largeur, que la troisième dimension de l'espace, la profondeur ou distance, ne lui est donnée que par inférence, grâce aux enseignements du toucher. On invoque le témoignage des aveugles opérés : pour eux, dit-on, tous les objets sont vus comme situés dans le même plan, et touchant les yeux. Mais il est manifeste qu'ils emploient un langage impropre, n'ayant pas à leur service d'expressions pour désigner des perceptions toutes nouvelles. Les observations que l'on cite sans cesse ne présentent pas toutes les garanties désirables au point de vue critique; on n'a pu les contrôler dans notre siècle, parce que, obéissant avant tout à des considérations d'humanité, les médecins s'appliquent à opérer les aveugles le plus tôt possible, avant qu'ils soient parvenus à l'âge de la réflexion.

Quand nous avons parlé de la vision binoculaire, nous avons dit que la perception visuelle n'est pas la même lorsque nous avons devant nous une surface plane ou des objets qui présentent quelque relief; dans ce dernier cas, les perceptions des deux yeux ne sont pas identiques. De plus, nous avons expliqué l'adaptation de l'œil à la vision nette des objets situés à diverses distances; la conscience de ces petits mouvements musculaires suffit

à nous faire percevoir et mesurer les distances. L'espace visuel est, comme l'espace tactile, une grandeur à trois dimensions.

Néanmoins, entre l'atlas visuel et l'atlas tactile, les différences sont plus nombreuses que les analogies. Les notions d'étendue et de distance viennent de la manière dont nous interprétons certaines perceptions, et, comme les perceptions du toucher et celles de la vue sont absolument différentes, c'est à des phénomènes très différents que, de part et d'autre, nous attachons le même sens. Il en résulte que la correspondance entre les deux séries de signes n'est pas immédiatement comprise et ne nous est enseignée que par l'expérience. On connaît le célèbre problème de Molineux : supposez, écrivait-il à Locke, un aveugle de naissance intelligent, accoutumé à distinguer par le toucher une sphère et un cube; on le délivre de la cataracte; on lui présente les deux solides qui produisent en lui deux perceptions visuelles bien distinctes ; pourra-t-il reconnaître, sans les toucher, quel est le cube et quelle est la sphère ? Locke répond négativement et nous sommes de son avis. La plupart des hommes ne s'aperçoivent pas de ce travail par lequel des associations s'établissent entre les perceptions tactiles et les perceptions visuelles; celles-ci absorbent à tel point notre attention que, comme l'a fait remarquer M. Dunan, nous avons peine à observer en nous l'existence de l'atlas tactile et que nous n'en faisons jamais usage.

Attribuer à la perception la formation de l'idée d'espace, c'est lui reconnaître une valeur objective ; mais souvenons-nous que nos idées ne sont pas les images des objets, que les choses ne sont pas telles que les sensations que nous éprouvons. Les causes de nos sensations sont composées de parties distinctes et extérieures les unes aux autres; s'il n'existait ni hommes ni êtres intelligents, les corps ne laisseraient pas d'avoir entre eux des rapports de grandeur et de situation. Mais l'idée que nous avons de l'espace résulte des opérations qu'accomplit notre esprit, de la synthèse intellectuelle qui distingue et réunit les sensations. Elle n'est possible que si on s'élève au-dessus de la pure sensation pour penser. L'étendue n'est pas une qualité, mais une quantité ; elle n'est perçue que par l'intermédiaire de la résistance ou de la couleur.

La localisation de nos perceptions est une question fort curieuse. L'origine de nos perceptions est toujours rapportée à un certain point de l'espace, et le phénomène dont nous avons conscience détermine certains mouvements appropriés selon que nous voulons considérer davantage, saisir, ou, au contraire, éviter l'objet. Les sensations tactiles sont toujours attribuées à un certain point

de notre corps : ce n'est pas là, comme on le croit généralement, un fait naturel et primitif, puisque le phénomène qui produit la modification de notre état de conscience s'accomplit non pas dans la main ou dans la poitrine, mais dans le cerveau, où nous ne situons jamais nos impressions : nous les reportons à la périphérie du corps, point de départ des impressions, et non au cerveau, leur point d'arrivée (loi d'excentricité). Le jugement est fondé sur l'expérience, aidée du témoignage de la vue et du toucher explorateur. Pour les parties internes de notre corps, nous commettons de continuelles erreurs, qui ne peuvent être corrigées que par l'étude objective de l'anatomie et de la physiologie. La source des perceptions visuelles est toujours reportée à une certaine distance au dehors ; la preuve que cela est dû à l'expérience personnelle, c'est que le strabisme ne trouble pas la sûreté des localisations et l'appropriation des mouvements. La localisation des perceptions auditives et olfactives s'explique de même.

Une grave objection contre l'empirisme est tirée de ce fait que certains animaux, dès leur naissance et avant d'être instruits par l'expérience, se dirigent avec sûreté vers les aliments ; mais ne peut-on pas croire que cet instinct n'est qu'une habitude transmise héréditairement ?

Les philosophes qui soutiennent que l'espace est infini, ne peuvent en attribuer l'idée à l'expérience ; mais concevons-nous réellement l'espace comme infini ? L'étendue et la situation sont deux éléments constants des perceptions que nous avons des choses, ce qui fait contracter à notre esprit une habitude irrésistible ; nous ne pouvons concevoir un objet matériel autrement que sous ces conditions ; et quand, par un effort d'abstraction, nous dégageons l'idée d'espace de son contenu, l'élément commun et constant est conçu comme illimité.

Considérons les notions géométriques, celles de ligne droite, de triangle, de carré, de cercle ; elles ne nous sont pas données par l'observation ; elles énoncent la loi du mouvement par lequel nous parcourons les diverses figures et les constituons (V. Liard, *Définitions mathématiques*). Leur origine est la même que celle des idées des nombres. Si nous concevons les propositions mathématiques comme des vérités universelles et nécessaires, c'est qu'elles n'ont rien d'empirique ; nous les tirons, par raisonnement déductif, de la nature et de la loi des figures, exprimée dans la définition ; c'est notre esprit qui les crée par sa propre activité ; voilà pourquoi leur universalité et leur nécessité sont exclusivement subjectives.

Enfin, si l'espace existait réellement ou si l'idée en était innée

en nous, nous ne pourrions le concevoir que sous une seule forme, celle d'une grandeur continue à trois dimensions, dont l'élément fondamental est le plan et où la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre. Un grand nombre de géomètres du XIXe siècle soutiennent qu'il n'en est rien, que nous pouvons concevoir un espace à plus de trois dimensions, que le postulat d'Euclide n'est pas certain, que l'élément constitutif est non le plan mais la surface sphérique ou même pseudo-sphérique. Nous n'avons pas à nous prononcer sur la valeur de ces théories; mais elles montrent qu'il n'y a rien de nécessaire dans l'idée que nous nous faisons de l'espace.

Les illusions.

Nous commettons un grand nombre d'erreurs relativement aux objets matériels; ces erreurs ne doivent pas être imputées aux sens, mais aux opérations intellectuelles.

On distingue souvent l'illusion et l'hallucination : dans ce dernier cas, nous croyons voir une chose, entendre une voix, toucher un corps, en l'absence de toute excitation sensible. Ce n'est pas exact : l'hallucination n'est pas un phénomène sans cause; elle ne diffère de l'illusion qu'en degré. Dans la perception, nous l'avons vu, les données des sens tiennent une très petite place; le reste est fourni par l'imagination et l'association des idées; les deux éléments se combinent en proportions très variables. L'association nous suggère des idées conformes à la réalité, quand nous sommes en présence d'objets familiers, habituels; elle peut être égarée par un grand nombre de causes, surtout d'ordre psychologique. La perception exacte est un cas exceptionnel; il peut y avoir erreur dans l'intégration, dans la reconnaissance, dans la mesure, dans l'interprétation de la perception; les erreurs causées par la suggestion verbale s'expliquent de même. Outre les causes variables et passagères, il y a des causes constantes d'erreur, tenant au caractère, à la tournure d'esprit de chacun, à ses habitudes. Si l'esprit était une table rase, il n'y aurait pas d'erreurs des sens.

Les causes, les lois de l'illusion sont les mêmes que celles de la perception vraie : c'est une perception déséquilibrée (Binet). Toutes les images qui se présentent à notre esprit ont une tendance hallucinatoire, elles sont primitivement conçues comme des objets réels; l'esprit a naturellement foi en lui-même.

Souvent l'illusion causée par l'imagination dure peu ou n'a pas même le temps de naître, parce qu'elle est immédiatement corrigée. Dépend-il donc de nous d'éviter les illusions, les hallucina-

tions, de nous assurer que nous sommes en possession d'une perception vraie? Oui, parce que nous pouvons arrêter notre esprit, vérifier les conceptions de notre imagination, contrôler le témoignage d'un sens par celui des autres, faire appel au sens spécialement compétent, ou du moins suspendre notre jugement. Quoi qu'en disent les sceptiques, nous pouvons distinguer la vérité de l'erreur, la veille du rêve, la santé de la folie, grâce à l'attention et au doute méthodique de Descartes. Le fondement de la certitude, c'est le sentiment de notre liberté. La légitimité de notre confiance dans nos connaissances sensibles vient non pas de la puissance avec laquelle les choses agissent sur nous, mais au contraire de la puissance que nous possédons nous-mêmes de nous soustraire à leur influence.

Conclusion.

Ce n'est pas chose si facile que l'on croit, d'acquérir la connaissance des choses ; elle n'est pas chez tous les hommes également exacte et étendue. Cela dépend non seulement de la finesse de leurs sens, mais surtout de l'activité, de la rectitude de leur esprit, des associations qui sont établies entre leurs idées, de leurs habitudes, et surtout du soin qu'ils prennent de rester maîtres de leur attention.

L'intelligence humaine n'est point passive, comme la statue de Condillac, mais continuellement active. Aristote disait que la sensation est l'acte commun du sentant et du sensible. La croyance à l'existence du monde extérieur est l'œuvre non de la perception, mais de la raison ; elle a son principe non au dehors, mais au dedans de nous. Il n'est pas juste de dire que le monde s'impose à nous ; c'est, au contraire, notre esprit qui le postule et le crée en quelque sorte pour satisfaire aux exigences de notre pensée. Les caractères de nos connaissances sont déterminés non seulement par la nature des choses, mais aussi par notre nature propre, par la constitution et le fonctionnement de notre système nerveux d'une part, de notre intelligence d'autre part. Nous pouvons acquérir une connaissance rigoureusement scientifique et incontestablement certaine de ce que les choses sont par rapport à nous. Cette connaissance est suffisante au point de vue pratique, puisqu'elle nous met à même de diriger avec sûreté notre conduite et permet toutes les inventions utiles ; mais elle ne satisfait pas notre curiosité. Ce que les choses sont par rapport à nous n'est pas tout ; nous voudrions savoir ce qu'elles sont en elles-mêmes. La vérité que nous connaissons est partielle et relative ; nous

avons soif de vérité complète et absolue ; nous sommes donc naturellement entraînés à nous plonger dans l'étude de la métaphysique. Mais l'examen de la perception ne nous permet pas de trancher le procès toujours pendant entre les réalistes et les idéalistes.

Sujets de devoirs

I

UNIVERSITÉ DE PARIS.

Licences et certificats d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes.

ALLEMAND.

Version.

Ranke, *Französische Gedichte*, II, p. 384, depuis : « *Was war und ist mächtiger*..... », jusqu'à : « *Was denn nun auch*... ».

Thème.

Thiers, *Histoire de la Révolution française*, VI, *Mort de Mirabeau*, depuis : « *Des pressentiments*..... », jusqu'à : « *La cour avait voulu*..... ».

Dissertation française.

Le fantastique dans les littératures française et allemande.

Leçon orale.

L'onomatopée dans les vocabulaires français et allemand.

ANGLAIS.

Version.

Cowper, *Letters*, To the Rev. William Unwin, depuis : « *Bal-*

loons are so much the mode... », jusqu'à : « *But were engaged...* » (Edit. Benham, pp. 93-94).

Thème.

La Rochefoucauld, *Portrait*, depuis : « *L'ambition ne me travaille point...* », jusqu'à : «... *qui s'occupent à en débiter* ».

Composition anglaise.

Is poetry necessarily a criticism of life ?

Composition française.

La place de Sterne dans le roman anglais au XVIIIe siècle.

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

Education, pédagogie.

Est-il vrai, et dans quelle mesure, que « les femmes impriment le sceau de leur caractère et de leurs mœurs à chaque génération nouvelle ? Elles portent, dans leurs faibles mains, avec le caractère du peuple qui s'élève, les destinées de la société ». (Vinet.)

ÉCOLE NORMALE DE SÈVRES.

Composition française.

Expliquer pourquoi l'on a pu dire que Molière et Boileau représentent l'esprit bourgeois dans la littérature du XVIIe siècle.

AGRÉGATION D'HISTOIRE.

I. La France au temps de Philippe-Auguste (Histoire politique et civilisation).

II. La Renaissance en Italie depuis l'avènement de Jules II jusqu'au sac de Rome.

Agrégation des langues vivantes.

ALLEMAND.

Thème.

A. De Vigny : *La Veillée de Vincennes*, depuis : « *Timoléon écoutait...* », jusqu'à : « *Ce sont des navires aériens* ».

Version.

Niebelungenlied, *Mort de Siegfried*, de la strophe 987 à la strophe 992.

Dissertation française.

Comparer les principales œuvres que la légende du Juif-Errant a inspirées en France et en Allemagne.

Dissertation allemande.

Gœthe's Hellenismus in seinem *Prometheus*.

ANGLAIS.

Version.

Shakespeare. *M. N. D.*, a. II, sc. 1, depuis : « *The King doth keep his revels here to-night* », jusqu'à : « *Would that he were gone* ».

Thème.

Leconte de Lisle, *Poèmes barbares*, *La vigne de Naboth*, depuis : « *Vers l'heure où le soleil allume au noir Liban...* », jusqu'à : « *Que l'Exterminateur me brûle de son feu !* »

Dissertation anglaise.

Thomson's blank verse.

Dissertation française.

Le sentiment de la nature dans le *Midsummer Night's Dream* de Shakespeare.

Licence et Certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes.

ALLEMAND.

Thème.

A. France, *Livre de mon ami*, page 306, depuis : « *Mais permettez-moi de ressembler...* », jusqu'à : «... *et vécut pour son propre compte* ».

Version.

Simrock, *Gedichte* (1842) : *Der sterbende Gœthe*.

Composition française.

Comparer la *Mort du loup* d'Alfred de Vigny au *Löwenritt* de Freiligrath.

Leçon orale.

Analyse grammaticale et littéraire des trois premières strophes de *Der sterbende Gœthe* (Simrock).

ANGLAIS.

Version.

Byron, *The Siege of Corinth*, XI, depuis : « *Tis midnight : on the mountains brown* », jusqu'à : « *Wakes, though but for a stranger's Knell.*

Thème.

Pascal, *Pensées, Le bon usage des maladies*, XI, depuis : « *Faites-moi la grâce, Seigneur, de joindre vos consolations* », jusqu'à : « *Seigneur, c'est la grâce que je vous demande* ».

Composition anglaise.

Study the metaphors in *Midsummer Night's Dream*, acte II, scène 1.

Composition française.

La vie de Cowper.

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES.

Éducation, pédagogie.

Apprécier cette maxime d'un moraliste grec : « Réprimande avec l'accent d'un homme qui doit bientôt avoir l'occasion de louer ». PÉRIANDRE. — Ne pourriez-vous pas en tirer une règle de conduite pédagogique ?

Composition française.

Expliquer cette pensée de Chateaubriand : « Les peuples commencent par la poésie et finissent par les romans : la fiction marque l'enfance et la vieillesse de la société. »

II

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE.

Licence ès lettres.

DISSERTATION FRANÇAISE.

1° Dans son livre sur les grands courants de la littérature européenne au XIXe siècle, M. Georges Brandès soutient que le romantisme est « un fait international, qui s'explique seulement par le rapprochement des littératures entre elles ». Sans méconnaître l'importance des éléments étrangers dans la formation de l'esprit romantique, ne peut-on pas montrer que le programme littéraire fixé, vers 1830, par Victor Hugo a été, dans ses parties essentielles, l'aboutissement naturel et nécessaire de certaines réformes, réclamées et à moitié réalisées par les précurseurs français du romantisme ?

2° Quelle est la part de l'esprit et de l'art du XVIIIe siècle dans l'œuvre d'André Chénier ?

3° Fromentin, l'auteur des *Maîtres d'autrefois*, a écrit : « J'étais ravi, quand je me flattais d'avoir tiré quelque relief ou quelque couleur d'un mot très simple en lui-même, souvent le plus usuel et le plus usé, parfaitement terne à le prendre isolément. Notre

langue, étonnamment ferme et expressive, m'apparaissait comme inépuisable en ressources. Je la comparais à un sol excellent, tout borné qu'il est, qu'on peut exploiter indéfiniment dans la profondeur sans avoir besoin de l'étendre, propre à fournir tout ce qu'on veut de lui, à condition qu'on y creuse. »

Vous exposerez la doctrine littéraire contenue dans ce passage et vous indiquerez les moyens dont disposaient les grands maîtres de la langue (Racine, Chateaubriand, Victor Hugo) pour enrichir et renouveler le vocabulaire en évitant les dangers du néologisme.

Université de Besançon.

Licence ès lettres.

Composition française.

« Je ne vous parlerai plus de Fénelon, de sa *Lettre à l'Académie française* (ou de ses *Dialogues sur l'Éloquence*). Ce sont des délassements d'un homme d'infiniment d'esprit, mais de moins de goût peut-être, j'entends d'un goût peu sûr, et qui ne m'a pas l'air d'attacher lui-même une grande importance aux jolies choses qu'il nous dit. »

(Brunetière, *Evolution des Genres littéraires.*, t. I, p. 143.)

Composition latine et thème latin.

1° Conferatur Plutarchus cum Cæsare rerum suarum auctore.

2° Racine, 1re préface de *Britannicus* : « Enfin je suis persuadé qu'on me peut faire... »

Thème grec et grammaire.

1° Racine, *Iphigénie*, préface : « Voilà les principales causes... les véritables effets de la tragédie. »

2° : 1. Comment exprime-t-on en grec la possession ; pronoms et adjectifs possessifs.

2. Syntaxe, en grec et en latin, des verbes signifiant *craindre*.

3° Platon, *Phédon*, 60 D, § IV.

a) Expliquer les formes suivantes : ὑπολαβών, ἀναμνήσας, ἐντείνας, ἤροντο, ἤλθες, Ἀπόλλω, τινὲς, ἄταρ.

b) Etudier la syntaxe de ce passage.

Philosophie.

En quoi Spinoza est-il disciple de Descartes ?

ALLEMAND.

Version.

Gœthe, *Dichtung und Wahrheit*, Klopstock, à partir de : « Aus der Ferne machte jedoch... », jusqu'à : « Sagflugen Kinder und Volk. »

Thème.

Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chapitre 18. « Le duc de Vendôme petit-fils de Henri IV... », jusqu'à : « A peine la maison de Bourbon... »

Composition allemande.

Man muss Jüngling sein, um sich zu gegenwärtigen, welche Wirkung Lessings Laocoon auf uns ausübte, indem dieses Werk uns aus der Region eines Kümmerlichen Anschauens in die freien Gefilde des Gedankens hinriss. Das so lange missvertandene Ut pictura Poesis war auf einmal beseitigt, der Unterschied der bilden und Rede-Künste klar, die Gipfel beider erschienen nun getrennt, wie nah ihre Bösen auch zusammenstossen mochten. »

Gœthe, *Dictung und Wahrkeit*, Livre VIII.

IV

Université de Caen.

ANGLAIS.

Version.

Johnson, *Lettre à lord Chesterfield*.

Dissertation française.

Agrégation.

L'influence de Thomson sur la littérature française.

Certificat.

Les lettres de Cowper.
L'accentuation anglaise est-elle réductible à des règles ?

Thème.

La Bruyère, *Caractères*, V. Depuis : « L'esprit de la conversation... », jusqu'à : « Rien n'est moins... »

Dissertation anglaise.

Agrégation.

Bible English.

Licence.

Study the words of French origin in lines 1,101 of *the Coming of Arthur*.

Certificat.

The advantages of foreign travel.

Version.

Samuel Johnson. — *Letter to lord Chesterfield.*

My Lord, I have been lately informed by the proprietor of « The World » that two papers, in which my dictionary is recommended to the public, were written by your Lordship. To be so distinguished is an honour which, being very little accustomed to favours from the great, I know not well how to receive, or in what terms to acknowledge. When, upon some slight encouragement, I first visited your Lordship, I was overpowered, like the rest of mankind, by the enchantment of your address, and could not forbear to wish that I might boast myself *le vainqueur du vainqueur de la terre*, that I might obtain that regard for which Il saw the world contending; but I found my attendance so little encouraged, that neither pride nor modesty would suffer me to continue it. When I had once addressed your Lordship in public,

I had exhausted all the art ot pleasing which a retired and uncourtly scholar can possess. I had done all that I could; and no man is well pleased to have his all neglected, be it ever so little.

Seven years, my Lord, have now passed since I waited in your outward rooms, or was repulsed from your door; during which time I have been pushing on my work through difficulties, of which it is useless to complain, and have brought it, at last, to the verge of publication without one act of assistance, one word of encouragement, or one smile of favour. Such treatment I did not expect, for I never had a patron before.

The shepherd in Virgil grew at last acquainted with love, and found him a native of the rocks.

Is not a patron, my Lord, one who looks with unconcern, on a man struggling for life in the water, and, when he has reached ground, encumbers him with help?

The notice which you have been pleased to take of my labours, had it been early, had been kind; but it has been delayed till I am indifferent, and cannot enjoy it; till I am solitary, and cannot impart it; till I am known, and do not want it. I hope it is no very cynical asperity not to confess obligations when no benefit has been received; or to be unwilling that the public should consider me as owing that to a patron, which Providence has enabled me to do for myself.

Having carried on my work thus far with so little obligation to any favourer of learning, I shall not be disappointed though I should conclude it, if less be possible, with less; for I have long been wakened from that dream of hope in which I once boasted myself with so much exultation.

My Lord,
your Lordship's most humble, most obedient servant.
February, 7, 1755,

Ouvrage signalé

L'Esperanto en dix leçons, par M. Th. Cart, *professeur au lycée Henri IV*, et M. Pagnier, librairie Hachette et Cie, Paris, 1902.

Le gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOC. FRANÇ. D'IMPR. ET DE LIBR.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs, dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable :* indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Faguet, Emile Boutroux, Alfred Croiset, Victor Brochard, Jules Martha, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

M. H... L... à C... — Dans le N° du 21 novembre 1901, vous trouverez déjà quelques renseignements sur la question qui vous intéresse ; mais vous serez mieux renseigné encore en demandant le programme spécial (0,25 c. ou 0,30 c.) à la librairie Delalain, boulevard Saint-Germain.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université et quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso à la copie.

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 27 15 MAI 1902

Année Scolaire 1901-1902

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

433 LA POÉSIE FRANÇAISE DE LA RENAISSANCE. — *Le premier amour de Ronsard. — Cassandre*.................................. **Gaston Deschamps**, *Professeur remplaçant au Collège de France.*

441 HISTOIRE DE LA CIVILISATION HOMÉRIQUE. — *La société d'après les poèmes homériques*... **Alfred Croiset**, *Membre de l'Institut.*

449 L'HISTOIRE A ROME. — *Les archives privées.* **Jules Martha**, *Professeur à l'Université de Paris.*

456 LES TRANSFORMATIONS POLITIQUES ET SOCIALES DES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES. — *La Contre-Réforme*............................ **Charles Seignobos**, *Maître de conférences à l'Université de Paris.*

465 LA CIVILISATION BYZANTINE A L'ÉPOQUE DES PALÉOLOGUES (XIIIe-XVe SIÈCLE). — *Les monuments de Mistra*.................... **Charles Diehl**, *Professeur à l'Université de Paris.*

474 VARIÉTÉ. — *La réforme de la licence*....... **Université de Nancy.**

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie)

15, RUE DE CLUNY, 15

1902

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie
15, rue de Cluny, PARIS

DIXIÈME ANNÉE

REVUE DES COURS
ET
CONFÉRENCES

ABONNEMENT, UN AN
- **France. . . . . 20 fr.** payables 10 francs comptant et le surplus par 5 francs les *15 février* et *15 mai 1902*.
- **Étranger. . . . . 23 fr.**

LE NUMÉRO : 60 centimes

EN VENTE :

Les Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième et Neuvième Années

DE LA REVUE

Chaque année. **20 fr.**

Il reste quelques exemplaires de la première et de la seconde année, que nous tenons à la disposition de nos clients au prix de 30 francs chaque année.

Après *neuf années* d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très *estimée* **Revue des Cours et Conférences** : *estimée*, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est *unique* en son genre ; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons, chaque année, à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, *lettres, philosophie, histoire, littérature étrangère, histoire du théâtre*, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à *bon marché :* il suffira,

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 27 15 MAI 1902

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

La poésie française de la Renaissance

Cours de M. GASTON DESCHAMPS,

Professeur remplaçant au Collège de France.

Le premier amour de Ronsard : Cassandre.

Il n'est personne parmi nous qui n'ait, à maintes reprises, entendu citer et chanter cette ode, qu'adressait à Cassandre Pierre de Ronsard et qui inspira des mélodies fameuses à de nombreux compositeurs modernes :

Mignonne, allons voir si la rose,
Qui, ce matin, avait desclose
Sa robe de pourpre au soleil,
A point perdu, cette vesprée,
Les plis de sa robe pourprée
Et son teint au vostre pareil.

Las ! voyez comme en peu d'espace,
Mignonne, elle a dessus la place,
Las ! las ! sa beauté laissé cheoir !
O vrayment marastre Nature,
Puisqu'une telle fleur ne dure
Que du matin jusques au soir !

Donc, si vous m'en croyez, mignonne,
Tandis que vostre âge fleuronne
En sa plus verte nouveauté,
Cueillez, cueillez vostre jeunesse :
Comme à ceste fleur la vieillesse
Fera ternir vostre beauté.

Ces vers vont nous servir d'argument pour chercher à déterminer, le plus exactement possible, l'état civil de cette Cassandre, qui fut le premier amour du poète, au temps de sa rêveuse adolescence.

Je vous ai indiqué l'hypothèse de plusieurs biographes, qui, se fondant sur certains vers mal interprétés, et, en particulier, sur le premier quatrain d'un sonnet dédié à la même Cassandre :

> Dedans un pré je veis une Naïade,
> Qui comme fleur marchait dessus les fleurs,
> Et mignottait un bouquet de couleurs
> Echevelée en simple vertugade,

— avaient voulu voir en elle une simple bergère, rencontrée dans les champs, aux environs d'une résidence royale. Cette supposition, séduisante peut-être pour ceux qui veulent voir partout des idylles à la Florian, ne semble être conforme ni à l'esprit ni à la lettre des textes que nous citons. — Les stances rappelées plus haut sont, au sens exact du mot, une *sérénade*, une invitation à la rêverie, à l'heure crépusculaire. On se représente le paysage : la nuit tombe, faisant flotter dans une obscurité bleue la silhouette des balustrades et le profil des grands arbres au bord des larges allées ; les formes sont indécises ; et le poète conduit la dame de ses pensées devant la rose symbolique, dont les pétales jonchent le gazon : c'est une promenade de courtisan érudit et sentimental ; — et l'amant, sachant qu'il s'adresse à un esprit déjà façonné par l'humanisme du temps, tire de cet effeuillement une leçon qu'il accompagne sans doute d'un sourire. Assurément, un pareil madrigal, si subtil malgré la naïveté de ce vieux langage, ne saurait s'adresser à une fille des champs. Ces compliments raffinés vont à une personne qui habitait la cour brillante de François Ier ou ses environs immédiats.

D'ailleurs, Ronsard lui-même a pris soin de nous indiquer le lieu de naissance de sa maîtresse, et, — comme l'obéissant Binet nous le confirme, — nous savons qu'il était énamouré d'une personne de Blois :

> L'an d'après, en avril, Amour me fit surprendre,
> Suivant la cour à Blois, des beaux yeux de Cassandre ;
> Soit le nom faux ou vrai, jamais le temps vainqueur
> N'ostera ce beau nom du marbre de mon cœur.

En outre, à suivre ligne par ligne le signalement que le poète nous donne de sa dame, çà et là, dans son œuvre, nous nous convaincrons de plus en plus que Cassandre était bien une « fille de

condition ». — Chemin faisant, nous remarquerons que la poésie de Ronsard adolescent est encore incertaine et balbutiante : sa lyre n'a encore que deux ou trois cordes, qu'il fait vibrer sans cesse, tour à tour, jusqu'à la monotonie. Ce sont toujours des extases devant ces yeux noirs et ces cheveux blonds, qu'il décrit à l'aide de métaphores promptement banales et déjà précieuses :

Ces liens d'or, cette bouche vermeille....
Et ces sourcis, deux croissans nouvelets...
Et ceste joue à l'aurore pareille...
Et de ses yeux les astres jumelets
Qui font trembler les âmes de merveille...

Cette ingéniosité et cette recherche dans la description, qui font pressentir l'Hôtel de Rambouillet, n'ont point été dépensées en vue d'esquisser un portrait rustique : ces caractères sont, au contraire, en parfaite harmonie avec la vie de cour, telle qu'on la menait chez les Valois, mêlée d'art et de poésie, de faits d'armes et de prouesses verbales.

Après la chevelure dorée, traditionnelle dans l'art et la poésie du XVIe siècle, Ronsard décrit les sourcils de Cassandre et son teint *d'œillets ;* et c'est une profusion de comparaisons opulentes, empruntées à ce que la nature offre de plus éblouissant et de plus rare, — qui, toutefois, ne sont pas sans quelque banalité :

Ce beau coral, ce marbre qui soupire,
Et cette ébène, ornement du sourci,
Et cet albâtre en voûte raccourci,
Et ces saphirs, ce jaspe et ce porphyre,
Ces diamans, ces rubis qu'un Zéphyre
Tient animés d'un soupir adouci,
Et ces œillets et ces roses aussi,
Et ce fin or, où l'or mesme se mire...

Puis, c'est un retour sur la couleur de ces *yeux bruns*, dont l'étrangeté le fascine :

Ces deux yeux bruns, doux flambeaux de ma vie,
Dessus les miens respandans leur clarté,
Ont arresté ma jeune liberté
Pour la damner, en prison asservie.

De ces yeux bruns ma raison fut ravie,
Si qu'ébloui de leur grande beauté,
Opiniastre à garder la loyauté,
Autres yeux voir, depuis, je n'eus envie.

D'autre esperon mon tyran ne me poind,
Autres pensers en moy ne logent point,
Ni autre idole en mon cœur je n'adore ;

Ma main ne sçait cultiver autre nom
Et mon papier n'est esmaillé sinon
De ses beautez, que ma plume colore.

Et nous nous prenons à songer que ce sont là des serments de poète et que les yeux charmeurs de Cassandre n'ont pas empêché Ronsard d'admirer et de célébrer les yeux de Marie et d'Hélène ; avec la même ferveur et la même sincérité, il recommencera pour d'autres son antienne d'amour ; il jurera qu'il veut mourir à chaque verset de sa litanie charmante, et ne mourra point, — sinon vieux, pour le bonheur et pour l'honneur des lettres françaises :

Je veux mourir pour cette longue tresse,
Pour le mignard embonpoint de ce sein...

dit-il, en deux vers évocateurs et plastiques ; — et, séduit lui-même par l'image qu'il suggère à nos esprits, il oublie de mourir, désireux seulement, à ce qu'il nous semble, de rivaliser, en quelques touches admirables de couleur et de modelé, avec les plus merveilleux tableaux des grands peintres de son époque. Chez Ronsard comme chez Clouet, nous trouvons reproduites les modes apportées en France par les Médicis, et c'est la coiffure de Marguerite de Médicis elle-même que nous voyons décrite dans ces vers :

Quand, au matin, ma déesse s'habille,
D'un riche or crespe ombrageant ses talons,
Et les filets de ses beaux cheveux blonds
En cent façons enonde et entortille...

Le poète nous fournit même un document qui symbolise l'union intime existant entre sa poésie et l'art, dont il voyait de plus en plus s'accroître la réussite et le prestige : c'est une lettre adressée au peintre Janet, qu'il prie de prendre son pinceau pour immortaliser sa Cassandre :

Pein-moy, Janet, pein-moy, je te supplie,
Sur ce tableau les beautez de ma mie
De la façon que je te les diray.
Comme importun je ne te suppliray
D'un art menteur quelque faveur lui faire,
Il suffit bien si tu la sais pourtraire,
Telle qu'elle est, sans vouloir déguiser
Son naturel pour la favoriser.

La peinture qu'il fait encore de sa maîtresse, à cette occasion, ne laisse plus de doute sur son origine ; il lui prête un vaste front, plein de pensées, qui n'est pas celui d'une petite pastoure,

et — détail qui détruit définitivement l'hypothèse de M. Prosper Blanchemain — il place sur ce front la *ferronnière*, ornement distinctif des grandes dames de la Renaissance :

Tout au milieu par la grève descende
Un beau rubis, de qui l'esclat s'espande
Par le tableau... ;

et il désespère que le peintre puisse rendre

De ses beaux yeux la grâce naturelle,

que même l'art d'un Apelle ne saurait exprimer, ni le coloris délicat de son oreille, qui lui inspire un développement délicieux, égal à certains sonnets de Théophile Gautier sur le même sujet :

Après, fay luy sa rondelette oreille,
Petite, unie, entre blanche et vermeille,
Qui, sous le voile, apparaisse à l'égal
Que fait un lys enclos dans un crystal,
Ou tout ainsi qu'apparoist une rose
Tout fraischement dedans un verre enclose.

De tous ces traits, il ressort que Cassandre ressemble beaucoup à ces dames de Jean Clouet, dont les estampes de la Bibliothèque nationale et les portraits du Louvre nous offrent plusieurs exemples : — visages pleins de fierté, ennoblis par la ligne un peu impérieuse du nez aquilin, respirant l'intelligence et l'énergie.

Ronsard n'a pas manqué, d'ailleurs, de joindre à ce portrait physique si séduisant un portrait moral qui ne l'est pas moins, et corrobore notre opinion sur le rang social de sa bien-aimée : d'après un sonnet qui résume les qualités morales de Cassandre, il semble que son âme ait possédé toutes les vertus, comme son corps offrait le modèle de toutes les beautés :

Quand ma maitresse au printemps prit naissance,
Honneur, Vertu, Grâce, *Sçavoir*, Beauté
Eurent débat avec la Chasteté
Qui plus auroit sur elle de puissance.

L'une vouloit en avoir jouissance,
L'autre vouloit l'avoir de son costé,
Et le débat immortel eust esté,
Sans Jupiter qui fit faire silence.

Filles, dit-il, ce ne serait raison
Qu'une vertu fût seule en sa maison ;
Pour ce je veux qu'appointement on face.

L'accord fut faict : et, plus soudainement
Qu'il ne l'eut dit, toutes également
En son beau corps pour jamais eurent place.

Par cet effort d'idéalisme de poète et d'amant, Ronsard se montre bien le disciple de ces artistes de la Renaissance qui s'attachaient à exprimer, dans l'enveloppe de corps magnifiques, des âmes nobles et droites : c'est d'ailleurs une tradition dans la poésie française, qui l'a héritée des humanistes du XVI[e] siècle, que ce double culte de la beauté physique et morale, unies comme par le fait d'une action réciproque de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme. Musset a célébré cette union dans un sonnet fameux :

Béatrix Donato fut le doux nom de celle
Dont la forme mortelle eut un divin contour.
Dans sa blanche poitrine était un cœur fidèle,
Et, dans son corps sans tache, une âme sans détour...

Et, comme pour nous indiquer la filiation de cette conception idéale, venue d'Italie, le poète, dans un autre sonnet, qui sert de pendant au dernier, prononce, dès le premier vers, le nom de Pétrarque :

Lorsque j'ai lu Pétrarque, étant encore enfant,
J'ai souhaité d'avoir quelque gloire en partage.
Il aimait en poète et chantait en amant ;
De la langue des dieux lui seul sut faire usage...

Aussi bien le souvenir de Pétrarque domine-t-il tout le premier *Livre des Amours* ; et beaucoup de sonnets de Ronsard sont traduits presque littéralement de l'italien. D'autres poètes de la Pléiade lui emprunteront, à leur tour, ces vers traduits de Pétrarque, si bien que, comme d'échos en échos se répercuteront, à travers la poésie française de la Renaissance, les tercets et les quatrains idéalistes de celui que Ronsard avait appris à connaître en Avignon, lorsqu'il était page du dauphin François.

Nous n'insisterons pas maintenant sur les rigueurs — fictives ou réelles — de cette Cassandre, que Ronsard adora, dit-on, dix ans sans succès : ces rigueurs de la belle, aussi bien que la constance de l'amoureux, entrent un peu dans la loi du genre ; une Laure ne doit pas être facile : il lui sied de regarder de très haut « le ver de terre amoureux d'une étoile », que doit toujours être vis-à-vis d'elle son adorateur. Celui-ci, d'autre part, ne saurait être trop patient, et Pétrarque garda toute sa vie l'amour de Laure. — Tout ceci est du « pétrarquisme ».

Le moment est venu de prononcer le vrai nom de celle qui fut Cassandre : c'est d'après Agrippa d'Aubigné que M. Marty-Laveaux a cru devoir l'identifier avec une demoiselle de Pré, qui

vivait alors à la cour. Un texte emprunté à cet auteur ne laisse, en effet, aucun doute sur ce point.

D'Aubigné nous confie qu'il tient de Ronsard lui-même le nom de celle qu'il aimait : « Je l'ai connu privément, écrit-il en parlant de Ronsard, ayant osé, à l'âge de vingt ans, luy donner quelques pieces et luy daigné me respondre. Nostre cognoissance redoubla sur ce que nos premiers amours s'attachèrent à Diane de Talsi, nièce de mademoiselle de Pré, qui estoit sa Cassandre ». La clarté de ce texte est parfaite, comme l'on voit, quoique sa brièveté soit regrettable, et cette révélation justifie pleinement notre thèse : Cassandre était de famille noble ; le nom allégué par d'Aubigné le prouve, comme les descriptions semées dans ses œuvres par Ronsard.

Il nous reste, après avoir levé l'incognito de celle qui paraît avoir joué un si grand rôle dans sa vie, au début de sa carrière, à suivre notre poète sur la route dans laquelle il s'est engagé et à étudier la formation et l'évolution de son talent.

Si Ronsard s'était borné à *pétrarquiser* toute sa vie, il n'occuperait pas le rang élevé qu'il a conquis dans l'histoire de la littérature française ; mais le hasard d'une rencontre, secondant sans doute les tendances secrètes de son tempérament, fit qu'il s'attacha de bonne heure à d'autres disciplines. Le jeune Ronsard avait déjà pu cultiver son esprit depuis plusieurs années et le nourrir des lettres grecques et latines, dans la maison de Lazare de Baïf, lorsqu'en 1547 son protecteur mourut. Cet ambassadeur lettré avait confié l'éducation de son fils à l'un des hommes les plus éminents de la Renaissance, Etienne Dorat ; cet érudit, dont l'œuvre écrite est peu considérable, en se consacrant à la poésie latine, s'était voué à l'étude des auteurs grecs — et Ronsard avait profité de ses leçons, en même temps qu'Antoine de Baïf. Ce dernier, à la mort de son père, alla demeurer avec son précepteur, qui avait été nommé principal au collège de Cocqueret, — l'un des établissements universitaires les plus obscurs de la Montagne Sainte-Geneviève — et dont la fondation remontait au xvᵉ siècle. Ronsard, contraint de quitter aussi la riche maison des Fossés-Saint-Victor, désormais déserte, les y suivit ; mais sa vocation hésitait encore. — C'est vers cette époque qu'il fit un voyage en Gascogne, dont M. Chamard fixe la date à cette même année 1547. Sur le chemin du retour, après avoir dépassé Poitiers, il se trouva, dans une hôtellerie, en compagnie d'un jeune gentilhomme dont l'abord dut lui plaire. Les deux jeunes gens causent, se lient. Le nouveau compagnon de Ronsard se nomme Joachim du Bellay : c'est un cadet de très noble famille ; mais il

est pauvre et ne possède, pour tout avoir, qu'un très illustre nom : trois du Bellay ont combattu à Azincourt, et le jeune homme compte dans son parentage un abbé de Saint-Florent, un évêque du Mans, un évêque de Paris, un gouverneur d'Anjou. En dépit des exemples d'une ascendance brillante et belliqueuse, Joachim du Bellay ne se sent aucun goût pour le métier des armes, non plus que pour la vie de cour. Il est malingre, atteint de mélancolie précoce, impropre à la vie de courtisan et à la diplomatie. Rapprochés par une certaine communauté de sentiments et d'aspirations, les deux voyageurs ne se quittent plus jusqu'à Paris. Ils s'aperçoivent qu'ils sont « ensorcelés du philtre des bonnes lettres », comme dit Binet ; et, quand ils sont arrivés dans la capitale, tout un projet, d'abord confus, mais qui bientôt se précise, s'est élaboré dans leurs cerveaux enthousiastes. Joachim du Bellay n'ira point chercher un gîte ailleurs qu'au collège de Cocqueret, et tous deux forment le vœu de s'y cloîtrer, pour s'assimiler, sous la direction du savant maître Dorat, toute la substantifique moelle de la littérature grecque.

Ce vœu, ils l'ont accompli. — Nous verrons, dans notre prochaine leçon, à quelles prouesses de labeur ils se consacrèrent, dans le but de renouveler et de régénérer les lettres françaises.

R. B.

Histoire de la civilisation homérique

Cours de M. ALFRED CROISET,
Professeur à l'Université de Paris.

Image de la société d'après les poèmes homériques.

Nous avons cherché à déterminer la date approximative de l'apparition des poèmes homériques, qui doivent nous fournir les documents nécessaires à notre étude, et nous avons vu que, sans prétendre arriver à une approximation trop grande, qui ne pourrait qu'être illusoire, nous avons pu attribuer la production de ces poèmes à la civilisation du dixième siècle environ avant notre ère, tout en reconnaissant que certains éléments ou certaines parties des épopées peuvent se rapporter à une autre date, ou antérieure ou plus récente.

Cette estimation approximative étant donnée, nous devons examiner quelle sorte de société nous représentent les poèmes homériques, dans quel esprit ils ont été composés, dans quelle mesure nous avons le droit d'en tirer des documents utiles à notre étude.

Et d'abord quelle partie de cette société nous est dévoilée dans les chants d'Homère? Une première observation qui s'impose, c'est que la forme de l'Etat social est alors toute différente de ce qu'elle sera quelques siècles plus tard : les cités républicaines de l'époque historique n'existent pas encore; le type de gouvernement est une royauté patriarcale, où des chefs inférieurs se trouvent groupés autour d'un seigneur, plus puissant, à qui ils font une sorte de cour: c'est ainsi que, dans Homère, nous voyons les chefs Achéens se grouper autour du roi des rois, Agamemnon; de même, chez les Phéaciens; de même, dans le royaume d'Ithaque, des chefs secondaires constituent pour le roi comme un compagnonnage, habitent près de lui dans la cité et se groupent autour de lui à la guerre. Mais, dans tout ce monde homérique, nous ne voyons rien qui ressemble à l'organisation d'une cité républicaine. Ce que nous appelons « le peuple » ne joue apparemment aucun rôle dans cette société, du moins aucun rôle politique.

Une question alors se pose nécessairement : sommes-nous bien sûrs d'avoir, dans ces poèmes, une peinture exacte et com-

plète de la société contemporaine ? Pour avoir une garantie de cette exactitude, nous devons nous demander ce qu'étaient eux-mêmes les aèdes, auteurs des poèmes, et quelle place ils pouvaient occuper dans la société. S'ils sont les poètes attitrés de cette société patriarcale, n'est-il pas à craindre qu'ils se préoccupent surtout de représenter les grands personnages qui la composent, sans se soucier de faire une peinture générale, et qu'alors nous ignorions tout du monde où ils ne vivaient pas ?

Or il apparaît bien, en effet, que les aèdes sont de ceux qui accompagnent le roi, de sa suite, de sa cour ; ils vivent dans son palais, chantent dans ses festins, et partagent par suite nécessairement ses sentiments, ses idées, nous dirions ses préjugés et ses passions, s'il pouvait être question de préjugés sociaux et de passions politiques dans cette société rudimentaire. Les aèdes ne figurent pas dans l'*Iliade* ; ils sont les chanteurs pacifiques des jours de repos et des fêtes domestiques, et n'ont rien à faire au milieu des camps, dans le bruit des batailles. Mais, dans l'*Odyssée*, divers récits à propos d'Alcinoüs ou du palais d'Ithaque, diverses allusions même à d'autres cours du monde grec, nous renseignent sur leur rôle.

L'aède est proprement un serviteur du roi, mais il est, en outre, chargé de certaines fonctions d'un ordre plus élevé ; il a parfois un ministère délicat et un caractère respectable : dans cette société patriarcale, il paraît être celui des serviteurs qui est le plus étroitement attaché au roi.

Nous en trouvons un témoignage frappant dans l'*Odyssée*. Au chant III, vers 267 et suivants, Nestor parle pour la première fois à Télémaque de cet événement tragique qui devait donner l'essor aux imaginations des poètes : le meurtre d'Agamemnon. Nestor raconte au fils d'Ulysse comment le roi des rois, en rentrant chez lui, avait trouvé sa femme infidèle et Egisthe maître de ses biens :

« 'Η δ' ἤτοι τὸ πρὶν μὲν ἀναίνετο ἔργον ἀεικὲς,
δῖα Κλυταιμνήστρη · φρεσὶ γὰρ κέχρητ' ἀγαθῇσιν·
πὰρ δ' ἄρ' ἔην καὶ ἀοιδὸς ἀνὴρ, ᾧ πόλλ' ἐπέτελλεν
'Ατρείδης, Τροίηνδε κιὼν, εἴρυσθαι ἄκοιτιν.

— Elle, tout d'abord, Clytemnestre la divine, repoussa l'acte coupable, car elle avait des pensées sages, et, de plus, il y avait auprès d'elle un aède, à qui l'Atride, au moment où il partit pour Troie, avait recommandé de défendre son épouse. » Ainsi voilà un aède, un chanteur, un serviteur du palais, chargé de veiller sur la vertu de la reine, sa maîtresse, et de la maintenir dans le

devoir en l'absence du mari. Cela seul suffit à nous donner une idée du caractère original que comportait cette fonction d'aède.

« Ἀλλ' ὅτε δή μιν Μοῖρα θεῶν ἐπέδησε δαμῆναι,
δὴ τότε τὸν μὲν ἀοιδὸν ἄγων ἐς νῆσον ἐρήμην
κάλλιπεν οἰωνοῖσιν ἕλωρ καὶ κύρμα γενέσθαι·
τὴν δ' ἐθέλων ἐθέλουσαν ἀνήγαγεν ὅνδε δόμονδε.

— Mais, quand la destinée divine l'eut enchaîné, alors Egisthe, entraînant l'aède, le jeta dans une île déserte pour qu'il y devînt la proie des oiseaux, et, plein d'ardeur, il emmena Clytemnestre, qui se laissa conduire dans sa demeure. » Ainsi nous voyons quelle importance avait dans le palais cet aède, dont il faut qu'Egisthe se débarrasse pour accomplir ses desseins — et qui impose son autorité morale à la reine elle-même, la femme de sang divin, δῖα Κλυταιμνήστρη.

L'aède est donc loin du peuple; du haut de la citadelle où s'élève le palais royal, il découvre à peine les misérables cabanes des sujets. Aussi, dans ses chants épiques, ne montre-t-il que les grands personnages qui entourent le roi, les chefs illustres. A la guerre même et dans la mêlée, la foule des sujets n'apparaît qu'indistinctement; ce sont les chefs qu'on voit au premier plan et « qui s'agitent dans la plaine comme des fourmis », ainsi que le dit le poète; ce sont les chefs seuls qui font de beaux discours en face de l'ennemi et donnent de grands coups d'épée.

Il n'est guère qu'un passage dans l'*Iliade* où le peuple nous apparaisse, et c'est Thersite qui le représente. C'est comme une force insoupçonnée qui s'éveille soudain, un brusque effort vers la révolte; et, quand le plus laid de tous les Grecs fait tout à coup irruption dans le cercle brillant des chefs assemblés, le lecteur songe involontairement aux vers de V. Hugo où le satyre se dresse inattendu dans l'Olympe. — Il est intéressant de voir comment l'aède juge ce Thersite. Reportons-nous à l'*Iliade*, chant II, vers 211 et suivants. Les Grecs sont assemblés, Agamemnon veut les éprouver et leur conseille d'abandonner le siège de Troie; mais voici que Thersite prend la parole et approuve justement le dessein simulé d'Agamemnon :

« Ἄλλοι μέν ῥ' ἕζοντο, ἐρήτυθεν τε καθ' ἕδρας.
Θερσίτης δ' ἔτι μοῦνος ἀμετροεπὴς ἐκολῴα,
ὅς ῥ' ἔπεα φρεσὶν ᾗσιν ἄκοσμά τε πολλά τε ᾔδη,
μάψ, ἀτὰρ οὐ κατὰ κόσμον, ἐριζέμεναι βασιλεῦσιν,
ἀλλ' ὅ τι οἱ εἴσαιτο γελοίϊον Ἀργείοισιν
ἔμμεναι.

— Les autres s'étaient assis en ordre, et le silence commençait à régner; mais Thersite seul, proférant des paroles immodérées, criait comme un geai. Il savait des paroles nombreuses et contraires à l'ordre, capable de quereller les rois sans observer les règles, et disant ce qui pouvait soulever le rire des Argiens. » N'est-ce pas là comme une ébauche d'un portrait de démagogue ? — Mais les traits du portrait physique ne sont pas moins caractéristiques. Dans l'esprit de l'aède, puisque cet homme est vil, il faut qu'il soit laid; la beauté, dans son imagination naïve, est le privilège de ceux qui sont nobles.

« Αἴσχιστος δὲ ἀνὴρ ὑπὸ Ἴλιον ἦλθεν·
φολκὸς ἔην, χωλὸς δ' ἕτερον πόδα· τὼ δέ οἱ ὤμω
κυρτώ, ἐπὶ στῆθος συνοχωκότε· αὐτὰρ ὕπερθεν
φοξὸς ἔην κεφαλήν, ψεδνὴ δ' ἐπενήνοθε λάχνη.

— C'était le plus laid de tous les Grecs venus devant Troie ; il avait la tête pointue, boitait d'une jambe; ses épaules étroites resserraient sa poitrine, et, sur sa tête, il n'y avait que de rares cheveux. » Bossu, boiteux et chauve, voilà bien l'homme que les Grecs devaient poursuivre de leur mépris. Mais, de plus, il était l'ennemi particulier d'Achille et d'Ulysse, et ne cessait de les quereller :

Ἔχθιστος δ' Ἀχιλῆϊ μάλιστ' ἦν ἠδ' Ὀδυσῆϊ.
τὼ γὰρ νεικείεσκε.

Si, un peu plus loin, il vante Achille, ce n'est que pour rendre jaloux Agamemnon.

Quand il commence à parler, « il pousse des cris aigus et se met à injurier Agamemnon ». Son discours est fort significatif. On sent, au fond de cette opposition naïve, la haine naturelle de celui qui n'a rien contre celui qui paraît avoir tout, de celui qui peine contre celui qui ne travaille qu'à son plaisir ; et, dans cette revendication enfantine de l'homme simple et primitif, on sent déjà la violence des révoltes futures :

« Ἀτρεΐδη, τέο δ' αὖτ' ἐπιμέμφεαι ἠδὲ χατίζεις ;
πλεῖαί τοι χαλκοῦ κλισίαι, πολλαὶ δὲ γυναῖκες
εἰσὶν ἐνὶ κλισίῃς ἐξαίρετοι, ἅς τοι Ἀχαιοὶ
πρωτίστῳ δίδομεν, εὖτ' ἂν πτολίεθρον ἕλωμεν.
Ἦ ἔτι καὶ χρυσοῦ ἐπιδεύεαι, ὅν κέ τις οἴσει
Τρώων ἱπποδάμων ἐξ Ἰλίου, υἷος ἄποινα,
ὅν κεν ἐγὼ δήσας ἀγάγω ἢ ἄλλος Ἀχαιῶν ;

— Atride, de quoi te plains-tu et de quoi as-tu besoin ? Tes tentes sont pleines d'airain; tu as nombre de femmes choisies,

que nous, Achéens, t'avons données après avoir pris les villes. — As-tu besoin d'or? Les Troyens dompteurs de chevaux t'en apporteront pour la rançon de leurs fils, des prisonniers que moi ou tel autre des Achéens t'avons amenés enchaînés ! »

Puis il s'adresse aux autres Grecs : « O misérables et dignes de tout blâme ! Achéennes, — je ne dis plus Achéens, — ne voulez-vous pas laisser l'Atride tout seul, pour voir ce qu'il fera, quand nous n'y serons plus? »

Quelle est, dans l'esprit du poète, la conclusion ? Elle est assez claire : c'est Thersite qui reçoit les coups, et le peuple y applaudit. Le poète semble se soulager, et ses auditeurs devaient sans doute se réjouir en imaginant Thersite injurié et battu par Ulysse :

« Οὐ γὰρ ἐγὼ σέο φημὶ χερειότερον βροτὸν ἄλλον
ἔμμεναι.

— « Je déclare qu'il n'y a personne au monde qui soit plus vil que toi. » — Mais, avec ce vilain, les paroles ne suffisent pas :

« Ὣς ἄρ' ἔφη · σκήπτρῳ δὲ μετάφρενον ἠδὲ καὶ ὤμω
πλῆξεν · ὁ δ' ἰδνώθη, θαλερὸν δὲ οἱ ἔκπεσε δάκρυ.

— Ayant donc ainsi parlé, Ulysse le frappa de son sceptre d'or sur le dos et sur les épaules. Thersite se courba, et ses larmes coulèrent abondantes. »

« Σμῶδιξ δ' αἱματόεσσα μεταφρένου ἐξυπανέστη
σκήπτρου ὕπο χρυσέου · ὁ δ' ἄρ ἕζετο τάρβησέν τε·
ἀλγήσας δ' ἀχρεῖον ἰδών, ἀπομόρξατο δάκρυ.
Οἱ δέ, καὶ ἀχνύμενοί περ, ἐπ' αὐτῷ ἡδὺ γέλασσαν,
ὧδε δέ τις εἴπεσκεν ἰδὼν ἐς πλησίον ἄλλον.
Ὢ πόποι, ἦ δὴ μυρί' Ὀδυσσεὺς ἐσθλὰ ἔοργεν,
. . . .
νῦν δὲ τόδε μέγ' ἄριστον ἐν Ἀργείοισιν ἔρεξεν.

— Une ampoule sanglante se forma sur son dos sous les coups du bâton garni de clous d'or, il s'assit, atterré, et, dans sa souffrance, n'y voyant plus, les yeux noyés, il essuya ses larmes. Et, bien qu'affligés, les autres se mirent à rire agréablement, et tel disait autour de lui : « Par ma foi, Ulysse a fait de bien grandes choses, mais jamais il n'accomplit plus bel exploit qu'en empêchant cet insolent de parler ainsi. » — Et l'aède paraît bien souscrire à l'opinion des Grecs; Thersite ne représente pour lui que cette foule obscure qui vit loin du palais, et ne mérite ni considération ni compassion.

Pourtant, un poète à peu près contemporain des épopées homériques se place à un autre point de vue : c'est Hésiode. Celui-ci

connaît les humbles, il est des leurs. Mais il ne se révolte pas comme Thersite, car il sait quelle est la puissance des grands. Il constate le peu que sont les misérables, mais il leur conseille de se résigner et de courber la tête, quand Ulysse les frappe de son sceptre aux clous d'or. Dans *Les Travaux et les Jours* (vers 202 et suivants), il conte la fable du Rossignol et de l'Epervier. — Un épervier a enlevé un rossignol; celui-ci, se sentant près de la mort, essaye d'attendrir son ravisseur par ses chants; mais c'est en vain, et l'épervier lui dit : « Mon cher, pourquoi parles-tu ? Celui qui te tient est plus fort que toi; tu iras où je t'emporterai, je ferai de toi mon repas, si je veux, et je te laisserai aller, si cela me plaît. » Suit un vers interpolé, qui donne une morale bien superflue : « Il ne faut pas lutter contre les grands ». Voilà comment Hésiode, qui fait ses poèmes pour le peuple, les artisans, les laboureurs, pour les petits, se plaint des injustices des grands. Il n'en parle que pour dire qu'il faut s'y résigner.

L'histoire nous montre, en effet, que la première résistance ne vint pas des plus misérables. Il ne faut pas se laisser abuser par des considérations vagues sur cet esprit de liberté qui nous semble inséparable du génie grec. Les premières révolutions ne furent pas démocratiques ; ceux qui ont commencé à lutter, ce sont les grands; c'est seulement quand elle se fut enrichie et fortifiée peu à peu que la démocratie entra en lutte à son tour.

Quoi qu'il en soit, si nous nous en tenons au témoignage des poèmes homériques, nous voyons au début une société foncièrement royale, patriarcale, acceptée avec admiration par ceux qui vivent autour du roi, avec résignation par la foule.

Les aèdes, qui vivent à la cour, qui y sont des serviteurs honorés et influents, sont tout naturellement amenés à chanter les splendeurs de cette cour, pour plaire aux maîtres, sans s'inquiéter du reste. On peut donc se demander si c'est bien une image complète de la société que vont nous présenter les poèmes homériques? En présence des documents qu'ils nous fournissent, sommes-nous autorisés à généraliser ? — Nous allons voir que, de ces peintures particulières, nous pouvons tirer beaucoup plus de renseignements qu'il ne paraît au premier abord.

En premier lieu, on doit remarquer que cette société des grands ne diffère pas tant de la société des petits. D'un côté, on voit plus de puissance, plus de richesse, d'élégance, de culture, si l'on veut. Mais qu'est-ce que cette culture? Y a-t-il une séparation bien profonde entre les différentes classes? — Nous voyons que, du palais du roi à la cabane du pauvre, les occupations sont sensiblement les mêmes. Pénélope et Nausicaa

s'occupent des soins du ménage, comme toute bonne maîtresse de maison. — Quant à la culture intellectuelle, elle n'existe pas: Il n'y a pas de science; il n'y a que la poésie, qui est accessible à tout le monde. Hésiode chante pour les humbles, et les petits ont leur part des fêtes des rois. Des deux côtés, la manière de vivre et les habitudes de penser se ressemblent; il est bien difficile d'établir une démarcation, matérielle ou morale, absolue, et, si la poésie nous donne une peinture de la haute société, elle n'est pas éloignée de s'appliquer au commun des conditions ainsi qu'au commun des esprits.

De plus, si le peuple ne nous apparaît guère dans les récits épiques, nous ne sommes pourtant pas enfermés dans le cercle étroit d'une caste isolée. Dans une société patriarcale, comme est celle qui nous est dépeinte, l'esclave est très près du maître; celui qui est fils d'esclave, qui a été élevé dans la maison, celui qui a élevé les enfants du roi, finit par être presque de la famille, et, à ce titre, il intéresse aussi le poète. Dans l'*Odyssée*, nous avons un tableau de la maison tout entière, et nous la parcourons, pour ainsi dire, à ses différents étages moraux et sociaux, depuis le roi et la reine, en passant par le fils du roi et ses compagnons, jusqu'à la nourrice et au porcher. Or, en étudiant ces personnages, nous voyons que, si la distance est grande entre les rangs, elle l'est infiniment moins entre les âmes. Pénélope ne diffère pas beaucoup de la vieille Euryclée. Eumée a souvent les mêmes sentiments et les mêmes pensées que son maître, la même intelligence d'expérience, on peut presque dire la même éducation; seulement Ulysse a voyagé, il a débité un plus grand nombre de mensonges de par le monde, et a donné de grands coups d'épée. Les différences sont secondaires et accidentelles, et, en parlant de l'un, le poète nous fait aussi un peu connaître l'autre.

Nous pouvons donc considérer le poème épique comme une image assez complète de la société. Mais dans quel esprit le poète a-t-il fait cette peinture ? — D'abord, il s'agit d'une épopée qui raconte le passé et non des événements contemporains: elle sera donc, en partie au moins, formée de légendes; ces légendes, comme il est naturel, seront racontées dans un esprit idéaliste, avec une tendance à grandir et à embellir le passé. Donc, pour le fond des choses, la réalité présente est écartée; pour la manière de les voir, il se produit une déformation dans le sens idéaliste, conforme à la nature du genre, — L'amour du vrai, l'esprit positif, la science n'existe à aucun degré. L'imagination intervient librement pour transformer la réalité, le plus souvent en l'agrandissant, quelquefois aussi, mais par exception, dans le sens de l'ironie et du comi-

que: on peut se rappeler, à ce propos, la scène héroï-comique où Arès est surpris avec Aphrodite par Héphaistos (*Odyssée*, chant VIII); l'anecdote est poussée à la charge, et le poète s'amuse à une satire bouffonne, en insistant sur le ridicule de l'aventure. — Quelquefois, l'auteur s'aperçoit de l'invraisemblance, et il a l'air de vouloir la justifier. Dans l'*Iliade* (chant XII, vers 445 et sq.) Hector, dans la bataille contre les Grecs, saisit une pierre pour la lancer contre une porte: « Cette pierre était énorme, épaisse à la base, pointue au sommet, et, aujourd'hui, deux hommes des plus forts dans le peuple seraient incapables de la soulever. » Mais Hector la saisit, et, la lançant avec force, brise la porte massive. « C'est que le fils de Cronos l'avait rendue légère », ajoute le poète. Ce vers est significatif, parce qu'il nous montre le souci du poète de répondre d'avance à ceux qui pourraient se défier de son imagination; il s'expose ainsi, il est vrai, à une contradiction, et c'est, sans doute, pour cette raison que les Alexandrins avaient, un peu à la légère, cru ce dernier vers interpolé.

En tout cas, ce sont là des déformations dont il faut tenir compte, quand on veut chercher dans l'épopée une image de la société contemporaine.

Au point de vue strict de l'histoire, étant donné l'esprit dans lequel ces poèmes ont été composés, il n'y a aucun document précis à en tirer. Si nous voulons en juger par une comparaison avec notre propre épopée nationale, ne voyons-nous pas les héros légendaires, Charlemagne ou Roland, mêlés à une foule d'événements qui leur ont été évidemment étrangers?

Cependant on peut tirer une autre indication de cet exemple même.

Charlemagne, suivant certains auteurs d'épopées, est allé à Constantinople. Le récit est évidemment légendaire, mais il est pourtant instructif: il nous apprend, en effet, sinon ce qu'a fait Charlemagne, du moins ce que faisaient les contemporains du poète.

L'auteur, à qui le sens historique fait entièrement défaut, projette dans le passé les événements remarquables du temps présent. La poésie devient ainsi un document historique, non pas pour les faits que l'on raconte, mais pour le temps où l'on écrit. C'est à ce point de vue qu'il nous sera permis, avec une prudence élémentaire en pareil sujet et les réserves que nous avons indiquées, de chercher dans les poèmes homériques une image de la société pour laquelle ils ont été faits.

M.

L'histoire à Rome

Cours de M. JULES MARTHA

Professeur à l'Université de Paris.

Les archives privées.

Nous avons précédemment divisé les documents primitifs de l'histoire romaine en trois catégories : les archives religieuses, politiques et privées. Nous abordons aujourd'hui l'examen des archives privées. Elles représentent une masse de documents bien moins considérable que les précédentes, et cela se conçoit : toutes les familles ne pouvaient pas conserver les souvenirs du passé ; celles qui avaient une existence modeste et obscure, celles qui devaient lutter tous les jours contre les difficultés vulgaires de la vie, celles qui n'avaient pas d'histoire, n'avaient que faire d'archives. Seules, les familles qui s'élevaient au-dessus de l'existence commune, les familles aristocratiques, fortes de la tradition, fières de leurs privilèges ancestraux, jalouses de leur passé, pouvaient trouver dans leurs annales des choses valant la peine d'être enregistrées et conservées.

Il y avait aussi, à côté de ces familles, « où l'on naissait consul, censeur », des familles plébéiennes, qui n'appartenaient pas à une caste privilégiée, « n'avaient pas d'ancêtres », mais qui s'étaient trouvées plus grandes que d'autres, soit par suite de distinctions obtenues à la guerre ou par la politique, soit par la richesse. Elles sortaient de la condition où leur rang semblait les confiner, et se rapprochaient peu à peu des « gentes » aristocratiques, au point de se confondre quelquefois avec elles. Dès avant les guerres puniques, mais surtout à l'époque des guerres d'Orient, on ne distinguait plus très bien une famille de nom patricien d'une famille plébéienne riche; les mœurs de celle-là passaient avec son prestige dans celle-ci, — et il y eut des archives plébéiennes comme il y avait des archives patriciennes.

Quoi qu'il en soit, les familles où l'on conservait les archives n'étaient pas très nombreuses : nous les connaissons en grande partie, surtout par les inscriptions des monnaies. On sait qu'à partir du troisième siècle les magistrats monétaires prirent l'habitude de signer les monnaies de leur nom avec un emblème.

On a pu ainsi dresser un catalogue de deux cents grandes familles romaines environ. Si l'on tient compte des difficultés d'une approximation rigoureuse, on peut faire monter jusqu'à trois cents, au plus, le nombre des familles romaines qui pouvaient posséder des archives.

Nous classerons ces archives privées, selon la nature des documents qu'elles renferment, en deux catégories : les archives généalogiques et les archives financières.

Les premières comprennent des documents d'espèces très différentes : ce sont d'abord les portraits de famille (*imagines*). Quand un représentant de l'une de ces familles illustres venait à mourir, on prenait sur son visage un moulage dont on tirait ensuite une épreuve en cire. Cette image de cire était rehaussée de couleurs, de manière à donner l'apparence de la vie. Puis on la replaçait sur le visage du mort durant l'exposition funéraire.

Cet usage singulier, qui paraît avoir été emprunté aux mœurs de l'Orient, se réduisait en somme à une précaution indispensable. Les rites funéraires voulaient que le corps fût exposé à découvert dans la maison mortuaire pendant sept jours ; c'est seulement le huitième jour qu'on devait le porter processionnellement jusqu'au bûcher ; mais, pendant cette cérémonie même, il devait encore avoir le visage découvert. Il était donc naturel qu'on eût l'idée de masquer les traits altérés du cadavre à l'aide d'un moulage qui lui conservât l'apparence de la vie.

Mais on fit plus : quand on avait affaire à un mort de qualité, afin que les funérailles fussent particulièrement solennelles, on ne se contentait pas de déposer le mort sur son lit de parade : on faisait un mannequin à son image, sur lequel on appliquait le masque et à qui l'on rendait les honneurs funèbres. Le cadavre était déposé dans un cercueil et pouvait passer inaperçu ; ou bien on faisait deux lits de parade, et les deux litières se suivaient, l'une portant le vrai mort, l'autre le mannequin, chacun avec son masque. Aux funérailles de César, il y eut ainsi deux lits funéraires : le mannequin, artistement peint et articulé, reproduisait fidèlement les traits du mort, et quand Antoine, en prononçant l'oraison funèbre du défunt, eut montré à tous les assistants par un geste pathétique les blessures du cadavre, il saisit le mannequin qu'il dressa tout debout, provoquant par ce beau mouvement l'émotion du peuple assemblé. Auguste eut deux mannequins, de sorte que le mort était représenté trois fois : les trois classes de citoyens, sénateurs, chevaliers, plébéiens, pouvaient, chacun de son côté, lui rendre les honneurs.

De plus, on conservait les exemplaires de ce masque funèbre,

et, quand l'un des descendants du défunt venait à mourir à son tour, un acteur, un histrion ou un esclave loué pour la circonstance, vêtu de façon à rappeler l'ancêtre, se couvrait la figure de son masque, et le représentait aux funérailles de son descendant. Ainsi l'on voyait défiler, soit à pied, soit dans des chars de triomphe, depuis la plus lointaine génération, toute la procession solennelle des aïeux qui venaient accompagner au tombeau le dernier défunt de la famille.

Après la cérémonie, ces images étaient déposées, sur des tablettes ou dans des armoires, sur les côtés de l'atrium (alæ) ou au fond, dans le « tablinum ». C'était là une sorte de musée domestique, la collection des gloires de la famille.

Il eut été intéressant de consulter de telles archives, si elles avaient toujours été authentiques; mais les Romains, de même qu'ils se composaient des généalogies, se fabriquaient aussi des aïeux en cire; il y avait une sorte d'émulation et de vanité pour les familles à allonger le défilé des ancêtres dans les funérailles et à compléter les collections de l'atrium. Les abus furent surtout fréquents dans les derniers temps de la République, quand l'ancienne noblesse, perdant peu à peu de son autorité, prétendait en regagner par le prestige de son antiquité. A certaines funérailles du temps d'Auguste, alors que la plupart des anciennes familles étaient éteintes, le luxe des images fut inouï. Quand l'empereur enterra son petit-fils Marcellus, il y eut au défilé six cents figures d'ancêtres, — et, aux funérailles de son beau-fils Drusus, qui descendait des Jules par son père adoptif et des Claudii par sa mère Livie, on vit défiler, suivant Tacite, d'une part Enée et les rois d'Albe, et le fondateur de la ville, Romulus, représentant les Jules, — et, du côté des Claudii, toute la noblesse sabine, « longo ordine », depuis l'antique Atta Clausus.

Cette fâcheuse vanité nobiliaire a enlevé, pour nous, toute valeur documentaire à ces archives, et les historiens anciens eux-mêmes n'ont pas cru pouvoir y ajouter foi.

Mais, à côté des archives figurées, des images, il existait des documents écrits. Ce sont d'abord les inscriptions qui accompagnaient ces effigies, des étiquettes (tituli), qui indiquaient les nom, prénom, surnom de l'ancêtre représenté, les dignités, les honneurs qu'il avait reçus, les charges qu'il avait remplies, les faits remarquables qu'il avait accomplis. Puis c'étaient les « stemmata », sortes de rubans qui reliaient entre elles les images et marquaient la filiation généalogique. Mais les inscriptions qu'elles devaient porter, de même que les « tituli », n'ont qu'une importance se-

condaire. — La partie la plus importante des archives généalogiques est représentée par les éloges funèbres, les « laudationes ». L'usage s'était établi, de très bonne heure, à Rome de faire l'éloge public des défunts. Le premier dont le souvenir nous ait été conservé est l'éloge de Brutus, celui qui expulsa les rois, prononcé par son parent Valerius Publicola. L'usage se perpétua fort longtemps, et il subsistait encore à l'époque impériale, malgré certaines interdictions des empereurs.

Quand le cortège funèbre avait quitté la maison mortuaire, on se dirigeait processionnellement vers le Forum. Là, on s'arrêtait devant la tribune aux harangues. Le mort était exposé sur sa litière; entre lui et la tribune, les ancêtres en effigie semblaient siéger à une assemblée suprême, et, devant ce sénat d'aïeux, tandis que les parents et le public se pressaient à l'entour, un des proches du défunt montait à la tribune et prononçait l'éloge solennel. Ce pouvait être une femme, un enfant même; c'était rarement un orateur de talent. Les éloges variaient peu, et étaient généralement médiocres, au dire de Cicéron. Polybe dit qu'ils étaient tous composés sur le même plan. — On commençait par faire l'éloge personnel du défunt, en divisant la matière suivant les procédés enseignés par la rhétorique : on distinguait d'ordinaire les mérites indépendants de la personne du mort, et ses mérites propres. Les premiers comprenaient la richesse, la beauté, la santé, les dons naturels : « S'il les avait possédés réellement, dit plaisamment Cicéron, on le louait d'avoir su s'en servir; — s'il ne les avait pas eus, d'avoir pu s'en passer; — s'il lui était arrivé de les perdre, d'avoir su les perdre avec constance. » Le mort y trouvait toujours son compte. — Pour les qualités personnelles, c'était le talent, l'activité, les vertus qui s'acquièrent et qui se manifestent par des actes : alors on énumérait les belles actions du défunt, les magistratures qu'il avait exercées, ses commandements à l'armée, ses victoires, ses triomphes; pour certains, l'énumération était facile : par exemple, on n'était pas embarrassé pour louer convenablement un Scipion; pour d'autres, la tâche était plus ingrate; mais on trouvait encore un moyen de s'en tirer, en mettant les choses au conditionnel. « Sa vie a été courte, — disait-on, par exemple; — mais, si elle eût été plus longue, que n'aurait-il point fait? » Et suivait l'énumération de ce qu'il aurait pu faire.

La seconde partie de l'éloge funèbre était consacrée aux ancêtres. On suivait toujours le même ordre, non pas en remontant du mort jusqu'aux premiers ancêtres de la famille, mais en partant de ceux-ci, qui étaient généralement les plus glorieux, parce

qu'ils étaient légendaires; et l'on voyait des énumérations commencer par un éloge de Jupiter. Puis le défilé des ancêtres se prolongeait, interminable, avec quelques mots d'éloge pour chacun, de façon qu'on pût le reconnaître: l'orateur évoquait ainsi toute l'histoire de Rome à la louange du défunt.

Or ces éloges étaient soigneusement gardés « pour augmenter la gloire de la famille, comme dit Cicéron, mais non pas par leur mérite littéraire ». L'auteur du *Brutus*, fouillant toutes les anciennes archives pour faire son histoire de l'éloquence romaine, peut à peine trouver trois ou quatre éloges funèbres qui aient quelque valeur. Comme chacun pouvait être exposé, un jour ou l'autre, à faire un éloge funèbre, il était commode d'avoir des modèles sous les yeux. On les consultait librement, et l'on se contentait souvent de les recopier, en se bornant à y ajouter l'éloge particulier du dernier défunt; le travail était ainsi plus qu'à moitié fait. Tous ces éloges allaient successivement grossir le dépôt des archives privées.

De tels documents étaient très riches en renseignements historiques; malheureusement, comme nous avons pu le voir, ils n'étaient pas exacts. Comme il n'y avait pas de vérification possible, les descendants ne se faisaient point faute d'ajouter ici un triomphe, là une magistrature, là même un ancêtre, et une histoire fondée sur ces renseignements eût été tout à fait fantaisiste. Tite-Live nous donne, à ce propos, un témoignage précieux. « Il consulta, dit-il, ces archives avec beaucoup de précaution, parce qu'elles étaient remplies d'erreurs volontaires. » Cicéron atteste aussi que la falsification y était ordinaire, et, pour composer son *Brutus*, il rejette les trois quarts de ces documents comme n'étant d'aucune utilité pour l'histoire.

Mais ce n'étaient pas là les seuls écrits conservés dans les familles. Un passage d'Aulu-Gelle, dans les *Nuits attiques*, nous fait connaître une autre sorte de documents. Il rapporte une discussion au sujet de la famille Porcia, et constate que la généalogie n'en est pas nettement établie: « Mais on peut, pour cela, ajoute-t-il, se reporter au « commentarius » de la famille. Ainsi nous voyons qu'il existait une sorte d'ouvrage généalogique propre à cette famille, composé sans doute d'après les renseignements des éloges funèbres, mais plus méthodique et fait à un point de vue différent. Du reste, nous savons qu'Atticus, le correspondant de Cicéron, s'était fait une spécialité de composer pour les familles des livres généalogiques. Cornelius Nepos, qui a écrit sa vie, nous parle des ouvrages de cette sorte qu'il fit pour les Julii, les Marcelli, les Scipions, les Fabii, les Æmilii. Le témoignage de Corne-

lius Nepos semble rapporter cet usage à l'époque impériale ; mais il est vraisemblable qu'il était déjà ancien, et que ce fut Atticus qui contribua alors à vulgariser ce genre d'écrits où il excellait.

On pourrait encore citer les chants funèbres (næniæ), les chants de triomphe (carmina triumphalia), les panégyriques des festins ; mais il est peu probable que ces improvisations fussent conservées dans les familles.

Enfin il y avait les archives généalogiques des tombeaux, qui sont des plus importantes. La tombe était comme la maison des ancêtres, et les morts avaient aussi leurs archives. Les grandes familles romaines avaient des caveaux immenses, avec des niches innombrables pour recevoir toutes les générations de morts. On a retrouvé quelques-unes des inscriptions qu'on lisait sur ces niches, en particulier celles du tombeau des Scipions et des Furii. Comme les « tituli » des « imagines », elles indiquaient les noms du défunt, ses titres honorifiques, son « cursus honorum », en commençant par la magistrature la plus haute, — sa parenté et même, quelquefois, des détails caractéristiques sur sa vie. C'est ainsi qu'on voit dans l'éloge d'un Scipion : « Il prit des villes du Latium, conquit toute la Lucanie et en emmena des otages ». Ces sortes de renseignements, souvent très précis, ont beaucoup servi aux modernes pour reconstituer l'histoire de Rome. Les anciens y attachaient moins de prix ; pourtant nous savons qu'ils s'y reportaient aussi. Dans le *De Senectute*, parlant d'Atilius Calatinus, général dans la première guerre punique, Cicéron fait allusion à l'inscription de son tombeau : « Nactum carmen incisum in sepulcro. »

En second lieu, les Romains avaient des *archives financières :* politiques avisés, ils étaient aussi des hommes d'affaires remarquables. Toujours préoccupés de gagner (quæstum facere), ils n'ont eu, pendant longtemps, pour programme d'éducation que d'apprendre à lire et surtout à compter. Les fractions, les calculs d'intérêts, les opérations financières, c'est là ce qu'ils enseignaient d'abord à leurs enfants. Dans les temps les plus anciens, leurs affaires financières n'étaient pas compliquées : la fortune était surtout foncière. Mais, plus tard, avec le progrès des conquêtes, leur horizon s'étendit : ils eurent une fortune mobilière, ils firent la banque, le commerce : entreprises publiques, affermage des impôts, ils s'adonnèrent à toutes les spéculations financières. Au temps de Cicéron, les gouverneurs de provinces s'occupaient autant de leurs affaires que du gouvernement. Brutus avait des intérêts en Asie, et nous voyons Cicéron, pendant qu'il est en Cilicie, s'occuper de ses créances. La principale occupation du

proconsul semble être de prendre soin des affaires de ses amis. C'est alors également que le prêt à usure prend une grande extension. Nous voyons par Tite-Live quelle importance eut, sous la République, la question des dettes et de l'usure.

Aussi les particuliers devaient-ils tenir soigneusement leurs comptes ; tout chef de famille avait des « adversaria », des tablettes où il inscrivait ses recettes et ses dépenses, sorte d'agenda de poche, qui lui servait comme de brouillon pour ses livres de comptabilité. Les comptes étaient, en effet, retranscrits au net sur un « codex accepti et expensi », un « commentarius ». L'emploi de ces registres était si courant qu'il devint presque obligatoire. Nous voyons qu'à l'époque de Cicéron, il n'avait pas été disqualifié : les procès nous l'attestent formellement. Cicéron, plaidant pour Cluentius, lui fait honneur d'avoir des registres bien tenus, qui font foi en justice. Dans l'affaire contre Verrès, comme celui-ci prétendait qu'il avait acheté et payé certains objets: « Qu'il nous apporte ses registres » ! dit Cicéron. Verrès allègue l'autorité des registres de son père, et Cicéron triomphe en opposant à l'ordre et à la probité du père la négligence et la malhonnêteté du fils.

L'usage de ces registres remontait à une époque bien antérieure à celle de Cicéron. Par l'exemple qui précède, nous voyons clairement que, une cinquantaine d'années auparavant, c'est-à-dire vers le milieu du deuxième siècle, on avait déjà de ces livres de comptes, qu'on appelait au Moyen-Age des « livres de raison ». — D'autre part, Caton l'Ancien nous dit que quiconque veut bien faire ses affaires, doit donner par écrit ses ordres à son intendant et conserver un double, de manière à avoir toujours sous la main les comptes de son administration rurale. Si Caton, toujours soucieux de revenir aux vieilles traditions, recommande cet usage, c'est que, vraisemblablement, il existait déjà avant lui. C'est donc là une ancienne coutume, et les archives financières ainsi constituées devaient être fort riches en renseignements précieux.

Malheureusement, les anciens ne leur ont pas prêté l'attention qu'elles méritaient. Ils étaient surtout préoccupés de recueillir les documents qui concernaient la vie publique, le gouvernement, la guerre, les intérêts et l'histoire de la cité, tout ce qui pouvait accroître la gloire du peuple romain dans le passé et dans le présent. Mais ils se souciaient peu des questions économiques et sociales, des renseignements, en apparence insignifiants mais précis, sur le commerce, la valeur de l'argent, des marchandises, la nature des échanges, etc. Or ce sont justement les docu-

ments de cette nature qui nous paraissent aujourd'hui essentiels, et indispensables pour compléter les renseignements proprement historiques.

Tel est l'ensemble des matériaux que les Romains avaient accumulés dans le cours de leur histoire. Ces archives étaient généralement établies dans un but pratique, soit pour régler les questions d'intérêt, soit pour flatter les vanités particulières ou l'amour-propre national ; en les conservant de génération en génération, les Romains n'avaient pas une vue nette de l'utilité qu'on en pourrait retirer, un jour, pour l'histoire ; mais l'essentiel est que ces archives se soient conservées pendant de longs siècles, et que les écrivains anciens aient pu y trouver, au moment voulu, la matière de leurs ouvrages historiques.

M.

Les transformations politiques et sociales des sociétés européennes

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS

Maître de Conférences à l'Université de Paris.

La Contre-Réforme.

Le mouvement qui s'était fait en vue d'une réforme religieuse, d'une *restauration*, a abouti, sans qu'on l'ait prévu, à une réforme, au sens moderne du mot, à une *révolution*. Il s'est produit une révolte contre l'autorité officielle, il s'est formé une organisation nouvelle. La doctrine diffère assez légèrement de ce qu'elle était auparavant : par contre, le culte est nouveau, fondé sur un principe opposé aux anciens principes : la justification par la foi, les écritures et la prédication. L'organisation nouvelle se réalise sous deux formes : une forme allemande, s'étendant à l'Allemagne et aux Etats scandinaves ; une forme française, nationale et juridique, le calvinisme, adoptée aussi aux Pays-Bas, en Ecosse, en Angleterre même, où elle fut, combinée avec les formes catholiques du culte, la base doctrinale de la réforme. Ce grand mouvement

fut suivi d'un mouvement de restauration : ce fut la réforme conservatrice et catholique. On consultera pour la bibliographie : Kurtz, *Histoire de l'Eglise* ; Philippson, *la Contre-Révolution religieuse au* XVI*e siècle*, 1884.

La réforme protestante est partie du centre de l'Europe ; la réforme catholique, du Midi, de l'Espagne et de l'Italie. La première s'étend, parce que le clergé est désorganisé, déconsidéré, sans action, ignorant ; la seconde consiste à restaurer la discipline, à rendre de la tenue au clergé, à fixer la doctrine, à fournir des moyens d'action. Cette restauration n'implique pas la nouveauté des moyens à employer. On reprend les procédés antérieurs, ceux qui étaient en usage au Moyen-Age : on agit par les ordres religieux, par le concile, par l'autorité laïque.

§ I. — Les ordres religieux ne sont pas chose nouvelle. On en a déjà créé au XIIIe siècle contre l'hérésie. Mais, depuis, les Franciscains se sont en partie désorganisés, les Dominicains en sont venus à une doctrine très proche de celle des Réformés. Aussi procède-t-on au XVIe siècle, à la réorganisation des anciens ordres et à la création de nouveaux ordres. En Italie, on réforme les Camaldules, ordre sans grande importance, puis les Franciscains en 1525 ; sous le nom de Capucins, ils se consacrent à la prédication populaire. On crée, d'autre part, les Barnabites, à Crémone, en 1530. Une création plus importante fut, dès 1524, celle des Théatins par l'évêque de Théate, Carafa. C'est une association de prêtres, et non de nonnes : le système de la congrégation remplace le système de l'ordre ; les prêtres se préparent à la prédication contre l'hérésie. Carafa leur interdit de posséder et de demander des aumônes : aussi se recrutent-ils surtout parmi les jeunes nobles et forment-ils une congrégation aristocratique. Elle est importante, parce qu'il en sortit des évêques italiens, prêts à faire la restauration. Au lieu de se retirer du monde, les membres travaillent pour l'Eglise, s'occupent de prêcher, de confesser, d'élever les enfants, de soigner les malades. Pour ces besognes, le système de la congrégation a l'avantage d'être plus souple, et d'admettre des membres sans qu'ils aient prononcé des vœux perpétuels. — Toutefois, ce mouvement religieux a donné ses créations les plus importantes assez longtemps après, dans la seconde moitié du XVIe siècle. Ce furent l'Oratoire de Rome, l'Oratoire de France, plus tard encore, fondé en 1611 par le père de Bérulle, les fondations de Vincent de Paul, mais surtout la Société de Jésus.

La Société de Jésus a été très étudiée depuis un demi-siècle. Cf. *Lettres* d'Ignace de Loyola, 1874-87 ; *Constitutions de la Société de Jésus,* parues dès 1584, et dont il y a eu de nouvelles éditions ;

édition du *Ratio studiorum* dans les *Monumenta Germaniæ*, 1887-90; enfin, les *Monita secreta,* écrits en 1612 par un jésuite polonais, avec une apparence de satire, ont été publiés récemment. — L'Ordre des Jésuites est la création personnelle d'Ignace de Loyola. Il était Basque, étant né dans le Guipuzcoa, fils de famille noble et pauvre. Très peu instruit, il suivit la carrière militaire, et reçut, en 1521, une blessure qui le laissa boiteux; pendant sa convalescence, il lut des livres de piété et changea de vie, devint soldat du Christ: il s'était fait en lui une sorte de combinaison de l'esprit guerrier chevaleresque et de l'esprit mystique. Mais il fut longtemps avant de trouver l'application pratique de son idéal. Rempli de visions, il va à Jérusalem, revient en Espagne, est arrêté un instant par l'Inquisition, étudie, gagne Paris, où, en 1534, à Montmartre, il prononce, avec un groupe d'amis, des vœux de pauvreté, de chasteté, de croisade en Palestine. Il retrouve ses amis à Venise, en 1537; ne pouvant aller en Terre Sainte, ils se mettent au service du pape: ainsi se forme la Compagnie de Jésus. Elle est très mal vue du haut clergé, mais protégée et confirmée par le pape. Loyola prend tout à fait conscience de son entreprise: la Société devient une congrégation destinée à prêcher, à élever la jeunesse et surtout à lutter contre les hérétiques. Les adeptes prononcent quatre vœux : le quatrième consiste à consacrer sa vie au service du Christ et du pape, et à exécuter les ordres donnés sans délai ni excuse. L'organisation de l'Ordre est réglée par les *Constitutions*, dont Loyola est le véritable auteur. Les *Exercices spirituels* sont aussi organisés par lui: c'est un système méthodique de préparation à la mission que la Société veut remplir. Les grands traits de la compagnie sont analogues à ceux des Ordres du XIIIe siècle: un *général*, choisi à vie par la congrégation générale, est établi à Rome, et assisté de confesseurs, d'admoniteurs et d'assistants. La chrétienté est divisée en provinces, ayant chacune à leur tête un *provincial.* L'innovation consiste dans les degrés entre lesquels se partagent les membres de la Société: c'est d'abord un noviciat de deux ans, suivi d'un triage, après lequel vient la période d'enseignement; puis on devient prêtre, on fait alors les trois vœux publics: on est coadjuteur; plus tard, on fait les trois vœux d'une façon solennelle; enfin, à 45 ans, on prononce le quatrième vœu; mais très peu de membres parviennent à ce dernier degré, par suite des éliminations successives qui se font après chaque période; il n'y a donc qu'un petit nombre de *profès des quatre vœux.* — Le principe de l'organisation de la Société est l'obéissance absolue. Mais, sur ce point, les Jésuites

n'introduisent rien d'original : la formule « *perinde ac si cadaver esset* » est déjà employée par saint François. Il n'y a de vraiment original chez eux que la préparation méthodique et calculée des *Exercices spirituels*: c'est une méthode pédagogique propre aux Jésuites que ces méditations d'un mois, dont le détail et le procédé sont minutieusement réglés d'avance en vue d'exciter l'imagination. Sans doute, le principe d'obéissance, ou de pauvreté, est une chose ancienne ; mais ce qui est nouveau, c'est l'obéissance au pape ; c'est encore ce fait, que la congrégation peut acquérir : elle a pu, ainsi, devenir très riche.

L'efficacité de son action n'a tenu ni à l'obéissance, ni aux richesses, mais aux moyens d'action nouveaux qui sont mis en œuvre pour empêcher les laïques d'abandonner l'Eglise et le pape. Au XVIe siècle, la masse du peuple reste tout à fait ignorante et inerte, sans action sur la vie publique, subordonnée aux classes supérieures de la société, menée par elles. Ce sont donc ces classes élevées qu'il s'agit de dominer. Or, ce qui les a attirées à la Réforme, ce qui leur a plu, c'est l'instruction des réformateurs, leur science théologique. L'ignorance des moines leur répugnait. L'ascétisme a passé de mode sous l'influence des humanistes. C'est pourquoi Loyola repousse très consciemment l'ascétisme : ascétisme et mortifications sont bannis de la Société. C'est à une action sociale que les Jésuites se consacrent. Ils se rapprochent de la société laïque, s'habillent d'un costume ordinaire, parlent le langage poli. Dans leurs collèges, ils enseignent ce qu'exige la mode, latin et humanités, parce qu'elle l'exige. Rien d'Original dans leur système d'études, sinon qu'ils développen des procédés de publicité et d'émulation : distributions de prix représentations d'élèves. Ils organisent un système de surveillance et de direction, de façon à mettre la main sur leurs élèves. Ils sont confesseurs des princes, des nobles et des riches. Le perfectionnement de la casuistique leur permet de donner l'absolution sans difficulté : c'est qu'on veut avoir sa tranquillité en fait de mœurs. Prêtres, confesseurs, gentilshommes, ils conservent les anciens moyens d'action, ecclésiastiques, et y ajoutent de nouveaux moyens d'action, laïques. En fait, ils ont réussi, et leur domination a duré, dans les pays où ils ont été admis, aussi longtemps que celle de la haute société. Elle décroît avec les progrès de la démocratie. C'est qu'ils étaient organisés de façon à mettre la main sur la société aristocratique, mais non pas sur une société démocratique. Leurs succès furent très rapides ; dès 1551 et 1552, des collèges sont fondés par Loyola ; à sa mort, en 1556, la Société compte 2.000 membres, parmi lesquels il y a seu-

lement 35 profès des quatre vœux. Ils s'étendent en Portugal, en Bavière ; ils sont arrêtés en Espagne par les Dominicains, en France par la Sorbonne.

II. — Le concile est le second procédé employé par l'Eglise, — le concile qui a pouvoir de procéder à une réorganisation officielle. Sa réunion est demandée dès le début de la crise, vingt ans avant qu'il soit convoqué, quarante ans avant qu'il aboutisse. Ce retard provient du désaccord entre les autorités laïque et ecclésiastique. La cour de Rome n'est pas disposée à le réunir, parce qu'elle risque d'être amoindrie. A l'origine, ce sont les luthériens qui le demandent. Quant à l'empereur, il le désire pour une réforme partielle. Ainsi, il y a discussion entre trois partis : parti luthérien, parti catholique de l'empereur, parti du *statu quo* qui est celui de la cour de Rome. Il en résulte que le concile tarde à être convoqué, que les luthériens achèvent pendant ce temps leur organisation ecclésiastique, accomplissent leur réforme religieuse, et la font reconnaître. C'est alors que les cardinaux, comprenant la nécessité d'assembler le concile, font de sa réunion le prix de l'élection du pape. En 1536, Paul III le convoque ; mais trois fois il l'ajourne : la réunion n'a lieu qu'une fois la paix conclue entre François Ier et Charles-Quint, qui, tous deux, ont également peur de l'hérésie. Il s'ouvre en 1545 pour ne se terminer qu'en 1563.

Les publications à consulter sur le concile de Trente sont : Le Plat, *Monumentorum ad historiam concilii Tridentini spectantium amplissima collectio*, 7 vol. 1781-87. — Theiner, *Acta gemina œcumenici conc. Trid.*, 1874. — Druffel, *Monumenta tridentina*, Munich, 1885.

Entre son ouverture en 1545 et sa clôture en 1563, il y eut trois réunions séparées par de longs intervalles. Convoqué dès 1542 à Trente, ville frontière, il ne se réunit qu'en 1545 : alors est réalisé l'accord entre l'empereur, le roi de France et le pape. Mais les protestants n'y sont pas venus. On n'y trouve guère que des Italiens et quelques Espagnols, un seul Allemand (1545-47). Dès le début, plusieurs questions se posent. D'abord, la question de procédure : votera-t-on par tête ou par nation ? Puis, dans quel ordre étudiera-t-on les questions ? Abordera-t-on d'abord les décisions doctrinales (condamnation des réformés) ou les décisions sur la Réforme à accomplir (discipline, suppression des abus) ? Dans le concile, que président trois légats du pape, il y a deux partis : le parti curial, soutenant les vues de la cour de Rome, et le parti de la Réforme. Celui-ci veut le vote par nation et désire qu'on procède à la réforme ecclésiastique avant de prendre des décisions doctrinales. Le parti curial, au contraire,

veut qu'on commence par ce dernier point. Il est maître de la procédure, grâce aux légats présidents qui dirigent les travaux de l'assemblée; il obtient ainsi le vote par tête. D'ailleurs, les prélats italiens sont en grande majorité. — Il faut remarquer que cette question n'a pas la même importance qu'aux Etats généraux. La majorité du concile n'est qu'une apparence, parce que le concile n'est pas indépendant. Ce qu'il décide ne sera, en réalité, appliqué que si les souverains donnent leur consentement. Ceux-ci ont, au concile, des représentants officiels, les *oratores*, qui sont, avec les légats du pape, les personnages dominants, ainsi que le marque leur préséance : c'est hors du concile, par des négociations, que se décident surtout les affaires. — Enfin, sur la question de l'ordre des travaux, un compromis intervient : on décide qu'on mènera de front les questions de doctrine et de réforme. L'ensemble des membres du concile est divisé en trois congrégations. Les docteurs en théologie discutent les questions. Les décisions sont promulguées en séance publique d'apparat : il y en eut vingt-cinq.

Pendant la première période, la question des évêques se pose d'abord, les Espagnols voulant que les évêques soient d'institution divine, et les Italiens d'institution humaine, de façon à permettre la vente et le cumul des bénéfices. On en vient aux injures les plus violentes; aucun accord n'intervient. Puis, c'est la question de doctrine qui se pose : on prononce l'anathème contre les luthériens, le maintien du dogme ; on pose le grand principe que la doctrine catholique repose sur l'Evangile, et aussi sur la tradition ; on condamne les doctrines luthériennes sur le péché originel, sur la justification, sur la grâce, sur les sacrements ; puis on revient sur la question des évêques, sans se mettre d'accord. — Il se produit, à ce moment, un conflit entre le pape et l'empereur. Sous prétexte d'épidémie, le pape transfère le concile à Bologne. L'empereur ordonne à ses prélats de rester à Trente. Il y a désormais deux conciles sans pouvoir. Seule, la mort de Paul III dénoue la crise (1549). L'empereur, victorieux des princes luthériens, obtient du pape une nouvelle session du concile, qui dure de mai 1551 à avril 1552. Il n'y vient point de Français, peu d'Italiens ; seuls, les sujets de l'empereur y assistent. On y convie les délégués des protestants, on discute les moyens à employer pour se concilier les luthériens ; il est question de leur accorder le calice dans la communion, et le mariage des prêtres. Mais il n'y a presque plus personne au concile. L'empereur est en guerre avec la France. Maurice de Saxe arrive brusquement jusqu'à Inspruck. On est heureux de se débarrasser

du concile. Il ne se réunira plus avant dix ans: la paix d'Augsbourg, en 1555, fut faite sans son intervention. Le pape Paul IV, de la famille Carafa, est, en effet, violemment hostile à l'empereur ; le calvinisme fait d'immenses progrès.

Alors se place la dernière période : de janvier 1562 à décembre 1563. Tous les pays catholiques sont représentés au concile : on y trouve, avec les évêques espagnols, italiens, français et allemands, les orateurs des souverains, ainsi que ceux du Portugal et de Venise : il compte 270 évêques. Formait-il un nouveau concile, ou n'était-il que la suite de l'ancien? L'empereur et le roi de France le considèrent comme un nouveau concile, de façon à pouvoir faire l'accord avec les protestants ; le pape et Philippe II tiennent pour l'avis contraire. Aussi la convocation a-t-elle été rédigée par le pape en termes vagues. Il se produit des discussions vives et violentes; mais les décisions dépendent en réalité des souverains. Or, ceux-ci ont des avis différents. Philippe veut que les évêques soient reconnus d'institution divine, et refuse toute concession aux protestants. Ferdinand cherche un accord avec ces derniers. La cour de France, Catherine de Médicis et le cardinal de Lorraine sont partisans de la liturgie en langue vulgaire et du mariage des prêtres. Le parti curial a ainsi trois partis contre lui, mais trois partis dont les griefs et les revendications sont différents: il les oppose entre eux. La question de résidence des évêques fut tranchée par 66 voix *pour*, 30 *contre* et 30 abstentions. Sur la question du calice, il y eut 48 voix pour, 52 contre, 55 pour le renvoi au pape. — Puis, les Français arrivent, les derniers (1562). De septembre 1562 à juillet 1563, il n'y a pas une seule séance de promulgation. Les querelles du concile permettent au pape de négocier avec chacun des souverains séparément. A Ferdinand, il promet qu'on accordera le calice aux laïques ; au cardinal de Lorraine, qu'il sera légat en France. Les prélats du pape dominent l'assemblée et la font dissoudre rapidement après avoir voté certaines réformes, tandis qu'on laisse les autres à l'initiative du pape. Aux protestations du légat de Philippe II, les légats du pape répondent en annonçant que celui-ci est sur le point de mourir. On promulgue les décisions, ainsi que celles des conciles antérieurs : la question est résolue.

L'importance du concile de Trente est considérable : ses décisions sont rendues pour trois siècles. — En matière de doctrine, il précise ce que les catholiques doivent croire, en prenant le contre-pied des réformateurs. Le dogme est maintenu tout entier, d'une façon absolue et systématique. La religion repose sur

l'Ecriture ; on admet le *canon Ecclesiæ*, qui est apocryphe, la *Vulgate* latine, qu'on considère comme la parole de Dieu, y compris les contre-sens. On admet que le dogme repose sur les traditions reçues par les Apôtres de la bouche du Christ, et celles qui, par leur entremise et sous l'inspiration du Saint-Esprit, ont passé de bouche en bouche, c'est-à-dire tout ce qui a été enseigné ; en d'autres termes, l'Eglise interprétera la tradition. A l'égard des protestants, on condamne leur doctrine sur la grâce et sur la justification par la foi. On ne peut être justifié que par les œuvres, les sacrements et l'obéissance à l'Eglise : voilà l'important. On doit pratiquer les œuvres : le sacrement a une valeur absolue ; la foi n'est pas, comme dans la doctrine de Luther, la confiance en Dieu, elle est l'adhésion à l'enseignement de l'Eglise. — En matière de culte, les sept sacrements sont obligatoires. La messe est maintenue avec ses formes, interprétée traditionnellement comme un sacrifice, de même que la présence réelle *ante et post usum :* l'hostie est chose divine. Il y a des messes pour les vivants et pour les morts ; on conserve le *canon missæ*, le culte des saints, les images. — En matière d'organisation, on maintient la doctrine du Moyen-Age : le pape est tout-puissant, seul évêque d'origine divine, au-dessus des autres. On a essayé de diminuer ses pouvoirs fiscaux ; toutefois, il conserve les annates et les dispenses, et le droit de nommer les cardinaux. Le principal changement consiste à augmenter le pouvoir des évêques sur leurs chapitres, les abbayes, les moines errants. — En matière de discipline et de mœurs, il y eut vraiment une réforme. Le concile impose l'obligation de résider, de prêcher, d'enseigner aux enfants la foi, de renoncer aux habitudes laïques, d'avoir une tenue sévère. Enfin, l'établissement des « seminaria » fut la réforme capitale du concile de Trente : c'était une simple imitation des collèges des Jésuites, et, aujourd'hui, la différence est impossible à faire. En outre, la surveillance sur les laïques était rendue plus rigoureuse : on insistait sur la nécessité de la confession. — En fait de mesures subséquentes, citons le *catechismus romanus*, établi par une commission où dominaient les Dominicains et, qui ne fut jamais accepté par les Jésuites ; puis l'*Index librorum prohibitorum* (1562), la *Congregatio Indicis*, siégeant à Rome (ses prohibitions se traduisaient par une destruction matérielle des ouvrages incriminés), le *Breviarium romanum*, l'interdiction de lire la Bible en langue vulgaire, enfin une nouvelle édition de la Vulgate.

III. — On s'adresse alors aux princes pour réaliser les réformes décrétées. L'œuvre est déjà commencée : en Italie, par l'écrase-

ment des centres de littérature ; en Espagne, à Séville et à Valladolid, par les auto da fés de Philippe II; en France, par l'extermination des luthériens, que François Ier et Henri II ont entreprise, mais que la guerre arrête. Le Portugal, Venise, l'empereur même acceptent d'appliquer les décrets du concile. Toutefois le roi d'Espagne fait des réserves, et, en France, le conseil de Charles IX en diffère la publication, rejette certains décrets, qui ne furent jamais acceptés, comme étant contraires aux libertés de l'Eglise galicane. La Contre-Réforme fut réalisée sur les territoires des princes catholiques, qui n'avaient pas encore réorganisé leur église, ou qui avaient laissé s'établir le luthéranisme et le calvinisme. Ils restent, après le concile de Trente sous l'influence des Jésuites : les princes souverains destituent les pasteurs, excluent des assemblées les nobles non catholiques, contraignent le reste des sujets. Ainsi font les princese cclésiastiques en Bavière, puis en Autriche.

La restauration catholique a eu des conséquences graves pour la vie politique et pour la vie sociale. De son influence sociale relève la transformation du clergé dans les pays restés catholiques : il devient plus discipliné, plus correct, garde plus de tenue et prend plus de confiance en sa force. Par les séminaires, elle a donné aux prêtres une éducation uniforme, un ton et des allures plus modernes. Le clergé en retire plus d'uniformité, plus de force, — une force qui se saisit des nobles par l'éducation et la confession, du peuple par le catéchisme et la confession. Pour celui-ci, toutefois, le clergé ne comprit pas alors l'intérêt qu'il y avait pour lui à le dominer : il le vit trop tard. — En matière politique, la restauration catholique a produit un grand bouleversement. Il y a, dès lors, deux organisations ecclésiastiques, absolument irréconciliables, qui se déclarent diaboliques l'une l'autre. Il n'y a pas de latitudinaires à cette époque, comme aujourd'hui. Il n'y a pas place pour eux : pour l'un et l'autre parti, les gens d'à côté sont damnés : des deux parts, on conçoit la lutte comme celle de Dieu et du diable. Jusqu'à la fin du concile de Trente, le parti catholique a perdu du terrain ; puis il le regagne, et, dès ce moment, n'en perd plus un pouce : la Réforme est arrêtée. Toutefois des minorités religieuses se conservent en pays réformé ; il s'ensuit des luttes locales, puisque chaque parti se croit tenu d'imposer sa doctrine à l'autre : de là, des persécutions et des guerres civiles. La question dépend du prince, que le clergé sollicite. Il doit donc arriver que, dans les pays où il y a des minorités religieuses, celles-ci seront forcées d'en venir à une opposition religieuse et politique à la fois : ce n'est pas la conséquence la moins importante de la Contre-Réforme. H. D.

La civilisation byzantine à l'époque des Paléologues (XIIIe-XVe siècle)

Cours de M. CHARLES DIEHL
Professeur à l'Université de Paris.

Les monuments de Mistra.

Nous avons eu l'occasion, en racontant l'histoire des despotes grecs de Mistra, de nommer quelques-uns des monuments dont se para, aux xiv° et xv° siècles, cette petite capitale byzantine ; il nous faut maintenant revenir sur l'ensemble, pour en déterminer le caractère et la valeur artistique.

Il y a dix ans à peine, ces monuments étaient très peu connus : non que Mistra ne fût pas visitée, elle l'était par tous ceux qu'attirait le souvenir de Sparte ; mais l'antiquité seule offrait quelque intérêt, et les œuvres d'autres époques restaient à peu près inaperçues. Le grand mérite de l'école française d'Athènes a été d'entreprendre, de ce côté, une série de campagnes de 1894 à 1898 et de poursuivre l'exploration du Péloponèse byzantin et franc; il faut souhaiter que M. Millet, qui dirigea les recherches à Mistra durant ces quatre années, ne tardera pas trop à nous donner le résultat de ses études et à tracer le tableau d'ensemble qui nous fait encore défaut.

Les œuvres remarquables d'architecture et de peinture conservées à Mistra présentent un double intérêt : elles datent d'une époque mal connue, mais très intéressante, de l'art byzantin, de cette époque où les méthodes de construction se transforment, où la peinture remplace presque partout la mosaïque ; d'autre part, l'architecture de ces monuments offre des rapports étroits avec l'architecture des églises franques, ce pendant que les peintures qu'ils renferment rappellent d'assez près les fresques italiennes des Primitifs ; de sorte qu'il faudra se demander dans quelle mesure la renaissance dont ces œuvres sont la preuve indéniable, doit quelque chose à l'influence de l'Occident.

Si l'on considère les établissements nombreux des Français en Orient, en Syrie, à Chypre, à Rhodes, en Grèce, on est tout d'abord frappé de ce fait : s'il est vrai que, du vie au xiie siècle, Byzance ait exercé une grande influence sur l'Occident, inversement, à partir

des croisades, les Latins ont apporté leurs habitudes artistiques en Orient. Il suffit de se rappeler ces châteaux francs de Syrie, d'un aspect si étrange dans le paysage oriental, les châteaux de Chypre, de Rhodes, la cathédrale de Nicosie, la ville entière de Famagouste, toute pleine de monuments de l'art gothique ; et, entre Kerinia et Nicosie, l'abbaye de Lapaïs, dont la construction purement occidentale rappelle l'abbaye du Mont Saint-Michel. A Rhodes, nous retrouvons la même impression devant les remparts à l'occidentale, et, dans l'intérieur de la ville, la rue des Chevaliers avec ses maisons portant encore les armoiries des nations de l'Ordre, avec son curieux prieuré de France, n'est pas autre chose qu'une rue de ville occidentale du xv[e] siècle.

En Grèce, l'établissement des Français dans le Péloponèse a produit des résultats analogues. C'est l'époque où l'art gothique atteint son plus grand développement ; les grandes cathédrales sont déjà bâties en France, et, de là, il rayonne sur le monde entier, il s'étend sur l'Allemagne et l'Angleterre, sur l'Italie et l'Espagne, parvient jusqu'en Danemark, en Suède, en Hongrie. Le contact de cet art gothique avec l'art byzantin ne pouvait pas demeurer stérile. A Chypre, des résultats curieux s'étaient révélés ; pour l'architecture, l'art grec et l'art latin s'étaient étroitement combinés ; pour la peinture, les fresques de Famagouste, si proches des œuvres des Primitifs italiens, montrent bien comment les deux arts s'étaient fait des emprunts réciproques. Il n'y a donc rien d'extraordinaire à ce que des résultats pareils s'offrent à notre observation dans le Péloponèse. Sans doute, Chypre fut le siège d'un royaume purement latin, tandis que Mistra fut essentiellement une capitale grecque ; mais une partie de la Morée resta longtemps franque, et les rapports furent fréquents dans le pays entre les Latins et les Grecs ; les ruines du château franc dominent la ville des despotes, et, sur la pente, les maisons à encorbellement attestent encore l'influence occidentale. Il faudra donc toujours poser cette question : l'art byzantin doit-il quelque chose à ce contact avec l'art gothique ? Cette renaissance est-elle une floraison spontanée, naturelle de l'art oriental, ou bien est-elle due à l'influence de l'art occidental ? Nous résoudrons le problème surtout par l'étude des monuments eux-mêmes et des œuvres d'art qu'ils renferment.

II

Au x[e] et au xi[e] siècle, les églises byzantines sont bâties à peu près toutes sur le même type : ce sont des constructions inscrites

dans un rectangle, avec quatre voûtes en berceau disposées en croix, contrebutant une coupole centrale au-dessus d'un tambour circulaire; suivant leur importance et leur richesse, elles peuvent avoir des bas-côtés et des Narthex ; des marbres et des mosaïques décorent en général les murs et les voûtes. C'est là le type classique, celui sur lequel sont bâties, par exemple, la Métropole d'Athènes ou les églises de Saint-Luc et de Daphni. A Mistra aussi l'église de Saint-Théodore, qui date de la fin du XIIIe siècle, est conforme au type traditionnel. Mais Mistra possède encore six autres églises, qui s'écartent plus ou moins de ce modèle et qui peuvent se ramener assez facilement à deux types : trois, en effet, l'Evangelistria et Sainte-Sophie, qui datent du milieu du XIVe siècle, et l'église de la Péribleptos, qui date de la fin de ce même siècle, ne présentent pas des différences énormes avec les églises de l'art classique ; de même qu'à Trébizonde, le bras occidental de la croix est seulement un peu plus allongé. Une surtout parmi ces églises est intéressante et vraiment remarquable: c'est celle de la Vierge Péribleptos, qui rappelle par quelques traits une église latine. La coupole est soutenue par un tambour formé de huit archivoltes, qui pénètrent quelque peu dans la coupole même et lui font une silhouette élégante et légère ; la construction, assez pittoresque, est flanquée d'un clocher étroit ; du côté de l'abside, on a bâti une chapelle octogone, un oratoire sur mâchicoulis, et, si l'on considère les détails mêmes, la manière dont s'amorcent les arcades, on se croirait vraiment par quelques traits en présence d'une église française d'Auvergne ou de Bourgogne du XIIe siècle ; quelques pierres portent encore des fleurs de lys sculptées, la corniche a un profil tout à fait occidental, et tous ces caractères, la disposition des ouvertures sur la façade, du réfectoire, rappellent d'assez près l'art gothique de la fin du XIIe siècle, quoique l'ensemble soit essentiellement oriental.

Trois autres églises, au contraire, la Métropole, la Panagia du Brontochéion, qui datent du XIVe siècle, et la Pantanassa, qui date du commencement du XVe, s'écartent davantage du type classique de l'église byzantine. Le Pantanassa présente cette particularité assez étrange d'être bâtie comme une basilique dans sa partie inférieure, avec ses deux rangées de colonnes et ses trois nefs, tandis qu'elle redevient byzantine dans la partie supérieure, couronnée de coupoles, une coupole centrale reposant sur quatre berceaux, avec, dans l'espace demeuré libre entre les berceaux, quatre coupoles plus petites. Cette combinaison est rare dans les églises byzantines, on ne la retrouve, à vrai dire, nulle part ailleurs; il faut donc bien l'attribuer ici à quelque influence étrangère. Ce trait est

plus remarquable encore dans l'église de la Métropole; primitivement, le plan était tout entier celui d'une église latine ; outre la partie inférieure, de plan basilical, l'édifice devait avoir une toiture en charpente, tout comme une basilique latine; les coupoles sont dues à une reconstruction postérieure. Aussi bien, non seulement le plan général, mais les détails mêmes accusent l'influence occidentale : c'est, en particulier, le clocher sur un des angles, avec ses ouvertures trilobées, sa triple arcade aux deux étages, le fronton qui couronne le tout, la flèche octogone ; ce sont là les caractères d'une église française, ceux que l'on retrouve dans la cathédrale de Reims, et qui s'apercevaient mieux encore, dans cette même ville de Reims, dans l'église Saint-Nicaise, aujourd'hui démolie ; ce sont les traits distinctifs d'une église de la Champagne, et, de fait, l'influence champenoise n'a pas pénétré seulement en Grèce, mais à Palerme, à Famagouste; elle atteste, ici encore, le contact entre l'Orient et l'Occident ; sans doute, les édifices sont dus à des ouvriers byzantins, mais qui travaillaient d'après l'inspiration d'œuvres toutes françaises.

Après avoir considéré l'ensemble et le plan, c'est bien Byzance que nous retrouvons dans les détails : la brique décore les façades extérieures, c'est elle qui entoure, disposée en dents de scie, toutes les portes, qui court, sous forme de corniche, tout le long de l'édifice. L'abside de la Métropole apparaît ainsi toute bariolée de rouge et de blanc ; le décor est plus compliqué encore dans la partie postérieure de Saint-Théodore, atteint le luxe sur les murs de la Pantanassa, où les briques de diverses couleurs dessinent des portiques et de fines arcatures. Si nous pénétrons dans l'intérieur des édifices, c'est encore l'art byzantin, avec ses chapiteaux dont le type rappelle certains chapiteaux de Saint-Marc à Venise, avec ses marbres et ses pavements multicolores ; à la Panagia, les murs sont revêtus de marbres, et les iconostases splendidement décorées d'autres marbres encore sculptés et colorés; mais ce qui doit surtout attirer notre attention, ce sont les peintures qui subsistent dans certaines de ces églises de Mistra.

III

Pendant longtemps, les Byzantins avaient revêtu de mosaïques les coupoles et les absides de leurs églises ; à l'époque que nous étudions, une tendance nouvelle se fait jour. Les mosaïques ne suffisent plus ; les artistes du XIIIe et du XIVe siècle ont la prétention de donner davantage l'impression de la vie, de mettre plus de

mouvement et plus de finesse dans leurs œuvres ; ils cherchent un coloris plus varié, plus moelleux, et se contentent malaisément des touches un peu rudes de la mosaïque. La mosaïque est de plus un art très coûteux, et l'empire va, de jour en jour, s'appauvrissant, toutes raisons pour lesquelles la mosaïque est remplacée peu à peu par la peinture.

Les églises de Mistra renferment un grand nombre de ces peintures ; beaucoup sont endommagées comme les édifices qui les contiennent, celles de Saint-Théodore et de la Panagia, dont la coupole est démolie et dont les murs sont éventrés ; il n'en reste que quelques traces. Mais trois autres églises de Mistra montrent encore trois groupes de peintures, qui présentent pour nous cet intérêt particulier, qu'elles sont, pour ainsi dire, échelonnées sur un espace chronologique ; le premier groupe est constitué par les peintures de la Métropole, le deuxième par les peintures de la Péribleptos, le troisième par celles de la Pantanassa, ces trois cycles datant respectivement du commencement du xive siècle, du milieu de ce même xive siècle et du commencement du xve. Les trois cycles de peinture nous permettront de suivre l'évolution de la peinture byzantine durant les deux siècles qui nous occupent.

Dans la Métropole, les sujets traités sont de styles très différents. Dans la grande nef, des figures de prophètes sont peintes dans les espaces laissés libres entre les fenêtres ; au-dessus sont représentés divers épisodes de la vie du Christ. Ces compositions n'offrent pas une bien grande originalité : telle figure de Salomon ressemble, de tout point, à une miniature du xiie siècle ; elles sont d'un trop mince intérêt pour que nous y insistions davantage. Mais les peintures qui décorent les bas-côtés sont plus curieuses ; ce sont, outre des personnages habilement drapés, de grandes compositions inspirées de la vie de saint Démétrius ou des scènes des miracles du Christ et de la légende de la Vierge, parmi lesquelles trois compositions, qui s'étendent sur une longueur de 4 mètres et représentent des miracles du Christ, méritent de fixer particulièrement l'attention. L'ensemble, montre, avec une assez grande netteté, la transition entre l'art ancien et l'art nouveau ; quelques traits, en effet, attestent encore la survivance des procédés d'autrefois ; certains autres annoncent déjà la floraison d'un art nouveau. L'ordre général, les fonds d'architecture, les décors, les costumes rappellent souvent la tradition ancienne. Quelques scènes de la vie de Démétrius, par exemple, ne sauraient être mieux comparées qu'à certaines miniatures du Ménologe de Basile : ce sont les mêmes fonds, les mêmes costumes militaires,

les mêmes manteaux d'apparat, les mêmes couleurs vives. Dans les scènes de la vie du Christ et de la Vierge, au contraire, l'harmonie est tout de suite plus éteinte, plus moelleuse, les tons plus adoucis et plus gracieux; les costumes néanmoins demeurent antiques, et l'ensemble est plus ancien que nouveau. C'est ainsi que telle représentation du Christ dans l'abside n'est autre chose encore que le type ancien du XIe siècle. Mais les trois scènes de miracles, auxquelles nous faisions tout à l'heure allusion, sont déjà d'un tout autre aspect; elles font preuve de plus d'invention, d'une entente plus grande de la couleur et du mouvement; elles sont d'une élévation sereine et sobre, qui mérite bien quelque intérêt, et d'un art assez semblable à celui que nous avons déjà eu l'occasion d'étudier à propos des mosaïques de Kahrié-Djami. De même, on retrouve dans cette décoration la main de plusieurs artistes ayant chacun leur personnalité. Si les scènes de la vie de Démétrius sont encore antiques, elles témoignent pourtant d'un vif sentiment de la grâce, d'une certaine recherche de l'expression, dans la façon dont sont rendus les physionomies et les vêtements; et, si, dans quelques-uns des miracles du Christ, la couleur est apparente encore, ce premier cycle de peintures révèle déjà, somme toute, des qualités fort remarquables.

Nous constatons un progrès sensible avec les peintures de la Péribleptos. Quoique les infiltrations, les pluies aient déposé sur les figures un enduit calcaire qui atténue l'éclat des couleurs, on peut admirer pourtant le souci heureux de la composition et de l'exécution, le sentiment pittoresque du mouvement et de l'expression; cette liberté dans la main, cette science du métier, attestent l'œuvre sinon d'un grand artiste, du moins d'une grande école. Le Christ Pantocrator, qui s'offre tout d'abord aux yeux, est fortement endommagé et ne présente qu'un faible intérêt; mais, dans la nef et dans les bas-côtés, des scènes de la vie et de la passion du Christ ou de la vie de la Vierge méritent mieux qu'une simple mention. On y trouve une élévation, une profondeur, une puissance du sentiment religieux dignes des meilleures œuvres de Giotto; et, sans doute, tous ces épisodes ne sont pas d'égale valeur; mais les artistes qui collaborèrent à leur exécution devaient être tous assez remarquables.

Dans l'absidiole du Nord se déroule la « Divine Liturgie »; le Christ occupe le centre, et, des deux côtés, s'avance vers lui une double procession d'anges, qui lui apportent les ornements ou les instruments liturgiques. Dans la façon dont l'artiste a drapé ses personnages, dans le coloris des carnations, la blancheur des draperies, se révèle une science consommée du pittoresque; les

anges portent en main les différents objets du culte. Les uns sont coiffés d'une lourde mitre ; leur silhouette, un peu longue, se détache nettement sur le fond bleu, et une bandelette blanche enserre leurs cheveux roux ; il y a, dans toute la scène, une remarquable justesse de dessin et de mouvement ; le sentiment religieux anime tous les traits, et l'œuvre dans son ensemble est vraiment belle, résultat d'une grande expérience, sans doute, mais nullement conventionnelle.

La série des épisodes relatifs à la vie du Christ ne parvient toujours pas à ce degré de beauté. Une Nativité se fait remarquer surtout par la complexité du décor formé de rochers abrupts ; les anges figurent dans la scène, mais ils sont représentés, pour la plupart, suivant le type traditionnel, et les attitudes que le peintre leur a prêtées témoignent de plus de gêne que dans la « Divine Liturgie ». Une reproduction assez curieuse de la Sainte Cène nous montre Jésus à table parmi les disciples, avec la même recherche dans le décor, décor d'architecture très lourd, qui, pour viser à la sincérité de la nature, écrase de sa masse toute la composition. D'autres scènes ont plus de valeur ; l'ange qui apparait aux saintes femmes devant le tombeau, est d'une beauté vraiment antique ; et le Christ de la « Descente aux limbes », qui foule aux pieds, colossal, les portes de l'Enfer, donne bien l'impression du Dieu à la fois majestueux, redoutable et clément ; les groupes qui animent la scène, celui des rois surtout, témoignent assez de l'effort heureux de l'artiste pour atteindre au naturel, à la variété de la vie. Dans la Transfiguration, il a représenté le Christ s'enlevant dans une gloire, tandis que ses disciples s'écrasent, s'effondrent à ses pieds ; ses vêtements blancs resplendissent dans la gloire lumineuse. Il faudrait comparer cette œuvre avec une miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale composé vers la fin du XIVe siècle : c'est le même personnage, de silhouette un peu longue, tout en blanc, dans une gloire d'azur clair. L'Ascension, qui figure également dans d'autres églises de Mistra, nous montre la Vierge drapée dans un manteau rouge, les mains levées dans l'attitude de la prière, accompagnée d'anges et regardant le Christ qui trône au-dessus de la scène.

Les légendes de la vie de la Vierge sont, en général, d'un sentiment plus personnel encore et plus délicat. Dans la scène de la Présentation, l'artiste a figuré un chœur de petites filles qui dansent en rond, les longues manches tombantes. Ce sont ensuite les scènes que nous avons déjà vues à Kahrié-Djami : les prétendants apportant leurs baguettes au temple, la remise à l'élu de la baguette miraculeusement fleurie. Cette dernière scène est byzan-

tine encore par l'architecture du fond, le costume du grand prêtre, ses cheveux longs, sa barbe tressée, sa coiffure; mais il n'y a dans l'ensemble aucune gêne, et le groupe des prétendants évincés rappelle la manière des meilleurs élèves de Giotto. Voici, dans la même série, une scène qui figure aujourd'hui au-dessus de la porte d'entrée de toute église byzantine : c'est la mort ou la « Dormition de la Vierge » : la Vierge, sur son lit de mort, reçoit la visite du Christ qui vient chercher son âme ; en haut, sur un nuage, des anges l'attendent ; c'est une des scènes les plus anciennes de l'iconographie byzantine. Une autre scène, très belle, représente l'Annonciation, l'ange devant la Vierge recueillie, attentive au mystère qui s'accomplit ; un sentiment exquis se dégage de cette scène.

Les fresques de la Pantanassa sont mieux conservées que celles de la Péribleptos ; mais elles sont loin d'avoir la même valeur : la composition est loin d'être aussi parfaite, et la couleur en est, le plus souvent, criarde. Il y a bien quelques belles scènes encore ; mais elles n'ont pas la tenue de celles dont nous venons de parler. L'entrée du Christ à Jérusalem, par exemple, est compliquée et confuse ; ce sont toujours les personnages déjà familiers à notre vue, le Christ sur un ânon blanc ; mais les costumes sont bariolés ; le décor rappelle, par sa complexité même, certaines œuvres des Primitifs italiens. La Résurrection de Lazare se recommande par le choix et le réalisme des détails, par la façon dont certains personnages se mettent un bout d'étoffe sous le nez devant le sépulcre entr'ouvert, par le sens heureux de l'ensemble. On peut se rendre compte de la différence de pareilles œuvres avec celles de la Péribleptos en regardant des sujets traités également dans les deux églises, l'Ascension du Christ, par exemple. A la Pantanassa l'artiste a fait preuve d'une recherche du mouvement véritablement poussée à l'excès et qui touche au ridicule, surtout pour ce qui concerne les personnages des Apôtres, qui se livrent à des contorsions excessives ; c'est le désir de faire vivant, sans doute, mais le désir d'un peintre moins habile que les artistes de la Péribleptos.

IV

Une question se pose maintenant. Nous avons trouvé, dans ces églises, des œuvres d'une école intéressante et remarquable ; mais cette école est-elle byzantine ? Il faut bien dire que les mosaïques du XIe et du XIIe siècle, toutes pleines de la tradition ancienne, ne ressemblent que très peu, à première impression, à ces peintures, qui évoquent plutôt le souvenir des peintres italiens du XVe siècle.

Seraient-elles l'œuvre, par hasard, de primitifs italiens, de maîtres venus d'Italie ? Non ; elles appartiennent très nettement à l'art grec : ce sont des sujets byzantins, disposés à la façon byzantine, traités à la manière byzantine. Pourrait-on dire toutefois que les artistes venus d'Occident ont traité ces sujets suivant les modèles grecs, mais avec une technique latine? Pas davantage ; déjà, en étudiant les mosaïques de Kahrié-Djami et en les comparant avec les œuvres de Giotto, nous avons montré qu'il n'y avait aucune analogie sérieuse à établir entre les mosaïques de Constantinople et les peintures de Florence ; nous pourrions répéter ici cette démonstration : ces œuvres ne sont évidemment pas dues à des gens de même race. D'autre part, il est certain qu'il y avait à Constantinople, au XIVe siècle, une grande éclosion d'art; et nous trouverons, ailleurs aussi, les preuves d'une renaissance, surtout en peinture.

La Métropole, qui date du commencement du XIVe siècle, nous a donné le point de départ de cette renaissance ; la Péribleptos, la Pantanassa nous ont permis d'en suivre les progrès ; vers le même temps, à l'Athos, certains couvents portent la trace des mêmes efforts; et c'est là que cette renaissance de l'art byzantin s'épanouit, à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe, avec ces œuvres qui décorent le réfectoire et l'église de Lavra, avec ces fresques, attribuées à ce Maurice Panselinos, que l'on a surnommé le Raphaël byzantin. De ce mouvement, qui s'achève à l'Athos, les peintres de Mistra ont été les précurseurs.

Il ne faut pas, sans doute, exagérer leurs mérites; ils n'ont qu'une médiocre entente de la perspective, et certaines de ces œuvres montrent peu d'étude du modèle vivant ; mais il reste néanmoins un sens réel de la vie, du mouvement, du pittoresque, de grandes qualités d'expression et surtout une rare entente de la couleur. Personne ne sait, mieux que les peintres de la Péribleptos, tirer un merveilleux parti de l'opposition du vert et du rouge, user des bleus intenses, de toute la gamme des rouges, des gris, des jaunes clairs, les verts pâles; ils les emploient et les manient avec ingéniosité, tour à tour délicats et somptueux, vigoureux et nuancés, d'une harmonie éclatante ou d'une richesse assourdie.

Ce sont déjà là d'admirables découvertes, dont nous verrons les effets réalisés dans cette *sainte montagne* de l'Athos, où nous allons entreprendre un voyage d'exploration.

F. E. P.

Variété

La réforme de la licence (1).

Sur l'initiative de la Faculté des lettres de Caen, les Facultés des lettres ont été saisies par le ministère d'un projet de réforme qui consisterait à appliquer aux licences littéraires le système des certificats imaginé pour les Facultés des sciences par notre éminent collègue, M. Blondlot. On sait en quoi consiste ce système. Les cours de licence, dans les Facultés des sciences, sont organisés de façon à préparer à un nombre assez considérable de certificats (18 à la Faculté de Nancy), correspondant chacun à l'un des enseignements donnés par la Faculté. Par exemple, pour la chimie, la Faculté de Nancy a établi quatre certificats: *chimie générale*, *chimie appliquée*, *chimie agricole*, *électrochimie*. La justification de trois de ces certificats donne droit au diplôme de licencié ès sciences, moyennant certaines conditions pour les aspirants aux fonctions de l'enseignement.

On ne nous a pas fait connaître les raisons pour lesquelles nos collègues de Caen souhaitent la réforme de la licence ès lettres, ni pourquoi ils voudraient lui voir appliqué le système des certificats; mais ces raisons sont aisées à deviner.

Et d'abord, que la licence ès lettres ait besoin d'être réformée, c'est un point sur lequel nous sommes entièrement d'accord avec nos collègues de Caen. Les professeurs de littérature étrangère, d'histoire et de géographie reprochent à la licence actuelle d'exiger de leurs étudiants l'assiduité à beaucoup trop de cours et de conférences. Les professeurs de lettres classiques ont, en général, contre la licence actuelle, des griefs plus graves encore : « ils lui reprochent — ce sont les termes d'un rapport de la Faculté des lettres de Lille, qui nous a été communiqué par le ministère en même temps que le vœu de la Faculté de Caen — ils lui reprochent de préparer d'une façon très insuffisante, non seulement au travail de l'agrégation, mais encore au professorat des collèges. » Et pourquoi cela? D'une façon générale, à cause de l'avilissement du diplôme, qui résulte de la rapidité avec laquelle il est trop souvent obtenu. Il nous revient qu'en ce moment les lycées de Paris sont scandalisés de voir leur arriver de province, en rhétorique supérieure, des licenciés de 18 ans, qui, loin de prendre

(1) Vœux présentés par la Faculté des Lettres de Nancy.

rang tout à la tête des classes, font des rhétoriciens médiocres et des candidats généralement malheureux à l'Ecole normale. Le licencié rhétoricien est un produit bizarre qu'il vaudrait mieux s'abstenir de fabriquer. C'est pourquoi la Faculté de Lille propose de diviser la licence littéraire proprement dite en deux séries d'épreuves, *qui ne pourraient être subies qu'à un intervalle d'une année au moins.*

De ces critiques diverses, il résulte qu'il faut, d'une part, pour les candidats aux licences spéciales, alléger le fardeau de l'assiduité, et, par conséquent, la part faite aux lettres classiques dans les programmes de ces licences; d'autre part, pour les candidats à la licence ès lettres pures, maintenir avec sévérité le niveau de l'examen, ou plutôt, puisque ce niveau a baissé, le faire remonter à la hauteur qu'il avait naguère.

Le système des certificats préconisé par la Faculté des lettres de Caen répond-il à ce double besoin ? Voyons d'abord si le système des certificats aurait pour effet de relever le niveau de la licence ès lettres pures.

La licence ès lettres pures est le diplôme exigé des aspirants au professorat des classes de grammaire et d'humanités dans les collèges, et des candidats à l'agrégation des lettres et de grammaire ; d'où il suit, étant donnés les programmes actuels de l'enseignement secondaire, que la licence ès lettres pures ne peut être conférée à qui ne sait suffisamment de grec, de latin et de français. Or, tel qu'il existe actuellement, le programme de la licence ès lettres pures demande ces trois langues, ainsi que les littératures correspondantes, et, sauf une interrogation de langue vivante au choix du candidat, il ne demande pas autre chose. Tel qu'il est, le programme de la licence ès lettres pures est donc excellent, parfaitement approprié à la profession à laquelle se destinent les candidats, et l'on ne voit pas ce que l'Etat gagnerait à remplacer ce programme si sage par trois certificats. En effet, sur quoi porteraient ces trois certificats? Sur le grec, le latin et le français ? En ce cas, quelle différence foncière y aurait-il entre la réunion de ces trois certificats et la licence littéraire actuelle? Permettra-t-on, au contraire, au candidat de préparer trois certificats hétérogènes, — soit, par exemple, les trois certificats suivants : littérature médiévale, littérature latine, histoire romaine ? Il est clair qu'un tel système ne saurait prétendre à former des professeurs de grammaire et d'humanités, puisqu'il permettrait au candidat à la licence ès lettres pures de ne pas faire de grec, ou de ne pas faire de latin, ou de ne pas faire de français, alors qu'un professeur de grammaire ou d'humanités doit enseigner à la fois le français, le latin et le grec.

Passons aux licences spéciales de philosophie, de langues vivantes et d'histoire.

Le mal dont souffrent les licences spéciales, celle des langues vivantes notamment, et, plus encore, celle d'histoire et de géographie, c'est l'assiduité excessive que le programme impose à l'étudiant. Il faudrait laisser plus de temps au travail personnel, en n'obligeant pas l'étudiant à apprendre beaucoup de choses qui ne lui seront pas, une fois professeur, d'une directe et immédiate utilité. Toutes les matières qu'étudie le candidat à la licence ès lettres pures lui sont nécessaires; il étudie ce qu'il enseignera plus tard, le français, le latin et le grec, et il n'étudie que cela. Il n'en va pas de même pour les candidats aux licences spéciales : outre l'histoire et la géographie, outre la philosophie, outre la langue et la littérature allemandes ou anglaises, on leur demande du français et de la littérature française, du latin et du grec ; il leur faut donc suivre, outre leurs cours d'exercices particuliers, un nombre considérable de cours de littérature et de philologie classiques ; le meilleur de leur temps s'émiette à la Faculté, au détriment du travail personnel fait à la maison ou dans les bibliothèques.

Le remède consiste évidemment à restreindre la part beaucoup trop grande que les langues et les littératures classiques se sont réservée jusqu'ici dans le programme des licences spéciales. Mais, évidemment aussi, il ne s'agit que de restreindre, il ne saurait être question de supprimer. Les licences spéciales doivent continuer à mériter d'être appelées littéraires. Il faut que le candidat à la licence de langues vivantes, de philosophie, d'histoire, ait une culture littéraire générale, qu'il connaisse solidement la littérature nationale et ne soit point totalement ignorant de l'antiquité.

Il s'agit donc de trouver un remède à l'accablement des candidats aux licences spéciales, sans supprimer radicalement de leurs programmes l'élément littéraire. Dans cette vue, nous proposons, en appliquant aux licences spéciales le système des certificats, de les faire consister chacune en trois certificats, deux *spéciaux* et un *général*, qu'on pourrait appeler aussi le certificat *commun* ou le certificat *littéraire* : commun, parce qu'il serait le même pour toutes les licences spéciales ; littéraire, parce que les lettres anciennes et françaises en formeraient le programme. Ce certificat serait passé par les candidats aux licences spéciales au bout de leur première année de faculté ; et ce n'est qu'après cette sorte de P. C. N. littéraire qu'ils commenceraient leurs études spéciales.

Écrit. — Deux compositions :

1° Dissertation française, portant soit sur la littérature géné-

rale et l'esthétique littéraire, soit sur l'histoire de la « culture » et des idées, plutôt que sur un ouvrage déterminé ;

2° Version, latine ou grecque, au gré du candidat, choisie de préférence dans un prosateur, facile pour le grec, de difficulté moyenne pour le latin ; cette version serait longue et devrait être faite sans autre secours qu'un lexique.

Oral. — L'oral comporterait cinq interrogations :

1° Explication d'un auteur français ;

2° Questions sur l'histoire de la littérature et de la civilisation françaises ;

3° et 4° Explication d'un auteur ancien, et questions sur l'histoire de la littérature et de la civilisation grecques ou romaines. Si le candidat, à l'écrit, a choisi le grec pour la version, il expliquerait à l'oral un auteur latin et serait questionné sur l'histoire de la littérature et de la civilisation romaines, et réciproquement ;

5° Interrogation de langue vivante, au choix du candidat. Pour les candidats à la licence d'allemand, cette interrogation porterait sur l'anglais ; pour les candidats à la licence d'anglais, sur l'allemand.

Quant aux certificats spéciaux, ce seraient :

1° Pour la *licence philosophique* :

a) Un certificat de philosophie dogmatique ;

b) Un certificat d'histoire de la philosophie, comportant chacun une composition et une interrogation (pour le certificat d'histoire et de philosophie, la composition écrite sur un sujet donné par le professeur apparaît comme indispensable ; il faudrait se garder de la remplacer par un travail écrit au choix du candidat, fait pendant l'année) ;

2° Pour la *licence de langues vivantes* :

a) Un certificat de langue allemande (ou anglaise), obligatoire pour tous les candidats ;

b) Au choix du candidat, selon qu'il aurait plus de goût pour la littérature ou la philologie, un certificat de littérature allemande (ou anglaise), ou un certificat de philologie allemande (ou anglaise) ;

3° Pour la *licence d'histoire et de géographie* :

a) Un certificat d'histoire, comprenant, à l'écrit, deux compositions d'histoire ; à l'oral, deux interrogations, l'une sur la partie de l'histoire non traitée à l'écrit (par exemple, si les deux compositions étaient empruntées l'une à l'histoire ancienne, l'autre à l'histoire du Moyen-Age, l'interrogation d'histoire porterait sur l'histoire moderne), l'autre sur l'une des sciences auxiliaires de l'histoire (diplomatique, paléographie, archéologie, etc.), au

choix du candidat et selon les enseignements donnés par la Faculté ;

b) Un certificat de géographie comprenant une composition écrite et une interrogation ; si la composition avait porté sur la géographie générale, l'interrogation porterait sur la géographie générale, et réciproquement.

Nous n'avons encore envisagé jusqu'ici la licence ès lettres que comme un examen professionnel, donnant accès aux fonctions de l'enseignement. Mais, à notre avis, la licence ès lettres ne doit pas être que cela. Elle doit avoir deux formes, parce qu'il y a deux catégories d'étudiants ès lettres. Nos étudiants ne se destinent pas tous à l'enseignement ; il en est quelques-uns qui viennent chercher à nos cours une haute culture littéraire ou philosophique, sans vue intéressée — sauf peut-être celle d'échapper au service de trois ans ; mais ils y échapperaient tout aussi bien par le doctorat de droit, ou par l'une des écoles spéciales qui procurent l'exemption de deux ans de services. Ces étudiants, qu'on peut, sans les désobliger, appeler les *amateurs*, par opposition aux autres que nous appellerons, si vous voulez, les *professionnels* — ces étudiants-amateurs donc ne sont pas aussi nombreux qu'ils devraient l'être, et ils ne le sont pas, parce que le programme actuel de la licence ès lettres a pour eux trop de parties fastidieuses et rebutantes. Bien des jeunes gens, que leurs goûts attireraient vers la licence littéraire, en sont détournés, quand ils apprennent qu'on n'y arrive pas sans thème grec et dissertation latine, sans grammaire et métrique. Le programme actuel de la licence ès lettres n'a été conçu qu'en vue des « professionnels » ; il faudrait, pour les autres, un programme plus souple et moins étroit. A ceux-ci, qui nous viennent librement, et qui recherchent le diplôme de licence comme l'attestation honorable d'études supérieures de lettres, d'histoire ou de philosophie, il faut laisser la latitude d'étudier selon leurs goûts, de se développer dans le sens de leurs dons naturels. En résumé, la licence ès lettres étant recherchée par deux catégories d'étudiants, les professionnels et les amateurs, il n'y aurait que des avantages à ce qu'elle existât sous deux formes différentes : la *licence d'Etat*, que l'Etat exigerait des candidats au professorat des collèges et à l'agrégation, et la *licence d'Université*, que les universités conféreraient aux étudiants non professionnels. Du coup, l'une des causes de l'avilissement de la licence se trouverait supprimée ; il est clair, en effet, que les candidats amateurs ont contribué beaucoup à faire baisser le niveau de la licence ; on se sent pris pour eux d'une indulgence extrême, on leur passe d'être faibles en grec, en latin, en grammaire, dans toutes les

parties difficiles de l'examen, et, comme on est indulgent pour eux, il faut bien l'être aussi pour les autres.

Dans les universités anglaises, où la grande majorité des étudiants ne se destinent nullement au professorat, le système employé pour conférer la *mastership of arts*, couronnement des trois années d'études universitaires, est en somme le système des certificats. Sans aller si loin, pour nous en tenir à nos facultés des sciences, si le système des certificats y a été institué, c'est pour permettre aux étudiants non professionnels, à ceux qui ne sont pas candidats aux fonctions de l'enseignement, d'arriver à la licence sans être obligés d'apprendre tout ce qu'il faut bien demander d'un futur professeur de mathématiques, ou de physique et chimie, ou de sciences naturelles. Par exemple, un étudiant non professionnel, que ses goûts porteront vers la chimie, aura la licence ès sciences, sans avoir étudié à la Faculté ni mathématiques, ni physique ; il n'aura qu'à réunir trois des quatre certificats de chimie ; au contraire, les règlements imposent à l'étudiant qui se destine à l'enseignement de la physique et de la chimie, de réunir trois certificats témoignant qu'il ne sait pas seulement de la chimie, ou seulement de la physique, mais l'une et l'autre.

Nous croyons que le système des certificats, tel qu'il est pratiqué dans les facultés des sciences, système libéral qui laisse l'étudiant maître d'établir son tableau de cours comme il l'entend, et de choisir lui-même, selon ses goûts, son programme de licence, devrait être adopté par les facultés des lettres pour les étudiants non professionnels. Trois certificats nous sembleraient suffisants pour obtenir le diplôme. Bien entendu, ces trois certificats devraient correspondre à des matières réellement enseignées à la Faculté : le nombre des certificats délivrés par les grandes Facultés, la Sorbonne, Lyon, Bordeaux, serait plus grand que le nombre des certificats délivrés par Nancy ; et Nancy en délivrerait plus que Besançon, Grenoble ou Clermont. Nancy, par exemple, serait à même, dans l'état actuel de la Faculté, de délivrer les certificats suivants :

1. Philosophie dogmatique.
2. Histoire de la philosophie.
3. Littérature grecque.
4. Littérature latine.
5. Philologie ancienne.
6. Grammaire et métrique anciennes.
7. Archéologie classique.
8. Littérature médiévale.
9. Littérature française moderne.
10. Histoire de la langue française.
11. Histoire ancienne.

12. Histoire du Moyen-Age.
13. Histoire moderne.
14. Géographie.
15. Sciences auxiliaires de l'histoire.
16. Sciences auxiliaires de la géographie.
17. Philologie allemande.
18. Littérature allemande du Moyen-Age.
19. Littérature allemande moderne.
20. Littérature anglaise.
21. Philologie anglaise.
22. Littérature comparée.

Nous avons indiqué, plus haut, comment nous concevrions la *licence d'Etat*, ou licence professorale, sous ses différentes formes, lettres pures, philosophie, langues vivantes et histoire. Voici, résumée en façon de règlement, notre conception de la *licence d'Université* :

ARTICLE I.

Outre la licence d'Etat, ou professorale, exigée par l'Etat des candidats à l'agrégation et des aspirants aux fonctions de l'enseignement, les Facultés des lettres pourront délivrer des diplômes de *licence d'Université*.

ARTICLE II.

Sauf en ce qui concerne l'accès aux fonctions de l'enseignement, la licence d'Université jouira des mêmes privilèges que la licence d'Etat.

ARTICLE III.

Elle ne pourra être conférée qu'après deux années au moins d'assiduité.

ARTICLE IV.

Elle sera conférée aux étudiants justifiant de trois certificats correspondant chacun à l'un des enseignements de la Faculté.

ARTICLE V.

Chaque certificat comportera une partie écrite et une partie orale. La liberté la plus complète sera du reste laissée à la Faculté pour fixer la liste des certificats délivrés par elle, les épreuves qui composeront chaque certificat, et la date des sessions.

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOC. FRANÇ. D'IMPR. ET DE LIBR.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie. la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte, composees avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, ***sérieusement rédigés***, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs, dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon. désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pe

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable :* inc à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, p par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et co écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissem qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'en: de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Un aux professeurs des collèges qui, licenciés ou **agrégés de demain**, tro la *Revue*, avec les cours **auxquels, trop souvent, ils ne peuvent a** série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraitre, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Faguet, Emile Boutroux, Alfred Croiset, Victor Brochard, Jules Martha, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

M. G... L... à S... — Nous avons déjà informé nos lecteurs que notre intention était de publier, dans le N° 35 de la présente année scolaire, la *table des matières* contenues dans les dix premières années de la *Revue*.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble. ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université et quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso à la copie.

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 28 22 MAI 1902

Année Scolaire 1901-1902

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

481 LA POÉSIE FRANÇAISE DE LA RENAISSANCE. — *L'identité de Cassandre. — Ronsard au Collège de Cocqueret*.................. **Gaston Deschamps**, *Professeur remplaçant au Collège de France.*

488 LA CIVILISATION BYZANTINE A L'ÉPOQUE DES PALÉOLOGUES (XIIIe-XVe SIÈCLE). — *L'établissement des Français en Morée. — La reprise de la Morée par les Byzantins*.. **Charles Diehl**, *Professeur à l'Université de Paris.*

505 LES « DISCOURS A LA NATION ALLEMANDE » DE FICHTE. — V.......................... **Henri Lichtenberger**, *Professeur à l'Université de Nancy.*

512 LES TRANSFORMATIONS POLITIQUES ET SOCIALES DES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES. — *Les pays d'Occident après la Réforme : France, Pays-Bas, Angleterre, Ecosse*.......... **Charles Seignobos**, *Maître de conférences à l'Université de Paris.*

520 SUJETS DE COMPOSITIONS (*licence*)........... **Université de Poitiers.**

523 SUJETS DE DEVOIRS (*licence, certificat*)...... **Université de Poitiers.**

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie)

15, RUE DE CLUNY, 15

1902

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie
15, rue de Cluny, PARIS

DIXIÈME ANNÉE

REVUE DES COURS
ET
CONFÉRENCES

ABONNEMENT, UN AN
- **France. . . . . 20 fr.** payables **10** francs comptant et le surplus par **5** francs les *15 février* et *15 mai 1902*.
- **Étranger. . . . . 23 fr.**

LE NUMÉRO : 60 centimes

EN VENTE :

Les Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième et Neuvième Années
DE LA REVUE

Chaque année. **20 fr.**

Il reste quelques exemplaires de la première et de la seconde année, que nous tenons à la disposition de nos clients au prix de 30 francs chaque année.

Après *neuf années* d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très *estimée* **Revue des Cours et Conférences** : *estimée*, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est *unique* en son genre ; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons, chaque année, à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, *lettres*, *philosophie*, *histoire*, *littérature étrangère*, *histoire du théâtre*, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à *bon marché* : il suffira,

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 28 22 MAI 1902

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

La poésie française de la Renaissance

Cours de M. GASTON DESCHAMPS

Professeur remplaçant au Collège de France,

L'identité de Cassandre.
Ronsard au Collège de Cocqueret.

Tandis que nous cherchions à fixer l'identité de celle qui fut le premier amour de Ronsard, on travaillait pour nous dans une très savante Ecole, et nous pourrons profiter aujourd'hui des intéressantes découvertes faites sur ce sujet par un jeune érudit de grand avenir. Engagé dans la voie même que nous avions suivie, M. Henri Longnon, élève de l'Ecole des Chartes, fils du savant M. Auguste Longnon, avait noté les courts renseignements qu'Agrippa d'Aubigné nous donne sur Cassandre. On se rappelle, en effet, le texte déjà cité dans notre dernière leçon, et dont nous déplorions la brièveté : « Je l'ai cogneu privément, disait d'Aubigné en parlant de Ronsard, ayant osé, à l'âge de vingt ans, luy donner quelques pièces, et luy daigné me respondre. Nostre cognoissance redoubla sur ce que mes premiers amours s'attachèrent à Diane de Talsi, nièce de Mademoiselle de Pré, qui estoit sa Cassandre. »

L'infortuné d'Aubigné fut, en effet, à l'âge de vingt ans, amoureux de cette Diane de Talcy, dont il dut s'éloigner en raison d'un défaut personnel, que Panurge a si plaisamment appelé « faute d'argent ». — M. H. Longnon, curieux d'apprendre si ces noms avaient laissé quelque trace dans la riante contrée où leurs pro-

priétaires avaient vécu, et voulant contrôler par là l'exactitude des indications fournies par d'Aubigné, s'adressa d'abord au Dictionnaire topographique du département de Loir-et-Cher; il constata qu'à Talcy — commune de 444 habitants — un château subsistait encore — celui-là même, sans doute, dont le poète-gentilhomme avait vu décroître les tourelles, soupirant et le cœur marri, lorsqu'une inexorable nécessité l'avait éloigné de la dame de ses pensées; il y apprit aussi qu'il existait dans l'arrondissement de Vendôme une commune de Pray, où l'on voyait encore les vestiges d'une habitation seigneuriale. Sûr désormais qu'il n'avait point affaire à des appellations supposées, le jeune érudit poursuivit ses investigations. Il remarqua d'abord qu'un sonnet de Ronsard, dans lequel le poète se risque à un jeu de mots d'un goût douteux, confirme l'assertion de d'Aubigné :

Ny voir flamber, au point du jour, les roses...
Ny les Sylvains qui les Dryades pressent
Et jà déjà les domptent à leur gré,
Tant de plaisir ne me donnent qu'un *pré*,
Où, sans espoir, mes espérances paissent.

Notons que ces sortes de jeux de mots sont traditionnelles : Pétrarque s'est plu à comparer sa bien-aimée avec les objets dont le nom était l'homonyme du sien en italien; après lui, Ronsard, amoureux de Marie du Pin, se prendra tout à coup d'une vénération extraordinaire pour « l'arbre de Pin » ; et Joachim du Bellay chantera l'olive et l'olivier pour des raisons toutes semblables. Cette remarque, en même temps qu'elle excuse Ronsard, coupable d'un mauvais calembour, appuie donc l'observation de M. H. Longnon, qui désirait trouver, dans le sonnet cité plus haut, une confirmation des renseignements tirés de d'Aubigné.

En outre, en recherchant dans l'ascendance de Diane de Talcy — qui appartenait à la famille florentine des Salviati, venue en France au début du xvie siècle, — on a relevé les noms d'une dame Cassandre Salviati, mariée à un gentilhomme du Blésois, — d'une dame Cassandre Altoviti, née vers 1517 et mariée à un haut seigneur de Florence. Le nom de Cassandre était donc coutumier dans la famille, et la tante de Diane de Talcy pouvait bien l'avoir porté.

M. H. Longnon en était arrivé à ce point de ses recherches, lorsqu'il eut l'idée de lire à fond deux ouvrages d'érudits locaux, don l'information minutieuse vient si souvent en aide à la science : une *Notice* de M. André Storelli sur *Les Châteaux du Blésois*, et une étude du Marquis de Rochambeau sur *Le Vendômois, Epigraphie et Iconographie*. Or, ces deux auteurs mentionnent l'existence

d'une Cassandre Salviati, *qui fut l'épouse du seigneur de Pré.* Aucun doute n'était possible : l'état civil de Cassandre était fixé. L'appellation de *Mademoiselle* précédant le nom de Cassandre de Pré, dans le texte de d'Aubigné, ne constituait même pas un obstacle, puisqu'aussi bien le titre de « Madame » n'était attribué qu'aux personnes d'un certain rang nobiliaire.

Si, maintenant, nous désirons avoir sur la destinée de Cassandre Salviati des indications complémentaires, Ronsard lui-même se charge de nous les fournir. Nous savons qu'il la rencontra, pour la première fois, le 21 avril 1545 ; et il la qualifie plus tard, en faisant allusion à l'époque de leur rencontre, de « beauté de quinze ans enfantine ». Elle était donc née vers 1530. — Remi Belleau nous apprend, en outre, qu'elle tint rigueur au poète épris d'elle et qu'elle resta toujours fidèle à ses devoirs d'épouse. Ronsard, s'il faut en croire son touchant récit, se serait déclaré vaincu après dix ans d'assiduités inutiles, et, ne voulant pas pousser plus loin une si malheureuse tentative, aurait pris le parti de l'oublier: « Ronsard, écrit-il, délibéra, suivant les remèdes de Lucrèce et d'Ovide, prendre la médecine propre et particulière pour se purger de ce mal, qui est de s'absenter de la personne aimée, et, par là, se donner occasion d'en perdre du tout le souvenir. »

Ronsard usa du remède, et nous verrons comment, s'étant éloigné de Cassandre, il se consacra non seulement aux amours versatiles qui durent achever de le consoler, mais aussi à la composition de chefs-d'œuvre exquis, pour la plus grande gloire des lettres françaises.

Nous mentionnerons enfin un dernier résultat de l'enquête de M. H. Longnon. Désireux de savoir ce qu'était devenue Cassandre, lorsque Ronsard eut disparu de l'histoire de sa vie, il essaya de la suivre à travers toute son existence, et découvrit qu'elle avait eu une fille, nommée Cassandre comme elle, mariée, en 1580, à Guillaume de Musset, écuyer, seigneur de la Ronselière. Un tel nom était de nature à provoquer d'autres recherches. Le catalogue de d'Hozier mentionnait, après plusieurs Guillaume et Charles de Musset, Jean-Antoine de Musset-Pathay, et, à l'extrémité de toute cette lignée, Alfred de Musset, l'auteur des *Nuits*. Une sorte d'alliance s'établissait donc entre les poètes de la Pléiade et ceux qui furent, au XIXe siècle, les promoteurs d'une Renaissance nouvelle.

Ce problème de l'identité de Cassandre étant définitivement résolu, nous reviendrons à Ronsard que nous avons laissé, au retour d'un voyage en Gascogne, au seuil du Collège de Cocqueret. C'est une nouvelle période qui s'ouvre pour lui en cette année

1547. Il vient de se lier d'amitié avec le jeune Joachim du Bellay, qu'il a rencontré sur sa route, — cette légende (du moins, si c'en est une) a reçu une consécration définitive, puisque l'Académie l'a mise au concours pour l'obtention du prix de poésie, remporté par M. André Bellessort, — et les deux jeunes gens vont *se mettre en loge*, décidés à n'en sortir qu'après avoir doté la France de chefs-d'œuvre nouveaux. Ici encore, nous pouvons nous appuyer sur des textes. Claude Binet, biographe naïf et sincère — encore qu'il n'ait pas su se défendre de quelques inexactitudes — nous l'apprend en termes non équivoques : « Ronsard, ayant sceu que Dorat alloit establir une académie au Collège de Cocqueret, duquel on lui avoit baillé le gouvernement, ayant sous sa charge le jeune Baïf, il délibéra de ne perdre une si belle occasion et de se loger avec luy ; car, ayant esté comme charmé par Dorat du phyltre des bonnes lettres, il vid bien que, pour sçavoir quelque chose, et principalement en la poésie, il ne falloit puiser l'eau ès rivières des Latins, mais recourir aux fontaines des Grecs. Il se fit compagnon de Jean-Antoine de Baïf et commença par son émulation à estudier : vray est qu'il y avoit grande différence, car Baïf estoit beaucoup plus avancé en l'une et l'autre langue, encore que Ronsard surpassast beaucoup Baïf d'âge. Néantmoins, la diligence du maistre, l'infatigable travail de Ronsard et la conférence amyable de Baïf, qui à toutes heures lui desnomoit les plus fascheux commencemens de la langue grecque, comme Ronsard, en contre-eschange, lui apprenoit les moyens qu'il sçavoit pour s'acheminer à la poésie françoise, furent cause qu'en peu de temps il récompensa le temps perdu. Et n'est à oublier que Dorat, par un artifice nouveau, luy apprenoit la langue latine, sçavoir est par la grecque. Nous ne pouvons aussi oublier de quel désir et envie ces deux futurs ornemens de la France s'adonnoient à l'étude ; car Ronsard, qui avoit esté nourri jeune à la cour, accoustumé à veiller tard, continuoit à l'estude jusques à deux ou trois heures après minuit, et, se couchant, réveilloit Baïf, qui se levoit et prenoit la chandelle et ne laissoit refroidir sa place.

« En ceste contention d'honneur, il demeura sept ans avec Dorat, continuant tousjours l'estude des lettres grecques et latines, et de la philosophie et autres bonnes sciences, pour lesquelles il fut aussi auditeur d'Adrian Turnèbe, lecteur du roy, et l'honneur des bonnes lettres. Il s'adonna, dès lors, à faire quelques petits poèmes, où paraissoit dès lors je ne sçay quoi du magnanime charactère de son Virgile, premier essai d'un si brave ouvrier. Quand Dorat eut veu que son instinct se déceloit à ces petits eschantillons, il luy prédit qu'il seroit quelque jour l'Homère

de France... ; et, pour le nourrir de viande propre, luy leut de plain vol le Prométhée d'Eschile, pour le mettre en plus haut goust d'une poésie qui n'avoit encore passé les mers... « Eh ! quoy, dit-il à Dorat, mon maistre, m'aviez-vous caché si longtemps ces richesses ? »

Sans doute, il convient de faire dans ce récit enthousiaste la part d'une imagination prévenue : l'excellent Binet est l'apôtre fervent d'un culte dont le chef de la Pléiade fut l'idole ; — il faut reconnaître néanmoins que ces jeunes gens, se remettant à l'étude pour faire des conquêtes dans le monde de l'érudition et de la poésie, avaient quelque chose de romanesque dans l'âme, propre à leur faire accomplir en réalité des prouesses de labeur, et à les faire apparaître aux yeux des pieux biographes sous la figure de héros d'épopée. D'ailleurs, le rapport de M. du Perron, depuis évêque d'Evreux, qui composa son oraison funèbre et n'eut garde de passer sous silence cette féconde période de sa vie, concorde entièrement avec le témoignage de Binet :

« Considérant donc, dit-il, qu'il avoit bien desjà acquis une grande facilité de faire des vers, mais que la cognoissance des langues anciennes luy manquoit, au moyen de quoy il craignoit de ne pouvoir pas voler si haut sur ses propres aisles comme il l'eust désiré, il se repentit d'avoir mesprisé l'étude en son enfance. Et ores qu'il se vit en un aage où il sembloit n'estre plus seant de retourner à l'escole des lettres pour apprendre les premiers élémens de la langue grecque et latine, si est-ce qu'il passa par dessus toutes sortes d'obstacles ; et, arrivé en cette université, se vint ranger auprès de Dorat, où il demeura cinq ans entiers, estudiant si assiduement qu'il récompensa avec beaucoup d'usure la perte qu'il avoit faite auparavant. Car il s'orna et embellit l'esprit de tout ce qu'il y avait de rare et d'excellent dedans les anciens poètes tant grecs que latins... »

Remarquons qu'il y a quelque exagération à prétendre que Ronsard, jusqu'à son séjour au Collège de Cocqueret, avait *méprisé l'étude* : tout au plus pourrait-on dire que, jusque-là, il ne s'y était pas exclusivement adonné ; mais le genre de l'oraison funèbre ne comporte guère l'expression des nuances, et recherche bien plutôt l'effet violent des antithèses. Notons encore qu'un étrange mépris de la chronologie, commun à presque tous les auteurs des temps, suffit à expliquer les divergences qui existent entre le rapport de Binet et celui de du Perron, en ce qui touche la durée du séjour du jeune poète auprès de Dorat.

Voilà donc Ronsard établi, en compagnie de Joachim du Bellay, au Collège de Cocqueret. Qu'était-ce que ce collège, et qu'en

reste-t-il ? — Pour l'apprendre, il faut le replacer dans son temps et dans son milieu, au flanc de la Montagne Sainte-Geneviève, dans cette ancienne Université de Paris, dont M. Léon Séché, à propos de Joachim du Bellay, et M. Chamard ont récemment entrepris l'exploration. L'Université de Paris était alors un territoire, avec une juridiction propre et des mœurs particulières : ce petit Etat féodal, dont le domaine était appelé le *Quartier latin*, avait pour centre, au XVIe siècle, la Sorbonne, autour de laquelle se groupaient des collèges de variable importance. Quelques-uns de ces établissements universitaires se sont perpétués, sous des noms divers, jusqu'à nos jours ; mais la physionomie des lieux s'est trouvée profondément modifiée par des démolitions récentes et le percement de larges voies nouvelles. — Le Collège de Cocqueret, dont il ne reste que quelques vestiges, se trouvait situé sur l'emplacement aujourd'hui occupé par les rues d'Ecosse, de Lanneau et Chartière : au no 11 de cette dernière subsiste encore la porte d'entrée du collège, ornée des coquilles symboliques du nom de son fondateur, chanoine d'Amiens au XVe siècle. Ç'avait été, à l'origine, plutôt une institution charitable qu'un centre d'études important. Cependant, au début du XVIe siècle, d'après les renseignements recueillis par M. Chamard, le collège paraît avoir joui d'une certaine réputation : ce fait, que Jean Dorat en fut nommé recteur en 1547, semble le confirmer.

Nous avons vu, dans une de nos précédentes leçons, qu'à la mort de Lazare de Baïf, Jean Dorat, précepteur de son fils Jean-Antoine, ne quitta pas seul la riche maison des Fossés-Saint-Victor ; mais que son jeune élève l'accompagna dans sa nouvelle résidence. Ronsard, — Binet nous le rapporte expressément, — retrouvait donc, auprès de son excellent maître, le fils de son ancien protecteur ; et Binet nous parle de la touchante émulation qui excitait au travail, pour leur plus grand profit, les deux compagnons d'études, malgré la différence d'âge qui les séparait. Le jeune Antoine, quoique moins âgé de huit ans, pouvait, en effet, le disputer sans désavantage à son aîné pour la connaissance de la grammaire et des auteurs grecs. Dès sa plus tendre enfance, il avait été à bonne école. Non content de l'avoir confié au savant Dorat, son père l'avait fait profiter des leçons de certains de ces Hellènes nomades, que la France reçut en si grand nombre à partir du XVe siècle. Ange Vergèce, originaire de Crète, comme il apparaît d'après le document suivant, publié par M. E. Legrand dans sa *Bibliographie hellénique*, était surtout un calligraphe :

« François, par la grâce de Dieu roy de France, à notre amé

et féal conseiller et trésorier de notre Espargne, M• Gelian du Val, salut et dilection. Nous voulons et vous demandons que des deniers de nostre dicte Espargne vous paiez, baillez et délivrez comptant à notre cher et bien amé Me Angelo Vergicio, escripvain expert en lettres grecques, par nous retenu en nostre service, la somme de deux cens vingt cinq livres tournois.. ; nous voulons la dicte somme de IIc XXVLs estre passée et allouée en la despense de voz comptes et rabattue de vostre recepte de nostre dicte Espargne par nos amez et féaulx les gens de nos comptes, auxquels nous mandons ainsi le faire sans aucune difficulté. Car tel est nostre plaisir... Donné à Paris le troysiesme jour de janvier, l'an de grâce mil cinq cens trente-neuf, et de nostre règne le vingt-sixiesme. Françoys. Par le Roy, Bayard. »

Quoique surtout réputé pour son habileté à tracer des caractères grecs, talent qui lui valut d'être employé comme dessinateur à l'Imprimerie royale, ses connaissances linguistiques et littéraires l'avaient désigné à l'attention du savant ambassadeur, et Jean Antoine, qui le cite à maintes reprises, avait été son élève. Ronsard, dont la jeunesse, encore qu'assez studieuse, avait été cependant plus distraite, avait donc beaucoup à faire pour acquérir les solides connaissances amassées dans l'esprit précocement mûri du jeune de Baïf. Il fit de son mieux; et nous verrons qu'il sortit de sa retraite bien muni pour l'accomplissement des œuvres futures.

L'entourage de notre poète est maintenant reconstitué. Il nous resterait à examiner de plus près la physionomie un peu vague de Dorat. Plus connu dans son temps que dans le nôtre comme érudit, Dorat nous semble avoir appartenu à cette espèce de maîtres plus soucieux de l'intérêt de leurs disciples que de leur propre gloire. Sa renommée, qui fut grande parmi ses contemporains, reposait toute sur le témoignage d'élèves enthousiastes, bien placés pour admirer sa science et pour estimer son caractère ; il a fort peu écrit. Peut-être, s'il eût pris soin de nous léguer, dans des œuvres durables, le suc de sa doctrine, avec les quelques poèmes latins de tour ingénieux et rapide qui nous ont été conservés, le considérerions-nous comme l'égal d'un Guillaume Budé ou d'un Turnèbe. Il serait pourtant injuste de dire qu'il a disparu tout entier. Il nous reste de lui — comme l'a dit Binet — son âme élégante et généreuse, passée dans les œuvres exquises des poètes de la Pléiade, ses disciples. Animés de son esprit, instruits de sa science, ceux-ci puisèrent aux sources grecques, qu'il leur avait découvertes, la nouvelle beauté qu'ils ont répandue dans notre langue.

Ce n'est donc que justice de replacer au centre de leur insigne réunion l'excellentissime professeur Dorat, qu'ils nous approuvent, sans doute, de louer, avant de passer à l'étude de leurs propres ouvrages et de leurs divertissements ingénieux.

R. B.

La civilisation byzantine à l'époque des Paléologues (XIIIe-XVe siècle)

Cours de M. CHARLES DIEHL
Professeur à l'Université de Paris.

L'établissement des Français en Morée. (1)

L'Orient est plein de villes mortes; il y en a de célèbres, Delphes, Olympie, Mycènes, Argos, Sparte ou Athènes, celles qui rappellent les souvenirs de la Grèce classique ; d'autres, moins connues, ne sont ni moins curieuses, ni moins intéressantes; ce sont celles qu'a laissées derrière lui, sur le sol grec, le Moyen-Age byzantin ou latin, et je ne sais pas si ces villes mortes n'ont pas pour nous un attrait plus direct et plus vif : elles évoquent le souvenir de cette *nouvelle France*, comme disait un pape du XIIIe siècle que les barons de la 4e croisade ont fondée dans l'Empire byzantin. Elles nous montrent comment cet accident, qui a introduit l'Occident en Orient, a donné naissance à une civilisation pittoresque, vivante, infiniment curieuse.

Aujourd'hui encore, le voyageur qui parcourt le Péloponèse rencontre, à chaque pas, sur sa route, les restes de puissantes forteresses, qui, sur les montagnes d'Argolide ou d'Arcadie, d'Achaïe ou d'Elide, sur le Taygète ou dans le Magne, ont remplacé les acropoles antiques. Ainsi, au-dessus de la plaine où dort la Corinthe antique, des ruines immenses couvrent l'Acrocorinthe; ailleurs, au-dessus de la plaine d'Argos, s'élèvent encore d'énormes remparts. Voici la fameuse forteresse de Clermont (Chlemoutzi), que bâtit Geoffroy II de Villehardouin, si forte que si les « Francs ve-

(1) Ces deux leçons doivent se placer avant la leçon sur la *Renaissance de l'hellénisme*, publiée dans le numéro de la *Revue* du 1er mai 1902.

naient jamais à perdre la Morée, ils pourraient la reconquérir à l'aide de ce seul château ». Au-dessus de l'étroit défilé par où l'Alphée s'échappe vers le Nord, se presse Karytène ; plus loin, sur le golfe de Messénie, Kalamata ; sur le golfe de Laconie, Passava, dont le nom rappelle le cri de guerre des Champenois : « *Passe-Avant* ! » On pourrait en compter bien d'autres ; mais il y a plus que des châteaux-forts, ce sont des villes entières avec leurs monuments que le temps épargna en partie : Andravida et sa cathédrale gothique, Monembasie dans son île, enfin et surtout, sur l'éperon qui domine la vallée de Sparte, toute une cité féodale demeurée debout, déserte, avec ses murailles, ses palais, ses maisons, ses monastères et ses églises, Mistra, fondée jadis par les princes l'Achaïe de la famille des Villehardouin, et leur résidence favorite, plus tard capitale des despotes grecs de Morée. C'est de cette ville que je voudrais vous entretenir, de ses églises et des peintures curieuses qu'elles renferment; mais, auparavant, il nous faut retracer le tableau d'ensemble de cette civilisation, et dire comment les Francs se sont établis dans le pays et y ont fondé cette cité.

II

C'est un véritable roman d'aventures que la conquête du Péloponèse par les Français. Vers la fin de l'année 1204, Geoffroy de Villehardouin, neveu du fameux chroniqueur, revenait de Palestine. Comme tant d'autres, à l'appel d'Innocent III et de Foulques de Neuilly, il s'était enrôlé pour la croisade ; mais, au lieu de passer par Venise et l'Adriatique, Geoffroy de Villehardouin s'était embarqué directement pour la Palestine. Là, il apprit comment la croisade avait été détournée de sa route et comment les Latins s'étaient emparés de Constantinople; fortement désireux de prendre sa part du butin, il quitte la Palestine pour aller rejoindre les barons francs; mais une tempête le jette sur la côte Sud-Ouest du Péloponèse, non loin de Modon. Il était occupé à faire réparer son vaisseau, quand il reçut la visite d'un seigneur grec du pays, Cantacuzène, qui lui dit : « Beau sire, les Francs ont conquis Constantinople et fait un empereur. Si tu te voulais associer à moi, je te garderais bien bonne foi et nous ferions assez de conquêtes en cette terre. » L'accord fut conclu. Le jeune Villehardouin vit la fortune lui sourire : en quelques semaines, toute la partie occidentale de la Messénie, de l'Elide et de l'Achaïe, la moitié du Péloponèse qui regarde vers la mer Ionienne tomba entre les mains des deux associés. Malheureusement, Cantacuzène mourut ; son fils comprit qu'il travaillait pour qu'un étranger fût

son maître, il se souleva et les Grecs le suivirent. Villehardouin, avec ses quelques chevaliers, se trouvait assez embarrassé dans la tourmente. Or, à ce moment, par le Nord, un autre chevalier de la 4e croisade atteignait le Péloponèse : Boniface de Montferrat, roi de Thessalonique, venait de soumettre une partie du pays grec et avait occupé Athènes; il assiégeait Corinthe et Nauplie. A la nouvelle de ce concours inespéré, Villehardouin se mit en route, et réussit, à travers un pays soulevé, à joindre les Latins. Arrivé à Nauplie, il eut la bonne fortune d'y trouver un vieil ami, Guillaume de Champlitte ; il lui vanta la richesse de la Morée, lui montra la facilité qu'il y aurait à s'en emparer, et il lui proposa finalement une association : Guillaume de Champlitte serait prince de Morée; lui serait son vassal.

A ce moment-là, l'Orient, pour les aventuriers d'Occident, ressemble assez à ce que l'Amérique du Sud sera, plus tard, pour les Espagnols. Avec une petite armée, nos deux amis se mettent en route ; les villes de la côte sont soumises sans résistance, puis les *conquistadores* pénètrent avec la même facilité au cœur même du pays. Les seigneurs grecs aimaient autant ces suzerains que les empereurs de Constantinople ; les vilains, assez indifférents à un changement de maîtres, ne jugeaient pas nécessaire de se faire tuer pour si peu. Il n'y eut de tentative de résistance qu'au Sud, dans les passages qui mènent en Messénie et en Laconie ; mais les Grecs furent battus : la Messénie, l'Arcadie, le Nord même de la Laconie furent soumis. Ainsi, en peu de temps, le Péloponèse presque entier était aux mains des envahisseurs ; il ne leur manquait que la partie du Nord-Est, où Argos et Nauplie leur échappaient encore ; Modon et Coron appartenaient aux Vénitiens ; les territoires du Sud-Est, Monembasie, et surtout les districts montagneux, d'accès plus difficile et de populations plus rudes, ne se laissaient guère entamer : le plateau central de l'Arcadie et la chaîne de montagnes qui, se dirigeant vers le Sud, aboutit au point où se rejoignent la Messénie et l'Arcadie, toute la région du Taygète et du Magne gardait une farouche indépendance.

Le pays une fois conquis, il s'agissait de l'organiser; il le fut sur le modèle de la féodalité d'Occident. Ce fut chose facile et quasi naturelle dans un pays découpé, où les vallées, isolées par de puissants contreforts montagneux, communiquent fort peu entre elles. Guillaume de Champlitte, conformément aux conventions, eut le titre et le pouvoir de prince d'Achaïe; il récompensa ses compagnons selon leur mérite et les services qu'ils avaient rendus. Villehardouin, le plus en vue parmi eux, reçut le domaine de Kalamata ; les autres obtinrent les dépouilles des grands seigneurs

grecs ; leurs forteresses occupèrent les points stratégiques. C'est ainsi que l'on retrouve un peu partout des noms français: les Brugères à Karytène; les Rosières, à Akova, sur le plateau de l'Arcadie centrale, où leur forteresse prit le nom pittoresque de Mategriffon (qui mate les Grecs). Ce sont encore des seigneurs français qui occupent en Arcadie Vostitza et Kalavryta, et, dans le Sud, Véligosti et Nikli, surveillant l'extrémité de la péninsule. Enfin, à l'intérieur même de la région montagneuse, voici les châteaux de Gritzena, de Gheraki; au cœur du Magne, Passava appartient à Jean de Neuilly. En ressouvenir de Charlemagne et de ses pairs, il y eut 12 grands barons d'Achaïe. Dans le nombre, Geoffroy de Villehardouin était le plus puissant.

En 1209, Guillaume de Champlitte, prince d'Achaïe, dut revenir en France pour y recueillir l'héritage de son frère; il laissa comme régent un de ses neveux, Hugues; mais il arriva que le régent mourut. Alors les barons de Morée, ne sachant quel étranger viendrait prendre la succession, portèrent au pouvoir l'homme qui, par sa conduite et son habileté, avait fait le plus pour la conquête, Geoffroy de Villehardouin. C'était un grand favori de l'empereur latin, et il venait d'être nommé par lui grand sénéchal de Romanie; sa puissance territoriale était grande, il était bien vu dans le pays, il avait même gagné les sympathies des indigènes; il se trouvait, de plus, que le serment de fidélité qu'il avait prêté à Guillaume de Champlitte était annulé par la mort de celui-ci: Geoffroy de Villehardouin devint donc seigneur du pays d'Achaïe. La *Chronique de Morée*, qui fut écrite au XIVe siècle, et qui raconte ces événements, a, sur cette usurpation, brodé un véritable roman. En quittant la Morée, Guillaume de Champlitte aurait remis lui-même la régence à Geoffroy de Villehardouin ; celui-ci devait lui garder la seigneurie durant un an et un jour, et, si, passé ce délai, Champlitte n'était pas revenu, Geoffroy de Villehardouin deviendrait le légitime propriétaire. Or, le voyage demanda du temps; une fois en France, les occupations de Guillaume de Champlitte furent telles qu'il oublia quelque peu que les jours s'écoulaient : quand il s'en souvint, il était déjà un peu tard ; il envoya son neveu, Robert, faire revivre ses droits. La rigueur de la température, les difficultés du passage arrêtèrent Robert dans les Alpes; quand il les eut franchies, il avait perdu un temps précieux. Il arriva en janvier à Venise ; là, ce fut une autre affaire. Geoffroy de Villehardouin, avisé, avait pris ses précautions et prié secrètement le doge de retarder l'envoyé de Champlitte. Le doge retint Robert le plus courtoisement, mais aussi le plus longtemps qu'il put; il ne le laissa partir qu'en mars. Robert prit passage

sur un vaisseau qui faisait voile pour la Crète, et qui le débarqua, puis l'abandonna, dans l'île de Corfou. Il ne lui fut pas facile de se débrouiller; il avait la Morée devant lui; mais les mariniers, prévenus et gagnés, refusaient de le prendre à leur bord. Il réussit enfin à passer en Morée; mais, là, Villehardouin était introuvable : il dut courir après lui de ville en ville, d'Andravida à Nikli, reçu toujours avec honneur. Villehardouin se laissa pourtant rejoindre à Lacédémone. Un parlement fut réuni pour écouter la requête de l'envoyé de Guillaume de Champlitte. Robert montra les lettres dont il était porteur; mais, alors, Villehardouin rappela les conventions passées entre lui et le prince d'Achaïe ; il dit qu'il ne devait garder la seigneurie comme régent que durant un an et un jour, et, habilement, il s'en remit à la décision des barons. En fait, grâce à son habileté, aux obstacles qu'il avait semés sur la route de Robert, à la chasse qu'il s'était fait donner, le terme fixé par les conventions était passé depuis quinze jours. Les barons le constatèrent et déboutèrent Robert de sa demande : « Messire Geoffroy se leva debout, s'inclina et remercia tout le conseil de la juste sentence qu'il avait donnée ; et messire Robert demeura très dolent et courroucé. » Villehardouin fit d'ailleurs grand honneur à Robert « et lui donnait le plus de plaisir qu'il pouvait » ; il lui offrit une galère et de l'argent pour rentrer en France, « et Robert s'en retourna ».

Ainsi, grâce à son habileté, Geoffroy de Villehardouin était maître du pays ; il accrut ses conquêtes : il enleva successivement aux Grecs Argos, Nauplie et Corinthe. Après lui, Geoffroy II (1218-1245) et Guillaume de Villehardouin (1245-1268), qui lui succédèrent, continuèrent son œuvre et se rendirent maîtres de tout ce qui lui avait résisté. Ces princes se montrèrent très fins politiques, les plus subtils du monde ; ils surent accroître leur puissance par des alliances opportunes. Par un mariage, Geoffroy II s'allie à la famille impériale, il épouse Agnès de Courthenay. Ici encore, la *Chronique de Morée* a doré cette histoire. Voici ce qu'on y lit : Comme l'empereur envoyait sa fille au roi d'Aragon, auquel elle était fiancée, le bâtiment fit escale à Beauvoir en Morée. Geoffroy envoya de ses chevaliers pour prier la dame de descendre à terre, et là, « tous les jours, ils faisaient des danses et réjouissances ». Au bout de quelques jours, la fille de l'empereur voulut reprendre sa route ; mais les chevaliers du pays dirent à Geoffroy qu'il devait la prendre pour femme et s'engagèrent à le défendre contre l'empereur et le roi d'Aragon. La dame refusa, « et messire Geoffroy lui répondit que cela devait se faire de gré ou de force et que jamais elle n'irait en Aragon. Et la dame, voyant qu'elle devait céder à la

force et craignant d'être déshonorée, consentit à la demande de messire Geoffroy ».

L'empereur, comme bien on pense, fut très mécontent de ce gendre imprévu; il déclara qu'il irait volontiers le châtier, s'il n'en était empêché par des soucis plus pressants; puis tout finit par s'arranger. Geoffroy se montra fort déférent pour son beau-père; il lui envoya des ambassadeurs, lui promit hommage pour la terre de Morée; l'empereur pardonna, et le fit prince d'Achaïe. En fait, l'histoire fut bien moins dramatique: c'est l'impératrice elle-même, Yolande, qui s'entendit avec Geoffroy de Villehardouin, attendu que celui-ci avait de grandes terres et qu'il parut à la dame que sa fille serait bien mariée. En tout cas, les princes d'Achaïe retirèrent un grand avantage de cette union.

Le troisième Villehardouin ne se montra pas moins habile: quand il apprit que saint Louis s'était embarqué pour la croisade, il alla le rejoindre à Chypre. Le roi de France lui fit bon accueil, et, en causant avec lui, il se trouva, un jour, que Villehardouin se plaignit de ne pouvoir agir à sa guise, en souverain. Le roi comprit et lui accorda le droit de frapper monnaie; il y eut, dès lors, un atelier monétaire très actif à Clarentza. Chose plus remarquable encore, ces Villehardouins, si habiles, surent se faire aimer; ils se montrèrent pleins de tolérance, envers les indigènes et leur conservèrent leurs biens et leurs privilèges. A leur mort, ces conquérants implacables furent regrettés; et toutes sortes de gens menèrent grand deuil, comme pour un membre de leur famille.

Sous leur domination enfin, la prospérité du pays fut extrême; la cour des princes, à Andravida, était plus brillante que celle des plus grands rois: elle était pleine de chevaliers à éperons d'or; elle avait une renommée de luxe et d'élégance qui s'était répandue même en Occident; de France, de Bourgogne et de Champagne les jeunes gens y venaient servir. La cour des princes de Morée passait pour le meilleur séjour de chevalerie; on y parlait le français comme à Paris, et l'on y menait une vie fort noble.

Le trésor des princes était bien rempli, leurs finances bien tenues: ils prêtaient même à l'empereur; ils avaient une excellente armée; l'ordre et le bon accord régnaient dans leurs possessions; dans la seconde moitié du XIIIe siècle, leur puissance est au plus haut point de sa prospérité.

III

C'est le troisième des Villehardouin qui a fondé Mistra. Guillaume de Villehardouin était né en Grèce, il y fut élevé; il parlait

le grec comme le français ; il était donc en rapports plus étroits avec les indigènes, et tout à fait au courant des habitudes et des mœurs du pays ; ce fut lui qui en acheva la conquête. Avec l'aide des Vénitiens qui lui fournirent des galères, il mit le siège devant Monembasie, qui se rendit après une longue résistance. Villehardouin traita bien les vaincus ; puis il s'attaqua aux derniers remparts de la résistance, à ces montagnards du Taygète, Slaves pour la plupart, indociles, guerriers, toujours en révolte. Il commença par les cerner, en construisant autour d'eux des forteresses : à l'Est Mistra, à l'Ouest Maïna et Leutron. La masse du peuple s'accommodait assez de la domination franque ; elle était dispensée de tribut et ne devait aucun service seigneurial, sauf toutefois l'obligation de fournir des hommes d'armes, comme au temps de l'empereur grec.

En avant de la plaine basse où dort la Lacédémone antique et où fut bâtie la Sparte moderne, sur un éperon détaché s'élèvent encore les ruines de Mistra, étagées sur les pentes que des ravins profonds séparent des chaînes parallèles. Au sommet de l'éperon, les Villehardouins avaient construit leur château, puis toute une ville fut construite postérieurement sur les flancs de l'escarpement. On distingue encore les tours rondes bâties vers 1249, les murs et les courtines ; au-dessous du château, on voit ce qui fut plus tard le palais des princes grecs ; plus bas, d'autres ruines marquent la place des édifices et des maisons. Dans cet amas confus de constructions, on distingue encore le tracé des rues et l'on suit l'enceinte où s'encastre l'église de la Pantanassa. — Telle fut la ville de Mistra ; les Villehardouins n'en jouirent pas longtemps : ce château si beau et si fort, qu'ils avaient mis tant de soin à construire, treize ans après était perdu.

Rien ne le faisait prévoir : en 1259, Guillaume de Villehardouin était au comble de la prospérité ; il avait réduit à merci ses vassaux et étendu sa souveraineté sur Athènes. Sa réputation était à ce point établie, que Michel II d'Epire lui avait donné en mariage sa fille Anne ; l'autre, Hélène, était mariée à Manfred. Michel comptait bien sur ses deux gendres pour le défendre contre l'ambition des empereurs grecs de Nicée. Michel Paléologue songeait, en effet, à reconquérir l'Empire sur les Etats grecs ou latins. A cette nouvelle, il y eut une grande confusion parmi les Latins ; ils réunirent une armée. Manfred envoya des hommes d'armes ; Guillaume vint lui-même, et aussi Michel avec son fils Nicéphore et son bâtard, Jean Ducas. Les troupes furent réunies en Macédoine dans la plaine de Pélagonia. Le sébastocrator Jean Paléologue avait été envoyé contre eux par l'empereur Michel Paléolo-

gue. Quand tous ces gens de nationalités différentes furent réunis, il y eut des tiraillements.

Des épisodes curieux montrent bien le contraste entre les deux races. En voici un, à titre d'exemple.

Un des chefs, Jean Ducas, avait avec lui sa femme ; c'était une fort belle personne, dont la vue excita l'admiration des chevaliers francs. Suivant les habitudes de l'Occident, ils lui rendirent des hommages publics, portant ses couleurs, rompant des lances en son honneur ; ces choses, si naturelles en Occident, choquèrent fort Jean Ducas et les Grecs, plutôt tentés d'isoler leurs femmes à l'orientale dans le silence et l'ombre du gynécée. Jean Ducas, impatient, se plaignit vivement, puis, comme on ne l'écoutait pas, menaça ; les chevaliers francs trouvèrent les plaintes ridicules et les menaces impertinentes. On allait en venir aux mains, lorsque Guillaume de Villehardouin intervint : il réprimanda les siens; mais, assez mécontent, il reprocha sa conduite à Jean Ducas et s'emporta même jusqu'au point de le traiter de bâtard. Jean Ducas n'oublia pas cette injure. Comme Paléologue était au courant des moindres incidents qui se passaient dans le camp de ses ennemis, il résolut de mettre à profit ces dissensions, et Jean Ducas ne fit aucune difficulté pour entrer en relations avec lui. Dans ces conditions, la bataille n'était plus possible, il fallait battre en retraite ; Guillaume de Villehardouin y était résolu, mais ses chevaliers ne voulurent pas l'écouter ; ils considéraient comme un déshonneur de reculer devant des Grecs. Le lendemain donc on livra bataille ; ce fut une journée désastreuse. La chevalerie française y déploya sa fougue brillante, mais inconsidérée; il y eut une charge furieuse, qui moissonna l'ennemi, « comme le fer moissonne le foin dans le pré ». Le neveu de Villehardouin, entre autres, fit preuve d'un grande valeur, mais en vain ; dès le début de la bataille, les Grecs s'étaient enfuis; les troupes de Jean Ducas se jetèrent sur leurs alliés de la veille ; la déroute fut complète. Guillaume de Villehardouin, qui avait d'abord réussi à s'échapper, fut rejoint dans sa fuite, et, reconnu à cause d'une dent qu'il avait saillante, fut retenu prisonnier. Le désastre était immense ; il ne restait en Achaïe, parmi les nobles, que les vieillards, les clercs et les femmes. Guillaume de Villehardouin languit trois ans dans les prisons de l'empereur. Paléologue lui demandait la restitution de la Morée, lui promettant en échange beaucoup d'argent ; Villehardouin déclara la chose impossible ; il se retranchait derrière son droit de conquête : jamais d'ailleurs les barons francs, disait-il, ne donneraient leur consentement. Finalement, Paléologue abandonna quelques-unes de ses prétentions ; pourvu que

Guillaume de Villehardouin lui cédât ses trois villes de Monembasie, Maïna et Mistra, il se déclarait prêt à lui rendre la liberté. Les barons, lassés, insistèrent auprès du prince pour qu'il acceptât ces conditions. Villehardouin finit par y consentir : il envoya en Morée Geoffroy de Karytène avec pleins pouvoirs pour obtenir la ratification du traité. Les envoyés s'en vinrent en Morée annoncer la nouvelle à la princesse et au duc d'Athènes.

Un Parlement fut réuni à Nikli ; il y parut surtout des dames et des vieillards : Anne et le chancelier étaient là. Le débat fut long ; le duc d'Athènes s'opposait à la cession : il disait que l'empereur, une fois maître des trois forteresses demandées, les jetterait tous hors du pays, et que, puisque le prince était prisonnier, il devait se sacrifier pour les autres ; mieux valait qu'un homme pérît que cent mille.

Les barons se montrèrent moins intraitables : ils consentirent à la cession ; le duc d'Athènes dut faire comme eux. Le traité fut donc conclu : du côté des Francs, on remit un certain nombre d'otages; puis Villehardouin, s'étant reconnu vassal de l'empereur, rentra dans son pays en 1262. Or, quelques mois auparavant, les Grecs avaient repris Constantinople ; maintenant qu'ils avaient un pied sur le continent, leur ambition allait croissant ; les Latins détestés et maudits devaient être balayés.

L'empereur Michel Paléologue envoya en Morée son frère Constantin Paléologue, avec des forces militaires très imposantes. Constantin négocia avec les tribus du Taygète et du Magne ; il annonçait ouvertement son dessein de reconquérir la Morée tout entière. Dès 1263, la guerre recommença ; les Grecs repoussèrent les Latins. Il semblait vraisemblable que Guillaume de Villehardouin dût succomber, quand, fort heureusement, il fut sauvé par l'énergie d'un vassal : c'était Jean de Carabas, dont le nom est célèbre par ailleurs, et qui était très vieux, perclus par la goutte, au point qu'il ne pouvait plus tenir ni l'épée ni la lance. Le vieux chevalier combattit vaillamment, et fut vainqueur du frère de l'empereur. Mais, après la mort de Guillaume, le pays passa dans les mains des femmes, et les revers ne se comptèrent plus.

Le Péloponèse appartint bientôt, pour la plus grande part, aux Grecs, et, en 1348, Jean Cantacuzène le transforma en un apanage, qu'il donna à son fils Manuel.

La reprise de la Morée par les Byzantins.

Lorsqu'en 1262 Guillaume de Villehardouin, troisième prince français d'Achaïe, dut, pour sortir des prisons byzantines, abandonner à Michel Paléologue ses trois forteresses latines de Monem-

basie, Maïna et Mistra, les Grecs reprirent pied dans ce Péloponèse que la prodigieuse aventure de la quatrième croisade avait, suivant l'expression d'un contemporain, transformé en une « nouvelle France ». Ils n'en devaient plus sortir, et, partis de ces places fortes, ils allaient peu à peu évincer les Français et reconstituer une façon d'Etat, une nation hellénique. Des raisons diverses expliquent leurs progrès et la décadence des barons francs.

Lorsqu'en 1278 Guillaume de Villehardouin mourut, avec lui disparut le dernier homme de la famille ; il ne resta que des femmes pour recueillir son héritage, Isabelle d'abord, puis Mahaut, qui portèrent, au hasard de leurs mariages (elles n'eurent pas moins de trois époux chacune), le domaine de Morée dans différentes maisons princières. Le pays, soumis aux Angevins de Naples, fut administré de loin, négligé. Il n'y a pas de destinée plus lamentable que celle de ces princesses, condamnées à des mariages politiques, jouets de l'ambition, victimes de la politique matrimoniale. Mahaut de Hainaut, fiancée à 5 ans, est mariée à 12 ans ; elle est veuve à 15 ans ; l'année suivante, elle est fiancée de nouveau : mariage politique, que des raisons politiques font rompre, alors que la princesse n'a encore que 20 ans ; elle épouse ensuite Louis de Bourgogne ; au bout de trois ans de mariage, celui-ci meurt empoisonné. Mahaut se trouve encore une fois veuve ; elle peut croire qu'après ces unions où la politique seule était en jeu, elle va pouvoir suivre son cœur ; mais non, il est essentiel de fixer le domaine d'Achaïe dans la famille de Naples. Robert décide donc qu'elle épousera le frère du roi ; c'est en vain qu'elle tente de résister ; elle est enlevée, conduite à Naples. Là, on la marie par procuration ; elle n'eut qu'un époux nominal et qui n'ambitionna jamais d'autre titre, content seulement des biens et de la dot de sa femme. Mahaut en appelle à Venise, au pape : elle invoque un mariage secret qu'elle a contracté, dit-elle, avec un seigneur de Bourgogne ; rien n'y fait : on l'écoute sans doute, mais on l'arrête, on l'enferme dans le château de l'Œuf, où elle languit durant neuf ans et où elle meurt ; elle n'avait pas 38 ans. — Guillaume de Villehardouin avait une autre fille, Marguerite ; son père, qui l'aimait beaucoup, lui avait donné des baronnies en Arcadie et des terres fort riches dans le Péloponèse ; cette richesse fit son malheur. Elle fut d'abord mariée à un baron napolitain ; puis, devenue veuve, elle épousa le vieux comte Richard de Céphalonie, de la famille des Orsini ; le comte avait déjà six enfants, parmi lesquels un fils, Jean, et une fille, Guillerme, qui était mariée en Achaïe à Nicolas de Saint-Omer. Ces deux enfants détestaient

leur belle-mère, et cette haine avait pour cause une histoire assez amusante. Nicolas de Saint-Omer avait épousé sa femme par amour, alors qu'elle était déjà veuve, — comme le dit le *Livre de la Conqueste*, — « et pour ce que la dame estoit bele, si la print pour sa grand beauté, et amour que il avoit à li dès le temps de son premier baron ». Il l'aimait donc éperdument; malheureusement, Guillerme était acariâtre et jalouse ; elle faisait à son mari une vie impossible: chaque fois qu'il sortait, elle lui reprochait de prétendues infidélités ! — « Lors, s'apensa que puisqu'elle le riotoit par telle manière que il en pourroit morir de mirancolie... Sur ce dist que... il la feroit morir ançois qu'il en morût, et par telle mort qu'il n'aurait pechié ne repransion de la gent. Lors s'apensa que plus belle mort ne lui pouvoit doner, que faire semblant qu'il aimoit aucune dame du pays. Si en pourroit avoir si grant mirancolie et jalousie que elle pourroit morir. »

Et, par un raffinement, il choisit précisément pour sa dame cette Marguerite qui était la veuve de son beau-père ; il lui fit une cour ostensible au vu et au su de tout le monde. Il avait envoyé sa femme dans un de ses châteaux avec « 10 escuiers qui la servoient, et un fusicien et 2 chappelains ». Pour lui, « il chassoit et se donnoit du bon temps et, aucune fois, pour faire despit à sa femme, si venoit à li, et demouroit un peu, et puis s'en aloit ». Au lieu de suivre le prince Philippe de Savoie à Corinthe, il allait rejoindre Marguerite à Mategriffon.

Bientôt, le bruit de cette passion se répandit; lui-même d'ailleurs l'afficha. Ce trait excita l'indignation du frère de sa femme : vindicatif, rancunier, il prit fait et cause pour sa sœur, l'emmena à Céphalonie et lui promit vengeance. La chose aurait pu finir mal ; Nicolas était peut-être décidé à punir son beau-frère, mais celui-ci ne parut pas au tournoi où il l'attendait.

Tant que Nicolas de Saint-Omer vécut, Marguerite n'eut rien à craindre ; mais il mourut en 1314. La fille de Guillaume de Villehardouin détestait la famille d'Anjou. Comme sa sœur Isabelle venait de mourir, elle se trouvait avoir des droits sur son héritage elle les fit valoir, mais pour les transmettre aux ennemis des princes d'Anjou, aux Aragons de Sicile. Elle avait elle-même une fille, Isabelle, qui n'était âgée que de quatorze ans ; elle la maria à l'infant Fernand de Majorque. Ce fut, entre les deux époux, un joli mais court roman d'amour : Isabelle mourut en couches, et l'infant fut tué en Morée, où il avait été guerroyer pour prendre possession de l'héritage de sa femme. Marguerite fut encore la plus malheureuse : on l'accusa d'avoir trahi l'État en appelant les princes Aragon ; ses ennemis, excités par Jean de Céphalonie,

réussirent à la faire mettre en prison ; elle y mourut des mauvais traitements qu'on lui fit subir. Voici donc comment s'explique la décadence de la puissance franque en Morée : le pays passe dans des mains féminines, puis dans la famille d'Anjou, et c'est là l'occasion de luttes constantes, auxquelles viennent s'ajouter les luttes des barons francs entre eux.

II

Dès le temps de Guillaume de Villehardouin, ses ambitions l'avaient mis en conflit avec bon nombre de ses barons; il voulait établir sa suzeraineté sur tout le Péloponèse et la Grèce centrale. La noblesse tolérait mal cette prétention. Il y eut un premier conflit en 1258 avec le duc d'Athènes; puis ce fut la révolte de Geoffroy de Karytène. C'était l'un des plus vaillants parmi les vassaux de Villehardouin : par sa mère, il était neveu du prince, et il avait épousé une des filles de Guy d'Athènes. Ayant pris parti pour ce dernier qui refusait de rendre hommage, il fut vaincu avec lui ; il dut venir, la corde au cou, faire amende honorable ; mais, au Parlement de Nikli, Geoffroy de Karytène excita l'intérêt et la sympathie de tous, il fut pardonné. Passionné et indépendant, il ne put se tenir longtemps en repos: dans la crise de 1263, il n'est pas avec son suzerain. Il s'était « pris d'amour pour une dame, femme d'un chevalier nommé Jean de Carabas, lequel chevalier était tout impotent des mains et des pieds; et il prit la dame et l'amena à Clarentza, et, à Clarentza, il prit une galère, et s'en fut avec la dame à Brindisi » ; il prétextait un pèlerinage à Bari et à Rome. Ils passèrent en Italie. Manfred était, à ce moment, roi de Sicile; il s'enquit des raisons qui amenaient le fameux Geoffroy de Karytène, et apprit « qu'il avait perdu son honneur pour une femme ». Il le manda donc et lui demanda pour quelles raisons il était venu dans le pays. Geoffroy lui exposa que c'était pour des raisons pieuses, et qu'il comptait bien se rendre à Rome. Mais le roi lui répondit : « Je sais la raison pour laquelle tu es venu, et j'ai grand déplaisir de ce que, pour une femme, tu perdes ton honneur et abandonnes ton seigneur. » Et voici ce qu'il lui proposa : Geoffroy repartirait pour la Morée, et il rendrait la dame à son mari. Manfred lui donnait huit jours pour s'exécuter, sans quoi il prendrait d'autres mesures. Geoffroy retourna donc en Achaïe. Il reparut à Andravida la corde au cou, et, pour la seconde fois, eut la bonne fortune d'être pardonné.

Une noblesse de cette sorte était mal commode à manier. Charles

d'Anjou veut que l'on rende hommage à un mandataire qu'il envoie tout exprès ; les barons, au nom de leurs privilèges et des coutumes du pays, déclarent qu'ils ne sont tenus à rendre hommage qu'au prince en personne, qu'il vienne lui-même. Philippe de Savoie fait arrêter son chancelier ; le même Nicolas de Saint-Omer, dont nous avons déjà parlé, et qui était le plus noble et le plus aimé parmi les barons, s'en va lui demander de quel droit ; invoque les coutumes ; et comme le prince demande où il a trouvé ces coutumes, « li mareschaux,... si tray un grand couteau... et le tint en sa main tout droit, et dit au prince : Veez ici nos coustumes ! car par cette espée conquestèrent nostre anciseur cest pays, et par cette espée deffendons nos franchises et nos usances contre ceaux qui le nous voudrons rompre ne amencier. » Des gens ainsi épris de leurs privilèges sont naturellement portés aux luttes ; ils firent même quelquefois cause commune avec les Grecs.

Il y avait quelque chose de plus grave encore : les premiers princes s'étaient montrés très tolérants pour leurs sujets grecs ; mais, du jour où l'empereur eut des troupes en Morée, les populations se soumirent à lui et se révoltèrent contre les Latins ; elles eurent continuellement les yeux tournés vers les gouverneurs grecs de Mistra. Le *Livre de la Conqueste* raconte une anecdote assez curieuse, qui montre bien l'audace des montagnards, la politique double et perfide des Grecs. Les Latins possédaient la forteresse redoutable de Kalamata ; deux chefs slaves eurent l'idée de la surprendre. Un de leurs hommes était emprisonné dans le donjon ; il laissa tomber une corde de la fenêtre ; les Slaves pénétrèrent de nuit dans le château, s'en emparèrent et y proclamèrent l'autorité impériale. La nouvelle causa un grand émoi parmi les Latins, et de grandes forces furent mobilisées pour reprendre le berceau de la famille régnante. En même temps, on se plaignit au gouverneur grec de Mistra ; mais celui-ci répondit qu'il n'y était pour rien ; les Latins se tournèrent alors vers l'empereur, une ambassade fut envoyée à Andronic II. Celui-ci inventa toutes sortes de raisons pour ne pas la recevoir ; il prétendit qu'il était fort occupé et que le temps lui manquait pour s'en occuper. Les négociations menaçaient donc de traîner en longueur ; mais il se trouva heureusement à la cour un ambassadeur de Charles d'Anjou, qui s'intéressa aux envoyés et finit par leur faire obtenir audience. L'empereur promit alors la restitution de Kalamata ; au fond, il comptait bien n'en rien faire, et il donna des instructions secrètes dans ce sens à son envoyé Sgouro-Mailly.

Comme l'indique son double nom, celui-ci était né d'un mariage mixte entre un Français et une Grecque, et, de ce fait, il voulait respecter le droit et les privilèges des Latins. Ancien sujet des princes d'Achaïe et ressentant pour eux une secrète sympathie, il leur dévoila les ordres reçus ; on lui promit contre son concours force argent. Venu donc à Kalamata avec des forces considérables, il obligea les Slaves à lui remettre le château au nom de l'empereur, puis le remit lui-même aux Latins, qui lui payèrent bien sa trahison. Le personnage finit d'ailleurs mal : destitué, il mourut misérablement. Des faits comme la prise de Kalamata étaient de menus incidents de frontière ; mais le mécontentement des Grecs se manifestait jusqu'en pays latin. Les barons francs avaient besoin d'argent ; ils s'en procuraient par des exactions. On nous cite tel capitaine, grand dépensier, menant très large vie, et qui se trouvait avoir dans son voisinage un grand seigneur grec fort riche, il n'hésita pas à l'emprisonner, puis à lui demander de se racheter, le menaçant, s'il ne s'exécutait pas, de le prendre par la « guoule ». Comme le Grec refusait, il alla dans la prison lui briser deux dents ; finalement, il obtint son argent. Le seigneur grec réclama, et justement, mais on le promena de ville en ville sans lui rendre justice ; il résolut alors de se venger lui-même. Un jour, Guy de Charpigny allait de Vostitza à Corinthe, et s'était arrêté près d'une fontaine, lorsque brusquement le Grec et sa troupe s'approchèrent de lui ; les voyageurs n'y virent pas malice et les laissèrent venir, mais les Grecs mirent l'épée à la main et frappèrent Guy, le seigneur grec disant : « Or, prenez, monsignor, vostre loïer ». Aux réclamations de l'escorte, les Grecs, qui avaient cru se venger sur la personne de celui qui avait extorqué l'argent à leur seigneur, s'aperçurent qu'il y avait maldonne, mais Charpigny n'en mourut pas moins le lendemain. Le prince d'Achaïe demanda des explications au gouverneur grec de Mistra ; après beaucoup de lenteurs, l'affaire fut, si l'on peut ainsi parler, classée. — Les incidents se multipliaient. Il y avait en Arcadie, au mois de juin, une foire annuelle ; les querelles naissaient d'elles-mêmes. Il arriva qu'un baron franc battit un Grec ; l'autre s'adressa au gouverneur grec de Mistra, qui, pour mieux appuyer ses réclamations, enleva une forteresse. On juge par là combien la paix était impossible, et les Grecs d'ailleurs n'y tenaient pas.

Enfin, un dernier élément de faiblesse pour la domination franque en Morée était la disparition des grandes familles. On est frappé de la place énorme que tiennent les femmes dans les événements ; les plus grands barons laissent seulement des filles,

et les premières familles s'éteignent par transmission. La bataille du Céphise, en 1311, porta le dernier coup à la noblesse franque de Morée. Depuis 1302, une compagnie d'aventuriers espagnols, composée en majeure partie de Catalans, guerroyait dans le pays pour le compte du roi d'Aragon contre la famille d'Anjou. La paix une fois signée, la compagnie fut licenciée, mais elle refusa de s'en aller et resta en Orient ; elle fut d'abord au service de l'empereur, puis le quitta pour le duc d'Athènes ; elle se brouilla finalement avec ce dernier, et ses chefs l'emmenèrent ravager la Béotie et l'Attique. Les barons francs firent cause commune avec le duc d'Athènes ; le 15 mars 1311, leur armée rencontra la compagnie catalane, non loin du lac Copaïs. Il y avait là 700 chevaliers français, 6.000 cavaliers, 8.000 fantassins, la plus belle cavalerie de l'Europe ; les Catalans étaient moins nombreux, ils avaient surtout de l'infanterie. Ils construisirent des retranchements et dérivèrent les eaux du lac de façon à détremper la plaine, puis ils attendirent. Les barons s'élancèrent contre eux avec cette fougue irréfléchie dont les chevaliers français feront preuve à Crécy, à Poitiers, à Azincourt ; ce fut une charge furieuse. Les Catalans la soutinrent de pied ferme, leurs lourdes épées à la main. Les chevaux glissaient dans la plaine détrempée, les barons démontés ne pouvaient se relever, embarrassés dans leurs lourdes armures ; l'avant-garde arrêtée paralysa leur élan. Quand l'armée vit la haute bannière du duc tombée dans la boue à côté du duc lui-même, renversé, la gorge percée d'une flèche, elle se débanda ; ce fut une déroute et un massacre effroyables. Les Catalans frappaient à leur aise sur les chevaliers enlisés ; les plus illustres parmi les barons des îles et de l'Achaïe tombèrent dans cette journée ; la plupart des descendants des aventuriers qui avaient été les compagnons de Villehardouin y périrent. Aucun d'entre eux, s'il faut en croire l'exagération des chroniqueurs, n'aurait échappé ; ce fut, pour la principauté, un désastre sans précédent.

III

Or, en face de cette principauté franque divisée, affaiblie, la puissance grecque était de plus en plus florissante. Les empereurs attachaient une grande importance à ce pays, ils envoyaient pour le gouverner des hommes de confiance, des princes de la famille impériale pour la plupart : c'est ainsi qu'Andronic II envoya son propre neveu. Ils accordaient aux populations des privilèges et des exemptions, dont on retrouve la trace dans certains documents.

Ainsi, à Monembasie, ils firent tous leurs efforts pour effacer les souvenirs de « l'esclavage italien qui avait rempli la ville de honte» ; la cité prospéra beaucoup en trente ans : peuplée, riche, active, son commerce profita du voisinage de la mer. L'Eglise ne fut pas oubliée dans la distribution des privilèges ; elle fut réorganisée. L'évêque de Monembasie fut nommé exarque du Péloponèse ; de nombreux droits furent conférés aux églises. Partout les gouverneurs grecs s'occupèrent de relever la splendeur des villes, et c'est ici que nous retrouvons Mistra.

Sur huit églises bâties au-dessus de la plaine de Sparte, quatre au moins datent du commencement du xive siècle. Au pied du château-fort des princes francs, il se créa, en effet, une ville nouvelle, où vint s'établir la population des environs. Andronic II était un prince fort pieux ; nous connaissons son zèle à relever les églises, et, pour lui, bâtir des monastères, protéger les moines, c'était véritablement prêter à Dieu. Dans Mistra, qu'on nommait « la ville sauvée par Dieu », les fondations pieuses s'y multiplièrent. Ce fut d'abord Saint-Théodore, le Brontocheion, puis le monastère de la très sainte Vierge du Brontocheion, à qui l'empereur accorda une large juridiction et de nombreux privilèges. Le texte des quatre principaux de ces privilèges se lit encore à la voûte de la chapelle ; c'est un document précieux, en ce sens qu'il nous montre que le monastère possédait des richesses immenses, des propriétés disséminées dans toute la Laconie. Vers 1310, un archevêque de Sparte, Nicolas, fonda l'église de la Métropole sous le vocable de Saint-Démétrius et reconstitua le domaine plus ou moins dilapidé sous ses prédécesseurs. Ces édifices sont très curieux ; ils datent, en effet, d'une époque où les méthodes de construction se modifiaient plus ou moins profondément sous l'influence occidentale, où les peintures remplacent les mosaïques chères aux artistes byzantins des siècles précédents. Tandis que l'église de Saint-Théodore est conforme au type traditionnel, — seul, le bras occidental de l'édifice est peut-être un peu plus allongé, — deux autres parmi les églises de Mistra présentent un aspect tout différent : c'est un compromis entre la méthode orientale et la méthode occidentale, le bas de l'église étant de style occidental et le reste de style oriental ; ce sont des basiliques surmontées de coupoles, où l'influence étrangère ne peut être niée.

Ces églises se trouvent surtout dans la partie basse de la ville ; au sommet se dressait, en effet, le château-fort des princes francs, et la ville s'était bâtie dans la partie inférieure, sur la pente, protégée contre toute escalade par un profond ravin. A mi-hauteur, entre le château et la ville, il y a comme une sorte de plateau, ou

fut construit le palais qui servit de demeure aux gouverneurs, puis aux despotes grecs ; plus haut s'élevaient encore d'autres édifices, mais il est nécessaire de distinguer l'œuvre des Grecs du château franc.

L'église de la Vierge du Brontocheion n'a plus aujourd'hui qu'une seule coupole, sur la droite ; l'abside est décorée, de façon assez pittoresque, de briques rouges, qui produisent un curieux effet sur le fond de pierres blanchâtres ; il y a dans l'église quelques restes de peintures, mais l'édifice a malheureusement croulé par le haut, et les peintures sont endommagées. — L'église Saint-Démétrius est, à l'extérieur, d'aspect assez peu séduisant ; elle est enserrée dans les constructions annexes d'un couvent ; elle a une abside décorée comme l'église du Brontocheion, mais l'ensemble est bien moins riche. Ce qu'il y a de plus intéressant, ce sont les peintures. Chateaubriand en dit quelques mots dans l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem ;* il les vit, mais il ne paraît pas qu'elles aient fait grande impression sur lui. Il faut s'arrêter surtout à une suite de compositions qui représentent des scènes de la vie et de la passion de saint Démétrius. Chacun des groupes est de la main d'un artiste différent ; et, si certains morceaux sont gauches sans doute, d'autres ne laissent pourtant pas que d'être assez gracieux. On trouve ailleurs des qualités plus sérieuses, dans certains épisodes de la vie du Christ et de la Vierge ; les figures y sont plus élégantes et plus sveltes, le mouvement plus hardi, l'invention plus curieuse ; ces peintures se rapprochent en quelque sorte des mosaïques de Kahrié-Djami. Elles suffisent à montrer que l'art n'était pas figé dans l'immobilité ; la plupart, malheureusement, longtemps recouvertes d'un enduit de chaux, présentent un ton un peu grisâtre ; on peut toutefois remarquer encore une figure de Salomon, d'un type à peu près occidental, et, par contre, dans l'une des absides, un Christ d'allure tout à fait byzantine.

IV

Ainsi Mistra grandissait sous la domination des despotes grecs ; de la citadelle, ils surveillaient le pays et encourageaient tous les efforts des indigènes contre les Latins. En 1320, ils mettent le pied en Arcadie ; puis leur ambition va croissant. On forge toute une légende, suivant laquelle ce serait Constantin qui aurait donné leur nom à toutes ces principautés qui morcellent encore le pays ; tous les princes sont donc, par ce biais ingénieux, nominalement transformés en vassaux de l'empire. Vers le milieu du XIVe siècle,

Jean Cantacuzène achève de consolider la puissance grecque. Il était originaire du pays, dont son père avait été gouverneur ; il avait reçu, en 1341, des ambassadeurs de l'Achaïe latine, venus pour promettre fidélité à l'Empire, pourvu qu'on leur conservât leurs domaines, —heureux, disaient-ils, si Cantacuzène voulait se charger de la négociation et du soin d'administrer le pays. On était, à ce moment, à la veille de la guerre civile, qui devait mettre Cantacuzène sur le trône; mais, une fois empereur, Cantacuzène n'oublia pas la Morée : en 1348, il envoya son fils Manuel comme despote de Mistra. Ce jeune prince réussit à remettre de l'ordre dans le pays; il mit fin aux guerres intestines. Les Turcs y furent battus; les villes renaquirent, les souverains furent de nouveau respectés, le pays se repeupla, le Péloponèse, bien cultivé donna les plus belles espérances à l'Empire. Il y eut de vaines tentatives de révolte ; il fallut que les empereurs reconnussent le despote, que les barons lui gardassent la paix et la fidélité : « Et ainsi le Péloponèse fut gouverné par Manuel, et le pays lui dut grande puissance. » — Et ce ne sont pas seulement des phrases, que les éloges décernés à Manuel dans l'histoire que son père a écrite. De même, à Sainte-Sophie, une inscription en l'honneur de Jean Cantacuzène, de sa femme et de son fils Manuel, dit de lui qu'il « a dompté tous les méchants ». C'est du résultat de ses 32 ans de domination en Morée, et de cette période pendant laquelle Mistra fut si prospère, que nous nous sommes occupés dans les trois précédentes leçons.

F. E. P.

Les « Discours à la nation allemande » de Fichte

Cours de M. HENRI LICHTENBERGER,

Professeur à l'Université de Nancy.

V

Le génie allemand, tel que Fichte le définit, consiste, nous l'avons vu, dans la foi à la liberté et à la réalisation progressive de la liberté. Cette foi, Fichte la considère comme la marque dis-

tinctive des peuples de langue allemande, c'est-à-dire d'une race primitive, se développant naturellement et normalement, suivant la loi immanente qui préside à son évolution. Cela posé, que sera le patriotisme allemand ? De même que la patrie allemande n'est ni une conception politique, ni une conception géographique ou ethnique, qu'elle est plutôt un concept métaphysique qu'une notion historique, ainsi le patriotisme allemand ne s'attache ni à son sol, ni à la race germanique : il est, en réalité, l'*amour de l'esprit allemand*, c'est-à-dire une conception métaphysique et religieuse.

Le patriotisme est ainsi, aux yeux de Fichte, une conception religieuse. La religion est ce qui élève l'homme au-dessus de l'existence humaine. Elle lui apprend que ses actes terrestres n'ont pas d'influence pour l'avènement du bien sur la terre, qu'ils peuvent même, contre sa volonté, servir à aggraver le mal. Pourtant, il continue à vouloir et à agir ; car il sait que, par sa volonté, il est citoyen d'un monde supérieur, d'un monde des esprits où la *bonne volonté* seule compte, indépendamment de tous les effets qu'elle peut produire. L'homme religieux peut, ainsi, vivre indifférent à tout ce qui est Etat, Patrie, Nation, — en pur citoyen du monde supérieur, qui considère la terre comme un exil provisoire et le corps comme une prison. Mais c'est là, il faut le reconnaître, un état anormal, qui n'est permis et possible à l'homme qu'en des périodes de troubles profonds, d'extraordinaire perversion morale, telle que fut, par exemple, l'époque de la dissolution de l'Empire romain. Régulièrement, l'homme peut et doit jouir de la vie terrestre. Si la religion est la consolation des esclaves opprimés, elle ne doit pas devenir un moyen de persuader aux opprimés que tout est pour le mieux. Libre aux tyrans de prêcher à leurs esclaves la résignation et de leur promettre le ciel ; un homme de cœur doit d'abord faire tout pour empêcher que, sous prétexte de susciter en lui une plus grande aspiration vers le ciel, on ne fasse pour lui de la terre un enfer. L'homme à qui tout espoir terrestre est enlevé, trouve un refuge suprême dans le monde supérieur des esprits. Mais il est bon et juste qu'il s'efforce d'abord de se créer une patrie terrestre, de trouver le bonheur dès cette vie.

A côté de l'instinct religieux qui nous pousse à aimer notre patrie céleste, un autre instinct, tout aussi légitime, nous porte ainsi à chercher le ciel sur la terre et à le réaliser de notre mieux. Nous aspirons à une double éternité, *divine* et *terrestre*. En vertu de son aspiration à l'éternité divine, l'homme se sent citoyen du monde supérieur : il se sent un dans son essence dernière avec le moi

absolu, avec le Divin. En vertu de son aspiration à l'éternité terrestre, il se sent un avec son peuple : c'est là le vrai patriotisme.

Un peuple est un groupe d'hommes vivant en société et qui tend à réaliser le règne de la raison et de la liberté, ou, en d'autres termes, à réaliser l'Absolu, le Divin, et cela en vertu d'une loi qui lui est propre et qui constitue son *caractère national*. L'évolution d'un peuple primitif représente donc un certain aspect du progrès de l'humanité vers le Divin. L'individu est, d'une part, le résultat du caractère national, le produit de l'évolution de son peuple ; mais il est, en outre, une force originale en qui et par qui son peuple évolue vers ses destinées futures. L'individu se survit ainsi dans et par son peuple ; il est immortel dans la mesure où le caractère national de son peuple continue à se développer suivant ses lois propres, sans être arrêté ou troublé dans son évolution par l'intrusion d'éléments étrangers.

Le patriotisme a ainsi sa source dans la foi en notre éternité terrestre ; il est la volonté de tout sacrifier à cette éternité, c'est-à-dire au développement indéfini du germe divin déposé dans notre peuple et dont nous voulons assurer, autant qu'il est en nous, l'épanouissement complet. En effet, selon Fichte, « l'amour, qui « est un véritable amour et non seulement un désir passager, ne « s'attache jamais à ce qui passe, il ne s'éveille, ne s'enflamme, « ne s'arrête jamais qu'à ce qui est éternel, à soi-même ; l'homme « ne peut s'aimer que s'il se conçoit comme éternel ; sinon il ne « peut même pas s'estimer ni s'approuver. A plus forte raison, ne « pouvons-nous rien aimer en dehors de nous-mêmes, si ce n'est en « faisant participer l'objet de notre amour à l'éternité de notre foi « et de notre âme, en le rattachant à cette éternité. Quiconque n'a « pas, au préalable, conscience de son éternité n'est pas capable « d'amour, et ne peut aimer une patrie, car il n'y a pas pour lui « de patrie. Quiconque, tenant pour éternelle sa vie invisible, n'a « pas conscience de l'éternité de sa vie visible, celui-là peut avoir « une demeure céleste, et dans celle-ci sa patrie ; mais, ici-bas, il « n'a point de patrie, car la patrie aussi ne se conçoit que sous le « symbole de l'éternité, d'une éternité visible et concrète ; et, pour « cette raison aussi, il ne peut pas aimer sa patrie. Celui qui n'a « pas reçu par voie d'héritage une patrie terrestre à aimer, est à « plaindre. Celui à qui est échu cet héritage, qui sent dans son « âme le ciel et la terre, le visible et l'invisible, s'unir et se confondre, pour donner ainsi naissance à un royaume des cieux « réel et concret, — celui-là combattra jusqu'à son dernier soupir pour léguer intact aux générations à venir ce précieux « trésor. » (VII. 383.)

*
* *

La première conséquence qui résulte de cette nature à la fois religieuse et métaphysique de la conception patriotique, c'est qu'il ne faut pas confondre les notions d'*Etat* et de *Patrie*. L'Etat est une institution utilitaire, dont le but est d'assurer la propriété, la liberté personnelle, la sécurité, le bien-être des citoyens. La prospérité matérielle de l'Etat n'est pas une fin en soi, mais seulement « un moyen en vue d'une fin supérieure, qui est le développement indéfiniment continué de l'élément purement humain que renferme une nation. » (VII. 392.) L'Etat, en tant qu'institution utilitaire, est donc seulement la condition nécessaire de l'existence d'une patrie. Mais la patrie est quelque chose de supérieur à l'Etat, quelque chose d'éternel.

La patrie doit nécessairement être libre, car la liberté seule peut développer le germe divin que renferme une nation. L'Etat, au contraire, a besoin pour subsister de restreindre la liberté des citoyens ; et plus ces restrictions seront grandes, mieux la paix publique sera assurée. Il est donc nécessaire que le patriotisme veille à ce que la fin de la patrie ne soit pas sacrifiée à la fin de l'Etat, à ce que la liberté ne soit pas étouffée au profit de l'ordre et du bien-être : « La liberté aussi, dans les manifestations de la vie extérieure, est le sol où croît la haute culture » (VII. 385). Un peuple primitif a besoin de liberté pour croître et se développer ; plus son développement est avancé, plus aussi sera élevé le degré de liberté qu'il pourra supporter.

Le patriotisme doit aussi savoir risquer jusqu'à l'existence même de l'Etat ; dans les grandes crises où la patrie se trouve en danger, le citoyen amoureux de la paix, de l'ordre et du bien-être matériel, peut trouver son compte à accepter une tyrannie étrangère. Mais la patrie est en péril, dès que son indépendance, par conséquent son développement autonome, est menacé par une autre puissance. Ce n'est donc pas le *citoyen*, mais bien le *patriote*, qui, dans les crises graves, doit prendre les résolutions suprêmes. D'ailleurs, il ne faut rien moins que la promesse d'une éternité terrestre pour pousser l'homme à mourir pour sa patrie, à tout risquer pour assurer l'éternité à son peuple. C'est cette foi dans l'éternité qui animait les protestants aux temps héroïques de la Réforme ; ils combattaient pour leur salut éternel, non pas seulement pour leur salut personnel, mais pour celui de leurs descendants à naître. La même foi animait les anciens Germains, quand ils défendaient leur indépendance contre les prétentions des Romains à l'empire universel. Et le vrai patriotisme, celui

qu'inspire et soutient cette idée d'éternité, est invincible : il confère véritablement des forces surnaturelles à ceux qu'il anime. « Toujours et partout, l'enthousiasme triomphe nécessairement de ceux qui n'ont pas l'enthousiasme. Ce n'est pas la vigueur des bras, ni l'excellence des armes, mais la force d'âme qui remporte les victoires. Celui qui assigne d'avance une limite à ses sacrifices et ne veut pas s'aventurer au delà d'un point déterminé, celui-là cesse la résistance sitôt que le danger menace ce point qu'à aucun prix il ne veut exposer. Celui qui ne s'est fixé aucune limite, et qui est prêt à tout risquer, même ce qu'il a de plus précieux ici-bas, sa vie par exemple, un tel homme ne renonce jamais à la lutte et arrive à triompher, sans aucun doute, si son adversaire s'est fixé des limites plus étroites ».

**

Ainsi entendu, le patriotisme n'est nullement incompatible avec le cosmopolitisme. C'est ce que montre Fichte dans un curieux dialogue composé en 1806 (xi, 221 et suiv.). Le cosmopolite veut que la fin suprême de l'humanité sur terre, c'est-à-dire l'avènement de la liberté et de la raison consciente, se réalise effectivement parmi les hommes; le patriote veut que cette fin suprême se réalise d'abord dans la nation dont il fait partie, et que, de là, elle se communique au reste du genre humain. Cela admis, le patriotisme n'est et ne peut être autre chose que le cosmopolitisme mis en pratique dans les limites d'une nation déterminée. Tout homme naît nécessairement citoyen de tel ou tel Etat. Dès qu'il veut mettre son cosmopolitisme en action, il faut absolument que cette action s'exerce tout d'abord dans les limites et suivant les lois de l'Etat particulier qu'il habite. En d'autres termes, il sera patriote d'autant plus actif, qu'il sera cosmopolite plus convaincu; et tout patriote actif sera inversement, par cela même, excellent cosmopolite, puisque le but de toute culture nationale est, en définitive, la diffusion de cette culture parmi le genre humain tout entier.

De même qu'il n'y a pas opposition, pour Fichte, entre cosmopolitisme et patriotisme, il y a encore bien moins opposition entre patriotisme *allemand* et patriotisme *prussien*, *bavarois* ou *hessois*. Si, pour être cosmopolite pratiquant, il faut au préalable être bon patriote, il faut également, pour être patriote allemand pratiquant, être bon patriote prussien, par exemple, si l'on est né en Prusse; et, inversement, le patriote prussien sera nécessairement patriote allemand et cosmopolite. Que doit, en effet, souhaiter le patriote prussien ? Il voudra d'abord que, dans l'Etat où

il vit, le caractère national allemand se réalise le plus possible ; que, de là, les progrès accomplis se répandent parmi tous les autres Etats allemands ; enfin, qu'ils profitent à tout le genre humain. Par contre, ajoute Fichte : « Qu'est-ce que peut bien être ou signifier le Prussien, en tant que pur Prussien, et par opposition avec le reste du genre humain ? Quel intérêt particulier peut-il avoir, en dehors de ses intérêts de Prussien-Allemand, en tant que Prussien tout court, si ce n'est de voir les différentes parties de la monarchie continuer à rester unies, l'Etat demeurer prospère et florissant, et garder le rang qui lui revient dans le système des Etats européens ? Comment est-il possible à quelqu'un de collaborer à cette fin, sans faire son devoir au poste où il se trouve placé ? Voilà ce que je reconnais ne pas pouvoir concevoir. Et, comme je n'admets que ce qui est clairement concevable, je rejette complètement l'idée d'un patriotisme particulariste, persuadé que cette notion confuse ne peut être qu'un produit du mensonge et de la maladroite flatterie. » (XI. 233.) On le voit, le patriotisme tel que le conçoit Fichte est compatible avec le cosmopolitisme le plus large : il s'oppose par contre directement et consciemment au nationalisme étroit et particulariste.

Remarquons, d'ailleurs, que, dans l'idée de Fichte, il ne peut y avoir de vrai patriotisme que chez les Allemands. Il le dit sans hésiter : « L'Allemand seul peut être patriote » (XI. 234). Rappelons-nous, en effet, que, seuls, les Allemands sont, pour Fichte, « un peuple primitif » ; chez eux seuls le génie national s'est développé spontanément, suivant une loi immanente. Puisqu'ils constituent « le peuple » par excellence, ils sont aussi le seul peuple où chaque citoyen, en travaillant pour le bien particulier de l'Etat où le sort l'a fait naître, puisse avoir conscience de travailler, en même temps, au progrès de l'humanité. Toutes les autres nations ne sont capables que d'un nationalisme étroit et égoïste, qui veut la grandeur d'un Etat particulier au détriment du genre humain tout entier. Seul, l'Allemand peut s'élever au vrai patriotisme, qui est, en même temps, le plus généreux cosmopolitisme.

*
* *

C'est ainsi que le patriotisme, chez Fichte, se rattache à la même origine et vient de la même source que le sentiment religieux. On sait, en effet, qu'en tant que philosophe, Fichte s'est posé en prophète d'une foi nouvelle, d'un christianisme épuré, en apôtre d'une religion rationnelle accessible à l'humanité entière. L'homme religieux, selon lui, prend conscience de l'unité universelle,

de l'identité du moi individuel avec le moi absolu, avec le divin. Toute vie lui apparaît « comme le développement nécessaire de la vie une, parfaite, bienheureuse » (vii. 240). Pour lui, l'origine et la raison d'être de toute vie est « l'existence une, souverainement bonne, éternellement bonne et permanente, de Dieu ». La philosophie de Fichte s'épanouit ainsi en religion. Il a conscience que son « système de la science » n'est pas seulement l'expression la plus haute de la vérité philosophique, mais aussi la traduction adéquate de la vérité religieuse. Il y voit l'explication lumineuse et définitive de l'énigme du monde, l'interprétation rationnelle de cette suprême vérité qu'ont perçue de tout temps, mais obscurément et sans en avoir clairement conscience, toutes les âmes vraiment religieuses. De là, l'immense enthousiasme avec lequel Fichte prêche sa doctrine : elle n'est pas seulement pour lui une vérité spéculative, mais elle montre à l'humanité la voie du salut : elle conduit le genre humain à la régénération, en faisant succéder à l'ère du péché absolu celle de la science rationnelle, et de l'art rationnel.

Le patriotisme est, à ses yeux, la forme que doit nécessairement revêtir le sentiment religieux pour se réaliser pratiquement sur cette terre. Le divin se réalise graduellement par l'évolution de l'humanité vers la liberté et la raison ; l'humanité se réalise par le développement progressif et continu du génie national chez un « peuple primitif » ; le génie national se réalise par le dévouement absolu de chaque individu à la patrie d'abord, puis à l'Etat. C'est donc par l'intermédiaire obligé de l'Etat et de la patrie que se réalise le triomphe de la religion future. Pour se manifester dans cette vie et sur cette terre comme principe d'action, il faut que la foi religieuse se fasse d'abord patriotisme.

On voit ainsi combien le patriotisme de Fichte est idéaliste. Il aime sa patrie ; mais cet amour n'a rien d'exclusif ni de haineux, ni d'égoïstement chauvin. Il aime dans l'Allemagne le pays qui lui semble appelé à réaliser, sous la forme la plus haute, l'idéal vers lequel tend l'humanité, *et il ne l'aime que dans la mesure où elle s'efforce de réaliser cet idéal.* En réalité, il ne fait pas du sentiment religieux ou patriotique l'apanage exclusif d'une nation ou d'une race ; mais il aime sa patrie, parce qu'elle lui apparaît comme un foyer toujours ardent de foi religieuse. Il sait qu'il y a des « Allemands » hors d'Allemagne, et il appelle à lui, pour fonder son règne, tous les hommes de bonne volonté, « quel que soit le lieu de leur naissance et la langue qu'ils parlent ». Et il sait aussi, inversement, qu'il y a en Allemagne nombre d'hommes qui ne sont pas des « Allemands », au sens idéal de ce mot. Il ne fait aucune

difficulté pour reconnaître que l'esprit « étranger » s'est beaucoup répandu parmi ses compatriotes, et il déclare hautement qu'il ne veut rien avoir de commun avec ceux d'entre eux qui ont abjuré l'esprit allemand, tel qu'il le définit.

On voit donc ce que signifie pour lui la crise où se débattent l'Allemagne et l'Europe au lendemain du désastre de la Prusse à Iéna. Il ne s'agit pas pour lui d'un conflit contingent entre des forces historiques déterminées, d'une lutte pour la vie ou pour la puissance entre deux Etats européens. Ce qui l'intéresse, ce qui le passionne au suprême degré, c'est moins la destinée de tel ou tel Etat particulier, que le triomphe ou la défaite irrémédiable d'un principe. Il s'agit de savoir si, dans l'Europe moderne, doit régner l'arbitraire du despotisme, et, par consequent, la résignation à l'esclavage, à l'abdication de soi-même, ou si c'est, au contraire, la foi dans la liberté et dans la raison (c'est-à-dire, pour Fichte, *l'esprit allemand*) qui l'emportera, en Allemagne et hors d'Allemagne. Le patriotisme de Fichte a son principe, non dans la vanité nationaliste, ni dans l'orgueil de race, ni dans la volonté de puissance, mais uniquement dans sa foi religieuse et dans cet amour ardent de la liberté qui est le fond même de sa personnalité.

A. G.

Les transformations politiques et sociales des sociétés européennes

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS

Maître de Conférences à l'Université de Paris.

Les pays d'Occident après la Réforme : France, Pays-Bas, Angleterre, Écosse.

Nous avons vu s'établir, jusqu'en 1562, deux régimes de réforme ecclésiastique, en révolte contre le pape, et un régime de réforme catholique. Leur établissement s'est fait pendant la période des guerres, suivie du concile. Dès lors, les deux partis sont tout à fait irréconciliables. Il s'ouvre une série de guerres entre eux, qui va durer un demi-siècle : c'est une crise décisive dans l'histoire

du monde. Dans chaque pays, en effet, il se pose une question capitale : quelle sorte d'autorité ecclésiastique, quelle sorte d'éducation va-t-on adopter ? C'est dans les pays de l'Ouest qu'elle donnera lieu aux violences les plus grandes.

Les peuples sont encore proches du Moyen Age. Leur histoire est remplie de péripéties violentes : c'est l'époque des conspirations et des meurtres (le tyrannicide). Les mœurs sont barbares : on ne compte pas les massacres, les supplices, les exécutions. C'est une période pittoresque, une mine de sujets romantiques : cette histoire a été déformée pour renforcer encore sa couleur, et systématiquement idéalisée ; on a voulu faire des hommes du temps des héros ou des monstres. En réalité, les princes furent, semble-t-il, des princes médiocres et sans enthousiasme religieux, — si l'on met à part Philippe II, — grossièrement ambitieux, vaniteux, indifférents aux questions de religion, mais mûs par des motifs politiques. L'histoire de cette époque est très compliquée, pleine de revirements, et ne laisse pas voir d'évolution d'ensemble. Il y aurait donc lieu d'étudier cette crise successivement dans chaque pays, et de voir ensuite les rapports qu'il y a entre les différents pays. A défaut de cette longue étude, nous examinerons d'abord dans quelles conditions s'engagent les luttes ; nous verrons plus tard, comment elles aboutissent à une lutte internationale entre deux partis, et quels sont leurs résultats pour la société et le gouvernement.

I

Pour ce qui concerne la France, on a des documents assez intéressants, mais qui sont, comme les mémoires, par exemple, de mauvaise qualité. Il y a peu de lettres, peu de publications contemporaines. (Voir la *Bibliographie de la France* de Monod.) On peut encore se servir actuellement de la grande histoire de De Thou. L'ouvrage de Forneron : *Les ducs de Guise et leur époque*, est d'une critique faible, mais amusant.

La France n'est pas un pays d'industrie ; on n'y trouve pas alors de villes industrielles. Elle renferme surtout des paysans et des fonctionnaires. La bourgeoisie est une bourgeoisie de robe et de finance. Elle forme une classe supérieure, sans être ni très riche ni indépendante. La classe dominante est la noblesse. Seule, elle forme l'armée, compose les compagnies d'ordonnance et les chevau-légers. François Ier la fortifie en créant les « gouvernements ». Le gouverneur est, en fait, le vrai chef de la province : il deviendra presque un prince. Les nobles composent seuls la cour, et approchent familièrement le roi, car il n'y a pas encore

d'étiquette sévère. Le clergé est très riche; mais le bas clergé reste dans une dépendance très marquée au-dessous des prélats seigneurs. Il dépend du roi, qui confère les dignités ecclésiastiques d'après le Concordat de 1516. L'assemblée du clergé est sans influence. Au-dessus, il y a un roi, incontestablement maître du gouvernement, c'est-à dire un pouvoir arbitraire, sans contrôle, incontesté. Il lève les impôts, réunit à la cour les seigneurs, a les gouverneurs pour lieutenants. Son Conseil est formé de ses parents et de ses créatures. Aucune de ces classes n'est à même e faire la réforme. La bourgeoisie ne s'en mêle pas. Le clergé, mécontent de Rome, se ralliera à la réforme catholique. Le roi n'a ni intérêt politique, ni intérêt religieux, qui le pousse à accomplir cette tâche. Il ne reste que les nobles : c'est parmi eux que se recrute le parti calviniste. Il s'est formé, à la fin du règne de Henri II, très vite, en trois ou quatre ans. Il y est entré aussi quelques membres du clergé mécontents. Mais les classes moyennes ne participent pas au mouvement. Le parti calviniste est formé sutout par la noblesse, à laquelle viennent se joindre quelques hommes de robe, quelques gens instruits pour l'époque et aussi des aventuriers prolétaires : moines défroqués, ouvriers sans travail, soldats congédiés. C'est cet élément qui a donné au mouvement une fausse apparence démocratique. C'est d'ailleurs un fait général que, dans tout parti nouveau qui se forme, il entre des hommes de progrès et des hommes de désordre.

Ce qui attire à la doctrine nouvelle, c'est la liturgie en langue vulgaire, et, accessoirement, le mariage des prêtres. On s'organise d'après les indications données par Calvin. Mais le culte calviniste est interdit par un édit qui porte la peine de mort. Aussi le premier synode (1559) est-il secret; il établit la *confessio gallicana*. C'est en dehors du pouvoir laïque que l'Eglise doit se constituer. Chaque commune en est chargée pour sa part; mais, une fois le consistoire formé, le recrutement ne se fera plus par élection, mais par cooptation. L'organisation n'est démocratique qu'au point de départ. Dans la doctrine de Calvin, les autorités sont instituées par Dieu : le sujet doit se soumettre. L'Eglise de France est amenée à déclarer que, si le prince donne des ordres contraires à la volonté de Dieu, on doit résister. C'est là une nouveauté et l'origine d'un conflit si inégal que le roi doit normalement l'emporter. Débarrassé de la guerre étrangère, Henri II commence l'attaque : il semble que les calvinistes soient perdus; mais la mort du roi, en 1559, les sauve.

Le fait est important; car, si le pouvoir du roi est absolu, il est personnel. Il n'y a pas alors de bureaucratie qui le remplace : le roi doit gouverner lui-même. Or les quatre fils d'Henri II sont

ou très jeunes ou stupides. Qui donc va gouverner ? Il y a trois solutions possibles, que des précédents indiquent : le gouvernement peut passer aux plus proches parents, à la reine-mère ou à des favoris. Le choix dépend d'un caprice ou d'un accident : le pouvoir accordé peut être repris et reste précaire. Il s'obtient par la concurrence et les intrigues. Dans ces conditions, certains compétiteurs ont intérêt à s'unir aux calvinistes ; d'autres, à les ménager : c'est ce qui les sauve. Ces compétiteurs formaient alors trois groupes : 1° les princes du sang, les Bourbons, proches héritiers, représentés par Antoine, roi de Navarre, et Louis de Condé ; 2° les Guises, seigneurs de Lorraine, dont la nièce épouse François II ; 3° les favoris du dernier roi, les Montmorency. En dehors de ces partis est la reine-mère, indifférente religieusement, très ambitieuse et rusée. Les Guises avaient d'abord l'avantage avec François II. Sa mort sauva les calvinistes.

Auprès d'un roi mineur, le tuteur, Antoine de Bourbon, est calviniste : il est le vrai maître avec Catherine. Celle-ci hésite pendant quelques années, tenant en équilibre les Bourbons et les Guises. Les Montmorency passent au calvinisme. Catherine essaie d'établir un compromis (colloque de Poissy) sans y réussir. Un régime mixte est constitué par l'Edit de tolérance. Alors les catholiques s'organisent ; des deux côtés, on commence la guerre. Le but commun des adversaires ne fut pas de rejeter l'autorité du roi, mais de s'emparer de sa personne pour gouverner en son nom. Le parti qui domine le roi fait les affaires en se couvrant de son autorité, tandis que le parti adverse soutient que le roi est prisonnier. Dans ces guerres, très peu de forces militaires sont en jeu : il n'y a pas d'armées permanentes, mais seulement des troupes de gentilshommes de la campagne (notamment dans le Midi), qui, du reste, ont servi déjà et savent se battre, quoique souvent indisciplinés et désireux de rentrer dans leurs foyers. Il y a bien des hallebardiers fantassins, mais ils ne résistent pas à la cavalerie. On est alors amené à se servir des étrangers : ce sont les contingents de Suisses qui se battent en phalange, et gagnent les batailles; mais ils ne sont engagés que pour un temps. Les catholiques ont fait venir des fantassins espagnols, et les calvinistes des lansquenets. Le lien des armées est la religion commune. Il n'y a pas, au cours de ces guerres, de grandes opérations tactiques, mais des surprises, des sièges, de menus combats sans intérêt.

II

Sur les Pays-Bas, nous avons plusieurs publications : Gachard, *Correspondance secrète de Philippe II*. — *Actes des Etats*. —

Correspondance de Philippe II. — L'histoire des Provinces-Unies a été racontée d'une façon romantique par Motley : *Formation de la République des Provinces-Unies* et *Histoire des Provinces-Unies.* — Enfin, signalons l'ouvrage de Forneron : *Histoire de Philippe II.*

Les Pays-Bas forment un conglomérat de provinces indépendantes sous un seul souverain. Charles-Quint y ajoute les provinces du Nord-Est et déclare les dix-sept provinces indivisibles (Pragmatique Sanction de 1539). En fait, il n'y a pas là de nation homogène, mais trois peuples différents : les Pays-Bas, constituant la partie basse du pays (Flandre, Brabant, Zélande, Hollande), les provinces allemandes du Nord-Est, morceau insignifiant, et les provinces wallonnes du Sud-Est, pays agricole, dominé par des nobles. Les provinces basses sont les plus importantes et les plus riches. Gand, seule, est restée grande ville, tandis qu'Ypres et Bruges sont tombées, et que se développent Bruxelles et Anvers. La population de la Hollande commence à devenir maritime ; on y trouve une classe moyenne, forte, avec une bourgeoisie urbaine de banquiers. — Les provinces ont encore des Etats, et les villes des Conseils. Mais le prince a, en réalité, un pouvoir absolu : il nomme les gouverneurs, ne laisse pas les Etats se réunir, ne respecte pas les chartes, fait voter des impôts. Il ne respecte que le droit des habitants à n'être pas gouvernés par des étrangers. Ce ne fut qu'après dix ans de crise que le soulèvement se produisît. Les relations avec l'Allemagne favorisèrent l'introduction et le développement de la Réforme : il y eut des réformés partout où l'on lisait, parmi les marchands et les artisans, et dans les grands centres. Les luthériens, puis les baptistes, se répandent dans les provinces du Nord. Charles-Quint, qui rappelle la règle ancienne par de nombreux édits (il y en eut douze jusqu'en 1560), établit l'Inquisition dès 1521 : c'est l'extermination des luthériens et des baptistes aux Pays-Bas ; il y a de nombreux martyrs. Puis il se forme un groupe nouveau, le groupe calviniste, du côté de Valenciennes, qui s'étend de là vers les pays flamands. Une confession calviniste s'organise : un premier synode a lieu en 1566. Les adeptes sont peu nombreux ; mais ils sont sauvés par l'intervention de mécontents d'autre sorte.

Charles-Quint avait laissé aux Pays Bas sa fille naturelle, Marguerite de Parme, qui était très aimée, avec des conseillers qui étaient détestés : parmi eux, se trouvait Granvelle. Le mécontentement se manifesta d'abord à propos des pillages des soldats, puis à propos des condamnations d'hérétiques. Sans doute, les juges catholiques ne refusent pas de condamner les gens à

mort comme hérétiques; mais, en bons Belges, ils en sont attristés. En 1565, Philippe intervient pour exiger qu'on procède aux exécutions. Un désaccord se manifeste entre le gouvernement et les fonctionnaires. Le personnel même du gouvernement reste hésitant : les nobles demandent le renvoi de Granvelle. Le roi n'arrive pas à se décider : il laisse six mois se passer sans donner d'ordres, ne répond pas à l'appel de sa sœur, veut rester en Castille et tarde d'autant plus à s'engager dans une répression, qu'il est aux prises avec les Turcs et qu'il manque d'argent. Le mécontentement s'accentue. Quelques gentilshommes deviennent calvinistes, forment le compromis d'alliance, sans toucher du reste à l'autorité du roi. Leur chef est un gentilhomme des Pays-Bas, Guillaume de Nassau, le Taciturne, qui se trouve dans une situation exceptionnelle : il a une minuscule principauté, la principauté d'Orange, et c'est à ce titre qu'il a le droit de faire la guerre. Le porte-parole des mécontents est Brederode, un écervelé sans aucune influence. Un compromis des marchands se forme presque en même temps. Il s'agit dès lors d'un mouvement de résistance vraiment national.

III

Pour la Grande-Bretagne, on peut consulter les *Calendar of State papers*. Quant aux historiens, il faut toujours se défier de Froude. Consulter Green, un peu romanesque et traditionnaliste sur Elisabeth.

L'Angleterre est un pays agricole, où il n'y a encore ni industrie, ni commerce, ni marine. Le mouvement de concentration de la propriété, qui se fait dans les campagnes, est mal connu : il y a cependant toute apparence que le nombre des *yeomen* diminue déjà et que les *gentlemen* groupent les terres. Les pâturages s'étendent. Les paysans ne sont plus propriétaires, mais deviennent tenanciers. Les lords ont été décimés dans la guerre des Deux-Roses ; des familles nouvelles apparaissent. Il n'existe pas de classe moyenne indépendante. Les forces de la nation sont alors le roi, la *gentry* composée de gentilshommes chasseurs, très ignorants et tout à fait loyalistes, enfin le clergé dominé par le roi. Le roi a un pouvoir absolu. Il gouverne par le *Privy Council* et par ses favoris. En fait de justice, la Chambre Etoilée juge les procès politiques avec une procédure discrétionnaire. Le Parlement n'est réuni que pour voter l'impôt ; ses décisions sont annulées par un simple ordre du Conseil : c'est le régime du *king in council*. La résistance de la populace de Londres, au moment

où fut institué l'impôt sur l'eau-de-vie, et l'émeute qui s'ensuivit ont pu induire en erreur sur la limitation du pouvoir royal. Taine a donné à cet événement une portée qu'il n'a pas : c'est un simple incident.

Le roi, chef de l'Eglise anglicane, entre en conflit avec le pape justement sur la question de la souveraineté vis-à-vis de l'Eglise. Le pape refuse d'accorder au roi le divorce qu'il sollicite : le roi fonde une Eglise anglicane indépendante, dont le sort dépend de lui seul. C'est ainsi que quatre souverains, les uns après les autres, imposent un régime nouveau : Henri VIII, l'Eglise luthérienne anglicane ; Edouard VI, l'Eglise calviniste (les 42 articles); Marie, l'Eglise catholique ; enfin Elisabeth, la réforme définitive. Elle réussit à l'imposer, parce que son règne dure quarante ans. Fille d'Anne de Boleyn, elle est considérée comme bâtarde ; très indifférente en matière religieuse, elle déteste les calvinistes, aime les cérémonies, en vient à faire un compromis pour tous ses sujets : la liturgie et la confession adoptées sont à peu près calvinistes (acte d'uniformité). Elle renonce au titre de souverain ecclésiastique, qu'Henri VIII avait adopté, et prend celui de *supreme governant*. Deux évêques protestants, qui avaient échappé à la persécution, consacrent les autres. Comme les Lords étaient catholiques et les Communes calvinistes, Elisabeth les réunit le moins souvent possible, et comme aucun des trois partis, anglican, calviniste, catholique, ne se révolte, elle ne rompt avec aucun.

IV

Sur la terre d'Ecosse vit un des peuples les plus barbares de ce temps, pauvre, misérable, clairsemé. Les gens des Hautes terres sont à peu près sauvages ; sur les Basses terres vivent, à côté d'une population malheureuse, des gentilshommes et un clergé possédant de grandes propriétés. Le roi est faible, plus faible que partout ailleurs en Europe. Il s'appuie sur le clergé. Une division politique se produit entre les nobles d'une part, le roi et le clergé d'autre part. En 1542, le roi meurt, laissant Marie Stuart très jeune encore. Sa femme, Marie de Guise, extermine les luthériens. Les nobles, mécontents, dès 1546 se rallient à Knox : c'est le précepteur du fils d'un gentilhomme. Il parle de réforme ; puis il voyage, fait un séjour à Genève, et, quand il revient, prêche la Réforme. Selon sa doctrine, le prince est obligé par la loi de Dieu d'abolir l'idolâtrie : c'est là une idée de l'Ancien Testament, et non

une idée évangélique. Si le roi ne combat pas l'idolâtrie, s'il est catholique, le peuple et les gentilshommes ont non seulement le droit, mais encore le devoir de le combattre. C'est en Ecosse que nous trouvons l'origine du grand mouvement révolutionnaire. Le soulèvement des gentilshommes qui désirent s'emparer des domaines de l'Eglise, se produit sous la forme du *Covenant*. C'est un contrat passé entre eux et la congrégation des fidèles pour établir par la force leur Eglise et exterminer l'idolâtrie. Le *Covenant* est emprunté à l'Ancien Testament; il est la source historique du *Contrat social*. A la suite du conflit avec la reine, la révolte éclate : c'est le prélude des guerres religieuses internationales. Dès lors, il y a lutte entre les Ecossais et la reine d'Angleterre d'un côté, et les Français de la reine, d'autre part. Marie de Guise étant morte et Marie Stuart ayant passé en France, les calvinistes font la réforme. L'Acte de 1560, au Parlement d'Edimbourg, organise l'Eglise sur le modèle de celle de Genève. On trouve là des pasteurs élus, des anciens et des diacres organisés en consistoires, une hiérarchie de presbytères, synodes provinciaux, assemblée générale. Comme il y a d'abord peu de pasteurs, ceux-ci n'étant pas payés par les nobles, on organise temporairement un système de superintendants, chargés d'organiser les églises de toute une région. On adopte la liturgie de Genève, en la rendant plus rigoureuse encore. On met en vigueur le droit de surveillance inquisitoriale sur les membres de la communauté. C'est ainsi que nous trouvons là la réforme la plus radicale et la plus autonome du calvinisme. A son retour, Marie refuse de ratifier officiellement la constitution de l'Église nouvelle. Elle a sa chapelle particulière; de plus, elle cherche à séduire le parti des nobles. Les inquiétudes des calvinistes s'éveillent : le parti de la cour et le parti des nobles et des prédicateurs restent en présence. Ainsidans les trois pays de l'Ouest, des partis organisés s'opposent. Tout est prêt pour la guerre; c'est en France qu'elle éclate.

H. D.

Sujets de compositions

Université de Poitiers,

LICENCE ÈS LETTRES

Composition française.

I. — Du système de l'évolution appliqué à la critique littéraire.

II. — Le lyrisme dans les sermons de Bossuet.

III. — De l'exposition des tempéraments littéraires de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau.

Dissertation latine.

1. Recte dictum fuisse a maximo nostri ævi poeta : « Proprium lyricorum est ingenium ut se ipsos exprimant, dramaticorum ut alios. »

2. Quid rhetores ad informandum oratorem conferre valeant, quid nequeant, quæretur.

3. Monstrabitis quâ arte Vergilius in Georgicis materiæ suæ decorem addiderit.

MATIÈRES A OPTION.

Littérature grecque.

1. *L'Odyssée.*

2. Le drame satirique.

3. Le dialogue.

Littérature latine.

1. Des caractères de la prose latine chez Cicéron.

2. De l'éloquence romaine avant Cicéron ; comment a-t-elle préparé l'avènement du grand orateur?

3. Les discours chez les historiens latins, particulièrement chez Salluste, Tite-Live et Tacite. — Leur valeur historique en général et leur signification véritable devant l'histoire et la critique littéraires.

Littérature française.

1. Les chroniqueurs français.

2. Des sources de Molière dans ses grandes comédies.

3. Victor Hugo poète épique.

Thème latin.

Pascal, *Pensées*, article I, frag. 3 et 4.

Thème grec.

Agésilas, quand il croyait une chose utile à sa patrie, ne reculait pas devant les fatigues, ne se dérobait pas aux dangers, ne ménageait pas sa fortune, n'alléguait pas son grand âge ; mais il pensait que le devoir d'un bon roi est de faire le plus de bien possible à ses sujets. Un des plus grands services qu'il ait rendus à sa patrie, c'est qu'étant le plus puissant, il se montra le plus soumis aux lois. Qui donc eût refusé d'obéir en voyant le roi se soumettre ? Qui donc, se croyant déclassé, eût entrepris d'innover, en sachant que le roi, docile aux lois, en acceptait l'empire, lui qui traitait ses adversaires politiques comme un père ses enfants ? Il les reprenait, en effet, de leurs défauts, les récompensait quand ils faisaient bien, les secourait s'il leur arrivait malheur, ne regardant aucun citoyen comme un ennemi, étant disposé à les louer tous, à regarder leur conservation comme un avantage, et comme un dommage la perte du dernier d'entre eux.

LICENCE HISTORIQUE.

Histoire ancienne

1° L'ordre des chevaliers, son rôle politique et social à Athènes.

2° L'organisation sociale de l'Etat romain au IIe siècle avant notre ère.

3° L'organisation militaire de l'Empire romain au temps des Antonins.

Histoire moderne.

1° Relations de la France et de l'Angleterre depuis Louis IX jusqu'à Henri II.

2° Administration économique de Colbert.

3° Les essais d'impôt sur le revenu au XVIII[e] siècle.

Géographie.

1° Relations commerciales des Etats-Unis et de l'Europe.

2° Description de la région française des Alpes, et, en particulier, de la frontière franco-italienne.

3° Les courants de l'Océan Atlantique.

PHILOSOPHIE.

Composition dogmatique.

1. Le fondement de l'induction.
2. Le problème des idées générales.
3. Les idées d'obligation et de responsabilité.

Histoire de la Philosophie.

1. Théorie de la connaissance chez Platon.
2. Théorie de la liberté chez Spinoza.
3. Morale de Kant.

LANGUES VIVANTES

Thème allemand.

Peindre, c'est non seulement décrire les choses, mais en représenter les circonstances d'une manière si vive et si sensible, que l'auditeur s'imagine presque les voir. Par exemple, un froid historien qui raconterait la mort de Didon se contenterait de dire : « Elle fut si accablée de douleur après le départ d'Enée, qu'elle ne put supporter la vie ; elle monta au haut de son palais, elle se mit sur un bûcher et se tua elle-même. » En écoutant ces paroles, vous apprenez le fait, mais vous ne le voyez pas. Ecoûtez Virgile : il le mettra devant vos yeux. N'est-il pas vrai que, quand il ramasse toutes les circonstances de ce désespoir, qu'il vous montre Didon furieuse avec un visage où la mort est déjà peinte, qu'il le fait parler à la vue de ce portrait et de cette épée, votre imagination vous transporte à Carthage ? Vous croyez voir la flotte des Troyens qui fuit le rivage, et la reine que rien n'est capable de consoler ; vous entrez dans tous les sentiments qu'eurent alors les véritables spectateurs. Ce n'est plus Virgile

que vous écoutez ; vous êtes trop attentif aux dernières paroles de la malheureuse Didon pour penser à lui. Le poète disparaît ; on ne voit plus que ceux qu'il fait parler. Voilà la force de l'imitation et de la peinture.

Version allemande.

Eine ausgezeichnete Fröhlichkeit erblickt man in und um Neapel überall mit dem grössten theilnehmenden Vergnügen. Die vielfarbigen bunten Blumen und Früchte mit welchen die Natur sich ziert, scheinen den Menschen einzuladen, sich und all seine Gerathschaften mit so hohen Farben als möglich auszuputzen. Seidene Tücher und Binden, Blumen auf den Hüten schmücken einen jeden, der es einigermassen vermag. Stühle und Kommoden in den geringsten Hausern sind auf vergoldetem Grund mit bunten Blumen geziert ; sogar die einspännigen Kaleschen sind hochroth angestrichen, das Schnitzwerk vergoldet, die Pferde davor mit gemachten Blumen hochrothen Quasten und Rauschgold ausgeputzt. Manche haben Federbüsche, andere sogar kleine Fähnchen auf den Köpfen, die sich im Laufe nach jeder Bewegung drehen. Wir pflegen gevöhnlich die Liebhaberei zu bunten Farben barbarisch und geschmacklos zu nennen ; sie kann es auch auf gewisse Weise sein und werden ; allein unter einem recht heitern und blauen Himmel ist eigentlich nichts bunt, denn nichts vermag den Glanz der Sonne und ihre Widerschein zu überstrahlen. Die lebhafteste Farbe wird durch das gewaltige Licht gedämpft, und weil alle Farben, jedes Gründer Bäume und Pflanzen, das gelbe, braune, rothe Erdreich in völliger Kraft auf die Augen wirken, so treten dadurch selbst die farbigen Blumen und Kleider in die allgemeine Harmonie.

Sujets de devoirs

UNIVERSITÉ DE POITIERS.

Composition française.

Comment Montaigne a-t-il pratiqué l'imitation des Anciens ? Les a-t-il pris pour maîtres ou pour guides, et qu'entend-il par « les alléguer non à sa teste, mais à sa suitte » ?

Composition latine

Quæretur quas ob causas Lucretii carmina mediocrem favorem apud Romanos obtinuerint.

Thème grec.

Fénelon, *Lettre à l'Académie*, X (vers la fin) : « Un édifice grec n'a aucun ornement... », jusqu'à : «... qu'il brillait bien plus que Sophocle ».

Thème latin.

Voltaire, *Lettre* à Mme de Graffigny, 16 mai 1758.

Histoire moderne

1° Du fonctionnement des institutions romaines, à la fin de l'Empire, et des causes de décadence.

2° De la diplomatie française au temps de François Ier.

Histoire ancienne.

1° L'organisation de l'Etat macédonien à l'époque de Philippe.

2° Le rôle de Pompée avant la guerre civile.

3° Les réformes de Constantin.

Géographie.

1° Les Alpes centrales.

2° L'Océan glacial du Nord.

3° L'Oder.

Philosophie.

Licence.

La perception extérieure.

Enseignement primaire.

Les méthodes d'enseignement doivent-elles être calquées sur les méthodes scientifiques ?

Grammaire.

Voix moyenne et verbes déponents.

Métrique.

Scander et commenter, au point de vue métrique, les vers 281-290 du chant IX de l'*Odyssée*.

LANGUE ALLEMANDE.

Justinus Kerner dit, en parlant du « Schwabische Dichterkreis » :

« Bei uns giebt's keine Schule,
Mit eignem Schnabel jeder singt,
Was hält ihm aus dem Herzen dringt. »

Montrer, en s'appuyant sur les textes, dans quelle mesure cette appréciation est exacte, et par quels caractères particuliers se distingue chacun des principaux poètes de ce groupe.

LANGUE ANGLAISE.

Version.

Pope, Moral Essays, I, 119-173.

Thème.

Bossuet, *Oraison funèbre d'Henriette de France* : « Un homme s'est rencontré... »

Dissertations.

1. Esquisser le portrait du Dr Johnson.

2. Résumer et discuter le jugement de Math. Arnold sur Byron et sur Shelley.

Composition française.

Peut-on trouver, dans le *Barbier de Séville* de Beaumarchais, quelque souvenir de l'*Ecole des Femmes* de Molière ?

Composition latine.

Horatii de veteribus Romanorum poetis judicium perpendetis.

Thème grec.

Pascal, *Pensées*, IX, 1, depuis : « Je ne sais qui m'a mis au monde... », jusqu'à : « ...comme je ne sais d'où je viens ».

Thème latin.

Bossuet, *Histoire universelle*, du commencement jusqu'à : « Si on n'apprend de l'histoire... »

Histoire moderne.

1° Théodoric et les Ostrogoths ;

2° Mirabeau : l'homme, l'écrivain, le politique et l'orateur.

Histoire ancienne.

1° Le rôle politique d'Alexandre ;

2° Néron, son caractère, son œuvre ;

3° La situation de l'Eglise chrétienne sous le gouvernement de Constantin.

Géographie.

1° La Baltique ;

2° Le système des Carpathes ;

3° La vallée moyenne du Rhin.

Philosophie.

L'idée du beau.

Grammaire.

Les degrés de comparaison dans les trois langues classiques.

Métrique.

Le vers pentamètre en grec et en latin.

Langue et littérature allemandes.

Etude préparatoire à l'histoire de la langue allemande.

Dresser, en quatre pages in-folio à deux colonnes, avec la traduction en regard, un tableau des termes dont la forme se rapproche de l'allemand moderne et qui seront pris dans :

1° « Vater unser » et « Lobgesang Maria » de la Bible d'Ulfilas (Deycks, p. 1-2) ;

2° « Das Lied von Hildebrand und Hadubrand » (Deycks, p. 3-5) ;

3° « Das Vessobrunner Gebet » (Deycks, p. 5-6) ;

4° « Es troumde Krimhilte » (19 vers, Obersekunda, p. 13, et Untersekunda, p. 15).

LITTÉRATURE ANGLAISE.

Thème.

Regnard, *Le Légataire universel* (acte III, scène 4, depuis : « Entrez, messieurs, entrez... », jusqu'à : « C'est à vous, maintenant... ».

Version.

M. Arnold, *Essays in criticism*, second series (Wordsworth), de-

puis : « Long ago in speaking of Homer... », jusqu'à : « Epictetus had a happy figure... »

Dissertation

1. Résumer et discuter le jugement de Macaulay sur le Dr Johnson (Historical and critical Essays, on Roswell's life).

2. Résumer et discuter le jugement de Carlyle sur Johnson (Critical Essays, vol. 4. Cf. Heroes et Hero worsphip, passim).

Comment s'expliquer l'admiration du « romantique » Byron pour le « classique » Pope. (Voir, en particulier, la lettre du 8 février 1821 à J. Murray Esq. on the Rev. L. Howles'strictures, on the life et wirtings of Pope.

Composition française.

Licence.

Comparer dans leurs grandes lignes la Poétique de l'école française de 1660 et celle de l'école de 1550. La seconde a-t-elle corrigé ou gâté, complété ou restreint la première ?

Professorat des écoles normales.

Malherbe écrivait à son cousin, M. de Bouillon-Malherbe : « Vous dites qu'en lisant mes lettres, vous pensez m'ouïr deviser au coin de mon feu. C'est là, ou je me trompe, le style dont il faut écrire les lettres. » — Pensez-vous là-dessus comme le poète ? Estimez-vous, au contraire, que tout ce qui s'écrit, fût-ce une lettre, exige une composition mieux ordonnée que la conversation familière, une forme plus correcte et mieux soignée ? Donnez vos raisons à l'appui de l'opinion que vous soutiendrez.

Soutenance de thèses

UNIVERSITÉ DE PARIS.

M. A. Kleinclausz a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, en Sorbonne, le 7 mai :

THÈSE LATINE.

Quomodo primi duces Capetianæ stirpis Burgundiæ res gesserint (1032-1162).

THÈSE FRANÇAISE.

L'Empire Carolingien, ses origines et ses transform

Ouvrages signalés

Egypte et Palestine, par M. E. Delmas, ouvrage orné de 115 gravures, 4 eaux-fortes et 4 aquarelles, librairie Fisbacher, Paris.

Nous recommandons ce volume à ceux de nos abonnés qui désirent avoir une idée précise de ce que sont, à l'heure actuelle, l'Egypte et la Palestine, ces terres du souvenir et de la foi. Le récit de l'auteur, plein de charme et d'esprit, conduit successivement le lecteur à travers les rues populeuses du Caire, les méandres du Nil, les ruines imposantes de Karnak, de Louqsor, au pied des Pyramides, enfin à Jérusalem, au Saint-Sépulcre et sur les rives du Jourdain. C'est une série de notes prises un peu au hasard de la rencontre, sur le pont d'un bateau, à la porte d'un temple, au milieu d'un carrefour, mais toutes justes, fines, pittoresques, parfois émues, et, qui plus est, accompagnées, pour le plus grand plaisir des yeux, d'eaux-fortes et d'aquarelles faites de main de maître : c'est, en effet, M. Couneau, un compagnon de voyage de M. Delmas et un artiste de talent, fort apprécié déjà des connaisseurs pour ses excellentes *Vues de la Rochelle*, qui, après nous avoir fait goûter la sévère grandeur des monuments du Moyen Age, a su peindre, cette fois, pour employer une expression de l'auteur même, — « avec un rayon de soleil trempé dans le bleu du ciel ».

N. F.

La Vie, *pensées et maximes*, par le P. B. des Valades, de l'Oratoire, librairie Charles, Paris, 1902.

C'est un ancien diplomate, c'est un philosophe, c'est un poète qui vient d'écrire ces pensées, où se résument, en moins de 200 pages, soixante années d'expérience, où l'esprit s'achève en grâce et la satire en charité.

Les abeilles du R. P. des Valades ont l'aile et l'aiguillon, mais surtout le miel attique.

A. P.

La comédie italienne en France et le Théâtre de la Foire, par M. N.-M. Bernardin, *professeur de rhétorique au lycée Charlemagne*, *docteur ès lettres*, librairie Schleicher, Paris, 1902.

Le gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOC. FRANÇ. D'IMPR. ET DE LIBR.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs, dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable :* indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Faguet, Emile Boutroux, Alfred Croiset, Victor Brochard, Jules Martha, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

M. J... F... à T... — Pour qu'un ouvrage soit signalé dans la *Revue*, il faut que l'auteur (ou l'éditeur) ait eu, au préalable, l'obligeance de nous en faire parvenir au moins un exemplaire.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université et quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso à la copie.

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 29 29 MAI 1902

Année Scolaire 1901-1902

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

529 A. CHÉNIER. — *Comment le poète fut connu du public*............................. **Émile Faguet**, *de l'Académie française.*

540 L'ÉDUCATION ORATOIRE CHEZ LES ROMAINS. — *L'arrivée des Grecs à Rome*............ **Gaston Boissier**, *de l'Académie française.*

547 LA PHILOSOPHIE D'A. COMTE ET LA MÉTAPHYSIQUE. — *Science et philosophie*............. **Émile Boutroux**, *Membre de l'Institut.*

554 LA CIVILISATION BYZANTINE A L'ÉPOQUE DES PALÉOLOGUES (XIIIe-XVe SIÈCLE). — *La Sainte-Montagne de l'Athos*.................. **Charles Diehl**, *Professeur à l'Université de Paris.*

561 SUJETS DE DEVOIRS (*agrégation, licence, certificat*).............................. **Universités de Paris, Clermont, Besançon, Poitiers et Nancy.**

573 SUJETS DE COMPOSITIONS (*licence, certificat*).. **Université de Grenoble.**

575 SOUTENACE DE THÈSES.................... **En Sorbonne.**

576 OUVRAGE SIGNALÉ.

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie)

15, RUE DE CLUNY, 15

1902

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie

15, rue de Cluny, PARIS

DIXIÈME ANNÉE

REVUE DES COURS

ET

CONFÉRENCES

ABONNEMENT, UN AN
- France. . . . . **20 fr.**
  payables **10** francs comptant et le surplus par **5** francs les *15 février* et *15 mai 1902*.
- Étranger. . . . . **23 fr.**

LE NUMÉRO : **60** centimes

EN VENTE :

Les Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième et Neuvième Années

DE LA REVUE

Chaque année. . . . . **20 fr.**

Il reste quelques exemplaires de la première et de la seconde année, que nous tenons à la disposition de nos clients au prix de 30 francs chaque année.

Après *neuf années* d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très *estimée* **Revue des Cours et Conférences** : *estimée*, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est *unique* en son genre ; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons, chaque année, à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, *lettres, philosophie, histoire, littérature étrangère, histoire du théâtre*, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à *bon marché* : il suffira,

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 29 29 MAI 1902

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

André Chénier

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Comment le poète fut connu du public.

Nous venons d'achever la biographie d'André Chénier ; mais, avant d'étudier ses œuvres en elles-mêmes, il convient de retracer brièvement leur histoire ; car les manuscrits et les ouvrages du poète ont aussi une histoire, qui est dramatique, pleine de péripéties, et qui offre beaucoup plus d'intérêt que n'en offrent d'ordinaire les recherches érudites de ce genre. Comme Pascal, en effet, le vrai André Chénier ne fut pas tout d'un coup révélé au public ; il y eut comme une exhumation progressive de ses pièces, qui, commencée après la mort du poète, n'est pas encore achevée de nos jours, puisque toute une partie des manuscrits de Chénier est restée inédite et se trouve encore ignorée du public. Cette étude des publications de Chénier nous fera connaître encore les variations de l'opinion à son égard ; or, rien n'est curieux à noter comme la destinée littéraire des grands poètes, les circonstances qui amènent la gloire ou le silence autour de leurs noms. Voilà pourquoi, après avoir terminé cette biographie, nous en abordons une nouvelle, qui sera plus courte, mais aussi intéressante que la précédente, et dont, en tout cas, je pense vous avoir démontré l'utilité.

Durant sa vie, Chénier se trouve avoir très peu publié. Comme

vers, il avait donné deux pièces aux journaux : l'*Ode sur le Serment du jeu de Paume*, et l'*Hymne sur les Suisses de Châteauvieux*. On ne peut pas dire exactement si l'*Ode à Charlotte Corday* fut de même livrée à la publicité : l'opinion la plus probable à cet égard est qu'elle circula entre les mains des amis du poète, sans avoir été imprimée et portée à la connaissance de tout le monde. Tel était donc, à sa mort, le bagage poétique d'André Chénier : deux pièces de circonstance et ne révélant pas l'originalité et le talent véritable qu'il avait dépensés ailleurs. Ses œuvres en prose étaient plus considérables, et comprenaient presque tout ce que nous avons aujourd'hui sous ce nom ; c'étaient surtout des articles de journaux, des œuvres de polémique, des pamphlets, bref, des pages que lui avaient inspirées les événements auxquels il avait assisté sous la Révolution. Nous sommes donc en présence d'un grand poète qui meurt avant de s'être révélé au public.

Cette exhumation fut lente et progressive. Elle commence aussitôt après la mort d'André Chénier. En effet, six mois plus tard, le 20 nivôse de l'an III, l'élégie intitulée *La Jeune Captive* est publiée par la *Décade philosophique*. La destinée de cette pièce fut singulière et mérite d'être rapportée. Elle passa le seuil de la prison de Saint-Lazare dans un panier de linge sale. C'était le moyen qu'André Chénier avait imaginé pour correspondre avec le dehors. D'autres pièces, parmi lesquelles les célèbres *Iambes*, purent ainsi parvenir entre les mains des amis du poète après avoir franchi les grilles de Saint-Lazare. Ces pièces ne furent pas d'ailleurs acceptées par la *Décade*, qui les jugea violentes, et se contenta de publier *La Jeune Captive*. La même pièce parut aussi dans le *Magasin encyclopédique* de l'an VIII. L'année d'après, c'était le tour de *La Jeune Tarentine*, publiée dans le *Mercure*. Nous arrivons ainsi au *Génie du Christianisme* de Chateaubriand, où se trouvèrent insérés quelques fragments inédits des poèmes antiques de Chénier. C'est donc en 1802 que nous pouvons placer la première des révélations vraiment intéressantes qui furent faites au public.

Comment Chateaubriand fut-il amené à connaître et à citer dans son livre ces morceaux épars de l'œuvre de Chénier? C'est qu'il vécut dans un cercle de personnes où le souvenir du jeune poète s'était conservé et demeurait vivace : il était en relations avec Fontanes, avec Mme de Beaumont, qui avaient été très liés avec André Chénier. Chateaubriand connaissait aussi Marie-Joseph Chénier; mais il est peu probable qu'il ait tenu de ses mains le manuscrit d'André Chénier, car il avait un mépris prodigieux pour l'homme qui avait consenti à célébrer tous les

les excès et toutes les horreurs de la Révolution. Ce furent donc les amis de Chénier qui communiquèrent des fragments et des brouillons à l'auteur du *Génie du Christianisme*, lequel s'empressa de les faire connaître au public.

Millevoye eut aussi l'occasion de prendre contact avec la poésie d'A. Chénier. Il put lire et méditer la plupart des fragments de cet auteur, grâce à Mme Labouchardie, amie et maîtresse de Marie-Joseph Chénier. Millevoye eut ainsi l'occasion de connaître, mieux encore que Chateaubriand, les œuvres poétiques d'André Chénier. Il publia des fragments de l'*Aveugle* dans des notes qu'il ajoutait comme commentaire à ses propres œuvres. Et, s'il faut tout dire, il y a chez Millevoye des souvenirs indiscrets d'A. Chénier, — souvenirs qu'on pourrait même qualifier d'une façon plus sévère. Sans trop l'incriminer, il est évident que sa mémoire le sert trop, qu'elle lui est même d'une fidélité fâcheuse, quand il veut écrire des vers pour son propre compte. Il n'y a pas seulement, en effet, de ces rencontres fortuites, auxquelles les écrivains les plus originaux échappent difficilement. Mais il y a des vers, des hémistiches qui portent visiblement la marque et comme la signature d'André Chénier, et que Millevoye enchâsse sans scrupule dans ses propres compositions pour en rehausser l'éclat. Vous rappelez-vous le temps où l'on faisait des vers latins dans les classes, où l'on donnait aux écoliers des vers à compléter ou à remettre sur leurs pieds? C'est alors que la suprême habileté consistait à fureter un peu partout, à dérober une expression à Virgile et un hémistiche à Claudien. C'est à peu près au même genre de travail que Millevoye s'est livré en écrivant ses poèmes. On trouve chez lui, à chaque instant, des vers entiers, brillants et pittoresques, où l'on reconnaît les procédés de fabrication de Chénier. *La Jeune Épouse* est une imitation à peine déguisée de *La Jeune Tarentine*. L'*Hermès Mendiant* reproduit le dessein et les expressions mêmes de l'*Aveugle* et du *Mendiant* d'André Chénier. Je pourrais multiplier les citations de détail, les rapprochements; mais je ne veux pas m'attarder à prendre le malin plaisir de chercher tout Chénier dans Millevoye. C'est un jeu de patience que j'offre à vos méditations. Becq de Fouquières a d'ailleurs suffisamment et cruellement démasqué nombre de ces emprunts dans son édition des œuvres poétiques de Chénier. Voici quelques exemples pris au hasard :

L'huile coule à flots d'or sur ces membres luisants...
Et les dormantes eaux des fleuves aux sombres rives, etc...

Toujours est-il que Millevoye rend service, sans le vouloir, à Ché-

nier, puisque il le fait connaître ainsi par avance au public; il donne le goût de ce genre de poésie, et lui prépare déjà un accueil favorable. D'ailleurs, il lui arrive de travailler directement à la gloire du poète par les citations franches et loyales qu'il en fait, — ce qui a lieu quelquefois; car Millevoye ne s'enferme pas dans un plagiat perpétuel.

En 1811, les manuscrits passent des mains de Marie-Joseph Chénier, qui vient de mourir, en celles de Daunou, homme très respectable, très digne, en son temps, de recevoir ce précieux dépôt des œuvres du grand poète. C'est un vieil oratorien, critique fin et distingué, qui se jeta dans la Révolution dès le début, et qui eut le rare bonheur de traverser ces époques troublées avec modération et calme. Plus tard, il consacra son temps aux lettres et surtout à la critique littéraire; il fut lié d'amitié avec Sainte-Beuve qui l'appréciait et l'estimait beaucoup. Tel est l'homme que Marie-Joseph choisit pour lui léguer, au moment de sa mort, les manuscrits d'André Chénier. C'était, en effet, Marie-Joseph qui se trouvait possesseur de la plupart de ces manuscrits, quelques-uns seulement étant entre les mains de Sauveur Chénier, un autre frère du poète. Daunou garde donc ces pièces inédites, comme une curiosité dont il ne veut pas se dessaisir, et qu'il montre de temps en temps avec discrétion à ses amis. Il arriva ainsi à les communiquer à un écrivain distingué, qui était en même temps un honnête homme, Chênedollé.

Chênedollé, ébloui par cette lecture, y voit la révélation de la vraie poésie, méconnue durant tout notre XVIII[e] siècle. Dans une lettre du 5 octobre 1814, pleine d'émotion et de sincérité, il conjure Daunou d'élever aux mânes du grand poète le monument qu'elles attendent encore. Il offre ses services pour classer et publier ses œuvres. Donc, en 1814, nous voyons un premier projet sérieux concernant la publication des œuvres d'André Chénier; si Daunou y eût consenti, cette source de poésie originale et forte aurait été aussitôt ouverte au public. Mais le projet échoua, on ne saît pas au juste pour quelles raisons. Deux ans après, en 1816, on procède à une publication partielle et furtive des œuvres poétiques de Chénier dans les *Mélanges littéraires*, composés de morceaux choisis et d'extraits de Diderot, Caylus, Thomas, Rivarol, André Chénier, etc..., recueillis par M. Fayol. Ce fut peut-être Daunou qui communiqua les fragments de Chénier. A distance, nous sommes étonnés de voir le peu d'empressement qu'il mit à publier les manuscrits remis en ses mains. Il est évident, en effet, qu'il accueillit avec froideur la proposition de Chênedollé. Comment expliquer cette conduite ? Elle corres-

pond assez bien à l'attitude égoïste d'un homme de lettres, d'un biographe, — qui est heureux d'avoir un livre à lui, un trésor littéraire qu'il dérobe soigneusement aux regards indiscrets du public, — pour qui ce serait flétrir de telles pages que de les exposer au premier lecteur venu. Il y a, dans ce sentiment, avec une part d'égoïsme, quelque chose aussi du soin jaloux avec lequel le prêtre défend contre les regards profanes la divinité sur laquelle il veille, et empêche de pénétrer jusqu'à elle. Donc, dans cette jouissance égoïste et délicate de lettré raffiné, il y a comme une nuance de respect dévot pour l'auteur. En somme, Daunou est un honnête homme. Ne soyons pas trop sévères pour lui, et ne voyons pas seulement des calculs intéressés dans les hésitations qui le retinrent d'abandonner au public les poésies de Chénier.

Les manuscrits du poète continuent donc de rester ignorés, et poursuivent leur existence mouvementée. En 1819, nous les voyons, en effet, passer en de nouvelles mains. Daunou se décide à les confier à Latouche; ce n'était pas là un choix très heureux. Venu à Paris vers 1814, Latouche était plein de fougue, d'ambition, avec quelque talent d'ailleurs et une brillante réputation de journaliste. Mais il avait un caractère très difficile. Une seule personne nous a dit du bien de lui; c'est George Sand, qui l'adorait malgré son mauvais caractère. Cela nous indique à quel point George Sand était indulgente et débonnaire ; avoir pu aimer Latouche était un acte singulièrement méritoire, étant donné l'opinion que tout le monde en avait. Quoi qu'il en soit, Latouche eut entre les mains les manuscrits de Chénier ; et c'est lui qui, le premier, songea à les utiliser pour une édition des œuvres du poète. Dans quel esprit s'accomplit cette publication ? Pour le bien comprendre, songeons à ce qu'étaient les mœurs littéraires du temps.

La probité du critique, de l'éditeur impartial, mettant toute sa science à constituer un texte dont il doit respecter l'entière physionomie, était chose inconnue à cette époque. Il y a, en effet, s'il nous est permis de le dire, quatre ou cinq vertus littéraires qui sont de date récente et qui constituent en critique de véritables nouveautés : nous avons l'horreur du plagiat, et nous n'aimons pas voir un auteur citer, sous son propre nom, des pensées d'autrui. Mais, au XVI[e] et au XVII[e] siècle, il est de tradition de prendre son bien partout. Il règne, dans la république des lettres, une sorte de communisme intellectuel, qui ignore les droits de la propriété et autorise tous les emprunts. Les contemporains se seraient peut-être formalisés de voir piller tout un livre ; mais on était indulgent aux larcins qui s'étendaient seulement à quelques pages.

Nous sommes plus délicats; et notre conscience s'est affinée sur ce point. — Nous avons pareillement apporté plus de scrupules dans notre manière de traduire les textes anciens. La méthode de nos ancêtres n'allait rien moins qu'à interpréter librement la pensée des modèles originaux. On admettait les ornements et les parures ; la beauté toute simple et toute nue de l'antiquité choquait les esprits. Le traducteur ne faisait pas office de photographe, mais de peintre qui embellissait son modèle et ne s'interdisait pas d'en retoucher les traits, au détriment de la vérité, mais dans l'intérêt de l'impression d'ensemble. D'Alembert dit clairement que la traduction est une œuvre originale, où il faut rivaliser avec l'auteur, chercher au besoin à le surpasser. Delille est peut-être le premier qui ait compris comme nous l'art de traduire. Ses *Géorgiques* sont un essai intéressant pour faire passer en français les principaux caractères de la poésie de Virgile. — Il y a aussi un troisième vertu ignorée des siècles précédents (et ceci nous ramène à notre sujet), c'est la conception rigoureuse des devoirs de l'éditeur. Quand nous publions un texte, nous voulons en donner la physionomie, même matérielle et grossière, au point d'en reproduire les fautes de ponctuation et d'orthographe. On ne saurait être trop sévère, lorsqu'on se pique de communiquer au public la pensée d'autrui; c'est en marge ou dans les notes qu'on doit insérer ses réflexions ou ses corrections. Les hommes du xvie et du xviie siècles étaient beaucoup plus larges que nous sur ce chapitre. On sait comment Pascal resta longtemps défiguré dans l'édition des *Pensées* donnée par MM. de Port-Royal. Un sort semblable fut réservé au Chénier que Latouche porta à la connaissance du public. L'éditeur se crut autorisé à remanier, à élaguer, à bouleverser à son gré le texte primitif. Il donna ainsi à l'ensemble une allure plus romanesque, et fit comme la toilette de son auteur avant de le présenter au lecteur.

C'est donc en 1819 que se place l'édition des *Œuvres complètes en vers* de Chénier, établie par les soins de Latouche. C'est là une date importante dans cette histoire des manuscrits et des publications des pièces de Chénier : pour la première fois, André Chénier est connu de tout le monde, autrement que par des allusions ou des fragments isolés. D'ailleurs cette édition eut du succès; elle se vendit bien et fut vite épuisée. Il fallut réimprimer les œuvres de Chénier en 1824, puis en 1826 ; ces éditions successives n'ont, en elles-mêmes, aucune importance : elles reproduisent simplement, et presque sans variations, le texte primitif de 1819. Il n'en est pas de même de l'édition de 1829-30, donnée encore par les soins de Latouche. Cette nouvelle édition

se distingue des précédentes en ce qu'elle est plus complète et renferme des pièces nouvelles ; mais elle ne constitue pas un progrès sensible au point de vue du texte même.

A cette époque s'élèvent un grand débat et de vives polémiques sur l'authenticité des poésies d'A. Chénier. Cette résurrection d'un poète qui n'avait presque rien publié de son vivant, excita des méfiances et fit croire à une mystification. Le souvenir du faux Ossian, tout à coup mis au jour par Mac-Pherson, ne s'était pas effacé des esprits. Chénier, renaissant après un quart de siècle, devait ressembler étrangement à Ossian ; de là des railleries de la part des sceptiques. Sans doute, disait-on, il y a bien dans l'ensemble quelques vers et quelques citations authentiques ; mais c'est Latouche qui a composé la majeure partie de l'ouvrage, qui a eu l'adresse de mettre ces poésies sous l'enseigne de Chénier, afin de vendre un plus grand nombre d'exemplaires et aussi pour se donner le plaisir d'une mystification littéraire. Béranger était un de ceux qui attribuaient l'ouvrage à Latouche. Il y avait dans son cas, avec beaucoup de méfiance, un peu de jalousie pour cette gloire posthume qui menaçait d'éclipser la sienne ; et il n'était pas fâché d'amoindrir la réputation de Chénier, en déclarant qu'il y avait là-dessous quelque équivoque, et que ces pièces, qu'on admirait tant à cause des circonstances imprévues où elles parvenaient au public, étaient en réalité médiocres, puisque l'auteur véritable en était un Latouche. Tel devait être le raisonnement sur lequel reposait le scepticisme de Béranger. D'ailleurs, il faut le dire, Latouche, devant ces allégations, ne sut pas se défendre ; il avait une attitude équivoque, faite pour entretenir tous les doutes. Au lieu de nier énergiquement, il répondait d'une manière ambiguë, et ne faisait que fortifier les soupçons qu'on avait déjà d'une mystification littéraire. Contre les allégations formelles de Béranger et contre les réticences de Latouche, il y avait les affirmations catégoriques de Sainte-Beuve, attribuant ces poésies à Chénier, et saluant en lui le plus grand poète de notre littérature depuis Racine. Sainte-Beuve joignait à l'autorité d'un critique éminent celle d'un témoin direct, puisqu'il avait vu, de ses yeux, le manuscrit de Chénier chez Daunou. Il avait pu tenir ce manuscrit entre ses mains et se faire déjà, à l'avance, une opinion sur le talent du poète ; or, la première impression qu'il en avait gardée, répondait bien aux pièces publiées par Latouche.

En 1839, parut une nouvelle édition des œuvres de Chénier, avec des fragments de l'*Hermès*, publiés grâce à la collaboration de Latouche et de Sainte-Beuve. Ce fut ce dernier, en effet, qui eut entre les mains le manuscrit où se trouvaient les fragments et

les brouillons de l'*Hermès ;* il copia ces morceaux et les communiqua à Latouche. Ainsi cette date de 1839, à laquelle nous sommes parvenus, est marquée par la publication d'une édition intermédiaire entre les essais imparfaits du début et l'édition définitive de Becq de Fouquières. En 1840, on réimprime sans changement notable les *Œuvres en prose.* En 1842, on publie aussi le *Commentaire sur Malherbe*, d'après une édition de cet auteur qu'on retrouva avec des annotations marginales très nombreuses de la propre main de Chénier. On tira de là un ensemble de réflexions qui furent publiées à part, et formèrent un opuscule de critique. On trouve encore, de nos jours, des éditions de Malherbe portant à la fin ce commentaire de Chénier, remarquable par la sûreté du goût et l'abondance de l'érudition. Mais arrivons enfin à la grande édition de Chénier, celle qui, longtemps attendue, fut donnée par Becq de Fouquières.

Ancien officier, ayant démissionné pour se livrer à des recherches savantes, Becq travaille une vingtaine d'années, afin de donner un texte aussi exact que possible des œuvres en prose et en vers du poète. Il s'entoure d'ailleurs de beaucoup de secours, il s'assure des collaborations précieuses, afin de mener l'ouvrage à bonne fin. Sainte-Beuve l'aide de ses conseils, le fait profiter de sa sagacité de critique, de son goût éclairé. Un éminent helléniste, Boissonnade, fait une étude approfondie et exacte des imitations et emprunts de Chénier, des souvenirs d'auteurs grecs qu'on retrouve chez lui. Becq de Fouquières ne néglige rien, en somme, pour donner de son auteur une édition scientifique. C'est en 1870 que paraît cette grande édition, avec commentaires et remarques.

Quelques années plus tard, en 1877, Gabriel de Chénier, petit-fils du poète, donne une autre édition beaucoup plus considérable au point de vue des pièces publiées ; car l'auteur a entre les mains des manuscrits inédits, dans lesquels il puise largement. Mais la valeur critique de cette édition laisse un peu à désirer : il y a des erreurs, des confusions, des pièces de vers mal transcrites. C'est une œuvre d'une portée scientifique inférieure à celle de Becq de Fouquières. Malgré tous ces travaux, l'œuvre de Chénier n'a pas encore été publiée en son entier, et il reste des parties ignorées du public. En attendant qu'on nous apporte une édition complète et définitive, M. Abel Lefranc, qui y travaille peut-être, nous a donné, dans diverses revues des échantillons intéressants des pièces qui dorment encore dans les cartons de la Bibliothèque nationale. C'est ainsi que la *Revue de Paris* (15 octobre et 1er novembre 1899) a publié un fragment de brouillon

intitulé : *Sur la Perfection des Arts*. La *Revue Bleue* du 5 mai 1900 a publié une autre étude intitulée : *Ma justification*. Enfin la *Revue d'histoire littéraire* du mois de juin 1901 a donné des fragments divers portant sur des jugements et des appréciations d'auteurs grecs par Chénier. Voilà tout ce qui a été publié jusqu'à ce jour, en attendant l'édition *ne varietur* et qui ne peut manquer de paraître bientôt à la grande joie des lettrés.

En énumérant ainsi les diverses publications des œuvres de Chénier, nous avons un peu perdu de vue ses manuscrits, auxquels il est bon de revenir; car leur histoire se continue et devient même dramatique, après le moment où nous les avons laissés. Nous avons vu qu'il y avait deux groupes de manuscrits : le premier constitué par ceux qui étaient entre les mains de Daunou et qui avaient été communiqués à Latouche pour servir de point de départ aux diverses éditions des œuvres de Chénier ; le second comprenant les manuscrits restés entre les mains d'un frère du poète, Sauveur Chénier. Voyons quelle fut la fortune diverse de ces manuscrits.

En 1851, Latouche meurt et laisse tout ce qu'il possède à une vieille demoiselle, Mlle de Flaugergues, qui le soignait et le consolait dans ces dernières années. Cette personne reçoit donc le premier groupe des manuscrits de Chénier, et elle le conserva jusqu'en 1870. Alors se produisirent des événements que je n'ai pas besoin de vous rappeler : la France fut envahie, ravagée. Mlle de Flaugergues chercha un refuge contre la brutalité du vainqueur et se retira dans le Midi, plus épargné par la guerre. A son retour, elle ne retrouva plus sa maison : des débris seulement en marquaient la place, et naturellement, les précieux manuscrits avaient disparu. On a cru longtemps qu'ils avaient été dérobés. Des recherches nombreuses furent faites en Allemagne pour les retrouver. On songea même à s'adresser à l'empereur, sans s'y résoudre toutefois. M. de Hérédia a multiplié ses efforts pour décourvir la trace de ces précieux papiers ; mais ses tentatives n'ont pas abouti. Il paraît résulter, au contraire, de cette enquête approfondie que les manuscrits ont été brûlés en même temps que la maison : l'incendie n'avait aucune raison d'épargner les restes de la pensée d'un grand poète. Donc il n'y a plus aucun espoir de retrouver ce premier groupe de manuscrits, qui d'ailleurs avait été suffisamment exploité par les éditions diverses données par Latouche. Tout au plus aurait-on trouvé quelques bribes de vers, quelques fragments de poème encore inédit. Mais il est certain qu'on n'y aurait rien découvert qui fût de nature à compléter pour nous la physio-

nomie de Chénier ou à modifier notre jugement sur lui. Le dommage eût été infiniment plus grand si nous avions perdu la trace du deuxième groupe de manuscrits, qui, heureusement, nous ont été conservés. Il nous reste à retracer brièvement les grands traits de leur histoire, sans entrer toutefois dans des détails inutiles et oiseux.

Ces manuscrits, disons-nous, ont appartenu d'abord à Sauveur Chénier; puis ils se sont accrus des manuscrits que Daunou avait conservés sans les communiquer à Latouche, au moment où fut publiée la première édition des poésies de Chénier. Ce groupe est toujours resté dans la famille du poète, qui, de génération en génération, se l'est transmis fidèlement. Ce qui distingue cet ensemble de manuscrits du groupe précédent, c'est que les papiers confiés à Sauveur Chénier renferment peu de vers; tout au plus y trouverait-on quelques ébauches, quelques essais, dont les plus considérables paraissent être des fragments de l'*Hermès*. D'ailleurs, ce précieux dépôt resta longtemps caché aux regards indiscrets; on ne fut admis à le voir que par faveur spéciale. En 1829, Sainte-Beuve put consulter ces manuscrits, ainsi que lui-même l'atteste dans une de ses études (*Portraits littéraires*, t. III). En 1862, Becq de Fouquières obtient la permission de les voir; mais il lui est défendu d'en copier ou d'en reproduire quoi que ce soit. En effet, Gabriel Chénier est jaloux du succès qu'obtient Becq de Fouquières en éditant des poésies de son aïeul. Il ne veut pas que des personnes étrangères à la famille profitent d'une gloire qu'il considère comme une propriété domestique. Cela contrarie beaucoup Becq de Fouquières qui aspire à donner une édition complète et définitive : *inde iræ...* En 1867, dans la *Revue des Cours littéraires* du 7 décembre, Egger publie sur l'*Hermès* une étude remarquable et enrichie de nombreux fragments encore inédits. Cette étude est réimprimée avec des additions et des retouches dans l'*Histoire de l'Hellénisme en France*, qui comprend plusieurs chapitres dont deux sont consacrés à Chénier. L'érudition d'Egger est telle que ces pages conservent encore un vif intérêt. En 1869, Guillaume Guizot, dans son cours du Collège de France sur la poésie au XIXe siècle, donne quelques vers inédits du poète, après avoir obtenu de la famille l'autorisation de consulter les manuscrits. En 1880, Gabriel de Chénier mourait, laissant à Mme de Chénier le précieux héritage. Celle-ci le garda jusqu'au moment de sa mort, en 1892. Elle en fit alors don à la Bibliothèque nationale; mais une clause de son testament stipulait qu'on ne donnerait ces papiers au public que sept ans après le jour du dépôt. C'est

donc seulement en 1898 que les érudits ont pu compulser et étudier à leur aise ces manuscrits. Vous pourrez les voir à la Bibliothèque nationale : ils comprennent quatre sections, dont les trois premières ont déjà été mises à contribution pour l'édition de Gabriel Chénier. Mais il reste une quatrième partie, encore inédite, qui comprend des études sur les poètes grecs, sur les littératures orientales, en particulier sur la littérature chinoise, qui avait éveillé la curiosité de Chénier. Il y a aussi le commencement d'un grand travail sur le christianisme, et, enfin, des projets de pièces, des plans d'ouvrages. Cette dernière catégorie des ébauches poétiques de Chénier est, sans contredit, la plus intéressante ; elle demandera d'ailleurs une sagacité particulière de la part des critiques qui auront à l'étudier et à interpréter, d'après ces brouillons, la pensée du poète. Ce sera un beau sujet de recherches psychologiques, et nous trouverons là des documents intéressants pour déterminer les procédés de travail de Chénier. C'est, en somme, une quantité considérable de petits *Hermès* qui sortiront, un jour, pour le plus grand plaisir des lettrés, des cartons de la Bibliothèque nationale.

On voit, par là, que la conclusion de notre étude n'est pas orientée vers le passé, mais vers l'avenir. C'est que, en réalité, l'histoire des éditions et des manuscrits de Chénier n'est pas complète et qu'il y manque encore une page qu'ajoutera la critique de demain. Quand donc aurons-nous une publication définitive, qui nous donnera toute la pensée de Chénier, et qui consolera, comme un pieux monument, les mânes errants du poète ?

Nous citerons, pour clore cette leçon un peu austère, une lettre de George Sand qui confirme la destruction des manuscrits que possédait Mlle de Flaugergues. George Sand écrivait de Nohant, en 1871, à Edouard Rodrigues : — « Mon ami, voulez-vous me donner deux cents francs ? — Et, avec ce que j'ai donné et recueilli, nous aurons sauvé une vieille demoiselle, bonne, intelligente, sainte et respectable, qui ne veut pas demander et qui ne veut pas qu'on dise son nom en demandant pour elle. Je vous la nommerai tout de même : c'est Mlle de F...., qui a fait de belles poésies et a soigné les dernières années de Latouche. Il lui a légué sa maisonnette d'Aulnay, que les derniers événements l'ont forcée de quitter précipitamment. Au retour, elle n'a trouvé qu'une ruine, où elle couche sur un vieux banc de jardin, rimant quand même et n'ayant pas une plainte, pas même de découragement ni de colère ; mais on peut la trouver là, un beau matin, morte de froid et de faim. Nulle infortune n'est plus digne

de respect et de pitié. » — Telle était l'humble maisonnette, où, en 1870, par une main brutale, eut lieu comme une seconde exécution de Chénier.

CH. M.

L'éloquence et l'éducation oratoire chez les Romains

Cours de M. GASTON BOISSIER,
Professeur au Collège de France.

L'arrivée des Grecs à Rome.

Dans une sorte d'introduction à l'étude de l'hellénisme à Rome, nous avons vu précédemment que les Grecs et les Romains, peuples issus de même race, s'étaient séparés à une époque primitive et avaient, chacun de son côté, poursuivi leurs destinées particulières, sans jamais se perdre absolument de vue, — comment ils s'étaient, pour ainsi dire, côtoyés et tenus en communication constante même avant l'époque de leur rapprochement définitif. Nous avons vu l'exemple du roi étrusque Tarquin, qui introduisit à Rome des éléments de culture grecque. Le commerce des objets d'industrie courante, des objets d'art, des vases, etc., avait rendu encore plus étroites ces relations. Enfin un événement d'une importance considérable se produisit : l'introduction de l'alphabet. C'est, en effet, l'étude des langues primitives, de l'écriture, la grammaire comparée et la philologie, — ces sciences nouvelles que Burnouf a contribué à introduire en France, — qui nous a fourni les documents nécessaires à la connaissance de cette histoire primitive.

Comment les Romains ont-ils donc reçu l'alphabet? Nous avons vu que ce fut apparemment par une importation des Phéniciens. Or l'alphabet servit tout d'abord à mettre en rapports les peuples méditerranéens : ce fut entre eux comme un lien naturel et comme un trait d'union entre les groupements primitifs des races. Il n'y eut, en effet, dans le monde ancien qu'un seul alphabet, de sorte que les peuples les plus divers se trouvèrent rapprochés au moins par l'unité de leur système d'écriture. Quant à la question de savoir

si les Phéniciens étaient les inventeurs de l'alphabet, elle n'est pas définitivement résolue : l'opinion générale est pour l'affirmative; mais, déjà dans l'antiquité, on contestait aux Phéniciens le mérite de l'invention, et on l'attribuait aux Egyptiens. Tacite, esprit sûr et critique judicieux, se rangeait à cet avis : « Les Phéniciens, dit-il, ont propagé, mais n'ont pas inventé l'alphabet ». C'est la théorie que nous croyons pouvoir adopter.

Nous sommes, en effet, parvenus aujourd'hui à déchiffrer les diverses écritures égyptiennes ; grâce surtout aux études de M. Champollion, l'égyptologie est devenue une science presque française. Or nous savons que les Egyptiens ont eu des alphabets proprement dits, c'est-à-dire qu'ils possédaient des signes particuliers pour les mots, et non pour les idées : c'étaient déjà des alphabets analytiques au lieu de l'écriture idéographique. Le mérite des Phéniciens n'en reste pas moins très grand. Commerçants, ils avaient compris l'importance de l'écriture pour les échanges entre les peuples : aussi s'étaient-ils habilement emparés de l'invention des Egyptiens et, réduisant à un seul les nombreux alphabets existants, l'avaient-ils répandu dans toutes les nations de l'Occident où ils exerçaient leur commerce.

Toujours est-il que les Grecs l'ont introduit en Italie : les Etrusques le reçurent d'eux directement; pour les Romains, la chose est moins certaine : on a prétendu qu'ils l'avaient aussi reçu des Grecs, mais par l'intermédiaire des Etrusques. M. Bréal a adopté cette dernière hypothèse. — MM. Kirchhof et Mommsen soutiennent l'avis opposé, et nous croyons pouvoir nous ranger à leur théorie.

Assurément l'étrusque est pour nous une langue encore indéchiffrable ; c'est la seule langue qui ait échappé, jusqu'à ce jour, aux investigations des savants ; ce n'est pas que nous ne possédions des inscriptions nombreuses écrites en cette langue, et plusieurs mêmes présentant des traductions parallèles ; mais, en dépit de l'abondance des documents, et bien que nous lisions couramment les caractères des inscriptions, il nous est impossible, non seulement d'en comprendre le sens, mais même de dire si l'étrusque doit être considéré comme une langue aryenne.

En tout cas, l'alphabet latin ne ressemble pas essentiellement à l'alphabet étrusque, ou du moins il y a entre les deux des différences notables. C'est ainsi que l'alphabet étrusque possède deux sifflantes, l'S ordinaire, et une autre présentant la forme d'une M renversée. Par contre, le latin possède le koppa (Q) que les Etrusques n'ont pas. Ceux-ci ont le X grec. Mais la différence la plus grande consiste dans la façon dont ils écrivent l'F. Le son F est purement italien ; les Etrusques avaient pour le représenter un

signe particulier. Pour l'exprimer, les Latins ont emprunté aux Grecs leur digamma. (La lettre Φ des Grecs correspondait à un son différent, que les Latins traduisirent sous la forme P H). Ainsi, il y a des différences qui nous permettent de supposer que l'alphabet grec fût importé chez les Latins sans passer par l'étrusque. Kirchhof a supposé que l'alphabet latin avait été apporté par les Doriens établis dans les villes du midi de l'Italie, en particulier Cumes et Naples.

Il est certain, en tout cas, que les Romains se sont servis de l'alphabet de très bonne heure. Niebuhr prétendait qu'ils avaient écrit pour la première fois en rédigeant la loi des Douze Tables; du reste, cette hypothèse se rattachait à l'ensemble de son système sur l'histoire des origines de Rome : il voulait voir, au début de l'histoire romaine, une grande épopée, correspondant aux premières épopées grecques. Or, ces chants épiques, dans le système de Niebuhr, n'avaient pu se produire qu'avant l'invention de l'écriture, qui rend possible l'existence de l'histoire. Il lui fallait donc retarder l'avènement de l'écriture et la faire plus récente qu'elle ne nous paraît. Mais il est reconnu, aujourd'hui, que cette hypothèse est inadmissible. — On a retrouvé, en effet, les débris de la vieille enceinte du pomœrium ; et les pierres qui la constituaient, marquées de lettres diverses, paraissent bien indiquer une construction de l'époque de Servius ou même de Romulus. On aurait encore à opposer à la théorie de Niebuhr, certains faits intéressants : comment se pourrait-il, par exemple, que l'écriture n'eût pas existé dès l'époque de la royauté primitive, puisque, lors de l'expulsion des rois, les nouveaux membres plébéiens introduits au Sénat furent appelés « Patres *conscripti* » ? — De ces différentes observations, on peut conclure que les Romains connurent l'écriture de bonne heure, et la reçurent, selon toute apparence, avec l'alphabet, des Grecs du Midi, des colons de la Grande Grèce.

Enfin, un dernier fait nous autorise à admettre comme très anciens les rapports entre Grecs et Romains : c'est l'établissement de la loi des *Douze Tables*. — Il n'y avait pas, primitivement, de législation écrite à Rome : du reste, dans toutes les civilisations, les lois écrites sont postérieures aux lois coutumières. Quand les Latins eurent l'idée d'écrire leurs lois, ils firent appel aux Grecs et allèrent étudier la législation de Solon, créant ainsi un nouveau lien entre les deux peuples et attestant qu'ils ne se sentaient pas absolument étrangers les uns aux autres.

Jamais donc les Grecs et les Romains ne se sont perdus de vue, et il vint un jour où ils se rencontrèrent face à face. Les Romains

sont toujours allés de l'avant : peuple jeune, ils ont, comme un enfant qui s'essaye à marcher, avancé à petits pas ; puis, sortis de leur étroit Latium, ils ont eu, gagnant de proche en proche, à soutenir des luttes incessantes contre leurs rudes voisins, s'arrêtant parfois, ne reculant jamais. — Ils ont fait là leur apprentissage de conquérants, et, le jour où ils eurent définitivement vaincu les Samnites, on peut dire qu'ils étaient prêts pour la conquête du monde. En avançant toujours, ils arrivèrent vite à la frontière de la Grande Grèce, en Apulie. Ils se heurtèrent là aux colonies grecques.

Les Grecs furent de grands voyageurs et de grands curieux ; or la curiosité est le commencement de la civilisation. Ils allaient toujours et toujours plus loin, pour voir des choses qu'ils ne connaissaient pas. — Reportons-nous au début de l'*Odyssée* : le poète se propose de chanter cet homme qui voyagea si longtemps sur les mers, et qui « connut les mœurs de beaucoup d'hommes ». — Les Grecs vivaient dans un pays pauvre et toujours en révolutions : les factions s'y partageaient les villes comme dans l'histoire de l'Italie au Moyen-Age, et ils devaient être toujours prêts à chercher une nouvelle patrie. Après chaque lutte entre les partis contraires, les vainqueurs chassaient les vaincus. De là, ces émigrations lointaines, la fondation de colonies en Gaule, en Corse. Mais ils trouvaient plus commode de ne pas aller si loin, et s'arrêtaint parfois dans le sud de l'Italie. Là, ils trouvaient des populations à demi sauvages, qui parlaient cette langue messapique dont il ne nous reste à peu près aucun vestige. La race indigène accepta facilement le joug grec. Quant au pays, il était assez semblable à la Grèce ; les expatriés trouvaient un climat analogue au leur et des horizons familiers. Ils pouvaient facilement oublier la cité absente, et se plaisaient dans leur pays d'adoption. Nous avons conservé cette curieuse inscription funéraire de Léonidas de Tarente : « Je repose loin de la terre italienne, de Tarente mon pays, et cela m'est plus dur que la mort. » Or c'était un Grec, et qui reposait dans sa terre natale !

Les Grecs colonisateurs firent là une conquête admirable ; ils luttèrent victorieusement contre la malaria, et l'on peut donner un sens symbolique aux légendes qui représentent les fondateurs de villes dans leurs luttes contre les monstres. Le monstre que les Grecs eurent alors à dompter, fut la malaria. Ils assainirent le sol en le cultivant, et, si le pays est redevenu insalubre, c'est qu'il faut, pour maintenir la fertilité du terrain, un travail incessant et acharné. Virgile nous montre le laboureur luttant avec la terre, et le compare au batelier qui rame contre le courant : « Il faut qu'il

fasse effort sans cesse, non pour avancer, mais pour se maintenir. » Ce sol ingrat redevient hostile, et le climat meurtrier, dès que l'effort de la culture se ralentit. M. Lenormand, qui a raconté un voyage qu'il a fait dans la Grande Grèce, a exercé par son livre une influence salutaire sur les habitants de la région : ils se plaignent aujourd'hui d'être délaissés et pauvres, et ambitionnent de reconstituer la richesse de leur passé. Ce sol est, actuellement, surtout fertile en ruines. Toutes les anciennes villes ont été abandonnées ; les anciens Grecs les avaient fondées dans les plaines, au centre de la culture ; les habitants ont regagné la montagne.

L'étude de ce pays nous permet de constater une fois de plus la différence profonde qu'il y a entre le Grec et le Romain. La colonie grecque conservait une indépendance absolue d'idées et de croyances, elle devenait un individu ; et nous voyons les colonies de la Grande Grèce plus florissantes que la métropole, avec leur art, leur philosophie, leur civilisation propre. En Algérie, au contraire, où nous retrouvons des établissements romains, Timgad, par exemple, fondée par Trajan et qui fut une belle colonie, c'est Rome encore que nous rencontrons à la limite du désert : le Forum, le Capitole, les amphithéâtres, dans un style uniforme et officiel, rappelant fidèlement l'image de la métropole. En Grèce florissait l'individualisme, à Rome régnait la centralisation, l'idée de l'autorité, de la conformité à l'ensemble. Les Romains préféraient la discipline, gage de la paix, à l'indépendance et à l'originalité. Les Grecs s'exposèrent, au contraire, aux rivalités, aux guerres entre proches ; leurs plus grands ennemis étaient toujours leurs voisins, et nous en voyons un exemple dans la lutte terrible entre Métaponte et Crotone avec Sybaris. Sybaris, la ville élégante, fut si bien détruite qu'il n'en resta plus trace, et le torrent que les vainqueurs détournèrent de son cours pour anéantir la cité rivale recouvre encore aujourd'hui les ruines inexplorées de la ville antique ; on peut seulement se faire une idée de sa splendeur d'après les ruines magnifiques de Pæstum, sa colonie, qui, sans doute, était bien au-dessous d'elle.

Quand les Romains arrivèrent dans la Grande Grèce, Tarente dominait le pays, Tarente, dont il ne reste aujourd'hui que la ville haute, l'Acropole, alors ville florissante et qui avait des monuments superbes mais pas d'armée. Elle appela à son secours Pyrrhus, grand capitaine et homme d'esprit, qui eut l'idée ingénieuse de combattre les Romains avec des éléphants, des « bœufs de Lucanie ». Il remporta une victoire ; ce fut la seule. A la deuxième reprise, les Romains, d'abord surpris de ce nouveau

genre de guerre, prirent glorieusement leur revanche. L'armée mercenaire une fois détruite, ils se trouvèrent en présence d'un *peuple grec*.

Que durent-ils penser les uns des autres? Ils se ressemblaient si peu! Ils différaient même au physique; issus d'une même origine, ils s'étaient développés à part, et le type s'était peu à peu modifié. Les Grecs avaient pour idéal la beauté, et ils étaient devenus beaux. L'habitude des exercices athlétiques, l'ambition de développer harmonieusement leur corps, avait contribué à transformer et à perfectionner le type de la race. — Le Romain trapu, courbé par l'habitude de travailler le sol, petit mais fort, donnait une impression toute différente. On voit au musée de Latran, se faisant face, une théorie grecque de femmes et d'hommes, et un triomphe romain : le contraste est saisissant. La différence était encore plus grande au moral : l'une des deux races était bien plus intelligente; et cherchait le beau ; l'autre, l'utile. Mais il y avait entre eux des traits communs, et, lorsqu'ils se connurent de plus près, les ressemblances durent les frapper davantage; ils s'aperçurent d'abord qu'ils parlaient au fond la même langue, les racines des mots étant identiques. De là leur erreur au sujet de la parenté des deux idiomes : les Romains crurent que leur langue était un grec dégénéré, tandis qu'il est prouvé que les deux langues étaient sœurs. Les deux religions se correspondaient: avec un peu d'imagination, on pouvait confondre Jupiter et Zeus, Arès et Mars, Hermès et Mercure, Aphrodite et Vénus, etc. Le principe des deux religions, la personnification des phénomènes naturels était identique. Si bien qu'il nous arrive encore aujourd'hui d'appeler les dieux grecs par leurs noms romains. Ils virent qu'ils avaient aussi la même conception du monde, celle des Romains étant moins vaste cependant et moins approfondie. Ne prétendirent-ils pas que Numa était allé étudier à l'école de Pythagore ? Voilà la première rencontre efficace entre Grecs et Romains. Les conséquences, qui furent considérables, ne se firent pas attendre.

Ce fut d'abord l'émigration en foule des Grecs à Rome. Il serait curieux d'en étudier certains effets : par exemple, il est certain que ce fut cette population grecque importée à Rome qui reçut d'abord le christianisme. Les premiers papes furent des Grecs. C'était, chez les Grecs, la classe moyenne qui émigrait : l'éducation faisait déjà des déclassés, et il y eut, comme plus tard dans notre Occident, avant la Renaissance, une émigration des savants et des gens d'esprit, qui crièrent l'instruction publique à Rome. — Ces étrangers entraient d'abord comme professeurs dans

les maisons riches; ils faisaient connaître aux jeunes Romains Homère et les philosophes. Presque chaque grande famille avait ses « Grecs ». Il faut rendre cette justice aux Romains, que, s'ils n'ont pas été artistes par eux-mêmes, ils ont su du moins comprendre la supériorité artistique d'une autre race, et ils se sont efforcés peu à peu de s'assimiler les qualités nouvelles. Les seuls peuples dont on doive désespérer sont ceux qui ne désirent pas les choses qu'ils ne possèdent point : dès que les arts pénétrèrent à Rome, les Romains les apprécièrent. — Du reste, ce peuple n'était pas si mal doué : il aimait déjà l'architecture, un art tout romain, et, dans l'architecture, surtout les travaux utiles : Les Romains ont été incomparables pour les ponts, les aqueducs, ces constructions jetées audacieusement sur les torrents des Apennins. L'amphithéâtre est, proprement, une construction romaine. Mais ils n'avaient ni peintres, ni sculpteurs. Pour honorer Mars, ils plantaient une pique en terre, et c'était le dieu de la guerre. Pour rendre hommage à Jupiter, ils consacraient un chêne, et c'était le dieu de la foudre. Mais, s'ils voient par hasard une belle statue de Mars et de Jupiter, ils sont frappés d'admiration, et ils comprennent tout de suite l'art des Grecs.

Les Grecs vécurent à Rome comme chez eux. Ils n'exerçaient pas toujours des métiers honorables: ce peuple fournissait d'excellents professeurs de morale, mais savait au besoin s'affranchir de la moralité. Ils ne laissèrent pas de rendre hommage aux vertus des Romains, sans entreprendre toutefois de les imiter. Introduits dans les maisons romaines, ils en arrivèrent bientôt à y vivre en parasites; mais ils y trouvaient la concurrence du parasite romain. Celui-ci était lourd, peu imaginatif : il avait des cahiers de bons mots, s'abaissait aux besognes serviles, s'humiliait, ne bronchait pas à table, acceptait toutes les rebuffades pour plaire à l'hôte exigeant; mais comme il paraissait ennuyeux et médiocre à côté du spirituel parasite grec ! Le Grec savait s'insinuer ingénieusement dans la faveur du maître et le flatter avec adresse : « Græculus esuriens in cœlum, jusseris, ibit. » Des maisons des riches, il passa bientôt dans les maisons des pauvres : l'esprit grec se répandit partout, et le Romain dut s'en accommoder.

J. M.

La philosophie d'A. Comte et la métaphysique

Cours de M. ÉMILE BOUTROUX
Professeur à l'Université de Paris.

Science et philosophie.

Nous avons vu comment A. Comte rejette successivement la théologie et la métaphysique, pour ne laisser subsister que la science et la philosophie fondée sur la science. De cette condamnation si précise, si énergique, devons-nous conclure qu'il rejette la théologie et la métaphysique absolument, dans tout ce qu'elles représentent ? Telle n'est pas sa pensée. La théologie et la métaphysique doivent être considérées, aujourd'hui, comme des manières de concevoir les choses, devenues inégales au progrès de l'esprit humain. Mais elles ont été, pour les périodes antérieures du développement de l'esprit humain, les créations les plus nécessaires et les plus fécondes. Il ne peut entrer dans la pensée d'un homme qui a pour devise : la soumission est la base du perfectionnement, de condamner purement et simplement la métaphysique et surtout la théologie, qui ont donné à l'esprit humain la discipline et l'unité, le premier de tous les biens, parce qu'il est la condition de l'ordre, fondement de la société. L'unité, tel était principalement l'objet du catholicisme, qui demeure, pour cette raison, la forme éternelle de la discipline intellectuelle et morale de l'humanité.

Mais A. Comte distingue entre la théologie comme doctrine, et le besoin formel d'unité, d'homogénéité, de synthèse totale, qu'elle a eu pour mission de satisfaire. Si la théologie, en fait, avait pu se maintenir, si la foi avait subsisté dans les âmes, il eût été insensé de la battre en brèche, puisque, révérée, elle assure l'homogénéité des intelligences. Mais l'expérience nous apprend qu'elle est battue en brèche, qu'elle a perdu son empire. Elle doit donc être remplacée comme doctrine, mais non anéantie purement et simplement.

Le besoin d'unité de l'esprit humain subsiste, et veut être satisfait. La théologie ne peut disparaître définitivement que si elle est remplacée. Or, c'est précisément ce qui est possible

depuis que l'esprit humain est en possession de la science. Car les vérités scientifiques présentent ce double caractère, d'être cohérentes et stables, et de pouvoir fournir constamment leurs preuves.

Mais la science, comme telle, suffira-t-elle à l'esprit humain ? Elle est essentiellement analytique et morcelée. Les diverses sciences ont chacune leurs principes propres, irréductibles. L'observation, qui est leur méthode, est impuissante à les grouper en une unité. Ainsi, c'est bien la science qui est la base de l'unité, de la synthèse, mais elle ne suffit pas à la produire. Il faut qu'il s'y ajoute une philosophie dont la mission, la plus haute de toutes puisqu'elle est destinée à faire l'office de la théologie et de la métaphysique, sera la réalisation de la synthèse totale des matériaux fournis par la science, synthèse qui peut seule produire l'ordre dans les intelligences et les sociétés.

En quoi consistera cette synthèse, œuvre propre de la philosophie ? Je vais essayer d'en indiquer les principaux moments.

1° Tout d'abord, la philosophie doit déterminer avec précision et justifier la notion qui servira de fondement à la synthèse, la notion de *positivité*. Cette notion, la philosophie la dégagera de la considération des sciences les plus parfaites ; elle la trouvera dans l'idée d'une explication des phénomènes par de simples lois expérimentales ou rapports constants observables entre ces phénomènes eux-mêmes.

2° La notion de positivité une fois établie, le philosophe a pour tâche de confronter avec elle chacune des sciences existantes, et de chercher de quels progrès elles sont susceptibles pour arriver à la réaliser pleinement. Dans cette recherche, les sciences les plus avancées serviront de modèles aux autres. Ce deuxième moment consiste proprement à déterminer, dans un sens strictement positif, les problèmes qui s'imposent aux sciences et les méthodes qu'elles doivent employer.

3° A mesure que le philosophe considère un plus grand nombre de sciences, il est mieux en état d'en rechercher les rapports, de les classer, de voir en quoi elles se supposent les unes les autres, en quoi elles sont indépendantes, et quelle est leur place dans le système complet de nos connaissances. La tâche qui s'impose ici est de constituer la *classification des sciences* ; tâche plus difficile et plus complexe qu'il ne semble au premier abord, car les sciences, ainsi que le démontre la philosophie, doivent former une hiérarchie, et non une simple coordination.

Il y a lieu de rechercher quels rapports relient entre elles les sciences inférieures et les supérieures. Or, on trouve qu'en un sens

les sciences inférieures sont la condition des supérieures, car les objets les plus parfaits de la nature peuvent être considérés comme une simple complication des plus généraux et des plus simples; les phénomènes biologiques, par exemple, sont une complication des phénomènes physiques et chimiques. Il y a donc, de l'inférieur au supérieur, un rapport du simple au complexe, une différence de degré. Par suite, toutes les lois qui concernent les êtres inférieurs s'appliquent aussi aux supérieurs, et les expliquent dans une certaine mesure. Mais ce n'est là qu'une face de la réalité. A partir de la biologie, surtout, se manifeste clairement entre les sciences un rapport inverse. C'est maintenant le supérieur qui est donné avant l'inférieur et est susceptible d'en expliquer les déterminations particulières. Relativement aux phénomènes biologiques, les phénomènes physiques et chimiques soutiennent un rapport de moyen à fin, et l'on ne comprend le moyen qu'en le confrontant avec sa fin. A. Comte admet donc que, pour le philosophe, l'explication du supérieur par l'inférieur ne suffit pas, mais doit être complétée par une explication en sens inverse.

4° Or ces études amènent Comte à constater que la science n'a pas encore étendu son empire sur tous les domaines du réel. Il est toute une catégorie de faits que l'esprit humain n'a pas encore réussi à étudier scientifiquement : ce sont les faits humains proprement dits, les faits sociaux. Ici, il ne s'agit plus seulement de compléter ou de perfectionner une science donnée, mais de *créer* ; car les questions sociales sont encore traitées exclusivement par la méthode théologique ou métaphysique.

5° Ce que cherche le philosophe, c'est la constitution d'une synthèse aussi pleine et parfaite que possible. Or, tant que la hiérarchie des sciences n'avait pas été déterminée, cette synthèse ne pouvait être obtenue ; une fois cette hiérarchie établie et la sociologie constituée comme science, il s'agit de voir si cette synthèse n'est pas réalisable. A. Comte estime qu'elle doit être bien plus réalisable du point de vue de la sociologie, que du point de vue de n'importe quelle autre science ; car, de ce point de vue, tous les principes des sciences seront des manifestations du même esprit humain, manifestations également conditionnées par les besoins pratiques et théoriques de l'humanité.

6° Une fois la synthèse des sciences obtenue sous sa forme la plus parfaite, alors se produira l'unité dans les esprits eux-mêmes ; l'esprit humain se trouvera régénéré ; l'unité, que lui avait donnée la théologie et qui risque de se dissoudre avec elle, lui sera rendue par la philosophie.

II

Après avoir indiqué quelle idée A. Comte se fait de la philosophie et de son rôle, il nous faut examiner les caractères de cette conception et en mesurer la valeur.

Et d'abord, est-ce bien là une doctrine proprement philosophique ? Plusieurs ne considèrent la philosophie d'A. Comte que comme un simple prolongement des sciences ; de telle sorte que, dans la pensée du fondateur du positivisme, il n'y aurait pas dualité essentielle de la philosophie et des sciences. La philosophie positive serait proprement une philosophie scientifique, se bornant à recueillir et coordonner les résultats les plus généraux des sciences.

Cette vue n'est pas conforme aux intentions d'A. Comte. Il ne fait pas sortir purement et simplement la philosophie de la science, puisqu'il en fait le substitut précis de la théologie dans son rapport avec la science. Le philosophe a un rôle bien distinct de celui du savant ; science et philosophie sont deux fonctions irréductibles l'une à l'autre. Sans doute, elles sont reliées par des rapports étroits. D'une part, la philosophie ne peut se constituer sans la science, qui lui fournit sa matière. D'autre part, la science ne peut se développer normalement sans la philosophie : abandonnée à ses propres forces, elle resterait morcelée et risquerait de se perdre dans des recherches impossibles ou inutiles. Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer les savants dépourvus d'esprit philosophique. Chacun se fait gloire d'être un spécialiste et, par là même, manifeste une étroitesse d'esprit qui le pose en antagoniste de ceux qui explorent d'autres domaines que le sien. A ces spécialités étroites et jalouses, la philosophie apporte l'idée de synthèse, en entendant cette idée dans un tout autre sens que le savant qui ne conçoit que la science. Car, si A. Comte semble avoir d'abord hésité et s'être demandé, par exemple, si la loi de la gravitation universelle ne pourrait pas servir de principe à la systématisation universelle des phénomènes, il a bientôt abandonné cette idée, et s'est arrêté à cette opinion que c'est en se plaçant au point de vue humain proprement dit, c'est-à-dire sociologique, qu'il nous est donné d'opérer vraiment la synthèse de nos connaissances.

Ainsi, le philosophe, selon A. Comte, se distingue réellement du savant ; la synthèse qu'il opère, la science n'eût pu l'opérer ; si elle l'eut tenté, c'eut été en ramenant le composé au simple, l'organique au mathématique, ce qui est impossible et faux, tandis que le philosophe rattache le simple au composé, la nature à

l'homme, en établissant entre les diverses sciences des rapports de moyen à fin.

III

Que penser de cette philosophie? Considérons-la d'abord au point de vue historique.

Marque-t-elle une révolution? La distinction de la métaphysique et de la théologie comme doctrine et comme besoin de l'esprit humain, nous la trouvons déjà expressément dans le système de Kant, dont elle est une pièce essentielle. Kant, lui aussi, rejette la théologie et la métaphysique comme doctrine. C'est par cette œuvre négative qu'il débute, par ce qu'il appelle la réfutation du dogmatisme. Mais, d'autre part, il établit l'indestructibilité et la légitimité du besoin métaphysique, c'est-à-dire du besoin de systématisation totale.

Et cette idée qui traverse tout le comtisme et qui consiste à attribuer à la synthèse, à la systématisation, une vérité et une valeur supérieures, c'est, on peut le dire, l'idée que dans le monde représentent les philosophes. Dans l'histoire de l'humanité, toujours ils ont représenté cette doctrine, que les idées, les propositions éparses ne sont pour l'esprit que des matériaux, qu'il doit y avoir de l'ordre, de l'harmonie, de l'unité dans la nature, et qu'en essayant de systématiser nos connaissances, nous conformons nos pensées aux lois fondamentales de l'univers. De même, ils ont cru que les idées n'ont pas de force, d'efficace, si elles sont éparses et incohérentes, mais que, dans la mesure où elles sont organisées, elles deviennent des réalités et des puissances sociales. — Sur tous ces points, la pensée d'A. Comte est donc très conforme à la tradition philosophique en général.

Mais, si nous examinons de plus près la systématisation telle qu'il la conçoit, quel jugement en porterons-nous?

Considérons d'abord la thèse d'A. Comte par rapport à la science. Notre philosophe insiste avec tant d'énergie sur la nécessité de la synthèse qu'à le suivre on est tenté de tenir pour vaine une science qui s'en tiendrait à l'analyse. Mais, en admettant qu'il appartient au seul philosophe de diriger le travail de synthèse, on ne voit pas pourquoi il gouvernerait étroitement et bornerait à son gré le travail de recherche analytique. Les synthèses, en effet, ne sont solides et fécondes, que si elles groupent le plus grand nombre possible d'éléments obtenus par une analyse très libre, étendue et approfondie. Il n'est donc pas juste de présenter l'analyse comme une opération inférieure, stérile, si elle n'est ri-

goureusement organisée, c'est-à-dire guindée dans tous ses mouvements.

De plus, A. Comte prétend compléter et achever la science même l'aide de la philosophie. Mais la science, désormais, est affranchie de toute tutelle. Et il n'est pas exact qu'abandonnée à elle-même elle soit réduite à l'analyse. Elle fait elle-même ses synthèses, en procédant, non par liaison extrinsèque, mais par assimilation, comme lorsqu'elle établit l'analogie des phénomènes lumineux avec les phénomènes électriques, ou de la cause de la chûte des corps avec celle qui règle le mouvement des astres. Pour opérer de telles synthèses, le savant, armé de l'expérience et du calcul, n'a pas besoin de recourir aux lois sociologiques et aux tendances de l'esprit humain. Ce n'est pas à dire que certains principes, en eux-mêmes extra-scientifiques, ne puissent jouer un rôle dans la science, car elle ne vit pas seulement de faits, mais aussi d'hypothèses. Mais cette intervention de la philosophie se borne à fournir des hypothèses provisoires. Quant à la synthèse scientifique proprement dite, elle se fera, en définitive, par l'analyse même. A. Comte, sur ce point, a donc attribué au philosophe un droit que le savant lui refuse, que Kant, déjà, ne lui reconnaissait plus.

Quelle est maintenant la valeur du point de vue de d'A. Comte par rapport à la philosophie?

Si A. Comte a prétendu imposer aux savants une discipline dont ceux-ci ont le droit de s'affranchir, en revanche il semble qu'il ne satisfasse pas suffisamment aux exigences des philosophes.

D'abord, il veut que tout leur rôle soit de faire des synthèses. Mais le philosophe a aussi pour tâche d'opérer des analyses. Lorsqu'il recherche l'objectif pour le distinguer du subjectif, lorsqu'il s'efforce à découvrir l'inconscient sous la conscience, et à remonter jusqu'aux sources les plus profondes possibles de nos actions, fait-il des synthèses? Kant, dans la *Critique de la Raison pratique*, compare sa méthode avec la méthode analytique du chimiste.

Mais, sans doute, il reste vrai que la tâche essentielle du philosophe est la synthèse, comme le disait déjà Platon en termes assez analogues. Mais en quoi consiste la synthèse proprement philosophique? Ce mot comporte bien des acceptions diverses. La synthèse philosophique d'un Leibnitz, par exemple, qui consiste à concevoir les êtres les plus différents comme formant entre eux une harmonie, parce qu'ils sont reliés entre eux par une infinité d'intermédiaires, cette synthèse par l'idée d'harmonie est très différente de celle d'un Fichte, qui d'abord pose une antinomie,

puis montre comment la contradiction peut être levée, ou de celle d'un Hegel, qui pose de véritables contradictoires et les fond ensuite dans une idée supérieure.

La synthèse proprement philosophique diffère de la synthèse scientifique en ce que, tandis que celle-ci résoud les différences en ressemblances, la synthèse philosophique laisse aux êtres leur individualité, elle ne les ramène pas à leur matière commune. Car le philosophe attribue une valeur, une efficace aux différences, comme telles, et, lorsqu'il cherche à en faire la synthèse, c'est au moyen d'un principe supérieur aux choses et tiré de l'esprit. Pour déterminer le sens philosophique du mot synthèse, il faut, en somme, des études critiques, des études proprement philosophiques, dont nous ne trouvons chez A. Comte qu'une ébauche insuffisante. La synthèse, telle qu'il l'a entendue, semble être un mélange confus de synthèse scientifique par assimilation et de synthèse métaphysique par conciliation et harmonisation.

Enfin, le terme où tend toute cette théorie, c'est l'unité des esprits. Tandis que la science fait des spécialistes plus ou moins étrangers les uns aux autres, la philosophie doit produire d'une façon certaine, et par suite imposer (comme on a le droit de le faire quand on parle au nom de la vérité absolue) l'homogénéité mentale, l'unité.

Que la philosophie soit un instrument de rapprochement et qu'il soit à désirer qu'elle joue ce rôle de plus en plus, cela n'est pas douteux. Elle a souvent exercé une telle action, plus souvent sans doute qu'on n'est porté à le croire; car, en dirigeant les esprits vers les choses universelles et éternelles, elle détourne leurs regards de ce qui distingue et divise les êtres.

Mais pacifier et unifier les esprits ne saurait être son but immédiat. Ce but, c'est de chercher la vérité, en tant qu'elle se distingue de la simple représentation abrégée du réel. Pour y parvenir, elle s'efforce à concilier les points de vue les plus divers, et l'unité qu'elle poursuit est une unité d'harmonie bien plutôt qu'une unité matérielle et homogène.

De plus, cette conciliation de l'un et du divers, qui apparaît comme un idéal, le philosophe y tend plus qu'il ne prétend d'emblée la concevoir clairement. La philosophie est moins la sagesse que l'amour de la sagesse.

Enfin, qui nous assure que la vérité est une, et qu'à poursuivre l'unité pure et simple nous conformons nos pensées à la nature des choses? La conception d'A. Comte n'est, peut-être, ni la plus vraie, ni la plus belle que nous puissions nous former.

Ainsi, il y a des réserves à faire sur la façon dont A. Comte a

conçu le rôle de la philosophie dans ses rapports avec la science. Mais il n'en reste pas moins qu'il a bien mérité de l'esprit humain pour avoir émis des doctrines conformes, sur bien des points essentiels, aux tendances de la pensée moderne, pour avoir proclamé l'indépendance de la science, à l'égard de la théologie et de la métaphysique, et, en même temps qu'il revendiquait pour la science la place qui lui appartient désormais dans la vie humaine, pour avoir maintenu avec énergie l'originalité, l'autonomie et la fécondité de la philosophie.

P. F.

La civilisation byzantine à l'époque des Paléologues (XIIIe-XVe siècle)

Cours de M. CHARLES DIEHL,

Professeur à l'Université de Paris.

La Sainte-Montagne de l'Athos (1)

Dans le nord de la mer Égée, entre le golfe de Salonique et les Dardanelles, la presqu'île de Chalcidique projette ses trois pointes vers le Sud ; autrefois, au temps de sa splendeur, la Grèce avait couvert ces rivages de colonies florissantes, et l'histoire attache les noms de Thémistocle et de Démosthène aux noms d'Olynthe et de Potidée. Aujourd'hui, de ce passé il ne reste que le souvenir, et, dans la Chalcidique déserte, rien n'attirerait l'attention, si, dans l'une des trois pointes, la plus orientale, la Grèce byzantine n'avait laissé une de ses plus étranges et de ses plus extraordinaires créations.

Le voyageur qui navigue dans les eaux septentrionales de l'Archipel aperçoit de loin, au-dessus des flots, une puissante pyramide de montagnes, dressée jusqu'à deux mille mètres dans les airs, et sur les flancs de laquelle la neige descend en longues coulées : c'est le mont Athos. A mesure que l'on se

(1) Cette leçon vient immédiatement après la leçon publiée dans le numéro du 15 mai 1902.

rapproche, le paysage se précise; au-dessous de la calotte de neige, des pins et des chênes piquent la note verte de leurs masses touffues; sur le rivage, au bord de l'eau, des couvents mirent dans les flots leurs murailles crénelées et leurs coupoles vermeilles; d'autres, plus haut, accrochent leurs remparts aux flancs mêmes de la montagne. D'un bout à l'autre de la presqu'île, sur une longueur de 40 kilomètres, les couvents succèdent aux couvents, les ermitages aux ermitages. Un isthme très étroit rattache seul la presqu'île au continent; et ce monde fermé, isolé, est plus fermé, plus isolé encore au point de vue intellectuel et moral. On y retrouve la trace vivante du Moyen-Age disparu: une république monastique s'est perpétuée là, depuis des siècles, avec ses mœurs, son organisation, ses coutumes. Ailleurs, à Constantinople, Sainte-Sophie, l'Hippodrome, les palais et les murs montrent la Byzance élégante, raffinée, voluptueuse et tragique, splendide et luxueuse. Ici, c'est un autre aspect de la société byzantine, la Byzance mystique, dévote, avec ses solitaires et ses ascètes, ses admirables monuments d'art religieux. La Sainte-Montagne présente, en effet, un double intérêt: c'est, d'une part, un centre remarquable de vie religieuse, et c'est encore, d'autre part, un centre non moins remarquable et non moins curieux de vie artistique; elle nous donne l'image vivante, la vision même du passé.

II

De très bonne heure, la façon dont la mer et la montagne isolent le pays attira vers l'Athos les âmes éprises de solitude. Dès la fin du IXe siècle, quelques couvents étaient bâtis; l'un d'eux s'appelle, d'un nom assez joli, le Monastère des Colombes. Mais la fondation véritable des communautés les plus florissantes date du milieu du Xe siècle; elle est l'œuvre de saint Athanase, qui, aujourd'hui encore, demeure le protecteur, le législateur, le créateur des couvents du mont Athos. Son histoire est vraiment curieuse et caractéristique; elle nous est d'ailleurs bien connue: nous possédons la biographie du saint écrite par un de ses disciples et quelques-uns de ses écrits, qui font revivre pour nous toute l'histoire du monastère qu'il a fondé.

Athanase, avant d'embrasser la vie religieuse, se nommait Abraham; il était né en Asie Mineure, à Trébizonde; il était d'une grande famille, mais il fut de bonne heure orphelin: son père mourut, en effet, quelques semaines avant sa naissance, et sa mère, alors qu'il était tout enfant. Il fut élevé à Constantinople; très vite, il sentit l'attrait du cloître et alla chercher la satisfaction de ses désirs de solitude dans une des communautés religieuses du mont

Olympe de Bithynie, au couvent de Kyminès, placé sous la discipline de Michel Maléinos. Là, il passa son temps dans la prière et la mortification; il finit même, par une sorte de raffinement, par vouloir vivre à part, dans la pure et mystique contemplation. Mais cela ne lui suffisait pas, et il alla chercher au mont Athos une retraite plus paisible et plus calme; il a dit lui-même les charmes de ce refuge : on s'y sent, pour ainsi dire, mort pour le reste du monde; du côté de la mer, la falaise ne permet que difficilement d'aborder; du côté de la terre, c'est la montagne avec ses routes impraticables. Il choisit le lieu le plus écarté; et là il se bâtit une cellule solitaire, à l'endroit même où devait s'élever plus tard le couvent de Lavra.

Il avait fait connaissance, au mont Olympe, du neveu de Michel Maléinos, Nicéphore Phocas. Ce Nicéphore Phocas était un admirable homme de guerre;adoré de ses soldats, c'était avant tout un esprit militaire, froid, dur et calme. Mais,par un contraste assez surprenant, dans ce soldat taciturne il y avait une âme mystique et passionnée; il songeait à se retirer du monde. Athanase lui plut; il le considérait comme un homme de qui l'Eglise avait beaucoup à espérer; il le prit pour directeur spirituel et s'ouvrit à lui de ses desseins. Bientôt, il ne put plus se passer du moine, et, lorsqu'Athanase quitta l'Olympe pour le mont Athos, il envoya un ordre à Salonique pour le faire retourner; puis, quand il fut chargé de l'expédition de Crète, il exigea que son ami l'accompagnât dans la campagne. Il le supplia de rester avec lui, de l'aider à se retirer du monde, et, finalement, il lui demanda de construire à l'Athos un couvent où tous deux termineraient pieusement leur vie. Malgré quelques hésitations, Athanase se laissa convaincre; avec une forte somme d'argent prélevée sur le butin, il partit pour le mont Athos. De loin Nicéphore suivait l'exécution de leur projet; il envoyait l'argent nécessaire, excitait le zèle de son ami; Athanase s'était bâti une cellule, le couvent s'élevait autour d'elle, une cellule était réservée à Nicéphore Phocas, et l'on avait entrepris la construction d'une église; Athanase avait fini par prendre au sérieux la vocation de son ami.

Un événement imprévu le priva de ce néophyte, mais lui donna une protecteur. En 963, une révolution militaire porta au trône Nicéphore Phocas, et, dès lors, sa passion fut entraînée vers un objet plus sensible, plus visible. L'empereur laissait une veuve, Théophano, femme élégante,charmante, et Nicéphore Phocas, malgré la différence d'âge, s'éprit d'elle et l'épousa. Quand la nouvelle parvint à l'Athos, ce fut pour Athanase une grosse déception. Laissant tout inachevé, il partit lui-même pour Constantinople et,

très violemment, tança Nicéphore Phocas. L'empereur s'excusa, s'humilia; il avait, disait-il, été forcé d'accepter; il promit de mener une existence de frère avec Théophano, et, quand les affaires publiques lui en laisseraient le loisir, de venir, comme il avait été convenu, au mont Athos. En attendant, il suppliait Athanase de poursuivre l'œuvre commencée. Athanase s'y résigna; l'empereur dota richement le couvent, lui envoya des reliques précieuses, le combla de privilèges. Bientôt les moines affluèrent autour d'Athanase; il y en eut jusqu'à 80. Tant que Nicéphore Phocas vécut, il protégea le couvent; quand il périt, en 969, dans une révolution de palais, Athanase le pleura et vit toujours en lui l'empereur qui aimait le Christ.

Les successeurs de Nicéphore Phocas ne furent pas moins bien disposés pour le couvent. Entre des nouveaux venus et les ermites qui habitaient l'Athos avant eux, les froissements n'avaient pas tardé à se produire. Dans leur bienveillance pour Athanase, les empereurs lui avaient subordonné tout le monde et les anciens se plaignaient amèrement. Tout en s'efforçant de ramener la paix, Jean Tzmiscès augmenta les revenus du couvent; on voit encore dans l'enceinte une tour qui porte son nom. Basile II, suivant le même exemple, combla le couvent de dons et de reliques, si bien qu'Athanase songea, un moment, à mettre la communauté sous la protection directe de l'empereur. Il mourut dans un accident; il surveillait la construction d'une église; la coupole s'écroula et l'ensevelit sous ses débris.

La fortune du couvent était d'ailleurs assurée, et Athanase n'avait rien épargné pour arriver à ce résultat; il avait donné une règle au couvent en 970 et fait son testament en 990; on voit par ces écrits quelles étaient ses pensées, comment, avec beaucoup de bon sens, il entendait la vie en commun. Les moines ne devaient avoir qu'un seul cœur et une seule volonté. Athanase n'admettait aucune exagération; il n'autorisait à vivre dans la contemplation mystique que quelques-uns de ces moines et seulement après de longues épreuves. Il connaissait les tentations qui peuvent assaillir les solitaires; quand on était fatigué de la contemplation mystique, il conseillait les changements, les déplacements, et, à cet effet, il avait fait construire une maison de plaisance pour le couvent au bord de la mer. Il interdisait à ses moines de sortir de la montagne; il avait une grande peur de la femme et défendit sévèrement d'en laisser pénétrer aucune; et même il poussa le scrupule jusqu'à ne vouloir dans le couvent aucun animal du sexe féminin. Il avait d'ailleurs des sentiments exquis; il recommande le bon acceuil, l'hospitalité; il prie que l'on garde après lui une grande

vénération pour ceux des moines qui sont venus avec lui au début, alors même que la vieillesse aura affaibli leur intelligence. Il conseille une vie simple, sans excès de dépenses pour l'habillement et pour la table. Il avait aussi un vif souci de maintenir l'indépendance de son couvent ; il met les moines en garde contre toute autorité extérieure ; il ne veut pas d'étranger à leur tête ; avec le concours de l'empereur, ils doivent choisir un abbé parmi eux.

Ce couvent existe toujours : très haut au-dessus de la mer, dans la partie méridionale de la presqu'île, il domine les flots ; sa muraille est percée d'une porte étroite ; c'est une petite ville avec la masse de ses toits, son réfectoire, ses églises, ses cyprès sombres dans les cours. Dans l'intérieur, on rencontre, à chaque pas, des coins charmants ; on découvre de là les pentes de la montagne, et l'on s'étonne devant les moines vêtus de noir, coiffés d'un haut bonnet sur une longue chevelure, debout près de la fontaine. Le couvent renferme des richesses inappréciables, un iconostase décoré de peinture, des candélabres, des lampes, des lustres, des reliques, dons de Nicéphore Phocas et de Jean Tzimiscès.

III

La renommée attira bien vite un grand nombre de moines au mont Athos ; auprès du couvent de Lavra s'éleva bientôt le couvent d'Iviron ou des Ibères. De l'Orient tout entier on venait chercher la solitude dans la sainte montagne ; les moines arrivaient des contrées les plus lointaines, du Caucase, de cette Géorgie qu'habitaient les Ibères. Vers 972, un grand seigneur, nommé Jean, quitta la Géorgie pour le mont Athos ; il fut suivi dans sa retraite par son beau-frère, Jean Tornikios, puis par son fils. Ils s'étaient construit des cellules, quand un événement imprévu les fit rentrer dans le monde. La souveraineté de Basile II était gravement ébranlée par la révolte de Bardas Skléros ; l'Asie Mineure était en feu, les troupes impériales étaient battues, la situation était désespérée ; il ne restait à l'empereur qu'une ressource, il lui fallait s'assurer le concours du curopalate des Ibères, David. Il fit appel à Jean Tornikios et lui confia une ambassade auprès du curopalate ; le moine décida son maître, il accompagna les troupes envoyées à l'empereur et prit part à la bataille où un duel mémorable mit fin à la fortune de l'usurpateur. Jean Tornikios revint après la bataille à l'Athos et là il consacra la part de butin qu'il avait obtenue à fonder un monastère destiné à ses compatriotes, Iviron.

Cet exemple fut suivi. Les empereurs multipliaient les dotations, les cadeaux de terres, de vases sacrés ; ils donnèrent même

un navire; le couvent grandit rapidement et resta toujours en excellents termes avec celui d'Athanase. On voit encore dans le trésor d'Iviron la cotte de mailles et le casque de Jean Tornikios, et, sur le pavé, une inscription rappelle la mémoire de Georges l'Ibère. Le monastère est bâti plus près de la mer que Lavra, dans une plaine basse, moins pittoresque; des balcons ont été ajoutés aux murailles; dans la grande cour se dresse la grande église remaniée depuis la fondation; la porte en est à encadrements sculptés, et, dans l'intérieur, les lustres permettent de distinguer bien des richesses encore dans le demi-jour, en particulier un ancien chapiteau orné de têtes de bêtes. A peu près vers le même temps fut construit Vatopédi, le monastère de l'enfant aux framboisiers. On explique ce nom par une légende assez curieuse. A l'Athos, comme partout, on a eu le désir de reculer dans le passé, et l'on a fait remonter la fondation de ce monastère, qui date en réalité du xe siècle, plus loin encore, jusqu'au ve. La femme de Théodose le Grand allait à Constantinople avec Arcadius et Honorius, quand une tempête brisa le navire qui l'amenait; au milieu du désarroi, un miracle pouvait seul sauver le futur empereur, et on le retrouva, en effet, sur le rivage, endormi derrière un buisson de framboisiers; plus tard, il aurait fondé un monastère à l'endroit où il avait été miraculeusement retrouvé, et du buisson de framboises qui l'avait abrité serait venu le nom de Vatopédi. C'est une pure légende: Vatopédi fut construit comme Lavra et Iviron, au xe siècle, et comme eux se peupla rapidement. Le couvent est bâti sur le revers oriental de la montagne, non loin de la mer; il est clos de murs et l'on y pénètre par une porte à voûte sombre; une église est construite au pied du donjon; les cours sont plantées d'arbres séculaires; un peu partout sont accrochés aux murailles des balcons haut perchés; l'église est décorée de fresques et l'iconostase est en bois sculpté et doré.

De siècle en siècle, les fondations pieuses s'ajoutèrent aux fondations pieuses; au milieu du xie siècle, on comptait déjà 25 monastères, parmi lesquels un couvent fondé par les Italiens d'Amalfi. Au xiie siècle, à côté des Grecs, toutes les populations slaves étaient représentées: les Russes avec le monastère de Saint-Pantéléon, les Bulgares, les Serbes avec le couvent de Chilandari. Le fondateur de Chilandari finit ses jours au mont Athos.

IV

A côté de la discipline spirituelle, les couvents du mont Athos avaient aussi ce que l'on pouvait appeler une constitution politique. Déjà, avant Athanase, les premières communautés avaient

un chef, le premier, πρῶτος, qui résidait dans la petite ville de Karyès, qui est encore aujourd'hui comme la capitale de cette république de moines. Entre les nouveaux venus et le πρῶτος, les difficultés n'avaient pas tardé à s'élever ; les empereurs avaient dû intervenir et donner aux couvents une charte constitutive. A la tête des couvents, cellules isolées et ermitages, était placé un chef, le πρῶτος, assisté d'un parlement formé par la réunion des abbés ; il était élu par eux et confirmé par l'empereur. Dans son testament, Athanase recommande à tout le monde l'amour, la bienveillance et la paix. Au XIe siècle, la constitution fut modifiée; l'autorité du πρῶτος fut diminuée ; en même temps, l'individualité de chacun des couvents fut reconnue ; aucune autorité extérieure ne pesait sur eux, aucun fonctionnaire impérial ne pouvait s'immiscer dans leurs affaires ; ils étaient exempts d'impôts, ils avaient des navires pour leur apporter des aliments et de l'argent.

Les moines du mont Athos eurent leurs vices et leurs faiblesses. Athanase avait interdit le contact avec le monde ; il avait défendu de recevoir comme moines les enfants trop jeunes ; il fallut souvent que ces prescriptions fussent rappelées. Les abbés amenaient avec eux et favorisaient leurs parents et leurs proches ; les moines se livraient au commerce, ils eurent des revenus excessifs ; leur ville prit un aspect de marché ; on y introduisit des marchandises répréhensibles, le luxe fit son apparition. Sans doute aussi, depuis lors, la constitution a subi beaucoup de vicissitudes ; les patriarches de Constantinople ont remis la main sur les couvents ; un esprit plus démocratique, une façon de régime parlementaire, a prévalu dans certains. La décadence morale est venue également avec les grands seigneurs amis du luxe, couverts de dettes. Jadis, on venait chercher là l'oubli du monde ; aujourd'hui, on y rencontre les querelles du dehors, les luttes d'influence, les rivalités de races. L'aspect extérieur lui-même a changé ; sur les vieux remparts, on a bâti terrasses et balcons. Et pourtant, aujourd'hui encore, quand on regarde ces couvents, tout un monde disparu s'éveille ; c'est bien là la manifestation des sentiments d'une époque, le centre d'une vie religieuse intense et d'un art particulier.

Dans l'histoire de l'Athos, il est une époque particulière, pardessus toutes intéressante, celle des Paléologues ; il atteint alors à la plénitude de sa splendeur par l'art et la culture intellectuelle ; c'est de cette époque que nous aurons à nous occuper dans nos prochaines leçons.

F. E. P.

Sujets de devoirs

I

Université de Paris.

Agrégations des langues vivantes.

Allemand.

Thème.

Théophile Gautier : *Voyage en Espagne*, chapitre XII, depuis : « *C'est un voyage que.....* », jusqu'à : « *Un voyage en Espagne.....* »

Version.

Wilhelm Müller : *Lied vor der Schlacht*, depuis : « *Wer für die Freiheit.....* », jusqu'à : « *Ihr seid mit uns.....* »

Dissertation française.

A. von Humboldt et Elisée Reclus comme penseurs et comme écrivains.

Dissertation allemande.

Gœthe's Metrik im zweiten Faust.

Anglais.

Version.

Webster : *The Duchess of Malfi*, act. III, sc. v, depuis : « *You must see your husband no more.....* », jusqu'à la fin de la scène.

Thème.

Leconte de Lisle : *Poèmes barbares*, *le Jaguar*, jusqu'à : « *Et, comme pour dormir*, *il râle doucement.....* »

Dissertation anglaise.

The order of words in the English sentence.

Dissertation française.

L'humour de Carlyle.

AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES.

Education, pédagogie.

Sur cette pensée de Lessing : « Ce qui est utile est moins encore de découvrir la vérité que de la rechercher sincèrement. »

II

UNIVERSITÉ DE CLERMONT

Français.

Agrégation de grammaire.

1° Dans quelle mesure la *Chanson de Roland* peut-elle être qualifiée d'épopée ?

2° Apprécier les *Epîtres* de La Fontaine inscrites au programme.

Licence.

1° La critique littéraire dans le chapitre des *Ouvrages de l'Esprit* de La Bruyère et dans celui *Des Beaux-Arts* de Voltaire (*Siècle de Louis XIV*).

2° Examiner le jugement que Voltaire (*Siècle de Louis XIV*, chapitre *Des Beaux-Arts*) a porté sur les *Caractères* de La Bruyère: « Ce livre baissa dans l'esprit des hommes, quand une génération entière, attaquée dans l'ouvrage, fut passée, cependant, comme il y a des choses de tous les temps et de tous les lieux, il est à croire qu'il ne sera jamais oublié. »

Latin.

Agrégation de grammaire.

THÈME LATIN.

Racine, *Iphigénie*, préface : « Pour ce qui regarde les passions... l'ouvrage sur lequel ils l'ont condamné. »

Licence.

Dissertation latine.

Legitur apud A. Gellium (VI, 14, 6) : « Vera et propria... exempla in latina lingua M. Varro esse dicit... mediocritatis Teretium. » Disputabilis num de fabula cui titulus *Hecura* hæc jure pronuntientur.

Thème latin.

La Bruyère, *Du Souverain* : « Quand vous voyez quelquefois un nombreux troupeau.... s'il est bon prince. »

Grec.

Agrégation.

Bossuet, *Oraison funèbre de Michel Le Tellier*, du début jusqu'à : « Comme ce sage et puissant ministre aspirait... »

Licence.

J'exhorte tous ceux qui en sont capables à arracher à la Grèce, déjà défaillante ce genre de mérite et à le transporter dans notre ville, comme nos ancêtres, par leur zèle et leur habileté, y ont transporté les autres, ceux du moins qui étaient désirables. L'éloquence, partie de si bas, a si bien atteint le comble de l'art que, conformément à la nature des choses, elle se flétrit déjà et paraît devoir, en peu de temps, se réduire à rien. Mais la philosophie ne fait que naître de notre temps aux lettres latines, et c'est pour l'y aider que, pour ma part, je souffre qu'on rétorque et qu'on réfute mes doctrines. Voilà ce que n'endurent pas, sans dépit, ceux qui, soumis à certaines théories précises et délimitées, s'y sont voués et enchaînés si étroitement, que, par fidélité aux principes, ils se contraignent à défendre jusqu'à des choses qu'ils n'approuvent pas. Moi, qui suis l'opinion probable, je suis toujours prêt à réfuter les autres sans acrimonie comme à me laisser réfuter sans mauvaise humeur.

Grammaire et Métrique.

Indiquer et expliquer les particularités dialectales que présente le passage ci-dessous désigné de Théocrite :

Théocrite : *Idylles*, 7 (les *Thalysies*), du vers 21 au vers 51 inclusivement.

Philosophie.

Conditions de la responsabilité morale.

Histoire de la philosophie.

Rôle de la finalité dans la philosophie d'Aristote.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

Histoire ancienne.

1° La religion des Phéniciens.

2° Le périple des Phéniciens autour de l'Afrique, d'après Hérodote, IV, 37, 45.

Histoire du Moyen-Age.

1° Les origines du régime féodal.

2° La constitution d'un fief en France au XIIe siècle. Rapports du suzerain et du vassal. Etat des populations agricoles.

Histoire moderne.

1° Jean Calvin.

2° Marguerite de Navarre.

3° L'Espagne en 1700.

Géographie.

1° Terre-Neuve et la pêche de la morue.

2° Les terres polaires du continent américain.

3° Les Alleghanys.

ALLEMAND.

Thème.

Alfred de Vigny, *Grandeur et Servitude militaires*, liv. I, ch. Ier : « J'appartiens à cette génération.... des figures innocentes. »

Version.

Grimm, *Deutsches Wörterbuch*, Vorrede, p. VI-VII : « Nachdem diese grossen Dichter.... Dienst leisten. »

Dissertation.

Licence.

Herders Thätigkeit in der Erneuerung der deutschen Litteratur.

Agrégation.

Durch welche Züge offenbart sich in Schillers Don Carlos der Geist der Sturm und Drangs Periode ?

Certificat d'aptitude.

Schiller historien.

ANGLAIS.

Version.

The study of poetry ; Matthew Arnold : « The real Burns... », page 43, jusqu'à : « But for supreme... », page 46 (édition Tauchnitz).

Dissertation.

La poésie de Keats et principalement *Endymion*.

Thème.

Labiche, *le Voyage de M. Perrichon*, acte IV, scènes I et II.

III

UNIVERSITÉ DE BESANÇON.

Licence ès lettres.

Composition française.

Lamartine, étude sur la Préface de l'édition de 1834 intitulée : *Des destinées de la poésie.*

Composition latine.

Horatius et Juvenalis, satirarum scriptores, inter se conferantur.

Thème latin.

Fénelon, *Lettre à La Motte :* « Je suis charmé des progrès que quelques auteurs... »

Thème grec.

Montesquieu, *Grandeur et Décadence des Romains*, § V, vers la fin :

« C'était en quelque façon une loi fondamentale...., ils étaient sans pouvoir au dehors. »

Grammaire.

1° Les propositions consécutives en latin.

2° *a*) Aristophane, *Grenouilles*, 1020-1026.
b) Virgile, *Enéide*, V, 244-248 « Tum.... talentum ».
Etudier la grammaire et la versification de ces deux passages.

Allemand.

Version.

Gœthe : *Dichtung und Wahrheit*, livre II, 3e partie, à partir de : « Französische Sprache war mir von Jugend auf lieb... », jusqu'à : « ... fügen sollte ».

Thème latin.

Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. 13, à partir de : « Si les hommes ambitieux... », jusqu'à la fin du chapitre.

Composition.

Götz von Berlichingen in Gœthes Trauerspiel.

IV

Université de Poitiers.

Composition latine.

Cur Cicero operi *De claris oratoribus* Bruti nomen præfixerit quæretur.

Thème grec.

La Bruyère, *Des Grands*, 25 : « Si je compare ensemble... ».

Thème latin.

La Rochefoucauld, *Maximes*, DIV (édition Garnier) : « Après avoir parlé de la fausseté de tant de vertus apparentes... », jusqu'à : « La nécessité de mourir... »

Histoire moderne.

1° Justinien.

2° Fleury et Chauvelin.

Histoire ancienne.

1° Le Sénat à Athènes.

2° La conquête romaine au IIe siècle avant notre ère.

3° Théodose le Grand.

Géographie.

L'océan Pacifique.

Le Missisipi.

Les grands ports de l'Angleterre.

Philosophie.

Licence.

Rapports du désir et de la volonté.

Enseignement primaire.

Les principaux types intellectuels chez les enfants : moyens de remédier aux défauts les plus ordinaires.

Grammaire.

Les participes dans les trois langues classiques.

Métrique.

La rencontre des voyelles dans les vers grecs, latins et français.

LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES.

De la langue dans *Götz von Berlichingen.*

Tableau des formes dialectales et populaires, avec les particularités de syntaxe et de grammaire les plus importantes, contenues dans *Götz von Berlichingen.*

(Adopter l'ordre suivant : 1° articles ; 2° substantifs ; 3° adjectifs ; 4° pronoms ; 5° verbes ; 6° adverbes ; 7° prépositions ; 8° mots français ; 7° orthographe.)

LITTÉRATURE ANGLAISE.

Version.

Shelley, Stanzas witten in dejection near Naples.

Thème.

Saint-Simon, *Portrait de Dubois* : « L'abbé D... était un petit homme, maigre, effilé, chafouin... » (*Scènes et portraits*, éd. de Lanneau, T. 392, *ou* éd. Chéruel, XII, 103.

Dissertation.

La poésie est-elle, comme le veut Matthew Arnold, une « critique de la vie ? — Poetry is at bottom a criticism of life. »

COMPOSITION ALLEMANDE.

Quel est le but qu'ont en vue les auteurs du « Rolandslied » et du « Lied vom Kœnig Rother » ?

On appuiera les arguments sur une analyse succincte de l'un et de l'autre poème.

LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES.

Thème.

V. Hugo, *les Orientales* : Adieux de l'hôtesse arabe.

Version.

Essais, de Bacon, XII, Of Boldness.

Dissertation.

Shelley aurait dit de Keats : « C'était un Grec. » Expliquer et discuter ce mot.

Composition française.

Déterminer l'opposition des tempéraments littéraires de Voltaire et de J.-J. Rousseau. Préparer ce devoir par quelques lectures des deux écrivains.

Professorat des Ecoles normales.

Expliquer et apprécier, à l'aide d'exemples pris dans la littérature française, cette maxime de La Rochefoucauld : « Le vrai honnête homme ne se pique de rien.

Composition latine.

Quæ causæ fuerunt cur, Ludovici XIV ætate, Terentii comœdiæ in magno fuerint habitæ honore, Plauti contra litteratorum hominum judicia expertæ sint severissima ?

Thème grec.

La Bruyère, *Du Mérite personnel*, X. : « Que faire d'Hégésippe ? »

Thème latin.

Même sujet que pour le thème grec.

Histoire du Moyen-Age.

Les Visigoths en Gaule.

Histoire moderne.

Ministère de Vergennes.

Histoire ancienne.

1. Le tribunal des Héliastes à Athènes et la justice dans la démocratie athénienne.

2. La civilisation alexandrine au temps des premiers Ptolémées.

3. Les réformes politiques d'Auguste.

Géographie.

1. La Baltique.

2. La plaine de l'Allemagne du Nord.

3. Les grands ports de l'Europe occidentale, du Weser à l'Escault.

Philosophie.

Licence.

Rapports de la Morale et de la Métaphysique.

Enseignement primaire.

Le sentiment de la dignité personnelle. Son importance. Moyens de la développer. Dangers à éviter.

Grammaire.

Les infinitifs dans les trois langues classiques.

Métrique.

Les vers iambiques.

LITTÉRATURE ANGLAISE.

Version.

Shakespeare, *le Songe d'une nuit d'été*, acte V, sc. I, v. 1, 27 et 71-105.

Thème.

Pascal : *Pensées* : « Qu'est-ce que l'homme dans l'infini ? ... » jusqu'à : « ... l'infini ou il est englouti. »

Dissertation.

Racontez le *Songe d'une nuit d'été* et dites ce que vous pensez de la pièce.

Composition française.

Apprécier ce mot de Fénelon : « Un excellent historien est peut-être encore plus rare qu'un grand poète. »

Professorat des écoles normales.

Laquelle vaut mieux, selon vous, pour étudier l'homme, des méthodes de Montaigne, de La Rochefoucauld ou de La Bruyère ? Quels sont les avantages et les inconvénients de chacune ?

Dissertation latine.

Quæretur quibus de causis tantum locum in satira Horatius litterarum studiis dederit.

Thème grec.

Fénelon : *Traité de l'existence de Dieu*, Ire partie, chap. II, depuis : « Arrêtons-nous... » jusqu'à : « Qui est-ce qui a suspendu... ? »

Thème latin.

Pascal, *Pensées*, art. IV, 1, depuis : « On charge les hommes dès l'enfance... », jusqu'à : « ... que le cœur de l'homme. »

Histoire moderne.

État de la France à la mort de Louis XIV.

Histoire du Moyen-Age.

Le pouvoir pontifical avec Grégoire le Grand.

Histoire ancienne.

1. Athènes avant la lutte contre Philippe de Macédoine.
2. Rivalité de Marius de Sylla.
3. L'Eglise chrétienne au temps de Marc-Aurèle.

Géographie.

1. Le bassin de l'Elbe.
2. La plaine des Pays-Bas.
3. Le système des Rocheuses.

Philosophie.

Licence.

Rapports de la science et de la métaphysique.

Enseignement primaire.

Est-il bien de faire appel à l'intérêt dans les conseils moraux que l'on donne aux enfants?

Grammaire.

L'aoriste second.

Métrique.

Règles de position, en grec et en latin.

V

UNIVERSITÉ DE NANCY.

Dissertation française.

Agrégation de grammaire.

Appréciez et commentez cette opinion de La Bruyère (*De quelques usages*) : « C'est la paresse des hommes qui a encouragé le pédantisme à grossir plutôt qu'à enrichir les bibliothèques, à faire périr le texte sous le poids des commentaires; et elle a, en cela, agi contre soi-même et contre ses plus chers intérêts, en multipliant les lecteurs, les recherches et le travail qu'elle cherchait à éviter. »

Version latine.

Lucain, *Pharsale*, chant VII, du vers 647 au vers 679, depuis : « Jam Magnus transisse deos... », jusqu'à : « ... extrema in fata ferentem. »

Dissertation française.

Licence.

Expliquez et critiquez cette assertion de Chateaubriand dans le discours qu'il avait composé pour sa réception à l'Académie

française (1811) : « La liberté n'est-elle pas le plus grand des biens et le premier des besoins de l'homme ? Elle enflamme le génie, elle élève le cœur, elle est nécessaire à l'ami des Muses comme l'air qu'il respire. *Les arts peuvent, juqu'à un certain point, vivre dans la dépendance, parce qu'ils se servent d'une langue à part* qui n'est pas entendue de la foule; mais les lettres qui parlent une langue universelle languissent et meurent dans les fers. »

Dissertation latine.

Quæritur utrum recte an falso scripserit M. Tullius Cicero : « Eloquentia pacis est comes otiique socia. » *Brutus*, XII, 45.

Thème latin.

Télémaque, livre XIII, 1re page, depuis : « Télémaque trouva de grandes difficultés... », jusqu'à : « ... rapporter tout à lui comme à une divinité. »

Thème grec.

C'est le peuple qui fait les langues. Voltaire s'en plaint : « Il est triste, dit-il, qu'en fait de langues comme d'autres usages plus importants, ce soit la populace qui dirige les premiers pas d'une nation. » Platon disait au contraire : « Le peuple est, en matière de langue, un très excellent maître. » Platon disait vrai. Le peuple fait bien les langues. Il les fait imagées et claires, vives et frappantes. Si les savants les faisaient, elles seraient sourdes et lourdes. Mais, en revanche, le peuple ne se pique pas de régularité. Il n'a aucune idée de la méthode scientifique. L'instinct lui suffit. C'est avec l'instinct qu'on crée. Il n'y ajoute point la réflexion. Aussi les langues les plus sages et les plus savantes sont-elles tissues d'inexactitudes et de bizarreries. Sans doute, on peut en ramener tous les faits à des lois rigoureuses, parce que tout dans l'univers est sujet aux lois, même les anomalies et les monstruosités. Il n'en est pas moins vrai de dire que le quiproquo et le coq-à-l'âne entrent pour une certaine part dans la confection des langues en général et, en particulier, de celle que Brunetto Latini estimait la plus délectable de toutes.

Anatole France, *La vie littéraire*, *Propos de rentrée.*

Sujets de Compositions

Université de Grenoble.

Licence ès lettres

Composition française.

1° « On peut convaincre les autres par ses propres raisons ; mais on ne peut les persuader que par les leurs. » (Joubert.)

2° Etudiez l'art de la composition dans Victor Hugo (surtout d'après les pièces de la *Légende* que vous avez au programme).

3° Voltaire écrit au P. Porée, qui lui demandait de mettre dans *Mérope* des scènes d'attendrissement entre la mère et le fils : « C'est précisément ces sortes de scènes qu'il faut éviter avec un soin extrême : car jamais une passion réciproque n'émeut le spectateur ; il n'y a que les passions contredites qui plaisent. Toute scène doit être un combat. » Montrez ce qu'il y a de fondé et ce qu'il y a d'excessif dans ce précepte d'art dramatique.

Histoire de la Littérature française.

1° Le genre burlesque au XVIIe siècle en France (à propos du *Lutrin*).

2° Comment Chateaubriand a-t-il jugé Racine ? (*Génie du Christianisme*, 2e partie.)

3° La poésie en France de 1819 à 1823.

Composition latine.

1° Utrum assentiendum sit necne Ælio Donato, qui (prolegom. in *Hecyram* Terentii) sic judicaverit : « In tota (hac) comœdia hoc agitur ut res novæ fiant nec tamen abhorreant a consuetudine. »

2° Quid de hoc Horatiano (*Epist.* II, 2, 51) :

« Paupertas impulit audax
Ut versus facerem. »

3° Cæsarem « de Galliæ Germaniæque moribus » disserentem (B. G., VI, 11 sqq.), prout videbitur, laudabitis aut reprehendetis.

Licence philosophique.

Dissertation philosophique.

1° Etudier le rapport de la personne du philosophe avec la doctrine qu'il forme.

2° De l'idée de cause.

3° « Les sensations de la mélancolie sont les affections de l'âme les plus voluptueuses. » (*Etudes de la Nature*, XII.)

Licences et certificats d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes.

Allemand.

Thème.

Volney : *Les ruines de Palmyre.*

Version.

Hegel : *La Révolution française* : « *Es entsteht hier.....* », jusqu'à : « *Damit hängen.....* »

Composition française.

L'ironie chez Henri Heine.

Leçon orale.

Commenter les quatre strophes de Gœthe intitulées : *Eins und Alles* (1821).

Anglais.

Version.

Byron : *The Bride of Abydos* II (VII-IX), depuis : « *They reached at length a grotto.....* », jusqu'à : « *In him was some young Galiongee.....* »

Thème.

Corneille : *le Menteur*, acte V, scène V.

Composition anglaise.

Inflexions in English.

Composition française.

Lalla Rookh.

Soutenance de thèses

UNIVERSITÉ DE PARIS.

M. Urbain MENGIN a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, en Sorbonne, le 23 mai.

THÈSE LATINE.

De idea felicitatis terrestris apud Benotium pictorem florentinum.

THÈSE FRANÇAISE.

L'Italie des romantiques.

Ouvrage signalé

La Lettre (*évolution du genre*), par M. M. ROUSTAN, *professeur de rhétorique au lycée de Lyon,* librairie P. Delaplane, *Paris, 1902.*

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOC. FRANÇ. D'IMPR. ET DE LIBR.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs, dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable :* indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Faguet, Emile Boutroux, Alfred Croiset, Victor Brochard, Jules Martha, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

M. K... G..., à B... — Vous trouverez la *Revue* chez les principaux libraires de Berlin et de Leipzig ; mais il vaudrait mieux prendre un abonnement pour votre commodité personnelle.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université et quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso à la copie.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie
PARIS, 15, rue de Cluny

VIENT DE PARAITRE

Un Magistrat de l'Ancien Régime

OMER TALON

SA VIE ET SES ŒUVRES

1595-1652

PAR

M. l'Abbé Hubert MAILFAIT

DOCTEUR ÈS LETTRES

Un volume in-8°, broché. . . . . 7 »



DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 30 5 JUIN 1902

Année Scolaire 1901-1902

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

577 LA CIVILISATION BYZANTINE A L'ÉPOQUE DES PALÉOLOGUES (XIIIe-XVe SIÈCLE). — *La vie religieuse à l'Athos* .... **Charles Diehl,** *Professeur à l'Université de Paris.*

584 LA POÉSIE DE LA RENAISSANCE. — *Ronsard et ses amis; leur vie au Collège de Coqueret.* **Gaston Deschamps,** *Professeur remplaçant au Collège de France.*

591 LES « DISCOURS A LA NATION ALLEMANDE » DE FICHTE. — *L'éducation nationale*.......... **Henri Lichtenberger,** *Professeur à l'Université de Nancy.*

596 LES TRANSFORMATIONS POLITIQUES ET SOCIALES DES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES. — *Les guerres religieuses*.......................... **Charles Seignobos,** *Maître de conférences à l'Université de Paris.*

603 L'HISTOIRE DU DROIT. — *Sa conception sociale et économique*........................ **G. Des Marez,** *Chargé de cours à l'Université de Bruxelles.*

624 SOUTENANCE DE THÈSES.................... **En Sorbonne.**

625 SUJETS DE DEVOIRS (*agrégation, licence*).... **Université de Paris.**

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie)

15, RUE DE CLUNY, 15

1902

DIXIÈME ANNÉE

REVUE DES COURS
ET
CONFÉRENCES

ABONNEMENT, UN AN
- **France.** . . . . **20 fr.** payables **10 francs** comptant et le surplus par **5** francs les *15 février* et *15 mai 1902*.
- **Étranger.** . . . . **23 fr.**

Le Numéro : 60 centimes

EN VENTE :

Les Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième et Neuvième Années

DE LA REVUE

Chaque année. **20 fr.**

Il reste quelques exemplaires de la première et de la seconde année, que nous tenons à la disposition de nos clients au prix de 30 francs chaque année.

Après *neuf années* d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très *estimée* **Revue des Cours et Conférences** : *estimée*, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est *unique* en son genre ; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons, chaque année, à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, *lettres*, *philosophie*, *histoire*, *littérature étrangère*, *histoire du théâtre*, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à *bon marché* : il suffira,

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 30 5 JUIN 1902

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

La civilisation byzantine à l'époque des Paléologues (XIIIe-XVe siècle)

Cours de M. CHARLES DIEHL,
Professeur à l'Université de Paris.

La vie religieuse au Mont Athos.

Dans l'histoire des monastères du Mont Athos, dont j'ai exposé l'origine, dans la dernière leçon, la période durant laquelle régnèrent les Paléologues, c'est-à-dire la fin du XIIIe siècle, le XIVe et le XVe, fut une époque particulièrement brillante et prospère. Les couvents avaient souffert de la domination latine ; durant la courte durée de l'empire latin de Constantinople et de Thessalonique, ils avaient été appauvris, dévastés, ruinés ; ce fut donc, quand la dynastie nationale reprit Constantinople, un pieux devoir pour les empereurs de réparer ces misères et de donner à la Sainte Montagne des marques nombreuses de leur intérêt. Aujourd'hui encore, on montre dans les archives des couvents un grand nombre de diplômes émanés des empereurs, écrits avec la pourpre et gardant les bulles d'or qui témoignent de leur authenticité. Les bibliothèques et les trésors s'enorgueillissent également de pièces d'orfèvrerie, de reliquaires, de manuscrits, dons des Paléologues : à Vatopédi, c'est une coupe de jaspe d'un dessin très pur, d'une décoration charmante, offerte, suivant l'inscription gravée sur le bord, par Manuel II Paléologue ; c'est encore un nimbe destiné à

entourer la tête d'une image sacrée, en or repoussé, d'un travail très fin, admirable spécimen de l'art décoratif byzantin. Mais c'est dans les églises surtout que l'on retrouve la trace de la sollicitude des Paléologues : à Karyès, capitale monastique, c'est l'église du Protaton qui est réparée par les soins d'Andronic II ; à Vatopédi, les mosaïques, les peintures de la grande église étaient dues à ce même Andronic, et de la même époque (commencement du XIVe siècle) date la porte de la grande église, toute en bronze, ornée de figures de personnages et de rinceaux décoratifs.

Les Paléologues ne se contentèrent pas de réparer et d'embellir les monastères déjà existants ; ils augmentèrent aussi le nombre des fondations pieuses. Au XIVe siècle furent bâtis les couvents du Pantocrator sur le côté oriental de la presqu'île, et de Saint-Grégoire sur le côté occidental.

Le même mouvement de sympathie s'étendait à l'Orient tout entier. En 1365, Alexis III Commène donnait au monastère de Saint-Denis, qu'il avait fondé, une charte en lettres d'or, ornée de miniatures qui le représentaient, lui, et sa femme. La renommée du Mont Athos se répandait parmi les populations slaves. Les Bulgares étaient les protecteurs attitrés de certains monastères et les Serbes ne tardèrent pas à suivre leur exemple. Vers le milieu du XIVe siècle, l'un des plus grands parmi les tzars serbes, Stéphan Douchan, rêvait de fonder un vaste empire serbe avec Constantinople pour capitale ; son ambition lui faisait un devoir de gagner les moines, et c'était d'ailleurs une des traditions de sa famille de s'intéresser au Mont Athos ; au XIIe siècle, un prince serbe, Stéphan Newanya, avait fondé le monastère de Chilandari et y avait fini ses jours comme moine ; ç'avait été aussi le sort de saint Sabas, fondateur de l'église indépendante de Serbie. Stéphan Douchan rivalisa avec les empereurs de libéralités ; on conserve de lui des diplômes curieux, qui expliquent les motifs de ses largesses. En 1345, il vint lui-même, avec sa femme, au Mont Athos, fut reçu dans les couvents et manifesta ses velléités de protection. Son successeur, en 1363, fonda le monastère de Simonopetra, et enfin ce Lazare qui tomba à Kossovo, dotait lui-même d'autres asiles. Il se forma ainsi un parti serbe puissant, très remuant, qui finit par inquiéter les empereurs.

Cette brillante renaissance de la Sainte Montagne excitait l'admiration générale. Jean Cantacuzène, qui se retira à Vatopédi et y mourut, comparait le Mont Athos à une cité divine ; il rappelait la fable d'Atlas pour dire que les moines avaient mérité par leurs vertus d'être les soutiens du monde chrétien. Et Andronic II s'écriait que c'était un endroit admirable et charmant, un nouveau

paradis, le ciel sur la terre, l'asile de toutes les vertus. Nicéphore Grégoras, qui n'aimait pourtant pas outre mesure les moines et leurs couvents, fut séduit lui-même par la beauté du Mont Athos: il vante — le climat incomparable, le pays orné d'une multitude de végétaux, les fleurs des couleurs les plus exquises, la forêt semblable à une chevelure, les prairies et les montagnes, les innombrables vols d'oiseaux et les essaims d'abeilles; on y respire une volupté particulière en tout temps; la douceur est la même pour toute saison ; du milieu des bois, parmi les arbres, se fait entendre le rossignol, et son chant accompagne le chant des solitaires.

La description continue sur le même ton enthousiaste; le ruisseau coule silencieusement « pour ne pas troubler l'élan des ailes des prières qui s'envolent vers Dieu »; la vertu habite là : on n'y voit ni femmes, ni visages fardés, ni tribunaux, ni juges, ni maîtres, ni esclaves ; l'honnêteté règne dans les mœurs avec la justice...

De l'Orient tout entier on venait au Mont Athos en pèlerinage, les âmes assoiffées d'ascétisme, tous ceux qu'avait fatigués le monde y cherchaient un refuge dans la solitude et la paix. Le Mont Athos remplit tout le XIVe siècle de son activité artistique et littéraire.

II

Dans les premières années du XIVe siècle vivait à l'Athos un moine très pieux, nommé Grégoire le Sinaïte. Il était né vers la fin du XIIIe siècle à Clazomène; il avait erré de lieux saints en lieux saints: il était allé au Sinaï, à Jérusalem. Ce fut lui qui formula la théorie de la vie mystique. Il groupa autour de lui des élèves qu'il avait formés à son image, puis reprit son existence ; mais il revenait toujours se reposer au milieu de ses amis. Ce fut, avec Nicéphore, le fondateur des *Hésyclastes*, de cette secte de repos et de tranquillité, qui allait pourtant troubler l'Orient religieux tout entier.

Le goût pour la vie contemplative et mystique n'était pas nouveau dans l'empire byzantin ; mais il prit, au XIVe siècle, un essor nouveau. Les conditions de solitude et de recueillement étaient particulièrement favorables au Mont Athos ; beaucoup de moines s'engagèrent dans cette voie. A côté de la pratique de la vie religieuse, il y eut, en quelque sorte, la théorie ; on exalta la prière, on prêta une vertu particulière à l'extase. Perdus devant la mer, abîmés dans leur contemplation, les ermites du Mont Athos allèrent jusqu'à se figurer, sous l'effet de l'hypnose, qu'il s'échappait

de leur propre corps comme une lumière extraordinaire. Le Christ, au moment de la transfiguration, avait apparu de même au milieu d'une lumière éclatante. Les moines crurent que la lumière qui émanait, à leurs yeux, de leur corps était la lumière du mont Thabor, que c'était là un signe de sainteté. Dans ce monde oriental, raffiné, mystique, cette théorie eut un grand succès. Un homme éminent, Grégoire Palamas, qui vécut longtemps à l'Athos, donna aux imaginations mystiques une base plus solide ; ce fut lui qui alluma l'incendie.

A cette époque, un moine de Calabre était venu d'Italie à Constantinople ; homme érudit, esprit vif, ingénieux, perspicace, il avait été bien accueilli ; il plut beaucoup à l'empereur Andronic II par l'ardeur qu'il témoignait contre les Latins ; on l'opposait aux personnages les plus savants de la cour, à Théodore Métochite, à Nicéphore Grégoras, avec lequel on le mit aux prises dans une joute fameuse. Versé dans la méthode de saint Thomas d'Aquin, Barlaam ne pouvait rien comprendre aux rêveries mystiques. Étant allé à l'Athos par curiosité, il entendit quelques-uns des moines, âmes simples, à l'imagination exaltée, parler de cette lumière divine qui émanait de leur corps ; il ne comprit pas, et engagea une lutte contre eux. Entre lui et Grégoire Palamas, ce fut un rude combat de pamphlets ; il finit par le dénoncer au patriarche Jean.

Cette querelle de moines peut paraître vaine, et l'on s'étonne que les Byzantins se soient passionnés, en de tels moments, pour des questions de cette sorte. Mais ce n'est là que le côté extérieur de la question, qui, en réalité, est plus complexe, à la fois religieuse et politique. La querelle entre Barlaam et Palamas est un épisode du grand conflit entre l'Orient et l'Occident. A ce moment, surtout, la polémique contre les Latins reprit plus vive : il ne faut pas penser comme les Latins, c'est là le fond du débat. Ce ne sont pas seulement deux moines qui sont en présence, mais deux méthodes, deux philosophies, deux races : le mysticisme oriental et le rationalisme occidental. Barlaam procède par syllogismes, suivant à la lettre l'ouvrage de saint Thomas d'Aquin ; Palamas répond que ces moyens humains ne sont que de pauvres instruments, et il substitue l'inspiration au raisonnement. Dans ce conflit, tous les orthodoxes prirent parti pour l'Athos.

Il y avait aussi une raison politique : on était en 1341 ; Andronic III allait mourir ; les ambitions s'éveillaient ; parmi les candidats à l'empire, Jean Cantacuzène, ambitieux, sans scrupule, s'était depuis longtemps préparé ; en 1328, il avait mis Andronic III sur le trône, et il exerçait sur lui une grande influence. En 1330, quand Andronic semblait perdu, Cantacuzène avait été désigné comme

administrateur suprême. L'empereur se rétablit, mais sa santé resta chancelante. Cantacuzène chercha des appuis pour être prêt à recueillir sa succession. Ce politique avait un goût très vif pour les moines de l'Athos ; il avait demandé aux illuminés la consultation que les sorcières donnent à Macbeth sur la lande ; il recherchait leurs sympathies, il affectait de vouloir se retirer à l'Athos et avait sa cellule prête d'avance à Vatopédi ; il connaissait bien l'influence des habitants de la Sainte Montagne, et, par surcroît, il se trouvait l'ami de Palamas... Naturellement, tous ceux que son ambition inquiétait se jetèrent dans le parti opposé, celui de l'impératrice Anne de Savoie, qui craignait pour son fils âgé de neuf ans, femme bornée, jalouse, tenace, et de plus, fille d'Amédée V de Savoie, et, comme telle, entourée d'une camarilla de favoris et de femmes qui l'entraînaient vers les idées latines. Le patriarche Jean devait bien son élévation à Cantacuzène : mais il avait été chargé de la tutelle des enfants de l'empereur, et redoutait Palamas comme un concurrent éventuel au patriarcat ; il ne voulut pas perdre l'occasion de le compromettre, et se déclara contre les moines de l'Athos ; un nombreux parti le suivit, uniquement parce que les moines étaient les amis de Cantacuzène.

Le patriarche s'empressa de convoquer un concile à Sainte-Sophie ; d'un côté prirent parti Barlaam, Grégoire, Akyndinos, Grégoras, et, de l'autre, Palamas, Cantacuzène, les deux Cabarilas. La lutte dura longtemps ; elle fut activée par des discordes civiles, quand Cantacuzène usurpa le pouvoir. Le synode de 1341 fut d'ailleurs favorable à Palamas. Barlaam dut s'avouer vaincu, et il retourna assez penaud en Italie ; mais il laissait des partisans. Akyndinos fut cité de nouveau, condamné, emprisonné comme hérétique. Pourtant les moines de l'Athos devaient finalement l'emporter. Anne se brouilla avec le patriarche ; celui-ci se rapprocha de Cantacuzène, et la régente, pour parer le coup, s'adressa à Palamas, sotte, inconstante, elle ouvrit elle-même la porte aux ennemis. Palamas en profita : le patriarche fut déposé, Cantacuzène rentra en 1347 et fut proclamé empereur. Il récompensa largement ses amis : on pensa à faire Palamas patriarche ; un nouveau et dernier concile, en 1351, donna satisfaction aux moines de l'Athos ; l'empereur avait marqué ses sympathies, et, dans une cérémonie solennelle, les actes furent déposés sur l'autel de Sainte-Sophie ; Nicéphore Grégoras fut emprisonné à Chora, les autres dans leurs maisons : « on ne leur fit aucun mal, on se contenta de les mettre dans l'impossibilité de faire du mal ». Les moines de l'Athos avaient joué un grand rôle dans la bataille ; ils avaient, en 1342, envoyé une ambassade à Constantinople pour arrêter l'effusion du sang ;

les uns avaient été exilés, les autres emprisonnés dans les monastères ; on choisit les patriarches parmi eux ; ainsi l'Athos devenait le centre de la pure foi orthodoxe.

III

Cette époque avait été passablement troublée pour les monastères du Mont Athos. En 1312, le πρῶτος avait été soumis au patriarche de Constantinople ; puis on avait trouvé cette autorité trop lointaine et, en 1368, le πρῶτος fut soumis à l'évêque de la ville voisine d'Hiérissos. D'autre part, il se produisit une réaction plus pratique contre le mysticisme des ascètes ; ce fut une révolution très importante. Jadis les moines menaient la vie en commun, tousles biens appartenaient au monastère ; puis il se forma un parti qui réclama pour les moines le droit de posséder par eux-mêmes, d'acquérir, d'administrer. La constitution en fut violemment ébranlée ; un souffle plus démocratique passa sur le Mont Athos ; on adjoignit à l'abbé un conseil, il se forma un régime constitutionnel et parlementaire. Le patriarche écrivit aux moines pour leur reprocher d'avoir transgressé les règles ; une enquête fut ouverte et des mesures furent prises ; mais le principe était reconnu : sous la domination des Turcs l'évolution continua. Au commencement du xvie siècle, la décadence morale est profonde dans les couvents ; quelqu'un écrit que — les moines ont fait vœu de s'abstenir de viande, de femmes, promis d'être pauvres et d'obéir, mais que, si tous pratiquent les deux derniers vœux, seuls ceux qui vivent en commun pratiquent les deux premiers ; ceux qui ne vivent pas en commun sont à cheval entre la vie religieuse et la vie selon le monde ; les moines qui vivent en commun sont comparables à la femme de bien qui ne se donne qu'à son mari, mais les autres sont comparables à la femme adultère et perdue qui se donne librement à d'autres qu'à son époux ; ce sont des chrétiens indignes, adonnés au luxe, au commerce, qui admettent dans leurs communautés des nonnes ou errent par le monde. — Le nouveau Jérémie se lamente ainsi longuement, mais ses plaintes furent vaines.

Nous n'avons pas intérêt à suivre les moines de l'Athos jusqu'au xixe siècle et à parler du rôle qu'ils jouèrent dans la lutte pour l'indépendance ; disons seulement quelques mots du régime actuel. Il y a eu, dans le dernier siècle, un développement tout nouveau ; les moines sont aujourd'hui 6 ou 7.000 ; on compte 20 monastères chefs, dont dépendent les skites et les ermitages. Depuis 1883, le pouvoir législatif est exercé par 20 députés, le pouvoir exécutif par 4 épistates, dont la charge est annuelle et

qui détiennent chacun une partie du sceau qui représente la Vierge avec le Christ dans ses bras. La petite ville de Karyès est, à la fois, la capitale et le marché.

De loin, on peut juger de l'esprit qui anime les divers couvents; si l'on aperçoit une galerie de bois, un toit sans beaucoup de cheminées, c'est que le couvent a gardé la vieille tradition de la vie commune; si l'on voit des balcons, des fleurs, des cheminées sur les toits, c'est que chacun des moines vit à part et ne retrouve les autres qu'à l'église et à l'office; l'abbé ne gouverne qu'avec un conseil de 15 moines. A côté des monastères, les religieux ont cherché une solitude plus grande; il s'est établi ainsi des degrés successifs : les villages avec leurs menus objets d'art, les maisons isolées dont les habitants cultivent la terre, puis, à la crête des falaises, les cellules. Mais, à tous les degrés, on ne trouve qu'une seule règle, celle d'Athanase. L'Athos n'a guère changé, la plupart des monastères ont gardé leur aspect de citadelle; mais, à côté de l'ancien Athos, il y a l'Athos moderne. Dans la partie septentrionale de la presqu'île, vers l'Occident, s'élève le monastère des Russes, bâti vers la fin du xiie siècle et le commencement du xiiie, transformé depuis, et qui n'a plus de merveilles; il donne une impression neuve et ses peintures sont fraîches et vives.

La décoration de tous ces monastères est très riche; leurs pavements de mosaïques, leurs iconostases et leurs peintures sont quelquefois splendides; ces peintures sont, pour la plupart, du xiie siècle, les plus belles de la fin du xve ou du commencement du xvie; elles produisent un effet puissant, et il conviendra d'étudier ces longs cycles de fresques pâlies, témoins remarquables de cette renaissance artistique qui a donné au xvie siècle la fleur de sa perfection.

F. E. P.

La poésie de la Renaissance

Cours de M. GASTON DESCHAMPS,

Professeur remplaçant au Collège de France.

Ronsard au Collège de Coqueret.

Nous avons, dans notre dernière leçon, fait l'analyse d'un travail de M. H. Longnon tendant à identifier la Cassandre de Ronsard avec Cassandre Salviati. (Mémoire paru dans un des derniers numéros des *Questions historiques*).

Nous allons, aujourd'hui, passer sous la porte du n° 11 de la rue Chartière, où la Pléiade s'est voilée d'ombre, avant de jeter sur la République des lettres le rayon qui est venu jusqu'à nous.

Il importe, en effet, avant d'aller plus loin, de nous replacer, par la pensée, dans ce milieu ; de nous demander quel esprit animait ces jeunes gens ; de connaître non seulement l'objet de leurs études, mais aussi les influences subies par eux et jusqu'à leurs souvenirs.

Les réformes, dans l'histoire des lettres, ne sont jamais l'œuvre d'un seul homme ou de quelques personnalités. Les responsabilités seules transparaissent, il est vrai ; mais les réformateurs ne sont que les représentants d'un groupe, dont ils exposent les revendications et les exigences.

Rechercher quel est ce groupe, représenté, pour la postérité, par un Ronsard, un du Bellay, voilà quelle sera notre tâche.

On le voit, ce sont les noms des oubliés que nous chercherons.

Passons, à cet effet, sous la porte de la rue Chartière, au-dessus de laquelle se dessine la coquille, symbole du fondateur du Collège de Coqueret. Ce sont des hommes que nous trouvons à l'intérieur, et non des écoliers : Ronsard a plus de 20 ans et d'autres en ont plus de 30. Nous sommes en 1547. Le Collège de Coqueret de cette époque semble être comme une Ecole normale composée d'élèves volontaires, désireux de pousser leur instruction sous la direction de Jean Daurat, qu'ils ont élu leur maître ; mais c'est une Ecole normale originale, non seulement au point de vue de son recrutement, mais encore au point de vue des idées qui y sont agitées.

Le Collège est un tout petit coin de l'Université d'alors, au

milieu des nombreuses petites écoles groupées autour de la Sorbonne. C'est une toute petite bâtisse, enclavée dans l'ancien logis d'un grand seigneur (l'ancien hôtel de Bourgogne) située entre la rue du Mont-Saint-Hilaire et la rue Chaudron, qui a disparu aujourd'hui. Elle occupe une place tellement infime qu'on la néglige au profit du Collège de Navarre (actuellement l'Ecole Polytechnique), des collèges d'Harcourt, de Montaigu (Bibliothèque Sainte-Geneviève), du Plessis, de Bayeux, de Sainte-Barbe, des Ecossais... L'énumération pourrait se prolonger longtemps : on dirait une ruche studieuse qui bourdonne, à moins que ce ne soit l'«Isle sonnante » de Rabelais.

Mais, s'il est perdu au milieu des autres collèges, le Collège de Coqueret n'en est pas moins original. Les autres, en effet, sont voués exclusivement à la culture latine, le latin étant la langue internationale de tous les étudiants qui viennent à Paris de partout, avec leur patois ou leur langue propre.

C'est un esprit théologique et scolastique qui règne dans la maison de Robert de Sorbon ; le grec y est suspect : c'est une langue vivante et, de plus, la langue d'un peuple hérétique. On n'y étudie que le latin et l'on n'y fait que des raisonnements syllogistiques, ces raisonnements tant raillés par Rabelais.

Le Collège de Coqueret, au contraire, subit, volontairement, l'influence bienfaisante de l'hellénisme, qui a traversé les Alpes, et de Florence, de Naples, de Milan, est venu jusqu'à Paris, grâce à plusieurs savants grecs dont le plus connu, Jean Lascaris, enseigna le grec à Guillaume Budé. Cette influence fait même du Collège le noyau de l'aristocratie intellectuelle d'alors. De plus, les élèves sont des hellénisants, parce qu'ils ne sont pas des écoliers : bien que vivant au milieu de la population scolaire parisienne, ils s'en distinguent par leur culture et leurs origines. Leurs origines nobiliaires, qu'il faut noter, les différencient très nettement, en effet, de leurs condisciples, qu'ils dédaignent un peu.

Ils ne sont pas seuls, cependant, à étudier le grec. L'étude de cette langue, au milieu de la cohue latinisante des bacheliers et des clercs, apparaît comme un divertissement aristocratique ; c'est une mode, même à la cour. Marguerite, reine de Navarre, sœur de François Ier, sait non seulement le latin, l'espagnol et l'italien, mais encore le grec, et, dans sa petite cour, toute embaumée d'antiquité grecque, Bonaventure des Périers consacre ses loisirs à la traduction du *Lysis* de Platon.

Cela dit, il convient néanmoins d'admirer le courage de ces initiateurs au milieu de la cité latine, d'autant que la vie qu'ils

mènent entre les murs du vieux collège est très laborieuse, si laborieuse même qu'elle paraît à M. Chamard, biographe de du Bellay, presque impossible à supporter. S'il faut en croire, en effet, les règlements du Collège et le témoignage même des pensionnaires, les élèves s'y livraient à un travail cyclopéen : Rabelais, en somme, n'a rien inventé dans le programme d'éducation de son Gargantua.

Voici, approximativement, d'après les analogies qu'il est permis d'établir avec d'autres collèges, quel était l'emploi du temps : à 4 heures, lever : un philosophe réveille ses camarades et allume les lampes ; — de 5 h. à 6 h. : leçon, en classe ; — 6 h. : messe, puis premier repas ; — de 7 h. à 8 h. : récréation ; — de 8 h. à 10 h. : classe; — de 10 h. à 11 h. : discussion et argumentation; — 11 h. : dîner avec lecture de la Bible ou de la Vie des Saints par le chapelain. Le principal, pendant le repas, distribue les blâmes, les punitions, les éloges. — De midi à 2 heures : travaux divers ; — de 2 h. à 3 h. : récréation ; — de 3 h. à 5 h. : classe ; — de 5 à 6 h. : argumentation ; — 6 h. : souper ; — 6 h. 1/2 : examen ; — 7 h. 1/2 : complies ; — 8 h., en été et 9 h. en hiver : coucher.

Voilà, certes, une journée bien remplie, et toujours on suivait fidèlement le règlement.

Le président de Mesmes nous donne, lui aussi, sur ce sujet, des renseignements absolument concordants ; et, de plus, le témoignage de Cl. Binet tend à faire croire que, si Ronsard et ses compagnons avaient innové, ç'eût été plutôt dans le sens d'une plus grande somme de travail.

Ce programme, si lourd, à qui s'applique-t-il ? Quels sont, en d'autres termes, les compagnons de Ronsard et de du Bellay qui s'y sont conformés et qui, cependant, n'ont pas eu le bonheur de devenir illustres ou sont restés dans le clair-obscur des demi-renommées ?

Il nous semble, tout d'abord, impossible de ne pas nommer Nicolas Denisot, comte d'Alcinois, souvent cité dans Ronsard, du Bellay et Baïf. Plus âgé que ses compagnons (il avait 9 ans de plus que Ronsard et 17 de plus que Baïf), il eut, à n'en pas douter, une très grande influence sur eux, non seulement par son âge, mais aussi par ses mérites. Il montra même quelque talent dans des poésies fugitives, mais il pâtit de la variété même de ses aptitudes. Ce fut un Polyphile, qui sentit de l'amour pour tant de choses qu'il ne fixa son caprice sur aucune. « La peinture et la sculpture, dit Cl. Binet, comme aussi la musique, lui étaient à singulier plaisir. » Il fit jouir ses amis de la culture générale qu'il possédait et qui lui venait, entre autres sources,

de ses relations amicales avec les premiers peintres de la Renaissance, avec Clouet, par exemple, à qui Ronsard adressa des vers, et de ses relations aussi avec P. Lescot, avec Philibert Delorme, qui substituaient à l'art ancien l'art nouveau des châteaux des bords de la Loire. Ce fut aussi de Denisot, très probablement, que vint aux poètes de la Pléiade l'admirable conception de l'encyclopédie artistique, qui mérite d'attirer l'attention de tous ceux qui ne croient pas les arts séparés les uns des autres par des cloisons étanches, — et le désir d'imiter par la complexité de la poésie la complexité de la réalité même, dont Ronsard parle en termes si heureux dans ses odes :

Que dirons-nous de la musique saincte ?
Si quelque amante en a l'oreille atteinte,
Sent en larmes goutte à goutte
Fondre sa chère âme toute,
Tant la douceur d'une harmonie éveille
D'un cœur ardent l'amitié qui sommeille,
Au vif lui représentant
L'aimé par ce qu'elle entend.

Ce sont là, évidemment, des accents nouveaux, qui laissent bien loin derrière eux la brièveté d'inspiration des poètes précédents : on y voit poindre déjà l'aurore d'une poésie qui, beaucoup plus tard, brillera de tout son éclat. Bien plus, cette conception encyclopédique de l'art, due, semble-t-il, pour une bonne part, au compagnon et conseiller des jeunes poètes, jouira d'une pérennité bienheureuse à travers toute la poésie du xvi[e] siècle.

Viennent, après le comte d'Alcinois, des noms sur lesquels, malheureusement, nous ne possédons que très peu de lumières, et qui peuvent exercer la sagacité des chercheurs, ceux, par exemple, d'Abel de la Hurteloire, nommé dans le *Follastrissime voyage d'Hercueil* de Ronsard, — de René Dusvoy, — de Claude de Ligneray, — de Pierre des Mireures. Ce dernier, nommé lui aussi dans le *Follastrissime voyage*, est plus connu depuis deux ans environ : M. Pierre de Nolhac a découvert, en effet, à la Bibliothèque royale de Munich, — au milieu de papiers concernant Jean de Morel, seigneur de Grigny, maréchal des logis de la reine et maître d'hôtel du roi, un des Mécènes de la nouvelle école, dont la maison de la rue Saint-André-des-Arts était un rendez-vous de beaux esprits, — une lettre en latin signée d'un nom qui attira tout d'abord son attention. Ce nom n'était autre que celui de Pierre des Mireures, sous une forme latine : Mirarius medicus. Des Mireures, après avoir quitté le Collège,

exerça, en effet, la médecine. Dans cette lettre, Des Mireures, qui semble avoir, ainsi que tous ses camarades, fort aimé Ronsard et du Bellay, fait l'apologie de Ronsard et y prend sa défense contre ceux qui l'accusaient d'être trop libre dans son style.

Quant au poitevin Bertrand Bergier de Montenbeuf, qui faisait également partie de la savante compagnie, il ne nous est guère connu que par certaines dédicaces de ses amis du Bellay et Ronsard. Les relations qu'il eut avec eux sont d'autant plus importantes qu'elles nous font connaître, d'une manière précise, les rapports de la Pléiade avec Poitiers, alors cité universitaire de premier ordre. — Je ne puis résister au plaisir de vous citer, parmi les poésies dédiées à Bertrand Bergier par du Bellay, la pièce suivante, extraite de ses vers lyriques :

Billet du jour de l'an.

Voici le Père au double front,
Le bon Janus, qui renouvelle
Le cours de l'an, qui en un Rond
Amène la saison nouvelle.
    Renouvelons aussi
    Toute vieille pensée
    Et tuons le soucy
    De Fortune insensée.
Sus doncq', que tardons-nous encore ?
Avant que vieillards devenir,
Chassons le soin qui nous dévore,
Trop curieux de l'advenir.
Ce qui viendra demain
Ja pensif ne te tienne :
Les Dieux ont en leur main
Ta fortune et la mienne.

Ces conseils : ne pas se faire de soucis, bien profiter de sa jeunesse, — constituent le premier article de la philosophie des poètes de la Renaissance.

Tu voy de neige tous couvers
Les sommets de la forest nue,
Qui quasy envoye à l'envers
Le faiz de sa teste chenue.
La froide bize ferme
Le gozier des oyzeaux,
Et les Poissons enferme
Soubz le cristal des eaux.
Veux-tu attendre les frimaz
De l'hyver, qui déja s'appreste,
Pour faire de nege un amaz
Sur ton menton et sur ta teste ?

Cette « nege » fait allusion à la barbe et aux cheveux qui blanchissent, spectacle insupportable pour les poètes de la Pléiade, — comme pour Chateaubriand, d'ailleurs, qui pleura de rage le jour où il se vit un cheveu blanc.

Veux-tu attendre. . . .
. . . .
Que tes membres transiz,
Privez de leur verdeur,
Et les nerfz endurciz
Tremblent tous de froideur ?
Quand la saison amolira
Tes bras, autresfois durs et roydes ?
Adoncq' malgré toy perira
Le feu de tes moüelles froydes,
Que toute herbe, ou étuve,
Tout genial repas,
Mais tout l'Æthne et Vesuve
Ne rechaufferoient pas.
. . . .
Les vins, l'amour consolent
Le triste cœur de l'homme ;
Les ans legiers s'envolent,
Et la mort nous assomme.

Puis vient une énumération suggestive des souhaits que le bon du Bellay fait pour son ami Bertrand :

Je te souhaite pour t'ébatre,
Durant cette morte saison,
Un plaisir, voyre trois ou quatre,
Que donne l'amye maison :
Bon vin en ton celier,
Beau feu, nuyt sans soucy,
Un ami familier
Et belle amie aussi.

Ce sont là, on le voit, des vers dont l'inspiration n'est pas bien élevée, mais qui donnent excellemment la note de l'opinion de nos poètes sur la manière de bien vivre.

Dans ses *Odes* pastorales, du Bellay a dédié, de plus, à Bergier de Montenbeuf quelques strophes, un peu longues à citer, qui prouvent que l'auteur avait une connaissance remarquable de la topographie de Poitiers. Il y fut, en effet, étudiant, y rencontra Ronsard, et il est très intéressant de voir quels souvenirs il a gardés, à vingt ans de là, de cette ville longtemps célèbre, qui détenait alors l'hégémonie scolaire dans l'Ouest de la France et la détenait encore à l'époque du *Menteur*. Nous savons ainsi que du Bellay connut à Poitiers Salomon Macrin, le poète latin, auquel, plus tard, il adressa des odes à l'occasion de la mort de

sa femme ; il y rencontra aussi, — et ceci nous intéresse davantage, — un oublié, dont l'influence sur les poètes de la Pléiade nous a été révélée en grande partie par M. Chamard, de Lille, dans une thèse latine à laquelle nous ferons de nombreux emprunts dans le cours de ces études. Ce nom oublié, inséparable non seulement de la Pléiade, mais de du Bellay et de Ronsard, est celui de Jacques Peltier, du Mans, qui, de 1540 à 1545, fut secrétaire du cousin de Joachim, de René du Bellay, évêque du Mans.

Ce Jacques Peltier n'est pas un inconnu pour Sainte-Beuve, à qui, ordinairement, rien d'essentiel n'échappe. Sainte-Beuve, en effet, qui lui consacre une page, nous le montre comme un homme assez complexe, tout à la fois poète, grammairien, arithméticien, alpiniste même (chose surprenante à cette époque) : — c'est ainsi, par exemple, qu'il fait des excursions en Savoie et décrit dans ses œuvres le phénomène des avalanches.

On voit, d'après les travaux de M. Chamard, que Peltier fut un des précurseurs de la Pléiade et qu'il prépara le mouvement dirigé par Ronsard. Pasquier, dans ses *Recherches*, le désigne comme quelqu'un qui « commença d'habiller notre poésie à la nouvelle guise ». Le sonnet et l'ode auraient été, en effet, choisis par du Bellay sur les conseils de J. Peltier. Dans les promenades qu'ils firent ensemble sur les bords du Clain, à Poitiers, J. Peltier conseillait à du Bellay d'innover en poésie, de chercher à exprimer des pensées nouvelles, ce qui suffirait à lui marquer une place dans la Pléiade. Jacques Peltier a traduit en français l'*Art poétique* d'Horace, qu'il fit rééditer en 1545, avec cette devise qui était la sienne : *Moins et meilleur*. C'était le fameux précepte de Boileau, formulé à l'avance ; et, en effet, Peltier relisait sans cesse ses ouvrages. Dans sa préface de 1545 (la *Défense et Illustration* de du Bellay est de 1549), Peltier examine les raisons pour lesquelles l'esprit français n'occupe pas dans le monde la place qu'il mérite, et la principale lui semble être la suprématie méprisante du latin. Il veut, en conséquence, que nos poètes et nos historiens n'écrivent plus en latin, mais en français. N'est-ce pas là, en germe, la doctrine de du Bellay et de ses amis ?

L'injustice de Boileau à l'égard de la Pléiade apparaît, par suite, très nettement. Ce que veulent nos poètes, c'est non pas « parler grec et latin en français », mais doter la France de ce qui lui manque à l'aide des genres anciens.

Comme le fera du Bellay, Peltier loue Pétrarque et Boccace : ils ont écrit en toscan, leur langue maternelle ; que n'écrivons-nous en français? Il entrevoit même l'avenir magnifique réservé

au génie français, s'il marche dans la voie que lui indiquent ces glorieux exemples.

De ce chauvinisme un peu présomptueux, nous ne garderons pas plus rancune à Peltier que nous ne garderons rancune à du Bellay d'avoir juré de donner une littérature à la France.

V. H.

Les « Discours à la nation allemande » de Fichte.

Cours de M. HENRI LICHTENBERGER,

Professeur à l'Université de Nancy.

Deuxième partie. — L'éducation nationale.

Nous venons de voir comment Fichte définit le génie allemand : c'est, pour lui, la foi dans la liberté et dans la raison, et la volonté de réaliser en ce monde la liberté et la raison. Si, au milieu de la tourmente où vient de s'effondrer le pouvoir politique et militaire de l'Allemagne, on peut sauver le *génie allemand*, rien n'est perdu, et la patrie peut espérer des jours meilleurs. Les malheurs de l'Allemagne ont pour cause essentielle la *dégénérescence morale* de la nation, la décadence du génie allemand. Si la nation se régénère en restaurant dans la nouvelle génération la volonté morale, en rétablissant dans sa pureté le génie allemand, la renaissance matérielle suivra nécessairement cette renaissance spirituelle. Or cette renaissance spirituelle ne peut se faire que par l'éducation, et par l'éducation de la nation entière. C'est là, selon Fichte, la tâche à laquelle doivent se vouer les Allemands. Ils le doivent, car c'est le seul moyen, pour eux, de se relever et de recouvrer leur indépendance. Ils le peuvent, car cette entreprise n'excitera pas la défiance de leurs maîtres, et ne sera, par conséquent, ni entravée ni défendue par eux.

I

L'éducation nouvelle doit, en premier lieu, se proposer de développer chez les jeunes gens la volonté morale.

L'ancienne éducation se bornait à exhorter l'homme à l'ordre et à la moralité. Elle développait un code de préceptes religieux

et moraux, et engageait ses élèves à y conformer leur vie. Mais ces exhortations restaient infructueuses pour la vie réelle : elles n'atteignaient pas les régions profondes de notre être, où germent les décisions. Dès lors, elles n'exercent pas d'action effective. Si l'homme, en effet, était naturellement bon, il se décidait pour le bien sans avoir besoin d'éducation : s'il était égoïste, il se décidait pour le mal, malgré l'éducation. Ce sont, dans tous les cas, *les instincts naturels* et non les *principes donnés par l'éducation* qui dirigent sa conduite. L'éducation ancienne, par le fait même qu'elle laissait ses élèves libres de se décider pour le bien ou pour le mal, avouait son impuissance : « Car, en avouant que, malgré ses soins les plus actifs, la volonté reste néanmoins libre, c'est-à-dire indécise et vacillante entre le bien et le mal, elle avoue qu'elle ne peut, ni ne veut, ni ne désire former la volonté, et, comme celle-ci est le fond même de l'être humain, qu'elle est incapable de former l'homme, et qu'elle tient cette entreprise pour impossible » (VII, 281).

L'éducation nouvelle, au contraire, doit anéantir la liberté de la volonté, et y substituer la nécessité absolue de ses déterminations. Toute action contraire aux principes de cette éducation doit nous être rendue absolument impossible. Cette éducation doit produire une volonté ferme, inébranlable, sur laquelle on puisse compter absolument, qui ne puisse pas être autrement qu'elle n'est, qui, dans aucun cas particulier, ne puisse vouloir autre chose que ce qu'elle veut tous les jours, c'est-à-dire le bien. De plus, la nouvelle éducation doit produire cette volonté nécessairement, d'après une méthode sûre et infaillible. « Elle doit elle-même engendrer avec nécessité la nécessité qu'elle se propose de créer » (VII, 282). L'homme devenait jadis bon par hasard et par don de nature. Son éducation doit être soustraite désormais à l'influence de cette force obscure, et dont l'action ne peut être calculée. Il faut qu'il soit soumis à un système d'éducation qui sera un art conscient de ses règles, atteignant sûrement son but, et, s'il ne l'atteint pas, sachant du moins qu'il ne l'a pas encore atteint, et que l'éducation n'est pas finie.

La première tâche d'une pareille éducation doit être de développer rationnellement et méthodiquement la faculté de connaissance de ses pupilles.

L'homme ne peut vouloir que ce qu'il aime. Or l'ancienne éducation supposait que tout homme aime nécessairement son bien-être sensuel; et, partant de là, elle s'efforçait de rendre l'égoïste artificiellement utile, ou tout au moins inoffensif pour la société, en agissant sur lui par la crainte du châtiment et l'espoir de la

récompense. Or cette méthode est mauvaise et inapplicable, et cela, pour deux raisons :

1° Le fait même d'obéir à des motifs égoïstes est le principe de toute immoralité : il est donc contradictoire de chercher à faire sortir le bien du mal.

2° Etant donnée la situation actuelle de l'Allemagne, on a vu plus haut que les motifs intéressés combattent nécessairement en faveur du vainqueur contre le vaincu. Il est impossible, par conséquent, de fonder l'éducation nationale sur des motifs intéressés. La nouvelle éducation doit donc viser à produire dans les âmes un amour ayant pour objet « *le bien en tant que bien* » ; il faut que le bien produise sur nous une impression de plaisir si forte, que nous soyons immédiatement portés à le réaliser par notre volonté. « Nous sommes contraints par la nécessité même à vouloir former des hommes foncièrement bons et honnêtes, puisque ceux-là seuls peuvent assurer l'avenir de la nation allemande, qui autrement fusionnerait avec l'étranger » (VII, 283).

Comment la nouvelle éducation obtiendra-t-elle ce résultat? Tout d'abord en enseignant à ses pupilles à penser avec clarté et précision. Pour que les jeunes gens apprennent à concevoir le bien comme désirable, il faut qu'ils aient acquis la faculté de créer, par un usage actif de leur entendement, des images mentales qui ne soient pas la *copie* d'une réalité antérieure, mais le modèle d'une réalité future. La nouvelle éducation doit donc s'efforcer de développer chez l'enfant cette faculté active de créer des images mentales qui lui procurent un plaisir suffisant pour que ce plaisir, à son tour, devienne créateur et stimule l'être tout entier. Or cette faculté active et créatrice, qui doit être développée chez l'élève, est précisément la faculté en vertu de laquelle nous connaissons les lois scientifiques de l'univers.

L'éducation est donc, essentiellement, le développement de notre faculté de connaître, et cela, par l'exercice actif de cette faculté. L'élève apprend, mais il apprend avec plaisir ; car il produit lui-même par l'activité spontanée de son esprit l'objet du savoir. L'art de l'éducation consiste à stimuler cette activité spontanée et à la guider.

Et c'est là qu'apparaît toute la différence entre l'éducation ancienne et l'éducation nouvelle.

Le but que poursuivait l'éducation ancienne, c'était de mettre l'élève en possession de la *matière* de la connaissance, c'est-à-dire de la science. Entièrement passif, l'élève devait s'assimiler les résultats de la science à l'aide de la mémoire. Or c'est là un effort pénible, car l'élève est hors d'état de comprendre l'intérêt de la

science pour lui. Dès lors, on n'obtient de lui cet effort qu'en lui démontrant l'utilité future de cette science, qui lui procurera fortune et considération, et en stimulant son zèle par des punitions ou des récompenses immédiates. La science est ainsi mise sous la dépendance de l'égoïsme.

L'éducation nouvelle, au contraire, se propose comme but immédiat de susciter et de stimuler cette activité créatrice de l'esprit, qui produit spontanément la science. La science elle-même n'est pas le but ; elle vient seulement par surcroît, nécessairement d'ailleurs ; elle n'est pas la fin directe, mais seulement un résultat indirect, quoique nécessaire, de l'éducation nouvelle. Au lieu de s'adresser à la mémoire (ce qui cause l'ennui), le maître stimule l'activité spontanée de l'esprit, dont l'exercice est toujours source de plaisir, et obtient ainsi de l'élève qu'il travaille volontiers, qu'il travaille beaucoup par conséquent, et qu'ainsi il apprenne bien et beaucoup. Enfin, et surtout, cette activité créatrice de l'esprit est une préparation directe à l'activité morale. En exerçant son activité créatrice, l'élève obéit à un amour purement désintéressé, à un sentiment radicalement distinct de l'égoïsme qui recherche le bien-être sensuel. La nouvelle éducation ruine donc par la base le pouvoir de l'égoïsme, en habituant immédiatement ses pupilles à l'exercice d'une activité entièrement désintéressée. Formés dès l'enfance à considérer d'autres mobiles d'action que leur intérêt égoïste, ces pupilles trouveront en eux, à l'heure des tentations de l'intérêt, une nature morale, solidement constituée, qui leur permettra de tenir bon contre les sollicitations mauvaises de leur nature inférieure.

Cette méthode active pour enseigner la science existe déjà, selon Fichte. Depuis plusieurs années, Pestalozzi en a formulé les principes essentiels. Fichte avait connu personnellement l'auteur de *Lienhart et Gertrude* à Richterswyl, près de Zurich, en 1793, et avait étudié à fond ses œuvres pendant l'été de 1807. « J'y trouve, écrivait-il à sa femme, le vrai remède aux maux de l'humanité malade, comme aussi le seul moyen pour rendre les hommes capables de comprendre le *Système de la Science* » (3 juin 1807).

Dans ses *Discours à la Nation allemande*, Fichte fait un éloge enthousiaste de Pestalozzi, en qui il voit, comme en Luther, un des plus nobles représentants du génie allemand. Comme Luther, il a ressenti l'amour le plus profond pour les humbles et les déshérités. Il a lutté vaillamment contre tous les obstacles extérieurs et intérieurs, contre l'indifférence et l'ignorance du public, contre la difficulté qu'il éprouvait à parvenir à l'entière clarté intérieure,

contre l'imperfection de ses ressources intellectuelles, imperfection qui avait sa source dans l'instruction très incomplète qu'il avait reçue. Et, finalement, ses efforts ont été récompensés par la découverte la plus magnifique, par une découverte plus belle qu'il ne voulait l'espérer lui-même : « Il voulait uniquement venir en aide au peuple, et voici que son système, parvenu à son complet développement, relève le peuple, supprime toute distinction entre le peuple et les classes cultivées : il cherchait simplement une méthode d'éducation populaire, et voici qu'il nous fournit le projet d'une éducation nationale, susceptible de délivrer les peuples et le genre humain tout entier de l'abîme de misères où ils sont plongés aujourd'hui » (VII, 403). La pensée de Pestalozzi dépasse sa personnalité, comme toute pensée générale : « Ce n'est pas lui qui a pensé cette pensée, mais bien la Raison éternelle qui l'a pensée par son intermédiaire » (XI, 267). Il n'a été que l'instrument imparfait et peu conscient, par lequel une vérité de tout premier ordre s'est révélée à l'humanité.

Cette vérité, c'est la méthode active pour enseigner le vrai, méthode que Fichte emprunte à Pestalozzi, dont il modifie du reste les théories sur divers points de détail. La conscience immédiate de notre activité, dit-il, c'est l'intuition (Anschauung): elle est donc l'essence même de la conscience de soi, la forme primordiale du moi. C'est par l'intuition de soi (Selbstanschauung) que l'activité devient *moi*. La vraie méthode pour atteindre à la connaissance, c'est donc de développer systématiquement cette intuition de soi qui produit, logiquement et nécessairement, la conscience de l'univers et de soi-même. Fichte est d'accord avec Pestalozzi pour admettre que l'éducation doit consister essentiellement dans la culture méthodique et raisonnée de notre faculté d'intuition ; c'est là-dessus que doit porter tout l'effort. L'intuition doit précéder même la parole, car la parole n'est utile que pour communiquer aux autres ce dont on a, au préalable, l'intuition claire ; si la parole précède l'intuition directe, on aboutit à l'abstraction et au verbalisme oiseux. Quant à la lecture et à l'écriture, Pestalozzi en exagère beaucoup l'importance, au dire de Fichte. L'acquisition de ces talents ne doit avoir lieu, selon lui, que tout à la fin de l'éducation nationale : c'est le « dernier présent » qu'elle offre à ses pupilles, avant de les abandonner à eux-mêmes. La culture rationnelle de l'intuition comprend, selon Fichte, trois parties principales :

1) *L'A. B. C. de la sensation.* L'éducateur apprend à l'enfant à mettre de l'ordre dans le chaos de ses sensations élémentaires, à les classer, à les différencier, à pouvoir les reproduire à volonté

au moyen de l'imagination, à savoir enfin les nommer. Le moi apprend ainsi à se poser en s'opposant au non-moi, selon la formule connue de Fichte.

2) *L'A. B. C. de la perception.* L'enfant apprend ensuite à percevoir les objets extérieurs, à s'en faire une image mentale, à savoir reproduire cette image à volonté par l'imagination, et, en dernier lieu, de nouveau, à savoir désigner par la parole ses perceptions. Par cette méthode, l'enfant est ainsi amené à concevoir l'univers d'une manière toujours plus complète, et cela, en le *créant,* en quelque sorte, activement dans son esprit.

3) *L'A. B. C. de l'art.* En même temps que l'enfant apprend à connaître le monde extérieur, il doit aussi apprendre à tirer parti de son corps, à faire usage de ses membres avec précision et sûreté. Cet enseignement corporel doit marcher de pair avec l'enseignement intellectuel.

A. G.

Les transformations politiques et sociales des sociétés européennes

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,
Maître de Conférences à l'Université de Paris.

Les guerres religieuses.

La Réforme a abouti, nous l'avons vu, à un état permanent de conflit violent et de guerre générale. Nous allons étudier maintenant dans son ensemble la marche du conflit. — Jusqu'à cette époque, on ne trouve de vie politique dans aucune nation. Les princes souverains sont les maîtres de l'organisation ecclésiastique : d'où l'importance des morts et des assassinats de ces princes. — Dans les pays où il se produit une résistance au pouvoir central, on aboutit à la guerre civile. On recrute des armées d'aventuriers, qui s'engagent contre une solde, armées auxquelles manque tout caractère religieux. Les guerres sont dominées par une question d'argent : qui paye a des soldats. Comme les princes ont

peu d'argent, il s'ensuit que les guerres se font languissantes. — A ce moment, la défensive est encore supérieure à l'offensive. Les armes à feu ne sont pas redoutables. Le système de l'infanterie armée de piques n'a d'effet qu'en bataille rangée. Il y a beaucoup de sièges, pas de batailles décisives. Les partis sont liés entre eux, de pays à pays, par une solidarité si étroite qu'ils prennent un caractère international.

Des deux partis opposés, celui qui a la cohésion la plus grande est le parti catholique, avec le roi d'Espagne pour chef. Mais la politique de Philippe II n'a aucune fermeté. Malgré son extraordinaire vanité, son besoin de tout décider, il se laisse mener par ses favoris, qui forment successivement trois groupes : 1° Ruy Gomez et le cardinal Espinosa ; 2° le secrétaire Antonio Perez et son confesseur : dès 1579, l'influence de ce groupe cesse ; 3° Granvelle, en 1580, et surtout le triumvirat de Cristobal de Moura, de Don Juan Idiaquez et du comte de Chinchon. Les deux premiers groupes sont pacifiques, tandis que le dernier est partisan de la guerre : aussi la politique de neutralité, que garde Philippe II jusqu'en 1579, devient-elle agressive dès 1580.

I

Les opérations se divisent en deux périodes : 1° jusqu'en 1580, elles ont lieu dans chaque pays isolément, pour le compte de ce pays ; 2° à partir de 1580, les partis se forment en deux coalitions internationales. — La lutte commence en Ecosse, puis s'étend : en 1565, elle est générale. Philippe II est alors occupé contre les Musulmans (en Afrique, à Malte, dans l'Archipel). Il n'a pas renoncé à l'idée de mettre la main sur l'Angleterre. En Ecosse et en France se font des compromis : les églises sont organisées. Les calvinistes qui sont seigneurs hauts justiciers, ont le droit de culte public ; les simples gentilshommes, celui de culte privé : il y a peu de villes calvinistes. — Aux Pays-Bas, l'agitation commence en 1566. Un mouvement populaire se produit brusquement : on brise les images des églises, notamment à Saint-Omer et à Valenciennes. Philippe II prend alors son parti, et fait de cette affaire une question de conscience. Il envoie une armée, 1.250 cavaliers, 8.000 fantassins, le duc d'Albe. C'est une armée de gentilshommes, d'officiers et de privilégiés faisant fonction de soldats : ils emmènent avec eux valets et femmes. On tyrannise les Pays-Bas. Quoiqu'il n'y ait pas de résistance véritable, la répression est dure. Le duc d'Albe, entièrement maître du pays, crée le *Conseil des Troubles*, sans y introduire d'hommes de loi qui ne

condamneraient pas sans preuves. Il signe lui-même les sentences. On supprime les nobles, puis les bourgeois; on rançonne les particuliers. Un impôt est établi en 1569, malgré le privilège des habitants. En 1570, le duc promulgue une amnistie, dont tout le monde est excepté. Ainsi fut écrasée la résistance nationale.

En Ecosse, il y a une petite guerre dans l'autre sens. Darnley, époux de Marie Stuart, est assassiné, et la reine épouse son meurtrier. Une insurrection éclate : elle abdique, et son fils est proclamé sous le nom de Jacques VI. Vaincue après une tentative pour reprendre l'avantage, elle s'enfuit en Angleterre, où elle est dès lors gardée à vue. Le règlement de l'Église d'Ecosse interdit le papisme, mais les évêques conservent les prébendes sans fonctions.

En Angleterre, les catholiques changent d'attitude et veulent forcer Elisabeth à adopter pour héritière Marie Stuart. Mais la reine ne veut ni désigner d'héritier avant sa mort, ni se marier pour ne pas avoir à partager le pouvoir. Un complot des nobles du Nord est écrasé. En Ecosse, les mécontents assassinent Murray. Le pape excommunie Elisabeth et délie ses sujets du serment de fidélité.

En France, il y a rupture entre Catherine de Médicis, qui se tourne vers les Guises, et Condé, chef des calvinistes. Condé est en rapports avec les réformés allemands de l'Ouest, notamment avec le comte Palatin. Les protestants constituent un gouvernement avec un chef militaire, un système d'impôts, une division du pays en provinces. Ils ne peuvent se rendre maîtres de la cour; la guerre traîne ; on se décide à la paix. Une garantie matérielle est donnée aux calvinistes : trois places fortes, confiées à des gouverneurs calvinistes, avec le droit de garnison. — Comme l'armée espagnole des Pays-Bas commence ses incursions en Allemagne, les adversaires du roi d'Espagne se groupent. Coligny est influent sur le roi de France. Le prince d'Orange, qui est un prince souverain, organise la guerre sur mer. Les villes de Hollande deviennent des refuges, où s'abritent les corsaires qui s'emparent des navires marchands du roi d'Espagne, et même des autres. Ils s'organisent sous le pavillon d'Orange, ont un amiral, vendent leur butin en Angleterre, à La Rochelle, en Frise. Ce sont les *gueux de mer*. D'autre part, des relations se nouent entre les calvinistes et les princes allemands : l'électeur de Saxe se rapproche du Palatin, et marie sa fille au fils de ce dernier. Puis, c'est le rapprochement entre la reine d'Angleterre, le roi de France et les calvinistes : Elisabeth songe à se marier avec le duc d'Anjou.

En 1571, elle convoque un Parlement, dont la majorité calviniste vote des subsides. Elle négocie avec la France pour épouser le duc d'Alençon. Un deuxième Parlement demandant l'exécution de Marie Stuart, elle ne s'y décide pas. C'est l'époque où les corsaires anglais, notamment Drake, dès 1570, commencent leurs incursions dans les colonies espagnoles.

Aux Pays-Bas, le duc d'Albe a mis un impôt du vingtième et du dixième sur toutes les ventes, meubles et immeubles, ce qui revient à empêcher tout commerce. Il s'élève des protestations : le duc annonce qu'on va pendre les marchands de Bruxelles. A ce moment, les *gueux de mer* se trouvent avoir un pouvoir territorial. Comme Elisabeth leur a interdit les ports anglais, ils se jettent à l'embouchure de la Meuse et s'installent à Brielle. En même temps, Mons, calviniste, s'insurge. Il semble qu'il va se former une coalition contre Philippe, à qui Coligny voudrait que Charles IX déclarât la guerre. Mais la situation est modifiée par un revirement à la cour de France. Catherine et le duc d'Anjou, pour éviter la déclaration de guerre, font tirer sur Coligny, qui est seulement blessé : alors, par crainte de représailles, on en vient au massacre général de la Saint-Barthélemy. Il en résulte que l'électeur de Saxe est découragé, le soulèvement de Mons écrasé ; le pays wallon reste catholique, la France est rejetée vers l'Espagne, Elisabeth reste inactive. C'est l'isolement pour les calvinistes. La guerre de 1572 est une guerre d'extermination contre leurs villes ; mais celles-ci ont l'avantage contre des armées très faibles. Les villes françaises, comme Sancerre et La Rochelle, arrêtent l'armée royale. Le stathouder de Zélande et de Hollande résiste à l'armée espagnole, qui s'avance en massacrant toute la population. Les villes se défendent, Harlem la première, parce que des aventuriers l'y forcent ; mais l'armée espagnole est forte et la ville mal organisée pour soutenir un siège : elle capitule après sept mois. Leyde résiste avec succès. En 1579, le pays est dégagé. Les Etats de Zélande et de Hollande offrent la succession de Philippe au duc d'Anjou. Ce sont, en somme, les villes qui empêchent l'écrasement des calvinistes.

Un phénomène nouveau apparaît vers cette époque : la résistance se fait pour des raisons politiques, au lieu de se fonder sur des raisons religieuses. Comme l'armée espagnole, fatiguée de la guerre de sièges, se révolte et s'organise en république (sac d'Anvers), le gouverneur espagnol excite alors les sujets catholiques à résister à ses propres soldats, et enrôle des troupes contre l'armée espagnole. La conséquence est un soulèvement général et légal. Pour la première fois se fait l'entente

entre les seize provinces (pacification de Gand, 1576) : elles s'engageaient à expulser les troupes, à rétablir la liberté, la question religieuse était remise à plus tard. Le gouverneur espagnol cède : on revient au *statu quo*, en maintenant la religion catholique.

En France, Charles IX est mort en 1574. Le duc d'Alençon et Henri de Navarre ont quitté la cour. Il se forme un parti qui subordonne la religion à la politique, le parti des « politiques ». Les calvinistes sont affaiblis et rejetés au sud de la Loire (Poitou, Guyenne, Languedoc, Dauphiné). Ils furent sauvés par l'intervention des catholiques mécontents, groupés autour du duc d'Alençon, et par Henri de Navarre, devenu protecteur des Réformés. Henri III accorda tout ce qu'on voulut : les réformés eurent le droit de culte dans toutes les villes, huit places de sûreté. En retour se forma la ligue catholique, dont le but fut d'empêcher la célébration publique du culte réformé. Elle groupa tout le Nord de la France, et surtout les villes, sous l'autorité de Guise. On a dit qu'elle fut un mouvement démocratique ; mais il faut remarquer qu'elle se constitua dans les villes, parce que les gens du peuple y étaient assujettis à l'aristocratie et aux couvents ; elle fut faite par eux, en tant qu'ils étaient les servants des nobles et des moines.

Aux Pays-Bas, un essai d'entente avec les catholiques échoua. Les Etats appelèrent pour gouverner les pays du Midi comme ceux du Nord, le prince d'Orange. Mais les catholiques, de leur côté, firent appel au prince allemand Mathias. Guillaume d'Orange essaya d'établir le culte public protestant, ses adversaires constituèrent le parti des « mal contents ». Il ne leur reste qu'à s'adresser à l'Allemagne ou à la France, à Mathias ou au duc d'Anjou. C'est une période d'extraordinaire confusion. Les calvinistes forment entre eux l' « Union étroite » à Utrecht, les catholiques l' « Union d'Arras » en 1579. Cette division ne correspond pas à la division actuelle entre la Belgique et la Hollande. Du côté des calvinistes se rangent les provinces maritimes, la Flandre, du côté des catholiques, les pays Wallons.

II

A partir de 1580 se fait la concentration des partis sous forme internationale. — C'est le moment où la politique de Philippe II devient agressive : il fait la conquête du Portugal et annexe son empire colonial. Les Espagnols descendent en Irlande. Les Jésuites se répandent en Angleterre. En 1580, Philippe pro-

met par édit 25.000 écus d'or, l'amnistie et la noblesse à qui le débarrassera de Guillaume d'Orange. L'année suivante, les pays flamands se détachent définitivement. Mais les provinces du Sud sont mal défendues : l'armée espagnole, avec Farnèse, les reconquiert. Le duc d'Anjou est expulsé par les Etats. Farnèse reprend Gand et Anvers. Les calvinistes se retirent en Hollande. La séparation entre les pays se fera donc suivant la latitude, non pas selon les races et les langues. En 1584, Guillaume d'Orange est assassiné. L'armée de Farnèse gagne de plus en plus de terrain.

En Angleterre, il y a de nombreux complots contre Elisabeth. C'est l'époque des premiers édits contre les catholiques. La reine recommence des négociations en vue d'un mariage avec le duc d'Alençon. Il y a un soulèvement en Irlande. Elle renvoie l'ambassadeur d'Espagne. Une association se forme, dont les membres prennent l'engagement de défendre la reine, et, si elle est tuée, de tuer en retour la personne pour qui le coup aura été fait : c'est le procédé de l'époque.

Après 1585, la politique de Philippe II, désormais maître de la Belgique, devient nettement offensive. En France, le duc d'Anjou est mort en 1584, Henri de Navarre est relaps, les ligueurs veulent une révolution qui donnera la couronne à Guise, soutenu par Philippe II. Catherine se rallie à ces vues : on fait interdire par Henri III le culte réformé. Mais le roi, exaspéré, entre en conflit avec l'Eglise. Le parti calviniste est sauvé par la victoire d'Henri de Navarre à Coutras : c'est la première victoire des huguenots.

L'opération décisive eut lieu en 1588. En effet, Elisabeth s'étant décidée à faire exécuter Marie Stuart, Philippe II réclama l'Angleterre, comme descendant de Jean de Gand. A ce moment, Guise a pris Paris, mais manqué le roi. Tout dépendait de la flotte espagnole, l'*Armada*. Or, les corsaires anglais, montés sur une flotte légère, la harcèlent. De Calais, l'*Armada* reprend la mer et, poussée par le vent, part à la dérive en faisant le tour de l'Ecosse. Ce fut la partie décisive : la destruction de l'*Armada* fut le salut du parti calviniste : ce grand événement est donc dû à un accident.

En France, Henri III fait assassiner le duc de Guise, s'allie à Henri de Navarre ; mais il est, lui-même, assassiné. Philippe II essaye alors de faire accepter sa fille comme reine de France, mais les ligueurs ne s'entendent pas avec lui. Cependant Henri IV fait des progrès.

Les corsaires anglais pillent les ports espagnols, notamment

Cadix en 1590. — En Hollande, les deux princes de Nassau, fils de Guillaume, organisent une armée et prennent l'offensive. A ce moment, tous les calvinistes sont entrés en relations les uns avec les autres. Henri de Navarre reçoit des subsides d'Elisabeth, du Palatin, des Hollandais. Il ne reste plus à Philippe II que l'influence de la cour de Rome : il a fait élire Sixte, puis son successeur Grégoire XIV. Mais, à la mort de celui-ci, les cardinaux élisent Clément VIII, qui est décidé à résister au roi d'Espagne et qui donne l'absolution à Henri IV en 1595. La guerre traîne encore trois ans. En 1598, enfin, Philippe signe la paix, et Henri IV l'édit de Nantes. Les adversaires du roi d'Espagne sont alors en possession de l'Angleterre, de la France, des Pays-Bas : quant à lui, il ne garde que les provinces belges.

III

Cette grande guerre a eu des conséquences considérables : elle a fixé la répartition des religions et des territoires dans l'Europe occidentale. Au point de vue religieux, rien n'a changé depuis trois cents ans. Ont été catholiques : l'Italie, l'Espagne, le Portugal, les provinces du Sud dans les Pays-Bas, l'Irlande, la France du Nord, du moins en majorité. Une forte minorité catholique persiste dans les Provinces-Unies, l'Angleterre du Nord, l'Ecosse. Sont restées calvinistes : la Hollande avec le régime presbytérien, les Provinces-Unies en grande majorité, l'Angleterre malgré les apparences, l'anglicanisme étant une variété du calvinisme. En France, il existe une minorité calviniste dans le Sud-Ouest. Deux nouvelles dynasties sont apparues : Nassau et Bourbon. Dans le Nord de l'Europe, les pays scandinaves restent luthériens. La situation est encore à régler en Allemagne, en Hongrie, en Pologne, en Bohême : il faudra attendre la solution jusqu'après la guerre de Trente Ans.

Au point de vue politique, la France est annulée, temporairement. Aux Pays-Bas, la partie riche du pays, la Belgique, est totalement annulée pour trois siècles. La partie du Nord, qui était pauvre, va devenir si riche par son commerce qu'elle jouera un grand rôle. L'Espagne était, avant la guerre, la puissance dominante, tandis que l'Angleterre était une puissance de second ordre. Après la guerre, Philippe II se trouve avoir fait l'unité en Espagne ; l'Aragon a perdu son autonomie ; seule, la Catalogne conserve quelque autonomie. D'autre part, il a encore accru la pauvreté en l'Espagne. L'impôt des Pays-Bas est perdu ; ce pays devient, dès lors, une puissance de second ordre. Philippe II

est mort impopulaire, pour devenir populaire par la suite, comme Louis XIV. En Angleterre, au contraire, le pays se peuple et s'enrichit : la guerre lui a profité ; il s'y est formé une bourgeoisie, et une marine dont les corsaires sont les créateurs et les premiers représentants. La reine Elisabeth devient populaire, parce qu'elle incarne en sa personne les succès du pays.

H. D.

Conception sociale et économique de l'Histoire du Droit.

Leçon d'ouverture de M. G. DES MAREZ (1),
Chargé de cours à l'Université de Bruxelles.

MESSIEURS,

En inaugurant en Belgique le cours d'histoire du droit, l'Université libre de Bruxelles a fait œuvre de grande initiative. Elle a compris qu'on ne pouvait écarter plus longtemps cette discipline des cadres d'un enseignement régulier et que, dans un pays comme le nôtre, qui offre un passé juridique si hautement intéressant, il fallait, sans plus tarder, attirer l'attention sur cet aspect particulier de notre histoire. En plaçant dans le programme des sciences sociales l'histoire du droit, à côté de l'histoire des religions, de l'histoire de l'art et de l'histoire du langage, elle a réalisé, en même temps, une idée hautement moderne, le droit enseigné spécialement comme une science sociale. Quoi d'ailleurs de plus profondément inhérent à la vie d'une nation que le droit, qui en régit toutes les fonctions? C'est en vain qu'on a tenté de traduire en axiome indubitable ce principe : la langue, c'est tout le peuple. L'histoire a démenti ce que les promoteurs des mouvements linguistiques modernes ont considéré et considèrent encore comme une vérité. Elle nous a appris que des trois éléments constitutifs et essentiels d'une nationalité, la langue, la religion et le droit, la *langue* c'est ce qu'un peuple abandonne tout d'abord, la *religion*, ce qu'il adandonne ensuite, le *droit* — et, plus particulièrement, le droit de propriété et de

(1) Voir la *Revue de l'Université de Bruxelles* d'avril 1902.

famille — ce qu'il n'abandonne qu'après une longue évolution, si tant est qu'il consente jamais à l'abandonner (1). C'est à la connaissance de cette partie la plus intime et la plus tenace de la vie sociale que doit tendre tout notre enseignement.

Mais, avant de m'acquitter de la mission dont l'Université a daigné me charger en me confiant cette chaire, je crois devoir vous indiquer avec plus de précision de quelle manière je conçois l'histoire du droit, quel est l'objet précis que je compte lui assigner, quelles sont enfin les grandes lignes qui constituent en quelque sorte l'ébauche, la charpente extérieure du cours.

Et tout d'abord quelle est notre conception de l'histoire du droit ?

* * *

L'inscription du cours au programme de la section des sciences sociales indique déjà le caractère essentiel et prédominant que nous devons lui attribuer. Nous devons envisager le droit comme une manifestation sociale, comme un aspect particulier de notre civilisation. Nous devons montrer ses étroites et intimes relations avec les situations sociales et économiques diverses qui caractérisent la vie de la collectivité.

En cela, notre conception se confond avec celle de l'école historique moderne, qui s'est affirmée avec tant d'énergie dans le dernier quart du XIXe siècle et qui tend, malgré toutes les oppositions de l'école historique politique, à conquérir le suffrage de tous.

Sous l'influence de l'idée *État* qui avait supplanté définitivement, à partir du XVIIIe siècle, la notion du particularisme médiéval, l'histoire s'était orientée vers l'État et vers les hommes qui en dirigeaient les destinées. Les historiens s'évertuaient à expliquer les événements par l'action des grands hommes et se représentaient l'histoire comme l'œuvre des forces morales et intellectuelles des individus. L'histoire du droit subit le contre-coup de cette conception exclusivement politique, et on la lia même

(1) Les colons néerlandais, qui vont s'établir sur les bords de l'Elbe et en Silésie, au XIIe siècle, entendent, avant tout, conserver leur droit de famille et leur régime des biens. Au XVIIIe siècle, les statuts de la *Flemigs-Societät* de Bitterfeld rappellent encore que les *Fälmische Herren* ont possédé, de tout temps, une juridiction autonome et ils insistent tout particulièrement sur le droit qui régit la propriété foncière. Sur ce *jus flamingicum* voyez l'article de H. VANHOUTTE, *Le droit flamand et hollandais dans les Chartes de colonisation en Allemagne au XIIe et au XIIIe siècle*, Bruges, 1899 (Ann. de la Soc. Emul. t. XLIX). — L'article 54 de la Landkeure du Brabant de 1292 dispose encore que l'étranger jouira de son statut personnel. *Luyster van Brabant*, p. 57.

si étroitement à l'histoire de l'État qu'on ne pouvait la concevoir sans elle. Aussi les ouvrages juridiques allemands, consacrés au droit historique, furent publiés sous ce titre collectif, bien significatif, de *Staats-und-Rechtsgeschichte*, Histoire de l'État et du Droit, et ce fut sous ce titre que Warnkönig nous présenta, en 1835, ses études si originales et si suggestives sur l'histoire du droit flamand. *Flandrische Staats-und-Rechtsgeschichte*, inscrivit-il en tête de son œuvre, synthétisant par là les idées historiques régnantes à son époque.

Cependant, grâce aux progrès réalisés par les sciences en général et par les sciences sociales en particulier, il devenait impossible de continuer à réduire l'histoire à n'être que l'histoire de l'État et à refuser plus longtemps de tenir compte, à côté des facteurs individuels et conscients, des facteurs collectifs et inconscients. On se mit à faire l'histoire de la civilisation ou la *Culturgeschichte*, comme disent nos voisins d'Outre-Rhin. Du coup, l'axe de la conception historique se trouvait déplacé. Si l'État continuait à faire l'objet des préoccupations de l'école politique, représentée principalement par l'illustre Ranke, il avait cessé d'absorber l'attention de tous. De nombreux historiens, les jeunes surtout, se déclarèrent partisans de la *Culturgeschichte* et s'appliquaient à présenter des tableaux d'ensemble de la société humaine à des époques déterminées de sa vie.

Cette heureuse transformation de la conception historique ne resta pas sans influencer le domaine juridique. L'histoire du droit s'émancipa et prétendit constituer une discipline indépendante de l'histoire de l'État. Cette prétention d'ailleurs était légitime. S'il est vrai qu'il faut tenir compte des événements politiques dans l'explication des phénomènes juridiques, il serait néanmoins exagéré de vouloir confondre l'histoire du droit avec l'histoire politique et de les accoupler plus longtemps sous la dénomination collective d'histoire de l'État et du droit.

L'orientation nouvelle imprimée à l'étude de l'histoire était grosse de conséquences. L'école politique s'en aperçut aussitôt et s'empressa de protester. Dans un article paru en 1888, sous le titre *Das eigentliche Arbeitsgebiet der Geschichte*, Schaefer se fit le défenseur de l'école historique régnante. « Il prétendit montrer que l'histoire ne peut pas être que l'histoire de l'État, qu'elle doit étudier, avant tout, l'action des individus et qu'elle trouve dans les forces morales son moteur principal et essentiel. Il n'accordait à la psychologie des peuples, à l'histoire du droit, à l'histoire économique, que le rang de sciences auxiliaires distinctes de l'histoire proprement dite.

« Le plaidoyer de M. Schaefer fit grand bruit. Eberhard Gothei lui répondit et, dans un travail remarquable (1), soutint qu l'histoire politique ne forme qu'un chapitre et l'histoire de l civilisation qu'une manifestation spéciale de l'activité humaine que la mission de l'historien consiste à démêler sous la com plexité des faits sociaux les idées qu'ils expriment (2). »

Cet article remarquable précipita, dans une certaine mesure les événements qui durent amener la transformation radicale d la conception historique. Le branle était donné, et dans l'atmos phère fiévreuse où l'on se mouvait, on porta sa vision au del des contrées explorées.

L'application aux sciences sociales du principe de l'évolution qui venait de triompher définitivement dans le domaine de sciences naturelles, frappa vivement certains esprits, et l'on s demandait s'il ne fallait pas considérer l'histoire comme un vaste évolution, comme une série ininterrompue d'états socio-psychiques s'engendrant les uns les autres et auxquels il fau ramener la diversité des événements politiques, des phénomène juridiques et des courants littéraires et artistiques (3). D'autr part, l'intérêt toujours grandissant soulevé par les problème sociaux et les questions économiques stimula le désir d'innove et emporta les hésitations des plus craintifs. Une fois de plus, l'histoire était résolue de se transformer.

Ce fut le professeur bien connu de Leipzig, Karl Lamprecht, qui synthétisa les aspirations nouvelles. Il prétendit que l'histoir est plus l'œuvre collective de l'humanité que le fait de certaine individualités, que l'humanité dans son ensemble évolue et progresse, et que ce sont les manifestations diverses de cette évolution que l'historien doit poursuivre. En plaçant l'histoire sur un base aussi large, Lamprecht écarta l'individu à l'arrière-plan e prit la masse comme sujet d'opération. Ce n'est pas l'individu qui, selon lui, détermine la société, mais c'est lui qui est détermin par elle, qui reçoit d'elle sa manière d'agir et sa façon de penser. La société, c'est l'élément universel et primitif, l'individu l phénomène contingent et passager. Bref, l'esprit individuel e l'œuvre commune de la société.

Il appliqua ses idées dans sa *Deutsche Geschichte*, dont la pub

(1) *Die Aufgaben der Kulturgeschichte*. Leipzig, 1889.

(2) Voir H. Pirenne, *Une polémique historique en Allemagne*. (Revue hist rique, tome LXIV, 1897), qui a excellemment caractérisé le débat dont no parlons ici.

(3) H. Pirenne, *art. cité*.

cation, commencée en 1891, comptait six volumes en 1895, et dont la grande vogue vient d'exiger une troisième édition (1).

A l'apparition de ce remarquable ouvrage, ce fut un tollé général dans les rangs des partisans de l'école politique, qui se serrèrent autour de l'œuvre de Ranke et prirent même le nom de *Rankianer*. Ils formulèrent contre Lamprecht et ses adhérents deux griefs principaux : l'un, de vouloir faire abstraction complète des individualités pour n'envisager que la collectivité ; l'autre, de verser dans un grossier matérialisme en faisant de l'histoire une question d'estomac.

Aucun de ces deux griefs n'était fondé. S'il faut convenir que, dans l'ardeur de la discussion, Lamprecht fut souvent amené à exagérer, malgré lui, sa pensée, jamais il n'était entré dans ses vues de vouloir exclure les forces individuelles et nier à la psychologie individuelle la place qui lui revient à côté de la psychologie des peuples. Jamais il n'est entré dans son idée de vouloir réduire l'histoire à n'être tout entière que le récit de l'œuvre collective et anonyme des nations.

Le second grief n'était guère plus fondé. Il était basé sur un malentendu de la part des adversaires de la nouvelle conception

Comme Lamprecht avait pris dans les sciences sociales et notamment dans les sciences économiques — lui-même étant essentiellement historien économiste — le point de départ de sa théorie, il avait tout naturellement insisté sur le côté de l'histoire qui lui était le plus familier, le côté économique. On l'accusa de verser dans le matérialisme et de ne faire de l'histoire qu'une question d'estomac et de bourse. Les adversaires prirent gravement le nom d'*idéalistes*. C'était, en tout point, mal interpréter la pensée de Lamprecht. Cet auteur s'est expliqué nettement, et c'est ici que ses explications intéressent le domaine spécial qui nous occupe. Il faut, dit-il, qu'on tienne compte de toutes les manifestations, par lesquelles se révèle l'activité humaine, non seulement de l'économie, mais du droit, du langage, de l'art, de la religion. Il faut qu'on étudie les phénomènes abstraits et psychiques à côté des phénomènes matériels et concrets, qu'on leur donne même la préférence.

Cette conception historique générale, qui assigne à l'histoire comme but suprême la connaissance de l'humanité, ne peut nous rester étrangère. Par l'étude du droit en tant qu'expression de la vie d'un peuple, à côté de différentes autres expressions, la reli-

(1) Le tome I a paru. En tête de l'ouvrage figure la bibliographie complète de tout ce qui se rapporte à la polémique soutenue par Lamprecht.

gion, l'art ou la langue, notre enseignement doit remplir en partie le programme tracé par les promoteurs de la nouvelle conception. Il doit être basé sur les principes que nous avons appliqués déjà dans nos travaux sur la *Propriété urbaine* et les *Papiers de crédit:* chercher, à la lumière de l'histoire sociale et économique, la solution des problèmes délicats et complexes que soulève l'histoire du droit médiéval. Car, remarquons-le, Messieurs, sous prétexte de vouloir décrire cet aspect particulier de la civilisation d'un peuple qui s'appelle le droit, nous ne pouvons l'isoler. La vie d'une nation ne réside pas en une série d'expressions juxtaposées, mais en une série d'expressions enchevêtrées les unes dans les autres ; et l'impression que nous devons ressentir, c'est que cet enchevêtrement même constitue précisément la vie sociale. Dès lors, loin de vouloir opérer quelque séparation arbitraire, nous devons, au contraire, nous efforcer de démêler les éléments juridiques, en les maintenant dans leur milieu, en les entourant de cette atmosphère de vie sociale et économique, qui seule peut nous les montrer dans toute la réalité de leur développement.

Mais ici même gît un écueil. Si notre conception de l'histoire du droit nous entraîne dans la voie de la conception historique générale, il importe cependant de ne rien exagérer. Nous pourrions comparer la conception moderne de l'histoire à une large avenue, dont les multiples allées conduisent toutes à un point commun. Chaque allée a ses piétons : ici se promènent les historiens de l'art, là les philologues, là les penseurs préoccupés des graves problèmes de la religion, là-bas les sociologues. Nous avons, nous aussi, à poursuivre notre allée, celle qui porte à l'entrée cette inscription : *Histoire du droit*. Nous avons notre route à nous, et, s'il nous est permis de regarder à droite et à gauche afin de mieux éclairer notre marche de la lumière des autres, il ne faut pas que nous nous fourvoyions jamais dans une allée voisine.

Et cependant l'exagération a été commise. Dans un livre remarquable, dont la première partie a seule paru jusqu'ici (1), Hildebrand, professeur d'économie politique à l'Université de Gratz, a voulu prouver, par une série d'aphorismes appuyés sur des textes judicieusement choisis, que le droit dépend, dans toutes les phases de son développement, des circonstances économiques, et exclusivement de ces circonstances. C'est, sans nul doute, aller trop loin dans l'intérêt d'une thèse favorite.

(1) *Recht und Sitte auf den verschiedenen wirtschaftlichen Kulturstufen.* — Iena, 1896. Erster Teil, IV-190 SS.

Nous voulons être moins catégorique. Sans vouloir rien exagérer et sans vouloir ériger en principe absolu que le développement juridique est déterminé partout et toujours par les conditions économipues, nous professons néanmoins ce principe, que le droit, dans les diverses phases de son évolution, reste soumis en majeure partie à l'influence de l'économie. Cette influence sera plus ou moins forte d'après l'état social dans lequel se trouve un peuple. Puissante et, pour ainsi dire, souveraine dans les sociétés primitives, et je dirais même dans les sociétés qui ont atteint déjà un certain degré de cohésion sociale, telle que la société médiévale, elle s'affaiblit par contre, et se voit même dominée à son tour par l'influence juridique, dans les sociétés, comme les sociétés modernes, qui ont pris conscience d'elles-mêmes et dirigent leurs destinées par un effort réfléchi de leur volonté (1).

Pour nous convaincre de la vérité de cette thèse, il suffit d'interroger l'histoire.

Quand les Barbares eurent submergé les Gaules et mis fin au régime urbain pour inaugurer un régime essentiellement agricole, la formation du grand domaine aux dépens de la petite propriété entraîna la déchéance politique des individus. D'hommes libres ils sont devenus serfs, tributaires ou censitaires. Ils ont cessé de paraître à l'armée ou de se rendre au mâl pour y juger. Et cette condition inférieure, nul ne la leur a violemment imposée; c'est eux qui l'ont voulue, parce qu'ils ont senti que leur condition économique réclamait d'eux ce sacrifice. Aussi, les lois et les capitulaires de Charlemagne sont impuissants à conjurer la disparition de la petite propriété libre et, avec elle, celle de l'homme libre, à la fois soldat et juge. Désormais l'individu ne détermine plus, grâce à sa liberté personnelle, la liberté de la parcelle de terre qu'il occupe. C'est le phénomène inverse qui se produit. La terre non libre, engloutie dans le grand domaine, déteint sur l'homme qui la cultive et détermine son statut personnel. La révolution économique a provoqué la révolution sociale et bouleversé la condition juridique des personnes.

Cependant l'œuvre de l'économie n'était point terminée. Pour régir les relations nouvelles qui avaient surgi entre grand propriétaire et serfs, naît un droit nouveau, le *droit domanial*. Malgré son origine privée, ce droit est suffisamment puissant pour tenir en échec le droit territorial et le droit royal. Il subjugue les indi-

(1) Tout en mettant en évidencc la puissance du facteur économique, nous ne voulons pas nier par là les influences *morales* et *politiques* sur l'évolution du droit; nous voulons indiquer simplement quelle corrélation il y a entre l économie et le droit.

vidus et règle leurs rapports d'une façon pratique et journalière. Le droit public se cantonne de plus en plus dans les sphères de la théorie. Il ne commande plus qu'à une minorité échappée à la débâcle économique. Le polyptyque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, rédigé en 826 par ordre de l'abbé Irminon, nous révèle que les 17.000 hectares de terre que possédait le monastère étaient partagés entre 2.829 ménages, répartis comme suit : 8 ménages de personnes libres, 2.080 ménages de colons, 45 de lides, 120 de serfs, 606 de personnes dont la condition n'était pas clairement indiquée (1). Dans les autres domaines tant laïques qu'ecclésiastiques, la situation était la même, et la condition juridique nouvelle, dévolue à l'individu par le changement économique qui s'était opéré autour de lui, lui valut, en même temps, une foule d'obligations domaniales, la *poursuite*, la *taille*, la *mainmorte*, le *meilleur cattel*, le *formariage*, autant de restrictions dont le réseau serré l'enlaçait étroitement.

Mais le monde économique allait se transformer une fois de plus, et, une fois de plus, appeler à la vie de nouvelles formes juridiques.

La période mérovingienne et une partie de la période carolingienne avaient été des époques de stagnation économique. La vie commerciale et industrielle s'était retirée de la Gaule ; l'attention s'était tournée exclusivement vers l'exploitation de la terre, et, lorsque la Méditerranée fut devenue un lac musulman, l'Europe occidentale se vit définitivement plongée dans le calme de la vie agricole.

Mais il est établi de par la loi de l'évolution que la civilisation agricole n'est que la préparation à une civilisation plus parfaite, la civilisation commerciale et industrielle. Pendant trois siècles, l'Europe semblait vouloir se reposer du tumulte des invasions et réunir de nouvelles forces par un sommeil réparateur. Pour la retirer de cet état de léthargie, une grande transformation sociale et économique était nécessaire : la rénovation du commerce et de l'industrie. Sous une poussée irrésistible, les liens qui jusque-là avaient rivé l'homme à la terre se brisent ; le grand domaine voit son cadre se déformer d'abord et se rompre ensuite, et le résultat de cette crise salutaire est l'apparition d'agglomérations marchandes dans des endroits géographiquement favorables au commerce.

La ville était fondée, et sa fondation devait inaugurer un

(1) Guérard, *Polyptyque de l'abbé Irminon ou dénombrement des manses, des serfs et des revenus de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, Paris, 1844.

régime nouveau. Il était impossible à une population livrée au commerce et à l'industrie, de rentrer dans le cadre social existant autour d'elle, sans nier ses intérêts les plus chers, ses intérêts commerciaux, qui exigeaient des règles de droit particulières et une liberté d'allure aussi complète que possible. Elle ne pouvait consentir à reconnaître le droit domanial, qui avait été engendré par et pour une société essentiellement agricole, elle ne pouvait tolérer les droits de mainmorte, de meilleur cattel, de formariage, tous ces droits enfin qui se révélaient à elle comme autant de ramifications ultimes du droit de propriété de l'homme sur l'homme.

A ce peuple nouveau, il fallait un droit nouveau, et déjà le *jus mercatorum*, qui avait régi les rares marchands qui, à travers l'empire carolingien, avaient continué à commercer péniblement, se précise, se fortifie, se développe et devient la source principale et première du *droit urbain*. Les nécessités mercantiles stimulent cette élaboration juridique nouvelle, et, comme il fallait à tout prix conserver la *paix*, les marchands s'entourent de tout un système pénal. Aussi, leur droit nous apparaît, avant tout, dans ses premières origines, comme un droit pénal. Ils abandonnent l'amende de 60 sous, qui est celle du droit commun, pour inaugurer la peine du talion ; ils rejettent le duel comme forme de preuve judiciaire ; ils revendiquent la liberté personnelle, non seulement pour eux, mais pour tous ceux qui s'échappent du grand domaine pour venir grossir leurs rangs. Cependant, il ne leur suffisait pas d'avoir élaboré un droit particulier, il leur fallait des magistrats propres, qui en fussent les organes. Ils se donnent une magistrature nouvelle, qui mine la juridiction domaniale et supplante la juridiction publique. Ils vont jusqu'à créer un type nouveau de propriété, y attachent une série de prérogatives civiques, et font émerger ainsi le sol de leur ville comme une île de liberté au sein de la servitude qui submerge le plat pays. Chez eux le commerce domine la vie publique, au point que le marchand est tout à la fois propriétaire foncier et échevin. Bref, le facteur économique détermine tout, les conditions sociales comme les situations juridiques. Il est la source première de toute vie et de tout mouvement.

Nous pourrions certes, Messieurs, accentuer davantage les traits de ce tableau, mais c'est dans le cours même qu'il importe de montrer en détail l'action prédominante des phénomènes sociaux et économiques sur les conceptions juridiques. Ce que nous avons dit suffit, nous semble-t-il, pour vous convaincre que, dans une époque d'enfantement social, le droit est à la remorque de l'écono-

mie. Par là, nous avons prouvé la première partie de notre thèse. Il nous resterait à démontrer la vérité de la seconde, à savoir que, dans une société qui a conscience d'elle-même l'influence économique s'affaiblit et disparaît même devant l'influence juridique affirmant à son tour sa souveraineté, mais nous avons hâte d'en arriver à une question de méthode.

*
* *

Puisque l'humanité psychologiquement comprise, est complexe et que le droit n'est qu'un élément de cette complexité, les faits juridiques en tant que faits, se succédant à travers les temps, ne nous intéressent qu'autant qu'ils servent de supports à une idée. Par eux et par eux seuls, nous arrivons à la découverte de l'idée, seuls ils nous fournissent une base positive, et nous ne pouvons nous écarter de ce positivisme historique, si nous ne voulons méconnaître la nécessité de s'adresser aux sources mêmes pour connaître notre passé. Si nous faisons de la synthèse, c'est à la condition qu'elle soit rigoureusement basée sur l'observation des faits. Des constructions *a priori*, des théories qui ne sont que des produits de pure imagination, doivent être, si brillantes qu'elles puissent paraître, impitoyablement sacrifiées. Elles nous feraient perdre pied dans le domaine de la fantaisie, et mieux vaut, nous semble-t-il, préférer la sécheresse à l'originalité fantaisiste que sacrifier la réalité à l'apparence.

Notre manière de concevoir l'enseignement de l'histoire du droit exclut aussi l'interprétation dogmatique de nos coutumes de jadis. Ces coutumes n'intéressent même qu'accessoirement le droit socialement et économiquement expliqué. C'est que les textes positifs codifiés marquent l'état du droit à un moment précis de son développement. Ils enregistrent un stade déterminé de son évolution. Ils restent immuables pendant que tout change autour d'eux, et ce n'est que quand les situations sociales et économiques se sont suffisamment modifiées que le droit, figé dans le code, se décide à sortir de son immutabilité pour consacrer le fait accompli. L'étude des coutumes proprement dites n'est donc point faite pour nous dépeindre le droit dans le devenir, pour nous faire entrevoir les transformations successives des règles juridiques et nous montrer comment il s'est fait que ces règles sont ce qu'elles sont aujourd'hui.

Nous avons établi ailleurs que, pour recevoir l'impression de la physionomie vraie et sincère du droit — nous visons surtout le droit du moyen âge, — il faut consulter moins les compilations

juridiques que les actes privés, rédigés au jour le jour par la partie intéressée. Les chartes, ces *membra disjecta* de la pratique journalière, nous instruisent d'une manière bien plus sûre et, pour ainsi dire, bien plus directe que les travaux des coutumiers et des légistes (1). Aussi, ce sont elles qui ont servi de base à mainte conclusion que nous vous communiquerons, et, si nous vous parlons de ce travail de laboratoire, ce n'est certes pas pour vous y associer, puisqu'un cours général et théorique ne le souffrirait pas, mais pour que vous sachiez par quelle méthode de travail nous avons obtenu nos conclusions, et appréciiez par là leur solidité ou leur faiblesse.

Ce n'est pas qu'il faille exclure les textes positifs, les coutumes et les codes, de l'étude de l'histoire du droit. Ce serait affecter un exclusivisme qui ne serait rien moins que scientifique. Vous conviendrez, en effet, qu'il serait difficile d'étudier ailleurs que dans les lois barbares le droit de la période franque, mais vous conviendrez en même temps que, pour la partie du Moyen Age qui s'étend du x[e] au XIII[e] siècle, il faut interroger d'autres sources, puisqu'à cette époque les lois territoriales sombrent, le droit coutumier se développe et les codifications font défaut. On objectera que les recueils juridiques privés, composés en France, en Allemagne et en Angleterre, à partir du XIII[e] siècle, sont à même de nous révéler le droit de la période antérieure, et de fait, bon nombre de juristes se sont efforcés de reconstituer d'après ces sources le développement graduel des institutions juridiques.

Cette méthode, cependant, nous paraît défectueuse. Elle oublie que toute systématisation marque, à certains égards, un retard dans l'élaboration juridique, puisqu'en fixant le droit à un moment précis de son existence, elle fait abstraction du passé, ne s'occupe que du présent et lie l'avenir. Les documents privés, par contre, élaborés au gré des circonstances, nous avertissent de la marche même du droit qu'ils nous permettent de poursuivre jusque dans ses détours les plus tortueux. On aura soin pourtant de s'éclairer des lueurs que projettent les textes codifiés, afin d'y trouver la confirmation de résultats acquis, ou d'y découvrir un complément de preuve en faveur d'une thèse insuffisamment démontrée. En Belgique, plus qu'ailleurs, les documents privés doi-

(1) Voyez le rapport présenté à l'Académie royale de Belgique par H. Pirenne, sur notre *Lettre de Foire*. Bulletin de l'Académie, n° 3, mars 1900. Lire, en même temps, l'important rapport de J. Lameere, sur le même livre. *Ibidem*. — Voyez aussi l'introduction de notre *Histoire de la propriété foncière dans les ville du Moyen Age et spécialement en Flandre*, Gand-Paris, 1898.

vent prendre une importance prépondérante, car il est remarquable que, dans un pays où le développement économique fut si précoce et si intense, il n'y ait pas eu de systématisation juridique antérieure à la fin du XIVe siècle.

Alors que nous défendions cette méthode d'investigation sans rencontrer une opposition formelle, un auteur récent, E. Mayer, revint à l'interprétation prédominante des coutumes dans un ouvrage remarquable mais bizarre sur l'histoire constitutionnelle comparée de la France et de l'Allemagne du IXe au XIVe siècle (1). Il proclama que c'est à l'aide des textes positifs, des recueils juridiques et des coutumes codifiées qu'il faut essayer d'établir les principes du droit médiéval.

Cependant ce retour exclusif aux Beaumanoir et aux Eike von Repgow ne dut ménager à l'auteur que des conclusions étranges, qui lui valurent plus d'une critique amère (2), et la bizarrerie des résultats acquis nous paraît être la démonstration la plus éclatante de la faiblesse et de l'insuffisance de sa méthode. Il nous paraît certain que l'autorité des codes et des travaux de systématisation juridique ne suffit plus aux exigences, de jour en jour plus rigoureuses, de la critique historique. Il faut exploiter — et même avant tout — les chartes privées qui, seules, nous le répétons, sont à même de nous montrer le droit dans son état de gestation.

Il va sans dire que vouloir demander aux chartes, aux documents privés, aux privilèges, le secret de l'ancien droit tant public que privé, c'est devoir réserver à l'histoire proprement dite et à la critique historique une large part. Il s'agit d'éclairer le droit par l'histoire, et, réciproquement, l'histoire par le droit, comme l'établissait déjà en 1861 le savant juriste Wilhelm Arnold : *L'histoire est une source du droit, le droit une source de l'histoire* (3).

*
* *

Telle est, Messieurs, notre conception de l'histoire du droit, telle est la méthode que nous suivons dans l'élaboration de la théorie historique du droit. Nous en arrivons à la seconde question,

(1) *Deutsche und französische Verfassungsgeschichte vom 9 bis zum 14 Jahrhundert*, 2 vol. Leipzig, 1899.

(2) Citons l'article de KARL UHLIRZ, dans l'*Historische Vierteljahrschrift*, 1900, p. 252 à 262.

(3) *Zur Geschichte des Eigentums in den deutschen Städten*. Basel, 1861, S. 306. « Wir haben lange gelernt, die Geschichte als Rechtsquelle und das Recht als Geschichtsquelle aufzufassen, aber der praktische Nutzen, den eine solche Auffassung erwarten lässt, muss für die Zeit des Mittelalters erst noch recht ausgebeutet werden. »

dont je vous dois la solution, celle qui se rapporte à l'objet du cours. Comment délimiter le champ que nous allons explorer en commun ?

Quel que soit l'intérêt que suscite le droit du peuple de l'antiquité, nous ne pouvons cependant le comprendre dans le cadre de notre programme. Un motif pédagogique s'y oppose. Commencer par le droit égyptien ou le droit grec pour finir par le droit moderne, c'est ne pouvoir donner, dans un ensemble relativement restreint de leçons, que des aperçus tellement généraux, que leurs formes vagues et fluides ne nous laisseraient aucune impression durable. D'ailleurs le développement juridique des Égyptiens ou des Grecs ne pourrait avoir pour nous qu'un intérêt purement archéologique. Entre ce droit et le nôtre, toute filiation directe fait défaut. C'est un leurre de vouloir rechercher en Grèce certaines origines de notre droit actuel, de vouloir y retrouver, par exemple, le germe de certaines institutions commerciales. La lettre de change, quoi qu'on prétende, n'est point née en terre grecque ; les juges consulaires ne comptent point comme ancêtres les thesmothétes et les nautodices. Le Moyen Age a le mérite d'avoir inventé par son propre génie toutes ces institutions, ou plutôt, si vous voulez, de les avoir inventées à nouveau.

Le seul droit que l'antiquité nous ait légué fort et puissant, comme si elle eût voulu par lui prolonger sa vie au delà du tombeau, c'est le droit romain. Elle a pétri de ce droit notre œuvre juridique, mais, eu égard au brillant enseignement dont ce droit fait l'objet, nous pourrons nous contenter d'un rapide coup d'œil sur la situation de l'empire romain et sur les travaux de législation de Théodose et de Justinien, de quelques notions indispensables afin de comprendre la rencontre de l'élément romain et de l'élément germanique et de mieux saisir leur fusion.

Nous porterons donc nos regards en deçà de l'antiquité classique, et nous commencerons notre cours par l'étude du droit germanique avant les invasions.

Cependant, si ce droit pour la période primitive peut faire l'objet d'une étude d'ensemble, nous devons établir de nouvelles restrictions, une fois les invasions accomplies. C'est qu'alors les différents peuples germaniques se sont choisi décidément une patrie, qu'ils ont bifurqué pour poursuivre chacun une route personnelle.

Du v[e] au VII[e] siècle, la carte de l'Europe se trouve complètement modifiée. Les Germains ont quitté en masse la Germanie. Les Vandales, les Burgondes, les Visigoths et les Ostrogoths se sont établis au cœur même de l'empire, en Espagne, en Provence, en

Italie. Les Alamans et les Ripuaires se sont fixés le long du Rhin; les Francs se sont avancés par le Nord jusqu'à la Loire. Les peuples Scandinaves se sont cantonnés dans l'Europe septentrionale, tandis que les Saxons ont pris la route de la Grande-Bretagne.

Il nous est impossible de poursuivre tous ces peuples dans leur marche particulière vers la civilisation. Nous excluons les Scandinaves, les Lombards, les Anglo-Saxons, pour ne retenir que les Francs, les Alamans, les Ripuaires, les Burgondes, bref ces peuples qui vont constituer, plus tard, les deux grandes nationalités, dont nous allons partager les destinées, la France et l'Allemagne.

Ce n'est pas que nous voulions faire l'histoire du droit allemand parallèlement à l'histoire du droit français, ce serait méconnaître l'importance de notre propre développement.

Point d'intersection de deux courants de civilisation, notre pays présente cette situation caractéristique que les institutions françaises et allemandes s'y sont rencontrées, y ont vécu côte à côte ou même parfois s'y sont fusionnées pour produire des institutions nouvelles, admirablement adaptées à notre caractère national (1). Il est vrai que, dans l'état actuel de nos investigations, il nous est malheureusement impossible de donner aussitôt un cours complet d'histoire du droit spécialement appliqué à la Belgique, mais rien ne nous empêche d'insister sur ce côté particulier et original de notre développement juridique, là où les travaux déjà faits ont laissé pénétrer un rayon de lumière.

Qu'on interroge le droit public ou qu'on examine le droit privé, on sera frappé de la situation particulière que notre pays occupe vis-à-vis de ses puissantes voisines. Tandis qu'en France le droit royal se développe en même temps que la centralisation et trouve de bonne heure son expression dans les ordonnances des rois, en Belgique, nos constitutions provinciales restent jusqu'au XVIe siècle à l'abri des atteintes du pouvoir central. La réunion plusieurs fois séculaire de nos principautés sous un même sceptre ne peut décider aucune d'elles à renoncer à son individualisme, et, au lendemain même de la réaction autrichienne contre l'invasion républicaine française, nous voyons l'empereur, François II, se faire inaugurer comme duc de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg, comte de Flandre et de Hainaut, marquis de Namur et d'Anvers, seigneur de Malines. Et pourtant, si notre droit public constitu-

(1) H. Pirenne a établi et poursuivi cette thèse sur le terrain historique dans sa remarquable *Histoire de Belgique*, 2e édition. Bruxelles, Lamertin, 1902.

tionnel nous emporte loin de la conception française, nous ne sommes pas attardés cependant à la conception extrêmement particulariste des Allemands. Ici comme en France, nos villes ont cessé d'exister comme puissances politiques autonomes ; leurs privilèges ont subi l'atteinte d'une codification plus uniforme et plus simple des coutumes. Bref, dans notre petit territoire, nous trouvons un droit public qui n'est ni français ni allemand, mais qui tient à la fois de l'un et de l'autre.

Si nous examinons certaines institutions privées, nous remarquons que, là encore, notre pays offre l'exemple de créations juridiques originales. C'est en terre flamande qu'est né, au XIIIe siècle, ou du moins que s'est développé de préférence, un instrument particulier de crédit, la *lettre de foire*. Cette lettre n'est ni la *lettre de change* née en terre italienne, ni la *reconnaissance de dette* du droit germanique. C'est une mixture (1).

Au point de vue des inscriptions immobilières, d'où dérive notre inscription hypothécaire moderne, le système français et le système allemand coexistent dans notre pays, notamment en Flandre. Tandis qu'à Ypres et à Bruges on adopte le système français des chirographes et des chartes scellées, et qu'on le maintient en vigueur jusqu'à l'extrême fin du XVe siècle, à Gand, au contraire, on en arrive, dès 1339, au système allemand des *Erbbücher* ou registres aux inscriptions de biens (2).

En matière commerciale, la juridiction consulaire trouve chez nous des origines si variées qu'elle se rapproche à la fois des institutions italiennes, allemandes et françaises.

Les tribunaux de commerce italiens ont, à l'origine, un caractère essentiellement corporatif. A Milan comme à Florence, à Gênes comme à Venise, chefs de la gilde et juges des marchands se confondent. Le droit pour les marchands d'avoir des magistrats spéciaux est envisagé, avant tout, comme un privilège de métier. Est obligé de se soumettre aux juges consulaires celui qui se fait inscrire sur les registres du *Collegium* ou de la *Mercanzia* (3).

En Allemagne, l'influence corporative est minime, pour ne pas dire nulle, dans la formation des tribunaux de commerce.

(1) Voir notre *Lettre de Foire à Ypres au* XIIIe *siècle. Contribution à l'étude des papiers de crédit*. Bruxelles, Lamertin, 1901 (Mémoires in-8° de l'Acad. royale de Belgique).

(2) *Ibidem*, p. 10.

(3) GUIDO BONOLIS, *La Giurisdizione della Mercanzia in Firenze nel seculo XIV*. Firenze, 1901. — F. MOREL, *Les Juridictions commerciales au Moyen Age*. Paris, 1897. — P. HUVELIN, *Essai historique sur le droit des marchés et des foires*, Paris, 1897.

Ce sont les échevins qui sont à la fois juges au civil, au pénal et au commercial. S'ils consentent à affranchir les marchands de la rigueur du formalisme et de la procédure longue et pleine d'exceptions du droit urbain ordinaire pour leur rendre une justice rapide et sommaire, *sine strepitu et figura judicii*, comme disent les textes, ils ne se décident cependant pas à se départir de leur compétence commerciale au profit d'une magistrature spéciale. Ce n'est qu'à la longue que le dédoublement des tribunaux urbains va s'opérer.

En France, à part la juridiction parisienne des *Marchands de l'Eau*, qui d'ailleurs ne fut que faiblement commerciale, la juridiction consulaire n'y trouve pas son point de départ dans la corporation comme en Italie ; mais, à la différence de l'Allemagne, le pouvoir des magistrats communaux y est supplanté de bonne heure. Le pouvoir royal lui substitue l'autorité de juges forains ou de gardes des foires. Le marchand est soumis à une juridiction exceptionnelle, non par sa propre volonté, mais par la volonté du souverain.

En Belgique, nous trouvons à la fois l'*action* corporative italienne, le *pouvoir exclusif* des magistrats communaux allemands et l'*intervention gouvernementale* française.

En Flandre, comme en Allemagne, les échevins sont investis d'une triple compétence. Marchands eux-mêmes, ils sont tout désignés pour remplir le rôle de juges consulaires; ils contribuent puissamment au développement du droit commercial, et ce n'est qu'à partir du xve siècle que nous voyons s'opérer la division des attributions et se constituer au sein du collège communal différents collèges spéciaux, dont les membres sont recrutés parmi les échevins en fonctions. Cependant, dès le xiiie siècle, la compétence exclusive des échevins a reçu une atteinte. En Flandre, comme en France, le pouvoir central, c'est-à-dire le comte, leur a substitué, en temps de foire, des magistrats spéciaux, chargés de faire justice pendant la tenue du marché. L'ordonnance sur les foires, émise par Marguerite de Constantinople, insiste sur la compétence spéciale des échevins des foires : « *Encore dist medame ke quiconques acate avoir dedens fieste quels avoirs ke ce soit, il ne le puet mener hors de le ville de chi atant ke il ait le regret de celui a cui il lara acate, et se il s'en aloit et menast lavoir, sens gret faire, il est tenus pour fuitiv, et en quel lieu ke on le troeve, en Flandres on le puet ariester et faire tenir, et li marcheans a qui on devera le dete doit faire se dete connoistre par les eskevins de le feste, la ou li avoirs sera vendus, et che ke*

chil eskevins en tiemoingneront et counistront doit estre tenu ne ne se puet chius aidier de le loy de le ville ou il sera arriesteis ne d'autre, par quoi li counissance des eskevins de le fieste ne soit tenu, et le doit medame punir comme fuitiv » (1).

Comme les gardes des foires établis en France par la royauté, en Flandre les échevins forains désignés par le comte sont les ancêtres des juges consulaires. Mais leur compétence est essentiellement éphémère, elle s'évanouit à l'expiration de la tenue du marché, et les échevins communaux rentrent aussitôt en scène pour fonctionner à l'instar des magistrats allemands.

En Brabant, la situation se révèle sous un aspect absolument différent. Ici, comme en Italie, la juridiction consulaire trouve son origine dans le principe corporatif. Comme la *Mercanzia* de Florence, la Gilde de Bruxelles, de Louvain, d'Anvers et de Lierre s'arroge une compétence particulière en matière commerciale. C'est elle qui juge les différends entre marchands drapiers, qui enregistre leurs créances, émet des ordonnances exécutoires, qui préside même aux mutations immobilières pour autant que les immeubles servent de garantie réelle. Bref, leur juridiction fonctionne à côté de la juridiction urbaine, et la Gilde apparaît dans son ensemble comme un rouage administratif et judiciaire, aussi essentiel à la vie urbaine que la magistrature échevinale. Pour surprendre sur le vif l'action de la Gilde en matière commerciale, il suffit d'ouvrir au hasard un de ses livres journaliers. A tel folio nous lisons : *Ci suivent les effestucations faites devant la Gilde ;* à tel autre : *Ce sont les plaintes faites pendant l'année devant la Gilde, et pour chaque plainte 3 livres d'amende ;* à tel autre encore : « *S'ensuivent les promesses de paiement faites devant la Gilde* » (2).

Tout cela nous dépeint la gilde drapière comme un véritable tribunal commercial, et, plus tard, quand la draperie aura déserté le Brabant et que la gilde drapière aura cessé d'avoir comme telle sa raison d'être, on ne la supprimera pas, mais on la transformera, en 1703, en une chambre de commerce, *camera commercii*, placée directement sous l'autorité et la surveillance du gouvernement (3).

(1) Nous citons ce texte directement d'après le *Cartulaire de Namur*, fol. 10 (Archives générales du royaume, à Bruxelles). Il est publié, mais d'une manière défectueuse, par WARNKÖNIG, *Flandr. St. und R. gesch.* I, pièces justificatives n° 36.

(2) Arch. de la ville de Bruxelles. Manuscrit n° 395. Reg. de 1416-1417.

(3) Nous avons étudié en détail l'organisme et l'évolution de la gilde dans un mémoire, qui paraîtra dans les *Mémoires couronnés* de l'Académie royale de Belgique, sous le titre *L'organisation du travail à Bruxelles au* XVe *siècle*.

La complexité d'origine, que nous trouvons à la base de la juridiction consulaire dans notre territoire, se retrouverait dans mainte autre institution, si nous connaissions davantage notre passé juridique. Dans un pays comme la Belgique, où les questions de nationalité n'ont préoccupé personne, où les facteurs économiques ont sans cesse prédominé, il n'est, en effet, rien d'étonnant de voir le droit nous apparaître avec des caractères spéciaux et personnels. Il serait difficile de le confondre avec le droit français ou le droit allemand, il participe à la fois de l'un et de l'autre. Notre enseignement a pour devoir d'éveiller dans ce sens la curiosité des chercheurs et de contribuer lui-même puissamment à éclairer, à la lumière de l'histoire sociale et économique, les premiers commencements et le développement graduel de l'ancien droit belge.

*
* *

Il nous reste, Messieurs, à vous tracer les grandes lignes du cours d'histoire du droit. Certes, les divisions emportent toujours avec elles quelque chose d'arbitraire et d'artificiel ; mais elles sont nécessaires, afin de ne pas mettre la clarté du cours en péril, et surtout afin de faire ressortir les caractéristiques des différentes périodes de notre histoire.

Nous partagerons notre cours en quatre parties distinctes :

Une première partie comportera l'étude de la période germanique, c'est-à-dire de la période qui précède les invasions.

Une deuxième s'étend du v[e] au ix[e] siècle, c'est-à-dire depuis les invasions jusqu'à la fin de l'empire carolingien. Elle embrasse la période franque.

Une troisième va du ix[e] jusqu'au xvi[e] siècle, c'est-à-dire depuis la naissance des veilles jusqu'à la codification des coutumes dans les Pays-Bas.

Une quatrième enfin, que nous pouvons appeler la période du droit coutumier écrit, correspond à la période moderne, du xvi[e] jusqu'au commencement du xix[e] siècle, c'est-à-dire jusqu'à la rédaction du Code Napoléon (1).

(1) Parmi les meilleurs manuels, nous signalons à l'attention des étudiants : H. Brunner, *Deutsche Rechtsgeschichte* Leipzig, 1887-1892, 2 vol. (coll. Binding). L. Vanderkindere. *Introduction à l'étude des Institutions de Belgique au Moyen-Age*, Bruxelles 1890. Ces deux ouvrages s'arrêtent à la fin de la période franque. Vont jusqu'à la fin des temps modernes, pour l'Allemagne : R. Schrœder, *Lehrbuch der Deutschen Rechtsgeschichte*. Leipzig, 1898, 3[e] édition ; pour la France : P. Viollet, *Histoire du droit civil français*, Paris, 1893, 2[e] édition ; Esmein, *Cours élémentaire d'histoire du droit français*, 4[e] édition, Paris, 1901. En 1901, H. Brunner a publié un excellent compendium sous le titre *Grundzüge der Deuschen Rechtsgeschichte*, Leipzig, 298 pages.

Nous pourrions caractériser chacune de ces périodes au point de vue même de l'évolution du droit : *la première*, c'est l'époque du droit populaire, gisant dans l'âme du peuple, élaboré directement par lui ; *la seconde*, c'est celle où le droit royal s'affermit et où les lois barbares sont rédigées ; *la troisième* est une période d'anarchie juridique. Le droit territorial ou public sombre, et une foule de droits particuliers apparaissent, correspondant aux diverses classes sociales qui se sont constituées, le droit urbain ou bourgeois, le droit féodal, le droit domanial, le droit des *ministériales*. La coutume non écrite est souveraine ; on la connaît, en cas de doute, non en recourant à un texte écrit, mais à la tradition orale rapportée par les anciens.

A la fin du Moyen Age, la complexité des coutumes et la diversité des droits rend leur application impossible. Le pouvoir central ordonne la rédaction des coutumes, revoit et unifie, autant que possible, les différents textes : c'est la période moderne, la quatrième période de notre cours, pendant laquelle s'établit le règne de la coutume écrite, du texte positif, en attendant l'unification définitive du droit par l'œuvre napoléonienne.

Dans chacune de ces périodes, nous nous attacherons de préférence *aux institutions du droit privé*, bien que nous reconnaissions que le Moyen Age ignore la distinction clairement établie entre le droit privé et le droit public. Mais, en parlant de droit privé, nous voulons dire simplement que nous voulons décrire avant tout la condition des personnes, le régime des terres, les différents contrats qui se sont insensiblement formés. Le droit public nous servira uniquement de cadre, dans lequel nous allons placer les personnes et les biens.

Le droit canon, vu le rôle important qu'il a joué à travers toute le Moyen Age, ne peut nous rester étranger. Nous caractériserons l'influence de l'Eglise dans le domaine juridique ; la lutte du droit civil contre le droit canonique, marchant de pair avec la lutte des deux pouvoirs ; le triomphe final du droit civil et du pouvoir temporel.

*
* *

Tel est, Messieurs, le programme général de notre cours d'histoire du droit ; tels sont les principes qui vont en guider l'exécution. Partisan de la conception historique telle que Karl Lamprecht l'a tout particulièrement exposée et défendue, nous voulons envisager le droit dans ses rapports directs et intimes avec la société, dans sa dépendance relative des circonstances

économiques. Nous voulons, en un mot, enseigner l'histoire du droit socialement et économiquement.

Pour arriver à ces fins, force nous est de réserver une large part à l'histoire proprement dite, et d'étayer nos conclusions sur des faits soumis aux rigueurs de la critique historique.

Vous connaissez à présent et nos tendances historiques et philosophiques, et notre méthode.

Au moment de prendre possession de cette chaire, nous osons exprimer l'espoir qu'en réalisant ce programme, sous la dictée d'une inspiration uniquement scientifique, nous pourrons contribuer, dans une certaine mesure, si faible qu'elle soit, à la connaissance de l'humanité, c'est-à-dire de nous-mêmes.

G. DES MAREZ.

Sujets de devoirs

Conférences d'Anglais.

I. Agrégation.

Leçon en français.

Le roman historique de Sir Walter Scott; *L'Antiquaire* est-il un roman historique ?

Lesson in English.

Show what is meant by local colour and appropriateness of style and dialect in Sir Walter Scott's novels, taking your examples chiefly trom *The Antiquary*.

II. Agrégation et licence.

Version.

Keats, *Endymion*, Book II, v. 387-427.

Thème.

Leconte de Lisle, *Poëmes Barbares*, p. 198, *La Panthère noire*.

III. Licence.

English Essay.

The Rev. Dr Primrose, Vicar of Wakefield, and the Rev. Adolphus Irwine, Rector of Brexton, Vicar of Hayslope and of Blythe.

Soutenance de thèses.

UNIVERSITÉ DE PARIS.

M. E.-F. Gautier a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, en Sorbonne, le 30 mai.

THÈSE LATINE.

Quatenus Indici Oceani pars quæ ad Africam pertinet Græcorum et Homeritarum navibus patuerit.

THÈSE FRANÇAISE.

Madagascar. Essai de géographie physique.

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOC. FRANÇ. D'IMPR. ET DE LIBR.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs, dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable :* indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Faguet, Emile Boutroux, Alfred Croiset, Victor Brochard, Jules Martha, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

Mme J... F..., à R... — Chaque fois que cela nous est possible, nous ne demandons pas mieux que de faire profiter nos abonnés des relations que nous avons à l'étranger.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université et quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso à la copie.

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 31 12 JUIN 1902

Année Scolaire 1901-1902

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages		
625	HISTOIRE DE LA CIVILISATION HOMÉRIQUE. — *Sentiments généreux*...................	Alfred Croiset, *Membre de l'Institut.*
633	V. HUGO PROSATEUR. — *Lucrèce Borgia*.....	Gustave Larroumet, *Membre de l'Institut.*
643	L'HISTOIRE A ROME. — *Les Grandes Annales.*	Jules Martha, *Professeur à l'Université de Paris.*
651	LE LENDEMAIN DE 1830.....................	Emmanuel des Essarts, *Professeur à l'Université de Clermont.*
661	LES « DISCOURS A LA NATION ALLEMANDE » DE FICHTE. — *L'éducation nationale. II*....	Henri Lichtenberger, *Professeur à l'Université de Nancy.*
667	SUJETS DE DEVOIRS (*agrégation, licence, certificat*)..............................	Université de Caen.
671	CONGRÈS INTERNATIONAL DES ÉTUDIANTS......	Université de Budapest.
672	SOUTENANCE DE THÈSES.....................	En Sorbonne.

PARIS
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie)
15, RUE DE CLUNY, 15
1902

DIXIÈME ANNÉE

REVUE DES COURS
ET
CONFÉRENCES

ABONNEMENT, UN AN
- France. . . . . **20 fr.** payables **10 francs** comptant et le surplus par **5** francs les *15 février* et *15 mai 1902*.
- Étranger. . . . . **23 fr.**

Le Numéro : **60** centimes

EN VENTE :

Les Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième et Neuvième Années

DE LA REVUE

Chaque année. **20 fr.**

Il reste quelques exemplaires de la première et de la seconde année, que nous tenons à la disposition de nos clients au prix de 20 francs chaque année.

Après *neuf années* d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très *estimée* **Revue des Cours et Conférences** : *estimée*, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est *unique* en son genre ; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons, chaque année, à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, *lettres*, *philosophie*, *histoire*, *littérature étrangère*, *histoire du théâtre*, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à *bon marché* : il suffira,

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 31 12 JUIN 1902

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Histoire de la civilisation homérique

Cours de M. ALFRED CROISET,

Professeur à l'Université de Paris

Les sentiments généraux.

Nous avons résumé, précédemment, les préliminaires de notre étude, et ils nous ont conduits à deux conclusions essentielles : 1° les poèmes homériques nous mettent en présence d'une société aristocratique, où nous voyons presque exclusivement les rois, leur entourage immédiat et les serviteurs, qui, vivant auprès d'eux, font eux-mêmes, en quelque sorte, partie de la famile patriarcale ; — 2° la peinture qui nous est présentée de cette société est légendaire dans son fond et conçue dans un sens idéaliste, avec la tendance naturelle chez le poète à grandir le passé et à exalter la supériorité des anciennes générations.

Nous nous demanderons maintenant quels sont les traits généraux de cette société, les formes de la vie, les caractères essentiels de la pensée et du sentiment ; nous tenterons comme une psychologie élémentaire de ces âmes primitives.

A travers l'épopée homérique, cette société nous semble charmante. Elle nous séduit d'abord par un caractère de jeunesse, de naïveté, de franchise, admirablement rendu par la poésie qui l'exprime. Mais on remarque aussi un mélange assez singulier de gros-

sièreté et de finesse ; ils'y trouve comme en germe des sentiments d'une rare délicatesse, qui se développeront plus tard pour donner au génie grec quelques-unes de ses précieuses qualités. La simplicité extrême des très vieilles civilisations semble être encore intacte, et pourtant, çà et là, on rencontre comme la promesse de ces heureux qui feront de la race grecque une race privilégiée, et qui apparaissent ici avec une naïveté qui en double le charme.

Il peut être curieux de considérer la manière dont on s'efforce, aujourd'hui, avec une louable curiosité archéologique, de rendre l'image de ces hommes primitifs. Mais, en reconstituant leur costume, leurs attitudes, on n'arrive qu'à représenter l'apparence extérieure de la vie, et cette image, si fidèlement copiée qu'elle puisse être, est toujours inexacte, parce qu'elle reste incomplète. Ces reproductions laborieuses des costumes, des gestes antiques, nous font quelquefois l'effet de caricatures, et, en tout cas, ne nous rendent pas la ressemblance intime ou, tout au moins, le rapport qu'il y a de ces hommes primitifs à nous-mêmes, la parenté qui les rapproche de notre esprit et de notre pensée ; et l'on est tenté quelquefois de comparer à de fausses traductions, aux « belles infidèles » du XVIIe siècle, certaines de ces restaurations plastiques qui ne se recommandent que par un réalisme prétentieux.

On se rend mieux compte du caractère de cette civilisation homérique en la comparant à d'autres civilisations anciennes, dont les vieilles épopées nous ont laissé le souvenir.— Dans notre Occident, les *Niebelungen* nous montrent chez les héros une ardeur de passion singulière, unie à une grande naïveté, mais surtout une force intime, une puissance, qui introduit une sorte de brutalité jusque dans le mysticisme. — Nos poèmes français du Moyen-Age, la *Chanson de Roland*, avec cette simplicité d'inspiration, cette pureté, cette clarté, qui en font le charme, nous apparaissent, par leurs qualités comme par leurs défauts, tout différents de l'épopée homérique. La simplicité y ressemble souvent à de la sécheresse et à de l'indigence, la noblesse même et la pureté de la conception nous élèvent à un idéalisme tout autre que celui de l'esprit grec. Noblesse simple et naïve, mais finesse et délicatesse de sentiments, tels sont les caractères les plus apparents de cet esprit jeune et original ; telles sont les qualités qui sont en germe dans cette civilisation primitive, et qui se retrouveront à tous les moments de l'histoire de la race.

Si nous pénétrons dans le détail des observations, nous trouvons une vie matérielle extrêmement simple, plus simple même que la vie de la société du Moyen-Age. Nous sommes encore à une époque de civilisation patriarcale ; les héros et les rois ont

une existence peu compliquée et peu différente de l'existence commune. La fille du roi, comme dans les contes de fées, va laver son linge à la rivière ; la princesse est comme la première des servantes, et sa mère l'envoie au lavoir en lui donnant sa tâche, « des vêtements assez sales, qu'elle lavera dans l'eau courante ». Les rois eux-mêmes vont avec les travailleurs. Au chant XVIII de l'*Iliade*, le poète décrit le bouclier d'Achille forgé par Héphaistos. On y voit représentées des scènes de la vie pacifique ou guerrière, et, en particulier, un joli tableau des travaux de la moisson.

« Ἐν π'ἐτίθει τέμενος βαθυλήϊον· ἔνθα δ'ἔριθοι
ἤμων, ὀξείας δρεπάνας ἐν χερσὶν ἔχοντες.
Δράγματα δ'ἄλλα μετ' ὄγμον ἐπήτριμα πῖπτον ἔραζε
ἄλλα δ'ἀμαλλοδετῆρες ἐν ἐλλεδανοῖσι δέοντο
. . . .
παῖδες δραγμεύοντες, ἐν ἀγκαλίδεσσι φέροντες,
ἀσπερχὲς πάρεχον · βασιλεὺς δ'ἐν τοῖσι σιωπῇ
σκῆπτρον ἔχων ἑστήκει ἐπ' ὄγμου γηθόσυνος κῆρ.
Κήρυκες δ' ἀπάνευθεν ὑπὸ δρυῒ δαῖτα πένοντο,
βοῦν δ'ἱερεύσαντες μέγαν ἄμφεπον · αἱ δὲ γυναῖκες
δεῖπνον ἐρίθοισιν, λεύκ' ἄλφιτα πολλὰ πάλυνον.

— Héphaistos avait représenté là un champ couvert d'une riche moisson; des travailleurs moissonnaient avec leurs faux tranchantes. Ici, les pailles par rangs tombaient épaisses sur le sol ; là, des ouvriers les liaient en gerbes et des enfants les apportaient par brassées; *le roi, parmi eux, en silence, son sceptre à la main, se tenait debout, réjoui à la vue de l'abondante moisson.* A l'écart, sous un chêne, les hérauts apprêtaient le repas, et arrangeaient un grand bœuf qu'ils avaient égorgé ; les femmes préparaient les mets en pétrissant la blanche farine. » (*Iliade*, chant XVIII, vers 550 et ss.) — Ainsi, personne n'est inoccupé, depuis les enfants jusqu'au roi lui-même, qui surveille les travailleurs et s'intéresse à leur travail. Le chef ne perd rien pourtant de sa gravité, et l'image que nous en donne le poète ne manque pas de noblesse dans sa simplicité familière. Naïveté, élégance naturelle, gravité, les héros ont tout cela à la fois; ils ont cette aisance que donne l'habitude de commander, et cette dignité qui semble rappeler leur origine divine. Mélange unique de familiarité et de grandeur, de grâce et de majesté, qui est un des traits essentiels de ces caractères primitifs.

Le poète insiste aussi avec complaisance sur les marques de la richesse et le luxe de cette vie facile. — L'or s'étale partout; Mycènes est la ville « riche en or ». Les bijoux, les objets

précieux abondent et s'accumulent dans les palais. Avec l'instinct de la grandeur, cette race a déjà le goût du luxe ; et un certain raffinement contraste parfois étrangement avec la simplicité des mœurs.

Le même contraste se retrouve, d'ailleurs, dans la vie intellectuelle. Nous avons vu, dans la série des leçons précédentes, quelle conception du monde se faisaient les premiers Grecs, quelle était leur philosophie, leur religion, comment ils appliquaient leur pensée naïve à la réflexion sur la vie et sur l'ensemble des choses ; ils n'avaient sur ces grands sujets que des impressions, des idées éparses, des notions vagues, sur lesquelles s'exerçait leur imagination enfantine. Leur intelligence n'allait qu'à poser des questions insolubles, et c'était leur libre fantaisie qui composait tout un poème pour symboliser le réel et compléter l'image du monde. — Mais nous avons vu aussi que, à travers la naïveté, la puérilité de ces conceptions, on sent déjà l'effort d'une pensée qui se cherche, à qui il ne manque qu'une méthode d'investigation, et qui pressent quelque chose au delà de ce qui paraît exister ; et déjà se manifeste la notion vague de l'harmonie, le sentiment de l'ordre universel. Dans cette pensée hésitante et imaginative, on reconnaît déjà en germe les qualités de déduction qui donnent l'essor à la philosophie grecque et à la science de la nature.

Si, dans le domaine inaccessible de la théorie et de la spéculation, on remarque ce caractère, on le retrouve bien plus évidemment encore dans la réalité, dans la philosophie pratique, dans la psychologie de ces âmes primitives. Les héros d'Homère ont déjà cet esprit de finesse, cette dialectique, qui sait lier les idées, qui fait le tour des objets, qui analyse. Toutes les qualités qui feront la grande prose attique, l'éloquence, la dialectique, apparaissent dans la façon de raisonner sur la vie de tous les jours, dans la manière de confronter les idées avec les choses. Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer cette éloquence facile et abondante des héros d'Homère, cette parole souple et déliée, qui suit jusqu'au bout la fantaisie par un désir de ne rien omettre, réunit les idées par groupes et comme par faisceaux, fait une ample moisson, et puis ouvre, pour ainsi dire, la gerbe fournie par l'imagination pour en compter les épis. Analyse consciencieuse, scrupule de ne rien omettre d'intéressant, subtilité dans la simplicité même, tels sont encore les caractères fondamentaux de la pensée grecque de tous les temps.

Du reste, cette subtilité va parfois jusqu'à la ruse et au mensonge. La diplomatie est innée chez les héros homériques ; ils mentent impudemment, inconsciemment plutôt, comme des enfants, sim-

plement pour exercer la finesse de leur esprit et contenter leur amour de l'invention, et sans attacher à l'idée du mensonge aucune notion morale.

La vie morale, la vie des passions, est encore plus développée chez eux que la vie intellectuelle. Pour ces hommes primitifs, c'est une tâche difficile que de réfléchir et de jeter les fondements même d'une science élémentaire ; mais la nécessité de vivre en société et les expériences de l'existence commune développent en eux la sensibilité et le sens pratique. Ici encore, nous allons retrouver ce mélange singulier de grandeur et de naïveté, qui leur donne un caractère si original.

Le contraste apparaît surtout entre la violence, cette violence impulsive, irrésistible, propre à la jeunesse des peuples comme à celle des individus, et un fond de tendresse et de délicatesse morale. Dans les relations de ces hommes entre eux, les raisons égoïstes sont les plus fortes. Comme ils se servent du mensonge, ils invoquent sans plus de scrupules les motifs d'intérêt, et placent au premier rang les satisfactions d'orgueil. Cet orgueil même est encore tout naïf, il apparaît sous sa forme brutale et n'est guère comparable à cet autre orgueil qui, en s'épurant dans les temps modernes, donnera naissance à l'honneur chevaleresque. Mais, à côté de ce sentiment, voici la délicatese, la douceur, la bonté naïve. Le contraste est saisissant entre ces violences brusques qui éclatent en dépit de la volonté, et ces retours qui ramènent peu à peu la douceur au milieu de la haine ou de la colère. Le premier chant de l'*Iliade* met en scène Achille et Agamemnon, qui se disputent au sujet de leurs captives : Agamemnon, obligé de rendre sa captive parce qu'Apollon l'exige, s'en prend à Achille : « Il aimait mieux Chryséis que Clytemnestre, elle était plus grande », dit-il. Et il réclame pour lui Briséis, la captive d'Achille. Celui-ci entre alors dans une colère terrible : « La douleur s'empara de lui, et, dans sa poitrine velue, il était partagé entre deux sentiments : allait-il tirer son épée pendue à son côté et tuer Agamemnon, ou bien ferait-il effort pour calmer sa colère ? » La pensée sage, apparaît, mais elle est aussitôt repoussée, et la colère est trop forte : il saisit son épée. Mais, alors, la divinité qui représente la sagesse, Pallas Athéné, se présente à son côté et lui arrête le bras : « Ne le tue pas, dit-elle, mais soulage ta douleur par des paroles violentes. » Achille, alors, se laisse aller aux invectives, avec une grande vivacité et une verve intarissable.

Voyons encore Achille, au chant XVIII, quand il apprend la mort de Patrocle. Sa douleur est immense ; c'est la souffrance aiguë et la violence d'une nature ardente : « Alors le sombre

nuage de la douleur l'enveloppa ; prenant de la cendre dans ses mains, il se la répandit sur la tête, et salit son beau visage; la cendre noire recouvrit sa tunique couleur de nectar. Puis, s'étendant de toute sa longueur dans la poussière, il restait là gisant, et de ses mains s'arrachait les cheveux. » Voilà, rendue d'une façon saisissante, cette violence outrée, traduite en gestes excessifs; douleur d'enfant par son emportement, douleur d'homme par la profondeur du sentiment.

Au chant XXIV, dans cette partie du poème qui est une des plus récentes, mais ne s'en rapporte pas moins à la même civilisation et à des mœurs identiques, on connaît la fameuse scène où le vieux Priam va demander à Achille le cadavre de son fils : « Souviens-toi de ton père, Achille semblable aux dieux ; il est du même âge que moi, sur le seuil de la vieillesse, misérable..... J'ai perdu tous mes fils ; tu as tué le dernier qui me restait, Hector... Crains les dieux, Achille, aie pitié de moi et songe à ton père. Je suis bien plus malheureux que lui, moi qui suis réduit à cet excès de misère, de venir embrasser la main d'un homme qui a tué mon fils ! » Achille est touché, parce qu'il est généreux, mais la colère étouffe son émotion ; et, naïvement, i a peur que la prière même du vieillard ne l'entraîne à quelque violence : « Ne m'irrite pas davantage, ô vieillard ; je pense, moi aussi, à te rendre Hector pour une rançon, car un messager est venu de Zeus et m'a donné cet ordre ; c'est ma mère elle-même, la fille du vieillard qui vit au fond des eaux. Je te reconnais, Priam, en ma pensée, et je sais que quelque dieu a dû te conduire vers moi à travers le camp. » Voilà donc la clémence qui se fait jour ; mais la nature violente n'est pas satisfaite, et le héros a peur de ne pas pouvoir se dompter : « Mais n'excite pas maintenant la douleur dans mon âme, de peur que je ne te laisse pas, toi non plus, sortir de ma tente, et que je ne viole les ordres de Zeus. » Voilà comment les subtilités du sentiment transparaissent au milieu des plus grandes violences ; cette défiance du héros vis-à-vis de lui-même atteste une nature singulièrement délicate dans sa naïveté même.

Le contraste se montre encore, cette fois, par l'opposition de deux personnages, dans le vingt-deuxième chant de l'*Iliade*. Dans le duel sans merci qui s'engage entre Hector et Achille, celui-ci représente l'emportement et la fureur vengeresse, celui-là la douceur, l'humanité. Quand Hector se sent plus faible, il offre de faire un pacte suprême avec son ennemi : « Que celui de nous deux qui périra soit rendu à ses proches, pour qu'ils lui accordent les derniers honneurs suivant les rites ! — Il n'y a pas de

traité de cette sorte entre les lions et les humains », répond Achille :

« Ὡς οὐκ ἔστι λέουσι καὶ ἀνδράσιν ὅρκια πιστά,
οὐδὲ λύκοι τε καὶ ἄρνες ὁμόφρονα θυμὸν ἔχουσιν,
ἀλλὰ κακὰ φρονέουσι διαμπερὲς ἀλλήλοισιν ·
ὣς οὐκ ἔστ' ἐμὲ καὶ σὲ φιλήμεναι, οὔτε τι νῶϊν
ὅρκια ἔσσονται, πρίν γ' ἢ ἕτερόν γε πεσόντα
αἵματος ἆσαι Ἄρηα, ταλαύρινον πολεμιστήν.

— Il n'y a pas de traité de cette sorte entre les lions et les humains; les loups et les brebis n'ont pas de pacte entre eux, mais ils se détestent le plus possible les uns et les autres. Nous n'avons pas à nous aimer l'un l'autre, et il n'y aura pas de conventions entre nous. Mais l'un ou l'autre de nous deux doit tomber, et rassasier de sang Arès, le guerrier inassouvi ..... Tu as tué celui que j'aimais le plus au monde, et, si c'est toi qui meurs, je te traînerai autour des murs et j'outragerai ton cadavre ! »

Le personnage de Patrocle nous est présenté, dans toute l'*Iliade*, avec un caractère bien significatif. Sans doute, c'est le héros redoutable, le plus fort des compagnons d'Achille ; mais il est doux. Et il est curieux de remarquer cette qualité attribuée comme un éloge précieux à l'un des principaux personnages du poème, à l'un des plus forts. Au chant XVII, Zeus, s'adressant à Hector, lui dit : « Tu as tué Patrocle, le héros doux et fort. » — Au chant XIX, après la mort de Patrocle, quand son cadavre est rapporté dans sa tente, se place une scène curieuse. C'est comme une première répétition des funérailles qu'on va célébrer en l'honneur du mort. Les personnes présentes se lamentent ; ce sont les captives d'Achille, et Briséis, en particulier, improvise sur le cadavre une touchante oraison funèbre, où elle rappelle le caractère du héros : « Briséis, semblable à Aphrodite, voyant Patrocle déchiré par l'airain aigu, se jette sur lui et se met à pousser des cris perçants, déchirant de ses mains sa poitrine, sa gorge délicate et son doux visage. » Après cette première explosion de la douleur, qui se manifeste, pour ainsi dire, d'une façon rituelle et selon la coutume des pleureuses antiques, voici les paroles qu'elle prononce : « O Patrocle, toi qui étais le plus cher à mon cœur, je te laissai vivant quand je quittai la tente d'Achille, et, en y revenant, je te trouve mort, ô chef des hommes ! Toujours pour moi un mal succède à un mal ! Hélas ! le mari que m'avait donné mon père, je l'ai vu devant ma ville natale percé par le fer, et mes trois frères nés de la même mère ont aussi subi le destin funeste ! Mais toi, quand le rapide Achille eut tué mon

mari et détruit la ville du divin Mynès, tu ne me laissas pas pleurer; tu me dis que tu ferais de moi la femme légitime du divin Achille, et qu'il m'emmènerait dans la Phthie sur son vaisseau, et qu'on préparerait mes noces au milieu du peuple des Myrmidons. — C'est pour cela que je te pleure sans mesure, toi qui fus toujours doux :

Τῷ σ'ἄμοτον κλαίω τεθνηότα μείλιχον αἰεί. »

Voilà comment ces âmes naïves savaient sentir, et comment elles reconnaissaient la bonté. Si l'on veut d'ailleurs observer, une fois de plus, la finesse d'analyse psychologique du poète lui-même, quand il fait ainsi parler ses héros, voici encore un trait touchant dans les deux vers qui suivent :

« Ὣς ἔφατο κλαίουσ'· ἐπὶ δὲ στενάχοντο γυναῖκες,
Πάτροκλον πρόφασιν, σφῶν δ'αὐτῶν κήδε' ἑκάστη.

— Ainsi parla Briséis en gémissant, et les autres femmes se lamentaient sur Patrocle en apparence, en réalité chacune pleurant ses propres maux ». Ainsi, partout, le sentiment personnel se mêle à la compassion, l'émotion égoïste à la pitié, de même que la plus ardente sensibilité à la violence extrême, un sens fin et délicat à des instincts encore rudes, et tous ces contrastes nous rendent encore plus séduisantes ces âmes de héros qui sont presque des âmes d'enfants.

Nous verrons, du reste, que ces caractères généraux, que nous avons pu distinguer par une vue d'ensemble et dans une étude générale, se confirment encore davantage, quand on passe aux observations particulières et à une étude détaillée des mœurs.

M.

Victor Hugo prosateur

Cours de M. GUSTAVE LARROUMET
Professeur à l'Université de Paris.

Le drame en prose. — « Lucrèce Borgia ».

Lucrèce Borgia, dans une étude du drame romantique en prose, mérite d'être étudiée au premier chef, d'abord parce que l'on y trouve, plus que dans *Angelo* ou dans *Marie Tudor*, les qualités de couleur et de style propres à Victor Hugo, et l'habileté du procédé scénique ; en outre, c'est une pièce typique dans sa facture : elle contraste, en effet, en tous points, avec la tragédie classique, contre laquelle le romantisme se proposait de réagir.

On peut en dire, tout d'abord, que le sujet en est bien choisi ; au théâtre, les auteurs ont deux systèmes pour choisir le sujet de leurs pièces : ils peuvent prendre, pour centre de leur drame ou de leur tragédie, une grande figure historique ou légendaire, dont les traits sont suffisamments nets aux yeux du public et dont ils pourront préciser les caractères sans se heurter à des ignorances trop complètes : c'est là le choix le plus sûr. Il en est un autre, plus problématique, qui a pour avantage de piquer la curiosité de l'auditoire et pour inconvénient de pouvoir la lasser : il consiste à prendre pour héros un personnage peu connu — ou même imaginaire — dans une époque mystérieuse, que le public se représentera confusément. Victor Hugo, usant tour à tour des deux procédés, avait d'abord demandé son sujet à l'inconnu dans *Marie Tudor* et dans *Angelo* — ce dernier personnage étant tout entier de l'invention de l'auteur, le premier ayant presque tout à fait disparu de notre souvenir ; au contraire, entre les grandes figures de la Renaissance italienne, il n'en est pas de plus vivante dans l'imagination populaire que cette Lucrèce Borgia, sorte de Barbe-Bleue femelle, parée de beauté, amie des arts, nature très cultivée et très perverse, en un mot, grande criminelle et pourtant éminemment sympathique... au point de vue théâtral.

Cette tragique héroïne donnait, en outre, à l'auteur toutes facilités pour traiter son sujet selon la recette qu'il préconise dans sa préface, et semer l'antithèse dont il recommande l'emploi

systématique. — Dans *Angelo*, l'antithèse avait, à peine, trouvé place. Dans *Marie Tudor*, il y a bien, à vrai dire, un contraste entre le despotisme d'une souveraine toute-puissante et capricieuse, et l'amour qui, mettant une borne à ce pouvoir, le désarme au profit d'un favori sans scrupules; mais c'est là une antithèse rudimentaire et peu frappante. Lucrèce Borgia offrait, au contraire, au dramaturge romantique la complexité d'une nature faite essentiellement d'antithèses; pourquoi, parmi toutes les contradictions dont elle était formée, V. Hugo n'aurait-il pas, pour créer l'antithèse la plus forte et la plus saisissante, supposé dans cette âme souillée de tous les vices l'amour maternel le plus profond et le plus sincère ?

Placez ce sentiment dans le cœur de Lucrèce Borgia et vous aurez, selon l'expression de l'auteur lui-même, « un rayon de soleil venant éclairer cette fange ». V. Hugo, dans un langage qui fait parfois sourire — par une ressemblance malheureuse avec celui des traités d'art culinaire, — nous a donné cette recette du drame romantique avec une infinie candeur : « L'idée qui a produit *Le Roi s'amuse*, dit-il dans la préface de *Lucrèce Borgia*, et l'idée qui a produit *Lucrèce Borgia* sont nées au même moment, sur le même point du cœur... Prenez la difformité physique la plus repoussante, la plus hideuse, la plus complète; placez-la où elle ressort le mieux, à l'étage le plus infime, le plus souterrain et le plus méprisé de l'édifice social ; éclairez de tous côtés, par le jour sinistre des contrastes, cette misérable créature ; et puis, *jetez*-lui une âme et *mettez* dans cette âme le sentiment le plus pur qui soit donné à l'homme, le sentiment paternel. Qu'arrivera-t-il ? C'est que ce sentiment sublime, *chauffé* selon certaines conditions, transformera sous vos yeux la créature dégradée ; c'est que l'être petit deviendra grand; c'est que l'être difforme deviendra beau. Au fond, voilà ce que c'est que *Le Roi s'amuse*. Eh bien, qu'est-ce que c'est que *Lucrèce Borgia* ? *Prenez* la difformité morale la plus hideuse, la plus repoussante, la plus complète ; placez-la où elle ressort le mieux, dans le cœur d'une femme, avec toutes les conditions de beauté physique et de grandeur royale qui donnent de la saillie au crime ; et, maintenant, *mêlez* à toute cette difformité morale un sentiment pur, le plus pur que la femme puisse éprouver, le sentiment maternel ; dans votre monstre, mettez une mère; et le monstre intéressera, et le monstre fera pleurer, et cette créature qui faisait peur, fera pitié, et, difforme, cette âme deviendra presque belle à vos yeux. Ainsi la paternité sanctifiant la difformité physique, voilà *Le Roi s'amuse*; la maternité purifiant la difformité morale, voilà *Lucrèce Borgia*. » Ce système dramatique — qui

ne vaut certainement pas celui de Corneille ou celui de Racine, chez qui les personnages eux-mêmes produisent des situations et *font l'intrigue* par le jeu naturel de leurs propres passions — pourrait fort bien se défendre, si l'auteur ne joignait au principe qui en est la base une dangereuse intention moralisatrice : son but n'est pas seulement de nous intéresser : il veut provoquer en nous une certaine secousse morale ; il veut que l'on emporte du spectacle de ses drames une notion plus juste du bien et du mal. Malheureusement, l'histoire du théâtre démontre que son efficacité morale ne peut résider que dans l'exactitude de ses peintures : si le théâtre se propose un autre but que la vérité, il sombre dans l'artifice lassant du prêche : ce fut le défaut des pièces de Voltaire, qui voulut être philosophe sur la scène : c'est le défaut du théâtre de Victor Hugo, qui veut être républicain, réformateur et socialiste.

Les personnages que Victor Hugo nous représente ne sont, en effet, nullement conformes à la réalité historique, la seule vérité à laquelle ils puissent prétendre, en raison de leur vide psychologique. François Ier, si ardent qu'il ait pu être au plaisir, n'a jamais perdu son attitude de roi, et, pour Louis XIII, il ne fut pas seulement le monarque ennuyé que nous représente *Marion Delorme*. Marion Delorme, elle-même, n'a pas été la courtisane sentimentale qu'est l'amante de Didier : nulle créature ne fut plus sereine dans l'exercice de sa profession. Mais le parti-pris moralisateur du poète a déformé ces physionomies vivantes pour en faire des sortes d'abstractions, dont les sentiments et les passions concourent à consolider sa thèse morale ; lui-même, dans la préface déjà citée, nous a divulgué cette intention, qui d'ailleurs s'accommode bien du système de l'antithèse : « Le poète aussi, dit-il, a charge d'âmes. Il ne faut pas que la multitude sorte du théâtre sans emporter avec elle quelque moralité austère et profonde. Aussi espère-t-il bien, Dieu aidant, ne développer jamais sur la scène (du moins tant que dureront les temps sérieux où nous sommes) que des choses pleines de leçons et de conseils. Il fera toujours apparaître volontiers le cercueil dans la salle du banquet, la prière des morts à travers les refrains de l'orgie, la cagoule à côté du masque. Il laissera quelquefois le carnaval débraillé chanter à tue-tête sur l'avant-scène, mais il lui criera du fond du théâtre : « *Memento, quia pulvis es* ». Il sait bien que l'art seul, l'art pur, l'art proprement dit, n'exige pas tout cela du poète ; mais il pense qu'au théâtre surtout il ne suffit pas de remplir les conditions de l'art... Il ne mettra pas Marion Delorme sur la scène sans purifier la courtisane avec un peu d'amour, il donnera à Triboulet le difforme un cœur de père ; il donnera à Lucrèce la monstrueuse des entrailles

de mère. Et, de cette façon, sa conscience se reposera du moins tranquille et sereine sur son œuvre. » — Ce sont là des illusions généreuses : mais il eût mieux valu se proposer la peinture saisissante de la vérité que d'avoir l'idée d'en faire la démonstration.

A vrai dire, Victor Hugo prétend être fidèle, jusque dans les détails, à la vérité historique : c'est une prétention mal fondée. En réalité, il n'est pas une particularité de costume qui ne soit tout imaginaire : le gothique troubadour — ce qu'il y a de plus conventionnel en fait de style soi-disant « historique » — a fait tous les frais de ces étalages de cottes et de pourpoints ; il n'y a pas plus d'exactitude historique dans les drames de Victor Hugo que dans les romans d'Alexandre Dumas père. — La tragédie classique se servait de l'histoire comme d'un cadre, qui lui permettait de placer ses personnages dans le lointain et dans des conditions élevées, où ils se trouvaient dégagés des nécessités vulgaires, fatales à l'essor des passions grandioses ; mais elle n'avait pas le souci de nous donner le *détail de l'histoire*. En réalité, elle fit mieux : elle nous donna l'athmosphère des époques historiques. L'âme éloquente de Rome respire dans *Horace*, et nous retrouvons dans cette tragédie certains traits qui rendent la physionomie du temps évoqué : c'est le patriotisme sauvage et brutal ; c'est la subordination des femmes ; c'est l'autorité absolue du père de famille. — Dans *Britannicus*, tout clair de la lumière de Tacite, il n'est pas un seul trait dont Racine ne puisse répondre comme vérité générale ; de même, dans *Bajazet*, il n'a pas voulu peindre les mœurs du sérail, mais il a su, en quelques vers, donner la teinte orientale à cette tragédie de couleur sobre et pourtant pittoresque.

Dans *Lucrèce Borgia*, Victor Hugo nous transporte à Venise et à Ferrare, à un moment déterminé de l'histoire. Il a lu les chroniques italiennes et y a trouvé la figure d'Alphonse d'Este. De même, il prétend s'être exactement informé sur le caractère de Lucrèce Borgia ; mais cette information est contestable. En tout cas, l'auteur a pu manquer de critique : il s'est trouvé, en effet, un historien allemand pour démentir les crimes de Lucrèce et soutenir qu'elle avait été la plus vertueuse des femmes : la réfutation était, sans doute, paradoxale ; mais c'est déjà trop qu'on ait pu, à ce point, contester l'exactitude des traits qui constituènt la personnalité de l'héroïne. — La description de Venise, au premier acte, est encore plus conventionnelle ; il n'oublie ni le Pont des Soupirs, ni les cadavres tombant, la nuit, par une trappe, ni le terrible espionnage du Conseil des Dix : c'est là, en somme, une Venise de fantaisie, malgré l'érudition prétendue de l'auteur.

Victor Hugo n'en indiquera pas moins, avec la plus minutieuse précision, les moindres particularités de la mise en scène et du décor, — toujours coûteux et compliqué : ce qui constitue déjà une infériorité du drame romantique vis-à-vis de la tragédie classique, si simple dans son appareil extérieur, et que de bons acteurs peuvent jouer partout à peu de frais. Qu'on lise, à ce propos, les indications qui précèdent la première scène : « Une terrasse du Palais Barbarigo, à Venise. C'est une fête de nuit. Des masques traversent, par instants, le théâtre. Des deux côtés de la terrasse, le palais splendidement illuminé et résonnant de fanfares. La terrasse couverte d'ombre et de verdure. Au fond, au bas de la terrasse, est censé couler le canal de la Fueca, sur lequel on voit passer, par moments, dans les ténèbres, des gondoles chargées de masques et de musiciens, à demi éclairées. Chacune de ces gondoles traverse le fond du théâtre, avec une symphonie *tantôt gracieuse*, *tantôt lugubre*, puis s'éteint par degrés dans l'éloignement. Au fond, Venise au clair de lune. »

Après ces longues prescriptions, qui relèvent des préoccupations d'un ordre peut-être inférieur chez le dramaturge, l'indication de scène mentionne tout d'abord les noms d'une dizaine de personnages : ce sont eux qui vont faire, en un dialogue fort entrecoupé, l'exposition du sujet : l'avantage de ce procédé, qui est justement le contraire du procédé classique, est d'animer la scène dès le début, ce qui d'ailleurs produit chez les spectateurs un plaisir plus pittoresque que littéraire. L'inconvénient en est d'exiger de la part de l'auditoire un grand effort d'attention : le dramaturge classique, plus patient, n'animait le drame qu'un peu plus tard, et commençait par un exposé lucide du sujet, fait par deux personnages qui disaient d'abord aux spectateurs ce qu'il leur importait de savoir.

Dès la première scène, Victor Hugo nous présente une sorte de personnage qui a pullulé dans toute la littérature romantique, mais que le classicisme connaissait déjà sous les traits d'Oreste : c'est l'homme fatal, le bâtard, le maudit, dont tous les actes engendrent des catastrophes : « Tu ne connais ni ton père ni ta mère, dit Maffio à Gennaro. On ne doute pas que tu ne sois gentilhomme à la façon dont tu tiens une épée ; mais tout ce qu'on sait de ta noblese, c'est que tu te bats comme un lion. Sur mon âme, nous sommes compagnons d'armes et ce que je dis n'est pas pour t'offenser. Tu m'as sauvé la vie à Rimini, je t'ai sauvé la vie au pont de Vicence... Mais, enfin, tu as le bonheur de t'appeler simplement Gennaro, de ne tenir à personne, de ne traîner après toi aucune de ces fatalités, souvent héréditaires, qui s'attachent aux noms historiques.

Tu es heureux ! Que t'importe ce qui se passe et ce qui s'est passé, pourvu qu'il y ait toujours des hommes pour la guerre et des femmes pour le plaisir ? » — C'est donc un personnage ténébreux, qu'entoure un mystère; il s'agit de percer de mystère, qu'augmente encore la complication d'événements mal connus, pleins d'une horreur impénétrable. Le romantisme cherche, en effet, dans l'obscurité, des éléments d'intérêt que la tragédie classique demande à la clarté. Aussi entendons-nous raconter les plus étonnantes histoires qui aient jamais fait frissonner les galeries supérieures d'un théâtre, histoires si terribles, qu'il nous est impossible de les entendre sans rire : « Cette nuit, dit Geppo, un batelier du Tibre, qui s'était couché dans son bateau le long du bord pour garder ses marchandises, vit quelque chose d'effrayant. C'était un peu au-dessous de l'église Santo-Hiéronimo. Il pouvait être cinq heures après minuit. Le batelier vit venir dans l'obscurité, par le chemin qui est à gauche de l'église, deux hommes qui allaient à pied, de çà, de là, comme inquiets ; après quoi, il en parut deux autres ; et enfin trois : en tout, sept. Un seul était à cheval. Il faisait nuit assez noire. Dans toutes les maisons qui regardent le Tibre, il n'y avait plus qu'une seule fenêtre éclairée. Celui qui était monté tourna la croupe de son cheval du côté du Tibre, et alors le batelier vit distinctement sur cette croupe des jambes qui pendaient d'un côté, une tête et des bras de l'autre, le cadavre d'un homme. Pendant que leurs camarades guettaient les angles des rues, deux de ceux qui étaient à pied prirent le corps mort, le balancèrent deux ou trois fois avec force et le lancèrent au milieu du Tibre. Au moment où le cadavre frappa l'eau, celui qui était à cheval fit une question à laquelle les deux autres répondirent : « Oui, Monseigneur ». Alors le cavalier se retourna vers le Tibre, et vit quelque chose de noir qui flottait. Il demanda ce que c'était. On lui répondit : « Monseigneur, c'est le manteau de monseigneur qui est mort » ; et quelqu'un de la troupe jeta des pierres à ce manteau, ce qui le fit enfoncer. Ceci fait, ils s'en allèrent tous de compagnie et prirent le chemin qui mène à Saint-Jacques. Voilà ce que vit le batelier.

MAFFIO.

Une lugubre aventure ! Etait-ce quelqu'un de considérable que ces hommes jetaient ainsi à l'eau ? Ce cheval me fait un effet étrange : l'assassin en selle et le mort en croupe !

GUBETTA.

Sur ce cheval, il y avait les deux frères.

GEPPO.

Vous l'avez dit, Monsieur de Belvérana. Le cadavre, c'était Jean Borgia; le cavalier, c'était César Borgia. »

Tout cela pour nous indiquer que cette famille des Borgia n'est pas précisément recommandable : et l'auteur reviendra avec complaisance sur cet horrible et puéril déballage — que Racine eut le goût d'éviter, quand eut à parler d'une famille pourtant féconde en crimes variés, celle des Atrides. Dans une violente scène conjugale, le duc d'Este reproche à Lucrèce Borgia, sa femme, son épouvantable parenté : « Tenez, Madame ! lui dit-il, je hais votre abominable famille des Borgia, et vous toute la première, que j'ai si follement aimée ! Il faut que je vous dise un peu cela à la fin : c'est une chose honteuse, inouïe et merveilleuse, de voir alliées en nos deux personnes la maison d'Este, qui vaut mieux que la maison de Valois et que la maison de Tudor, la maison d'Este, dis-je, et la famille Borgia, qui ne s'appelle pas même Borgia, qui s'appelle Lenzuoli, ou Lenzolio, on ne sait quoi ! J'ai horreur de votre frère César, qui a des taches de sang naturelles au visage, de votre frère César, qui a tué votre frère Jean ! J'ai horreur de votre mère, la Rosa Vanozza, la vieille fille de joie espagnole, qui scandalise Rome après avoir scandalisé Valence ! Et, quant à vos neveux prétendus, les ducs de Sermoneto et de Nepi, de beaux ducs, ma foi ! Les ducs faits avec des duchés volés ! Laissez-moi finir. J'ai horreur de votre père, qui est pape, et qui a un sérail de femmes, comme le sultan des Turcs Bajazet ; de votre père, qui est l'Antechrist; de votre père, qui peuple le bagne de personnes illustres et le Sacré Collège de bandits, si bien qu'en les voyant tous vêtus de rouge, galériens et cardinaux, on se demande si ce sont les galériens qui sont les cardinaux, ou les cardinaux qui sont les galériens! » — Et l'on pense bien que Lucrèce ne sera pas en reste de reproches avec son mari, qui, d'ailleurs, lui donne la part trop belle.

En ce qui concerne les *procédés*, nous trouverons dans *Lucrèce Borgia* un résumé de tous ceux qui ont illustré et décrié le théâtre romantique. Le dénouement se fera par *le poison*, dont les romantiques avaient — chose admirable — reproché l'abus aux classiques ! — et qu'eux-mêmes, fascinés par les révélations de Vitet qui leur avait montré *l'armoire des poisons* de Catherine de Médicis dans le château de Blois, ont employé avec une si excessive pro-

fusion! Ici Victor Hugo trouve à son service *le poison des Borgia*; il n'a garde de négliger un si précieux auxiliaire scénique: « Prends cette clef, dit don Alphonse à Rustighello; va à la galerie de Numa. Compte tous les panneaux de la boiserie, à partir de la grande figure peinte, qui est près de la porte et qui représente Hercule, fils de Jupiter, un de mes ancêtres. Arrivé au vingt-troisième panneau, tu verras une petite ouverture cachée dans la gueule d'une guivre dorée qui est une guivre de Milan. C'est Ludovic-le-Maure qui a fait faire ce panneau. Introduis la clef dans cette ouverture. Le panneau tournera sur ses gonds comme une porte. Dans l'armoire secrète qu'il recouvre, tu verras sur un plateau de cristal un flacon d'or et un flacon d'argent. Dans le flacon d'argent, il y a de l'eau pure; dans le flacon d'or, il y a du vin préparé. Tu apporteras le plateau, sans y rien déranger, dans le cabinet voisin de cette chambre, Rustighello, et, si tu as jamais entendu des gens, dont les dents claquaient de terreur, parler de ce fameux poison des Borgia qui, en poudre, est blanc et scintillant comme de la poussière de marbre de Carrare et qui, mêlé au vin, change du vin de Romorantin en vin de Syracuse, tu te garderas de toucher au flacon d'or. » — Plus loin, il décrira les effets de ce terrible poison — qui tue en moins d'une heure ou en dix ans, au gré de l'empoisonneur — avec un luxe d'horribles détails, qu'il n'est pas malaisé d'imaginer. En somme, ce sont là des moyens un peu simples, que Victor Hugo emploie pour *provoquer la terreur* dans l'âme du public, selon le conseil d'Aristote, et pour frapper l'imagination.

Tels sont les éléments du drame, dont j'ai fait une analyse qui paraîtra peut-être irrespectueuse; mais l'analyste ignore le respect. Du reste, si la comparaison de la tragédie classique et du drame romantique nous a inspiré parfois des remarques désobligeantes à l'égard de ce dernier, nous n'oublierons pas cependant que *Lucrèce Borgia* eut un très grand succès à son apparition. L'histoire, en ce qu'elle a de pittoresque et de frappant pour l'imagination, se dressait pour la première fois sur la scène; et, si l'on admet que le théâtre doive être un art luxueux et coûteux, *Lucrèce Borgia*, par les splendeurs de sa mise en scène et la tragique étrangeté de ses décors, devait produire une impression intense sur des esprits que n'avaient pas encore blasés les féeries du machinisme moderne.

D'ailleurs, à côté des moyens factices employés par Victor Hugo pour ébranler les nerfs, il en était de vraiment saisissants, qui touchaient l'âme. Le dernier acte de *Lucrèce Borgia* présente un intérêt dramatique dû à des procédés si ingénieux et si

frappants, qu'il a été imité depuis par une foule de dramaturges, plus ou moins disposés à reconnaître leur emprunt : Bjornstjerne Bjornson est du nombre. — On se rappelle la scène d'orgie qui précipite le dénouement : tandis que la fête bat son plein, au moment des chansons impies et dérisoires, retentissent au dehors les chants funèbres des moines :

GUBETTA (*chantant*).

Saint Pierre, ouvre ta porte
Au buveur qui t'apporte
Une voix pleine et forte
Pour chanter : Domino !

TOUS (*en chœur, excepté Gennaro*).

Gloria Domino !

(Ils choquent leurs verres, en riant aux éclats. Tout à coup, on entend des voix éloignées qui chantent sur un ton lugubre.)

VOIX (*au dehors*)

« Sanctum et terribile nomen ejus. Initium sapientiæ timor Domini. »

GEPPO (*riant de plus belle*).

Écoutez, messieurs ! Corbacque ! Pendant que nous chantons à boire, l'écho chante vêpres.

TOUS.

Écoutons.

VOIX (*au dehors, un peu plus rapprochées*).

« Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam... »

(Tous éclatent de rire.)

GEPPO.

Sont-ils braillards, ces moines !

MAFFIO.

Regarde donc, Gennaro : les lampes s'éteignent ici ; nous voici tout à l'heure dans l'obscurité.

(Les lampes pâlissent, en effet, comme n'ayant plus d'huile.)

VOIX (*au dehors, plus près*).

« Manus habent et non palpabunt. Pedes habent et non ambu-abunt. Non clamabunt in gutture suo... »

TOUS (*en choquant leurs verres avec des éclats de rire*).

Gloria Domino !

(La grande porte du fond s'ouvre silencieusement dans toute sa largeur. On voit, au dehors, une vaste salle tapissée en noir, éclairée de quelques flambeaux, avec une grande croix d'argent au fond. Une longue file de pénitents blancs et noirs, dont on ne voit que les yeux par les trous de leurs cagoules, croix en tête et torche au poing, entre par la grande porte, en chantant d'un accent sinistre et d'une voix haute :)

« De profundis clamavi ad te, Domine !...

GEPPO (*s'efforçant de rire*).

C'est une plaisanterie ! Je gage mon cheval contre un pourceau... que ce sont nos charmantes comtesses qui se sont déguisées de cette façon pour nous éprouver... Voyez plutôt...
(Il va soulever en riant un des capuchons, et il reste pétrifié en voyant dessous le visage livide d'un moine...)

GEPPO.

Quel piège affreux ! Nos épées, nos épées ! Ah ! çà, Messieurs, nous sommes chez le démon, ici !

On connaît aussi la scène finale, qui d'ailleurs a des longueurs, mais qui demeure si pathétique dans son ensemble ; et, si l'on ajoute à ces habiletés dramatiques les beautés du style et la poésie de certains de ces couplets en prose, si l'on considère que cette langue est déjà pleine d'images saillantes et pittoresques, on conviendra que *Lucrèce Borgia* fait déjà pressentir le prosateur de grand talent qui a écrit *Notre-Dame de Paris* et *Les Misérables*.

R. B.

L'histoire à Rome

Cours de M. JULES MARTHA
Professeur à l'Université de Paris.

Les Grandes Annales.

En énumérant les diverses catégories d'archives religieuses, nous avons fait mention des *Grandes Annales*. Les pontifes, en même temps qu'ils étaient chargés de composer le calendrier, devaient rédiger une sorte de chronique, qui, se conservant d'année en année, finissait par contenir toute l'histoire romaine. Les *Grandes Annales* ont eu une certaine influence sur la composition des œuvres historiques, qui, dans la suite de la littérature, se sont souvent inspirées de la forme et de la rédaction de ces chroniques primitives. Elles méritent donc une étude à part, et valent qu'on s'interroge sur leur composition comme sur leur auteur.

Deux textes principaux nous renseignent à ce sujet : le premier est de Cicéron, l'autre est de Servius, le commentateur de Virgile.

Cicéron, dans le *De Oratore* (II,12), fait dire par Antonius : « Erat historia nihil aliud, nisi annalium confectio : cujus rei, memoriæque publicæ retinendæ causa, ab initio rerum romanarum usque ad P. Mucium, pontificem maximum, res omnes singulorum annorum mandabat litteris pontifex maximus, efferebatque in album, et proponebat tabulam domi, potestas ut esset populo cognoscendi ; qui etiam nunc « annales maximi » nominantur. — L'histoire ne consistait autrefois qu'en la composition des annales ; dans ce but, et pour conserver le souvenir des événements d'intérêt général, depuis les commencements de l'Etat romain jusqu'a Mucius, grand pontife, chaque année, le pontife consignait tous les événements qu'il reportait sur l' « album » ; il affichait le tableau devant sa maison, pour que le public en pût prendre connaissance : c'est ce qu'on appelle encore maintenant les *Grandes Annales*. »

Nous allons voir que les renseignements donnés par Servius ne concordent pas exactement avec ceux-là : il dit, en effet, dans ses *Commentaires sur l'Enéide*, au vers 373 du chant I : « Ita annales conficiebantur ; tabulam dealbatam quotannis pontifex maximus habuit, in qua præscriptis consulum nominibus et aliorum magistratuum digna memoratu notare consueverat domi militiæque, terra

marique gesta per singulos dies; cujus diligentiæ annuos commentarios in octoginta libros veteres retulerunt, eosque a pontificibus maximis a quibus fiebant « annales maximos » appellarunt. — C'est ainsi qu'étaient composées les *Annales :* le grand pontife avait, chaque année, un tableau blanchi, sur lequel, après avoir mis en tête les noms des consuls et des autres magistrats, il notait régulièrement les faits dignes d'être retenus, concernant l'intérieur ou la guerre, accomplis sur terre ou sur mer ; nos ancêtres réunirent en quatre-vingts livres les chroniques annuelles rédigées par les soins des grands pontifes, et, du nom de leurs auteurs, les appelèrent les *Grandes Annales.*

Voilà deux textes très affirmatifs, en apparence tout à fait explicites, mais assez embarrassants à l'analyse. Une question se pose d'abord : à quel moment avait lieu cet affichage dont parlent les deux écrivains anciens ? Suivant Cicéron, c'était apparemment à la fin de l'année. Le grand pontife prenait des notes (*mandabat litteris*) qu'il reportait ensuite sur le tableau (*efferebat in album*). Cette dernière opération ne pouvait donc se faire vraisemblablement qu'à la fin de l'année, au moment même de l'affichage. On aurait eu ainsi une chronique résumée, comme une revue de fin d'année. Au contraire, d'après Servius, ce n'est pas à la fin, mais au commencement de l'année qu'avait lieu l'affichage de l'album. Le grand pontife avait devant sa maison un grand tableau, en tête duquel étaient inscrits les noms des consuls et des autres magistrats, ce qui indique que le tableau était préparé dès le commencement de l'année, pour qu'on pût y noter les événements, au fur et à mesure qu'ils se produisaient, pendant la durée de l'année courante.

Devant cette première contradiction, à qui donnerons-nous raison ? Sans doute, Cicéron, à son ordinaire, ne parle pas à la légère, mais il traite pourtant quelquefois les questions d'érudition un peu en amateur. Servius, au contraire, grammairien consciencieux, versé dans la science des antiquités, et soucieux de l'exactitude des détails, semble, *a priori*, devoir être un témoin mieux documenté. Et, en effet, l'affichage de l'album à la fin de l'année ne se comprendrait guère. Le public n'eût pas eu grand intérêt à lire ces chroniques, qui ne pouvaient que lui rappeler les événements considérables de l'année, c'est-à-dire les événements connus, et, d'autre part, le grand pontife n'avait pas, étant données ses prérogatives, à soumettre ses chroniques, son histoire de l'année, au contrôle de la publicité. Enfin, il n'y avait pas grand intérêt à laisser exposé toute l'année ce tableau dont les notes se rapportaient à l'année précédente.

Il est bien plus vraisemblable de penser que, comme le dit Servius, le tableau se remplissait peu à peu, au fur et à mesure des événements à signaler. Il y avait toujours un assez grand nombre de faits qui méritaient d'être publiés immédiatement : c'était un scandale public, un prodige, une inondation, etc... le public était instruit, chaque jour, des événements qui pouvaient l'intéresser ; si une armée était en campagne, les victoires et les défaites, publiées par la voix du héraut, pouvaient être consignées par écrit et à demeure sur l'album du pontife, qui tenait lieu ainsi de la publicité des journaux. Tout nous conduit donc raisonnablement à adopter la version donnée par Servius.

Mais ce n'est pas là la seule difficulté qui se rapporte aux textes de Cicéron et de Servius. Nous avons omis à dessein de traduire dans le texte de Servius les mots « per singulos dies », sur lesquels on a beaucoup discuté. On peut d'abord supposer, d'après ces mots, que le pontife écrivait, au jour le jour, sur un album préalablement réglé et divisé, ce qui eût exigé des conditions matérielles tout à fait inadmissibles. Le tableau ne pouvait être divisé en autant de cases qu'il y avait de jours dans l'année, avec l'espace suffisant pour qu'on pût y inscrire les faits de chaque jour : il eût dû, pour cela, être d'une dimension qui en eût rendu la lecture fort difficile. Il est plus vraisemblable qu'il faut traduire : « Le grand pontife inscrivait les événements de l'année *à leur jour* », c'est-à-dire en faisant suivre ou précéder la mention de l'événement de celle du jour. Il pouvait ainsi y avoir des jours où aucun événement n'était signalé, et le tableau pouvait être de dimensions plus réduites.

En résumé, voici les seules données positives qu'on puisse tirer des deux textes cités : il y avait un tableau blanc affiché devant la maison du pontife, et celui-ci, qui le changeait tous les ans, y inscrivait la mention des événements mémorables de l'année, au fur et à mesure qu'ils avaient lieu. Puis tous ces tableaux étaient successivement déposés dans les archives du Collège des pontifes. Cet usage, qui remontait à une haute antiquité, dura jusqu'au milieu du deuxième siècle avant notre ère. A cette époque, le grand pontife Mucius Scævola fit recopier tous les tableaux antérieurs, et en forma une collection de quatre-vingts livres, qui fut conservée pour suppléer à la perte de la tradition.

Si nous sommes mal renseignés sur la manière dont étaient rédigées les *Grandes Annales*, nous ne le sommes guère mieux sur leur contenu. Les anciens ne nous donnent pas, à cet égard, d'indications précises. Mais il nous est pourtant permis de nous faire une idée de la matière ordinaire de ces chroniques, en rassemblant divers textes qui y font allusion : Tite-Live, en particulier,

Aulu-Gelle et Denys d'Halicarnasse signalent, à plusieurs reprises, les emprunts qu'ils font aux *Grandes Annales*.

Nous savons, par exemple, que les événements religieux tenaient une grande place dans l'album. C'est que le grand pontife et ses collègues, qui rédigeaient les chroniques, avaient, comme nous l'avons vu, le règlement souverain des affaires du culte ; ils étaient chargés de surveiller les rapports de la cité avec les dieux : par suite, ils avaient à interpréter la volonté divine ; à leurs yeux, le moindre prodige, la moindre intervention surnaturelle prenait une très grande importance, et était digne, avant toute autre chose, de figurer sur l'album. Si, à telle date, telle divinité avait manifesté sa volonté par un prodige, il était essentiel de retenir le fait, afin qu'on pût le reconnaître s'il se reproduisait de la même façon, ou en célébrer l'anniversaire si la divinité paraissait l'exiger. C'étaient donc les prodiges qui d'abord tenaient une grande place sur l'album ; nous savons que Tite-Live, dans son histoire, consigne scrupuleusement, chaque année, la liste des prodiges (et elle est souvent fort longue) dont on avait gardé le souvenir. Il empruntait cette liste aux *Grandes Annales*, où le grand pontife ne manquait pas de consigner les prodiges qu'on lui signalait soit de Rome même, soit de l'Italie et même de tout l'empire romain. — Un compilateur du IVᵉ siècle de notre ère, Julius Obsequens, a pu faire un livre avec la seule énumération des prodiges contenus dans l'histoire de Tite-Live : toute la matière de son œuvre venait indirectement des *Grandes Annales*.

Outre les prodiges, les Romains s'intéressaient encore à une foule d'événements religieux : la consécration d'un temple, la construction d'un édifice... étaient entourées de cérémonies religieuses dont on faisait mention dans les *Annales*. Quand les Romains avaient construit sur le Tibre le pont Sublicius, ils avaient, de peur d'offenser le dieu du fleuve en paraissant s'opposer à son passage, institué des cérémonies religieuses pour l'apaiser ; chaque fois qu'on réparait le pont, il fallait encore observer certains rites, dont on mentionnait l'accomplissement dans les *Annales* des pontifes. Les grandes fêtes, les triomphes, où le général vainqueur était conduit au temple de Jupiter Capitolin, étaient encore des cérémonies religieuses, dignes de figurer sur l'album. On trouvait aussi dans les *Annales* des événements extraordinaires, qui n'avaient d'intérêt que par le sens religieux qu'on y attachait. Un coup de foudre abat la statue d'Horatius Coclès ; en 396 avant Jésus-Christ, les eaux du lac Albin s'épuisent tout à coup : Tite-Live signale ces détails d'après les *Grandes Annales*.

En 403, il se produit une éclipse de soleil : Cicéron mentionne le phénomène dans le *De Republica*, toujours d'après les. *Grandes Annales*. Enfin Caton l'Ancien nous dit qu'on enregistrait aussi les famines, les pestes, etc., en un mot, tout ce qui paraissait venir des dieux et qui pouvait intéresser particulièrement les pontifes.

Nous voyons donc qu'incontestablement les choses de la religion étaient au premier rang dans les *Annales*. Mais Servius nous dit qu'on y inscrivait, en général, tout ce qui méritait d'être retenu : « Digna memoratu, domi militiæque, terra marique », c'est-à-dire que l'album contenait tous les principaux événements de la politique intérieure et extérieure, les faits et gestes de l'armée de terre et de la flotte... Aulu-Gelle rapporte certains détails du fameux procès qui avait été intenté à Scipion l'Africain, des paroles, de menus faits, qu'il dit expressément avoir empruntés aux *Grandes Annales*. Nous trouvons encore un exemple significatif dans Pline l'Ancien. On sait que, longtemps, le droit avait été tenu secret chez les Romains ; il n'était connu que des patriciens, qui, en donnant des consultations pratiques, ne livraient jamais les règles de leur science. Cet état de choses dura jusqu'en 298 avant Jésus-Christ. A cette époque, un scribe, fils d'un affranchi, au service du grand Pontife, profita de sa situation pour recopier les textes de lois et les publier. Ce fut comme une révolution, qui détruisait un des privilèges les plus chers aux patriciens. L'indignation des patriciens s'accrut surtout quand ils constatèrent la popularité du scribe indiscret, Flavius, à qui le peuple décerna des honneurs publics et, en particulier, l'édilité curule. Le jour où ils virent Flavius porter l'anneau qui était l'insigne de sa nouvelle dignité, les patriciens, honteux d'un privilège partagé, jetèrent les anneaux qu'ils avaient eux seuls, jusque-là, le droit de porter. Ce dernier détail, qui n'a pour nous qu'un intérêt restreint, est encore emprunté par l'auteur aux *Grandes Annales*.

Le texte de Servius fait aussi allusion aux renseignements qu'on trouvait dans les *Annales* sur la politique extérieure. De nombreux textes des histoires latines paraissent, en effet, en avoir été tirés : nous n'en retiendrons, pour le moment, qu'un seul, qui est significatif par son peu d'importance même. Quand Casilinum, nous dit Pline, fut assiégée par Hannibal, les habitants furent réduits à une telle famine que le rat y était vendu 8 deniers. Or l'auteur prétend encore avoir emprunté ce fait aux *Grandes Annales* ; nous voyons donc que les plus petits détails des événements militaires y trouvaient place, quand ils étaient significatifs, et que, par suite, ces chroniques devaient être parfois assez développées.

Telle pouvait être, à peu près, la nature du contenu des *Grandes Annales*. Du reste, il est évident que ce contenu a dû beaucoup varier suivant les époques : à l'origine, on a des raisons de croire qu'elles devaient se borner à une nomenclature assez sèche, et que, à mesure que Rome grandissait et que son histoire s'enrichissait, les *Annales* devaient aussi prendre plus d'ampleur, de façon à se rapprocher des premiers essais littéraires dans le genre historique. Nous voyons par Tite-Live que, vers le IIIe siècle et le IIe siècle, les historiens trouvent plus souvent l'occasion de s'en servir pour en tirer des renseignements plus précis et plus variés.

Une dernière question se pose à propos des textes que nous avons cités en commençant : à quelle époque a-t-on commencé à rédiger les *Grandes Annales* ? Cicéron dit que l'usage remontait à l'origine même de Rome : « Ab initio rerum Romanarum ». Mais cette assertion semble d'abord contredite par Servius. Celui-ci ne dit-il pas, en effet, que les noms des consuls étaient toujours inscrits en tête du tableau ? Dans ces conditions, on ne peut guère faire remonter les *Annales* avant l'époque de la création du consulat, ce qui élimine toute la période des Rois. Mais Cicéron se contredit lui-même sur ce point dans un passage du *De Republica* (chapitre XVI), où il signale une éclipse de soleil qui avait eu lieu en 403 avant Jésus-Christ. Il admire, à ce propos, les mathématiciens qui ont réussi, dit-il, par le seul calcul, à établir la date des éclipses antérieures à celle-là : si nous songeons que les pontifes n'omettaient jamais de mentionner sur l'album les phénomènes célestes de cette importance, nous devons conclure que l'absence de renseignements historiques sur les éclipses antérieures à 403 ne s'explique que par l'absence de *Grandes Annales* pour cette période primitive.

Du reste, cette conclusion est confirmée par l'examen des histoires de Tite-Live et de Denys d'Halicarnasse. En effet, c'est surtout à partir de l'an 400 avant notre ère qu'ils ont recours, le plus souvent, aux *Annales*. Sans doute, ils les citent même pour les époques antérieures; mais, dans ce cas, ils détruisent généralement leur témoignage en ajoutant : « Pour les commencements, tout est obscur, à cause de l'antiquité des événements, comme il arrive pour les objets situés à une grande distance, qu'on distingue à peine, et aussi à cause de la rareté, de l'absence même de monuments écrits, seuls témoins fidèles de la mémoire du passé ». — Tite-Live dit encore : « Pour ces événements, on en pourrait retrouver la date, s'il y avait des documents écrits ». Il est à remarquer que ces deux citations sont empruntées aux passages des histoires qui se rapportent environ à l'année 400, c'est-à-dire à la

date que nous avons déjà indiquée. Enfin, Denys d'Halicarnasse, en se plaignant, comme Tite-Live, du manque de documents écrits, semble témoigner aussi que les *Annales* ne peuvent guère être consultées avant cette époque.

Comment donc expliquer la contradiction signalée dans Cicéron? Faut-il penser qu'en 301, lors de l'incendie de Rome par les Gaulois, les plus anciens tableaux des *Annales* ont été détruits? Tite-Live dit, en effet, qu'à ce moment la plus grande partie des archives avait péri. — Ou bien doit-on supposer qu'avant 400 les *Grandes Annales* n'existaient pas ? Entre ces deux solutions qui partagent les savants modernes, il est difficile de décider. Mais il paraît vraisemblable que les documents existants ont été détruits par l'incendie. L'idée de cet album, qu'on affichait en public, avait dû venir de bonne heure à l'esprit des Romains ; elle suppose une époque et une civilisation où l'on n'avait pas encore de procédés commodes pour écrire et pour publier ce qui était écrit; ce n'est pas à un moment bien avancé de la civilisation romaine qu'on a dû imaginer le grossier artifice de cette planche de bois blanchie.

Quoi qu'il en soit, même si la collection des *Annales* a disparu lors de l'incendie de Rome, il est certain qu'elle a reparu après : nous trouvons dans les historiens anciens des renseignements, suspects il est vrai, qui se rapportent aux origines de l'histoire romaine, et sont pourtant empruntés aux *Grandes Annales*. Polybe prétend même qu'il y avait à Rome une « tabula pontificis », où était inscrite la date de la fondation de Rome par Romulus, date calculée d'après les Olympiades : du moins Denys d'Halicarnasse en parle d'après Polybe. De tels renseignements sont évidemment erronés et contredits par la nature même des événements; mais le fait qu'on a pu y croire s'explique assez simplement. Quand Mucius Scævola abandonna l'usage de l'album, il eut l'idée, comme l'atteste Cicéron, de faire recopier les tableaux antérieurs et d'en dresser une collection; trouvant ce recueil incomplet pour les événements antérieurs à 400, les pontifes, peu scrupuleux de l'exactitude historique, crurent bon d'y ajouter les tableaux qui manquaient en les reconstituant de toutes pièces. Ils n'eurent, pour cela, qu'à recueillir les traditions orales, les légendes héroïques, les généalogies des grandes familles; ils firent toute une histoire des origines de Rome de leur façon. Ils trouvaient sur les vieux monuments, dans les reliques du passé (on montrait encore à Rome la maison de Romulus), les éléments nécessaires pour combler, avec l'aide de l'imagination, la lacune des quatre cents premières années et fabriquer des *Grandes Annales* pour la période qui n'en comportait pas.

On s'explique ainsi que les historiens les plus sérieux, qui se servaient des *Grandes Annales* surtout pour les faits postérieurs à l'an 400, aient pu pourtant les citer même pour les époques antérieures, tout en faisant des réserves ; dès lors, on peut expliquer le passage de Cicéron : « Ab initio rerum romanarum », si l'on songe au recueil de Mucius Scævola, dont une partie, la plus récente, était authentique, mais dont l'autre, très ancienne, ne l'était pas. Cicéron, en donnant un renseignement général, ne fait pas le départ et ne précise pas ; mais, quand il veut donner une indication particuculière, comme pour l'éclipse dont nous avons parlé, il prend garde de ne s'attacher qu'à la partie récente et authentique des *Annales :* d'où la contradiction apparente.

Si nous voulons nous faire une idée de la forme de ces chroniques, nous n'avons aucun texte précis capable de nous renseigner : il ne nous est rien resté de leur contenu et nous pouvons seulement penser que le récit se plia aux variations de la langue latine suivant les époques, tout en conservant sans doute des traces d'archaïsme, comme il arrivait pour les archives religieuses.

Pour le style, nous sommes un peu mieux renseignés. Cicéron nous dit, dans le *De Oratore* (II, 12), qu'il avait un caractère grave et religieux ; les premiers annalistes notaient les événements avec précision, mais sans ornements littéraires, dans un style souvent médiocre et banal. D'autres témoignages atttestent qu'il était sec et ennuyeux. Horace se moque de tel amateur de vieux livres, qui lit ces « amissa volumina vatum », dictés sans doute par les muses du mont Albin. Ovide déclare que « nihil est hirsutius illis ». Enfin Tacite parle de leur « tarda et inertis structura ». Pourtant, un texte de Cicéron, au début du *De Legibus* (II), semble nous donner une impression tout autre ; Atticus dit des *Grandes Annales :* « Nihil est jucundius ». Le renseignement a paru si contradictoire qu'on a voulu lire, au lieu de *jucundius*, « jejunius » ; mais la contradiction n'est qu'apparente, si l'on attribue à *jucundius*, comme le contexte semble nous y inviter, un sens ironique. C'est Atticus qui parle, et cet Epicurien se moque agréablement de la vieille religion et des œuvres qu'elle a inspirées, en parlant de ces « *délicieuses Annales !* »

Quoi qu'il en soit, en dépit de leur peu de valeur littéraire, il est certain que, si elles étaient parvenues jusqu'à nous, les *Grandes Annales* auraient présenté le plus grand intérêt : elles nous auraient éclairés sur la filiation des premières œuvres historiques de Rome, qui durent subir longtemps leur influence.

M.

Le lendemain de 1830

Leçon de M. EMMANUEL DES ESSARTS

Professeur à l'Université de Clermont.

La révolution de Juillet avait éclaté comme un coup de tonnerre. Avec cette explosion politique, qui se répercuta dans le moindre village, devait concorder une explosion littéraire. Ce fut la troisième période du romantisme, que l'on pourrait qualifier de romantisme triomphant, après le romantisme naissant de l'Empire et le romantisme militant de la Restauration. De 1830 à 1840, ce romantisme triomphant se déploya dans toute son expansion avec un caractère d'audace et de grandeur que n'avaient pas offert ses premiers chefs-d'œuvre. C'est une période d'épanouissement.

Mais, avant d'entrer dans cette chaude saison de notre littérature, il faut établir les conquêtes de l'Art nouveau, la situation des Romantiques en vue à la veille de 1830, et déterminer le point d'arrêt avant le nouveau point de départ. D'abord la forme poétique avait été complètement modifiée, le vers absolument reconstruit. La métrique de l'Ecole avait été promulguée par Sainte-Beuve dans ses *Pensées de Joseph Delorme*; elle était déjà mise en œuvre par ce même Sainte-Beuve dans ses premières poésies et ses *Consolations*, par Victor Hugo dans ses *Ballades* et ses *Orientales*, par Alfred de Vigny dans ses petits poèmes, par Emile Deschamps dans ses *Etudes françaises et étrangères*. L'alexandrin, trop restreint dans ses mesures rectilignes par Malherbe et par Boileau, était revenu à l'ample et souple manière de Ronsard, d'Agrippa d'Aubigné, de Mathurin Régnier, par l'aisance des coupes, la variété des césures, la liberté plausible des rejets et des enjambements, et surtout par l'éclat métallique et la précision sonore de la rime. En dehors même du romantisme, Béranger avait commencé à la restaurer, mais ce furent les novateurs de la Muse française et du Cénacle qui la remirent dans tout son lustre, effacé depuis un siècle et demi. Sainte-Beuve eut le droit de s'écrier :

Rime, qui donnes leurs sons
Aux chansons,
Rime, l'unique harmonie
Du vers, qui, sans tes accents

Frémissants,
Serait muet au génie...

Il pouvait ainsi parler; car il prêchait d'exemple. Près de Sainte-Beuve, Victor Hugo, dans ses *Orientales*, pratiquait la rime étincelante, ainsi qu'Emile Deschamps dans ses adaptations du *Romancero*, et, non loin de leur côté, deux jeunes poètes de Marseille, Barthélemy et Méry, venus comme deux archers antiques avec un assortiment de rimes opulentes et neuves, qui semblait un carquois empli de flèches d'or.

A la reprise de possession de la rime riche, telle que Villon, Marot, Baïf, Mainard, Saint-Amant l'avaient fait successivement resplendir, s'était joint le plus heureux effort pour restituer à l'ode héroïque ou descriptive, amoureuse ou guerrière, la multiplicité, la diversité des rythmes qu'avaient employée les poètes de la Grèce et de Rome, un Pindare, un Stésichore, un Catulle, un Horace. Tous ces rythmes agiles, tantôt bondissants, tantôt sautillants, tantôt majestueusement déroulés, Victor Hugo et ses amis, quand ils ne les créèrent pas, allèrent les chercher dans l'arsenal inépuisable de Ronsard. Ils rétablirent ainsi l'Art et la Forme dans la poésie française, mais ils ne purent tout faire à la fois. C'est ainsi que nous verrons, après 1830, la rime et le rythme, ces instruments divins de la Muse, s'accroître encore et se développer en souplesse ou en sonorité. Dans la phase où nous allons nous engager, le style poétique augmente d'une façon prodigieuse sa précision sculpturale ou sa musicale beauté. Qui oserait soutenir que la versification de *Jocelyn* ne soit plus riche que celle des *Premières Méditations*? que Hugo n'ait pas été toujours en se dépassant comme artiste souverain ? que le Soumet de *La Divine Epopée* ne domine point par l'excellence du vers le Soumet de *Clytemnestre* ? que le Vigny des *Destinées* ne soit pas un forgeur d'alexandrins plus nerveux et plus solide que celui de *La Prison* et du *Trappiste* ? Niera-t-on l'alerte nouveauté du vers de Musset, le jet entraînant de l'iambe de Barbier au lendemain de 1830, et la soudaine maîtrise de l'exécution chez un jeune homme qui sortait du Collège Charlemagne et s'essayait à la peinture avant de devenir un grand poète, et qui s'appelait Théophile Gautier ? La plénitude suprême du rythme et de la langue poétique va distinguer la poésie de 1830 de celle de la Restauration.

Il n'y a pourtant pas rupture avec l'époque précédente, mais en toute chose accroissement, perfection. Ainsi nous retrouverons toutes les innovations élaborées dans les trente premières années du XIXᵉ siècle. A part quelques exceptions, l'état d'âme des poètes nouveaux est le même qu'en 1800, qu'en 1820, qu'à la

veille de l'explosion que nous avons signalée. Mais il va se développer singulièrement. Cet état peut ainsi se caractériser : nostalgie du passé, ennui du présent, inquiète et sérieuse impatience de l'avenir. Jusqu'en 1840 et au delà, les écrivains, dans leur curiosité d'archaïsme, leurs évocations du Moyen-Age, ne cesseront de mettre sous les yeux du public un idéal emprunté au passé. C'est la *Notre-Dame* de Hugo, ce sont ses drames sur l'ancienne Italie, l'Angleterre des Tudors, l'Espagne du XVIIe siècle ; c'est tout le théâtre de Dumas père remontant à la Rome de Caligula et traversant les fêtes ensanglantées des Valois pour aboutir au White-Hall de Charles Ier ; c'est la Florence des Médicis évoquée par la vision profonde du *Lorenzaccio* d'Alfred de Musset, quand ce n'est point l'Alexandrie de Cléopâtre revivifiée par le don magique de Théophile Gautier. Quoi qu'il en soit, c'est toujours le passé recherché avec une insistance érudite et pittoresque, dépeint avec des yeux de contemplateurs et d'artistes. Le présent n'est pas moins insupportable aux novateurs, mais beaucoup plus qu'à leurs devanciers. Il n'est aucun d'eux à qui ne répugne, jusqu'à l'injustice même, le régime légal et libéral de la branche cadette, qu'ils estiment bourgeois et jugent trop étroit pour leur envergure souvent démesurée. Aussi tous, même Chateaubriand, dans sa vieillesse morose et son loyalisme royaliste, appellent-ils de leurs vœux un avenir émancipateur, démocratique, humanitaire, qu'ils soupçonnaient seulement sous les régimes antérieurs. Ce qui n'était qu'un vague instinct chez les auteurs de *René*, de *Corinne* et d'*Obermann*, va devenir, à partir de 1830, la pensée philosophique et sociale d'améliorer le sort des hommes, de préparer la cité fraternelle, pensée qui, lorsqu'elle ne dégénère pas en utopie niveleuse ou en mensongères promesses, est l'honneur et la vertu des temps modernes.

Prenons successivement les principales innovations du Romantisme, et nous verrons que la littérature de 1830 les a prodigieusement amplifiées. La première, et la plus saisissante peut-être, avait été l'introduction dans l'Art du *moi* de l'écrivain par les confidences de Chactas, de René, d'Eudore, ces trois pseudonymes de Chateaubriand, par les effusions de Delphine et de Corinne qui trahissaient l'âme orageuse et clémente de Germaine Necker, par les autobiographies romanesques de Sénancour aux sommets des Alpes, de Benjamin Constant dans les défilés de la Suisse, de Charles Nodier dans les gorges du Jura. Cette poésie personnelle semble interrompue sous la Restauration ; elle reprend après 1830 avec une extension indicible. Plus que jamais, nous assisterons à la confession des êtres privilégiés sous des formes inventives. Ce

ne seront plus trois ou quatre grands écrivains, mais tout le chœur des poètes et des romanciers qui nous offrira ce spectacle : les âmes d'élite incarnées dans les types supérieurs. Dans l'ère qui va s'ouvrir à vos regards, Lamartine met tout son être dans Jocelyn et dans Cédar, Vigny fait passer son pessimisme lointain dans les entretiens de Stello et du Docteur noir, Hugo livre les secrets les plus intimes de son cœur sous le nom sublime d'Olympio, Gautier sera le dilettante Fortunio, Sainte-Beuve le voluptueux et mystique Amaury, Stendhal emplit de sa personnalité jacobine et voltairienne *La Chartreuse de Parme* et *Le Rouge et le Noir*, Sandeau vit dans tous ses héros, George Sand dans toutes ses héroïnes, Musset nous apparaît successivement adolescent rêveur et dandy blasé dans Octave, Célio, Perdican, Valentin, tantôt raillant les préjugés et même les convenances, tantôt regrettant et glorifiant toutes les candeurs et toutes les puretés, et toujours

Le cœur plein de pitié pour des maux inconnus.

C'est ainsi que le Moi, haïssable selon Pascal, devient intéressant et sympathique, lorsqu'il nous jette dans une œuvre d'art, parfois palpitante et saignante, l'individualité d'un de ces génies, prédestinés peut-être plus que d'autres à la souffrance par la force de leur imagination et l'acuité frémissante de leur sensibilité.

La deuxième nouveauté du Romantisme avait été le sentiment de la mélancolie, dont je ne dissimule pas les excès et les périls. Mais, à certaines heures, la domination de la mélancolie se comprend, et, quoi qu'on en ait dit, cette mélancolie ne fut pas sans honneur, après 1830 comme après 1800. Elle ne suscita d'ailleurs ni des âmes mauvaises, ni des âmes médiocres. Aux dates héroïques du XIXᵉ siècle, quelle est la grande entreprise qu'ait découragée cette mélancolie des romantiques? Avait-elle énervé l'esprit guerrier de l'empire, la résistance désespérée de 1814 dans les plaines de la Champagne ? a-t-elle ralenti l'ardeur libérale des opposants de la Restauration, amorti la foi républicaine des Trélat et des Bastide, des Godefroy Cavaignac et des Guinard ? a-t-elle refroidi le zèle pour les Grecs, dont les poètes nouveaux appelaient, secondaient, hâtaient la délivrance ? a-t-elle comprimé le superbe élan des journées de Juillet ? Contraria-t-elle les mouvements parfois inconsidérés, mais si sincères et si généreux, de l'opinion française pour la Belgique, l'Italie, la Pologne ? Les utilitaires et les gens pratiques ont condamné la mélancolie romantique, non parce qu'elle faisait l'homme faible, mais parce qu'elle le laissait grand. En face des satisfaits et des égoïstes, les rêveurs et les mystiques ont été debout, prêts au devoir, au sacrifice, à l'action, quand a

sonné l'heure des luttes sacrées. Il cherche en vain la trace des êtres prosaïques sur tout ce qui s'est fait de généreux et de beau dans le XIXe siècle par le peuple et l'armée de notre France.

Aussi continuons-nous à saluer la mélancolie, quand nous la retrouvons, moins sentimentale et moins dolente, plus expressive et plus large, toujours après 1830, dans les recueils d'Hugo, dans toute la symphonie douloureuse de Musset, dans *La Comédie de la Mort* de Théophile Gautier, dans toutes ces vaillantes et stoïques tristesses, inséparables de la poésie qui n'est pas une danseuse de Syrie agitant des cistres et des crotales, mais une amazone au front héroïque avec un cœur éternellement blessé.

Le romantisme, dès son aurore, avait peut-être plus encore innové par une vision élargie, une conception agrandie de la nature. Reprenant la tradition des Anciens, il avait ressaisi le profond sentiment des beautés visibles de la solennité des montagnes, du secret des bois, du rythme infini de la mer. Nul avant nos poètes n'avait, comme chez les Hellènes, comme dans Virgile, mêlé la nature à l'action, à la vie de l'homme dans leurs correspondances et leurs harmonies. Après avoir animé les forêts et les savanes de Chateaubriand, après avoir plané sur le lac même de Lamartine, elle va jusqu'à la fin remplir ce monde qui s'appelle l'œuvre de Victor Hugo, peupler l'épopée champêtre de George Sand, soutenir comme un chœur l'*Ahasvérus* de Quinet, passionner *Le Centaure* de Guérin, et, plus près de nous, faire vivre les descriptions frissonnantes de Michelet, et, plus près encore, les paysages frémissants de Taine, de Chevrillon, de Loti. La nature, elle rayonne, elle ondule, elle flamboie dans toute notre littérature du XIXe siècle, comme la bonne déesse appelant tous les êtres sur son sein maternel, nous ravissant tous dans ses couleurs, ses souffles et ses murmures, enfants charmés par ses splendeurs, guéris et consolés par la fraîcheur de ses enchantements.

C'est encore à cette ère féconde que remonte le développement de la critique et de l'histoire. Cette période de notre littérature a tout agrandi, tout élargi, tout perfectionné. N'eût-elle légué que l'œuvre monumentale de Balzac, les premiers ouvrages historiques de Michelet, le Théâtre de Victor Hugo, elle nous apparaîtrait supérieure à l'époque déjà si grande qui l'a précédée, comme la découverte à l'exploration, comme le jour à l'aurore, comme le soleil à l'étoile du matin.

Il reste, pour bien faire comprendre l'évolution littéraire de 1830, à énoncer deux caractères moins distincts avant cette date et tous deux intimement associés au romantisme victorieux. Cette évolution est chrétienne, elle est patriotique. Chateaubriand, sans

doute, avait introduit le sentiment chrétien dans notre littérature jusqu'alors, à part quelques chefs-d'œuvre isolés, exclusivement mythologique et païenne, plus encore mythologique. On se souvient des méfiances et des répugnances de Boileau contre les sujets tirés du christianisme. Le XVIIIe siècle, dans ses polémiques, avait tout dénié, même l'inspiration, à la religion, qui avait suscité toute la poésie européenne du Moyen-Age, *La Divine Comédie* de Dante, le Théâtre espagnol, *Le Paradis perdu* de Milton, et qui allait produire *La Messiade* de Klopstock. Cette religion, des plus grands poètes étrangers entra dans notre poésie avec *Atala*, *René*, *Les Martyrs*, mais à l'état d'exception sublime. Sous la Restauration, elle s'y installa dans les *Méditations* de Lamartine et les *Odes et Ballades* de Hugo. Mais ce fut après 1830 qu'elle s'y déploya souverainement. Il y eut, durant ces années de fermentation intellectuelle, une diffusion du sentiment chrétien qui ne disparaîtra momentanément qu'au début du Second Empire avec la génération de Renan, de Taine, d'About, de Flaubert et de Leconte de Lisle. Auparavant, sans parler de Balzac, qui fut essentiellement catholique, de l'école de Joseph de Maistre et des Bonald, il régna chez les poètes, les conteurs, les dramaturges de 1830, comme une émulation pour évoquer à tout moment la figure du Christ, pour citer à tout propos l'Evangile, pour faire parler aux héros du poème ou du drame un langage mystique et religieux.

Cette émulation du christianisme, sinon profonde, au moins ostensible, s'étend alors même à la politique, qui, dans les documents de l'époque, nous montre les jeunes hommes du parti républicain faisant des allusions continuelles aux paraboles et aux promesses du Nouveau Testament, et bâtissant leur église démocratique, ainsi que l'a dit spirituellement mais exactement un de leurs contemporains, le brillant Arsène Houssaye :

> Avec Saint-Just pour saint et pour Dieu Jésus-Christ.

Il ajoute, à vrai dire, que cette église est « fragile ». Mais enfin les plus modérés, les plus avancés, tous semblaient alors s'acheminer au Mont Aventin par la route de Damas. C'est ainsi que Buchez dans son *Histoire parlementaire* prétendait rattacher le jacobinisme à la tradition chrétienne, que Louis Blanc dans son *Histoire de dix ans* faisait remonter aux Apôtres l'anticipation des Droits de l'homme, qu'Armand Barbès, qui, dans sa chambre de proscrit, à La Haye, avait l'image du Christ constamment sous ses yeux, faisait publiquement appel à ce divin exemple pour justifier l'abandon de sa fortune et son dévouement à la cause populaire, que Jules Bastide écrivait, dans son « premier Paris » du *National*, ce

qu'il redira plus tard comme ministre du général Cavaignac : « La France est une nation républicaine et catholique », qu'enfin les accusés du « procès d'avril » et leurs défenseurs, Michel de Bourges et Jules Favre, tenaient le même langage absolument chrétien.

Si les politiques étaient de la sorte traversés du souffle évangélique, si, plus tard, Lamartine au pouvoir n'hésitait pas à dire : « Tout se réduit à faire passer l'Evangile dans la loi », les poètes, à plus forte raison, en étaient profondément imbus. George Sand, malgré tous ses écarts de pensée et ses paradoxes de morale, ne cessait d'adresser au christianisme des déclarations de tendresse et de respect, Alexandre Dumas en multiplie les réminiscences sur les lèvres de ses personnages, Lamartine, Hugo, Sainte Beuve en son *Port-Royal* et ses *Pensées d'Août*, y reviennent en toute occasion, de même qu'Antony Deschamps, Brizeux, Auguste Barbier, Victor de Laprade, Joseph Autran. Tandis que Soumet abrite sous le vol des Anges

> Les récits étoilés de son drame mystique,

Lamartine fait graviter son épopée intime de *Jocelin* autour d'une destinée sacerdotale.

Parcourons les recueils d'Hugo. Ses *Feuilles d'Automne*, dans l'adjuration pour les pauvres gens invoquant « le dieu maryr », contiennent l'éloge d'un trappiste, dans la *Prière pour tous* proclament la nécessité de cette communication avec Dieu, attestent la croyance du poète à la tutelle des Anges gardiens. Dans les *Chants du Crépuscule*, ce même poète fait appel à une céleste espérance, répète à toutes les pages le nom du Seigneur, glorifie une méditation dans une église. *Les Voix intérieures* développent largement cette pensée : Dieu est toujours là. Bien plus, dans *Les Rayons et les Ombres*, au cours du poème *Regard jeté dans une mansarde*, Hugo proteste contre la présence d'un livre impie dans la chambre d'une ouvrière, et s'en prend même à Voltaire des périls que court cette innocence laborieuse. Il est toujours suivi par la pensée du Divin, et, sans hésiter, nous dit de lui-même :

> A travers mon sort mêlé d'ombre,
> J'aperçois Dieu distinctement.

Et plus loin :

> Moi, que Dieu tient sous son empire,
> J'admire, humble et religieux.

Remarquons que partout dans les livres de l'exil, et jusqu'à sa dernière heure, Hugo persistera dans les inspirations chrétiennes. Ses *Contemplations* exprimeront, sous l'accablement de la

douleur paternelle, toute la résignation religieuse. *La Légende des Siècles* reposera continuellement sur des idées chrétiennes, médiation du surnaturel, intervention de la Providence, pleine adhésion à l'espoir du salut par la vertu du simple repentir.

Musset, qui semble un révolté dans ses premiers poèmes, éprouve ensuite et traduit sans cesse des nostalgies de croyance et de pureté. Dans ce même poème de *Rolla*, où il dit, au commencement :

> O Christ, je ne suis pas ceux que la prière
> Dans tes temples muets amène à pas tremblants.
> Je ne suis pas de ceux qui vont à ton Calvaire,
> En se frappant le cœur, baiser tes pieds sanglants,

il regrette la toute-puissance de Jésus sur l'âme humaine et le temps

> Où, sous la main du Christ, tout venait de renaître,
> Où le palais du prince et la maison du prêtre,
> Portant la même croix sur leur front radieux,
> Sortaient de la montagne en regardant les cieux...
> Où, sur les saints autels, les crucifix d'ivoire
> Ouvraient des bras sans tache et blancs comme le lait,
> Où la vie était jeune, où la mort espérait.

Il proclame, dans sa *Lettre à Lamartine*, les destinées immortelles de l'âme, et pousse enfin, comme un élan vers le ciel, l'inoubliable cri de l'*Espoir en Dieu*. De son côté, Quinet, dans son *Ahasvérus*, fait, avec une sympathie communicative, une vénération sensible, dialoguer les bergers et les mages dans la crèche de Bethléem. Michelet, en ses premiers volumes de l'*Histoire de France*, appelle l'Eglise sa vieille mère, recueille les larmes de saint Louis et fait écho de toute son âme vibrante aux voix qu'entendait Jeanne d'Arc.

Qu'en conclure? Non pas, à coup sûr, que Lamartine, Victor Hugo, Musset, Quinet et Michelet aient été des croyants dans le sens rigoureux de ce mot, mais qu'ils furent, comme tous leurs contemporains de 1830, plus chrétiens que philosophes, et que les grandes ailes du christianisme ont enveloppé la littérature romantique.

Le second caractère essentiel et nouveau du Romantisme de 1830, caractère qui ne pouvait se manifester sous le Premier Empire et sous la Restauration, où presque tous les poètes appartenaient au royalisme par leurs origines, ce fut un patriotisme ardent, impérieux, mais nullement exclusif et jaloux, qui se conciliait avec la sympathie fraternelle pour les peuples étrangers et l'amour de l'humanité. Cependant ce patriotisme n'était ni

cosmopolite, ni pacifique à tout prix. Il réservait toujours l'intégrité du territoire français ; bien plus, il impliquait le retour à nos frontières naturelles et stipulait la reprise entière du Rhin, que l'on prétend germanique et qui était gaulois au temps de César, de Clovis et de Charlemagne. Victor Hugo, même après nos malheurs de 1870, ne renonça jamais à cette espérance.

Tous ces littérateurs patriotes, si pénétrés qu'ils fussent d'une vaste expansion de fraternité, voulaient, avant tout, la patrie intacte et glorieuse, « reine du monde », comme parlait Béranger, non pas seulement par le prestige des lettres et la propagande des idées, mais par le glaive de Hoche et l'épée de Marceau. De là, chez les moindres et chez les plus grands, la volonté de refaire de la France, ainsi que le disait alors Michelet, l'archange des nations affranchissant les peuples et promenant à travers les défaites de la Sainte Alliance monarchique et féodale le drapeau de la délivrance, le signe tricolore de la liberté. Ce rêve, les pères des Romantiques l'avaient réalisé de Valmy jusqu'à Wagram, jusqu'aux désastres de Napoléon, qui, d'ailleurs, représentait pour la plupart de ses soldats, selon le beau vers de Soumet,

La révolution sous le casque d'un homme.

Admettons que, dans l'Europe moderne, plus coalisée que jamais, et qui ne laisserait plus délivrer les Grecs comme en 1829, les Belges comme en 1830, les Italiens comme en 1859, ce rêve soit interdit, il n'en est pas moins le plus noble et le plus beau de tous. Ce fut le rêve de Brissot, de Vergniaud, de Merlin de Thionville, de Romme et de Soubrany, comme celui de Desaix, de Kléber et de Championnet. C'était aussi le rêve de Victor Hugo, de Michelet, d'Edgard Quinet: l'Europe régénérée par des victoires françaises. Cette vision magnifique, qui longtemps éblouit les yeux des hommes de ma génération, avait été conçue, dévoilée, mise en lumière par les poètes, comme elle existait à l'état d'idée fixe, de pensée maîtresse, dans tout le parti républicain. C'était alors qu'un Quinet définissait ainsi le glorieux privilège de la France, l'honneur de sa mission : « Pendant trois jours de Juillet, elle a « marché sur les nues. La foi du volontaire de 92, l'héroïsme « chevaleresque d'un Latour d'Auvergne, l'inébranlable constance « d'un Carnot, l'élan du Serment du Jeu de Paume, l'âme d'airain « de la Garde dans les jours de détresse, voilà la couronne idéale « qui doit flotter sur son front, c'est le diadème que Dieu a pré- « paré pour le sacre de la démocratie moderne. »

L'idéal de Quinet était exigeant. Nous devons croire que notre pays est digne d'y répondre et nous devons opposer ces paroles du

maître aux prêcheurs de décadence, aux propagandistes d'abaissement. De même, à ceux qui ne comprendraient pas que l'armée est la France en marche, et que la République, ainsi qu'au temps de Thrasybule, réside dans les camps, nous riposterons par cette page de Michelet, frémissante comme tous ses écrits : « Quand « l'homme s'est un peu fait dans l'enfant, son père le prend. « Grande fête publique, grande foule dans Paris. Il le mène à « Notre-Dame, aux Tuileries, vers l'Arc de Triomphe. D'un toit, « d'une terrasse, il lui montre le peuple, l'armée, le drapeau tri- « colore. Dans les moments d'attente, surtout avant la fête, dans « ces formidables silences qui se font, tout à coup, sur le sombre « océan du peuple, il se penche et lui dit : « Tiens, mon enfant, « regarde, voilà la France, voilà la patrie ! Tout ceci c'est comme « un seul homme. Même âme et même cœur! Tous mourraient « pour un seul, et chacun doit vivre et mourir pour tous. Armés « comme tu les vois, ils s'en iront combattre pour nous. Ils lais- « sent là leur père, leur vieille mère, qui auraient besoin d'eux. « Tu en feras autant; tu n'oublieras jamais que ta mère est la « France! »

Voilà comment parlaient nos hommes de 1830, poètes, prosateurs au verbe poétique, historiens, philosophes, universitaires aussi qui s'appelaient Jules Simon, Vacherot, Barni, Duruy, Despois, Deschanel, Challemel-Lacour, nos maîtres et nos modèles, véritables amis du genre humain, parce qu'ils étaient virilement patriotes et qu'ils voulaient donner à l'Europe l'exemple et l'aide aussi de la France maternelle. On ne connaissait pas alors ces sophistes de nos jours, pareils à leurs devanciers d'Athènes et de Rome, qui paieraient volontiers tribut au barbare pour assurer leur dilettantisme de cabinet et leur parasitisme de salon; alors on ne soupçonnait pas les « sans-patrie » et, s'il s'en était trouvé par hasard un seul à cette date, Hugo, Michelet, Quinet, l'eussent écrasé de leur mépris, foudroyé de leur indignation.

Telle est la grande, l'incomparable époque que j'ai à faire revivre sous vos yeux. Puissé-je ne pas être inférieur à ma tâche! J'aurai, du moins, pour me soutenir, mes convictions profondes, culte pour l'Art, foi raisonnée dans le génie français, amour idolâtre de la Patrie!

EMMANUEL DES ESSARTS.

Les « Discours à la nation allemande » de Fichte

Cours de M. HENRI LICHTENBERGER,
Professeur à l'Université de Nancy.

L'Education nationale. — II.

Les trois phases du système d'éducation rationnelle, que Fichte emprunte à Pestalozzi, forment et développent chez l'enfant la faculté d'intuition et lui permettent de s'élever graduellement à la connaissance scientifique de l'univers. Mais cette instruction scientifique est loin de suffire. Il faut que la nouvelle éducation puisse fournir la preuve que son pupille est apte aussi à l'activité morale, qu'il est capable, non pas seulement de former des idées, mais encore d'accomplir des actes moraux. Il n'y a pas seulement, chez l'homme, « l'amour pour les objets de la connaissance » : il y a encore et surtout « l'amour qui unit l'homme à l'homme, qui unit tous les individus en une société rationnelle, dont le lien est l'identité en tous des mêmes dispositions morales » (VII, 413). L'éducation, dont le but, nous l'avons vu plus haut, est de former des volontés dirigées invariablement vers le bien, doit développer cet amour, et n'est complète que le jour où elle est en mesure de prouver que cet amour est complètement développé.

Comment peut-elle y parvenir ?

Par l'éducation scientifique, l'élève est amené finalement à se faire une idée de ce que doit être une société fondée sur la liberté et la raison, à construire par la libre activité de son esprit l'image mentale de ce que doit être cet ordre social rationnel. Mais il ne suffit pas qu'il conçoive correctement cette *idée*, il faut ensuite qu'il démontre, et, cette fois, par ses *actes*, que la notion rationnelle est devenue chez lui mobile d'action, que la connaissance entraîne la volonté, que l'image mentale, développée en lui par l'éducation scientifique, a acquis sur tout son être un empire suffisant pour qu'il soit disposé, toute sa vie, à *réaliser* par ses actes cette image mentale qu'il porte gravée en lui.

Cette preuve ne peut être faite autrement que par l'expérience.

Il faut que les élèves constituent, eux-mêmes, une petite société rationnelle, où l'idéal moral soit réalisé et mis en pratique par tous. Ils doivent donc, dès leur temps d'études, être soumis à la vie en commun, en dehors de la famille et de la société moderne. C'est là, aux yeux de Fichte, la condition indispensable du succès de la nouvelle éducation.

Contrairement à Pestalozzi, qui vante l'éducation au foyer et l'influence bienfaisante de la mère, Fichte veut que les enfants soient entièrement séparés de la société corrompue, qu'ils sont destinés à remplacer un jour. A tout prix, il faut les mettre à l'abri de la contagion. Il faut les former dans un asile où ils ne puissent même pas avoir l'idée que l'homme peut être poussé à agir par le souci de son bien-être matériel. Or, dans le peuple surtout, le souci perpétuel du pain quotidien, la nécessité d'une parcimonie rigoureuse, l'âpreté au gain indispensable, empêcheraient l'enfant, s'il restait à la maison, de prendre son essor vers la vie spirituelle. Il y a donc nécessité à créer pour eux un asile, où ils grandissent loin de la génération présente pervertie. « A notre contact, les enfants se corrompraient, c'est inévitable. Si nous avons pour eux une étincelle d'amour, nous devrons les tenir éloignés de notre milieu empesté de miasmes délétères, et créer pour eux un séjour plus salubre. Nous devons les confier à la garde d'hommes qui, quel que soit d'ailleurs leur état moral, soient du moins, par un long exercice et une habitude prolongée, devenus capables de toujours se souvenir que des enfants les regardent, aient acquis le pouvoir de se tenir sur leurs gardes et sachent comment on doit se montrer à des enfants. Nous ne devons laisser rentrer nos enfants dans notre société que lorsqu'ils auront appris à détester, comme elle le mérite, notre corruption, et se trouveront ainsi à l'abri de toute contagion possible (VII, 421). Si l'on veut la régénération de l'humanité, il faut établir une démarcation nette et profonde entre le passé et l'avenir. Ce n'est qu'après qu'une génération entière se sera formée dans des instituts publics fermés, qu'on pourra délibérer utilement sur la question de savoir si une partie de l'éducation ne pourra pas désormais être faite à la maison.

Mais quelles devront être les règles fondamentales de l'éducation morale donnée aux enfants dans ces instituts fermés où doit se former leur personnalité ?

Les maîtres devront, tout d'abord, rompre avec cette superstition de la vieille éducation, que l'enfant est actuellement égoïste, et que l'éducation seule peut faire naître en lui la volonté morale. C'est là une erreur absolue. De l'égoïsme, en effet, ne pourrait

jamais naître son contraire: « Tous les enfants veulent, sans exception, être bons et sages; ils ne sauraient se contenter, comme les jeunes animaux, de vouloir leur bien-être matériel » (VII 419). Il n'est pas vrai que l'homme soit, par le fait même de sa naissance, voué au péché : « C'est calomnier injustement la nature humaine que de prétendre que l'homme naît pécheur: si cela était, comment pourrait-il seulement concevoir la notion de péché, qui n'est possible que par opposition à celle d'un état de non-péché? C'est la vie qui fait de lui un pécheur: et la vie humaine n'a été jusqu'à présent que le développement toujours croissant de l'état de péché » (VII, 421). Au lieu de se baser sur l'hypothèse erronée d'un égoïsme inné à l'homme, l'éducation doit donc s'appuyer, au contraire, sur les instincts supérieurs. Ce sont ces instincts qu'elle développe par une éducation raisonnée, jusqu'au moment où le pupille sera devenu inaccessible à la contagion du mal.

Il y a, dans tout homme et à tout âge, un désir inné d'approbation et d'estime : l'enfant veut être estimé des adultes. Il souhaite tout particulièrement l'estime de son père (plus encore que de sa mère) et il s'estime lui-même dans la mesure où il se sent apprécié par les autres. L'homme fait veut sa propre estime. Il trouve en lui-même la mesure vraie de l'estime qu'il peut s'accorder, et souhaite de pouvoir faire le même cas des autres hommes, en leur appliquant la même règle de jugement. Au total, il y a donc dans le genre humain un besoin réciproque d'estime. C'est cet instinct qui doit être le point de départ de l'éducateur. Il doit se servir de ce désir de l'approbation d'autrui, qui est inné chez l'enfant, pour le conduire à la maturité, c'est-à-dire au besoin de l'approbation de soi, de la « bonne conscience ».

L'éducation nationale doit aussi développer l'instinct moral. Pour y arriver sûrement, il importe d'abord qu'elle ne le confonde pas avec autre chose: l'application au travail, par exemple, n'a rien de moral ; elle porte sa récompense en soi. Il va donc de soi que l'élève apprendra ce qu'il lui est prescrit d'apprendre. C'est là une chose toute naturelle et qui ne mérite aucun éloge. S'il apprend plus vite que les autres, c'est là un avantage qu'il tient de la nature, qui ne mérite pas de louanges, et qui surtout n'excuse pas une faute. Le principe de toute moralité, c'est la domination de soi, l'empire sur soi-même, la subordination des satisfactions égoïstes à une notion clairement conçue du bien social. C'est là ce qu'il faut développer par l'éducation. On y parviendra en cultivant chez l'enfant d'abord le respect de la *légalité*, ensuite l'instinct de la *moralité*.

1° *Le respect de la légalité* sera, dès le début, enseigné à l'enfant.

Pour cela, la petite société idéale que constituent les élèves de chaque institut devra avoir des règles strictes, dont le maître fera comprendre à ses pupilles l'absolue nécessité. Le degré inférieur de la moralité consistera, pour eux, à ne pas enfreindre cette règle. Le respect de la légalité ne mérite aucune espèce d'éloge. Au contraire, toute infraction à la règle doit être sévèrement blâmée, ou même punie, si le blâme ne suffit pas. Comme il est d'ailleurs impossible, quand l'élève se conforme à la légalité, de discerner s'il obéit par amour de l'ordre (c'est-à-dire *activement*, par un motif désintéressé, moral, par conséquent) ou seulement par crainte du châtiment (c'est-à-dire *passivement*, par un motif égoïste), cette obéissance ne suffit pas pour prouver que la volonté morale soit déjà formée chez lui.

2° Comment donc former le véritable *instinct de la moralité*? Dans la petite communauté formée par les élèves, doit régner, pour tout le monde, une égalité absolue de traitement. Aucune différence ne doit être faite entre les bons et les médiocres, il ne faut pas de récompenses, pas de punitions, pas même d'éloges. Il sera admis, toutefois, qu'un élève bon et intelligent, qui, au point de vue du travail intellectuel ou manuel, aura mieux compris ou mieux fait que les autres, *aura le droit* de se charger d'un travail supplémentaire profitable à la communauté, de se dévouer pour le bien commun au prix d'un sacrifice personnel : par exemple, en aidant un camarade moins avancé. Ce sera là un *privilège* qui ne sera accordé qu'à ceux qui auront, pendant un certain temps, accompli la « légalité » sans faute, et qui devra être retiré à ceux qui se rendraient coupables de la moindre infraction aux règlements. Cette œuvre surérogatoire n'entraînera pour l'élève aucun avantage, ni même aucun éloge public ; car l'acte moral doit toujours porter sa récompense en lui-même. Mais le maître exprimera, *en particulier*, sa satisfaction à l'élève ; il sera, en quelque sorte, pour l'élève, la voix de la conscience qui lui dira qu'il a bien fait. Ainsi orienté vers le bien, l'élève acquerra, peu à peu, un empire toujours plus grand sur soi-même et accomplira toujours plus sûrement et plus spontanément la loi morale.

III

Mais ce n'est pas seulement la volonté morale que l'éducation nationale doit développer chez ses pupilles ; c'est aussi la foi religieuse qu'elle doit faire naître en eux. L'éducation religieuse, du reste, est le prolongement et le couronnement de l'éducation morale.

L'élève sera d'abord amené par son éducateur à se faire une conception scientifique, rationnelle et précise, de la vérité religieuse. De même que l'éducation morale avait eu pour point de départ l'idée scientifique d'une société fondée sur la liberté et sur la raison, ainsi l'éducation religieuse s'appuie sur une notion claire de ce royaume des esprits, de cet ordre supérieur dont l'homme fait partie en vertu de sa volonté morale. L'élève devra s'appliquer à concevoir activement l'homme comme un anneau dans la chaîne éternelle de la vie spirituelle et supraterrestre, à acquérir la notion distincte de « cet ordre universel suprasensible où rien ne *devient*, et qui n'est jamais devenu, mais qui *est* de toute éternité » (VII, 297). Il comprendra que rien *n'est* véritablement, si ce n'est « la vie spirituelle qui vit dans la pensée » ; que cette vie spirituelle à son tour est identique à elle-même dans toutes les formes individuelles sous lesquelles elle se manifeste ; qu'elle est la vie divine. Il concevra ainsi sa propre vie, et toutes les autres vies individuelles comme autant d'anneaux dans la chaîne éternelle des manifestations de la vie divine. Il trouvera ainsi la lumière et la félicité dans la conscience de sa communion, de son identité avec Dieu. L'éloignement de Dieu lui apparaîtra comme la mort, comme les ténèbres, comme la misère.

Cette religion nouvelle remplacera la religion ancienne, qui, comme la morale ancienne, était profondément viciée par l'égoïsme. De même que la morale ancienne s'appuyait sur des mobiles intéressés pour essayer de conduire l'homme au bien, ainsi la religion ancienne prétend conduire l'homme à la foi religieuse, en faisant appel à son égoïsme, en le stimulant par l'espoir de la félicité ou la crainte de la damnation dans l'autre monde. Or, c'est là une véritable impiété. Il faut éliminer l'égoïsme de toute la vie humaine, par conséquent, aussi et surtout, de la vie religieuse. C'est ici-bas déjà que nous devons trouver et vivre la « vie bienheureuse ».

Il reste à savoir comment il sera possible de s'assurer que l'éducation religieuse a porté ses fruits, que l'image mentale créée par l'éducation scientifique est devenue mobile d'action. Or ici surgit une difficulté.

Dans le cours ordinaire de la vie, et dans une société bien réglée, point ne serait besoin de religion : la moralité suffirait. La religion n'est nécessaire que dans une société extrêmement corrompue ; dans une société, par exemple, où l'homme doit continuer à agir selon la loi morale, encore qu'il voie clairement que son époque est irrémédiablement pervertie, où l'homme doit persévérer dans la foi et dans l'amour, malgré des insuccès répétés

et la certitude que tous ses efforts ici-bas sont infructueux. Or, chaque institut national, compris comme l'entend Fichte, est une société bien ordonnée, où toute activité moralement bonne produit ses fruits normaux et trouve en elle-même sa propre récompense. L'élève ne devra donc pas trouver d'occasions de mettre à l'épreuve sa foi religieuse. Ce n'est que plus tard, au contact de la vie réelle et de l'humanité corrompue, que la foi religieuse lui deviendra un soutien nécessaire. Comment s'assurer, dans ces conditions, si l'éducation lui a réellement donné cette foi, et s'il la trouvera en lui, le jour où elle lui sera indispensable ?

Le sentiment religieux, répond Fichte, existera chez le pupille de la nouvelle éducation, à l'état de principe actif, si, chez lui, il n'y a aucune *connaissance* qui ne soit immédiatement vivante et *principe d'action*. En d'autres termes, on pourra être assuré que l'éducation a développé chez lui le sentiment religieux, si elle a cultivé non pas telle ou telle faculté particulière, mais l'homme tout entier. Or, c'est bien là le but vers lequel tend toute l'éducation nationale. Elle vise à substituer dans l'homme le règne de la *connaissance claire*, qui veut la réalisation graduelle de la liberté et de la raison, à celui de l'*instinct aveugle*, qui tend, en règle générale, vers la satisfaction de l'égoïsme sensuel. Or la connaissance claire et l'instinct aveugle sont l'un et l'autre des formes que revêt chez les hommes un seul et même *instinct* ou *amour primordial* (Grundtrieb ou Grundliebe). L'éducation nationale a pour but de cultiver en l'homme, parallèlement, ce que Fichte appelle l'instinct primordial, et la connaissance claire, de façon à ce que l'un et l'autre s'associent toujours plus étroitement. Ainsi, toute manifestation de l'instinct primordial devra tendre à se transformer en connaissance claire, et, inversement, toute connaissance claire se transposera immédiatement en mobile d'action : elle sera ainsi devenue vivante par son association avec l'instinct primordial. Si l'éducateur réussit à parfaire cette culture progressive et parallèle de l'instinct primordial et de la connaissance claire ; s'il fait en sorte que l'instinct primordial de son pupille prenne nécessairement la forme de la connaissance claire, et jamais celle de l'instinct obscur égoïste, il peut être assuré, avant toute expérience, qu'au terme de cette éducation, l'idée religieuse sera, elle aussi, devenue mobile d'action chez son pupille, et qu'il trouvera en lui une foi vivante et forte le jour où cela sera nécessaire.

Fichte se promet ainsi de son éducation nationale, non pas seulement le relèvement du peuple allemand, mais sa régénération morale et religieuse ; bien plus, la régénération de l'humanité tout entière. Glacée aujourd'hui par l'égoïsme, elle se relèvera,

en quelque sorte, du tombeau et ressuscitera à une vie nouvelle. L'Allemagne contemporaine, où toute vie intellectuelle est éteinte, semble à Fichte aussi morte que tous ces ossements desséchés que l'Eternel montra jadis dans la plaine immense à son prophète Ezéchiel (Ezéchiel, ch. xxxvii). Mais, de même que l'Eternel commande par la bouche de son prophète à son Esprit de « souffler sur ceux qui étaient morts, afin qu'ils redeviennent vivants », il pourra, par la bouche de Fichte, éveiller l'Allemagne et l'Europe à une vie nouvelle : « Le souffle vivifiant de l'Esprit n'a pas cessé de souffler. Il passera aussi sur les ossements desséchés de notre organisme national, et il les revêtira de muscles et de chair, afin qu'ils ressuscitent magnifiques pour une vie nouvelle et glorieuse. » (vii, 311.)

A. G.

Sujets de devoirs

Université de Caen.

Philosophie.

Définir ou décrire le fait psychologique appelé inclination ou tendance. Des difficultés particulières que présente l'observation de ce fait.

Des différentes sortes de croyances, considérées dans leur forme.

Histoire.

Décrire l'organisation et la vie d'une cité gauloise au IIe siècle de l'ère chrétienne, en prenant Lugdunum pour exemple.

Géographie.

Le Niger.

Licence

Apprécier les critiques adressées au dénouement du *Tartuffe*.

Littérature française.

Agrégation de grammaire.

A propos de l'avis au lecteur placé en tête de *La mort de Pompée*, étudier l'influence de Lucain sur Corneille.

Dissertation latine.

Sexto *Æneidis* libro τὴν Νεκυίαν comparabitis.

Version latine.

Sénèque, l'*Apocolokyntose*, les 2 premiers §§ : « Quid actum sit... », à : «... lucem ».

Thème latin.

Bossuet, *Histoire universelle*, partie II, ch. xxv : « Tel était le remède... », jusqu'à : «... adore les créatures ».

Littérature latine.

Pline le Jeune et les lectures publiques.

Thème grec.

1° Descartes, *Discours sur la Méthode*, 6e partie : « Je veux bien qu'on sache... » à : «... J'ai eu l'heur de mon côté... »
2° Vauvenargues, *Clazomène ou La Vertu malheureuse* (*Essai sur quelques caractères*, 1).

Littérature grecque.

Etudier le *Discours sur la Couronne.*

Philologie classique.

Etudier : 1° *Iliade*, I. 292-303.
2° Démosthène, *Chersonèse*, 69, 73, « Οστις μὲν γάρ... » (on donnera la traduction).

3° Lucrèce, *de Natura*, I, 21-43.

4° Tacite, *Annales*, I, IV.

ALLEMAND.

Thème.

Grandeur et Servitude militaires, portrait de Frédéric II.

Version.

Wagner, *Tristan und Isolde*, acte II : « Was dich umgliss... », jusqu'à : « In deiner Hand... ».

Dissertation.

Agrégation.

1° Est-ce que le drame de Wagner, *Tristan und Isolde*, envisagé à un point de vue strictement littéraire, a une valeur véritable, et quelle est cette valeur ?

2° Versbau und Stil in Tristan und Isolde.

Licence.

Die Hauptpersonen in dem Drama von Sudermann, *Glück im Winkel*.

Certificat.

Frédéric II et la littérature allemande.

Dissertation française.

Agrégation.

Keats et l'antiquité.

Thème.

Nisard, *Histoire de la littérature française*, chap. x, sect. II : « Les fables ne sont pas... », à : « ... vieillards enfin ».

Dissertation anglaise.

Agrégation.

Study M. Browning's, versification in the sonnets from the Portuguese.

Licence.

Compare Pope's Essay on Criticism with Boileau's *Art poétique.*

Certificat primaire.

A Frenchman's first impressions of England.

Version.

E. Browning, *Aurora Leigh,* Second Book.

Times followed one another. Came a morn
I stood upon the brink of twenty years,
And looked before and after ; as I stood
Woman and artist, — either incomplete,
Both credulous of completion. There I held
The whole creation in my little cup,
And smiled with thirsty lips before I drank
« Good health to you and me, sweet neighbour mine,
And all these peoples ».
I was glad, that day ;
The June was in me, with its multitudes
Of nightingales all singing in the dark
And rosebuds reddening where the calyx split.
I felt so young, so strong, so sure of God !
So glad, I could not choose be very wise !
And, old at twenty, was inclined to pull
My childhood backward in a childish jest
To see the face of't once more, and farewell !
In which fantastic mood I bounded forth
At early morning, — would not wait so long
As even to snatch my bonnet by the strings,
But brushing a green trail across the lawn
With my gown in the dew, took will and way
Among the acacias of the shrubberies,
To fly my fancies in the open air
And keep my birthday, till my aunt awoke
To stop good dreams. . . . .

Congrès international des Etudiants

UNIVERSITÉ DE BUDAPEST

La section de Hongrie présente son salut fraternel à la jeunesse de toutes les hautes écoles et l'invite avec la plus cordiale affection au IIIe Congrès international des Etudiants, lequel — en vertu de la résolution unanime du Congrès de Paris de 1900 — est convoqué à Budapest et aura lieu du 24 au 30 septembre 1902.

Chers collègues et frères, réunissez-vous, tous ceux qui pouvez le faire, dans la capitale-résidence de la Hongrie, délibérer sur les importantes questions qui touchent à la vie des hautes écoles et des étudiants. Vous accomplissez un devoir patriotique en assistant ou en vous faisant dûment représenter à ce Congrès, qui va unir les étudiants de tous les pays du monde dans un effort commun vers des buts nobles et hautement utiles.

Les étudiants de Hongrie sont fiers et heureux de pouvoir vous convier, en maîtres de céans, à cette œuvre de portée universelle.

Les étudiantes hongroises seront enchantées de recevoir leurs sœurs en science, qui trouveront un accueil digne des grandes traditions chevaleresques de la Hongrie.

L'ordre du jour du Congrès porte les principaux sujets suivants :

Rapports du président et des vice-présidents. Rédaction des statuts de la Fédération. Moyens de faciliter les voyages d'études à l'étranger. (Constitution de consulats d'étudiants ; faveurs à obtenir pour étudiants en voyage.) Organisation et mutualité des associations d'étudiants. Etudes universitaires des femmes. Vie sportive. Publication du Guide international de la jeunesse universitaire, etc., etc.

PROGRAMME DES FÊTES ET SOLENNITÉS OFFICIELLES

Premier jour (*24 septembre, mercredi*).

Réception aux gares de Budapest par les délégations des étudiants et étudiantes de Hongrie. Réunion amicale.

Deuxième jour (*25 septembre, jeudi*).

Inauguration solennelle du Congrès par S. Exc. M. le Ministre royal hongrois de l'instruction publique à l'Hôtel de ville. — Rendez-vous devant le monument du grand poète national Petofi. (Tenue : costume national, béret, casquette, drapeaux, bannières, insignes d'étudiants.) — L'après-midi : Réception chez les patrons du Congrès. — Le soir : Représentation de gala à l'Opéra royal.

Troisième jour (*26 septembre, vendredi*).

Délibérations du Congrès. — Visites au Palais royal, au nouveau

Palais du Parlement, etc. — Le soir : grand banquet offert par le comité d'organisation.

Quatrième jour (*27 septembre, samedi*).

Délibérations du Congrès. — Visites d'hommage aux recteurs des hautes écoles de Budapest. — Concours international de sports athlétiques à l'île Sainte-Marguerite (escrime et foot-ball compris). — Le soir : réception offerte aux chefs des délégations par S. Exc. M. le Ministre de l'instruction publique. — Représentation au théâtre « Urania » (*L'histoire de la danse*).

Cinquième jour (*28 septembre, dimanche*).

Conférences. — L'après-midi : réception chez les bourgmestres de la capitale. Concours international de sports athlétiques à l'île Sainte-Marguerite. Distribution des prix. Feux d'artifice. Concert.

Sixième jour (*29 septembre, lundi*).

Délibérations du Congrès. — L'après-midi : excursions en ville. — Le soir : représentation de gala au Théâtre national.

Septième jour (*30 septembre, mardi*).

Séance solennelle de clôture du Congrès. — L'après-midi : visite de musées, collections, curiosités. — Le soir : banquet d'adieu offert par la ville de Budapest.

Huitième jour (*1er octobre, mercredi*).

Excursions en province (ville de Debrecen, puszta Hortobágy, abbaye de Zirc, lac Balaton, etc.).

Parcours gratuit sur les chemins de fer de l'Etat hongrois.

Prière d'adresser toute lettre relative au Congrès au bureau du Comité d'organisation (IV, Mária-Valéria-utcza 5, au premier, 5, Budapest, Hongrie), lequel s'empressera de fournir tous renseignements et, surtout, de retenir des logements à prix fort réduits. Nos chers hôtes seront, pendant toute la durée de leur séjour à Budapest, assistés par des collègues qui leur serviront de guides.

Les collègues qui désirent assister au Congrès pourront déclarer leur intention à l'association d'étudiants de leur pays; mais ils sont priés d'en informer en temps utile le Comité d'organisation aussi.

Les concours sportiques sont arrangés par le Club athlétique universitaire de Budapest. Le bureau du Comité en communiquera le programme détaillé et les conditions aux collègues qui en feront la demande.

Salut cordial et fraternel !

Le gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOC. FRANÇ. D'IMPR. ET DE LIBR.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs, dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable :* indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Faguet, Emile Boutroux, Alfred Croiset, Victor Brochard, Jules Martha, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

M. J... K..., *à R...* — Nous publierons, à la fin de cette année scolaire ou au commencement de la prochaine, toutes les leçons de M. Boutroux sur *La Philosophie d'A. Comte et la Métaphysique*. Le retard apporté dans la publication des cours de l'éminent professeur, dont la santé est malheureusement toujours si précaire, ne saurait nous être imputé.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université et quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso à la copie.

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 32 19 JUIN 1902

Année Scolaire 1901-1902

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : **N. FILOZ**

SOMMAIRE

Pages

673 ANDRÉ CHÉNIER. — *A. Chénier et la critique moderne*.............................. **Émile Faguet**, *de l'Académie française.*

684 L'ÉLOQUENCE ET L'ÉDUCATION ORATOIRE CHEZ LES ROMAINS. — *L'introduction de l'hellénisme à Rome ; les résistances*............... **Gaston Boissier**, *de l'Académie française.*

691 LA POÉSIE DE LA RENAISSANCE. — *Ronsard et ses amis au Collège de Coqueret. — L' « Art poétique » de Th. Sibilet*...... **Gaston Deschamps**, *Professeur remplaçant au Collège de France.*

704 LES LITTÉRATURES ALLEMANDE ET FRANÇAISE. — *Leur développement respectif et leur influence mutuelle*...................... **Mme M. Zebrowski**, *Privat-docent à l'Université de Neufchâtel.*

710 LES TRANSFORMATIONS POLITIQUES ET SOCIALES DES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES. — *Le gouvernement de la France aux XVe et XVIe siècles*................................ **Charles Seignobos**, *Maître de conférences à l'Université de Paris.*

716 PROGRAMME DES COURS (*second semestre*).... **Université de Nancy.**

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie)

15, RUE DE CLUNY, 15

1902

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie
15, rue de Cluny, PARIS

DIXIÈME ANNÉE

REVUE DES COURS
ET
CONFÉRENCES

ABONNEMENT, UN AN
- France. . . . . **20 fr.**
  payables **10 francs comptant** et le surplus par **5** francs les *15 février* et *15 mai 1902.*
- Étranger. . . . . **23 fr.**

LE NUMÉRO : 60 centimes

EN VENTE :

Les Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième et Neuvième Années

DE LA REVUE

Chaque année. . . . . **20 fr.**

Il reste quelques exemplaires de la première et de la seconde année, que nous tenons à la disposition de nos clients au prix de 30 francs chaque année.

Après *neuf années* d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très *estimée* **Revue des Cours et Conférences** : *estimée*, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est *unique* en son genre ; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons, chaque année, à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, *lettres, philosophie, histoire, littérature étrangère, histoire du théâtre*, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à *bon marché :* il suffira,

Dixième année (2e Série) N° 32 19 juin 1902

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

Directeur : N. FILOZ

André Chénier

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

A. Chénier et la critique moderne.

Nous allons terminer cette biographie de Chénier et de ses ouvrages, — puisque ses ouvrages aussi ont leur biographie, — par une rapide revue des conditions dans lesquelles ils ont été publiés. Il est indispensable, en effet, d'examiner les divers moments de la fortune littéraire de Chénier, d'énumérer les accueils successifs réservés à ses livres depuis 1819 jusqu'à nos jours. Cela nous permettra de constater les fluctuations et les progrès du goût public durant la majeure partie de notre siècle : c'est là un vaste sujet, que le temps ne nous permettra pas de traiter comme il conviendrait. Au moins essayerons-nous d'en tracer les grandes lignes, et de déterminer, dans cette revue de l'opinion, ce qu'ont dit sur ce point de la grande publication les critiques les plus influents depuis 1819 jusqu'au moment de Becq de Fouquières.

Donc, en 1819, le public eut, tout à coup, la révélation d'un grand poète inconnu, renaissant brusquement de ses cendres par l'édition que Latouche donnait des principaux poèmes d'A. Chénier. Un grand débat s'éleva alors, comme nous l'avons indiqué dans la précédente leçon, sur l'authenticité de ces poèmes. Latouche se comporta en bon lanceur d'affaires, en publiciste intelligent, qui

a intérêt à prolonger le débat, au lieu de le trancher d'une manière définitive. Il laissa donc planer un léger doute sur l'authenticité de l'ouvrage de Chénier, et ne se défendit pas avec assez d'énergie, lorsqu'on prétendit qu'il en était l'auteur. Il usa de réticences et de circonlocutions propres à entretenir le feu des polémiques. Et ce mystère, cette obscurité volontaire, qu'il laissa planer sur la question, valut de nombreux lecteurs à Chénier, et contribua beaucoup à sa réputation littéraire. De toute façon, qu'on croie ou non à une mystification, cette publication fut un événement considérable, à une époque où les questions de littérature passionnaient le public et remuaient fortement l'opinion.

Il y a, d'abord, une grande partie de la presse qui entonne un hymne d'admiration en faveur d'A. Chénier. Dans le *Journal des Savants* de 1819, Raynouard, l'auteur des *Templiers*, archéologue très érudit, fait, avec quelques réserves, l'éloge de cette poésie si pénétrée de l'esprit antique. Népomucène Lemercier écrit aussi un article enthousiaste dans la *Revue Encyclopédique* de 1819. Le poète Loyson chante, de son côté, la gloire d'A. Chénier. Auteur ayant une certaine réputation, connu et estimé de Sainte-Beuve, Loyson est lui-même dans la note de Chénier, toutes les fois qu'il cède à une inspiration sincère; aussi reconnaît-il et salue-t-il avec joie un frère aîné dans son illustre précurseur.

Au milieu de ce concert d'éloges, le *Journal des Débats* du 30 août 1820 jette, seul, une note discordante. Il est donc intéressant d'insister sur l'opinion émise par ce journal. L'article est signé R.; par conséquent, nous ne pouvons que faire des conjectures sur le nom de l'auteur. C'est, sans doute, un de mes prédécesseurs dans cette chaire, dont d'ailleurs je ne veux point dévoiler la personnalité, puisque lui-même a pris la précaution de cacher son nom au public. L'auteur s'amuse à soutenir avec esprit un paradoxe, derrière lequel se cache une vue très fine et un aperçu très original : il insiste sur les difficultés du sujet, sur ce qu'il y a de conventionnel à ressusciter des genres champêtres et bucoliques, où la nature est à la fois trop masquée et trop idéalisée. Cette littérature aristocratique pouvait charmer les loisirs des grands seigneurs, en un temps où l'on voyait de très loin la vie rustique; mais elle nous laisse froids, nous autres, qui, par les voyages, par la facilité plus grande des communications, pouvons voir de près la vie des gens de la campagne et sommes disposés à la trouver plus prosaïque que poétique. Telle est la thèse soutenue avec infiniment d'esprit et d'habileté par le *Journal des Débats*. — « Allez-vous ressusciter les galants bergers

de l'Italie et de la Sicile ?... Vous ne pouvez faire que copier Virgile et Théocrite. Voulez-vous nous présenter nos campagnards et leurs habits, tels que nous les voyons tous les jours ? Ce paysan mal vêtu, ce vigneron courbé par le travail, qui défrichent péniblement une terre sablonneuse pour payer le percepteur et partager un mauvais pain noir avec leur femme, plus noire encore, peuvent bien devenir dans vos vers un objet de pitié, mais jamais des objets qui nous charment. Que direz-vous de nos bergers ? Je le demande à tous les Parisiens qui ont franchi, une seule fois, les barrières : ces espèces de sauvages, couverts de peaux, endurant avec une indifférence stupide le froid et la chaleur, rossant leurs malheureux chiens pour passer le temps, peuvent bien inspirer de la commisération, mais jamais un seul hémistiche. Et nos bergères, grands dieux ! Fut-il jamais rien de moins poétique ? Comment rendre aimables ces grosses brunes aux jarrets fermes, aux bras musculeux, à la peau rude et brûlée, dignes Galatées de ces Corydons, qui leur font la cour comme le bélier la fait à ses brebis ? » — Evidemment, il est bon de mettre ainsi en lumière la différence qu'il y a entre la réalité et les idylles poétiques de Théocrite et de Virgile. Mais cette thèse est soutenue avec une brutalité qui contraste avec le ton favorable sur lequel la presse salua les vers de Chénier. Ajoutons que, si l'idylle est un genre factice, rien n'indique qu'elle soit incompatible avec les traditions littéraires de notre siècle. Précisément, en 1820, au moment où paraît cet article, George Sand a 18 ans ; or, c'est elle qui, vers 1840, va remettre en honneur le genre de l'églogue, et idéaliser la rude vie des paysans, de manière à charmer non seulement la foule, mais aussi les délicats. Donc l'opinion du *Journal des Débats* allait être contredite par les faits.

Telle fut, dans son ensemble, l'attitude favorable ou hostile de la presse vers 1819, au moment où Latouche publia des poèmes d'A. Chénier. Hâtons-nous d'en venir au critique dont l'influence domine tout notre siècle, et dont la pensée reflète, comme un miroir fidèle, l'opinion des diverses générations qui nous ont précédés : ce critique, c'est Sainte-Beuve. En 1829, dans ses *Poésies de Joseph Delorme*, il lui arrive de parler en élève de Chénier, de prendre le ton d'un disciple et d'un continuateur fidèle des traditions du maître. Un petit Chénier prosaïque, voilà l'étiquette qui conviendrait bien à Sainte-Beuve poète. Il excelle dans les petits tableaux de la vie de tous les jours, dans la peinture du réalisme familier, auquel s'est attaché, avec un singulier bonheur, M. François Coppée. A cela s'ajoute une mélancolie un peu mièvre, qu'on

dirait empruntée à l'inspiration d'A. Chénier. Tels sont donc les rapports qui unissent ces deux poètes ; ajoutons, pour être vrai, que Chénier a, de plus, l'inspiration, don toujours appréciable quand on écrit en vers. Donc Sainte-Beuve se sent porté vers Chénier par une sympathie d'artiste et une vague ressemblance de tempérament poétique. Aussi consacre-t-il son talent de critique à étudier avec prédilection son maître et son modèle. Rien n'est plus connu que les « trois articles sur Chénier ». En réalité, Sainte-Beuve rédigea au moins quatre articles ; mais le public, toujours railleur et prompt à l'épigramme, ne conserva que le souvenir de trois articles dans lesquels la pensée de Sainte-Beuve s'était manifestée de façons différentes, quoique conciliables entre elles. — L'honneur même du critique est, en somme, de modifier sans cesse son opinion, à mesure que sa vue pénètre plus avant dans l'exploration de la réalité. Le privilège de l'immobilité est réservé aux esprits étroits ou obstinés, qui se cantonnent dans un coin et refusent d'examiner les alentours, ou qui craignent de se déjuger aux yeux du public. — Sainte-Beuve fut, au contraire, un de ces esprits qui tâchent de se surpasser eux-mêmes et de faire, à chaque pas, un progrès.

Dans son premier article, il ne voit qu'un côté d'A. Chénier ; et, ensuite, il arrive peu à peu à une vue d'ensemble qui paraît juste. Il commence par écrire un article dans le *Globe* en 1829, sur *Mathurin Régnier et André Chénier*, recueilli et publié dans la série des *Portraits littéraires*. L'idée de réunir en un même article deux esprits aussi différents qu'étaient Régnier et Chénier peut sembler bizarre ; ce rapprochement s'explique, sans doute, par l'apparition simultanée de deux ouvrages sur chacun des deux auteurs. En tout cas, Sainte-Beuve se défend de songer à établir entre eux un parallèle. Dans cet article, le critique envisage Chénier comme un précurseur, comme un homme qui ouvre le XIXᵉ siècle et inaugure le romantisme.

Le secret de ce singulier aperçu est que Sainte-Beuve est enrôlé parmi les Romantiques, et qu'il est engagé avec eux dans la grande bataille contre les classiques. C'est le thuriféraire de V. Hugo, et, à chaque instant, il brûle de l'encens sur les autels du dieu. Et même, à regarder les choses de près, Sainte-Beuve peut être considéré le véritable chef du Romantisme, de 1824 à 1835. C'est à lui que tous demandent des conseils ; il est l'homme indispensable, à la fois par son autorité de critique et par sa renommée de poète. Ce qui fait que ce rôle de Sainte-Beuve, dans l'évolution du Romantisme, a été oublié depuis, c'est qu'il a rompu avec ses anciens amis, au point de revenir de goût et

d'inclination vers les classiques. Naturellement donc, Sainte-Beuve, adepte du Romantisme, tirera du côté de la nouvelle école le plus de poètes qu'il pourra; il cherchera des ancêtres au Romantisme, qui passait, auprès de certains esprits, pour être une nouveauté monstrueuse. De même, l'école de 1660 tâchait de s'approprier Racan et Malherbe; aussi n'est-il pas étonnant de voir le Romantisme chercher des autorités et se réclamer des maîtres illustres de la Pléiade. Dans son *Tableau de la poésie française au* XVI[e] *siècle*, Sainte-Beuve s'efforce de démontrer que Ronsard et ses disciples sont les véritables ancêtres des hommes de 1820.

Par conséquent, Chénier, qui, à tous égards, est un homme de la Pléiade égaré en plein XVIII[e] siècle, doit être considéré comme un précurseur plus rapproché (suivant l'ordre chronologique) que Ronsard. Donc l'opinion de Sainte-Beuve, qui déconcerte un peu, au premier abord, apparaît comme logique et liée à tout un système, si l'on songe à la thèse soutenue dans son *Tableau de la poésie*. — « Une voix pure, mélodieuse et savante, un front noble et triste, le génie rayonnant de jeunesse et, parfois, l'œil voilé de pleurs; la volupté dans toute sa fraîcheur et sa décence; la nature dans ses fontaines et ses ombrages; une flûte de bois, un archet d'or, une lyre d'ivoire; le beau pur, en un mot, voilà André Chénier. » — L'article débute par cette définition vague, dans le goût des Romantiques et, en réalité, renseignant assez peu sur les qualités de l'objet à définir. Mais l'idée exprimée est que Chénier ressuscita la vraie poésie dans toute sa grâce et sa jeunesse, cette poésie dont la source semblait tarie au XVIII[e] siècle.

En somme, l'appréciation est juste, bien qu'enveloppée dans une forme peu nette. La suite de l'article montre que Chénier a porté la marque de son époque; il ne faut en faire tout à fait ni un homme antique, ni un précurseur des Romantiques, il faut voir en lui un élève de Buffon et de Diderot. Sainte-Beuve écrit, au sujet du matérialisme d'A. Chénier, une page excellente et qui montre qu'il possède bien le coup d'œil du critique, l'intuition juste. « Et d'abord, à commencer par Dieu, nous trouvons avec regret que cette magnifique et féconde idée est trop absente de leur poésie, et qu'elle la laisse déserte du côté du ciel. Chez eux, elle n'apparaît même pas pour être contestée; ils n'y pensent jamais et s'en passent : voilà tout. La corde de Lamartine ne vibrait pas en eux. Épicuriens et sensuels, ils me font l'effet, Régnier d'un abbé romain, Chénier d'un Grec d'autrefois... Chénier était un païen aimable, croyant à Palès, à Vénus, aux

Muses ; un Alcibiade candide et modeste, nourri de poésie, d'amitié et d'amour. Sa sensibilité est vive et tendre ; mais, tout en s'attristant à l'aspect de la mort, il ne s'élève pas au-dessus des croyances de Tibule ou d'Horace :

> Aujourd'hui qu'au tombeau je suis prêt à descendre,
> Mes amis, dans vos mains je dépose ma cendre.
> Je ne veux point, couvert d'un funèbre linceul,
> Que des pontifes saints, autour de mon cercueil
> Appelés aux accents de l'airain lent et sombre,
> De leur chant lamentable accompagnent mon ombre.

Il aime la nature, il l'adore ; pourtant l'émotion religieuse, que ces grands spectacles excitent en son âme, ne la fait jamais se fondre en prières sous le poids de l'infini. C'est une émotion religieuse et philosophique, à la fois, comme Lucrèce et Buffon pouvaient en avoir, comme son ami Le Brun était capable d'en ressentir. On dirait, chose singulière, que l'esprit du poète se condense et se « matérialise », à mesure qu'il s'agrandit et s'élève. Il ne lui arrive jamais, aux heures de rêverie, de voir dans les étoiles des « fleurs divines qui jonchent les parvis du lieu saint », des âmes heureuses qui respirent un air plus pur... Lamartine aime peu André Chénier, car la poésie de ce dernier n'a point de religion ni de mysticisme ; c'est, en quelque sorte, le paysage dont Lamartine a fait le ciel ».

Au moment où les fragments de l'*Hermès* ne sont pas encore connus, une telle manière de voir dénote de la profondeur et de la pénétration dans le jugement ; et l'on voit bien par où Chénier se sépare du Romantisme. Ce mouvement littéraire prit, en effet, l'allure d'une crise religieuse et mystique, et répondit comme à un besoin des âmes. La poésie de Lamartine vint, avec le *Génie du Christianisme*, donner aux esprits l'aliment que leur avait refusé la philosophie matérialiste du XVIIIe siècle. Tous nos poètes romantiques sont obsédés par l'idée religieuse, depuis Hugo jusqu'à Vigny, qui essaye de la repousser. Qu'on le veuille ou non, il faut avouer que les âmes sont hantées, à cette époque, par le problème de la destinée humaine ; chaque siècle et chaque fraction de siècle ont ainsi une grande question pour agiter les consciences et travailler les esprits. Jugé à ce point de vue, le Romantisme a une tendance toute différente de celle d'André Chénier. C'est à la science, dégagée de tout mysticisme, que notre poète va demander l'explication de l'univers et de l'homme ; sa religion c'est l'idée du progrès, religion toute rationnelle, qui n'admet pas les vagues effusions de l'âme, recherchées des Romantiques.

Néanmoins Sainte-Beuve tire à lui, comme il peut, A. Céhnier et l'enrégimente dans la nouvelle école, en saluant en lui le précurseur de la littérature personnelle, de celle dont l'auteur fait des confidences au public et met son âme à nu. Le passage suivant est très caractéristique à cet égard : « Régnier clôt une époque ; Chénier en ouvre une autre ; il est la révélation d'une poésie d'avenir, et il apporte au monde une lyre nouvelle ; mais il y a, chez lui, des cordes qui manquent encore et que ses successeurs ont ajoutées ou ajouteront. » — Voilà donc Chénier enrôlé parmi les Romantiques, avec cette réserve, qu'il n'a fait qu'ébaucher l'art nouveau : il a montré du doigt le chemin sans s'y engager lui-même tout à fait. Par conséquent, on peut résumer ainsi cet article : « Chénier, malgré de réelles différences, est un homme du XIXe siècle, et il apporte déjà dans notre littérature une poétique nouvelle, c'est en lui qu'il faut chercher l'origine du Romantisme ».

Mais Sainte-Beuve ne s'en tint pas à ce point de vue primitif ; le progrès de sa critique consista à faire remonter, successivement, à A. Chénier le cours des siècles, pour le ramener jusqu'au groupe des Alexandrins, ses véritables précurseurs. Nous allons assister à ce recul à travers les siècles, par lequel Chénier va se détacher du XIXe siècle pour remonter, jusqu'à Callimaque et Théocrite. Le second article sur A. Chénier, daté de 1839, fut publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, puis reproduit dans le premier volume des *Portraits littéraires*. Sainte-Beuve vient de lire des fragments de l'*Hermès* et de parcourir le plan détaillé de ce vaste poème sur la nature de l'homme et de l'univers. Il se voit contraint, après cette lecture, de reconnaître que Chénier est un homme de son temps, qu'il a été nourri des principales idées sur lesquelles a vécu le XVIIIe siècle. Sa formation intellectuelle diffère peu, en somme, de celle de Buffon, de Raynal, de Diderot. Sainte-Beuve dit tout cela avec sa loyauté de critique épris de vérité et se souciant peu des contradictions apparentes qu'on pourra lui reprocher. Cet article fait honneur à Sainte-Beuve, et il renferme, de plus, des aperçus qui sont justes. L'*Hermès* révèle en Chénier un classique et un disciple de Buffon. Il est classique ; car il marche dans des sentiers frayés par Lucrèce, et a pour guide constant le *De Natura Rerum*. Il est aussi l'homme du XVIIIe siècle ; car il rêve de donner une explication de l'univers concordant avec les découvertes de Newton et les aperçus merveilleusement développés par Buffon sur le vaste tableau de la création. « André Chénier, par l'ensemble de ses poésies connues, nous apparaît, avant 1789, comme le poète de

l'art pur et des plaisirs ; il semblerait qu'avant ce moment d'explosion publique, où il se jeta si généreusement à la lutte, il vécut un peu en dehors des idées, des prédications favorites de son temps. Ce serait pourtant se tromper beaucoup que de le juger un artiste si désintéressé ; et l'*Hermès* nous le montre aussi pleinement et aussi chaudement de son siècle que pouvaient l'être Raynal ou Diderot. La doctrine du XVIIIe siècle était, au fond, le matérialisme, ou le panthéisme, ou encore le naturalisme, comme on voudra l'appeler. Elle a eu ses philosophes, et même ses poètes en prose, Boulanger, Buffon ; elle devait provoquer son Lucrèce... Par la vigueur des idées comme par celle du pinceau, Chénier était bien digne de produire un vrai poème didactique dans le grand sens. Mais la Révolution vint ; dix années, fin de l'époque, s'écoulèrent brusquement avec ce qu'elles promettaient, et abîmèrent les projets ou les hommes ; la poésie du XVIIIe siècle n'eut pas son Buffon. Delille ne fit que rimer gentiment les *Trois Règnes*. » Toute cette page de Sainte-Beuve est pleine de vues neuves et pénétrantes : elle tend à prouver que Chénier est un classique, un des derniers mais des plus illustres héritiers de la tradition du grand siècle. Cette conclusion est nettement formulée par Sainte-Beuve lui-même, en des termes qu'il convient de rapporter. « Il y a lieu véritablement à une édition plus complète et définitive de ses œuvres, où l'on profiterait des travaux antérieurs en y ajoutant beaucoup. J'ai souvent pensé à cet idéal d'édition pour ce charmant poète, qu'on appellera, si l'on veut, le « classique de la décadence », mais qui est certes notre plus grand classique en vers depuis Racine et Boileau. » Voilà donc A. Chénier détaché de tout lien avec le mouvement romantique et placé à son vrai rang, remis dans son cadre, entre Buffon et Raynal. Il est présenté, à la fois, comme un homme du XVIIIe siècle et comme un représentant de la tradition classique.

Le troisième article, daté du 1er juin 1844 et publié dans la *Revue Indépendante*, fut recueilli dans les *Portraits contemporains*. Le titre de cet article est significatif : *Un Factum contre André Chénier*. C'est, on le voit, une défense du poète contre un de ses détracteurs, Arnould Frémy, que Sainte-Beuve assomme, durant toute une partie de l'article, de sa fine et élégante massue. En somme, Sainte-Beuve avait le beau rôle, et il écrase sans peine son débile adversaire, qui était un peu trop empêtré dans le respect des règles, des traditions universitaires, pour goûter pleinement la poésie de Chénier. — « Une thèse de lui sur les variations de la langue française au XVIIe siècle vient attester, à la fois, la précision des connaissances et l'orthodoxie des principes ; mais il y avait aussi

lieu de penser que, une fois hors du cercle des thèses universitaires et en possession des gloires du doctorat, rentré dès lors dans le champ libre de la littérature, l'auteur trouverait un juste tempérament, et que l'ami de Stendhal saurait échapper aux formules du dogme. Il y avait peut-être à faire un meilleur usage de ses acquisitions classiques que de commencer à les tourner contre André Chénier, et de venir déclarer en suspicion une muse en qui le parfum antique est universellement reconnu. Je m'étais toujours figuré, je l'avoue, un rôle tout autre pour un homme de l'école moderne, qui se serait mis à étudier de près les anciens et à déguster, dans les textes originaux, les poètes : c'eût été bien plutôt de noter des emprunts, de retrouver la trace de tous ces glorieux larcins, et de nous initier à l'art charmant de celui qui se plaisait souvent à signer : André, le Français-Byzantin. M. Frémy n'a pas voulu entrer dans l'examen de l'auteur par ce côté, qui, selon nous, était le plus indiqué, et qui laissait d'ailleurs son jeu à la critique et à l'érudition. »

Ces lignes de Sainte-Beuve sont, sans contredit, des plus intéressantes ; car elles indiquent comment un bon humaniste, familier avec les textes anciens, pourrait nous faire pénétrer dans l'intimité de Chénier et nous livrer en partie la formule de ce génie si plein de l'antiquité. Cette étude a d'ailleurs été réalisée heureusement par Boissonade, qui a pu indiquer de nombreux rapprochements à Becq de Fouquières. Nous voyons donc Sainte-Beuve sur la bonne voie ; il pense que c'est dans l'antiquité qu'il faut aller chercher les origines du talent et de la pensée et Chénier. Cette vue se précise et s'achève dans le courant de l'article. « On aurait rendu surtout justice en pleine connaissance de cause à cet esprit vivant qui respirait en lui, à ce souffle qu'on a pu dire maternel, à cette fleur de gâteau sacré et de miel, dont son style est comme pétri, et dont on suivrait presque à la trace, dont on nommerait par leur nom les diverses saveurs originelles ; car, à de certains endroits aussi, ne l'oublions pas, l'aimable butin nous a été livré avant la fusion complète et l'entier achèvement. En un mot, il y aurait eu, il y aurait pour un esprit qui, dans sa jeunesse, aurait aimé de passion Chénier, et qui arriverait ensuite aux anciens, à démontrer de plus en plus ce rejeton imprévu, le dernier et non pas le moins désirable des Alexandrins, ou encore, si l'on veut, un délicieux poète qui a su marier le XVIIIe siècle de la Grèce au XVIIIe siècle de notre France, et qui a trouvé, en cette greffe savante, de singuliers et d'heureux effets de rajeunissement. » La formule est excellente ; on ne peut guère que la répéter, sans songer à la commenter, ce qui serait l'affaiblir.

A. Chénier est bien le « dernier rejeton des Alexandrins » ; mais ce n'est pas seulement un humaniste vivant dans les livres et ne respirant jamais l'atmosphère de son siècle : il est l'élève de Buffon et de Diderot, autant que de Callimaque. C'est cette alliance hardie de deux esprits différents de civilisation qui fait la saveur unique et originale de ce génie.

Sainte-Beuve examine aussi en détail les opinions de Frémy, et s'attache à les réfuter point par point. Cette partie de sa critique est plus contestable ; elle témoigne de beaucoup de goût, mais elle ne prend pas toujours l'adversaire en faute. Ainsi Frémy critiquait les derniers vers de la *Jeune Captive* comme étant un « badinage galant », en désaccord avec le ton de tristesse répandu dans la pièce :

La grâce décorait son front et ses discours,
Et, comme elle, craindront de voir finir leurs jours
Ceux qui les passeront près d'elle !...

Quoique Sainte-Beuve essaye de justifier Chénier, on ne peut pas dire que, là, Frémy ait tout à fait tort. Il est certain qu'il y a, au moins dans le ton, un madrigal aimable et léger, un badinage comme les aime La Fontaine. Ces grâces souriantes font un peu contraste avec le caractère sombre et mélancolique de toute cette élégie. Cela nous choque autant qu'une explosion de gaieté dans une tragédie pleine d'horreur. C'est ce balancement de la phrase qui sent le madrigal ; le fond de la pensée est sérieux et la forme est légère, de là un désaccord qui peut donner prise à la critique. De même, Frémy reproche à Chénier de trop souvent employer les mots de neige, d'albâtre, d'ivoire ou d'or. Sainte-Beuve essaye de montrer que, seule, l'accumulation de ces mots constitue un défaut. En cela, il a raison ; mais il n'en est pas moins vrai que Chénier use parfois sans discrétion de ces termes et de ces images. Il ne se méfie pas toujours comme il faudrait de ces oripeaux poétiques et de ces expressions usées, contre lesquelles les Romantiques ont, à bon droit, protesté. Mais ne suivons pas Sainte-Beuve dans ces critiques de détail, en somme peu intéressantes et qui ne nous apprennent rien de nouveau sur Chénier. Les mots décisifs ont déjà été prononcés plus haut : « André Chénier est le dernier rejeton des Alexandrins, en même temps qu'un homme du XVIIIe siècle. »

C'est la formule définitive à laquelle aboutit toute la critique de Sainte-Beuve ; et l'on voit que ces aperçus successifs se complètent sans se détruire. Si Sainte-Beuve a écrit trois articles différents sur Chénier, c'est qu'il y a, en lui, trois hommes dissem-

blables : un poète du début du XIXe siècle, un contemporain de Buffon et de Diderot, un humaniste disciple des Alexandrins. Sainte-Beuve a vu successivement, ces divers aspects de la nature d'A. Chénier ; et le progrès, pour lui, a consisté à allier des traits accessoires aux traits essentiels et vraiment importants. C'est ainsi qu'après avoir placé Chénier parmi les Romantiques, il s'est ravisé et lui a fait remonter le cours des âges, le plaçant d'abord en plein XVIIIe siècle, puis le situant dans l'époque alexandrine, où, à côté de Callimaque et de Philétas, il reflète la civilisation hellénique mourante. De ce moment, Sainte-Beuve a bien caractérisé le talent d'A. Chénier ; il s'en tient à ce dernier point de vue et le développe dans un article du *Constitutionnel* de 1862, reproduit dans les *Nouveaux Lundis* et rédigé à propos de la publication de Becq de Fouquières. Cet article montre comment Chénier se fait ancien par l'imagination, afin de couler dans cette forme alexandrine et primitive toutes les pensées qui agitent l'âme moderne :

Sur des pensers nouveaux forgeons des vers antiques ;

tel est le sens de tout l'article de Sainte-Beuve. « A Homère, à Théocrite, à Virgile, à Horace, il essaye de dérober la langue riche et pleine d'images, la diction poétique, la forme, de la concilier avec la suavité d'un Racine, et, quand il en est suffisamment maître, c'est uniquement pour y verser et ses vrais sentiments à lui, et les sentiments et les pensées, et les espérances du siècle éclairé qui aspire à un plus grand affranchissement des hommes. » Ainsi Sainte-Beuve, après avoir longtemps hésité, est arrivé à apercevoir le vrai point de vue, d'où l'on peut dominer l'œuvre entière d'A. Chénier. Alexandrin par la forme, homme du XVIIIe siècle par le fond, c'est bien la caractéristique de l'auteur de l'*Hermès* ; et la critique contemporaine n'a rien dit de plus fort.

A côté des études de Sainte-Beuve, il y en d'autres qui méritent aussi d'être signalées brièvement. En 1838, Gustave Planche consacrait à A. Chénier un important article dans la *Revue des Deux-Mondes*. Nisard en parlait aussi avec autorité dans son *Histoire de la Littérature*. Nous avons déjà signalé le commentaire donné par Boissonade à Becq de Fouquières. Egger, dans son livre sur l'*Hellénisme en France*, apprécie, avec l'érudition d'un savant et la finesse d'un artiste, le talent et l'œuvre d'A. Chénier, auquel il consacre ses 31e et 32e leçons. Enfin, plus récemment, dans la *Revue de Paris* de 1899, M. Abel Lefranc a publié des fragments considérables et inédits de l'œuvre en prose d'André Chénier. Ces passages sont intéressants à étudier ; car ils com-

plètent la physionomie du poète et l'éclairent d'un jour tout nouveau. Mais le plus bel hommage rendu à la mémoire d'A. Chénier est, avec les pages de Vigny que nous avons citées, la poésie d'Alfred de Musset qui a pour titre *Une Soirée perdue*. Le motif principal, qui domine toute la pièce, est un souvenir de Chénier évoqué par un blanc profil de femme, et s'emparant de l'esprit du poète au moment où il voudrait prendre des mains de Molière le fouet de la satire, pour fustiger sans ménagements les travers du siècle. Chénier et Molière s'associent ainsi, dans cette pièce, d'une manière charmante ; ils se disputent et possèdent tour à tour l'esprit de Musset ; de là, naissent des vers incomparables, qu'on aime à se redire à soi-même :

Je vis que, devant moi, se balançait gaîment,
Sous une tresse noire, un cou svelte et charmant ;
Et, voyant cet ébène enchâssé dans l'ivoire,
Un vers d'André Chénier chanta dans ma mémoire...
J'osai m'en souvenir même devant Molière ;
Sa grande ombre, à coup sûr, ne s'en offensa pas ;
Et, tout en écoutant, je murmurai tout bas,
Regardant cette enfant qui ne s'en doutait guère :
« Sous votre aimable tête, un cou blanc, délicat,
Se plie, et de la neige effacerait l'éclat. »

Ch. M.

L'éloquence et l'éducation oratoire chez les Romains

Cours de M. GASTON BOISSIER,

Professeur au Collège de France.

L'introduction de l'hellénisme à Rome ; les résistances.

Nous avons commencé à étudier l'introduction de l'hellénisme à Rome et les premiers rapports des deux races entre elles. Les conséquences de ces relations ont été si importantes, dans la suite des temps, que nous devons faire, en quelque sorte, l'histoire de leur développement. Les deux peuples, de même origine, s'étaient séparés à une époque qu'on ne peut déterminer, mais ne s'étaient jamais complètement perdus de vue. Les voyageurs et

les commerçants venus de Grèce avaient apporté, en même temps que leurs marchandises, les éléments de leur civilisation ; puis, par suite de l'expansion des colonies, Grecs et Romains s'étaient rencontrés dans le Sud de l'Italie, les Romains ayant poussé leurs conquêtes jusqu'à la Grande-Grèce. — Nous avons vu, enfin, comment le rapprochement définitif s'était produit et quels furent d'abord les sentiments réciproques des deux peuples mis en présence. Les rapports furent, à partir de ce moment, de plus en plus intimes : ce que la guerre de Pyrrhus avait commencé, les guerres Puniques l'achevèrent.

Ce fut un moment solennel pour Rome. Les Romains se trouvèrent, dès le début, en relations avec la Sicile qui, partagée entre Grecs et Carthaginois, était pourtant surtout, une île grecque. Puis survinrent les conquêtes d'Asie, la lutte contre Antiochus, la guerre de Macédoine. Les Romains durent passer par la Grèce : leurs conquêtes les y entraînaient. Pour ce qui est des Grecs, la situation intérieure de leur pays était déplorable; des révolutions périodiques chassaient les citoyens des cités, et ils étaient naturellement amenés à fonder au loin des colonies. Ajoutez à cela la curiosité naturelle à leur race, leur esprit aventureux, leur goût pour les voyages et l'attrait de l'inconnu, et vous aurez les principales raisons qui les poussèrent hors de chez eux.

Arrivés à Rome, ils surent admirablement s'insinuer dans la société; beaucoup furent professeurs. Rome n'avait eu, jusque-là, que des maîtres primaires, qui enseignaient à lire, écrire et compter. Ce furent les Grecs qui inaugurèrent l'enseignement des sciences et les études plus élevées. Ils étaient surtout reçus dans les grandes familles : les riches les chargeaient de l'éducation de leurs fils. Polybe nous rapporte une conversation significative, qu'il avait eue avec Scipion Emilien : « Pour les études littéraires, lui disait-il, vous ne manquerez pas de maîtres : il ne se passe pas de jour sans qu'il en arrive un très grand nombre de la Grèce ». C'était déjà vrai au temps de la première guerre Punique. Ils venaient enseigner la peinture, la sculpture, la géométrie, et, de ce moment, nous avons des artistes romains. Il était assez difficile de les placer tous, et les emplois honnêtes ne suffisaient pas à les faire vivre. Mais, les emplois malhonnêtes ne leur répugnant pas, ils se mirent à amuser leurs maîtres et se firent parasites. Leur prestesse de Grecs divertissait beaucoup la lourdeur romaine. Ils ne s'en tinrent pas aux grandes maisons, et il y eut des parasites pour le populaire.

Plaute nous montre des types de Grecs dans chaque scène de ses comédies. Il emploie même, à cette occasion, certain artifice

traditionnel, et qu'il reproduit à satiété. Le public, en effet, se divertit peu des plaisanteries trop nouvelles, et n'apprécie guère, en matière de comique, le mérite de l'invention. C'est pourquoi les mêmes effets se renouvellent indéfiniment dans les comédies romaines, et les artifices qui paraissent les plus usés font toujours rire. Un esclave entre en scène, il est pressé et cherche son maître; il a une nouvelle importante à lui communiquer, de l'argent à lui remettre; il appelle, il crie, et ne voit pas que celui qu'il cherche est à ses côtés. Le maître finit par crier aussi, et l'esclave s'explique ; mais un Grec survient, — un « de ces Grecs qui portent le pallium et se promènent, la tête couverte de leur tunique, *capite operto* » ; qui s'avancent, un livre à la main (le Grec n'allait jamais sans son livre, pour en imposer aux passants, et sans sa corbeille pour recueillir les petits cadeaux) ; qui se pressent comme des esclaves en fuite, vous barrent le chemin pour vous débiter leurs belles sentences, et n'interrompent leurs discours artificieux que pour entrer au cabaret, d'où ils sortent bientôt « graves et chancelants » :

... Isti Græci palliati, capite operto qui ambulant,
Qui incedunt subfarcinati cum libris, cum sportulis,
Constant, conferunt sermones inter se drapetæ,
Obstant, obsistunt, incedunt cum suis sententiis,
Quos semper videas bibenteis esse in Thermopolio ;
Ubi quid subripuere, operto capitulo calidum bibunt ;
Tristeis atque ebrioli.

(*Curculio*, acte II, scène III.)

Le parasite de Plaute est intarissable contre ces maudits Grecs, qui lui font concurrence.

Ce ne sont pas là, sans doute, les privilégiés, les Grecs qui occupent les bonnes places, ceux qu'on rencontre dans les grandes maisons. Plaute nous montre surtout les « Græculi » du cabaret et du « Thermopolion ». Mais les uns et les autres devaient avoir une égale influence sur les mœurs romaines.

Dès le début, les Romains éprouvèrent à l'égard des Grecs un double sentiment de sympathie et de répulsion. De sympathie, parce qu'un des caractères de la race romaine, peu inventive par elle-même, consistait à n'être pas rebelle aux belles choses ; ils admiraient de bon gré ce qu'on leur montrait d'admirable. Verrès n'était certes pas un amateur très délicat, lui qui n'avait d'autre ambition que de posséder ce qu'il voyait de beau ; mais il avait du moins des goûts d'amateur. Les Romains ont admiré passionnément l'art et la littérature de la Grèce ; dans chacun de ces Grecs, ils trouvaient de l'esprit et des qualités agréables, et se

laissaient complaisamment séduire par eux. Même lorsque le Grec était de mauvaise compagnie, on ne pouvait se passer de lui. Cicéron compare ce besoin, quelque part, au mal d'yeux : « Quoi qu'il vous en cuise, on y porte toujours la main. »

En revanche, ce qui avait également frappé les Romains, était la malhonnêteté propre à la race grecque. Les Grecs eux-mêmes convenaient de leurs défauts, et Polybe ne peut s'empêcher de reconnaître et de louer, avec une sorte d'admiration, la vertu romaine. L'intégrité des uns s'est toujours heurtée à l'improbité des autres. Nous voyons que la plus grande difficulté pour les Romains, dans l'administration de leurs conquêtes, était d'établir de l'ordre dans les finances des petites villes grecques : les Grecs se volaient eux-mêmes. On connaît le mot plaisant rapporté par Chateaubriand. Au cours de son voyage en Grèce, il était allé trouver le consul de France à Athènes, et l'interrogeait sur le caractère des habitants : « C'est la même canaille que du temps de Thémistocle ! » lui avait répondu le consul. L'honnêteté n'était donc pas chose courante chez les nouveau-venus à Rome, et les Romains traduisaient leurs sentiments à l'égard des Grecs par de curieuses inventions de mots : « græcari » voulait dire « se débaucher » ; « græca fides » était une expression commune pour exprimer la déloyauté : le Grec ne savait pas tenir parole. Sans doute, on disait aussi « fides punica », et Montesquieu fait remarquer spirituellement qu'on aurait pu dire aussi bien, parfois, « fides romana » ; le succès seul pouvait déterminer l'épithète. Il n'en est pas moins vrai que les Grecs ne valaient guère mieux que leur réputation : d'où le sentiment de défiance qu'éprouvaient les Romains à leur endroit, tout en se laissant séduire par eux. Ils voulaient bien jouir des agréments de la civilisation grecque, mais sans en avoir l'air ; nous avons sur ce point des témoignages intéressants.

Cicéron est un de ceux qui ont le plus goûté la civilisation grecque ; or, ayant à parler d'œuvres d'art grecques, il commence par demander pardon à ses auditeurs : « Je vais vous parler, dit-il aux juges, d'un certain nombre d'artistes grecs ; c'est l'instruction du procès qui m'a forcé de les étudier ». A propos d'une statue de Cupidon, il feint d'ignorer qu'elle est de Polyclète, et s'adresse à son secrétaire pour lui demander le nom de l'artiste. Le fait même que la plaidoirie n'a pas été prononcée et que ce détail a été introduit de propos délibéré par l'orateur rend l'exemple encore plus significatif. Mais, d'autre part, on voit par les *Lettres à Atticus* que ce même Cicéron dépense beaucoup d'argent à l'achat de statues grecques, et justement d'œuvres de Polyclète : il affecte donc

d'avoir un dédain de commande, pour plaire aux Romains.

Peu de gens, à Rome, ont aimé et compris les œuvres grecques autant que Virgile ; et lui aussi se donne l'air de les mépriser. On connaît les vers fameux de l'*Enéide* :

> Excudent alii spirantia mollius æra,
> Credo equidem, vivos ducent de marmore vultus ;
> Orabunt causas melius, cœlique meatus
> Describent radio, et surgentia sidera dicent :
> Tu regere imperio populos, Romane, memento ;
> Hæ tibi erunt artes, pacisque imponere morem,
> Parcere subjectis, et debellare superbos.

Au fond, les Romains ne méconnaissaient pas les bienfaits qu'ils avaient reçus de la Grèce ; mais ils affectaient de n'en pas tenir compte. Un seul, Horace, a dit ce qu'il fallait en penser :

> Græcia capta ferum victorem cepit, et artes.

Il est le seul qui ait eu ce courage ; et, sauf cette exception, on peut résumer ainsi les rapports entre les deux peuples : attrait réel et profond de la part des uns, mépris apparent et ignorance affectée de la part des autres.

Le Grec était tout différent du Romain : avec son naturel servile, il louait tout haut et méprisait en secret. Et le Romain n'était pas assez niais pour ne pas s'apercevoir qu'il y avait, sous ce masque et dans ce Grec à genoux, un homme qui souriait dès que lui, romain, tournait la tête. Le Grec, avili, se savait supérieur à son maître. Lucien dira : « Nous sommes leurs esclaves, mais nous sommes plus forts qu'eux ».

C'est ainsi que Grecs et Romains vécurent les uns vis-à-vis des autres. Rome résista d'abord à l'envahissement : elle sentait qu'elle allait devenir la captive de cet ennemi vaincu ; mais, en somme, elle lutta faiblement.

Cette résistance fut l'œuvre d'un parti, et presque l'œuvre d'un homme, Caton. Caton est un des personnages les plus curieux de l'histoire romaine : il représente à merveille l'ancienne Rome. Quand on se demande ce que Rome aurait pu devenir sans la Grèce, on pense inévitablement à Caton. Ce n'est pas qu'il n'eût déjà subi lui-même l'influence grecque ; mais il s'en défendit toujours et de toutes ses forces.

En l'an de Rome 599, Athènes avait été condamnée à une amende pour avoir incendié Oropos. Les Athéniens, pour faire réduire la somme, envoyèrent une ambassade, et choisirent pour ambassadeurs trois philosophes. Ils ne voyaient, en effet, personne qui fût plus digne d'une telle mission que les maîtres

de leurs écoles publiques. Il y a mieux : une inscription d'Asie Mineure mentionne des félicitations adressées à un danseur pour un succès qu'il avait remporté dans une ambassade. — Rome en usait autrement : pour ses affaires d'Etat, elle employait des hommes d'Etat. — Les trois ambassadeurs athéniens étaient Carnéade, Critolaos et Diogène ; le premier était académicien, le second péripatéticien, le troisième stoïcien, tous trois célèbres. Ils arrivent à Rome, et, peu pressés d'accomplir leur mission, ils se mettent à ouvrir des écoles. Les Romains vont en foule à leurs conférences, ce qui prouve que beaucoup de Romains savaient le grec, et cela soixante ou quatre-vingts ans avant l'introduction véritable de la culture grecque à Rome. Caton les entendit et remarqua d'abord qu'ils étaient surtout occupés à se contredire les uns les autres. Il avait cru que la philosophie était, comme la jurisprudence romaine, une et immuable, et fut scandalisé. Il en parla au Sénat en termes si violents que l'Assemblée décida d'entendre, sur-le-champ, les ambassadeurs et de les renvoyer, « uti Romæ non essent ».

Au fond, Caton tenait à conserver intactes les anciennes traditions romaines ; et, en cela, il n'était pas trop de son parti. Le peuple ne voulait pas qu'on s'en tînt toujours au passé ; mais, à ce moment, les partis sont divisés, et justement sur cette question de l'hellénisme. Les aristocrates élégants sont favorables aux Grecs, et, de ce fait, deviennent accessibles aux innovations politiques. Caton, plébéien, se tourna du côté de quelques patriciens irréductibles, et mit à profit la division des partis. Grâce au fonctionnement des assemblées politiques à Rome, où chaque membre parlait à son tour, suivant un ordre déterminé, et pouvait s'écarter de la question posée, il put prolonger son opposition et lasser ses adversaires par son insistance ; il ne perdait pas une occasion de réclamer au Sénat l'expulsion des Grecs, en même temps que la ruine de Carthage. Nous n'avons, toutefois, qu'un passage significatif concernant cette querelle : il est tiré de son traité de médecine, singulier ouvrage, où sont collectionnées des recettes empiriques et des formules magiques. Il prétendait que la médecine romaine pouvait se suffire à elle-même et n'avait pas besoin de secours étrangers. Les contemporains cependant prisaient fort les médecins grecs. Voici les conseils que Caton donne à son fils. « Pour ces Grecs, mon fils Marcus, je te dirai ce que j'en ai appris à Athènes, quel avantage on trouve à connaître superficiellement leur littérature sans l'approfondir. Je te démontrerai que c'est une race vile et sans discipline. Songe qu'un devin a prédit que, du jour où ce peuple aura apporté sa lit-

térature, il corrompra tout, et surtout s'il nous envoie ses médecins. Ils se sont conjurés pour tuer, par leur médecine, tous les barbares, et ils se feront payer par-dessus le marché : ainsi ils auront tout crédit et n'auront pas de peine à nous anéantir ! »

Il faut remarquer cependant que Caton fait quelques concessions. Il admet, à la rigueur, qu'on étudie la littérature grecque, — ce qui compromet singulièrement l'efficacité de ses conseils. — C'est que Caton, par moments, n'est pas aussi sévère qu'il veut en avoir l'air, et il y a des contradictions dans sa conduite : il prétend être un paysan, mais il n'habite pas la campagne. Le vrai paysan romain allait à la ville, tous les huit jours, pour faire son marché et pour voter. Caton, au contraire, demeure à la ville et ne va à la campagne que pour ses affaires. De même, il avait déclaré, un jour, que les poètes étaient une race dont il fallait se méfier, que les ancêtres n'avaient pas de respect pour eux ; que, si quelqu'un faisait des vers et courait les dîners, on l'appelait un pique-assiette, « grassator vocabatur » ; or c'était Caton qui avait introduit Ennius à Rome ! Du reste, lui-même a fini par être, en quelque façon, un littérateur. Il écrit pour son fils, sans doute ; mais il livre ses écrits au public. Enfin, s'il rédige une sorte d'encyclopédie pour l'instruction de son fils, n'est-ce pas pour suppléer au manque d'éducation officielle ? Cela ne l'empêche pas de faire proclamer, dans le décret d'expulsion des Grecs : « Nos ancêtres ont réglementé à leur manière l'éducation publique, et nous savons, grâce à eux, comment élever nos enfants. »

Bien plus, Caton n'a-t-il pas été le premier orateur qui ait publié ses discours ? Un discours prononcé a rempli son but ; le livrer à la publicité, c'est donner de l'importance à la littérature, à la forme : c'est bien là la marque d'un goût littéraire. — Caton a publié jusqu'à sa correspondance. Sans doute, c'était surtout dans le but de faire profiter ses contemporains des conseils qu'il donnait à son fils ; il n'en est pas moins vrai que l'auteur faisait, en cela, œuvre de littérateur. En somme, Caton suit le penchant de son siècle : on ne résiste pas impunément aux innovations ; alors même qu'on les combat, on s'en laisse pénétrer. Caton n'échappa pas à la contagion de l'hellénisme.

La première forme sous laquelle l'esprit grec s'est introduit à Rome, c'est la littérature. Sous cet aspect, les Romains ne s'en sont pas défiés. Un Grec affranchi, devenu professeur public à Rome, traduit Homère en vers latins, et l'on fait grand cas de son œuvre, malgré les défauts grossiers qu'elle renferme ; c'était surtout l'œuvre grecque, l'original, qu'on admirait dans

cette image imparfaite, et pourtant les gardiens les plus jaloux des traditions romaines n'y trouvaient pas à redire. — Puis on traduisit des tragédies grecques, qu'on fit représenter et qui ne suscitèrent aucune opposition.

C'est que la littérature n'était, pour les Romains, qu'une question secondaire : jusqu'à Cicéron, on ne fut pas ambitieux de gloire littéraire, et l'on ne se rendit pas compte de l'influence que peuvent avoir les écrits sur la société. La littérature leur paraissait un amusement, et ils l'accueillirent sans inquiétude, d'autant qu'ils n'en pouvaient rêver de plus séduisante que la littérature grecque. « Est tota græca », déclare Térence dans un prologue pour recommander sa pièce, et Plaute, dans les *Ménechmes*, nous dit que les auteurs, de son temps, placent toujours la scène à Athènes, « pour que cela paraisse plus attique ». Pourtant, du jour où la philosophie et la rhétorique prétendent aussi s'introduire à Rome, l'opposition prend forme. L'éloquence est en relation étroite avec la politique et la vie sociale, comme la philosophie avec les mœurs et la conduite privée. Mais Caton a beau se raidir alors pour lutter contre la nouvelle invasion ; la résistance est inutile. L'hellénisme entre partout en vainqueur ; il ne lui manque plus, pour s'imposer, qu'un patron influent : il va le trouver dans Scipion Emilien.

M.

La poésie de la Renaissance

Cours de M. GASTON DESCHAMPS

Professeur remplaçant au Collège de France

Ronsard et ses amis; leurs divertissements et leurs lectures au collège de Coqueret. – L' « Art poétique » de Th. Sibilet.

Nous avons vu, dans notre dernière leçon, sous quels auspices les poètes de la Pléiade ont senti grandir en eux un vif désir de réforme et une noble ambition de renaissance, qui vont se manifester bientôt dans leurs œuvres, et d'abord dans leur profession de foi : la *Défense et Illustration de la Langue française*. Nous

avons essayé de montrer quelle peut être, en littérature, l'influence des auteurs contemporains et des milieux sur le développement des idées d'un écrivain, quelle que soit son originalité.

Parmi les maîtres, les disciples et leurs amis, nous avons cité ceux dont il faut se souvenir, bien qu'ils ne soient pas tous devenus célèbres, et nous avons pris plaisir à fixer notre attention sur Jacques Peltier, du Mans, ce personnage qui, dans sa destinée étrange, obscure et féconde, sut être, chose rare, grammairien, poète et alpiniste, tout à la fois, et qui, dans l'épître dédicatoire de sa *Traduction des Œuvres d'Horace*, eut le bonheur d'indiquer les idées que devait développer, après les avoir mûries, J. du Bellay dans sa *Défense et Illustration.*

Ce Jacques Peltier était connu, avant la formation du collège de Coqueret, non seulement de du Bellay, mais aussi de Ronsard. Ronsard, en effet, dut le rencontrer, en 1543, dans des circonstances particulières et significatives, qu'il importe de rappeler. Parmi les documents récemment découverts, qui éclairent la biographie des auteurs qui nous occupent, il en est qui ont permis à M. l'abbé Froget, collaborateur de la *Revue archéologique du Maine*, d'écrire une plaquette suggestive, intitulée *Ronsard ecclésiastique.* Cette épithète d'ecclésiastique semble tout d'abord convenir fort peu, — il faut l'avouer, — au chantre païen des *Amours de Cassandre.* Il la mérite cependant, non seulement parce qu'il jouit de plusieurs bénéfices ecclésiastiques, mais encore à cause d'une cérémonie dont il fut le héros dans son jeune âge, en 1543, cérémonie pendant laquelle (M. Chamard l'a établi) il vit Peltier.

Il faut citer, ici, une *lettre de tonsure*, rédigée en latin, trouvée par M. Froget, qui nous fait savoir que « René du Bellay, évêque du « Mans, a conféré à son fils bien-aimé, Pierre, fils de Louis de Ron- « sard, paroissien de Couture... la tonsure, *tonsuram contulimus* « *clericalem.* » Cette lettre est datée du château de Touvoie, résidence de l'évêque.

Est-ce à dire que Ronsard soit entré dans les ordres? Nullement. Nous avons vu dans ses *Odes à Cassandre*, qui sont postérieures à 1543, et nous verrons dans d'autres œuvres que sa tonsure ne le gênait guère. C'était là, tout simplement, une formalité préalable, nécessaire pour le cas où le jeune gentilhomme recevrait un bénéfice. Son accomplissement prouve la prévoyance du père de Ronsard : la demi-surdité de Pierre s'opposant à ce qu'il fut soldat, il le rendait apte à devenir un dignitaire ecclésiastique.

Quoi qu'il en soit, cette *lettre de tonsure* nous donne une des dates exactes auxquelles Ronsard s'est trouvé au Mans ; c'était l'époque où René du Bellay en était évêque et où Jacques Peltier

était secrétaire de René du Bellay. Ce n'est donc pas nous avancer trop que de dire qu'à ce moment Ronsard connut Jacques Peltier.

Cette rencontre fut (M. Chamard l'a établi) l'occasion d'entretiens littéraires, dans lesquels Ronsard se serait ouvert à Peltier de son dessein de substituer en poésie des formes renouvelées, rajeunies d'après l'antique, aux formes marotiques.

Les *Odes*, que Ronsard écrivit ensuite, sont, en effet, horatiennes non seulement par le rythme, mais aussi par la pensée. Le poète y recommande la jouissance raisonnée du printemps, y vante la douceur de l'amour, y honnit l'avarice. Il passe, en un mot, par le lyrisme romain d'Horace, avant de s'élever au lyrisme grec de Pindare.

Nous voyons donc, sans qu'il soit besoin d'insister davantage, quels conseils les poètes de la Pléiade reçurent de leurs aînés et quelles idées leurs amis leur suggérèrent.

Afin de les mieux connaître encore, cherchons maintenant à savoir quelles sont leurs occupations au collège de Coqueret. Nous savons qu'ils y étudient : s'y adonnent-ils uniquement à l'étude livresque, du matin au soir? Ce sont des Français de bonne et noble race, jeunes et gais : or chacun sait que la jeunesse ne reste pas volontiers toujours enfermée.

Dans une œuvre de Ronsard nous trouverons, précisément, le récit curieux, très vivant, d'un de ces doctes divertissements auxquels se livraient Ronsard lui-même, du Bellay, son ami, et leurs camarades moins connus, Bergier de Montenbœuf, le comte d'Alcinois, Abel de la Hurteloire, et quelques autres.

Cette œuvre, ce sont les *Bacchanales* ou le *Folatrissime voyage d'Hercueil, près Paris*. Le poète y raconte un déjeuner sur l'herbe, organisé par Jean Daurat et ses jeunes amis. Leur but, à tous, est de bien boire, bien manger, bien deviser. On part de bonne heure, afin de profiter de la rosée du matin :

Amis, avant que l'aurore
Recolore
D'un bigarrement les cieux,
Il fault rompre la paresse
Qui vous presse
Les paupières sur les yeux.

Abel de la Hurteloire, que Ronsard interpelle ensuite, fils de noble race, parfaitement oublié, semble être le boute-en-train de la compagnie. C'est lui qui réveille les voyageurs, qui ouvre la porte, qui prépare les victuailles.

Sus, Abel, ouvre la porte,
Et qu'on porte

Devant ce troupeau divin
Maint flacon, mainte gargouille,
Mainte andouille,
Espéron à picquer vin.

Il y a là, — on l'a remarqué, — une réminiscence de Rabelais, un sacrifice à la gaîté française. A l'idéalisme de Ronsard vient se mêler l'élan de la jeunesse. La poésie, du reste, reprend vite ses droits :

Dieu gard'la sçavante trope,
Calliope
Grave au ciel vostre renom,
Bellay. Baïf, et encores
Toi qui dores
La France en l'or de ton nom.

Le long des ondes sacrées,
Par les prées
Ombragez de saules verts,
A l'envi des eaux jazardes,
Trépillardes,
Vous chanterez mille vers.

Voyez Urvoy qui enserre
De lierre
Un flacon gros de vin blanc,
Lequel porté sur l'espaule
D'une gaule,
Luy pendille jusqu'au flanc !

Je voy derriere Pacate
Qui se haste
De l'espuiser jusqu'au fond ;
Mais Urvoy, qui s'en courrouce,
Luy repousse
Le flacon contre le front.

Ce Pacate mourra ecclésiastique fort sérieux, malgré les apparences.

A voir de celuy la mine
Qui chemine,
Seul, parlant à basse voix,
Et à voir aussy la moüe
De sa joüe,
C'est le comte d'Alcinoys.

Nous les voyons tous silhouettés, pour ainsi dire ; tous, jusqu'au séduisant et énigmatique comte d'Alcinois, amoureux de tous les arts à la fois, et qui porte si bien son nom romantique et mystérieux ! Après avoir parlé de gargouilles et d'andouilles, après avoir fait défiler devant nous ses camarades, le poète va reprendre enfin

ses droits; c'est « le coup d'aile », dirait Sainte-Beuve, qui entraîne loin des détails de la vie, le lyrisme qui fait flotter le rêve au-dessus de la réalité.

Io, Io, trope chère,
Quelle chère
Ce jour amène pour nous!
Partons doncq or' que l'aurore
Est encore
Dans les bras de son époux.

Ores doncque que l'Aurore
Est encore
Dans les bras de son espoux,
Partons ains qu'elle flamboye,
Et qu'on voye
Son grand flambeau dessus nous.

S'il nous voit parmy la plaine,
A grand'peine
Les champs plaisants nous seront,
Tant l'ardente canicule
Luy rebrusle
Les rais épars de son front.

Mais animons ces bouteilles,
Ces corbeilles
Achernons de jambons gras,
De patez, de pains d'espices,
De saucisses,
De boudins, de cervelaz.

. . . .

Io, comme ces saulayes
Et ces hayes
Sentent l'humide fraischeur,
Et ces herbes et ces plaines
Toutes pleines
De rousoyante blancheur!

Que ces rives escumeuses
Sont fumeuses,
Au premier trait de Phœbus!
Et ces fontanieres prées
Diaprées
De mille tapis herbus!

Io, que je voy de roses
Ja descloses
Dans l'Orient flamboyant;
A voir des nues diverses
Les traverses,
Voicy le jour ondoyant.

Voici l'aube safranée,
Qui, jà née,
Couvre d'œillets et de fleurs
Le ciel qui le jour desserre,
Et la terre
De rosées et de pleurs.

Douce rosée divine,
Angevine,
Bacchus sauve ta liqueur!
L'amitié que je te porte
Est tant forte
Que je l'ay toujours au cœur.

Je veux que la tasse pleine
Se promeine
Tout autour, de poing en poing.
Et veux qu'au fond d'elle on plonge
Ce qui ronge
Nos cerveaux d'un traistre soing.

Ores, amis, qu'on n'oublie
De l'amie
Le nom qui vos cœurs lia,
Qu'on vuide autant ceste coupe,
Chere troupe,
Que de lettres il y a.

Neuf fois, au nom de Cassandre,
Je vais prendre,
Neuf fois, du vin du flacon,
Afin de, neuf fois, le boire
En mémoire
Des neuf lettres de son nom.

Io, qu'on boive et qu'on chante,
Qu'on enchante
La dent des soucis felons :
La vieillesse larronnesse
Jà vous presse
Le derrière des talons.

Cette « douce rosée angevine », ce devait être du vin apporté par du Bellay, qui connaissait bien les vins d'Anjou, et, quant à ce toast en l'honneur de Cassandre, neuf fois répété, il n'a rien qui doive nous surprendre, si l'on songe que nos ancêtres étaient, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, héroïques, et que le maréchal de Bassompierre, au moment de quitter la Suisse, où il avait été envoyé comme ambassadeur extraordinaire, aurait fait remplir et aurait vidé, treize fois, sa botte à la santé des treize cantons. Mais poursuivons :

Io ! garçon, verse encore,
Que j'honore
D'un sacrifice joyeux
Cette belle onde verrée,
Consacrée
Au plus gay de tous les dieux.

Que l'on charge la fontaine
Toute pleine
De gros flacons surnoüans ;
Qu'en l'honneur de luy maint verre
My-plein erre
Sur les vagues se roüans.

Evan, ta force divine
Ne domine
Les hommes tant seulement ;
Elle estraint de toutes bestes
Toutes testes
D'un effort également.

Ici, Ronsard se souvient de Platon et croit être sur les bords de l'Ilissus :

Voyez-vous ceste grenouille
Qui gazouille,
Yvre, sur le bord de l'eau,
Tant l'odeur d'une bouteille
(Grand merveille !)
Luy enchante le cerveau

Comme elle, du vin surprise,
Est assise
Sur nos flacons entr'ouverts
Comme sur l'un et sur l'autre
Elle veautre
Son corps flottant à l'envers

Mais, tandis que cette beste
Nous arreste,
Io, compaings, n'oyez-vous
De Dorat la voix sacrée,
Qui recrée
Tout le ciel d'un chant si doulx ?

Io, io, qu'on s'avance !
Il commence
Encore à former ses chants,
Célébrant en voix romaine
La fontaine
Et tous les dieux de ces champs.

Prestons doncq à ses merveilles
Nos aureilles :

L'entusiasme limousin
Ne luy permet de rien dire
Sur sa lyre
Qui ne soit divin, divin.

Io, io, quel doulx style
Se distile
Parmy ses nombres divers !
Nul miel tant ne me recrée
Que m'agrée
Le doux nectar de ses vers.

Quand je l'entendme semble
Que l'on m'emble
Mon esprit d'un rapt soudain,
Et que, loing du peuple, j'erre
Soubs la terre
Avec l'ame du Thebain,

Avecques l'âme d'Horace :
Telle grace
Se distile de son miel
Et de sa voix limousine,
Vrayment digne
D'estre serene du ciel.

— Je ne sais si les Limousins parlent divinement, en réalité ; mais Ronsard l'affirme, et ce serait une méchanceté bien inutile que de contrister, pour si peu, les Limousins.

Sur ces entrefaites, la nuit vient :
Ha ! Vesper, brunette estoile,
Qui d'un voile
Partout embrunis les cieux,
Las ! en ma faveur encore
Ne decore
La grand' voute de tes yeulx.

Tarde un peu, noire courrière,
Ta lumière
Pour ouyr plus longuement
La doulceur de sa parole
Qui m'affole
D'un si gay chatouillement.

Quoy ! des astres la compaigne,
Tu dedaigne
Mon prier, et, sans sejour,
Devant l'heure tu flamboyes
Et envoyes
Souls les ondes nostre jour ?

Va, va, jalouse, chemine ;
Tu n'es digne,

Ny tes estoiles, d'ouyr
Une chanson si parfaicte,
Qui n'est faicte
Que pour les dieux esjouir.

Doncques, puisque la nuict sombre,
Pleine d'ombre,
Vient les montagnes saisir,
Retournons, troupe gentille,
Dans la ville
Demy-soulez de plaisir.

Ronsard termine ce récit de promenade, tantôt réaliste, tantôt lyrique, par une strophe horatienne, à laquelle il fallait s'attendre :

Jamais l'homme, tant qu'il meure,
Ne demeure
Fortuné parfaictement;
Toujours, avec la lyesse,
La tr.stesse
Se mesle secrettement.

Il faut, en effet, que la promenade cesse, et qu'avec elle cessent les éclats de rire joyeux : il faut rentrer au collège.

Nous voilà donc introduits dans l'intimité de ces jeunes gens ; nous voilà mis au courant de leurs joies et de leurs études. C'est dans ces dispositions que, de leur collaboration perpétuelle et de leur effervescence instinctive, va sortir le manifeste lancé par J. du Bellay au nom de ses camarades, et intitulé *Défense et Illustration de la Langue française.*

Avant de faire l'analyse de ce manifeste, il faut tenir compte, — ce nous semble, — d'un événement important qui a décidé la « gentille troupe », comme dit Ronsard, à le lancer. Cet événement, c'est la publication, en 1548, chez Gilles Corrosay, d'un livre intitulé *Art poétique français pour l'instruction des jeunes studieux encore peu avancés dans la poésie française.* Nos jeunes gens lurent ce livre : ils n'étaient pas, en effet, si bien enfermés dans le collège de Coqueret qu'ils n'eussent des ouvertures sur les événements de l'extérieur, et que, surtout, ils ignorassent les œuvres instructives ou provocantes, au fur et à mesure de leur publication. Cet ouvrage était donné comme anonyme; mais nous savons, aujourd'hui, qu'il était de Thomas Sibilet, avocat au Parlement de Paris. C'était la première fois qu'on essayait de rédiger un Art poétique en notre langue. De plus, jusqu'alors, rien de précis, de net, n'avait encore été écrit sur la direction à donner à la langue française. Les œuvres littéraires étaient toutes dues à l'inspiration personnelle, parfois très belle,

mais toujours isolée. Les poètes de la Pléiade, eux, cherchèrent non seulement à diriger leur inspiration personnelle, mais encore à formuler leur pensée.

Certaines parties du livre de Sibilet leur déplurent. Ils adhérèrent, cependant, à cet aphorisme du début de l'*Art poétique*, qui devait être le premier article de leur Credo : « On ne saurait par- « venir à un degré éminent, dans la République des lettres, si l'on « n'appelle le labeur et l'art au secours de la naturelle facilité... « Il faut moins d'écrivains en rimes et plus de poètes français ».

Est-ce à dire que les poètes de la Renaissance soient tout artifice et se méfient du premier mouvement (le meilleur, à ce que disent les moralistes) ? Non pas ; mais ils avaient constaté un grand abus de la facilité des rimes dans l'école de Marot.

Un des aphorismes des poètes italiens leurs contemporains était : « *Ars severa gaudium magnum* ». Du Bellay dira, lui, dans son manifeste : « Le naturel n'est pas suffisant à celui qui, en poésie, veut « faire œuvre d'immortalité... Il n'y aura de poésie nouvelle en « France, immortelle, que grâce au labeur ». Il se rattache par là, à travers les siècles, à plusieurs poètes français du XIXe siècle, et il n'y a peut-être point de meilleur commentaire à ces phrases de du Bellay qu'une pièce fort célèbre de Théophile Gautier, où le poète, en termes poétiques et plastiques qui n'auraient pas manqué de plaire aux esprits de la Renaissance, proclame la même vérité que Th. Sibilet. Cette pièce, fort courte et fort belle, mérite qu'on la lise :

L'ART.

Oui, l'œuvre sort plus belle
D'une forme au travail
Rebelle,
Vers, marbre, onyx, émail.

Point de contraintes fausses !
Mais que, pour marcher droit,
Tu chausses,
Muse, un cothurne étroit.

. . . .

Tout passe. — L'art robuste,
Seul, a l'éternité.
Le buste
Survit à la cité,

Et la médaille austère,
Que trouve un laboureur
Sous terre,
Révèle un empereur.

. . . .

Sculpte, lime, cisèle,
Que ton rêve flottant
Se scelle
Dans le bloc résistant !

Les poètes de la Pléiade et Th. Sibilet s'accordent donc à dire que le labeur est nécessaire dans la composition poétique ; mais il est beaucoup d'autres points, sur lesquels l'entente n'est pas possible entre eux. Ce qui les surprend fort, par exemple, c'est que Sibilet accorde à Clément Marot et à son école une importance qu'ils ne peuvent, eux, nullement leur accorder. Ils affichent, par exemple, du dédain pour Mellin de Saint-Gelais, alors âgé de 57 ans, très honnête rimeur ; il est vrai que, dans ce dédain, il faut voir presque uniquement l'hostilité des jeunes pour ceux qui les précèdent immédiatement, hostilité naturelle à l'homme et pardonnable chez de tout jeunes gens.

Mellin de Saint-Gelais n'est pas seul à subir les dédains de la Pléiade. Tous les poètes cités par Sibilet, ou peu s'en faut, sont traités de même.

Le moment est donc venu pour nous d'explorer maintenant les alentours de la Pléiade, qui ne peut rayonner dans un ciel vidé de tous autres astres. Il y a, en effet, à l'époque des débuts de la nouvelle école, des poètes qui jouissent de la notoriété publique.

Sibilet cite leurs noms. Parmi les vieux, il y a Jean de Meung et Alain Chartier. Ronsard et du Bellay les reconnaissent, et cela n'a rien d'étonnant : ils sont morts. Ils montrent aussi de l'indulgence pour Marot lui-même, qu'ils admirent complaisamment, mais qui est mort à Turin en 1544. Quant aux autres, qui sont encore vivants, ils voudraient les tuer... moralement.

Il convient de nous demander quels étaient ces poètes, déjà vieux et connus, et qui jouissaient en paix de bénéfices importants.

Nous avons vu quel cas Ronsard et ses amis, faisaient de Mellin de Saint-Gelais. Etienne Pasquier, de son côté, dans ses *Recherches*, dit que ses poésies étaient « de petites fleurs et non fruits d'aucune durée ;... il improvisait comme un chanteur florentin. » Il fut, du reste, fort bien récompensé de ce métier, car il devint Grand Aumônier de la cour de France. Pour Mellin de Saint-Gelais, l'art n'est pas chose difficile ; aussi s'abandonne-t-il à sa facilité ce qui l'entraîne à ces redondances qui devaient soulever les railleries de la Pléiade. « Il n'avait pas le grain serré », dirait un sculpteur.

Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à relire de lui une pièce connue, sur un motif chanté également par J. du Bellay : le

bonheur de vieillir chez soi. C'est un sujet horatien, qui circule à travers toute la poésie du XVIe siècle.

D'UN VIEILLARD D'AUPRÈS VERONNE

O Bienheureux qui a passé son âge
Dedans le clos de son propre héritage,
Et n'a de vue eslongné sa maison,
En jeunes ans et en vieille saison;
Qui, d'un baston et du bras secouru,
Va par les champs où jeune il a couru,
Les siècles longs, pas à pas, racontant
Du test champestre où il est habitant.
Nul accident d'inconstante fortune
Luy a monstré sa fureur importune,
Ny a esté par peines et dangers
Sa soif estaindre aux fleuves estrangers.

Il n'a senti, suyvant le faict des armes,
La froide peur des assaux et alarmes,
Ne marchandant a expérimenté
D'estre en la mer des ondes tormenté,
Et de procès n'ouït oncques le bruit
Qui empeschast de son ayse le fruict;
Mais, tout rural et inexercité,
A peine a veu la prochaine cité,
Se contentant, loing de mur et de tour,
De voir à plein le beau ciel tout au tour.

S'il faut nombrer quelque temps, le bonhomme
Ne compte point par les Consuls de Romme,
Mais seulement cognoist les ans passés
Aux fruicts qu'il a d'an à autre amassés.
Quand son jardin vert et fleuri devient,
Il cognoist bien que le Printemps revient,
Et aux fruicts meurs l'Automne il certifie:
Voilà son art et sa philosophie.
Il voit lever et coucher le soleil
Au mesme lieu de son somme et reveil,
Et est le clos du rustique séjour
Son zodiaque où mesure le jour.

Tel chesne est or' aux champs grand et superbe,
Qu'il luy souvient avoir veu estre en herbe.
Et les forest a veu plantes menues,
Qui quant et luy sont vieilles devenues.
Non plus congnoit sa voisine Veronne,
Qu'il fait Memphis que le Nil environne,
Et tant luy est le prochain lac de Garde
Que la mer Rouge, et d'y aller n'a garde.

Ce néantmoins le temps et ses efforts
N'ont affaibli ses membres sains et forts,
Et ses neveux voyent en l'aage tiers
De leur ayeul les bras durs et entiers.

Un autre donc aille voir Hybérie,
Ou plus, s'il veut; car je tiens et parie
Que ce vieillard, qui ne veut qu'on le voye,
A plus de vie et l'autre plus de joye.

Je ne voudrais pas, à l'occasion de ces vers, prononcer le mot de mirliton ; je ne puis cependant n'empêche d'avouer qu'ils éveillent en moi ces trois syllabes malheureuses.

L'occasion, du reste, est trop bonne pour que nous ne nous donnions pas la consolation de voir comment du Bellay a resserré ce thème en un sonnet immortel :

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,
Ou comme cestuy-là qui conquit la toison,
Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
Vivre entre ses parens le reste de son aage !

Quand reverray-je, hélas! de mon petit village
Fumer la cheminée, et en quelle saison
Reverray-je le clos de ma pauvre maison,
Qui m'est une province, et beaucoup d'avantage ?

Plus me plaist le sejour qu'ont basty mes ayeux,
Que des palais romains le front audacieux ;
Plus que le marbre dur me plaist l'ardoise fine ;

Plus mon Loyre gaulois que le Tybre latin,
Plus mon petit Liré que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin la douceur angevine.

Il y a entre les deux poètes, on le voit, une distance difficile à mesurer, la distance d'un art qui ne se surveille pas à un art qui se surveille. Le sonnet de du Bellay est, à lui seul, un achemi-nement vers l'âge adulte de la poésie française ; et, d'autre part, ce qui nous intéresse particulièrement ici, c'est l'exemple précédant l'exposition de la théorie. J. du Bellay, en effet, va bientôt lancer sa *Défense et Illustration de la Langue française*.

V. H.

La littérature allemande et la littérature française

Leçon (1) de Mme M. ZEBROWSKI,
Privat-docent à l'Université de Neufchâtel.

Leur développement respectif et leur influence mutuelle.

Le fait capital, dont on est frappé quand on étudie de près les rapports des deux littératures allemande et française, aux XVIIIe et XIXe siècles, c'est que l'Allemagne fait à la France de véritables emprunts de sujets, de théories d'art et d'idées artistiques, tandis que son influence sur la France s'est plutôt manifestée comme un élément excitateur, venant, de temps à autre, féconder l'imagination, stimuler l'esprit créateur, réveiller le sens poétique de sa voisine.

Il en résulte que l'influence de la littérature française sur celle de l'Allemagne est beaucoup plus considérable, plus profonde et plus prolongée que l'influence de la littérature allemande sur celle de la France. Cette différence, on pourrait la motiver par une particularité du tempérament germanique.

« Depuis que les Allemands sont entrés dans l'histoire, dit Ernest Curtius, ils n'ont jamais pu se borner à leur pays, ni se confiner dans leurs tâches les plus proches. Pleins d'estime et d'admiration pour toute grandeur historique, ils ont étendu leur domaine sur tout ce qui est humain, ils ont saisi avec chaleur toute idée qui remuait le monde, et rien ne leur a été trop étranger pour qu'ils n'aient essayé de se l'approprier. » Ce que l'historien allemand relève, ici, comme une qualité de son peuple, — l'admiration impartiale et généreuse de l'étranger, — est cependant devenu funeste à l'Allemagne. A force d'admirer les autres, elle s'est longtemps dépréciée elle-même et défiée d'elle-même : et c'est souvent au détriment de l'épanouissement de son propre génie qu'elle a adopté et assimilé l'étranger. « Jamais pays ne fut aussi équitable que toi envers l'étranger ; ne le sois pas trop. »

(1) Plus exactement : *Fragments de la leçon d'ouverture du cours.*

Ainsi parlait à l'Allemagne un poète auquel personne ne reprochera de manquer de patriotisme : Klopstock.

En France, nous voyons tout le contraire. De bonne heure en possession d'une littérature qui exerçait un prestige universel, celle-ci n'a voulu, pendant longtemps, rien connaître, rien admettre en dehors d'elle-même, se fermant orgueilleusement aux littératures du Nord. Peut-être aussi que, comme toute personnalité forte, elle se suffisait à elle-même, se défendant contre toute infiltration d'un goût qui correspondait si peu au sien. Toujours est-il que la littérature allemande resta longtemps, pour les Français, un objet de raillerie et de dédain. Mais, selon un mot de Gœthe, chaque littérature finit par « s'ennuyer en elle-même », si elle ne se rafraîchit pas au contact d'une autre. La France aussi, à un certain moment, a senti le besoin de rajeunir la sienne au contact d'une poésie pleine d'imagination et de sentiment, et c'est alors qu'elle s'est largement ouverte aux souffles d'outre-Rhin.

Mais ce que nous devons nous demander aussi, c'est pour quelle raison la France est arrivée, plus tôt que sa voisine, à se donner une littérature, dont la supériorité a plus vite apparu aux Allemands que ne leur apparaissaient les mérites de la leur. Les événements politiques — tels que la guerre de Trente ans, si funeste aux lettres allemandes, ou le règne de Louis XIV, si propice à celles de la France — ne suffiraient pas à expliquer à fond ce phénomène, encore qu'ils y aient été pour beaucoup. Il y a lieu, en outre, d'interroger ici et de faire intervenir en compte les caractères respectifs des deux nations.

La nation française, bien que formée d'un mélange de différentes races, arriva vite à former un tout homogène. De ce fait, on peut induire une disposition caractéristique de cette nation, celle d'effacer l'individu au profit de la communauté, de soumettre la volonté, l'opinion, le goût particulier à une volonté, à une opinion, à un goût général, disposition qui, à son tour, suppose la prédominance de la raison et du sens pratique sur les caprices du sentiment et les écarts de l'imagination. Dans ces conditions, devait se former facilement en France un goût public, apte à élaborer un idéal précis, que les écrivains acceptèrent avec docilité et firent accepter sans protestation et sans obstacle. On sait que cette maîtrise directrice fut exercée, depuis la fin du XVIe siècle, en France, par une élite aristocratique, réunie à la cour autour du souverain et inspirant de là l'opinion et le goût du pays entier.

Quant aux Allemands, l'histoire nous montre comment, quoique descendant d'une seule race, ils n'arrivent pas à se fondre dans une véritable unité; dès les origines se manifeste la tendance

opposée. On sait combien les anciens Germains répugnaient à vivre les uns près des autres, à former une cité ; chacun plaçait sa maison au milieu d'un petit domaine, qu'il entourait d'une enceinte. Les tribus, au temps des migrations barbares, — les petits Etats, à une époque ultérieure, — ne nous font-ils pas songer à ces habitations dispersées, jalousement fermées à tout contact avec le voisin? Ce particularisme, qui a joué un rôle si funeste dans les destinées politiques de l'Allemagne, a aussi arrêté l'essor de sa littérature. Pourquoi, pendant le règne des Hohenstaufen, se produisit-il une floraison subite et brillante de la poésie? En grande partie, à cause de l'effort vers la centralisation que firent ces empereurs. Du reste, cette floraison s'arrêta aussitôt que l'anarchie succéda à un gouvernement fort. Et, si la poésie n'atteignit plus le même éclat lorsqu'une dynastie puissante, celle des Habsbourg, prit en main le gouvernement de l'Allemagne, c'est que les Habsbourg, particularistes eux aussi, avaient plus en vue l'intérêt de l'Autriche que celui de l'empire allemand. Jamais, en Allemagne, la vie littéraire n'a résidé dans un centre national; c'est tantôt telle ville, tantôt telle autre qui lui a donné l'hospitalité. De la sorte, il n'a pu se former ce goût public et bien défini, nécessaire à l'élaboration d'une forme littéraire.

Où l'on peut, le mieux, observer l'effet de ces dispositions différentes, c'est dans le théâtre classique des deux nations. Celui de l'Allemagne offre une série de tentatives, d'expériences, n'aboutissant à aucune forme définitive, et il représente plutôt les évolutions particulières, successives et variées de chacun des grands dramaturges, que le développement continu d'un théâtre national. La tragédie française, au contraire, malgré les diversités que je ne songe point à nier entre Corneille, Racine, Voltaire et leurs contemporains ou successeurs, — la tragédie française est, en somme, l'incarnation de l'esprit de cette élite qui représentait alors le goût national en France. Cette tragédie française classique est et restera comme une sorte de monument national, où l'esprit général français s'est exprimé dans son intégrité.

En outre, là où il y a unité, il y a également discipline, aussi bien dans les choses intellectuelles qu'ailleurs. L'écrivain français, au lieu de s'abandonner à son intuition propre et de vouloir imposer à la société les caprices de son génie, se soumet aux règles qui découlaient de l'idéal d'art élaboré par elle. Et, dès lors, il lui faut viser à s'exprimer avec une clarté et une élégance qui lui permettent d'être compris et goûté par tout ce public dont il se sent le serviteur.

Au contraire, c'est de lui-même et de lui seul que l'écrivain

allemand devait prendre conseil et règle : il ne cherchait pas à satisfaire le public, mais à lui faire accepter, subir même son goût et ses théories artistiques. Et ces théories, quel en était généralement l'esprit? « — Je vois (dans les littératures du Nord) beaucoup de théories pour étendre les libertés du poète; je n'en vois point, ou je n'en vois que d'imitées de notre littérature pour le contenir et le régler », dit avec raison M. Nisard, dans son *Histoire de la Littérature française*. Mais cette extrême liberté, qui permettait à l'écrivain allemand de dominer la société, l'a bien souvent amené aussi à perdre contact avec elle et à planer au-dessus d'elle. N'étant point hanté, comme le Français, par la préoccupation constante et urgente de s'accommoder au public, il pouvait être obscur et diffus à volonté.

Cette disposition générale des esprits français et allemand n'a pas seulement influé sur les formes littéraires des deux pays; elle a été aussi de la plus haute importance pour le fond.

Là où la personne s'efface moins devant la communauté, où l'individualité disparaît moins sous l'uniformité, il serait impossible que l'individu ne jouât pas un rôle considérable dans la littérature. Celle de l'Allemagne est toute empreinte d'individualisme; à preuve le lyrisme qui y fleurit si abondamment et qui ne se limite pas toujours à la poésie lyrique proprement dite, mais s'insinue maintes fois dans les autres genres. Qu'on se rappelle les passages lyriques si fréquents dans les drames de Schiller. Les impressions, les réflexions, les sentiments de l'auteur débordent, à chaque moment, sur le sujet de son poème, quand ils ne l'étouffent pas. Non point, sans doute, que l'individu ne puisse devenir l'objet d'un intérêt général, mais, notez-le, à de certaines conditions. Si Klopstock demande à Dieu de lui donner « celle qui a été créée pour lui », c'est là une affaire qui ne regarde que lui; s'il adreses des exhortations à l'Allemagne, cela ne touche que son pays. Toute la poésie dite « des Guerres de Délivrance » n'a qu'un intérêt actuel et local. Mais, lorsque le poète, comme Gœthe, qui parle ici par la bouche de son Faust, désire « éprouver dans son intérieur ce qui est échu en partage au genre humain tout entier, enfermer dans son sein les joies de l'espèce et porter le fardeau de ses maux, et, en élargissant son propre moi, s'identifier à cette grande âme de l'humanité », alors sa poésie trouve un écho sur toute la terre. Voilà pourquoi Gœthe, le plus grand poète allemand, a été appelé le poète universel, à la fois individuel et général, subjectif et objectif, partant de ses propres expériences pour arriver à une vérité qui intéresse l'humanité entière.

Mais, ici, nous touchons à la cause du grand prestige que la litté-

rature française, aux dix-septième et dix-huitième siècles, a exercé sur le monde civilisé et, en particulier, sur l'Allemagne. Conformément à la disposition générale de l'esprit français, l'écrivain y était obligé de parler de ce qui intéresse « tout le monde » ; or quel sujet plus intéressant y a-t-il pour un être humain, à quelque nation qu'il appartienne, que l'homme dans sa généralité ? A plus forte raison, pour l'Allemand, avec cette curiosité hospitalière dont nous avons parlé tout à l'heure. Et de fait, dans les deux siècles où la littérature française domine l'esprit allemand, le XVII[e] et le XVIII[e], c'est de l'homme en général qu'elle est occupée tout entière. Le XVII[e] siècle français, dans son théâtre, dans les ouvrages de ses moralistes, dans les sermons de ses grands orateurs de la chaire, ne travaille qu'à une chose : à l'analyse de l'âme humaine. Et c'est encore l'homme en soi qui fait la passion et l'étude du XVIII[e] siècle français ; l'affranchir de toute autorité et de tout préjugé, agrandir son bonheur en élargissant ses droits, le relever à ses propres yeux en lui disant qu'il est né bon et libre, voilà tout le souci des contemporains de Montesquieu, de Diderot, de Voltaire, de Rousseau.

Après avoir essayé de définir, dans leur caractère général, les rapports des deux littératures, tâchons de caractériser en quelques mots l'esprit de notre recherche.

Il importe de bien se rendre compte de ce qu'on entend par ce mot « influence ». Une « influence » peut se manifester de différentes façons : d'abord par de simples imitations serviles, peu intéressantes assurément, mais que, pourtant, nous ne négligerons pas de signaler. Mais une influence s'exerce aussi par une action plus féconde, moins asservissante, qui fait germer, dans les esprits sur lesquels elle s'exerce, une floraison nouvelle : soit qu'une littérature emprunte à une autre des sujets et des personnages, en les transformant, en les adaptant, en se les assimilant, pour ainsi dire ; — soit qu'elle emprunte une théorie ou une forme d'art. Et, là aussi, il est nécessaire qu'une intelligence discrète intervienne. Une théorie, importée de l'étranger et que l'on prétend ériger en règle sans examiner si elle s'accommode, et par où, au génie du peuple auquel on veut l'imposer, est comme un arbre transplanté dans un sol qui ne lui convient pas, où il languit et meurt. Telle fut, par exemple, la tentative que fit Gottsched d'implanter en Allemagne les règles dramatiques de l'*Art poétique* de Boileau. Acceptée en apparence, cette réformer encontra, d'abord, une sourde résistance, puis, et de plus en plus, une opposition ouverte et, quoi; qu'on ait dit pour la défense de Gottsched, son effort resta stérile. — Le contraire se produisit, lorsque Lessing, s'inspi-

rant des idées de Diderot, fonda en Allemagne la tragédie bourgeoise. Au lieu de les imposer, il fit vivre les théories du philosophe français dans une œuvre originale, *Miss Sara Sampson*, qui lui permit de juger si elles étaient en rapport avec les dispositions du public. Rassuré par le succès de la pièce sur la vitalité du genre, il ne formula cependant la théorie que bien plus tard, dans sa *Dramaturgie de Hambourg*.

Mais la partie la plus intéressante, la plus délicate aussi, de notre étude comparée, est celle qui concerne les idées transportées d'un pays dans l'autre. Ainsi, que devient le scepticisme de Bayle et de Voltaire dans l'âme et l'esprit de Lessing, qui, lui, ne peut se contenter de sa pure négation, et que va-t-il substituer à tant de croyances perdues ? Quel est, dans la période dite de « Sturm und Drang », l'effet de cette idée de Rousseau, que l'homme est né bon et libre, et que, pour retrouver son bonheur et sa force, il doit se rapprocher de la nature ? Comment s'en dégage-t-il, dans un cerveau puissant, la conception de cet être douloureux qui, sentant le « dieu dans sa poitrine », aspire en vain à briser les chaînes de l'humanité ; et quel type cette conception fait-elle naître dans le romantisme français ? C'est précisément l'aspect nouveau que prennent ces idées après avoir passé par le cerveau d'un autre peuple, qui nous donnera lieu de définir avec plus de solidité et de rigueur les différences et les points de contact des deux génies nationaux, que leur histoire générale et politique ne permettent d'apercevoir que grossièrement et sommairement.

Comme notre tâche consistera d'abord à étudier les influences françaises au XVIIIe siècle, nous remarquerons d'abord que chacun des grands écrivains allemands n'a pas subi cette influence à un degré égal, mais seulement dans la mesure où le permettait son tempérament ; et cela nous obligera de commencer par étudier ce tempérament, afin de nous rendre compte de l'affinité plus ou moins grande qu'il présente avec le génie français. Nous verrons aussi que tous les grands écrivains français n'ont pas également agi sur ceux de l'Allemagne, et qu'en général l'influence de Voltaire est moins considérable que celle de Diderot, la « tête la plus germanique » parmi les écrivains français, et surtout celle de Rousseau, qui offre le plus d'affinité avec l'âme allemande. Une sélection semblable s'est faite dans les idées venues de France : chacun des grands écrivains allemands n'a accueilli que celles qui étaient en rapport avec la forme de son esprit.

Trop souvent encore, les belles-lettres sont considérées comme un pur agrément, à côté de la science dont chacun comprend l'importance et l'utilité. Les études de littérature comparée, bien

comprises, pourraient contribuer à les faire voir sous un nouveau jour. C'est à elles peut-être que l'on devra, un jour, cette « psychologie des peuples », encore rudimentaire à l'heure qu'il est.

Les transformations politiques et sociales des sociétés européennes

---

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS

Maître de Conférences à l'Université de Paris.

Le gouvernement et la société en France aux XVe et XVIe siècles.

Nous étudierons, aujourd'hui, les transformations survenues en France depuis Louis XI jusqu'à la réorganisation d'Henri IV. Il est impossible de conseiller, pour cette période, les documents originaux : il en a été fait de nombreuses publications anciennes, mais sans critique. On a publié les ordonnances des rois de France jusqu'à François Ier. A partir de là, on est réduit à Isambert, *Recueil général des Lois*. Sur le fonctionnement des institutions, on n'a que des renseignements suspects, des traités du XVIIe et du XVIIIe siècle sur les différentes parties du mécanisme gouvernemental. Voir la *Bibliographie* de Monod. Parmi les documents les plus anciens, les principaux sont donnés par les ouvrages de Loyseau, qui décrit dans une langue vivante la société du temps d'Henri IV : *Livre des Offices*, *Traité des Ordres*. Les ouvrages d'ensemble manquent. La monographie de Picot : *Histoire des Etats Généraux*, est médiocre. Sur l'histoire de l'administration en France, il y a deux manuels : Dareste, *Histoire de l'Administration française*; Chéruel, *Histoire de l'Administration monarchique en France*.

Les transformations dans le gouvernement portent sur plusieurs points : le gouvernement central, l'organisation ecclésiastique,

le système de recrutement des fonctionnaires. — Le gouvernement central a été organisé, en principe, dès le Moyen-Age. Le roi a un pouvoir supérieur, absolu : il l'exerce par lui-même ou par délégation, sans qu'il y ait de règle fixe. Les princes qui subsistaient autour du roi ont disparu. Les derniers, les Bourbons, sont devenus famille royale en Navarre, puis en France. Voilà l'événement capital : le roi est le seul prince dans le royaume. Il prend les décisions, sans avoir besoin du consentement de quiconque, car tel est son « plaisir » ; Napoléon Ier, plus tard, dira « bon plaisir ». — Sur ce point, il n'y a pas eu de changement. Le roi n'a jamais été lié à personne ni à rien, sinon à la coutume qui s'efface. Son pouvoir arbitraire s'étend à toute matière, y compris les lois et les impôts. Il fait les ordonnances ou bien fait rédiger les coutumes dans chaque région du royaume. On a longtemps essayé de démontrer, en vue de justifier la monarchie constitutionnelle, que le roi avait gouverné par les États généraux. Or, s'il n'y a jamais eu autant d'Etats généraux que de Louis XI jusqu'à la fin du XVIe siècle, ils ont toujours tenu à des circonstances exceptionnelles. Leurs droits n'ont ni augmenté ni diminué. Jamais ils ne furent un rouage essentiel, ni pour voter l'impôt, ni pour faire les lois : ils ne forment qu'une assemblée consultative. Ils donnent des avis, font des remontrances. Lorsque le chancelier de L'Hôpital édicte leurs vœux, c'est de sa propre initiative qu'il le fait. Henri III, lui-même, ne tenait aucun compte des remontrances des Etats. Nous ne trouvons donc rien d'analogue à ce qui se passe en Angleterre. Où il y a quelque ressemblance avec le mode de choses anglais, c'est dans le régime qui prévaut dans l'ancien pays de droit écrit, le Languedoc, et dans les pays annexés ; là, il n'existe pas d'impôt, ou, du moins, le roi doit le demander.

Ainsi le roi a tout pouvoir. En fait, il délègue l'exercice de son pouvoir aux agents à qui il lui convient de le déléguer. Comment ceux-ci sont-ils recrutés ? Tout d'abord, le conseil de gouvernement subsiste ; mais un tribunal, le Grand Conseil, s'en est détaché. Ce qui subsiste, c'est le Conseil privé. On commence à y classer les affaires en catégories correspondant à des sections, qui paraissent être, d'abord, le Conseil du gouvernement et de la politique : c'est la section la plus importante, celle où se traitent les affaires ; mais elle ne fut jamais organisée officiellement dans cette cour des Valois, d'allure débraillée. Les autres sections sont : le Conseil des finances, le Conseil des dépêches (lettres de l'intérieur), le Conseil des parties. Le nombre des membres du Conseil n'est pas fixé : c'est un corps consultatif, où le roi appelle qui il veut. Il y a des

membres honorifiques, mais y a-t-il des membres de droit ? Les convenances obligent parfois le roi à donner le titre de membre du Conseil à de grands personnages ou à de grands officiers (le connétable, l'amiral, le grand-maître de France, le chancelier), mais il reste maître de réunir ceux qui ont sa confiance.

Le changement le plus important qui se fit dans la composition du Conseil fut l'apparition d'une nouvelle catégorie de personnages : les *secrétaires du roi*, qui étaient très nombreux, 120, sous François Ier. Parmi eux, un petit groupe est important par ses fonctions, qui consistent à rédiger les actes du Conseil étroit : ce sont les « secrétaires signant en finances ». En 1559, ayant à signer, à la paix de Cateau-Cambrésis, ils prennent le titre de « secrétaires d'Etat ». Il y en eut quatre, qui se partagèrent territorialement les affaires. En fait, avec ce système, qui est maître du gouvernement ? C'est Guise, L'Hôpital, d'autres : toujours des influences personnelles.

Au contraire, certains services spéciaux sont constitués. La justice a été déjà organisée au Moyen-Age. En outre du Parlement de Paris, il y a un Parlement du Languedoc, des Parlements dans les provinces, qui subsistent après la réunion de ces provinces à la couronne. Il y a toujours eu, pour la justice, une organisation non centralisée. La Cour des comptes reste cour souveraine, pour l'ancien domaine seulement. Ailleurs, il y a d'autres cours souveraines, ayant chacune leurs domaines propres. Il n'y a pas de centralisation, pas d'unité de jurisprudence, une prodigieuse inégalité dans les ressorts.

Au-dessous des cours souveraines, le régime du Moyen-Age a été celui du juge unique, bailli ou sénéchal. On l'a débarrassé des procès, en lui adjoignant deux lieutenants de robe longue (ordonnance de 1449) : il ne peut même plus venir au tribunal. Une autre transformation se produit au XVIe siècle : l'usage des conseillers, des assesseurs officieux, s'introduit. Sous Henri II, on crée de *nouveaux tribunaux*, les *présidiaux* : il y en eut 32 à l'origine. De même, dans chaque bailliage, on crée un tribunal de 9 membres. Ces institutions nouvelles étaient simplement un procédé fiscal.. Comme ces tribunaux reçurent l'attribution de juger en dernier ressort les procès inférieurs à 250 livres, leur création eut une conséquence considérable, à savoir que le régime du jugement par un corps collectif (à l'inverse de l'Angleterre) se trouva partout établi. — On établit encore une justice criminelle spéciale pour les brigands. Ce sont d'abord les « commissions martiales » sous Louis XI. Puis, le prévôt place un lieutenant dans chaque province pour juger les vagabonds et les soldats

Enfin, il se forme des corps de prévôts pour juger les petites gens.

Le régime fiscal porte encore des traces de ce qu'il était à l'origine. Le revenu du roi est double : 1° le revenu du domaine, qu'il perçoit en tant que seigneur; 2° le revenu des impôts créés aux xive et xve siècles: aides, taille, gabelle. Pour l'administration fiscale, on a créé un personnel nouveau : fermiers pour les aides, receveurs généraux pour la taille, élus pour juger les questions litigieuses, généraux des finances, constitués en cours des aides. L'importance relative des deux sources de revenus change. Le domaine, aliéné au profit des favoris, se réduit à rien. Les impôts, par contre, s'accroissent: création de la solde de 50.000 hommes sous François Ier, — du décime du clergé, organisé sous la même forme que l'impôt consenti des pays d'Etats : il consiste en un don gratuit voté par les mandataires des prélats à l'assemblée du clergé de France. L'argent en est levé par un personnel spécial, au service du clergé. C'est encore « le bureau des parties casuelles », datant de François Ier, pour la vente des bénéfices. Les rentes sur l'Hôtel-de-Ville sont aussi une forme d'emprunt déguisé : François Ier les a créées avec un revenu royal, consigné entre les mains des échevins de Paris. C'est le début de la dette. On institue, à cet effet, une caisse spéciale, celle de trésorier de l'épargne. Par la création des généraux des finances et des trésoriers de France, on essaya de centraliser le personnel financier. Sous Henri II, on réunit en une seule fonction, sous le nom de trésoriers généraux, les charges des trésoriers de France et des généraux des finances. Leur ressort s'appela « généralité ». Dans les cours des aides, les généraux des finances siègent avec des conseillers. Toutefois, il n'y eut jamais de centralisation complète, mais seulement un encaissement unique au-dessus de deux services parallèles.

Pour l'armée, le principe est le même qu'au xve siècle. Le devoir féodal persiste, avec le ban et l'arrière-ban. Puis on essaie d'organiser des corps d'archers, mais on y renonce bientôt. On en est donc réduit à l'armée permanente à la solde du roi ; mais cela ne fait qu'un petit nombre d'hommes. La cavalerie est l'arme dominante ; elle forme les compagnies d'ordonnance. En temps de guerre, on recrute des troupes en donnant des commissions à des capitaines. La Palice essaie de créer une infanterie : la tentative échoue. On en vient à des légions de 6.000 hommes, à la romaine ; elles se désorganisent et on les fond en quatre régiments. A la fin du xvie siècle, on réunit des compagnies pour former l'unité tactique nouvelle, le régiment.— D'autre part, un personnel chargé de maintenir l'autorité suprême du roi est créé. L'agent caractéristi-

que, au XVIe siècle, est le gouverneur et lieutenant général, chargé de représenter le roi dans toute une province. A ce titre, il y est maître. Ces gouverneurs, qui sont de grands seigneurs et dont les fonctions sont très étendues, sont assistés de légistes et d'intendants chargés de la police et de la justice ; c'est le germe des intendants royaux.

En fait d'organisation ecclésiastique, la tentative pour organiser un clergé gallican (pragmatique de Bourges) a bien vite échoué. Louis XI a consenti un partage avec le pape, partage que François Ier a définitivement réglé par le concordat de 1516. En vertu de ce concordat, le roi nomme tous les dignitaires ecclésiastiques importants, mais non pas les curés. Il renonce aux réserves, mais garde les annates. Dès lors, le clergé ne constitue plus qu'un corps de fonctionnaires royaux, que le roi choisit parmi ses créatures. Avec l'usage des dispenses et des cumuls, apparaissent les prélats de cour. On n'a pas touché aux anciens ordres religieux. Les cours d'Eglise sont conservées. En 1539, par ordonnance, François Ier leur retire toutes les affaires concernant les laïques; comme elles étaient très importantes, ce fut une vraie révolution (cf. Loyseau). — D'autre part, une Eglise calviniste se crée, avec un consistoire, des colloques, des synodes provinciaux. Henri IV la reconnaît officiellement par l'édit de Nantes : le culte réformé est admis, la liberté de conscience établie dans tout le pays. L'organisation politique est conservée à titre transitoire. Le régime de l'égalité la plus complète règne, à cette époque, entre les deux Eglises opposées.

Une autre transformation se fait dans le recrutement des agents du gouvernement, dans la condition légale des fonctionnaires. Au XVe siècle, les fonctionnaires étaient des agents du roi, qui recevaient de lui des lettres d'institution. Le roi les choisissait pour des raisons personnelles, et les gardait tant qu'il lui plaisait. Mais, dès ce temps et surtout au XVIe siècle, une transformation se fait et conduit à un régime différent. Le roi considère la fonction qu'il donne non plus comme un organe de gouvernement, mais comme une source de revenus. Louis XI avait fait de cette théorie des applications éhontées. Louis XII revint sur ces abus, et employa deux procédés : 1° les membres d'un corps se recrutaient par cooptation; 2° avant d'entrer en charge, on devait prêter le serment qu'on n'avait rien donné pour obtenir la charge. Mais la vénalité des offices était entrée dans les mœurs ; la clause relative à la cooptation ne fut pas appliquée ; quant à celle du serment, elle subsista en même temps que la vénalité contre laquelle elle avait été instituée, et ne fut abolie que plus tard, en 1597. La vénalité fut

admise par le roi, quand, en 1522, il créa le « bureau des parties casuelles » pour la vente des offices. On en vint à créer des fonctions uniquement pour les vendre. La vénalité s'étendit aux charges de finance, puis à celles de justice; mais elle ne fut jamais universelle : les offices de la maison du roi et certaines charges de l'armée ne se vendirent pas.

Légalement, toute charge était viagère; achetée, il arriva qu'elle devint une propriété héréditaire : le fils succédait au père dans sa fonction. Pour la majorité des charges, on usa d'expédients, afin d'obtenir la survivance. C'est ainsi, par exemple, qu'un fonctionnaire désigne son successeur quarante jours au moins avant sa mort. Sous Henri IV, un édit dispensa de la clause des quarante jours moyennant finances; la dispense fut même affermée à un traitant, Paulet. Ainsi la fonction devient héréditaire : l'officier paye au traitant, et même s'il meurt dans les quarante jours, sa charge revient à son héritier. L'officier devient propriétaire irrévocable de sa fonction: c'est, en conséquence, une révolution dans le gouvernement et la société. Malgré une résistance universelle, et quoique condamnée par tout le monde, la vénalité s'introduit dans les mœurs : son succès s'explique par le besoin pressant d'argent qu'a le roi, et par le besoin de titres chez ceux qui achètent les charges.

Par ces divers usages, des transformations s'accomplissent dans la société. — La noblesse est toujours la classe légalement supérieure; elle continue à former la cavalerie dans l'armée, et à vivre noblement, c'est-à-dire à ne rien faire. La cour, qui devient brillante, l'attire; le nombre des nobles de cour s'accroît. Théoriquement, tous les nobles sont égaux (Cf. de la Roque, *Traité de la Noblesse*); aussi cherchent-ils à se distinguer par des titres. A l'origine, les titres de duc et de comte étaient des titres de princes souverains; ils ont disparu avec les familles princières. Alors les nobles du degré inférieur sollicitent ces titres du roi, qui crée des ducs, des ducs et pairs, des comtes, des marquis (ce dernier titre vient d'Allemagne). Les domaines sont érigés en comtés, marquisats, etc., titres d'honneur. Au-dessous viennent les barons et les sires, puis les chevaliers. L'usage d'être armé chevalier s'est perdu, il ne reste que le titre. Enfin viennent les simples gentilshommes, les écuyers, et ceux qui veulent obtenir la noblesse par lettres d'anoblissement. — Entre tous ces nobles et le peuple, s'intercalent les gens du roi, les robins. Au XVIe siècle, cette classe s'accroît par la vente des offices. Elle devient une aristocratie. Les titulaires des charges supérieures sont déclarés nobles, de noblesse personnelle. Après trois générations dans la

même charge, la noblesse est acquise. Les anoblis achètent des terres à la campagne, pour avoir l'air d'être de vrais nobles. Quant à ceux qui ne sont pas encore nobles, ils ont déjà des privilèges : ce sont des « nobles hommes ». Pour cette classe de demi-nobles, la marque de supériorité consiste à ne pas travailler. L'usage est français, et le terme qui s'oppose à « noble », c'est « roturier ». Le fait de travailler fait perdre la noblesse. — Entre les classes inférieures, il y a également des différences : on y trouve des gens de lettres, des financiers, des marchands, des artisans. Chez ces derniers même, il est difficile d'obtenir la maîtrise. Les corporations se ferment. D'une part sont les maîtres, qui tendent à garder des privilèges héréditaires, de l'autre les compagnons, qui constituent déjà une espèce de prolétariat ouvrier.

Ainsi, nous trouvons un certain nombre d'éléments nouveaux : en politique, un gouvernement central absolu, laissant subsister un personnel pour services spéciaux, sans équivalent ailleurs, tendant à l'hérédité et y parvenant, — la création de systèmes nouveaux, sans refonte des anciens, et qui dureront jusqu'à la fin de l'ancien régime ; dans la société, d'autre part, la création, par la vénalité des offices, d'une bourgeoisie qui va gouverner.

H. D.

Programme des Cours.

Université de Nancy.

Deuxième semestre.

Philosophie.

M. Paul Souriau, professeur. — Le *mardi*, à 3 heures 1/2. — Cours de métaphysique.

Le *vendredi*, à 2 heures 1/4. — Exercices pratiques; préparation à la Licence.

Le *samedi*, à 2 heures 1/4. — Explication critique d'auteurs philosophiques. Histoire de la Philosophie.

Langue et littérature grecques.

M. Albert Martin, professeur. — Le *lundi*, à 2 heures. — Étude sur Xénophon. (Agrégation.)

Le *lundi*, à 3 heures 1|4. — Étude sur les *Choéphores* d'Eschyle. (Licence.)

Le *jeudi*, à 11 heures. — Grammaire grecque et exercices pratiques. (Agrégation.)

Philologie grecque.

M. Perdrizet, maître de conférences. — Le *mercredi*, à 9 heures 1|2. — Explication de Pindare et de Polybe. (Agrégation.)

Le *jeudi*, à 9 heures 1|2. — Explication de l'*Anthologie lyrique*. (Licence.)

Le *vendredi*, à 9 heures 1|2. — Thème grec et conférences de philologie. (Licence.)

Langue et Littérature latines.

M. Thiaucourt, professeur. — Le *mercredi*, à 2 heures. — Explication de la 1re et de la 2e *Philippique*. (Agrégation de grammaire.)

Le *jeudi*, à 2 heures. — Correction de thèmes latins. Explication du livre XV des *Annales* de Tacite. (Agrégation de grammaire.)

Le *samedi*, à 9 heures 1|2. — Explication du livre VII du *De Bello gallico*. Correction de thèmes latins. (Licence.)

Histoire de la littérature latine.

M. Albert Collignon, professeur. — Le *lundi*, à 10 heures 1|2. — Explication d'Horace, *Épîtres*, livre II. Correction de dissertations latines. (Licence.)

Le *mercredi*, à 10 heures 3|4. — Les débuts de la littérature chrétienne. Explication de Tacite, *Dialogus de Oratoribus* (fin).

Le *jeudi*, à 10 heures. — Explication de Virgile, *Géorgiques*, livre III. Correction de versions latines. (Agrégation de grammaire.)

Langue et littérature françaises.

M. Émile Krantz, professeur. — Le *mardi*, à 2 heures 1|4. — Exercices de dissertation française. Correction de copies. Leçons d'élèves sur les textes inscrits au programme. (Licence.)

Le *jeudi*, à 3 heures. — Cours de littérature française : La tragédie et la comédie sous le premier Empire. Le théâtre romantique.

Le *vendredi*, à 2 heures 1/4. — Étude critique des textes inscrits au programme. (Agrégation de grammaire.)

Le *vendredi*, à 3 heures 1/2. — Exercices de dissertation française. Correction de copies. Leçons d'élèves. (Agrégation de grammaire.)

Langue française du Moyen Age.

M. Etienne, docteur ès lettres, chargé de conférences complémentaires. — Le *mardi*, à 10 heures 1/4. — Les plus anciens monuments de la langue française. (Licence.)

Le *jeudi*, à 8 heures 1/2. — Textes français anciens du programme. (Agrégation de grammaire.)

Langue et littérature françaises.

M. R. Harmand, docteur ès lettres, chargé de conférences complémentaires. — Le *samedi*, à 9 heures. — Explication des auteurs du programme d'agrégation. Bonaventure des Périers. *Nouvelles récréations et joyeux devis*. Furetière, *Le Roman bourgeois*.

Grammaire des langues classiques.

M. Cousin, maître de conférences. — Le *mercredi*, à 10 heures 3/4. — Polybe, I, 65-88. (Agrégation de grammaire.)

Le *vendredi*, à 10 heures 3/4. — Polybe, III. (Licence.)

Le *samedi*, à 10 heures 3/4. — Métrique. (Agrégation de grammaire.)

Langues et littératures étrangères.

M. H. Lichtenberger, professeur. — Le *jeudi*, à 8 heures 1/4. — Henri Heine, le *Romanzero*.

Le *jeudi*, à 2 heures. — Histoire de la culture allemande : Le relèvement de la Prusse après Iéna.

Le *vendredi*, à 8 heures 1/4. — Exercices pratiques. (Agrégation et Licence.)

Philologie allemande.

M. C. Bahon, maître de conférences. — Le *lundi*, à 8 heures 1/2. — Exercices pratiques. (Licence et Agrégation.)

Le *mercredi*, à 2 heures 1/2. — Le jeune Gœthe. (Cours.)

Le *vendredi*, à 10 heures 3/4. — Gœthe, *Prometheus* (*suite*). *Wahrheit und Dichtung*, XV. — Étude des mètres trochaïques allemands.

Exercices pratiques d'allemand.

M. Küchler, lecteur. — Le *lundi*, à 9 heures 1/2. — Exercices pratiques. (Agrégation.)

Le *lundi*, à 4 heures. — Le roman allemand au XIXe siècle.

Le *mercredi*, à 8 heures 1/4. — Exercices pratiques. (Licence.)

Le *jeudi*, à 9 heures 3/4. — Rückert : *Geharnischte Sonette ; Liebesfrühling*.

Conférence d'anglais et de littératures modernes comparées.

M. Huchon, maître de conférences. — Le *jeudi*, à 10 heures 3/4. — Conférence d'anglais : traductions, dissertations et leçons.

Le *jeudi*, à 2 heures. — Langue et littérature anglaises : Sujets divers.

Le *vendredi*, à 9 heures 3/4. — Explication d'un auteur anglais pour l'Agrégation d'allemand, Carlyle's, *Essay on Gœthe's Works*.

Histoire ancienne.

M. Ch. Diehl, professeur. — M. Laurent, maître de conférences, chargé du cours. — Le *mercredi*, à 2 heures 1/4. — L'art grec au Ve et au IVe siècle.

Le *jeudi*, à 10 heures 3/4. — La conquête par les Romains du monde méditerranéen. (Exercices pratiques.)

Le *vendredi*, à 9 heures. — Épigraphie et institutions grecques.

Histoire du Moyen Age. — Histoire de l'Est de la France.

M. Pfister, professeur. — Le *mardi*, à 2 heures. — Études sur les règnes de Philippe-Auguste, de Louis VIII et de Louis IX.

Le *mardi*, à 5 heures. — Exercices de paléographie et de diplomatique.

Le *jeudi*, à 2 heures. — Questions d'histoire générale du Moyen Age. L'Église aux XIVe et XVe siècles.

Histoire moderne.

M. Pariset, professeur. — Le *lundi*, à 9 heures. — Questions d'histoire moderne. L'Italie au XIXe siècle.

Le gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOC. FRANÇ. D'IMPR. ET DE LIBR.

OFFRES

Mézeray. Abrégé chronologique de l'histoire de France. *Amsterdam, Abraham Wolfgang*, 1673-1674, 6 vol. pet. in-8, frontispice et portraits grav. en taille-douce. — Histoire de France avant Clovis. *Amsterdam, Abraham Wolfgang*, 1688, 1 vol. pet. in-8, frontispice gravé. Ensemble 7 vol. pet. in-8, vél. bl. à recouvrements. **140** fr.

Cet abrégé est encore une des meilleures histoires de France que nous ayons (*Brunet*).

Superbe exemplaire. Haut. 154 mill. Se joint à la collection des Elzevier.
Marque : *Au Quærendo*.

Péréfixe (Hardouin de). Histoire du roy Henry-le-Grand. *Amsterdam, Louys et Daniel Elzevier*, 1661, pet. in-12, frontispice gravé, vélin blanc. **20** fr.

Joli exemplaire. Haut. 130 mill.

Vérité (la) défendue des sophismes de la France, et responses à l'autheur, des prétentions du roy très chrestien, sur les estats du roy catholique, traduit de l'italien. *S. I. (Hollande, Elzevier)*, 1668, 2 part. en 1 vol. pet. in-12, vélin à recouvrement. **6** fr.

Marque : *la Sphère*, bel exempl.
Contient l'acte de renonciation de Marie-Thérèse, infante d'Espagne, et le contrat de mariage du Roy et de l'Infante, etc.

Florus (L. Annæus). Cl. Salmasius, addidit Lucium Ampelium nunquam antehac editum. *Lugd. Batav. apud Elzevirios*, 1638, petit in-12, *titre gravé*, maroq. bleu, fil et dent. sur les plats, dent. int., tranche dorée. **15** fr.

Bel exempl. Haut. 128 mill.

Mahomet. L'Alcoran de Mahomet, translaté d'arabe en français, par le sieur Du Ryer, sieur de la Garde-Malezair. *Suivant la copie, imprimée à Paris, chez Antoine de Sommeville (Hollande, Elzevier)* 1672, pet. in-12, vél. bl. à recouv. **10** fr.

Joli exemplaire. Haut. 130 mill.

Charron (Pierre). De la Sagesse, trois livres suivant la vraye copie de Bourdeaux. *A. Leyde, chez Jean Elzevier, s. d.*, petit in-12, *frontispice gravé*, veau brun, dos orné. **25** fr.

Exemplaire d'une belle conservation. Haut. 128 mill.
La plus rare des éditions données par les Elzevier.

Grotius (Hugo). De Mari libero et P. Merula de Maribus. *Ludg. Batavorum, ex officina Elzeviriana, anno* 1633, in-16, *frontispice gravé, maroq. rouge, dos orné*, fil., tr. dor. (Reliure ancienne). **8** fr.

Bel exemplaire réglé.

Grotii (Hugonis). Epistolæ ad Gallos. *Lugd. Batav., ex offic. Elzevir.*, 1650, pet. in-12, vél. **6** fr.

Marque : *le Solitaire*. Joli exempl. Haut. 130 mill. Rare.

Saavedra Faxardo. Idea Principis Christiano-Politici symbolis CI, expressa, à *Didaco Saavedra Faxardo*, equite, etc. *Amstelædami, apud Joannem Blaeu*, 1660, petit in-12, vélin. **15** fr.

1 frontispice gravé et 103 fig. d'emblèmes gr. en taille-douce. Jolie édition qu'on joint à la collection des Elzevier.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs, dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable :* indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Faguet, Emile Boutroux, Alfred Croiset, Victor Brochard, Jules Martha, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

M. K... P..., à O... — Nous avons bien reçu votre lettre et nous ferons le nécessaire ; mais vous pouvez très bien prendre, dès maintenant, un abonnement à la *Revue* pour l'année prochaine et par l'intermédiaire de votre libraire, si vous le désirez.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université et quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso à la copie.

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 33 26 JUIN 1902

Année Scolaire 1901-1902

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

721 L'ÉLOQUENCE ET L'ÉDUCATION ORATOIRE A ROME. — *Le rôle de Scipion Emilien*.......... **Gaston Boissier**, *de l'Académie française.*

728 LA CIVILISATION DE L'AGE HOMÉRIQUE. — *La famille. — Le mariage*................ **Alfred Croiset**, *Membre de l'Institut.*

735 LA PHILOSOPHIE D'A. COMTE ET LA MÉTAPHYSIQUE. — *La notion de positivité. — La sociologie.* **Émile Boutroux**, *Membre de l'Institut.*

747 LA POÉSIE DE LA RENAISSANCE. — *Ronsard et ses amis. — Louise Labé. — Le français et le latin*.......................... **Gaston Deschamps**, *Professeur remplaçant au Collège de France.*

755 LA CIVILISATION BYZANTINE A L'ÉPOQUE DES PALÉOLOGUES. — *Les peintures des couvents du Mont Athos*................ **Charles Diehl**, *Professeur à l'Université de Paris.*

762 LES « DISCOURS A LA NATION ALLEMANDE » DE FICHTE.............................. **Henri Lichtenberger**, *Professeur à l'Université de Nancy.*

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie)

15, RUE DE CLUNY, 15

1902

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie
15, rue de Cluny, PARIS

DIXIÈME ANNÉE

REVUE DES COURS

ET

CONFÉRENCES

ABONNEMENT, UN AN
- **France**. . . . . **20 fr.** **payables 10 francs comptant et le surplus par 5 francs les *15 février* et *15 mai 1902*.**
- **Étranger**. . . . . **23 fr.**

LE NUMÉRO : **60** centimes

EN VENTE :

Les Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième et Neuvième Années

DE LA REVUE

Chaque année. . . . . **20 fr.**

Il reste quelques exemplaires de la première et de la seconde année, que nous tenons à la disposition de nos clients au prix de 30 francs chaque année.

Après *neuf années* d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très *estimée* **Revue des Cours et Conférences** : *estimée*, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est *unique* en son genre ; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons, chaque année, à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, *lettres*, *philosophie*, *histoire*, *littérature étrangère*, *histoire du théâtre*, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à *bon marché* : il suffira,

DIXIÈME ANNÉE (2ᵉ Série) — Nº 33 — 26 JUIN 1902

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

L'éloquence et l'éducation oratoire à Rome.

Cours de M. GASTON BOISSIER

Professeur au Collège de France.

Le rôle de Scipion Emilien.

Nous avons vu, dans la leçon précédente, que l'hellénisme s'introduisait peu à peu, à Rome, d'une manière insensible et subreptice : c'était là le vrai moyen de faire des progrès sûrs et sans retour. Les invasions brusques risquent, en effet, d'amener des bouleversements funestes. — Cette introduction de l'hellénisme provoqua, sans doute, une certaine résistance ; mais nous avons vu que la résistance, incarnée dans Caton, parut tout d'abord inutile, et que Caton lui-même ne parvint pas à se dérober à l'influence de la civilisation étrangère. Toutefois, pour que la victoire de l'hellénisme fût complète, il fallait que quelqu'un de puissant et d'irréprochable prît sa cause en main : ce fut l'œuvre d'un des personnages les plus sympathiques de l'histoire romaine. On peut rencontrer de plus grands hommes que Scipion Emilien ; aucun d'eux, ni César ni le premier Africain, dont le génie fut peut-être plus puissant, n'eut un esprit plus complet plus ouvert aux choses de l'intelligence. Déjà, du temps de Cicéron, c'était vers lui que se tournait la sympathie de la nation, et, depuis lors, les grands historiens modernes de Rome, Duruy et

Mommsen, ont toujours éprouvé, pour ce personnage, un sentiment de vénération affectueuse.

Scipion Emilien semblait tout désigné, par ses origines, pour tenir ce rôle de protecteur de la culture grecque : fils de Paul Emile, il appartenait à une vieille famille, très aristocratique et tres éclairée; son père, en triomphant de Persée, avait mis fin par sa victoire à l'indépendance politique de la Grèce, victime jusqu'au dernier jour de ses éternelles divisions. Vainqueur, il fit, à travers le pays vaincu, un voyage de curieux intelligent et de lettré pieux : il visita Delphes et, se rappelant Homère qu'il avait lu, voulut voir l'endroit d'où la flotte grecque était partie pour la côte troyenne ; puis, aux Jeux olympiques, sans qu'on pût voir dans cet acte le jeu d'un comédien ou d'un politique, il proclama, au cours des fêtes, la liberté de la Grèce. — On peut bien admettre, en effet, que les Romains voulaient réellement la Grèce libre sous leur protection, si l'on considère que, moins belliqueux peut-être qu'ils n'ont paru l'être, ils n'ont fait bien souvent des conquêtes nouvelles que pour conserver les anciennes. Scipion Emilien. que cette descendance devait déjà rendre sympathique aux Grecs, fut adopté par un Cornélius, le propre fils du grand Scipion. La famille Cornélia était encore plus frottée d'esprit grec que celle des Emiles. — On montre encore, dans les galeries du Vatican, le sarcophage du plus ancien des Scipions, surnommé Barbatus, contemporain de la guerre de Pyrrhus : fait d'une vieille pierre volcanique, tirée du sol latin, ce tombeau est orné d'une frise élégante, œuvre d'un artiste grec ; et, dans l'inscription même, rédigée en vers saturniens et dans une langue barbare, mais dont le sens montre un souci inconnu des Quirites, apparaissent, à la fois et déjà mêlées, la rudesse romaine et la culture grecque. Cette inscription renferme, en effet, cette phrase significative :

Cujus forma virtutei parissuma fuit.

L'hellénisme nous vaut, ici, un Romain des premiers siècles qui parle de beauté.

Un siècle plus tard, Scipion l'Africain, qui, par un beau coup d'audace, a voulu porter la guerre jusque dans le repaire même de l'ennemi, reçoit comme questeur, tandis qu'il prépare sa flotte en Sicile, Caton, le type du Romain réfractaire aux idées nouvelles ; ce sont bien là les deux hommes le moins faits pour s'entendre. Scipion, qui est très actif, a la vanité de ne pas vouloir paraître travailler ; il travaille la nuit, et, le jour, indolent, il se repose à écouter disserter les philosophes, à regarder les jeux des lutteurs. Caton, qui n'y tient plus, vole à Rome, et va soulager son cœur

auprès de Fabius, le vieux Cunctator ; le Sénat, cependant, ne s'émeut point et laisse ce général d'une nouvelle école préparer à sa guise, et remporter, la victoire.

Scipion l'Africain eut un fils malingre et sans postérité, qui adopta le jeune fils de Paul Emile: Scipion Emilien réunissait donc en lui, par le sang et par l'adoption, l'esprit de deux races cultivées, amies des Grecs. Devenu maître, par la mort de son frère adoptif, de la grande fortune des Scipions, il sut en user de façon à attirer et à fixer sur lui l'attention publique, mais non pas à la manière des riches romains de son temps : en effet, la société romaine, après la crise des guerres puniques, était devenue semblable à ce que fut, beaucoup plus tard, la société française du Directoire, après la crise de la Révolution. — Plaute dit quelque part : « *Il y a à Rome plus de courtisanes qu'il n'y a de mouches quand il fait chaud.... amare oportet omnes* ! » — Vers la même époque, l'expédition contre les Galates, qui avaient amassé des richesses énorme dans leurs montagnes, valut à Rome tout le fruit d'un immense butin. Tite-Live voit, dans ce pillage des Galates, l'origine du luxe et de la décadence romaine : « C'est de là, dit-il, que l'on a rapporté des tables à un pied, des vêtements de pourpre », et il ajoute : « Les cuisiniers furent payés plus chers que les esclaves les plus utiles : ce qui était un métier (la cuisine) devint un art ».

Au milieu de ce grand relâchement de la morale publique, tandis que les jeunes nobles se compromettent en mille aventures et dévorent dans les plaisirs l'or des vaincus, Scipion Emilien reste irréprochable et donne l'exemple d'une vie honnête et retirée. Il donne aussi l'exemple de la générosité, dont on se déshabitue, parce qu'étant très dépensier, on devient très avide : il commence par abandonner à son frère la fortune des Emiles ; puis il paie, en une seule fois et sans vouloir profiter de la latitude que la loi lui accorde, la dot d'une de ses sœurs. Mais ce qui frappa surtout l'esprit des Romains, peu enclins par nature à ces libéralités, ce fut sa conduite envers sa mère Papiria, que Paul Emile avait répudiée, à une époque où le divorce était encore chose assez rare. — On connaît, à ce propos, la réplique de Paul Emile à ses amis, qui lui demandaient la cause de cette rupture : « Mes amis, avait répondu Paul Emile en avançant un pied, aucun de vous ne sait où ce soulier me blesse... et pourtant il me blesse ». — Papiria, depuis lors, était restée chez elle, pauvre et seule ; son fils, lorsqu'il hérita des biens de sa famille adoptive, lui donna les bijoux et tout ce qui se trouvait dans la maison des Scipions ; et ce fut, quand elle parut, magnifiquement parée, au milieu des matrones,

un long murmure d'admiration pour Scipion Emilien. On doit penser combien fut grande sa réputation, puisque les femmes se mêlèrent d'être ses panégyristes.

Scipion Emilien s'était donc fait, à Rome, une situation particulière, grâce à laquelle il pouvait favoriser l'introduction de l'esprit grec, sans que nul n'en prît ombrage. Sévère et de mœurs réglées, magistrat plus rigoureux dans sa censure que Caton lui-même, on était sûr qu'il ne ferait rien que pour le plus grand bien de la patrie. Sa soumission aux ordres du Sénat écartait de lui tout soupçon. — Naguère, faisant brûler Carthage parce que Rome l'avait ordonné, à cheval sur un tertre, il s'était mis à pleurer devant l'incendie, et avait vu, dans la ruine de Carthage, la ruine future de Rome ; mais sa douleur n'avait pu l'empêcher d'exécuter l'ordre reçu.

Il pouvait donc, impunément et avec de grandes chances de succès, se faire le patron de l'hellénisme et favoriser sa diffusion dans le monde romain, en l'appuyant du prestige de son autorité. L'exemple d'un tel homme ne pouvait manquer d'être suivi. — Scipion Emilien réunit dans sa propre maison, des Grecs illustres et des Romains du plus haut rang : il y eut là une société choisie : ce n'étaient point, à proprement parler, des réunions mondaines, puisque les femmes n'y paraissaient pas ; mais l'on devait s'y entretenir, en grec, des sujets les plus élevés. Il est, en effet, à remarquer que jamais les Grecs n'apprirent le latin ; Plutarque lui-même l'a toujours mal connu, et fait de graves contresens quand il se mêle de traduire en grec des récits ou des pensées latines. Cette ignorance persistante de la langue du vainqueur s'explique par l'orgueil immense du vaincu, qui est d'ailleurs son parasite et son courtisan. — Les sujets habituels de conversation, chez Scipion Emilien, devaient être, le plus souvent, empruntés à la philosophie : c'est là l'objet d'étude et de discussion que les Grecs ont le plus aimé ; mais la gravité des propos ne devait point exclure une certaine familiarité aimable, et le tableau de Scipion poursuivant à coups de serviette Lélius autour des tables témoigne d'une vie aisée et facile, éloignée de toute étiquette et faite surtout d'intimité.

Parmi les Grecs de distinction qui vécurent auprès de Scipion Emilien, deux hommes, les plus éminents de leur époque, nous sont surtout connus : Panétius et Polybe. Panétius, philosophe stoïcien, après avoir longtemps fréquenté chez le plus affable des hôtes, finit par s'en retourner à Athènes, où il dirigea l'Ecole stoïcienne. Esprit délicat et ennemi des excès, il ne donnait point dans les travers de la secte, et ne se piquait pas de jurer toujours

par le nom et la doctrine du maître; ce n'était point un stoïcien exclusif, et souvent il lui arrivait de citer Platon : par là, il devait plaire aux Romains, gens sensés, peu philosophes, prenant leur bien tantôt à droite, tantôt à gauche, sans se soucier de défendre une Ecole. Panétius contribua, pour sa part, au développement de cette tendance de l'esprit romain. Son ouvrage *De Dolore patiendo* nous renseigne sur la nature de son stoïcisme, qui a déjà les caractères du stoïcisme romain. Panétius, comme Sénèque lorsqu'il ne se mêle pas de faire le philosophe grave, prétend non pas que la douleur n'est pas un mal, mais que c'est un mal qu'il faut supporter. De même, avant les stoïciens de Rome dont il est l'ancêtre, il refuse de croire à la divination et aux Augures et s'oppose aux mille superstitions populaires, dont le stoïcisme grec, contrairement à l'opinion admise, s'accommodait, afin de s'attirer des adhérents plus nombreux. C'est d'après Panétius et ses disciples romains que les historiens jusqu'à M. Zeller, s'étaient formé l'idée d'un stoïcisme aristocratique, religion d'une élite, opposé au christianisme, religion de la foule; et l'on oublie la fraction obscure de l'Ecole stoïcienne, qui, tout en conservant la croyance théorique à un Dieu unique, tâchait de l'accorder avec la multiplicité pratique des innombrables dieux du paganisme.

Polybe, que nous connaissons mieux, est un des plus grands noms de l'antiquité. Fils de l'ami intime de Philopœmen, il avait grandi dans son ombre et avait pris part, dans sa jeunesse, aux luttes politiques qui déchiraient son pays. Pris parmi les vaincus et amené captif à Rome, il fut recueilli par Scipion, qui sut discerner son talent et lui offrit son amitié. Il est, sans doute, des historiens supérieurs à Polybe; mais Polybe est, dans l'antiquité, le premier des historiens modernes, car, le premier, il a eu le souci de l'exactitude et de l'impartialité. Seul, en son temps, il a fait plus même que prétendre platoniquement à ces qualités essentielles de l'historien : il a su prendre les précautions nécessaires à qui veut être vraiment exact et impartial; il a su s'imposer dans ce but une discipline vraiment scientifique et s'est efforcé de remonter aux vraies sources. Profitant de la protection de son illustre patron, il a consulté les Archives publiques, et s'est fait lire les actes importants que conservaient chez eux les grands seigneurs; il a parcouru l'Italie jusqu'aux Alpes pour y relever les traces du passage d'Annibal, et il a cherché à utiliser avec critique les données des témoins oculaires. En somme, il a voulu être et il a été un historien véridique et précis, malgré les erreurs de détail qui se sont glissées dans son œuvre. Avant lui, on avait fait l'histoire des temps qui l'ont interessé de deux manières fort diffé-

rentes : Fabius avait écrit l'histoire à la façon romaine; Philinus, dans un ouvrage qui ne nous est pas parvenu, présentait les faits à la manière carthaginoise. Polybe a trouvé qu'ils avaient tort tous deux. Son ouvrage, où il tâche de juger les événements et les hommes sans parti pris, a sans doute le défaut qui apparaît dans toutes nos histoires modernes, c'est d'être froid; mais on ne saurait lui en tenir rigueur, si l'on songe qu'en ouvrant l'œuvre de Michelet, si vivante et si captivante, il faut bien nous résoudre, en nous laissant émouvoir par sa passion communicative, à renoncer par avance à rien croire de ce qu'il nous dit. Le service que Polybe rendit au monde, en écrivant une histoire impartiale, fut immense. Pour que la fusion féconde de l'esprit grec et de l'esprit romain s'opérât sur-le-champ et sans luttes nouvelles, il fallait que Rome consentît à s'assimiler l'esprit grec sans jalousie et sans défiance, et que la Grèce se résignât à la soumission et reconnût sa défaite, tout en gardant sa fierté, puisque cette défaite devenait une victoire ; il fallait que la turbulence des Hellènes n'embarrassât pas la domination du vainqueur, et que, pour profiter de sa propre chute, le vaincu acceptât la sujétion sans murmure : c'est ce que Polybe comprit dès le premier jour. La visite qu'il avait faite à Rome, à l'époque de sa captivité, lui avait appris que le triomphe des Romains n'était point dû au hasard, comme ses compatriotes étaient trop portés à le croire, mais bien plutôt à l'excellence de leurs institutions. En face de la formidable organisation d'un peuple puissant et grave, il était vain d'entreprendre de nouveau une lutte dont l'issue était trop certaine. Polybe prêcha le calme et la résignation ; il eut le courage de choisir ce rôle ingrat et sans prestige, au moment où les derniers Corinthiens allaient mourir dans les murs de leur cité, sans comprendre que la division des partis rendait la résistance à jamais impossible, que la rébellion ne menait à rien et que la servitude acceptée mènerait à tout; le premier, bien avant Horace, il pensa ce qu'Horace écrivit :

Græcia capta ferum victorem cepit et artes.

Ces deux hommes, d'une haute valeur d'esprit, Panétius et Polybe, ont donc entraîné les autres; il y avait, à côté d'eux, beaucoup de Romains d'illustre naissance et de grand nom : Scipion lui-même et son inséparable ami Lélius, L. Furius, Philus Tubero, esprit vraiment philosophique; Scævola, l'un des plus grands jurisconsultes de Rome, et qui fit entrer dans la loi romaine, très sage, très profonde, mais très âpre dans ses immua-

bles principes, le stoïcisme avec l'humanité; Rutilius Rufus, qui mérita la haine des chevaliers en prenant le défense des villes vaincues contre les rudesses des fermiers de l'impôt, et dont le retour en Asie Mineure, où il allait en exil, fut un véritable triomphe; — qui fut seul épargné, comme plus tard Guillaume des Porcelets dans le massacre des Vêpres siciliennes, lorsque, sur l'ordre de Mithridate, quarante mille Romains périrent en Asie. Les gens de lettres ne manquaient pas non plus dans ce cénacle: on y voyait même les littérateurs les plus distingués de l'époque: c'était Sc. Mummius, frère de Lucius Mummius, qui n'avait point sa culture, et qui disait, lors de la destruction de Corinthe, aux esclaves chargés de transporter les œuvres d'art comprises dans le butin: « Prenez garde de ne point les briser ; vous seriez obligés de les refaire »; Sc. Mummius adressait déjà des épîtres en vers à ses amis. C'étaient aussi Lucilius, romain de vieille souche, mais tout pénétré d'art grec, et Térence, dont les comédies, à son grand embarras, passaient souvent pour avoir été composées par Scipion Emilien. Il est intéressant, du reste, de constater, dans ses prologues, la gêne du client qui n'ose revendiquer trop haut sa propriété littéraire, et assure, quand on la lui conteste, « *qu'on lui fait beaucoup d'honneur* »; mais c'est un indice bien caractéristique, qu'on ait pu imputer au patricien de vieille race qui le protégeait, la paternité de ses pièces.

On peut comprendre maintenant quelle importance dut avoir l'adhésion de Scipion Emilien à la cause de l'hellénisme, et combien ce rôle de patron des Hellènes, qu'il avait accepté, permit à l'esprit grec de faire des progrès rapides au sein de la société romaine. Scipion Emilien « grécisa » Rome. Quant à se représenter les résultats de cette fusion de l'esprit romain et de l'esprit grec au point de vue des destinées du monde et pour l'évolution des civilisations futures, c'est chose aisée, si l'on considère que le mélange de ces deux esprits, qui a constitué toute la civilisation de l'antiquité, constitue aussi, avec l'apport du christianisme, toute notre civilisation actuelle. A Scipion revient la gloire d'avoir, dans sa propre maison, opéré cette fusion féconde, dans les proportions convenables; et, si l'on se place au point de vue plus spécial de l'éducation oratoire, Scipion peut être considéré comme l'ancêtre de la rhétorique à Rome.

R. B.

La civilisation de l'âge homérique

Cours de M. ALFRED CROISET,

Professeur à l'Université de Paris.

La famille. — Le mariage.

Ce qui tient le plus de place dans les poèmes homériques, c'est la vie du héros, les hauts faits des combattants, les travaux de la guerre. La guerre remplit presque toute l'*Iliade* et fournit le sujet du poème. Dans l'*Odyssée* même, les combats héroïques occupent une grande place, et toute la dernière partie du poème est consacrée aux luttes du héros principal, Ulysse, contre les prétendants usurpateurs. Dans le tableau d'ensemble que nous présentent ces poèmes, le roi, chef militaire, est donc au premier plan. La vie de famille tient beaucoup moins de place, et les occupations de la paix, travaux agricoles, commerce, navigation, ne viennent qu'au dernier rang. Cependant, passant en revue les différents actes de la vie telle qu'elle nous est représentée dans les poèmes homériques, nous ne commencerons pas par les travaux de la guerre. En effet, en dépit du rôle considérable que jouent les combats dans la vie du héros, ce n'est pas là que se forme son âme. Ses instincts, ses sentiments ont leur racine dans la vie domestique, dans la famille ; c'est chez lui que l'homme reçoit l'empreinte ancestrale, qu'il subit les influences profondes de la religion domestique, des traditions privées et des sentiments familiaux ; c'est chez lui, sous son toit, au milieu de sa famille, qu'il se développe et acquiert les sentiments qui se manifesteront avec éclat au milieu des combats. Du reste, c'est par l'étude de la vie de famille et des travaux de la paix que nous pourrons découvrir comme les germes de l'avenir politique et économique de la Grèce historique. Nous commencerons donc notre étude par la famille, pour passer ensuite à la cité, qui en est le prolongement.

Mais, avant d'observer par le détail les manifestations des sentiments dans les relations domestiques, il est indispensable de déterminer dans ses traits essentiels la constitution, l'organisation de cette famille primitive, et les sentiments les plus généraux qui unissent entre eux les divers éléments dont elle se compose. On y peut distinguer, en effet, certains groupes naturels, le père et la mère d'une part, — d'autre part les enfants, — puis les serviteurs,

les domestiques, et enfin les fidèles qui se groupent autour du maître, son compagnonnage. Ce qui nous frappe d'abord, c'est une exception à la règle commune. On est, en effet, obligé, d'après les indications du poète, de mettre à part la famille de Priam, qui se présente sous un aspect particulier. Le poète a-t-il eu nettement conscience de la différence des civilisations? Il pouvait, tout au plus, avoir le sentiment confus que le Troyen Priam n'était pas tout à fait un Grec de la grande famille achéenne. Mais il semble que ce sont surtout des souvenirs obscurs et presque légendaires d'un état antérieur de la famille, que le poète a attribué, assez naturellement du reste, au pays lointain et peu connu, où Priam régnait sur un peuple presque étranger.

En effet, ce qui distingue d'abord la famille de Priam, c'est un caractère patriarcal, tout à fait conforme aux mœurs primitives. Priam a une quantité extraordinaire d'enfants. Les familles grecques étaient d'ordinaire peu nombreuses; les héros n'ont guère que deux enfants : Télémaque est fils unique. Chez Priam, nous voyons cinquante fils et douze filles mariées, en tout soixante-deux enfants. Il y a là une fécondité qui rappelle les familles de la Bible et les sociétés orientales; mais il faut y voir surtout, semble-t-il, le rappel d'un état antérieur, le souvenir d'une constitution primitive de la famille.

Un autre trait caractéristique est que, à côté d'Hécube, la véritable épouse de Priam, la reine, et des captives, il y a une autre femme, qui semble aussi, à certains égards, devoir être considérée comme la femme du roi; Homère la nomme Laothoé, et il en parle tout autrement qu'il ferait d'une captive ordinaire. Elle est entrée dans le palais comme une véritable reine, apportant une dot considérable que lui avait donnée son père Aétès. On ne voit rien de pareil chez les héros grecs.

D'autre part, nous avons, dans l'*Iliade*, sur le palais de Priam, plusieurs passages caractéristiques, en particulier au chant VI (vers 242 et ss.) : Hector, après son entrevue avec Andromaque, se rend au palais de son père, qui est décrit brièvement, mais avec précision :

..... Πριάμοιο δόμον περικαλλέ' ἵκανεν,
ξεστῇς αἰθούσῃσι τετυγμένον. (αὐτὰρ ἐν αὐτῷ
πεντήκοντ' ἔνεσαν θάλαμοι ξεστοῖο λίθοιο,
πλησίοι ἀλλήλων δεδμημένοι · ἔνθα δὲ παῖδες
κοιμῶντο Πριάμοιο παρὰ μνηστῇς ἀλόχοισιν.
Κουράων δ' ἑτέρωθεν ἐναντίοι ἔνδοθεν αὐλῆς
δώδεκ' ἔσαν τέγεοι θάλαμοι ξεστοῖο λίθοιο,
πλησίοι ἀλλήλων δεδμημένοι · ἔνθα δὲ γαμβροὶ
κοιμῶντο Πριάμοιο παρ' αἰδοίῃς ἀλόχοισιν).

— Il arriva dans la demeure magnifique de Priam, bâtie avec des portiques brillants; dans ce palais, il y avait cinquante chambres de pierre polie, les unes à côté des autres. Là habitaient les fils de Priam avec leurs épouses. Et, de l'autre côté, dans l'intérieur de la cour, il y avait encore douze chambres de pierre polie, les unes à côté des autres. Là habitaient les gendres de Priam avec leurs femmes. » — Ainsi cette vaste demeure semble divisée en deux parties principales : à l'extérieur, des portiques servant sans doute de vestibules et réservés à la vie publique ; à l'intérieur, autour de la cour centrale, les deux groupes des appartements particuliers. Une véritable tribu se pressait dans ce palais de pierre. — Dans le même chant de l'*Iliade*, il est encore question d'une autre partie du palais :

« Ἕκτωρ δὲ πρὸς δώματ' Ἀλεξάνδροιο βεβήκει
καλά, τὰ ῥ' αὐτὸς ἔτευξε σὺν ἀνδράσιν, οἳ τότ' ἄριστοι
ἦσαν ἐνὶ Τροίῃ ἐριβώλακι τέκτονες ἄνδρες·
οἵ οἱ ἐποίησαν θάλαμον καὶ δῶμα καὶ αὐλὴν,
ἐγγύθι τε Πριάμοιο καὶ Ἕκτορος, ἐν πόλει ἄκρῃ.

(Chant VI, vers 313 et ss.)

Pâris avait donc, lui aussi, son palais à côté de celui de Priam (θάλαμον καὶ δῶμα καὶ αὐλὴν), et l'on s'imagine quel ensemble imposant devait présenter cet entassement des demeures royales au sommet de l'Acropole, avec les temples des dieux. On ne voit rien d'analogue en Grèce, ni chez Ulysse à Ithaque, ni à Argos chez le Roi des Rois. — Ainsi nous pouvons, au moins par les traits extérieurs, distinguer les deux sociétés grecque et troyenne. Mais, comme il arrive toujours dans les poèmes homériques, la vie morale, la vie de sentiment, est essentiellement grecque. Les différences apparaissent dans les événements dont le souvenir se perpétue, dans les traditions, les traits historiques, les indications matérielles, le cadre ; mais le souvenir des sentiments s'efface dans la légende, et l'uniformité s'étend sur la vie morale.

Si nous passons à l'étude de la famille grecque normale, telle qu'elle est généralement constituée autour des héros homériques, nous voyons qu'elle est très fortement organisée, et qu'elle a un fondement solide dans le mariage. Sans doute, les lois et les rites religieux y tiennent peu de place. Le mariage est un état naturel, une institution, — ou plutôt, une union nécessaire, — fondée sur les convenances mutuelles, plutôt qu'un établissement légal et officiel ; c'est un contrat privé, par lequel on crée une nouvelle famille.

Au reste, le trait essentiel de la constitution de cette famille,

c'est la monogamie. Il y a, dans la maison, une seule femme légitime, une seule épouse, celle qui est venue en apportant une dot. Cette dot était généralement composée d'objets mobiliers, facilement transportables, d'un certain poids d'or et surtout de troupeaux, dont Homère n'omet jamais de donner un compte minutieux. La femme a donc une certaine autorité par l'apport même de sa dot, elle jouit, de plus, dans la maison d'une grande indépendance; mais il est rare qu'elle soit seule auprès de son époux : il y a généralement dans la maison d'autres femmes, sur lesquelles se porte l'amour du maître, les captives prises à la guerre, les esclaves; et le mariage légitime avec une seule épouse n'interdit pas au roi des unions éphémères avec d'autres femmes.

Cet usage, au temps d'Homère, n'est pas exceptionnel; mais il paraît avoir déjà une tendance à disparaître, et c'est vers la monogamie absolue que tend, dès cette époque, l'institution du mariage. Nous avons, dans les poèmes homériques mêmes, des preuves frappantes que, malgré la tolérance imposée à l'épouse légitime par la tradition, la dignité de la mère de famille tend, de plus en plus, à consolider les liens du mariage. Il arrive parfois que le chef ne peut se prévaloir de cette tradition, sans risquer des querelles fâcheuses avec sa femme légitime et même des aventures tragiques. Nous en trouvons un exemple caractéristique au chant I de l'*Odyssée* (vers 430 et ss.), dans l'histoire d'Euryclée, la vieille nourrice d'Ulysse, qui joue, dans le reste du poème, un rôle si touchant par son affection pour le héros :

« Εὐρύκλει', Ὦπος θυγάτηρ Πεισηνορίδαο·
τήν ποτε Λαέρτης πριίατο κτεάτεσσιν ἑοῖσιν,
πρωθήβην ἔτ' ἐοῦσαν, ἐεικοσάβοια δ' ἔδωκεν·
ἶσα δέ μιν κεδνῇ ἀλόχῳ τίεν ἐν μεγάροισιν,
εὐνῇ δ' οὔποτ' ἔμικτο· χόλον δ' ἀλέεινε γυναικός,
ἥ οἱ ἅμ' αἰθομένας δαΐδας φέρε, καί ἑ μάλιστα
δμωάων φιλέεσκε, καὶ ἔτρεφε τυτθὸν ἐόντα.

— Laërte, le père d'Ulysse, l'avait achetée toute jeune encore... et il l'honorait dans son palais, à l'égal de sa vénérable épouse ; mais jamais il ne partageait sa couche : il craignait la colère de sa femme... »

Dans l'*Iliade*, au chant IX (vers 448 et ss.), nous voyons un exemple de ces colères domestiques, qui pouvaient donner lieu dans les familles à de véritables tragédies. — Il s'agit de Phénix, qui avait dû jadis quitter la maison de son père pour aller chercher fortune chez d'autres rois ; son père, Amyntor, s'était épris, en effet, d'une des femmes de son palais, et déshonorait par là son épouse légitime :

« Τὴν αὐτὸς φιλέεσκεν, ἀτιμάζεσκε δ' ἄκοιτιν,
μητέρ' ἐμήν. . . . . »

La femme délaissée avait alors, de concert avec son fils, médité une vengeance contre son mari ; et celui-ci appela sur sa postérité la malédiction des dieux infernaux :

.....θεοὶ δ' ἐτέλειον ἐπαράς,
Ζεύς τε καταχθόνιος καὶ ἐπαινὴ Περσεφόνεια.
Τὸν μὲν ἐγὼ βούλευσα κατακτάμεν ὀξέϊ χαλκῷ·
ἀλλά τις ἀθανάτων παῦσεν χόλον, ὅ ῥ' ἐνὶ θυμῷ
δήμου θῆκε φάτιν καὶ ὀνείδεα πόλλ' ἀνθρώπων·
ὡς μὴ πατροφόνος μετ' Ἀχαιοῖσιν καλεοίμην.
Ἔνθ' ἐμοὶ οὐκέτι πάμπαν ἐρητύετ' ἐν πρεσὶ θυμός,
πατρὸς χωομένοιο, κατὰ μέγαρα στρωφᾶσθαι.

— Or les dieux accomplirent sa malédiction, Zeus qui habite sous la terre et la vénérable Proserpine. Je résolus alors de tuer mon père avec le fer aigu ; mais quelque immortel apaisa ma rage, me faisant prévoir les propos que j'entendrais parmi le peuple et les insultes des hommes, et j'eus peur d'être appelé par les Grecs parricide. Alors, devant la colère de mon père, je n'eus plus le cœur de rester à la maison. »

Ces protestations violentes contre la tradition ancienne nous montrent assez qu'avec le changement des mœurs on tendait, de plus en plus, à la monogamie.

Pour ce qui est des enfants nés d'unions illégitimes, on ne voit pas qu'il y ait eu, entre eux et les autres, une différence de traitement bien sensible. Sans doute, on leur accorde moins d'honneurs, de dignités, de privilèges ; mais ils semblent partager également l'affection des parents, et même l'affection de celle qui n'est pas leur mère. Leur naissance illégitime n'est pas considérée comme un déshonneur, comme une tare.

Le divorce, la répudiation, ne sont pas mentionnés dans les poèmes homériques. A l'époque historique de la civilisation grecque, la répudiation fut assez fréquente, quoique moins ordinaire encore que chez les Romains ; mais, dans Homère, le sentiment général est que le mariage doit durer toute la vie, puisqu'il est le fondement d'une nouvelle maison, d'une nouvelle famille, consacrée et sanctifiée au nom de la religion par le culte des ancêtres et l'hérédité. Sans doute, le second mariage, après la mort du premier mari, était légitime ; et nous voyons les prétendants se presser autour de Pénélope, dès qu'ils croient Ulysse mort. Mais on peut remarquer aussi avec quelle difficulté Pénélope, qui pourtant ne croit plus au retour de son mari, accepte l'idée de se remarier. —

En somme, l'idée dominante, dans l'institution du mariage, était la fidélité au contrat primitif. Aussi voyons-nous la famille fortement constituée et unie par l'affection mutuelle de tous ses membres. On est inévitablement frappé, à la lecture d'Homère, par tout ce qu'il y a de noble, d'élevé, presque de moderne dans les sentiments familiaux. Il n'y a pas d'organisation hiérarchique, mais partout un amour profond, un respect sincère, avec un sentiment de l'individualisme qui n'est limité que par un hommage volontaire de chacun à la loi suprême. Ces sentiments nous éloignent singulièrement de ceux que nous sommes habitués à rencontrer dans les civilisations orientales ou même à Rome. A ce point de vue encore, ces Grecs primitifs semblent être bien près de nous.

Pour mieux montrer cette union morale entre tous les membres de la famille, nous étudierons, en prenant des exemples, les différents groupes qui la constituent. Entre le mari et la femme, l'union, comme, nous l'avons vu, semble indissoluble. Il règne dans leurs relations une grande noblesse, en même temps qu'une grande simplicité. On n'y voit rien que de naturel ; rien n'y ressemble à cet amour-culte que le Moyen-Age a imaginé : l'homme ne divinise pas la femme. Mais, nulle part aussi, on ne sent dans la supériorité de l'homme quoi que ce soit qui ressemble à du mépris. L'amour du mari pour sa femme est une tendresse mêlée de respect. La femme est pour lui une véritable conseillère, son égale par l'intelligence ; elle est capable de l'aider dans l'accomplissement même de ses devoirs royaux. Dans leurs rapports, il n'y a rien d'un abaissement servile ; la femme n'est pas l'esclave. Sans doute, elle respecte son maître, elle est humble devant lui, mais avec dignité ; et son affection ne lui enlève pas le sentiment de sa propre valeur. Il y a, dans ces relations familiales, quelque chose de raisonnable, d'humain, un caractère de moralité aisée et naturelle, presque unique dans l'histoire des sentiments. On rencontre, çà et là, des maximes isolées, où ces traits sont indiqués avec précision et d'une manière charmante. Dans l'*Iliade* (chant IX, vers 340-343), par exemple, Achille répond aux ambassadeurs envoyés par Agamemnon pour fléchir sa volonté et apaiser sa colère :

« Ἦ μοῦνοι φιλέουσ' ἀλόχους μερόπων ἀνθρώπων
Ἀτρεΐδαι ; ἐπεί, ὅστις ἀνὴρ ἀγαθὸς καὶ ἐχέφρων,
τὴν αὐτοῦ φιλέει καὶ κήδεται · ὡς καὶ ἐγὼ τὴν
ἐκ θυμοῦ φίλεον, δουρικτητήν περ ἐοῦσαν.

— Est-ce que, par hasard, seuls d'entre les hommes, les Atrides prétendent aimer leurs femmes ? Tout homme qui est véritablement bon et raisonnable, aime sa femme et prend soin d'elle, et c'est

ainsi que, moi, j'aimais cette femme du fond de mon cœur, bien qu'elle fût acquise par la lance — Sans doute, dans ce cas particulier, comme le dit Achille lui-même, c'est de l'amour d'une captive qu'il s'agit ; mais le héros la juge digne d'être son épouse, et a pour elle les mêmes sentiments que si elle l'était légitimement.

Il y a un autre passage non moins caractéristique dans l'*Odyssée*, au chant VI (vers 180 et ss.) : ce sont les vers qui terminent l'entretien d'Ulysse et de Nausicaa. Ulysse, en reconnaissance des services qu'on lui rend, fait des vœux pour la jeune fille :

« Σοὶ δὲ θεοὶ τόσα δοῖεν, ὅσα φρεσὶ σῇσι μενοινᾷς ·
ἄνδρα τε καὶ οἶκον καὶ ὁμοφροσύνην ὀπάσειαν
ἐσθλήν · οὐ μὲν γὰρ τοῦγε κρεῖσσον καὶ ἄρειον,
ἢ ὅθ' ὁμοφρονέοντε νοήμασιν οἶκον ἔχητον
ἀνὴρ ἠδὲ γυνή · πόλλ' ἄλγεα δυσμενέεσσιν,
χάρματα δ'εὐμενέτῃσι · μάλιστα δέ τ' ἔκλυον αὐτοί ·

— Puissent les dieux t'accorder tout ce que tu désires en ton cœur, un mari et une maison ; et puis, qu'ils te donnent aussi la concorde, la bonne union des pensées. Car il n'y a rien de plus grand et de meilleur que, lorsque, étant parfaitement d'accord par les pensées, un homme et une femme possèdent ensemble une maison. Cette union est une source de douleur pour leurs ennemis et de grande joie pour leurs amis ; mais c'est eux surtout qui s'en rendent compte, c'est pour eux qu'est la jouissance la plus profonde. »

Ainsi le poète veut nous faire la peinture du mariage idéal, et il ne peut mieux le définir qu'en revenant deux fois de suite sur la même idée, à savoir que le mariage doit être une union de pensées, une union d'âmes. Toutes les autres maximes, qu'on trouve éparses dans les poèmes homériques, tendent à la même conclusion, attestent la même conception morale : le mariage se fonde sur l'accord des volontés et la réciprocité des affections ; c'est ainsi seulement qu'il peut être établi d'une manière durable et pour le plus grand bonheur de tous.

Du reste, ces diverses maximes ne font que résumer un grand nombre de faits et d'expériences. Les images concrètes qu'on rencontre dans le récit viennent, à chaque instant, les confirmer ; le poète se complaît à donner, çà et là, le tableau d'un mariage fortement uni, le spectacle de deux époux heureusement assortis. Nous passerons en revue les exemples les plus frappants que nous offrent, à ce sujet, les poèmes homériques, et nous verrons que l'impression d'ensemble qui se dégage de ces faits réunis, est encore conforme à l'idéal moral que nous avons vu sommairement indiqué par le poète.

M.

La philosophie d'A. Comte et la métaphysique

Cours de M. ÉMILE BOUTROUX
Professeur à l'Université de Paris.

La notion de positivité

Nous avons, dans la précédente leçon, défini l'attitude d'A. Comte dans la question des rapports de la science et de la philosophie. Nous avons trouvé que sa philosophie, tout en s'appuyant sur la science, n'en est pas cependant une simple extension; qu'elle renferme des éléments originaux, qui lui méritent bien le nom de philosophie, et non pas simplement de science philosophique. Il nous a semblé qu'elle contenait même des germes qui, développés, formeraient une doctrine plus analogue qu'au premier abord on ne serait tenté de croire, aux grands systèmes métaphysiques classiques. Nous nous proposons maintenant d'examiner si cette vue est confirmée par l'examen des parties essentielles de la doctrine d'A. Comte. Nous considérerons, à cet égard, trois questions, qui représentent comme les trois moments de cette doctrine : 1° Qu'est-ce que la notion de positivité ? En quoi consiste le point de vue positif ? 2° Cette notion peut-elle être généralisée, étendue à toutes les sciences sans exception ? 3° En quoi consiste la systématisation de l'ensemble de nos connaissances, rendue possible par cette généralisation même ?

Nous étudierons, aujourd'hui, la première question, celle de la *notion de positivité*.

I

Quelle méthode A. Comte suit-il pour établir cette notion ? Ce ne sera pas, cela va sans dire, une méthode *à priori*. Comte ne procédera pas non plus suivant la méthode que l'on peut appeler *empirico-psychologique*, c'est-à-dire qu'il n'observera pas, au dedans de soi, par la conscience, à la manière d'un Jouffroy, par exemple, les phénomènes de son moi individuel. Il suit une méthode qui se présente comme strictement expérimentale. Il veut voir les choses telles qu'elles sont, et, pour cela, il s'efforce de se pla-

cer à un point de vue purement objectif, de se laisser instruire par les seules données de l'expérience proprement dite. Or, si l'on considère ainsi, du dehors, les manifestations de l'intelligence humaine, on constate qu'elles présentent, selon les temps, des formes diverses. Certains modes de penser, qui avaient obtenu, longtemps l'adhésion unanime, sont plus ou moins tombés en désuétude et ont été remplacés par d'autres, qui semblent assurés d'une certitude inébranlable. La méthode d'A. Comte consiste d'abord à observer cette sélection naturelle qui s'est opérée dans nos connaissances, et à recueillir celles qui semblent désormais destinées à subsister aussi longtemps que l'espèce humaine.

Or, quelles sont les connaissances qui ont ainsi surnagé sur l'océan des âges ? Ce sont les sciences, les sciences positives ou sciences proprement dites. A. Comte va donc examiner les sciences, en dégager les parties qui apparaissent comme définitives, parfaites, et déterminer les caractères de ces parties. Telle est la méthode suivie par A. Comte ; quels sont les résultats auxquels elle le conduit ?

D'abord, elle permet de déterminer les caractères de la positivité. Envisagée du point de vue le plus général, la positivité est caractérisée par la *réalité*. Mais il faut bien entendre que, pour A. Comte, ce mot doit être pris dans toute la plénitude de son sens, et non pas simplement dans le sens étroit où peuvent le prendre les savants spécialistes. Or, ainsi entendu, le réel ce n'est pas seulement ce qui appartient au monde extérieur ; c'est aussi le rationnel, le logique, le cohérent. La positivité doit donc se définir, finalement, la réunion du réel proprement dit et du rationnel, du réel et de l'intelligible, comme l'indique nettement le *Discours sur l'Esprit positif*.

Dès lors, une connaissance positive est une connaissance qui n'admet ni vague ni arbitraire : elle n'admet pas d'arbitraire, parce qu'elle doit procéder des choses ; elle n'admet pas de vague, parce qu'elle doit être réglée par la raison.

De plus, une connaissance positive est une connaissance qui a une certaine relation à l'homme, parce qu'elle est conditionnée, et par nos moyens de connaître et par nos besoins pratiques. Une connaissance qui ne serait pas adaptée à nos facultés intellectuelles, serait nécessairement confuse et sans fixité ; et, de même, celle qui n'est pas proportionnée à nos besoins pratiques n'est pas positive, en ce sens qu'elle est oiseuse.

De cette analyse, il résulte que les seules propositions auxquelles convienne l'appellation de positives, sont celles qui peuvent

être ramenées à des faits, être traduites par des faits. Toute proposition qui repose sur de pures idées, sur des constructions de l'esprit, est l'opposé d'une proposition positive.

Dès lors, sont éliminés du domaine de la connaissance positive certains objets que les philosophes avaient accoutumé de rechercher: par exemple, les causes productrices des choses. Nous ne pouvons pénétrer jusqu'aux sources de la réalité : une telle investigation nous entraîne en dehors des faits. Nous devons donc borner nos efforts à connaître les choses données et à les expliquer, sans sortir de ce qui est donné. Dès lors, tandis que les philosophes essayaient d'expliquer les faits par autre chose que des faits, par des volontés surnaturelles ou par des entités métaphysiques, il faudra désormais, pour satisfaire aux conditions de la positivité, expliquer les faits par des faits, en les reliant par des rapports qui soient eux-mêmes des faits: ce qui comporte à la fois réalité et rationalité, si l'on considère qu'il est permis de distinguer des faits particuliers et des faits généraux, et de reconnaître l'existence de ces derniers au même titre que l'existence des premiers.

Enfin la connaissance positive ne vise pas nécessairement, en toutes choses, à l'exactitude mathématique. Elle doit être proportionnée à nos besoins et à la nature des choses à connaître. Or nous ne pouvons savoir *a priori* si toutes comportent une connaissance proprement exacte ; et nous n'avons pas nécessairement besoin, en toute matière, d'une telle connaissance.

Telle est l'idée de positivité sous sa forme la plus générale. Examinons maintenant, pour la mieux définir, quelques-uns de ses traits particuliers.

1° Nous remarquerons d'abord qu'il ne faut pas, selon Comte, confondre *précision* avec *certitude*. La précision se rencontre dans quelques sciences, dans les mathématiques, par exemple ; mais d'autres sciences, qui n'en sont pas susceptibles, peuvent cependant être certaines. Méconnaître ce fait, c'est se condamner à tomber dans l'erreur, dont A. Comte a signalé le danger avec insistance, et qui consiste à prétendre ramener toutes les sciences à la forme mathématique.

2° La notion de fait et celle de rapport restent, dans cette définition, très générales ; il s'ensuit qu'A. Comte pourra admettre des faits et des lois d'espèces très différentes ; à côté des lois de coexistence, par exemple, il pourra admettre des lois de succession, lois de développement dans le temps ; à côté des lois statiques, des lois dynamiques.

3° De plus, cette notion de loi comporte deux sortes de rapports

entre le supérieur et l'inférieur. On peut concevoir que le complexe soit expliqué par le simple, le particulier par le général ; c'est ce mode d'explication que Comte présentera tout d'abord, à l'exemple des sciences les plus abstraites. Mais on peut concevoir aussi que l'inférieur soit expliqué par le supérieur : c'est ainsi que certains phénomènes biologiques, par exemple, pourront apparaître comme dépendant de phénomènes sociologiques.

4° Enfin, il faut remarquer que, dans toutes les conditions de la positivité que nous venons de définir, l'homme joue un rôle ; car il n'est question en tout cela que de choses qui nous sont accessibles ou utiles. Les connaissances positives sont donc conçues comme relatives à l'homme. Pour savoir si elles ont une valeur absolue, il faudrait donc se demander si l'homme demeure toujours dans le même état. Or il se trouvera, d'après la philosophie d'A. Comte, que, en vertu et de sa nature permanente et des conditions de son existence, l'humanité est nécessairement soumise à une évolution. Dès lors, toute connaissance positive est essentiellement relative

II

Quel jugement porterons-nous sur cette doctrine ?

Si nous nous plaçons d'abord au point de vue historique, nous remarquerons qu'elle ne procède pas d'une source unique.

On voit assez bien ce qu'elle peut devoir aux empiristes ; sa notion de loi, par exemple, comme un rapport constant entre deux faits, vient de Hume. Mais il y a, dans cette doctrine, autre chose que des éléments empiriques. En effet, selon Comte, la connaissance positive la plus élémentaire est déjà un commencement de systématisation ; car la connaissance positive, en même temps qu'elle doit être réelle, doit aussi être rationnelle. Or, ce besoin de rationalité rattache historiquement A. Comte à Descartes, pour qui l'on sait, du reste, qu'il professait la plus grande estime. La notion de positivité est donc une synthèse de l'idée de loi empirique et de l'idée de rationalité, d'intelligibilité.

Examinons, maintenant, cette doctrine à un point de vue théorique.

Et d'abord, que penser de la méthode suivie ici par A. Comte ? Elle se donne pour une méthode tout historique, consistant à noter ce qui, parmi les connaissances humaines, est demeuré debout à travers le conflit des idées entre elles et avec les faits. Mais, si cette méthode était purement historique, elle ne pourrait conduire à une doctrine ferme, considérée comme l'expression de la vérité définitive, ainsi qu'il arrive chez A. Comte. La vérité est que, dans

son appréciation de l'histoire, il est guidé par l'idée qu'il se fait de la nature intellectuelle de l'homme. C'est qu'en effet l'histoire, considérée du point de vue purement objectif, nous renseigne seulement sur ce qui a été, non sur ce qui sera ; elle ne nous permet pas de considérer la science elle-même comme rigoureusement définie dans ses caractères et ses principes, et comme devant seule, à tout jamais, contenter l'esprit humain. En réalité, A. Comte, ainsi d'ailleurs qu'il nous en avertit lui-même, est guidé par la notion de *raison*. Mais, alors, on peut lui reprocher de n'avoir pas traité avec plus de netteté et d'étendue la partie proprement philosophique que suppose sa doctrine, et de n'avoir pas procédé à la critique de notre faculté de connaître, et des concepts qu'elle engendre. En somme, la méthode que suit, ici, A. Comte implique des problèmes métaphysiques, qu'A. Comte, *a priori*, suppose résolus.

Que dirons-nous maintenant, non plus de la méthode, mais de la doctrine ? Nous remarquons d'abord qu'on ne voit pas clairement, dans ce système, où finit le rôle de la science, où commence celui de la philosophie. En réalité, ce système n'exclut nullement une métaphysique, qui, sans s'imposer à la science, mais en réfléchissant sur les concepts scientifiques, approfondirait les notions de loi, de fait, de cause, d'intelligibilité. Bien plus, il appelle une telle métaphysique, la métaphysique dite critique.

Il faut aller plus loin et affirmer qu'A. Comte lui-même pose expressément une véritable question métaphysique. En effet, la loi, telle qu'il la conçoit, doit être le trait d'union entre les choses et l'esprit ; elle doit être réelle et, en même temps, rationnelle. Or, une telle supposition implique qu'il peut y avoir des concepts à la fois réels et rationnels, c'est-à-dire qu'il y a une harmonie entre la pensée et les choses. Or ce problème des rapports de la pensée et des choses est justement le problème fondamental de la métaphysique, celui que se sont posé tous les grands philosophes, Descartes, Leibnitz et Kant notamment. La définition de la positivité donnée par A. Comte soulève donc un problème métaphysique.

De plus, les notions de fait et de loi, telles que nous les trouvons chez A. Comte, que sont-elles? Il ne semble pas que ce soient les notions purement scientifiques du fait et de la loi. Qu'est-ce, en effet, que la notion scientifique de fait ? Cette notion est devenue très subtile. Ce que nous appelons, nous, un fait, n'est pour le savant qu'un point de départ ; il y substituera, de plus en plus, quelque chose qui n'est pas donné immédiatement ; car,

quoi qu'en ait dit A. Comte, il poursuit le maximum de précision possible. Aux faits qui nous sont immédiatement donnés, et qui sont imprécis, il substituera des objets nettement définis, des concepts clos et discontinus. Mieux encore, à ces concepts eux-mêmes, il s'efforcera de substituer de simples différences de degré et de grandeur, de pures quantités. Ainsi le savant tend à considérer, au lieu des faits eux-mêmes tels qu'ils nous sont donnés immédiatement, des symboles qui en sont les équivalents, et entre lesquels il cherche à établir des rapports précis, mathématiques. Tel est, du moins, l'idéal qu'il s'efforce d'atteindre. En même temps, la science tâche d'établir des relations entre le simple et le composé, en allant du premier au second, des éléments aux touts. Aussi ne connaît-elle pas de vraie synthèse, les touts n'ayant pas, pour elle, d'existence indépendante des éléments qui les composent.

Il n'en est pas ainsi chez A. Comte. Pour lui, les faits ne sont pas la matière brute dont il s'agit d'extraire, autant que possible, les éléments les plus simples, les plus semblables aux abstractions mathématiques ; ce sont des entités réelles et indivisibles, et A. Comte ne distingue pas, à cet égard, entre les faits les plus simples et les plus complexes. C'est ainsi que l'organisation, la société humaine sont, aux yeux de Comte, des faits doués d'une réalité propre, et susceptibles d'être invoqués comme causes. Ils sont, en un sens, indécomposables ; car, si on les résoud en leurs éléments, on laisse échapper ce qui les caractérise essentiellement : la conspiration, le consensus de ces éléments. Ainsi, les faits complexes peuvent, selon A. Comte, servir de point de départ pour l'explication des faits plus simples ; et, à mesure qu'il s'élève dans la hiérarchie des sciences, A. Comte recourt davantage à l'explication de l'inférieur par le supérieur.

La notion de loi, à son tour, que nous trouvons chez A. Comte, n'est pas la même que celle dont les sciences font usage. En effet, tandis que dans les sciences les lois sont toutes statiques et mécaniques, A. Comte admet des lois de succession, déterminées par les tendances innées des êtres, c'est-à-dire, en somme, des *lois de finalité*.

En résumé, dans la science telle que la conçoit A. Comte, la subjectivité humaine joue un rôle : elle apporte des principes propres, qui, mis au premier plan, transforment la science en philosophie.

Une telle conception contient, semble-t-il, les germes de ce qu'on nomme communément une métaphysique. Car ces prin-

cipes, qui marquent l'intervention et l'action originales de l'esprit humain, il faut, si l'on veut en pénétrer la signification et en mesurer la valeur, les soumettre à l'examen ; mais, si l'on se livre à cet examen, il est vraisemblable que l'on verra, de plus en plus nettement, que ces principes, conçus à l'occasion de la science, n'en dérivent pas, mais ont leur source dans l'esprit, comme dans une réalité irréductible à ces lois positives, ou rapports entre les phénomènes, qui devraient, selon A. Comte, constituer l'objet unique de notre connaissance.

Ainsi A. Comte a très justement rapproché l'une de l'autre la science et la philosophie, mais il s'est peut-être laissé entraîner trop loin dans cette voie ; car, s'il est vrai que la philosophie, pour éviter l'abstraction et l'arbitraire, doit se nourrir le plus possible des résultats que fournissent les méthodes sûres des sciences touchant les faits donnés, d'un autre côté, il reste vrai qu'elle est, par essence, distincte de la science, qu'elle se pose, à propos des sciences mêmes, des problèmes qui ne ressortissent pas à la recherche scientifique et pour l'examen desquels l'esprit n'est pas dépourvu de moyens d'investigation.

La sociologie.

Nous avons ramené à trois principaux les problèmes centraux de la philosophie d'A. Comte. Le premier, c'est la détermination de la *notion de positivité* ; le second, c'est *l'extension de cette notion* à l'ordre de faits qui, jusqu'ici, n'a pas été traité scientifiquement, c'est-à-dire aux faits humains, moraux et sociaux ; le troisième, c'est la *systématisation* de l'ensemble de nos connaissances, que l'on peut obtenir en se plaçant au point de vue qui résulte de cette extension même, au point de vue sociologique.

Dans la précédente leçon, nous avons traité de la première de ces questions, c'est-à-dire de la notion de positivité ; cette fois nous traiterons de la deuxième, c'est-à-dire de l'extension, de cette notion aux faits moraux et sociaux ; et, comme cette extension aboutit à la création d'une science nouvelle, qu'A. Comte appelle sociologie, la présente leçon peut être intitulée : *la sociologie.*

*
* *

La question qui nous occupe est de savoir si la notion de positivité peut s'appliquer à tous les phénomènes naturels, même à

ceux qui y semblent le plus réfractaires. Parmi les phénomènes naturels se trouvent les faits moraux et sociaux. Si, comme on le pense généralement, ces faits sont l'effet d'une activité libre, il est impossible qu'ils deviennent jamais objet de science. Mais, si, en fait, on peut les faire rentrer dans la science, on peut écarter, comme oiseuse, la question de savoir s'ils sont libres.

A. Comte pense que l'on est condamné à échouer dans la tentative de soumettre les faits humains aux lois de la science, si l'on aborde ce problème directement ; et sa philosophie consiste dans un acheminement graduel vers ce problème, le plus difficile de tous, problème qu'il n'est temps de traiter que quand la réduction des ordres de phénomènes inférieurs à la forme scientifique est bien assurée et comprise. L'étude de la constitution des sciences inférieures nous montre, en effet, une adaptation progressive des notions scientifiques aux formes de plus en plus complexes de la réalité, qui permettra d'appliquer ces mêmes notions aux faits sociaux eux-mêmes, les plus complexes de tous.

Cette leçon peut donc se diviser en deux parties : 1° *introduction à la sociologie* ; 2° *constitution de la sociologie.*

I

L'introduction à la sociologie n'est rien moins que la philosophie des sciences déjà constituées. Il s'agit de réfléchir sur ces sciences, afin de voir si elles ne nous acheminent pas à la sociologie, si elles ne préparent pas la solution du problème que nous étudions. C'est donc l'esprit de la philosophie des sciences d'Auguste Comte telle qu'elle se trouve dans les trois premiers volumes du *Cours*, que nous allons exposer, en nous renfermant dans ce qui se rapporte à notre sujet.

On peut, semble-t-il, ramener à deux chefs les principes de cette philosophie des sciences. A. Comte cherche à montrer à quelles conditions les diverses formes de la réalité peuvent tomber sous les prises de la science, être rangées sous l'idée de positivité — ; et, en second lieu, comment la notion même de positivité se définit graduellement, d'une manière à la fois précise, large et souple, de manière à s'adapter aux différentes formes ou degrés de la réalité.

Considérons le premier point, c'est-à-dire la question du rapport de la réalité aux conditions de la science. La réalité, telle qu'elle nous est donnée, n'est pas immédiatement accessible à la science : témoin la grande difficulté qu'ont eue les hommes à constituer une science qui, non seulement contentât leur intelligence, mais saisit le réel. Pour arriver à faire de la réalité un objet de science, il faut employer un double procédé : 1° envisager les choses d'un certain

biais, chercher le côté par où elles donnent prise à nos concepts scientifiques ; 2° ranger nos connaissances suivant un certain ordre, en allant des connaissances conditionnantes aux connaissances conditionnées. Ces principes sont visiblement empruntés à la philosophie cartésienne.

A. Comte montre comment les sciences se sont constituées de plus en plus solidement, à mesure qu'ont été réalisées plus parfaitement ces deux conditions. C'est ainsi que l'astronomie ne s'est vraiment constituée comme science que du jour où, au lieu de chercher dans les mouvements des corps célestes la manifestation de puissances mystérieuses, on s'est proposé de traiter ces mouvements comme des expressions de relations mathématiques. De même, la physique, comme science, ne cherche pas à découvrir et définir les causes génératrices des phénomènes, la lumière, la chaleur, l'électricité, mais seulement à étudier en eux-mêmes les phénomènes et leurs rapports, à déterminer les conditions phénoménales d'apparition des phénomènes donnés. La chimie, au lieu de se perdre en spéculations sur l'essence de l'affinité, se donne pour tâche de formuler les lois de la composition et de la décomposition des corps. La biologie, pareillement, ne cherchera pas ce que c'est que la vie et la mort, elle se confinera dans l'étude tout expérimentale de la relation mutuelle des fonctions et des organes. En envisageant sous un tel aspect les objets qu'elles étudient, les diverses sciences pourront les saisir et en tirer des connaissances positives.

De plus, les connaissances, dans leur rapport d'intelligibilité, se conditionnent suivant un certain ordre : telle connaissance, confuse, métaphysique, obscure si on la considère isolément, devient rationnelle et positive si on la rattache à certaines autres. Il y a donc à distinguer dans les sciences la condition et le conditionné, de façon à aller du premier terme au second. C'est cet ordre d'intelligibilité qu'A. Comte a pensé déterminer par sa classification des sciences : mathématiques et astronomie, physique et chimie, biologie.

C'est ainsi que la réalité peut devenir accessible à la science humaine.

Mais cela ne suffit pas pour que les sciences se constituent effectivement. Il faut, en outre, déterminer par voie d'adaptation la notion même de positivité. Cette notion, telle que nous l'avons posée, est très générale et comporte une différenciation ; elle ne doit pas s'appliquer de la même façon à tous les objets.

Nous apprenons, en considérant la série des sciences, à distinguer diverses espèces de lois. Nous distinguons d'abord les

lois *générales* et les lois *spécifiques*. Les premières concernent les phénomènes qui sont condition d'existence des autres. Les secondes ne sont pas de simples particularisations des lois générales; ce sont des lois originales, vraiment nouvelles, au moins pour nous, ayant, dans les premières, leur condition, non leur forme d'existence. C'est ce que nous enseigne, par exemple, la comparaison des phénomènes physiques et des phénomènes chimiques. Ceux-ci, en effet, combinaisons et décompositions de substances d'espèce différente, sont bien formés de phénomènes mécaniques; mais, en eux-mêmes, dans leur réalité concrète, ils ne se ramènent pas aux phénomènes mécaniques. Il en est de même, à plus forte raison, si l'on passe de la chimie à la biologie. L'être vivant, bien que conditionné par les lois physico-chimiques, n'est pas un simple produit de ces phénomènes; il contient quelque chose de plus, un consensus spécial, ce que Cl. Bernard appelait l'*idée directrice*, une solidarité, une collaboration des organes, qui n'est pas un phénomène physico-chimique. Telle est la distinction des lois relativement générales et des lois relativement spécifiques.

De plus, en comparant particulièrement les lois biologiques aux lois physico-chimiques, nous obtenons l'idée nette de deux autres types de lois : les lois *statiques*, qui sont des lois de coexistence et de permanence, — telles les lois physico-chimiques, — et les lois *dynamiques*, ou lois de succession et d'évolution, — telles les lois qui expriment l'ordre régulier des phases par lesquelles passe successivement l'être vivant. A. Comte, d'ailleurs, n'admettait pas que cette évolution fût un transformisme pur et simple; il pensait que l'évolution d'un être vivant est limitée, en même temps que réglée, par sa nature immuable.

Ainsi se différencie l'idée de loi, de façon à s'adapter aux diverses formes de la réalité.

Les résultats acquis par cette philosophie des sciences nous permettront-ils de constituer la sociologie comme science positive ?

II

Une première raison d'espérance est dans ce fait, que le tableau même des sciences actuellement constituées nous montre comment des formes de la réalité qui, longtemps, ont été réfractaires au progrès de la science positive se sont peu à peu rangées sous ses lois. C'est ainsi que les phénomènes physiques et chimiques ont été d'abord considérés comme dus à l'action de puissances arbitraires et surnaturelles; plus rebelles encore semblaient les phénomènes de la vie, et pourtant la biologie, elle aussi, est désormais

une véritable science. Nous pouvons donc raisonnablement induire qu'il en sera de même pour l'étude des faits moraux et proprement humains. Mais ce n'est encore là qu'une possibilité : il nous faut rechercher directement si les faits moraux et sociaux sont ou ne sont pas, par essence, exclusifs des conditions de la science.

Quelles sont les raisons qui, jusqu'ici, ont empêché la constitution de la sociologie comme science?

C'est d'abord que l'on est habitué à considérer l'homme dans le monde, suivant le mot de Spinoza, comme un empire dans un empire; on croit qu'il est vis-à-vis des autres êtres de la nature un être à part, en quelque sorte surnaturel, qu'il n'y a point de passage réel de ces êtres à lui, qu'il forme un *règne* spécial, et que, par suite, on ne peut lui appliquer les lois qui régissent les autres êtres.

De plus, on place la substantialité humaine dans les individus ; on croit que c'est l'individu qui est la réalité vraie, que les sociétés ne sont que des collections sans réalité propre, comme un nombre ou un tas de sable. Qu'en résulte-t-il ? Chaque individu ayant une imagination, une sensibilité, des instincts qui lui sont propres, s'il n'y a que des individus, il n'y a pas de lois pour les faits humains. Si les sociétés n'ont pas de réalité comme touts, les individus ne sont rapprochés que du dehors, soit par un art divin, la Providence, soit par un art humain, la politique; dans un cas comme dans l'autre, c'est une volonté arbitraire, c'est une force mystérieuse qui détermine le cours des phénomènes; or un tel objet ne peut fournir de matière à une science.

De même, on trouve dans la notion commune de loi scientifique un obstacle à la constitution de la sociologie comme science. On voit, le plus souvent, le type parfait de la loi scientifique dans la loi mathématique ; or il semble bien, en effet, que les phénomènes sociaux ne puissent être ramenés à de simples lois mathématiques ; de sorte que, s'il n'y a pas d'autre type de loi que celui-là, les choses humaines ne peuvent être objet de science.

Mais il y a, dans tous ces raisonnements, selon A. Comte, des postulats illégitimes.

En premier lieu, en effet, l'homme n'est pas isolé dans la nature, il n'est pas un empire dans un empire ; il tient aux autres êtres par ses conditions d'existence, par ses origines, par ses propriétés fondamentales, — bien que, d'ailleurs, il ait en soi quelque chose de propre et de spécifique.

En second lieu, ce n'est pas l'homme comme individu qui constitue la réalité humaine proprement dite ; l'individu n'existe pas

par lui-même, il n'existe que par la société, et, par là, il faut entendre, non pas telle société particulière, mais bien l'humanité tout entière. L'humanité, à la fois passée, présente et à venir, l'humanité comme tout, voilà en quoi consiste vraiment la substantialité humaine, voilà l'être véritable, dont les individus ne sont que les manifestations contingentes. Par suite, les hommes ne sont pas unis du dehors par un lien artificiel : ils tiennent les uns aux autres par leur nature même ; ils sont d'essence sociale. Et, dans notre politique même, fût-elle en apparence purement réfléchie, il y a une manifestation de relations naturelles et nécessaires ; il y a un fond de nature dans l'art humain.

Mais ce n'est pas seulement l'idée du fait humain qu'il faut modifier; c'est aussi la notion de loi.

La philosophie d'A. Comte conçoit la loi sous une forme beaucoup moins rigide et une qu'on n'avait accoutumé de le faire en prenant pour principe la philosophie cartésienne. Le type mathématique de la loi n'en est pour A. Comte que le premier et le plus simple exemplaire. Nous avons vu comment cette notion s'assouplit pour convenir aux formes de plus en plus complexes de la réalité. On ne peut appliquer aux faits sociaux la notion brute de loi mathématique; la notion de loi biologique, non seulement statique, mais dynamique, est déjà plus conforme à la nature de ces faits. Mais cette notion même appelle une adaptation plus étroite. La loi dynamique conviendra exactement aux sociétés humaines, si nous les concevons comme loi de progrès inhérente à l'ensemble de l'humanité.

Dès lors, rien n'empêche que les phénomènes sociaux ne deviennent l'objet d'une science positive.

D'une part, les phénomènes humains collectifs sont des faits observables du dehors, tels que les suppose la méthode positive. Le mode d'observation qui rendra possible la sociologie est l'histoire générale, dans laquelle peuvent se manifester des lois de progrès. Mais la détermination de ces lois elles-mêmes ne saurait être l'œuvre de l'histoire toute seule. Elle résultera de la combinaison de l'histoire avec la connaissance des tendances fondamentales et permanentes, innées à la nature humaine.

Ainsi la sociologie est possible. Dans la pensée de Comte, la découverte de la loi des Trois Etats achève de fonder cette science nouvelle, en montrant dès maintenant réalisée dans ses lignes essentielles l'œuvre dont la philosophie des sciences a établi la possibilité et les conditions.

Telle est, selon A. Comte, la sociologie : une science distincte et irréductible aux autres sciences, tout en s'appuyant sur elles. Les

lois qu'elle fournira seront conditionnées par les lois des sciences inférieures, mais, en même temps, seront des lois propres et marqueront la relation des phénomènes humains à l'immuable nature humaine.

Nous aurons à présenter, à ce sujet, quelques observations. Nous ne le ferons qu'après avoir exposé la troisième des questions que nous avons énumérées au début de cette leçon.

P. F.

La poésie de la Renaissance

Cours de M. GASTON DESCHAMPS,

Professeur remplaçant au Collège de France.

Ronsard et ses amis. — Louise Labé. — Le français et le latin.

Nous avons commencé, la dernière fois, l'analyse succinte des œuvres qui ont constitué des précédents aux réformes tentées (avec quel succès, on ne l'ignore pas) par Daurat et ses amis. Nous nous occupions même, au dernier moment, de l'*Art poétique* de Th. Sibilet, qui ne laissa pas d'exercer une influence indéniable sur Ronsard et sur du Bellay, et, dans le commentaire d'un passage où Sibilet cite « nos bons poètes françois », nous nous étions arrêtés à Mellin de Saint-Gelais, que les poètes de la Pléiade vont faire rentrer dans le clair-obscur de l'histoire littéraire.

Avec Mellin de Saint-Gelais sont cités, dans la phrase de Sibilet, quelques autres poètes qu'il est juste de rappeler : Hugues Salel, par exemple, grand maître d'hôtel du roi, conseiller et aumônier de la reine, abbé commandataire de Saint-Chéron, qui traduisit les dix premiers chants de l'*Iliade* et les offrit à François Ier, marquant ainsi, pour sa part, l'acheminement des lettres françaises vers l'hellénisme, qui est le principal article du nouveau *Credo*.

Quant à Antoine Héroët, il est l'auteur d'un poème oublié, et qui mériterait cependant de ne pas l'être, intitulé *La Parfaicte Amie*, tout imprégné de platonisme et de pétrarquisme, tout plein de sentiments nobles, dont l'expression nous

paraît souvent obscure: « Petite œuvre, dit Pasquier, mais qui, en sa petitesse, surmonte les gros ouvrages de plusieurs. »

Maurice Scève, Lyonnais, ne fut pas seulement poète : il eut la bonne fortune de découvrir, en 1533, la sépulture de Laure de Noves, la dame des pensées de Pétrarque, ce qui ne fut pas sans contribuer à faire de lui l'oracle de la société l'*Angélique de Fourvières*.

Il est, d'ailleurs, l'auteur de *Délie, object de la plus haulte vertu*, où sont heureusement exprimées beaucoup d'idées généreuses et d'où s'exhale, comme un parfum pénétrant, la passion la plus raffinée.

Nous ne pouvons quitter Maurice Scève, sans nous demander ce qu'était la société dont il fut l'oracle et dont, avec ses cousines, personnes fort savantes, Jeanne Gaillarde, Pernette du Guillet, Clémence de Bourges, furent les principaux ornements. Nous ne pouvons surtout ne pas consacrer quelques instants à Louise Labé, dont le nom, maintenant obscur, brilla d'un vif éclat du temps où la Pléiade commençait à rayonner sur les sommets du Parnasse.

Louise Labé, fort belle personne, romanesque, éprise d'aventures, quitta, dès l'âge de seize ans, la maison paternelle pour suivre un beau « gendarme », qu'elle aimait et qui partait guerroyer en Roussillon, devant Perpignan. Sa vaillance, son adresse à gouverner un destrier la firent surnommer le « capitaine Loys ». Cette femme avait pris tant de plaisir à « faire le coup de lance et d'épée » que, plus tard, elle aimait à rappeler ces souvenirs étranges :

Qui m'eût vu lors, en armes, fière, aller,
Porter la lance et bois faire voler,
Le devoir faire en l'estour furieux,
Piquer, volter le cheval glorieux,
Pour Bradamante ou la haute Marphise,
Sœur de Roger, il m'eût, possible, prise.

Plus tard, elle épousa messire Ennemond Perrin, riche cordier de Lyon, et devint, de ce fait, la « Belle Cordière ». Ennemond Perrin ne fut pas (du moins, il est permis de le croire) à la hauteur de sa femme. Ce fut plutôt un bonhomme Chrysale, qui prêta le flanc aux railleries spirituelles de quelques-uns, et notamment du poète Olivier de Magny :

Si je voulais (dit celui-ci) par quelque effort
Pourchasser la perte ou la mort
Du sire Aymon, et j'eusse envie
Que sa femme lui fût ravie
Ou qu'il entrât en quelque ennui,
Je serais ingrat envers lui ;

Car, alors que je m'en vais voir
La beauté qui, d'un doux pouvoir,

Le cœur si doucement me brûle,
Le bon sire Aymon se recule
Trop plus intentif au long tour
De ses cordes qu'à mon amour.

Il suffit, pour connaître les idées de la Belle Cordière sur l'amour, de parcourir son *Débat de Folie et d'Amour*. Ce dialogue est divisé en discours, que tiennent les dieux de l'Olympe sous la présidence de Jupiter. Apollon y porte la parole en faveur de l'amour, et l'on peut croire que la Belle Cordière, elle-même, parle par sa bouche. Après avoir fait la caricature de ceux qui ne partagent pas son opinion sur l'amour, Louise Labé nous dépeint ceux qu'elle aime : ce sont ceux qui sont « frappés du gracieux mal d'amour ».

La prose de Louise Labé ne manque, à vrai dire, ni de grâce, ni de saveur. Mais ses vers sont, à coup sûr, meilleurs que sa prose, témoin ce sonnet :

Tant que mes yeux pourront larmes épandre
A l'heur passé avec toi regretter,
Et qu'aux sanglots et soupirs resister
Pourra ma voix, et un peu faire entendre ;

Tant que ma main pourra les cordes tendre
Du mignard luth pour tes grâces chanter,
Tant que l'esprit se voudra contenter
De ne vouloir rien, fors que toi, entendre ;

Je ne souhaite encore point mourir :
Mais, quand mes yeux je sentirai tarir,
Ma voix cassée et ma main impuissante,

Et mon esprit en ce mortel séjour
Ne pouvant plus montrer signe d'amante,
Prierai la mort noircir mon plus clair jour.

Si Louise Labé avait fait beaucoup de sonnets semblables, on pourrait, sans trop d'exagération, lui confirmer son surnom de Sapho. Elle a, du moins, exercé tant d'influence sur les poètes, ses contemporains », qu'il était impossible de la négliger.

C'est au moment même où l'*Angélique de Fourvières* est fière de compter au nombre de ses gloires la Belle Cordière, c'est en 1549 précisément que Joachim du Bellay publie sa *Défense et illustration de la langue française*. C'est une idée patriotique qui lui a fait prendre la plume : il ne veut pas qu'on puisse dire que l'Italie a la suprématie en fait de poésie. La France a vaincu toutes les nations sur les champs de bataille : il faut qu'elle achève sa gloire en prenant la première place en littérature.

Le mot « défense », qui précède le mot « illustration », veut-il dire que la langue française est alors attaquée, qu'elle ne peut

exercer librement ses droits? Poser cette question, c'est poser un problème d'histoire de la langue, d'autant plus important qu'il touche de près à l'histoire de l'esprit national. Il est nécessaire, en effet, que Joachim du Bellay « défende » la langue française : une langue morte, le latin, non seulement la menace d'un empiètement injuste, mais veut encore se substituer à elle. Il est partout, même autour de nos poètes, ce latin des écoles, bizarre et macaronique, favori de l'Université et des collèges, qui refusent, d'un commun accord, de donner au français la place à laquelle il a droit. Les règlements des écoles prescrivent même aux étudiants de ne se servir du français qu'en récréation :

« Domi linguæ latinæ usum inter scholasticos diligenter conser« vandum curet rector ; ab hac autem latine loquendi lege non « eximantur, nisi vacationum dies et recreationis horæ. » (*Ratio studiorum*, ed. Tournon, 1603, p. 27.)

Non seulement l'antique Faculté de théologie ou la Faculté de décret (c'est-à-dire de droit) proscrivent le français, mais c'est aussi et surtout la Faculté de médecine, qui refuse d'exprimer ses doctrines en français et qui ne veut pas admettre notre langue en ses audiences, où l'emploi du latin est exclusif.

Cette persécution du français par le latin, les pièces d'un procès oublié, qui dorment dans les archives de la Faculté de médecine et que M. Ferdinand Brunot a eu la bonne fortune de trouver, l'établissent d'une manière frappante. Elles montrent, de plus, quel était alors l'état d'esprit des maîtres de la jeunesse.

C'est le procès de Roch Baillif de la Rivière.

Le doyen Rousselet avait obtenu l'autorisation de poursuivre cette « peste », qu'il comparait à Luther et voulait renvoyer chez les Turcs, le 7 octobre 1578. Il faut lire le *Vray discours des interrogatoires faicts en la presence de MM. de la Cour de Parlement. par les Drs. Regents en la Faculté de Medecine..., à Roc le Baillif. surnommé La Riuiere, sur certains poincts de sa doctrine* (Paris. L'Huillier, rue Saint-Jacques. A l'Oliuier. Auec priuilège).

« Interrogé en la maison de Mgr le President de Morsan, le 19 juin, l'autre à sa requeste en plein Parlement deuant tous MM. de la Cour. Au premier examen, la plus grand part de l'apres-disnee fut consommee en ce different, qu'iceluy proteste qu'il ne peut parler Latin. Les Medecins, au contraire, disent qu'ils ne doiuent ny ne peuuent examiner de la Medecine en langue vulgaire. Luy remonstre, que les maladies ne se guerissent ny en Latin ny en Grec : que c'est assez que la chose soit entendue, et les remedes cogneuz. Davantage, que luy est Medecin

François, et qu'Auicenne a escrit en sa langue, Hippocrates et Galien en la leur. Au contraire les Medecins remonstrent, qu'il est impossible qu'il soit Medecin, qu'il n'ait passé par les premieres lettres et escholes. Outre que cest homme se dit docteur à Caen (qui est une falsité digne de punition, comme il a esté acertainé par les Docteurs de Caen à la requeste de Madame de Rohan) et pource qu'un Docteur examinant un qui se dit Docteur ne le peult examiner en François : principalement estant question d'introduire ou reietter la doctrine de Paracelse par le iugement d'un si grand Senat, duquel toutes les Escholes de France, Italie, Espaigne, Allemaigne, attendent l'Arrest. Dauantage, qu'il n'est possible, que n'entendant la langue Latine, il ait leu Hippocrates, Galien, Auicenne et autres bons autheurs Grecs, Arabes et Latins, desquels la milliesme partie n'est tournée en François.

« En ce debat Messieurs de la Cour luy remonstrent, qu'il parle Latin tel qu'il voudra et pourra, qu'il sera excusé. Luy coulpable de son ignorance, de rechef dit, qu'il y a long temps qu'il n'a veu ses liures : qu'il y a quatorze mois qu'il est à Paris empesche à ses affaires. Quelqu'un des Docteurs, pour plus euidemment monstrer l'ignorance dudict La Riuiere, luy demande qu'il dise en Latin : Il y a quatorze mois que je suis en ceste ville. Il faict du sourd. Mais estant pressé, il dit qu'il escriroit bien en Latin, mais qu'il ne peut parler. Alors les Docteurs, sans preiudice du reste de l'Examen, demandent qu'il responde par escrit en Latin sur le champ a la premiere question qui luy sera faicte. Il ne peult reculer. Et pour ce la premiere question est telle. *Quid fieri possit ut Paracelsus ab Hipp. et Galeno nihil dissentiat, cum Paracelsus eos sæpe ludibrio habeat, seseque hujus tam reconditæ doctrinæ authorem esse scribat.* Alors iceluy La Riuiere prend la plume, attentif comme ces petits enfants qui font leur theme, remet en sa memoire quelque Latin de Paracelse, qu'il sçait par cœur, et escrit : *Paracelsus non differt a veteris Medicis. Nam Hippocrates in libro de veteri medicina non dicit sanguis bilis esse principia*, etc. Voila le Latin de La Riuiere, que ie pense qu'on trouueroit encore escrit de sa main »... *Recueil des deux examens faicts par cinq de Mess. de la faculté de Medicine contre Roc Baillyf, surnommé la Riuiere*, p. 17 et s., Bibl. Maz[ne] 29-121.

On peut consulter, sur ce grave procès dont les débats durèrent quatre jours, les registres mss. de la Faculté, VIII, 128 et suiv. René Chopin parla deux jours pour Hippocrate et Galien, et Roch Baillif de la Rivière fut condamné à être banni du ressort du Parlement. L'avocat du roi était Barnabé Brisson ; il fit sur l'an-

tique médecine et son père Hippocrate une harangue si goûtée, que la Faculté, enthousiasmée, lui vota une reconnaissance éternelle, et s'engagea solennellement, « quoi qu'il lui arrivât, à lui, à sa femme, à ses enfants et aux enfants de ses enfants, des maux qui atteignent l'homme, quel que fût celui des docteurs qu'il appelât, quel que fût le nombre de ceux qu'il manderait, lui ou les siens, à le soigner à perpétuité, avec diligence, affection et gratuitement ».

On voit, par là, quelle position inquiétante occupait le latin à cette époque. Il ne faudrait pas croire, d'ailleurs, que tous les médecins d'alors fussent inintelligents : ils avaient tout simplement, mais au plus haut point, l'esprit de corporation, et auraient cru déchoir en parlant le langage du peuple.

Il a fallu, pour que le français, la « langue vulgaire », rentrât dans ses droits, qu'une autre corporation, celle des chirurgiens, réagît énergiquement contre cet état de choses. Les chirurgiens, à vrai dire, sont alors relégués dans la corporation des barbiers ; mais ils parlent français, et, dès 1530, ils écrivent des ouvrages techniques en français. L'un d'entre eux, Symphorien Champier, fut même un collaborateur indirect autant qu'imprévu de la réforme de la Pléiade.

Champier était de la suite du duc de Lorraine. Il accompagna son maître à Pavie, où les docteurs l'agrégèrent à leur collège. Le duc de Guise lui recommanda un chirurgien picard, nommé d'Aultreppe, en le priant de le faire passer docteur. Or ce d'Aultreppe ne savait pas le latin !... Le procès-verbal de la séance où le *dignus intrare* fut accordé à cet homme dénué de latinité serait digne d'être paraphrasé par Rabelais. Le voici :

« Alors se leuast ung tresque scauant et docte docteur, nomme Mattheus de Curte, lequel, a ceste heure, a la premiere cheere en medecine a Padoe, et dict : Messire Campese : Nous esmerueillions tous, Messieurs de ceste uniuersite, de ce que nous auez faict assembler icy en si gros nombre. Et puis nous presentes ung homme de toust sans lectre, quil ne scait ny entend latin, et semble que vous moques ou ioues des docteurs, lesqueulx vous ont fait gros honneur et donne priuelege, que ne fust oncque faict en ceste uniuersite. Alors moy bien doulāt et desplaisāt de tel reprouche luy respondis en latin, car en francoys ne me eust pas bien entendu : Monsieur mon frere et collegue, ie ne vous veux demander que une petite question, et me auoir respondu seray tresque contemps de vous, et est telle. Ie boute le cas que Galien et Auicenne et Isaac Israeliticque, ou bien Galapt de Balda fussent

de present en vie, et Galien, pour le bruict et excellence de vostre uniuersite, vint a Pauie pour prendre la Lauree couronne, ou bien degre de docteur, et Avicenne vint auec luy de Arabie, et Isaac de Palestine ou Iudee, et Galapt de Mesopotamie, je vous demande si Messieurs de l'uniuersite les passeroyent docteurs, et deburoyent auoir la Lauree couronne ou doctoralle. Alors respondit Cursius que ouy, et que telz personnaiges n'estoyent a refuser. Alors ie replicquay : Galien estoyt Grec, et Asiatique, naprint oncque la langue latine. Auicenne estoyt Arabe et ne lentendoyt pas. Isaac estoyt Israellitique, fils Adoctis du roy de Arabie nomme Salomon, et Galapt estoyt de Mesopotamie ou Perse, et tous estoient ignares et ignorans la langue latine, mais ilz estoient tres scauans medecins. La langue nest pas cause de la doctrine, car en tous langaiges se peult science acquerre et apprendre. »

Ambroise Paré, le maître de la chirurgie au xvi[e] siècle, fut lui aussi, à sa façon, un collaborateur de la réforme de la Pléiade. Voici un fragment de son discours au lecteur, en tête de ses œuvres :

« Ie demanderois volontiers si la Philosophie d'Aristote, la Medecine du diuin Hyppocrates, et de Galien, ont esté obscurcies et amoindries, pour auoir esté traduictes de Grec en Latin, ou en langage Arrabic, ainsi que firent Auerrhoës, Æphadius et autres Arabes soigneux de leur Republique ? Auicenne, Prince de la Medecine Arabique, n'a-il pas traduit plusieurs liures de Galien en son iargon, au moyen dequoy la Medecine a esté decorée en son pays d'Arabie? Pourquoy semblablement ne me sera il permis d'escrire en ma langue Françoise, laquelle est autant noble que nulle autre estrangere?

« Ie n'ay voulu aussi l'escrire en autre langage, que le vulgaire d'une autre nation, ne voulant estre de ces curieux, et par trop superstitieux, qui veulent cabaliser les arts et les serrer sous les loix de quelque langue particuliere, en tant que i'ay appris, que les sciences sont composees de choses, non de paroles, et que les sciences sont de l'essence, les paroles, pour exprimer et signifier.»

C'est la formule même qui entraînera tout le manifeste de Du Bellay.

Toutefois, malgré ces cas particuliers, le langage de toutes les écoles était le latin, et le règlement des établissements d'enseignement secondaire n'était pas moins rigoureux, à cet égard, que celui des Facultés proprement dites. Ecoutons plutôt quelques-unes de ces prescriptions :

« Latine loquendi usus severe in primis custodiatur, iis cholis

« exceptis in quibus discipuli latine nesciunt, ita ut omnibus « quæ ad scholam pertinent, nunquam liceat uti patris sermone : « eamque ob rem latine perpetuo magister loquatur. » (*Ratio studiorum*, éd. Tournon, 1603, p. 121.)

On voit à quel point la jeunesse française était bardée de latin, et de quel latin ! Le latin de la montagne Sainte-Geneviève, que nous connaissons, un grand linguiste nous en ayant donné complaisamment un long exemple dans son *Pantagruel*. L'écolier limousin, en effet, a reçu la discipline latine des écoles, et le chapitre que Rabelais lui consacre, loin d'être une raillerie à l'adresse de la Pléiade, nous semble être plutôt un argument en sa faveur.

Voici quelles sont les premières paroles que l'écolier limousin adresse à Pantagruel, qui lui demande d'où il vient :

« De l'alme, inclyte et celebre academye que l'on vocite Lutece. Qu'est-ce à dire ? dist Pantagruel a ung de ses gens ? C'est (respondist-il) de Paris. Tu viens doncques de Paris, dit-il, et a quoy passez-vous le temps, vous aultres, messieurs estudians, ondict Paris ? Respondist l'escholier : Nous transfretons la Sequane on dilucule et crepuscule; nous deambulons par les compites et quadrivyes de l'urbe, nous despumons la verbocination latiale, et comme verisimiles amorabonds, captons la benivolence de l'omnijuge, omniforme et omnigene sexe feminin. »

Et cela continue longtemps, à la grande impatience de Pantagruel, au grand amusement de Rabelais, et pour notre édification.

Rien n'est plus propre que ce chapitre de Rabelais à donner une idée des mauvaises habitudes contre lesquelles les poètes de la Pléiade vont lutter.

Dans cette lutte, ils seront aidés, heureusement, par plusieurs professeurs du Collège de France, et, entre autres, par le mathématicien Forcadel et l'helléniste Leroy. Forcadel déclara nettement son intention de faire son cours en français, et Louis Leroy, dans sa leçon d'ouverture, fit entendre, du haut de sa chaire, une apologie de la langue française. Or, — il faut le noter, — l'objet de son cours était Démosthène. Après avoir loué, comme il convenait, les « langues doctes et grammatiques », il dit : « N'est-ce point une grande erreur que d'employer tant d'années aux langues anciennes, comme l'on a continué de faire, et consommer à la connaissance des choses auxquelles l'on n'a plus ni le moyen ni le loisir de vaquer ? »

On le voit, ce que Louis Leroy réclamait et ce que Du Bellay, lui aussi, réclamera, c'est l'exercice plein et entier des droits de la langue française, méconnus outrageusement par les partisans du latin.

V. H.

La civilisation byzantine à l'époque des Paléologues (XIIIe-XVe siècle)

Cours de M. CHARLES DIEHL,
Professeur à l'Université de Paris.

Les peintures des couvents de l'Athos.

Quand on visite les couvents du mont Athos, une chose frappe tout particulièrement, c'est le grand nombre de peintures dont sont décorées les églises : du haut en bas, depuis les parties inférieures des murailles jusqu'au sommet des coupoles, d'énormes cycles de fresques attirent et retiennent les yeux par la richesse du coloris, la variété des aspects et des sujets : figures de saints, images de martyrs, compositions plus amples empruntées aux scènes de la vie du Christ ou de la Vierge, visages d'apôtres, représentations de personnages divins (Mère de Dieu, Jésus, saint Jean-Baptiste), de prophètes de l'Ancien Testament. On trouve dans ces églises tout ce que l'étude approfondie des Livres saints a pu fournir aux artistes comme sources d'inspiration. L'effet produit est inoubliable : au milieu de toutes ces peintures qui vous environnent de toutes parts, à tous les étages, on se sent comme frappé de stupeur ; elles sont un des grands attraits d'une visite à la Sainte Montagne, et ces couvents, où nous avons constaté jusqu'ici une vie religieuse si intense, vont apparaître maintenant à nos yeux comme un centre non moins intéressant de vie artistique.

I

On a, tour à tour, exagéré et rabaissé l'importance des fresques du Mont Athos. On les a considérées longtemps comme des œuvres anciennes d'une valeur artistique particulière, puis par un mouvement de réaction assez singulier, on leur a dénié tout intérêt.

Rien n'est plus difficile à dater, en effet, qu'une peinture byzantine ; aujourd'hui encore, c'est, dans l'Orient entier, une habitude constante de remettre à neuf les couleurs effacées, de res-

taurer les peintures dont l'éclat diminue, et constamment l'on voit des peintres modernes reproduire les œuvres de leurs prédécesseurs à l'endroit même où elles se trouvaient et suivant les mêmes procédés ; et ces peintures récentes font illusion. Les premiers voyageurs, frappés par l'aspect antique des choses qui les entouraient, crurent donc voir dans les monastères des œuvres authentiques et de date fort reculée; puis d'autres, d'esprit plus critique, au lieu de se contenter de l'impression purement extérieure, fondèrent leur opinion sur des indices plus scientifiques, les inscriptions, par exemple, et purent se rendre compte que ces inscriptions étaient, pour la plupart, d'origine toute récente ; si bien qu'on a pu dire que, sur toute la côte orientale, les peintures avaient été refaites au XVIIIe et au XIXe siècle; pour la côte occidentale, au delà du XVIe siècle, on ne peut en dater aucune avec certitude. La décoration des églises se renouvellerait donc tous les trois ou quatre siècles, et il ne subsisterait plus au Mont Athos de peintures vraiment anciennes.

Cette opinion est trop absolue ; la vérité est, sans doute, intermédiaire. Il y a bien un grand nombre de peintures qui ne remontent pas au delà du XVIIIe ou du XIXe siècle ; mais il se trouve aussi des cycles de date plus reculée, que l'on peut dire anciens, sans pourtant qu'aucune inscription autorise formellement à le faire.

Dans le narthex de certaines églises, des mosaïques se sont conservées : à Vatopédi, par exemple, le couvent le plus septentrional de la côte Est et l'un des plus grands et des plus riches de la montagne. On y accède par une porte fortifiée et crénelée, en passant sous une voûte. Dans la cour, on se voit entouré par les remparts couronnés de créneaux qui protègent les chapelles, remparts où le caprice des moines a suspendu, comme partout, des balcons qui laissent entrer le soleil et la lumière dans leur demeure. Un plan incliné mène l'église, qui ne présente rien de particulièrement intéressant à l'extérieur ; les briques alternent avec les pierres et, forment des cordons rouges et blancs ; les coupoles se dressent légères et sveltes, sur les tambours haut lancés. Mais, à l'intérieur, sur les piliers de droite et de gauche, des mosaïques représentent, suivant une habitude chère aux artistes du Mont Athos, la scène de l'Annonciation, qui était une des fêtes célébrées avec le plus de pompe au monastère de Vatopédi. Les figures de l'Ange et de la Madone se retrouvent en mosaïque sur le portique extérieur, et, au-dessus de la porte d'entrée, le Christ est représenté entre la Vierge et saint Jean-Baptiste, dans l'attitude classique de l'iconographie byzantine.

Sur les montants, l'Annonciation est figurée comme à l'intérieur : l'Ange est un peu lourdement drapé ; mais, en face, la Madone, habillée de bleu, témoigne d'un art plus habile par l'étonnement du geste et le sentiment du visage.

D'autres monastères renferment encore des œuvres en mosaïque : à Xénophon, par exemple, sont conservées deux figures en pied représentant saint Jean et saint Démétrius ; c'est tout ce qui reste d'une ancienne décoration qui s'étendait, suivant certains rapports du xviie siècle, à l'église entière. Peut-être aussi de telles compositions n'étaient-elles qu'intercalées dans de longs cycles de fresques ; la dévotion particulière à la Vierge expliquerait assez aisément que l'on ait voulu perpétuer, par des œuvres plus durables, la reproduction de scènes comme l'Annonciation. La date de ces figures est, en tout cas, assez ancienne. Dans le portique, une inscription indique qu'elles ont été remises à neuf par Joannikios, abbé. Les abbés de ce nom ne sont pas rares ; il est assez probable toutefois que l'œuvre est du xive siècle, peut-être même du xiie.

Les fresques les plus anciennes remontent à la même époque. A Vatopédi, dans le portique extérieur, une inscription nous apprend que l'église fut décorée au temps d'Andronic II, aux environs de 1312 ; malheureusement, elle ajoute que les fresques anciennes furent restaurées en 1819 ; il subsiste cependant une partie ancienne, qui date bien du xive siècle. A Lavra, dans la chapelle Saint-Nicolas, une inscription attribue les fresques à un peintre qui ne porte pas un nom grec : il s'appelle Franco, aurait travaillé à la décoration du monastère vers 1360, et serait un descendant de ces Catalans ou Espagnols venus en Grèce au commencement du xive siècle, et qui auraient fait souche à Thèbes, en Béotie. Cet artiste est initié à la peinture byzantine, mais ses œuvres se ressentent, en quelque façon, de l'influence occidentale ; elles sont remarquables par la recherche attentive du sentiment et de l'expression, par des qualités heureuses d'invention, mais la plupart ont eu à subir, elles aussi, de maladroites réparations. Ajoutons aux peintures de Vatopédi et de Lavra quelques-unes des œuvres conservées au couvent du Pantocrator, qui remontent à l'an 1363. Voilà ce qui reste du xive siècle.

Au xve siècle, on ne peut attribuer qu'un seul cycle, représenté par les fresques du monastère Saint-Paul, dans la chapelle de Saint-Georges, qui datent de 1423.

C'est au xvie siècle que l'art donna son plus grand effort dans les monastères du Mont Athos. A ce moment, si l'on met à part l'église du Protaton à Karyès, où les peintures ont été ternies par la fumée de l'encens, six grandes églises furent décorées à des

dates assez bien déterminées. A Lavra, la grande église construite en 1535 servit de modèle aux autres ; ce fut ensuite celle de Koutloumous (1540), de Xénophon (1545), etc. Il semble qu'il y ait eu alors une entreprise générale de réfection. Signalons encore les réfectoires de Lavra (1512) et de Dionysion (1523).

Il y eut donc deux époques, deux écoles, dans cette renaissance de l'art byzantin, qui commença au XIVe siècle, sous les Paléologues, et atteignit son point culminant au XVIe siècle ; c'est alors qu'apparaissent les œuvres classiques, auxquelles devait aboutir ce mouvement que nous avons étudié successivement à Kahrié-Djami et à Mistra.

II

Les peintures des monastères du Mont Athos présentent un double intérêt ; elles sont un admirable exemple du système décoratif conçu par les Byzantins, système qui repose sur une idée symbolique ; elles ont, de plus, par elles-mêmes, une réelle valeur d'art.

En 1839, Didron, qui voyageait dans ces parages, fut frappé de la facilité avec laquelle, sous ses yeux, étaient exécutées certaines peintures. A Esphigmenon, il vit un moine esquisser de mémoire toute une scène dont les personnages étaient représentés en grandeur naturelle, et cela sans cartons, sans dessins, sans modèles ; puis, avec une prodigieuse aisance, le moine dictait les sentences qui devaient être inscrites au bas de l'œuvre, sans s'aider d'aucun livre, d'aucune note. Comme Didron manifestait sa surprise, le moine, pressé de questions, finit par lui révéler le secret de cette facilité : il avait appris son art dans un manuel qui indiquait, pour chaque scène, la disposition des personnages et les sentences qui devaient suivre : c'était le célèbre *Guide de la Peinture*. Ce manuel comprend trois parties : il explique les procédés techniques pour préparer les couleurs ; il indique les règles de l'iconographie, la disposition des scènes, le caractère à donner aux personnages ; il montre enfin comment on doit disposer, dans les églises, la série des compositions.

Cet ouvrage est fort discuté ; on s'est mépris sur son caractère : on y a vu un code, un bréviaire officiel, un canon artistique, enserrant l'art dans des règles fixes, au point d'en faire quelque chose de figé, d'immobile, d'hiératique. En réalité, c'est un simple manuel privé, qui ne pose aucune règle absolue ; c'est un résumé qui montre le point de développement où était arrivé l'art byzantin, et les idées qui président au système décoratif.

Lorsqu'on pénètre dans une église byzantine, l'œil se perd d'abord au milieu de la complexité du décor. Dans la disposition des peintures, rien, pourtant, n'est laissé au hasard ; les compositions sont réparties à des places précises, toujours les mêmes, que l'on pourrait indiquer les yeux fermés ; les peintres se sont inspirés, en cela, d'une idée liturgique et symbolique. L'église comprend, en effet, trois parties : le sanctuaire, la coupole et la nef. Dans les trois absides du sanctuaire, que ferme l'iconostase, le prêtre, devant l'autel, célèbre le saint sacrifice. De là, l'idée d'y représenter la célébration de la messe ; tout en haut, l'artiste peint donc la Vierge et l'enfant Jésus ; au-dessous, c'est la Sainte Cène sous les deux formes, le Christ distribuant le pain et le vin ; puis ce sont des scènes semblables à l'acte célébré dans le sanctuaire : le Christ lui-même officiant, la scène classique de la Divine Liturgie. Plus bas, aux étages inférieurs, des images de Pères de l'Eglise rappellent au prêtre la grandeur de son ministère. Dans l'abside de gauche, où il se prépare à accomplir le saint sacrifice, ce sont des scènes de l'Ancien Testament, des figures de patriarches, Moïse, Abraham, etc. Dans l'abside de droite, ce sont d'autres scènes de l'Ancien Testament : le Christ donné au monde, etc. Une même idée domine dans toutes ces représentations : c'est que le Christ est venu pour remplir un sacerdoce, le plus grand de tous ; et il n'est pas sans grandeur d'avoir, ainsi, mis autour du prêtre tout ce qui devait lui rappeler la beauté de son ministère.

Les coupoles s'élancent vers le ciel ; c'est là que le peintre représente le Christ dans sa puissance, le Christ Pantocrator ; autour de lui, les anges chantent ses louanges ou l'assistent dans son ministère ; la Vierge, saint Jean-Baptiste intercèdent pour les pécheurs : c'est le triomphe de l'Eglise.

Dans la nef se célèbrent les grandes fêtes ; on y représente les diverses scènes de la vie du Christ. A droite, ce sont les scènes de sa jeunesse ; à gauche, la Passion ; sur les deux colonnes sont figurés les personnages de l'Annonciation. Les épisodes suivent l'ordre chronologique, de façon à mettre en lumière la scène de la Crucifixion ; en face du sanctuaire, dans la croisée de droite, la Transfiguration ; dans la croisée de gauche, la Résurrection ; l'Ascension et la Pentecôte sur les arcs, au-dessus du chœur. Les fêtes relatives à la Vierge sont représentées sur le mur occidental ; sur la porte d'entrée, au-dessus du crucifix, c'est presque toujours la scène classique de la Dormition de la Vierge.

Quand l'église est très grande, les sujets se multiplient : ce sont des scènes de l'histoire de l'Eglise, l'exaltation de la croix, l'exaltation des images, disposées en longues bandes parallèles ;

dans la série inférieure figurent des moines, des saints, suivant l'ordre hiérarchique, tenant en main des cartels sur lesquels sont inscrits des versets : c'est l'Eglise universelle en prières; tout se tient, tout s'enchaîne.

Il y a de plus les portiques, les narthex ; la même idée préside à leur décoration : sur les coupoles sont représentés le Christ et la Vierge dans leur gloire ; mais, là, l'artiste représente surtout des fêtes ecclésiastiques, des scènes comme les grands conciles, des épisodes de la vie des martyrs, ou bien des scènes reproduisant les paroles des 24 strophes de l'hymne *Akathistos*, que les fidèles chantaient debout, dans la nuit; le Jugement Dernier figure toujours sur la porte d'entrée.

Enfin d'autres bâtiments accompagnent l'église : le réfectoire du monastère, par exemple ; les peintures y revêtent un caractère spécial, mais en gardant toujours leur caractère sacré; car le réfectoire aussi est un lieu saint. Sur les murs, on reproduit des épisodes se rapportant aux aliments : c'est la multiplication des pains, les Noces de Cana, etc. Des figures de saints sont peintes au milieu de ces scènes ; des cartels portent des avis moraux, des sentences édifiantes sur la paresse et la gourmandise, des préceptes sur la tempérance.

Entre l'église et le réfectoire se trouve la fontaine sacrée ; elle aussi est décorée de scènes appropriées : baptêmes, épisodes de l'Ancien Testament, etc.

Partout la décoration est inspirée par une idée de commémoration symbolique ; dans le détail, il y a un effort curieux pour traduire le sens même de chacun des mots des prières liturgiques.

III

S'il faut en croire le *Guide de la Peinture*, un artiste illustre aurait présidé à la renaissance de l'art au Mont Athos ; il aurait tout au moins coordonné le travail : ce serait Manuel Panselinos de Thessalonique, qui jeta un brillant éclat, « comparable à la lune dans toute sa splendeur » ; il resterait même de lui quelques œuvres originales. Y eut-il vraiment un grand maître à l'Athos ? A quelle époque? La discussion sur ces deux points est loin d'être close. Il faudrait placer, sans doute, son existence au commencement du XVIe siècle ; mais il est douteux que ses œuvres aient échappé à l'entreprise générale de restauration dont beaucoup d'autres peintures ont souffert. Les moines lui en attribuent un certain nombre ; en fait, il ne reste rien de lui, ou peu de chose ;

peut-être faut-il lui attribuer toutefois quelques-unes des fresques du couvent du Protaton à Karyès, d'une grande valeur, comme la Nativité ou la Présentation ; mais son nom symbolise surtout une époque.

Je n'ai pas le dessein de rappeler, ici, toutes les peintures des monastères du Mont Athos ; je choisirai seulement, comme exemple, la décoration du réfectoire de Lavra, qui est de 1512.

Au fond est dressée la table de l'abbé ; au-dessus de cette table est représentée la Sainte Cène. Trois bandes de décorations sont superposées le long du mur ; la bande inférieure est occupée par des moines et des évêques, Grégoire de Nazyance, Grégoire Palamas, etc. ; des personnages plus modernes sont mêlés aux saints ; tous portent à la main des pancartes, sur lesquelles sont inscrites des exhortations pieuses. La bande intermédiaire est consacrée au martyrologe et aux miracles ; les scènes sont, pour la plupart, remarquables de grâce et de mouvement. La partie supérieure est le commentaire de l'hymne *Akathistos* ; 24 scènes représentent les premières paroles des 24 versets. Au-dessus de chaque scène, l'artiste a écrit les premiers mots du verset correspondant : « *L'ange apparaît à la Vierge...* », etc.

Les parois latérales présentent la même disposition : en bas, des figures de saints ; dans la bande intermédiaire, des miracles ; dans la partie supérieure, le commentaire de l'hymne *Akathistos*. La scène consacrée à la dix-huitième strophe — « *Toute la nation des anges adore la Vierge...* » — est remarquable entre toutes ; les rhéteurs, les docteurs jettent leurs livres aux pieds de la Vierge ; le Christ trône dans une gloire ; et l'église chrétienne est en adoration devant le portrait de la Mère de Dieu, « *non fait de main d'homme* ».

Ailleurs, dans la bande inférieure, ce sont des épisodes plus compliqués, comme le Concile de Nicée ; les martyrs occupent encore la bande intermédiaire ; au-dessus, c'est Anne dans son jardin, la Nativité, la Présentation au festin des grands prêtres.

Au-dessus de la porte d'entrée, vers l'Est, une grande composition représente le Jugement Dernier. Dans une gloire, le Christ apparaît au monde ; les anges, la Vierge, saint Jean-Baptiste intercèdent pour les hommes ; des anges accueillent les âmes des morts ; un fleuve de feu s'échappe du trône du Seigneur, et descend vers les enfers, où l'on aperçoit le diable avec des cornes et des lances. A gauche du panneau est une représentation naïve du Paradis : les morts viennent frapper à la porte ; les patriarches Abraham, Isaac Jacob, tiennent sur leurs genoux des corbeilles pleines d'âmes : c'est la traduction exacte de l'expression « reposer

dans le sein d'Abraham » ; parmi les fleurs, on distingue la Vierge et le « bon larron ». A droite, un enfant est plongé dans une lecture attentive ; tout en haut, un ange déroule les cieux ; les montagnes s'entr'ouvrent, les animaux rendent des fragments de leurs victimes; et la mer, les naufragés et les navires. Quatre animaux, symbolisant la vision de Daniel, représentent les quatre peuples conquérants : Assyriens, Perses, Macédoniens, Romains. Ce sont, enfin, des scènes comparables aux cercles de Dante, des figures de voleurs, des anges, etc., et, pour terminer, Judas et l'Antechrist.

Les artistes ont fait un effort extraordinaire pour traduire tous les mots des textes sacrés, et ils sont arrivés à des conceptions véritablement puissantes. Le Mont Athos, avec ses monastères et les richesses d'art qu'ils renferment, fait revivre un moment, pour nous, dans l'Orient moderne, toute la Grèce du Moyen-Age. C'est pourquoi j'ai insisté sur les caractères particuliers de la Sainte Montagne. Nous y avons trouvé le terme naturel de cette renaissance, dont les premiers monuments nous avaient arrêté, un instant, à Kahrié-Djami et à Mistra. Il nous reste, maintenant, à étudier la civilisation contemporaine de ces œuvres dans la dernière capitale byzantine, dans la lointaine Trébizonde.

E. P.

Les « Discours à la nation allemande » de Fichte

Cours de M. HENRI LICHTENBERGER,
Professeur à la Faculté des lettres de Nancy.

IV

Nous avons vu, dans les précédentes leçons, que, pour Fichte, c'est une éducation nationale d'un genre nouveau qui doit régénérer la nation allemande. Cette éducation ne peut être effectivement donnée que dans des instituts constitués spécialement, dont la première règle sera de rompre avec l'ancienne routine. Le premier devoir des Etats allemands est donc de créer, le plus tôt possible, ces instituts, d'où sortira une nation allemande radicalement guérie des faiblesses qui ont amené son abaissement.

Fichte se plaît à tracer le programme de ces futurs instituts. Comme ils doivent être une image abrégée de la vie, l'éducation sera donnée en commun aux garçons et aux filles. Les études comprendront deux parties principales :

1° Une partie théorique, visant au développement de la faculté de connaissance par la culture de la sensibilité et de l'invention.

2° Une partie pratique, comprenant l'enseignement du travail manuel et, en particulier, des travaux agricoles et des métiers les plus usuels.

Les deux parties de ce programme doivent d'ailleurs être en relation étroite l'une avec l'autre ; car, d'une part, aucune connaissance ne doit rester purement abstraite et théorique, et, d'autre part, l'élève doit toujours comprendre le « pourquoi » de ce qu'il fait, — ce qui ennoblit pour lui le travail corporel et l'empêche de se ravaler au niveau de la bête de somme inintelligente. Chacun de ces instituts nationaux devra produire, par le travail, ce qui sera nécessaire à sa subsistance. Cette règle développera, en effet, l'instinct de solidarité parmi les élèves : chacun devra travailler pour la communauté, sans pouvoir élever de prétention exclusive sur le produit de son travail ; chacun partagera les plaisirs et les privations de la communauté, selon que le travail commun aura été plus ou moins fructueux. Si l'établissement a absolu-

ment besoin de secours pour subsister, ces secours, autant que possible, devront être donnés en nature, et à l'insu des élèves, ou encore sous forme de prêts remboursables.

L'éducation nationale est la même pour tous, sans distinction de rang ou de fortune. Une différence pourra être faite, toutefois, entre les jeunes gens qui se destinent à la vie pratique et ceux qui aspirent à suivre la carrière de « savant ». Les uns comme les autres seront tenus de s'assimiler la partie théorique de l'éducation nationale et d'acquérir les éléments de la partie pratique. Cependant le jeune homme exceptionnellement doué pour les études et apte à pénétrer dans le monde de la pensée, — et cela, quelles que soient sa naissance et sa condition sociale, — aura le droit de s'adonner librement au travail intellectuel et de consacrer à l'étude et à la réflexion personnelles le temps consacré par les autres au travail corporel.

Au sortir de l'institut, les élèves ordinaires entrent immédiatement dans la vie pratique et embrassent un des métiers auxquels les a préparés l'éducation nationale. Quant aux futurs savants, ils vont compléter leur instruction à l'Université (1), qui doit être, elle aussi, réformée radicalement pour remplir sa destination nouvelle. Elle doit instruire « par la science et en vue de la science »; elle doit être une école d'art scientifique (*Wissenschaftliche Kunstschule*), où les futurs professeurs apprendront à devenir les virtuoses de la science. Elle est non seulement l'école où se forment les savants et les hommes d'art de toute sorte (*Wissenschatliche Künstler*), mais aussi le « séminaire professoral », la pépinière où se recrutent les futurs maîtres de l'Université. Fichte esquisse toute une hiérarchie universitaire, qui commence avec les *socii* ou étudiants libres, entièrement abandonnés à eux-mêmes et soumis aux lois générales de la police. Cette hiérarchie se continue par les *réguliers*, sorte de corporation d'étudiants qui vivent en commun, en relation étroite avec les professeurs. Ils forment une sorte de famille académique, reconnue par l'Etat, ayant ses lois, ses privilèges et même son uniforme, identique à celui des professeurs. Ensuite viennent les professeurs ; ils sont recrutés par sélection parmi les réguliers. A leur tour, ils constituent une pépinière où se recrutent soit les savants purs, les « académiciens », chargés de faire progresser la science et de diriger l'Université,

(1) Les idées de Fichte sur le rôle et l'organisation des universités a été développé non dans les « Discours », mais dans divers opuscules de la même période, en particulier dans les *Ideen für die innere Organisation der Universität Erlangen* (1805-6) et dans le *Deducirter Plan einer zu Berlin zu errichtenden höheren Lehranstalt* (1807).

soit les hommes d'Etat revêtant les charges supérieures de l'Administration.

L'éducation nationale complétée par l'Université assure ainsi, selon Fichte, une organisation entièrement rationnelle de la société, où chaque citoyen aura la conscience nette de ses devoirs, et sera préparé par une éducation appropriée au métier qu'il devra pratiquer, où se constituera une aristocratie de l'esprit entièrement dévouée à la communauté, et préparée, par une éducation scientifique prolongée, à conduire la nation vers la réalisation toujours plus parfaite de la liberté et de la raison. C'est de l'Etat que Fichte attend l'exécution pratique de son vaste projet d'éducation nationale. Et il s'efforce de démontrer que ce projet est facile à réaliser. Il n'est d'abord pas ruineux au point de vue financier. En effet, l'Etat, qui aura ainsi organisé l'éducation nationale, pourra faire des économies sur ses dépenses pour l'armée. Les instituts nationaux prépareront une armée nationale absolument dévouée, et que le sentiment patriotique rendrait invincible. Il pourra économiser encore sur ses frais de police, par suite du relèvement du niveau de la moralité sociale ; sur les frais d'assistance publique, puisque le paupérisme se trouvera ainsi radicalement supprimé. L'Etat devra donc déclarer l'éducation nationale obligatoire, comme l'est déjà le service militaire. N'ayant pas de scrupule à contraindre ses nationaux à être soldats et à coopérer à la défense de la patrie, même s'ils montrent peu d'enthousiasme, pourquoi hésiterait-il à user de contrainte pour obliger les citoyens peu éclairés à accepter les bienfaits de l'éducation nationale ? Tout au plus pourrait-on instituer des exceptions facultatives pour les classes sociales qui sont dispensées aussi du service militaire. Si elles avaient la sottise de ne pas profiter de l'éducation nouvelle pour leurs fils, elles ne tarderaient pas à s'apercevoir, à leurs dépens, combien leurs enfants tomberaient rapidement au-dessous du niveau des enfants du peuple qui auraient reçu l'éducation nationale. Fichte ne doute pas, un seul instant, que l'Etat qui aurait, le premier, le courage d'organiser chez lui cette éducation, ne s'assure immédiatement une immense supériorité sur tous ses voisins, et ne les amène rapidement à suivre son exemple.

Si, cependant, les Etats allemands, méconnaissant leur intérêt, refusent de tenter cette expérience, Fichte fait appel aux bonnes volontés particulières pour essayer une réalisation au moins partielle de sa grande idée. Il demande aux villes ou à de riches propriétaires de vouloir bien fournir les terrains et les ressources indispensables ; il demande aux jeunes savants de se dévouer à

cette tâche, d'instruire rationnellement les enfants. Si médiocres que puissent être les ressources réunies, toute tentative menée avec intelligence et conviction ne peut, selon Fichte, que donner des résultats excellents.

V

En définitive, une seule chose peut sauver l'Allemagne, c'est la « résolution à l'action » (*Entschluss zur That*). L'action qu'on attend d'elle est une action purement intérieure et ne présente aucun danger matériel. On demande, uniquement, à tous les Allemands de s'armer de la volonté inébranlable de rester ce qu'ils sont, c'est-à-dire des Allemands, et de témoigner de la sincérité et de la force de cette volonté en organisant, sans plus tarder, l'éducation nationale. Cette détermination à laquelle Fichte convie toute la nation, est, en définitive, une régénération morale immédiate et effective.

« Soyons donc sur nos gardes ; sachons éviter le piège de la douceur de l'esclavage, car l'acceptation de la servitude priverait nos descendants eux-mêmes de l'espoir d'une future délivrance. Si notre activité extérieure est achevée, sachons nous élever d'autant plus fièrement par la pensée jusqu'à l'idée de la liberté, jusqu'à la vie conforme à cette idée, jusqu'au désir et à l'aspiration exclusive vers ce bien suprême. Si la liberté disparaît pour quelque temps du monde visible, donnons-lui asile au plus profond de nos pensées, jusqu'à ce qu'autour de nous grandisse le monde nouveau qui possédera la force voulue pour réaliser ces pensées dans le domaine des faits. Sachons faire en sorte que, par cette partie de notre être dont nous gardons la libre disposition, par notre âme, nous soyons une image anticipée, une promesse, un pressentiment de ce qui, après nous, deviendra réalité. Ne souffrons pas qu'après notre corps, notre esprit soit, lui aussi, courbé, soumis et tenu en captivité » (VII).

L'essentiel est donc que chacun ait le courage de regarder en face la situation, telle qu'elle est, de ne pas s'abuser volontairement, et de s'armer d'un courage viril pour résister à l'oppression. La disposition morale, seule, importe d'ailleurs ; le reste viendra à son heure. L'homme n'est soumis à la puissance inconnue et mystérieuse du destin que dans la mesure où il est aveugle et inconscient. Mais il dépend toujours de lui de n'être ni aveugle ni inconscient.

Toute autre attitude que la volonté intransigeante de rester

Allemands amènerait un désastre irréparable. Fichte proteste donc avec éloquence contre l'indifférentisme des « Olympiens », qui, dédaigneux des réalités de la vie publique, se réfugient dans les sphères supérieures de la pensée, et font le jeu des oppresseurs en fermant les yeux sur les maux du temps présent, ou contre les superstitieux de la littérature qui croient à la possibilité de conserver, dans une Allemagne asservie, l'indépendance de la langue et de la littérature allemandes, et qui ne voient pas que le but dernier du littérateur, du penseur et du savant, c'est finalement « d'agir sur la vie sociale et publique », en sorte qu'il doit nécessairement écrire dans la langue de ceux qui gouvernent. Il montre que l'Allemand ne doit pas se laisser prendre à la politique de l'équilibre européen, qui est l'origine première des maux de l'Allemagne, morcelée et démembrée par des voisins désireux d'agrandir leur puissance, et résolus à ne pas laisser se former, au centre du continent, une puissance assez forte pour faire la loi à l'Europe et lui imposer la paix ; — que l'Allemand doit éviter également de céder au mirage de conquêtes coloniales et du développement commercial : c'est là une politique contraire au génie idéaliste de l'Allemagne ; — qu'il doit se garder surtout de la chimère de la monarchie universelle, qui étoufferait nécessairement le développement spontané de l'esprit national, et qui aurait pour conséquence nécessaire l'avènement d'une race de conquérants avides de puissance et de butin, exploitant sans merci les vaincus. Fichte conjure aussi ses compatriotes de ne pas se laisser aller à l'esprit de récrimination, de ne pas s'accuser les uns les autres d'avoir créé les maux dont souffre la nation ; il les exhorte à ne pas trembler devant Napoléon au point de renier leur nationalité et d'abdiquer, de peur de lui déplaire, toute idée de relèvement futur. Il les invite, enfin, à ne pas se laisser éblouir par le génie du maître de l'Europe, à ne pas se répandre devant lui en basses flatteries, qu'il ne peut manquer de juger lui-même déplacées, s'il est vraiment grand, et qui sont, en tout cas, un manque de dignité. L'Allemand n'a qu'une chose à faire : se recueillir et travailler à restaurer en lui le caractère national dans sa pureté.

Le moment donc est solennel : il s'agit de savoir si les Allemands d'aujourd'hui veulent être les derniers d'une race peu digne d'estime, et que la postérité mépriserait inévitablement encore plus que de juste, ou s'ils veulent être les premiers d'une époque de splendeur, et accomplir un acte d'où la postérité fera commencer l'ère du salut de l'humanité.

L'heure est décisive non seulement pour l'Allemagne, mais pour

l'humanité tout entière. Il s'agit de savoir si l'humanité fera, ou non, banqueroute. Ne nous berçons pas, dit Fichte, du fallacieux espoir que, si les Allemands succombent, un autre peuple prendra leur place. Quand, jadis, l'empire romain et la culture classique ont sombré, une nouvelle culture a pu se développer, parce qu'il y avait là une race germanique prête à prendre la succession de Rome en décadence. Or, aujourd'hui, nous connaissons la terre entière. Nulle part, on ne voit de peuple, soit barbare, soit civilisé, assez bien doué, assez idéaliste pour devenir le peuple élu d'une nouvelle culture, à moins que, peut-être, l'Amérique du Nord ne reprenne la tâche abandonnée par l'Europe vieillie. Ce n'est pas, en tout cas, chez les Néo-Latins, absorbés par les soucis matériels et égoïstes, absolument incapables d'idéal, que peut naître, selon Fichte, la culture de l'avenir : « Si ce que j'ai exposé dans ces *Discours* est la vérité, c'est que vous êtes, parmi tous les peuples modernes, celui en qui repose le germe le plus efficace de la perfectibilité humaine, et à qui incombe la mission de faire progresser l'évolution de notre race.... Il n'y a pas d'échappatoire : si vous périssez, toute l'humanité périt avec vous, sans espoir d'une régénération future. »

G.

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOC. FRANÇ. D'IMPR. ET DE LIBR.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs, dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable :* indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Faguet, Emile Boutroux, Alfred Croiset, Victor Brochard, Jules Martha, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

M. J... F..., à R... — C'est, en effet, dans le numéro 35 de la présente année que nous donnerons la table des matières des dix premières années de la *Revue*. Le travail de préparation étant fort long et minutieux, la publication du numéro se trouvera peut-être légèrement retardée. Nous ferons cependant tout notre possible pour le faire paraître le jeudi 10 juillet.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université et quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso à la copie.

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 34 3 JUILLET 1902

Année Scolaire 1901-1902

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

769 L'ODYSSÉE D'UN PRÊTRE CONSTITUTIONNEL (1791-1795) .... **Desdevises du Dezert**, *Professeur à l'Université de Clermont.*

782 JOACHIM DU BELLAY. — *L'Olive* .... **Gaston Deschamps**, *Professeur remplaçant au Collège de France.*

791 LA CIVILISATION BYZANTINE A L'ÉPOQUE DES PALÉOLOGUES (XIIIe-XVe siècle). — *L'empire grec de Trébizonde* .... **Charles Diehl**, *Professeur à l'Université de Paris.*

804 LES « DISCOURS A LA NATION ALLEMANDE » DE FICHTE. — *Leur valeur* .... **Henri Lichtenberger**, *Professeur à l'Université de Nancy.*

812 OUVRAGE SIGNALÉ.

813 TABLE DES MATIÈRES (2e *semestre*) .... **Année 1901-1902**

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIF

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie)

15, RUE DE CLUNY, 15

1902

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie
15, rue de Cluny, PARIS

DIXIÈME ANNÉE

REVUE DES COURS
ET
CONFÉRENCES

ABONNEMENT, UN AN
France. . . . . 20 fr.
payables 10 francs comptant et le surplus par 5 francs les *15 février* et *15 mai 1902.*
Étranger. . . . . 23 fr.

LE NUMÉRO : 60 centimes

EN VENTE :

Les Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième et Neuvième Années
DE LA REVUE

Chaque année. . . . . **20 fr.**

Il reste quelques exemplaires de la première et de la seconde année, que nous tenons à la disposition de nos clients au prix de 30 francs chaque année.

Après *neuf années* d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très *estimée* **Revue des Cours et Conférences** : *estimée*, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est *unique* en son genre ; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons, chaque année, à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, *lettres, philosophie, histoire, littérature étrangère, histoire du théâtre*, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à *bon marché* : il suffira,

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 34 3 JUILLET 1902

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

L'odyssée d'un prêtre constitutionnel (1791-1795)

Leçon de M. DESDEVISES DU DEZERT,
Professeur à l'Université de Clermont.

La Constitution civile du clergé a été le point de départ d'une véritable guerre entre l'Eglise et l'Etat.

L'Etat, en la votant, a — pour employer le langage ecclésiastique — porté la main sur l'arche d'alliance, il a touché à l'encensoir.

S'il avait été très fort, le clergé aurait peut-être obéi, et le pape n'eût présenté que de timides observations, — comme cela avait eu lieu, vingt ans plus tôt, en Autriche.

Mais l'Etat français passait par une crise politique extrêmement grave, au moment même où il attaquait l'Eglise sur son propre terrain.

L'épiscopat aristocratique de l'ancien régime jugea la situation, comprit tout de suite le parti qu'il en pouvait tirer contre la Révolution et protesta contre la Constitution civile du clergé, non qu'il la crût au fond schismatique et hérétique, mais parce qu'il vit, dans sa protestation, un sûr moyen de faire la guerre à un régime qu'il détestait.

Quand les évêques eurent pris parti, le pape, qui avait tergiversé jusque-là, se sentit soutenu et condamna formellement la Constitution.

Les prêtres catholiques se trouvèrent alors placés en face du plus angoissant problème.

Rejeter la Constitution, c'était abandonner la Révolution, c'était abdiquer toutes les espérances libérales qui avaient poussé les curés de France vers le Tiers-Etat, c'était renier la cause du peuple, se remettre sous le joug des évêques, passer du côté des oppresseurs et trahir la cause des humbles, des pauvres, des opprimés.

Jurer la Constitution, c'était approuver une loi rejetée par le pape, c'était tomber dans le schisme, dans l'hérésie, compromettre son salut, perdre son âme.

Les évêques, pour la plupart fort sceptiques, triomphèrent par la foi des curés, et, sans croire eux-mêmes, lancèrent les croyants à la croisade.

Le premier résultat de la Constitution nouvelle fut de diviser les prêtres français en jureurs et en réfractaires.

Les jureurs furent maintenus à la tête des paroisses, touchèrent de bons traitements — et parurent avoir prêté le serment civique en vue de s'assurer des avantages temporels.

Les réfractaires perdirent leur situation, furent réduits à vivre d'une maigre pension — et semblèrent aussitôt avoir sacrifié leur aisance et toutes les douceurs de la vie à la dignité de leur conscience.

Ce fut vers eux que se porta généralement l'estime publique.

Jureurs et réfractaires commencèrent une guerre de plume et de parole, qui ne fit qu'envenimer les choses. Chacun voulut expliquer pourquoi il avait ou n'avait pas juré. Chacun prétendit justifier sa conduite — et, en la justifiant, condamna la conduite du parti contraire.

Les fidèles intervinrent dans la querelle des pasteurs.

Tous ceux qui tenaient plus à la Révolution qu'à la Religion taxèrent les réfractaires de mauvais citoyens et leur reprochèrent d'être des brandons de discorde.

Toutes les âmes pieuses se crurent obligées de suivre le parti de Dieu contre le parti contraire, qui ne pouvait être que celui du diable.

Tous les partisans de l'ancien régime soufflèrent avec joie sur le feu et activèrent si bien la flamme que l'incendie finit par embraser toute la France.

Les conséquences de la mesure initiale allèrent s'aggravant avec une rapidité et une fureur inouïes, et la guerre atroce des factions ennemies laissa le sol jonché de ruines et, dans l'âme de la France, une plaie profonde qui n'est point encore guérie.

De 1791 à 1795, ce fut un crescendo de mesures arbitraires et tyranniques, de vexations, de persécutions et de violences.

Le 29 novembre 1791, les réfractaires furent privés de tout traitement ou pension, — « et réputés suspects de révolte et de mauvaises intentions contre la patrie ».

Le 27 mai 1792, un décret de l'Assemblée législative déclara les réfractaires passibles de la déportation, si cette peine était demandée contre eux par vingt citoyens. — Louis XVI refusa de sanctionner ce décret, et son refus fut une des causes de sa chute.

Au mois d'août 1792, l'Assemblée prononça la déportation à Cayenne de tout réfractaire qui n'évacuerait pas le territoire dans un délai de quinze jours. La commune de Paris fit arrêter tous les prêtres qui n'avaient pas quitté la ville dans les 24 heures.

Le 17 mars 1793, la peine de mort remplaça la déportation.

Le 19 juillet 1793, la révocation et la déportation punirent les évêques constitutionnels qui empêcheraient leurs curés de se marier.

Le 7 novembre, l'évêque constitutionnel de Paris, terrorisé par Hébert, vint déposer ses lettres de prêtrise sur le bureau de la Convention et abjurer le culte dont il était le ministre.

Le 23 novembre, la Convention ordonna la fermeture de toutes les églises, de tous les temples et de toutes les synagogues.

Et ce décret, rapporté dès le 28 novembre, fut mis à exécution par toute la France avec une si grande énergie, qu'au mois d'avril 1794 il ne restait pas 150 communes où l'on dît publiquement la messe.

Le pays parut, un moment, déchristianisé. Mais, après la tentative de Robespierre pour fonder le culte de l'Etre suprême, la Convention comprit qu'elle n'avait rien à gagner à jouer au concile et, par décret du 21 février 1795, elle affirma de nouveau la liberté des cultes.

La persécution prit alors réellement fin, et l'Eglise, séparée de l'Etat, recommença sa vie normale jusqu'au jour où le Concordat vint l'enchaîner de nouveau à l'Etat.

Au lieu de tracer un tableau général des troubles religieux, il m'a paru plus intéressant de rétrécir le cadre et de suivre un ecclésiastique à travers les péripéties de la Révolution.

Le *Mémorial de l'abbé Antoine Glaize*, que vient de publier M. l'abbé Edouard Peyron (Le Puy, 1901, in-18), va nous permettre de retracer l'odyssée d'un prêtre d'autant plus à plaindre qu'il avait tout fait pour éviter la persécution.

L'abbé Glaize, curé de la petite paroisse de Glux, dans le département de la Nièvre, n'avait point l'âme héroïque et n'ambitionnait nullement les palmes du martyre.

Fils d'un paysan aisé des environs de Saint-Flour, il avait été attiré vers l'Eglise par des préoccupations toutes terrestres, et sa vocation avait été surtout la vocation du bien-être.

Il nous trace, lui-même, un tableau très séduisant de la vie qu'il menait à Glux : « Le commencement de la Révolution m'avait pris, dit-il, à l'âge de trente-cinq ans, après des études avec quelque fruit, une fréquentation assez familière des nobles, du grand monde, tant à Saint-Georges-d'Aurac, pendant cinq années de vicariat, qu'à Château-Chinon, pendant trois ans, où j'ai fréquenté avec familiarité tout ce qu'il y avait de mieux, ayant joui pendant plus de deux ans d'un revenu de plus de 2.000 fr., qui me mettait à la portée de voir les papiers publics, me laissait le loisir de les méditer ; prêtre enfin, et curé, qui était l'état le plus respecté, et certainement — dans le plus grand nombre — très respectable, et qui me donnait, par conséquent, entrée chez mes confrères et dans les premières maisons, je puis écrire ici, pour, un jour, le relire avec plaisir, ce que j'ai vu, lu et entendu. »

Ce curieux passage nous montre parfaitement à quel pacifique épicurien nous avons affaire. L'abbé Glaize est un brave curé de campagne, épris, avant tout, d'une vie paisible et bien ordonnée, et assez gourmet pour apprécier en connaisseur les fins dîners qu'on lui offre dans les « premières maisons » du pays.

La cuisine est évidemment une des préoccupations dominantes de notre abbé. Son livre, qui est un livre de comptes entremêlé de récits et de réflexions, commence par une notice intitulée *Mon Régime*, et tirée de *La Méthode*, de Vachier, t., VI p. 271. Voici un échantillon de cette prose hygiénique : — « A dîner, je mangerai une soupe, ou du riz, ou d'autres farineux cuits dans un bouillon léger et peu salé, de la volaille ou du veau, ou de l'agneau bouilli ou rôti ; la laitue, l'oseille, le pourpier, les épinards, la carde poivrée, le concombre, la citrouille, le melon, doivent entrer dans mon potage ou être servis en entremets. Le poisson léger, cuit à l'eau ou grillé, sans autre sauce que de l'huile et du vinaigre, et très peu de sel, les œufs frais, à la mouillette, font partie de la nourriture qui me convient... »

Après avoir dressé la liste des mets dont il se permettra l'usage, Vachier ajoute : « Je resterai 7 à 8 heures au lit, j'éviterai le grand chaud et le grand froid, l'ardeur du soleil, le serein, l'humidité et les exercices très fatigants. Mais je ferai journellement un exercice modéré, que je répéterai souvent dans la journée... ; je dois me livrer modérément au travail d'esprit, éviter très attentivement, très scrupuleusement, les excès de passion, d'amour, d'ambition, de colère ; cela m'est plus nuisible que toute autre chose. »

Et le bon abbé termine la copie de Vachier par cette réflexion : « J'ai éprouvé, toute ma vie, tout ce qui est dit dans ce paragraphe, et même éprouvé que tout ce qui y est conseillé m'est bon. J'ajoute donc : « *Hoc fac, et vives.* »

L'abbé Glaize n'était pas un partisan fanatique de l'ancien régime. Il en connaissait le fort et le faible. Il parle « des dépenses énormes de la Cour, des folies de la reine et de sa vie scandaleuse », il blâme « les dissipations des princes, les privilèges, l'orgueil des nobles, les richesses du clergé, l'inconduite des ecclésiastiques ».

Lorsqu'il fallut choisir entre le serment civique et sa cure, l'abbé Glaize prêta le serment pour garder la cure et n'alla point, par un entêtement déraisonnable, compromettre les avantages de sa petite situation.

Il est même probable que le nouveau régime lui fut favorable, comme à beaucoup de curés ; ces deux années, où il jouit d'un revenu de 2.000 livres, doivent correspondre aux années 1791-93.

Mais, si prudente que fût sa conduite, elle ne put le garantir de l'orage.

Dans la nuit du 29 au 30 octobre 1793, il fut réveillé par des coups violents frappés à sa porte, et, s'étant mis à la fenêtre, il entendit la voix du maire de Glux, qui lui criait : « Au nom de la loi, Monsieur le curé, je suis chargé de faire ouvrir votre porte. »

Le pauvre homme descendit en chemise et se hâta d'ouvrir au maire et aux cinq gendarmes qui l'accompagnaient ; il crut même devoir protester de son respect pour la loi. — « Vous n'aviez pas besoin, dit-il, de venir six hommes pour me prendre, un simple écrit de la part de l'administration m'aurait fait rendre où vous vouliez me mener. — Il faut que nous fassions notre devoir, dit un des gendarmes, et que nous obéissions à la loi. L'on veut donner de la vigueur aux nouvelles lois, et, le moindre soupçon que l'on ait sur une personne, on la fait arrêter ». — « Habillez-vous, citoyen curé », dit un autre.

Le curé comprit qu'il était décrété d'arrestation. Il s'habilla en hâte, suivi partout par deux gendarmes, pensant à sa vache égarée dans les bois, à son valet absent, à ses meubles que l'on mettait sous scellés, et surtout au danger terrible qui le menaçait.

On lui dit qu'on allait le conduire à Château-Chinon, chef-lieu du district. Il crut qu'il y trouverait le terme de ses maux et partit sans emporter de linge, avec 200 fr. en assignats dans sa bourse.

Les gendarmes avaient été humains et assez respectueux ; ils lui avaient donné un cheval et s'étaient contentés de le mettre au milieu d'eux; mais, à Château-Chinon, son calvaire commença. Il tomba dans un corps de garde plein de soldats de l'armée révolutionnaire, « ivres comme des soupes », qui l'accablèrent d'injures et de méchants propos — « Ah ! voici le fanatique. Te voilà, charlatan. — Oh ! le scélérat » ! L'abbé se mourait de peur et fut sur le point de se trouver mal. Il demanda à prendre l'air, et on le conduisit dans une cour voisine, où il eut pour gardiens des gardes nationaux du crû, de braves gens qui le connaissaient et firent tout leur possible pour le réconforter. On le fit asseoir près du feu, on lui apporta un verre de vin ; on lui dit, pour le consoler, qu'il n'était pas le seul dans son cas, et que les curés d'Epiry et de Sardy n'allaient pas tarder à le rejoindre. Il pleurait à chaudes larmes et ne répondait aux consolations que par des soupirs et des sanglots.

Il apprit alors qu'il avait été arrêté sur l'ordre du citoyen Brutus, faïencier de son état, et membre du Comité de surveillance de Nevers. A une heure de l'après-midi, on le fit remonter à cheval, et, dans cette ville de Château-Chinon, où il avait été trois ans vicaire, on le promena comme une bête curieuse, au chant des hymnes patriotiques, hurlés par ses gardiens. Il fut hué et injurié par la populace, mais il eut la satisfaction d'entendre des femmes — ses anciennes pénitentes — murmurer qu'il était un bien brave homme, et qu'il était scandaleux de le voir traîner ainsi en prison. Devant l'arbre de la liberté, on fit arrêter le cortège et on força l'abbé à faire le tour de l'arbre, « ce que je fis du meilleur cœur, dit-il, car jamais je n'ai soupiré plus ardemment après la liberté ». Il cria comme les autres : « Vive la République ! Vivent les sans-culottes ! » ; puis la troupe se mit en marche pour Epiry, où on l'interna au presbytère ; le curé, l'abbé Tourrette, Auvergnat comme lui, était décrété d'arrestation.

Le lendemain, 31 octobre, après avoir pris au passage le curé de Sardy, le convoi s'achemina vers Corbigny. Le 1er novembre, on coucha à Aulon, où la caravane s'augmenta d'un pauvre ouvrier « qui avait voulu forcer le curé de sa paroisse à dire messe et vêpres ». — Le 2 novembre, les prisonniers arrivèrent à Nevers, après avoir été menés au grand galop de leurs chevaux pendant les six dernières lieues.

Sur tout le parcours, les prêtres avaient été accueillis par des menaces terribles et de grossières injures.

Comme ils criaient : « Vive la République ! » dans l'espoir d'apaiser les insulteurs, la foule leur répondait : « Tu le dis bien de

bouche, J... f..., mais non de cœur ! — Tu as beau crier, b... de scélérat, tu ne seras pas à la fête. »

Les populations fanatisées voyaient dans les prêtres les instigateurs de la guerre civile, la cause de tous les maux dont elles souffraient.

Les jacobins des villes et des gros bourgs, stylés par les journaux parisiens, tonnaient contre les fauteurs de la superstition.

Cependant, même chez ceux qui se piquaient de « sans-culottisme », tout sentiment humain n'était pas éteint.

Le commandant de la garde nationale de Corbigny permit à l'abbé Glaize de chercher en ville un gîte plus confortable que le corps de garde; l'abbé put aller à l'auberge, « se commander un petit souper » et coucher dans un bon lit. Le lendemain matin, à neuf heures, son hôte, responsable de sa personne, le réintégra au corps de garde.

Les gens de campagne restaient respectueux et gardaient même à leurs prêtres proscrits une reconnaissante compassion. L'abbé Glaize en fit l'épreuve.

Pendant la nuit de demi-liberté qu'il passa à Corbigny, on lui fit savoir que le meilleur moyen d'obtenir sa liberté serait de se faire redemander par ses paroissiens.

L'aubergiste lui procura un homme sûr qui, moyennant quinze francs, consentit à porter une lettre au maire de Glux. Le messager partit de bon matin et arriva à la cure à dix heures et demie du soir. Il y trouva huit hommes de garde, « car tout le monde croyait que le curé allait être guillotiné et que son petit butin allait être confisqué ».

Après avoir lu la lettre de l'abbé, le maire envoya les huit hommes de garde parcourir en hâte la commune, et, le lendemain, au point du jour, 175 braves gens vinrent attester en présence de la municipalité « que le curé était un bon patriote et un vrai républicain ». Le maire dressa procès-verbal de leur déclaration et chargea deux hommes de la porter à Nevers. Les paysans firent entre eux une collecte qui produisit 36 francs, pour payer les frais de voyage des exprès. Ce trait ne fait-il pas honneur et au curé Glaize et à ses paroissiens ?

Ecroué, le 2 novembre, à la prison de Nevers, Glaize nous donne quelques détails curieux sur la physionomie des prisons nationales. Il s'y trouva avec une soixantaine de détenus ; parmi eux, quelques prêtres lui firent toutes sortes d'honnêtetés. Le gouvernement ne donnait aux prisonniers que deux livres de pain par jour ; encore ce pain était-il mélangé d'orge ou d'avoine, et peu appétissant. Il fallait payer tout le surplus. Un mauvais

matelas par terre, avec une paire de draps et une couverture, coûtait 20 sols par nuit ; un petit poulet était compté 50 sous ; une soupe, dont l'abbé fournissait le pain, valait 15 sous. C'était, en moyenne, avec les commissions, le papier, les pourboires, une dépense de six à sept francs par jour.

Le dimanche 3 novembre, les députés de Glux arrivèrent à Nevers avec le rapport libérateur et se mirent aussitôt à la recherche du représentant du peuple Fouché, qu'ils finirent par trouver à la société populaire, dont il présidait la séance.

Les deux campagnards tendirent humblement leur requête au citoyen représentant qui leur fit une réponse stupéfiante : « Est-il bien paillard votre curé ? S'il aime les femmes, nous vous le rendrons ; si c'est un cagot, nous le guillotinerons. »

Les députés de Glux ne furent pas plus heureux auprès du Comité de surveillance. On leur répondit que leur curé n'était prisonnier que depuis 24 heures, et que l'on n'avait pas eu le temps de bien peser les motifs de son arrestation.

Il fallut attendre le départ de Fouché pour Ville-Affranchie.

Les deux curés d'Epiry et de Sardy obtinrent assez promptement leur mise en liberté, à condition de se démettre de leur cure, de renoncer aux fonctions ecclésiastiques et de brûler leurs lettres de prêtrise.

Le malheureux Glaize n'hésita pas à accepter toutes ces conditions, et rédigea une supplique au Comité de surveillance de Nevers sur le modèle des pétitions envoyées par ses confrères.

Le Comité de surveillance de Nevers envoya la pétition au Comité de Château-Chinon, qui cita, à son tour, à comparaître devant lui les municipaux de Glux. Les braves gens vinrent déposer, encore une fois, en faveur de leur ancien curé et se portèrent garants de son patriotisme. On trouva bien que l'abbé Glaize avait montré peu de zèle pour faire abattre les croix et supprimer les emblèmes religieux, mais on ne fit point de cette négligence un cas pendable ; le rapport du Comité de Chinon-la-Montagne conclut à l'élargissement, et le Comité de Nevers l'ordonna sans délai (26 nov.). — Délivré à sept heures et demie du soir, Glaize se rendit à la société populaire, où l'on tenait à montrer le curé qui venait de brûler ses lettres de prêtrise. — Mais, comme la pétition de l'abbé au Comité de surveillance avait été lue un moment avant qu'il entrât à la société, on ne lui demanda rien, et il ajoute naïvement — « qu'il ne demanda rien non plus ».

Il obtint, le lendemain, le procès-verbal de son élargissement et reprit la route de Glux, en criant souvent dans la route : « Vive la liberté ! »

Il n'était pas au bout de ses épreuves, car le séjour de Glux lui devint bientôt impossible.

Il avait espéré, un moment, pouvoir rester dans son presbytère comme simple particulier ; mais on lui fit comprendre — et cette fois l'autorité était dans le vrai — que, n'étant plus prêtre, il n'avait plus aucun droit à habiter la maison presbytérale. Un représentant en mission à Château-Chinon lui intima l'ordre d'établir son domicile au chef-lieu du district, ou à cinq lieues de sa paroisse, ou de se retirer dans sa famille.

Il choisit ce dernier parti et forma le projet de se retirer à Chazelles, dans le Cantal, auprès de ses frères et sœurs.

Son premier soin fut de faire une vente générale des bestiaux, meubles et hardes, qu'il ne voulait pas emporter. La vente se passa assez paisiblement : une vache de deux ans et deux veaux d'un an montèrent à 840 livres; avec ce qu'il avait encore dans son portefeuille, il se trouva à la tête de 1.950 livres en assignats ; mais un incident lui prouva qu'il était temps pour lui de quitter la commune. Comme il allait mettre en vente une soutane, désormais inutile pour lui, « quatre ou cinq scélérats se jetèrent dessus et la déchirèrent en mille pièces, en criant que tout ce qui portait le signe du fanatisme devait être foulé aux pieds ». — « J'étais muet, dit-il, et je ne pus faire autrement que de soupirer vers Dieu. »

La vente faite, il se déguisa de son mieux, s'évada comme un voleur de son presbytère dévasté. A un quart de lieue, il trouva sa fidèle servante qui lui avait préparé un sac de campagnard et qui le lui remit sur la route. Les deux pauvres gens pleuraient à chaudes larmes, et « je puis le dire, conclut l'abbé, sans offenser la pudeur, ni blesser ma vertu, j'embrassai ma servante, noyé dans mes pleurs, en la remerciant de m'avoir conservé dans ma détention tout ce que j'avais, car elle avait caché jusqu'aux matelas dans les pailles ».

Glaize avait plus de cinquante lieues à parcourir pour se rendre à Chazelles, dans le Cantal, à travers des départements en armes, « dans un temps où les prêtres étaient fouillés, insultés, dénoncés, arrêtés et incarcérés au moindre signe de religion, et souvent seulement parce qu'ils étaient prêtres ».

Entre Luzy et Bourbon-Lancy, il rencontra un commissaire de la Société populaire d'Autun, qui allait à Bourbon pour mettre en arrestation huit ci-devant nobles de cette ville. Le ci-devant curé n'eût pas demandé mieux que d'éviter ce dangereux personnage ; mais les terroristes avaient souvent une jovialité féroce, à laquelle il eût été imprudent de se dérober. Il fallut bien se résigner à lier

conversation et à entendre les histoires terribles que débitait le commissaire jacobin. Il racontait que l'on venait d'arrêter l'abbé Goutte, évêque constitutionnel d'Autun. « Nous venons, ajoutait-il, de condamner huit prêtres à la déportation; je crois qu'ils n'iront pas loin, les poissons en vont bientôt faire un gueuleton. » Il racontait que le curé de la Grand'Verrière, le voisin et le plus intime ami de l'abbé Glaize, venait d'être conduit à la prison d'Autun; on l'avait pris au lit, et conduit nu en prison ; il était devenu fou ! « Ma situation, poursuit l'abbé, était triste, mais j'étais bien déguisé et contrefaisais bien mon langage en y mêlant à chaque parole un mot d'Auvergne. Il me demanda quelle était ma condition. Je lui répondis que je travaillais sur la rivière du flottage, que j'étais veuf sans enfants et que je me retirais dans ma patrie. Il me demanda mon passe-port et y trouva une nullité; il ne parlait pas de ma condition. Je lui répondis que les officiers municipaux n'en savaient pas davantage, et que, ne sachant pas lire moi-même je l'avais reçu tel qu'ils me l'avaient donné. Nous arrivâmes ensemble à Bourbon-Lancy ; il m'avait déjà prévenu que ma voiture serait arrêtée, parce que je n'avais pas eu soin de me munir d'un certificat de ce que contenaient mes ballots. Dans cette crainte je devançai mon voiturier, j'offris une bouteille de vin à mon commissaire en arrivant à Bourbon, et il me promit qu'en cas que ma voiture serait arrêtée, il me la ferait bien passer.

« Je ne fus pas entré à l'auberge. que mon voiturier vint me dire que la sentinelle lui demandait à visiter la voiture. Mon commissaire, plein de bonne volonté pour moi, y court, et ce ne fut qu'un mot pour laisser passer mon voiturier. Nous bûmes notre bouteille, je le remerciai bien de ses bontés et je le quittai, après avoir été témoin de l'arrestation de deux nobles qui tremblaient devant un tisserand d'Autun. »

Après avoir heureusement passé Moulins, Glaize entra dans Gannat en faisant fonctions de valet de voiturier.

A Issoire, un jeune homme, qui montait la garde sur le pont, lui demanda son passe-port. Il le lui remit, et le jeune homme, qui ne savait pas lire, le porta à un maréchal qui ne savait pas mieux. Après l'avoir bien retourné, les deux patriotes conclurent qu'il était en bonne forme et le remirent à Glaize, qui put continuer son voyage.

Près de Saint-Germain-Lembron, des gendarmes le prirent pour un déserteur de l'armée du Nord et lui demandèrent, sans descendre de cheval, d'où il venait. — « Toutes les lancettes du monde ne *lui* auraient pas fait couler une goutte de sang. — D'où viens-tu ? — Je viens de la Bourgogne. — Que faisais-tu dans ce pays ? — Je

travaillais sur le bois de flottage. — Tu m'as bien l'air de venir de l'armée ? — Oh ! non pas, *chitoyen !* » Et l'ex-curé, penché sous son sac, s'empressa de détaler, sans en demander plus long.

La persécution le suivit en Auvergne.

Arrivé à Chazelles, le 2 germinal de l'an II (21 mars 1794), il reçut, le 3 floréal (21 avril), un arrêté du représentant du peuple Bo, lui enjoignant de se rendre dans les 24 heures à Saint-Flour et d'y demeurer jusqu'à nouvel ordre, sous peine d'être regardé et traité comme suspect, c'est-à-dire emprisonné.

Le lendemain, il ne manqua pas de se rendre à Saint-Flour, où on lui signifia qu'il avait la ville pour prison et qu'il devait se rendre, tous les jours, à l'appel à onze heures.

Il sut se soustraire à cette obligation, en entrant comme expéditionnaire au bureau des biens nationaux. On lui promit des honoraires qu'il ne toucha jamais ; il fut du moins occupé et mis à l'abri des recherches trop indiscrètes.

Il restait néanmoins fort préoccupé. La municipalité de Glux lui avait délivré un certificat de civisme ; mais l'administration du district n'avait jamais voulu le lui contresigner. Il chercha à s'en procurer un. Un commis de ses amis lui en fit un, et il l'envoya sous enveloppe à la municipalité d'Auriac, qui refusa de le viser. Il se détermina alors à une démarche très hasardeuse. Quittant furtivement Saint-Flour, il vint lui-même à Auriac plaider sa cause auprès de la municipalité et obtint enfin son certificat, qui fut ensuite visé à Saint-Flour sans la moindre difficulté.

Il n'était cependant pas au bout de ses peines. La misère était affreuse, il était réduit à une demi-livre de pain par jour et avait encore le chagrin de ne pas trouver auprès des siens l'appui qu'il était en droit d'espérer.

Il avait pour beau-frère un paysan, Escaloing, auquel il avait jadis vendu sa part de l'héritage paternel. Escaloing ne l'avait pas payé et regrettait fort que la justice révolutionnaire n'eût pas supprimé son créancier. Glaize ne recevait aucun secours de cet homme et avait tout à en redouter. Il savait que la cupidité pouvait porter le paysan aux plus odieuses extrémités. — « Je connus dès lors, dit-il, combien il m'était peu attaché, et formai le dessein de demander mes droits; mais j'étais encore sous le régime de la tyrannie, et il convenait de garder le silence. »

Dans les premiers jours de messidor, l'arrêté qui condamnait les prêtres à la détention au chef-lieu du district fut levé, et les ci-devant prêtres furent autorisés à retourner dans leur pays, « à condition de donner l'exemple de travailler la terre, *surtout les ci-devant dimanches et fêtes* ».

Glaize retourna à Chazelles, moissonna et fit tous les travaux des champs ; mais son beau-frère l'avait vu revenir avec jalousie et n'avait pour lui que mauvais traitements et rudes paroles. — « Je couchais sous une voûte, dit-il, qui n'avait d'autre jour que par une petite fenêtre à peine d'un pied en carré, où la poussière pourrissait tout mon linge et gâtait mes effets, et où les rats ne me laissaient tranquille ni jour ni nuit... Pendant tout le temps des fauchaisons, moissons et une partie des battaisons, je ne mangeai que du pain où il y avait les trois quarts de *jarousse*, noir comme mon chapeau. La portion n'avait pas paru sur la table qu'elle était enlevée par neuf ou dix enfants ; j'avais beau me donner beaucoup de peine, il n'y avait aucune préférence ni égards pour un homme qui sortait d'un bien-être incomparable. »

La dureté paysanne de son beau-frère finit par outrer le malheureux, qui songea à ouvrir une école à La Bastide.

Mais, à Saint-Flour, on lui dit que ses papiers n'étaient pas en règle ; et, après avoir écrit à ses amis de Glux plusieurs lettres qui restèrent sans réponse, Glaize se décida à entreprendre de nouveau le voyage de la Nièvre, — et rapporta ses papiers en ordre. Il put ainsi, en frimaire an III (nov.-déc. 1794), ouvrir école à La Bastide. Il avait une quinzaine d'écoliers, qui lui apportaient par mois 6 livres de blé et une 1/2 livre de beurre.

Il vécut ainsi jusqu'au 5 avril 1795, jour où il lui fut possible de célébrer la messe pour la première fois depuis le mois d'octobre 1793.

Il avait fait un voyage à Clermont pour se procurer les vases sacrés et les ornements nécessaires. Il acheta pour 25 livres un calice en cuivre doublé en argent, dont le pied avait été brisé ; une patène en fer blanc lui coûta, avec le raccommodage du calice, 7 fr. et 7 sous ; trois boîtes pour les saintes huiles lui revinrent à 9 francs ; un ornement rouge lui coûta 40 francs.

Sa prudence ne l'abandonna pas au cours de ce voyage, et, après s'être fait passer, à Nevers, pour « bon patriote et vrai républicain », il se laissa très bien prendre par les dévots de Clermont pour un prêtre réfractaire. « Je traversais, dit-il, la rue devant la cathédrale, allant voir Mme de Bouillet d'Authezat que je connaissais particulièrement, lorsqu'un homme inconnu et bien mis m'arrêta et me demanda à voix basse, mais très affectueusement, si j'étais du bon parti : « Vous êtes prêtre non assermenté, car je vous ai entendu marchander des ornements. — Oui, monsieur, lui répondis-je, et j'espère être du bon parti. — Vous n'avez pas prêté serment ? — Non, monsieur, répondis-je ingénument. — Ah ! que je vous embrasse, mon cher ami : vous êtes des véritables martyrs

de la religion ! » — « Et, ajoute l'ex-curé constitutionnel, je le quittai bien persuadé de l'estime que presque tous les Clermontois avaient pour les prêtres non assermentés, et du mépris qu'ils avaient pour les constitutionnels. »

Le soir du même jour, à son auberge, une marchande lui demanda s'il avait souffert pour la religion, et, sur sa réponse très affirmative, elle lui offrit dix francs, qu'il accepta ; « car, enfin, c'était pour le rétablissement de la religion ». Les dix francs de la marchande payèrent la boîte pour les saintes huiles.

Et, comme l'épicurisme du pauvre Glaize commençait à se réveiller, il conclut mélancoliquement son récit par cette réflexion : « Je ne crois pas que j'aie jamais fait voyage plus douloureux que celui-là. J'y employai huit ou neuf jours ; mais, dès le premier jour, j'eus les pieds entièrement couverts d'ampoules, de la grosseur au moins de la moitié d'un œuf, de manière que je fus obligé, étant à Clermont, de les percer et d'y faire passer un fil de soie, ce qu'un voiturier m'avait conseillé. »

Nous ne quitterons pas l'abbé Glaize sous une impression aussi vulgaire. Il y avait, chez ce paysan, plus de bon sens pratique que d'enthousiasme, et, peut-être, plus d'égoïsme que d'esprit évangélique ; mais il n'y eut aucune proportion entre ses faiblesses et les persécutions qu'il endura ; s'il ne vola pas au martyre et s'il s'accommoda en la forme aux exigences jacobines, il resta prêtre de cœur et recommença à célébrer la messe et à prêcher sitôt que cela lui fut possible. Au fort de la tempête, étant, pour ainsi dire, prisonnier dans son presbytère de Glux, il se rappela que le tabernacle de l'église contenait encore quelques hosties consacrées. En pleine nuit, il s'introduisit dans l'église, prit les hosties et les brûla. Cette nuit-là, il risqua sa vie pour sa foi.

Jamais il n'y eut chez lui le fanatisme sombre que l'on rencontre chez beaucoup de réfractaires. Il finit par se réjouir patriotiquement des victoires des Français sur les armées autrichiennes, et, lorsque le Concordat fut proclamé, on ne le vit pas empressé à se remettre sous le joug épiscopal. Ce ne fut qu'en 1807, après une longue maladie, qu'il se décida à demander un poste à l'évêque de Saint-Flour.

Il le fit en termes dignes et respectueux, qui ne sentent ni l'adulation ni la révolte. « Voyant avec regret, dit-il, la pénurie des ouvriers de l'Evangile s'augmenter de jour en jour, je fais auprès de Votre Grandeur ce premier pas, que je vous prie de regarder comme le plus respectueux et le plus sincère. Persuadé que l'ouvrier sera reçu avec bonté du père de famille, à quelle heure de la journée qu'il se présente... »

L'histoire de ce prêtre est significative : elle montre combien la persécution fut violente et longue, et explique les rancunes qui lui survécurent. De ces haines la première République est morte, malgré toutes ses gloires ; républicains d'aujourd'hui, nous devons ne jamais l'oublier.

G. DESDEVISES DU DEZERT.

La poésie française de la Renaissance

Cours de M. GASTON DESCHAMPS,

Professeur remplaçant au Collège de France.

Joachim du Bellay. — L'« Olive ».

Nous avons suivi Ronsard à travers les étapes qui l'ont conduit vers les différentes dames de ses pensées, et nous avons cité, au fur et à mesure, les admirables sonnets et les exquises chansons dont elles avaient été les inspiratrices. Nous l'avons vu chanter Cassandre et chanter Marie ; nous ne l'accompagnerons pas plus avant dans ses amours, sans jeter au moins un coup d'œil sur l'œuvre d'un autre poète de la Pléiade. Les destinées de ces émules sont, en effet, inséparables de la sienne, et leurs ouvrages fournissent de nombreux points de comparaison avec les siens.

Comme Ronsard avait célébré ses maîtresses, Joachim du Bellay adresse ses sonnets à son Olive. — Nous avions perdu de vue ce compagnon du grand coryphée des poètes français au XVIe siècle, au moment où, jeune encore, il s'était enfermé avec Ronsard, sous la direction du savant maître Dorat, en une docte retraite. — Pour nous le faire connaître, les ouvrages de recherche historique, les commentaires de toutes sortes ne nous manqueront pas ; et, quoique la vie de Joachim du Bellay ne nous ait pas encore été révélée par le menu, beaucoup d'obscurités, qui subsistaient dans son histoire, ont été éclaircies dans ces derniers temps. L'honneur d'avoir, les premiers, exploré l'œuvre et la vie de l'auteur de la *Défense et Illustration de la Langue française* ne revient d'ailleurs pas à nos contemporains. Dès 1827, Sainte-Beuve avait indiqué la route à suivre dans un plaidoyer en

faveur des romantiques. Il y revint en 1866 et consacra trois articles à Joachim du Bellay dans le *Journal des Savants*, à propos d'une édition des poésies de cet auteur par M. Marty-Laveaux.

Quoiqu'il ait fait preuve d'une réelle science dans ces courtes notices, Sainte-Beuve, presque seul en son temps à s'occuper de la Renaissance, manquait encore des moyens d'informations dont ses successeurs français, allemands ou italiens, disposèrent trente ans plus tard. Parmi les ouvrages de cette critique postérieure, — sans nous arrêter aux nombreuses monographies publiées au delà du Rhin ou des Alpes sur Du Bellay, — nous mentionnerons seulement la thèse de M. Chamard, professeur à l'Université de Lille, qui a fait avancer les questions relatives à notre auteur, — et les études plus récentes de M. Joseph Vianey. Ce dernier, dans plusieurs articles parus dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* et dans les publications d'un récent congrès littéraire, nous a fait part de nombreuses découvertes de détail, dont nous ferons notre profit. Nous ne saurions mieux faire que de nous en rapporter à M. Vianey en ce qui concerne les travaux de M. Chamard, puisqu'il s'est attaché à suivre pas à pas son devancier, pour compléter et préciser les renseignements qu'il nous avait fournis.

Sans nous attarder à l'examen des droits respectifs de du Bellay et de Pontus de Thyard, à l'honneur d'avoir inventé, ou plutôt adapté, le sonnet à la poésie française, nous étudierons l'*Olive et quelques autres œuvres poétiques*, publiées en 1548.

Tout d'abord, nous remarquerons la modeste signature de leur auteur, qui ne s'est désigné que par les initiales de son nom. Au verso de la première page, dont le recto portait un titre si peu tapageur, on pouvait lire, dans l'édition princeps, une préface de l'illustre et très bon maître Jean Dorat, écrite en vers latins pleins de pompe et d'emphase. Dorat, qui semblait par là prendre son disciple sous son patronage, exultait en annonçant aux Français que leur littérature comprendrait désormais une œuvre comparable à celle de Pétrarque : Olive serait la Laure d'un Pétrarque nouveau. La prédiction ne s'est pas réalisée ; l'ambition n'en était pas moins noble, — de la part de celui qui avait composé le fameux manifeste des poètes novateurs en faveur de notre langue méconnue, — de vouloir égaler d'abord le prince des poètes italiens. Joachim du Bellay avait d'ailleurs, en dépit de sa modestie, réellement conçu cette ambition, et les espérances exprimées dans sa préface en prose s'accordent avec les emphatiques proclamations de son bon maître : « Voulant doncques, écrit-il, enrichir nostre vulgaire d'une nouvelle ou plustost ancienne renouvellée

poésie, je m'addonnay à l'imitation des anciens Latins et poètes italiens, dont j'ay entendu ce que m'en a peu apprendre la communication familière de mes amis. Ce fut pourquoy, à la persuasion de Jaques Peletier, je choisi le sonnet et l'ode, deux poèmes de ce temps-là (c'est depuis quatre ans) encore peu usitez entre les nostres... Ceux dont je ne cherche point les applaudissements ont occasion de gronder. Aussi me plaisent leurs abbois, car je n'en crains guères les morsures.... J'aime la poésie et me tire bien souvent la muse (comme dict quelqu'un) furtivement en son œuvre : mais je n'y suis tant affecté que facilement je ne m'en retire, si la fortune me veut présenter quelque chose où, avecques plus grand fruict, je puisse occuper mon esprit. Je te prie doncques, amy lecteur, me faire ce bien de penser que ma petite muse, telle qu'elle est, n'est toutefois esclave ou mercenaire comme d'un tas de rimeurs à gages : elle est serve tout seulement de mon plaisir.... »

En somme, cette préface en prose nous offre un mélange singulier de modestie sincère et d'impertinence juvénile. Le poète s'y découvre très avide de gloire ; mais ce désir de renommée ne lui messied pas. Il faut d'ailleurs lui rendre cette justice qu'il fut fidèle à ses préceptes ; l'*Olive* peut être hautement reconnue par l'auteur de la *Défense et Illustration de la Langue française*, et Du Bellay demeure digne, en tous points, de la louange que faisait de lui, quelques années plus tard, Vauquelin de la Fresnaye :

> Remarque du Bellay. . . . . ;
> Suy, comme il a suivi, la marque des vieux pas,
> Meslant sous un dous pleur, entremeslé de rire,
> Les joyeux eguillons de l'aigrette satyre :
> Et raporte un butin de Latin et Gregeois,
> Ainsi comme il a faict au langage françois.....

Joachim du Bellay fut, par excellence, le sonnettiste de la Pléiade ; il le fut par goût, il le fut aussi par l'effet du culte spécial qu'il avait voué à Pétrarque.

C'est, en effet, de Pétrarque que date, pour ainsi parler, la gloire et la faveur de cette forme spéciale de poème. Le grand poète florentin n'en était pas, à vrai dire, l'inventeur, et l'on a cherché, depuis longtemps, à donner au sonnet un acte de naissance bien authentique. A cette heure encore, on n'est pas fixé : *grammatici certant*. Il paraît probable, toutefois, que le sonnet fut usité d'abord par les poètes de la cour sicilienne qui entourait Frédéric de Souabe. — Quoi qu'il en soit, Pétrarque employa la forme du sonnet pour chanter Laure. Le lundi saint, 6 avril 1337 — jour

où il rencontra celle qui devait être la dame de ses pensées, — est un grand jour pour la poésie italienne — et pour poésie du monde entier. Pétrarque porta bonheur à ceux qui l'imitèrent, et l'on peut dire qu'à ceux mêmes qui voulurent seulement définir le charme de ses poèmes et conter, après lui, l'idéale histoire de son platonique amour, il inspira leurs pages les plus belles. C'est ainsi que Lamartine, par exemple, avec ce récit tiré de son *Cours familier de Littérature*, nous charmera en nous instruisant:

« Rendons-nous compte de la puissance de retentissement et de durée d'une émotion éprouvée par une âme et communiquée par elle à des millions d'autres âmes, pendant des siècles, sur cette terre (et qui sait? peut-être encore ailleurs ; car qui peut dire où finit l'écho des âmes, avant ou après le tombeau?). C'est la plus grande leçon de spiritualisme qui puisse être donnée à ceux qui pensent un peu profondément aux phénomènes humains.

« Voilà, dans une petite ville sacerdotale, au bord du Rhône, un jeune lévite de Florence qui entre, un matin, au lever du jour, dans une chapelle de monastère pour y assister dévotement à l'office divin, en commémoration de la Passion du Christ à Jérusalem. Il lève les yeux dans un moment de distraction ; son regard tombe, par hasard ou par prédestination, sur une jeune femme en robe de velours vert brodée d'or. Le visage à la fois modeste et céleste de cette jeune mariée l'éblouit jusqu'au vertige. Son âme s'échappe tout entière par ses yeux et se répand comme une atmosphère de flamme autour des traits de cette charmante apparition. Il s'en éprend, non d'un désir charnel et coupable, mais d'une admiration et d'une adoration qui n'est, en lui, que l'adoration du beau incréé. Il rentre chez lui ; il cherche à effacer de ses yeux cette image ; il n'y peut parvenir : c'est le sortilège de la beauté ; il n'y a pas d'exorcisme qui puisse le vaincre : c'est la vision du ciel sur un visage de femme, c'est le charbon qui ne s'éteindra plus. Il respecte cette jeune épouse, il se respecte lui-même ; il respecte profession demi-sacerdotale ; il respecte surtout cette chasteté sa d'honnête épouse, qui, en disparaissant de ces yeux et de ce front candide, leur enlèverait l'accomplissement de toute beauté, la vertu. Il se consacre seulement à la voir, à la suivre, à la célébrer, comme une divinité visible, pendant toute sa vie. Son amour devient génie par la constance de ce jeune poète à chercher, dans deux langues qui luttaient alors, le latin et l'italien, les expressions, les rythmes, les images les plus capables d'honorer éternellement celle qu'il aime. Il choisit l'italien, pour que le nom de son idole retentisse plus loin dans la foule et donne à ce nom

l'immortalité des multitudes, la popularité; il crée une langue pour la chanter.

« Les sonnets deviennent, en naissant, les proverbes de l'amour des âmes. Le nom de Laure de Noves se répand d'Avignon et de Vaucluse en France et en Italie, comme si un écho invisible l'avait laissé tomber du firmament et enseigné aux hommes. Laure elle-même devient quelque chose de sacré, un mythe de l'amour.

« Son amant, ou son Platon, se retire dans la solitude de Vaucluse, à distance de cette incomparable femme, pour n'en pas être consumé de trop près ; il la suit seulement, pendant toutes les périodes de sa vie d'épouse et de mère, des yeux de l'âme, pendant vingt ans. Elle meurt; son poète ne meurt pas, mais l'âme de son adorateur la suit d'en bas dans le ciel et trouve dans son veuvage des accents d'une mélancolie pieuse qui sanctifient son deuil. Les sonnets dans lesquels il épanche ses larmes et ses parfums sont comme des *psaumes* de l'amour humain et divin. Ce poète quitte la France, où sa Laure n'est plus, et il erre, jusqu'à sa vieillesse, en Italie, de solitude en solitude, à peine mêlé aux événements politiques ou religieux de son temps, désintéressé de tout, indifférent à tout, excepté au souvenir de la beauté qu'il a trouvée ici-bas et qu'il revoit dans les perspectives de l'immortalité comme le plus beau et le plus doux des rayonnements de la divinité. Il atteint de longues années, et il meurt, le front et les lèvres sur son nom qu'il vient d'écrire avant que sa main se glace et se sèche dans le sépulcre.

« Qu'y a-t-il, dans tout cela, dans ce jeune lévite, dans cette belle fiancée, dans ces quelques sonnets écrits sous une grotte, jetés aux vents de la Sorgue et recueillis par les couples amoureux d'Avignon, qui soit de nature à perpétuer son contre-coup et son bruit à travers les siècles? Rien? Il n'y a rien, excepté une âme, une âme puissante, sonore, mélodieuse et profondément touchée; une âme qui vit dans chacun de ces souvenirs, qui chante dans chacun de ces vers, qui pleure, espère ou prie dans chacune des notes du clavier des âmes; et ce rien, c'est assez pour que le monde, à perpétuité, soit aussi plein des noms de Pétrarque et de Laure que des noms de ceux qui ont conquis ou révolutionné le monde sous les pas de leurs armées. Il y a des célébrités pour l'oreille du vulgaire et des célébrités pour les cœurs d'élite ici-bas; ces dernières sont moins retentissantes, mais elles sont plus chères, plus sacrées, plus consanguines, si l'on peut parler ainsi, à nos propres cœurs. Leur génie, c'est leur sensibilité : il leur a suffi de sentir profondément, d'aimer divinement, pour devenir des

puissances de sentiment ; un clin d'œil a fait leur destinée. Et si ces sensibilités profondes et délicates, comme celle de Pétrarque, ont été douées par la nature et par l'art du don d'exprimer avec force, grâce, naturel et harmonie leurs enthousiasmes, de chanter leurs soupirs, de moduler leurs larmes, de confondre leur passion profane pour une créature divinisée avec cette passion sainte pour l'éternelle beauté qui devient la sainteté de la passion, alors ces âmes s'emparent du monde par droit de consonance avec tout ce qui sent, souffre ou aime comme elles ont aimé ; car le cœur de l'homme a été fait, comme le bronze ou comme le cristal, sonore; il vibre à l'unisson de tous les autres cœurs créés de la même argile et susceptibles des mêmes accords, dans le concert universel des sensations. De toutes ces âmes consonantes aux autres belles âmes formées pour la plus divine fonction de l'âme, *aimer* Pétrarque est, selon moi, la plus justement immortelle ici-bas par ses chants. »

Comme on le voit, il sied de laisser parler des poètes par les poètes ; eux seuls savent envelopper le charme de la pensée noble et tendre du charme d'un style mélodieux. Les vers suivants de Victor Hugo, issus de la même source d'inspiration, nous le prouvent encore :

Quand d'une aube d'amour mon âme se colore,
Quand je sens ma pensée, ô chaste amant de Laure,
Loin du souffle glacé d'un vulgaire moqueur,
Eclore, feuille à feuille, au plus profond du cœur,
Je prends ton livre saint qu'un feu céleste embrase,
Où si souvent murmure, à côté de l'extase,
La résignation au sourire fatal,
Ton beau livre où l'on voit, comme un flot de cristal
Qui sur un sable d'or court à sa fantaisie,
Tant d'amour ruisseler sur tant de poesie !
Je viens à ta fontaine, ô maitre ! et je relis
Tes vers mystérieux par la grâce amollis,
Doux trésor, fleur d'amour, qui, dans les bois recluse,
Laisse, après cinq cents ans, son odeur à Vaucluse !
Et, tandis que je lis, rêvant, presque priant,
Celui qui me verrait, me verrait souriant ;
Car, loin des bruits du monde et des sombres orgies,
Tes pudiques chansons, tes nobles élégies,
Vierges au doux profil, sœurs au regard d'azur,
Passent devant mes yeux portant sur leur front pur,
Dans tes sonnets sculptés comme dans des amphores,
Ton beau style étoilé de fraiches métaphores !

Le magnifique sonnet, *Suivant Pétrarque*, de M. de Hérédia se présente naturellement à notre mémoire après ces beaux vers,

auxquels il succède comme par le fait d'une filiation admirable :

Vous sortiez de l'église, et, d'un geste pieux,
Vos nobles mains faisaient l'aumône au populaire,
Et, sous le porche obscur, votre beauté si claire
Aux pauvres éblouis montrait tout l'or des cieux....

Ces vers — qui font peut-être tort à Joachim du Bellay, incapable, encore que bon poète, d'en ciseler de semblables — ne sont point déplacés dans notre étude, puisque aussi bien ils n'existeraient pas si l'*Olive* et les sonnets de Pétrarque n'avaient pas été écrits.

Et, puisque nous voilà rentrés dans le cœur de notre sujet, nous pouvons nous demander maintenant, sans être taxé d'indiscrétion, quelle fut la véritable inspiratrice du poète angevin ? M. Chamard veut croire qu'elle n'a existé que dans l'imagination du poète. Colletet, cependant, nous témoigne qu'*Olive* est l'anagramme du nom de *Viole*, et que la bien-aimée de Du Bellay serait la nièce de ce Guillaume de Viole qui fut évêque de Paris. Baïf, à ce propos, a écrit deux vers ambigus, dont il est impossible de rien tirer.

Enfin M. L. Seck, directeur de la *Revue de la Renaissance*, se fondant sur la dédicace de la deuxième édition du même ouvrage adressé à la princesse Marguerite, sœur du roi, a risqué une hypothèse romanesque et suspecte. Voici cette dédicace :

Par un sentier inconneu à mes yeux,
Vostre grandeur sur ses ailes me porte
Ou de Phœbus la main sçavante et forte
Guide le frein du chariot des cieulx.

Là elevé au cercle radieux
Par un démon heureux, qui me conforte,
Celle fureur tant douce i en rapporte
Dont vostre nom j'égalle aux plus hauts dieux.

O Vierge donc, sous qui la vierge Astrée
A fait encor en nostre siècle entrée !
Prenez en gré ces poétiques fleurs.

Ce sont mes vers, que les chastes Carites
Ont émaillé de plus de cent couleurs
Pour aler voir la fleur des MARGUERITES.

De ce sonnet, M. Seck a conclu que nous avions affaire à un « ver de terre amoureux d'une étoile », et que les hommages de Du Bellay ne s'adressaient à rien moins qu'à la sœur d'Henri II, — laquelle d'ailleurs, au dire de Brantôme, avait pour emblème un *olivier* enlacé d'un serpent.

La question est encore pendante.

Quoi qu'il en soit, les sonnets de l'*Olive* valent d'être étudiés en détail, moins peut-être pour leur mérite intrinsèque que pour les imitations de Pétrarque, dont ils abondent.

Nous lisons, par exemple, dans le sonnet xxxv ;

Plus tost voudra le diamant apprendre
A s'amolir de son bon gré, ou prendre
Soubz un burin de plom diverse forme,
Que, par nouveau ou bonheur ou malheur,
Mon cœur, où est de vostre grand'valeur
Le vray portraict, en autre se transforme.

La métaphore du début est visiblement empruntée à Pétrarque (sonnet 85) :

« Lasso non di diamante ma d'un vetro
Veggio di man cadermi ogni speranza
Et tutt'i miei pensier romper nel mezzo.

— Je vois me tomber des mains toutes mes espérances, qui sont hélas ! non de diamant, mais de verre, etc... »

Pétrarque n'est d'ailleurs pas le seul poète chez lequel Du Bellay ait puisé des éléments propres à renouveler sa poésie. Il ne s'est pas fait faute d'emprunter à l'Arioste des images et des idées que certains littérateurs, ainsi que M. Vianey le lui a reproché dans son récent ouvrage, avaient louées comme originales, comme des adaptations heureuses de vers antiques.

Le commencement du sonnet XV, *Au pied d'Olive*, est tout entier dans *Roland Furieux* :

Pié, que Thetis pour sien eust avoué,
Pié qui au bout monstres cinq pierres telles
Que l'Orient serait enrichi d'elles,
Cil orient en perles tant loué,

Pié albastrin, sur qui est appuyé
Le beau séjour des grâces immortelles
Qui feut baty sur deux colonnes belles
De marbre blanc poly et essuyé.....

De même, Sainte-Beuve et, plus récemment, M. Chamard avaient reconnu une inspiration directement platonicienne dans le fameux sonnet :

Si notre vie est moins qu'une journée...,

dont voici le dernier tercet :

Là, ô mon âme, au plus hault ciel guidée,
Tu y pourras recongnoistre l'Idée
De la beauté, qu'en ce monde j'adore.

En réalité, nous avons ici une habile copie de Bernardino Daniello. Ces imitations, comme l'a dit M. Gabriel d'Annunzio, accusé d'avoir trop souvent traduit les poètes étrangers, ne sont inexcusables que lorsqu'elles ne sont pas réussies ; — il faut, malheureusement, avouer que Du Bellay ne réussit pas toujours.

M. Vianey, après M. Chamard, avait cherché à reconnaître les emprunts faits par Du Bellay à la littérature italienne. M. Hugues Vagany, après M. Vianey, dans une note parue dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France* (décembre 1901), donne sur ce point des indications complémentaires : « M. Vianey, écrit-il, a prouvé que le poète français avait eu entre les mains deux de ces anthologies qu'affectionna l'Italie du XVIe siècle, mais il n'a pu en feuilleter les premières éditions que très probablement Du Bellay posséda plutôt que les réimpressions. Plus heureux, j'ai pu, pour mon livre sur le sonnet en Italie et en France au XVIe siècle, acquérir chez Hœpli, à Milan, ces deux volumes, le premier sous la date de 1549, mais le second avec la date de 1547. Et, tout récemment, le 102e catalogue de la librairie O. Weigel renfermait l'édition princeps de 1545 du premier livre, que j'ai actuellement sous les yeux. »

Nous pouvons donc être très exactement renseignés sur les imitations que notre poète s'est permises ; et, dans la voie que M. Chamard et M. Vianey nous ont ouverte, il n'est point douteux que des découvertes pleines d'intérêt ne soient réservées aux chercheurs opiniâtres et perspicaces.

R B.

La civilisation byzantine à l'époque des Paléologues (XIIIe-XVe siècle).

Cours de M. CHARLES DIEHL,

Professeur à l'Université de Paris.

L'empire grec de Trébizonde.

Le 12 septembre 1185, l'empire des Comnènes sombrait dans une révolution ; le dernier empereur de la famille, le terrible et génial Andronic, tombait sous les coups de l'aristocratie féodale, servie, en cette occurrence par la populace. L'imprudence d'un ministre mal inspiré avait suffi pour déchaîner l'émeute : il avait tenté de mettre à exécution le téméraire projet de faire arrêter le chef de la noblesse, Isaac l'Ange. Celui-ci avait trouvé le courage du désespoir : il avait abattu le chef des émissaires envoyés contre lui ; puis, sautant à cheval, une épée ensanglantée à la main, il s'était frayé un passage vers Sainte-Sophie. Le peuple l'avait suivi ; et cette foule, entraînée un moment par la curiosité, avait senti s'éveiller plus forte en elle la haine qu'elle nourrissait depuis longtemps déjà contre l'empereur ; l'émeute avait éclaté. Andronic était absent de Constantinople ; quand il revint, il était trop tard : Isaac avait été proclamé empereur ; il était maître de la moitié de la ville. En vain Andronic, abandonné par la plupart de ses partisans et de ses sujets, tenta de se défendre avec sa garde, le palais impérial fut forcé. Vaincu, l'empereur voulut s'enfuir ; mais il ne put échapper à ses ennemis : il fut pris et ramené en prison. On lui fit subir les plus cruelles tortures : il eut le poignet tranché et l'œil crevé ; la populace l'accablait d'insultes, et, dans ces scènes atroces, les femmes n'étaient pas les moins féroces ; il ne mourut qu'après de longues souffrances. Sa famille fut enveloppée dans sa ruine ; on ne voulait plus de Comnènes : le lendemain de la mort d'Andronic, son fils, Manuel Comnène, était exécuté ; deux enfants seulement échappèrent, les deux fils de Manuel ; l'un d'eux, Alexis, avait 4 ans ; l'autre, David, était encore plus jeune. Sauvés par de fidèles serviteurs, ils furent conduits

près d'une de leurs tantes, dans le Caucase ; ces deux enfants devaient être les fondateurs de l'empire grec de Trébizonde.

I

Bâtie aux extrémités de la Mer Noire, capitale du thème de Chaldée, éloignée de Constantinople, isolée par la mer et les montagnes, Trébizonde avait, depuis longtemps, manifesté des tendances séparatistes. Le pays était montagneux, avec une population d'esprit indépendant ; il était aux mains d'un certain nombre de familles aristocratiques, dont quelques-unes s'étaient taillées de véritables principautés. Dès le XIe et le XIIe siècle, la séparation était accomplie en fait, sinon en droit. Quand la dynastie nationale s'abîma à Constantinople, en 1204, dans la dislocation et le morcellement de l'empire, Trébizonde se détacha donc facilement de Byzance et devait être une proie facile au prince assez audacieux pour tenter de s'en emparer.

Alexis Comnène était justement doué d'une grande ambition ; il vivait alors en Géorgie ; il avait 22 ans, l'auréole de son nom et, ce qui ne gâtait rien, une bonne armée et de l'argent ; il apportait avec lui des espérances de conquête et de gloire ; il apparut comme le protecteur désigné contre les Musulmans. La tâche lui fut facile : en quelques semaines, il soumit toute la côte méridionale du Pont. Couronné solennellement, il prit le titre de Grand Comnène et d'Empereur des Romains. En même temps, son frère David soumettait le reste du pays, jusqu'à la mer de Marmara ; il arrivait presque en face de Constantinople et prenait possession de la contrée au nom de son frère. Ainsi, en face du souverain latin, se dressait un empereur grec en Asie.

Si Alexis Comnène avait nourri l'espoir de restaurer l'empire byzantin, cet espoir fut vite déçu. Dans l'Asie occidentale, d'autres prétendants se levaient, en effet, contre lui ; et, surtout, Théodore Lascaris à Nicée. Dans l'Asie orientale, la situation n'était guère plus sûre ; de ce côté, les princes du Caucase menaçaient la capitale de l'Etat encore mal assuré, Trébizonde. Théodore Lascaris et les princes du Caucase, guidés par leur intérêt commun, entrèrent tout naturellement en rapports, et s'unirent contre Comnène. En vain, pour contrebalancer cette coalition, Alexis chercha-t-il d'autres appuis ; il s'adressa même aux empereurs latins de Constantinople, mais ses efforts ne furent pas couronnés de succès. Les chevaliers francs, qui avaient répondu à son appel, tombèrent dans une embuscade et furent défaits ; David Comnène fut obligé d'évacuer ses conquêtes et de se replier vers l'Est. Le sultan d'Ico-

nium poussait les Grecs vers la mer; il prenait Amysos et attaquait Sinope, où David trouva la mort. De leur côté, les souverains du Caucase ne restaient pas inactifs. Les armes ne furent pas favorables aux Comnènes; dix ans après, il ne restait de l'empire qu'ils avaient eu l'ambition de fonder que quelques débris sur le littoral de la Mer Noire, autour de la ville de Trébizonde. Alexis Comnène se trouvait donc rejeté loin de l'Europe, loin des ordinaires préoccupations de l'Asie byzantine, tout à fait du côté de l'Est. Pourtant son empire devait durer deux siècles et demi; il devait même atteindre un degré de prospérité au moins aussi grand que son fondateur avait pu le rêver, et étendre son prestige jusqu'aux contrées d'Occident.

La situation, au lendemain de la conquête, ne laissait pas d'être difficile; les Comnènes avaient, à leurs côtés, un ennemi toujours en éveil, le sultan d'Iconium, l'émir Alaeddin. Puis, successivement, d'autres envahisseurs se répandirent sur l'Asie inférieure: les Kharezmiens d'abord, puis les Mongols. Il semble que l'empire grec aurait dû être emporté par le flot sans cesse renouvelé des ennemis; il n'en fut rien. C'est qu'il occupait une position naturellement forte: une chaîne de montagnes borde, en effet, l'Anatolie, sépare le littoral des hautes terres et forme ainsi une infranchissable barrière. Les envahisseurs devaient se faire jour à travers un pays d'accès difficile: région de hautes montagnes, couvertes de forêts impénétrables, où la neige séjourne longtemps, et coupées de ravins profonds; c'est la région où les Dix Mille accomplirent jadis leur périlleuse retraite, où les armées de Justinien avaient tant souffert, au VIe siècle. Il n'y avait pas de villes; des châteaux-forts fermaient les passages; le pays tout entier était donc facile à défendre, et les empereurs surent tirer un merveilleux parti de ses ressources naturelles.

Ne pouvant songer à soumettre leurs voisins, ils prirent la résolution de les ménager, et firent preuve, dans leurs rapports avec eux, d'une très grande habileté. Au prix de quelques concessions de pure forme, ils satisfirent les sultans d'Iconium; ils s'étaient, sans doute, reconnus leurs vassaux et s'étaient engagés à leur fournir une contribution, qui ressemblait fort à un tribut; mais ils surent toutefois, quand il fallut, sauvegarder leur indépendance par les armes. Dénués de tout scrupule, ils se firent, au moment des invasions, comme les alliés naturels, nécessaires, des ennemis de ces mêmes sultans d'Iconium; ils étaient, en 1229, avec les Kharezmiens; en 1244, avec les Mongols. Cette politique leur assura la tranquillité. Le règne de Manuel Ier, le grand capitaine, donnait déjà des résultats satisfaisants. Manuel profita de la

chute des sultans d'Iconium, et l'Etat de Trébizonde, placé en dehors de la route naturelle des invasions, put vivre, durant des années, dans une grande prospérité.

La nature ne lui avait pas ménagé ses largesses. — Ce n'était pas seulement une région montagneuse et difficile le pays avait aussi une assez longue étendue de côtes, avec des ports et un arrière-pays qui abondait en richesses minérales ; on y trouvait de l'argent, du fer, de l'alun, etc. ; des industries florissantes pouvaient y naître et y prospérer. La position commerciale de Trébizonde était des plus heureuses ; c'était là qu'en tout temps les Grecs et les Arabes venaient échanger leurs marchandises. L'invasion des Mongols eut pour résultat fortuit d'accroître encore l'importance de la capitale du nouvel Etat grec. Aussi longtemps qu'avait vécu Bagdad, cette ville avait drainé un fort courant commercial vers la Syrie et la Méditerranée ; elle fut détruite au milieu du XIIIe siècle, et les Khans Mongols firent leur capitale de Tauris. Il en résulta un déplacement du commerce ; au lieu d'aller vers la Méditerranée, les caravanes remontèrent désormais vers le Nord, c'est-à-dire vers Trébizonde. Il se trouvait, de plus, que les papes avaient défendu de faire du commerce avec les infidèles ; l'Egypte et la Syrie furent désertées, mais tous rapports ne pouvaient cesser avec les Musulmans, Trébizonde devint ainsi un grand centre d'échanges. Elle avait aussi des ports en Crimée et dans le Nord de la Mer Noire ; là venaient s'accumuler les produits des steppes méridionales. Grâce à ces diverses circonstances, Trébizonde était devenue le grand marché du monde entier ; dans ses bazars, les marchands exposaient les étoffes d'or du Caire et de la Mésopotamie, les soies et les cotons de l'Inde et de la Chine, les perles de Golconde, les toiles et le chanvre de l'Occident, les blés de Crimée. Les Flandres, l'Allemagne, les cités de Gênes, Pise, Venise ou Florence venaient s'y approvisionner ; on y entendait parler toutes les langues, on y rencontrait tous les costumes. Les Génois, surtout, dominaient dans la ville ; ils étaient d'ailleurs maîtres par Galata de l'entrée de la Mer Noire, et possédaient des comptoirs jusqu'à Kaffa en Crimée ; ils exerçaient une prépondérance incontestée sur tout le commerce du Levant ; dans Trébizonde même, ils avaient une forteresse, une église, des magasins. Au XIVe siècle, les Vénitiens commencèrent à leur disputer le premier rang. Les différends n'étaient pas rares entre les Grecs de Trébizonde et cet amas d'étrangers ; mais la ville n'avait pas à se plaindre de cet état de choses : l'affluence croissante des marchands augmentait, de jour en jour, sa puissance ; les droits étaient payés, des richesses considérables entraient dans la cité.

Elle leur devait, somme toute, une part de sa sécurité; les étrangers respectaient ce centre commercial, exutoire naturel du grand mouvement de leurs Etats.

Un dernier élément concourait à augmenter la grandeur de Trébizonde, c'était la religion. De même que Thessalonique avait son patron Saint Démétrius, Trébizonde s'était choisi le sien, Saint Eugène; elle lui avait bâti une église sur une hauteur, au Sud-Est, séparée de la ville par un ravin. Les effigies du saint figuraient sur les monnaies; dans la vie courante, on ne jurait que par lui; le prénom d'Eugène était le plus répandu. La ville faisait, enfin à son patron des fêtes extraordinaires. Les étrangers raillaient cette dévotion; mais les panégyriques ne tarissent pas d'éloges sur le compte du saint. En 1223, quand le sultan d'Iconium vient assiéger Trébizonde, c'est Saint Eugène qui sauve lui-même la cité. Les habitants considèrent que le meilleur moyen de mettre en fuite l'ennemi, c'est de promener en grande pompe dans la ville la tête de Saint Eugène; l'empereur, dans la cathédrale, se prosterne au pied des autels; tout à coup, une voix céleste lui dit : « Andronic, ta prière a été exaucée ; car la prière d'un homme juste peut beaucoup dans le ciel... Nous enverrons Eugène, soldat de la vérité; il écartera les Barbares et te les soumettra. » Le saint use d'ailleurs de stratagème; il apparaît au sultan : « Je suis, dit-il, le chef de cette ville, et je tiens les clefs des portes... Je dois rendre la ville entre tes mains. » Le sultan, confiant, le suit et fait donner l'assaut; mais un orage formidable survient et met ses troupes en déroute; lui-même est fait prisonnier, et conduit dans l'église de Saint-Eugène, où il reconnaît dans le saint le personnage qui lui est apparu. Naturellement, pour récompenser leur patron de son intervention, les habitants multiplient les cadeaux précieux et les ornements. Mieux encore, quand Alexis II conçut le projet d'aller combattre un dragon qui désolait la contrée, il s'adressa, lui aussi, au monastère de Saint-Eugène ; et ce fut grâce à l'appui du martyr qu'il put triompher; vainqueur, il coupa la tête du dragon et l'apporta à Saint Eugène. Sans cesse, le saint opère des miracles de cette sorte. Comme tous les saints du Moyen Age, il se montre d'ailleurs vindicatif et cruel, ardent à la vengeance contre ses adversaires, et ses blasphémateurs. La croyance à un tel appui surnaturel était, sans nul doute, un nouvel élément de force pour Trébizonde.

II

Pour tous ces motifs, Trébizonde fut riche et prospère. La vue de cette ville provoque un véritable élan d'enthousiasme chez

celui qui sera, plus tard, le cardinal Bessarion ; il faut lire ce qu'il rapporte du charme incomparable de la cité, vantant la mer profonde, les eaux courantes, les édifices et les vergers.

Depuis que, par les soins d'Alexis II, les fortifications atteignaient à la mer, le quartier du commerce occupait la ville basse ; de larges portiques abritaient les marchands; à l'Est s'étendaient les faubourgs, les bazars, les quartiers des étrangers; à l'Ouest, c'étaient de nouveaux faubourgs jusqu'à Sainte-Sophie ; sur le plateau s'élevait le palais des empereurs, avec ses grands escaliers, ses galeries ouvertes, ses balcons, ses marbres, ses mosaïques, représentant la série des portraits des Comnènes, depuis le fondateur de la famille ; le cabinet impérial était la pièce la plus importante, mais il y avait aussi des salles d'apparat, sans compter les archives, la bibliothèque, etc. A côté du palais était la cathédrale, la métropole de la *Panagia Chrysokephalos*. Au sommet, enfin, se dressait la citadelle dominant les ravins. Dans la cité, la piété des habitants avait multiplié les églises ; à côté de la *Panagia Chrysokephalos*, s'élevait Saint-Eugène ; plus loin Sainte-Sophie, qui avait été construite par Manuel Ier.

Dans la ville on voit encore l'entrelacement des eaux courantes et des jardins, qui l'avait rendue si célèbre ; des pans de murs subsistent, et il reste aussi quelques vestiges de l'Acropole.

L'église de la Panagia est fort longue ; sa coupole est supportée par un tambour pentagonal. Sainte-Sophie possède un campanile du xve siècle; un portique précède l'entrée, où l'on remarque encore quelques fragments de sculptures et d'inscriptions. Dans le voisinage, un couvent, celui de Saint-Jean, est bâti dans la montagne.

Pour faire les églises plus grandes, on a allongé systématiquement à Trébizonde le bras occidental de la croix; elles ressemblent ainsi à des basiliques latines. A l'origine, la coupole faisait corps avec le bâtiment, elle en est maintenant séparée, et des portiques latéraux s'ajoutent à l'édifice. Ce sont là des traits que nous avons déjà remarqués à Mistra, et qui prouvent que l'architecture byzantine traverse une lente évolution, qu'elle se rapproche, de plus en plus, du type occidental.

La cour des empereurs de Trébizonde était élégante et pompeuse; il y avait un cérémonial comme à Constantinople ; les courtisans se paraient de titres latins et turcs ; ils étalaient un grand luxe de costumes ; l'empereur portait la robe de pourpre violette, avec l'aigle d'or, les brodequins de pourpre, le bonnet à fourrures et le sceptre.

Les lettres tenaient une grande place dans la vie de la cité; les

écoles étaient florissantes et peuplées. Des divertissements moins sérieux égayaient d'ailleurs la société : les acrobates jouissaient, par exemple, de la plus grande vogue ; les exercices auxquels ils se livraient devant ces hommes du XIVe siècle, ne différaient guère, du reste, de ceux d'aujourd'hui ; un chroniqueur ne consacre pas moins de trois pages à nous en donner l'énumération ; il parle de danseurs de corde, d'équilibristes qui se tiennent sur un pied ou la tête en bas et qui font la roue, de chevaux qui tournent ou qui sautent, etc. ; il souligne les dangers du métier : une troupe partie avec 40 sujets n'en comptait plus que 20 en arrivant à Constantinople.

Cette cour brillante des empereurs de Trébizonde jouissait d'un grand prestige au dehors. Joinville raconte que saint Louis reçut une ambassade, « venue de la profonde Grèce », de la part de l'empereur Manuel Ier Comnène, qui désirait obtenir en mariage une princesse franque ; cette ambassade fit impression, et l'empereur fut considéré comme « richehomme ». Les relations de Trébizonde avec Constantinople sont également caractéristiques. Quand les Paléologues furent rétablis, en 1261, les empereurs de Trébizonde inspirèrent une violente jalousie ; ils se disaient empereurs des Romains, et c'étaient des rivaux dangereux. Quand Michel Paléologue voulut l'union des Églises, il fut frappé de voir l'opposition appeler Jean de Trébizonde. Il adressa des représentations diplomatiques aux empereurs de Trébizonde ; il rechercha ensuite leur alliance, et leur proposa la main d'une princesse impériale. L'empereur de Trébizonde vint à Constantinople et fit quelques concessions ; seulement, quand Jean II mourut, Alexis II, rebelle, prit femme à son idée ; les empereurs de Trébizonde furent reconnus indépendants. Alexis II, bon capitaine, augmenta, par ses victoires sur les Turcs, le lustre de sa maison. De Rome même le pape Jean XXII lui adresse des lettres polies ; les panégyristes le louent, l'appellent un héros, un nouveau Samson.

De cette Trébizonde lointaine viennent des récits merveilleux, et les Croisés de Syrie en gardent un prestigieux souvenir ; les marchands de Gênes vantent les richesses et le charme de la contrée, et, par-dessus tout, la beauté de ses femmes. Cet empire devenait un pays d'aventures, où les audacieux allaient chercher fortune et femme. Les filles des empereurs étaient recherchées dans toutes les cours d'Europe ; leurs pères usaient de leur beauté comme d'un instrument politique. En Occident, les Romains, les Italiens peignent à l'envi ce pays merveilleux, et leurs récits ont eu un écho jusqu'en notre temps. Mais c'est là seulement la période brillante

de Trébizonde; il nous faut montrer maintenant ce qu'elle devin au cours du xv• siècle, au temps de Mahomet II.

III

Le voyageur espagnol Ruy Gonzalès de Clavijo, qui se rendit, en 1404, auprès de Tamerlan, nous a laissé une description fort curieuse de l'empire grec de Trébizonde. Il vante la beauté du pays, sa force, sa prospérité; il note aussi, avec non moins d'à-propos, la démoralisation profonde des individus. A ce moment, l'empereur était Manuel III, fils d'Alexis ; c'était un prince faible, entouré de favoris, près duquel se multipliaient les intrigues et, parfois, les tragédies sanglantes de palais. Il avait une affection toute particulière pour un page d'obscure naissance, qu'il avait attaché à sa personne. Naturellement, la fortune de ce favori et la grande place qu'il avait su se faire à la cour suscitèrent des mécontentements. Parmi les mécontents se trouvait le propre fils de l'empereur, celui qui devait être Alexis IV. Le jeune prince, associé d'ailleurs à l'empire, conspira d'abord contre son père, puis se révolta ouvertement. Manuel résista, et la lutte fut très vive : durant trois mois, l'empereur se laissa assiéger ; enfin il entra en composition, et la paix, une paix assez singulière, fut signée : le page, cause première de la rupture, passait au service du fils de l'empereur. Des scènes de cette nature ne contribuaient pas peu à jeter le déshonneur et le discrédit sûr l'empire.

L'intérieur du pays est en pleine décomposition. Clavijo quitte Trébizonde avec un ambassadeur mongol. Ils font route, tout d'abord, à travers un pays vallonné et fertile; puis ils trouvent sur leur chemin des montagnes, des bois, et, dans un site sauvage, le château de Matzouka, bâti sur une hauteur, accessible par un unique escalier taillé aux flancs mêmes du rocher. Le troisième jour, la neige apparaît sur les montagnes, ils voient au sommet d'un escarpement le château de Tzanich, auquel on accède par un pont de bois jeté sur un profond ravin. Le soir du quatrième jour, ils entrent dans un défilé étroit, commandé par un château fort; le château appartenait à un seigneur du nom de Léon Cabasitès, qui avait pris l'habitude de percevoir sur les caravanes des droits de passage et des cadeaux. Cabasitès les arrête: vainement les voyageurs protestent en disant qu'ils ne sont pas des marchands, mais des ambassadeurs, et font remarquer au seigneur que, vassal de l'empereur de Trébizonde, il n'est en aucune façon fondé à leur réclamer quelque chose; Cabasitès insiste, alléguant que c'est l'habitude de lui faire quelques cadeaux; le

pays est si pauvre, dit-il, que, pour vivre, il lui faut même quelquefois piller les terres de son suzerain. Clavijo donne donc une pièce d'écarlate et un vase d'argent ; l'ambassadeur mongol, de la fine toile et un habit de Florence ; mais ce n'est pas assez pour Cabasitès, auquel ils doivent encore céder quelques-unes de leurs emplettes. Il leur promet alors sa protection et une escorte, même des bêtes de somme, pourvu qu'ils payent. Le pays tout entier est couvert de forteresses semblables, aux mains de Grecs ou de Turcs, seigneurs riches, puissants, indisciplinés. On voit par là quelle était la faiblesse de l'empire, il nous faut en rechercher les causes.

IV

Depuis le commencement du xive siècle, ou, plus exactement, depuis la mort d'Alexis II (1330), le péril extérieur était allé croissant. Trébizonde avait eu à subir les attaques des Turcomans, des Mongols, des Turcs et des Génois. Ce danger n'avait malheureusement pas fait taire les discordes intérieures. Deux partis se trouvaient en présence : d'une part, la vieille noblesse indigène, en possession de ses châteaux forts et de ses privilèges, hostile à toute influence du dehors, et, d'autre part, les familles immigrées, très puissantes à la cour, hostiles à l'élément indigène, et qui cherchaient leur inspiration et leur appui à Constantinople. Tous étaient d'ailleurs également ambitieux, avides d'argent et de charges, peu scrupuleux, toujours prêts aux intrigues, voire même aux révolutions. Les premiers empereurs les avaient contenus en temps de paix, mais déjà, au cours du xiiie siècle, ils trahissaient sur les champs de bataille ; quand il n'y eut plus que des enfants ou des femmes sur le trône, l'anarchie fut complète.

Le fils d'Alexis II, Basile (mort en 1340), fut célèbre par ses aventures conjugales ; il avait passé sa jeunesse à Constantinople, où il épousa une fille naturelle d'Andronic III, Irène Paléologue. Bientôt fatigué d'elle, il prit une maîtresse qui s'appelait Irène, comme sa femme, et eut d'elle deux fils ; il renvoya alors sa femme et épousa sa maîtresse. Aussi la situation fut-elle fort compliquée à sa mort : Irène Paléologue mit la main sur le palais et sur le trône, envoya l'autre Irène à Constantinople, et demanda un mari à l'empereur de Byzance. Mais, comme un étranger ne faisait pas le compte des indigènes, une guerre civile éclata ; l'impératrice se fortifia dans la citadelle, les révoltés à Saint-Eugène. Finalement, l'impératrice l'emporta : Saint-Eugène fut enlevé d'assaut. Elle prit alors comme amant un des dignitaires de sa cour ; cette solution mécontenta tout le monde : les indigènes suscitèrent un

prétendant au trône, la sœur d'Alexis II, Anne ; les Byzantins en cherchèrent un autre à Constantinople ; les années de 1342 à 1349 ne furent qu'une suite de révolutions.

Un des seigneurs de Trébizonde, Nicétas, qui commandait la garde impériale, apparut, dans ces troubles, comme un véritable faiseur d'empereurs. Avec l'appui de Constantinople, il voulut installer Michel, fils d'un ancien empereur retiré à Constantinople. D'abord tout alla bien, mais dans la nuit une émeute éclata; le lendemain, le nouvel empereur était en prison. Michel avait un fils, nommé Jean ; Nicétas l'installa sur le trône, mais il fut vite fatigué de sa créature. Jean était un homme jeune, dépensier, ami des nobles indigènes. Nicétas retira alors le vieux Michel de prison et le mit derechef sur le trône, en lui faisant signer une véritable constitution aristocratique : l'empereur ne gardait que l'appareil extérieur de la puissance et une liste civile ; et toutes les charges furent mises au pillage. C'en était trop : le peuple irrité fit à son tour une révolution, et Nicétas fut exilé. Quand, en l'année 1349, le pouvoir fut aux mains d'Alexis III, Nicétas, rappelé, redevint premier ministre ; puis il se brouilla avec l'empereur, et se retira dans un château où les forces impériales vinrent le bloquer; il se rendit, mais retrouva vite sa première faveur ; et, quand il mourut, en 1361, Alexis III le pleura et tint à conduire lui-même le deuil en vêtements blancs.

De tels empereurs ne pouvaient rien pour le pays. Sur la frontière méridionale de l'empire, les Turcomans devenaient de plus en plus menaçants ; à Trébizonde même, l'insolence des Génois ne connaissait plus de bornes. Au temps d'Alexis III, un marchand génois, du nom de Lercari, très bien vu à la cour, se prend de querelle avec un page et est souffleté. Il réclame vengeance, on ne l'écoute pas; il demande alors secours de ses amis, équipe un vaisseau et se met à croiser dans la Mer Noire, pillant impitoyablement les navires de Trébizonde, et coupant le nez et les oreilles à ses prisonniers. Il prit, un jour, un vieillard et ses deux fils ; le vieillard fut assez heureux pour obtenir qu'il épargnât les deux enfants : il les renvoya à l'empereur, en même temps qu'un baril plein d'oreilles et de nez qu'il avait coupés à ses prisonniers. Un tel état de choses ne pouvait durer; l'empereur finit par céder et livra le page cause de tant de malheurs. Le Génois, satisfait, ne tira d'ailleurs aucune vengeance de son ennemi ; mais il arracha à l'empereur des concessions pour lui et ses compatriotes. Cette histoire est, sans doute, une légende ; mais elle méritait d'être rappelée, parce qu'elle est symbolique. Les Génois prenaient, en effet, en 1348, Cérasonte ; ils s'attaquèrent même à la capitale.

Des conflits sanglants naissaient à tout moment; les marchands génois provoquaient, à dessein, des démêlés et des batailles. Des incendies dévastèrent la ville, puis la peste fit son apparition; la décadence se précipita, le territoire fut diminué, l'empereur n'eut plus aucune autorité.

V

Quelque chose pourtant survivait, c'était la situation commerciale et le trafic de Trébizonde. D'autre part, les empereurs de Constantinople avaient fini par reconnaître l'existence des Comnènes; Alexis III avait épousé Théodora, parente de Jean Cantacuzène. Dès lors, et jusqu'à la fin, les relations restèrent cordiales, et des mariages fréquents unirent les deux maisons impériales. Eudoxie, fille d'Alexis III, avait été mariée à un émir turc; elle fut ensuite demandée pour un des fils de Jean V, Manuel; mais, une fois à Constantinople, l'empereur la trouva si belle qu'il l'épousa lui-même. Un autre empereur, Jean VIII, avait épousé une princesse italienne fort laide, Sophie de Montferrat; il s'en débarrassa et épousa Marie de Trébizonde, qui eut sur lui une très grande influence. Constantin désirait également un mariage avec une princesse de Trébizonde. Cette politique matrimoniale était, du reste, fort suivie par les Comnènes; ils usaient sans scrupule de la beauté des femmes de leur famille. Alexis III avait deux sœurs et cinq filles, il maria l'une à un chef des Turcomans de la Horde Blanche, d'autres à des émirs turcs, une autre à un prince chrétien du Caucase; il se trouvait ainsi allié à l'Orient tout entier. Pour apaiser les Turcomans, on donnait à leurs chefs une princesse et une dot; une seule d'entre elles, Catherine, put garder sa liberté de religion.

Ainsi Trébizonde se tirait d'affaire. Quand Tamerlan et les Mongols passèrent sur l'Asie Mineure, Trébizonde échappa; la vie s'y continua élégante, somptueuse, employée à la chasse, à la piété et à l'amour. Le règne d'Alexis III fut particulièrement remarquable. L'empereur devait beaucoup au protecteur de Trébizonde, à Saint Eugène; et cette histoire est assez curieuse. Alexis était à Constantinople, et Jean Cantacuzène voulait l'établir sur le trône de Trébizonde, lorsqu'on décida d'envoyer quelque fidèle préparer les voies. Celui-ci était assez embarrassé par cette mission de confiance; il pensait aux dangers à courir, aux tempêtes de la Mer Noire, et il hésitait; au milieu de la nuit, il s'éveille et demande à Dieu de lui indiquer par un signe s'il doit partir, ou non. A ce moment, Saint Eugène lui apparaît dans une gloire

et lui adresse la parole : « Pars, je serai avec toi : Alexis régnera. » Le seigneur accomplit, en effet, sa mission, et Alexis III rentra à Trébizonde. Son premier soin fut de reconstruire, pour témoigner sa reconnaissance, le monastère du saint, et de donner un éclat nouveau à la fête de Saint Eugène, qui était célébrée le 24 juin ; il distribua de l'argent pour la fête religieuse et pour la fête profane ; des hymnes furent chantés toute la nuit, la ville fut illuminée, l'encens fuma partout ; de grands repas étaient servis avec des boissons et des mets variés, sur des tapis de prix, dans des vases de grande valeur, et tout cela aux frais du prince. Alexis fit également beaucoup pour la Vierge : il restaura le monastère de Sumela, auquel un diplôme curieux assura nombre de privilèges ; c'était un moyen politique de gagner l'appui du clergé. Les fondations religieuses furent multipliées, et non pas uniquement dans la capitale ; c'est ainsi qu'en 1375 fut fondé, au Mont Athos, le couvent de Dyonision ; le diplôme de fondation reproduit le portrait de l'empereur et celui de l'impératrice. Jusqu'au xv[e] siècle, les constructions continuent. Malheureusement, dans tous ces monuments, il reste peu de peintures ; les effigies des souverains qui y étaient dessinées ont maintenant disparu. Il n'y a plus, à Saint-Sabas, que quelques figures indistinctes, et quelques fresques à Trébizonde ; on voit encore, à Sainte-Sophie (1427), l'Annonciation et quelques représentations de miracles ; c'est d'un art provincial assez médiocre.

Les lettres ont brillé d'un assez vif éclat jusqu'à ce même xv[e] siècle. Eugenikos vante les avantages naturels de la contrée, le calme, les beautés du paysage, qui devaient tourner l'esprit vers les belles-lettres. Les empereurs eux-même se piquent de les protéger ; ils aiment surtout l'histoire, l'astrologie et l'éloquence ; leur bibliothèque, qui était, paraît-il, fort belle, est malheureusement perdue ; il reste de cette époque de beaux discours et de curieux fragments. En tout cas, l'humanisme doit à Trébizonde deux des hommes qui ont le plus contribué à faire revivre le goût de l'antiquité : Georges de Trébizonde et Bessarion.

VI

Toutefois, malgré ce dernier éclat, la décadence était inévitable et la démoralisation profonde. La population était demeurée dévote, mais d'une dévotion étroite, superstitieuse ; les fidèles allaient se jeter en foule au pied des autels. Les devins et les astrologues étaient fort en honneur ; on en jugera par l'épisode suivant. Le favori d'Alexis II avait été assassiné, — chose courante à

Trébizonde aussi bien que dans les villes italiennes de la même époque. Pour connaître le meurtrier, l'empereur s'adressa à un magicien; le cadavre fut installé sur la grande place, les formules prononcées, et le mort, adjuré de se réveiller, nomma, en effet, son meurtrier. Le magicien qui arrivait à un si beau résultat pouvait aussi, paraît-il, transporter en un clin d'œil des oiseaux à trois jours de distance.

Les mœurs étaient déplorables ; c'étaient de perpétuelles intrigues d'amour et de sang. Alexis IV se révolte contre son père Manuel. Théodora Cantacuzène avait trompé son mari, Jean venge son père ; il tue l'amant de Théodora, et profite de l'occasion pour enfermer son père et sa mère. Le peuple soulevé délivre l'empereur ; Jean se retire alors au Caucase; mais, de là, il noue de perpétuelles intrigues : bientôt, il attaque Trébizonde ; les troupes de son père font défection, l'empereur est assassiné ; Jean, il est vrai, proteste de son innocence et punit les assassins, mais le coup est porté. Un dernier fait prouve bien l'infériorité intellectuelle et morale où était tombé tout ce peuple d'intrigants, qu'un de leurs souverains nommait « des lâches, des âmes de femmes, des traîtres à la patrie ».

Quand un émir turc attaque, sous le règne de Jean, l'empire de Trébizonde, les troupes ne livrent même pas bataille, mais s'enfuient en déroute ; la capitale est menacée, une panique immense se répand à travers la ville ; la population tout entière reflue vers la citadelle, et assiste, impuissante, à l'incendie de la ville ; le désarroi augmente encore, tout le monde s'enfuit vers les bateaux, et Jean reste presque seul dans sa capitale. La place était heureusement solide, et l'ennemi fut repoussé par les troupes demeurées à leur poste dans la citadelle. Mais Trébizonde devait être désormais une proie facile pour les Turcs. Jusqu'ici, la capitale des Comnènes avait peu donné à ses ennemis : ils s'étaient contentés de tributs et de contingents militaires ; les Turcs devaient demander davantage. Quand, en 1451, mourut le sultan Mourad II, Phrantzès était à Trébizonde et se montrait pessimiste pour l'avenir : « Bah ! lui fut-il répondu, Dieu y pourvoira. » Quand, en 1453, tomba Constantinople, Mahomet II, en effet, se retourna vers l'Asie ; en 1456, on lui paie tribut, et David, frère de l'empereur, lui prête hommage. C'est en vain que la princesse Catherine est mariée au chef de la Horde Blanche, en vain que l'empereur Jean cherche des alliances ; il meurt en 1458. David, son frère, prince efféminé, est incapable de défendre Trébizonde ; il se rend, en 1462, pourvu qu'on lui permette d'emporter ses trésors, et se réfugie à Constantinople. La résistance, pourtant, eût été facile : le pays était admi-

rablement disposé pour les guérillas, des secours pouvaient arriver par la Mer Noire ; mais les derniers fidèles ne rencontrèrent que trahison. Le pays fut donc soumis et partagé entre les vainqueurs ; David, interné près d'Andrinople, fut, peu après, étranglé ; et le cadavre du dernier empereur de Trébizonde, abandonné aux bêtes, fut pieusement enterré par sa femme, Hélène Cantacuzène. Ainsi finit l'empire des Comnènes, moins intéressant, sans doute, par les vestiges d'art qu'il en reste, que par la civilisation dont je viens de tracer le tableau.

F. E. P.

Les « Discours à la Nation allemande », de Fichte

Cours de M. HENRI LICHTENBERGER,

Professeur à la Faculté des Lettres de Nancy.

Valeur de ces « Discours ».

Il est hors de doute, tout d'abord, que la théorie de Fichte sur le génie allemand est extrêmement contestable. Elle repose sur la distinction entre peuple « primitif » et peuples « étrangers », distinction qui est purement artificielle et fausse au point de vue philologique.

Les progrès de la science du langage ont montré d'abord qu'il n'est pas vrai que l'allemand soit une langue extraordinairement primitive. Son vocabulaire s'est enrichi, dès l'époque la plus ancienne, d'une masse énorme de mots et de tournures empruntées au grec, au latin, au celtique, au slave et, plus tard, au français. Ensuite, et surtout, il est absolument faux de considérer les peuples néo-latins comme des peuples essentiellement germaniques, qui auraient abandonné leur langue nationale pour adopter un idiome dérivé du latin. En réalité, il y a eu, à la suite des invasions, et cela en Allemagne comme en Italie, en France ou en Espagne, des phénomènes d'assimilation très étendus. En Allemagne, ils ont tourné au profit des Germains, qui ont assimilé de nombreuses colonies wendes. En Italie, en Espagne et en Gaule, l'assimilation

s'est faite au profit des peuples vaincus, qui ont absorbé les vainqueurs. C'est un insoutenable paradoxe de ne vouloir considérer, dans le peuple mixte ainsi formé, que l'élément germanique, qui a adopté, en effet, une langue étrangère, et de tenir pour quantité négligeable l'élément gallo-romain ou italien, qui a continué à parler sa langue propre. En réalité, le français, par exemple, bien qu'il ait emprunté quelques mots au germain, n'en est pas moins une langue issue aussi régulièrement du latin vulgaire que l'allemand moderne est issu du germanique de l'Ouest. La distinction entre langue « primitive » et langues « secondaires » est purement factice, et ne peut, en aucune façon, servir de base, comme le veut Fichte, à une psychologie des peuples.

D'une manière générale, d'ailleurs, la méthode employée par Fichte pour définir le génie allemand est bien contestable. Il superpose un critérium métaphysique — l'Allemand est celui qui croit à la liberté et à la raison — à un critérium historique — l'Allemand est celui qui parle la langue allemande. C'est là un procédé qui a eu du succès au XIXe siècle. Nous le retrouvons, pour ne citer que cet exemple, chez Richard Wagner, pour qui l'Allemand est : 1° celui qui appartient à la race germanique, c'est le critérium historique; et 2° celui qui a l'esprit d'objectivité, voilà le critérium métaphysique. Le développement prodigieux de la culture et de la puissance allemandes au XIXe siècle a induit une foule des penseurs à essayer de démontrer, à l'exemple de Fichte, que les Allemands, ou la race germanique, sont « le peuple » par excellence, la race élue, prédestinée de toute éternité et appelée à éliminer ou à dominer peu à peu les autres nations. Qu'il soit possible d'étudier ce problème d'une façon purement objective et scientifique, cela ne fait pas de doute. La meilleure preuve, — et elle fait honneur à l'esprit d'objectivité des savants français, — c'est que l'un des principaux représentants de la théorie qui voit dans les Germains une race providentielle est un gentilhomme et diplomate français, le comte Gobineau. Mais les résultats de cette méthode, même quand elle est appliquée par un esprit aussi distingué que M. Houston St. Chamberlain (voir ses *Grundlagen des XIX Jahrhunderts*), sont singulièrement aléatoires. Et l'on voit trop bien, d'autre part, quel rôle des considérations qui n'ont rien de scientifique peuvent jouer dans la construction de semblables théories. Il est hors de doute que, dans l'élaboration de sa théorie, Fichte a été guidé aussi par son ardent patriotisme. Ses *Discours* ne sont pas seulement une œuvre de science, mais aussi un acte politique, un sermon laïque, destiné à ranimer les courages abattus. Il va sans dire qu'on ne saurait lui en faire un

reproche, bien au contraire. Il y avait une réelle grandeur morale à faire l'apologie du germanisme, au moment où l'Allemagne vaincue semblait à la veille d'une dissolution et à la merci de Napoléon.

C'était une attitude qui commande le respect et qui était d'autant plus courageuse que Fichte risquait d'allumer contre lui le courroux de Napoléon. Or le sort de Palm fusillé en montrait le danger, et Fichte, qui savait très bien à quoi il s'exposait, avait fait très noblement le sacrifice éventuel de sa vie, au moment où il prononçait ses *Discours*. Ainsi, en dehors de toute considération politique, l'apologie de l'Allemagne par Fichte s'impose à l'admiration comme un acte de courage. Mais il ne faudrait pas non plus que cette admiration nous donnât le change sur la valeur scientifique de cette apologie. Une théorie pour laquelle on est prêt à verser son sang n'est pas pour cela vraie ni surtout démontrée. Aux yeux de Fichte lui-même, sa théorie est moins l'énonciation d'un fait scientifiquement constaté que l'*affirmation* d'un impératif qui doit se réaliser. S'il prétend que les Allemands *ont été* et *sont* les représentants de la foi dans la liberté et la raison, c'est surtout pour qu'ils le *soient* toujours davantage dans l'avenir. Sa définition du germanisme est donc, avant tout, une profession de foi, l'énonciation de la loi morale qu'il veut donner à son peuple. A ce titre, elle est fort belle et mérite le plus entier respect. Il n'est pas très sûr, en revanche, qu'elle soit, en dehors de cela, l'expression d'une vérité permanente et scientifiquement démontrable.

Quant au système d'éducation nationale de Fichte, il apparaît aussi, à certains égards, comme bien paradoxal et contestable. Fichte est, en effet, au plus haut point, autoritaire et dogmatique. Il a une foi absolue dans le pouvoir de la raison. Il croit dans la possibilité de *contraindre* toutes les intelligences à se faire une certaine conception du monde, de *contraindre* toutes les volontés à accomplir nécessairement certaines actions. Il a une foi intransigeante dans la vertu de la méthode de Pestalozzi pour conduire tous les hommes, — quels que soient leur condition, leur tempérament, leur hérédité, — à la vérité rationnelle, à la claire conscience du devoir, et pour leur donner le moyen infaillible de mettre en pratique leurs conceptions théoriques. Il est persuadé que l'effort de la raison peut briser le règne de l'égoïsme, peut déshabituer rapidement et sûrement l'homme de céder aux mobiles intéressés qui guident presque exclusivement l'humanité actuelle. Dogmatique et absolu dans ses idées spéculatives, certain de posséder la vérité et de la posséder seul, Fichte incline de plus à être autoritaire en pratique, comme il l'est en théorie. Il admet volontiers

que la société, que l'Etat a non seulement le droit, mais le devoir d'user de contrainte matérielle pour réaliser la vérité rationnelle, si les hommes, aveuglés ou pervertis par l'égoïsme, ne se montrent pas disposés à l'accepter spontanément. Il met au service de la raison la force organisée de l'Etat et se propose de façonner par un ensemble de mesures l'âme des générations futures. Il a foi dans la puissance organisatrice de la raison, dans l'efficacité des mesures législatives pour créer un état d'esprit, pour réformer les mœurs, pour créer jusqu'à la religion. Il rêve ainsi l'avènement d'une sorte de despotisme rationnel. Il affirme le droit de l'Etat à soustraire les enfants à l'influence des parents, à les parquer d'autorité dans des instituts, où il les enferme jusqu'à ce qu'il ait achevé de pétrir leurs intelligences et leurs volontés. Il réglemente d'une façon minutieuse non seulement l'école et l'université, mais toute la vie publique, toutes les branches de l'activité sociale et jusqu'à la vie religieuse elle-même. Ne rêva-t-il pas d'imposer aux hommes, par mesure législative, une religion rationnelle avec cérémonies publiques obligatoires? On voit que, par ses tendances d'esprit et par les mesures qu'il propose, Fichte apparaît comme un ancêtre du socialisme moderne, dont il se distingue d'ailleurs par le caractère abstrait de son rationalisme spéculatif et l'idéalisme généreux de ses conceptions morales et religieuses. Mais, pour cette raison même, Fichte sera nécessairement regardé comme un ennemi et combattu par les « irrationalistes » de toute sorte, par tous ceux qui nient ou révoquent en doute le pouvoir organisateur et directeur de la raison consciente et de la science, par tous ceux qui croient à un déterminisme que l'homme est contraint de subir sans pouvoir y changer grand'chose.

Et, comme Fichte représente un type extrême de rationalisme abstrait et autoritaire, il y a de grandes chances pour que le groupe de ses partisans reste, de tout temps, assez restreint. En fait, les idées de Fichte n'ont pas prévalu au début du siècle dernier. Son programme intégral d'éducation nationale n'a été appliqué nulle part. Les pédagogues, chez qui l'influence directe de Fichte se montre le plus fortement, comme Niethammer, Iachmann ou le paradoxal Passow — qui rêvait de faire de l'étude de la langue grecque la base d'une éducation nationale imposée à tous les citoyens sans distinction — restent des isolés et n'ont pas eu grande influence sur leurs contemporains. La réforme de l'instruction publique, entreprise par Humboldt et ses collaborateurs, n'est pas inspirée directement par les *Discours* et ne donne satisfaction que dans une très faible mesure aux vœux formulés par Fichte. Au point de vue pédagogique, les *Discours* appa-

raissent ainsi comme un paradoxe infiniment ingénieux, où des idées admirablement justes voisinent avec des utopies irréalisables, comme une œuvre géniale dans son exclusivisme, mais dont l'influence immédiate et directe semble avoir été assez peu considérable.

II

Il est douteux, d'autre part, que, dans ses *Discours*, Fichte soit arrivé à ses idées nettes sur l'avenir historique de l'Allemagne et les moyens par lesquels cet avenir se réaliserait.

Il a assurément la conception de l'unité allemande. Dès le début des *Discours*, il indique qu'il se place au-dessus de toute division politique : « Je parle pour les Allemands, je parle des Allemands, et cela, en refusant de tenir compte, en écartant de parti pris et en rejetant toutes les divergences et les dissentiments que des événements déplorables ont depuis des siècles créés au sein de la nation *une* » (VII, 265). Mais cette unité est, en réalité, purement idéale. La disparition du Saint-Empire romain a brisé le dernier lien extérieur et historique qui faisait des Allemands une « nation ». Les seuls liens qui unissent maintenant les Allemands sont : 1° la communauté de langue, 2° le caractère national, c'est-à-dire la foi dans la liberté et la volonté de réaliser progressivement la liberté. Et Fichte ne voit pas de nécessité à l'établissement de l'unité *politique*. Au contraire, il admet que la division de l'Allemagne en États indépendants, « Hergebrache Völkerrepublik... ; diese republikanische Verfassung », a été et est encore un bienfait pour la culture allemande ; car elle a assuré à l'Allemagne la liberté absolue de penser et de communiquer sa pensée. Chaque Allemand, étant à la fois citoyen de l'État particulier où le sort l'a fait naître et de la grande patrie allemande, demeurait libre de chercher, sur toute l'étendue du domaine national, la culture la mieux appropriée à son esprit et le terrain le plus favorable pour son activité. Celui qui se brouillait avec sa petite patrie trouvait facilement un asile ailleurs, sans quitter sa grande patrie. Aucun prince allemand n'a prétendu enfermer ses sujets entre les montagnes et les fleuves où il régnait, ni les considérer comme liés à la glèbe natale. La vérité interdite ici pouvait être permise là-bas, et réciproquement. De sorte que, en dépit des restrictions à la liberté apportées dans chaque État particulier, l'Allemagne, prise dans sa totalité, est, aux yeux de Fichte, le pays où règne le maximum de liberté de pensée. Sa culture supérieure résulte de l'influence réciproque exercée par les meilleurs

citoyens de tous les Etats particuliers les uns sur les autres, influence descendue, peu à peu, jusqu'au peuple, de sorte que la nation allemande a toujours continué à s'instruire elle-même par la pénétration réciproque de tous ses éléments constitutifs. — Les dissensions entre Allemands sont de peu d'importance. Si la guerre éclatait à la suite d'un différend particulier entre deux Etats allemands, il fallait simplement souhaiter le triomphe de la justice, de quelque côté qu'elle fût. Le pire danger eût été la soumission de tous les Etats à un seul, la substitution du régime « monarchique » au régime « républicain ». — Dans une monarchie allemande, il aurait pu, en effet, se faire qu'un germe vivant de culture originale fût étouffé sur toute l'étendue du territoire allemand. Et, pour cette raison aussi, l'établissement d'un régime monarchique unitaire doit être combattu par tout bon Allemand.

On le voit, Fichte, dans ses *Discours*, regarde la division de l'Allemagne en Etats indépendants comme une garantie de liberté, et envisagerait comme une calamité l'absorption de tous les Etats particuliers par l'un d'entre eux, aussi bien que l'avènement d'une monarchie allemande. Il ne perçoit pas la nécessité de l'unité politique pour l'Allemagne et ne voit pas dans quelles conditions elle peut se faire.

Ses idées ne sont pas beaucoup plus nettes sur ces points en 1813, au moment où s'engage la lutte décisive qui devait affranchir la Prusse et l'Allemagne de la domination napoléonienne.

Qu'est-ce que la nationalité allemande, se demande-t-il à ce moment? Une nationalité, répond-il, est créée chez un peuple par une vie historique commune, plus ou moins brillante. Or, en ce sens qu'il y a un orgueil national prussien, saxon, autrichien, il n'y a pas de nationalité allemande. Les Allemands n'ont plus d'histoire commune depuis la Réforme, et le lien créé entre eux par la culture littéraire est récent, fragile et sans force aucune, n'étant pas senti par la masse même du peuple. Le caractère national allemand n'est donc pas un produit de l'histoire ; il est autre chose et plus que cela : il est un élément primitif, spontané, métaphysique; il est la foi dans la liberté et dans le progrès. A ce point de vue, la notion de l'unité allemande n'est donc pas encore une réalité, mais seulement un « postulat de l'avenir ». Elle ne fera pas prévaloir telle ou telle particularité ethnique, mais elle réalisera l'idéal de la libre personnalité. L'Allemand achèvera son apprentissage de la liberté, il fera son éducation civique dans les limites des Etats particuliers. Puis, quand le type du citoyen libre se sera partout réalisé, quand le peuple allemand, dans chaque Etat particulier, sera mûr pour la liberté, alors les Etats par-

ticuliers, qui ne sont que des moyens en vue d'une fin supérieure, disparaîtront d'eux-mêmes pour faire place à une nation parfaitement une, organiquement développée. Et Fichte voit, dans les brumes d'un avenir lointain, surgir ainsi l'image glorieuse d'une République allemande, sans prince héréditaire, sans maison souveraine, constituant, au centre de l'Europe, une puissance formidable et pacifique, capable non seulement de se faire respecter par ses voisins, mais encore d'imposer la paix aux autres nations. Cette République devra réaliser l'Etat rationnel, tel que le conçoit Fichte : soumission de tous à la loi, égalité de tous les citoyens, éducation identique et commune, leur permettant de développer tous leurs talents naturels et permettant de les répartir suivant leurs aptitudes entre les diverses professions. La nation serait ainsidivisée en trois castes : les agriculteurs, les fabricants et les fonctionnaires. L'Etat, propriétaire de toute la superficie du sol, cède la terre à bail aux agriculteurs. L'Etat a le monopole du commerce extérieur. Une religion rationnelle, contenant le fonds commun de toutes les confessions chrétiennes, est imposée à tous les citoyens, qui sont astreints à assister à certaines cérémonies extérieures du culte. — Au total, l'*unité* allemande doit résulter du développement de la *liberté* ; c'est par la réalisation graduelle de la liberté au sein des Etats allemands particuliers que se constituera, spontanément, l'unité de la République allemande.

Cet idéal, — Fichte le reconnaît, — n'est pas réalisable du jour au lendemain. Même après une guerre heureuse, on ne peut espérer ni l'accomplissement de l'unité, ni même une volonté générale de liberté. Les obstacles, ce sont, l'égoïsme particulariste des Etats existants, qui empêche l'unité; l'égoïsme des privilégiés et de la noblesse, qui empêche la liberté. Pour la réalisation de la République allemande, un régime de transition est nécessaire. Et Fichte semble, parfois, ne pas être éloigné de croire que la Prusse pourrait jouer un rôle peut-être décisif dans cette période de transition. Il ne considérerait pas comme mauvais, par exemple, que les Allemands, en particulier les privilégiés égoïstes, fussent contraints par un maître (Zwingherr) à vouloir la liberté, à se convertir à l'esprit allemand (Deutschheit). Ce maître, bien entendu, devrait travailler à se rendre lui-même superflu, et, dans tous les cas, ne saurait être héréditaire, puisque le talent de commander ne peut se transmettre par hérédité. Or Fichte se demande pourquoi le roi de Prusse ne pourrait pas jouer ce rôle de tyran bienfaisant, de *Zwingherr zur Deutschheit*, quitte à céder ensuite le pouvoir à un Sénat allemand, qui fonderait la République et

inaugurerait l'ère de la liberté. Ailleurs, Fichte examine encore à quel Etat devrait appartenir éventuellement l'hégémonie en Allemagne, et il reconnaît clairement que, s'il doit y avoir un empereur allemand, ce n'est pas en Autriche, mais en Prusse qu'il faut le chercher. Il est, par contre, absolument hostile à l'idée d'une conquête de l'Allemagne par la Prusse. « Aucun prince actuellement régnant, dit-il, ne peut faire des Allemands ; il ne fera que des Autrichiens, des Prussiens, etc. » ; l'Allemagne ne doit, à aucun prix, être une Prusse agrandie. Comme dans les *Discours*, Fichte est résolument hostile à l'unité achetée au prix de l'asservissement des Etats allemands à l'un d'entre eux, fût-ce même à la Prusse.

Il est impossible, en résumé, de voir en Fichte un prophète de l'Allemagne nouvelle : il n'a pas prévu la marche future des événements ; il n'a pas compris que l'Allemagne était condamnée à l'impuissance, tant que le lien national resterait purement idéal ; il n'a pas vu que la constitution d'un lien national effectif allait être le problème du siècle qui s'ouvrait. Il a à peine entrevu les destinées futures de la Prusse, le rôle qu'elle était appelée à jouer dans l'Allemagne nouvelle. Il était opposé, en tout cas, à la suprématie de la Prusse sur le reste de l'Allemagne. Il voit dans un avenir prochain l'avènement de la liberté politique et sociale, alors qu'au contraire c'est une période de réaction à outrance qui se prépare. Il attend l'unité de l'Allemagne et sa délivrance du joug étranger de la régénération morale et de l'éducation nationale. Il prévoit, en conséquence, que ce sera œuvre de longue durée, — au moins vingt-cinq ans, pense-t-il. Or, dans la réalité, l'émancipation n'a pu provenir ni de la réforme de l'enseignement à peine ébauchée en 1813, ni des réformes sociales qui n'avaient pas encore donné leurs résultats ; elle s'explique, tout simplement, par l'exaspération du peuple en face des maux de l'occupation étrangère, et la mobilisation de la société féodale organisée contre l'envahisseur.

III

Malgré tout, les *Discours* de Fichte sont une œuvre capitale dans l'histoire du relèvement de la Prusse après Iéna. Il est à peu près certain qu'ils reposent sur une distinction arbitraire entre l'esprit *allemand* et l'esprit *étranger* ; il est douteux que le projet d'éducation nationale esquissée par Fichte ait été pratiquement réalisable, et il est sûr qu'il n'a pas été réalisé ; il est certain enfin que Fichte a été mauvais prophète, et qu'il n'a ni clairement aperçu les problèmes qui allaient se poser pour l'Allemagne, ni deviné les

solutions que réservait l'avenir. Il n'en reste pas moins vrai que les *Discours* sont un symptôme éloquent de l'état d'esprit qui a rendu possible le relèvement de la Prusse vaincue, et qu'ils ont contribué à propager cet état d'esprit.

Volonté de régénération morale, désir de liberté, à l'intérieur comme à l'extérieur, telles sont les dispositions qui soutiennent tous les patriotes et que Fichte a exprimées avec une incontestable noblesse. Il a donné une admirable définition philosophique du génie allemand, dans ce qu'il a de plus élevé, de plus idéal ; il a montré comment les Allemands, à travers leurs erreurs et des tâtonnements, s'étaient acheminés vers cet idéal, et il les a exhortés avec une éloquence enflammée à ne pas se laisser détourner de cette voie. Il n'est pas sûr que cet idéal soit spécifiquement germanique, que la foi dans la liberté et le progrès indéfini soient l'apanage d'une nation ou d'une race ; il est probable, au contraire, que c'est là un idéal non pas national mais humain, que les nations poursuivent, chacune à sa manière et par des moyens différents. Mais cela ne diminue pas le mérite de Fichte, qui, avec une admirable clairvoyance et une superbe grandeur d'âme, a montré à ses concitoyens la voie du devoir. D'ailleurs, il est patriote sans chauvinisme étroit, sans cris de haine forcenée. Jamais il ne fait appel aux sentiments inférieurs, à la rancune, à la vengeance, ni à aucun sentiment égoïste et mesquin. Tout ce qu'il cherche, c'est à exciter chez ses auditeurs l'amour de la liberté. C'était l'esprit de la Révolution dans ce qu'il avait de plus noble, qui se dressait en face de la France napoléonienne, oublieuse de ses enthousiasmes d'antan, hypnotisée en un stérile rêve de gloire par la prodigieuse volonté de puissance d'un aventurier de génie. L'importance de ce facteur idéal dans l'œuvre d'affranchissement de l'Allemagne n'est guère mesurable. Peut-être a-t-elle été capitale et décisive, si, comme nous le croyons, comme nous le *voulons*, ce sont les idées qui mènent l'humanité.

A. G.

Ouvrage signalé

Etudes littéraires (*auteurs français prescrits pour le brevet supérieur, années 1903, 1904, 1905*), par MM. R. Doumic et L. Levrault, librairie P. Delaplane, Paris, 1902.

Table des Matières

I

LITTÉRATURE FRANÇAISE

COURS DE M. EMILE FAGUET (*Sorbonne*).
André Chénier :
Sa biographie (*suite*) 145
Les dernières années du poète 297
Son procès, sa mort 337
Comment il fut connu du public 529
Le poète et la critique moderne 673
COURS DE M. GUSTAVE LARROUMET (*Sorbonne*).
Victor Hugo prosateur :
Son premier roman. — *Han d'Islande* 1
Bug-Jargal 165
La préface de *Cromwell* 385
Lucrèce Borgia 633
COURS DE M. GASTON DESCHAMPS (*Collège de France*).
La poésie française de la Renaissance :
La vocation de Ronsard 49
La jeunesse de Ronsard. — Cassandre . . 241, 433, 481
Ronsard au Collège de Coqueret 483, 584, 691
L'Art poétique de Th. Sibilet 699
Ronsard et ses amis 747
Louise Labé 748
Le français et le latin au XVIe siècle 749
Joachim du Bellay. — *L'Olive* 782
LEÇON DE M. EMMANUEL DES ESSARTS (*Université de Clermont*).
Le lendemain de 1830 651

II

LITTÉRATURE LATINE

COURS DE M. GASTON BOISSIER (*Collège de France*).
L'éloquence et l'éducation oratoire chez les Romains :
Cicéron. — Ses discours politiques 111
Introduction de l'hellénisme à Rome 347
L'arrivée des Grecs à Rome 540
Le développement de l'hellénisme ; — les résistances 684
Le rôle de Scipion Emilien 721

Cours de M. Jules Martha (*Sorbonne*).
L'histoire à Rome :
Les premiers documents. 19
Les archives publiques. 259
Les archives privées. 449
Les *grandes Annales* 643
Leçon de M. Gustave Michaut (*Université de Fribourg*).
Les comédies de Plaute :
Les sujets ; comédies d'intrigues. 67

III

LITTÉRATURE GRECQUE

Cours de M. Alfred Croiset (*Sorbonne*).
La civilisation de l'âge homérique :
La religion des morts. 11
Date la civilisation homérique 252
La société d'après les poèmes homériques . . . 441
Les sentiments généraux 625
La famille ; le mariage 728

IV

PHILOSOPHIE

Cours de M. Emile Boutroux (*Sorbonne*).
La philosophie d'A. Comte et la métaphysique :
L'élimination de la métaphysique 206
Science et philosophie. 547
La notion de positivité. 735
La sociologie 741
Cours de M. Emile Joyau (*Université de Clermont*).
La connaissance du monde matériel par les sens :
Les données de la perception. 327
La perception 364
La conception du monde extérieur. 411
Leçon de M. Paul de Reul (*Université de Bruxelles*).
L'évolution du langage au point de vue sociologique. 27

V

HISTOIRE

Cours de M. Charles Seignobos (*Sorbonne*).

Les transformations politiques et sociales des sociétés européennes :
Inventions et découvertes. 214
La Renaissance 216
Le droit romain. 219
La Réforme 355
La Contre-Réforme. 456
Les pays d'Occident après la Réforme. . . . 512
Les guerres religieuses 596
Le gouvernement de la France aux xve et xvie siècles 710
Cours de M. Charles Diehl (*Sorbonne*).
La civilisation byzantine à l'époque des Paléologues (xiiie-xve siècle) :
Les mosaïques de Kahrié-Djami. 157
L'établissement des Français en Morée 488
La reprise de la Morée par les Byzantins. . . . 496
La Morée. — La renaissance de l'hellénisme . . 370
La chute du despotat grec de Morée 396
Les monuments de Mistra 465
La Sainte-Montagne de l'Athos. 554
La vie religieuse au Mont Athos. 577
Les peintures des couvents du Mont Athos. . . 755
L'empire grec de Trébizonde. 791
Cours de M. Desdevises du Dezert (*Université de Clermont*).
Valmy 119
Fleurus 193
La Vendée. 267
L'émigration. 307
L'odyssée d'un prêtre constitutionnel. 769
Leçons de M. Henri Hauser (*Université de Dijon*).
L'Edit de 1581 . . . . 59, 177
L'essor économique des Etats-Unis au xixe siècle. 289

VI

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

Cours de M. Henri Lichtenberger (*Université de Nancy*).
Les *Discours à la Nation allemande* de Fichte.
Introduction 132
Le génie allemand. 319
Le *peuple primitif* et l'*étranger*. 404
Le patriotisme allemand 505

L'éducation nationale. 591, 661, 763
Valeur des *Discours*. 804
LEÇONS DE Mme M. ZEBROWKI (*Université de Neuchâtel*).
Le développement respectif et l'influence mutuelle des littératures allemande et française. 704

VII

CONFÉRENCES AU THÉATRE DE L'ODÉON

CONFÉRENCE DE M. N.-M. BERNARDIN.
Les rois poètes (*causerie du samedi*). 97
CONFÉRENCE DE Mme JANE DIEULAFOY.
Le théâtre de Molière. — *Amphitryon*. 223

VIII

VARIÉTÉS

AUGUSTE VERMEYLEN (*Université de Bruxelles*).
L'histoire de l'art. — Questions de méthode. . . . 83
G. DES MAREZ (*Université de Bruxelles*).
L'histoire du droit. — Sa conception sociale et économique. 603
La réforme de la licence (*Université de Nancy*). 474
Congrès international des étudiants (*Université de Budapest*). 671

IX

SOUTENANCES DE THÈSES

Voir aux pages 47, 144, 336, 384, 575, 624, 672.

SUJETS DE DEVOIRS, LEÇONS ET COMPOSITIONS

Voir aux pages 95, 140, 184, 237, 281, 335, 378, 424, 520, 523, 561, 573, 625, 667.

PROGRAMMES DES COURS

Voir à la page 716.

OUVRAGES SIGNALÉS

Voir aux pages 48, 192, 288, 432, 576, 812.

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOC. FRANÇ. D'IMPR. ET DE LIBR.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie. la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs, dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : **indispensable** à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Faguet, Emile Boutroux, Alfred Croiset, Victor Brochard, Jules Martha, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

AUX LECTEURS

Nous donnons, dans ce numéro, la *Table des Matières* du second volume de l'année scolaire 1901-1902. Le numéro 35 de la *Revue* sera, en effet, occupé tout entier par la *Table des Matières* des dix premières années. Nous disons donc, dès maintenant, à nos fidèles lecteurs : « Bonnes vacances, et, surtout, à l'an prochain! »

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université et quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso à la copie.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C[ie]

PARIS, 15, rue de Cluny

VIENT DE PARAITRE

LA RELIGION

DES

CONTEMPORAINS

ESSAIS DE CRITIQUE CATHOLIQUE

PAR

L'Abbé L.-Cl. DELFOUR

Quatrième série

M. BRUNETIÈRE, CHRÉTIEN
DANS LA PRIÈRE ET DANS LA LUTTE — IRONIE MILITAIRE
UNE PRÉFACE DE M. PAUL BOURGET — LE CLERGÉ
LAÏQUE DE DEMAIN — ENCORE M. JULES LEMAITRE
L'IDÉE DE PATRIE SELON M. BARRÈS
LA CRISE DE LA LIBERTÉ — LES NORMALIENS CATHOLIQUES
EURYTHMIE ET HARMONIE
" LES FLANERIES " DE M. HALLAYS — LES OBERLÉ
FRANCISCAINS DE LETTRES — LE CANARD SAUVAGE
LE DISCOURS DE M. BRUNETIÈRE A GENÈVE
SUR LE SENS DU MOT RÉVOLUTION — DU RENANISME

Un volume in-18 jésus, broché. **3 50**

LES TROIS PREMIÈRES SÉRIES SE VENDENT SÉPARÉMENT

Chaque série forme un vol. in-18 jésus, broché à. . . . **3 50**

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 35 10 JUILLET 1902

Année Scolaire 1901-1902

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

DIRECTEUR : N. FILOZ

TABLE DES MATIÈRES

DES

DIX PREMIÈRES ANNÉES

Novembre 1892 — Juillet 1902

PARIS
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie)
15, RUE DE CLUNY, 15
1902

DIXIÈME ANNÉE (2e Série) N° 35 10 JUILLET 1902

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Table des Matières

1892 – 1902

(*Novembre 1892 — Juillet 1902.*)

INTRODUCTION

		Date du N°.	Page.	Tome.
Les paroles restent	*E. Faguet.*	22 déc. 92,	1,	I

LITTÉRATURE FRANCAISE

Moyen-Age.

Les origines du théâtre au Moyen Age	*E. Lintilhac.*	2 janv. 02,	363,	I
— le Χριστὸς πάσχων.	—	23 janv. 02,	489,	I
— — . . .	—	13 févr. 02,	649,	I
Conclusion sur le drame chrétien en Orient.	—	27 févr. 02,	737,	I
Le théâtre sérieux au Moyen-Age.	*A. Jeanroy.*	8 févr. 94,	403,	I
Le théâtre, du Moyen-Age aux temps modernes, à propos de l'*Avocat Pathelin* . . .	*G. Bapst.*	4 févr. 97,	611,	I
L'esprit satirique au Moyen-Age.	*Ch. Dejob.*	26 nov. 96,	121,	I

		Date du N°.	Page.	Tome.
La connaissance de l'antiquité au Moyen-Age	*de Julleville.*	16 janv. 96,	391,	I
Les raisons de la popularité de Virgile au Moyen-Age.	*E. Gebhart.*	22 févr. 94,	453,	I
— —	—	5 avril 94,	112,	II
L'étudiant au Moyen-Age. . . .	*M. Huisman.*	15 déc. 98,	213,	I

XIVe siècle.

Guillaume de Machaut.	*de Julleville.*	2 févr. 93,	194,	I
—	—	23 févr. 93,	289,	I
—	—	2 mars 93,	330,	I
—	—	25 mars 93,	429,	I
Eustache Deschamps	—	15 avril 93,	513,	I
—	—	22 avril 93,	1,	II
Pierre Bersuire.	—	27 févr. 96,	680,	I
Voyage de Pétrarque à Paris en 1371	—	6 févr. 96,	537,	I
Nicolas Oresme	—	26 mars 96,	63,	II
Rôle de Charles V dans la première Renaissance . . .	—	7 mai 96,	364,	II

XVe siècle.

L'*Ile ferme* dans l'*Amadis de Gaule*.	*E. Gebhart.*	1 févr. 94,	353,	I
Jean de Montreuil	*de Julleville.*	21 mai 96,	440,	II
La querelle à propos du *Roman de la Rose*.	—	4 juin 96,	540,	II
Jacques Legrand.	—	18 juin 96,	642,	II
—	—	12 nov. 96,	17,	I
Raoul de Presles.	—	12 nov. 96,	21,	I
Le roi René.	—	28 nov. 96,	49,	I
Charles d'Orléans ; sa vie et son œuvre	—	10 janv. 95,	129,	bull.
— son enfance et sa jeunesse	—	17 janv. 95,	145,	bull.
— —	—	24 janv. 95,	161,	bull.
— sa captivité . . .	—	31 janv. 95,	177,	bull.
— la fin de sa vie . .	—	14 févr. 95,	209,	bull.
Antoine de la Salle.	—	19 déc. 96,	217,	I
Villon ; le *Petit Testament*. . .	—	21 mars 95,	289,	bull.
— — . . .	—	28 mars 95,	305.	bull.
— — . . .	—	4 avril 95,	321,	bull.
— le *Grand Testament*. . .	—	25 avril 95,	369,	bull.

		Date du N°.	Page.	Tome.
Villon ; le *Grand Testament*. . .	*de Julleville.*	9 mai	95, 401,	bull.
— — . . .	—	23 mai	95, 433,	bull.
Martin Lefranc; sa vie et son œuvre.	—	30 mai	95, 449,	bull.
— —	—	13 juin	95, 481,	bull.
— le *Champion des Dames*	—	20 juin	95, 497,	bull.
— —	—	27 juin	95, 513,	bull.
— poésies diverses. . .	—	4 juill.	95, 529,	bull.
— — . .	—	11 juill.	95, 545,	bull.
Esprit de la littérature française à la fin du xve siècle	—	9 janv.	96, 354,	I

XVIe siècle.

Les origines de la Renaissance française.	*J. Texte.*	4 janv.	94, 248,	I
— —	—	11 janv.	94, 275,	I
Rabelais; l'homme et l'œuvre. . .	*E. Faguet.*	6 mai	93, 85,	II
— — . . .	—	20 mai	93, 146,	II
— — . . .	—	3 juin	93, 212,	II
— — . . .	—	17 juin	93, 273,	II
La religion de Rabelais	*H. Hauser.*	30 déc.	97, 314,	I
La poésie au xvie siècle.	*G. Deschamps.*	2 janv.	02, 337,	I
La réhabilitation des poètes de la Pléiade	—	6 févr.	02, 592,	I
L'*Olive* de Joachim du Bellay. . .	—	3 juill.	02, 782,	II
Un livre récent sur Joachim du Bellay	*V. Giraud.*	18 avril	01, 285,	II
Ronsard; sa vocation.	*G. Deschamps.*	20 mars	02, 49,	II
— sa jeunesse. — Cassandre.	—	17 avril	02, 241,	II
— —	—	15 mai	02, 433,	II
— —	—	22 mai	02, 481,	II
— son séjour au Collège de Coqueret.	—	2 mai	02, 483,	II
— —	—	5 juin	02, 584,	II
— —	—	19 juin	02, 691,	II
L'*Art poétique* de Th. Sibilet . .	—	19 juin	02, 699,	II
Ronsard et ses amis.	—	26 juin	02, 747,	II
Louise Labé	—	26 juin	02, 748,	II
Le français et le latin au xvie siècle.	—	26 juin	02, 749,	II
Blaise de Montluc.	*Ch. Dejob.*	23 avril	96, 268,	II
Les idées religieuses de Montaigne.	*V. Giraud.*	11 mai	99, 429,	II
Pierre de Larrivey : *Les Esprits*. .	*R. Doumic.*	27 mai	93, 183,	II

		Date du N°.	Page.	Tome.
Odet de Turnèbe : *Les Contents.* .	*J. Lemaître.*	20 mai 93,	150,	II
Le théâtre français avant la période classique.	*N.-M. Bernardin*	28 nov. 01,	131,	I
L'histoire des doctrines classiques en France	*E. Krantz.*	26 janv. 93,	171,	I
L'esprit et la doctrine classiques .	—	17 janv. 95,	154,	I

XVIIe siècle.

La poésie française de 1600 à 1620.	*E. Faguet.*	14 déc. 93,	129,	I
D'Aubigné; sa vie et son caractère	—	28 déc. 93,	193,	I
— ses idées générales. .	—	4 janv. 94,	225,	I
— les *Tragiques*. . . .	—	11 janv. 94,	261,	I
— —	—	18 janv. 94,	297,	I
— le *Baron de Féneste*.	—	25 janv. 94,	326,	I
— poésies mêlées . . .	—	1 févr. 94,	361,	I
Desportes ; sa vie, son caractère, ses idées	—	8 févr. 94,	385,	I
— ses poésies amoureuses.	—	15 févr. 94,	417,	I
— — — . .	—	22 févr. 94,	461,	I
— ses élégies, ses bergeries	—	8 mars 94,	513,	I
— ses poésies satiriques et religieuses . . .	—	15 mars 94,	1,	II
Bertaut; sa vie et son caractère. .	—	22 mars 94,	33,	II
— le poète élégiaque . . .	—	29 mars 94,	68,	II
— — — . . .	—	5 avril 94,	97,	II
— le poète de cour, épique, orateur.	—	12 avril 94,	129,	II
— le poète descriptif et lyrique	—	19 avril 94,	161,	II
Le Père Joseph	—	26 avril 94,	193,	II
Malherbe; sa vie	—	3 mai 94,	225,	II
— le critique	—	10 mai 94,	257,	II
— le poète lyrique. . . .	—	17 mai 94,	289,	II
— — — . . .	—	24 mai 94,	321,	II
— — — . . .	—	31 mai 94,	353,	II
— le poète élégiaque . .	—	31 mai 94,	359,	II
— — — . .	—	7 juin 94,	385,	II
Malherbe et La Fontaine	*M. Souriau.*	23 nov. 93,	46,	I
Racan; sa vie et ses idées . . .	*E. Faguet.*	14 juin 94,	417,	II
— — . . .	—	21 juin 94,	449,	II
— — . . .	—	28 juin 94,	481,	II
— les *Bergeries*	—	28 juin 94,	483,	II
— — . . .	—	5 juill. 94,	513,	II

		Date du N°.	Page.	Tome.
Racan ; le poète lyrique. . . .	*E. Faguet.*	12 juill. 94,	545,	II
— le poète rustique . . .	—	12 juill. 94,	549,	II
Maynard ; sa vie.	—	15 nov. 94,	3,	I
— ses idées générales . .	—	22 nov. 94,	33,	I
— le poète épigrammatiste.	—	22 nov. 94,	36,	I
— — — . .	—	29 nov. 94,	65,	I
— le romancier en vers. .	—	29 nov. 94,	69,	I
— le poète lyrique . . .	—	6 déc. 94,	97,	I
— le poète élégiaque . .	—	6 déc. 94,	101,	I
La poésie française de Malherbe à Boileau	—	20 déc. 94,	161,	I
Régnier ; sa vie et ses idées . . .	—	17 janv. 95,	289,	I
— — — . . .	—	24 janv. 95,	321,	I
— ses œuvres	—	7 févr. 95,	385,	I
— la satire dramatique. .	—	28 févr. 95,	481,	I
— la satire littéraire. . .	—	7 mars 95,	513,	I
— Régnier hors de la satire.	—	14 mars 95,	1,	I
— l'écrivain	—	21 mars 95,	33,	II
Honoré d'Urfé ; sa vie.	—	4 avril 95,	97,	II
— l'*Astrée*.	—	4 avril 95,	101,	II
— les personnages de l'*Astrée*. . . .	—	11 avril 95,	129,	II
— les *nouvelles* de l'*Astrée*	—	11 avril 95,	135,	II
— les conversations de l'*Astrée*. . . .	—	18 avril 95,	161,	II
— les vers de l'*Astrée*.	—	18 avril 95,	166,	II
— — — .	—	25 avril 95,	193,	II
— conclusion . . .	—	25 avril 95,	195,	II
Théophile de Viau ; sa vie . . .	—	2 mai 95,	225,	II
— son caractère et ses idées	—	9 mai 95,	257,	II
— *Pyrame et Thisbé*. . .	—	9 mai 95,	263,	II
— — — . . .	—	16 mai 95,	289,	II
— le poète classique. . .	—	16 mai 95,	291,	II
— — — . . .	—	23 mai 95,	321,	II
— le poète romantique. .	—	23 mai 95,	325,	II
— — — . .	—	30 mai 95,	353,	II
— le poète rustique. . .	—	6 juin 95,	385,	II
Cyrano de Bergerac ; sa vie . . .	—	13 juin 95,	417,	II
— ses lettres	—	20 juin 95,	449,	II
— la *Mort d'Agrippine*. .	—	20 juin 95,	457,	II
— — — . .	—	27 juin 95,	481,	II
— le *Pédant joué*. . . .	—	4 juill. 95,	513,	II

		Date du N°.	Page.	Tome.
Cyrano de Bergerac; le *Pédant joué*.	*E. Faguet.*	11 juill. 95,	545,	II
— le *Voyage à la Lune* et le *Voyage au Soleil*.	—	11 juill. 95,	550,	II
Saint-Amand ; sa vie	—	21 nov. 95,	1,	I
— ses idées littéraires.	—	5 déc. 95,	97,	I
— poète.	—	12 déc. 95,	145,	I
Gombaud ; sa vie et ses œuvres. .	—	26 déc. 95,	241,	I
Les Normands à l'Académie française. — Boisrobert . .	*A. Gasté.*	10 janv. 95,	274,	I
Les précieux et les burlesques, de 1630 à 1660	*E. Faguet.*	19 déc. 95,	193,	I
L'Hôtel de Rambouillet	—	9 janv. 95,	337,	I
— —	—	23 janv. 95,	433,	I
Voiture ; sa vie et son caractère .	—	30 janv. 96,	488,	I
— Voiture sérieux . . .	—	13 févr. 96,	577,	I
— Voiture badin	—	5 mars 96,	729,	I
— Voiture burlesque . . .	—	12 mars 96,	769,	I
Le chevalier de Méré ; sa vie . .	—	26 mars 96,	49,	II
— le critique et le moraliste	—	9 avril 96,	152,	II
Montausier et la *Guirlande de Julie*.	—	23 avril 96,	257.	I
Godeau ; sa vie et ses poésies religieuses	—	7 mai 96,	350,	II
— — — . . .	—	14 mai 96,	400,	II
Tristan l'Hermitte ; sa vie et ses idées	—	28 mai 96,	488,	II
— ses œuvres	—	11 juin 96,	577,	II
— *Mariamne*	*G. Larroumet.*	25 févr. 97,	747,	I
Malleville ; sa vie et ses œuvres. .	*E. Faguet.*	9 juill. 96,	769,	II
Segrais ; sa vie et ses œuvres. . .	—	12 nov. 96,	30,	I
— — — . .	—	19 nov. 96,	49,	I
Cotin ; sa vie et ses œuvres . . .		3 déc. 96,	145,	I
Brébeuf ; sa vie et ses œuvres . .	—	10 déc. 96,	193,	I
Benserade ; sa vie et ses œuvres .	—	17 déc. 96,	241,	I
— — — . .	—	24 déc. 96,	304,	I
Georges de Scudéry ; sa vie et ses œuvres	—	7 janv. 97,	399,	I
Sarazin ; sa vie et ses œuvres . .	—	14 janv. 97,	441,	I
Mlle de Scudéry.	*Ch. Dejob.*	8 févr. 97,	706,	I
La tragédie française au XVIIe siècle.	*G. Larroumet.*	7 janv. 97,	385,	I
Pourquoi la tragédie s'est implantée en France.	—	28 janv. 97,	529,	I
Robert Garnier ; *Marc Antoine*. .	—	11 févr. 97,	625,	I
— — . .	—	25 févr. 97,	721,	I

		Date du N°.	Page.	Tome.
Alexandre Hardy.	*G. Larroumet.*	11 mars 97,	29,	II
Mairet : la *Sophonisbe*.	—	25 mars 97,	97,	II
Rotrou : sa vie et ses œuvres. . .	—	1 avril 97,	180,	II
— —	—	8 avril 97,	220,	II
— *Saint-Genest*.	*N.-M. Bernardin*.	23 nov. 99,	32,	I
Tristan l'Hermitte.	*G. Larroumet.*	29 avril 97,	350,	II
— *Mariamne* et les décors à compartiments . .	—	25 févr. 97,	747,	I
— sa vie et ses idées. . .	*E. Faguet.*	28 mai 96,	488,	I
— ses œuvres.	—	11 juin 96,	577,	II
Le rôle littéraire de Richelieu. .	*G. Larroumet.*	15 avril 97,	259,	II
Les manifestes dramatiques avant Corneille.	*E. Faguet.*	20 déc. 00,	241,	I
Corneille ; sa jeunesse.	*G. Larroumet.*	6 mai 97,	404,	II
— *La Mascarade des Enfants gâtés*. . . .	—	6 mai 97,	407,	II
— *Mélite*.	—	6 mai 97,	410,	II
— — —	—	13 mai 97,	455,	II
— *Clitandre*.	—	20 mai 97,	507,	II
— *La Galerie du Palais*. .	—	27 mai 97,	541,	II
— *La Place Royale*. . . .	—	27 mai 97,	541,	II
— *Médée*.	—	10 juin 97,	625,	II
— *L'Illusion comique*. . .	*G. Vanor.*	18 mars 97,	87,	II
— *L'Illusion comique*. . .	*G. Larroumet.*	24 juin 97,	739,	II
— le *Romancero* du Cid. .	—	24 juin 97,	742,	II
— le *Cid* de Guillen de Castro	—	1 juillet 97,	791,	II
— le *Cid*.	*F. Sarcey.*	5 janv. 93,	86,	I
— — —	—	12 janv. 93,	116,	I
— le *Cid*.	*G. Larroumet.*	18 nov. 97,	21,	I
— le succès et la querelle du *Cid*.	—	9 déc. 97,	145,	I
— Scarron et la querelle du *Cid*	*A. Gasté.*	6 janv. 96,	360,	I
— la mise en scène à l'époque du *Cid*	*G. Bapst.*	6 déc. 94,	118,	I
— *Horace* —	*F. Sarcey.*	2 févr. 93,	218,	I
— — —	—	9 févr. 93,	247,	I
— *Horace* —	*H. Leroux.*	21 déc. 99,	227	
— *Cinna* —	*F. Sarcey.*	2 mars 93,	342.	
— — —	—	9 mars 93,	367,	I
— *Polyeucte* —	—	1 avril 93,	468,	I
— — —	—	8 avril 93,	502,	I
— *Polyeucte* —	—	17 nov. 98,	26,	I
— — —	—	24 nov. 98,	75,	I

		Date du N°.	Page.	Tome.
Corneille ; *Le Menteur* —	*G. Larroumet.*	30 déc. 97,	289,	I
— *Héraclius* —	—	7 avril 98,	157,	II
— *Andromède* —	—	7 avril 98,	163,	I
— *Don Sanche* —	—	5 mai 98,	355,	II
— *Imitation de Jésus-Christ*	—	19 mai 98,	449,	II
— *Tite et Bérénice*	—	23 juin 98,	684,	II
— *Nicomède* —	*F. Sarcey.*	22 avril 93,	17,	II
— *Nicomède* —	*E. Faguet.*	27 déc. 94,	97,	bull.
— *Sertorius* —	*G. Lanson.*	14 févr. 01,	625,	I
— — —	—	28 févr. 01,	736,	I
— *Psyché* —	*N.-M. Bernardin.*	14 mars 01,	23,	II
— *Psyché* et le théâtre à la cour de Louis XIV.	*G. Bapst.*	13 déc. 94,	151,	I
— ses *Discours* —	*G. Lanson.*	28 mars 01,	115,	II
— — —	—	11 avril 01,	219,	II
— — —	—	9 mai 01,	410,	II
— — —	—	16 mai 01,	473,	II
Corneille et Racine.	*G. Larroumet.*	21 déc. 99,	195,	I
Les idées littéraires de Pascal.	*E Faguet.*	13 déc. 00,	193,	I
La comédie italienne en France	*N.-M. Bernardin.*	7 déc. 99,	130,	I
La gaieté au XVIIe siècle.	*Ch. Dejob.*	20 avril 99,	274,	II
Molière : *L'Etourdi.*	*G. Larroumet.*	22 déc. 92,	23,	I
— *L'Ecole des Maris*	—	29 déc. 92,	54,	I
— *L'Ecole des Femmes*	—	12 janv. 93,	118,	I
— *L'Ecole des Femmes*	—	1 mars 00,	698,	I
— *L'Ecole des Maris* et *l'Ecole des Femmes.*	*Ch. Dejob.*	2 déc. 97,	113,	I
— *Tartuffe* —	*G. Larroumet.*	16 févr. 93,	281,	I
— *Don Juan* —	—	19 janv. 93,	150,	I
— *Don Juan* —	*N.-M. Bernardin.*	26 janv. 99,	503,	I
— *Le Misanthrope*	*G. Larroumet.*	26 janv. 93,	186,	I
— *Amphitryon* —	*H. Fouquier.*	29 déc. 98,	321,	I
— *Amphitryon* —	*J. Dieulafoy.*	10 avril 02,	223,	II
— *L'Avare* —	*G. Larroumet.*	23 févr. 93,	315,	I
— *Le Bourgeois Gentilhomme*	—	16 mars 93,	410,	I
— —	—	25 mars 93,	445,	I
— *Le Bourgeois Gentilhomme.*	—	3 janv. 01,	352,	I
— la descendance du *Bourgeois Gentilhomme.*	*Ch. Dejob.*	16 mars 99,	33,	II
— *Psyché.*	*N.-M. Bernardin.*	14 mars 01,	23,	II
— *Psyché* et le théâtre à la cour de Louis XIV.	*G. Bapst.*	13 déc. 94,	151,	I
— *Les Femmes savantes.*	*G. Larroumet.*	15 avril 93,	350,	I
— *Le Malade imaginaire.*	—	25 avril 93,	54,	II
— —	—	6 mai 93,	91,	II

		Date du N°.	Page.	Tome.
L'éducation des femmes d'après le théâtre de Molière.	*E. Krantz.*	23 févr. 99,	690,	I
— —	—	19 avril 99,	213,	II
— —	—	27 avril 99,	315,	II
— —	—	1 juin 99,	538,	II
Quinault ; sa vie et ses œuvres.	*G. Larroumet.*	11 janv. 00,	343,	I
— *l'Astrate*.	*N.-M. Bernardin.*	9 déc. 97,	168,	I
— *Psyché*.	—	14 mars 01,	23,	II
— *Psyché* et le théâtre à la cour de Louis XIV. . .	*G. Bapst.*	13 déc. 94,	151,	I
Racine ; *La Thébaïde* —	*G. Larroumet.*	2 mars 99,	734,	I
— *Alexandre* —	—	16 mars 99,	18,	II
— *Andromaque* —	—	16 nov. 93,	18,	I
— *Andromaque* —	—	6 avril 99,	177,	II
— *Andromaque* —	—	18 janv. 00,	412,	I
— *Andromaque* —	—	28 nov. 01,	113,	I
— *Les Plaideurs* —	—	30 mars 99,	105,	II
— *Britannicus* —	—	7 déc. 93,	114,	I
— *Britannicus* —	—	20 avril 99,	266,	II
— *Britannicus* —	*J. Dieulafoy.*	4 janv. 00,	319,	I
— *Britannicus* —	*N.-M. Bernardin.*	14 nov. 01,	26,	I
— *Bérénice* —	*G. Larroumet.*	22 févr. 94,	468,	I
— *Bérénice* —	—	4 mai 99,	343,	II
— *Bajazet* —	—	18 mai 99,	451,	II
— — —	—	1 juin 99,	548,	II
— *Bajazet* —	*J. Dieulafoy.*	5 janv. 99,	361,	I
— *Mithridate* —	*G. Larroumet.*	23 nov. 99,	16,	I
— *Iphigénie* —	—	28 déc. 93,	212,	I
— *Iphigénie* —	*F. Sarcey.*	1 déc. 98,	122,	I
— *Iphigénie* —	*G. Larroumet.*	15 juin 99,	640,	II
— *Phèdre* —	*J. Lemaître.*	30 nov. 93,	73,	I
— *Phèdre* —	*G. Larroumet.*	1 févr. 94,	372,	I
— *Phèdre* —	—	22 juin 99,	694,	II
— *Esther* —	—	7 déc. 99,	97,	I
— *Athalie* —	—	15 mars 94,	22,	II
— *Athalie* —	—	14 déc. 99,	159,	I
— *Athalie* —	*L. Claretie.*	20 févr. 02,	696,	I
La vertu à la cour de Louis XIV ; Burrhus et Abner.	*Ch. Dejob.*	29 nov. 95,	65,	I
La vérité historique dans le théâtre de Racine.	*P. Monceaux.*	23 févr. 93,	310,	I
Racine et le jansénisme	*G. Larroumet.*	12 janv. 99,	399,	I
Racine à Chevreuse et à Uzès. . .	—	16 févr. 99,	632,	I
Pourquoi Racine s'est retiré du théâtre.	—	29 juin 99,	743,	II

		Date du N°.	Page.	Tome.
La vie de famille de Racine. . .	*G. Larroumet.*	6 juill.	99, 791,	II
La mort de Racine.	—	21 déc.	99, 193,	I
Racine et Corneille.	—	21 déc.	99, 195,	I
L'histoire au théâtre d'après la tragédie classique.	*G. Allais.*	24 mai	94, 340,	II
— —	—	31 mai	94, 368,	II
La Fontaine ; introduction . . .	*E. Faguet.*	21 janv.	97, 495,	I
— sa biographie . . .	—	4 févr.	97, 577,	I
— —	—	18 févr.	97, 673,	I
— —	—	4 mars	97, 778,	I
— —	—	18 mars	97, 49,	II
— son caractère . . .	—	1 avril	97, 145,	II
— —	—	8 avril	97, 202,	II
— l'éducation de son esprit.	—	15 avril	97, 241,	II
— ses sources et ses idées littéraires. . . .	—	22 avril	97, 296,	II
— ses idées générales. .	—	29 avril	97, 337,	II
— sa morale.	—	6 mai	97, 385,	II
— —	—	13 mai	97, 433,	II
— —	—	20 mai	97, 487,	II
— l'artiste.	—	3 juin	97, 583,	II
— le satirique, le dramatiste, l'élégiaque.	—	3 juin	97, 592,	II
— le romancier. . . .	—	10 juin	97, 641,	II
— le touriste.	—	24 juin	97, 721,	II
— son succès au XVIIe siècle.	—	1 juill.	97, 767,	II
— le conteur.	—	18 nov.	97, 2,	I
— —	—	25 nov.	97, 49,	I
— le fabuliste. . . .	—	2 déc.	97, 97,	I
— —	—	16 déc.	97, 193,	I
— l'animalier. . . .	—	23 déc.	97, 241,	I
La Fontaine et son temps. . . .	*A. Gazier.*	20 déc.	94, 81,	bull.
La Fontaine de 1654 à 1668. . .	—	21 févr.	95, 225,	bull.
— —	—	28 févr.	95, 241,	bull.
La Fontaine est-il un psychologue ?	*Ch. Dejob.*	17 févr.	98, 641,	I
La Fontaine et Fénelon ; deux conceptions de la fable.	—	17 mars	98, 23,	II
La Fontaine et Malherbe. . . .	*M. Souriau.*	23 nov.	93, 46,	I
La critique avant Boileau. . . .	*E. Faguet.*	6 janv.	98, 337,	I
Boileau ; sa biographie.	—	27 janv.	98, 481,	I
— —	—	10 févr.	98, 577,	I
— —	—	24 févr.	98, 673,	I

		Date du No.	Page.	Tome.
Boileau; son caractère, l'éducation de son esprit.	*E. Faguet.*	3 mars	98, 721,	I
— le moraliste.	—	10 mars	98, 769,	I
— —	—	24 mars	98, 49,	II
— —	—	7 avril	98, 145,	II
— l'historien littéraire . . .	—	21 avril	98, 256,	II
— le critique des auteurs de son temps	—	5 mai	98, 337,	II
— —	—	19 mai	98, 433,	II
— —	—	2 juin	98, 529,	II
— —	—	16 juin	98, 625,	II
— les auteurs du temps qu'il a loués	—	23 juin	98, 673,	II
— — . . .	—	7 juill.	98, 769,	II
— le théoricien de l'art réaliste	—	17 nov.	98, 1,	I
— ses idées sur l'imagination en poésie.	—	1 déc.	98, 97,	I
— la Querelle des anciens et des modernes	—	8 déc.	98, 145,	I
— —	—	15 déc.	98, 193,	I
— sa réponse aux partisans des modernes	—	22 déc.	98, 241,	I
— — — .	—	29 déc.	98, 289,	I
— ses idées sur la poésie épique et la tragédie. . .	—	5 janv.	99, 337,	I
— jugement général sur son œuvre critique. . . .	—	12 janv.	99, 385,	I
'humeur de Boileau	*Ch. Dejob.*	16 déc.	97, 225,	I
oileau: l'*Art poétique*	*E. Faguet.*	7 fév.	95, 193,	bull.
— l'*Art poétique*	*G. Larroumet.*	27 juin	01, 739,	II
oileau et Lessing.	*Ch. Dejob.*	29 avril	97, 367,	II
homas Corneille	*G. Larroumet.*	8 fév.	00, 536,	I
errault : les *Contes*	*Ch. Dejob.*	6 janv.	98, 360,	I
errault et la Querelle des anciens et des modernes	*E. Faguet.*	15 déc.	98, 193,	I
ontenelle et la Querelle des anciens et des modernes	—	15 déc.	98, 197,	I
énelon et La Fontaine: deux conceptions de la fable	*E. Faguet.*	17 mars	98, 23,	II
es comédiens dans la littérature au XVIIe siècle.	*Ch. Dejob.*	17 juin	97, 685,	II

XVIIIe siècle.

		Date du N°.	Page.	Tome.
Les poètes français de 1700 à 1720.	*E. Faguet.*	19 janv.	99, 433,	I
Saint-Evremond ; sa vie. . . .	—	2 févr.	99, 529,	I
— le philosophe et l'historien. .	—	9 févr.	99, 577,	I
— le critique . .	—	23 févr.	99, 673,	I
— le critique dramatique. . .	—	2 mars	99, 721,	I
— le pamphlétaire.	—	16 mars	99, 7,	II
Chapelle — . .	—	23 mars	99, 49,	II
Vergier — . .	—	6 avril	99, 145,	II
Chaulieu et La Fare — . .	—	13 avril	99, 193,	II
La Faye — . .	—	27 avril	99, 289,	II
Saint-Aulaire — . .	—	27 avril	99, 292,	II
Lainez — . .	—	27 avril	99, 294,	II
Sénecé — . .	—	11 mai	99, 385,	II
Lagrange-Chancel — . .	—	18 mai	99, 433,	II
Fontenelle ; sa vie et ses œuvres. .	—	25 mai	99, 481,	II
— — . .	—	1 juin	99, 529,	II
— — . .	—	8 juin	99, 577,	II
Houdard de La Motte — . .	—	15 juin	99, 625,	II
— ses idées littéraires. .	—	22 juin	99, 678,	II
— ses idées sur Homère. .	—	29 juin	99, 727,	II
— ses idées sur la fable et le poème dramatique.	—	6 juill.	99, 776,	II
— le poète lyrique. . . .	—	23 nov.	99, 2,	I
— sa traduction de l'*Iliade*.	—	30 nov.	99, 57,	I
ses fables et ses poésies légères.	—	7 déc.	99, 117,	I
— — . .	—	14 déc.	99, 145,	I
Houdard de La Motte et la poésie au XVIIIe siècle.	*A. Rébelliau.*	25 mars	93, 435,	I
— ses doctrines. . . .	—	29 avril	93, 45,	II
Le théâtre en France au XVIIIe siècle	*G. Larroumet.*	4 janv.	00, 304,	I
Crébillon ; *Atrée et Thyeste*. . .	—	22 févr.	00, 641,	I
— *Atrée et Thyeste*. . .	*F. Sarcey.*	24 janv.	95, 342,	I
— *Electre*.	*G. Larroumet.*	15 mars	00, 777,	I
— *Rhadamiste et Zénobie*.	—	15 mars	00, 783,	I
— *Rhadamiste et Zénobie* et l'émotion dramatique.	*Ch. Dejob.*	11 janv.	00, 369,	I
La Chaussée —	*G. Larroumet.*	12 juill.	00, 775,	II
— *Le Préjugé à la Mode*.	*H. Parigot.*	7 févr.	95, 402,	I
Sedaine	*G. Larroumet.*	15 nov.	00, 11,	I

		Date du N°.	Page.	Tome.
Sedaine ; *Le Philosophe sans le savoir. . . . . .*	*F. Sarcey.*	14 mars 95,	20,	II
— *Le Philosophe sans le savoir . . . . .*	*H. Fouquier.*	9 févr. 99,	599,	I
Ducis —	*G. Larroumet.*	22 nov. 00,	49,	I
Mercier ; *La Brouette du Vinaigrier*	*J. Lemaître.*	20 janv. 98,	468,	I
La comédie au XVIIIe siècle. . .	*E. Krantz.*	28 janv. 97,	557,	I
Regnard ; *Le Joueur. . . . .*	*F. Sarcey.*	23 nov. 93,	51,	I
Le Distrait	—	14 déc. 93,	149,	I
— *Les Folies amoureuses.*	—	18 janv. 94,	310,	I
— *Les Folies amoureuses.*	*N.-M. Bernardin.*	15 févr. 00,	602,	I
— *Les Ménechmes. . .*	*F. Sarcey.*	15 févr. 94,	441,	I
— *Le Légataire universel.*	—	1 mars 94,	505,	I
— *Le Légataire universel.*	—	19 janv. 99,	406,	I
— son *Voyage en Laponie.*	*Th. Cart.*	3 mai 00,	321,	II
Dancourt ; *Le Chevalier à la Mode.*	*E. Lintilhac.*	13 mai 93,	120,	II
— *Le Chevalier à la Mode.*	*J. Lemaître.*	20 déc. 94,	182,	I
Lesage ; *Turcaret. . . . . .*	*G. Larroumet.*	15 nov. 94,	25,	I
— —	—	22 nov. 94,	54,	I
— une *lettre* inédite. . .	*A. Rébelliau.*	2 mars 93,	351,	I
Allainval ; L'*Ecole des Bourgeois.*	*G. Larroumet.*	14 févr. 95,	438,	I
Destouches ; *Le Glorieux. . . .*	*F. Sarcey.*	29 nov. 94,	84,	I
Piron ; *La Métromanie. . . . .*	*H. Chantavoine.*	21 févr. 95,	468,	I
Gresset ; *Le Méchant. . . . .*	*F. Sarcey.*	28 févr. 95,	504,	I
Fabre d'Eglantine ; *Le Philinte de Molière. .*	—	13 févr. 96,	614,	I
Florian ; *Le Ménage d'Arlequin. .*	*G. Larroumet.*	21 nov. 95,	37,	I
— —	—	28 nov. 95,	84,	I
Mme de Genlis ; *Galathée. . . .*	*N.-M. Bernardin.*	21 nov. 01,	74,	I
Marivaux ; *Les Amateurs de... ou Les Effets surprenants de la Sympathie . .*	*G. Renard.*	12 avril 94,	157,	II
— *La Voiture embourbée*	—	19 avril 94,	185,	II
— *Le Paysan parvenu. .*	—	26 avril 94,	215,	II
— *Marianne. . . . .*	—	3 mai 94,	248,	II
— —	—	10 mai 94,	277,	II
— —	—	17 mai 94,	318,	II
Marivaux et l'évolution de la comédie.	*G. Larroumet.*	5 juill. 00,	742,	II
— *La Surprise de l'Amour.*	—	21 déc. 93,	178,	I
— *Le Jeu de l'Amour et du Hasard. . . .*	—	30 nov. 93,	82,	I

		Date du N°.	Page.	Tom
Marivaux ; *Le Jeu de l'Amour et du Hasard* . . .	*F. Sarcey.*	11 mai 99,	419,	II
— *Le Jeu de l'Amour et du Hasard.* . . .	*G. Larroumet.*	23 janv. 02,	501,	I
— *Les Fausses Confidences.*	—	25 janv. 94,	342,	I
— *La Mère confidente et Les Revenants.* . .	—	22 mars 94,	56,	II
Beaumarchais.	—	22 nov. 00,	49,	I
— le *Barbier de Séville.*	*H. Parigot.*	3 juin 93,	216,	II
— —	—	10 juin 93,	251,	II
— le *Mariage de Figaro.*	—	21 mars 95,	54,	II
J.-B. Rousseau et Voltaire poètes.	*E. Faguet.*	28 déc. 99,	241,	I
J.-B. Rousseau ; sa biographie. .	—	4 janv. 00,	297,	I
— —	—	18 janv. 00,	392,	I
— ses idées littéraires. .	—	1 févr. 00,	481,	I
— —	—	22 févr. 00,	626,	I
— son imagination. . .	—	8 mars 00,	730,	I
— sa sensibilité, son esprit.	—	22 mars 00,	9,	II
— son style, sa langue, ses rythmes.	—	12 avril 00,	145,	II
Montesquieu ; l'*Esprit des Lois.* .	*Ch. Dejob.*	27 janv. 98,	506,	I
Voltaire ; son éducation littéraire.	*E. Faguet.*	3 mai 00,	289,	II
— le critique.	—	17 mai 00,	385,	II
— ses idées littéraires. .	—	24 mai 00,	454,	II
— ses idées sur les genres épique et dramatique.	—	31 mai 00,	481,	II
— le critique de Shakespeare.	—	15 nov. 00,	1,	I
— ses jugements sur quelques auteurs étrangers.	—	29 nov. 00,	97,	I
— le poète.	—	3 janv. 01,	337,	I
— comment il a conçu l'épopée.	—	24 janv. 01,	481,	I
— sa correspondance et la *Henriade* . . .	—	7 févr. 01,	577,	I
— le poème de la *Henriade*	—	7 mars 01,	776,	I
— —	—	14 mars 01,	8,	II
— le pittoresque et le merveilleux dans la *Henriade*	—	4 avril 01,	145,	II
— —	—	18 avril 01,	258,	II
— la *Henriade* poème philosophique. . . .	—	18 avril 01,	261,	II

		Date du N°.	Page.	Tome.
Voltaire ; la *Henriade* poème anti-catholique et politique.	*E. Faguet.*	25 avril 01,	289,	II
— le style de la *Henriade*.		25 avril 01,	295,	II
— le poète philosophe. .	—	9 mai 01,	385,	II
— le poète psychologue.	—	30 mai 01,	529,	II
— le politique. . . .	—	21 nov. 01,	49,	I
— le poète moraliste. .	—	5 déc. 01,	145,	I
— —	—	19 déc. 01,	248,	I
— —	—	9 janv. 02,	385,	I
Voltaire poète tragique. . . .	*G. Larroumet.*	5 avril 00,	105,	II
— *Zaïre*	—	15 janv. 95,	310,	I
— *Zaïre*	*F. Sarcey.*	23 févr. 99,	699,	I
— *Zaïre*	*G. Larroumet.*	26 avril 00,	262,	II
— la *Mort de César*. . .	—	31 mai 00,	503,	II
— *Mahomet*.	—	21 juin 00,	633,	II
— le vrai *Mahomet*. . .	—	14 juin 00,	600,	II
— *Mérope*	*E. Lintilhac.*	27 déc. 94,	210,	I
— *Mérope*	*G. Larroumet.*	3 mai 00,	327,	II
— *Adélaïde Duguesclin*. .	—	28 juin 00,	692,	II
— *Tancrède*	—	28 juin 00,	699,	II
— *L'Ecossaise*	*E. Lintilhac.*	17 févr. 98,	651,	I
— —	—	24 févr. 98,	706,	I
Le sentiment républicain dans le théâtre de Voltaire.	*Ch. Dejob.*	14 déc. 99,	175,	I
Shakespeare en France à l'époque de Voltaire.	*G. Larroumet.*	24 mai 00,	463,	II
Influence de Shakespeare sur le théâtre de Voltaire.	—	26 avril 00,	262,	II
La tragédie historique chez Voltaire et Shakespeare	*Ch. Dejob.*	15 juin 99,	658,	II
Voltaire et ses comédiens. . . .	*E. Faguet.*	21 févr. 01,	699,	I
Diderot ; sa théorie dramatique. .	*G. Larroumet.*	19 juill. 00,	828,	II
— *Le Père de Famille*. . .	—	19 juill. 00,	831,	II
— *Le Père de Famille*. . .	—	31 janv. 95,	372,	I
J.-J. Rousseau : *La Nouvelle Héloïse*	*P. Morillot.*	9 févr. 93,	235,	I
Bernardin de Saint-Pierre. . . .	*G. Larroumet.*	5 janv. 93,	68,	I
— —	—	12 janv. 93,	101,	I
— (*plan de leçon*). . .	*F. Brunetière.*	9 févr. 93,	226,	I
— *Paul et Virginie*. . .	*P. Morillot.*	16 mars 93,	385,	I
— d'après sa correspondance inédite. . .	*M. Souriau.*	3 févr. 98,	564,	I
— son aventure de l'Ile de France.	—	9 mai 01,	394,	II

		Date du N°.	Page.	Tome.
André Chénier	*G. Larroumet.*	19 janv. 93,	129,	I
— (*plan de leçon*). . .	*F. Brunetière.*	9 févr. 93,	226,	I
— caractère de son œuvre	*E. Faguet.*	19 janv. 02,	433,	I
— sa famille ; sa biographie	—	6 févr. 02,	577,	I
— —	—	20 févr. 02,	682,	I
— —	—	3 avril 02,	145,	II
— ses dernières années.	—	24 avril 02,	297,	II
— son procès, sa mort .	—	1 mai 02,	337,	II
— comment il fut connu du public. . . .	—	29 mai 02,	529,	II
— le poète et la critique moderne. . . .	—	19 juin 02,	673,	II
—	*G. Larroumet.*	19 janv. 93,	129,	I
— sa poétique. . . .	*F. Morillot.*	1 juill. 93,	348,	II
— —	—	8 juill. 93,	380,	II
Les comédiens dans la littérature au XVIIIe siècle	*Ch. Dejob.*	17 juin 97,	64,	II
Les universités françaises au XVIIIe siècle.	*G. Compayré.*	29 déc. 92,	61,	I

XIXe siècle.

		Date du N°.	Page.	Tome.
Les principaux courants de la littérature française au XIXe siècle .	*V. Giraud.*	8 mars 00,	752,	I
Népomucène Lemercier : *Pinto*. .	*G. Larroumet.*	22 nov. 00,	49,	I
— — . .	—	20 déc. 00,	257,	I
M. J. Chénier : *Charles IX* . . .	*H. Chantavoine*	12 déc. 95,	177,	I
Waflard et Fulgence : *Le Voyage à Dieppe*. .	*F. Sarcey.*	13 févr. 96,	614,	I
Etienne : *Les Deux Gendres*. . .	*E. Lintilhac.*	27 févr. 96,	704,	I
Picard : *La Petite Ville*.	*R. Doumic.*	9 janv. 96,	380,	I
— —	—	16 janv. 96,	425,	I
Emile Deschamps	*E. des Essarts.*	10 juin 97,	653,	II
Chateaubriand — . .	*G. Larroumet.*	16 févr. 93,	264,	I
— — . .	—	9 mars 93,	353,	I
— (*plan de leçon*) .	*F. Brunetière.*	9 févr. 93,	226,	I
— *Atala*	*Ch. Dejob.*	24 nov. 98,	66,	II
— *Génie du Christianisme*.	—	19 mai 98,	467,	II
— *René*.	—	30 juin 98,	758,	II
— *Mémoires d'Outre-Tombe*. .	*G. Larroumet.*	17 janv. 01,	443,	I
— — . . .	—	31 janv. 01,	537,	I

		Date du N°.	Page.	Tome.
Chateaubriand ; son influence sur V. Hugo. . .	*G. Deschamps.*	12 mai 98,	416,	I
Mme de Staël —	*G. Larroumet.*	2 févr. 93,	206,	I
— l'*Allemagne*. . . .	*Ch. Dejob.*	11 déc. 95,	161,	I
Benjamin Constant; ses théories littéraires. .	*E. des Essarts.*	30 juin 98,	752,	II
Victor Cousin — . .	—	25 mai 99,	510,	II
Le romantisme; définition . . .	*G. Allais.*	11 mars 97,	37,	II
— ses éléments modernes. . . .	—	22 avril 97,	327,	II
— le pessimisme passionnel . . .	—	22 avril 97,	329,	II
— — . .	—	27 mai 97,	559,	II
— le pessimisme byronien. . . .	—	27 mai 97,	563,	II
— — . .	—	10 juin 97,	663,	II
— la pessimisme philosophique . .	—	10 juin 97,	667,	II
— l'idée du progrès en littérature. .	—	1 juill. 97,	800,	II
Evolution de la tragédie classique en drame romantique	*E. Krantz.*	31 déc. 96,	359,	II
Le romantisme au théâtre. . . .	*G. Allais.*	7 janv. 97,	424,	I
Le théâtre romantique.	*M. Benoist.*	21 déc. 93,	173,	I
—	—	31 mai 94,	376,	II
Les origines du drame romantique.	*G. Allais.*	20 janv. 98,	442,	I
Les transformations du drame romantique	*P. Morillot.*	19 avril 00,	204,	II
Le lendemain de 1830.	*E. des Essarts.*	12 juin 02,	651,	II
Origines et développement de la littérature romantique en France .	*G. Larroumet.*	22 déc. 92,	9,	I
— Bernardin de St-Pierre . .	—	5 janv. 93,	68,	I
— —	—	12 janv. 93,	101,	I
— André Chénier.	—	19 janv. 93,	129,	I
— Madame de Staël	—	2 févr. 93,	206,	I
— Châteaubriand.	—	16 févr. 93,	264,	I
— —	—	9 mars 93,	353,	I
— Lamartine	—	1 avril 93,	449,	I
— —	—	8 avril 93,	481,	I
— —	—	13 mai 93,	110,	II
— Victor Hugo.	—	27 mai 93,	172,	II
— —	—	3 juin 93,	193,	II
— —	—	10 juin 93,	225,	II
— Alfred de Vigny	—	17 juin 93,	257,	II

		Date du N°.	Page.	Tome.
Origines et développement de la littérature romantique en France;				
— Alfred de Musset	*G. Larroumet.*	24 juin 93,	289,	II
— —	—	1 juill. 93,	321,	II
— Scribe.	—	15 juill. 93,	385,	II
— Casimir Delavigne . . .	—	29 juill. 93,	449,	II
— Alexandre Dumas père . .	—	5 août 93,	481,	II
— Béranger	—	12 août 93,	513,	II
— Stendhal	—	19 août 93,	546,	II
La renaissance du lyrisme (*plans de leçons*)	*F. Brunetière.*	9 févr. 93,	225,	I
— Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand, A. Chénier	—	9 févr. 93,	226,	I
— La poésie de Lamartine . .	—	16 févr. 93,	263,	I
— L'émancipation du « moi » par le romantisme. . .	—	2 mars 93,	229,	I
— La première manière de V. Hugo	—	16 mars 93,	392,	I
— L'œuvre poétique de Sainte-Beuve	—	29 avril 93,	33,	II
— Alfred de Musset	—	29 avril 93,	34,	II
— La transformation du lyrisme par le roman . .	—	29 avril 93,	34,	II
— Alfred de Vigny	—	10 juin 93,	248,	II
— Théophile Gautier . . .	—	10 juin 93,	249,	II
— La deuxième manière de V. Hugo	—	10 juin 93,	249,	II
— la renaissance du naturalisme	—	10 juin 93,	250,	II
— Leconte de Lisle	—	5 août 93,	494,	II
— MM. de Hérédia, Sully-Prudhomme et Coppée .	—	5 août 93,	494,	II
— le symbolisme	—	5 août 93,	495,	II
— conclusion	—	5 août 93,	496,	II
Lamartine —	*G. Larroumet.*	1 avril 93,	449,	I
— —	—	8 avril 93,	481,	I
— —	—	13 mai 93,	110,	I
— sa poésie (*plan de leçon*) .	*F. Brunetière.*	16 févr. 93,	263,	I
— sa versification.	*M. Souriau.*	13 juill. 99,	841,	II
— le paysage dans *Jocelyn*. .	*P. Morillot.*	16 mai 01,	447,	II
Victor Hugo — . . .	*G. Larroumet.*	27 mai 93,	172,	II
— — . . .	—	3 juin 93,	193,	II
— — . . .	—	10 juin 93,	225,	II
Victor Hugo — . . .	*G. Deschamps.*	3 mars 98,	747,	I
— son enfance.	—	7 avril 98,	174,	II
— l'écolier.	—	28 avril 98,	317,	II

		Date du N°.	Page.	Tome.
Victor Hugo ; l'influence de Chateaubriand	G. Deschamps	12 mai	98, 416,	II
— son mariage	—	26 mai	98, 504,	II
— son royalisme.	—	9 juin	98, 608,	II
— son philhellénisme . . .	—	23 juin	98, 692,	II
— son culte de Napoléon. .	—	14 juill.	98, 849,	II
— Napoléon le Grand et Napoléon le Petit . . .	P. Stapfer.	31 mai	00, 513,	II
— ses jugements sur l'antiquité.	E. Faguet.	6 déc.	94, 49,	bull.
— sa théorie sur le style . .	M. Souriau.	24 juin	93, 308,	II
— sa langue, son style, ses images	E. Rigal.	14 juin	00, 610,	II
— —	—	21 juin	00, 663,	II
— *Ruy Blas* — . . .	Ch. Dejob.	26 mars	96, 83,	II
— le poète épique	G. Larroumet.	14 nov.	01, 1,	I
— le poète des bêtes, des choses et de la nature . .	P. Stapfer.	3 mai	00, 301,	II
— sa première manière (*plan de leçon*).	F. Brunetière.	16 mars	93, 392,	I
— sa deuxième manière (*plan de leçon*).	—	10 juin	93, 249,	II
— la *Légende des Siècles* . .	G. Allais.	25 mai	99, 516,	II
— — . .	—	8 juin	99, 610,	II
— *Aymerillot*.	G. Larroumet.	5 déc.	01, 162,	I
— —	—	19 déc.	01, 266,	I
— —	—	9 janv.	02, 402,	I
— *Le Petit roi de Galice* . .	—	16 janv.	02, 444,	I
— *Les Pauvres Gens* et *Enoch Arden* de Tennyson . .	Ch. Dejob.	5 juill.	00, 751,	II
— *Feu du Ciel* et *Plein Ciel* .	—	22 nov.	00, 59,	I
— le prosateur; ses débuts .	G. Larroumet.	13 févr.	02, 633,	I
— *Han d'Islande*.	—	13 mars	02, 1,	II
— *Bug-Jargal*.	—	3 avril	02, 165,	II
— la Préface de *Cromwell*. .	—	8 mai	02, 385,	II
— *Lucrèce Borgia*	—	12 juin	02, 633,	II
Le concours de grimaces dans *Notre-Dame de Paris*	M. Souriau.	30 janv.	02, 560,	II
Une source du *V. Hugo raconté par un Témoin de sa Vie*.	—	19 avril	00, 227,	II
Alfred de Musset.	G. Larroumet.	24 juin	93, 289,	II
—	—	1 juill.	93, 321,	II
— (*plan de leçon*). .	F. Brunetière.	29 avril	93, 34,	II
Alfred de Vigny (*plan de leçon*) .	—	10 juin	93, 248,	II
— — . . .	G. Larroumet.	17 juin	93, 257,	II

		Date du N°.	Page.	Tome.
A. de Vigny : *Le More de Venise.*	*G. Larroumet.*	26 déc.	95, 267,	I
Théophile Gautier (*plan de leçon*).	*F. Brunetière.*	10 juin	93, 249,	II
Leconte de Lisle (*plan de leçon*)	—	5 août	93, 494,	II
— *Les Erynnies.*	*G. Larroumet.*	1 févr.	00, 513,	I
Sainte-Beuve ; son œuvre poétique (*plan de leçon*).	*F. Brunetière.*	29 avril	93, 33,	I
Taine : *Essai sur Tite-Live*	*E. Droz.*	7 mars	95, 257,	bull.
— —	—	11 avril	95, 337,	bull.
— —	—	18 avril	95, 353,	bull.
— *Voyage aux Pyrénées.*	—	2 mai	95, 385,	bull.
— *Essais et Nouveaux Essais de Critique et d'Histoire.*	—	9 mai	95, 408,	bull.
— — —	—	16 mai	95, 417,	bull.
— — —	—	6 juin	95, 465,	bull.
— — —	—	13 juin	95, 490,	bull.
— — —	—	20 juin	95, 504,	bull.
— — —	—	27 juin	95, 523,	bull.
— — —	—	4 juill.	95, 540,	bull.
— — —	—	11 juill.	95, 553,	bull.
— Taine et Stendhal.	—	20 févr.	96, 651,	I
— *Histoire de la Littérature anglaise*	—	19 mars	96, 17,	II
— —	—	2 avril	96, 120,	II
— —	—	16 avril	96, 217,	II
— —	—	30 avril	96, 321,	II
— —	—	14 mai	96, 411,	II
— —	—	21 mai	96, 471,	II
— —	—	28 mai	96, 519,	II
— —	—	4 juin	96, 569,	II
— —	—	11 juin	96, 610,	II
— la *Philosophie de l'Art*	—	25 juin	96, 698,	II
— —	—	2 juill.	96, 754,	II
— —	—	9 juill.	96, 791,	II
— l'*Ancien Régime.*	—	16 juill.	96, 846,	II
Casimir Delavigne	*G. Larroumet.*	29 juill.	93, 449,	II
— *Marino Faliero*	—	23 janv.	96, 465,	II
— *Louis XI.*	*A. Chabrier.*	30 janv.	96, 508,	I
— *Les Enfants d'Edouard.*	*G. Larroumet.*	19 mars	96, 28,	II
— *L'Ecole des Vieillards*	*J. Lemaître.*	5 mars	96, 756,	I
— *La Fille du Cid.*	*H. Chantavoine.*	10 mars	96, 798,	I
— *Le Conseiller Rapporteur.*	*N.-M. Bernardin.*	28 mars	01, 123,	II
Ponsard : *Le Lion amoureux.*	*L. Claretie.*	10 mai	00, 364,	II
Alexandre Dumas père.	*G. Larroumet.*	5 août	93, 481,	II
— *Antony.*	*P. Morillot.*	28 déc.	99, 257,	I

		Date du N°.	Page.	Tome.
A. Dumas : *Charles VII chez ses grands vassaux*. . .	*H. Parigot.*	19 déc.	95, 232,	I
Béranger —	*G. Larroumet.*	12 août	93, 513,	II
Stendhal —	—	19 août	93, 546,	II
Stendhal et Taine	*G. Droz.*	20 févr.	96, 625,	I
George Sand : *Claudie*.	*H. Fouquier.*	29 mars	00, 86,	II
Honoré de Balzac ; le roman personnel . . .	*F. Brunetière.*	22 mars	00, 1,	II
— — . . .	—	24 mai	00, 433,	II
— — . . .	—	14 juin	00, 577,	II
Scribe —	*G. Larroumet.*	15 juill.	93, 385,	II
— *Le Verre d'Eau*	*F. Sarcey.*	12 mars	96, 795,	I
— ses comédies historiques. .	*A. Benoist.*	14 févr.	95, 417,	I
— —	—	21 févr.	95, 449,	I
— ses opéras et opéras-comiques.	—	28 mars	95, 80,	II
M. Sully-Prudhomme	*V. Giraud.*	18 juin	96, 659,	II
M. Sully-Prudhomme (*plan de leçon*).	*F. Brunetière.*	5 août	93, 494,	II
M. François Coppée (*plan de leçon*).	—	5 août	93, 494,	II
M. de Hérédia (*plan de leçon*). . .	—	5 août	93, 494,	II
H. de Bornier: *France... d'abord* !.	*N.-M. Bernardin.*	25 janv.	00, 455,	I
M. E. Rostand : *Cyrano de Bergerac*.	—	17 févr.	98, 658,	I
— *L'Aiglon*	—	10 janv.	01, 409,	I
M. Anatole France : *Les Noces corinthiennes*.	*G. Larroumet.*	6 mars	02, 799,	I
M. Charles Lenient.	*E. Faguet.*	11 mars	97, 1,	II
M. Léon Crouslé.	*G. Larroumet.*	30 janv.	02, 529,	I
M. Emile Faguet philosophe politique	*V. Giraud.*	25 avril	01, 320,	II
M. E. Faguet à l'Académie française.	*N. Filoz.*	22 févr.	00, 625,	I
L'évolution du roman français au XIXe siècle	*H. Pergameni.*	18 mars	97, 64,	II
Les comédiens dans la littérature au XIXe siècle	*Ch. Dejob.*	17 juin	97, 685,	II
L'évolution du théâtre, du Moyen-Age aux temps modernes.	*G. Bapst.*	4 févr.	97, 611,	I
L'âme de la rue	*N.-M. Bernardin.*	27 févr.	02, 754,	I

LITTÉRATURE LATINE.

La tragédie latine	*G. Boissier.*	16 févr.	93, 257,	I
La tragédie romaine.	*G. Michaut.*	10 déc.	96, 216,	I
— *fabulæ prætextæ* . . .	*G. Boissier.*	27 mai	93, 165,	II
— — . . .	—	8 juill.	93, 361,	II

		Date du N°.	Page.	Tome.
La tragédie ; Livius Andronicus. .	*G. Michaut.*	8 juill.	97, 835,	II
— Nœvius.	—	8 juill.	97, 840,	II
— Ennius.	—	8 juill.	97, 845,	II
— Ennius.	*G. Boissier.*	2 mars	93, 321,	I
— Pacuvius.	—	2 mars	93, 326,	I
— —	*G. Michaut.*	25 nov.	97, 77,	I
— Attius	—	9 déc.	97, 154,	I
— —	*G. Boissier.*	25 mars	93, 417,	I
La comédie latine	—	22 déc.	92, 2,	I
—	—	29 déc.	92, 33,	I
—	—	26 janv.	92, 161,	I
Les Romains et la comédie. . . .	*G. Michaut.*	21 déc.	99, 216,	I
— les vers fescennins.	—	18 janv.	00, 402,	I
— *satura*, *exodium*. .	—	1 févr.	00, 502,	I
— *comœdia togata*. .	—	23 nov.	93, 33,	I
— — . . .	—	30 nov.	93, 65,	I
— — . . .	—	7 déc.	93, 97,	I
— *comœdia palliata*.	—	12 avril	00, 162,	II
— Livius Andronicus.	—	17 mai	00, 413,	II
— Nœvius	—	7 juin	00, 565,	II
— le public d'après les prologues des comédies de Plaute.	—	14 févr.	01, 639,	I
Plaute, ses comédies de caractères, de mœurs, romanesques. . .	—	6 mars	02, 784,	I
— ses comédies d'intrigues. . .	—	20 mars	02, 67,	II
— *Amphitryon* ; sources et bibliographie.	*G. Lafaye.*	22 nov.	94, 17,	bull.
— — l'élément comique.	—	24 janv.	95, 165,	bull.
— — la plaisanterie. .	—	21 févr.	95, 234,	bull.
— — les scènes apocryphes. . . .	—	18 avril	95, 361,	bull.
— — —	—	25 avril	95, 378,	bull.
— — l'élément tragique	—	3 mai	94, 234,	II
— les prologues de ses comédies.	*G. Michaut.*	14 févr.	01, 639,	I
— la marmite dans l'*Aulularia*.	—	25 mars	97, 115,	II
— — le dénouement. .	—	4 juin	96, 552,	II
— l'*Heureux Naufrage*. . . .	*F. Sarcey.*	21 janv.	97, 518,	I
— son originalité, ses modèles.	*G. Michaut.*	11 juil.	01, 852,	II
L'esprit romain, des guerres puniques à Cicéron ; la discipline. .	*J. Martha.*	29 déc.	92, 49,	I
— l'esprit de casuistique. .	—	5 janv.	93, 76,	I
— la famille. . .	—	12 janv.	93, 109,	I

		Date du N°.	Page.	Tome.
L'esprit romain, des guerres puniques à Cicéron ; l'Etat, la religion.	J. Martha.	19 janv.	93, 139,	I
— crises militaire et politique.	—	2 févr.	93, 214,	I
— crises économique et démocratique	—	9 févr.	93. 231,	I
— l'hellénisme.	—	23 févr.	93, 300,	I
— —	—	16 mars	93, 404,	I
— —	—	1 avril	93, 465,	I
— la rhétorique et l'hellénisme.	G. Boissier.	1 mai	02, 347,	II
— l'arrivée des Grecs à Rome.	—	22 mai	02, 540,	II
— développement de l'hellénisme et résistances.	—	19 juin	02, 684,	II
— réaction contre l'hellénisme.	J. Martha.	8 avril	93, 499,	I
— les conciliateurs . . .	—	22 avril	93, 14,	II
— —	—	29 avril	93, 51,	II
— le rôle de Scipion Emilien.	G. Boissier.	26 juin	02, 721,	II
— l'éducation.	J. Martha.	6 mai	93, 79,	II
— l'instruction.	—	13 mai	93. 106,	II
— —	—	20 mai	93, 138,	II
— le droit	—	10 juin	93, 243,	II
— —	—	24 juin	93, 312,	II
— problème social et problème politique. . .	—	1 juil.	93, 338,	II
— la religion.	—	15 juill.	93, 398,	II
— —	—	22 juill.	93, 437,	II
— —	—	29 juill.	93. 475,	II
— le théâtre.	—	5 août	93, 497,	II
— l'épopée	—	12 août	93, 532,	II
— l'histoire.	—	12 août	93, 534,	II
L'éloquence et l'éducation oratoire chez les Romains.				
— la constitution et les histoires.	G. Boissier.	17 janv.	01, 433,	I
— la constitution et les inscriptions.	—	7 févr.	01, 577,	I
— caractère de la constitution.	—	7 mars	01, 769,	I
— le caractère romain et la constitution. . . .	—	21 mars	01, 57,	II
— l'éloquence et les institutions. . . .	—	21 mars	01, 61,	II

		Date du N°.	Page.	Tome.
L'éloquence et l'éducation oratoire chez les Romains;				
— le Sénat et l'Assemblée du peuple. . . .	*G. Boissier.*	11 avril	01, 193,	II
— l'éloquence judiciaire et les tribunaux. .	—	18 avril	01, 248,	II
— l'éloquence politique et les discours écrits.	—	2 mai	01. 337,	II
— l'éloge funèbre. . .	—	2 mai	01, 343,	II
L'éloquence latine —	*G. Michaut.*	23 juin	98, 707,	II
Caton l'Ancien et Scipion l'Africain	*G. Boissier.*	23 mai	01, 489,	II
— le censeur, l'orateur. . . .	—	6 juin	01, 585,	II
— sa résistance contre l'hellénisme.	*J. Martha.*	8 avril	93, 499,	I
— son opposition à l'introduction de l'hellénisme. . .	*G. Boissier.*	19 juin	02, 684,	II
— et les femmes.	—	13 juin	01, 641,	II
— le *De Re rustica*.	—	27 juin	01. 767,	II
— — et les autres traités d'agriculture. . .	—	11 juill.	01, 817,	II
La société romaine au temps des Gracques.	—	28 nov.	01, 97,	I
Les Gracques —	—	19 déc.	01, 258,	I
Les lois somptuaires dans la République romaine.	*N.-M. Bernardin.*	5 avril	00, 121,	II
La vie littéraire à Carthage. . .	*P. Monceau.*	7 juin	94, 405,	II
Cicéron, ses débuts.	—	2 janv.	02, 370,	I
— ses théories : le *De Oratore*.	—	30 janv.	02, 542,	I
— l'application de ses théories.	—	20 févr.	02, 673,	I
— ses discours politiques. .	—	27 mars	02, 111,	II
— et les juges de Verrès dans le *De Signis*.	*G. Lafaye.*	16 janv.	96, 409,	I
Cicéron avocat	*J. Martha.*	28 déc.	93, 202,	I
— — — . . .	—	4 janv.	94, 234,	I
— condition de l'avocat à Rome	—	8 févr.	94, 398,	I
— caractère du talent de Cicéron	—	15 févr.	94, 433,	I
— le monde judiciaire en 81 avant J.-C.				
— — —	—	22 mars	94, 49,	II
— ses clients (amis et causes politiques) .	—	29 mars	94, 77,	II
— préparation de ses plaidoyers. . . .	—	5 avril	94, 102,	II

		Date du N°.	Page.	Tome.
Cicéron ; une audience à Rome.	J. Martha	12 avril 94,	143,	II
— ses exordes	—	26 avril 94,	205,	II
— l'exposition dans ses plaidoyers. . . .	—	17 mai 94,	301,	II
— son argumentation .	—	24 mai 94,	329,	II
— ses lieux communs et ses exemples. . .	—	7 juin 94,	396,	II
— son art de plaire et son esprit	—	14 juin 94,	434,	II
— son élocution . . .	—	21 juin 94,	464,	II
— son pathétique . . .	—	5 juill. 94,	519,	II
— les témoignages ; l'action	—	12 juill. 94,	556,	II
— conclusion	—	12 juill. 94,	558,	II
Le discours de Tubéron contre Ligarius.	G. Lafaye.	10 juin 97,	657,	II
Catulle	G. Michaut.	25 juin. 96,	710,	II
—	—	2 juill. 96,	765,	II
—	—	16 juill. 96,	825,	II
— le *Moineau de Lesbie* . .	G. Lafaye.	3 déc. 96,	166,	I
La conception de l'histoire chez les Romains.	G. Boissier.	6 juill. 99,	769,	II
L'historien romain	M. Fabia.	22 juill. 93,	422,	II
— —	—	29 juill. 93,	458,	II
L'histoire à Rome	J. Martha.	12 août 93,	534,	II
— le culte du passé.	—	13 févr. 02,	625,	I
— les premiers documents. . .	—	13 mars 02,	19,	II
— les archives publiques . . .	—	17 avril 02,	259,	II
— les archives privées	—	15 mai 02,	449,	II
— les *Grandes Annales*.	—	12 juin 02,	643,	II
César et les causes de la guerre civile	G. Lafaye.	28 juin 94,	491,	II
— —	—	5 juill. 94,	533,	II
Salluste jugé par Tite-Live . . .	—	28 mars 95,	343,	bull.
Les agronomes latins et l'économie rurale chez les Romains .	M. Jullien.	20 déc. 94,	86,	bull.
— Caton	—	3 janv. 95,	113,	bull.

		Date du N°.	Page.	Tome.
Les agronomes latins et l'économie rurale chez les Romains.				
— Caton.	*M. Jullien.*	17 janv. 95,	158,	bull.
— le *De Re rustica.*	*G. Boissier.*	27 juin 01,	747,	bull.
— les successeurs de Caton. . . .	*M. Jullien.*	28 févr. 95,	244,	bull.
— Varron — .	—	21 mars 95,	294,	bull.
— — — .	—	11 avril 95,	347,	bull.
— Virgile; ses sources : Hygin. .	—	27 juin 95,	519,	bull.
L'élevage dans Varon et dans Virgile.	*G. Lafaye.*	18 nov. 97,	15,	I
Les traités d'agriculture chez les Romains	*G. Boissier.*	11 juill. 01,	817,	II
Le siècle d'Auguste.	*G. Michaut.*	22 déc. 98,	267,	I
Virgile agronome ; ses sources : Hygin . .	*M. Jullien.*	27 juin 95,	519,	bull.
— l'élevage.	*G. Lafaye.*	18 nov. 97,	15,	I
— l'*Enéide* : la Campanie.	—	28 nov. 95,	56,	I
— les raisons de la popularité de Virgile au Moyen-Age. .	*E. Gebhart.*	22 févr. 94,	453,	I
— —	—	5 avril 94,	112,	II
La satire à Rome	*G. Boissier.*	4 janv. 00.	289,	I
— Lucilius et Horace. .	—	18 janv. 00,	385,	I
Horace : *Epître aux Pisons*; le rôle du critique.	*G. Lafaye.*	7 mars 95,	267,	bull.
— —	—	14 mars 95,	277,	bull.
— la satire	—	5 mars 96,	738,	I
Horace et Lucilius	*G. Boissier.*	18 janv. 00,	385,	I
Horace et Pindare	*G. Michaut.*	2 mars 99,	753,	I
— —	—	9 mars 99,	782,	I
La satire, d'Horace à Juvénal. . .	*G. Boissier.*	15 févr. 00,	577,	I
Tite-Live; son opinion sur Salluste.	*G. Lafaye.*	28 mars 95.	313,	bull.
— Hannibal dans les Alpes	—	26 mars 96,	71,	II
Juvénal; sa vie	*G. Boissier.*	8 mars 00,	721,	I
— et son temps.	—	29 mars 00,	49,	II
— et les lectures publiques.	—	19 avril 00.	193,	II
— la première *Satire* . . .	—	26 avril 00,	249,	II
— son patriotisme	—	10 mai 00,	347,	II

		Date du N°.	Page.	Tome.
Juvénal ; son jugement sur les Grecs et les Orientaux . . .	*G. Boissier.*	24 mai	00, 444,	II
— la condition des gens de lettres à son époque. .	—	31 mai	00, 491,	II
— ses idées littéraires. . .	—	14 juin	00, 589,	II
— et les poètes de son temps.	—	28 juin	00, 673,	II
— ses attaques contre la noblesse.	—	5 juill.	00, 721,	II
— ses idées politiques. . .	—	12 juill.	00, 786,	II
— ses jugements sur les empereurs	—	19 juill.	00, 817,	II
Martial —	*G. Boissier.*	30 mars	99, 97,	II
— —	—	20 avril	99, 251,	II
— —	—	4 mai	99, 337,	II
— ses relations avec Juvénal.	—	18 mai	99, 443,	II
Lucain —	*G. Lafaye.*	14 déc.	93, 143,	I
— et les causes de la guerre civile	—	28 juin	94, 491,	II
— —	—	5 juill.	94, 533,	II
La poésie romaine et l'élégie primitive des Grecs.	—	1 mars	94, 494,	I
Stace : les *Silves*; le manuscrit .	—	26 déc.	95, 253,	I
— — les lieux communs. . . .	—	23 déc.	97, 273,	I
— — les oisifs . . .	*G. Boissier.*	16 mars	99, 1,	II
La famille des Sénèques	—	26 janv.	99, 481,	I
Sénèque : la *Consolation à Helvia* .	*G. Lafaye.*	17 déc.	96, 255,	I
— —	—	7 janv.	97, 392,	I
— —	—	11 févr.	97, 641,	I
— son influence sur la société romaine. . . .	*G. Boissier.*	16 févr.	99, 625,	I
La Germanie dans la littérature avant Tacite	*G. Lafaye.*	29 avril	97, 359,	II
Tacite : sa jeunesse.	*G. Boissier.*	22 juin	99, 673,	II
— sa vie	*J. Martha.*	14 févr.	95, 422,	I
— ses œuvres	*G. Boissier.*	16 janv.	96, 385,	I
— l'historien.	—	6 juill.	99, 769,	II
— —	—	30 nov.	99, 49,	I
— l'orateur, l'homme d'Etat, l'historien	—	3 févr.	98, 529,	I
— le *Dialogue des Orateurs.*	*J. Martha.*	7 mars	95, 527,	I
— —	—	14 mars	95, 10,	II

		Date du	N°.	Page.	Tome.
Tacite : le *Dialogue des Orateurs* ; le sujet. . .	*J. Martha*	28 mars	95,	73,	II
— — l'originalité.	—	11 avril	95,	146,	II
— les raisons de son silence après le *Dialogue*. . . .	—	25 avril	95,	210,	II
— *Vie d'Agricola*.	—	25 avril	95,	213,	II
— —	—	9 mai	95,	272,	II
— la *Germanie*	—	16 mai	95,	304,	II
— —	—	30 mai	95,	359,	II
— —	—	13 juin	95,	426,	II
— — le dessein de l'auteur . . .	*G. Lafaye.*	25 juin	96,	691,	II
— — la religion des Germains . .	—	2 déc.	97,	108,	I
— *Annales* et *Histoires* ; authenticité du manuscrit.	*J. Martha.*	3 janv.	95,	231,	I
— — questions diverses .	—	20 juin	95,	467,	II
— les *Histoires* ; les sources. .	—	27 juin	95,	496,	II
— — la méthode. .	—	4 juill.	95,	535,	II
— — les discours. .	—	11 juill.	95,	562,	II
— les *Annales* ; les sources. .	*G. Lafaye.*	13 déc.	94,	65,	bull.
— — les sources . .	*J. Martha.*	5 déc.	95,	107,	I
— — — . .	—	19 déc.	95,	210,	I
— — la méthode . .	—	2 janv.	96,	307,	I
— — le prologue . .	*G. Boissier.*	30 janv.	96,	481,	I
— — l'habileté d'Auguste . . .	—	27 févr.	96,	673,	I
— — la mort d'Auguste . . .	*G. Lafaye.*	23 mai	95,	443,	bull.
— — l'empire romain à la mort d'Auguste. .	*G. Boissier.*	19 mars	96,	1,	II
— — l'armée romaine, la légion de Panonie . .	—	9 avril	96,	145,	II
— — Germanicus et la révolte des légions. . . .	—	30 avril	96,	289,	II
— — campagne de Germanie, mort de Germanicus . .	—	7 mai	96,	337,	II
— — Séjean. . . .	—	21 mai	96,	433,	II
— — Tibère. . . .	—	4 juin	96,	529,	II
— —	—	18 juin	96,	625,	II
— —	—	2 juill.	96,	721,	II
— —	—	12 nov.	96,	1,	I

		Date du N°.	Page.	Tome.
Tacite : les *Annales* ; Caligula . .	*G. Boissier.*	26 nov. 96,	97,	I
— — Claude . .	—	31 déc. 96,	337,	I
— — — . .	—	14 janv. 97,	433,	I
— — — . .	—	21 janv. 97,	481,	I
— — Néron. . .	—	4 mars 97,	769,	I
— — — . .	—	8 avril 97,	193,	II
— — le christianisme et Tacite.	—	22 avril 97,	289,	II
— — le christianisme et Pline le Jeune. . .	—	20 mai 97,	481,	II
— — la conspiration de Pison. .	—	3 juin 97,	577,	II
— — — . .	—	10 juin 97,	634,	II
— — — . .	—	24 juin 97,	733,	II
— — la fin du règne de Néron. .	—	1 juill. 97,	783,	II
— — la société romaine et la tyrannie impériale . .	—	8 juill. 97,	817,	II
— — la révolte des légions de Germanie .	—	17 mars 98,	1,	II
— — — . .	—	21 avril 98,	241,	II
Tacite et son temps.	—	29 juin 99,	721,	II
Pline le Jeune; son éducation . .	*J. Martha.*	20 janv. 98,	433,	II
— ses premières études	—	10 fév. 98,	596,	I
— ses études de rhétorique.	—	3 mars 98,	738,	I
— l'élève de Quintilien	—	17 mars 98,	14,	II
— caractère de son éloquence . .	—	31 mars 98,	104,	II
— le *Panégyrique de Trajan*. . . .	—	14 mars 98,	210,	II
— — . . .	—	28 avril 98,	297,	II
— — . . .	—	5 mai 98,	367,	II
— — . . .	—	12 mai 98,	395,	II
— les lectures publiques.	—	26 mai 98,	489,	II
— — . . .	—	9 juin 98,	577,	II
— le poète	—	30 juin 98,	736,	II
— valeur littéraire de sa correspondance	—	14 juill. 98,	824,	II

		Date du N°.	Page.	Tome.
Pline le Jeune ; son bonheur domestique.	*J. Martha.*	24 nov. 98,	49,	I
— comment il arrangeait sa vie . .	—	déc. 98,	153,	I
— sa *familia*. . . .	—	22 déc. 98,	251,	I
— ses sentiments religieux	—	19 janv. 99,	446,	I
— et le christianisme.	*G. Boissier.*	20 mai 97,	481,	II
— sa correspondance avec Trajan . .	*J. Martha.*	9 févr. 99,	585,	I
Quintilien professeur d'éloquence.	*G. Boissier.*	12 janv. 99,	392,	I
— maître de Pline le Jeune.	*J. Martha.*	17 mars 98,	14,	II
L'éducation littéraire à Rome . .	—	27 déc. 1900,	289,	I
— ses origines	—	10 janv. 01,	394,	I
— —	—	24 janv. 01,	499,	I
— introduction de l'enseignement littéraire .	—	21 fév. 01,	681,	I
— les principes	—	14 mars 01,	16,	II
— constitution du système d'éducation. . . .	—	4 avril 01,	162,	II
— l'enseignement élémentaire	—	25 avril 01,	305,	II
— l'enseignement secondaire : l'explication des auteurs . . .	—	16 mai 01,	440,	II
— l'explication grammaticale	—	30 mai 01,	538,	II
— le commentaire mythologique	—	13 juin 01,	625,	II
— le commentaire historique.	—	27 juin 01,	721,	II
— le commentaire littéraire	—	4 juill. 01,	801,	II
— la lecture et la récitation.	—	11 juill. 01,	835,	II
— paraphrase, sentence, chrie	—	14 nov. 01,	17,	I
— controverse, narration .	—	5 déc. 01,	170,	I
— ἀνασκευή, κατασκευή. .	—	12 déc. 01,	193,	I
— éloge et comparaison. .	—	26 déc. 01,	304,	I
— description, discussion des lois, thèse . . .	—	9 janv. 02,	409,	I
— éthopée et *suasoria*. .	—	16 janv. 02,	438,	I
— le fonctionnement de la classe.	—	23 janv. 02,	495,	I

Titre	Auteur	Date du N°.	Page.	Tome.
Pétrone et les causes de la guerre civile.	*G. Lafaye.*	28 juin 94,	491,	II
— —	—	5 juill. 94,	533,	II
Apulée : le discours *Sur la Magie.*	*A. Fournier.*	6 juin 01,	610,	II
Les auspices à Rome.	*L. Vanderkindere.*	21 janv. 97,	503,	I

LITTÉRATURE GRECQUE

Titre	Auteur	Date du N°.	Page.	Tome.
La civilisation de l'âge homérique.	*A. Croiset.*	10 janv. 01,	385,	I
— date des poèmes homériques. . . .	—	24 janv. 01,	490,	I
— —	—	17 avril 02,	252,	II
— le royaume, la cité. .	—	7 févr. 01,	593,	I
— la science; la religion.	—	28 févr. 01,	721,	I
— nature physique des divinités grecques.	—	21 mars 01,	49,	II
— nature morale des divinités grecques. .	—	25 avril 01,	312,	II
— Zeus, Héra. . . .	—	23 mai 01,	498,	II
— Apollon, Athéné, Posédon.	—	4 juill. 01,	793,	II
— les divinités secondaires.	—	14 nov. 01,	10,	I
— le culte.	—	28 nov. 01,	105,	I
— les cérémonies du culte.	—	12 déc. 01,	202,	I
— le prêtre.	—	26 déc. 01,	297,	I
— le culte des morts et la vie future. . .	—	2 janv. 02,	356,	I
— les croyances à la vie future.	—	23 janv. 02,	481,	I
— les sanctions de la vie future.	—	13 févr. 02,	625,	I
— les rites du culte des morts.	—	13 mars 02,	11,	II
— la société.	—	15 mai 02,	441,	II
— les sentiments généraux.	—	12 juin 02,	625,	II
— la famille, le mariage.	—	26 juin 02,	728,	II
Pindare et Horace.	*G. Michaut.*	2 mars 99,	753,	I
—	—	9 mars 99,	782,	I
Olympie.	*E. Audouin.*	23 janv. 96,	453,	I

		Date du N°.	Page.	Tome.
La tragédie grecque en 460. . .	*M. Croiset.*	5 janv. 99,	347,	I
Eschyle : les *Perses*.	*J. Dieulafoy.*	19 nov. 96,	75,	I
— l'*Orestie*.	*M. Croiset.*	2 févr. 99,	537,	I
— —	—	13 avril 99,	203,	II
— *Agamemnon*.	—	27 avril 99,	297,	II
— —	—	18 mai 99,	459,	II
— les *Choéphores*. . . .	*M. Croiset.*	8 juin 99,	586,	II
— —	—	22 juin 99,	687,	II
— les *Euménides*. . . .	—	29 juin 99,	736,	II
Les idées morales chez Eschyle. .	*A. Croiset.*	5 janv. 93,	72,	I
—	—	12 janv. 93,	105,	I
—	—	9 févr. 93,	227,	I
Sophocle ; l'homme et l'œuvre. .	*M. Croiset.*	6 juill. 99,	785,	II
— *Antigone*.	—	13 juill. 99,	817,	II
— —	—	30 nov. 99,	61,	I
— *Electre*.	—	28 déc. 99,	248,	I
— —	—	11 janv. 00,	353,	I
— *Œdipe Roi*.	—	21 juin 00,	644,	II
— —	—	28 juin 00,	713,	II
— —	—	12 juill. 00,	807,	II
— *Ajax*.	—	7 déc. 99,	10[illegible],	I
— —	—	14 déc. 99,	151,	I
— *Philoctète*.	—	13 déc. 00,	203,	I
— —	—	20 déc. 00,	251,	I
— —	—	27 déc. 00,	295,	I
— *Philoctète*.	*G. Deschamps.*	10 déc. 96,	226,	I
— *Œdipe à Colone*. . .	*J. Dieulafoy.*	18 nov. 97,	30,	I
— —	—	25 nov. 97,	85,	
Les idées morales chez Sophocle.	*A. Croiset.*	16 févr. 93,	277,	I
— —	—	23 févr. 93,	296,	I
— —	—	2 mars 93,	338,	I
— —	—	25 mars 93,	440,	I
— —	—	1 avril 93,	460,	I
— —	—	8 avril 93,	493,	I
Le théâtre grec au ve siècle. . .	*M. Croiset.*	25 janv. 00,	441,	I
Euripide : *Alceste*	—	8 févr. 00,	545,	I
— —	—	22 févr. 00,	635,	I
— —	—	29 mars 00,	59,	II
— *Médée*	—	12 avril 00,	155,	II
— —	—	10 mai 00,	357,	II
— —	—	7 juin 00,	537,	II
— *Hippolyte couronné*. .	—	19 juill. 00,	838,	II
— *Hécube*	—	15 nov. 00,	21,	I
— —	—	29 nov. 00,	106,	I

		Date du N°.	Page.	Tome.
Euripide : *Ion* (l'*Apollonide*). .	*J. Lemaître.*	17 déc.	96, 267,	I
Les idées morales chez Euripide .	*A. Croiset.*	22 juill.	93, 433,	II
— — — . .	—	5 août	93, 490,	II
— — — . .	—	12 août	93, 522,	II
Aristophane: *Plutus*.	*A. Fournier.*	4 mai	99, 368,	II
— ses idées morales. .	*A. Croiset.*	19 août	93, 555,	II
Le demi-monde à Athènes . . .	*N.-M. Bernardin.*	28 déc.	99, 268,	I
Les idées morales dans la littérature attique	*A. Croiset.*	22 déc.	92, 15,	I
— les mystères et la philosophie	—	29 déc.	92, 39,	I
— chez Eschyle. . . .	—	5 janv.	93, 72,	I
— —	—	12 janv.	93, 105,	I
— —	—	9 févr.	93, 227,	I
— chez Sophocle. . . .	—	16 févr.	93, 277,	I
— —	—	23 févr.	93, 296,	I
— —	—	2 mars	93, 338,	I
— —	—	25 mars	93, 440,	I
— —	—	1 avril	93, 460,	I
— —	—	8 avril	93, 493,	I
— la sophistique	—	22 avril	93, 5,	I
— —	—	6 mai	93, 72,	II
— —	—	13 mai	93, 104,	II
— la sophistique et les circonstances. . . .	—	10 juin	93, 239,	II
— —	—	17 juin	93, 280,	II
— Antiphon et Thucydide.	—	15 juill.	93, 390,	II
— chez Euripide. . . .	—	22 juill.	93, 433,	II
— —	—	5 août	93, 490,	II
— —	—	12 août	93, 522,	II
— chez Aristophane. . .	—	19 août	93, 555,	II
— le chemin parcouru à la fin du ve siècle. .	—	21 déc.	93, 161,	I
— chez Socrate	—	11 janv.	94, 266,	I
— chez Platon.	—	22 févr.	94, 466,	I
— —	—	1 mars	94, 491,	I
— —	—	22 mars	94, 43,	II
— —	—	12 avril	94, 139,	II
— chez Xénophon . . .	—	19 avril	94, 174,	II
— —	—	10 mai	94, 267,	II
— chez Socrate	—	17 mai	94, 296,	II
— —	—	24 mai	94, 325,	II
— Antisthène et Aristippe	—	31 mai	94, 363,	II

		Date du N°.	Page.	Tome.
Les idées morales dans la littérature attique.				
— Démocrite et Hippocrate.	*A. Croiset.*	31 mai 94,	364,	II
— chez Démosthène. . .	—	7 juin 94,	390,	II
— —	—	14 juin 94,	430,	II
— chez Eschine	—	21 juin 94,	461,	II
— —	—	28 juin 94,	488,	II
— chez Hypéride. . . .	—	22 nov. 94,	40,	I
— chez Lycurgue. . . .	—	22 nov. 94,	41,	I
Aristote; sa place dans la littérature grecque . . .	—	27 déc. 94,	201,	I
— sa biographie	—	3 janv. 95,	225,	I
— son œuvre, ses principes, sa méthode	—	24 janv. 95,	332,	I
— ses différents ouvrages .	—	31 janv. 95,	366,	I
— le poète	—	28 févr. 95,	489,	I
— authenticité de ses œuvres.	—	28 févr. 95,	493,	I
— les *Dialogues*	—	21 mars 95,	36,	II
— la *Constitution d'Athènes.*	—	4 avril 95,	107,	II
— —	—	18 avril 95,	176,	II
— —	—	9 mai 95,	266,	II
— ses ouvrages systématiques, sa méthode . .	—	16 mai 95,	299,	II
— la *Physique*	—	23 mai 95,	328,	II
— l'*Histoire Naturelle* . .	—	6 juin 95,	404,	II
— sa morale, sa théorie du bonheur	—	13 juin 95,	434,	II
— —	—	27 juin 95,	502,	II
— vertus morales et vertus intellectuelles. . . .	—	27 juin 95,	505,	II
— la *Politique*: la famille et l'esclavage	—	4 juill. 95,	530,	II
— — la cité . .	—	21 nov. 95,	11,	I
— la *Rhétorique*	—	12 déc. 95,	157,	I
La littérature politique à Athènes .	—	16 févr. 97,	634,	I
La démocratie athénienne au IVe siècle.	—	18 févr. 97,	683,	I
L'Aréopage et le Conseil des Cinq Cents.	—	18 févr. 97,	692,	I
L'Assemblée du peuple	—	4 mars 97,	788,	I
Les magistrats	—	11 mars 97,	18,	I
Les salaires et les impôts	—	11 mars 97,	25,	I
Caractère du peuple athénien . .	—	11 mars 97,	27,	II
Thucydide et le peuple athénien .	—	1 avril 97,	155,	II

		Date du N°.	Page.	Tome.
Thucydide et les institutions athéniennes	*A. Croiset.*	1 avril 97,	165,	II
— et Périclès	—	8 avril 97,	211,	II
— et le parti oligarchique.	—	22 avril 97,	312,	II
— et Cléon.	—	6 mai 97,	394,	II
— et Diodote	—	20 mai 97,	497,	II
— et l'interlocuteur anonyme des Méliens .	—	20 mai 97,	505,	II
— et Alcibiade.	—	27 mai 97,	529,	II
La *République des Athéniens* du pseudo-Xénophon.	—	17 juin 97,	673,	II
— — . .	—	8 juill. 97,	825,	II
— — . .	—	23 déc. 97,	266,	I
Les sophistes et le peuple athénien.	—	30 déc. 97,	298,	I
Socrate et la démocratie athénienne	—	30 déc. 97,	301,	I
—	—	13 janv. 98,	385,	I
Platon et la constitution athénienne.	—	10 févr. 98,	588,	I
— et la démocratie athénienne.	—	3 mars 98,	731,	I
Xénophon et la démocratie athénienne.	—	17 mars 98,	7,	II
— —	—	31 mars 98,	97,	II
— —	—	14 avril 98,	201,	II
Isocrate et la démocratie athénienne.	—	21 avril 98,	249,	II
— —	—	5 mai 98,	348,	II
— —	—	19 mai 98,	442,	II
— —	—	2 juin 98,	554,	II
— —	—	16 juin 98,	644,	II
— —	—	30 juin 98,	730,	II
— —	—	14 juill. 98,	817,	II
Xénophon : l'*Economique*. . . .	*G. Boissier.*	11 juill. 01,	819,	II
— ses idées morales . .	*A. Croiset.*	19 avril 94,	174,	II
— —	—	10 mai 94,	267,	II
— et la démocratie athénienne	—	17 mars 98,	7,	II
— —	—	31 mars 98,	97,	II
— —	—	14 avril, 98,	201,	II
Les orateurs et la démocratie athénienne au IVe siècle .		17 nov. 98,	13,	I
— Eubule et Phocion . . .	—	17 nov. 98,	16,	I
— Eschine	—	17 nov. 98,	17,	I
— —	—	24 nov. 98,	59,	I
— Démade et Pythias. . .	—	24 nov. 98,	62,	I
— Hypéride et Lycurgue. .	—	24 nov. 98,	64,	I

		Date du N°.	Page.	Tome.
Démosthène; ses débuts oratoires. .	*A. Croiset.*	1 déc. 98,	108,	I
— l'homme politique. .	—	15 déc. 98,	201,	I
— sa conception de l'orateur	—	15 déc. 98,	205,	I
— — . .	—	29 déc. 98,	297,	I
— son jugement sur le peuple athénien .	—	29 déc. 98,	301,	I
— — . .	—	19 janv. 99,	440,	I
Caractères généraux de la période alexandrine	—	9 janv. 96,	318,	I
La vie littéraire à Athènes au IIe siècle.	—	16 janv. 96,	398,	I
La langue grecque, du Ve au IIIe siècle	—	23 janv. 96,	443,	I
L'*Ancienne Académie*	—	20 févr. 96,	644,	I
Le *Lycée*	—	12 mars 96,	778,	I
Théophraste	—	12 mars 96,	780,	I
— les *Caractères*. . .	—	9 avril 96,	163,	I
Le stoïcisme. — Zénon.	—	23 avril 96,	251,	II
— Cléanthe. . . .	—	7 mai 96,	344,	II
— Ariston	—	7 mai 96,	348,	II
— Chrysippe. . . .	—	7 mai 96,	348,	II
— La dialectique et la physique stoïciennes [1].	—	9 juill. 96,	780,	II
— La morale stoïcienne.	—	14 mai 96,	393,	II
L'épicurisme. — Epicure	—	28 mai 96,	497,	II
— méthode, ouvrages et disciples d'Epicure. . .	—	11 juin 96,	586,	II
— la physique épicurienne. . . .	—	25 juin 96,	681,	II
— la morale épicurienne. . . .	—	2 juill. 96,	739,	II
Le scepticisme. — Pyrrhon . . .	—	12 nov. 96,	23,	I
— Timon	—	12 nov. 96,	27,	I
La *Nouvelle Académie*. — Arcésilas	—	19 nov. 96,	59,	I
— — Carnéade	—	19 nov. 96,	63,	I
Le probabilisme	—	17 déc. 96,	248,	I
L'histoire au IIIe siècle; Timée . .	—	31 déc. 96,	353,	I
La *Comédie nouvelle*.	—	21 janv. 97,	512,	I
— Alexis. .	—	21 janv. 97,	514,	I

		Date du N°.	Page.	Tome.
La *Comédie nouvelle.* — Philémon.	*A. Croiset.*	21 janv. 97,	515,	I
— Ménandre .	—	28 janv. 97,	537,	I
Polybe : Annibal dans les Alpes .	*G. Lafaye.*	26 mars 96,	71,	II
Plutarque et son temps	*A. Croiset.*	2 mars 99,	729,	I
— division de ses œuvres .	—	23 mars 99,	61,	II

LITTÉRATURE ANGLAISE.

Les origines du théâtre anglais. .	*A. Beljame.*	23 déc. 97,	260,	I
Miracles et Mystères	—	13 janv. 98,	394,	I
Moralités	—	3 févr. 98,	547,	I
Interludes ; J. Heywood	—	3 févr. 98,	551,	I
N. Udall : *Ralph Roister Doister* .	—	17 févr. 98,	633,	I
Gammer Gurton's Needle	—	17 févr. 98,	638,	I
Sackville et Norton : *Gorboduc*. .	—	3 mars 98,	755,	I
Preston : *Cambyse*	—	3 mars 98,	759,	I
Richard Edwards: *Damon et Pithias*	—	3 mars 98,	760,	I
Influence de l'Italie sur le théâtre anglais	—	31 mars 98,	112,	II
Gascoigne : *The Supposes*. . . .	—	31 mars 98,	113,	II
— *Jocaste*	—	31 mars 98,	114,	II
Tancrède et Gismunda	—	31 mars 98,	114,	II
John Lyly: *Euphues* et l'euphuisme	—	31 mars 98,	115,	II
— *Campaspe*	—	31 mars 98,	116,	II
L'école classique et l'école romantique	—	14 avril 98,	218,	II
George Whetstone : *Promos et Cassandra* . .	—	14 avril 98,	219,	II
Philip Sidney : l'*Arcadie*. . . .	—	14 avril 98,	219,	II
Thomas Kyd : la *Tragedy of Blood*.	—	14 avril 98,	222,	II
— *Jeronimo*. . . .	—	14 avril 98,	222,	II
— *Spanish Tragedy*. .	—	14 avril 98,	224,	II
Arden of Feversham	—	28 avril 98,	305,	II
Yorkshire Tragedy	—	28 avril 98,	307,	II
Bale : *King John*	—	28 avril 98,	308,	II
The Misfortunes of Arthur. . .	—	28 avril 98,	308,	II
Les pièces historiques : *Richard the Third*. . . .	—	28 avril 98,	308,	II
— *The famous Victories of Henry V*. . .	—	28 avril 98,	309,	II
L'installation des théâtres. . . .	—	28 avril 98,	310,	II
John Lyly ; sa jeunesse, ses débuts	—	1 févr. 00,	490,	I
— *Euphues* et l'euphuisme	—	1 févr. 00,	492,	
— — . . .	—	31 mars 98,	115,	II
— — . . .	—	22 mars 00,	18,	II

		Date du N°.	Page.	Tome.
John Lyly : *Endymion*.	*A. Beljame.*	22 mars 00,	21,	II
— —	—	3 mai 00,	297,	II
— la seconde partie de l'*Euphues*.	—	3 mai 00,	298,	II
Marlowe : *Tamerlan*, ou *Tamburlaine*.	—	12 mai 98,	402,	II
Marlowe et les *Scholar Playwrights*.	—	26 mai 98,	496,	II
— *Faustus*.	—	26 mai 98,	500,	II
— —	—	9 juin 98,	585,	II
— le *Juif de Malte*. . .	—	30 juin 98,	743,	II
— *Edouard II*.	—	7 juill. 98,	791,	II
Peele *Edouard I*.	—	7 juill. 98,	788,	II
Shakespeare ; l'authenticité de ses œuvres. . . .	—	17 nov. 98,	19,	I
— *Titus Andronicus*. . .	—	1 déc. 98,	113,	I
— la première partie de *Henri VI*.	—	29 déc. 98,	314,	I
— *Peines d'Amour perdues*.	—	26 janv. 99,	488,	I
— *La Comédie des Erreurs*.	—	26 janv. 99,	493,	I
— deuxième et troisième parties de *Henri VI*.	—	9 févr. 99,	592,	I
— *Les Deux Cavaliers de Vérone*.	—	16 mars 99,	28,	II
— *Les Deux Gentilshommes de Vérone*.	*L. Lacour*	12 déc. 01,	218,	I
— *Richard III*.	*A. Beljame.*	30 mars 99,	113,	II
— *Le Songe d'une nuit d'été*.	—	6 avril 99,	185,	II
— *Richard II*.	—	4 mai 99,	352,	II
— *Le Roi Jean*. . . .	—	8 juin 99,	594,	II
— *Roméo et Juliette*. . .	—	13 juill. 99,	823,	II
— *Hamlet*.	*Ch. Dejob.*	5 déc. 95,	113,	I
La tragédie historique chez Shakespeare et Voltaire.	—	15 juin 99,	658,	II
Shakespeare critiqué par Voltaire.	*E. Faguet.*	15 nov. 00,	1,	II
— en France à l'époque de Voltaire. . .	*G. Larroumet.*	26 avril 00,	260,	II
Influence de Shakespeare sur Voltaire.	—	26 avril 00,	262,	II
Ben Jonson ; sa vie.	*A. Mesplé.*	20 juin 01,	689,	II
F. Beaumont et J. Fletcher : *Philaster*.	*L. Lacour.*	15 avril 97,	269,	II

		Date du N°.	Page.	Tome.
Fielding ; ses débuts, son théâtre.	*A. Beljame.*	28 juin	94, 502,	II
— ses romans.	—	12 juill.	94, 565,	II
Pope et son groupe littéraire. . .	—	2 janv.	96, 313,	I
— sa jeunesse.	—	16 janv.	96, 404,	I
— ses amis Wycherly et Walsh.	—	13 févr.	96, 585,	I
— ses *Pastorales*. . . .	—	26 mars	96, 58,	II
Pope : *Essai sur la Critique*. . .	—	9 avril	96, 168,	II
— — . .	—	30 avril	96, 296,	II
— la *Miscellany*	—	30 avril	96, 299,	II
— *Messiah, Windsor Forest*.	—	7 mai	96, 358,	II
— sa collaboration au *Guardian*.	—	21 mai	96, 447,	II
— —	—	4 juin	96, 547,	II
— *The Rape of the Lock*. .	—	4 juin	96, 549,	II
— —	—	11 juin	96, 593,	II
— ses relations avec les whigs et les tories . .	—	25 juin	96, 687,	II
— sa traduction d'Homère.	—	9 juill.	96, 786,	II
— sa rupture avec Addison.	—	9 juill.	96, 789,	II
— valeur de sa traduction d'Homère.	—	12 nov.	96, 38,	I
— *Elegy to the Memory of an Unfortunate Lady*. .	—	26 nov.	96, 115,	I
— *Eloisa to Abelard*. . .	—	26 nov.	96, 117,	I
— son séjour à Twickenham	—	17 déc.	96, 259,	I
— son édition de Shakespeare	—	17 déc.	96, 262,	I
— la *Dunciad*.	—	31 déc.	96, 374,	I
— sa correspondance. . .	—	28 janv.	97, 542,	I
— l'*Essai on Man*. . . .	—	28 janv.	97, 544,	I
— les *Satires and Epistles*.	—	28 janv.	97, 548,	I
— sa mort ; l'homme et l'œuvre.	—	28 janv.	97, 551,	I
Bulwer-Lytton : *Richelieu* . . .	*N.-M. Bernardin.*	24 mars	98, 78,	II
Tennyson : *Enoch Arden* et les *Pauvres Gens* de Victor Hugo. . .	*Ch. Dejob.*	5 juill.	00, 751,	II

LITTÉRATURE ALLEMANDE.

		Date du N°.	Page.	Tome.
Klopstock; ses tendances poétiques d'après Wingolf. . .	*M. Ehrhard.*	30 mai	95, 459,	bull.
Klopstock ; Wieland et Lessing en France au XVIIIe siècle.	*J. Texte.*	16 avril	96, 209,	II
Lessing et Boileau.	*Ch. Dejob.*	29 avril	97, 742,	II
Les premiers vulgarisateurs de la littérature allemande en France.	*J. Texte.*	2 avril	96, 133,	II
L'Allemagne et la critique française au XVIIIe siècle.	—	5 mars	96, 747,	I
Le théâtre de Gœthe et de Schiller en France au XVIIIe siècle. . .	—	28 mai	96, 504,	II
Gœthe : *Werther* en France au XVIIIe siècle.	—	9 juill.	96, 808,	II
Schiller ; sa vie et son œuvre. .	*A. Chuquet.*	6 avril	99, 155,	II
Les Brigands. . . .	—	15 févr.	00, 586,	I
— —	—	22 févr.	00, 649,	I
— *Fiesque.*	—	21 mars	01, 65,	II
— *Marie Stuart.* . . .	*Ch. Dejob.*	30 nov.	99, 77,	I
— *Guillaume Tell.* . . .	—	26 déc.	95, 260,	I
Kotzebue : *Misanthropie et Repentir.*	*H. Fouquier.*	18 avril	01, 276,	II
Les écrivains allemands et la Révolution.	*A. Chuquet.*	18 janv.	94, 289,	I
Fichte : *Discours à la Nation allemande.*	*H. Lichtenberger.*	27 mars	02, 132,	II
— le génie allemand. . .	—	24 avril	02, 319,	II
— le *peuple primitif* et l'*étranger*.	—	8 mai	02, 404,	II
— le patriotisme allemand.	—	22 mai	02, 505,	II
— l'éducation nationale. .	—	5 juin	02, 591,	II
— — . .	—	12 juin	02, 661,	II
— — . .	—	26 juin	02, 762,	II
— valeur des *Discours*. . .	—	3 juill.	02, 804,	II
Frédéric Schlegel.	—	16 juin	98, 651,	II
—	—	7 juill.	98, 796,	II
—	—	14 juill.	98, 831,	II
L'*Allemagne* de Mme de Staël. . .	*Ch. Dejob.*	11 déc.	95, 161,	I
Influence de la femme sur la littérature allemande.	*Mme Zebrowski.*	23 mai	01, 506,	II

		Date du N°.	Page.	Tome.
Développement et influence mutuelle des littératures allemande et française.	Mme *Zebrowski.*	19 juin 02,	704,	II

LITTÉRATURE ITALIENNE.

Pétrarque ; son voyage à Paris en 1371.	*de Julleville.*	6 févr. 96,	418,	I
Goldoni : la *Vedova scaltra*. . .	*Ch. Dejob.*	24 juin 97,	748,	II
— la *Locandiera*. . . .	—	24 juin 97,	751,	II
— le *Molière*.	*F. Sarcey.*	6 janv. 98,	369,	I
Casti : les *Animaux parlants*.	*Ch. Dejob.*	14 avril 98,	226,	II
Léopardi : les *Paralipomènes*. .	—	14 avril 98,	231,	II
L'Italie et la critique française au XVIIIe siècle. . . .	*J. Texte.*	16 janv. 96,	418,	I
— —	—	22 janv. 96,	449,	I
Manzoni — —	*Ch. Dejob.*	20 févr. 96,	634,	I

LITTÉRATURE ESPAGNOLE.

Le *Romancero* du Cid.	*G. Larroumet.*	24 juin 97,	742,	II
L'*Ile ferme* dans l'*Amadis de Gaule*.	*E. Gebhart.*	1 févr. 94,	353,	I
Calderon et Lope de Vega. . . .	*Ch. Dejob.*	9 janv. 96,	358,	I
Moreto : *San Gil de Portugal*. . .	*F. Sarcey.*	6 mai 97,	414,	II
L'Espagne et la critique française au XVIIIe siècle.	*J. Texte.*	13 févr. 96,	605,	I

LITTÉRATURE SCANDINAVE.

Henrick Ibsen —	*H. Lichtenberger.*	11 mai 99,	405,	II
— ses drames symboliques.	—	7 mars 01,	792,	I
— *Rosmersholm*.	—	7 mars 01,	793,	I
— —	—	28 mars 01,	110,	II
— *La Dame de la Mer*. . .	—	11 avril 01,	203,	II
— *Hedda Gabler*.	—	2 mai 01,	355,	II
— *Solness le constructeur*. .	—	16 mai 01,	459,	II
— *Le Petit Eyolf*. . . .	—	6 juin 01,	593,	II
— *Jean-Gabriel Borkmann*. .	—	13 juin 01,	650,	II
— *Quand nous nous réveillerons d'entre les morts*.	—	20 juin 01,	673,	II
— son réalisme et son symbolisme.	—	4 juill. 01,	809,	II
— son individualisme. . .	—	11 juill. 01,	843,	II
— son pessimisme. . . .	*Ch. Dejob.*	21 nov. 95,	17,	I

LITTÉRATURE COMPARÉE.

		Date du N°.	Page.	Tome.
L'hégémonie littéraire de la France au XVIIIe siècle.	*J. Texte.*	2 janv.	96, 319,	I
L'Allemagne et la critique française au XVIIIe siècle.	—	5 mars	96, 747,	I
Les premiers vulgarisateurs de la littérature allemande en France.	—	2 avril	96, 133,	II
Klopstock, Wieland et Lessing en France au XVIIIe siècle. . . .	—	16 avril	96, 209,	II
Le théâtre de Gœthe et de Schiller en France au XVIIIe siècle. . .	—	28 mai	96, 504,	II
Werther en France au XVIIIe siècle.	—	9 juill.	96, 808,	II
Lessing et Boileau.	*Ch. Dejob.*	29 avril	97, 367,	II
Mme de Staël et l'*Allemagne*. . .	—	11 déc.	95, 161,	I
Développement et influence mutuelle des littératures française et allemande.	*Mme Zebrowski.*	19 juin	02, 704,	II
La tragédie historique chez Voltaire et Shakespeare.	*Ch. Dejob.*	15 juin.	99, 658,	II
Shakespeare en France à l'époque de Voltaire.	*G. Larroumet.*	24 mai	00, 463,	II
L'influence de Shakespeare sur le théâtre de Voltaire.	—	26 avril	00, 260,	II
Voltaire critique de Shakespeare.	*E. Faguet.*	15 nov.	00, 1,	I
Les *Pauvres Gens* de V. Hugo et *Enoch Arden* de Tennyson. . .	*Ch. Dejob.*	5 juill.	00, 751,	II
L'Italie et la critique française au XVIIIe siècle. . . .	*J. Texte.*	16 janv.	96, 418,	I
— —	—	22 janv.	96, 449,	I
Le *Romancero* du Cid	*G. Larroumet.*	24 juin	97, 742,	II
L'Espagne et la critique française au XVIIIe siècle . . .	*J. Texte.*	13 févr.	96, 605,	I

PHILOSOPHIE

Introduction à la philosophie . .	*G. Dwelshauvers.*	21 avril	98, 271,	II
Les lois générales de l'âme . . .	*V. Egger.*	22 nov.	00, 68,	I
— la volonté . . .	—	29 nov.	00, 122,	I

		Date du N°.	Page.	Tome.
Les lois générales de l'âme : l'habitude.	*V. Egger.*	6 déc. 00,	155,	I
— — . . .	—	13 déc. 00,	210,	I
— l'innovation psychique.	—	3 janv. 01,	347,	I
— —	—	10 janv. 01,	402,	I
— —	—	14 févr. 01,	632,	I
— l'habitude générale. .	—	21 mars 01,	76,	II
— l'hérédité	—	30 mai 01,	568,	II
— — . . .	—	6 juin 01,	617,	II
Psychologie; la mémoire effective.	*Th. Ribot.*	11 janv. 94,	257,	I
— —	—	25 janv. 94,	321,	I
— —	—	8 févr. 94,	394,	I
— —	—	22 févr. 94,	449,	I
— —	—	29 mars 94,	65,	II
La psychologie appliquée à l'éducation	*C. Hémon.*	7 juin 00,	558,	II
La création du caractère par la volonté	*P. Malapert.*	13 janv. 98,	407,	I
La perception; ses données . . .	*E. Joyau.*	24 avril 02,	327,	II
— son intégration . .	—	1 mai 02,	364,	II
— son estimation . .	—	1 mai 02,	365,	II
— son interprétation .	—	1 mai 02,	367,	II
— conception du monde extérieur. .	—	8 mai 02,	411,	II
— idées de temps et d'espace. . . .	—	8 mai 02,	413,	II
— les illusions . . .	—	8 mai 02,	422,	II
— conclusion . . .	—	8 mai 02,	423,	II
L'induction; théories modernes .	*E. Boutroux.*	11 janv. 00,	337,	I
— chez Socrate et Aristote	—	25 janv. 00,	433,	I
— d'Aristote à Galilée.	—	8 févr. 00,	529,	I
— chez les créateurs de la science moderne	—	1 mars 00,	680,	I
— théorie baconienne de la forme. . .	—	15 mars 00,	769,	I
— chez Bacon . . .	—	5 avril 00,	97,	II
— chez les cartésiens.	—	26 avril 00,	241,	II
— chez les empiristes.	—	10 mai 00,	337,	II
— chez Newton. . .	—	17 mai 00,	395,	II
— dans l'école écossaise.	—	7 juin 00,	529,	II

		Date du N°.	Page.	Tome.
L'induction ; chez Kant. . . .	*E. Boutroux.*	21 juin 00,	625,	II
— chez A. Comte . . .	—	28 juin 00,	684,	II
— chez Stuart Mill. . .	—	5 juill. 00,	733,	II
— conclusion.	—	12 juill. 00,	769,	II
Les lois naturelles; leur signification	—	22 déc. 92,	5,	I
— les lois logiques . .	—	29 déc. 92,	34,	I
— les lois mathématiques	—	12 janv. 93,	112,	I
— les lois mécaniques .	—	2 févr. 93,	201,	I
— — . .	—	16 févr. 93,	271,	I
— les lois physiques. .	—	9 mars 93,	362,	I
— les lois chimiques . .	—	25 mars 93,	423,	I
— les lois biologiques .	—	1 avril 93,	453,	I
— — . .	—	8 avril 93,	487,	I
— — . .	—	15 avril 93,	524,	I
— les lois psychologiques.	—	29 avril 93,	35,	II
— —	—	3 juin 93,	201,	II
— les lois sociologiques.	—	17 juin 93,	267,	II
— conclusion	—	24 juin 93,	300,	II
La personnalité humaine	*E. Joyau.*	16 mai 01,	467,	II
—	—	23 mai 01,	519,	II
—	—	30 mai 01,	545,	II
La science du beau; ses éléments .	*P. Souriau.*	10 janv. 95,	265,	I
— — .	—	24 janv. 95,	171,	bull.
— — .	—	31 janv. 95,	183,	bull.
— le plaisir de la vue .	—	14 févr. 95,	213,	bull.
— le plaisir auditif; le rythme et la mélodie	—	21 févr. 95,	230,	bull.
— physiologie de l'harmonie sensible . .	—	7 mars 95,	263,	bull.
— l'agrément dans l'art.	—	14 mars 95,	273,	bull.
— la beauté géométrique dans la nature et l'art	—	28 mars 95,	308,	bull.
— le beau et l'utile, l'idée de finalité . .	—	11 avril 95,	343,	bull.
— l'idéal de beauté . .	—	18 avril 95,	358,	bull.
— — . .	—	25 avril 95,	376,	bull.
— les éléments moraux du beau	—	23 mai 95,	439,	bull.
— l'art et la morale. .	—	13 juin 95,	484,	bull.
— mission sociale de l'artiste	—	11 juill. 95,	550,	bull.

		Date du N°.	Page.	Tome.
L'esthétique positive	*R. Petrucci.*	18 févr.	97, 693,	I
Le langage au point de vue sociologique	*P. de Reul.*	13 mars	02, 27,	II
Sentiments égoïstes et sentiments sociaux	*C. Hemon.*	20 juin	01, 705,	II
Démocratie et science	*L. Bouglé.*	27 déc.	00, 318,	I
L'unité morale	*M. Bernès.*	30 mars	99, 118,	II
La tolérance	*J. Lemaître.*	21 juin	94, 472,	II
L'âme de la rue	*N.-M. Bernardin.*	27 févr.	02, 754,	I
La philosophie du droit	*M. Boistel.*	13 déc.	94, 129,	I

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

Socrate; son caractère	*V. Brochard.*	19 janv.	93, 136,	I
— —	—	26 janv.	93, 169,	I
— et l'induction	*E. Boutroux.*	25 janv.	00, 433,	I
— sa morale	*V. Brochard.*	31 janv.	01, 529,	I
— la science	—	28 févr.	01, 729,	I
— —	—	25 avril	01, 299,	II
— la vertu	—	25 avril	01, 301,	II
— le bien	—	16 mai	01, 433,	II
Platon; méthode et plan de sa philosophie	—	31 déc.	96, 344,	I
— de l'authenticité des *Dialogues*	—	14 janv.	97, 472,	I
— l'ordre chronologique des *Dialogues*	—	4 févr.	97, 590,	I
— la théorie de la science. .	—	25 févr.	97, 730,	I
— — . .	—	25 mars	97, 106,	II
— la théorie de l'amour. . .	—	1 avril	97, 171,	II
— — . . .	—	22 avril	97, 304,	II
— la théorie de la connaissance	—	13 mai	97, 446,	II
— la théorie des Idées . . .	—	27 mai	97, 551,	II
— la nature des Idées . . .	—	3 juin	97, 604,	II
— la matière, les Idées nombres	—	1 juill.	93, 344,	II
— —	—	8 juill.	93, 376,	II
— sa morale	—	16 nov.	93, 2,	I
— le géomètre et le métaphysicien	*G. Milhaud.*	2 févr.	99, 552,	I
Platonisme et évolutionnisme. . .	*R. Berthelot.*	30 déc.	97, 321,	I
Platon; sa morale	*V. Brochard.*	21 nov.	01, 58,	I
— la justice	—	21 nov.	01, 60,	I
— —	—	5 déc.	01, 155,	I

		Date du N°.	Page.	Tome.
Platon ; la vertu et l'*opinion vraie*.	*V. Brochard.*	19 déc. 01,	241,	I
— l'amour	—	9 janv. 02,	394,	I
— —	—	6 févr. 02,	583,	I
— la θεῖα μοῖρα	—	6 févr. 02,	588,	I
— le bien	—	27 févr. 02,	721,	I
— la vertu suprême. . . .	—	27 févr. 02,	732,	I
Aristote ; sa morale : le bien. . .	—	23 nov. 93,	43,	I
— la vertu.	—	30 nov. 93,	70,	I
— l'induction.	*E. Boutroux.*	25 janv. 00,	436,	I
Epicure ; sa morale.	*V. Brochard.*	7 déc. 93,	110,	I
Pascal ; sa doctrine.	*E. Boutroux.*	3 févr. 98,	539,	I
— la physique.	—	17 févr. 98,	625,	I
— les mathématiques. . .	—	10 mars 98,	779,	I
— l'homme.	—	24 mars 98,	62,	II
— le droit, la morale. . .	—	14 avril 98,	193,	II
— la philosophie.	—	28 avril 98,	289,	II
— l'art de persuader. . . .	—	12 mai 98,	385,	II
— la religion chrétienne. .	—	26 mai 98,	481,	II
— Jésus-Christ.	—	2 juin 98,	540,	II
— la morale chrétienne. . .	—	16 juin 98,	635,	II
— l'ascétisme.	—	30 juin 98,	721,	II
— rapports de la raison et de la foi.	—	7 juill. 98,	781,	II
Hume et Kant.	—	6 juin 95,	397,	II
La philosophie morale en France, au XVIIe siècle.	*R. Thamin.*	2 janv. 96,	289,	I
— à la fin du XVIIe siècle.	—	24 déc. 96,	289,	I
Kant ; sa philosophie.	*E. Boutroux.*	27 déc. 94,	193,	I
— sa méthode.	—	17 janv. 95,	296,	I
— les jugements synthétiques *a priori*.	—	24 janv. 95,	324,	I
— la possibilité des jugements synthétiques.	—	7 mars 95,	518,	I
— sensibilité et entendement.	—	28 mars 95,	65,	II
— *Esthétique transcendantale*.	—	11 avril 95,	138,	II
— rôle historique de l'*Esthétique*.	—	18 avril 95,	169,	II
— —	—	25 avril 95,	199,	II
— les *Catégories*.	—	2 mai 95,	236,	II
— —	—	23 mai 95,	335,	II
— la *Déduction transcendantale*.	—	30 mai 95,	366,	II

			Date du N°.	Page.	Tome.
Kant ;	Kant et Hume.	*E. Boutroux.*	6 juin 95,	397,	II
—	l'Idéalisme transcendantal.	—	20 juin 95,	459,	II
—	*Phénomènes* et *Noumènes.*	—	27 juin 95,	488,	II
—	la notion de loi physique.	—	4 juill. 95,	521,	II
—	la *Dialectique transcendantale.*	—	6 févr. 96,	529,	I
—	—	—	20 févr. 96,	625,	I
—	l'*Illusion transcendantale.*	—	5 mars 96,	721,	I
—	les idées transcendantales.	—	19 mars 96,	9,	II
—	les paralogismes de la *Raison pure.*	—	2 avril 96,	97,	II
—	la *Critique de la psychologie rationnelle.* . . .	—	16 avril 96,	193,	II
—	l'antinomie de la *Raison pure.*	—	23 avril 96,	241,	II
—	solution des antinomies. .	—	14 mai 96,	385,	II
—	rôle historique de l'antinomie kantienne. . . .	—	28 mai 96,	481,	II
—	les antinomies mathématiques.	—	4 juin 96,	532,	II
—	les antinomies dynamiques.	—	18 juin 96,	635,	II
—	l'idéal transcendantal. . .	—	25 juin 96,	673,	II
—	critique de l'argument ontologique.	—	2 juill. 96,	730,	II
—	critique de l'argument cosmologique.	—	16 juill. 96,	817,	II
—	critique de l'argument physico-théologique. . . .	—	12 nov. 96,	9,	I
—	conclusion sur la *Dialectique transcendantale.* .	—	26 nov. 96,	106,	I
Kant ;	sa philosophie.	*G. Dwelshauvers.*	16 déc. 97,	204,	I
—	—	—	20 janv. 98,	459,	I
—	l'homme.	—	16 déc. 97,	213,	I
—	sa vie.	—	20 janv. 98,	463,	I
—	ses premiers maîtres. . .	—	27 janv. 98,	492,	I
—	*La véritable estimation des forces vives.*	—	27 janv. 98,	495,	I
—	la *Théorie du Ciel.* . . .	—	10 févr. 98,	612,	I
—	le savant.	—	10 févr. 98,	614,	I
—	son premier essai philosophique.	—	10 févr. 98,	615,	I
—	monadologie physique. . .	—	10 févr. 98,	617,	I
—	mouvement et repos. . .	—	10 févr. 98,	617,	I
—	grandeurs négatives. . .	—	10 févr. 98,	617,	I
—	le criticisme avant Kant. .	—	10 févr. 98,	619,	I
—	de 1766 à 1770.	—	24 févr. 98,	693,	I

		Date du N°.	Page.	Tome.
Kant ; *Rêves d'un Visionnaire.* .	*G. Dwelshauvers.*	24 févr.	98, 695,	I
— le passage au criticisme.	—	24 févr.	98, 699,	I
— forme et principes du monde sensible et intelligible. .	—	24 févr.	98, 701,	I
— le temps et l'espace. . .	—	24 févr.	98, 703,	I
— l'*Esthétique transcendantale*.	—	3 mars	98, 763,	I
— Kant et les évolutionnistes.	—	3 mars	98, 764,	I
La morale de Kant et la liberté. .	*G. Séailles*	20 avril	99, 258,	II
— —	—	27 avril	99, 306,	II
— le bien moral.	—	25 mai	99, 490,	II
— le sentiment moral. . .	—	23 nov.	99, 8,	I
— la méthode. .	—	21 déc.	99, 201,	I
Kant ; sa morale.	*E. Boutroux.*	21 févr.	01, 673,	I
— ses idées morales avant la *Critique*.	—	14 mars	01, 1,	II
— le problème moral. . . .	—	4 avril	01, 155,	II
— les notions morales communes	—	18 avril	01, 241,	II
— —	—	2 mai	01, 347,	II
— —	—	23 mai	01, 481,	II
— la *Raison pure pratique*. .	—	6 juin	01, 577,	II
— le bien moral.	—	13 juin	01, 634,	II
— le sentiment moral. . . .	—	20 juin	01, 680,	II
— la liberté	—	27 juin	01, 730,	II
— morale et religion	—	4 juill.	01, 784,	II
— sa morale et le temps présent.	—	11 juill.	01, 824,	II
— Wundt : réalisme naïf et réalisme critique.	*G. Dwelshauvers.*	25 nov.	97, 61,	I
A. Comte ; sa philosophie et la métaphysique . . .	*E. Boutroux.*	6 mai	02, 769,	I
— l'élimination de la métaphysique.	—	10 avril	02, 206,	II
— science et philosophie. .	—	29 mai	02, 547,	II
— la notion de positivité. .	—	26 juin	02, 735,	II
— la sociologie.	—	26 juin	02, 741,	II
Sécrétan ; sa philosophie	*Ch. Sécrétan.*	19 janv.	93, 145,	I
— le créateur et la créature.	*G. Séailles.*	6 déc.	94, 113,	I
— la création et l'évolution.	—	6 déc.	94, 114,	I
— l'évolution de l'humanité, la chute . . .	—	6 déc.	94, 115,	I

		Date du N°.	Page.	Tome.
Sécrétan ; la grâce et la restauration	*G. Séailles.*	13 déc. 94,	140,	I
— les individus et l'espèce.	—	13 déc. 94,	142,	I
— les individus et la restauration	—	13 déc. 94,	145,	I
— Jésus; la liberté et l'humanité.	—	20 déc. 94,	177,	I
— critique générale . . .	—	20 déc. 94,	179,	I
Lequier; le problème de la liberté.	—	15 nov. 94,	18,	I
Renouvier; sa philosophie . . .	—	17 mai 94,	306,	II
— la représentation . .	—	17 mai 94,	307,	II
— la loi du nombre. . .	—	17 mai 94,	309,	II
— — . . .	—	21 juin 94,	453,	II
— la liberté	—	22 nov. 94,	50,	I
— — . . .	—	29 nov. 94,	79,	I
— la science totale. . .	—	30 avril 96,	301,	II
— —	—	21 mai 96,	453,	II
Paul Janet; sa philosophie . . .	—	16 fév. 99,	647,	I
Histoire d'une âme : E. Boutroux.	*G. Rebière.*	31 mars 98,	119,	II
Un philosophe politique: E. Faguet.	*V. Giraud.*	25 avril 01,	320,	II

HISTOIRE.

Histoire grecque.

Voir, dans la *Table*, la *Littérature grecque.*

La constitution aristocratique d'Athènes	*P. Guiraud.*	28 avril 98,	312,	II
Les réformes de Solon	—	12 mai 98,	410,	II
Le demi-monde à Athènes . . .	*N.-M. Bernardin.*	28 déc. 99,	268,	I

Histoire romaine.

Voir, dans la *Table*, la *Littérature latine.*

L'aristocratie pendant la guerre de Jugurtha	*P. Guiraud.*	11 fév. 97,	649,	I
Les débuts de Marius	—	25 fév. 97,	740,	I
Sylla jusqu'à la guerre de Mithridate.	—	22 avril 97,	318,	II
Rome au pouvoir des Marianistes.	—	16 déc. 97,	217,	I
La guerre entre Sylla et les Marianistes.	—	30 déc. 97,	306,	I
La dictature de Sylla	—	20 janv. 98,	451,	I

		Date du N°.	Page.	Tome.
La guerre civile; ses causes d'après César, Lucain et Pétrone. .	*G. Lafaye.*	28 juin 94,	491,	II
— — —	—	5 juill. 94,	533,	II
La mort d'Auguste dans Tacite. .	—	23 mai 95,	443,	bull.
Les lois somptuaires dans la République romaine	*N.-M. Bernardin.*	5 avril 00,	121,	II

Histoire du Bas-Empire.

		Date du N°.	Page.	Tome.
La civilisation byzantine au VIe siècle.	*Ch. Diehl.*	3 janv. 95,	116,	bull.
— Justinien	—	10 janv. 95.	137,	bull.
— Théodora	—	7 févr. 95,	199,	bull.
— le palais, la cour. .	—	14 févr. 95,	217,	bull.
— l'Hippodrome . .	—	7 mars 95,	270,	bull.
— — . . .	—	14 mars 95,	281,	bull.
— Sainte-Sophie . .	—	4 avril 95,	326,	bull.
— la vie religieuse. .	—	18 avril 95,	365,	bull.
— Athènes et la fin du paganisme. . .	—	25 avril 95,	381,	bull.
— l'Empire et la Papauté.	—	16 mai 95,	426,	bull.
— l'art : Ravenne . .	—	30 mai 95,	452,	bull.
— la législation et l'administration .	—	6 juin 95,	477,	bull.
— l'armée ; Bélisaire et Narsès	—	20 juin 95,	500,	bull.
— l'Empire et les Barbares.	—	4 juill. 95,	536,	bull.
L'Empire byzantin de Justinien à la première Croisade	*Ch. Seignobos.*	2 juin 98,	547,	II
— —	—	9 juin 98,	594,	II
La cour de Constantinople pendant la *Querelle des Images* . .	*L. Bréhier.*	21 févr. 01,	688,	I
Caractère et portée de la réforme iconoclaste	—	11 avril 01,	226,	I
La civilisation byzantine à l'époque des Paléologues . . .	*Ch. Diehl.*	26 déc. 01,	289,	I
— Théodore Métochite. . .	—	30 janv. 02,	550,	I
— les mosaïques de Kahrié-Djami	—	20 févr. 02,	688,	I
— — . . .	—	3 avril 02,	157,	II
— l'établissement des Français en Morée . . .	—	22 mai 02,	488,	II
— reprise de la Morée par les Byzantins. . . .	—	22 mai 02,	496,	II

		Date du N°.	Page.	Tome.
La civilisation byzantine à l'époque des Paléologues.				
— renaissance de l'hellénisme	*Ch. Diehl.*	1 mai	02, 370,	II
— chute du despotat grec de Morée	—	8 mai	02, 396,	II
— les monuments de Mistra.	—	15 mai	02, 465,	II
— la Sainte-Montagne de l'Athos	—	29 mai	02, 554,	II
— la vie religieuse au Mont-Athos	—	5 juin	02, 577,	II
— peintures des couvents du Mont-Athos.	—	26 juin	02, 755,	II
— l'Empire de Trébizonde.	—	3 juill.	02, 791,	II

Histoire des Temps modernes.

L'Empire franc ; sa formation. . .	*Ch. Seignobos.*	24 mars	98, 71,	II
— société, gouvernement, église.	—	7 avril	98, 167,	II
— avènement des Carolingiens	—	21 avril	98, 264,	II
— les conquêtes de Charlemagne	—	5 mai	98, 374,	II
— la société carolingienne.	—	19 mai	98, 460,	II
Le péril jaune au Moyen-Age. . .	*L. Bréhier.*	9 mai	01, 417,	II
Transformations politiques et sociales des sociétés européennes.	*Ch. Seignobos.*	17 janv.	01, 452,	I
— —	—	24 janv.	01, 507,	I
— l'Empire franc-mérovingien.	—	31 janv.	01, 546,	I
— préparation à l'empire.	—	7 févr.	01, 593,	I
— formation des Etats fédéraux. . . .	—	7 mars	01, 782,	I
— Byzantins et Slaves.	—	4 avril	01, 169,	II
— formation de l'Empire ; conflits avec les papes . . .	—	11 avril	01, 210,	II
— l'Angleterre au temps des invasions . .	—	18 avril	01, 267,	II
— l'Angleterre du XI[e] au XIII[e] siècle . .	—	2 mai	01, 363,	II
— formation des *Burgenses*.	—	30 mai	01, 559.	II

		Date du N°.	Page.	Tome.
Transformations politiques et sociales des sociétés européennes. — le commerce et l'industrie	*Ch. Seignobos.*	6 juin 01,	600,	II
— l'Eglise du xie au xiiie siècle . . .	—	13 juin 01,	638,	II
— formation du pouvoir royal en France.	—	20 juin 01,	694,	II
— l'Europe centrale du xiiie au xvie siècle.	—	27 juin 01,	756,	II
— les Pays-Bas du xiiie au xvie siècle. .	—	21 nov. 01,	65,	I
— l'Italie du xiiie au xvie siècle . . .	—	12 déc. 01,	209,	I
— l'Europe orientale et centrale . . .	—	26 déc. 01,	313,	I
— l'Eglise du xiiie au xvie siècle . . .	—	16 janv. 02,	453,	I
— l'Europe occidentale.	—	6 févr. 02,	603,	I
— formation des grandes monarchies (xve-xvie). . . .	—	27 févr. 02,	745,	I
— inventions et découvertes.	—	10 avril 02,	214,	II
— la Renaissance . .	—	10 avril 02,	216,	II
— le droit romain . .	—	10 avril 02,	219,	II
— la Réforme.	—	1 mai 02,	355,	II
— la Contre-Réforme .	—	15 mai 02,	456,	II
— les pays d'Occident après la Réforme.	—	22 mai 02,	512,	II
— les guerres religieuses.	—	5 juin 02,	596,	II
— le gouvernement en France aux xve et xvie siècles. . .	—	19 juin 02,	710,	II
La société française aux xive et xve siècles . . .	*M. Coville.*	3 janv. 95,	119,	bull.
— Philippe VI. . . .	—	24 janv. 95,	174,	bull.
— Charles V	—	31 janv. 95,	186,	bull.
— Charles V et ses conseillers	—	11 avril 95,	350,	bull.
— affermissement du pouvoir royal . .	—	2 mai 95,	397,	bull.
— la vie de la noblesse.	—	16 mai 95,	430,	bull.
— la noblesse et la guerre.	—	30 mai 95,	455,	bull.

		Date du N°.	Page.	Tome.
Louis XI et les communautés de métiers	*H. Hauser.*	18 mars 97,	58,	II
— —	—	1 avril 97,	186,	II
L'ouvrier aux XVe et XVIe siècles.	—	10 déc. 96,	207,	I
L'apprenti français aux XVe et XVIe siècles.	—	27 janv. 98,	513,	I
La presse avant le journal . . .	—	1 mars 00,	688,	I
— et l'opinion au XVIe siècle	—	15 mars 00,	794,	I
— les journalistes . . .	—	29 mars 00,	77,	II
Histoire sociale de la France au XVIe siècle.	—	6 mars 02,	777,	I
L'Edit de 1581 — . . .	—	20 mars 02,	59,	II
— — . . .	—	3 avril 02,	177,	II
Essais de réformes sociales de Charles IX à Colbert	—	8 févr. 00,	555,	I
La Réforme en France au XVIe siècle.	—	1 mars 94,	499,	I
Louis XIV; le début de son règne.	*E. Lavisse.*	5 janv. 93,	65,	I
— —	—	12 janv. 93,	97,	I
— —	—	26 janv. 93,	167,	I
La bourgeoisie française au XVIIe siècle.	*Ch. Normand.*	31 janv. 95,	353,	I
— —	—	6 févr. 96,	546,	II
L'économie sociale aux XVIIe et XVIIIe siècles	*M. Espinas.*	3 janv. 95,	246,	I
— —	—	10 janv. 95,	257,	I
Histoire des XVIIe et XVIIIe siècles.	*Ch. Seignobos.*	9 janv. 96,	367,	I
De 1600 à 1660; l'Espagne . . .	—	9 janv. 96,	369,	I
— la monarchie autrichienne. . .	—	30 janv. 96,	495,	I
— la monarchie anglaise	—	13 févr. 96,	590,	I
— la monarchie française de 1600 à 1642.	—	12 mars 96,	784,	I
— la monarchie française de 1642 à 1660.	—	2 avril 96,	107,	II
— les Provinces Unies.	—	16 avril 96,	229,	II
— —	—	23 avril 96,	279,	II

		Date du N°.	Page.	Tome.
De 1600 à 1666; la Suède	*Ch. Seignobos.*	30 avril	96, 312,	II
— rapports entre les Etats de 1600 à 1648.	—	7 mai	96, 372,	II
— la Suède et la France dans la guerre de Trente Ans. . .	—	21 mai	96, 460,	II
— l'Europe orientale.	—	28 mai	96, 510,	II
— rapports entre les Etats de 1648 à 1660.	—	4 juin	96, 560,	II
De 1660 à 1715 ; la monarchie française sous Louis XIV. . .	—	11 juin	96, 597,	II
— l'administration sous Louis XIV. . .	—	18 juin	96, 648,	II
— le régime parlementaire en Angleterre. . . .	—	2 juill.	96, 745,	II
— l'Empire russe . .	—	16 juill.	96, 835,	II
— rapports entre les Etats de 1660 à 1688.	—	19 nov.	96, 65,	I
— rapports entre les Etats de 1688 à 1715.	—	3 déc.	96, 173,	I
De 1715 à 1789; l'Angleterre . .	—	24 déc.	96, 327,	I
— — . . .	—	31 déc.	96, 381,	I
— la monarchie autrichienne . . .	—	7 janv.	97, 412,	I
— la monarchie prussienne	—	4 févr.	97, 600,	I
— la Russie. . . .	—	4 mars	97, 798,	I
— transformation des idées politiques et sociales . .	—	25 mars	97, 130,	I
— la réforme économique. . . .	—	8 avril	97, 233,	II
— —	—	15 avril	97, 250,	II
— la réforme dans les Etats du Midi .	—	13 janv.	98, 401,	I
— la réforme en France. . . .	—	27 janv.	98, 498,	I
— —	—	3 févr.	98, 554,	I
— les réformes en Autriche . . .	—	3 févr.	98, 556,	I

		Date du N°.	Page.	Tome.
De 1715 à 1789; les réformes en Prusse. . . .	*Ch. Seignobos.*	3 févr. 98,	561,	I
— la question d'Occident	—	10 févr. 98,	603,	I
— la Pologne . . .	—	24 févr. 98,	685,	I
— la question d'Orient.	—	10 mars, 98	789,	I
Les institutions politiques au xviiie siècle.	—	8 déc. 98,	163,	I
— l'ancien régime, le souverain	—	22 déc. 98,	259,	I
— les conseils.	—	5 janv. 99,	353,	I
— clergé, propriétaires, fonctionnaires	—	26 janv. 99,	494,	I
— radicaux anglais, révolutionnaires américains et français.	—	23 févr. 99,	681,	I
— retour sur la révolution anglaise au xviie siècle.	—	9 mars 99,	775,	I
— —	—	23 mars 99,	67,	I
— colonies anglaises d'Amérique au xviie siècle .	—	4 mai 99,	359,	II
— mouvement libéral anglais au xviiie siècle . . .	—	11 mai 99,	395,	II
— évolution des colonies anglaises d'Amérique . .	—	25 mai 99,	500,	II
— origine de la révolution d'Amérique.	—	1 juin 99,	556,	II
— institutions indépendantes en Amérique	—	8 juin 99,	601,	II
— organisation des Etats en Amérique	—	15 juin 99,	650,	II
— la constitution américaine	—	29 juin 99,	751,	II
— la crise anglaise de 1770 à 1785	—	6 juill. 99,	800,	II
— les antécédents de la Révolution française . .	—	13 juill. 99,	833,	II
— préparation de la Révolution française	—	23 nov. 99,	24,	I
— établissement de la monarchie limitée.	—	7 déc. 99,	122,	I
— établissement de la monarchie démocratique . .	—	14 déc. 99,	167,	I
— le Directoire	—	21 déc. 99,	208,	I
— le Consulat	—	4 janv. 00,	311,	I

		Date du N°.	Page.	Tome.
Histoire de l'Europe de 1814 à nos jours.	*Ch. Seignobos.*	23 nov. 93,	40,	I
— l'Angleterre de 1814 à 1832	—	30 nov. 93,	68,	I
— —	—	7 déc. 93,	100,	I
— l'Angleterre de 1832 à 1867	—	21 déc. 93,	165,	I
— l'Angleterre de 1867 à nos jours.	—	4 janv. 94,	241,	I
— la France de 1814 à 1848.	—	18 janv. 94,	303,	I
— la France de 1848 à 1870.	—	1 févr. 94,	368,	I
— la France de 1870 à 1893.	—	15 févr. 94,	427,	I
— la Hollande et la Belgique	—	1 mars 94,	486,	I
— la Suisse	—	8 mars 94,	519,	I
— l'Espagne et le Portugal .	—	15 mars 94,	10,	I
— l'Italie	—	22 mars 94,	51,	II
— l'Allemagne de 1814 à 1851	—	29 mars 94,	84,	II
— la Prusse de 1814 à 1860 .	—	5 avril 94,	107,	II
— l'Allemagne de 1861 à nos jours.	—	12 avril 94,	148,	II
— l'Autriche de 1814 à 1859.	—	19 avril 94,	180,	II
— l'Autriche de 1860 à nos jours.	—	26 avril 94,	209,	II
— l'Empire ottoman de 1814 à 1840	—	3 mai 94,	242,	II
— la Turquie de 1840 à nos jours.	—	10 mai 94,	272,	II
— la Péninsule des Balkans.	—	17 mai 94,	312,	II
— l'Empire russe de 1814 à 1855. — Pologne. . .	—	24 mai 94,	334,	II
— la Russie de 1855 à nos jours.	—	31 mai 94,	370,	II
— les Etats scandinaves. . .	—	7 juin 94,	400,	II
— l'Eglise.	—	14 juin 94,	439,	II
— les partis de réforme sociale	—	21 juin 94,	468,	II
— les partis socialistes de nos jours	—	28 juin 94,	498,	II
— rapports entre les Etats de 1814 à 1830.	—	5 juill. 94,	527	II
— rapports entre les Etats de 1830 à 1847.	—	12 juill. 94,	560,	II
— rapports entre les Etats de 1848 à 1854	—	15 nov. 94,	12,	I
— rapports entre les Etats de 1854 à 1863.	—	22 nov. 94,	45,	I
— rapports entre les Etats de 1864 à 1870.	—	29 nov. 94,	72,	I

		Date du N°.	Page.	Tome.
Histoire de l'Europe de 1814 à nos jours.				
— rapports entre les Etats de de 1870 à 1894. . . .	*Ch. Seignobos.*	29 nov. 94,	76,	I
— —	—	6 déc. 94,	109,	I
Histoire contemporaine des Etats hors d'Europe.				
— colonies anglaises d'Amérique de 1763 à 1783 .	—	13 déc. 94,	146,	I
— —	—	27 déc. 94,	206,	I
— les Etats-Unis de 1783 à 1800	—	3 janv. 95,	238,	I
— les Etats-Unis de 1800 à 1850	—	17 janv. 95,	304,	I
— —	—	24 janv. 95,	337,	I
— l'esclavage; la sécession .	—	7 févr. 95,	397,	I
— —	—	14 févr. 95,	431,	I
— reconstitution de l'Union.	—	21 févr. 95,	465,	I
— —	—	28 févr. 95,	497,	I
— colonies hispano-américaines	—	7 mars 95,	530,	I
— guerre d'indépendance. .	—	7 mars 95,	533,	I
— —	—	14 mars 95,	15,	II
— le Mexique	—	21 mars 95,	42,	II
— l'Amérique tropicale . .	—	4 avril 95,	113,	II
— les pays de la Plata. . .	—	11 avril 95,	152,	II
— — . . .	—	18 avril 95,	182,	II
— les Etats des Andes. . .	—	25 avril 95,	207,	II
— — . . .	—	2 mai 95,	244,	II
— le Brésil	—	9 mai 95,	279,	II
— colonies anglaises d'Amérique de 1763 à 1840 .	—	16 mai 95,	311,	II
— — de 1840 à nos jours	—	23 mai 95,	343,	II
— colonies anglaises d'Australie.	—	30 mai 95,	374,	II
— colonies anglaises de l'Afrique australe. . . .	—	6 juin 95,	407,	II
— l'Inde	—	13 juin 95,	440,	II
— —.	—	20 juin 95,	473,	II
— l'empire colonial anglais .	—	27 juin 95,	507,	II
— — . .	—	4 juill. 95,	542,	II
— la Chine	—	21 nov. 95,	22,	I
— Corée et Japon	—	28 nov. 95,	72,	I
— l'Indo-Chine	—	5 déc. 95,	122,	I
— —	—	12 déc. 95,	170,	I
— l'Egypte	—	19 déc. 95,	223,	I
— —	—	26 déc. 95,	256,	I

		Date du N°.	Page.	Tome.
L'Affaire du Collier.	*D. du Dezert.*	13 déc. 00,	220,	I
— —	—	27 déc. 00,	303,	I
Les cahiers de 1789.	—	8 mars 00,	739,	I
Louis XVI à Varennes.	—	22 mars 00,	23,	II
La constitution civile du clergé. .	—	13 mai 97,	464,	II
L'odyssée d'un prêtre constitutionnel	—	3 juill. 02,	769,	II
L'ère girondine	—	6 janv. 98,	346,	I
Le ministère girondin	—	17 mars 98,	560,	I
Créations de la Convention . . .	—	22 juin 99,	704,	II
La Terreur	—	2 juin 98,	560,	II
Insurrection de la Lozère en 1793.	—	19 janv. 99,	453,	I
Le culte de la Raison.	—	23 mars 99,	74,	II
Le culte de l'Etre suprême . . .	—	13 avril 99,	221,	II
Valmy	—	27 mars 02,	119,	II
Fleurus.	—	10 avril 02,	193,	II
La Vendée.	—	17 avril 02,	267,	II
L'émigration	—	24 avril 02,	307,	II
Les grandes étapes de la Révolution	—	28 mars 01,	97,	II
L'organisation de l'Etat au XIXe siècle.	*Ch. Seignobos.*	11 janv. 00,	362,	I
— le souverain	—	25 janv. 00,	447,	I
— —	—	1 févr. 00,	494,	I
— —	—	15 févr. 00,	595,	I
— le conseil d'action . . .	—	15 mars 00,	786,	I
— — . . .	—	5 avril 00,	113,	II
— — . . .	—	19 avril 00,	218,	II
— l'assemblée délibérante. .	—	26 avril 00,	269,	II
— — . .	—	17 mai 00,	403,	II
— — . .	—	7 juin 90,	544,	II
— — . .	—	21 juin 00,	652,	II
— — . .	—	28 juin 00,	703,	II
— — . .	—	12 juill. 00,	797,	II
— — . .	—	19 juill. 00,	847,	II
— partage de la souveraineté dans l'Etat fédéral . .	—	19 nov. 00,	28,	I
— partage de la souveraineté entre gouvernements .	—	29 nov. 00,	113,	I
— la souveraineté ecclésiastique	—	6 déc. 00,	162,	I
— —	—	20 déc. 00,	266,	I
— limites du pouvoir souverain	—	3 janv. 01,	361,	I
Institutions sociales et politiques au XIXe siècle; méthode d'étude. .	—	16 nov. 93,	16,	I

Titre	Auteur	Date du N°.	Page.	Tome.
Institutions sociales et politiques au XIXe siècle ; la souveraineté . .	*Ch. Seignobos.*	16 mars 93,	393,	I
— le pouvoir agissant.	—	29 avril 93,	42,	II
	—	6 mai 93,	75,	II
— le pouvoir délibérant.	—	20 mai 93,	133,	II
— le régime électoral .	—	10 juin 93,	233,	II
— organisation des partis.	—	24 juin 93,	305,	II
— —	—	1 juill. 93,	331,	II
— —	—	8 juill. 93,	368,	II
— la presse politique .	—	15 juill. 93,	395,	II
— —	—	22 juill. 93,	428,	II
— les forces militaires.	—	29 juill. 93,	468,	II
— le régime économique	—	12 août 93,	527,	II
— relations internationales	—	19 août 93,	568,	II
L'Allemagne ; son développement économique.	*H. Hauser.*	2 févr. 99,	543,	I
— les causes. . . .	—	16 févr. 99,	639.	I
— —	—	2 mars 99,	744,	I
— conclusion . . .	—	9 mars 99,	794,	I
Les œuvres de salut social en Allemagne	*D. du Dezert.*	4 juill. 01,	769,	I
L'essor économique des Etats-Unis au XIXe siècle	*H. Hauser.*	24 avril 02,	289,	II
Méthode de généralisation historique	*Ch. Seignobos.*	15 nov. 94,	2,	bull.
Histoire des doctrines politiques .	*H. Michel.*	14 janv. 97,	452,	I
La méthode en histoire sociale . .	*H. Hauser.*	11 fév. 97,	656,	I

GRAMMAIRE.

Titre	Auteur	Date du N°.	Page.	Tome.
Examen de la *Vie des Mots* de A. Darmesteter.	*V. Henry.*	16 nov. 93,	6,	I
— —	—	7 déc. 93,	103,	I
— —	—	21 déc. 93,	171,	I
— —	—	28 déc. 93,	208,	I
— —	—	11 janv. 94,	270,	I
La réforme orthographique . . .	*Arrêté ministériel.*	15 nov. 00,	37,	I
— — . . .	—	28 mars 01,	138,	I

PÉDAGOGIE.

		Date du N°.	Page.	Tome.
Education de la femme ; considérations générales	*H. Marion.*	22 déc.	92, 19,	I
— —	—	29 déc.	92, 43,	I
— —	—	5 janv.	93, 81,	I
Education de la petite fille. . . .	—	19 janv.	93, 142,	I
—	—	26 janv.	93, 183,	I
La sensibilité féminine.	—	9 févr.	93, 242,	I
Les tendances égoïstes chez la femme	—	23 févr.	93, 306,	I
— —	—	9 mars	93, 360,	I
Les tendances altruistes chez la femme.	—	16 mars	93, 399,	I
La sociabilité féminine.	—	22 avril	93, 10,	II
Les sentiments supérieurs chez la femme	—	20 mai	93, 140,	II
L'intelligence féminine.	—	3 juin	93, 206,	II
— —	—	17 juin	93, 285,	II
— —	—	24 juin	93, 317,	II
La volonté féminine.	—	1 juil.	93, 334,	II
Le but de l'éducation chez la femme.	—	8 juill.	93, 372,	II
Destinée de la femme.	—	15 juill.	93, 404,	II
Droits de la femme.	—	22 juill.	93, 443,	II
Les auxiliaires de la famille. . .	—	29 juill.	93, 471,	II
— — . .	—	5 août	93, 508,	II
Maîtres et maîtresses — . .	—	12 août	93, 538,	II
La question de la coéducation . .	—	12 août	93, 540,	II
L'éducation morale des filles. . .	—	19 août	93, 560,	II
L'adolescence chez la femme . .	—	16 nov.	93, 13,	I
La liberté des études	*H. de Girard.*	1 déc.	98, 132,	I
La crise de l'enseignement secondaire en Allemagne.	*H. Lichtenberger.*	12 avril	00, 180,	II
Projet de réforme pour la licence ès lettres	*Univ. de Nancy.*	15 mai	02, 474,	II

HISTOIRE DE L'ART.

		Date du N°.	Page.	Tome.
L'art italien au XIVe siècle. . . .	*H. Lemonnier.*	8 mars	94, 524,	I
L'art flamand et allemand au XIVe siècle.	—	8 mars	94, 525,	I
L'art flamand au XVe siècle. . .	—	12 avril	94, 153,	II
L'art allemand au XVe siècle. . .	—	12 avril	94, 154,	II
L'art italien au XVe siècle. . . .	—	12 avril	94, 155,	II
L'art français aux XIVe et XVe siècles.	—	5 juill.	94, 524,	II

		Date du N°.	Page.	Tome.
L'architecture civile au XVe siècle.	*H. Lemonnier.*	5 juill.	94, 523,	II
L'art français à la Renaissance. .	—	25 janv.	94, 331,	I
La renaissance italienne; le XIVe siècle.	—	4 avril	95, 124,	II
— la première génération du XVe siècle . . .	—	11 avril	95, 156,	II
— la seconde génération du XVe siècle . . .	—	18 avril	95, 190,	II
— l'âge d'or	—	25 avril	95, 217,	II
— la décadence	—	2 mai	95, 250,	II
L'histoire de l'art; question de méthode	*A. Vermeylen.*	20 mars	02, 83,	II

DROIT.

La femme dans le droit moderne.	*Ch. Appleton.*	2 mars	93, 346,	I
— —	—	9 mars	93, 376,	I
La philosophie du droit.	*M. Boistel.*	13 déc.	94, 129,	I
L'histoire du droit ; sa conception sociale et économique. . . .	*G. des Marez.*	5 juin	02, 603,	II

GÉOGRAPHIE.

Les terres et les mers à la surface du globe.	*M. Gallois.*	10 janv.	95, 131,	bull.
L'atmosphère à la surface du globe.	—	17 janv.	95, 149,	bull.
L'atmosphère ; la température. .	—	28 févr.	95, 247,	bull.
Vents réguliers et irréguliers. .	—	21 mars	95, 298,	bull.
Les forêts à la surface du globe. .	—	16 mai	95, 423,	bull.

BIBLIOGRAPHIE.

Auteurs français.

Ouvrages généraux de critique et d'histoire.	*Ch. Chabault.*	20 févr.	96, 664,	I
Chrestomathie de l'ancien français.	*E. Lintilhac.*	22 nov.	94, 28,	bull.
La *Chanson de Roland*.	—	8 avril	93, 510,	I
—	—	7 déc.	93, 126,	I
—	—	22 déc.	94, 20,	bull.
Villehardouin : *Conquête de Constantinople*.	—	8 avril	93, 510,	I
— —	*Ch. Chabault.*	27 févr.	96, 719,	I
Joinville : *Vie de Saint Louis*. . .	*E. Lintilhac.*	9 mars	93, 384,	I
— . . .	*Ch. Chabault.*	20 févr.	96, 665,	I

		Date du	N°.	Page.	Tome.
La Boétie : *Servitude volontaire.*	*E. Lintilhac.*	7 déc.	93,	126,	I
Rabelais : *Gargantua.*	*Ch. Chabault.*	20 févr.	96,	669,	I
— *Pantagruel*	—	20 févr.	96,	669,	I
Henri Estienne : *Précellence du Langage français.*	—	27 févr.	96,	719,	I
Ronsard : *Discours.*	—	20 juin.	96,	666,	I
Montaigne : *Essais.*	*E. Lintilhac.*	22 nov.	94,	23,	bull.
La *Satire Ménippée.*	—	9 mars	93,	384,	I
Régnier : *Satires.*	—	22 nov.	94,	21,	bull.
Corneille : *Horace.*	*Ch. Chabault.*	20 févr.	96,	666,	I
— *Polyeucte.*	*E. Lintilhac.*	22 nov.	94,	21,	bull.
— *Rodogune.*	—	7 déc.	93,	127,	I
— *Nicomède.*	—	16 mars	93,	415,	I
Racine : *Britannicus.*	—	21 déc.	93,	188,	I
— *Bajazet.*	—	22 nov.	94,	22,	bull.
— *Mithridate.*	*Ch. Chabault.*	20 févr.	96,	667,	I
— *Phèdre.*	*E. Lintilhac.*	16 mars	93,	415,	I
— *Athalie.*	—	8 avril	93,	511,	I
La Fontaine : *Fables.*	—	16 mars	93,	415,	I
— —	—	21 déc.	93,	189,	I
— —	—	22 nov.	94,	22,	bull.
— —	*Ch. Chabault.*	20 févr.	96,	668,	I
Molière : *Critique de l'Ecole des Femmes*	—	20 févr.	96,	669,	I
— *Impromptu de Versailles.*	—	20 févr.	96,	669,	I
— *Don Juan.*	*E. Lintilhac.*	8 avril	93,	511,	I
— *Le Misanthrope.*	*Ch. Chabault.*	12 mars	96,	810,	I
— *Amphitryon.*	*Ch. Comte.*	24 juin	93,	319,	II
— *L'Avare.*	*E. Lintilhac.*	21 déc.	93,	189,	I
— *L'Etourdi.*	—	22 nov.	94,	26,	bull.
Pascal : *Pensées.*	—	1 avril	93,	479,	I
— —	—	21 déc.	93,	190,	I
— —	—	22 nov.	94,	24,	bull.
— —	*Ch. Chabault.*	20 févr.	96,	670,	I
Bossuet : *Sur la Loi de Dieu.*	*E. Lintilhac.*	1 avril	93,	478,	I
— *Sur l'Honneur du Monde.*	—	1 avril	93,	478,	I
— *Sur l'Enfant prodigue.*	—	28 déc.	93,	223,	I
— *Sur l'Unité de l'Église.*	—	28 déc.	93,	223,	I
— *Sur la Providence.*	—	20 févr.	96,	671,	I
— Or. fun. d'*Anne de Gonzague.*	—	8 avril	93,	511,	I
— Or. fun. de *Michel Le Tellier.*	—	22 nov.	94,	25,	bull.
— Or. fun. de la *reine d'Angleterre.*	*Ch. Chabault.*	20 févr.	96,	671,	I

		Date du N°.	Page.	Tome.
Boileau : *Art poétique*.	*E. Lintilhac*.	1 avril 93,	477,	I
La Bruyère : *Caractères*. . . .	— . . .	4 janv. 94,	253,	I
— —	—	22 nov. 94,	27,	bull.
Fénelon : *Télémaque*.	—	4 janv. 94,	253,	I
— *Lettre à l'Académie*. . .	—	22 nov. 94,	29,	bull.
J.-J. Rousseau : Pages choisies. .	—	22 nov. 94,	30,	bull.
— *Lettre à d'Alembert*.	—	1 avril 93,	480,	I
— *Lettre à d'Alembert*.	*Ch. Chabault*.	27 févr. 96,	720,	I
D'Alembert : *Discours préliminaire*.	*E. Lintilhac*.	8 avril 93,	512,	I
André Chénier : Poésies. . . .	—	15 avril 93,	539,	I
Alfred de Vigny : les *Destinées*. .	*Ch. Chabault*.	20 févr. 96,	668,	I
V. Hugo : Préface de *Cromwell*. .	*E. Lintilhac*.	15 avril 93,	540,	I
— *Les Burgraves*. . . .	*Ch. Chabault*.	12 mars 96,	810,	I
— la *Légende des Siècles*.	*E. Lintilhac*.	22 nov. 94,	29,	bull.

Auteurs latins.

		Date du N°.	Page.	Tome.
Ouvrages généraux de critique et d'histoire.	*Ch. Chabault*.	6 mai 93,	93,	II
— — —	—	29 mars 94,	94,	II
Plaute : *Amphitryon*.	—	6 mai 93,	94,	II
— *Amphitryon*.	*G. Lafaye*.	22 nov. 94,	17,	bull.
— le *Rudens*.	*Ch. Chabault*.	30 janv. 96,	523,	I
— les *Captifs*.	*H. Bornecque*.	2 janv. 02,	378,	I
Térence : l'*Hécyre*.	*Ch. Chabault*.	29 mars 94,	95,	II
— l'*Eunuque*.	—	6 déc. 94,	55,	bull.
Lucrèce : *De Natura Rerum*. . .	—	6 mai, 93,	95,	II
— —	—	5 avril 94,	123,	II
— *De Natura Rerum*. . .	*P. F. Thomas*.	26 avril 94,	224,	II
— — . . .	—	3 mai 94,	254,	II
— — . . .	—	5 nov. 94,	14,	bull.
— — . . .	—	26 déc. 95,	285,	I
— — . . .	—	6 déc. 94,	56,	bull.
— — . . .	—	30 janv. 96,	523,	I
Catulle : *Thétis et Pélée*. . . .	—	6 mai 93,	95,	II
Cicéron : *De Signis*.	—	20 mai 93,	159,	II
— *Brutus*.	—	20 mai 93,	159,	II
— *De Oratore*.	—	5 avril 94,	126,	II
— *Lettres à Atticus*. . .	—	5 avril 94,	126,	II
— *Lettres à Cœlius*. . .	—	29 nov. 94,	45,	bull.
— *Pro Archia*.	—	29 nov. 94,	45,	bull.
— *Orator*.	—	30 janv. 96,	526,	I
— *Pro Cœlio*.	—	30 janv. 96,	526,	I
— *Philippiques*.	*H. Bornecque*.	2 janv. 02,	379,	I
— —	—	30 janv. 02,	270,	I

		Date du N°.	Page.	Tome.
Cicéron : *De Natura Deorum*. . .	*P. F. Thomas*.	15 nov. 94,	9,	bull.
— *De Legibus*.	—	26 déc. 95,	286,	I
Cornelius Nepos : *Vie des grands Capitaines*.	*Ch. Chabault*.	5 avril 94,	126,	II
Salluste : *Jugurtha*.	—	30 janv. 96,	525,	I
Virgile : *Bucoliques*.	—	30 janv. 96,	523,	I
— *Géorgiques*.	—	13 mai 93,	124,	I
— —	—	5 avril 94,	124,	II
— *Géorgiques*.	*H. Bornecque*.	30 janv. 02,	569,	I
— *Enéide*.	*Ch. Chabault*.	13 mai 93,	124,	II
— —	—	5 avril 94,	124,	II
— —	—	6 déc. 94,	58,	bull.
Horace : *Odes*.	—	30 janv. 96,	524,	I
— *Satires*.	—	28 janv. 97,	573,	I
— *Epîtres*.	—	5 avril 94,	124,	II
— *Chant séculaire*. . . .	—	13 mai 93,	125,	II
— *Art poétique*.	—	13 mai 93,	125,	II
— —	—	29 nov. 94,	43,	bull.
Tibulle : *Elégies*.	*H. Bornecque*.	30 janv. 02,	569,	I
Ovide : *Métamorphoses*.	*Ch. Chabault*.	13 mai 93,	126,	II
— *Fastes*.	—	29 nov. 94,	45,	bull.
Tite-Live : *Histoire romaine*. . .	—	20 mai 93,	159,	II
— — . . .	—	5 avril 94,	127,	II
— — . . .	—	6 déc. 94,	59,	bull.
Juvénal : *Satires*.	—	5 avril 94,	126,	II
Lucain : la *Pharsale*.	—	13 mai 93,	126,	II
Senèque : *Controversiæ*.	—	6 déc. 94,	60,	bull.
Tacite : *Annales*.	—	20 mai 93,	160,	II
— —	—	6 déc. 94,	60,	bull.
— —	*H. Bornecque*.	2 janv. 02,	379,	I
— *Histoires*.	*Ch. Chabault*.	30 janv. 96,	527,	I
— *Dialogue des Orateurs*. . .	—	30 janv. 96,	527,	I
Quintilien : *Institution oratoire*. .	—	20 mai 93,	160,	II
Pline-le-Jeune : *Lettres*.	—	5 avril 94,	128,	II

Auteurs grecs.

Ouvrages généraux de critique et d'histoire.	*V. Glachant*.	22 avril 93,	30,	II
— —	—	8 févr. 94,	409,	I
— —	—	29 nov. 94,	35,	bull.
Homère : *Iliade*.	—	22 avril 93,	31,	II
— —	—	29 nov. 94,	38,	bull.

		Date du N°.	Page.	Tome.
Homère : *Odyssée*.	*V. Glachant.*	8 févr. 94,	411,	I
— —	—	2 janv. 96,	335,	I
Hésiode : *Les Travaux et les Jours*.	—	22 févr. 94,	480,	I
Pindare : *Olympiques*	—	22 févr. 94,	479,	I
Eschyle : *Les Sept contre Thèbes*.	—	29 nov. 94,	39,	bull.
Sophocle : *Antigone*.	—	29 nov. 94,	40,	bull.
— *Electre*.	—	22 avril 93,	31,	II
— *Œdipe Roi*.	—	22 avril 93,	31,	II
— *Œdipe à Colone*. . .	—	2 janv. 96,	330,	I
Euripide : *Electre*.	—	22 avril 93,	32,	II
— *Oreste*.	—	8 mars 94,	534,	I
— les *Bacchantes*. . . .	—	22 avril 93,	32,	II
— les *Phéniciennes*. . .	—	2 janv. 96,	331,	I
Aristophane : les *Chevaliers*. . .	—	2 janv. 96,	332,	I
— *Plutus*.	—	29 nov. 94,	40,	bull.
— les *Grenouilles* . .	—	8 mars 94,	535,	I
Thucydide : *Guerre du Péloponèse*.	—	29 avril 93,	61,	II
— —	—	8 mars 94,	536,	I
— —	—	29 nov. 94,	40,	bull.
— —	—	2 janv. 96,	333,	I
Xénophon : œuvres.	—	2 janv. 96,	336,	I
— *Cyropédie*.	—	8 mars 94,	538,	I
— *Helléniques*.	—	29 nov. 94,	41,	bull.
Platon : *Phédon*.	*P. F. Thomas.*	26 avril 94,	222,	II
— *Protagoras*.	—	5 nov. 94,	14,	bull.
— *Protagoras*.	*V. Glachant.*	29 avril 93,	62,	II
— *Gorgias*.	—	8 mars 94,	537,	I
— les *Lois*.	*P. F. Thomas.*	26 déc. 95,	283,	I
Aristote : *Sur l'Ame*.	—	26 déc. 95,	284,	I
— *Poétique*.	*V. Glachant.*	29 nov. 94,	41,	bull.
— *Morale à Nicomaque*. .	*P. F. Thomas.*	26 avril 94,	223,	II
— *Physique*.	—	15 nov. 94,	7,	bull.
— *Constitution d'Athènes*. .	*V. Glachant.*	29 avril 93,	64,	II
Eschine : *Sur l'Ambassade*. . .	—	29 avril 93,	62,	II
Démosthène : *Philippiques*. . . .	—	29 avril 93,	63,	II
— *Sur la Chersonèse*.	—	29 avril 93,	63,	II
— *Contre Midias*. . .	—	8 mars 94,	539,	I
— *Contre la Loi Leptine*.	—	29 nov. 94,	41,	bull.
Théocrite : Poésies.	—	29 avril 93,	63,	II
— —	—	2 janv. 96,	333,	I
Polybe : *Histoire*.	*X****	2 déc. 97,	123,	I

		Date du N°.	Page.	Tome.
Denys d'Halicarnasse : *Lettre à Ammée.*	*V. Glachant.*	8 mars 94,	540,	I
— — .	—	29 mars 94,	94,	II
Plutarque : *Vie de Périclès.* . .	—	29 avril 93,	64,	II
Diogène de Laërte : *Vie des Philosophes* . .	*P. F. Thomas.*	15 nov. 94,	8,	bull

Auteurs philosophiques.

Platon : *Phédon*	*P. F. Thomas.*	26 avril 94,	222,	II
— *Protagoras.*	—	5 nov. 94,	14,	bull.
— *Protagoras.*	*V. Glachant.*	29 avril 93,	62,	II
— *Les Lois.*	*P. F. Thomas.*	26 déc. 95,	283,	I
Aristote : *Sur l'Ame.*	—	26 déc. 95,	284,	I
— *Morale à Nicomaque.* .	—	26 avril 94,	223,	II
— *Physique.*	—	15 nov. 94,	7,	bull.
Diogène de Laërte : *Vie des Philosophes.* .	—	15 nov. 94,	8,	bull.
Lucrèce : *De Natura Rerum.* . .	—	26 avril 94,	224,	II
— —	—	3 mai 94,	254,	II
— —	—	5 nov. 94,	14,	bull
— —	—	26 déc. 95,	285,	I
— —	*Ch. Chabault.*	6 mai 93,	95,	II
— —	—	5 avril 94,	123,	II
Cicéron : *De Legibus.*	*P. F. Thomas.*	26 déc. 95,	286,	I
— *De Natura Deorum* . .	—	15 nov. 94,	9,	bull.
Sénèque : *Lettres à Lucilius* . .	—	3 mai 94,	255,	II
Hobbes : *De Cive.*	—	15 nov. 94,	10,	bull.
Descartes : *Méditations*	—	5 nov. 94,	11,	bull.
— *Objections et Réponses.*	—	5 nov. 94,	11,	bull.
Bossuet : *Traité du Libre Arbitre.*	—	5 nov. 94,	12,	bull.
Leibnitz : *Correspondance* avec Clarke.	—	3 mai 94,	255,	II
Berkeley : *Hylas et Philonoüs.* .	—	5 nov. 94,	12,	bull.
Montesquieu : *Esprit des Lois.* .	—	26 déc. 95,	286,	I
D'Alembert : *Discours préliminaire.*	—	5 nov. 94,	14,	bull.
Kant : *Critique de la Raison pure.*	—	10 mai 94,	286,	II
— —	—	26 déc. 95,	287,	I
— *Esthétique et Analytique transcendantales.* . .	—	10 mai 94,	286,	II
— *Dialectique transcendantale.*	—	26 déc. 95,	287,	I
Marin de Tiran : œuvres . . .	—	26 déc. 95,	288,	I
Jouffroy : *Nouveaux Mélanges philosophiques.* . . .	—	10 mai 94,	287,	II

		Date du N°.	Page.	Tome.
H. Spencer : *L'Individu contre l'Etat.*	*P. F. Thomas*	10 mai 94,	287,	II
Taine : *L'Intelligence.*	—	5 nov. 94,	13,	bull.

Auteurs anglais.

Chaucer : *Romaunt of the Rose.*	*E. Hovelaque.*	19 avril 94,	191,	II
Gower : *Confessio Amantis.* . .	—	3 janv. 95,	122,	bull.
Latimer : *The Ploughers.* . . .	—	19 avril 94,	191,	II
Ben Jonson : *The Sad Shepherd* . .	—	3 janv. 95,	123,	bull.
Shakespeare : *Romeo and Juliet.*	—	19 avril 94,	191,	II
— *Henry V.* . . .	—	3 janv. 95,	123,	bull.
Lodge : *Rosalynde*	—	19 avril 94,	191,	II
Milton : *Samson Agonistes* . . .	—	19 avril 94,	191,	II
Herbert : *The Temple*	—	3 janv. 95,	123,	bull.
De Foe : *The History of the Plague of London* . . .	—	3 janv. 95,	123,	bull.
Shenstone : *The Schoolmistress.* .	—	3 janv. 95,	124,	bull.
Beattie : *The Minstrel.*	—	19 avril 94,	192,	II
Fielding : *Amelia*	—	19 avril 94,	191,	II
Puttenham : *The Art of English Poesie.*	—	3 janv. 95,	123,	bull.
Ossian : *Fingal.*	—	3 janv. 95,	124,	bull.
M. Wortley Montagu : *Letters.* .	—	3 janv. 95,	123,	bull.
Coleridge : *Biographia litteraria.*	—	3 janv. 95,	124,	bull.
Scott : *Woodstock*	—	19 avril 94,	192,	II
Miss Mitford : *Our Village* . . .	—	19 avril 94,	192,	II
Shelley : *Prometheus Unbound* . .	—	19 avril 94,	192,	II
Hood : *The Dream of Eugène Aram.*	—	3 janv. 95,	124,	bull.
E. Bronte : *Wuthering Heights.* .	—	3 janv. 95,	124,	bull.
Tennyson : *The Brook : Sea Dreams.*	—	19 avril 94,	191,	II
Macaulay : *Essai sur Milton.* . .	*E. Veyssier.*	20 déc. 94,	96,	bull.

Auteurs allemands.

W. von der Vogelweide : *Lieder.*	*E. Veyssier.*	8 févr. 94,	412,	I
H. von Aue : *Swein.*	—	20 déc. 94,	94,	bull.
Klopstock : *Wingolf*	—	20 déc. 94,	94,	bull.
Lessing : *Laocoon.*	—	8 févr. 94,	414,	I
Yung Stilling : *Heinrich Stilling's Wanderschaft* .	—	8 févr. 94,	412,	I
Gœthe : *Iphigénie en Tauride.* .	*H. Hovelaque.*	3 janv. 95,	125,	bull.
— *Torquato Tasso.* . . .	*E. Veyssier.*	20 déc. 94,	94,	bull.

		Date du N°.	Page.	Tome.
Gœthe : *Torquato Tasso.* . . .	*E. Veyssier.*	27 déc. 94,	103,	bull.
— *Wilhem Meisters Lehrjahre.*	—	20 déc. 94,	94,	bull.
— — .	—	27 déc. 94,	103,	bull.
— *Achilléis*	—	8 févr. 94,	413,	I
— *Faust.*	—	8 févr. 94,	414,	I
— *Euphrosyne*	—	8 févr. 94,	413,	I
— *Auf Mieding's Tod.* . .	—	8 févr. 94,	413,	I
Gœthe et Schiller : Correspondance choisie. . .	—	27 déc. 94,	104,	bull.
Schiller : *Don Carlos.*	—	8 févr. 94,	413,	I
— —	—	8 févr. 94,	414,	I
— —	—	27 déc. 94,	103,	bull.
— *La Guerre de Trente Ans.*	—	27 déc. 94,	102,	bull.
— *Wallenstein's Tod.* . .	—	27 déc. 94,	104,	bull.
— *Die Braut von Messina.*	—	8 févr. 94,	413,	I
— — .	—	27 déc. 94,	103.	bull.
— *Wilhelm Tell.* . . .	—	20 déc. 94,	95,	bull.
— *Vom Erhabenen.* . .	—	20 déc. 94,	95,	bull.
Schiller et Gœthe : Correspondance choisie. . .	—	27 déc. 94,	104,	bull.
Wieland : *Oberon.*	—	27 déc. 94,	103,	bull.
J.-P. Richter : *Levana.*	—	8 févr. 94,	413,	I
— *Schulmeisterlein Wuz.*	—	8 févr. 94,	413,	I
W. von Humboldt : *Briefe an eine Freundin* .	—	20 déc. 94,	95,	bull.
H. von Kleist : *Friedrich von Homburg.* .	—	8 févr. 94,	413,	I
B. von Ense : *Leopold von Anhalt-Dessau*	—	8 févr. 94,	413,	I
W. Müller : *Griechenlieder.* . .	—	8 févr. 94,	413,	I
Uhland : *Klein Roland.*	—	27 déc. 94,	103,	bull.
— *Roland Schildträger* . .	—	27 déc. 94,	103,	bull.
H. Heine : *Heimkehr.*	—	8 févr. 94,	413,	I
— *Die romantische Schule.*	—	8 févr. 94,	413,	I
— *Buch der Lieder.* . .	—	27 déc. 94,	102,	bull.
— — . .	—	27 déc. 94,	104,	bull.
Gutzkow : *Zopf und Schwert.*	—	20 déc. 94,	96,	bull.
Curtius : *Griechische Geschichte.* .	—	27 déc. 94,	104,	bull.
G. Freytag : *Die Journalisten.* .	—	8 févr. 94,	413,	I
Grillparzer : *Sapho.*	—	20 déc. 94,	95,	bull.
— —	—	31 janv. 95,	191,	bull.

SOUTENANCES DE THÈSES.

		Date du N°.	Page.	Tome.
M. A. Font : Les mots grecs dans Cicéron.	*E. Lintilhac.*	15 févr. 94,	438,	I
— Essai sur Favart . .	—	15 févr. 94,	438,	I
M. J. Combarieu : la parabase. .	*E. Lintilhac.*	8 mars 94,	530,	I
— la musique et la poésie	—	8 mars 94,	530,	I
M. H. Ouvré : Asclépiade et ses disciples	—	21 juin 94,	476,	II
— Méléagre de Gadara.	—	21 juin 94,	476,	II
M. R. Bonafous : Properce . . .	—	5 juill. 94,	541,	II
— Henri de Kleist .	—	5 juill. 94,	541,	II
M. A. Chevrillon : le style de Hobbes	*E. Hovelaque.*	29 mars 94,	88,	II
— Sidney Smith. . .	—	29 mars 94,	88,	II
Les soutenances de thèses philosophiques en Sorbonne . . .	*P. F. Thomas.*	28 juin 94,	508,	II
M. G. Milhaud : la méthode de Descartes	—	5 avril 94,	119,	II
— la certitude logique .		5 avril 94,	119,	II
M. A. Godfernaux : Spinoza et la psychologie physiologique.	—	10 mai 94,	281,	II
— le sentiment et la pensée.	—	10 mai 94,	281,	II
M. E. Boirac : l'espace chez Leibnitz.	—	7 juin 94,	411,	II
l'idée du phénomène.	—	7 juin 94,	411,	II
R. Thamin : le caractère de l'enfant.	—	11 juill. 95,	568,	II
— saint Ambroise et la morale chrétienne.	—	11 juill. 95,	568,	II
M. M. Wahl : la reine Bérénice. .	*Ch. Normand.*	25 janv. 94,	337,	I
— la Révolution à Lyon (1788-1792) . . .	—	25 janv. 94,	337,	I
M. Saint-Gsell : la ville de Tipaza.	—	15 mars 94,	18,	II
— l'empereur Domitien.	—	15 mars 94,	18,	II

			Date du No.	Page.	Tome.
M. V. Bérard :	l'arbitrage entre les cités grecques .	—	14 juin	94, 444,	II
—	la mythologie grecque ; les cultes arcadiens. . .	—	14 juin	94, 444,	II

Voir *passim*, dans la *Revue*, la nomenclature des soutenances de thèses.

Chronique des Lettres. — Programmes de cours et d'examens. — Listes d'auteurs. — Sujets de devoirs, leçons et compositions. — Plans de leçons et de dissertations. — Ouvrages signalés. — Renseignements divers.

RÉSUMÉ SYNOPTIQUE

DE LA

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 817

Littérature française. — Moyen-Age. 817
— — XIV[e] siècle 818
— — XV[e] siècle 818
— — XVI[e] siècle. 819
— — XVII[e] siècle. 820
— — XVIII[e] siècle 828
— — XIX[e] siècle 832
Littérature latine 837
Littérature grecque 847
Littérature anglaise 853
Littérature allemande 856
Littérature italienne 857
Littérature espagnole. 857
Littérature scandinave 857
Littérature comparée. 858
Philosophie. 858
Histoire de la philosophie 861
Histoire. — Histoire grecque. 865
— — Histoire romaine 865
— — Histoire du Bas-Empire. 866
— — Histoire des Temps modernes. 867
Grammaire 875
Pédagogie 876
Histoire de l'art 876
Droit 877
Géographie 877

Bibliographie. — Auteurs français 877
— — Auteurs latins. 879
— — Auteurs grecs 880
— — Auteurs philosophiques. 882
— — Auteurs anglais 883
— — Auteurs allemands 883
Soutenances de thèses, etc. 884

Le Gérant : E. FROMANTIN.

Poitiers. — Société française d'Imprimerie et de Librairie.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs, dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable :* indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Faguet, Emile Boutroux, Alfred Croiset, Victor Brochard, Jules Martha, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

AUX LECTEURS

Les lecteurs de la *Revue* pourront se procurer ce numéro exceptionnel aux conditions habituelles jusqu'au mois d'octobre prochain. A partir de la rentrée, le prix de la *Table* sera porté à 1 fr.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université et quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso à la copie.


ener Library
105 325 088